

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google


UNIVERSITEITSBIBLIOTHEEK GENT
90000
Digitized by Google


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

# COMMENTAIRE
## LITTÉRAL
## SUR LES ÉPITRES
# DE SAINT PAUL.

*TOME SECOND.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR TOUS LES LIVRES DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT.

*Par le R. P.* D. AUGUSTIN CALMET, *Religieux Bénédictin, de la Congrégation de S. Vanne & de S. Hydulphe.*

## LES EPITRES DE SAINT PAUL.

*TOME SECOND.*

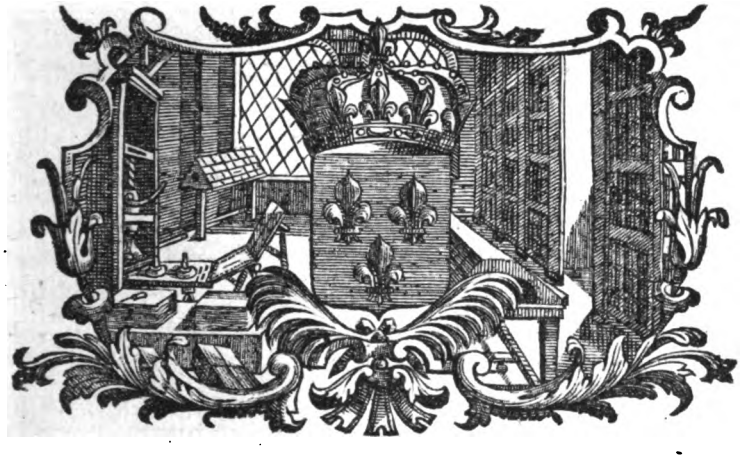

A PARIS,
*QUAI DES AUGUSTINS,*
Chez { EMERY, à Saint Benoist.
SAUGRAIN Pere, à la Fleur de Lys.
PIERRE MARTIN, à l'Ecu de France.

M. DCC XXX.
*Avec Approbation, & Privilege du Roy.*

Digitized by Google

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR L'ÉPITRE
# DE S^T. PAUL
## AUX GALATES.

LEs Galates ſont originaires des Gaules. Quelques troupes de Gaulois s'étant répandues dans la Gréce, & enſuite dans l'Aſie Mineure, ſous la conduite de Brennus, fixérent enfin leur habitation entre la Cappadoce & la Phrygie, dans une Province, qui de leur nom fut appellée Galatie (*a*). Saint Paul y prêcha plus d'une fois (*b*), & y forma une Egliſe conſidérable. La premiére fois qu'il y vint, il y fut reçu comme un Ange de Dieu, & comme JESUS-CHRIST même, quoiqu'il fût alors dans une grande humiliation (*c*), ſoit à cauſe de quelque maladie corporelle, dont il étoit attaqué, ou à cauſe des perſécutions qu'il y ſouffrit (*d*). Il paroît certain que cet Apôtre fut le premier qui y prêcha l'Evangile aux Gentils (*e*) : Mais on a lieu de croire que ſaint Pierre avant lui y avoit prêché aux Juifs, comme on le peut inférer de l'inſcription de ſon Epître, qui eſt adreſſée aux Juifs de la Diſperſion, du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de

(*a*) *Vide Liv. l.* 38. *Juſtin. l.* 25. *Uſſer. ad an. Mundi* 3728. & 4430. *Periodi Juli.*

(*b*) Premierement en l'an de J. C. 51. *Act.* XVI. 6. & puis en l'an 54. *Act.* XVIII. 23.

(*c*) *Galat.* IV. 13. 14.

(*d*) *Vide Hieronym. & Theod. in eum loc.*

(*e*) *Theodoret. in Galat. prolog.*



Digitized by Google

l'Asie, de la Bithynie (a). Or il ne peut pas y avoir prêché, qu'après avoir fondé l'Eglise d Antioche, & avant son premier voyage à Rome (b).

Ce furent apparemment les Juifs convertis par S. Pierre, qui causérent parmi les Juifs convertis les troubles qui donnerent occasion à saint Paul de leur écrire cette Epître. Il ne paroît pas que ces nouveaux Docteurs fussent venus d'ailleurs. Ils étoient zélez pour les observances légales. Ils mettoient saint Paul fort au-dessous de saint Pierre, & se prévaloient fort de l'autorité de ce Prince des Apôtres, pour décrier saint Paul, auquel ils contestoient même sa qualité d'Apôtre. Enfin ils enseignoient hautement la nécessité de la circoncision, & de la Loi de Moyse, ainsi que saint Pierre & les autres Apôtres l'observoient. Il y en avoit un entre autres (c), qui se distinguoit par ses emportemens, & qui sema dans cette Eglise un levain de Doctrine, qui ne venoit pas de Dieu. Les Galates, peuple simple & grossier, se laissérent persuader à ses discours. Une partie d'entre eux reçut, ou résolut de recevoir la circoncision. Les autres s'opposérent à cette nouveauté, & en donnérent avis à saint Paul, qui étoit peut-être alors à Ephése. Cette contrariété de sentimens produisit dans cette Eglise les divisions dont parle l'Apôtre sur la fin de sa Lettre (d).

Pour arrêter le cours de ce mal, l'Apôtre écrivit aux Galates convertis du Paganisme, avec la force & la véhémence que demandoit un changement si important & un si grand abus. Il établit puissamment son Apostolat, comme ayant été appellé de JESUS-CHRIST même. Il raconte sa conversion miraculeuse, sa mission sans aucune dépendance, ni permission, ni instruction des autres Apôtres. Il insiste à montrer que saint Pierre non-seulement ne s'étoit point opposé à sa prédication, & n'avoit rien trouvé à reprendre dans sa Doctrine, mais qu'il l'avoit loüée, & approuvée avec les autres Apôtres, dans le Concile de Jérusalem, qu'il l'avoit lui même pratiquée, en mangeant indifféremment avec les Gentils: Qu'à la vérité il usoit du ménagement, & ne le faisoit pas devant les Juifs, qui en auroient été scandalisez; mais qu'un jour étant à Antioche, & s'étant laissé aller à quelque dissimulation, lui Paul avoit été obligé de le reprendre en face, & de lui reprocher sa foiblesse, parce qu'il étoit répréhensible. Il dit tout cela, pour fermer la bouche à ces faux zélez Disciples de saint Pierre, qui abusoient du nom & de l'autorité de ce grand Apôtre, pour décrier saint Paul son collégue.

Il vient ensuite au fond de la question; savoir si la circoncision, & les observances légales sont nécessaires au salut. Il montre par diverses preu-

---

(a) 1. Petri 1. 1.
(b) Vide Euseb. l. 3. c. 1. & Tillemont, t. 1. art. 28. de S. Pierre, & note 26.
(c) Galat. v. 7. 10.
(d) Galat. v. 11.

Digitized by Google

ves tirées de l'Ecriture, que ni la circonciſion, ni la Loi de Moyſe ne ſervent de rien; que les bénédictions promiſes à Abraham, ſont pour les Fidéles qui ont cru en JESUS CHRIST; que ce divin Sauveur & ſes Diſciples ſont les vrais enfans d'Abraham, & les héritiers des bénédictions, & des promeſſes; que les Juifs charnels ſont figurez par Agar & Iſmaël, & au contraire les Chrétiens par Sara, & Iſaac; que par la foi nous ſommes entrez dans la liberté des enfans de Dieu; que les Hébreux n'ont été que des eſclaves; que la Loi ne leur a été donnée que pour arrêter leurs tranſgreſſions; que tous ceux qui vivoient ſous la Loi, étoient ſoumis à la malédiction; que JESUS-CHRIST nous avoit délivrez de cette malédiction par la mort de la croix, qu'il avoit bien voulu ſouffrir: Enfin il les fait reſſouvenir que c'eſt par la foi, & non par la Loi, qu'ils ont reçu les dons ſurnaturels du Saint-Eſprit; ce qui étoit à leur égard une preuve ſans replique que la Loi n'étoit nullement néceſſaire, pour recevoir la grace de la juſtification.

Après avoir ainſi fait ſon apologie, il donne aux Galates des inſtructions importantes ſur leurs devoirs. Il les avertit de ne pas abuſer de la liberté que l'Evangile leur donne, en ſuivant leurs déſirs. Il marque l'eſprit, & la chair; la concupiſcence, & la raiſon éclairée de la grace, comme les deux principes de nos actions. Il donne le dénombrement des œuvres de la chair, & de celles de l'eſprit. Il exhorte les Galates à avoir entre eux une charité réciproque; & ſi quelqu'un étoit tombé dans le péché, d'uſer envers lui de condeſcendance. Il veut qu'ils contribuent libéralement à la ſubſiſtance de ceux qui les conduiſent, & qui les enſeignent. Enfin il déclare que dans le Chriſtianiſme ce n'eſt ni la circonciſion, ni l'incirconciſion qui procurent le ſalut, & qui ménent à la perfection; mais que c'eſt d'être en JESUS-CHRIST un homme nouveau, une nouvelle créature.

Dans certains endroits de cette Lettre, ſaint Paul parle aux Galates comme s'ils avoient autrefois été Juifs (*a*): *Comment voulez-vous de nouveau vous aſſujettir à des élémens foibles & imparfaits?* Et encore: *Demeurez fermes, & ne vous mettez pas de nouveau ſous le joug de la ſervitude.* Mais tout le reſte de l'Epître montre aſſez qu'ils étoient convertis du Paganiſme. Il leur dit aux mêmes endroits (*b*), qu'autrefois *ils ne connoiſſoient point Dieu, & qu'ils adoroient des Divinitez qui ne ſont pas dignes de porter ce nom.* Et enſuite (*c*), il leur dénonce que s'ils reçoivent la circonciſion, ils ſeront tenus d'obſerver toute la Loi. Ils n'étoient donc pas circoncis, & ne l'avoient jamais été.

Grotius (*d*) a cru que les faux Apôtres contre leſquels ſaint Paul s'éléve

(*a*) Voyez *Galat* IV. 8. 9. & V. 1.
(*b*) *Galat.* IV. 8.
(*c*) *Galat.* V. 2.
(*d*) *Grot. prolog. in Epiſt. ad Galat. Ita & Hamm.*



Digitized by Google

ici avec tant de force, n'étoient pas des Juifs, mais des étrangers, qui avoient vêcu dans la Judée, & dont le Chef étoit Cérinthe : Qu'ils enſeignoient la néceſſité d'obſerver la Loi, non par un principe de piété, mais pour mériter des honneurs, & du profit de la part des Juifs, & pour éviter les perſécutions auſquelles les Chrétiens commençoient à être expoſez, comme compoſant une ſecte nouvelle, preſque également oppoſée aux Juifs & aux Payens. Mais ce ſentiment me paroît aſſez réfuté par le Texte même de ſaint Paul; & il eſt certainement contraire à celui de tous les autres Commentateurs.

On eſt fort partagé ſur le tems auquel cette Epître a été ecrite, & ſur le lieu d'où elle a été envoyée. Saint Gregoire le Grand (*a*), Louis Capel (*b*), Uſſérius (*c*), Péarſon (*d*), & pluſieurs autres, croyent qu'elle fut écrite d'Ephéſe (*e*). Les anciennes inſcriptions Latines le portoient ainſi, dit Eſtius. Ce ſentiment paroît le plus probable. On voit par le Chapitre 1. 6. qu'elle fut écrite bientôt, c'eſt-à-dire, trois, ou quatre ans après leur converſion. *Je m'étonne*, dit l'Apôtre, *que vous abandonniez ſi-tôt celui qui vous a appellez à la grace, pour ſuivre un autre Evangile.* Or s'il l'eût écrite de Rome, durant ſa priſon, ç'auroit été plus de dix ans après. Saint Chryſoſtome (*f*) croit qu'elle a précédé celle que ſaint Paul écrivit aux Romains. Il ne jugeoit donc pas qu'elle eût été écrite de Rome, puiſque ſaint Paul n'alla à Rome que quelques années après qu'il leur eut écrit ſon Epître.

Les ſouſcriptions Grecques (*g*) ſont uniformes pour marquer qu'elle fut écrite de Rome. Saint Jérôme (*h*) croit que ſaint Paul l'écrivit dans ſes liens. Théodoret (*i*) veut que ce ſoit la premiére de celles qu'il écrivit de cette Ville. C'eſt apparemment ce que dit ſaint Paul, Chap. VI. 17. *Que perſonne ne me faſſe de peine; car je porte les ſtigmates*, les marques de JESUS CHRIST *ſur mon corps*, qui a fait juger qu'il étoit dans les liens lorſqu'il l'écrivit. Mais ne porta-t-il pas pendant toute ſa vie la mortification de JESUS-CHRIST ſur lui-même (*k*), & ne fut-il pas en cent occaſions expoſé aux coups, aux violences, aux bleſſures, aux dangers ? Les ſouſcriptions Grecques ne ſont nullement authentiques, du conſentement des meilleurs Interprétes. Elles ne ſe liſent pas dans les très-anciens Manuſcrits de ſaint Germain & de Clermont, & dans quelques autres. L'opinion qui tient qu'elle fut envoyée d'Ephéſe vers l'an de JESUS-CHRIST 55. eſt celle que nous ſuivons comme la mieux fondée.

---

(*a*) *Gregor. Mag. Moral. in Job. l.* 30. *c.* 8.
(*b*) *Ludovic. Capell, Hiſt. Apoſtol.*
(*c*) *Uſſer. ad an.* 58.
(*d*) *Pearſon. Annal. Paul. p.* 15.
(*e*) Tillemont ſur S. Paul, art. 29. *Mill. not. in ὑπογραφὴν hujus Epiſtolæ, alii.*
(*f*) *Chryſoſt. in Rom. prolog.*
(*g*) Προς Γαλάτας ἐγράφη ἀπὸ Ῥώμης.
(*h*) *Hieronym. in Galat.* VI. 11.
(*i*) *Theodoret. in Paul. prolog. p.* 5.
(*k*) 1. *Cor.* IV. 10.

Digitized by Google

# DISSERTATION

*Où l'on examine ſi Céphas repris par ſaint Paul à Antioche, eſt le même que ſaint Pierre.* Voyez Galat. II. 10.

LA difficulté que nous allons examiner, n'eſt pas nouvelle. Elle a partagé les Anciens dès les premiers ſiécles. On cite pour l'affirmative, comme pour la négative, des Ecrivains de réputation, & de la plus haute antiquité. La queſtion eſt importante, & intéreſſante, tant par rapport à la Religion Chrétienne, que par rapport à la perſonne de ſaint Pierre & de ſaint Paul, puiſque les ennemis du Chriſtianiſme en ont voulu inférer que ſaint Pierre étoit un prévaricateur, ſaint Paul un préſomptueux, & un jaloux, & notre Religion douteuſe, & incertaine. Il faut avant toutes choſes établir la queſtion de fait, ſavoir ſi celui que S. Paul reprit publiquement à Antioche, eſt ſaint Pierre, ou non; après quoi on examinera la queſtion de droit, & les conſéquences que l'on en tire.

Voici le Texte ſur quoi roule toute la queſtion. Saint Paul dans ſon Epître aux Galates (*a*), dit que *quatorze ans après le voyage qu'il avoit fait à Jéruſalém*, trois ans après ſa converſion (*b*), ou ſimplement, *dans le voyage qu'il y fit quatorze ans après* ſa converſion (*c*), *il vint de nouveau à Jéruſalem, ſuivant une révélation qu'il en avoit euë. Je conférai*, dit-il, *avec les Apôtres ſur l'Evangile que je prêchois aux Gentils, & j'en conférai en particulier avec ceux qui paroiſſoient être quelque choſe; de peur que je ne couruſſe, ou que je n'euſſe couru en vain. Ces Apôtres ayant reconnu que Dieu m'avoit confié la prédication de l'Evangile aux Gentils, comme Pierre le prêchoit aux circoncis, & que celui qui avoit donné l'Apoſtolat à Pierre pour les circoncis, me l'avoit auſſi donné pour les incirconcis; ayant*, dis-je, *reconnu la grace que Dieu m'avoit faite, Jacque, Céphas, & Jean, qui paſſoient pour être les colomnes de l'Egliſe, nous donnérent les mains à Barnabé, & à moi, afin que nous prêchaſſions aux Gentils, comme eux prêchoient aux incirconcis... Or Céphas étant venu à Antioche, je lui réſiſtai en face, parce qu'il étoit réprehenſible... Je dis à Céphas devant tout le monde, &c.*

La lecture de ce paſſage, où dans l'eſpace de cinq, ou ſix lignes, on

(*a*) *Galat.* II. 10... 14.
(*b*) *Vide Galat.* I. 18. *Act.* IX. 25. 26. 27.
(*c*) *D. Thom. Cajet. Perer. in Epiſt. ad Rom.* | *Baron. an. J. C.* 51. *Harduin. Diſſert. in hunc loc. Eſtius, &c.*



Digitized by Google

lit deux fois de ſuite *Pierre*, aux ℣℣. 7. & 8. & puis trois fois *Céphas*, aux ℣℣. 9. 11. 14. a embaraſſé les Interprétes. Les uns ont cru que c'étoit la même perſonne qui étoit indifféremment appellée *Pierre*, & *Céphas* dans ces divers paſſages; d'autres ont prétendu le contraire: les premiers ont ſoutenu que ſaint Paul avoit réſiſté à ſaint Pierre en face, parce qu'il l'avoit trouvé répréhenſible: & les autres, que la perſonne qui avoit été repriſe par S. Paul, étoit un Diſciple nommé *Céphas*, fort différent du Prince des Apôtres. Ce dernier ſentiment n'a trouvé qu'un aſſez petit nombre de défenſeurs; mais l'opinion contraire a été ſuivie par preſque tous les Peres & les Interprétes, tant anciens, que modernes.

Saint Jérôme (*a*) reconnoît même que perſonne ne ſe ſeroit aviſé de diſtinguer ſaint Pierre, de Céphas repris par ſaint Paul à Antioche, ſans les reproches de nos ennemis, qui vouloient ſe prévaloir de cette diviſion des deux premiers Apôtres, pour attaquer la vérité de la Religion qu'ils prêchoient. En effet, Porphyre accuſoit ſaint Pierre d'erreur, ſaint Paul d'orgueïl, tous les deux de menſonge, & toute l'Egliſe d'une vaine crédulité; il inféroit de cet endroit, que les deux Chefs du Collége Apoſtolique ne s'accordoient point même entre eux ſur les choſes qu'ils prêchoient (*b*): *Volens & illi (Petro) maculam erroris inurere, & huic (Paulo) procacitatis, & in commune ficti dogmatis accuſare mendacium, dum inter ſe Eccleſiarum Principes diſcrepent.* Ce dangereux ennemi de la Religion Chrétienne, dépeignoit ſaint Paul, comme un homme envieux de la grandeur de ſaint Pierre, comme un inſolent & un préſomptueux; il vouloit qu'on regardât cette querelle comme une diſpute puérile (*c*); ne ſachant pas de quelle importance il étoit alors à la Religion, que les Fidéles, tant Juifs, que Gentils convertis, fuſſent bien perſuadez de l'inutilité des œuvres cérémonielles de la Loi, & de leur inſuffiſance pour le ſalut.

C'eſt dans la même vûë de répondre aux calomnies de Porphyre, ſuivant la remarque de S. Jérôme (*d*), qu'Origénes, & les autres anciens Interprétes Grecs (*e*), avoient pris le parti de dire qu'à la vérité ſaint Paul avoit repris ſaint Pierre; mais que cette répréhenſion n'étoit ni ſérieuſe, ni une preuve de la diverſité de leur ſentiment, ou de leur pratique, mais qu'elle s'étoit faite de concert, & par une eſpéce de feinte; ſaint Pierre étant convaincu que ſaint Paul le reprendroit devant tout le

(*a*) *Hieronym. in Galat.* II. 10. *Et locum dari Porphyrio blaſphemanti, ſi aut Petrus erraſſe, aut Paulus procaciter Apoſtolorum Principem confutaſſe credatur.*

(*b*) *Porphyr. apud Hieronym. prolog. in epiſt. ad Galat.*

(*c*) *Chryſoſt. tom. 5. homil 64. p. 706. e.*

(*d*) *Hieronym. Ep. ad Auguſtin. p. 75. nov. Edit. Oper. S. Aug.*

(*e*) Saint Jérôme cite pour ce ſentiment Origénes, Didyme, Apollinaire, Euſébe d'Edeſſe, Théodore d'Héraclée, S. Chryſoſtome, Théodoret, & les autres Grecs qui les ont ſuivis. Caſſien Collat. 17. a embraſſé le ſentiment des Peres Grecs.

Digitized by Google

monde, afin que les Juifs compriſſent que ſi lui qui étoit le Prince des Apôtres, ſouffroit ſans ſe plaindre, qu'on le reprît comme autoriſant par ſon exemple la néceſſité des obſervances légales, il falloit qu'il fût bien convaincu de leur inutilité, & de la liberté où étoient les Fidéles, tant Juifs, que Gentils, de ne les plus obſerver.

Saint Jérôme dans ſon Commentaire ſur l'Epître aux Galates avoit adopté le ſentiment des Peres Grecs, & avoit avancé que toute la diſpute entre les deux Apôtres, étoit un trait de ménagement, & d'une ſainte politique, concerté entre ſaint Pierre & ſaint Paul pour guérir les Juifs attachez trop opiniâtrement à leurs cérémonies. Saint Auguſtin (*a*) ayant lû l'explication de ſaint Jérôme ſur cet endroit, ne put l'approuver. Il lui écrivit pour lui en faire remarquer les inconvéniens; il lui montra qu'il donnoit lieu aux Payens de ſoupçonner nos Ecritures de déguiſement, & nos Ecrivains ſacrez de menſonge, ce qui alloit à renverſer toute la Religion. Car ſi la répréhenſion que ſaint Paul a faite à ſaint Pierre, eſt feinte & palliée, il n'eſt pas vrai que ſaint Pierre ait été répréhenſible; & s'il n'a pas été répréhenſible, c'eſt à faux que ſaint Paul l'accuſe de l'avoir été. Saint Auguſtin & ſaint Jérôme étoient bien convaincus l'un & l'autre que Pierre & Céphas nommez dans l'Epître aux Galates, n'étoient qu'une même perſonne. Ils convenoient dans la queſtion de fait; mais ils diſputoient ſur le droit.

Saint Auguſtin (*b*) prétendoit que l'on pouvoit fermer la bouche à Porphyre & ſes ſemblables, en juſtifiant la conduite de ſaint Paul, ſans approuver celle de ſaint Pierre, mais auſſi ſans lui imputer ce dont nos ennemis l'accuſoient. Il regarda l'opinion qui diſtingue ſaint Pierre de Céphas, comme inſoutenable, & n'ayant aucun fondement ſolide; & le ſentiment qui veut qu'il y ait eu une eſpéce de colluſion, & de feinte entre les deux Apôtres, comme dangereux à la Religion, & autoriſant le menſonge & la diſſimulation; il ſoutint qu'il valoit mieux défendre l'action de S. Paul, que de lui chercher de mauvaiſes excuſes, & de fournir par là de nouvelles armes à ſes accuſateurs: *Magis fuerat adversùs calumniantem Porphyrium deffendenda, quàm ut ei daretur obtrectandi major occaſio.* Qu'au fond ſaint Pierre & ſaint Paul ſont plûtôt dignes de loüanges, qu'ils n'ont beſoin d'excuſe, puiſque ſaint Paul a fait paroître dans cette occaſion une juſte & loüable liberté, & ſaint Pierre une ſainte & ſolide humilité; le premier en uſant de la liberté que la charité inſpire, & le ſecond en recevant humblement une répréhenſion qui étoit juſte. *Eſt itaque laus juſta libertatis in Paulo, & ſancta humilitatis in Petro.*

Les Auteurs Latins qui ont écrit depuis S. Auguſtin ſur cette queſtion,

(*a*) *Auguſt. Epiſt.* 28. 40. & 72. *nov. Editionis.*

(*b*) *Aug. Ep.* 82. *n.* 22. *nov. Edit.*

ſont entrez dans ſes ſentimens ; & ſaint Jérôme (*a*) lui-même écrivant quelque tems après contre les Pélagiens, reconnut que ſaint Pierre avoi péché en cela, & que ſaint Paul avoit eu raiſon de le reprendre. Qui oſera ſe facher de ce que l'on ne le croit pas impeccable, dit ce Pere, puiſque le Prince des Apôtres même n'a pas cru avoir ce Privilége ? *Quis indignabitur id ſibi denegari, quod Princeps Apoſtolorum non habuit ?*

Saint Auguſtin citoit pour ſon ſentiment, S. Cyprien dans ſon Epître à Quintus (*b*). On peut auſſi alléguer pour lui Tertullien (*c*), & Hilaire Diacre (*d*) ; & depuis ce tems S. Grégoire le Grand (*e*), S. Thomas (*f*), & les meilleurs Commentateurs modernes, ſe ſont déclarez en ſa faveur ; de ſorte que l'on peut regarder cette diſpute comme finie, puiſque l'on ne connoît plus perſonne qui s'intereſſe à ſoutenir le parti des Anciens que S. Jérôme avoit ſuivi. Mais il n'en eſt pas de même de la queſtion de fait, qui conſiſte à ſavoir ſi l'on doit diſtinguer Céphas de S. Pierre ; ce qui fait le principal objet de cette Diſſertation. Un ſavant Homme (*g*) a écrit depuis peu pour relever cette opinion, qui paroiſſoit abandonnée, & pour montrer que Céphas & S. Pierre ſont deux perſonnes diſtinctes ; & un autre Savant (*h*) l'a combattu dans un Ouvrage fait exprès. Nous allons propoſer les raiſons de l'un & de l'autre.

S. Clément d'Aléxandrie (*i*) dans le cinquiéme Livre de ſes Hypotypoſes, eſt le premier Auteur de notre connoiſſance, qui ait ſoutenu que Céphas repris par S. Paul à Antioche, étoit différent de S. Pierre. Et Euſébe qui rapporte ſon paſſage, ne le contredit point en cela. Au quatriéme ſiécle, Dorothée de Tyr (*k*) met un Céphas au nombre des ſeptante Diſciples, qui eſt, dit-il, celui à qui S. Paul réſiſta en face à Antioche. S. Chryſoſtome (*l*) eſt témoin que de ſon tems quelques-uns croyoient encore que ce Céphas étoit différent de S. Pierre. S. Jérôme (*m*) témoigne la même choſe, auſſi-bien que S. Grégoire le Grand (*n*), pour le tems auquel ils vivoient. Il eſt vrai que ni S. Chryſoſtome, ni S. Jérôme, ni S. Grégoire n'approuvent pas ce ſentiment ; mais ils font voir au moins qu'il n'étoit pas nouveau, ni inconnu parmi les Auteurs de leur ſiécle.

---

(*a*) *Hieronym. Dialog. contra Pelagg. l.* 1. *c.* 8. *Vide & Aug. Ep.* 260. *ad Oceanum.*

(*b*) *Cyprian. Ep.* 71. *ad Quint.*

(*c*) *Tertull. l.* 5. *contra Marcion. c.* 3.

(*d*) *Ambroſiaſt. ſeu Hilar. Diacon. in Galat.* 11

(*e*) *Gregor. Mag. l.* 28. *Moral. c.* 12. *& lib.* 18. *in Ezech.*

(*f*) *D. Thom. in Galat.* 11. *& in Summa I.* 2. *qu.* 103. *art.* 4. *ad* 2. *&* 2. 2. *q.* 33. *art.* 4. *ad* 2.

(*g*) Le R. P. Hardoüin, Diſſert. ſur le paſſage *Galat.* 11. 10.

(*h*) M. Boileau Chanoine de la Sainte Chapelle, *Diſquiſit. Theolog. in Galat.* 11. 10. *Pariſ.* 1713.

(*i*) *Clem. Alex. apud Euſeb. l.* 1. *c.* XII. Κῆφαν ἕνα φησὶ γεγονέναι τῶν ἑβδομήκοντα μαθητῶν, ὁμώνυμον τυγχάνοντα τῷ Ἀποστόλῳ.

(*k*) *In Chronico Paſchali Edit. Cang.* Κῆφαν οὗ ὁ Ἀπόστολος Παῦλος ἐν Ἀντιοχείᾳ ἤλεγξεν.

(*l*) *Chryſoſt. tom.* 5. *homil.* 64. *p.* 719. 720.

(*m*) *Hieronym. in Epiſt. ad Galat.* 11.

(*n*) *Greg. Mag. in Ezech. homil.* 18.

L'Auteur

Digitized by Google

L'Auteur de la Chronique d'Aléxandrie (*a*), qui écrivoit au septiéme siécle, sur l'année 30. de JESUS-CHRIST, faisant le dénombrement des septante & deux Disciples, met au troisiéme lieu *Céphas contre qui S. Paul s'éleva à cause du Judaisme.* On voit bien qu'il veut marquer la dispute arrivée entre S. Paul & S. Pierre à Antioche. Oecuménius, qui vivoit au dixiéme & onziéme siécle, parle de l'opinion qui distingue Céphas, de S. Pierre, comme d'une opinion probable. Enfin l'Auteur du Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, sous le nom de S. Anselme, écrit vers le douziéme, ou treiziéme siécle, reconnoît qu'il y avoit encore quelques Ecrivains qui doutoient que Céphas repris à Antioche par S. Paul, fût le même que S. Pierre. Voilà les principales autoritez dont on appuye ce sentiment. Venons aux autres preuves.

Le Pere Hardoüin (*b*) croit que S. Paul fut converti l'an 35. de JESUS-CHRIST, qu'il vint à Jérusalem pour la premiere fois depuis qu'il eut embrassé le Christianisme, l'an 38. de l'Ere vulgaire, trois ans après sa conversion. Il y revint eucore onze ans après ce premier voyage, & quatorze ans après sa conversion, l'an 49. de JESUS-CHRIST, & il y vint pour conférer avec les principaux de cette Eglise (*c*), sur la conduite qu'il avoit tenuë jusqu'alors dans la prédication de l'Evangile. Jacque, Céphas & Jean, trois Disciples particuliers, fort différens des trois Apôtres de même nom, lui donnérent les mains (*d*), le reconnurent pour Apôtre des Gentils, & il s'en retourna à Antioche avec Barnabé & Jean.

S. Pierre cependant étant demeuré à Jérusalem, Céphas le Disciple dont on vient de parler, les suivit à Antioche quelque tems après, c'est-à-dire, après Pâque; & se joignit à Paul & à Barnabé, prêchant & vivant avec eux, & avec les Fidéles convertis du Paganisme, à qui l'on avoit promis que l'on ne leur imposeroit point le joug de la Loi. Durant cet intervalle, arrivérent de Jérusalem des Juifs convertis, envoyez de la part du Disciple Jacque, différent de l'Apôtre, lesquels prétendirent que les Gentils qui embrassoient la foi, devoient se faire circoncire, & pratiquer les cérémonies de la Loi. Céphas craignant de déplaire à ces Juifs, se retira de la compagnie de Paul, & des Gentils convertis, avec lesquels il mangeoit auparavant; & Barnabé même se laissa aller à cette dissimulation, en suivant son exemple. Mais Paul voyant les conséquences de cette dangereuse dissimulation, reprit Céphas devant tout le monde, & lui résista en face, parce qu'il étoit répréhensible.

Ensuite de cette dispute, Paul & Barnabé furent députez à Jérusalem

(*a*) *Chronic. Alex. p.* 213. Κῆφας ἐμώνυμος Πέτρῳ ᾧ καὶ ἠμαχήσατο Παῦλος κατὰ Ἰουδαϊσμοῦ.

(*b*) *Harduini Dissert. in Galat.* II. 10. *Edit. Amstelodam. an* 1709. *p.* 920.

(*c*) *Galat.* II. 1. 2. 3.

(*d*) *Galat.* II. 9.

pour consulter S. Pierre sur cette affaire. Ils partirent vers les mois de Juillet ou d'Août ; & ayant raconté ce qui étoit arrivé, on assembla pour terminer ce différend, le Concile de Jérusalem (*a*). S. Paul y exposa ce que Dieu avoit opéré par son moyen dans la convertion des Gentils ; S. Pierre & les autres de l'assemblée approuvérent sa conduite, & ordonnérent que l'on n'imposeroit point le joug de la Loi aux Gentils qui entreroient dans l'Eglise. Ce qui étoit donner gain de cause à Paul contre Céphas, qui étoit demeuré à Antioche.

Paul & Barnabé revinrent dans cette ville avec Jean, Judas, & Silas, qui portoient la Lettre des Apôtres, qui décidoit la question (*b*) ; ainsi les Gentils convertis demeurérent dans la liberté que S. Paul leur avoit prêchée.

Quelque tems après, Paul partit pour la Syrie & la Cilicie, & *Céphas* alla en Galatie & à Corinthe ; car le Pere Hardouïn croit que celui qui prêcha à Corinthe, & à l'occasion duquel les Corinthiens se divisérent, en disant (*c*) : *Pour moi, je suis à Paul, & moi à Apollon, & moi à Céphas*, étoit tout différent de S. Pierre, & le même contre qui S. Paul avoit eu une dispute à Antioche. Voilà donc l'ordre dans lequel cet Auteur dispose les événemens que nous venons de rapporter. Or il est impossible, selon cet arrangement, que S. Paul ait résisté en face à S. Pierre à Antioche, puisque S. Pierre étoit alors à Jérusalem.

S. Paul dans l'Epître aux Galates n'a point fait mention du voyage qu'il fit à Jérusalem à l'occasion de cette altercation avec Céphas, ni du Concile de Jérusalem qui en fut la suite ; ce qui est fort digne d'attention dans cette dispute, à cause que dans le système qui veut que saint Pierre soit le même que Céphas, on soûtient que c'est justement du Concile de Jérusalem, dont S. Paul parle dans l'Epître aux Galates (*d*), lorsqu'il dit qu'ayant conféré avec Jacque, Céphas & Jean, qui passoient pour être les colomnes de l'Eglise, ils lui donnérent les mains, & convinrent qu'il continuëroit de prêcher comme il avoit fait jusqu'alors aux Gentils, sans les obliger à prendre la circoncision. Et à l'égard du troisiéme voyage de S. Paul (*e*), dont parle le P. Hardouïn, ceux qui lui sont opposez soutiennent qu'il est insoutenable. Mais nous n'en sommes pas encore à prendre parti sur cela.

Voici comme le P. Hardouïn continuë : Jean, Judas & Silas, qui avoient apporté la Lettre des Apôtres à Antioche, s'en retournérent quelques jours après à Jérusalem, vers ceux qui les avoient envoyez,

(*a*) *Act.* xv. 1. 2. 3. *&c.*
(*b*) *Act.* xv. 22. *& seq.*
(*c*) 1. *Cor.* 1. 12.
(*d*) *Galat.* 11. 9. 10. Comparez à *Act.* xv. 1. 2. 3. *&c.*
(*e*) On ne parle pas du voyage de Paul & de Barnabé à Jérusalem, dont il est parlé *Act.* xi. 29. 30. parce qu'il ne fait rien à cette affaire.
(*f*) *Act.* xxv. 30. 31. 32. *&c.*

Digitized by Google

*Dimissi sunt cum pace à fratribus ad eos qui miserant ad illos*; & par conséquent vers S. Pierre, qui étoit donc encore à Jérusalem. Or cet endroit est proprement ce qui fait le nœud de la difficulté. Car au fond tout le système qui veut que Céphas ne soit pas S. Pierre, n'est fondé que sur la prétention que S. Pierre n'étoit pas alors à Antioche : Ce qu'on examinera ci-après.

Un autre argument qu'on employe pour distinguer Pierre de Céphas, est que si S. Pierre étoit celui qui fut repris par S. Paul, il s'ensuivroit que S. Pierre seroit tombé dans l'héresie. Or c'est ce qu'on ne peut avancer sans impiété : ce n'est donc pas lui qui fut trouvé répréhensible par S. Paul. On prouve qu'il seroit tombé dans l'héresie, parce qu'il auroit approuvé, & enseigné par son exemple & par sa conduite, que la circoncision & les autres pratiques cérémonielles de la Loi, sont nécessaires pour le salut. Or c'étoit là une vraie héresie, sur-tout depuis la décision contraire du Concile de Jérusalem, auquel S. Pierre avoit présidé. C'étoit là proprement contraindre les Gentils convertis d'observer les cérémonies légales: *Quomodo Gentes cogis Judaizare* (*a*)? comme le dit S. Paul à Céphas.

Non seulement le crime d'héresie est injurieux, & incompatible avec la personne de S. Pierre, mais il est même contre toute sorte de probabilité. Quoi cet Apôtre, après avoir décidé avec les autres dans le Concile de Jérusalem, qu'on ne devoit point obliger les Gentils qui embrassoient la foi, à se circoncire, après avoir long-tems auparavant donné le Baptême à Corneille, & mangé avec lui, sans l'obliger à prendre la circoncision; après avoir généreusement répondu aux Fidéles de Jérusalem, qui trouvoient mauvais qu'il eût communiqué avec un Gentil (*b*): *Si Dieu a fait aux Gentils la même grace qu'à nous, qui avons cru en* JESUS-CHRIST, *qui étois-je, pour m'opposer à Dieu*? Comment le même Apôtre auroit-il eu la foiblesse à Antioche de se séparer des Gentils convertis, de peur de déplaire aux Juifs?

Si S. Pierre a pû tomber dans une pareille erreur, que pouvons-nous penser de lui, de sa doctrine, de sa vie, & de sa conduite? S'il est tombé une fois dans l'erreur, ou dans l'héresie, pourquoi pas deux, trois & quatre fois? pourquoi pas cent fois? Et s'il a été capable de faire de pareilles chûtes, quelle peut être l'assurance de notre foi, qui est fondée sur le témoignage, sur les écrits, & sur la prédication de ce Prince des Apôtres? S. Paul lui-même sera-t-il plus privilegié & plus infaillible que S. Pierre? Quel fond pouvons-nous donc faire sur leurs paroles & sur leur témoignage? Voilà, dit-on; à quoi on s'expose, en voulant

(*a*) *Galat.* II. 14. (*b*) *Act.* XI. 17.



Digitized by Google

ſoutenir que S. Pierre a été trouvé répréhenſible par S. Paul, *parce qu'il ne marchoit pas droit dans la vérité.*

Saint Paul dans l'Epître aux Galates, Chap. II. ℣. 7. & 8. appelle S. Pierre de ſon nom ordinaire, & en parle avec le reſpect convenable: *Ceux qui paroiſſoient être quelque choſe, ne m'inſtruiſirent de rien; mais ayant vû que Dieu m'avoit confié le ſoin de prêcher l'Evangile aux Gentils, comme à Pierre celui de le prêcher aux Juifs, (car celui qui a confié à Pierre, l'Apoſtolat des circoncis, m'a auſſi confié celui des incirconcis,) Jacque, Céphas & Jean ayant donc connu la grace que Dieu m'avoit faite, eux qui paroiſſoient être les colomnes de l'Egliſe, me donnerent les mains, &c.* Eſt-il croyable qu'après l'avoir appellé deux fois du nom de Pierre en deux verſets de ſuite, il l'appelle enſuite *Céphas* au verſet ſuivant, & qu'il le mette, non à la tête de ceux dont il parle, mais après S. Jacque, qui ne lui a jamais conteſté la premiere place? Ce changement de nom, ce déplacement ne ſemblent-ils pas inſinuer quelque eſpéce de mépris de la part de S. Paul? Auroit-il ainſi traité un Apôtre ſon ancien, & le Chef du Sénat Apoſtolique? Il y a dans les Exemplaires Grecs, quelque variété de leçons ſur cet endroit, que l'on examinera ci-après.

Le Texte de l'Epître aux Galates (*a*) inſinuë que S. Paul conſidéroit Céphas qui fut repris à Antioche, comme beaucoup au-deſſous de Barnabé, & même en quelque ſorte, au-deſſous des députez qui étoient venus de Jéruſalem; puiſqu'il dit qu'après l'arrivée de ces députez, Céphas ne voulut plus avoir de commerce avec les Gentils convertis; en ſorte que les autres Juifs qui juſques-là mangeoient librement avec eux, imitérent ſon déguiſement; & Barnabé lui-même s'y laiſſa entraîner par eux: *Ita ut & Barnabas duceretur ab eis in illam ſimulationem.* Remarquez *ab eis*, il y fut entraîné, non par Céphas, il n'avoit pas aſſez d'autorité pour cela, mais par les députez de Jéruſalem. Or peut-on ſoupçonner S. Barnabé, de s'être regardé comme ſupérieur à S. Pierre, ou S. Paul de l'avoir voulu mettre au-deſſus du Prince des Apôtres?

La maniere dont S. Paul reprit Céphas, fournit encore une preuve au P. Hardouïn, pour montrer que Céphas n'étoit pas S. Pierre. Il le reprit avec autorité; & ſans ſuivre le précepte que JESUS-CHRIST nous donne dans l'Evangile (*b*) ſur la correction fraternelle. Le Sauveur veut qu'on la faſſe d'abord en particulier, & en ſecret, avant que de la faire en public, & avec éclat. Mais S. Paul reprit Céphas hautement, & devant tout le monde, comme un maître qui corrige ſon inférieur. Or perſonne ne croira que S. Paul ſe ſoit jamais conſidéré comme ſupérieur à S. Pierre, & comme ayant ſur lui aucune autorité, ni aucun droit de

(*a*) *Galat* II. (*b*) *Matth.* XVIII. 15.

Digitized by Google

le reprendre, ſans obſerver les régles ſaintes preſcrites par JESUS-CHRIST même.

Le P. Hardoüin (a) conjecture que Céphas eſt l'un des deux Diſciples auſquels le Sauveur apparut, allant de Jéruſalem à Emmaüs; & que c'eſt lui auſſi qui troubloit les Galates, & qui vouloit leur perſuader la néceſſité de recevoir la circonciſion : Que c'eſt contre lui que l'Apôtre aſſure ſon autorité & ſon Apoſtolat, en diſant à la tête de ſon Epître aux Galates : *Paul Apôtre, non par les hommes, ni de la part de l'homme, mais de la part de* JESUS-CHRIST. En cela S. Paul n'avoit aucun avantage ſur ſaint Pierre; mais il en avoit beaucoup ſur Céphas, qui n'avoit point reçu de miſſion immédiate, & qui n'avoit point eu JESUS-CHRIST pour Maître.

S. Paul parlant de la diviſion qui arriva à Corinthe, à l'occaſion de Céphas & d'Apollon, qui y avoient prêché après lui, met toujours Céphas le dernier, & même après Apollon (b): *Ego quidem ſum Pauli; ego autem Apollo; ego verò Cephæ.* Or s'il parloit de l'Apôtre S. Pierre, en uſeroit-il de la ſorte ? Mais il ſe regardoit avec raiſon comme Apôtre du premier rang, & beaucoup au-deſſus de Céphas & d'Apollon, dont le premier étoit un ſimple Diſciple, & l'autre un ſimple Prédicateur.

Le même Apôtre parle encore ailleurs (c) de Céphas, comme d'un homme qui n'étoit pas du nombre des premiers Apôtres : *Ne nous eſt-il pas permis*, dit-il, *de mener avec nous une de nos ſœurs, comme font les autres Apôtres, & les freres du Seigneur*, & *Céphas* ? N'eſt-il pas viſible qu'il met Céphas dans un rang au-deſſous & des Apôtres, & des freres du Seigneur, leſquels eux-mêmes n'étoient pas Apôtres ?

Céphas, auquel JESUS-CHRIST apparut, comme il eſt dit dans la premiere aux Corinthiens (d) n'eſt pas apparemment non plus l'Apôtre S. Pierre, ſelon l'Auteur dont nous expoſons les preuves. S. Luc dit que le Seigneur *apparut à Simon* (e); mais non pas avant qu'il ſe manifeſtât aux onze Apôtres. S. Paul dit au contraire que JESUS-CHRIST apparut d'abord à Céphas, & après cela aux onze Diſciples : *Quia viſus eſt Cephæ, & poſt hæc undecim.* Il apparut à Céphas, en allant à Emmaüs, & le même ſoir, & il ſe fit voir aux onze Apôtres enfermez dans une chambre à Jéruſalem. Céphas eſt donc différent de S. Pierre.

Tout le monde ſait que Notre Seigneur, la premiere fois qu'il vit Simon frere d'André, lui dit (f) : *Vous êtes Simon fils de Jona; vous vous appellerez Céphas; ce qui ſignifie Pierre.* L'intention du Sauveur étoit donc que S. Pierre fût appellé *Céphas* par ceux qui parleroient, ou qui écriroient en Syriaque; *Petros* par les Grecs; & *Petrus* par les Romains. Or

(a) *Diſſert. in hunc loc. paragr.* 9. 10. *pag.* 927.
(b) 1. *Cor.* I. 12. & III, 22. & 6.
(c) 1. *Cor.* IX. 5.
(d) 1. *Cor.* XV. 5.
(e) *Luc.* XXIV. 34.
(f) *Joan.* I. 42.



Digitized by Google

les Auteurs du nouveau Teſtament ont écrit en Grec. Ils n'ont donc eu garde de l'appeller *Céphas*. Ils lui ont toujours donné le nom de Pierre. Céphas dont il s'agit ici, n'eſt donc pas S. Pierre.

Mais ce qui eſt plus fort que tout ce qu'on vient de dire, c'eſt que l'Egliſe Romaine & Catholique a abandonné les Peres & les Auteurs qui ont entendu ici S. Pierre ſous le nom de Céphas. En voici la preuve. Les Peres & les Commentateurs qui ont entendu cet endroit de S. Pierre, ne l'ont pû faire qu'en y liſant *Petrus*, au lieu de *Cephas*. Or cette prémiere leçon a été abandonnée par l'Egliſe. L'Egliſe a donc auſſi rejetté l'opinion, qui en eſt une ſuite naturelle & néceſſaire. On prouve que l'Egliſe a abandonné cette leçon, parce qu'elle a approuvé dans le Concile de Trente la Verſion Vulgate, qui porte *Cephas* en ces deux endroits, & non pas *Petrus*, comme portent les Exemplaires Grecs imprimez.

On dit enfin que les Hérétiques ont abuſé de ce paſſage expliqué de S. Pierre, pour affoiblir l'autorité du Souverain Pontife, & pour montrer que la déciſion du Chef de l'Egliſe n'eſt point irrétormable, & qu'un ſimple Evêque peut quelquefois s'oppoſer à ſon Supérieur, quand il n'y a perſonne au-deſſus qui le puiſſe faire.

Voilà les principales raiſons que le P. Hardoüin apporte, pour ſoutenir que S. Paul a repris à Antioche, non l'Apôtre S. Pierre, mais Céphas, un des Diſciples, qui ſoutenoit opiniâtrement la néceſſité de la circonciſion, & des œuvres de la Loi cérémonielle. Voyons maintenant les preuves du ſentiment contraire.

1°. On remarque qu'il s'en faut beaucoup que les Anciens qu'on allégue pour ce ſentiment, n'ayent porté les choſes au point où l'on veut les porter dans le ſyſtême que nous venons de propoſer. Ils ſe ſont contentez de dire, & encore la plûpart avec doute, que Céphas, qui fut repris par S. Paul, n'étoit pas le Prince des Apôtres. Mais nul ne s'eſt aviſé de dire que S. Pierre n'eſt nulle part appellé Céphas, ſinon dans le ſeul endroit de S. Jean, où il eſt dit (a): *Vous êtes Simon fils de Jona, vous ſerez appellé Céphas; c'eſt à-dire, Pierre*; & que par tout ailleurs, où le nom de Céphas ſe trouve, il s'agit d'un Diſciple de ce nom, tout different de S. Pierre.

2°. Le Livre des Hypotypoſes cité par Euſébe (b), dans lequel ſaint Clément d'Alexandrie diſoit que Céphas étoit un des ſeptante Diſciples, eſt aujourd'hui entiérement perdu. Il n'en eſt fait aucune mention dans les Livres que l'on ne conteſte point à S. Clément, ni dans les Ecrivains qui ont vêcu avant Euſébe; Euſébe même ne le nomme pas Clément d'Alexandrie, mais ſeulement Clement. Il eſt vrai que Photius

(a) *Joan.* 1. 42.

(b) *Euſeb. Hiſt. Eccl. l.* 1. *c.* 12.

Digitized by Google

parle dans sa Bibliothéque, & par conséquent que cet Ouvrage subsistoit au neuviéme siécle. Mais il ne dit pas un mot de ce sentiment particulier de S. Clément, sur la personne de Céphas; il remarque seulement que les Hypotyposes qu'il avoit luës (a), étoient un Ouvrage rempli de fautes, & d'erreurs grossiéres, de fables & de sentimens impies; ce sont les termes de Photius, & il en rapporte quelques exemples, qui ne font que trop voir qu'il avoit raison. M. l'Abbé Boileau, qui a écrit exprès pour réfuter ce systême que nous venons d'exposer (b), semble douter que ce Livre des Hypotyposes soit de S. Clément d'Aléxandrie; sentiment qui lui est particulier. Il est certain au moins que cet Ouvrage, tel que nous le décrit Photius, n'est nullement propre à établir un fait de la conséquence de celui-ci, & que c'est mal débuter que de le fonder sur une autorité aussi fragile, & aussi ruineuse que celle des Hypotyposes.

Je suis étonné que ni les défenseurs, ni les adversaires du sentiment qui distingue Céphas, de S. Pierre, n'ayent pas cité S. Chrysostome, qui est si formel contre ceux qui doutoient que Céphas ait été S. Pierre. Il auroit été aussi bon à citer que S. Jérôme, qui n'allégue ce sentiment que pour le combattre; & on auroit pû s'en servir utilement pour l'affirmative, si l'on eût voulu opposer autorité à autorité. Voici donc ce que dit sur cela S. Chrysostome (c): *Comment quelques-uns se tirent-ils de cet embarrat? Ils disent que ce Pierre*, car c'est ainsi qu'il lisoit, *n'est pas le Prince des Apôtres, celui à qui* JESUS-CHRIST *a confié ses brebis; mais un autre homme du commun, méprisé, sans nom. Ce qui suit confirme cette opinion; en sorte que Barnabas lui-même se laissa entraîner dans la même dissimulation: expression qui marque qu'il est plus surprenant que Barnabé se soit laissé surprendre, que non pas cet homme appellé Pierre. Or certainement Barnabé n'étoit pas au-dessus du Prince des Apôtres.*

S. Chrysostome répond à cette objection, en disant, que ce qui rendit la dissimulation de Barnabé plus surprenante dans cette occasion, n'est pas qu'il fût au-dessus de S. Pierre, mais qu'étant le compagnon de S. Paul, & ayant été comme lui, destiné à prêcher l'Evangile aux Gentils, n'ayant rien de commun, ni rien à ménager avec les Juifs, il se soit toutefois laissé aller à imiter S. Pierre & les autres qui vivoient continuellement avec les Juifs, & qui étoient particuliérement destinez à leur prêcher l'Evangile. Mais, continuë S. Chrysostome, ce qui démontre que tout ceci doit s'expliquer de S. Pierre, c'est que tout ce qui précéde, & ce qui suit, le regarde manifestement.

---

(a) *Photius Bibliot. Cod.* 109.

(b) Boileau *Disquis. Theolog. in hunc locum*, *Paris.* 1713. *n.* 10. *p.* 57. *& seq.*

(c) *Chrys. homil.* 61. *t.* 5. *p.* 719. 720. Οὐκ ἦν οὗτος Πέτρος φησὶν, ἐκεῖνος ὁ τῶν Ἀποστόλων πρῶτος, ὁ παρὰ τοῦ Κυρίου τὰ πρόβατα πιστευθεὶς, ἀλλ' ἕτερός τις εὐτελὴς, καὶ ἀπερρίμμενος, καὶ τῶν πολλῶν εἷς.

Tout le monde convient que S. Jérôme n'eſt point favorable au ſentiment qui nie que Céphas ſoit l'Apotre S. Pierre ; il s'en explique clairement (a) : *Sunt qui Cepham, cui hîc in faciem Paulus reſtitiſſe ſe ſcribit, non putent Apoſtolum Petrum, ſed alium de ſeptuaginta Diſcipulis iſto vocabulo nuncupatum.* Mais il répond qu'il ne connoît point d'autre *Céphas* que celui qui dans l'Evangile & dans les Epîtres de S. Paul, eſt appellé tantôt *Pierre*, & tantôt *Céphas*. *Quibus primùm reſpondendum alterius neſcio cujus Cephæ neſcire nos nomen, niſi ejus qui & in Evangelio, & in aliis Pauli Epiſtolis, & in hac quoque ipſa, modò Cephas, modò Petrus ſcribitur.* Il ajoûte que ſi pour répondre aux blaſphêmes de Porphyre, on étoit obligé de chercher un autre Céphas, de peur d'être obligé d'avoüer que S. Pierre a erré, il faudroit encore effacer une infinité d'autres paſſages de l'Ecriture, que cet ennemi de l'Egliſe n'attaque que parce qu'il ne les entend pas.

Il eſt inutile de rapporter ici le jugement de S. Auguſtin ; tout le monde convient qu'il étoit fort perſuadé que Céphas repris par S. Paul, étoit le même que S. Pierre ; & nous avons vû ci-devant quel a été ſon ſentiment ſur la queſtion de droit, & ſur les motifs que S. Paul a eus en le reprenant.

Quant au témoignage de Dorothée de Tyr, ceux même qui le citent en leur faveur, ſont trop habiles critiques pour en faire grand cas. C'eſt un Auteur extrémement décrié par ſes fables puériles, & que les Sçavans n'alléguent preſque jamais, que pour le réfuter, ou au plus pour prouver que certaines opinions fauſſes & fabuleuſes, étoient déja connues, & dans quelque eſpéce de réputation au quatriéme ſiécle. Ce Dorothée veut que Céphas, prétendu Diſciple du nombre des Septante, ait été Evêque de *Conia*, peut-être Icone, ou de quelque autre ville qu'apparemment il ne connoiſſoit pas lui-même. Car tout ſon Livre eſt un tiſſu de faits douteux & apocryphes.

S. Grégoire le Grand (b), qui avoit certainement autant d'interêt que perſonne, à ſoûtenir les prérogatives de S. Pierre, non ſeulement n'a pas fait difficulté de reconnoître qu'il étoit tombé dans la diſſimulation, *non ſolùm culpam, ſed quod eſt majus, hypocriſim* ; que S. Paul l'avoit repris, & qu'il l'avoit repris avec raiſon : il réfute même ceux qui prétendoient le juſtifier, en diſant que ce n'étoit pas le Prince des Apôtres, mais un autre de même nom qui avoit été trouvé répréhenſible. *Sunt nonnulli qui non Petrum Apoſtolorum Principem, ſed quemdam alium eo nomine, qui à Paulo ſit reprehenſus, accipiunt.* Mais, ajoûte-t-il, s'ils avoient bien lû les paroles de l'Apôtre, ils en parleroient autrement. *Qui ſi Pauli*

(a) *Hieronym. in Galat. 11. p. 244. nov. Edit.*

(b) *Greg. Mag. l. 18, Moral. in Job. n. 9. 10. 11.*

*ſtudioſiùs*

*studiosiùs verba legissent, ista non dicerent.* Il reléve l'humilité de saint Pierre, qui louë, & qui admire la sagesse des Epîtres de saint Paul, où l'Apôtre dit que lui-même a été répréhensible. Il les avoit lûës sans doute ces Lettres, continuë saint Gregoire, puisqu'il les cite, & qu'il les louë, & il y avoit vû ce qui y est dit de lui : mais ami de la verité, il l'a aimée lors même qu'elle l'a repris : *Amicus ergo veritatis, laudavit etiam quòd reprehensus est.* Il a voulu être le premier dans l'exercice de l'humilité, comme il l'étoit dans la dignité de l'Apostolat. *Quatenùs qui primus erat in Apostolatûs culmine, esset primus & in humilitate.*

Pour continuer la chaîne de la tradition des Auteurs qui ont crû que Céphas étoit different de saint Pierre, on cite Oecumenius (*a*), qui vivoit au siécle onziéme, & qui dit qu'Eusebe de Césarée avance que Céphas est un des septante Disciples ; *& ce sentiment*, dit-il, *est probable.* Ce témoignage n'ajoûte rien à celui de l'Auteur des Hypotyposes. Et Oecuménius fait assez voir le peu de cas qu'il en faisoit, puisqu'il se contente de dire, qu'il est probable.

Le commentaire qui a été long-tems cité sous le nom de saint Anselme est, selon les uns (*b*), l'ouvrage d'Hervée de Dol en Bretagne, qui vivoit, selon Bellarmin dans son Livre des Ecrivains Ecclésiastiques, en 1325. Le Pere Gerberon attribuë ce Commentaire à Hervée Moine de Bourgueil. On convient qu'il n'est point de saint Anselme, & qu'il est plus récent que lui. Cet auteur ne dit rien de nouveau. Il remarque, comme font presque tous les bons commentateurs, qu'il y a quelques Ecrivains qui croyent que ce Céphas, n'est pas le Prince des Apôtres. Mais il n'en donne aucune preuve nouvelle, & n'adopte pas même cette opinion.

Au petit nombre d'Ecrivains qui ont approuvé, ou seulement proposé l'opinion qui distingue Céphas de saint Pierre, nous opposons le consentement de tous les siécles, depuis le commencement de l'Eglise, jusqu'aujourd'hui, celui des Commentateurs qui ont écrit sur ce passage, celui de plusieurs Exemplaires Grecs très-anciens, qui lisoient même *Petrus*, au lieu de *Céphas*, en cet endroit, tant ils étoient persuadez qu'il s'agissoit de saint Pierre. C'est ainsi que Tertulien (*c*), saint Jerôme, saint Augustin, Hilaire Diacre, saint Grégoire le grand ont lû. C'est la leçon qu'on trouve dans les Exemplaires de l'ancienne Vulgate, & qui se voit encore dans les fameux Manuscrits nommez de Clermont, & de S. Germain des Prez, & dans celui de M. Bornier, cité dans la nouvelle Edition du nouveau Testament de M. Mille, donnée par M. Kuster.

---

(*a*) *Oecumen. in Galat.* 11. Εὐσέβιος ὁ Παμφίλου ἐν τῇ Ἐκκλησιαστικῇ Ἱστορίᾳ ἀποδείκνυσι μὴ εἶναι τὸν Κηφᾶν τοῦτον τὸν Πέτρον, ἀλλ' ὁμώνυμον αὐτῷ ἕνα τῶν ἑβδομήκοντα, καὶ πιθανὸς ὁ λόγος.

(*b*) *Harduin. & Boileau locis citatis.*

(*c*) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 3.*

Ces Manuſcrits, Tertullien, ſaint Jérôme, l'Ambroſiaſter, ou Hilaire Diacre, & Théodoret liſent même au ℣. 9. *Petrus, Jacobus, & Joannes*, au lieu que la Vulgate, & le Grec imprimé liſent : *Jacobus Céphas & Joannes*. Et au ℣. 11. ils ſont ſemblables au Grec imprimé, & portent *Petrus*, au lieu que la Vulgate, & pluſieurs excellens Manuſcrits Grecs (*a*) & notamment le Manuſcrit Aléxandrin, à qui l'on donne treize cens ans d'antiquité, & pluſieurs exemplaires Latins, liſent *Céphas*, & il faut avoüer que cette derniere leçon, eſt la vraie, & ancienne qui ſe voit dans pluſieurs excellens Manuſcrits Grecs, & notamment dans l Alexandrin donné par Cyrille Lucar au roi de la grande Bretagne, & dans pluſieurs Manuſcrits Latins. C'eſt ainſi qu'on liſoit du tems de ſaint Clément d Alexandrie, d'Euthalius, & d Euſébe de Céſarée, comme il paroît par le paſſage des Hipotypoſes que l'on a cité, & ſans cela, auroit-on jamais formé de doute ſur la perſonne de Céphas.

Prétendre que les premiers Auteurs de ces variétez, quels qu'ils ſoient, étoient des heretiques mal-intentionnez contre le S. Siége, & que ceux qui les ont ſuivis, ont été ou des corrupteurs malicieux, ou des écrivains imprudens, qui ſans y penſer, ont favoriſé les hérétiques, c'eſt former une accuſation atroce, ce me ſemble, ſans aucune raiſon, ni aucun fondement, contre un très-grand nombre de ſaints Peres, & de très-ſavans Interprétes. Toute l'antiquité a crû qu'il s'agiſſoit ici de S. Pierre, elle a crû que S. Pierre, & Céphas étoient la même perſonne. Pour lever l'équivoque, le Manuſcrit Aléxandrin a mis *Képhas*, même aux endroits où les Textes Grecs, & Latins liſent *Petrus*; & les autres ont mis *Petrus*, où les Textes anciens, Grecs & Latins, liſoient *Céphas*; tout cela dans le même eſprit, & uniquement pour prévenir l'erreur des lecteurs, & peut-être pour arrêter le progrès de l'opinion de ceux qui, comme l'Auteur des Hypotypoſes, vouloient introduire un Céphas différent de ſaint Pierre, inconnu à toute l'antiquité, & dont il n'eſt pas dit un mot dans l'écriture.

Venons à la difficulté tirée de la Chronologie. Elle eſt la plus importante, & ſi elle ſubſiſtoit, toutes les autres raiſons qu'on pourroit apporter contre ce ſentiment, perdroient toute leur force; car ſi S. Pierre n'a pû être à Antioche; lorſque l'Apôtre s'y trouva, & reprit Céphas, certainement Céphas eſt différent de S. Pierre.

On n'eſt pas d'accord ſur le tems de la tenuë du Concile de Jeruſalem. Les uns le mettent en l'an 49. & les autres en l'an 51 de JESUS-CHRIST. Mais tout le monde tire l'époque de ce Concile, de l'Epître aux Galates, où ſaint Paul dit qu'il alla à Jeruſalem *quatorze ans après* (*b*); ce que les

(*a*) *Steph. 1a, Cod. Alex. Barb. 2. Reſtit. 3. Colb. 7. Cor. 2. Copht. Velez.*

(*b*) *Galat.* II. 2.

Digitized by Google

uns expliquent en disant qu'il y alla quatorze ans après sa conversion, & ceux-là fixent le Concile en l'an 49. & les autres qu'il y alla quatorze ans après le premier voyage, qu'il y avoit fait trois ans après sa conversion (*a*), & ceux-là placent ce Concile en l'an 51. de JESUS-CHRIST.

De plus, il y a difficulté sur le Concile de Jerusalem, savoir s'il se tint après, ou avant la dispute entre S. Paul, & Céphas. Saint Augustin (*b*), & quelques autres (*c*) ont crû qu'il s'étoit tenu après cette dispute; d'autres le placent auparavant. Il est indubitable qu'on n'a aucune preuve décisive sur cela, & ainsi qu'on n'en peut tirer aucune certitude sur le fait dont il est ici question. Ce qui est très-important dans cette dispute. Car si la preuve fondamentale du parti qui soutient que Céphas n'est pas saint Pierre, est réduite à une simple conjecture, le parti opposé est bien sûr de la victoire, ayant pour lui le consentement des Peres, des interprétes, & même des Textes de l'Ecriture, qui lui sont tellement favorables, que leur évidence seule a entraîné toute la foule de ce côté-là.

Puis donc qu'il ne s'agit que d'un arrangement chronologique fondé sur l'Ecriture, quant à son fonds; mais arbitraire, quant à ses circonstances; voici comme nous supputons les années depuis la conversion de S. Paul: Cet Apôtre fut converti l'an 34. de JESUS-CHRIST, un an après la résurrection. Il vint à Jerusalem trois ans après, comme il le dit lui-même (*d*); c'est-à-dire, l'an 37. de JESUS-CHRIST. Il y revint encore en l'an 44. apporter les aumônes des Chrétiens d'Antioche (*e*). Etant retourné à Antioche, il y fut établi Apôtre des Gentils, & alla prêcher en Cypre, en Pamphylie, en Pisidie, en Lycaonie, en Galatie, & ailleurs; il fut à ces voyages jusqu'en l'an 51. qu'il revint de nouveau à Jerusalem, pour conférer avec les Apôtres sur l'Evangile qu'il avoit jusqu'alors prêché aux Gentils, sans les contraindre à recevoir la circoncision (*f*). Ce fut dans cette rencontre, & à l'occasion du bruit qu'avoient fait à Antioche certains Juifs convertis, & zélez pour la Loi, qui soutenoient qu'on ne pouvoit se sauver sans l'observer (*g*), que se tint le Concile de Jerusalem. Le concile ayant donc décidé cette célébre question, d'une maniére favorable à la doctrine, & à la prédication de S. Paul, cet Apôtre s'en retourna à Antioche avec les Députez des Apôtres, qui étoient chargez d'une Lettre, par laquelle les Apôtres mandoient aux Fidéles de cette Eglise, ce qu'ils avoient décidé à Jérusalem. Nous supposons que ce Concile se tint après la Pentecôte, ou si l'on veut vers le mois de Septembre, ou d'Octobre.

---

(*a*) *Galat.* 1. 18.
(*b*) *Aug. Ep.* 82. *nov. Edit. p.* 193. *d.*
(*c*) *Pelag. II Papa t.* 5. *Concil. p.* 661. *Ita Harduin. Vorst. Piscat. Grot.*
(*d*) *Galat.* 1. 18.
(*e*) *Act.* XI. 29. 30.
(*f*) *Act.* XV. 1. 2. 3. *& seq.*
(*g*) *Act.* XV. 1. 2. 3 *& seq.*



Digitized by Google

Quelque tems après Céphas, ou saint Pierre Prince des Apôtres vint lui-même à Antioche. Nous ne décidons pas si ce fut avant, ou après le retour des Députez qu'on y avoit envoyez ; mais il est plus croyable que ce ne fut qu'après leur retour, à cause de ces paroles de saint Luc dans les Actes (*a*) : *Ayant demeuré quelque tems à Antioche, les freres les renvoyerent en paix à ceux qui les avoient députez.* Saint Pierre donc ayant appris l'heureux succès du voyage de ces Députez, & le bon effet qu'avoit produit la décision du Concile, voulut lui-même aller à Antioche. Il y vint, vêcut quelque tems avec les Gentils convertis, & incirconcis, sans faire aucune difficulté de communiquer, ni de manger avec eux. Mais pendant cette intervale, quelques freres étant venus de la part de S. Jacque à Antioche (*b*), Céphas se sépara de la compagnie des Gentils, craignant les Juifs circoncis, qui suivoient toûjours la Loi de Moyse avec l'Evangile.

Et c'est apparemment cette conduite de saint Pierre qui a donné lieu à quelques-uns de croire que le Concile de Jérusalem ne se tint qu'ensuite de cela ; car disent-ils, si la chose eût été solemnellement décidée, saint Pierre auroit-il eu honte de suivre dans la pratique, ce que lui même avoit ordonné dans le Concile, avec S. Jacque, & S. Jean ? Et les freres de Jérusalem auroient ils pris du scandale d'une action si autentiquement permise, & décidée depuis quelques mois ?

Mais on répond sur le même ton : Si la chose eût été indécise, & douteuse, l'Apôtre S. Pierre auroit-il exposé les Fidéles du nombre des Juifs d'Antioche, au scandale, en mangeant indifféremment avec les Gentils convertis ? Et S. Paul auroit-il pris la liberté de le reprendre en face devant tout le monde, lui qui étoit si humble, & qui n'ignoroit pas la primauté de S. Pierre ?

Quoi qu'il en soit, car pour cet article nous avoüons qu'il est problématique, S. Paul voyant que l'exemple de S. Pierre n'alloit à rien moins qu'à détruire tout ce qu'il avoit enseigné jusqu'alors, puisque par sa conduite il faisoit entendre aux Fidéles circoncis, que les pratiques des cérémonies de la Loi étoient d'une obligation indispensable, il se crut obligé de le reprendre devant tout le monde, parce qu'il étoit répréhensible.

Quant au voyage de Jérusalem à Antioche, il ne faut pas s'imaginer que ce soit une affaire qui demande un si long-tems. Il n'y avoit pas plus de cent vingt-cinq lieuës de France, que l'on pouvoit faire en moins de quinze jours. Ainsi saint Pierre y a pû venir après le retour de ses Députez, avant Pâque de l'an de JESUS-CHRIST 52. vers lequel tems, ou même

(*a*) *Act.* xv. 33.

(*b*) *Galat.* ii. 12. *Prius enim quàm venirent quidam à Jacobo, cum Gentibus edebat (Petrus ;) cùm autem venissent, subtrahebat, & segregabat se, timens eos qui ex circumcisione erant.*

Digitized by Google

un peu plûtôt, ſaint Paul, & ſaint Barnabé partirent d'Antioche, pour aller prêcher aux Gentils (*a*). Voilà un arrangement de faits bien marquez dans les Actes, & dans l'Epître aux Galates, dans lequel on ne ſauroit montrer aucun défaut incompatible avec la verité de l'hiſtoire, & l'ordre des tems. Par conſéquent la preuve qu'on a voulu tirer de la prétenduë abſence de ſaint Pierre, tombe d'elle-même.

Les abſurditez, & les inconveniens prétendus, qui ſuivent du ſentiment qui veut que ſaint Pierre ait été repris par ſaint Paul, ne ſont d'aucune conſideration. Perſonne n'a jamais prétendu que ſaint Pierre fût impeccable. Les Souverains Pontifes, ſucceſſeurs du Prince des Apôtres, n'ont jamais aſpiré à l'impeccabilité. Or la faute de ſaint Pierre étoit, une faute de pure fragilité. Il fut toujours fortement perſuadé de ce qu'il avoit décidé avec les autres Apôtres au Concile de Jéruſalem. Il n'y avoit ſur le ſujet des cérémonies légales, ni erreur dans ſon eſprit, ni attachement opiniâtre à un ſentiment erroné, ni diverſité de jugemens entre ſaint Paul, & lui.

Il n'y eut donc jamais d'héréſie, ni rien qui doive paroître ſi injurieux à la perſonne de ſaint Pierre, ni à celle des Souverains Pontifes ſes ſucceſſeurs. Saint Pierre ne fit pas ſur le champ les réflexions neceſſaires ſur les conſequences de ſon action. Saint Paul fut plus clairvoyant, & la vûë du danger le rendit hardi. *Paulus ſanè reprehendit Petrum*, dit Tertulien (*b*), *non ob aliud tamen, quàm ob inconſtantiam victûs, quem pro perſonarum qualitate variabat, non ob aliquam Divinitatis perverſitatem.* Saint Pierre regardoit cette action du côté de la condeſcendence, & de la diſcrétion, *qui veulent* qu'on s'abſtienne même des choſes permiſes dans certaines occaſions, pour ne pas choquer les foibles; & ſaint Paul l'enviſageoit du côté des conſéquences que les Fidéles pouvoient tirer de la conduite de ſaint Pierre, pour s'autoriſer à dire que l'obſervation des cérémonies légales étoit néceſſaire au ſalut.

De l'aveu qu'on vient de faire que l'Apôtre S. Pierre n'étoit pas impeccable, on ne peut pas inférer que les Dogmes qu'il a prêchez, & que les Ecrits qu'il nous a laiſſez, ne ſoient pas d'une certitude infaillible, & que nous ne devions pas les conſidérer comme la doctrine, & la parole de Dieu même. JESUS-CHRIST qui a envoyé les Apôtres, qui les a remplis de ſon Eſprit, qui nous a ordonné de les écouter, & qui a confirmé leur Doctrine par une infinité de miracles, s'étoit engagé de leur mettre dans la bouche ce qu'ils devroient dire (*c*) lorſqu'ils parleroient en ſon nom; mais il ne leur avoit pas promis l'impeccabilité, ni l'exemp-

(*a*) *Act.* xv. 36.
(*b*) *Tertull. l.* 5. *contra Marcion. c.* 3.
(*c*) *Matth.* x. 19.



Digitized by Google

tion de toute ſorte de fautes, même des plus petites, dans leur conduite particuliere.

L'argument qu'on tire du nom de *Pierre*, donné à ſaint Pierre dans les verſets 7. & 8. de la ſeconde Epître aux Galates; & enſuite du nom de *Céphas*, qui eſt marqué aux verſets 9. 11. & 14. du même Chapitre, eſt tout des plus foibles. Un perſonne qui a deux noms, peut être appellé dix fois dans la même page de l'un, & dix fois de l'autre nom, ſans conſéquence. Or on ne peut nier que ſaint Pierre n'ait eu deux, ou trois noms; Simon, Céphas & Pierre. L'ordre que ſaint Paul tient, en nommant *Céphas* entre Jacque, & Jean, ne décide pas contre le reſpect, & la primauté de ſaint Pierre. Il n'en étoit pas queſtion en cet endroit. Les Auteurs ſacrez, non plus que les Ecrivains ordinaires, ne ſuivent pas toûjours en parlant, l'ordre que demande la dignité des perſonnes, ſur tout lorſqu'il n'y a point de regle fixée ſur cela. Les Apôtres nomment quelquefois notre Seigneur JESUS-CHRIST avant Dieu le Pere (*a*). Saint Paul nomme ſouvent *Priſca* avant *Aquilas* ſon époux (*b*). D'autres fois il la nomme après (*c*). Dans la Géneſe, Sem eſt toujours nommé le premier des fils de Noé, quoiqu'il ne ſoit apparemment que le ſecond; Moyſe eſt toûjours avant Aaron, quoique moins âgé que lui. Dans les anciennes ſouſcriptions des Conciles, il y a pluſieurs jeunes Evêques qui ſouſcrivent avant les plus anciens. Ces raiſons ſuffiſent pour répondre à tous les endroits, où l'on employe la même objection.

Saint Chryſoſtome dans le paſſage que nous avons rapporté de lui (*d*), a répondu à l'objection qu'on tire du Texte des Actes, où il eſt dit que *Barnabé lui-même ſe laiſſa aller à la diſſimulation, à l'exemple des autres*; comme s'il eût été plus que ſaint Pierre, ou Céphas, & que les autres Juifs qui l'imitérent, en ſe retirant de la compagnie des Gentils. La maniere de parler de S. Luc, ne regarde point le rang de ſaint Barnabé comparé à celui de S. Pierre; mais ſeulement l'engagement particulier où étoit Barnabé, en qualité de compagnon de S. Paul, de ſoutenir d'une maniere indiſpenſable, que les Gentils ne devoient point être aſſujettis au joug de la Loi, puiſque lui, & ſaint Paul étoient ordonnez par une deſtination particuliere Apôtres des Gentils.

Si S. Paul a repris S. Pierre avec vigueur, & avec quelque eſpéce d'autorité, on ne doit pas l'imputer ni à un eſprit d'orgueïl, ni à la préſomtion, mais à un ardent amour de la verité, & à la crainte bien fondée qu'il avoit que l'exemple du Prince des Apôtres, ne tirât à conſéquence,

---

(*a*) *Galat.* 1. 1. *Sed per Jeſum Chriſtum, & Deum Patrem.* 1. *Joan* 11. 24. *Si in vobis permanſerit quod audiſtis ab initio, & vos in Filio & Patre manebitis.*

(*b*) *Rom.* XVI. 3. *Salutate Priſcam & Aquilam. Ita* 2. *Timot.* IV. 19. *Vide & Act.* XVIII. 18. *&* 26.

(*c*) 1. Cor. XVI. 19. *Act.* XVIII. 2.

(*d*) *Chryſoſt. t.* 5. *p.* 719. 720.

Digitized by Google

& ne fit croire aux Fidéles d'Antioche, que la circonciſion, & les autres cérémonies légales, étoient neceſſaires au ſalut. C'eſt ce que S. Auguſtin (a), & S. Gregoire le Grand (b) ont fort bien expliqué, comme on l'a vû ci-devant.

Ce que l'on avance de l'apparition faite à Céphas, comme differente de celle qui fut faite à Simon, ou à ſaint Pierre, paroît contraire au Texte même des Evangeliſtes. S. Luc (c) raconte que les deux diſciples de retour d'Emmaüs à Jeruſalem, vinrent dire aux onze Apôtres, ce qui leur étoit arrivé en chemin. Les Apôtres, & ceux qui étoient aſſemblez avec eux, leur dirent qu'ils ſavoient certainement que le Seigneur étoit reſſuſcité, & qu'il avoit apparu à Simon. Comme les deux voyageurs racontoient encore ce qui s'étoit paſſé dans le chemin, JESUS ſe trouva au milieu d'eux. Voilà juſtement ce que S. Paul a voulu dire, lorſqu'il a aſſuré que JESUS-CHRIST *s'étoit manifeſté à Céphas, & après cela aux onze Apôtres* (d). Ce paſſage de S. Paul eſt un vrai commentaire de celui de S. Luc. On ne ſait pas diſtinctement à quelle heure JESUS-CHRIST apparut à S. Pierre, mais on ſait certainement qu'il lui étoit apparu, avant qu'il ſe fît voir dans l'aſſemblée des onze Apôtres. On doit faire ici attention que S. Paul cite ordinairement l'Evangile ſelon S. Luc.

L'approbation que le Concile de Trente a donnée à la verſion Vulgate, ne doit pas nous faire conclure que l'Egliſe ait voulu abandonner ni le Texte Grec, ni les auteurs anciens qui l'ont ſuivi, ni qu'elle ait prétendu canoniſer les fautes qui peuvent ſe rencontrer encore dans la Verſion Latine, comparée aux Textes originaux; ni reciproquement qu'elle entende qu'en toute occaſion on doive réformer la Vulgate ſur les Originaux qui ſont entre nos mains. Il faut uſer de beaucoup de prudence, & de diſcernement dans tout cela. Mais il eſt indubitable que l'intention de l'égliſe n'a jamais été d'affoiblir, ou de ruiner l'autorité des Textes primitifs: elle agiroit contre ſes propres interêts, & contre ſes intentions, & donneroit par-là atteinte aux Verſions qui en ſont tirées. Une Verſion, quelque autentique, & quelque canonique qu'elle ſoit, eſt toujours Verſion, & l'Original ſera toujours l'Original (e). On ne nous perſuadera jamais que l'Egliſe ait voulu abandonner les Peres de l'Egliſe qui ont lû *Petrus*, au lieu de *Céphas*, ni qu'elle ait prétendu déſapprouver ceux des Commentateurs anciens, & modernes, qui ont entendu *Céphas*, de *ſaint Pierre*; cela iroit à dire qu'elle a déſapprouvé, & qu'elle déſapprouve la meilleure, & la plus ſaine partie de ſes Docteurs, & de ſes défenſeurs, qui

(a) *Aug. Ep. olim 8. nunc 28. Ita Ep. 40. & 71. & 93.*
(b) *Greg. Mag. l. 28. Moral. c. 12. homil. 28. in Ezech.*
(c) *Luc. XXIV. 34.*
(d) *1. Cor. XV. 5.*
(e) *Vide Aug. l. 2. c. 15. de Doct. Chriſt.*

Digitized by Google

l'ont entendu ainſi dans tous les ſiécles de l'Egliſe

Si les ennemis de notre Religion, comme Porphyre, ſi les anciens hérétiques, ſi les nouveaux, ſi ceux qui cherchent à affoiblir l'autorité du S. Siége, ont abuſé du paſſage qui fait le ſujet de cette Diſſertation, on ne doit pas s'en étonner. Où eſt le paſſage de l'Ecriture, dont les impies, les libertins, les hérétiques n'ayent pas abuſé (*a*)? Tandis qu'ils ne le prendront que dans le ſens que nous avons propoſé, ils n'en pourront faire aucun abus (*b*). L'Egliſe Catholique & Romaine n'a jamais crû que les Chefs que Dieu lui a donnez, ſoient exemts dans leur conduite particuliere des fautes journaliéres auſquelles la foibleſſe humaine, & l'inadvertence, ſont ſujettes, dans les perſonnes les plus ſaintes, les plus éclairées, & les plus privilegiées.

A la tête de l'Epître aux Galates, nous avons propoſé notre conjecture ſur la perſonne de ceux contre qui S. Paul aſſûre ſon Apoſtolat, & reléve ſa dignité d'Apôtre envoyé immédiatement par JESUS-CHRIST (*c*). Nous ſuppoſons que S. Pierre, le vrai S. Pierre, & non le prétendu Céphas l'un des ſeptante Diſciples, avoit prêché en Galatie; & la Lettre qu'il écrivit à la diſperſion du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, &c. en eſt une aſſez bonne preuve. Saint Paul y prêcha, ou avant, ou après lui; mais des Juifs convertis, qui ſe diſoient Diſciples du Prince des Apôtres, y étant venus après S. Pierre, & S. Paul, commencerent à y décrier S. Paul, comme un homme ſans autorité, & ſans miſſion, qui détruiſoit la Loi, & enſeignoit une doctrine éloignée de celle des autres Apôtres. S. Paul montre contre eux qu'il eſt vrayment Apôtre, non de la part de l'homme, ni par la miſſion des hommes, mais par celle de JESUS-CHRIST.

Et à l'égard de Céphas, ou S. Pierre, dont ces Prédicateurs Juifs affectoient de relever le rang, & l'autorité, ſans toucher aux prérogatives inconteſtables de la primauté, & de la ſuperiorité de S. Pierre, l'Apôtre montre qu'il n'a rien reçû de lui, & que ſa doctrine, & ſa prédication ont été approuvées par Céphas lui-même dans une aſſemblée ſolemnelle à Jéruſalem. Si donc S Paul dans l'Epître aux Galates ne reléve pas beaucoup la dignité de S. Pierre, c'eſt qu'il n'en étoit pas queſtion. Mais on ne peut pas dire qu'il ait voulu la ravaler, ni qu'il ait témoigné ni mepris, ni indifférence pour ſa perſonne.

Pour conclure toute cette Diſſertation, on peut dire que Céphas qui fut repris par S. Paul à Antioche, n'eſt nullement différent de ſaint Pierre; que l'on n'a aucune preuve ſolide de l'éxiſtence d'un prétendu

(*a*) *Hieronym. in Galat.* II. *Si propter Porphyrii blaſphemiam alius nobis fingendus eſt Cephas, ut Petrus putetur erraſſe, infinita de Scripturis erunt radenda divinis, qua ille, quia non intelligit, criminatur.*

(*b*) *Matt* XVI. 18.

(*c*) *Galat.* I. 1.

Céphas

Digitized by Google

Céphas du nombre des ſeptante Diſciples, & different du Prince des Apôtres; que l'action, ou la diſſimulation de S. Pierre, ne fait rien contre ſa primauté; que la répréhenſion de S. Paul ne favoriſe en aucune ſorte les prétentions de Porphyre, & des autres ennemis de notre Religion; mais elle nous fournit dans S. Pierre un exemple admirable d'humilité, & dans S. Paul un modéle du zéle, & de la fermeté apoſtolique que l'on doit avoir, quand on voit la verité en danger. Que le tempérament que les anciens Peres Grecs avoient pris pour excuſer S. Pierre & S. Paul, eſt ſujet à de très-grands inconveniens, & que la maniere dont s'y eſt pris S. Auguſtin, eſt ſans comparaiſon plus propre pour les excuſer l'un & l'autre, & pour mettre notre Religion à couvert des reproches de ſes ennemis.



Digitized by Google

# DISSERTATION
## SUR L'ANTE-CHRIST.

### ARTICLE PREMIER.

#### *Divers ſentimens ſur l'Ante-Chriſt.*

QUiconque s'oppoſe à la verité, à la piété, à la juſtice, eſt un Ante-Chriſt, puiſqu'il s'oppoſe à JESUS-CHRIST, qui eſt la juſtice, & la vérité eſſentielle; & que le nom (*a*) d'*Ante-Chriſt*, ſelon ſon étymologie, ſignifie *un ennemi de* JESUS-CHRIST. En ce ſens il y a eu des Ante-Chriſt dans tous les ſiécles, avant, comme après la venuë du Sauveur, & il y en aura dans tous les tems, juſqu'à la fin du monde, & juſqu'à la venuë de celui qui réünira dans ſa perſonne tous les caractéres de malice & d'impiété des différens ennemis de JESUS-CHRIST (*b*). En ce ſens les perſécuteurs de l'Egliſe, les faux Prophétes, les Hérétiques, les mauvais Chrétiens ſont autant d'Ante-Chriſts. Dès le tems de ſaint Jean l'Evangeliſte, il y en avoit beaucoup de cette ſorte (*c*): *Et nunc Anti-Chriſti multi facti ſunt.* Les Peres de l'Egliſe ont remarqué des caractéres de cet homme de péché, de cet enfant de perdition, dans Simon le Magicien, dans Néron, dans Caïus Caligula, dans Apollone de Thyane, dans Barchochebas, dans Domitien, Dioclétien, Julien l'Apoſtat, & tant d'autres ennemis de JESUS-CHRIST, & de ſes Diſciples. Et ſous l'ancien Teſtament, les Nabuchodonoſors, les Cambyſes, les Antiochus Epiphanes, les Hérodes n'étoient-ils pas autant de précurſeurs, de figures, & de ſuppôts de l'Ante-Chriſt? Dieu ſembloit les avoir ſuſcitez dans ſa colére, comme pour nous faire juger quel devoit être celui qui doit les ſurpaſſer tous en cruauté, en impiété, & en malice.

Les Juifs, auſſi-bien que les Chrétiens, attendent un Ante-Chriſt, & les Mahométans un Anti-Mahomet. Mais les Juifs confondent ce qui eſt dit du Meſſie libérateur dans ſon premier avénement, avec ce qui eſt dit

(*a*) Ἀντι-χριστος.

(*b*) *Aug. in Pſalm.* IX. ℣. 6. n. 24. *Ille ſervus peccati totam nequitiam, & iniquitatem quam omnes pſeudo-Prophetæ inchoaverunt, impleturus eſt.*

(*c*) 1. *Joan.* II. 18.

du Messie vengeur dans sa venuë à la fin du monde. ils prétendent (*a*) qu'Elie, ou un autre Prophéte viendra avant le Messie, pour réünir les esprits des peres avec leurs enfans, & pour préparer les voies au Messie. (*b*) Après cela le Messie paroîtra lui-même en personne, rassemblera tous les Israëlites dans la terre promise, rétablira la ville, & le Temple de Jérusalem, & fera goûter à ses peuples le bonheur de la paix, & de l'abondance. Mais Gog, & Magog, deux nations puissantes, viendront troubler cette paix, ayant à leur tête l'Ante-Christ. Le Messie le combattra, & le détruira par une infinité de prodiges, qu'il fera paroître dans le Ciel, & sur la terre. Ces guerres ne se feront pas, sans qu'il en coûte bien du sang, & des peines aux fidéles; & ce sera apparemment alors que l'on verra *les douleurs du Messie*, dont les Rabbins nous parlent, & qui seront telles, qu'ils s'écrient (*c*): *Ah, qu'il vienne: mais que je ne le voye pas! Que ferons-nous, pour nous garantir des douleurs du Messie.*

Quelques-uns d'entre eux (*d*) enseignent que l'Ante-Christ, qu'ils appellent *Armillus*, naîtra de la conjonction abominable des nations avec la statuë d'une vierge, qui se voit à Rome. Cet Armillus sera d'une taille prodigieuse. Il se dira le Messie, & le Dieu qu'on doit adorer. Toute la race d'Edom; c'est ainsi qu'ils appellent les Romains, se joindra à lui, & se rangera sous ses Loix. Mais Néhémie, fils de Joseph, & de la race d'Ephraim, le premier des deux Messies que les Juifs attendent, lui fera la guerre, à la tête de trente mille Juifs. Armillus sera vaincu, & deux cens mille hommes périront dans le premier combat. Il retournera à la charge, & livrera une seconde bataille: mais après avoir vû tailler en piéces un nombre infini de ses troupes, il tuëra, sans le savoir, le Messie Néhémie, dont on vient de parler; & alors les Juifs prendront la fuite, & seront chassez, & persécutez en tous lieux.

L'Archange saint Michel sonnera de la trompette, & au premier son paroîtra le second Messie, de la race de David, accompagné du Prophéte Elie. Alors les Juifs dispersez reprendront cœur, & se rassembleront de toutes parts autour de lui. Armillus effrayé, marchera contre eux, livrera la bataille, & sera vaincu, & mis à mort. Alors commencera le regne heureux du Messie, tant vanté dans les Prophétes. Toute la terre deviendra pour les Hebreux un jardin d'Eden. On ne verra plus ni guerre, ni maladie. Voilà l'idée que les Juifs se sont faite de l'Ante-Christ. Il y a parmi eux sur ce sujet quelques varietez de sentimens: mais nous n'avons pas envie d'entrer sur cela dans un plus grand détail.

Entre le commencement de ces guerres, & leur fin; entre le siécle pré-

(*a*) *Vide Maimonid. de Rege Messiah. c.* 2.
(*b*) *Isai.* XL. 3.
(*c*) *Gemar Sanhedrin.* §. 35.
(*d*) *Hulsius de Theolog. Jud. lib.* 1. *parte* 1. *p.* 52.



Digitized by Google

ſent, & le ſiécle futur, comme parlent les Hébreux, il s'écoulera un tems conſiderable, que les uns fixent à quarante, les autres à ſoixante & dix, & les autres à quatre cens. D'autres y mettent un bien moindre eſpace. Mais il eſt conſtant, ſelon eux, que la reſurrection des morts, le regne parfait du Meſſie, & des bienheureux, n'arrivera qu'après la mort de l'Ante-Chriſt: En quoi ils ſont aſſez d'accord avec nous. Mais la plûpart de nos Ecrivains ne comptent que trois ans & demi (*a*) pour l'empire, les guerres, & les perſécutions de l'Ante-Chriſt.

Quant aux Mahométans, (*b*) ils attendent leur Anti-Mahomet, qu'ils appellent *Dejal*, c'eſt-à-dire, *impoſteur*. Ils le dépeignent comme un géant monſtrueux, n'ayant qu'un œil, & un ſourcil au milieu du front. Ils croyent que Mahamed Medhy, le douziéme de leurs Imans, que Dieu, diſent-ils, a enlevé du monde tout en vie, & qu'il conſerve dans un lieu de délices inconnu, & inacceſſible aux hommes, reparoîtra à la fin du monde pour combattre le *Déjal*. Il fera à l'égard de l'Anti-Mahomet, ce que nous croyons que doit faire Elie à l'égard de l'Ante-Chriſt. Ils croyent que JESUS-CHRIST ſera le Généraliſſime des armées de l'Iman, & qu'il reviendra au monde pour faire la guerre à l'Anti Mahomet. Après l'avoir vaincu, & avec lui Gog, & Magog, il ſe mariera, & gouvernera l'univers pendant trente, ou quarante ans; non pas toutefois en Maître abſolu, mais comme Intendant de l'Iman Mahamed Medhy. Après quoi il mourra, & ſera enterré auprès du tombeau de Mahomet, pour reſſuſciter à la fin des ſiécles avec tous les Juſtes. Enfin il fera le jugement univerſel; car c'eſt à JESUS-CHRIST que ce Jugement eſt réſervé. On voit au travers de ces fables, combien la créance de la venuë de l'Ante-Chriſt avant la fin des ſiécles, a jetté de fortes racines dans la plûpart des nations du monde.

Quelques Auteurs Juifs, entre autres le célébre Menaſſé ben Iſraël, (*c*) & quelques Ecrivains Proteſtans (*d*) ont prétendu que l'Ante-Chriſt, de la maniére dont les Chrétiens l'attendent, ne paroîtra jamais. Ils mettent ce dogme parmi les fables dont on repaît, diſent-ils, les ames crédules de la Communion Romaine. Grotius (*e*) avance que S. Paul lui-même croyoit que la fin du monde arriveroit peu après la ruine de Jéruſalem, & que Caligula étoit le précurſeur de l'Ante-Chriſt, & Simon le Magicien l'Ante-Chriſt. Enfin la plûpart des Auteurs Proteſtans (*f*) ont ſoutenu que le Pape, Chef viſible de l'Egliſe Catholique, étoit l'Ante-Chriſt; que

(*a*) Voyez *Daniel.* VII. 25. & XII. 11. *Apoc.* XI. 2. 3.

(*b*) Chardin, Voyage de Perſe, t. 3. p. 192. Voyez auſſi Keſſæus, & Iba Abaſſi.

(*c*) *Menaſſe-Ben-Iſraël de Reſurrect. l.* 3. *c.* 8. *p.* 280.

(*d*) *Centuriatores Magdeburg. Ita & Beza in* 2. *Theſſal.* II. *& Grot. in Apocal.* XIII. 18.

(*e*) *Grot. in* 2. *Theſſal. præfat. & in* 2. *Theſſ.* II.

(*f*) *Vide Maluend. l.* 2. *c.* 1. *de Anti-Chriſto.*

Digitized by Google

la Communion Romaine étoit Babylone; que l'autorité que les ſucceſſeurs de S. Pierre exercent ſur les Fidéles, étoit le regne, & la domination de l'Ante-Chriſt. Excès, & emportement que les plus ſages de leur Communion ont déſapprouvez, & qu'on ne peut regarder dans ceux qui les approuvent, que comme des effets d'une paſſion aveugle.

## ARTICLE II.

### *Qualitez de l'Ante-Chriſt.*

C'Eſt un uſage conſtant des Ecrivains ſacrez, dit S. Jerôme (*a*), qu'ils nous annoncent les évenemens futurs, ſous des types, & des figures, & qu'ils enveloppent les veritez, ſous des ſimilitudes, & des paraboles. Ainſi comme JESUS-CHRIST a les Davids, & les Salomons, qui le répreſentent, & qui nous promettent ſa venuë, ainſi l'Ante-Chriſt a ſes précurſeurs, & ſes figures dans la perſonne des Antiochus Epiphanes, dans celle des Nérons, & des Domitiens, & de leurs ſemblables. Pour donner donc le portrait de cet homme de péché qui n'a pas encore paru, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ici les caractéres de ceux qui nous ſont offerts dans l'Ecriture, comme des modéles, & des figures de ce que doit être un jour cet ennemi de Dieu. (*b*) *Hæc autem ſub Antiocho Epiphane in imagine præceſſerunt, ut Rex ſceleratiſſimus, qui perſecutus eſt populum Dei, præfiguraret Anti-Chriſtum... unde & multi noſtrorum putant ob ſævitiæ, & turpitudinis magnitudinem Domitium, Neronem Anti-Chriſtum fore.*

Les Peres, & les Interprétes, tant Juifs, que Chrétiens, ont expliqué des perſécutions de l'Ante-Chriſt contre les Saints, tout ce qu'Ezéchiel (*c*) nous a dit des guerres de Gog, & Magog contre la terre d'Iſraël; & S. Jean dans l'Apocalypſe (*d*) nous conduit à ce ſens, lorſqu'il dit qu'après un regne de mille ans, Satan ſortira de ſa priſon, & ſéduira pluſieurs peuples, les engagera à faire la guerre aux Saints, & à aſſiéger la ville bien-aimée. Qu'il aſſemblera les peuples de Gog, & Magog des quatre coins du monde, & en compoſera une armée auſſi nombreuſe que le ſable de la mer. Mais le Seigneur fera tomber ſur eux le feu du Ciel, qui les conſumera, & le Démon qui les a aſſemblez, & le faux Prophéte qui les a ſéduits, ſeront

(*a*) *Hieronym. in Dan.* XI. 24. *Hunc eſſe morem Scripturæ ſanctæ, ut futurorum veritatem præmittat in typis. Sicut igitur Salvator habet & Salomonem, & cæteros Sanctos in typum adventûs ſui; ſic. & Anti-Chriſtus peſſimum Regem Antiochum, qui Sanctos perſecutus eſt.*

(*b*) *Idem in Dan.* XI.

(*c*) *Ezech.* XXXVIII. XXXIX.

(*d*) *Apoc.* XX. 7.



Digitized by Google

précipitez dans l'étang de feu, & de souffre, où est la bête, & ils y seront tourmentez dans tous les siécles.

Que la prédiction de la guerre de Gog, & de Magog contre la terre d'Israël, prédite par Ezéchiel, ait eu, si l'on veut, son accomplissement littéral, & historique dans la persécution que Cambyses, ou Holofernes, ou Antiochus Epiphanes firent aux Hébreux, il est certain que celle qui nous est décrite dans l'Apocalypse, regarde principalement les maux que l'Ante-Christ fera à l'Eglise du Sauveur avant la fin des siécles.

Daniel (*a*) dans le portrait qu'il nous a laissé d Antiochus Epiphanes, a parfaitement représenté l'enfant de perdition marqué dans S. Paul (*b*). *Je vis*, dit-il (*c*), *une corne qui avoit des yeux, & une bouche qui proferoit de grandes choses. Elle faisoit la guerre aux Saints, & remportoit sur eux de grands avantages, jusqu'à la venuë de l'ancien des jours, qui rendit la justice aux Saints du Très-haut, & jusqu'au tems du regne des Justes.* Il fut dit au Prophéte que le Prince qui étoit répréſenté par cette corne, proferoit des blasphêmes contre le Très-haut, fouleroit aux pieds ses Saints, & croiroit changer les tems, & les loix. Mais que le souverain Juge détruiroit sa puissance, le feroit périr, & l'exterminеroit pour toûjours.

Dans une autre vision, (*d*) le même Antiochus Epiphanes lui fut répresenté sous l idée d'une petite corne, qui s'élevoit extraordinairement, & qui portoit son insolence jusqu'à attaquer le Ciel, dont il abattoit les étoiles, & les fouloit aux pieds. *Il fit la guerre au roi de la force*, (à Dieu même,) *& abolit son sacrifice perpétuel, & renversa le lieu qui lui étoit consacré. Dieu permit tout cela pour punir les pechez de son peuple. La verité fut bannie de la terre; l'ennemi réüssit en tout, & fit tout ce qu'il voulut durant l'espace de deux mille trois cens jours.* On sait de quelle maniere l'événement verifia ces prophéties sous le regne d AntiochusEpiphanes, mais on ne doute pas que dans un sens plus relevé, on ne doive encore en voir un plus parfait accomplissement sous les persécutions de l'Ante-Christ. Daniel lui-même (*e*) nous le marque assez, lorsqu'il dit qu'à tous les malheurs causez au peuple de Dieu par cette corne, succédera la résurrection des morts, & le bonheur éternel des Fidéles: *Multi de his qui dormiunt in terræ pulvere evigilabunt, alii in vitam æternam, alii in opprobrium ut videant semper.* Expressions que l'on ne peut sans violence expliquer à la lettre, d'un simple retour à une meilleure fortune.

Zacharie (*f*) représente l'adversaire du Messie sous l'idée *d'un pasteur insensé, qui ne visite point son troupeau abandonné; qui ne cherche point*

(*a*) *Dan.* VII. 16. 20. *& seq.*
(*b*) 2. *Thessal.* II.
(*c*) *Dan loco citato.*
(*d*) *Dan.* VIII. 9. 10... 24. 25.
(*e*) *Dan.* VII. 1. 2. 3.
(*f*) *Zachar.* XI. 16. 17.

Digitized by Google

*celui qui eſt diſperſé, qui ne guerit point celui qui eſt bleſſé, & qui ne nourrit point celui qui a beſoin de nourriture pour s'entretenir. Il mangera les chairs des brebis graſſes, il briſera la corne de leurs pieds; ô paſteur, ô phantôme, qui abandonne ſon troupeau! L'épée tombera ſur ſon bras, & ſur ſon œil droit. Son bras ſe deſſéchera, & ſon œil droit ſera couvert de ténebres.* Tel ſera le caractere de l'Ante-Chriſt, & telle ſera ſa domination. Regne cruel, regne injuſte, non-ſeulement contre les étrangers, mais même contre ſes propres ſujets.

Les deſcriptions que les Auteurs du nouveau Teſtament nous ont laiſſées de l'Ante-Chriſt, ſont tout autrement claires, que celles que nous venons de voir. La Sauveur dans l'Evangile (*a*) nous avertit qu'avant le dernier jour, il viendra pluſieurs impoſteurs qui ſe diront le Meſſie, & qui ſéduiront bien du monde. On n'entendra parler que de guerres, de peſtes, de famines, de révoltes, & de tremblemens de terre. Mais tout cela n'eſt que le commencement des douleurs. Alors les juſtes ſeront livrez aux méchans, qui les outrageront, & les feront munir; pluſieurs des gens de bien tomberont dans le ſcandale. On verra l'abomination de la déſolation dans le lieu ſaint. Les maux ſeront ſi extrêmes, que s'ils n'avoient été abrégez, nul n'auroit été ſauvé; mais en faveur des Elûs, ces jours ſeront abrégez. On verra alors des faux Chriſts, & de faux Prophétes, qui feront des ſignes, & des prodiges, capables d'induire à erreur, s'il étoit poſſible, même les Elûs. Après tout cela le Fils de l'homme paroîtra dans ſa Majeſté. Tel ſera le tems du regne de l'Ante-Chriſt.

Saint Paul (*b*) écrivant aux Theſſaloniciens, dit que *cet homme de péché, cet enfant de perdition, cet ennemi de Dieu s'élevera au-deſſus de tout ce qui eſt appellé Dieu, & de ce qui eſt adoré, juſqu'à s'aſſeoir dans le Temple de Dieu, voulant lui même recevoir les reſpects qui ne ſont dûs qu'à la Divinité, & paſſer pour un Dieu.* Il ajoûte: *Vous ſavez bien ce qui empêche qu'il ne paroiſſe; car le myſtére d'iniquité ſe forme dès à preſent... Alors ſe découvrira l'impie, que le Seigneur* JESUS *détruira par le ſouffle de ſa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de ſa preſence. Cet impie qui doit venir accompagné de la puiſſance de Satan, avec toutes ſortes de miracles, de ſignes, & de prodiges trompeurs, & avec toutes les illuſions qui peuvent porter les hommes à l'iniquité, parce qu'ils n'ont pas reçu, & aimé la verité.*

C'eſt à ces marques que l'on reconnoîtra l'Ante-Chriſt, & c'eſt ſans doute les caractéres de reſſemblance que l'on a remarqué entre ce portrait, & la vie de l'empereur Néron, qui ont fait croire à tant d'Anciens (*c*)

---

(*a*) *Matth.* XXIV. 4. 5... 11. 12.
(*b*) 2. *Theſſal.* II. 3. 4. 5. *&c.*
(*c*) *Victorin. in Apocalyps. Ambroſiaſt. in* 2. *Theſſal.* II. *Chryſoſtom. homil.* 4. *in* 2. *Theſſal. Hieronym. ad Algaſ. qu.* 11. *Aug. de Civit. l.* XX. *c.* 19.

Digitized by Google

que ce Prince étoit l'Ante-Chriſt, ou du moins ſon précurſeur. Ils lui appliquoient ce que dit S. Paul, (*a*) que *le myſtere d'iniquité s'opére déja*; & ils croyoient que l'Ante-Chriſt paroîtroit bien-tôt après lui : (*b*) *Jam enim myſterium operatur iniquitatis, hunc habet ſenſum*, dit S. Jerôme, *multis malis atque peccatis quibus Nero mundum premit, Anti-Chriſti parturitur adventus, & quod ille operaturus eſt poſtea, in iſto ex parte completur.* Il y en eut meme pluſieurs qui crurent qu'un jour ce Prince reſſuſciteroit, & ſeroit l'Ante-Chriſt ſi ſouvent marqué dans les Ecritures (*c*).

Saint Auguſtin (*d*) aſſure que pluſieurs ne vouloient pas croire qu'il fût mort, mais ſoutenoient qu'il étoit encore vivant, & caché dans quelque lieu inconnu, & inacceſſible, conſervant toute ſa vigueur, & toute ſa cruauté, pour reparoître de nouveau quelque jour, & remonter ſur le trône de l'empire. Victorin de Petau fameux Commentateur de l'Apocalypſe, (*e*) qui vivoit au troiſiéme ſiécle, explique de Néron ce qui eſt dit dans ce Livre : *J'ai vû une des têtes de la bête comme bleſſée à mort : mais ſa bleſſure a été guerie.* Il croit auſſi que c'eſt Néron dont parle S. Paul aux Theſſaloniciens (*f*) : *Que celui qui tient* l'empire, *le tienne, juſqu'à ce qu'il ſoit mis à mort ; & alors paroîtra ce méchant, dont la venuë ſera accompagnée de toute la puiſſance de Satan.*

Sévére Sulpice fait dire à S. Martin (*g*), qu'avant la fin du monde, Néron, & l'Ante-Chriſt doivent paroître ; le premier dans l'Occident, où il rétablira le culte des Idoles ; l'autre dans l'Orient, où il relevera le Temple, & la ville de Jéruſalem, pour y fixer le ſiége de ſon empire. Qu'à la fin l'Ante-Chriſt ſe fera reconnoître pour le Meſſie, déclarera la guerre à Néron, & le fera perir. Le même Auteur dans un autre endroit (*h*) parle avec quelque doute, en diſant que Néron après avoir été le premier perſécuteur de l'Egliſe, ſera peut-être encore le dernier, puiſque pluſieurs croyent que c'eſt lui qui eſt l'Ante-Chriſt qui doit venir. *Dignus extitit qui perſecutionem in Chriſtianos primus inciperet ; neſcio an & poſtremus explebit, ſiquidem opinione multorum receptum ſit, ipſum eſſe Anti-Chriſtum venturum.*

Les Payens mêmes, au raport de Suétone, & de Tacite, firent courir le bruit que Néron n'étoit pas mort. On produiſit ſouvent des Edits ſous ſon nom, comme s'il eût été vivant, & qu'il dût bien-tôt reparoître au grand malheur de ſes ennemis. *Modò edicta proferrent quaſi viventis,*

---

(*a*) 2. *Theſſalon.* I. 1.

(*b*) *Vide Malvend. de Anti-Chriſto, l.* 2. *c.* 3. *p.* 65.

(*c*) *Hieronym. in Dan.* XI. *Multi noſtrorum putant ob ſevitiæ & turpitudinis magnitudinem, Domitium, Neronem Anti-Chriſtum fore.*

(*d*) *Aug. de Civit. l.* 20 *c.* 19.

(*e*) *Victorin. Petav. in Apoc.* XIII. 13.

(*f*) 2. *Theſſal.* II. 6. 7.

(*g*) *Sever. Sulpit. Dialog.* 2. *de vita S. Martini.*

(*h*) *Sever. Sulpit. l.* 2. *hiſtor.*

&

Digitized by Google

*& brevi magno inimicorum malo reverſuri*, dit Suétone (*a*). Il s'éleva quelques années après un fameux Néron (*b*), qui trompa bien du monde, & qui fut ſuivi par pluſieurs ſéditieux. Mais Calphurnius Aſprenas, à qui Galba avoit donné le gouvernement de la Galatie & de la Pamphylie, où cet Impoſteur avoit principalement paru, le fit mourir, & envoya ſa tête à Rome, & dans les Provinces pour déſabuſer les peuples.

Mais retournons à ce que l'Ecriture nous apprend des caractéres de l'Ante-Chriſt. S. Jean dans ſa premiere Epître (*c*), nous dit *que celui qui renonce le Pere & le Fils, eſt un Ante-Chriſt.* Et ailleurs (*d*) : *Que tout eſprit qui diviſe* JESUS, (c'eſt-à-dire, qui dit que JESUS n'eſt pas le Meſſie, ou n'eſt pas Dieu, & homme,) *eſt l'Ante-Chriſt, duquel vous avez oüi dire qu'il va venir, & dès-à préſent il eſt dans le monde.* Le même ſaint Evangéliſte dans ſon Apocalypſe (*e*), déſigne cet homme de péché ſous le nom de *bête* qui monte de l'abîme, *& qui met à mort les deux témoins*, (Enoch & Elie,) *qui fait la guerre aux Saints, les fait mourir, & laiſſe leurs corps expoſez dans les places publiques de la grande Cité, qui dans le langage myſtique s'appelle Sodome & Egypte, & où le Seigneur a été crucifié.* Il le décrit enſuite (*f*) comme *une bête qui ſort de l'abime, ayant dix cornes & dix diadêmes ſur ſes cornes, & des noms pleins de blaſphêmes ſur ſes têtes. Le Dragon*, ou le Diable *lui a donné ſa force & ſon pouvoir. On adora le Dragon & la bête ; & on lui donna une bouche pour proférer des blaſphêmes, & le pouvoir de faire la guerre aux Saints pendant quarante-deux mois. La bête prévalut, & fut adorée par toute la terre.*

Il y auroit ſans doute de la témérité à ſoûtenir que tous les paſſages que nous venons de rapporter, doivent s'entendre préciſément à la lettre de l'Ante-Chriſt : nous reconnoiſſons que pluſieurs de ces expreſſions ſont figurées ; & comme l'Ante-Chriſt n'eſt point encore venu, nous ne pouvons juger quelle étenduë on doit donner aux prophéties qui le regardent. On n'en ſera exactement aſſuré qu'après l'exécution ; comme on n'a bien connu le ſens des prophéties qui regardent notre Sauveur, qu'après ſa venuë, ſa mort & ſa réſurrection. Mais on peut aſſûrer hardiment ſur le portrait général que l'Ecriture nous en fait, que ce ſera un monſtre en toutes ſortes de crimes, de cruauté & d'impiété ; en ſorte que les Caligulas, les Nérons, les Domitiens, les plus grands ſcélérats, dont l'Hiſtoire ait conſervé les noms, étoient des ſaints comparez à lui. Et ce qu'il y aura de plus extraordinaire, c'eſt qu'il ſaura ſi bien ſe contrefaire, que pluſieurs le prendront pour le

(*a*) *Sueton. in Nerone*, c. 57.
(*b*) *Tacit. l.* 17. & 18. *Annal. Vide & Suston. in Nerone.*
(*c*) 1. *Joan.* II. 18. 19.
(*d*) 1. *Joan.* IV. 3. & 2. *Joan.* ℣. 7.
(*e*) *Apoc.* XI. 7.
(*f*) *Apoc.* XIII.



Digitized by Google

Messie, & le regarderont comme divinité ; ce qui fait dire aux Peres (a) qu'il sera le plus grand hypocrite, & le plus grand trompeur qui ait jamais été. On lui applique ces paroles de Job (b) : *Il fait regner l'hypocrite, à cause des péchez du peuple.*

Il faudra qu'il soit grand Magicien pour faire tous les prodiges dont nous parle l'Ecriture ; car il ne les fera que par la vertu & l'opération de Satan, comme le dit l'Ecriture (c). Les Peres & les Interprétes lui appliquent aussi ce qui est dit dans Daniel (d) des grandes richesses d'Antiochus Epiphanes, & soutiennent qu'il les surpassera de beaucoup, parce qu'il portera ses conquêtes bien plus loin, qu'il sera plus heureux en guerre, & qu'il n'épargnera ni Temples, ni lieux sacrez. On dit même qu'il découvrira par le moyen du Démon une infinité de trésors cachez : enfin on avance qu'il se plongera dans toutes sortes de dissolutions & d'impudicitez. Tout cela fondé sur certains Textes de Daniel, qui s'entendent littéralement d'Antiochus Epiphanes, dont on a coûtume de faire l'application à l'Ante-Christ. Mais sur tout cela, je ne voudrois rien assurer trop légérement ; on risque toujours beaucoup, quand on se mêle de deviner, & de parler des événemens futurs, sans en avoir une révélation particuliére.

## ARTICLE III.

### *Nom, ou Caractére de l'Ante-Christ.*

SAint Jean dans l'Apocalypse (e) nous dit que *la Béte obligera tout le monde, les grands & les petits, les riches & les pauvres, les personnes libres & les esclaves, de porter le caractere de son nom sur la main droite, ou sur le front ; en sorte que personne ne pourra ni vendre, ni acheter, à moins qu'il ne porte ce caractere, ou le nom de la Bête, ou le chiffre de son nom. C'est ici où il est besoin de sagesse. Que celui qui a de l'intelligence, supputе le nombre de la Bête ; car c'est un nombre d'homme, & ordinaire : son nombre est de six cens soixante & six.* C'est ici où les Ecrivains donnent carriere à leur imagination. Le sentiment le plus ordinaire, est que ce nombre de six cens soixante & six, est celui des lettres qui doivent composer le nom propre de l'Ante-Christ, en prenant ces lettres selon leur valeur numérale ; car en Hébreu, en Grec & en

(a) *Vide Hyppolyt. Mart. lib. de Anti-Christo. Cyrill. Jerosol. Cathech. 15. Greg. Mag. l. 31. in Job. c. 17. Damascen. l. 4. de fide orthod. c. 27.*
(b) *Job* XXXIV. 30.
(c) 2. *Thessal.* II. *Vide Iren. l. 5. c. 28. Vide & Interpretes ad Apocal.* XI. *& Malvend. l. 6. de Anti-Christo, c. 4.*
(d) *Dan.* XI. 2.
(e) *Apoc.* XIII. 17. 18.

Digitized by Google

Latin, les lettres de l'Alphabet ont une certaine valeur. Par exemple, en Latin I. vaut un, V. vaut cinq, X. vaut dix, C. vaut cent, Ↄ. cinq cens, & CIↃ. vaut mille.

La premiere difficulté eſt de ſavoir dans quelle Langue on doit chercher le nom de l'Ante-Chriſt; ſi c'eſt en Hébreu, ou en Syriaque, ou en Latin, ou en Grec, ou en quelque autre Langue; car on ne ſait pas trop bien quelle ſera la Langue de l'Ante-Chriſt; enſuite ſi ce ſera le nom de ſa perſonne, ou de ſa dignité, ou le nom qu'il portera, ou celui que lui donneront ſes ſujets, ou celui que lui impoſeront ſes amis; ou enfin le nom que ſes crimes & ſes cruautez mériteront. Ou ſi cet endroit doit s'entendre à la lettre de la perſonne de l'Ante-Chriſt; ou s'il doit ſe vérifier dans la perſonne de ceux qui ſont les figures, & les avant-coureurs de cet ennemi de Dieu. Il y en a qui doutent ſi ce n'eſt pas plûtôt le chiffre de 666. qui ſera imprimé ſur le front des ſectateurs de l'homme de péché, que le nom de l'Ante-Chriſt lui-même; enfin il y en a d'autres qui veulent que ſon caractére ſoit une certaine marque, un monograme, ou un chiffre, ou enfin quelques lettres, ou quelques ſentences, comme anciennement les maîtres en imprimoient quelquefois ſur le front des eſclaves fugitifs.

Au milieu de tant de diverſitez d'opinions, il n'eſt pas aiſé de prendre ſon parti. Toutefois en ſuivant les plus anciens, & le plus grand nombre des Ecrivains, on peut dire que le nombre de 666. ſe rencontrera ou dans le nom de l'Ante-Chriſt, ou dans le nom de quelques inſignes perſécuteurs de l'Egliſe, comme Dioclétien, ou Julien l'Apoſtat. Diverſes perſonnes ont fait des eſſais dans les Langues Hébraïques, Grecques & Latines, pour trouver le nombre de 666. dans certains noms qu'on a inventés. Par exemple, en Hébreu (*a*): *Elion*, *Adonai*, *Jéhova*, *Hakkadoſch*; c'eſt-à-dire, *le Très-haut*, *le Seigneur*, *Dieu*, *le Saint*. Ou, *Abinu* (*b*), *Hakkadoſch*, *Appipi*; notre S. Pere le Pape (*c*); ou *Romiit*, la Romaine. Quelques-uns l'ont cherché dans le nom de l'héréſiarque Luther écrit en Hébreu (*d*), & il ne ſeroit pas mal-aiſé d'en inventer d'autres.

Mais ce ſeroit abuſer de ſon loiſir, que de vouloir deviner une choſe

---

(*a*) ע ל י ו ן א ד נ י י ה ו ה ח ק ד ש Elion, Adonaï, Jéhova, Kadoſch.
300. 4. 100. 5. 5. 6. 5. 10. 10. 50. 4. 1. 50. 6. 10. 30. 70. *Altiſſimus, Dominus, Deus Sanctus.*
Total 666.

(*b*) א ב י נ ו ח ק ד ו ש א פ פ י Abinu Hakkedoſcha Apipi.
10. 80. 10. 80. 1. 1. 300. 6. 4. 100. 5. 6. 50. 10. 2. 1. *Pater noſter ſanctus Papa.*
Total 666.

(*c*) ר ו מ י י ת Romiit.
400. 10. 10. 40. 6. 200. *Romana.*
Total 666.

(*d*) ל ו ל ח ר Lulter.
200. 400. 30. 6. 30. *Luther.*
Total 666.



Digitized by Google

néceſſairement incertaine, & qu'on ne ſaura jamais ſans une révélation particuliére, juſqu'à ce que l'événement nous ait rendu plus ſavans ſur tout cela. Ajoûtez que les Savans en Hébreu (*a*) croyent que du tems de S. Jean l'Evangeliſte, l'uſage de donner une certaine valeur numérique aux lettres de l'alphabet Hébreu, n'étoit point encore introduit; qu'il ne l'eſt que depuis qu'il a plû aux Cabaliſtes de chercher des myſtéres ſous les nombres des lettres combinées les unes avec les autres. Invention dont on ne voit aucune trace dans le Texte ancien de la Bible; tous les nombres y étant toûjours écrits au long, & jamais par des lettres numériques.

Pour les Grecs, ils nous ont produit des noms prétendus de l'Ante-Chriſt en plus grand nombre, mais avec tout auſſi peu de certitude. Saint Irenée en a propoſé trois, ſavoir (*b*): *Evanthas*, Fleuri; *Lateinos*, Latin, & *Teitan*, un Titan, un Géant. Tous ces noms, en comptant la valeur numérique de leurs lettres, font la ſomme de 666. Primaſius & le faux Hippolyte propoſent, *Arnoumé* (*c*); Je renonce. Un autre nous donne (*d*) *Lampetis*, Brillant; ou (*e*) *O Niketés*, le Vainqueur; ou *Kakos odêgos* (*f*), le mauvais Guide; ou *Alethés blaberos*, vraiment nuiſible; ou *Palæ-baſcanos*, envieux depuis long-tems; ou *Amnos adikos*, Agneau injuſte. Tichonius, & après lui Primaſius, propoſent *Antemnos*, qui ne ſignifie proprement rien. D'autres, comme Cliſtovée, Génébrard, Hentenius, ont trouvé le nombre de 666. dans le nom de *Mahometis*, écrit en Grec. D'autres dans celui de Genſéric, *Genſericos*, Roi des Vandales en Afrique. Grotius l'a remarqué dans *Oulpios* (*g*), qui eſt le nom de Trajan.

---

(*a*) *Mercer, & Bertram theſaur. radic. Malvenda l. 8. c. 17. p. 433. de Anti-Chriſto.*

(*b*) *Iren. lib. 5. c. 3.* Ε Υ Α Ν Θ Α Σ. Evanthas.
5. 400. 1. 50. 9. 1. 200. *Floridus.*
Total 666.

Α Α Τ Ε Ι Ν Ο Σ. *Latinus.*
30. 1. 300. 5. 10. 50. 70. 200. Latin.
Total 666.

Τ Ε Ι Τ Α Ν. *Titan.*
300. 5. 10. 300. 1. 50. Géant.
Total 666.

(*c*) Α Ρ Ν Ο Υ Μ Ε. *Arnoumé.*
1. 100. 50. 70. 400. 40. 5. Je renonce.
Total 666.

(*d*) Λ Α Μ Π Ε Τ Ι Σ. *Lampetis.*
30. 1. 40. 80. 5. 300. 10. 200. Brillant.
Total 666.

(*e*) Ο Ν Ι Κ Η Τ Η Σ. *O Niketes.*
70. 50. 10. 20. 8. 300. 8. 100. Le Vainqueur.
Total 666.

(*f*) Κ Α Κ Ο Σ Ο Δ Η Γ Ο Σ. *Kakos Odegos.*
20. 1. 20. 70. 200. 70. 4. 8. 3. 70. 200. Mauvais Guide.
Total 666.

(*g*) Ο Υ Λ Π Ι Ο C. *Ulpius.*
70. 400. 30. 80. 10. 70. 6.
Total 666.

Digitized by Google

Vaines occupations, & frivoles remarques qu'on nous saura peut-être mauvais gré d'avoir seulement ramassées ici.

Les Latins ont aussi forgé des noms de la valeur de 666. Haimo, Anselme de Laon, Rupert, & quelques autres lisent : *Dic, lux*. Comme si l'Ante-Christ devoit dire ; Je suis la lumiére. M. Bossuet Evêque de Meaux, expliquant historiquement l'Apocalypse, applique à Dioclétien, ce que nous entendons de l'Ante-Christ, il lit, *Diocles Augustus* (*a*). Il est certain que Dioclétien, avant qu'il fût élevé à l'Empire, s'appelloit *Diocles*. M. de la Chetardie écrivant de même sur l'Apocalypse, lit (*b*) : *C. F. Julius Cæsar Atheus*, ou *Anti-Christus*. On peut aussi lire plus simplement (*c*): C. F. JULIANUS CAES. AUG. qui est la maniere dont on écrivoit le nom de cet Empereur dans les monnoyes, & dans les inscriptions. Tous ces noms pris selon la valeur des chiffres Latins, font 666. Mais a-t-on quelque assurance que S. Jean qui écrivoit en Grec, ait voulu nous parler de la valeur des lettres d'un nom Latin, sans nous en avertir ?

Ceux qui croyent que le caractére de la Bête ou de l'Ante-Christ, ne sera point son propre nom (*d*), mais quelque symbole, quelque signe qui marquera, & qui distinguera ceux qui le suivront, & qui lui appartiendront, ne sont point encore d'accord entre eux. Les uns veulent que ce soit quelque parole ; par exemple : Je renonce le Créateur, je renonce le Baptême ; ou quelque signe contraire au signe de la croix, qui est le signe du Chrétien, usité depuis le commencement de l'Eglise jusqu'aujourd'hui. D'autres croyent que l'Ante-Christ inventera des armoiries, ou quelque marque honorable qu'il mettra dans son cachet, dans ses enseignes, sur les armes de ses soldats, ou qu'il imprimera sur le front de ses sectateurs, pour les distinguer des autres ; à peu près comme les Empereurs Chrétiens mirent dans leur *Labarum*, le monograme de *Christ*, en entrelassant le X & le P. qui sont les deux premieres lettres du nom Grec *Christos*.

Mais certainement tout cela est fort douteux ; car les Auteurs dont nous venons de rapporter les conjectures, ne nous apprennent pas comment on y trouvera le nombre de 666. qui fait la principale difficulté du passage. Concluons donc avec S. Irenée (*e*), qu'il vaut mieux attendre l'avénement de toutes ces prédictions, que de s'amuser à proposer des conjectures incertaines, & à deviner des noms qu'on ne pourra ja-

(*a*) DIOCLES AUGUSTUS. DCLXVI.

(*b*) C. F JULIANUS CAESAR ATHEUS. DCLXVI.

(*c*) C. JULIANUS CAES. AUG. IↃCLVVVI.

(*d*) *Vide, si lubet, Malvend. l.* 8. *c.* 18. *de Anti-Christo, p.* 438. *& sequ.*

(*e*) *Iren. l.* 5. *c.* 30. Λίσφαλέστερον ὄν, καὶ ἀκινδυνότερον τὸ περιμένειν τὴν ἔκβασιν τῆς προφητείας ἢ τὸ καταστοχάζεσθαι, καὶ καταμαιτεύεσθαι τοῦ ὀνόματος.

mais savoir qu'après coup. Car quand on auroit assez de bonheur pour bien rencontrer, on ne pourra faire passer sa conjecture pour certaine, & on ne pourra jamais s'en assurer soi-même, sans une révélation particuliere. Or toute connoissance dont nous ne pouvons ni nous assurer nous-mêmes, ni en persuader les autres, ne peut pas passer pour vraie connoissance. L'ignorance vaut souvent mieux qu'une telle science. La premiere au moins n'est pas sujette à la présomption, qu'accompagne souvent une découverte dont on se flatte, toute douteuse & toute incertaine qu'elle est.

## ARTICLE IV.

### *Quand l'Ante-Christ viendra-t-il?*

DEs le tems de S. Paul, il y avoit des imposteurs qui effrayoient les Fidéles, en voulant leur persuader que le jour du Seigneur étoit proche (a): *Nous vous prions, mes freres*, dit-il aux Thessaloniciens, *par l'avénement de notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *& par notre réunion avec lui, que vous ne vous laissiez pas légerement ébranler, & que vous ne vous troubliez pas sur quelque prophétie prétendue, ou sur quelque discours, ou quelque lettre que l'on supposeroit venir de nous, comme si le jour du Seigneur étoit prêt d'arriver. Que personne ne vous séduise en quelque maniere que ce soit; car il ne viendra point que la révolte & l'apostasie ne soient arivées auparavant, & qu'on n'ait vû paroître cet homme de péché, cet enfant de perdition, cet ennemi de Dieu, qui s'élevera au dessus de tout ce qui est appellé Dieu, &c.* S. Jean dans sa premiere Epître (b), disoit à ses Disciples: *Mes chers enfans, il est la derniere heure; & comme vous avez appris que l'Ante-Christ va venir, aussi il y a dès-à-présent plusieurs Ante-Christs; ce qui nous fait croire qu'il est la derniere heure.* Et ailleurs (c): *Tout Esprit qui divise* JESUS, *n'est point de Dieu; & c'est-là l'Ante-Christ, duquel vous avez oui dire qu'il doit venir; & dès-à-présent il est déja dans le monde.* On voit par-là l'attente où étoient les premiers Fidéles de l'avénement de JESUS-CHRIST, & de l'apparition prochaine de l'Ante-Christ.

Les Eglises de Vienne & de Lyon dans les Gaules, voyant la cruauté de la persecution excitée par Marc-Aurele contre l'Eglise au deuxiéme siécle (d), écrivoient aux Eglises d'Asie, que le Démon commençoit

(a) 2. *Thessal.* II, 1. 2.
(b) 1. *Joan.* II. 18. 19.
(c) 1. *Joan.* IV. 3.
(d) *Apud Euseb. l.* 5. *Hist. Eccl. c.* 1. Παντὶ γὰρ σθένει ἐνέσκηψεν ὁ ἀντικείμενος, προοιμιαζόμενος ἤδη τὴν ἀδεῶς μέλλουσαν ἔσεσθαι παρουσίαν αὐτοῦ.

déja à perſécuter les Saints, & faiſoit, pour ainſi dire, l'eſſai de ſes forces & de ſa malice, qu'il devoit bientôt déployer toute entiere contre les Chrétiens: Nous voyons déja comme les préludes du combat qu'il doit bientôt nous livrer.

Un ancien Auteur Eccléſiaſtique (*a*), nommé Judas, qui vivoit ſous l'Empereur Sévére, écrivant ſur Daniel, & voyant la violence avec laquelle ce Prince perſécutoit les Fidéles, avança que l'Ante-Chriſt devoit bientôt paroître. Tertullien (*b*) qui vivoit dans le même tems, croyoit auſſi que l'Ante-Chriſt viendroit bientôt: *Anti-Chriſto jam inſtante, & in ſanguinem, non in pecunias hiante.* S. Cyprien (*c*), qui vivoit ſous les Empereurs Gallus & Voluſien, exhorte les Fidéles à la patience dans la perſécution, & les avertit que la fin du monde étant proche, & l'Ante-Chriſt prêt à paroître, ils ne doivent plus penſer qu'à l'éternité: *Scire debetis, & pro certo tenere, occaſum ſæculi, atque Anti-Chriſti tempus appropinquaſſe; ut parati omnes ad prælium ſtemus, nec quidquam niſi gloriam vitæ æternæ, & coronam confeſſionis dominicæ cogitemus.*

S. Hilaire (*d*) voyant le progrès de l'Arrianiſme, & les violences des Arriens, ne doutoit point que l'Ante Chriſt ne fût proche: *Neceſſe eſt in ipſam nos ætatem Anti-Chriſti incidiſſe.* S. Baſile le Grand (*e*), & S. Ambroiſe (*f*) ont été à peu près dans les mêmes ſentimens, quoiqu'ils s'expriment d'une maniere un peu moins poſitive, & plus douteuſe. S. Jérome (*g*) frappé des malheurs qui arrivérent de ſon tems à l'Empire Romain, ne fait pas difficulté de dire que l'Ante-Chriſt approche, cet homme de péché, que notre Seigneur JESUS doit faire mourir par le ſouffle de ſa bouche. Sulpice Sévére (*h*) fait dire à S. Martin que de ſon tems l'Ante-Chriſt étoit déja né, & qu'il n'attendoit que l'âge convenable pour ſe manifeſter, & pour prendre poſſeſſion de ſon Empire. La fin du monde n'eſt pas éloignée, diſoit S. Chryſoſtome (*i*); les guerres, les malheurs, les tremblemens de terre, le refroidiſſement de la charité ſont comme les avant-coureurs, & les préſages de ce terrible événement. Le monde préſent eſt comme un moribond accablé de douleurs, & frappé de terreur aux approches de la mort.

Le pape S. Gregoire le Grand (*k*) étoit ſi prévenu de la penſée que le monde devoit bientôt finir, qu'il en témoigne ſon appréhenſion en

---

(*a*) *Judas Syrus apud Euſeb. l. 6. Eccl. Hiſt. c. 6.*

(*b*) *Tertull. de fuga in perſecutione, c. 2.*

(*c*) *Cyprian. Ep. 66. ad Tibaritanos. Vide & ad Fortunatum, Ep. 53. Et in fine, atque conſummatione mundi Anti-Chriſti tempus infeſtum appropinquare nunc cœpit, &c.*

(*d*) *Hilar. contra Auxentium, n. 5. p. 1265.*

(*e*) *Baſil. Ep. 71.*

(*f*) *Ambroſ. l. x. in Luc. c. 3. & orat. de obitu fratris ſui Satyri: Raptus eſt ne totius orbis excidia, mundi finem videret.*

(*g*) *Hieronym. ad Ageruchiam.*

(*h*) *Sulpit. Dialog. 2. Non eſſe autem dubium quin Anti-Chriſtus malo ſpiritu conceptus, eſſet etiam in annis puerilibus conſtitutus, ætate legitimâ ſumpturus imperium.*

(*i*) *Chryſoſt. homil. 33. in Joan. circa finem.*

(*k*) *Gregor. Magnus l. 4. Ep. 34. & Ep. 38. & homil. 1. in Evangel.*

Digitized by Google

plus d'un endroit. Tout nous annonce ce dernier malheur, disoit-il; la peste, les guerres, les tremblemens de terre, les soulevemens des Nations, les calamitez publiques. Le monde nous fuit, & nous le poursuivons avec autant d'empressement que si lui, ou nous devions demeurer éternellement. S. Bernard (*a*), le dernier des Peres de l'Eglise dans l'ordre du tems, ne pouvoit croire que la fin du monde fût éloignée, en voyant tant d'abus & de désordres dans l'Eglise. L'ancienne tradition, qui vouloit que le monde ne dût durer que mille ans après la venuë du Messie, porta plusieurs personnes vers le dixiéme siécle, à faire des fondations de Lieux saints & de Monastéres, pour se dépoüiller de leurs biens avant ce dernier jour, & pour paroître devant le souverain Juge plus dégagez des choses de cette vie.

Pascal II. (*b*) assembla l'an 1105. un Concile à Florence, où se trouvérent trois cens quarante Evêques; dans lequel on condamna Fluentius Evêque de la même Ville, qui soutenoit que l'Ante-Christ étoit déja né. L'Abbé Joachim, qui vivoit au douziéme siécle, prétendoit que l'Ante-Christ paroitroit dans soixante ans de-là. Arnaud de Villeneuve avoit fixé la venuë de l'Ante-Christ à l'an 1326. de JESUS-CHRIST. Pierre d'Ailli, Cardinal, & Evêque de Cambrai, avoit cru remarquer par ses Observations Astronomiques qu'il paroîtroit en 1789. Le Cardinal Nicolas de Cusa semble l'avoir fixé à l'an 1700. ou 1734. Jean Pic de la Mirande, en 1994. François Melet, en 1530. ou 1540. Jean de Paris, en 1560. Jérôme Cardan, en 1800. quelques Fanatiques d'Allemagne, en 1533. S. Vincent Ferriéres, qui vivoit au quinziéme siécle (*c*), écrivant à Benoît XIII. qu'il tenoit pour Pape legitime, lui dit que l'Ante-Christ paroîtra certainement bientôt, dans très peu de tems; & qu'il avoit appris il y avoit neuf ans d'un saint Hermite que l'Ante-Christ étoit déja né. Il confirme la même chose par le témoignage de diverses autres personnes qu'il avoit oüies, & par la confession forcée qu'en avoient faite plusieurs Démons, lorsqu'on exorcisoit des possédez.

Mais l'evenement a déja suffisamment réfuté la plûpart de ces opinions; & il y a toute apparence que celles qui ne sont pas encore parvenuës au terme marqué par leurs Auteurs, n'auront pas un meilleur succès, n'étant pas appuyées sur un fondement plus solide. C'est ce qui a obligé le dernier Concile de Latran (*d*) à défendre à tous les Prédicateurs présens & à venir de déterminer les tems & les momens de la venuë de l'Ante-Christ, ou de la fin du monde, puisqu'ils ne le pourroient faire que par une présomption condamnable, & contraire à l'Ecriture, qui dit (*e*);

(*a*) *Bernard. in Psalm.* xc. *serm.* 6.

(*b*) Voyez Jérôme Vielm. *Lectione* 6. *de sex diebus conditi orbis, & Malvend. de Anti-Christo, l.* 1. *c.* 37. *&* 38.

(*c*) La lettre est datée du 27. Juillet 1412.

(*d*) *Concil. Lateran. c.* 11. *Superna Majestatis, &c.*

(*e*) *Act.* 1. 7.



Digitized by Google

Ce n'eſt point à vous de connoître les tems, ou les momens, dont le Pere s'eſt réſervé la connoiſſance.

Saint Paul (*a*) nous dit que le myſtére d'iniquité s'opéroit déja de ſon tems; & nous avons vû que pluſieurs Anciens (*b*) croyoient que Néron étoit celui dont l'Apôtre vouloit parler en cet endroit, à cauſe des crimes, & des déſordres dont il dèshonora ſon regne. L'Apôtre ajoûte que les Fidéles auſquels il écrit, ſavoient à quoi il tenoit que l'Ante-Chriſt ne parût en ſon tems. *Il faut*, dit-il, *premierement que la revolte*, ou *l'apoſtaſie arrive*: Ce que les uns entendent de la révolte des peuples contre l'Empire Romain, & de la ruine même de cet Empire; & les autres, de la révolte des Chrétiens contre l'Egliſe leur mere, par l'apoſtaſie, par le ſchiſme, & par l'héréſie; enfin il faut, ſelon notre Sauveur, que l'Evangile ait été prêché par tout le monde (*c*). *Prædicabitur hoc Evangelium regni in univerſo orbe, in teſtimonium omnibus gentibus, & tunc veniet conſummatio.*

Nous ſavons que les Peres, & les Interprétes ſont partagez ſur le ſens de ces paroles, *le myſtere d'iniquité s'opere déja*, & ſur celles-ci: *il faut que la revolte*, ou l'apoſtaſie *arrive avant toutes choſes*; & enfin ſur celles que nous venons de citer: *Il faut que l'Evangile du Royaume de Dieu ſoit prêché par tout le monde, avant que la conſommation des ſiecles arrive.* Pluſieurs expliquent le premier paſſage, du regne de Néron; le ſecond, de la revolte des Juifs contre les Romains; & le troiſiéme, de la deſtruction de la ville, & du Temple de Jéruſalem par les Romains. Mais tous conviennent que dans un autre ſens, tout cela peut marquer les avant-coureurs de la venuë de l'Ante-Chriſt: & la plûpart des anciens, & des nouveaux l'expliquent en ce dernier ſens.

Il faut donc avant que l'homme de péché ſe manifeſte, que le myſtere d'iniquité s'opére dans l'Egliſe par les héréſies, & le déréglement des mœurs, & qu'il monte à ſon comble; d'où vient que notre Sauveur dit dans l'Evangile (*d*): *Lorſque le Fils de l'Homme viendra, croyez-vous qu'il trouve de la foi ſur la terre?* Il faut auſſi que l'Empire Romain ſoit détruit par le démembrement des Royaumes, & des Provinces qui lui obéiſſent, & par le ſoulévement des peuples qui le reconnoiſſent. Enfin il faut que l'Evangile ſoit annoncé dans toutes les parties du monde, afin que toutes les nations puiſſent parvenir à la connoiſſance de la verité, & que nulles ne puiſſent s'excuſer ſur leur ignorance, & ſur l'impoſſibilité où elles ont été de croire, n'ayant pas eu le moyen d'entendre la prédication de la parole de vie.

---

(*a*) 2. *Theſſal.* II. 3. 4. *& ſeq.*
(*b*) *Hieronym. in Dan.* XI. *Aug. l.* 20. *de civit. c.* 19. *Victorin. in Apoc* XIII. *alii.*
(*c*) *Matth.* XXIV. 14.
(*d*) *Luc.* XVIII. 8.



Digitized by Google

Or nous voyons déja la plûpart de ces choſes arrivées. La charité fort affoiblie, & preſque éteinte dans la plûpart des Fidéles ; la foi, & la verité combattuës par une infinité d'héréſies ; l'union rompuë par le ſchiſme ; des Royaumes, des Provinces entieres ſéparées de la communion de l'Egliſe Catholique ; les véritez affoiblies, la pieté languiſſante, l'erreur, le déſordre, la corruption des mœurs, le libertinage dominant preſque par tout. Voilà, ce ſemble, le myſtére d'iniquité bien marqué dans l'Egliſe. Mais peut-on dire qu'il ſoit encore au point où JESUS-CHRIST permettra qu'il arrive, & où S. Paul a prédit qu'il arriveroit? Il eſt commencé dès le tems de cet Apôtre ; mais qui nous a dit quand il ſera conſommé ? Il y a encore dans l'Egliſe de JESUS-CHRIST un grand nombre d'ames ſaintes, dans qui la foi, & la charité ſont très vivantes, & qui ne prennent nulle part aux déſordres du ſiecle ; il y a bien des hommes de Dieu qui n'ont point fléchi le genoû devant Baal. Si l'héréſie, & le ſchiſme, ſi la ſéduction de Mahomet ont arraché beaucoup de Fidéles à l'Egliſe, la Providence y en a fait entrer une infinité d'autres dans la découverte de l'Amérique, par la converſion des peuples barbares de cette partie du monde. L'héréſie a fait refleurir la ſcience Eccleſiaſtique, & a ranimé le zéle des Paſteurs, & la dévotion des Fidéles. Ainſi à cet égard on ne peut encore rien conclure pour la prochaine venuë de l'Ante-Chriſt.

A l'égard de l'Empire Romain, quoiqu'il ſoit fort affoibli, & qu'une infinité de peuples, de Provinces, & de Royaumes ſe ſoient ſoulevez contre lui, & ayent ſecoüé le joug de ſa domination, on ne peut pas dire qu'il ſoit entierement anéanti. Il ſubſiſte dans l'Empire d'Allemagne, dont les Empereurs ſont les légitimes ſucceſſeurs des anciens Céſars. Dieu ne nous a point révelé ſi cet Empire devoit être entierement ſupprimé avant la venuë de l'Ante-Chriſt, ni combien d'intervalle il y auroit entre la ſuppreſſion de l'un, & la venuë de l'autre ; enfin ſuppoſé qu'il doive ſimplement être affoibli, juſqu'où doit aller cet affoibliſſement, & cette décadence, pour qu'on puiſſe juger que l'Ante-Chriſt, eſt proche ? Dans tout cela, ni la révélation, ni la tradition, ne nous fourniſſent rien qui puiſſe entierement fixer nos doutes, & nous tirer d'iniquiétude.

Enfin quoiqu'il paroiſſe que l'Evangile a été prêché dans toutes les parties du monde qui nous ſont connuës, on ne peut pas aſſûrer toutefois qu'il n'y ait aucun peuple qui ait échappé à nos découvertes, & à notre connoiſſance. On prétend qu'il y a encore de grands pays à découvrir au-delà des mers du midi. Mais quand il n'y auroit point d'autres terres que celles qui nous ſont connuës, qui peut aſſurer que nos Prédicateurs ont pénétré dans tous les recoins de l'Afrique, & de l'Aſie ? On convient que nos Géographes n'ont pas de connoiſſance d'une infinité de lieux écartez, & qui n'ont pas été fréquentez par les voyageurs Ces lieux ont-ils été éclairez par la prédication des Miſſionnaires ? De plus, qui nous

Digitized by Google

a dit jusqu'à quel point le Sauveur vouloit que son Evangile fût prêché, connu, & pratiqué par tous les peuples du monde? Suffit-il qu'il leur ait été prêché, sans qu'ils l'ayent reçu, ou que la plûpart l'ayent reçu, & les autres non? Ou enfin faut-il que tous l'ayent reçu, & pratiqué pendant un certain tems, enforte que tous ceux qui étoient prédestinez parmi les peuples, soient arrivez au bonheur éternel? il faut donc conclure, nonobstant les présages que l'Ecriture nous donne de la venuë de l'Ante-Christ, que le tems de son avénement nous est encore très-inconnu, & qu'on ne peut sans une très-grande témérité fixer, je ne dis pas l'année précise, mais même le siécle où il paroîtra.

## ARTICLE V.

### *Origine, Naissance, Education de l'Ante-Christ.*

C'Est un sentiment commun, & général parmi les Peres, & les Interprétes, que l'Ante-Christ sortira de la race des Juifs. De même que le CHRIST est sorti des Juifs, ainsi l'Ante-Christ sortira du milieu d'eux, dit l'Auteur imprimé sous le nom de S. Hyppolyte (*a*). Il sera circoncis, dit Hilaire Diacre (*b*), & naîtra parmi les Juifs, afin que cette nation s'attache à lui, & prenne en lui une entiere confiance. Saint Jerôme (*c*) expliquant ces paroles de Daniel: *Il sortira d'un petit peuple*, dit que l'Ante-Christ sortira des Juifs: *Consurgere debet Anti-Christus de modica gente; id est de populo Judæorum.* Cette nation n'a jamais produit de Roi qui ait regné sur tout le monde; mais l'Ante-Christ qui sortira d'elle, dominera sur toute la terre: *Nullus Judæorum, absque Anti-Christo, in toto unquam orbe regnavit*, dit le même Pere (*d*).

On tient communement qu'il naîtra de la tribu de Dan. Les Peres l'enseignent ainsi d'un consentement unanime. Ils se fondent sur quelques passages de l'Ecriture: par exemple: Jérémie (*e*): *Nous entendrons de Dan le bruit de ses coursiers, & le hennissement de ses chevaux. La terre en sera ébranlée. Il viendra, & dévorera la terre avec ses habitans.* Jacob en parlant de Dan (*f*): *Dan jugera son peuple, aussi bien qu'une autre tribu d'Israël. Dan deviendra comme un serpent caché dans le chemin, comme un basilique dans le sentier; il mordra la corne du cheval, & fera renverser le cavalier.* Enfin on veut que S. Jean l'Evangeliste (*g*) ait omis exprès

(*a*) *Pseudo-Hippolyth. de consummat. mundi.*
(*b*) *Ambrosiast. in 2. Thessal.* II.
(*c*) *Hieronym. in Dan.* XI.
(*d*) *Hieronym. ibidem.*
(*e*) *Jerem.* VIII. 16.
(*f*) *Genes.* XLIX. 16.
(*g*) *Apoc.* VII. 5. *& seq.*



Digitized by Google

la tribu de Dan dans le dénombrement qu'il a fait dans l'Apocalypse des Tribus d'Israël, parce qu'il savoit que l'Ante Christ en devoit naître.

Ces raisons, & ces Textes ne sont certainement pas fort exprès, ni fort convaincans: & sans le consentement des Peres, on pourroit croire qu'ils n'ont aucun rapport à l'Ante-Christ. Bellarmin (*a*) prétend même que nonobstant cela, on ne peut donner ce sentiment que comme une opinion probable, & comme une explication allégorique des passages alléguez. On peut voir S. Irenée (*b*), le prétendu S. Hippolyte (*c*), S. Ambroise (*d*), S. Augustin (*e*), Théodoret (*f*), S. Gregoire le Grand (*g*) l'Auteur du Traité de l'Ante-Christ parmi les œuvres de S. Augustin, S. Prosper (*h*) qui soutiennent que l'Ante-Christ tirera son origine de la tribu de Dan; & Arétas, Bede, Primasius, Rupert, Haimon, & plusieurs autres écrivant sur l'Apocalypse, Chap. VII. qui prétendent que l'omission que S. Jean y a faite du nom de Dan, est fondée sur ce que l'Ante-Christ doit naître de cette Tribu. (*i*).

Pour confirmer ce sentiment, on avance que la tribu de Dan est encore aujourd'hui presque entiere au delà de l'Euphrate, & à Babylone, ou dans la Babylonie, & que c'est-là où l'Ante-Christ naitra & sera élevé. Saint Jerôme (*k*) avance cela comme le sentiment des Peres, & des Ecrivains Catholiques: *Nostri interpretantur hæc omnia de Anti-Christo, qui nasciturus est de populo Judæorum, & de Babylone venturus.* C'est ce qui a été suivi par tous les Auteurs Latins qui sont venus depuis S. Jérôme. Arétas, (*l*) dont on a le Commentaire Grec sur l'Apocalypse, le fait aussi venir de delà l'Euphrate. Mais la ville de Babylone étant pour ainsi dire anéantie, & tellement ensevelie sous ses propres ruines depuis plus de mille ans, qu'on ne sait pas même aujourd'hui où elle étoit autrefois, il faut que ceux qui le font naître dans cette ville, suppose nt qu'elle sera un jour rebâtie: ou peut-être que sous ce nom, ils ayent entendu la Babylone, ou quelque ville nommée Babylone dans un sens mystique, & figuré. Lactance dit simplement que l'Ante-Christ viendra de Syrie. *Orietur ex Syria malo spiritu genitus, eversor ac perditor generis humani.*

---

(*a*) *Bellarm. l. 3. c. 12. de summo Pontifice. Vide & Suarez tom. 2. disput. 54. sect. 2.*

(*b*) *Iren. l. 5. adversus hæres. c. 38. Hieremias tribum ex qua veniet manifestavit dicens: De Dan audivimus vocem velocitatis equorum ejus, &c.*

(*c*) *Pseudo-Hippolyt. orat. de consum. mundi. Ille certè Anti-Christus nasciturus est ex tribu Dan*

(*d*) *Ambros. l. de Benedict. Patriarch. c. 7. & in Psalm XL.*

(*e*) *Aug. qu. 22. in Josue: Talia dixit de isto Dan, ut de ipsa tribu existimetur exsurrecturus Anti-Christus.*

(*f*) *Theodoret. qu. 109 in Genes.*

(*g*) *Greg. Magn. l. 22. in Job c. 18. Nonnulli enim de tribu Dan venire Anti-Christum ferunt &c.*

(*h*) *Prosper. de promiss. parte 4.*

(*i*) *Vide Malvend. l. 2. c. XI. & seq. de Anti-Christo, ubi citat Euchar. in Genes. XLIX. Alcuinum in Genes. Rabanum Opuscul. de Anti-Christo, aliosque plurimos.*

(*k*) *Hieron. in Dan. XI.*

(*l*) *Aretas in Apoc. IX.*

Digitized by Google

On n'eſt pas d'accord ſur le Pere de l'Ante-Chriſt. Il y en a (*a*) qui croyent qu'il ſera engendré d'un Démon, & d'une femme très-corrompuë. Ce ſentiment ne doit pas fort ſurprendre ; pluſieurs Anciens (*b*) ont crû que le Démon étoit capable d'engendrer, & qu'il avoit en effet engendré pluſieurs perſonnes. On ſait ce que quelques Peres ont dit de l'amour dont les Anges avoient été tranſportez pour les filles des hommes, & la créance où ils étoient que les Géans d'avant le déluge, étoient ſortis de ces alliances ſi honteuſes, & ſi monſtrueuſes. Une infinité d'Auteurs anciens, & modernes parlent des Démons incubes, & ſuccubes, qui font illuſion pendant la nuit aux hommes, & aux femmes : & on connoît de fort habiles Ecrivains qui leur attribuent même le pouvoir d'engendrer ; non par eux-mêmes, mais en tranſportant ſubtilement une matiere propre à engendrer, d'un corps étranger, dans celui où ils veulent produire un homme.

Il ne ſeroit peut-être pas mal-aiſé de refuter cette opinion par les principes de la Philoſophie, ſi cette matiere étoit de nature à entrer dans une Diſſertation comme celle-ci ; mais ſans recourir à la Phyſique, on peut faire voir que cette ſuppoſition anéantit, ou affoiblit extrémement le miracle de la naiſſance de notre Sauveur d'une Mere Vierge. Car enfin, ſi ſans un fort grand miracle le Démon peut produire un homme dans le ſein d'une femme, ſans qu'elle ait commerce avec aucun homme, pourquoi un Ange ne le pourra-t'il pas auſſi? Si l'Ange, & le Démon réduiſent en acte le pouvoir qu'ils ont à cet égard, que deviendra la preuve que nous tirons pour la divinité de JESUS-CHRIST, & pour ſa qualité de Meſſie, de ce qu'il eſt né d'une Vierge? Miracle qui eſt tel, ſelon S. Auguſtin (*c*), que ni le Démon, ni aucun faiſeur de miracles, n'y peut parvenir. Il n'y a donc nulle apparence que le Démon puiſſe produire un homme de la maniere que le ſuppoſent ces Auteurs, ni par conſéquent que l'Ante-Chriſt ſoit né d'une mere, ſinon vierge, du moins qui n'ait eu aucun commerce avec aucun homme.

D'autres prétendent que l'Ante-Chriſt ſera, non pas un homme, mais un Démon incarné : *Unus de hominibus, in quo Satanas habitaturus ſit corporaliter d*. D'autres qu'il ſera homme, & Démon tout enſemble, ayant véritablement la nature humaine, compoſée d'un corps, & d'une ame, & véritablement Démon, parce que Satan le poſſedera, & l'animera en quelque ſorte, comme l'ame fait le corps. & de même que JESUS-

(*a*) *Lactant. l. 16. c. 17. Alter Rex orietur ex Syria, malo ſpiritu genitus. Subsit. Dialogo 2. de S. Martino. Hieron. in Iſai. XVII. Conſummato Anti-Chriſto, & parente eius Diabolo. Beda in Apoc XIII. Autor Lib. de Anti-Chriſto, inter opera S. Auguſtini.*

(*b*) *Vide Bellarm l. 3. de Rom. Pontif. c. 12. Malvend. de Anti Chriſto, l. 2. c. 8. Valeſ. de ſacra Philoſoph. c. 8*

(*c*) *Aug. Ep. olim 4. nunc 137. c. 4. n. 13. & Hieronym. in Dan. VII. Ita & Beda in Apoc. XIII.*

CHRIST s'étant incarné, a prouvé sa Divinité par les prodiges qu'il a faits, dit Hilaire Diacre, (*a*) ainsi Satan apparoîtra dans l'Ante-Christ, & tâchera de faire croire qu'il est Dieu, par les faux miracles qu'il opérera. Enfin le faux Hippolyte (*b*) dit que comme notre Sauveur est né d'une Vierge, ainsi le Démon prétendra être né d'une Vierge ; mais au lieu que le Fils de Dieu a pris une vraie chair, & s'est rendu semblable à nous en toutes choses, hors le péché, Satan, ou l'Ante-Christ ne prendra qu'une chair phantastique, & apparente, & ne sera rien moins qu'un homme.

Il faudroit de longs discours pour réfuter ces diverses opinions, qui sont toutes fondées sur le faux principe que les Démons, de même que les Anges, peuvent s'incarner, sentiment que l'on voit dans Philon (*c*), dans Origénes (*d*), dans Tertulien (*e*), dans les Rabbins (*f*), & dans quelques autres ; mais sans s'engager dans cette discussion, qui n'est nullement necessaire, il vaut mieux s'en tenir au sentiment de l'Eglise, proposé, & appuyé par S. Chrysostome (*g*), Théodoret, Théophylacte, Raban Maur (*h*), & une infinité de Théologiens, qui est que l'Ante-Christ sera un vrai homme, qui servira d'organe au Démon pour exercer contre les Fidéles toute sa malice. Et de même que JESUS-CHRIST pour procurer notre salut, a voulu prendre la nature humaine, & se revêtir de nos infirmitez ; ainsi Satan choisira parmi les hommes, celui qui lui paroîtra le plus propre à exécuter ses desseins, à tromper les hommes, & à se faire passer pour le Messie.

Ceux qui prétendent que l'Ante-Christ naîtra d'une mere la plus corrompuë ; & la plus perduë d'honneur, & de réputation qui ait jamais été (*i*) ou d'un inceste du pere avec sa fille, ou du fils avec sa mere, ou d'une sœur avec son frere, raisonnent contre leurs propres principes, & font agir & le Démon, & l'Ante-Christ contre leurs propres intérêts : Car si cet homme de péché veut se faire passer pour le Messie, il faut qu'il persuade le monde qu'il est né d'une vierge : Et comment le lui persuadera-t'il, si sa mere est telle qu'on vient de le dire ? Prétendre qu'il sortira d'un homme, & d'une femme obligez à la virginité par des vœux solemnels, & par l'engagement de leur profession, c'est encore une autre absurdité,

(*a*) *Ambrosiast. in 2. Thessal.* ii.
(*b*) *Hippolyt. de consummat. mundi.*
(*c*) *Philo de Gigantib. p.* 286. *&c.*
(*d*) *Origen. tom. 2. in Joan. Vide & Hieronym. in Agg.* 1.
(*e*) *Tertull. l.* 3. *contra Marcion. c.* 9. *& de Carne Christi, c.* 3.
(*f*) *Vide Lyran in Josue* 11. 4. *&c.*
(*g*) *Chrysost. in 2. Thessal.* 11. *Theophyl. ibidem. Theodoret.* Ἄνθρωπον δὲ αὐτὸν ἁμαρτίας ἐργατικόν, ἐπειδὴ ἄνθρωπός ἐστι τὴν φύσιν, φῆσαι ἐν ἑαυτῷ ὁ Διάβολος δεχόμενος τὴν ἐνεργείαν ... Καὶ ὥσπερ ὁ Χριστὸς ἄνθρωπον φύσιν ἀναλαβὼν τὴν ἡμετέραν ἐπεγγαμήσατο σωτηρίαν, οὕτως ἐκεῖνος ἄνθρωπον ἐκλεξάμενος πᾶσαν αὐτῷ δίκαιον δυνάμενον τὴν ἐνέργειαν, δι' αὐτοῦ πάντας ἐξαπατῆσαι τοὺς ἀνθρώπους πειράσεται
(*h*) *Raban. Opuscul. de Anti-Christo.*
(*i*) *Vide pseudo Hippolyt. Orat. de consumm. mundi, Ephram. Syr. serm. de Anti-Christo. Damascen. l.* 4. *de fide, c.* 27.

Digitized by Google

puiſque l'Ante-Chriſt doit naître au milieu des Juifs, où l'on ſait que ni la profeſſion de virginité, ni l'état religieux ne ſont point connus.

Il eſt vrai que quelques-uns (*a*) ont prétendu aller au-devant de ces objections, en diſant que la mere de l'Ante-Chriſt ſe retirera dans un lieu déſert, où elle ſaura ſi bien ſe déguiſer, que ni ſes parens, ni ceux au milieu deſquels elle vivra, ne ſauront rien de ſa conduite ſécrette. Elle y vivra ſéparée du monde, dans une retraite, & une ſainteté apparente, qui ſera l'ouvrage de ſa ſéduction du Démon. Elle s'y abandonnera dans un commerce honteux à quelques hommes inconnus, qui l'y viendront voir en ſécret, & elle concevra l'homme de péché, ſans ſavoir qui en ſera le pere. Le Démon aura ſoin de la formation, & de la naiſſance de ce fruit de malédiction, il le poſſédera, & le gouvernera; & ſa mere vivant toûjours à l'exterieur d'une maniére fort retirée, & fort ſéparée du commerce des hommes, ſoutiendra que le fils qu'elle a produit, n'eſt du fait d'aucun homme, & qu'elle a toujours gardé une exacte virginité. Mais où trouvera-t'elle des dupes, pour la croire ſur ſa parole? Si la virginité de la Mere de JESUS-CHRIST n'eût été fondée que ſur de pareils fondemens, auroit-elle trouvé créance parmi les Juifs qui crurent au Sauveur?

Raban Maur (*b*) croit que l'Ante-Chriſt naîtra à la maniere des autres hommes, d'un pere, & d'une mere qui n'auront rien de ſingulier: mais il ſera conçu dans le péché, & par le péché; il ſera formé, & comme paîtri dans le crime; il naîtra, & ſera élevé dans le péché, pour vérifier ſon horoſcope, qui porte qu'il ſera un homme de péché. Dieu permettra que le Démon ſe ſaiſiſſe de lui dès l'inſtant de ſa conception, & qu'il ne l'abandonne pas dans tous les momens de ſa vie, juſqu'à ſa mort. Et de même qu'à la conception de notre Sauveur, le ſaint Eſprit couvrit la ſainte Vierge de ſon ombre, la combla de ſes graces, forma dans elle le germe de la vie, & de la ſainteté, en ſorte que le fruit qu'elle produiſit, fut la ſainteté même; ainſi à proportion le mauvais eſprit remplira la mere de l'Ante-Chriſt, afin que le fils qui en naîtra, ſoit un fruit de malédiction, un enfant de perdition.

Voilà les différentes conjectures que l'on forme ſur la naiſſance, & ſur l'origine de l'Ante-Chriſt; conjectures d'où l'on ne peut tirer que très-peu de lumiere. Nous ne trouvons pas plus de certitude dans ce que l'on dit de ſon éducation. Mais quelle idée peut-on avoir de l'éducation d'un homme çonçû dans le crime, formé par le Démon même, pour lui ſervir d'organe, & d'inſtrument dans tous les maux qu'il doit faire dans le monde; né avec les diſpoſitions les plus mauvaiſes de corps, & d'eſprit? Le Démon qui doit le gouverner, & le poſſeder pendant tous les momens

(*a*) S. Hildegardis ex Chriſti revelatione. | (*b*) Raban Maur Opuſcul. de Anti-Chriſto.

Digitized by Google

de sa vie, & qui doit être le principal maître, qui le formera au crime, n'oubliera rien sans doute pour en faire une élève digne de lui, & de ses grands, & pernicieux desseins; & ce disciple trop docile, & trop diligent ne manquera pas de faire tout le progrès que l'on peut s'imaginer. On prétend qu'il fera paroître de bonne heure toutes les mauvaises qualitez de son ame, & toutes les perverses inclinations; en sorte qu'il ne sera pas mal-aisé de reconnoître par de tels commencemens, ce qu'il deviendra dans la suite, & de découvrir qu'il est le premier des disciples, & des enfans du Démon (*a*).

Mais je crains qu'en voulant d'abord rendre l'Ante Christ si odieux, & le dépeindre si méchant dès son enfance, on ne contredise ce qui a été dit ailleurs, & ce qui est avancé par les Peres, que cette homme de péché sera le plus grand Hypocrite qui ait jamais été, & qu'il séduira principalement les Fidéles par ses apparences de piété, & par son horreur apparente du crime, & de l'idolâtrie. En effet on ne voit guéres qu'il puisse réüssir par une autre voie à se faire recevoir comme le Messie, ni à se faire adorer comme un Dieu. Le Démon n'est pas assez malhabile pour découvrir tout d'un coup tout le mal qu'il a dessein de faire par le moyen de cet enfant d'iniquité. Il est de son interêt qu'on le prenne pour un enfant de lumiére, pour un germe de sainteté. Sa grande application doit être de lui donner tous les dehors de la religion, & de la vertu, sans qu'il en ait la verité, & la réalité.

Qu'il devienne habile dans les arts, & qu'il paroisse les apprendre sans travail, & sans maître; qu'il fasse de tems en tems admirer sa pénétration extraordinaire, qui le fasse passer pour un homme miraculeux; qu'il apprenne tous les sécrets de la magie, & que de tems en tems il en fasse des essais, qui disposent les hommes à le regarder comme quelque chose de plus qu'humain; tout cela peut entrer dans le plan du Démon, qui a sur lui des vûës de séduction, & de tromperie envers tous les hommes. Qu'il sache les saintes Ecritures, pour en tirer des preuves favorables à ses desseins; qu'il connoisse les opinions des Théologiens, les systêmes des Philosophes, les divers dogmes des Religions du monde, sur-tout des Chrétiens, des Juifs, & des Mahométans; mais non pas qu'il fasse éclater de si bonne heure sa cruauté, sa malice, & son impiété. Ce seroit le moyen de ruiner tous les desseins de Satan son maître, & son gouverneur, & d'aliéner tous les esprits, & tous les cœurs.

Au reste quand on dit que l'Ante-Christ sera formé, instruit, & possédé du Démon, on ne doit pas l'entendre, comme s'il devoit être réduit à l'état des énerguménes, & des possédez qui n'ont plus l'usage de leur esprit, de leur raison, & de leur liberté. Cet enfant de perdition aura tout

(*a*) *Vide Malvend. l. 2. c. 19. & sequ. de Anti-Christo.*

son

Digitized by Google

ſon eſprit, & tout ſon libre arbitre, & n'en fera mauvais uſage que parce qu'il le voudra bien. Les impreſſions de Satan ne feront ſur lui aucune violence. Dieu l'abandonnera à tout ſon mauvais cœur; & le Démon ne trouvera ni de la part de la grace, & de la lumiere du Ciel, ni de la part de la volonté de ce méchant, aucune reſiſtance à ſa malice. Saint Thomas (*a*) ſuivi de quelques Théologiens, croit qu'il aura un Ange Gardien, qui empêchera le Démon de faire par lui tout le mal qu'il voudroit: mais d'autres Théologiens croyent que ſon bon Ange l'abandonnera, lorſqu'il le verra incorrigible, & parvenu à vouloir paſſer pour le Meſſie, & à prétendre aux honneurs qui ne ſont dûs qu'à Dieu ſeul.

## ARTICLE VI.

### *Empire, Guerre, Fin de l'Ante-Chriſt.*

ON eſt aſſez d'accord ſur le lieu où l'Ante-Chriſt commencera à exercer ſon empire (*b*). Comme on croit qu'il naîtra à Babylone, ou dans la Babylonie, on croit auſſi qu'il y jettera les fondemens de ſa vaſte Monarchie. Il mettra en œuvre toute ſon adreſſe, ſa politique, ſes preſtiges, ſa magie, ſes faux miracles, pour uſurper une autorité qui n'eſt dûë ni à ſa naiſſance, ni à ſes merites (*c*). Les Juifs ſeront les premiers qui ſe déclareront en ſa faveur, & qui reconnoîtront ſa domination; & il affectera de les combler d'honneurs, & de careſſes. Il fera en leur preſence *tant de miracles*, & ſaura ſi bien les ſéduire par des apparences de bonté, de douceur, de pieté, de clemence, de juſtice, par ſon éloignement apparent de l'idolâtrie, & de tous les déſordres groſſiers (*d*), que bientôt ce peuple aveugle, & crédule le prendra pour le vrai Meſſie, & ſe flattera de voir rétablir le Royaume d'Iſraël dans la terre promiſe.

Bientôt ce nouveau Roi formera le deſſein de faire la conquête de tout le monde. Il levera une armée prodigieuſe, & ſous le ſpécieux prétexte de délivrer l'Univers de l'oppreſſion des tyrans, de mettre les peuples en liberté, & de rétablir la vraie Religion, il entreprendra de renverſer toutes les Monarchies; ſur-tout l'Empire Romain, qui ſera alors partagé entre dix Rois puiſſans (*e*). Entre ces dix Rois, les plus fameux ſeront ceux d'Egypte, de Lybie, & d'Ethiopie. L'Ante-Chriſt attaquera ces trois

(*a*) *D. Thom. 1. parte, qu. 113. art. 4. ad 3.*
(*b*) *Vide Hieronym. in Dan. XI. Lactant. l. 7. c. 17. Aretam in Apoc. IX. 14. Alii.*
(*c*) *Cyrill. Jeroſol. Cathech. 15. Hieronym. Theodoret. Strab. alii in Dan. XI.*
(*d*) *Hippolyt. Orat. de conſummat. mundi, Ephram de Anti-Chriſto.*
(*e*) *Vide Hieronym. in Dan. VII. & Theodoret. in Dan. VII. & XI.*



Digitized by Google

derniers Monarques, & ruinera leur Empire. *Il attaquera la terre d'Egypte*, dit Daniel, (*a*) *& elle ne lui échappera point. Il se rendra maître des trésors d'or, & de toutes les richesses de ce pays. Il portera aussi ses armes dans la Lybie, & dans l'Ethiopie.* La chûte de ces trois Royaumes entraînera celle des sept autres. Les Princes, & les peuples viendront en foule se ranger sous l'obéissance du nouveau Conquérant.

Quelques anciens (*b*) ont prétendu que l'Ante-Christ sera nourri, & élevé dans la Palestine, que Betzaïde, & Corozaïm seront le lieu où il établira son Empire. Que c'est de-là qu'il partira pour porter ses conquêtes par tout le monde. On fonde ce sentiment sur la malédiction que le Sauveur prononça autrefois contre ces deux villes, en disant (*c*): *Malheur à toi Corozaïm, malheur à toi, Betzaïde; parce que si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, avoient été faits dans Tyr, & dans Sidon, il y a long-tems qu'elles auroient fait penitence dans le sac, & dans la cendre.* Mais certainement on ne peut rien de plus foible que cette raison. Ce passage en conclut nullement pour la demeure de l'Ante-Christ dans aucune de ces deux villes; & la plûpart des Anciens croyent qu'il ne viendra dans la Palestine qu'en dernier lieu, & après avoir réduit toute la terre à demeurer dans le silence en sa présence.

De toutes les parties du monde les Juifs accourront sous les étendarts de l'Ante Christ, ne doutant point que ce ne soit le Messie attendu depuis tant de siécles. Il marchera à leur tête contre la Palestine, dont il fera aisément la conquête. Il établira le siége de sa monarchie à Jerusalem. Mais avant qu'il puisse exécuter ce projet, il apprendra que les Rois Gog, & Magog avec de très-puissantes armées marchent contre lui; il se préparera à les combattre, il entrera en Judée, où il leur livrera la bataille. L'avantage demeurera tout entier de son côté (*d*) La défaite de ces Rois sera générale. Toute la Judée s'enrichira de leurs dépoüilles. Après cela l'Ante-Christ se regardera comme le seul Monarque de l'Univers, & il tournera toute son application à détruire le Royaume de Jesus-Christ, & à persécuter les gens de bien. Il se donnera pour le vrai Messie, *il s'élevera sur tout ce qui porte le nom de Dieu, & sur ce qui est adoré.* (*e*) Il rétablira le Temple de Jérusalem, & y recevra un culte de latrie (*f*). Quelques-uns (*g*) croyent même qu'il s'asséyra dans les Eglises des Chrétiens, & qu'il y recevra les adorations d'un grand nombre d'apostats, qui renonceront à la foi de Jesus-Christ.

---

(*a*) *Dan.* XI. 42.

(*b*) *Vide Method. Martyr. seu alium sub ejus nomine, Anselm. in Elucidar. Raban. Opuscul. de Anti-christo.*

(*c*) *Matt.* XI. 21.

(*d*) *Vide Ezech.* XXXVIII. XXXIX.

(*e*) 2. *Thessal. l.* II.

(*f*) *Vide Iren. l.* 5. *c.* 25. *Hilar. in. Matth.* XXIV. *Cyrill. Cathech.* 15. *pseudo-Hippolyt. &c.*

(*g*) *Hieronym. Ep. ad Algasiam, qu.* 11. *Oecumen. in* 2. *Thessal.* 11. *&c.*

Digitized by Google

Ce ne ſera pas toutefois ſans contradiction qu'il établira ſon empire ; le ſeigneur ſuſcitera Enoch, & Elie, pour s'oppoſer à ſes entrepriſes, & pour ſoutenir les Juſtes dans la plus dangereuſe tentation, où ils ayent jamais été expoſez. Soit que ces deux témoins doivent paroître avant la manifeſtation de l'Ante-Chriſt, comme l'ont enſeigné quelques Anciens (*a*) ; ſoit qu'ils doivent ſeulement s'élever lorſqu'il commencera à regner, comme le croyent le plus grand nombre des Peres, il eſt certain qu'ils oppoſeront de vrais miracles, aux faux miracles de l'Ante-Chriſt, & qu'ils réſiſteront de toute leur force à ſes efforts, & à ſes preſtiges. Voici comme en parle S. Jean dans l'Apocalypſe (*b*) : *Je donnerai* mon Eſprit, & ma force *à mes deux témoins*, à Enoch, & à Elie (*c*), *& ils prophétiſeront pendant deux mille deux cens ſoixante jours* (*d*), *vêtus de ſacs ; ils ſont les deux oliviers, & les deux chandeliers qui ſont dans la préſence du ſouverain Seigneur de toute la terre. Si quelqu'un veut leur nuire, il ſortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis ; ils ont le pouvoir de fermer le Ciel, & d'empêcher qu'il ne pleuve tout le tems qu'ils prophétiſeront. Ils ont auſſi reçu la puiſſance de changer les eaux en ſang, & de frapper la terre de tous les playes qu'ils voudront. Et lorſqu'ils auront conſommé le tems de leur témoignage, la bête qui eſt ſortie de l'abime* ( le Démon qui poſſéde, & qui anime l'Ante-Chriſt ) *leur déclarera la guerre, les vaincra, & les fera mourir. Et leurs corps demeureront trois jours & demi ſans ſépulture dans les places de la ville qui eſt appellée dans le ſens ſpirituel Sodome, & Egypte, où leur Seigneur a été crucifié* ; ( c'eſt Jeruſalem ) *mais après trois jours & demi, l'Eſprit du Seigneur entrera dans eux ; ils ſe leveront ſur leurs pieds à la vûë de leurs ennemis, qui en ſeront frappez de frayeur. Et ils entendront une voix du Ciel qui leur dira : Montez ici, & ils y monteront ſur une nuée.*

Le culte, & la religion que l'Ante-Chriſt établira, ne ſera point l'idolâtrie (*e*) ; ce ſeroit le moyen de le décréditer. L'idolâtrie groſſiére eſt trop décriée. Il combattra les anciennes ſuperſtitions, & les nouvelles. Egalement oppoſé au Judaïſme, au Chriſtianiſme, & au Mahométiſme, il fondra une Religion toute ſinguliere, dont il voudra devenir l'auteur, & l'objet ; il entera, pour ainſi dire, le Judaïſme ancien, ſur un nouveau Judaïſme, qui conſiſtera à le recevoir pour Meſſie, & à le reconnoître pour Dieu.

Si l'on me demande des preuves de tout ce que j'ai dit des commencemens, & des progrez de la domination de l'Ante-Chriſt ; de ſes con-

---

(*a*) *Victorin. in Apocalypſ. Raban Opuſc. de Anti-Chriſto, Pſeudo-Hippol. Beda, Primaſ. &c.*
(*b*) *Apoc.* XI. 2. 3. 4. *&c.*
(*c*) *Ita PP. & Interpp. paſſim.*
(*d*) C'eſt-à-dire, trois ans & demi, & tout le tems de la perſécution de l'Ante-Chriſt.
(*e*) *Chryſoſt. in 2. Theſſal.* II. 4. *& alii in eundem locum. Pſeudo-Hippolyt. Iren. Cyrill. Jeroſol.*



Digitized by Google

quêtes sur l'Egypte, sur la Lybie, & sur l'Ethiopie; de la guerre qu'il doit faire contre Gog, & Magog, & de la victoire qu'il doit remporter sur eux, j'avouë que je n'en ai point de bien expresses. On a coûtume de citer pour cela des Textes tirez de Daniel, & d'Ezéchiel, qui regardent dans le sens historique, & littéral, ou Antiochus Epiphanes, ou quelque autre Prince, mais que les Peres ont communément adapté à l'Ante-Christ. C'est donc principalement l'autorité des Peres qui nous guide dans cette matiere. Cette autorité est sans doute d'un très-grand poids, puisqu'elle nous fait connoître l'ancienne tradition des Eglises sur le sujet de ces prophéties. Et quand on se tromperoit dans quelques circonstances, ou dans l'arrangement de quelques faits, on ne peut au moins douter que l'Ante-Christ ne doive être un très-puissant Monarque, & un des plus insignes imposteurs qui ayent jamais été. On ne sait au juste ni le nombre de ses ennemis, ni la grandeur de ses conquêtes, ni l'étenduë de son Empire: mais on ne peut ignorer qu'il ne doive être revêtu de toute la puissance de Satan, & qu'il ne doive employer la ruse, les prestiges, les prodiges, & la violence pour établir son Empire.

Rien n'est plus marqué dans l'Ecriture que les miracles qu'il doit faire (a), *Il viendra avec toute sorte de pouvoir, faisant de faux miracles, & de faux prodiges, accompagné de tout ce que l'iniquité peut employer pour séduire ceux qui se perdent, parce qu'ils n'ont pas donné entrée à la verité pour être sauvez.* Saint Jean dans l'Apocalypse (b) nous donne trois exemples des miracles qu'il doit produire. Le premier, *qu'il fera descendre le feu du Ciel*; comme autrefois Elie (c). Le second, *qu'il animera, & fera parler l'image de la Bête.* Il fera rendre apparemment des oracles en sa faveur; ou il animera certaines figures magiques, & les fera parler pour séduire les simples. Le troisiéme, *il fera vivre la figure de la Bête, même après qu'elle aura été mise à mort par le glaive.* A quoi on peut ajoûter cet autre passage du même Livre (d): *J'ai vû une des têtes de la Bête, comme mise à mort; mais sa playe mortelle a été guérie, & toute la terre a été dans l'admiration, & a suivi la Bête.* La plûpart des Peres, & des interprétes (e) l'entendent de la mort de l'Ante-Christ, & de sa resurrection prétenduë. Il sera frappé à mort, il sera tenu pour mort; mais après quelque tems, il paroîtra ressuscité, & attirera par là une infinité de personnes à sa suite.

Le miracle de la résurrection de JESUS-CHRIST est trop éclattant pour n'être pas contrefait par son antagoniste. Mais la mort de JESUS-CHRIST est indubitable. Son côté a été ouvert; & il a été blessé à mort, même après sa mort. Mais pour l'Ante-Christ, il est marqué simplement qu'il

(a) 2. *Thessal.* II. 9. 10.
(b) *Apoc.* XIII. 13. 14.
(c) 4. *Reg.* I. 10. 12. *& seq.*
(d) *Apoc.* XIII. 3.
(e) *Vide Greg. Magn. l.* XI. *Ep.* 3. *Primas. & Bedam in Apocalyps. Item Haimon. Anbert. Richard. Rupert. Anselm. Strab. Thom. &c.*

Digitized by Google

a été bleſſé d'une bleſſure qui a paru mortelle. Lui-même a paſſé pour mort. Mais enfin il a été guéri, & a paru reſſuſciter. Sa réſurrection n'eſt qu'un jeu, & un preſtige.

A l'égard des autres miracles qu'on lui attribuë, & qu'on lit dans les Auteurs Eccléſiaſtiques, on ne peut guéres y faire de fond. On dit, par exemple (*a*), qu'il nettoyera les lépreux, qu'il fera marcher les paralytiques, qu'il chaſſera les Démons, prédira les choſes éloignées, & à venir, comme ſi elles étoient préſentes, qu'il reſſuſcitera les morts, qu'il tranſportera les montagnes à la vûë de tout le monde, qu'il marchera à pied ſec ſur la mer, qu'il fera deſcendre le feu du Ciel, qu'il changera le jour en ténébres, & la nuit en jour; qu'il fera tourner le ſoleil où il voudra, & diſpoſera des élemens à ſa volonté. Tout cela ſe dit par conjectures; nous ne doutons point après ce que l'Ecriture nous en dit, qu'il ne doive faire tous les plus ſurprenans prodiges; en ſorte que la plûpart de ceux qui en ſeront témoins, en ſeront ébranlez, & croiront y remarquer le doigt & la puiſſance de Dieu; & qu'ils ſeront capables d'induire à erreur, s'il étoit poſſible, même les Elûs (*b*).

Nous ne décidons pas ſi tous ſes miracles ſeront vrais, ou faux; ſi ce ſeront des effets ſurnaturels, ou de ſimples preſtiges, qui n'ayent que l'apparence de vrais miracles. Saint Paul s'eſt expliqué ſur cela d'une maniére qui n'eſt point déciſive (*c*): *Signis, & prodigiis mendacibus*; ce que l'on peut entendre de prodiges faux, & trompeurs, avec pluſieurs Interprétes (*d*); ou de miracles vrais en eux-mêmes, mais qui n'ont pour objet que de tromper les hommes, & de les induire à erreur (*e*). Ce qui eſt certain, c'eſt que les Peres (*f*) reconnoiſſent ſans difficulté que les méchans peuvent quelquefois faire de vrais miracles; ainſi il n'y a aucun danger de reconnoître que l'Ante-Chriſt en fera un grand nombre de très-réels, quoique pour une très-mauvaiſe fin.

La durée du regne de cet homme de péché n'eſt pas bien marquée dans l'Ecriture; mais ſeulement celle de ſes perſécutions, qui doit être de trois ans & demi (*g*). Toutefois pluſieurs Peres (*h*) ſemblent avoir meſuré la durée de ſa domination, ſur celle des violences qu'il exercera contre les Saints: Et certes trois ans & demi peuvent ſuffire pour faire la conquête du monde de la maniere dont l'Ante-Chriſt la doit faire, & pour exercer une infinité de maux contre les ſerviteurs de Dieu. Il ſemble

(*a*) *Hippolyt. de Anti-Chriſto.*
(*b*) *Matth.* XXIV. 24.
(*c*) 2. *Theſſal.* II. 9.
(*d*) *Cyrill. Jeroſol. Cathecheſ.* 15. *Theodoret. in* 2. *Theſſal.* II.
(*e*) *Ambroſiaſter in* 2. *Theſſal.* II. *& Chryſoſt. ibidem. Vide Aug. de civit. l.* XX. *c.* 19. *n.* 4.
(*f*) *Vide Aug. de diverſ. quæſt.* LXXXIII. *qu.* 79. *n.* 4. 5.
(*g*) *Apocalypſ.* XI. 2. 3. *Dan.* VII. 25. *&* XII. 11.
(*h*) *Iren. Cyrill. Jeroſol. Theodoret. Hieronym. & Aug. de civit. l.* XX. *c.* 13.

même que selon la promesse du Sauveur, les jours de ce maître cruel doivent être abrégez, à cause des Elûs (*a*). Autrement qui pourroit résister à ses séductions, & à ses violences? Elles seront telles, que saint Jean dans l'Apocalypse (*b*) nous dit que l'Eglise, qu'il représente sous l'idée d'une femme, *se retirera dans la solitude, où Dieu lui a préparé un lieu de retraite, où il la nourrira pendant mille deux cens & soixante jours. Le serpent la poursuivra, & lâchera après elle comme un fleuve d'eau, pour la noyer, & pour l'entraîner: mais la terre ouvrira sa bouche, & absorbera l'eau que le serpent avoit repanduë contre la femme. Le dragon entrera dans une grande colere, & il reviendra faire la guerre aux autres enfans de la femme, qui gardent les Commandemens de Dieu, & qui ont en eux-mêmes le témoignage de* JESUS CHRIST.

Nul de ceux qui sont à Dieu, ne pourra se mettre à couvert de la tentation de ces jours malheureux. L'Ante-Christ les poursuivra par lui-même, ou par ses suppôts, & il mettra tout en œuvre pour les séduire, & pour les perdre; tourmens, promesses, caresses, menaces, prodiges. Daniel dit qu'il n'y aura qu'Edom, Moab, & Ammon qui se sauveront de ses mains (*c*). Et comment s'en sauveront-ils? Si ce n'est en acquiesçant à toutes ses volontez, en le reconnoissant sans contradiction pour le Messie, & pour le Fils de Dieu, & en lui rendant les adorations qui ne sont dûës qu'à l'Etre souverain. Sous le nom de Moab, d'Ammon, & d'Edom, on doit entendre tous les impies, qui se rendront à l'Ante-Christ sans résistance.

Quelques anciens Millénaires ont crû que la guerre de l'Ante-Christ contre les Saints, durera pendant tout le tems des mille ans que ceux-ci vivront sur la terre, qu'il y aura une division continuelle entre les Justes, & les sectateurs de JESUS-CHRIST d'une part, & les méchans attachez au parti de l'Ante-Christ, de l'autre. Mais le sentiment le plus commun, & le mieux appuyé, est que les justes joüiront d'une paix profonde pendant tout ce tems-là, & que ce sera seulement à la fin des mille ans que le Démon sera délié, qu'il sortira de l'abîme, (*d*) & qu'il viendra faire la guerre aux Saints (*e*). Alors *il sortira, & séduira les nations qui sont aux quatre coins de la terre; il armera Gog, & Magog, & formera une armée aussi nombreuse que le sable de la mer* (*f*). *Cette armée se répandra sur la terre, & assiégera la Cité bien-aimée, & le camp des Saints. Alors le feu descendra du Ciel, & les dévorera & le Démon qui les séduisoit, sera précipité dans un étang de feu, & de souffre, où la Bête, & les faux Prophétes seront tourmentez nuit & jour, dans toute l'éternité.*

---

(*a*) *Matth.* XXIV. 22.
(*b*) *Apoc.* XII 6. 14.
(*c*) *Dan.* XI. 41.
(*d*) *Apoc.* XX 1. 2. 3. 4. *&c.*
(*e*) *Vide Aug. l.* 20. *de civit. c.* 13.
(*f*) *Apoc.* XX. 7. 8. *& seq.*

Digitized by Google

Daniel (a) nous décrit le même évenement par ces paroles : *En ce tems-là s'élevera Michel, le grand Prince du peuple de Dieu, qui eſt le protecteur, & le défenſeur des Saints. Il viendra un tems, qui ſera tel, qu'on n'en a jamais vû de pareil. Alors tous ceux qui ſe trouveront écrits au livre de vie, ſeront ſauvez. Et pluſieurs de ceux qui ſont endormis dans la pouſſiere de la terre, reſſuſciteront ; les uns, pour la vie éternelle ; & les autres, pour voir leur propre confuſion dans toute l'éternité.* Pluſieurs (b) rapportent au même-tems le combat dont parle S. Jean dans l'Apocalypſe (c) : *Il y eut une grande bataille dans le Ciel. Michel, & ſes Anges combattoient contre le Dragon ; & le Dragon, & ſes Anges combattoient. Mais ils furent vaincus, & leur place ne ſe trouva plus dans le Ciel. Le grand Dragon, cet ancien ſerpent, qui s'appelle le Diable, & Satan, & qui ſéduit toute la terre, fut précipité du haut du Ciel ſur la terre, avec tous ſes Anges. Alors j'ouis une voix qui crioit du haut du Ciel : A preſent ſalut, force, & empire à notre Dieu, & puiſſance à ſon Chriſt ; parce que l'accuſateur de nos freres, qui les accuſoit nuit & jour devant le trône de Dieu, a été précipité dans l'abîme.*

Toutes ces expreſſions ſont figurées, & regardent plus directement la ruine de l'empire du Démon, que celle de la domination de l'Ante-Chriſt, quoique l'on conſidere avec raiſon l'une comme inſéparable de l'autre. Mais pour dire quelque choſe de plus précis ſur la ruine de la perſonne de l'Ante-Chriſt, nous remarquerons que les Peres, & les Interprétes (d) enſeignent que cet ennemi de Dieu viendra juſqu'au ſommet du mont des Oliviers, & qu'il y ſera mis à mort dans ſa propre tente, & ſur ſon propre trône ; que nul le lui donnera ſecours, ſuivant cette parole de Daniel (e) : *Il dreſſra ſa tente à Apado, entre les mers, ſur la montagne ſainte, & illuſtre. Il viendra juſqu'à ſon ſommet, & il ne trouvera perſonne qui lui donne de ſecours.* Ce qui s'explique à la lettre de la mort d'Antiochus Epiphanes, arrivée à Tabes au delà de l'Euphrate. Mais on l'entend auſſi de la mort de l'Ante-Chriſt.

Lactance (f) raconte ſa fin malheureuſe dans un plus grand détail. L'homme de peché voyant que tous les Juſtes ſe ſont ſéparez des méchans, & ſe ſont retirez dans la ſolitude ſur une montagne, viendra avec toute ſon armée pour les y aſſiéger, & pour les faire tous périr par le fer, ou par le feu. Alors les Juſtes implореront à haute voix le ſecours du Ciel, & Dieu leur envoyera JESUS-CHRIST pour les délivrer. Au milieu de la nuit on verra le Ciel s'ouvrir ; d'où une épée tombera ſur la terre, comme

---

(a) *Dan.* XII. 1.
(b) *Gregor. homil.* 14. *in Evang. Victorin. Aretas, Haimo, Ribera, alii in Apoc.* XII.
(c) *Apoc.* XII. 7. 8. *&c.*
(d) *Hieronym. in Dan.* XI. *Theodoret. in Daniel.* XI. *Haimo, Strabus ibidem & S. Thom. & Anſelm. in* 2. *Theſſal.* II. *alii paſſim.*
(e) *Dan.* XI. 45.
(f) *Lact. l.* 7. *de divino præmio, c.* 17-19. *& in Epitome.*

Digitized by Google

pour donner le ſignal de la deſcente prochaine du ſouverain Juge, & vengeur de ſes ſerviteurs. Il deſcendra accompagné de ſes Anges & precedé d'une flamme que rien ne pourra éteindre. Les Anges livreront entre les mains des Juſtes toute la multitude des méchans qui les aſſiégeoient. Ils en feront un ſi grand carnage depuis la troiſiéme heure, ou neuf heures du matin, juſqu au ſoir, que leur ſang coulera comme un torrent dans la plaine.

L'Ante-Chriſt ne ſe rendra pas à ce premier combat; il reviendra ſouvent attaquer l'armée des Saints: mais enfin au quatrieme combat, il ſera entierement défait, & tombera entre les mains du vainqueur, qui le fera comparoître en ſa preſence, avec les Princes, & les Tyrans qui ont affligé le monde ſous ſon malheureux empire. J. C. leur reprochera leurs excés, & leurs crimes, & les condamnera tous au feu éternel. Nous ne ſavons d'où Lactance avoit puiſé ces particularitez: mais il y a aſſez d'apparence que la tradition ſur le genre, & les circonſtances de la mort de l'Ante-Chriſt n'étoit pas uniforme dans l'Egliſe de ſon tems, comme elle ne l'eſt pas encore aujourd'hui.

Ce qui eſt certain, c'eſt que cet impie ſera mis à mort, comme le dit S. Paul (*a*) *par le ſouffle de la bouche du Seigneur* JESUS; ſoit qu'on l'explique d'un ſouffle réel, ou de ſa parole toute-puiſſante, ou de ſon ordre, ou de la terreur qu'il lui imprimera par ſa préſence. La mort de l'homme du peché rendra la paix à l'Egliſe, & couvrira de confuſion ceux qui ſeront attachez à lui. Les Juifs voyant que ce ſéducteur les a ſurpris, & déſeſpérant de voir jamais paroître ce Meſſie, qui a été de tout tems l'objet de leur attente, ouvriront enfin les yeux, ſe tourneront vers JESUS CHRIST; Dieu leur ouvrira le cœur, & ils ſe convertiront, ſelon les Ecritures (*b*).

Il eſt tems de finir cette Diſſertation, qui n'eſt déja que trop longue; mais on la trouvera courte ſi l'on fait attention à la grandeur, & à l'importance du ſujet. L'occaſion de parler de l'Ante-Chriſt, s'eſt préſentée ſi ſouvent dans le cours de notre Commentaire, & les ſentimens ſont ſi partagez ſur ſon ſujet, que nous avons crû qu'il falloit une fois traiter cette matiére avec quelque étenduë. Le Pere Malvenda Dominicain Eſpagnol a fait un aſſez gros Volume in folio ſur l'Ante-Chriſt. Ceux qui veulent ſavoir les choſes plus à fond, peuvent le conſulter; nous nous contentons de donner un précis, ou un abregé de ce que l'on en trouve dans cet Ecrivain, & dans les autres qui ont traité le même ſujet. On a vû que ſur l'Ante-Chriſt, il y a une infinité de choſes douteuſes, & problématiques parmi un aſſez petit nombre d'articles certains, & indubitables. Le tems précis de ſa

(*a*) 2. *Theſſal.* II. (*b*) *Oſee* III. 4. *Rom.* XI. 25.

venuë

Digitized by Google

venuë, ſon pays, ſon origine, ſes parens, ſon enfance, ſon nom, la durée de ſon regne, le genre de ſa mort, ſont choſes ſur leſquelles il eſt permis de diſputer.

Mais il eſt indubitable qu'il viendra à la fin des ſiécles, qu'il regnera, qu'il ſéduira la plus grande partie du monde, qu'il fera la guerre aux Saints, qu'il ſe voudra faire paſſer pour le Meſſie, & pour un Dieu; qu'après un regne aſſez court, il ſera mis à mort par la parole de Dieu, par ſon ordre, par ſon ſouffle. Que dans tous les ſiécles il y a eu des Ante-Chriſts, des figures, & des précurſeurs de cet homme de péché, qui ont perſécuté les Saints, & qui ont attaqué la verité, & l'union de l'Egliſe; & ainſi, quoique nous ne vivions pas au tems de cet ennemi de Dieu, nous devons toujours vivre dans la vigilance, & nous armer de force, & de conſtance contre les ſéductions, les preſtiges, & les violences des Démons, & des méchans, qui cherchent à nous faire quitter le parti de la verité, de la pieté, & de la juſtice.



Digitized by Google

# DISSERTATION

## *Sur la fin du monde, & sur l'état du monde après le dernier Jugement.*

LA Philosophie a été partagée sur la corruptibilité, & sur la durée du monde. Les uns ont crû qu'il étoit éternel, incorruptible (*a*), animé (*b*), qu'il étoit Dieu même (*c*). D'autres l'ont crû créé, nouveau, corruptible, périssable (*d*). Les Rabbins (*e*) se sont aussi divisez sur cette question. Les Cabalistes croyent tous que le monde perira, & sera anéanti; les autres Rabbins croyent qu'il ne finira jamais; la plûpart soutiennent qu'il ne finira que pour être réduit en un état meilleur, & plus parfait.

La foi & la Religion Chrétienne fixent nos doutes, & nos sentimens sur ces grandes questions. Elles nous apprennent que le monde, je veux dire la terre, & ce qui l'environne, l'air, & les élemens, doivent un jour finir par le feu. C'est ce terrible changement qui doit faire le sujet de cette Dissertation. Nous y examinerons premierement la maniere, & 2°. le tems de la fin du monde. 3°. Si le monde sera anéanti, ou seulement changé. Et 4°. supposé qu'il soit seulement changé, qu'elle sera sa forme, & son état après le jugement dernier.

L'Ecriture nous parle ordinairement du monde, non pas selon ce qu'il est en lui-même, mais selon ce qu'il paroît à nos sens, & selon ce qu'il est à notre égard. La terre que nous habitons, nous est réprésentée comme la plus considerable partie de l'Univers, & tout le reste comme accessoire à la terre, & à l'homme. Ainsi quand l'Ecriture nous dit que le monde finira, qu'il sera consumé par le feu, qu'il y aura de nouveaux Cieux, & une nouvelle terre, on peut fort bien, sans donner atteinte à la vérité des Livres saints, l'entendre seulement de la terre que nous habi-

---

(*a*) *Vide Philon. lib. Utrùm mundus sit incorruptibilis. Laërt.* 7. Παναίτιος δ' ἄνθαρτον ἀπεφήνατο τὸν κόσμον, καὶ Κλεάνθης, καὶ Ἀντίπατρος.

(*b*) *Zeno apud Laërt.* 7. Ὅτι δ' καὶ ζῶον ὁ κόσμος, καὶ λογικὸν, καὶ ἔμψυχον, καὶ νοερὸν, καὶ χρύσιππος φῆσι, καὶ Ἀπολλόδωρος, καὶ Ποσειδώνιος.

(*c*) *Laërt. l.* 7. *in Zenone.* Λέγουσι δ' κόσμον τριχῶς, αὐτὴν τε τὸν Θεὸν. *Senec. Ep.* 97. *Totam hoc quo continemur, & unum est, & Deus est. Manil. lib.* 1.

*Quâ pateat mundum divino Numine verti,*
*Atque ipsum esse Deum.*

(*d*) *Stoïci apud Laërt. l.* 7. *pagin.* 454. Ἀρέσκει δ' αὐτοῖς καὶ φθαρτὸν εἶναι τὸν κόσμον, ἅτε γεννητὸν τῷ λόγῳ τῶν δι' αἰσθήσεως νοουμένων. Οὕτε τὰ μέρη φθαρτὰ ἐστι, καὶ τὸ ὅλον, &c.

(*e*) *Vide Menasse-ben-Israël de Resurrect. mort. l.* 3. *c.* 4.

Digitized by Google

tons, qui est très-souvent dans l'Ecriture, & même chez les Auteurs Prophanes, appellée du nom de monde; quoique dans la rigueur elle ne fasse qu'une très-petite partie de l'Univers, & du monde pris dans toute son étenduë. Voyez S. Augustin liv. xx. de la Cité de Dieu, ch. 24.

---

## ARTICLE PREMIER.

### *Que le monde finira par le feu.*

LEs passages qui prouvent que le monde finira, & qu'il finira par le feu, ne sont ni obscurs, ni en petit nombre. *Les Cieux se dissiperont comme la fumée*, dit Isaïe (*a*), *& la terre s'en ira en poussiére, comme un vêtement tout usé.* Et ailleurs (*b*): *Toute la malice du Ciel séchera* de frayeur, *les Cieux se replieront comme un volume, & toute leur armée*, toutes leurs étoiles *tomberont, comme on voit tomber les feüilles du figuier, & de la vigne.* Et le Psalmiste (*c*): *Seigneur, les Cieux periront; mais pour vous, vous subsistez éternellement. Ils sont semblables à un vêtement, qui à force de servir, s'use; mais pour vous, vous êtes toujours le même.* S. Pierre dit (*d*): *Que le jour du Seigneur viendra comme un voleur, & qu'alors les Cieux passeront avec grande impétuosité. Ils seront embrasez, & fondus par le feu, & les élémens se dissoudront par l'ardeur de la flamme; la terre, & tout ce qu'elle contient, sera consumée par le feu.*

Isaïe parle clairement en plus d'un endroit d'un Ciel nouveau, & d'une terre nouvelle (*e*): *Je vais créer de nouveaux Cieux, & une terre nouvelle, & on ne se souviendra plus des premiers; il n'en sera plus fait de mention.* C'est à quoi S. Jean fait allusion dans l'Apocalypse (*f*): *Je vis de nouveaux Cieux, & une terre nouvelle; car les premiers Cieux, & la premiere terre sont passez, & la mer n'est plus.* Notre Sauveur dans l'Evangile parle souvent de la consommation des siécles, & de son second avénement (*g*); & S. Paul nous en décrit plusieurs circonstances dans sa seconde Epître aux Thessaloniciens (*h*).

Il est superflu d'entasser ici des passages des Auteurs Juifs, & Chrétiens qui rendent témoignage à cette verité. Elle fait un des principaux articles de leur créance, & de la nôtre. Les Philosophes mêmes l'ont reconnuë; Héraclite (*i*)

---

(*a*) *Isai.* LI. 6.
(*b*) *Isai.* XXXIV. 4.
(*c*) *Psalm.* CI. 27. 28.
(*d*) 2. *Petr.* III. 10. II. 12. 13.
(*e*) *Isai.* LXV. 17. LXVI. 21.
(*f*) *Apoc.* XXI. 1.
(*g*) *Matth.* XIII. 39. XXIV. 3. XXVIII. 20. *&c.*

(*h*) 1. *Thessal.* V. 1. 2. *& seq.* 2. *Thessal.* II. 2. 3. *& seq.*

(*i*) *Simplicius Comment. in Aristot. lib. de Cœlo, l.* I. *c.* 9. Ἡράκλειτος δὲ ποτὲ μὲν ἐξάπτεσθαι φησὶ τὸν κόσμον. ποτὲ δὲ ἐκ πυρὸς αὖθις συνίστασθαι. Ταύτης δὲ τῆς δόξης ὕστερον ἐγένοντο οἱ Στοϊκοί.



Digitized by Google

croyoit que le monde ſeroit un jour embraſé par les flammes, & qu'enſuite il renaîtroit du milieu du feu. Les Stoïciens ſoutinrent dans la ſuite le même ſentiment; & Cicéron l'a marqué d'une maniére très-expreſſe dans ſon ſecond Livre de la nature des Dieux (*a*): *Ex quo eventurum ut ad extremum omnis mundus igneſceret, cum humore conſumpto neque terra ali poſſet: neque remearet aër, cujus ortus, aquâ omni exhauſtâ, eſſe non poſſet: ita relinqui nihil præter ignem; à quo rursùm animante, ac Deo, renovatio mundi fieret, &c.* Lucain (*b*) l'a exprimé de même, en apoſtrophant Jules Céſar: Il eſt inutile, ô Prince, de s'empreſſer à brûler ces corps. Le tems viendra qu'ils ſeront conſumez par les flammes, avec le reſte de la terre.

*Hos, Cæſar, populos ſi nunc non uſſerit ignis*
*Uret cum terris, uret cum gurgite ponti.*
*Communis mundo ſupereſt rogus.*

Et Lucréce (*c*) fait remarquer à Ménémius, que le monde étant compoſé de trois élémens auſſi contraires que le ſont l'eau, la terre, & le feu ſera un jour détruit, & renverſé.

. . . . . *Tria talia texta*
*Una dies dabit exitio; multoſque per annos*
*Suſtentata ruet moles, & machina mundi.*

Ovide (*d*) parle de l'ancienne tradition des peuples qui croyoient qu'un jour la terre, la mer, & les Cieux ſeroient embraſez, & que toute la machine du monde ſeroit prête à retourner dans ſon chaos.

*Eſſe quoque in fatis reminiſcitur adfore tempus,*
*Quo mare, quo tellus, correptaque regia Cœli*
*Ardeat, & mundi moles operoſa laboret.*

Les Phyſiciens, & les Aſtronomes (*e*) trouvent même dans la nature, des preuves, ou du moins des apparences de cette terrible révolution, dont l'Univers eſt menacé. Ils remarquent dans la terre des dérangemens très notables, & des preuves ſenſibles de la vieilleſſe, & de la caducité du monde. *Scire debes ſenuiſſe jam mundum*, dit S. Cyprien (*f*), *non illis viribus ſtare, quibus ſteterat, nec vigore, & robore eo valere, quo ante prævalebat. Hoc mundus ipſe jam loquitur, & occaſum ſui rerum labentium probatione teſtatur.*

---

(*a*) *Tull. l. 2. de nat. Deorum.*
(*b*) *Lucan. l. 7.*
(*c*) *Lucret. l. 4.*
(*d*) *Ovid. Metamorph. 1.*
(*e*) *Columel. l. 1. c. 1 de Re ruſt. Multos jam memorabiles Autores comperi perſuaſum habere longo avi ſitu qualitatem Cœli, ſtatumque mutari; eorumque conſultiſſimum Aſtrologiæ Profeſſorem Hipparchum prodidiſſe tempus fore, quo cardines mundi loco moverentur; idque etiam non ſpernendus Autor Rei ruſticæ Saſerna videtur adcredidiſſe.*
(*f*) *Cyprian. ad Demetrianum.*

Digitized by Google

Copernic, Joachim Rhætius, Gemma Frisius (*a*) prouvent que le soleil se rapproche trop de la terre. S'il arrivoit sur la terre des excez de chaleur aussi grands, & aussi continus, que l'ont été les excez du froid que nous avons ressentis en l'an 1709. & que les feux souterrains, que le froid, & l'humidité retiennent concentrez sous la terre, s'échappoient comme ils ont fait quelquefois par les monts Etna, & Vésuve, & que joints aux feux qui sont sur la terre, ils embrasassent les matiéres inflammables qui sont repanduës au dehors, & au-dedans de cet élément, bientôt on verroit les flammes dominer sur tout ce qui a vie, & sur tout ce qui peut leur servir de pâture. *Omni flagrante materiâ, uno igne quicquid nunc ex dispesito lucet, ardebit* (*b*).

Mais la fin du monde que nous attendons, n'est pas un simple effet naturel, qui dépende du concours des causes secondes, c'est la merveille du pouvoir de Dieu, qui dans les tems marquez par sa Providence, & lorsque le nombre de ses Elûs sera rempli, & que ses desseins sur le genre humain seront accomplis, permettra que les élémens, dont l'harmonie, & l'union conservent le monde en l'état où nous le voyons, entrent en guerre, & causent le renversement de son propre ouvrage. (*c*) Alors *les créatures qui attendent avec ardeur la manifestation des enfans de Dieu, parce qu'elles sont assujetties, malgré elles à la vanité, & n'y demeurent soumises, qu'à cause de celui qui les y a assujetties, seront heureusement délivrées de cet assujettissement, pour participer à la liberté de la gloire des enfans de Dieu.*

Puis donc que, selon S. Pierre (*d*), *les Cieux, & la terre d'à present sont réservez pour être brûlez par le feu, au jour du Jugement, & de la ruine des impies*, on demande si ce feu précédera, ou suivra le Jugement dernier? Les sentimens des docteurs sont partagez sur cela. Les uns soutiennent qu'il le précédera, d'autres qu'il le suivra, d'autres prennent un milieu, & prétendent qu'il commencera avant le Jugement dernier, qu'il continuera pendant cet intervalle, & qu'il achévera de consumer le monde après que Dieu aura jugé les vivans, & les morts. C'est ce qu'il faut montrer plus au long.

Pour prouver que le feu précédera le Jugement dernier, on se sert de ce passage du Pseaume: (*e*) *Le feu marchera devant lui, & il embrasera autour de lui tous ses ennemis. Ses foudres ont paru sur la terre, la terre les a vûs, & en a été troublée. Les montagnes se sont fonduës comme la cire devant le Seigneur. Les Cieux ont annoncé sa justice, & tous les peuples ont vû sa gloire.* De plus saint Paul (*f*) dit que *le feu éprouvera, & fera*

(*a*) *Vide apud Grot. not. in lib. 1. de verit. Relig. Christi art. XXII. p. 120.*
(*b*) *Senec. ad Marciam, versùs finem.*
(*c*) *Rom. VIII. 19. 20. 21.*
(*d*) *2. Petri, III. 7.*
(*e*) *Psalm. XCVI. 3. 4. 5.*
(*f*) *1. Cor. III. 13.*



Digitized by Google

*voir quel eſt l'ouvrage de chacun, & que le jour du Seigneur fera voir quel il eſt, parce qu'il ſera découvert par le feu, & que le feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun.* Voilà un feu bien marqué qui met à l'épreuve les œuvres de chaque perſonne avant qu'elle paroiſſe au Jugement de Dieu.

Saint Thomas (*a*) cite encore ces paroles de l'Epître aux Romains(*b*): *Les créatures attendent avec grand déſir la manifeſtation des enfans de Dieu, parce qu'elles ſont aſſujetties à la vanité, quoique malgré elles, & elles eſperent d'être délivrées de cette aſſerviſſement à la corruption, pour participer à la liberté de la gloire des enfans de Dieu.* Ce qui inſinuë que les créatures, à l'imitation des corps des bienheureux, ſeront renouvellées, & cela avant le Jugement final. Enfin on ſe ſert de cet autre paſſage(*c*): *Si l'ouvrage de quelqu'un eſt brûlé, il en ſouffrira la perte; toutefois il ne laiſſera pas d'être ſauvé, mais comme en paſſant par le feu.* Il faudra donc que nos œuvres ſoient éprouvées, & purifiées par le feu, avant que nous puiſſions aller dans les airs au devaant de JESUS-CHRIST, qui viendra pour juger le monde. S. Pierre (*d*) dit *que le Ciel, & la terre d'aujourd hui ſont réſervez pour être embraſez au jour du Jugement, & de la perte des impies.* Et S. Paul (*e*), *que le Seigneur* JESUS *ſe manifeſtera du Ciel avec les Anges qui ſont les miniſtres de ſa puiſſance, lorſqu'il viendra au milieu des flammes ſe venger de ceux qui ne connoiſſent point Dieu.*

De tous ces paſſages on conclut que le feu précédera le Jugement dernier; & ce ſentiment eſt ſuivi par S. Thomas (*f*), par le Maître des Sentences, par Paludanus, Durand, Major, Richard, Gabriel, Sotus, & pluſieurs autres (*g*). Toutefois S. Auguſtin a crû le contraire. Il a prétendu que le feu ne devoit paroître qu'après le Jugement, & la Réſurrection des morts. On verra dit-il, premierement Elie, puis la converſion des Juifs, la perſécution de l'Ante-Chriſt, le Jugement de JESUS-CHRIST, la Réſurrection des morts, la ſéparation des bons, & des mauvais; & enfin l'incendie, & le renouvellement du monde (*h*). Et ailleurs (*i*) il dit qu'après le Jugement, le Ciel, & la terre que nous voyons, ne ſeront plus, & que l'on verra alors un Ciel nouveau, & une terre nouvelle, ſuivant ces paroles de S. Jean dans l'Apocalypſe (*k*). *Je vis un grand trône tout blanc, & un Juge qui y étoit aſſis; & le Ciel & la terre s'enfuirent de devant ſa face.*

Il marque cette fuite du Ciel, & de la terre, comme un choſe qui

---

(*a*) *D. Thom. in 4. diſt. 47. qu. 2. art. 3.*
(*b*) *Rom.* VIII. 19. 20. 21.
(*c*) *1. Cor.* III. 15.
(*d*) *2. Petri*, III. 7.
(*e*) *2. Theſſal.* I. 7. 8.
(*f*) *D. Thom. in 4. diſt. 47.*
(*g*) *Vide Tenam in Epiſt. ad Hebr. c. 1. difficult. 13. ſect. 6. & Cornel. à Lapide in 2. Petri* III. 7.
(*h*) *Aug. de Civit. l. 20. c. 30. n. 5.*
(*i*) *Idem de Civit. l. 20. c. 14.*
(*k*) *Apoc.* XX. 11.

Digitized by Google

doit suivre le Jugement: *Peracto quippe Judicio, tunc esse desinet hoc Cælum, & hæc terra; quando esse incipiet Cælum novum, & terra nova.* Et dans le même Livre de la Cité de Dieu, il se fait cette objection (*a*): Si le monde n'est embrasé qu'après le Jugement, & si ce feu précéde la production du Ciel nouveau, & de la terre nouvelle, que deviendront les Saints ressuscitez avec leurs corps durant cet incendie général? Il répond qu'ils pourront se retirer dans les parties superieures de l'air, où ce feu n'arrivera pas; de même qu'au déluge, les eaux ne monterent pas plus de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes: Car leurs corps seront de telle nature, qu'ils seront par tout où ils voudront être: Et d'ailleurs ce feu qui brûlera le monde n'agira point sur des corps incorruptibles, & immortels: *Talia quippe illis inerunt corpora, ut illic sint, ubi esse voluerint; sed nec ignem conflagrationis illius pertimescent, immortales, atque incorruptibiles facti.*

Loüis Tena (*b*), & Cornelius à Lapide (*c*) pour concilier ces deux sentimens, croyent que d'abord Dieu allumera le feu qui doit embraser le monde; soit qu'il le fasse sortir des enfers, selon quelques-uns, ou qu'il le fasse descendre du Ciel, comme autrefois sur Sodome, & sur les autres villes criminelles, selon d'autres; ou enfin qu'il l'allume sur la terre par le ministére des Anges, qui se serviront des matieres combustiles, qui s'y trouvent, comme le croyent communement les Scolastiques (*d*). Ce premier feu, qui embrasera d'abord toute la superficie de la terre, & qui fera mourir tous les hommes & les animaux (*e*) se répandra par tout le monde, & n'épargnera que cette partie de la terre où le Seigneur exercera son Jugement, & qui sera comme le théatre de sa Justice. Après le Jugement, les parties les plus subtiles de ce feu retourneront dans leur lieu naturel, qui est, dit-on, au-dessus de l'air, dans la region du feu; & la partie la plus grossiére suivra les damnez dans l'enfer. Mais il est bon de se souvenir que tout ce détail est de l'invention des Spéculatifs, & des Scolastiques; & il vaut certainement beaucoup mieux se taire sur une matiére aussi inconnuë que celle-là, que d'en parler témerairement, & au hasard.

Plusieurs anciens Peres ont enseigné que le feu, qui doit enflammer le monde, sera l'instrument de la justice de Dieu sur tous les hommes. Tous passeront, par ce feu, & l'ouvrage de chacun d'eux y sera éprouvé. Les Justes s'y purifieront de toutes les soüillures qui peuvent leur rester à expier; ensorte qu'après le dernier jour, il n'y aura plus de purgatoire. Ceux qui n'auront rien à expier, sortiront de ce feu plus purs, & plus

(*a*) *Aug. de Civit. l. xx. c. 18.*
(*b*) *Tena in Ep. ad Hebr. c. 1. difficult. 13. sect. 7.*
(*c*) *Cornel. in 2. Petri III. 7.*
(*d*) *Acosta, & Scolastici apud Tenam loco cit.*
(*e*) *D. Thom. in 4. dist. 47. & Bonavent. ibidem, & Less. de Divin. attribut. l. 13. c. 20.*

Digitized by Google

glorieux, comme les métaux les plus précieux passent par le creuset, sans souffrir aucune diminution, ni altération.

Origénes (*a*) croit qu'*après la Résurrection, nous aurons besoin d'un Sacrement, pour nous purifier; & pour nous laver; parce que personne ne ressuscitera sans défauts.* Et quel est ce baptême, qui nous purifiera dans l'autre vie, si ce n'est le feu par où nous passerons? C'est ainsi que l'entend S. Ambroise (*b*) après Origénes; *omnes oportet per ignem probari, quicumque ad paradisum redire desiderant; ... omnes oportet transire per flammas, &c* (*c*). Il croit que ce feu étoit figuré par l'Ange qui tenoit un glaive étincellant à l'entrée du paradis terrestre. On lit dans deux Sermons attribuez autrefois à S. Augustin (*d*), que tous les hommes passeront par le feu après le Jugement; mais que les flammes en quelque sorte raisonnables, & éclairées, n'agiront sur nous qu'autant que le demanderont nos péchez: *Quanta fuerit peccati materia, tanta & pertranseundi mora; quantùm exegerit culpa, tantùm sibi ex homine vindicabit quædam flammæ rationalis disciplina.* Le même Auteur en parlant du Patriarche Jacob (*e*), dit que Dieu l'a purifié en ce monde de toutes ses taches, afin qu'en l'autre vie ce feu intelligent ne trouvât rien à brûler dans lui: *Ab illo omnes maculas peccatorum abstersit, ut in eo ignis ille arbiter quod exureret, invenire non posset.*

Saint Hilaire (*f*) en plus d'un endroit, parle de ce feu que tous les hommes, & les Justes mêmes doivent subir après cette vie. Qui osera désirer ce jour terrible, auquel nous serons obligez de rendre compte même de nos paroles oiseuses, auquel nous devons subir ce feu terrible qui expiera nos pechez? *An cùm ex omni otioso verbo rationem simus præstituri, diem Judicii concupiscemus, in quo nobis est ille indefessus ignis subeundus? &c.* Il donne à ce feu le nom de baptême (*g*).

Saint Basile (*h*) fait aussi mention de ce baptême de feu, qui nous nettoyera de nos simples soüillures au jour du Jugement; & Lactance (*i*) dit que les bons, & les méchans passeront par le feu; mais avec cette différence que les bons n'en souffriront aucune incommodité. Le feu les épar-

---

(*a*) *Origen. in Lucam homil.* 14. *Vide & homil.* 3. *in Psalm.* XXXVI.

(*b*) *Ambros. in Psalm.* XXXVI. *n.* 26. *Va mihi si opus meum arserit, & laboris hujus patiar detrimentum! Et si salvos faciet Dominus servos suos. Salvi erimus per fidem; sic tamen salvi quasi per ignem, & si non exurimur, tamen uremur, &c. Vide & in Psalm.* CXVIII. *ser.* 3. *n.* 14. *Est etiam baptismum in paradisi vestibulo, quod antè non erat; sed postquam peccator exclusus est, cœpit esse romphæa ignea quam posuit Deus, &c.*

(*c*) *Ambros. in Psalm.* CXVIII. *ser.* 20. *n.* 12.

(*d*) *August. serm. olim* 16. *ex homil.* 50. *nunc* 252. *in append. n.* 3.

(*e*) *Serm. olim* 82. *de tempore, nunc* 15. *in append. tom.* 5. *nov. Edit. n.* 4.

(*f*) *Hilar. in Psalm.* CXVIII. *litt.* 3. *n.* 12.

(*g*) *In Psalm.* CXVIII. *litt.* 3. *n.* 4.

(*h*) *Basil. in Isai.* IV. *p.* 124. Τρεῖς εἰσιν αἱ ἐπινοίαι τοῦ βαπτίσματος· ὡς τε τοῦ ὕδατος καθαρισμὸς, ἢ ἵνα διὰ τοῦ πνεύματος ἀναγέννησις, καὶ ἵνα ἐν τῷ πυρὶ τῆς κρίσεως βάσανος, &c.

(*i*) *Lactant. l.* 7. *de vera sap. c.* 21.

gnera;

gnera; leur innocence les mettra à couvert de son ardeur : *Tanta enim virtus est innocentiæ, ut ab ea ignis ille refugiat innoxius, qui accepit à Deo hanc potestatem ut impios urat, Justis obtemperet.* Les méchans au contraire en seront brûlez, sans en être consumez. Le feu en les pénétrant, leur rendra autant de leur substance qu'il en ôtera par son activité. Leur corps renaîtra, pour ainsi dire, au milieu des flammes : *Divinus ignis unâ, eâdemque vi, atque potentiâ, & cremabit impios, & recreabit. Et quantum è corporibus absumet, tantum reponet; ac sibi ipse æternum pabulum subministrabit; quod Poëtæ in vulturem Tityi transtulerunt.*

Saint Thomas (*a*), S. Bonaventure (*b*), Lessius (*c*), & plusieurs autres croyent que le feu qui précédera le Jugement dernier, fera mourir tous les hommes qui se trouveront alors en vie, tant les bons, que les méchans, & qu'il causera aux uns, & aux autres des douleurs proportionnées à ce qu'il trouvera dans eux de mal, & d'imperfections. Les Justes, dans qui il n'y aura rien à purifier, n'en sentiront aucune douleur. Les autres en souffriront chacun suivant ses démérites. En ce sens, rien n'empêche qu'on n'admette avant le jour du Seigneur un feu qui éprouve & les personnes, & les œuvres de tous les hommes qui se trouveront alors en vie, & même ceux qui se trouveront dans le purgatoire. Mais la foi de l'Eglise ne nous permet point d'y assujettir les Bienheureux, qui joüissent depuis long-tems de la béatitude, ni les Justes dont l'innocence est entiere.

## ARTICLE II.

### *Quand le monde finira-t-il ?*

C'Est une question que l'on a souvent faite, & que l'on n'a jamais resoluë. Les Egyptiens (*d*) croyoient qu'après une révolution d'années, qu'ils fixoient à trente-six mille cinq cens vingt-cinq, tous les astres se rencontreroient au même point, & qu'alors le monde se renouvelleroit, ou par un déluge, ou par un embrasement général; en sorte que le déluge répondoit en quelque sorte à l'hyver, & l'embrasement à l'été de nos années ordinaires (*e*). Ils se figuroient que le monde avoit déja été re-

(*a*) *D. Thom. in 4. distinct. 47.*

(*b*) *Bonavent. in 4. distinct. 47.*

(*c*) *Lessius lib. 13. de Divin. attribut. c. 20. Vide & Cornel. in 2. Petri III. 10. & Tenam loco citato.*

(*d*) *Vide, si placet, Marsham Canon. Ægypti,* Περικαταστευη *p. 10. 11.*

(*e*) *Aristot. Meteor. l. 1. c. 14. Censorin. de die natali, c. 18. Est præterea annus, quem Aristoteles maximum potiùs, quàm magnum appellat, quem solis & lunæ, vagarumque quinque stellarum orbes conficiunt, cùm ad idem signum, ubi quondam simul fuerunt, unà referuntur; cujus anni hyems summa est* κατακλυσμος, *quam nostri diluvium vocant; æstas autem* ἐκπύρωσις, *quod est mundi incendium.*

nouvellé plus d'une fois de cette sorte, & qu'il devoit encore se renouveller dans la suite des siécles.

Les Stoïciens (*a*), & avant eux Héraclite d'Ephése, avoient embrassé ces sentimens. Aristarque cité dans Censorin, croyoit que cette révolution étoit de *deux mille quat e cens quatre-vingt quatre ans.* Arétés de Dyrrachium, de *cinq mille cinq cens cinquan e-deux ans.* Héraclite, & Linus, de *mille & huit cens*, ou de *dix-huit mille ans.* Dion, de *dix mille huit cent quatre-vin t-quatre.* Orphée, de *cent mille & vingt ans.* Cassandre, de *trois mille six cens mille ans.* D'autres enfin ont prétendu que ce retour du Ciel, & des astres au même point, étoit infini, & impossible. Joseph (*b*) semble attribuer à Adam la découverte de ces révolutions. Il dit que ce premier homme ayant prédit que le monde périroit deux fois, l'une par l'eau, & l'autre par le feu, les enfans de Seth pour prévenir ce malheur, firent graver leurs observations astronomiques, & leurs découvertes sur deux colomnes, l'une de briques pour résister au feu, & l'autre des pierres pour résister à l'eau. Mais cet Auteur ne donne à la grande année, que six cens ans.

Saint Augustin (*c*) remarque que Platon, & toute son Ecole, aussi-bien qu'Origénes, étoient dans cette fausse persuasion, que divers mondes se succéderoient les uns aux autres. Il les réfuta, en montrant que si le monde, les hommes, & les animaux périssoient tous par le feu, ou par le déluge, il seroit impossible qu'il en revînt d'autres, à moins d'une création toute nouvelle, que les Philosophes n'auront garde d'admettre dans la nature. Et en effet, pourquoi détruire toute l'espéce des hommes, si elle doit être réparée peu de tems après? Cette revolution continuelle de divers mondes qui périssent, & qui reparoissent de nouveau, ne nous donne-t'elle pas une certaine idée d'inconstance, qui ne convient pas à la Divinité? Origénes (*d*) employoit pour prouver le sentiment de la pluralité, & de la succession des mondes, ces paroles de l'Ecclésiaste (*e*): *Qu'est-ce qui a été? ce qui sera. Et qu'est-ce qui a été fait? ce qui sera fait. Rien n'est nouveau sous le soleil. Qui peut dire: Voilà qui est nouveau? Il a déja été dans les siecles qui ont été avant nous.*

Le Rabbin *Barbyhia* (*f*) dit que les Philosophes conviennent assez que le monde périra, ou sera renouvellé après un certain nombre d'années; mais qu'ils ne sont pas d'accord sur leur nombre précis; les uns mettent

---

(*a*) *Origen. contra Cels. l.* 5. Φασὶ δὲ οἱ ἀπὸ τῆς στοᾶς, κατὰ περίοδον, ἐκπύρωσιν τοῦ πάντος γενέσθαι. Καὶ ἑξῆς αὐτῇ διαπόσμησιν πάντ' ἀπαραλλάκτ' ἔχουσαν.

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* 1. *c.* 3. Προφρηκότος Ἀδάμου ἀφανίσμον τῶν ὅλων ἔσεσθαι. Τὸν μὲν κατ' ἰσχὺν πυρὸς, τὸν ἕτερον δὲ κατὰ βίαν, καὶ πλῆθος ὕδατος.

(*c*) *Aug. l.* XII. *de Civit. c.* 11. & 13.

(*d*) *Origen.* Περὶ ἀρχῶν, *l.* 3. *c.* 5.

(*e*) *Eccle.* 1. 9.

(*f*) *Rab. Abrah. Barbyhia, in lib. Megilat. Hamegila, apud Menasse Ben Israël, loco cit. cit. l* 2. *c.* 1.

Digitized by Google

quatre millions trois cens vingt mille ans, à la fin desquelles chaque chose doit retourner au premier point de sa création. D'autres donnoient au monde cinquante-six mille ans, jusqu'au retour de tous les astres au même point, où ils étoient à leur création. D'autres croyoient que le monde dureroit trois cens soixante mille ans; d'autres quarante-neuf mille ans; d'autres sept mille ans; après quoi le monde demeureroit dans le chaos, puis se rétabliroit, & se retrouveroit au même état qu'auparavant. Ce Rabbin remarque fort bien qu'apparemment ces Philosophes avoient reçu de leurs peres quelque tradition de la fin du monde, mais que mal-à-propos ils en rapportoient la cause au cours des planétes, & des astres, dont l'aspect, & le mouvement n'ont aucune influence sur la durée, ni sur la nature des choses d'ici bas.

En effet, selon les Philosophes, le monde devoit être renouvellé par des causes purement naturelles, comme dans nos années ordinaires, l'été, & l'hiver, le jour, & la nuit, se succédent naturellement l'un à l'autre. Mais les Ecritures nous donnent une autre idée de la fin du monde. Elles nous la représentent comme le moment de la vengeance du Seigneur, & comme un jour qui sera précédé, & accompagné de toutes les marques de sa colére; jour inconnu aux hommes, & aux Anges mêmes (a), & qui viendra nous surprendre comme un voleur pendant la nuit (b). Les Disciples ayant un jour demandé à JESUS-CHRIST quand arriveroit la fin du monde, & le jour de sa venuë, il leur dit que cet évenement étoit de ceux dont le Pere Eternel s'étoit reservé la connoissance, que les Anges mêmes dans le Ciel ne le savoient pas, & qu'il n'étoit pas du nombre des choses que le Pere lui eût permis de révéler aux hommes (c). *De die autem illo, vel horâ nemo scit, neque Angeli in Cœlo, neque Filius, nisi Pater.*

Malgré ces déclarations si précises, plusieurs Anciens ont fixé la durée du monde à six mille ans: savoir deux mille ans sans Loi, sous l'état de nature; deux mille ans sous la Loi, & deux mille ans sous le Messie. De maniere que suivant la Chronologie qui est la plus suivie aujourd'hui, & qui place la venuë de JESUS CHRIST à l'an quatre mille après la création du monde, il ne resteroit d'aujourd'hui jusqu'à la fin du monde, qu'environ trois cens ans.

Cette opinion n'est fondée que sur une tradition Judaïque assez ancienne (d), & attribuée à Elie, non le grand Prophéte de ce nom, mais un autre qui a vêcu cent cinquante-quatre ans après le rétablissement du

---

(a) *Marc.* III. 93.
(b) 2. *Petri* III. 10.
(c) *Marc.* XIII. 32.
(d) *Gemar. Abod. Zarac.* I. תנה דבי אליהו ששה אלפי שנה הוי עלמא שני אלפים תהו שני אלפים תורה ושני אלפים ימות המשיח

*Vide, si placet, Malvend. l.* 1. *c.* 28. *&* 29. *&* 30. *de Anti-Christo.*



Digitized by Google

Temple, & le retour de la captivité. On lit dans le Talmud (*a*), que *le monde durera six mille ans, & qu'il sera détruit dans un*; ce que plusieurs Rabbins (*b*) expliquent d'un septiéme millénaire, durant lequel le monde retombera dans son ancien chaos; après cela on verra un nouveau monde, lequel après pareil nombre de six mille années, retournera encore dans le chaos; & qu'ainsi par un révolution continuelle, on verra plusieurs mondes paroître, & disparoître, jusqu'après quarante-neuf mille ans. Qu'alors le Ciel, & la terre, & tout ce qu'ils contiennent, seront réduits au néant. Ils tâchent de prouver cette opinion par l'Ecriture; car telle est la méthode des Rabbins; ils n'avancent rien sans l'appuyer de quelque Texte, bien, ou mal allégué.

Ils disent donc que de même que le monde a été crée en six jours, ainsi le monde durera six mille ans; parce que devant Dieu, mille ans ne sont que comme un jour (*c*). De plus la terre *Aleph*, qui se prend pour mille, se trouve six fois dans le premier verset de la Genése. Enfin le Seigneur ordonne dans sa Loi (*d*) de cultiver la terre pendant six ans, & de la laisser reposer pendant un an, & qu'au bout de sept semaines d'années, c'est-à-dire, à la cinquantiéme année, on célébre le Jubilé. Les six ans marquent les six mille de la durée du monde; & l'année du Jubilé, la derniere révolution, & l'entier dépérissement de l'univers.

Mais comme le Messie, selon leur tradition, & leur supputation, devoit paroître ou au commencement, ou enfin dans le cours des deux derniers millénaires, & que le sixiéme est aujourd'hui fort avancé, sans qu'ils voyent aucun changement dans leur condition, ni aucune apparence qu'elle doive devenir meilleure dans la suite, les Cabalistes en sont venus à rejetter absolument l'opinion qui ne donne au monde que six mille ans, & qui croit qu'il finira au bout de ce terme (*e*).

Quelques Peres ont appuyé l'opinion qui veut que le monde ne dure que six mille ans; & elle a été renouvellée par quelques Savans du dernier siécle. Saint Cyprien (*f*), Lactance (*g*), saint Ambroise (*h*), saint Jérôme (*i*), & saint Augustin (*k*) ont suivi ce sentiment, aussi-bien que saint Irénée (*l*), saint Hilaire (*m*), saint Gaudence de Bresse (*n*), l'Auteur des Questions aux Orthodoxes, sous le nom de saint Justin le Mar-

(*a*) *Talmud.* שיתא אלפי שנה יהוי עלמא וחד חרב

(*b*) *Vide Menasse Ben Israël, l. 3. de Resurrect. mortuorum, c. 4. p. 271.*

(*c*) *Psalm.* LXXXIX. 4.

(*d*) *Exod.* XXIII. 12. 22.

(*e*) *Vide R. Mos. de Leon in Sepher Hammischal & alios apud Menasse Ben Israël lib. 3 de Resurrect. mort. c. 4.*

(*f*) *Cyprian. ad Fortunat. de exhort. ad martyrium.*

(*g*) *Lactant. l. 7. c. 14.*

(*h*) *Ambros. in Luc. l. 7. c. 2.*

(*i*) *Hieronym. Ep. ad Cyprian.*

(*k*) *Augustin. de Civit. l. 20. c. 7.*

(*l*) *Irena. l. 5. c. ult.*

(*m*) *Hilar. Canon 17. in Matth. seu cap. 17. p. 693. nov. Edit. Vide notas Coutantii ibidem.*

(*n*) *Gaudent. Brixiens. tract. 10.*

Digitized by Google

tyr (a), Victorin sur l'Apocalypse (b), Raban Maur sur le Deutéronome (c), Germain Archevêque de Constantinople, Julius Hilarion, saint Isidore; & un très-grand nombre de nouveaux Auteurs, citez par Cornelius à Lapide sur l'Apocalypse, Chap. xx. ℣. 5. Et cet Auteur soutient que ce sentiment est très-probable, pourvû toutefois que l'on ne prenne pas les six mille ans dans une précision rigoureuse, & mathématique, mais simplement dans une acception morale; en sorte que le monde ne passera pas le septiéme millénaire, & n'ira guéres au-delà du sixiéme. Bellarmin (d), Génébrard (e), Feuardent, (f), & plusieurs autres paroissent assez favorables à cette opinion; du moins ils n'osent ouvertement se déclarer contre.

Mais saint Augustin que l'on cite pour l'opinion affirmative, qui tient que le monde finira au bout de six mille ans, s'explique ailleurs (g) assez fortement contre la témérité de ceux qui ont osé assûrer que le monde ne dureroit que six mille ans, quoiqu'ils sçûssent que le Sauveur dans l'Evangile a prononcé que le Pere seul s'est réservé la connoissance des tems, & des momens de ce dernier jour (h). Arétas de Créte écrivant sur l'Apocalypse (i), rapporte le sentiment des Millénaires, qui croyoient qu'au bout de six mille ans, arriveroit la premiére résurrection des seuls Justes; & qu'après un regne de mille ans sur la terre, on verroit la seconde résurrection générale de tous les hommes. Mais Arétas rejette ce sentiment, comme n'ayant pas été reçû, ni autorisé par l'Eglise. Béde en plus d'un endroit, le rejette de même, & le traite de vaine, & de frivole opinion; & il est suivi par un assez bon nombre de nouveaux Autours, dont les uns le mépriſent absolument, comme faux, & insoutenable (k); d'autres l'abandonnent, comme dénué de preuves, & d'autorité (l); & d'autres suspendent leur jugement, & croyent qu'on doit laisser cette question à décider par l'évenement (m).

Apollinaire de Laodicée, cité dans saint Jérôme (n), prétendoit que quatre cens trente-quatre ans après l'année huitiéme de l'Empereur Claude, le Prophéte Elie viendroit, & que l'on verroit rebâtir le Temple, & la ville de Jérusalem dans l'espace de trois ans & demi; & qu'enfin l'Ante-Christ paroîtroit. D'autres, dont parle S. Philastre (o), croyoient

(a) *Justin. quæst.* 71.
(b) *Victorin. in Apoc.* xx. 5.
(c) *Raban in Deut. l.* 1. *c.* 11.
(d) *Bellarm. l.* 3. *de Romano Pontif. c.* 3.
(e) *Genebr. l.* 1. *Chronographiæ, p.* 2.
(f) *Feuardent. notis in S. Irenæum.*
(g) *Augustin. in Psalm.* LXXXIX.
(h) *Act.* 1. 6. 7. *Matth.* XXIV. 36.
(i) *Andreas & Aretas in Apoc.* XX.
(k) *Malvenda l.* 1. *de Anti-Christo, c.* 30. *Procul dubio assertio est falsissima, & intolerabilis, graviorem censuram, ut par est sacro Ecclesiæ tribunali reservantes.*
(l) *Suarez tom.* 2. *disput.* 53. *sect.* 4. *Soto.* 4. *dist.* 43. *q.* 2. *art.* 2.
(m) *Galatin. l.* 4. *c.* 20. *Finusl.* 5. *c.* 11. *Sixt. Sen. Bibliot. l.* 5. *Annot.* 190.
(n) *Apollinar. Laodicen. apud Hieronym. in* 2 *Dan.* IX.
(o) *Philast. de hæres.*



Digitized by Google

que le monde ne dureroit que trois cens ſoixante-cinq ans depuis l'Incarnation du Sauveur. D'autres, citez dans ſaint Auguſtin (*a*), ne mettoient que quatre, ou cinq cens ans depuis l'Aſcenſion de JESUS-CHRIST, juſqu'à la fin des ſiécles. D'autres y mettoient mille ans. D'autres prétendoient que la Religion Chrétienne ne ſubſiſteroit que trois cens ſoixante-cinq ans.

Saint Vincent Ferriére (*b*) dit qu'il y avoit certaines gens qui donnoient au monde, depuis la Naiſſance de JESUS-CHRIST, juſqu'à la conſommation des ſiécles, autant d'années qu'il y a de verſets dans le Pſeautier. (Il y en a environ deux mille cinq cens trente-ſept.) D'autres (*c*) prétendoient que le monde dureroit autant depuis JESUS-CHRIST, juſqu'au dernier Jugement, qu'il avoit duré depuis le commencement du monde, juſqu'au déluge; c'eſt-à-dire, ſeize cens cinquante ſix ans. Enfin il y en avoit d'autres qui lui donnoient une bien plus grande durée, puiſqu'ils croyoient que depuis la venuë de JESUS-CHRIST, juſqu'à la fin du monde, il y auroit autant d'années, que depuis la création du monde, juſqu'à la venuë du Meſſie; c'eſt-à-dire, au moins quatre mille ans. Ils ſe fondoient ſur ces paroles d'Habacuc (*d*): *Seigneur, vous manifeſterez votre ouvrage au milieu des années.* Chrétien Drutmare (*e*), Moine de Corbie, qui vivoit au neuviéme ſiécle, rapporte une tradition, qu'il diſoit avoir été laiſſée par écrit par les Anciens, qui eſt que le monde avoit été créé le huitiéme jour d'avant les Calendes d'Avril; c'eſt-à-dire, le 25. de Mars; que notre Sauveur s'étoit incarné, & étoit mort le même jour; & qu'enfin le monde finiroit auſſi le 25. de Mars. Mais il eſt inutile de s'arrêter à combattre ſérieuſement des conjectures auſſi frivoles que celles-là.

Pluſieurs Anciens ont avancé que le monde finiroit la nuit, & que JESUS-CHRIST viendroit juger les vivans, & les morts, lorſqu'on s'y attendroit le moins, comme un voleur, qui vient percer la muraille pendant la nuit. Ils ſe fondent ſur ces paroles de ſaint Pierre (*f*): *Le jour du Seigneur viendra, comme un voleur pendant la nuit.* Et ſur ces autres de l'Evangile (*g*): *Au milieu de la nuit on oüit un grand bruit: voici l'Epoux qui vient, allez au-devant de lui.* Sur quoi ſaint Jérôme remarque que c'eſt une tradition Apoſtolique que le Seigneur viendra la nuit; d'où vient qu'à la nuit de Pâque, que l'on paſſoit dans l'Egliſe, l'Evêque ne congédioit le peuple pour retourner dans ſa maiſon, qu'après minuit: parce qu'on croit que le Sauveur doit venir en ce même tems; auquel autrefois

---

(*a*) *Aug. de Civit. l.* 18. *c.* 55.
(*b*) *Vincent. Ferer. Ep. ad Benedictum XIII.*
(*c*) *Apud Perer. in Geneſ. l.* 1. *ad finem.*
(*d*) *Abac.* III.
(*e*) *Chriſtian. Drutmar. in Matth.* XVI.
(*f*) 2. *Petri* III. 10.
(*g*) *Matt.* XXV. 6.

Digitized by Google

il frappa les premiers-nez de l'Egypte. Lactance (*a*) dit aussi que JESUS-CHRIST paroîtra au milieu de la nuit, que le Ciel s'ouvrira, & que le Sauveur descendra précédé d'une grande clarté pour combattre l'Ante-Christ. *Tunc Cœlum intempestâ nocte pate fiet, & descendet Christus in virtute, & antecedet eum claritas ignea.* Saint Chrysostome (*b*), Théophylacte, Euthyme, rendent témoignage à la même Tradition, & on la voit aussi dans d'anciens vers attribuez à une Sybille (*c*).

D'autres prétendent que le Sauveur viendra au point du jour, comme on le voit dans ces vers de Prudence (*d*), que l'Eglise employe dans ses priéres.

*Et mane illud ultimum*
*Quod præstolamur cerni,*
*In lucem nobis effluat*
*Dum hoc canore concrepat.*

Que le dernier matin que nous attendons avec frayeur, nous trouve occupez à chanter vos loüanges. Saint Thomas (*e*), Tostat (*f*), Suarez, (*g*) croyent que le jugement se fera en plein jour, & c'est de quoi il n'est pas permis de douter, puisque la lumiere, le feu, la Majesté qui accompagneront le souverain Juge, rendront la nuit même aussi éclattante que le jour.

Quelques-uns croyent que le monde ne finira pas tout d'un coup, mais dans la suite d'un millier d'années; c'est ce que nous avons vû dans le Talmud (*h*). Mais quelques docteurs Juifs (*i*) soutiennent qu'il finira en un jour, ou même en un moment: & c'est ainsi qu'ils expliquent ce mot *en un*. Mais ce que nous savons certainement, est que le monde finira par le feu (*k*), que le Seigneur viendra lorsqu'on s'y attendra le moins (*l*), que dans un moment, dans un clin d'œil les morts ressusciteront, & seront changez (*m*). Que le jour, & le moment précis de la fin du monde, & du second avénement de JESUS-CHRIST, sont entierement inconnus aux hommes (*n*); & qu'il est superflu, & téméraire d'en vouloir marquer le tems, & la maniere, puisque Dieu ne nous l'a point voulu révéler (*o*). *Et tamen ausi sunt homines præsumere scientiam temporum, quod*

(*a*) *Lactant. Instit. Epitom. & l. 7. de divin. præm. c. 29.*
(*b*) *Chrysost. in Matt.* XXV.
(*c*) *Sybilla apud Lactant. l. 7. c. 19.*
. . . Ὁππότ' ἂν ἔλθῃ
Πῦρ ἔσται, σκότος ἐν τῇ μέσσῃ νυκτὶ μελαίνῃ.
(*d*) *Prudent. hym. Cathemer.*
(*e*) *D. Thom. 3. part. in supplemento, q. 77. art. 3.*
(*f*) *Tostat. in Matt. 25.*
(*g*) *Suarez 3. part. tom. 2. disput. 57. Vide Cornel. à Lapide in 2. Petri* III. 10.
(*h*) *Talmud. tract. 4. Sanhedrin.*
(*i*) *Rab. Isaac Loria Cabalista insignis apud Menasse Ben Israël, loc. cit.*
(*k*) *Ps.* XCVI. 3. 1. *Cor.* III. 13. & 2. *Petri* III. 7. 12.
(*l*) *Matt.* XXIV. 36. 42. 43. 2. *Petri* III. 10.
(*m*) 1. *Cor.* XV. 52.
(*n*) *Marc.* XIII. 12.
(*o*) *Vide S. Aug. in Psalm.* LXXXIV. 4.

Digitized by Google

*ſcire cupientibus Diſcipulis Dominus ait : Non eſt veſtrûm ſcire tempora, quæ pater poſuit in ſua poteſtate.*

## ARTICLE III.

### *Le changement qui arrivera au monde à la fin des ſiécles, ſera-t-il, ſubſtantiel, ou accidentel ? Le monde ſera-t-il anéanti, ou ſeulement changé ?*

L'On peut dire que juſqu'ici cette queſtion eſt demeurée problématique, ni les expreſſions de l'Ecriture, ni les ſentimens des Peres, & des Théologiens ne paroiſſant pas d'accord ſur cette matiere. Quelquefois les Auteurs ſacrez parlent de la fin du monde comme d'un anéantiſſement réel ; par exemple (*a*): *Les Cieux ſe diſſiperont comme la fumée, & la terre s'uſera comme un vêtement.* Et S. Jean dans l'Apocalypſe (*b*): *L'Ange jure par celui qui vit dans tous les ſiécles, & qui a créé le Ciel, & la terre, que le tems ne ſera plus* On ſait que le tems eſt la meſure des choſes créées. Dès qu'il n'y a plus de tems, il n'y a plus de créatures ſenſibles, plus de ſucceſſions, plus de mouvement local. Le même Apôtre dit ailleurs (*c*): *Je vis un nouveau Ciel, & une nouvelle terre, parce que le premier Ciel, & la premiere terre ont diſparu, & que la mer n'eſt plus.* Et JESUS-CHRIST dans S. Matthieu (*d*) : *Le Ciel, & la terre paſſeront, mais mes paroles ne paſſeront pas.* Expreſſion qui ſe trouve en pluſieurs endroits du nouveau Teſtament.

Dans les Pſeaumes (*e*), il eſt dit expreſſement que les Cieux périront, *ipſi peribunt, & mutabuntur* ; qu'ils vieilliroient comme un habit ; mais que le Seigneur ſubſiſtera éternellement. L'oppoſition que l'on met entre le Seigneur qui ſubſiſte éternellement, & les Cieux qui doivent perir, inſinuë un anéantiſſement réel de la part de ceux-ci. Saint Pierre (*f*) dit clairement qu'au dernier jour *tous les élémens étant embraſez par le feu, ſe diſſoudront, ſe fondront, & que la terre avec ce qu'elle contient, ſera conſumée par le feu.* Et dans Iſaïe (*g*), le Seigneur dit qu'il *crée de nouveaux Cieux, & une terre nouvelle*; comme pour les ſubſtituer aux anciens Cieux, & à l'ancienne terre qui ne ſubſiſteront plus, mais qui ſeront abſolument détruits, & anéantis.

Les Cabaliſtes parmi les Hébreux tiennent tous l'anéantiſſement futur

(*a*) *Iſai.* LI. 6.
(*b*) *Apoc.* X. 6.
(*c*) *Apoc.* XXI. 1.
(*d*) *Matt.* XXIV. 35.
(*e*) *Pſalm.* CI. 26. 27.
(*f*) 2. *Petri* III. 10. 12.
(*g*) *Iſai.* LXV. 17.

du

Digitized by Google

du monde (*a*). Porphyre (*b*) se railloit des Chrétiens qui tenoient la destruction du monde : *Porphyrius Christianos ob hoc arguit maximè stultitiæ; quod istum mundum dicunt esse periturum.* Si les Chrétiens n'eussent prétendu autre chose, sinon que le monde devoit prendre une nouvelle forme, ils n'auroient rien dit que les Philosophes n'enseignassent publiquement. Les Chrétiens soutenoient donc que le monde périroit réellement, & c'est en effet l'opinion des plus anciens Peres.

L'Auteur du Livre des Récognitions (*c*), fait dire à S. Pierre, qu'il y a deux sortes de Cieux; les uns sont invisibles, & c'est le lieu de la demeure des Bienheureux : ces Cieux sont éternels, & immuables. Les autres sont exposez à notre vûë; nous y voyons briller les astres; ceux là sont sujets à la corruption, & ils seront en effet corrompus, & détruits, lorsque les hommes, pour lesquels ils ont été créez, ne seront plus sur la terre. Et dans le Livre suivant, l'on fait ainsi raisonner S. Pierre : De même que la coque de l'œuf, toute propre qu'elle paroisse, doit toutefois être rompuë, afin que le poulet qui y est enfermé, en puisse sortir, puisqu'elle n'est faite que pour ce poulet; ainsi le monde qui subsiste aujourd'hui, doit disparoître, afin que le bonheur du Royaume des Cieux soit manifesté.

S. Basile (*d*) réfute ceux qui vouloient inférer que le monde étoit éternel, & qu'il ne finiroit jamais, de ce qu'il a une figure ronde, ou sphérique : il montre que le monde ayant eu un commencement, doit aussi avoir une fin; & il le prouve par l'Ecriture, qui dit que *la figure de ce monde passe*, & que *le Ciel & la terre passeront.* S. Ambroise (*e*) a imité la même pensée de S. Basile : *Quæ autem initium habent, & finem habent; & quibus finis datus, initium datum constat.* Il ajoute que les parties du monde étant corruptibles & périssables, on ne peut douter que le monde lui-même dans son tout, ne soit aussi sujet à la corruption. *Cujus partes corruptioni & mutabilitati subjacent, hujus necesse est universitatem iisdem passionibus subjacere.* S. Grégoire de Nysse (*f*) employe les mêmes raisons que S. Basile son frere, pour prouver que le monde doit périr.

S. Justin le Martyr (*g*), ou l'Auteur que l'on cite sous son nom,

---

(*a*) *Apud Menasse Ben Israël de Resurrect. mort. l. 3 c. 4.*

(*b*) *Apud Aug. t. 7. l. 20. c. 24. de Civit.*

(*c*) *Recognitionum l. 2.*

(*d*) *Basil. homil. 1. in Hexaëmer.* Τὰ ὅσα χρόνου ἀρξάμενα, πᾶσα ἀνάγκη, καὶ ἐν χρόνῳ συντελεσθῆναι. Εἰ γὰρ ἀρχὴν ἔχει χρονικὴν, μὴ ἀπριβάλλης περὶ τοῦ τέλους.

(*e*) *Ambros. in Hexaëmer. l. 1. c. 3.*

(*f*) *Greg. Nyssen. de creatione hominis, c. 14.*

(*g*) *Justin. seu alius, quæst. ad Orthodox. qu. 93. 94. 95.* Ἐν ᾗ τῇ συντελείᾳ, οὐκ ἐν τῷ νῦν οὐρανῷ, καὶ ἐν τῇ νῦν γῇ κομίζεται τῶν πραξέων τὰς ἀμοιβὰς οἱ ἄνθρωποι, ἀλλὰ ἐν τῷ καινῷ οὐρανῷ, καὶ ἐν τῇ καινῇ γῇ. *Et quæst. 94.* Ἀνάγκη γὰρ τῇ εἰσαγωγῇ τοῦ κρείττονος οὐρανοῦ τοῦ καινῶς γενομένου, ἀναιρεῖσθαι τὸ στερέωμα, ὡς ἄχρηστον ὄν, &c.

dans les Questions aux Orthodoxes, dit que le Ciel & la terre qui seront après la résurrection, seront fort différens de ceux d'aujourd'hui, qu'on verra alors la fausseté de l'opinion des Philosophes, qui tiennent les Cieux incréez & incorruptibles; les Cieux d'alors seront d'autres Cieux, une autre terre, d'autres élémens. Ce sentiment se trouve dans plus d'un Auteur Catholique (*a*), & dans plusieurs Auteurs Protestans, comme Luther, Mélancton, Brentius, Bucer, Béroalde, Vorstius, Gerhardus, &c.

Le sentiment qui tient que le monde ne sera pas anéanti, mais seulement perfectionné, & changé en mieux, est bien plus autorisé dans les Peres, & dans les Théologiens. L'Ecriture même lui est fort favorable. Elle dit, par exemple, dans l'ancien & dans le nouveau Testament (*b*), que *le Seigneur fera de nouveaux Cieux, & une nouvelle terre.* Elle ne dit pas d'autres Cieux, & d'autres terres, mais de nouveaux Cieux & une nouvelle terre, pour marquer leur renouvellement: *Non dixit alios Cœlos, & alium terram videbimus*, dit S. Jérôme (*c*), *sed veteres & antiquos in melius commutatos.* Lorsqu'un enfant devient jeune homme, que de jeune homme il devient homme fait, & que d'homme fait il devient vieillard, on ne dit point qu'il périt à chaque fois que son âge se change. C'est toujours le même homme, mais a crû, & passé d'un état à un autre.

Il en est de même lorsqu'un Architecte d'une ancienne maison, en fait une nouvelle; ou lorsque le Laboureur défriche un terrain inculte & abandonné, & le rend par ses soins, fertile & riant. Quand le Psalmiste (*d*) parle de la destruction des Cieux, il la marque sous l'idée d'un vêtement qui s'use, & qui se change: mais cela est fort différent de ce qui est réduit au néant. *Ipsi peribunt, & omnes sicut vestimentum veterascent, & sicut operterium mutabis eos.* Isaïe (*e*) décrivant l'état du monde après la résurrection, dit que le soleil & la lune s'y verront comme auparavant, mais dans un éclat infiniment plus grand. La lune, dit-il, brillera comme le soleil, & le soleil aura sept fois plus de clarté qu'il n'en a aujourd'hui.

S. Paul (*f*) dit que toutes les créatures se voyent avec douleur soumises à la vanité, qu'elles gémissent dans l'attente de leur délivrance, qu'elles espérent d'être délivrées de cette corruption, & d'avoir part à la gloire des enfans de Dieu. Elles souhaitent donc leur renouvellement, & leur affranchissement, mais non pas leur anéantissement, ni leur destruction quant à la substance. Le Sauveur dans l'Evangile (*g*) nous dit *que le Ciel & la terre passeront*; & l'Apôtre (*h*), *que la figure*, ou l'appa-

(*a*) *Catharin. Salmeron. Serarius, Hieron. Magius, Franc. Vallesius, Lud. Molina & alii apud Cornel. à Lapide in Isai.* XXXIV. 4. *& 2. Petri* III. 10.
(*b*) *Isai.* LXV. 17. LXVI. 22. *Apoc.* XXI. 1.
(*c*) *Hieronym. in Isai.* LI. *&* LXV.
(*d*) *Psalm.* CI. 27. 28.
(*e*) *Isai.* XXX. 26.
(*f*) *Rom.* VIII. 19. 20.
(*g*) *Matth.* XXIV. 35. *&* V. 18. *Luc.* XXI, 33.
(*h*) 1. *Cor.* VII. 31.

Digitized by Google

rence *de ce monde passe : Præterit figura hujus mundi.* Ils ne disent pas que le monde périra quant à sa substance, ni que les Cieux & la terre retourneront dans leur néant ; mais simplement qu'ils passeront de l'état où nous les voyons, dans un autre plus parfait, & plus beau. Saint Pierre (*a*) dans l'endroit le plus formel que nous ayons sur ce sujet, dit simplement que *le jour du Seigneur viendra comme un volenr, qu'alors les Cieux passeront avec beaucoup de bruit* & d'impétuosité, *que les élémens seront dissous par la chaleur, que la terre sera brûlée avec ce qui est en elle.* Or rien de tout cela ne prouve l'anéantissement.

Dieu nous a révélé la création de l'Univers ; il nous a dit qu'il l'avoit tiré du néant ; mais il ne nous a déclaré en aucun endroit qu'il dût réduire son ouvrage au néant. Nous avoüons qu'il peut l'un, comme il a pû l'autre : mais nous ne voyons point dans ses Ecritures, que ce soit là son dessein. L'anéantissement même, est une chose que nous ne comprenons pas.

Salomon (*b*) nous assure qu'il a appris que tout ce que le Seigneur a fait, doit demeurer éternellement : *Didici quod omnia opera quæ fecit Deus, perseverent in perpetuum.* C'est ce que S. Grégoire le Grand (*c*) explique fort bien, en conciliant l'Ecriture avec elle-même, lorsqu'elle dit d'un côté que la terre demeure éternellement, & de l'autre que les Cieux & la terre passeront ; ils passeront quant à leur figure, mais non quant à leur essence. *Per eam quam nunc habent imaginem transeunt, sed tamen per essentiam sine fine subsistunt.* Et quand l'Ecriture parle de nouveaux Cieux, & de terre nouvelle, elle n'entend pas que Dieu en créera de nouveaux, mais il renouvellera les anciens : *Non alia condenda sunt, sed hæc ipsa renovantur.* Il compare ce changement à celui que nous voyons arriver tous les ans dans la révolution des saisons. L'hyver succéde à l'été, & le printems à l'hyver. La terre change de face dans ces différentes saisons, mais elle est toujours la même quant à sa substance.

L'Auteur de l'Epître de S. Barnabé (*d*) ne dit pas que Dieu détruira mais *qu'il changera* le soleil, la lune & les astres. Philon, ou l'ancien Auteur que l'on a sous son nom, dans le Livre qui a pour titre : *Si le monde est corruptible*, montre fort au long que le monde ne peut être corrompu, ou détruit, mais seulement changé dans quelques-unes de ses parties.

S. Irenée, & tous les Anciens qui ont soutenu l'opinion des Millénaires, supposoient qu'après la premiere résurrection, le monde subsisteroit, & que la terre seroit la même, à cela près qu'elle seroit plus féconde, & que l'on n'y verroit plus ces changemens & ces vicissitudes, qui

(*a*) 2. Petri III. 10.
(*b*) Eccle. III. 14.
(*c*) Greg. Mag. l. 17. moral. in Job. c. 5.
(*d*) Epist. Barnab. p. 55. Ἀλλάξει τὸν ἥλιον, καὶ τὴν σελήνην καὶ τοὺς ἀστέρας.

y causent aujourd'hui tant de dérangemens. S. Justin le Martyr (*a*), que nous avons cité ci-devant pour la totale destruction du monde, ne veut autre chose que réfuter l'opinion des Philosophes qui soutenoient que le monde étoit éternel, & incorruptible. Pour lui il reconnoît de nouveaux Cieux, & une nouvelle terre, où les bons & les méchans après la résurrection recevront la récompense, ou la peine qui leur seront duës. Il dit avec l'Ecriture, que le Ciel & la terre passeront, mais non pas qu'ils seront anéantis. S. Basile de même prouve fort bien que le monde finira, mais il ne prétend pas qu'il sera réduit au néant. Il dit que ces paroles de l'Ecriture : *La figure de ce monde passe* ; & celles-ci : *Le Ciel & la terre passeront*, prouvent également ces deux véritez, & & la consommation du monde, & son changement en mieux (*b*).

Mais personne ne s'est expliqué sur cette matiére d'une façon plus expresse & plus claire que S. Augustin (*c*) ; il dit que le feu qui brûlera le monde au dernier jour, changera les qualitez des élémens corruptibles, & que ce qui convenoit à nos corps sujets à la corruption, sera changé en d'autres qualitez, qui conviendront à nos corps incorruptibles : en sorte que le monde ainsi renouvellé, sera proportionné à la nature des hommes ressuscitez. *Ut scilicet mundus in melius innovatus aptè accommodetur hominibus, etiam carne in melius innovatis.* Dans un autre endroit (*d*), il dit que le Ciel & la terre seront renouvellez après le Jugement ; qu'ils passeront, mais qu'ils ne périront pas. *Mutatione namque rerum, non omnimodo interitu transibit hic mundus... Figura ergo præterit, non natura.* Il compare le feu qui doit embraser le monde à la fin des siécles, aux eaux du déluge (*e*) ; & il fait le parallele des expressions dont se sert l'Ecriture pour exprimer l'un & l'autre de ces deux grands événemens. Dans le premier il est dit que *le monde périt* (*f*), de même que l'on dit qu'il périra dans le second. Mais comme on sait que par ce terme *périr*, l'Ecriture n'a voulu marquer qu'un changement extraordinaire, ainsi dans la consommation des siécles, lorsqu'elle dit que le monde périra, cela veut dire qu'il sera seulement changé quant à ses qualitez, mais qu'il subsistera quant à sa substance.

Saint Epiphane (*g*) cite Proclus & Méthodius, qui tenoient qu'il n'y

(*a*) *Justin. seu alius, quæst. 95. ad Orthodox.* Εἰ κατὰ τὸν ἀπόστολον Παῦλον, παράγει τὸ σχῆμα τοῦ κόσμου τούτου ὁ Θεὸς, δῆλον ὅτι ἐξ ἀνάγκης καὶ τὰ ἄλλα πάντα τὰ τοῦ σχήματος ἕνεκεν τοῦ κόσμου γεγονότα συμπαραχθήσεται τῷ τοῦ κόσμου σχήματι, Εἰσαχθήσεται δὲ καινὸς οὐρανὸς καὶ γῆ ἐν οἷς μέλλουσι δίδοσθαι δικαίοις, καὶ ἀδίκοις τῶν πρακτέων αἱ ἀμοιβαί.

(*b*) *Basil. homil. 1. in Hexaëmer. p. 4.* Παράγει γὰρ τὸ σχῆμα τοῦ κόσμου τούτου. Καὶ ὁ οὐρανὸς καὶ ἡ γῆ παρελεύσονται προσαναφώνησις τῶν περὶ συντελείας δογμάτων, καὶ περὶ τῆς τοῦ κόσμου μεταποιήσεως, &c.

(*c*) *Aug. l. xx. de Civit. c. 16.*

(*d*) *Aug. l. xx. de Civit. c. 14.*

(*e*) *Idem ibidem c. 18*

(*f*) *2. Petri III. 6. Cœli erant priùs, & terra, de aqua, & per aquam consistens De verbo : per quæ ille tunc mundus aquâ inundatus periit.*

(*g*) *Epiphan. hæres. 64.*

Digitized by Google

auroit dans le monde qu'un changement accidentel, & un mouvement des choſes ſublunaires. Occuménius (*a*) prouve au long le même ſentiment. Il ſoutient que la terre & les élémens ſeront détruits; que de même que nous faiſons paſſer les métaux par le feu, pour les rendre plus purs, & plus précieux, ainſi lorſque Dieu menace de détruire le monde par le feu, il n'a nulle envie de l'anéantir. Il détruira ſimplement les choſes qui ne ſervent qu'à l'uſage de cette vie mortelle & périſſable, les animaux, les plantes & les arbres, & tout ce qui n'a aucun rapport à l'état d'immortalité, & d'incorruption où nous ſerons après la réſurrection des corps; mais il conſervera tout le reſte dans un état plus parfait & plus heureux, pour l'ornement & la beauté de ce Ciel nouveau, & de cette terre nouvelle qui nous ſont promis, & pour contribuer à la béatitude des Juſtes qui vivront alors. De même, dit-il, que celui qui bâtit une maiſon neuve, ne la bâtit pas de rien; ainſi Dieu formera les Cieux nouveaux, & la terre nouvelle d'après le Jugement, de la matiére des Cieux, & de la terre qui ſubſiſtent aujourd hui, mais qu'il réduira en un état plus parfait. Voyez auſſi S. Cyrille ſur Iſaïe (*b*).

On diſpute ſi les élémens qui ſubſiſtent aujourd'hui, & qui compoſent tous les êtres corporels, ſubſiſteront de même après la réſurrection? S. Pierre (*c*) nous dit que les élémens ſeront diſſous, & fondus par la chaleur; & S. Jean dans l'Apocalypſe (*d*), que la mer ne ſera plus, *mare jam non eſt*. En effet, de quoi ſerviroit la mer, puiſqu'il n'y aura plus de poiſſons, plus de pluies, plus de navigations? Béde le Vénérable ſur cet endroit de l'Apocalypſe, & encore ſur la ſeconde Epître de S. Pierre, Chap. III. dit nettement que la mer ne ſubſiſtera point après le Jugement dernier. André de Créte, & Arétas ſemblent croire la même choſe, auſſi-bien qu'Haymon, Rupert & S. Anſelme, ou l'Auteur du Commentaire qui lui eſt attribué ſur l'Apocalypſe. S. Auguſtin en parle d'une maniére plus douteuſe (*e*): *Utrùm maximo illo ardore ſiccetur, an & ipſum vertatur in melius, non facilè dixerim.*

S. Thomas (*f*) traitant cette queſtion, dit qu'il y a ſur cela deux ſentimens. Les uns croyent que tous les quatre élémens ſubſiſteront, quant à la ſubſtance, mais non pas quant à leurs qualitez naturelles. D'autres ſoutiennent qu'il n'y aura que le feu & l'eau qui doivent périr, & que l'air & la terre ſubſiſteront, mais dans un état plus parfait. Saint Thomas n'adopte aucun de ces deux ſentimens. Il prétend qu'il n'y a pas de raiſon d'avancer que le feu & l'eau ſeront plûtôt détruits que l'air & la terre; puiſque les quatre élémens ſont également néceſſaires pour

(*a*) *Oecumen. in* 2. *Petri* III.
(*b*) *Cyrill. l.* 4 *in Iſai. cap.* LV.
(*c*) 2. *Petri* III. 10.
(*d*) *Apoc.* XXI. 1.
(*e*) *Aug. l.* XX. *de Civit. c.* 16.
(*f*) *D. Thom. in* 4. *diſtinct.* 47 *qu.* 2. *art.* 2.



Digitized by Google

la perfection & le complément de l'Univers. Il ne croit pas non plus que les quatre élémens ſoient alors privez de leurs qualitez naturelles, ni qu'ils ſubſiſtent ſimplement quant à leur ſubſtance. L'Ecriture ne le dit en aucun endroit; & il n'y a aucune raiſon de croire que les êtres que Dieu a créez au commencement, & qu'il a tirez du chaos, doivent être dépoüillez de leurs qualitez ſimples & eſſentielles. De plus il dit que le feu qui conſumera ce qui eſt ſur la terre, ne parviendra pas juſqu'à la région du feu, qui eſt au-deſſus de l'air; & par conſéquent que le feu élémentaire ne ſouffrira rien de cet incendie qui brûlera le monde.

S. Auguſtin (*a*), comme on l'a pû remarquer en paſſant un peu plus haut, croit en effet, & c'eſt auſſi le ſentiment des plus habiles Théologiens (*b*), que quand il eſt dit (*c*) *que les Cieux paſſeront avec impétuoſité* & avec roideur, ou avec grand bruit, cela ne doit s'entendre que des Cieux qui ſont autour de la terre, des Cieux aëréens, de l'air, qui eſt ſouvent appellé Ciel; comme quand on dit, *les oiſeaux du Ciel.* Mais la raiſon que la plûpart des Ecrivains endonnent, ne paroît pas convaincante. Ils diſent 1°. Que de même que les eaux du deluge ne s'élevérent que quinze coudées au-deſſus des plus hautes montagnes, ainſi le feu qui brûlera le monde, ne ſe fera pas ſentir plus haut que cela. 2°. Que les Cieux ſupérieurs, le firmament, le Ciel, où ſont les aſtres, étant incorruptibles & inaltérables, ſelon Ariſtote (*d*); ils ne ſeront donc point endommagez par le feu. 3°. Les Cieux ſupérieurs, dont on vient de parler, n'ont point eu de part à la corruption des hommes, à leurs crimes, à l'abus qu'ils ont fait des créatures; ils ne doivent donc pas paſſer par le feu.

On peut répondre à cela: 1°. Que l'on n'a aucune preuve que le feu qui doit conſumer le monde, ne doive pas paſſer au delà de quinze coudées par-deſſus le ſommet des plus hautes montagnes. Si cela étoit, l'atmoſphére même ne ſeroit pas purifiée par les flammes; ce qui eſt contre l'hypothéſe de ceux qui croyent que les Cieux aëréens paſſeront par le feu. 2°. Il eſt encore plus douteux que les Cieux ſupérieurs ſoient inaltérables. Les nouveaux Philoſophes croyent avoir des preuves démonſtratives du contraire, 3°. Si l'abus que les hommes ont fait des créatures, des élémens des métaux, étoit un motif pour croire qu'au dernier jour ils doivent être purifiez par le feu, n'en peut-on pas dire autant des aſtres, du ſoleil, de la lune, du Ciel, du firmament, dont les hommes ont ſi étrangement abuſé, en leur rendant des honneurs divins?

---

(*a*) *Aug. de Civit. l.* 20. *c.* 14. 16. 18. 24

(*b*) *Vide Gregor Mag. l.* 17. *Moral. c.* 5. *Damaſcen. l.* 2. *de fide, c.* 6. *Scolaſtici in* 4. *Sentent. diſt.* 47. 48. *Tena in c.* 1. *ad Hebr. Interpp. ad* 2. *Petri* III. 10.

(*c*) 2. *Petri* III. 10.

(*d*) *Ariſtot. l.* 1. *de generatione.*

Digitized by Google

Il eſt vrai que les preuves que l'on apporte de l'opinion contraire, qui veut que les Cieux ſupérieurs, que les aſtres doivent être alors purifiez par les flammes, ne ſont pas meilleures que celles que nous venons de réfuter. Auſſi ne prétendons-nous pas l'adopter, ni la défendre comme une choſe certaine. L'autorité des Philoſophes qui l'ont ſoutenuë, ne nous touche que peu. La matiére dont il s'agit ici, ne doit pas ſe décider par leur ſuffrage. L'autorité des Peres eſt plus digne de reſpect. Mais il y en a peu qui ayent ſoutenu ce ſentiment. Il n'a jamais été décidé dans l'Egliſe ; & le partage ſeul des opinions ſuffit pour nous diſpenſer de les ſuivre ſans examen. Ils n'ont propoſé ſur cela que de ſimples conjectures. Le ſyſtême du monde qu'ils ſuivoient, paſſe aujourd'hui pour faux chez la plûpart des Philoſophes. On ne croit plus les Cieux ſolides & maſſifs, capables de ſe fondre comme une glace, ou de réſiſter au feu, comme feroit une voûte de bronze.

Pour expliquer donc les expreſſions de l'Ecriture, & pour ſatisfaire aux difficultez, il nous ſuffit de dire que la terre, & tout ce qu'elle contient, paſſera par le feu, qu'elle ſera réduite en un état plus pur & plus parfait qu'elle n'eſt aujourd'hui ; que les Cieux, c'eſt à-dire, l'air, ou l'atmoſphére, ſeront embraſez comme le reſte ; qu'après la Réſurrection, ni la terre, ni l'air ne ſeront plus ſujets aux altérations, & aux changemens que nous y remarquons, & qui ne conviennent qu'à l'état de corruption, & de mortalité où nos corps ſont aujourd'hui (*a*) : ***Ut mundus in melius innovatus, aptè accommodetur hominibus etiam carne innovatis.***

## ARTICLE IV.

### *Quel ſera l'état de la terre après la Réſurrection ?*

CEtte queſtion ne regarde que ceux qui croyent qu'après la Réſurrection, la terre ſera ſimplement changée ſelon ſes qualitez, & non pas ſelon ſa nature. S. Thomas (*b*) croit qu'alors l'eau ſera comme le cryſtal, l'air auſſi pur que le Ciel, & le feu auſſi brillant que les aſtres, & que le ſoleil : Que la terre dans ſa ſuperficie ſera auſſi claire & auſſi tranſparente que le verre. Il ne dit pas ce qu'elle ſera dans ſa profondeur : Mais d'autres Scolaſtiques ſoutiennent qu'elle ſera toute claire & tranſparente dans toute ſa profondeur, à l'exception du lieu où ſera l'enfer, qui demeurera opaque & ténébreux, pour le tourment des damnez. Paludanus (*c*), & Suarez (*d*) veulent que la tranſparence de la terre s'étende

(*a*) *Aug. de Civit. l. 20. c. 16.*
(*b*) *D. Thom. in 4. Diſtinct. 48. qu. 2. art. 4.*
(*c*) *Paludan. in 4. diſtinct. 48.*
(*d*) *Suarez. 2. tom. 3. part. diſp. 56. ſect. 2.*

Digitized by Google

juſqu'aux limbes, où ſont les enfans morts ſans baptême. Autrement, diſent-ils, leur condition ſeroit trop dure, s'ils devoient demeurer éternellement dans les ténébres.

Les mêmes Ecrivains croyent que les Cieux ne ſeront plus en mouvement comme aujourd'hui ; que l'on ne verra plus cette viciſſitude de ſaiſons, de nuit & de jour. Les Cieux & les élémens demeureront dans un état fixe & invariable, ſuivant ces paroles d'Iſaïe (*a*) : *Le ſoleil ne vous éclairera plus durant le jour, ni la lune durant la nuit, mais le Seigneur lui-même ſera votre lumiere pendant toute l'éternité. Votre ſoleil ne ſe couchera plus, & votre lune ne ſouffrira plus de diminution, parce que le Seigneur vous éclairera éternellement.* Et S. Jean dans l'Apocalypſe (*b*) : *La nouvelle Jéruſalem n'a beſoin ni du ſoleil, ni de la lune pour l'éclairer, parce que l'agneau eſt ſa lumiere.* Et encore (*c*) : *Il n'y aura plus de nuit, & l'on n'aura plus de beſoin de la lumiere de la lampe, ou de celle du ſoleil, parce que le Seigneur lui-même les éclairera, &c.* Toutefois Iſaïe dans un autre endroit (*d*) dit qu'*alors la lumiere de la lune ſera comme celle du ſoleil, & que celle du ſoleil ſera ſept fois plus grande qu'elle n'eſt à préſent.* Ainſi la terre ſera toûjours également éclairée, & dans une température toûjours égale. Les aſtres & les élémens toûjours ſemblables en eux-mêmes, & à notre égard, ſans aucune des imperfections que nous y remarquons à préſent. S. Jérôme (*e*) croit que le ſoleil ne ſera plus ſujet aux éclypſes, aux obſcurciſſemens & aux viciſſitudes, auſquelles il eſt ſoumis aujourd'hui.

Le ſentiment qui veut qu'après la réſurrection le ſoleil ne ſe couchera pas, & ne fera plus comme aujourd'hui ſon tour au tour de la terre, pouvoit peut-être paroître plauſible à ceux qui nioient les Antipodes, ou à ceux qui ne croyoient pas que le ſoleil fît réellement le tour de la terre ; mais ce ſentiment ne peut plus ſe ſoutenir aujourd'hui, puiſqu'il s'enſuivroit que les hommes qui ſont aux Antipodes, & qui doivent reſſuſciter comme nous, ne joüiroient jamais de la lumiere du ſoleil ; & que ces vaſtes régions ſeroient condamnées à demeurer dans des ténébres éternelles.

On ne met point au nombre des imperfections des élémens, leur épaiſſeur, ou leur rareté, leur peſanteur, ou leur légereté, puiſqu'enfin il faudra qu'ils gardent entre eux quelque ordre dans l'Univers. Ils conſerveront auſſi leurs qualitez actives, comme la chaleur, le froid, l'humidité, la ſéchereſſe : car ſans cela ils ne ſeroient plus élémens. Mais ces qualitez ne produiront plus leurs effets ſur les corps comme auparavant, parce qu'alors il n'y aura ni génération, ni corruption, Dieu ſuſpendant leur

(*a*) *Iſai.* LX. 19.
(*b*) *Apoc.* XXI. 23.
(*c*) *Apoc.* XXII. 5.
(*d*) *Iſai.* XXX. 26.
(*e*) *Hieronym. in Abac.* III.

activité,

Digitized by Google

activité, par un miracle qui deviendra en ce tems-là comme naturel, à cause de l'état où sera le monde. C'est ainsi que du tems de Josué le soleil, & la lune demeurerent sans mouvement, & que l'activité du feu de la fournaise de Babylone, fut suspenduë pendant quelques heures, en faveur des trois jeunes Hébreux.

Quoique la terre doive être dépoüillée de ses plantes, & de ses animaux, & de tous les corps mixtes, qui en font aujourd'hui la beauté, & l'ornement, comme le dit S. Pierre (*a*): *Terra, & quæ in ipsa sunt opera exurentur.* On ne pourra pas dire toutefois qu'elle soit imparfaite, sans beauté, & sans ornement, puisqu'elle aura alors tout ce qui peut contribuer à sa perfection dans l'état de stabilité, & d'incorruption où elle sera, quoiqu'elle n'ait plus certaines beautez, qui lui convenoient dans son premier état d'imperfection. Les ornemens qui convenoient à la maison d'un particulier, ne lui conviennent plus dès qu'on en a fait le palais d'un grand Prince. Les Saints ne goûteront plus le plaisir du boire, & du manger, mais ils n'en seront pas pour cela moins heureux. Ce plaisir qui est une suite de notre besoin, & de notre foiblesse, sera bien recompensé par d'autres délices plus pures, & plus relevées.

Les Millénaires croyoient que les Justes ressuscireroient avant le Jugement dernier; que ces Justes ressuscitez, & ceux qui seroient alors vivans, regneroient sur la terre avec Jesus-Christ descendu du Ciel, pendant mille années, dans une nouvelle ville de Jérusalem; que pendant tout ce tems, ils joüiroient de tous les plaisirs permis, du boire, du manger, & de l'usage du mariage. Que la nouvelle Jérusalem seroit un séjour agréable, que la terre fourniroit abondamment toutes sortes de fruits, que les animaux vivroient ensemble dans une entiere union, & parfaitement soumis aux hommes. Saint Irénée (*b*) rapporte une circonstance qu'il prétendoit avoir apprise des Disciples de S. Jean, d'une multiplication de grains, & de fruits, que la terre devoit produire avec une abondance incroyable. Tertullien (*c*) s'est imaginé que la nouvelle Jérusalem devoit descendre du Ciel toute bâtie, & toute ornée; il raconte que l'on en avoit vû de son tems pendant quarante jours un modéle suspendu en l'air.

On voit par-là que tes anciens Peres avoient une idée de la terre après la résurrection, bien différente de celle de nos Scolastiques, que nous avons rapportée ci-devant. Mais aussi ils ne croyoient pas que la terre, dont ils parlent, & dont ils nous donnent la description, eût encore passé par le feu. Toutefois Lactance (*d*) qui prétendoit que la résurrection des morts: & le Jugement dernier, & l'incendie du monde précéderoient

(*a*) 2. *Petri* III.
(*b*) *Iren. l.* 5. *c.* 33.
(*c*) *Tertull. l.* 5. *c.* 24. *contra Marcion.*
(*d*) *Lactant. de divino proëmio, l.* 7. *c.* 24. *collatum cum Epitome, c.* 11.



Digitized by Google

le regne de mille ans sur la terre, n'a pas laissé de faire aucune description de la terre à peu près pareille à celle que nous venons de voir. Il dit que l'on bâtira une ville pour la demeure des Saints au milieu de la terre, où Dieu regnera avec ses serviteurs, qui vivront dans l'innocence, & dans la justice, & dans l'usage de toutes sortes de plaisirs. Ils auront même des enfans. Il croit que le feu qui se répandra sur la terre, sera un feu tout miraculeux, qui n'endommagera point les plantes (a) : *Sine ullo virescentium corporum detrimento, aduret tantùm, ac sensu doloris afficiet.* Alors le monde sera délivré de toutes sortes de maux, & de disgraces; plus de nuit, ni de ténébres; la lune sera aussi brillante que le soleil, & ne souffrira aucune diminution. Le soleil sera sept fois plus brillant qu'il ne l'est aujourd hui. La terre produira toute sorte de fruits, les rochers découleront de miel, le vin coulera dans les ruisseaux, les fleuves au lieu d'eau, donneront du lait. Les bêtes farouches quitteront leur ferocité; le lion, & le veau mangeront dans la même crêche, les enfans se jouëront avec les aspics; enfin on verra alors ce que les Poëtes nous ont appris de l'âge d'or sous le regne de Saturne. Comme nos Prophétes ont accoutumé de parler des choses futures comme si elles étoient passées, les Poëtes qui ignoroient ce langage, ont pris, dit-il, leurs expressions, comme si elles regardoient un tems passé.

Cela arrivera, dit Lactance, six mille ans après la création du monde, & ce regne heureux durera mille ans entiers. Après ce terme, le Prince des Démons sera délié, & il fera la guerre aux Saints. Ceux-ci se cacheront sous la terre pendant trois jours, & Dieu fera éclatter sa vengeance par une infinité de prodiges contre les ennemis de son nom. Puis la terre s'ouvrira, & les montagnes s'affaisseront de tous côtez; les corps seront rassemblez dans une profonde vallée, où Dieu les ressuscitera. Il renouvellera le monde, le Ciel sera plié comme un rouleau que l'on enveloppe, la terre sera changée, & Dieu transformera les hommes en Anges; ils seront aussi blancs que la neige, ils demeureront éternellement en la présence du Seigneur; ils lui offriront des sacrifices, & le serviront durant toute l'éternité. Alors se fera la seconde resurrection, dans laquelle les méchans mêmes ressuscireront pour être éternellement tourmentez dans les enfers. Voilà ce que Lactance donne comme la foi des Chrétiens.

Mais il ne faut pas s'imaginer que toutes ces particularitez ayent jamais été crûës universellement, & uniformément dans l'Eglise. On y croit la fin du monde, la venuë de JESUS-CHRIST, le Jugement dernier, la résurrection des morts, la récompense, ou le regne des Justes, & le supplice des méchans, le renouvellement du monde. Mais le tems, la maniére, les circonstances de la plûpart de ces choses, nous sont certainement

(a) Lactant. de divino proëmio, l. 7. c. 24.

Digitized by Google

très-inconnuës. C'eſt la concluſion que l'on doit tirer de tout ce que nous venons de dire dans cette Diſſertation.

Quoique les Docteurs Hébreux ne conviennent pas entre eux du tems, ni des autres circonſtances de la réſurrection, & du regne des Juſtes, ni de l'état de la terre après la réſurrection, on ne laiſſe pas de trouver dans leurs écrits pluſieurs choſes qui ont rapport à la matiére que nous traitons. L'Auteur du quatriéme Livre d'Eſdras (*a*), qui eſt de la fin du premier, ou du commencement du ſecond ſiécle de l'Egliſe, dit que les hommes reſſuſcitez, & les Juſtes qui ſe trouveront ſur la terre, y joüiront d'un bonheur temporel. Les Saducéens dans la queſtion qu'ils font à JESUS-CHRIST (*b*), ſuppoſent que le commun des Juifs croyoient que dans l'autre vie les hommes vivroient ſur la terre, dans la joüiſſance de toute ſorte de plaiſirs ſenſuels. Le fameux Menaſſé Ben Iſraël (*c*) nous donne une deſcription de ce qui doit arriver au renouvellement, ou à la réparation du monde, qui répond à ce qui arriva au commencement de la création de l'Univers.

Au premier jour Dieu créa la lumiere, non la lumiere du ſoleil, qui ne fut créée qu'au quatriéme jour; mais la lumiere ſurnaturelle, que Dieu réſerva pour les Saints au ſiécle futur. Ce ſera cette lumiére divine qui leur tiendra lieu de ſoleil.

Le ſecond jour Dieu fit le Firmament, qui n'eſt autre que l'air, ſelon pluſieurs ſavans Interprêtes. Dans le ſiecle futur, l'air ſera beaucoup plus ſain, plus pur, & plus doux qu'il n'eſt aujourd hui. C'eſt cet air purifié que l'Ecriture appelle un Ciel nouveau, ſelon Abenezra, & Menaſſé Ben Iſraël. Le même jour furent créez les Démons avec l'enfer, ſelon pluſieurs anciens Hébreux. Dans le ſiécle futur ils ſeront détruits, & exterminez, comme occaſions de l'idolâtrie.

Le troiſiéme jour la terre, & les plantes furent produites. Le péché d'Adam leur attira la malédiction de Dieu. Dans le monde nouveau, dont nous parlons, Dieu donnera à la terre, & aux plantes une bénédidiction toute nouvelle, qui leur fera produire leurs fruits comme elles faiſoient du tems d'Adam, c'eſt à-dire, tous les jours, ſelon quelques-uns; ou tous les mois, ſelon d'autres. Cette idée des arbres qui portent des fruits tous les mois, eſt priſe d'Ezéchiel (*d*): *Sur les bords du torrent il y aura des arbres des deux côtez, & leurs fruits mûriront tous les mois.*

Le quatriéme jour le ſoleil, la lune, & les autres aſtres furent créez. Dans le ſiécle futur Dieu les perfectionnera, & augmentera ſi conſiderablement leur lumiére, que le ſoleil rendra quarante-neuf fois plus de clar-

---

(*a*) 4. *Eſdr.* IV. VI.
(*b*) *Matt.* XXII. 34. *& ſeq.*
(*c*) *Menaſſe Ben Iſraël, l. 3. de Reſurrect. mortuorum, c. 6.*
(*d*) *Ezech.* XLVII. 12.



Digitized by Google

té qu'il n'en rend aujourd'hui, ainſi que le marque Iſaïe (*a*), & les autres aſtres à proportion.

Le cinquieme jour les oiſeaux, & les poiſſons furent créez. Dans le monde nouveau ils ſeront rétablis dans un état beaucoup plus parfait. Ce ſera alors que l'on verra cette paix, cette union, dont parlent les Prophétes, & cette alliance entre l'homme, & les animaux, & cette paix des animaux entre eux, qui fera que l'un ne nuira plus à l'autre, & que toutes les bêtes les plus féroces ſeront apprivoiſées, & parfaitement ſoumiſes à l'homme. Alors ſe fera le fameux repas dont Dieu régalera les Elûs, avec les chairs de trois animaux d'une groſſeur prodigieuſe, le poiſſon Léviathan, le bœuf Béhémoth, & l'oiſeau dont les pieds ſont ſur la terre, & dont la tête s'éleve juſqu'au Ciel. Dieu doit tuër ces trois animaux pour en faire un feſtin à tous ſes Elûs. Quelque grand que ſoit leur nombre, la chair de ces animaux leur ſuffira pour les raſſaſier.

Le ſixiéme jour fut celui de la création d'Adam. Le corps de ce premier homme étoit tout brillant, tout tranſparent, & d'une taille très-avantageuſe. Mais par le péché il perdit l'un, & l'autre de ces deux avantages. A la réſurrection il les recouvrera. Il ſera & plus beau, & plus grand, & plus éclattant, & plus tranſparent, qu'il n'étoit à ſa création. Et cela ſans aucune crainte de perdre jamais ces prerogatives, parce qu'il ne ſera plus ſujet au péché.

Voilà les proportions, & les rapports de reſſemblance, que les Docteurs Hébreux remarquent entre la premiére création du monde, & ſa réformation, ou ſon renouvellement après la réſurrection. Mais on y remarque trois differences: La premiére, que le premier monde fut tiré du néant, & que le ſecond ſera fait d'une matiére déja exiſtante. La ſeconde, que le premier monde ne ſe fit qu'en l'eſpace de ſept jours, & que le ſecond ſera rétabli dans un moment. 3°. Enfin l'ancien monde commença par la nuit, & le ſecond commencera par le jour, ſuivant cette parole de Zacharie (*b*): *Au ſoir ſera la lumiere.* Mr. de Tillemont a compoſé un petit traité ſur l'état du monde après la réſurrection, ce traité ſe trouve à la fin de ſa vie, pag. 197. Il ne décide pas la queſtion, ſçavoir ſi le monde ſubſiſtera ou ne ſubſiſtera pas. Il la traite d'une maniere problématique,

Pour conclure cette Diſſertation, il eſt bon de faire trois remarques; la premiere, que pluſieurs des paſſages que l'on a cités comme contenant la deſcription de ce qui arrivera à la fin du monde, ſont des deſcriptions figurées de l'état des Juifs après leur retour de Babylone, & de l'état de l'Egliſe depuis la venuë de JESUS-CHRIST; & qu'ainſi on ne doit point inſiſter à les prendre à la lettre; par exemple, ce qui eſt

(*a*) *Iſai.* xxx. 26. (*b*) *Zach.* xiv. 7.

Digitized by Google

dit de la lumiére de la lune, qui égalera celle du ſoleil, & de celle du ſoleil, qui ſera quarante-neuf fois plus grande que celle qu'il a aujourd'hui; & ce que dit le Prophéte Iſaïe des animaux venimeux, & farouches, qui quitteront leur férocité, & leur venin. Tout cela ne marque que la converſion des Gentils. La ſeconde choſe eſt qu'on ne peut ſans témérité fixer le tems, la maniére, ni les autres circonſtances de la fin du monde, à l'exception de celles qui ſont clairement, ſans équivoques, & ſans figures marquées dans l'Ecriture; & celles-là ſont en très-petit nombre: la plûpart des autres qui y ſont exprimées, étant des expreſſions hyperboliques, dont on ne peut exactement fixer le vrai ſens, & la juſte étenduë. 3°. Que la foi ne nous oblige de croire ſur cela que ces trois articles; le premier que le monde finira; le ſecond, qu'il finira par le feu; le troiſiéme, que le monde ne ſera pas anéanti, mais ſeulement changé, & perfectionné; & par conſequent tout ce que l'on dit ſur la durée du monde, ſur la nature, & les qualitez du feu qui doit brûler le monde, s'il précédera, ou s'il ſuivra le Jugement, ſur la forme, & les autres qualitez de la terre, & des élémens après le Jugement, que tout cela eſt problématique, & douteux. Or on doit compter pour beaucoup de ſavoir douter à propos.



Digitized by Google

# DISSERTATION

## *SUR LA RESURRECTION DES MORTS.*

LE dogme de la réſurrection des morts, eſt le point capital de notre créance, dit S. Auguſtin (*a*): *Reſurrectio mortuorum præcipua fides Chriſtianorum.* C'eſt le principal objet de nos eſpérances, & de notre conſolation au milieu des traverſes de cette vie (*b*). Otez la réſurrection, vous détruirez tout d'un coup le Chriſtianiſme. Nulle erreur n'eſt plus contradictoirement oppoſée à la Religion de JESUS-CHRIST, que celle qui nie la réſurrection (*c*). Si JESUS-CHRIST n'eſt point reſſuſcité, la prédication des Apôtres eſt fauſſe, notre foi eſt vaine, nos eſpérances ſont ſans fondement. (*d*). Mais auſſi s'il eſt reſſuſcité, la réſurrection eſt poſſible; la réſurrection des hommes eſt infaillible, puiſqu'elle eſt fondée ſur la promeſſe de JESUS-CHRIST, qui nous a donné ſa réſurrection comme un gage, & une preuve que nous reſſuſciterons un jour. Les Juifs conviennent avec nous dans le fond de ce dogme, quelques Philoſophes mêmes ont admis une maniere de réſurrection; mais la foi des Chrétiens ſur cet article, eſt fort différente, & des opinions des Philoſophes, & de la créance des Hébreux.

Les Payens en général regardoient la réſurrection des morts, comme un ſentiment ridicule. Lorſque ſaint Paul parlant dans l'Aréopage (*e*), eut ſeulement dit que JESUS-CHRIST étoit reſſuſcité, la plûpart s'en moquerent; la Religion Chrétienne ne fut pas plutôt ſortie du berceau, qu'elle fut attaquée par une foule d'hérétiques, qui nioient la réſurrection, comme les Diſciples de Simon le Magicien, les Cérinthiens, les Gnoſtiques, les Nicolaïtes, les Valentiniens, les Marcionites, les Manichéens, les Séleuciens, & pluſieurs autres. Dès le tems de l'Apôtre ſaint Paul (*f*), il y en avoit parmi les Corinthiens qui la conteſtoient: & dans ſon Epître à Timothée (*g*), il nomme en particulier Hyméneus, & Philétes, qui prétendoient que la réſurrection étoit déja faite; confondant la réſurrection naturelle qui conſiſte dans la génération, & la propagation des hommes;

---

(*a*) *Aug. ſerm.* 150. *nov. Edit. n.* 2.
(*b*) *Idem in Pſalm.* CI. *ſer.* 2. *n.* 7.
(*c*) *Aug. in Pſalm.* LXXXVIII. *ſerm.* 2. *n.* 5. *In nulla re ſic contradicitur fidei Chriſtianæ, ſicut de carnis Reſurrectione.*
(*d*) 1. *Cor.* XV. 14.
(*e*) *Act* XVII. 32.
(*f*) 1. *Cor* XV. 12.
(*g*) 2. *Timot.* II. 18.

Digitized by Google

ou la résurrection morale, qui consiste dans la régénération à la grace, & à la justice, avec la résurrection réelle que nous attendons au dernier jour, & qui se fera de nos corps naturels, en un état de gloire, & d'immortalité.

Quelques anciens Philosophes paroissent avoir crû une espéce de résurrection, par exemple, les Pythagoriciens, qui admettoient la métempsycose, & le passage d'une ame d'un corps dans un autre. Aristote (*a*) en passant reproche à Thalés de dire qu'il n'y a aucune répugnance que les corps ressuscitent: mais il ne nous enseigne pas en quoi consistoit cette résurrection marquée par Thalés. Les Caldéens tenoient aussi la résurrection, selon Théopompe (*b*), & c'est apparemment d'eux que Démocrite, qui avoit été à leur Ecole (*c*), avoit pris ce sentiment (*d*): *Similis & de asservandis hominum corporibus, ac reviviscendi promissa Democrito vanitas, qui non revixit ipse.*

Platon en quelques endroits (*e*) enseigne la résurrection, & S. Augustin (*f*) nous apprend que les Platoniciens croyoient que les ames passoient continuellement des corps qu'elles avoient animez, dans un état de liberté, & que de-là elles rentroient dans les corps qui se formoient, & qu'elles animoient de nouveau: *Alternantibus vicibus indesinenter vivos ex mortuis, & ex vivis mortuos fieri.* En sorte que, selon ces Philosophes, le sage ne différe du commun des hommes, qu'en ce qu'après sa mort, il se réünit à l'astre qui lui convient, & qu'après y avoir été attaché quelque tems, vaincu par le desir d'animer un autre corps, il en descend, & s'attache de nouveau au corps organisé d'un enfant. Les méchans au contraire ne sont pas plûtôt sortis du corps, qu'ils en cherchent un autre proportionné à la vie qu'ils ont menée dans les précedens, & qu'ils entrent, ou dans une bête, ou dans quelque corps humain gâté par de mauvaises dispositions.

Le même S. Augustin remarque que Porphyre, qui a vêcu depuis la naissance du Christianisme, ayant hérité des sentimens de son maître Platon, les abandonna en ce point, & prétendit que les ames des hommes ne descendoient jamais dans le corps des bêtes, & que celles des sages étant une fois séparées de leurs corps, n'y retournoient jamais, mais demeuroient éternellement bienheureuses en Dieu. Ainsi il reconnoissoit avec les Chrétiens la béatitude des ames des Justes dans le Ciel, mais il s'éloignoit des sentimens du Christianisme, en ce qu'il soutenoit que les

---

(*a*) *Aristot. l. 3. de anima, c. 6.*

(*b*) *Theopomp. Philippic. v. 11. apud Laërt. in proemio:* Ἀναβιώσεσθαι κατὰ τοὺς μάγους τοὺς ἀνθρώπους, καὶ ἔσεσθαι ἀθανάτους, καὶ τὰ ὄντα αὐτῶν ἐπικρήσεσιν διαιδρεῖν.

(*c*) *Laërt. in Democrito.*

(*d*) *Plin. l. 7. c. 55.*

(*e*) *Plato in Politico:* Ἐκ τῶν τετελευτηκότων αὖ κειμένων ὃ ἐν τῇ γῇ, πάλιν ἐκεῖ ξυνισταμένους, καὶ ἀναβιωσαμένους.

(*f*) *Aug. de Civit. l. 13. c. 19. & l. 22. c. 12. n. 2.*

ames des gens de bien ne seroient jamais réünies à leurs corps, & que les corps n'auroient aucune part au bonheur de leur ame.

Le sentiment de Platon sur le sujet du retour des ames dans les corps, avoit fait du progrés même parmi les Juifs qui croyoient la résurrection. Joseph qui étoit Pharisien, & Philon qui suivoit la Philosophie de Platon, croyent que les ames des Justes en sortant du corps, retournent dans l'air, ou dans la sphére d'où elles sont sorties; & qu'après cela, elles reviennent animer des corps comme auparavant (*a*). Ils ne parlent pas si distinctement de la résurrection réelle des morts à la fin des siécles; mais on trouve ce dogme bien marqué dans les Livres sacrez de l'ancien Testament (*b*), dans le second des Maccabées (*c*); & il est indubitable par l'Evangile, & par les Actes des Apôtres (*d*), que les Pharisiens, & le commun des Juifs soutenoient ce sentiment contre les Saducéens. Ce qu'il y a de fort particulier; c'est qu'alors ils ne regardoient point le dogme de la résurrection comme un article fondamental de leur Religion, puisqu'ils n'excluoient point les Saducéens de leur communion, de leur assemblée, & des principales charges de l'état; & Joseph (*e*) nous assure qu'on en avoit même vû qui avoient été grands-Prêtres. Aujourd'hui ils sont plus rigoureux; ils traitent les Saducéens d'hérétiques, d'Epicuriens, & soutiennent qu'ils n'ont aucune part au siécle futur (*f*).

Quelques Juifs enseignent que tous les hommes ne ressusciteront pas, mais seulement les Israëlites; & encore avec quelque exception; parce que les grands scélérats d'entre eux n'auront pas part à cette prerogative. D'autres croyent que généralement tous les hommes ressusciteront. Il y en a qui veulent que les hommes une fois ressuscitez, ne seront plus sujets à la mort. D'autres (*g*) enseignent le contraire, & que les ames seules joüiront de la beatitude éternelle. Ainsi on ne peut pas dire que leur foi sur cet article soit entiérement fixée.

On a vû aussi dans l'Eglise Chrétienne quelques variétez de sentimens sur cet article. Plusieurs anciens Peres (*h*) ont reconnu une double résurrection. La premiere précédera le regne du Messie qui dominera mille ans sur la terre. La seconde suivra ce regne; & commencera le regne éternel des Saints dans le Ciel: Sentiment qu'ils avoient tiré des Juifs, puisqu'on le trouve dans le quatriéme Livre d'Esdras (*i*) dans le Testament des

---

(*a*) *Vide Philon. de Gigantib. p.* 222. 223. *& de confusione Linguar p.* 270. *Joseph. l.* 3. *de Bello Jud. c.* 14. *in Lat. p.* 852. 853. *& alibi non semel.*

(*b*) *Vide Job.* XIV. 12. XIX. 25. *& Ezechiel.* XXXVII. 1. 2. *&c. Sap.* III. 13. 6. IV. 15.

(*c*) 2. *Macc.* VII. 9. 14. 23. 36.

(*d*) *Act.* XXIII. 6. 8.

(*e*) *Joseph. Antiq. l.* 18. *c.* 2. Voyez aussi *Act. Apost.* V. 17.

(*f*) *Vide Menasse Ben Israël de Resurrect. mort. l.* 1. *c.* 1.

(*g*) *Abrobanel. & Mos Ægypt. apud Menasse Ben Isr. l* 3. *c.* 11.

(*h*) *Papias apud Euseb l.* 3 *Hist. c.* 39. *Justin. dialog. cum Tryphone, Irene. l.* 5. *c.* 33. *Tertull. l.* 3. *contra Marcion. &c.*

(*i*) 4. *Esdr.* IV. 35. *&* VI. 18. *& seq.*

douze

Digitized by Google

douze Patriarches (*a*), dans pluſieurs Rabbins, & que Cérinthe demi-Juif, le ſoutenoit dès le premier ſiecle. Etienne Gobarre, dont Photius nous a conſervé des Extraits (*b*), traitoit la matiére de la réſurrection d'une maniére problématique, & ſoutenoit le pour, & le contre, par exemple, qu'à la réſurrection nos corps ſeront au même état de corruptibilité où ils ſont aujourd'hui. Il enſeignoit auſſi le contraire. Il diſoit que nous reſſuſciterons en la même forme, & au même âge que nous mourrons. Puis il diſoit au contraire, que les enfans reſſuſciteront dans un âge parfait; que nous ne reſſuſciterons pas tout à la fois, mais en divers tems; que nos corps reſſuſcitez, ſeront ſubtils, aëriens, ſpirituels; puis il avançoit qu'au contraire, ils ſeront terreſtres, épais, & tout ſemblables à ceux d'aujourd'hui. Que les Juſtes reſſuſciteront les premiers, & après eux tous les autres animaux; & qu'après la réſurrection, ils vivront ſur la terre, mangeant, bûvant, & engendrant. Qu'ils demeureront en cet état de paix, & de plaiſir pendant mille ans, après quoi viendra la réſurrection générale. Et au contraire que les Juſtes ne reſſuſciteront pas avant les autres, & qu'on ne verra point ſur la terre le regne de mille ans. Enfin il traitoit de la même maniere, & établiſſoit le pour, & le contre au ſujet du Paradis, en diſant que les Juſtes après la réſurrection, y demeureront, & n'y demeureront pas; que ce lieu de délices n'eſt ni ſur la terre, ni dans le Ciel, mais dans un lieu mitoyen.

Les Livres de Moyſe ne nous fourniſſent pas de preuves bien expreſſes de la réſurrection future, & générale. Le Sauveur dans l'Evangile (*c*) ſe ſert de ces paroles de l'Exode (*d*): *Je ſuis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Iſaac, & le Dieu de Jacob*; d'où il infere: *Or Dieu n'eſt pas le Dieu des morts, mais des vivans.* Son raiſonnement ne prouve directement que l'immortalité de l'ame, & l'exiſtence des Patriarches après leur mort. Mais il eſt aiſé d'en inférer la réſurrection future des corps; car ſi les anciens Juſtes ſubſiſtent dans leur ame, & qu'ils n'ayent point reçu dans ce monde la recompenſe qui eſt dûë à leur bonne vie, il eſt de la juſtice de Dieu qu'ils la reçoivent dans l'autre vie, non-ſeulement quant à l'ame, mais auſſi quant au corps, qui a été l'inſtrument de leurs bonnes actions. Autrement leur récompenſe ne ſeroit ni entiere, ni parfaite. L'ame d'Abraham n'eſt pas tout Abraham.

Le Rabbin Sammaï (*e*) prouvoit la réſurrection par cet autre paſſage du même Livre: (*f*) *J'ai apparu à Abraham, à Iſaac, & à Jacob... & je leur ai promis avec ſerment de leur donner la terre de Canaan.* Or ils n'ont

(*a*) *Teſtamentum* XII. *Patriarch. Teſtamentum Juda, n.* 25. *& Zabulon, n.* 10. *& Dan, n.* 5. *& Levi, n* 18.
(*b*) *Photius Cod.* 232.
(*c*) *Matth.* XXII. 23. 29. 30.
(*d*) *Exod* III. 15.
(*e*) *R. Schammaï Perek Helec.*
(*f*) *Exod.* VI. 3.



Digitized by Google

jamais joüi de l'effet de ces promeſſes ; ils reſſuſciteront donc pour pouvoir en joüir. Ce Rabbin raiſonne ſuivant les principes des Hebreux qui admettoient un regne des Juſtes, & des Patriarches ſur la terre, après la réſurrection. Mais nous ne croyons pas que ni Abraham, ni Iſaac doivent reſſuſciter pour poſſéder réellement la terre de Canaan, dont ils n'auront alors ni envie, ni beſoin, mais pour joüir de la terre des vivans dans l'éternité bienheureuſe, dont le pays de Canaan n'étoit que la figure. Menaſſé Ben Iſraël (*a*) convient que les Juifs ne tirent des Livres de Moyſe que des argumens de vraiſemblance, pour prouver la réſurrection future.

Iſaïe (*b*) la marque diſtinctement par ces paroles: *Mes morts reſſuſciteront ; les corps de mes morts retourneront à la vie. Levez-vous, & chantez, vous qui repoſez dans la pouſſiére. Votre roſée eſt une roſée de lumiere, & la terre rendra les morts qu'elle retient.* Les Docteurs Juifs (*c*) enſeignent que cette roſée aura une vertu créatrice, qui donnera à la terre la fécondité, & qui lui fera produire tout en vie les corps morts qui ſont enfermez dans ſon ſein. Ils comparent cette réſurrection à ce qui arrive dans la production des hommes. Cette roſée eſt comme le pere, la terre eſt la mere, les morts qui reſſuſcitent, ſont comme les enfans qui ſont engendrez, & qui naiſſent.

Ezéchiel (*d*) n'eſt pas moins exprès. Il fut conduit en eſprit dans une campagne toute remplie d'oſſemens de morts. Dieu envoya dans ces os un eſprit de vie ; ils commencerent à ſe remuer, à ſe réünir, à ſe charger de chair, de nerfs, & de peau ; & enfin on vit des hommes s'élever, & reſſuſciter. Il y eut autrefois une grande diſpute entre les Ecoles de Sammaï, & d'Hillel, ſavoir ſi la réſurrection ſe feroit dans l'ordre marqué dans Ezéchiel, c'eſt à-dire, ſi elle commenceroit par les os, & les nerfs, pour s'achever par la chair, & la peau. Sammaï étoit pour l'affirmative. Mais Hillel ſoutenoit que cela ſe feroit de la maniére dont Job parle de la formation du fœtus dans le ſein de la mere (*e*): *Vous m'avez revêtu de peau, & de chair, & vous m'avez couvert d'os, & de nerfs.* Diſpute frivole, puiſque S. Paul nous aſſure que la reſurrection ſe fera tout d'un coup, & en un moment.

Quelques autres Rabbins (*f*) ont prétendu que ces os que vit Ezéchiel, étoient reſſuſcitez véritablement, & que ces hommes étoient revenus à Jéruſalem, & y avoient eu des enfans depuis leur retour. Le Rabbin Juda ſe vantoit de tirer d'eux ſon origine, & d'avoir reçu de ſon pere quelque Téphilim (ce ſont certaines bandes qu'ils mettent ſur le front pendant

(*a*) *Menaſſe Ben Iſraël l. 1. c. 1. ad finem, de Reſurr. mort.*
(*b*) *Iſai* XXVI. 19.
(*c*) *Joſeph Alba, & Vizi Synag. magna.*
(*d*) *Ezech.* XXXVII. 1. 2. *& ſeq.*
(*e*) *Job.* X. 11.
(*f*) *Rab. Juda, & alii apud Menaſſe Ben Iſraël, l. 2. c. 11. de Reſurr.*

Digitized by Google

leurs priéres) qui venoient de ces anciens reſſuſcitez. Mais nos Interprêtes enſeignent communement que tout ce que raconte Ezéchiel, ne ſe paſſa qu'en eſprit, & que ſa prophétie, de même que celle d'Iſaïe que nous venons de voir, avoit deux objets. L'un qui étoit le retour des Hébreux de la caprivité dans la terre de Canaan; l'autre, la réſurrection des morts. Le premier étoit le gage, le ſymbole, & l'aſſûrance du ſecond.

Job eſt regardé avec raiſon comme l'Evangeliſte de la réſurrection. Tout ſon Livre eſt plein d'expreſſions qui prouvent l'attente où il étoit de cette heureuſe métamorphoſe. Le changement qui arriva à ſa fortune, à ſa ſanté, à ſa perſonne, étoit une figure très-expreſſe de la réſurrection future. *Je ſai*, dit-il (*a*), *que mon Redempteur eſt vivant, & qu'au dernier jour je reſſuſciterai du fond de la terre, que je ſerai de nouveau revêtu de ma peau, & que dans ma chair je verrai mon Dieu. Oüi je le verrai moi-même & mes yeux le conſidereront: moi, & non pas un autre; & cette eſperance eſt cachée au fond de mon ſein.* Le Pſalmiſte eſt encore bien formel pour la réſurrection (*b*): *Le Sauveur tirera mon ame du tombeau, après qu'il m'aura retiré à lui par la mort.* Et ailleurs (*c*): *Toutes vos créatures ne ſubſiſtent que par vous; vous retirez d'elles votre Eſprit, & elles meurent, & retournent dans la pouſſiere, d'où elles avoient été tirées. Vous leur renvoyez votre Eſprit*, ou votre ſouffle, *& elles ſont créées* de nouveau; *& vous renouvellez la face de la terre.* Le Prophéte Oſée (*d*) marque bien auſſi l'eſpérance de la réſurrection par ces termes: *C'eſt le Seigneur qui nous a frappé, & qui nous guérira; il nous rendra la vie dans deux jours, il nous reſſuſcitera le troiſiéme jour, & nous vivrons en ſa preſence.*

Le ſentiment de la réſurrection ſe marque d'une maniére encore plus expreſſe dans les Livres écrits depuis la captivité de Babylone. L'auteur du Livre de la Sageſſe la marque ordinairement ſous le nom de *viſite. Les Juſtes ſe repoſent en paix, & leur eſperance eſt pleine d'immortalité...* (*e*) *Ils brilleront dans le tems où Dieu les viſitera, & ils jugeront les nations, &c.* L'Auteur de l'Eccleſiaſtique (*f*) parlant des Juges d'Iſraël, prie Dieu que *leur memoire ſoit en benediction, & que leurs os refleuriſſent du fond de leurs ſepulcres.* Ce qui a rapport à ces autres expreſſions d'Iſaïe (*g*): *Vos os germeront comme l'herbe.* Et à celles-ci du Pſalmiſte (*h*): *Vos os germeront comme l'herbe de la terre.* Daniel parlant de ce qui devoit arriver après la perſécution d'Antiochus Epiphanes, dit que (*i*) *pluſieurs de ceux qui dorment dans la pouſſiére de la terre, ſe léveront*, ou reſſuſciteront

(*a*) *Job.* XIX. 25.
(*b*) *Pſalm.* XLVIII. 16.
(*c*) *Pſalm.* CIII. 29.
(*d*) *Oſee.* VI. 2. 3.
(*e*) *Sap.* III. 1. 2. 3. *&c.* Voyez auſſi Chap. IV. & V.
(*f*) *Eccli.* XLVI. 14.
(*g*) *Iſai.* LXVI. 14.
(*h*) *Pſalm.* LXXI. 16.
(*i*) *Dan.* XII. 2.



Digitized by Google

*les uns pour recevoir la vie éternelle, & les autres pour souffrir un opprobre, qu'ils auront toûjours devant les yeux.*

L'Auteur du second Livre des Maccabées s'exprime sur cet article avec autant de préciſion, que nos Evangéliſtes, & que S. Paul même. Un des ſept freres Maccabées, parlant à Antiochus, lui dit (*a*) : *Vous nous faites perdre la vie par les tourmens, mais le Roi du monde nous reſſuſcitera, puiſque nous donnons notre vie pour ſes Loix.* Le quatriéme des mêmes freres lui tient ce diſcours (*b*) : *Il vaut mieux attendre la récompenſe du Seigneur dans la réſurrection, que d'obéïr à vos ordres ; car pour vous, vous ne reſſuſciterez point à la vie.* Et la mere de ces ſept freres leur dit (*c*) : *Le Créateur du monde qui a formé l'homme dans ſon origine, vous rendra un jour l'ame, & la vie que vous mépriſez pour ſes Loix.* Et l'Auteur après avoir raconté que Judas Maccabée avoit envoyé au Temple une ſomme conſidérable, afin de faire offrir des ſacrifices pour ceux qui étoient morts dans le combat, fait cette réflexion (*d*) : Qu'il auroit été fort inutile de prier pour les morts, & d'offrir pour eux des ſacrifices, s'ils ne devoient pas reſſuſciter. Et que Judas Maccabée n'auroit eu garde de faire cela, s'il n'eût été bien perſuadé de la réſurrection future. L'Auteur du quatriéme des Maccabées, que pluſieurs ont attribué à Joſeph l'Hiſtorien, & qui ſe trouve parmi ſes œuvres ſous ce titre : *De l'empire de la raiſon*, eſt abſolument dans les mêmes principes.

Nous ne croyons pas devoir entaſſer ici un plus grand nombre de preuves ſur cette matiere. Le deſſein de cette Diſſertation n'eſt pas de prouver le dogme de la réſurrection ; mais d'examiner le tems, la maniere, & les autres circonſtances de ce grand événement, qui peuvent nous être connuës. Il nous ſuffit de ſavoir que du tems de notre Seigneur, c'étoit le ſentiment commun de toute la nation Juive, ſi l'on en excepte les Saducéens. JESUS-CHRIST l'a confirmé dans l'Evangile en pluſieurs endroits. S. Paul, & les autres Apôtres l'ont enſeigné, & l'ont prouvé non-ſeulement contre les Saducéens, & les hérétiques de leur tems, mais auſſi contre les Philoſophes. L'Egliſe Chrétienne en a toujours fait un des principaux articles de ſa créance. Ainſi la choſe eſt entierement hors de doute.

On a vû ci-devant que quelques Juifs (*e*) croyoient que la réſurrection ne ſeroit pas univerſelle ; mais qu'elle ne ſeroit que pour les juſtes, & les bons Iſraëlites. L'Auteur du premier Pſeaume paroît favoriſer ce ſentiment, lorſqu'il dit (*f*) que les impies ne reſſuſciteront point au Juge-

(*a*) 2. *Mace.* VII. 9.
(*b*) 2. *Mace.* VII. 14.
(*c*) *Ibidem* ℣. 23.
(*d*) 2. *Macc.* XII. 44.

(*e*) *Kimchi in Pſalm.* 1. *Maimon. Abarbanel, Joſeph Albo. Vide Buxtorf. Synag. Jud.* c. 1. & *Muis in Pſalm.* 1. *&c.*
(*f*) *Pſalm.* 1. 6.

Digitized by Google

ment. Et un des ſept freres Maccabées dit au Tyran (*a*) : *Nous eſperons qu'un jour Dieu nous reſſuſcitera : mais pour vous, vous ne reſſuſciterez point à la vie.* Les anciens qui ont admis une double réſurrection (*b*), & un regne de mille ans pour les Juſtes ſur la terre, n'admettoient point les méchans à ce bonheur, ni à la gloire de cette premiere réſurrection. Mais cette premiere reſurrection prétenduë, & ce regne de mille ans, ne ſont point reconnus dans l'Egliſe; & le Sauveur marque diſtinctement que les bons, & les méchans reſſuſciteront (*c*), paroîtront devant ſon tribunal; les uns, pour être éternellement heureux; & les autres, pour ſouffrir des ſupplices éternels. C'eſt auſſi la doctrine de S. Paul, & des autres Apôtres.

Le reſpect ſuperſtitieux que les Juifs ont pour la terre de Canaan, leur a fait croire que ce ſera dans ce pays que s'opérera la réſurrection. De-là leur envie de ſe faire enterrer dans ce pays, & d'y aller paſſer les derniers jours de leur vie. De-là l'opinion ſi commune parmi eux, que les morts doivent s'y rendre, en roulant par-deſſous la terre, afin de s'y rencontrer au jour de la réſurrection (*d*). Ils rapportent à cela les éloges que l'Ecriture donne au pays de Canaan, & les promeſſes que Dieu leur a faites de le leur donner pour toujours, à eux, & à leur poſterité. C'eſt là où ils eſperent de paſſer les mille ans de vie ſur l'heureux regne du Meſſie avant la ſeconde réſurrection, & le Jugement univerſel, qui ſe doit faire, diſent-ils, dans la vallé de Joſaphat, entre la ville de Jeruſalem, & le mont des Oliviers. Mais ce ſentiment n'eſt pas univerſel parmi eux. Il y en a pluſieurs (*e*) qui croyent comme nous, que la réſurrection ſe fera dans toutes les parties du monde, & tout à la fois, par tout où il y aura des corps morts. D'autres (*f*) ſoutiennent que la réſurrection commencera par la Terre ſainte, & ſe continuëra ſucceſſivement, mais avec beaucoup de rapidité, dans tous les autres pays du monde.

Le tems précis de la réſurrection eſt incertain. JESUS-CHRIST a declaré (*g*) que les Anges mêmes n'en ſavoient rien; & il ne jugea pas à propos de le découvrir à ſes Apôtres, lorſqu'ils le lui demanderent avec inſtance. On ſait ſeulement que ce ſera à la fin des ſiecles, & au ſecond avénement du Fils de Dieu. La tradition qui a eu cours pendant ſi long-tems, & qui vouloit que le monde ne dût durer que ſix mille ans, eſt aujourd'hui preſqu'abandonnée. La durée du monde eſt de ces choſes dont le Pere Céleſte s'eſt réſervé la connoiſſance (*h*). Le Sauveur nous a avertis.

(*a*) 2. *Macc.* VII. 14.
(*b*) *Iren. l.* 5. *c.* 32. *Quid. apud Aug: l* XX. *c.* 7. *de Civit. Vide & Hieronym. in Iſai.* 18.
(*c*) *Joan.* V. 29.
(*d*) *Vide Talmud. Babyl. Cetuboth. c.* 13. *& Jeroſolym. Chilaï. c.* 9. *&c.*
(*e*) *Menaſſe Ben Iſraël de Reſurr. l.* 2. *c.* 2.
(*f*) *Vide Bereſchit Rabba Paraſch.* 27. *&* 96. *& Semoth Rabba Paraſc.* 32.
(*g*) *Marc.* XIII. 32.
(*h*) *Act.* I. 7.



Digitized by Google

que ce jour terrible viendra comme un voleur, & surprendra les hommes, lors qu'ils y penseront le moins.

Saint Paul (*a*) dit qu'alors il y aura encore un grand nombre d'hommes qui seront en vie, & qui passeront de la vie à la mort, & de la mort à la résurrection, avec tant de promptitude, qu'il ne donne pas à leur trépas le nom de mort, mais celui de changement, ou de passage: *Mes freres*, dit-il (*b*), *je vais vous dire un mystere: Nous ressusciterons tous; mais nous ne serons pas tout changez*; ou, suivant le Grec, & les meilleurs Exemplaires (*c*) *nous ne mourrons pas tous; mais nous serons tous changez. Dans un moment, dans un clin d'œil, au son de la derniere trompette; car la trompette sonnera; & les morts ressusciteront, & nous serons changez: Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité, & que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité.* Nous ressusciterons donc dans le même moment que nous serons morts; & cette mort sera comme un léger sommeil, qui se terminera au changement de notre corps mortel, en un corps incorruptible, & immortel.

Il y a même un bon nombre d'Interprêtes, sur tout parmi les Grecs, (*d*) qui soutiennent que ceux qui se trouveront alors en vie, ne mourront point de tout, mais éprouveront simplement le changement dont parle S. Paul. Et les Docteurs Juifs (*e*) sont à peu près dans la même incertitude que nos Interprêtes sur cette question. Les uns soutiennent que ceux qui ne seront pas morts au moment de la résurrection, ne mourront point, mais passeront tout d'un coup de la vie à l'incorruption, & à l'immortalité: Mais d'autres veulent que tous les hommes meurent avant que d'avoir part au siécle futur. Il est indubitable que l'arrêt prononcé contre tous les descendans d'Adam, de souffrir une fois la mort (*f*), sera exécuté: *Statutum est hominibus semel mori; post hoc autem Judicium.* Mais d'autre part le Texte de S. Paul aux Corinthiens paroit décisif pour l'autre sentiment, en lisant avec les Exemplaires les plus corrects: *Nous ne mourrons pas tous; mais nous serons tous changez.*

Il y a encore quelque difficulté à concilier S. Paul avec lui-même sur le moment de la résurrection. En un endroit (*g*) il dit que nous ressusciterons en un moment, en un clin d'œil, au son de la trompette; & ailleurs (*h*) il enseigne que chacun ressuscitera en son rang, *unusquisque in suo ordine*; c'est-à-dire, ou suivant son merite, ou suivant l'ordre de sa naissance, & de son âge: en sorte que par exemple, les Saints ressuscitent

(*a*) *Matt.* XXIV. 43. 1. *Thess.* v. 2. 3. 4.
(*b*) *Vide* 1. *Cor.* XV. 51. 52. 53.
(*c*) Πάντες μὲν οὐ κοιμηθησόμεθα, πάντες δὲ ἀλλαγησόμεθα.
(*d*) *Vide Chrysost. Theodoret. Theophylact. in* 1. *Cor.* XV. 51, 52. *Tertull. de Resurrect. c.* 41. 42. *Hieronym. ad Marcellam.*
(*e*) *Menasse Ben Israël l.* 2. *c.* 13. *de Resurrect.*
(*f*) *Heb.* IX. 27.
(*g*) 1. *Cor.* XV. 52.
(*h*) 1. *Cor.* XV. 23.

Digitized by Google

avant les réprouvez, & les anciens Patriarches avant ceux qui ne ſont venus qu'après eux: Enfin les Chrétiens avant tous les autres : *Primitiæ Chriſtus ; deindè ii qui ſont Chriſti.* Mais on peut concilier cette diverſité en deux manieres. La premiere, en diſant que l'Apôtre en cet endroit parle d'une primauté d'ordre, plûtôt que d'une primauté de tems.(*a*). Les Elûs, & les Diſciples de JESUS-CHRIST reſſuſciteront les premiers ; c'eſt-à-dire, ils ſeront fort diſtinguez des autres hommes par l'éclat qui les accompagnera, & par les autres circonſtances glorieuſes de leur réſurrection. Ou : *Ils reſſuſciteront les premiers*, c'eſt-à-dire (*b*), *premierement*, & avant que d'aller au-devant de JESUS-CHRIST, qui doit venir dans les nuës: au lieu que les réprouvez, qui reſſuſciteront dans le même tems, ſeront couverts d'un opprobre éternel, & n'oſeront paroître devant leur ſouverain Seigneur, qui viendra pour les juger, & pour les condamner au ſupplice de l'enfer.

Saint Jérôme (*c*) aſſûre que la tradition des Juifs étoit que les morts reſſuſciteroient la nuit, ou au point du jour, vers le même tems que notre Sauveur ſortit du tombeau ; & que cette tradition paſſa de la Synagogue à l'Egliſe, comme on l'a montré ailleurs. Au moment de la réſurrection, ſaint Paul nous avertit que l'on entendra (*d*) le ſon de la trompette, & la voix de l'Archange, qui reveilleront ceux qui étoient endormis dans leurs tombeaux. Et le Sauveur dans l'Evangile (*e*), dit que *le tems eſt venu que ceux qui ſont dans les tombeaux, entendront la voix du Fils de l'Homme & que ceux qui l'auront entendu, vivront.* Et ailleurs (*f*) : *Que le Fils de l'Homme envoyera ſes Anges avec la trompette, & une voix éclattante.* Dans preſque tous les lieux où il eſt parlé de ce dernier jour, l'Ecriture marque toujours le ſon de la trompette ; & les Interprétes conviennent aſſez que la trompette ſonnera, ou du moins qu'on entendra un ſon pareil à celui de la trompette ; mais d'une trompette de Dieu, *in tuba Dei*, c'eſt-à dire, d'un ſon extraordinairement fort, & perçant, comme celui qui ſe fit entendre au mont Sinaï, lorſque le Seigneur y deſcendit pour donner la Loi à Moïſe (*g*). Son terrible, & éclattant, que les Hébreux ne purent ſupporter, & qui les obligea à prier Moyſe de leur parler lui-même, & que le Seigneur ne leur parlât plus, de peur qu'ils ne mouruſſent.

D'autres croyent que cette trompette n'eſt autre que la voix de l'Archange, qui appellera tous les hommes, ou même que la voix de Dieu,

---

(*a*) *Vide Tertull. de Reſurrect. carnis.*
(*b*) Ἀναστήσονται πρῶτοι. *Vide Chryſoſt. Theophyl. in* 1. *Theſſal.* IV. 15. *Ita & Grot. Eſt. Pagn. Vat. Eraſm. Men. Tirin, &c.*
(*c*) *Hieronym. in Matt.* XXV. 6.
(*d*) 1. *Theſſal.* IV. 15. 16.
(*e*) *Joan.* V. 28.
(*f*) *Matth.* XXIV. 31.
(*g*) *Exod.* XX. 18.

Digitized by Google

que ſon tonnerre, que ſon ordre, ſa volonté toute-puiſſante, qui leur commandera de ſortir de la pouſſiére, & qu'il leur donnera la vie, & l'immortalité; c'eſt le même *fiat* qui les a tiré autrefois du néant, & qui les tirera alors du tombeau. Saint Paul inſinuë que la trompette ſonnera pluſieurs fois, puiſqu'il dit que les morts reſſuſciteront à la derniere trompette, *in noviſſimâ tubâ* (*a*); & ſaint Chryſoſtome, & Théophylacte l'entendent à la lettre: ils croyent que ce grand Juge ne deſcendra qu'au dernier coup de la trompette.

Les Hébreux prenant à la lettre cette parole d'Iſaie que nous avons rapportée ci-devant (*b*): *Levez-vous, vous qui repoſez dans la pouſſiére; votre roſée eſt une roſée de lumiere, &c.* croyent que cette roſée ſera vivifiante, & deviendra une ſource de vie aux corps qui ſont cachez au fond de la terre. D'autres (*c*) enſeignent que Dieu reſſuſcitera les morts, par le moyen d'un petit os qu'ils appellent *luz*, placé dans l'épine du dos, & qui eſt, diſent-ils, incorruptible, & inaltérable. Ils ſe fondent ſur ce paſſage du Pſalmiſte: *Dieu conſervera tous les os du Juſte; un ſeul ne ſera pas briſé* (*d*). Ce ſeul os qui ne ſera pas briſé, ni corrompu, eſt celui dont nous parlons. L'Empereur Adrien ſe moquant un jour de la réſurrection, & ſe raillant d'un Juif qui vantoit la vertu de cet os, en voulut faire l'expérience devant lui. On prit l'os, on le mit ſous la meule, & il ne fut point écraſé; on le jetta au feu, il ne fut point endommagé; on le battit ſous l'enclume, & il ne fut point briſé. C'eſt, diſent-ils, autour des os que doivent ſe réünir dans la réſurrection, toutes les autres parties du corps. Ce ſera comme le centre de leur réünion: ou, comme dit un Rabbin, un levain, qui ranimera toutes les parties du corps réduit en pouſſiére, ou comme le grain de froment jetté en terre, qui produit le froment. Nous ne réfutons point ſérieuſement cette prétention fabuleuſe des Hébreux. On voit toujours dans ceci leur eſprit. L'exiſtence de cet os prétendu n'a jamais été prouvé.

Les mêmes Auteurs agitent la queſtion, ſavoir quand l'ame ſera réünie au corps? Sera-ce pendant que le corps eſt encore dans le tombeau, ou après qu'il en ſera ſorti, & qu'il ſera rétabli dans ſon premier état? L'opinion la plus ſuivie (*e*), eſt que l'ame ne rentrera dans ſon corps que quand il ſera parfaitement organizé. C'eſt ce qui eſt aſſez marqué par Ezéchiel (*f*): *J'ouvrirai vos ſepulcres, & vous en ſortirez; je mettrai dans vous mon eſprit, & vous vivrez.* Mais ſi la réſurrection ſe fait tout d'un coup, & dans un moment, comme nous l'avons montré, cette queſtion eſt tout-à-fait frivole, & inutile.

---

(*a*) *Vide* 1. *Cor.* xv. 52. & *Chryſoſt.* & *Theophyl. in* 1. *Theſſal.* iv. 16.
(*b*) *Iſai.* xxvi. 19.
(*c*) *Bereſchit Rabba Paraſch.* 28. & *Zoar.*
(*d*) *Pſalm.* xxxiii. 21.
(*e*) *Vide Menaſſe Ben Iſraël. lib.* 2. *c.* 7. *de Reſurr.*
(*f*) *Ezech.* xxxvii.

Ils

Digitized by Google

Ils racontent que la Reine Cléopatre demanda un jour au Rabbin Méïr (*a*) ; ſi les morts reſſuſciteroient nuds, ou habillez. Il répondit qu'à l'exemple du grain de froment, qu'on jette nud dans la terre, & qui eſt réproduit revêtu, & couvert de pluſieurs enveloppes dans l'épi ; ainſi les Juſtes ſortiront du tombeau couverts d'habits. Et quels ſeront ces habits ? Les mêmes avec leſquels ils ont été enſevelis (*b*). Ce qui ſe prouve par l'habit dans lequel Samuël apparut à la Pythoniſſe (*c*). Et de là vient le ſoin qu'ont eu les plus fameux Rabbins de ſe faire habiller proprement après leur mort. D'ordinaire on les revêtd habits blancs, qui eſt une couleur de joie, & de fête. Dieu dans leur réſurrection, leur donnera donc ou les mêmes habits qu'ils ont apportez dans le tombeau, ou il leur en créera de nouveaux. Mais à quoi bon ces habits ? Eſt-ce pour les garantir du froid, ou du chaud, ou pour couvrir leur nudité ; ou enfin pour orner un corps ſi parfait, ſi beau, ſi glorieux ? Non ſans doute. Il faut donc dire qu'ils reſſuſciteront nuds. Mais comme les Juifs attendent après la réſurrection un regne de mille ans ſur la terre, où ils méneront une vie toute plongée dans les délices, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils donnent des habits aux hommes reſſuſcitez.

De ce ſentiment ils tombent dans un embarras bien plus grand, quand il s'agit de trouver ſur la terre aſſez d'eſpace pour loger tous ceux qui reſſuſciteront, & qui y joüiront d'une béatitude naturelle. Cette difficulté preſſe particulierement ceux qui tiennent que tous les hommes reſſuſciteront, & que pluſieurs mêmes des Payens, qui ont vêcu loüablement, joüiront de cette félicité (*d*). Pour y répondre, ils diſent que la terre ſera alors fort différente de ce qu'elle eſt aujourd'hui. Il n'y aura ni déſert, ni terre inculte, ni inhabitable ; tout y ſera plein ; fertile, habité : De ſorte qu'il y aura de quoi loger tous ceux qui auront merité de joüir du bonheur qui ſuivra la prémiere réſurrection. Les Millénaires devoient penſer ſur tout cela à peu près de même que les Juifs.

La métempſycoſe, qui a été tenuë par pluſieurs Juifs, paroît incompatible avec l'idée de la réſurrection univerſelle, & même avec la réſurrection particuliere : Car la même ame ayant animé ſucceſſivement pluſieurs Juſtes, à qui on ne peut refuſer la grace de la réſurrection ; comment pourra-t'elle alors les animer tous ? Ou n'en animera t'elle qu'un, & laiſſera-t'elle tous les autres dans la pouſſiére, ſans les reſſuſciter ? Et après cela, lequel de ces corps animera-t'elle ? Sera-ce le premier, ou le dernier qu'elle a animé, ou celui qui aura le plus mérité la réſurrection ? Les

(*a*) *Vide Tract. Sanhedr. Rabi Jonathan in Gobel. Rabba.*

(*b*) *Talmud Jeroſol. Chilaï c. 9.*

(*c*) 1. *Reg.* XXVIII. 14.

(*d*) *Vide Rab. Moſen, & Rab. Moſen Gabay. Talmud. Menaſſe Ben Iſraël, l. 2. c. 9. de Reſurrect.*



Digitized by Google

uns (a) croyent qu'elle se réünira au premier ; & les autres (b) au dernier des corps qu'elle a autrefois animez. De sorte que les autres corps auſquels elle aura été unie, seront regardez comme des arbres stériles, qu'on abandonne au milieu de la campagne. Ils croyent en général qu'il n'y a point d'ame qui n'ait passé successivement au moins dans trois corps ; afin que si l'un est d'une humeur incommode, elle en rencontre un autre d'un tempérament plus aisé ; & que si elle a offensé Dieu dans l'un, elle puisse l'appaiser dans un autre. Mais le sentiment de la métempsycose est abandonné par le commun des Hébreux, & par tous les Chrétiens. Ainsi on ne s'intéresse nullement à résoudre les difficultez qui naissent de cette opinion.

On forme une infinité d'autres questions curieuses sur l'état des hommes après leur résurrection : Quelle sera la nature de leurs corps, leur grandeur, leur âge, leur sexe : Ressuſciteront-ils avec leurs défauts naturels ; dans l'âge décrépit, dans l'âge parfait ; ou enfin dans l'âge où ils étoient lorsqu'ils sont morts ? Les monstres, les enfans ressuſciteront-ils dans l'état d'enfance, d'infirmité, ou de difformité ? L'Ecriture ne nous en dit pas assez pour résoudre la plûpart de ces difficultez ; & quelques-unes sont de nature à n'être jamais décidées. Mais nous tâcherons au moins de rapporter ce qu'on en dit, & de choisir ce qu'il y a de meilleur parmi les diverses opinions des Ecrivains. JESUS-CHRIST dans l'Evangile (c) nous dit que les corps des bienheureux seront comme les Anges de Dieu ; & S. Paul nous assure que nos corps seront immortels, & incorruptibles (d). Les Peres nous enseignent que les corps ressuſcitez seront revêtus de gloire, transparens, légers, lumineux. C'est à peu près tout ce que l'on peut dire de certain sur cela, & à quoi l'on peut s'en tenir.

Saint Augustin (e) réfute l'erreur de certaines personnes, qui pour prouver qu'après la résurrection, on verroit Dieu des yeux du corps, soutenoient qu'alors la chair seroit transformée en la substance de Dieu, & qu'ainsi étant en quelque sorte divinisée, elle deviendroit capable de voir Dieu d'une maniere sensible. Mais en traitant ce sentiment avec tout le mépris qu'il mérite, il le réfute avec beaucoup de solidité. Dans un autre endroit (f), il rapporte l'opinion de ceux qui croyoient que le corps deviendroit esprit, & qu'alors nous verrions Dieu des yeux du corps ; Sentiment qui semble détruire la réalité de la résurrection, en voulant trop la relever. L'Ecriture (g) nous promet un corps spirituel ; mais non pas un changement substantiel de la nature de notre corps, en celle de

(a) *Abarbanel apud Menaſſe Ben Iſr. l. 2. c. 18. de Reſurrect.*
(b) *Rab. Hiskiah. in Zohar.*
(c) *Matt. XXII. 30.*
(d) *1. Cor. XV. 53.*
(e) *Aug. Epiſt. olim 6. nunc 92. n. 5.*
(f) *Idem Ep 147. c. 21. & Ep. 205. n. 10.*
(g) *1. Cor. XV, 44.*

Digitized by Google

l'eſprit. Notre réſurrection ne ſera certainement pas plus parfaite que celle de JESUS-CHRIST, & toutefois JESUS-CHRIST fait voir à ſes Diſciples après ſa réſurrection, qu'il a un corps réel, un corps palpable, compoſé de chair, & d'os (*a*).

Les corps des Bienheureux ſeront revêtus de gloire, & de lumiere ; *ils brilleront comme le ſoleil*, dit le Sauveur (*b*); Dieu leur donnera une forme nouvelle, juſqu'à les rendre ſemblables à l'éclat de ſa clarté, dit ſaint Paul (*c*) : *Reformabit corpus humilitatis noſtræ configuratum corpori claritatis ſuæ.* Et ailleurs (*d*) : *Nous devons un jour voir la gloire de Dieu à face découverte, transformez dans ſa reſſemblance, nous avançant de clarté en clarté*, ou *de gloire en gloire, par l'Eſprit du Seigneur.* Saint Auguſtin (*e*) compare la vivacité, & la promptitude des corps glorieux, à la pénétration des rayons viſuels qui, ſelon l'ancienne Philoſophie, portent les objets à nos yeux, ou qui vont de nos yeux aux objets avec un célérité preſque inconcevable. Telle ſera la promtitude, & la pénétration des corps reſſuſcitez. Et de même que le corps du Sauveur après ſa réſurrection, pénétra dans le lieu où étoient les Apôtres, quoique les portes fuſſent fermées ; ainſi les corps glorifiez, & reſſuſcitez pénétreront dans les lieux les plus cachez, & les plus impénétrables. Rien ne réſiſtera à leur activité, & à leur mouvement.

Les Hébreux (*f*) enſeignent que l'ame tandis qu'elle eſt dans ſon état glorieux, & ſéparée du corps, ſe nourrit de la lumiere ſuperieure, dont elle eſt pénétrée, & revêtuë ; & lorſqu'à la réſurrection, elle ſera réünie à ſon corps, elle y entrera avec cette même lumiere ; & alors ſon corps ſera auſſi éclattant que le Ciel, ſuivant l'expreſſion de Daniel (*g*). *Fulgebunt quaſi ſplendor firmamenti, ... & quaſi ſtellæ ad perpetuas æternitates.*

Quelques perſonnes, du tems de S. Auguſtin (*h*), prétendoient que les hommes reſſuſciteroient avec leurs défauts coroprels, de même que JESUS-CHRIST eſt reſſuſcité avec les cicatrices des cloux qui avoient percé ſes pieds, & ſes mains. Mais ce ſaint Docteur ſoutient que nos défauts ne reſſuſciteront point, & que ſi notre Sauveur a voulu paroître avec ſes cicatrices après ſa réſurrection, c'eſt par un effet de ſa puiſſance, & non par une ſuite neceſſaire de ſa réſurrection : *Hoc poteſtatis fuit, non neceſſitatis.* C'eſt qu'il vouloit s'en ſervir pour convaincre l'incrédulité de ſes Diſciples, & qu'elles devoient contribuer à l'éclat de ſa gloire. Il dit

(*a*) *Luc.* XXIV. 39.
(*b*) *Matt* XIII. 43.
(*c*) *Philipp.* III. 21.
(*d*) 2. *Cor.* III. 18.
(*e*) *Aug. ſerm.* 277. *n.* 12.
(*f*) *Rab. Levi Midras Hanckelam.*
(*g*) *Dan.* XII. 3.
(*h*) *Aug. ſerm. olim* CXLVII. *nunc* CCXLII. *n.* 3. 4. & *ſerm.* CCXL. *c.* 3.



Digitized by Google

ailleurs (*a*) que les corps des Saints reſſuſciteront ſans aucun défaut, ſans difformité, ſans beſoin, ſans péſanteur, ſans incommodité, ſans foibleſſe.

Les plus anciens Docteurs Hébreux (*b*) ont été perſuadez que les morts reſſuſciteroient dans la même taille, avec le même temperamment, les mêmes qualitez, les mêmes défauts qu'ils avoient eus durant leur vie. L'aveugle, ſelon eux, reſſuſcitera aveugle; le boiteux, boiteux; le mélancolique, mélancolique. Mais Dieu dans la ſuite les perfectionnera, les guérira, & les rétablira dans un état plus glorieux. Ils confirment ce ſentiment par ces paroles de l'Eccléſiaſte (*c*): *La génération paſſe, & la génération vient*; & par l'hiſtoire de l'apparition de Samuël à la Pythoniſſe (*d*). Ce ſaint Vieillard lui apparut ſous la même forme, & avec le même habit qu'il avoit eu pendant ſa vie.

Iſaïe parlant de la reſurrection (*e*), inſinuë auſſi que Dieu corrigera alors nos défauts corporels: *Je dirai à l'aquilon*: *Fais venir mes enfans; & au midi*: *N'empêche point mes fils, & mes filles... Je raménerai ce peuple qui eſt aveugle, & le voilà clair-voyant; qui eſt ſourd, & le voilà qui a les oreilles ouvertes.* Dieu guérira donc leur aveuglement, & leur ſurdité. Mais ce privilege n'eſt que pour les Juſtes. Les méchans demeureront éternellement dans toute leur difformité. Ils raiſonnent ſuivant leurs principes: Puiſqu'ils croyent devoir vivre de nouveau ſur la terre, où ils ſe réüniront à leurs Tribus, où ils boiront, ils mangeront, ils ſe marieront, il faut qu'ils ſoient en état de faire toutes ces choſes agréablement, & commodément. Mais comme nous ſommes dans des principes fort éloignez de ceux des Juifs, rien ne nous oblige d'admettre leurs ſentimens, ni de recourir à leurs explications ſur l'état des corps reſſuſcitez.

Les Payens, & les incrédules du tems de S. Auguſtin (*f*), formoient pluſieurs queſtions embarraſſantes ſur la réſurrection des enfans. Ils demandoient aux Chrétiens. Comment les enfans reſſuſciteront-ils? S'ils revivent grands, ils ſeront ce qu'ils n'ont jamais été; & ce ne ſera plus le même homme qui eſt mort, & qui reſſuſcitera. S'ils reſſuſcitent petits, foibles, contrefaits, & tels qu'ils étoient dans le ſein de leur mere, ou dans les premiers momens de leur naiſſance, quel avantage, quelle gloire, quel plaiſir pourront-ils trouver dans leur réſurrection? Ne vaudroit-il pas mieux pour eux qu'ils n'euſſent jamais vû le jour, & qu'ils ne paruſſent jamais aux yeux des hommes, que d'y paroître dans une forme ſi humiliante, & dans un état ſi rabaiſſé?

---

(*a*) *Aug. Enchirid. de fide, ſpe & charitate*, c. 21.

(*b*) *Bereſchit Rabba Paraſch.* 95. *Gemar. Sanhedrin, & Jalkut Rabbati.*

(*c*) *Eccle.* 1. 4.

(*d*) 1. *Reg.* XXVIII. & 14.

(*e*) *Iſai.* XLIII. 6.

(*f*) *Vide Aug. ſerm.* 147. *nunc* 242. *c.* 3. *n.* 4. & *Epiſt.* 167. *nov. Edit. & lib.* 22. *de civit. c.* 14.

Digitized by Google

Saint Auguſtin n'oſe décider s'ils reſſuſciteront dans la forme de l'enfance, & dans la petiteſſe de leur corps, parce que l'Ecriture ne s'exprime pas ſur ce ſujet: mais il ne doute nullement de leur réſurrection future. Il croit beaucoup plus probable qu'ils reſſuſciteront dans un âge parfait, & dans un corps proportionné à cet âge: *Credibilius plenas ætates reſurrecturas, ut reddatur munere, quod acceſſurum erat tempore.* Il ajoûte: Et quand on accorderoit qu'ils reſſuſciteront dans l'état de l'enfance, s'enſuivroit-il qu'ils duſſent être foibles, difformes, & imparfaits? N'y a-t'il pas une certaine beauté, & une certaine perfection qui convient à l'enfance? Et Dieu ne peut-il pas revêtir un petit corps de l'éclat de ſa gloire? Enfin, conclut-il, ôtez l'incorruption des corps reſſuſcitez, & ajoûtez ce qu'il vous plaira. *Poſtremò corruptionem tolle, & quod vis adjice.* Ailleurs (*a*), en parlant des enfans qui ſont morts avant que de voir le jour, il dit que perſonne n'oſeroit nier que la réſurrection ne doive donner aux corps reſſuſcitez toute la perfection qu'ils auroient euë, s'ils avoient eu le tems de croître; de même qu'elle leur ôtera tous les défauts qu'ils auroient pû contracter en grandiſſant: *Ut non deſit perfectio quæ acceſſura erat tempore, quemadmodum non erunt vitia quæ acceſſerunt tempore.*

Ceux qui n'ont pas crû (*b*) que les enfans dans le ſein de leur mere fuſſent animez de l'ame raiſonnable, mais ſeulement de l'ame ſenſitive, ou végétative, ne ſont pas dans la peine de chercher en quel état ces enfans reſſuſciteront. Il eſt viſible que n'ayant jamais été animez, ils ne doivent pas être compris au rang des hommes, ni par conſéquent reſſuſciter. Mais comme le ſentiment commun eſt que ces petites créatures reçoivent l'ame raiſonnable, au moins dès que leur corps eſt formé, & ſuffiſamment organiſé, il faut dire auſſi qu'ils reſſuſciteront comme les autres hommes. Quant à la maniere, c'eſt à Dieu, qui a promis qu'un cheveu de nos têtes ne périroit point, ou de leur donner avec une promtitude miraculeuſe la grandeur, & la taille qu'ils auroient dû avoir s'ils avoient vêcu, ou d'achever dans eux ce qui y eſt deja ébauché, & de développer ce qui eſt renfermé dans ce petit corps: ou enfin de préſenter en grand, les traits, & la figure qui y ſont déja en abrégé. *Creatori qui creavit cuncta de nihilo, quomodo deeſſe poſſet, unde adderet quod addendum eſſe mirus artifex noſſet?* dit S. Auguſtin (*c*).

Pluſieurs Interprêtes (*d*) anciens, & modernes fondez ſur ces paroles de ſaint Paul: *Juſqu'à ce que nous arrivions tous dans l'état d'un homme*

(*a*) *Aug. Enchirid. de fide, ſpe & charitate, c.* 85. *& lib.* 21. *de civit. c.* 13.
(*b*) *Bereſchit Rab. Paraſc.* 34. *Talmed Paraſc. Pinide & Nida, c.* 3.
(*c*) *Aug. lib.* 22. *de civit. c.* 14.
(*d*) *Vide Aug. de civit. l.* 22. *c.* 15. *& ſeq. Anſelm. D. Thom. hîc, & Hieronym. in Epitaph. Paulæ, c.* 12. *Eſt. alii.*

*parfait, à la meſure de l'âge complet de* JESUS-CHRIST, ont avancé qu'à la réſurrection, tous les hommes paroîtroient à l'âge où JESUS-CHRIST eſt mort, c'eſt-à-dire, vers l'âge de trente-trois, ou de trente-ſept ans: en ſorte que, & les enfans, & les vieillards ſeroient, les uns avancez, & les autres reculez juſqu'à cet âge, pour ſe rencontrer tous *à la meſure de l'âge complet de* JESUS-CHRIST. L'Apôtre n'a pas dit que nous arriverions à la taille de JESUS-CHRIST, mais à ſon âge, ſuivant la remarque de S. Auguſtin; autrement il faudroit que les plus grands perdiſſent quelque choſe de leur grandeur, ce qui paroîtroit contraire à la promeſſe que le Sauveur à faite à ſes Diſciples, qu'un cheveu de leur tête ne périroit point. Mais il ne s'eſt point obligé à ne pas ajoûter quelque choſe à ceux à qui il manqueroit, par exemple, de la taille, ou de l'âge.

Cette explication toute commune qu'elle ſoit, n'eſt pas toutefois ſans difficulté. Les Grecs (*a*), & pluſieurs Latins (*b*) donnent un autre ſens au paſſage S. Paul. Saint Auguſtin (*c*) lui-même, S. Jérôme (*d*), & S. Thomas reviennent ailleurs au ſens des Grecs, qui l'entendent du progrès que les Fidéles font dans la foi, & dans la vertu avec le ſecours des prédicateurs; en ſorte qu'ils parviennent à un âge parfait, c'eſt-à-dire, à un état de force, de vigueur, & de perfection ſpirituelle.

A l'égard des monſtres, on ne peut douter non plus qu'ils ne doivent un jour retourner à la vie, mais non pas avec ce qui les rend monſtrueux. Dieu corrigera en eux tout ce qu'il y avoit de difforme (*e*). *Nec reſurrectura negabuntur; nec ita reſurrectura ſunt, ac non potius correctâ emendataque naturâ.* Tout ce qui doit mourir, doit auſſi reſſuſciter; tout ce qui eſt homme, aura part à la réſurrection. Si le monſtre eſt double, & qu'il ait deux ames, il reſſuſcitera deux perſonnes diſtinctes & ſeparées; s'il n'a qu'une ame, il ne reſſuſcitera qu'une perſonne. Les hermaphrodites reſſuſciteront dans leur ſéxe le plus apparent. Ceux qui ſeront monſtrueux par leur grandeur, ou par leur petiteſſe, ſeront rétablis dans un état parfait. Lorſqu'on potier de terre travaille à un vaſe qui ne réüſſit pas, ou qui par hazard ſe caſſe, & ſe renverſe, il reprend la même argile, la remanie, & en forme un vaſe nouveau, parfait, beau, proportionné. Ce qu'il y avoit de trop, ou de trop peu dans un endroit du vaſe à la premiére fois, eſt répandu, & partagé ſur le tout dans la ſeconde; & de cette ſorte, ce qui cauſoit la difformité, concourt à ſa beauté. Il en ſera de même à proportion dans la réſurrection de nos corps; toutes ſes parties ſeront comme refonduës en une ſeule maſſe. Le Créateur prendra ce qui excéde en un endroit, pour ſuppleer à l'autre, & ainſi on verra dans le corps une

---

(*a*) *Chryſoſt. Theobhyl Oecumen.*
(*b*) *Ambroſiaſt. Haymo, Saſbold. alii plures.*
(*c*) *Aug. l. 22. de Civit. c.* 18.
(*d*) *Hieronym. in Epheſ.* IV. 13.
(*e*) *Aug. Enchirid. de fide, ſpe & charitate, c.* 85. Voyez auſſi *lib.* XXII. *de civit. c.* 19.

Digitized by Google

parfaite régularité. C'eſt ce qu'enſeigne S. Auguſtin (*a*) : *Nulla ibi erit difformitas, ubi & quæ prava ſunt, corrigentur, & quod minus eſt quàm decet, unde creator novit, inde ſupplebitur. Et quod plus eſt quàm decet, materiæ ſervatâ integritate detrahetur.*

On ne doit pas douter que dans la réſurrection, il ne doive y avoir une très-grande différence entre le corps des damnez, & celui des Bienheureux. Mais il eſt fort inutile de ſe fatiguer à rechercher s'ils reſſuſciteront avec leurs défauts naturels, puiſque nous ſavons très-certainement que leur damnation eſt éternelle (*b*) : *Neque enim fatigare nos debet incerta eorum habitudo aut pulchritudo, quorum erit certa, & ſempiterna damnatio*, dit S. Auguſtin. Et il eſt ſuperflu de nous objecter que leur corps ne ſera pas incorruptible, s'il eſt ſujet à la douleur ; ou qu'il ne ſera pas corruptible, s'il n'eſt pas ſujet à la mort. Car quelle eſt cette incorruption, où l'on eſt rongé par une douleur infinie, & toujours nouvelle ? Et quelle eſt cette vie, où l'on eſt toujours malheureux ? *Non eſt enim vera vita, niſi ubi feliciter vivitur ; nec vera incorruptio, niſi ubi ſalus nullo dolore corrumpitur.* L'integrité, la force, l'incorruptibilité de leurs corps, ne ſervira qu'à les rendre plus malheureux. Ils demeureront immortels, & incorruptibles, pour pouvoir ſouffrir éternellement : (*c*) *Reſurgent incorupti integritate membrorum, ſed tamen corrumpendi dolore pœnarum.*

Saint Fulgence (*d*) ne croit pas que les corps des méchans doivent être changez à la réſurrection. Ce changement dont parle S. Paul (*e*), *& nos immutabimur*, eſt une prérogative réſervée aux ſeuls Juſtes. Les impies reſſuſciteront comme les Juſtes, mais ils n'auront point de part à cet heureux changement. Ils demeureront dans l'état de foibleſſe, & de corruption qu'ils ont reçu dans leur naiſſance ; & s'ils ne ſuccombent pas à la violence de leurs tourmens, c'eſt afin de les pouvoir ſouffrir plus long-tems. Le ver qui les ronge, ne meurt point ; & le feu qui les brûle, ne s'éteint point. Ce feu eſt comme un ſel qui les conſerve, & qui les rend en quelque maniere incorruptibles (*f*). *Omnis enim igne ſalietur, & omnis victima ſale ſalietur.*

Saint Auguſtin, & S. Fulgence n'ont pas crû que l'incorruptibilité, & la douleur fuſſent compatibles ; & c'eſt ce qui les a conduits dans les ſentimens qu'on vient de propoſer. Je ne vois pas toutefois que ces deux choſes ſoient ſi fort oppoſées, en ſuppoſant que la douleur ne réſide que dans l'ame. On ſait que l'ame eſt de ſa nature immortelle, quoique ſu-

---

(*a*) *Aug. l.* XXII. *c.* 19. *de civit.*
(*b*) *Aug. Enchirid. c.* 92.
(*c*) *Aug. Ep.* 126. *n.* 15. *nov. Edit. & ſerm.* 362.
(*d*) *Fulgent. lib. de fide ad Petrum, c.* 3. *n.* 37.
(*e*) 1. *Cor.* XV. 52.
(*f*) *Matt.* IX. 48.

Digitized by Google

jette à la douleur; & quand on la ſuppoſeroit unie à un corps incorruptible, qui empêche qu'elle ne reſſente de la douleur, à l'occaſion de ce qui arrive à ce corps, quoiqu'elle n'ignore pas qu'il eſt incorruptible, il y a certains maux du corps, qui cauſent à l'ame une très-vive douleur, quoiqu'elle ſache que ces maux ne donneront pas la mort au corps; comme par exemple, la douleur de la goutte, & le mal des dents.

Il y a long-tems qu'on diſpute dans l'Egliſe ſi les femmes reſſuſciteront dans leur propre ſexe. Pluſieurs anciens (*a*) ont ſoutenu la négative, fondez principalement ſur ces paroles de S. Paul (*b*): *Juſqu'à ce que nous arrivions dans l'état d'un homme parfait, à la meſure de l'âge complet de* JESUS-CHRIST. Et ailleurs (*c*): *Pour être rendus conformes à l'image du Fils de Dieu.* Et principalement ſur ces paroles du Sauveur (*d*): *Dans la réſurrection, ils ne ſe marieront point, & n'épouſeront point de femmes; mais ils ſeront comme les Anges de Dieu.* On ajoute à ces Textes quelques raiſons Théologiques, & Philoſophiques; par exemple, que l'homme ſeul a été créé de la terre, & que la femme a été tirée de l'homme. Le fameux Scot dit de plus que la femme n'eſt que comme un accident de l'homme; que ce n'eſt que par occaſion que la femme eſt ce qu'elle eſt. La nature tend toujours à produire un homme; mais elle n'y réüſſit pas toujours, à cauſe de l'indiſpoſition de celui qui engendre, ou de celle qui conçoit; & alors contre ſa premiere intention, elle ne produit qu'une femme. C'eſt ce que l'on dit de plus plauſible pour cette opinion.

Mais Tertullien (*e*), S. Jerôme (*f*), S. Auguſtin (*g*), & la plûpart des Théologiens, croyent que la femme n'eſt pas moins parfaite en ſon genre, que l'homme; qu'elle eſt comme lui dans la premiere intention du Créateur; qu'elle eſt ſa créature, & neceſſaire pour la propagation du genre humain; en un mot, que ce n'eſt rien moins qu'un défaut dans la nature: *Non eſt enim vitium ſexus fœmineus, ſed natura*, dit S. Auguſtin. Et ſi l'on veut conſiderer la maniere dont la femme a été produite, on trouvera qu'elle eſt en quelque ſorte plus parfaite que celle de l'homme; puiſque celui-ci fut ſimplement formé de la terre, & celle-là la fut de la ſubſtance même de l'homme. Il eſt inutile de demander à quoi ſervira la diſtinction des ſexes après la réſurrection. Cette objection conduit à dire que l'homme même ne reſſuſcitera pas dans ſon ſexe; conſéquence qui eſt contraire à l'intention de celui qui feroit l'objection.

---

(*a*) *Origen. in Matth.* XXIII. 30. *Hilar. & Hieronym. in eundem loc. Baſil. ſeu alius in Pſal.* CXIV. *Athanaſ. ſerm.* 3. *contra Arian. alii apud Auguſt. l.* 22 *c.* 17. *de civit.*

(*b*) *Epheſ.* IV. 13.

(*c*) *Rom.* VIII. 29.

(*c*) *Matt.* XXIII 30.

(*d*) *Tertull. de Reſurrect. carnis, c.* 60. 61.

(*f*) *Hieronym. Epitaph. Paula, & Ep. ad Pammach. contra err res Joan. Jeroſol.*

(*g*) *Aug. l.* 22. *de civit. c.* 17.



Digitized by Google

Il n'y aura alors ni mariage, ni génération, ni ſubordination de l'épouſe au mari. Nous ſerons tous comme les Anges de Dieu, ſans infirmité, ſans beſoin, ſans honte, ſans concupiſcence. Nos premiers parens dans le jardin d'Eden, étoient nuds, & ne rougiſſoient point; parce qu'ils étoient dans l'innocence. Il en ſera de même dans le Ciel, après la réſurrection. Les Bienheureux tout occupez de la grandeur, de la ſageſſe & de la bonté de Dieu, ſeront dans une pureté, & une innocence infiniment plus parfaite, que ne pouvoit être celle de nos premiers peres avant leur chûte.

Ces paroles mêmes de JESUS-CHRIST : *Dans la réſurrection ils ne ſe marieront pas, & n'épouſeront point de femmes*, fourniſſent à S. Jérôme (*a*) un argument, pour en conclure qu'alors il y aura diſtinction des ſexes; car on ne dit pas que ce qui n'a nulle aptitude, nulle proportion, nul rapport au mariage, ne ſe mariera pas, & n'épouſera point de femme. On ne le dit pas du bois, & de la pierre, par exemple; parce qu'ils ne ſont pas de nature à le pouvoir faire : *Non enim de lapide & ligno dicitur : Non nubent, neque nubentur, quæ naturam nubendi non habent; ſed de iis qui poſſunt nubere.* Tertullien prouve la même choſe, par la promeſſe abſoluë que JESUS-CHRIST fait à tous les hommes de reſſuſciter. Quand on dit que l'homme entier reſſuſcitera, on entend qu'il reſſuſcitera avec tous ſes membres, qui, quoiqu'inutiles alors aux uſages à quoi ils ſervent aujourd'hui, ſeront toûjours néceſſaires pour la beauté & l'intégrité du corps. On peut voir à peu près les mêmes ſentimens & les mêmes preuves dans les Queſtions aux Orthodoxes, imprimées ſous le nom de S. Juſtin le Martyr (*b*); & dans Gennade (*c*), au Traité des Dogmes Eccléſiaſtiques, imprimé parmi les Oeuvres de S. Auguſtin. S. Irenée (*d*) inſinuë de même aſſez clairement que tous les hommes reſſuſciteront dans le ſexe qui leur eſt propre.

Les prétendus Eſprits forts forment une infinité d'objections contre le dogme de la réſurrection. Comment une ame bienheureuſe peut-elle conſerver du penchant pour un corps, qui ne lui a cauſé que des peines? Comment ce corps rongé des vers, conſumé par les flammes, réduit en pouſſiere, qui a, ſi l'on veut, ſervi de pâture aux animaux carnaciers, aux vautours, ou aux poiſſons, pourra-t-il retourner en vie? Comment les parties du corps, qui par une tranſpiration inſenſible, ſe diſſipent continuellement, pourront-elles ſe réünir dans ce même corps? Comment les peuples qui ſe nourriſſent de chair humaine, pourront-ils reſſuſciter dans leur propre chair, puiſque parmi eux la chair de l'un, eſt ſi ſouvent devenuë la chair de l'autre.

(*a*) *Hieronym. loco citato.*
(*b*) *Reſponſ. ad qu. 53. ad Orthodox.*
(*c*) *Gennad. de Eccleſ Dogmat. c. 43.*
(*d*) *Irena. l. 2. c. 23. & l. 5. 13.*



Digitized by Google

Mais on peut répondre à tout cela, que la réſurrection n'eſt pas de ces choſes qui dépendent de l'enchaînement des cauſes naturelles. C'eſt une merveille de la toute-puiſſance de Dieu (*a*), dont on ne doit pas eſpérer d'expliquer ni les cauſes, ni les moyens naturels. Il ne s'agit que de s'aſſurer de la vérité de la choſe. Que la fragilité humaine ne préſume donc pas de décider témérairement ſur la nature des corps reſſuſcitez, de peur de perdre par une vaine curioſité, le mérite de la foi, & celui de la réſurrection bienheureuſe, dit S. Auguſtin (*b*). Nous avons dans les Livres ſacrez de l'ancien & du nouveau Teſtament des preuves certaines de la future réſurrection; nous en avons des gages & des aſſurances dans la reſurrection du Sauveur, dans celle du Lazare, & dans celle des Saints qui reſſuſcitérent avec JESUS-CHRIST (*c*). Il eſt donc ſuperflu de former des difficultez contre la certitude des promeſſes du Fils de Dieu, & contre la vérité d'un fait ſi indubitable.

Que la ſubſtance de nos corps ſoit réduite en cendre, en pouſſiere; qu'elle ſoit diſſipée par la tranſpiration; qu'elle ſoit devenuë la ſubſtance d'une bête carnaciere, ou d'un homme barbare, qui s'en ſera nourri, Dieu ſçaura la recuëillir, & la ramener au corps auquel elle appartient. Il n'a que faire pour cela du conſeil, ni du ſecours de l'homme. Les difficultez qui nous paroiſſent inſurmontables, ne ſubſiſtent point à ſon égard. S'il a pû créer l'homme en un moment par ſa parole, d'une matiére étrangere, ne pourra-t-il pas le rétablir, & lui rendre ſa propre matiére? Il ne faut pas croire que toutes les parties qui ont compoſé nos corps depuis le commencement de notre naiſſance, juſqu'à notre mort, doivent reſſuſciter avec nous. Cela formeroit un corps monſtrueux par ſa groſſeur. Il ſuffit qu'il en reſſuſcite de quoi former un corps proportionné, tel qu'il étoit; ſi l'on veut, à l'âge de trente ans, ou ſimplement au tems de notre mort. S. Auguſtin (*d*) compare la réſurrection des morts à une ſtatuë de métal, qui ayant été briſée & fonduë, & ne conſervant plus aucune trace de ſon ancienne forme, le fondeur qui veut la rétablir, la refond de nouveau, mêle toutes les parties du métal dans ſon fourneau, & les faiſant couler dans un moule ſemblable au premier, en forme une ſtatuë toute ſemblable à celle qui avoit été rompuë.

Soit donc que Dieu veüille nous reſſuſciter tous au même état où nous étions au ſortir de cette vie; ſoit qu'il veüille que nous reſſuſcitions tous comme à l'âge de trente ans: ou enfin tous égaux, de même taille & de même groſſeur, qui peut l'empêcher de le faire, en ôtant ce qui eſt ſuperflu dans les uns, & en ſuppléant de leur abondance à ce qui manque aux autres (*e*). *Ita modificabitur illa in unoquoque materies, ut nec aliquid ex*

(*a*) *Vide Athenagor. de Reſurr. mort. p.* 43.
(*b*) *Aug. ſerm.* 287. *n.* 13.
(*c*) *Matt.* XXVII. 52.
(*d*) *Auguſt. Enchirid. de fide, ſpe & charit. c.* 89. *& lib.* XXII. *de civit. c.* 19.
(*e*) *Aug. Enchirid. c.* 90.

Digitized by Google

*ea pereat; & quod alicui defuerit, ille suppleat, qui etiam de nihilo potuit quod voluit operari.* On peut rappeller encore ici l'exemple du fondeur, qui de plusieurs statuës de différente forme, & grosseur, brisées, mêlées, fonduës ensemble, en veut composer un pareil nombre d'égale grandeur & de semblable forme. Enfin quelque parti que nous prenions dans cette question, nous ne devons point être embarrassez, puisque c'est Dieu qui s'engage à nous ressusciter, & à faire tous les changemens nécessaires pour y parvenir. Au reste il nous paroît bien plus croyable que chacun ressuscitera dans la forme, dans le sexe, & dans la taille qui lui sont propres. Il faut que chacun se reconnoisse, & se retrouve dans l'état où il étoit pendant sa vie. Ce seroit plûtôt une création qu'une résurrection, si les hommes ressuscitoient différens de ce qu'ils ont été dans ce monde.

L'objection qui se tire des corps humains qui ont été dévorez par d'autres hommes, paroît la plus embarrassante. Car pour ceux qui ont été mangez par les animaux carnaciers, elle embarrasse moins, puisque les animaux ne doivent point ressusciter; & qu'ainsi ce qui leur a servi de pâture, sera sans conséquence rendu à celui à qui il appartient. Les Rabbins (*a*) croyent qu'après la fin de ce siécle, & sous le regne temporel du Messie, les animaux subsisteront dans un état plus parfait qu'ils ne sont aujourd'hui; qu'ils seront rétablis dans l'état où ils étoient avant la chûte d'Adam. Il est vrai qu'ils ne ressusciteront point: mais la difficulté subsiste toute entiere, au moins à l'égard des animaux carnaciers, qui ayant mangé la chair des Justes avant la résurrection, se trouveront encore en vie après cette résurrection. Que deviendra la chair du Juste incorporée avec celle de l'animal dont nous parlons? C'est à ceux qui soutiennent ce sentiment à satisfaire à cette question.

Pour nous, nous nous bornons à répondre à la difficulté qui se tire des *Anthropophages*, ou mangeurs d'hommes. On demande à qui appartiendra le corps qui aura été mangé; à celui qui l'a dévoré, & converti en sa substance, ou à celui qui aura été mangé? S. Augustin (*b*) ne doute point qu'il ne doive être rendu à qui il appartenoit originairement, *Reddetur caro illa homini, in quo esse caro humana primitùs cœpit.* Celui qui l'aura mangé, ressuscitera en sa propre substance, de même que celui qui aura été mangé.

Athénagore (*c*) après s'être proposé la même difficulté qu'on vient de voir, y répond, en disant que la chair humaine n'étant pas une nourriture propre à l'homme, elle ne peut servir à sa subsistance, ni se convertir en sa substance; & qu'ainsi encore qu'elle entre dans le corps de l'homme,

(*a*) *Vide, si placet, Philonem de præmiis, & pœnis, p. 924. & Semoth Rabba, & Menasse Ben Isr. l. 3. c. 6. p. 303.*

(*b*) *Aug. l. 22. c. 19. de civit.*

(*c*) *Athenagor. lib. de Resurrect. mort.*



Digitized by Google

elle y eſt, ou diſſipée par la tranſpiration, ou rejettée avec les ſuperfluitez. Elle n'y demeure point, & ne forme point de chair, n'étant pas une nourriture ſolide; ainſi à la réſurrection, elle ne peut proprement compoſer le corps de celui qui doit reſſuſciter. Mais je doute que cette raiſon ſoit du goût de nos Philoſophes. La chair humaine n'eſt pas à la vérité une nourriture ordinaire, & naturelle à l'homme, parce que Dieu lui a défendu d'en uſer. Mais ceux qui en uſent, la digerent, & la convertiſſent en leur propre ſubſtance, de même que toute autre nourriture. C'eſt un vol qu'ils ſeront obligez de reſtituer au tems, & à la maniere que Dieu l'ordonnera, comme dit S. Auguſtin. La ſageſſe du Créateur ſçaura alors diſtribuer la matiere de nos corps, & en faire une diſpenſation, qui ſauvera, & la vérité de ſa parole, & la beauté de ſon ouvrage.

Mais il eſt tems de conclure cette Diſſertation. Nous y avons vû une des plus grandes véritez de la Religion Chrétienne, appuyée ſur les Textes les plus exprès de l'ancien & du nouveau Teſtament, fondée ſur les promeſſes de JESUS-CHRIST, aſſurée, & renduë croyable par l'exemple de ſa réſurrection, & de celles des autres hommes à qui il a rendu la vie. Mais combien de ténébres ſont encore répanduës ſur ce myſtére? Quand, comment, dans quelle forme, à quel âge reſſuſciterons-nous? C'eſt ce que la curioſité humaine recherche inutilement. Nous ſavons que nous reſſuſciterons à la fin des ſiécles; qu'il n'y aura qu'une réſurrection, qu'elle ſe fera dans un moment, dans un clin d'œil; que les corps des Elûs ſeront incorruptibles, glorieux, immortels. Mais quel ſera l'état de ceux des méchans & des réprouvez? Comment accorder leur immortalité & leur incorruptibilité, avec des tourmens & des douleurs infinies & continuelles? Comment reſſuſciteront les enfans, en quelle forme, en quelle grandeur? Comment reſſuſciteront les monſtres, & ceux qui n'ont jamais vû le jour? Dieu ſeul s'eſt réſervé ces connoiſſances; il s'eſt contenté de nous apprendre ce qui nous eſt utile & important de ſavoir, qui eſt que tous les hommes reſſuſciteront, & paroîtront devant le Tribunal du ſouverain Juge, pour recevoir la peine, ou la récompenſe du bien, ou du mal qu'ils auront fait en cette vie.

COMMENTAIRE

Digitized by Google



P. Delamonce in. I.B. Scotin min sculp.

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'ÉPITRE DE S^T. PAUL AUX GALATES.

## CHAPITRE PREMIER.

*Saint Paul reprend fortement les Galates d'avoir trop légérement quitté ſa doctrine. Il reléve ſa miſſion. Il en rapporte les ſuites. Il va à Jéruſalem, où il voit ſaint Pierre & ſaint Jacque.*

℣. 2. *Paulus Apoſtolus non ab hominibus, neque per hominem, ſed per Jeſum Chriſtum, & Deum Patrem, qui ſuſcitavit eum à mortuis:*

℣. 1. PAul Apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais par JESUS-CHRIST, & Dieu ſon Pere, qui l'a reſſuſcité d'entre les morts;

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS APOSTOLUS NON AB HOMINIBUS. *Paul Apôtre, non de la part des hommes, mais de la part de* JESUS-CHRIST, *& de Dieu ſon Pere.* L'Apôtre commence par relever ſon Apoſtolat, que les faux Apôtres affectoient de rabaiſſer. Cet homme n'a pas reçu ſa miſſion des premiers Apôtres, diſoient-ils; il n'a ni vû, ni connu JESUS-



Digitized by Google

2. *Et qui mecum sunt omnes fratres, Ecclesiis Galatiæ.*

2. Et tous les freres qui sont avec moi ; aux Eglises de Galatie.

## COMMENTAIRE.

CHRIST. Pour détruire ces mauvais discours, il débutte par dire : Je ne suis pas Apôtre de la part des hommes ; je n'ai point reçu ma mission d'un homme ; mais je la tiens immédiatement de JESUS-CHRIST, & de Dieu son Pere : En quoi il égale JESUS-CHRIST au Pere, selon la remarque des Anciens (*a*), & établit sa Divinité, en disant qu'il n'a pas été envoyé par un homme. Il avoit reçu l'Apostolat immédiatement de JESUS CHRIST, lorsqu'à sa conversion il lui fut dit d'aller trouver Ananie, & qu'il lui diroit ce qu'il auroit à faire (*b*), & lorsqu'Ananie apprit du Seigneur dans une vision que cette homme *étoit un vase d'élection* ; un instrument choisi exprès *pour porter son nom devant les nations, devant les Rois, & devant les enfans d'Israël, & qu'il lui feroit connoître ce qu'il devoit souffrir pour la gloire de son nom.* Ce fut en consequence de ces desseins, que sans attendre une autre mission, il se mit à prêcher à Damas, & en Arabie. Et lorsque dans la suite le Saint Esprit ordonna (*c*) que l'on séparât Paul, & Barnabé, & qu'on les envoyât à l'ouvrage auquel il les avoit destinez, ce ne fut qu'une simple détermination, ou une exécution des premieres volontez de Dieu sur lui.

QUI SUSCITAVIT EUM A MORTUIS. *Qui l'a ressuscité d'entre les morts.* L'Ecriture dit quelquefois que le Pere a ressuscité JESUS-CHRIST, & d'autres fois, que JESUS-CHRIST est ressuscité par sa propre vertu (*d*). Cela n'a rien d'incompatible. JESUS-CHRIST comme homme a été ressuscité par le Pere ; JESUS-CHRIST comme Dieu s'est ressuscité soi-même (*e*). L'Apôtre a été choisi, envoyé, instruit par JESUS-CHRIST, non vivant parmi les hommes, mais ressuscité d'entre les morts : & comme il n'est qu'un avec le Pere, il avance qu'il a reçu sa mission & du Fils, & du Pere.

V. 2. ET QUI MECUM SUNT FRATRES. *Et tous les freres qui sont avec moi.* Comme le lieu d'où cette Epître a été écrite, n'est point certain, on est partagés sur les freres dont parle ici saint Paul. Les uns croyent que ce sont les Fidéles d'Ephése ; les autres, ceux de Corinthe ;

(*a*) *Vide Hieronym. hic. Chrysost. Theodoret. alios.*

(*b*) *Act.* IX. 7. 15. 16.

(*c*) *Act.* XIII. 2. 3.

(*d*) *Joan.* II. 19. *Solvite Templum hoc, & in tribus diebus excitabo illud. Joan.* XI. 25. *Ego sum resurrectio & vita. Et* X 17. 18. *Ego pono animam meam, ut iterùm sumam eam. Nemo tollit eam à me ; sed ego pono eam à meipso, & potestatem habeo ponendi eam, & potestatem habeo iterùm sumendi eam.*

(*e*) *Chrysost. Hieronym. Theod. Alii.* Marcion avoit effacé *Dieu le Pere*, de peur qu'on n'en conclut que J. C. ne s'étoit pas ressuscité lui-même, dit S. Jérôme. Et au lieu de, αὐτὸν, *ipsum*, il lisoit, ἑαυτὸν, *seipsum : Qui suscitavit seipsum.*

Digitized by Google

3. *Gratia vobis, & pax à Deo Patre, & Domino nostro Jesu Christo,*

4. *Qui dedit semetipsum pro peccatis nostris, ut eriperet nos de præsenti sæculo nequam, secundùm voluntatem Dei, & Patris nostri,*

5. *Cui est gloria in sæcula sæculorum: Amen.*

6. *Miror quòd sic tam citò transferimini, ab eo qui vos vocavit in gratiam Christi, in aliud Evangelium.*

3. Que la grace & la paix vous soient données par *la bonté de Dieu* le Pere, & par notre Seigneur JESUS-CHRIST,

4. Qui s'est livré lui-même pour nos péchez, & pour nous retirer de la corruption du siécle présent, selon la volonté de Dieu notre Pere,

5. A qui soit gloire dans tous les siécles des siécles. Amen.

6. Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appellez à la grace de JESUS-CHRIST, vous passiez si-tôt à un autre Evangile.

## COMMENTAIRE.

d'autres, les Disciples qui l'accompagnoient dans ses voyages, comme Tite, Timothée, saint Luc, Sosthénes, Silas, Barnabé. Saint Jerôme remarque que l'Apôtre a mis exprès tous les freres, pour montrer qu'il ne leur disoit rien qui ne fut approuvé de tous les Fidéles: *Plurimum quippe facit ad populum corrigendum, multorum in una re sententia, atque consensus.* Il n'écrit pas à une Eglise particuliere, ni aux Fidéles d'une seule ville: *mais aux Eglises de Galatie*; parce que le mal que les faux Apôtres y avoient fait, étoit répandu dans toutes les Eglises, & parmi tous les Fidéles de la Province (*a*).

℣. 3. GRATIA VOBIS, ET PAX. *Que la grace, & la paix vous soient données, &c.* Que Dieu le Pere, & nôtre Seigneur JESUS-CHRIST vous comblent de leurs graces, & de leurs bénédictions, & vous donnent la paix & toute sorte de prosperitez. Ou bien: Qu'ils vous accordent *la grace* qui vous justifie, *& la paix*, qui vous réconcilie; en un mot la grace, & la paix, dont vous êtes déchûs, ou dont vous avez mérité d'être privez par votre inconstance dans la voie de Dieu; dit S. Jérôme (*b*).

℣. 4. UT ERIPERET NOS DE PRÆSENTI SÆCULO MALO. *Pour nous retirer de la corruption du siécle present.* Pour nous retirer de ses erreurs, de ses attraits trompeurs, de sa tyrannie. Il nous en a dégagez, en nous éclairant, & nous attirant à la foy. Il nous en tirera d'une maniére plus parfaite, lorsque par la mort nous passerons à la bienheureuse immortalité, que JESUS-CHRIST nous a merité par sa mort, & dont il nous a ouvert le chemin par sa résurrection. L'Apôtre appelle ce siécle, mauvais, *de præsenti sæculo nequam*, non qu'il soit mauvais en lui-même, comme le pretendoient quelques hérétiques; mais parce que les hommes qui l'habitent sont corrompus (*c*).

(*a*) *Chrysost.* Οὐ γὰρ μίαν πόλιν, οὐδὲ δύο, ἀλλὰ τρεῖς, ἀνὰ ὁλόκληρον τῶν Γαλατῶν τὸ ἔθνος εἶχε τῆς πλάνης ἐπισπασθαι φυσιν.

(*b*) *Hieronym. Vat. Mon.*

(*c*) *Vide Theodoret. Hieronym. alios.*



Digitized by Google

7. *Quod non est aliud, nisi sunt aliqui, qui vos conturbant, & volunt convertere Evangelium Christi.*

7. Ce n'est pas qu'il y en ait d'autres : mais c'est qu'il y a des gens qui vous troublent, & qui veulent renverser l'Evangile de JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

℣. 6. MIROR QUOD SIC TAM CITO (*a*). *Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appellez à la grace de* JESUS-CHRIST (*b*). Ici commence proprement la Lettre, ce qui précéde n'étant que le préambule. S. Paul qui savoit admirablement se proportionner à la portée, & aux dispositions de ses auditeurs, employe dans toute cette Epître des maniéres plus dures, & plus austéres que dans ses autres Epitres, parce que les Galates étoient plus grossiers, & plus volages, & qu'ils avoient marqué dans cette circonstance trop peu d'attachement à leur Ancien Apôtre, & à sa doctrine. Il leur reproche d'avoir abandonné Dieu (*c*), qui les a appellez à la grace de JESUS-CHRIST (*d*); comme s'il leur disoit: Dieu par sa misericorde vous a appellez du Paganisme à l'Evangile, & vous par une lâche prévarication vous quittez l'Evangile, pour vous attacher à la Loi. Si Dieu eût voulu vous appeller à la Loi, la chose lui auroit été aisée: mais contre son intention, vous voulez allier l'Evangile à la Loi. Saint Jérôme croit qu'il y a ici une trajection, & qu'il faut lire, (*e*) *Je m'étonne que vous abandonniez si-tôt* JESUS-CHRIST, *qui vous a appellez à la grace* de l'Evangile. D'autres l'entendent ainsi: *Je m'étonne que vous soyez si tôt éloignez de moi*, de ma doctrine, de l'Evangile que je vous ai prêché, &c. (*f*) Mais la premiere explication est la plus suivie, & la meilleure. *Tam citò*: Si-tôt. Il y avoit trois, ou quatre ans que les Galates avoient reçu l'Evangile (*g*). Il fait peut-être attention à la facilité avec laquelle ils s'étoient rendus aux discours des faux Apôtres.

IN ALIUD EVANGELIUM, (℣. 7.) QUOD NON EST ALIUD, &c. *Pour suivre un autre Evangile. Ce n'est pas qu'il y en ait d'autre* (*h*); du moins de véritable; car qui doute qu'il n'y ait de faux Evangiles? Mais les mauvais Docteurs, dont parle ici saint Paul, ne prétendoient pas en annoncer un autre, que celui qu'il avoit annoncé. Ils vouloient simplement l'alterer, en y joignant la pratique de la Loy de Moyse. Et en cela les Galates avoient d'autant plus de tort, qu'ayant reçû de S Paul tout

---

(*a*) Grac. Ὅτι οὕτω ταχέως. *In quibusdam deest* ὅτι.

(*b*) Gr. Ἐν χάριτι Χριστοῦ. *In multis deest* Χριστοῦ. *Alii legunt* Θεοῦ.

(*c*) *Ita Chrysost. Theodoret. alii Graci, Est.*

(*d*) *Galat.* v. 8. & 1. *Thess.* v. 24. 2. *Thessal.* ii. 14. 1. *Petri* i. 15. 2. *Petri* ii. 3.

(*e*) *Ita Grot. Erasm. Tig. Tremel. Syr.*

(*f*) *Castal. Piscat.*

(*g*) Nous croyons que cette Epître fut écrite en l'an 55. de J. C. & que les Galates furent convertis en 51.

(*h*) *Hieronym. Quod non est Evangelium. Syr. Quod non est. Vide Chrysost. Hieronym. Theodoret.*

Digitized by Google

8. *Sed licet nos, aut Angelus de Cœlo evangelizet vobis præterquàm quod evangelizamus vobis, anathema sit.*

8. Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou quand un Ange du Ciel vous annonceroit un Evangile différent de celui que nous vous avons annoncé, qu'il ſoit anathême.

## COMMENTAIRE.

ce qu'ils devoient croire, ils devoient apprendre de lui-même s'il falloit y ajouter, ou en diminuer quelque choſe. Les Marcionites, qui ne recevoient de tous les Evangiles que celui de S. Luc, liſoient en cet endroit: (*a*) *Pour ſuivre une autre Evangile, quoiqu'il n'y en ait point d'autres, ſelon mon Evangile.* Saint Paul parle ailleurs (*b*) de ſon Evangile: mais il ne prétend pas le diſtinguer des autres vrais Evangiles, ſuppoſé même qu'il y a en eût alors d'écrits, & de répandus dans le public. Les quatre Evangiles reçûs dans l'Egliſe Catholique, à proprement parler, n'en font qu'un, à cauſe de leur conformité, & de leur parfait accord. C'eſt une même hiſtoire racontée par quatre Ecrivains, ſuivant ſon exacte vérité.

Quelques-uns traduiſent le Grec de cette ſorte (*c*): *Pour ſuivre un autre Evangile: Ce qui n'eſt autre choſe, ſinon que certaines gens veulent vous troubler, pour renverſer l'Evangile de* JESUS CHRIST. Voilà à quoi tout cela ſe termine; on veut vous donner un nouvel Evangile, pour vous faire abandonner celui de JESUS-CHRIST. Mais le premier ſens eſt plus naturel.

℣. 8. SED LICET NOS, AUT ANGELUS DE COELO, &c. *Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes, ou qu'un Ange du Ciel vous annonceroit un autre Evangile, qu'il ſoit anathême.* Si par impoſſible moi, ou un Ange étions capables de vous annoncer un autre Evangile, ne feignez point de nous dire anathême (*d*), & de nous regarder comme ſéparez du Corps de JESUS-CHRIST, & ennemis de ſa verité, dignes d'être exterminez, & deſtinez au derniers malheurs. On conçoit bien qu'un bon Ange n'eſt point capable de prêcher un faux Evangile; & ſaint Paul nous dit lui-même, que (*e*) ni la vie, ni la mort, ni les Anges, ni les Principautez, &c. ne ſeront jamais capables de le ſéparer de la charité de JESUS-CHRIST. Tout ce qu'il dit ici ſe doit donc prendre dans un ſens hyperbolique. Quelques Anciens (*f*) ont crû que les Anges encore aujourd'hui pouvoient ſe pervertir, déchoir de leur état, & prêcher un faux

(*a*) ὁ οὐκ ἔστιν ἄλλο κατὰ τὸ Εὐαγγέλιον μου. *Ita legebat Chryſoſt. hic. Megeth. Dialog. contra Marcion. ſect. 1. p. 9.*

(*b*) *Rom.* II. 16. *Cùm judicabit Dominus occulta hominum, ſecundùm Evangelium meum.*

(*c*) *Grot. Eraſm.*

(*d*) *Hieronym.*

(*e*) *Rom.* VIII.

(*f*) *Vide Hieronym. hic.*



Digitized by Google

9. *Sicut prædiximus, & nunc iterùm dico: Si quis vobis evangelizaverit præter id quod accepistis, anathema sit.*

9. Je vous l'ai dit, & je vous le dis encore une fois : Si quelqu'un vous annonce un Evangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathême.

## COMMENTAIRE.

Evangile. Les Juifs ne sont point contraires à ce sentiment, puisqu'ils croyent que les bons Anges depuis le commencement du monde, se sont souvent corrompus, & devenus mauvais ; opinion que Grotius ne rejette point en cet endroit (*a*). Mais les Peres, & les Interprétes y sont absolument opposez, & l'Eglise croit que depuis la chûte de Lucifer, les Anges sont dans un état fixe, & invariable.

*Anathema* en Grec, signifie une chose séparée de l'usage prophane, & commun ; une chose dévoüée, & sacrée. Ainsi ce terme pris en général, se met tant pour les choses saintes qu'on offre, & qu'on consacre à Dieu, pour honorer sa puissance, ou sa miséricorde, que pour celles qui lui sont dévoüées, pour être comme immolées à sa vengeance, & exterminées en haine de ceux à qui elles appartenoient, & qui lui avoient déplû. C'est en ce dernier sens qu'on le prend assez souvent dans les Livres de l'ancienne Testament. Ainsi on a dévoüé à l'anathême les Cananéens qui ne se soumettroient pas volontairement aux Hébreux (*b*) : & certaines villes criminelles, comme Jéricho (*c*), & les places du Roi d'Arade, Cananéen (*d*). Enfin on le prend pour la séparation, & l'excommunication du corps des fidéles ; comme lorsqu'un homme par la grandeur de ses crimes, ou par quelque attentat punissable, s'attire la condamnation des Chefs de l'Eglise, & en est retranché comme un membre inutile, & corrompu. C'est en ce dernier sens qu'il s'entend ordinairement dans saint Paul (*e*) ; L'Apôtre dit ici que si ou un Ange, par impossible, ou lui-même s'égaroit jusqu'au point de prêcher un autre Evangile, que celui qu'il a prêché, qu'il soit anathême, séparé de la communion des fidéles, & de la participation de leurs mérites.

℣. 9. SI QUIS VOBIS EVANGELIZAVERIT PRÆTER ID QUOD ACCEPISTIS. *Si quelqu'un vous annonce un Evangile différent de celui que vous avez reçû* ; comme s'il craignoit que ce qu'il a dit au ℣. précédent ne fût pris comme une chose qui lui auroit échappé dans la vivacité de son transport, il le répéte, & fait sentir qu'il l'a dit avec toute l'attention possible (*f*). Les Peres croyent (*g*). que par ménagement il

(*a*) *Vide Grotium in hunc locum.*
(*b*) *Deut.* VII. 2. *&c.*
(*c*) *Josue* VI. 17.
(*d*) *Num.* XXI. 1. 2. *& seq.*
(*e*) *Rom.* IX. 2. *&* I. *Cor.* XII. 3. XVI. 22.
(*f*) *Theodoret. Chrysost.*
(*g*) *Hieronym. Ita & Theodoret. & Chrysost.*

Digitized by Google

10. *Modò enim hominibus suadeo, an Deo? an quæro hominibus placere? Si adhuc hominibus placerem, Christi servus non essem.*

10. Car enfin est-ce des hommes, ou de Dieu que je désire maintenant d'être approuvé; ou ai-je pour but de plaire aux hommes? Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

n'a voulu parler ni de S. Pierre, ni d'aucun autre Apôtre; mais qu'il a mis exprès, *quand un Ange du Ciel viendroit vous annoncer un autre Evangile*, pour donner à connoître aux Galates, que si un des premiers Apôtres, ou aucuns de leurs envoyez se donnoient cette pernicieuse liberté, il ne feindroit pas de les anathématiser, & de les excommunier, puisqu'il osoit le faire à l'égard d'un Ange même.

Ces paroles: *Præter id quod accepistis*, s'expliquent en deux maniéres, suivant le Grec (*a*): 1°. Si quelqu'un vous enseigne des choses contraires à ce que je vous ai enseigné: S'il vous prêche un Evangile différent de celui que je vous ai prêché; (*b*) ou 2°. selon saint Chrysostome (*c*): Si quelqu'un vous annonce quelque chose au-delà de ce que nous vous avons enseigné; *Il ne dit pas s'ils enseignent des choses contraires, ou s'ils renversent tout ce que j'ai enseigné: mais s'ils vous prêchent la moindre chose au-delà de ce que je vous ai prêché, ou qu'ils y fassent le moindre changément*, qu'ils soient anathême. Mais la premiere explication est plus suivie, & la préposition Grecque qui signifie, *au-delà*, se met souvent pour, *au contraire* (*d*).

℣. 10. MODO ENIM HOMINIBUS SUADEO, AN DEO? *Est-ce de Dieu, ou des hommes, que je désire maintenant d'être approuvé.* Cherchai-je à me rendre les hommes favorables (*e*)? Et qu'ai-je à faire de leur faveur? pourvû que je plaise à Dieu, je suis content. *Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de* JESUS CHRIST. Ainsi ne croyez pas, mes freres, que quand je vous ai annoncé l'Evangile, je me sois conduit par une complaisance humaine, & par des vûës interessées. Je n'ai cherché qu'à plaire à Dieu. Comparez ma conduite, dont vous avez été témoins, à celle de ceux qui sont venus depuis moi.

On donne divers autres sens au Texte Grec (*f*). Par exemple: Si je prêche, & si je travaille à vous instruire, Est-ce pour plaire aux hommes,

(*a*) Παρ' ὁ παρελάβετε

(*b*) *Theodoret. Ambrosiast. Hieronym. Grot. Est. alii plerique. Vide Aug. tract. 98. in Joan. l. 17. contra Faust. c. 3. l. 23. c. 7.*

(*c*) *Chrys. hîc.* Οὐκ εἶπεν, ἐὰν ἐναντία καταγγέλλωσιν, ἢ ἀνατρέπωσι τὸ πᾶν. Ἀλλὰ, κἂν μικρόν τι εὐαγγελίζονται παρ' ὁ εὐαγγελισάμεθα κἂν τὸ τυχὸν παρακινήσωσι, &c. *Ita Theophyl. Bez. Para. Gemar.*

(*d*) *Vide Act.* XVIII. 13. *Rom.* I. 26. IV. 18. XI. 24.

(*e*) *Ita Syr. Heins. Grot. Hamm.*

(*f*) Ἄρτι γὰρ ἀνθρώπους πείθω, ἢ τὸν Θεόν.

11. *Notum enim vobis facio ; fratres, Evangelium, quod evangelizatum est à me, quia non est secundum hominem :*

12. *Neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem Jesu Christi.*

11. Je vous déclare donc, mes freres, que l'Evangile que je vous ai prêché, n'a rien de l'homme :

12. Parce que je ne l'ai point reçu, ni appris d'aucun homme, mais par la révélation de JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

ou pour plaire à Dieu ? Quelle croyez-vous que soit en cela mon intention ? Est-ce pour obéïr aux hommes, ou à Dieu (*a*) ? Autrement (*b*) : Plaidai-je ma cause devant les hommes, ou devant Dieu ? Est-ce vous qui êtes mes Juges, ou est-ce Dieu à qui j'ai à répondre ? C'est sans doute le Seigneur qui doit me justifier, ou me condamner. Ce sens me paroit le meilleur.

D'autres (*d*) traduisent : *Est-ce la doctrine des hommes que j'enseigne, ou celle de Dieu ?* Est-ce l'homme que je prêche, ou est-ce Dieu que je vous annonce ? *L'homme, & Dieu* sont mis ici pour les choses humaines, & les choses divines ; comme souvent *prêcher* JESUS-CHRIST, se met, pour annoncer sa doctrine, & son Evangile. *Prêcher le Royaume de Dieu*, pour annoncer la doctrine de JESUS-CHRIST, qui nous aprend la venuë de ce Royaume, & les voyes pour y parvenir.

SI ADHUC HOMINIBUS PLACEREM. *Si je voulois encore plaire aux hommes, je ne serois pas serviteur de* JESUS-CHRIST. Si j'avois été d'humeur à avoir pour les Juifs les complaisances que j'ai euës autrefois avant ma conversion, je ne serois pas à present Apôtre de JESUS-CHRIST. (*d*) Ou bien : Je n'avois que faire de m'attirer tant de persecutions de la part des Juifs, si j'avois voulu imiter ces Prédicateurs qui veulent vous engager à joindre le Judaïsme à la profession du Christianisme. Mais alors je ne serois pas serviteur de JESUS-CHRIST, je ne remplirois pas fidélement les obligations de mon ministére.

℣. 11. QUIA NON EST SECUNDUM HOMINEM. *L'Evangile que je vous ai prêché n'a rien de l'homme.* Ce n'est point une invention humaine ; je ne me suis point ingéré à le prêcher par mon propre mouvement, mais par l'ordre, & l'inspiration de JESUS-CHRIST. Je ne l'ai appris d'aucun homme, mais de JESUS-CHRIST seul : (℣. 12.) *Neque enim ego ab*

---

(*a*) *Menoch. Theodoret.* Μνδεὶς με τοίνυν ὑγείσθω τὴν παρ' ἀνθρώπων δόξαν θηρᾶσθαι.

(*b*) *Chrysost. hic.* Μὴ πρὸς ὑμᾶς μοι ὁ λόγος ἐστὶ, μὴ γὰρ ἀνθρώποις μοι δικάζειν μέλλουσι ; πρὸς τὸν Θεὸν ὑμῖν ὁ λόγος ἐστὶ. Voyez sur la signification de πείθω. 1. *Reg.* XXV. 7. *Matt.* XXVIII. 14. & 2. *Cor.* V. 11. où il se prend pour appaiser, se rendre favorable, se justifier devant quelqu'un. *Est. Grot. Hamm. Tir.* Voyez aussi S. Jérôme.

(*c*) *Vatab. Erasm. Gomar. Vorst, Martianay.*

(*d*) *Hieronym. Chrysost. Theodoret. Theophyl. Grot. Est Men. Tir alii.*

*homine*

Digitized by Google

13. *Audistis enim conversationem meam aliquando in Judaïsmo : quoniam supra modum persequebar Ecclesiam Dei, & expugnabam illam,*

13. Car vous sçavez de quelle maniére j'ai vêcu autrefois dans le Judaïsme : avec quel excès *de fureur* je persécutois l'Eglise de Dieu, & la ravageois,

## COMMENTAIRE.

*homine accepi illud... sed per revelationem Jesu Christi.* Les faux Apôtres qui prêchoient aux Galates, faisoient sonner bien haut les noms de Pierre, de Jacque, de Jean, & des autres premiers Apôtres, dont ils se disoient les Disciples (*a*). S. Paul déclare que pour lui il ne reconnoît aucun homme pour Maître ; & qu'il ne tient ce qu'il sçait, & ce qu'il est, que de JESUS-CHRIST seul. Et comme on pouvoit lui objecter qu'il n'avoit jamais vû JESUS-CHRIST, il dit qu'il a reçû sa mission, & la connoissance des véritez de l'Evangile, par révélation ; lorsqu'après avoir été renversé par une voix du Ciel sur le chemin de Damas, il fut trois jours & trois nuits sans voir la lumiere (*b*) ; ou lorsque quelques années après il fut ravi jusqu'au troisiéme Ciel, & y oüit des secrets qu'il n'est pas permis à l'homme de révéler (*c*). On infére de ce passage que JESUS-CHRIST est vraiment Dieu, puisque l'Apôtre déclare qu'il n'a pas reçû l'Evangile d'aucun homme, mais de JESUS-CHRIST seul (*d*).

℣. 13. AUDISTIS ENIM CONVERSATIONEM MEAM. *Vous sçavez de quelle maniere j'ai vêcu autrefois dans le Judaïsme.* Pour prouver que c'est de JESUS-CHRIST même qu'il a reçu l'Evangile, il dit : Vous sçavez ce que j'étois autrefois. Les Galates pouvoient l'avoir appris, ou de S. Paul lui-même, ou des Juifs, ou des faux Apôtres. On vous a dit avec quel excès de fureur je persécutois l'Eglise : tout d'un coup de persécuteur je suis devenu Apôtre ; de Juif zélé Chrétien, & Prédicateur : Un tel changement est-il naturel ? Et sans un miracle extraordinaire peut-on passer d'une extrémité comme celle-là, à une autre (*e*) ? Autrement (*f*) : Il veut prouver la vérité de l'Evangile qu'il prêchoit, par la conduite qu'il avoit tenuë avant sa conversion. Si un homme qui a été élevé dans le Judaïsme, & qui en connoît toutes les traditions & toutes les pratiques, l'a quitté pour embrasser l'Evangile, malgré toutes les traverses auxquelles il s'exposoit de la part des Juifs ; quel zéle, & quel attachement ne devez-vous pas avoir pour cette Religion qui vous a été prêchée vous autres Galates, qui êtes passé de la Gentilité au Christianisme ?

(*a*) *Hieronym. Theophyl. Theodoret.*
(*b*) *Act.* IX. 6. *& seq.* XXII. 14. 15. XXVI. 17. 18.
(*c*) 2. *Cor.* XII. 1. 2. 3.
(*d*) *Hieronym. hic.*
(*e*) *Vide Chrysost. Theophyl. Para.*
(*f*) *Hieronym. Est.*



Digitized by Google

14. *Et proficiebam in Judaïsmo supra multos coætaneos meos in genere meo, abundantiùs æmulator existens paternarum mearum traditionum.*

15. *Cùm autem placuit ei, qui me segregavit ex utero matris meæ, & vocavit per gratiam suam,*

16. *Ut revelaret Filium suum in me: ut evangelizarem illum in gentibus: continuò non acquievi carni & sanguini;*

14. Me signalant dans le Judaïsme au-dessus de plusieurs de ma nation, & de mon âge, & ayant un zéle démesuré pour les traditions de mes peres.

15. Mais lorsqu'il a plû à Dieu, qui m'a choisi particuliérement dès le ventre de ma mere, & qui m'a appellé par sa grace,

16. de me révéler son Fils, afin que je le prêchasse parmi les nations, *je l'ai fait* aussitôt, sans prendre conseil de la chair; & du sang;

## COMMENTAIRE.

On croit bien plus volontiers un homme qui a quitté un parti, où il étoit distingué, & dont il connoissoit parfaitement toutes les maximes, sur tout lorsqu'il ne l'a quitté que quand il y a été forcé par une puissance miraculeuse, qu'à un autre qui l'auroit quitté légérement, par passion, & sans réflexion.

℣. 14. ÆMULATOR PATERNARUM MEARUM TRADITIONUM. *Ayant un zéle démesuré pour les traditions de mes peres.* Saint Paul insinuë ici, ce qu'il nous apprend ailleurs *(a)* d'une maniere expresse, qu'il étoit Pharisien, & d'une famille Pharisienne: *Pharisæus filius Pharisæorum*: car ce qui distinguoit principalement ceux de cette secte, étoit leur attachement aux traditions de leurs anciens.

℣. 15. CUM AUTEM PLACUIT EI, QUI ME SEGREGAVIT EX UTERO MATRIS MEÆ. *Mais lorsqu'il a plû à Dieu, qui m'a choisi particulierement dès le ventre de ma mere.* Dieu de toute éternité avoit destiné S. Paul à l'Apostolat *(b)*, par un pur effet de sa misericorde, & sans aucun égard à ses merites *(c)*: *Vocavit per gratiam suam.* Ou simplement: Il l'avoit destiné à cet emploi dès sa naissance, ou même dès avant sa naissance; car l'Ecriture met quelquefois le premier terme de la prédestination à l'éternité, & quelquefois à la naissance, ou à la conception. Cela n'est nullement contradictoire. Dieu ne fait pas plusieurs décrets de prédestination, mais il les manifeste, il les déclare, il les exécute en différens tems, & à diverses reprises *(d)*.

℣. 16. UT EVANGELIZAREM ILLUM IN GENTIBUS. *Afin que je le prêchasse parmi les nations.* Le premier dessein de Dieu dans la vocation de saint Paul, étoit qu'il prêchât l'Evangile aux Gentils:

(a) *Act.* XXIII. 6.
(b) *Hieronym. Chrysost. alios. Græc.*
(c) *Confer Rom.* I. 1. & I. *Cor.* VII. 25. 2. *Cor.* IV. I. I. *Timot.* I. 13. 16. & *Chrysost. hic.*
(d) *Vide Est. hic.*

Digitized by Google

17. *Neque veni Jerosolymam ad antecessores meos Apostolos : sed abii in Arabiam : & iterùm reversus sum Damascum.*

17. Et je ne suis point retourné à Jérusalem pour voir ceux qui étoient Apôtres avant moi ; mais je m'en suis allé en Arabie, & puis je suis revenu encore à Damas.

## COMMENTAIRE.

(*a*) *Vas electionis est mihi iste, ut portet nomen meum coram gentibus.* Il se vante d'être l'Apôtre des Gentils (*b*) : *Ego sum Gentium Apostolus.* Il dit (*c*) que celui qui a fait saint Pierre Apôtre des Circoncis, l'a fait aussi Apôtre des Gentils, & qu'étant allé à Jerusalem, les premiers Apôtres leur donnerent les mains à Barnabé, & à lui, afin qu'ils prêchassent aux Gentils, & aux Juifs.

CONTINUO NON ACQUIEVI CARNI ET SANGUINI. *Sans prendre conseil de la chair, & du sang*, je me suis mis à prêcher JESUS-CHRIST ; je ne consultai ni mes interêts, ni mes parens, ni mes amis, ni mes freres, ni les Apôtres, ni aucun homme (*d*) je n'écoûtai que l'inspiration interieure, & que la voix exterieure que JESUS-CHRIST m'avoit fait entendre du Ciel, & celle de son Ministre, auquel il m'avoit renvoyé pour m'instruire de ses desseins. Je crûs n'avoir besoin de l'avis de personne dans une affaire, où Dieu s'étoit déclaré d'une maniere si sensible, & si expresse. Le Grec (*e*) : *Aussi-tôt je n'ai point été conférer avec la chair, & le sang* pour prendre conseil ; ou, *je n'ai point communiqué mon dessein*, je n'ai point consulté. Tout cela revient au même.

℣. 17. NEQUE VENI JEROSOLYMAM. *Je ne suis point retourné à Jérusalem* pour consulter ceux qui avoient été appellez avant moi à l'Apostolat. Ayant été baptizé à Damas, il commença d'abord à prêcher dans la ville, puis dans cette partie de l'Arabie, qui étoit voisine de Damas ; après quoi il revint à Damas, où il continua à prêcher. Mais les Juifs de la ville ayant conspiré de le faire mourir, il fut obligé de se sauver, & ayant été descendu par la muraille dans un pannier, il vint à Jérusalem (*f*) trois ans après sa conversion ; il y visita saint Pierre, & demeura quinze jours avec lui. Ainsi non seulement il n'avoit pas reçu la mission, ni l'instruction des autres, il ne les avoit pas même vû pendant les trois premieres années de sa prédication. Et lorsqu'il vint à Jerusalem, ce fut plûtôt par bienséance (*g*), ou par dévotion, que par nécessité ; il y vit,

(*a*) *Act.* IX. 15.

(*b*) *Rom.* XI. 13. & XV. 16. *Minister Christi in Gentibus.*

(*c*) *Galat.* II. 8. 9.

(*d*) *Ita plerique. Grot. Est. Men. Voss. J. Capell.*

(*e*) Βυθέως οὐ προσανεθέμην σαρκὶ, καὶ αἵματι. *Hieron. Non contuli cum carne, & sanguine. Tertull. Non retuli ad carnem, & sanguinem. De Resurr. c.* 50.

(*f*) *Act.* IX. 25. 26.

(*g*) *Chrysost.* Μηδὲν Πέτρου δεόμενος, ἀλλὰ ἰσότιμος ὢν αὐτῷ, ἀνέρχεται ὡς πρὸς μέζονα, καὶ Πρεσβύτερον. *Vide & Theodoret, Hieronym. Non discendi studio, sed honoris priori Apostolo deferendi.*



Digitized by Google

18. *Deinde post annos tres veni Jerosolymam videre Petrum, & mansi apud eum diebus quindecim;*

19. *Alium autem Apostolorum vidi neminem, nisi Jacobum fratrem Domini.*

20. *Quæ autem scribo vobis; ecce coram Deo quia non mentior.*

21. *Deinde veni in partes Syriæ, & Ciliciæ.*

22. *Eram autem ignotus facie Ecclesiis Judææ, quæ erant in Christo.*

18. Ainsi trois ans s'étant écoulez, je retournai à Jérusalem pour visiter Pierre; & je demeurai quinze jours avec lui;

19. Et je ne vis aucun des autres Apôtres, sinon Jacque frere du Seigneur.

20. Je prens Dieu à témoin, que je ne vous ments point en tout ce que je vous écris.

21. J'allai ensuite dans la Syrie & dans la Cilicie.

22. Or les Eglises de Judée qui croyoient en JESUS-CHRIST, ne me connoissoient pas de visage.

## COMMENTAIRE.

*& consulta* (*a*) saint Pierre & saint Jacque.

Le voyage de S. Paul en Arabie n'est pas marqué dans S. Luc, parce qu'il n'y arriva rien de particulier, & qu'apparemment il ne fut pas bien long. Il nous dit seulement qu'étant allé de Damas à Jerusalem, saint Paul tâchoit de se joindre aux Disciples de JESUS-CHRIST; mais qu'ils l'évitoient, & le craignoient, ne sachant pas l'heureux changement qui s'étoit fait en lui. Barnabé le prit donc, & le mena aux Apôtres, & leur raconta de quelle maniere il s'étoit converti (*b*).

℣. 18. DIEBUS QUINDECIM. *Quinze jours.* Il y demeura ce tems pour lui faire honneur, disent les Peres (*c*), & non pour apprendre la Religion Chrétienne, qu'il prêchoit déja depuis trois ans.

℣. 19. JACOBUM FRATREM DOMINI. *Jacque le frere du Seigneur.* Jacque fils d'*Alphée*, ou de *Cléophas*, & d'une sœur de la sainte Vierge: parent, & cousin germain de JESUS-CHRIST selon la chair. Il est surnommé le Mineur, & fut le premier Evêque de Jérusalem (*d*). Il étoit si vénérable, & si respecté parmi le peuple, que chacun à l'envi vouloit toucher par dévotion la frange de son habit. Il fut précipité du haut du Temple pour la foi de JESUS-CHRIST.

℣. 21. IN REGIONES SYRIÆ. *Dans la Syrie, & dans la Cilicie.* Saint Paul ayant commencé à prêcher dans Jérusalem, & ayant sur tout entrepris de convaincre les Helléniſtes, les irrita de telle sorte, qu'ils conspirérent contre lui, & résolurent de le faire mourir. Ce qui ayant été découvert par les freres, ils le conduisirent à Césarée (*e*), d'où il se rendit dans la Syrie, & de là à Tharse sa patrie, où il continua de prêcher (*f*).

---

(*a*) ℣. 18. Ἱστορῆσαι Πέτρον. *Alex. in nota hâc Epistola,* Κηφᾶν, *pro* Πέτρον. *Sic Barber. 1. Æth. Copht.* Ἱστορεῖν *significat videre percontandi gratiâ. Erasm. Heinsi.*

(*b*) *Act.* IX. 26. 27. *& seq.*

(*c*) *Hieronym. Severian. in Caten. Mss. apud Mill. Est.*

(*d*) *Theodoret. Hieronym. hic. Alii.*

(*e*) *Act.* IX. 29. 30.

(*f*) *Hieronym. hic. Chrys. in Acta, homil.* 21.

Digitized by Google

23. *Tantùm autem auditum habebant: Quoniam qui persequebatur nos aliquando, nunc evangelizat fidem, quam aliquando expugnabat,*

24. *Et in me clarificabant Deum.*

23. Ils avoient seulement oüi dire : Celui qui autrefois nous persécutoit, annonce maintenant la foi, qu'il s'efforçoit alors de détruire,

24. Et ils rendoient gloire à Dieu *de ce qu'il avoit fait* à mon sujet.

## COMMENTAIRE.

℣. 22. ERAM IGNOTUS FACIE. *Lès Eglises de Judée ne me connoissoient pas de visage*, mais seulement de réputation. Ce n'est donc pas dans ce pays que j'ai appris la doctrine que je vous ai prêché *(a)*; je n'y ai pas non plus enseigné la necessité d'observer la Loi, comme le prétendent mes ennemis *(b)*; je n'y ai fait que passer.

## CHAPITRE II.

*Saint Paul quatorze ans après sa conversion, confere de l'Evangile avec les Apôtres. On ne l'oblige point à observer la Loi. Il résiste à S. Pierre, qui dissimuloit. La Loi ne rend point l'homme juste, Si cela étoit,* JESUS-CHRIST *seroit mort en vain.*

℣. 1. *Deinde post annos quatuordecim, iterùm ascendi Jerosolymam cum Barnaba, assumpto & Tito.*

℣. 1. QUatorze ans après, j'allai de nouveau à Jérusalem avec Barnabé, & je pris aussi Tite avec moi.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. POST ANNOS QUATUOR-DECIM. *Quatorze ans après j'allai de nouveau à Jérusalem.* On ne convient pas du terme où commencent ces quatorze ans. Les uns *(c)* les prennent de l'Ascension de JESUS-CHRIST; les autres *(d)* de la conversion de saint Paul; & les autres du dernier voyage dont parle saint Paul, & qu'il fit trois ans après sa conversion; nous nous fixons à ce dernier sentiment avec saint Jérôme, & quelques habiles Chronologistes *(e)*, & nous croyons qu'il arri-

*(a) Hieronym. hic.*
*(b) Chrysost. Theophyl. Grot.*
*(c) Vide Capell. Hist. Apostolorum.* Il voudroit lire τεσσαρων, au lieu de δεκατεσσαρων. quatre au lieu de quatorze; & Grotius de même: Mais il n'y a aucun Exemplaire qui favorise leur conjecture.
*(d) D. Thom. Cajet. Perer. in Ep. ad Rom. Baron. an. 51. Est. Harduin. Alii.*
*(e) Usser.* Tillémont, Note 17. sur S. Paul.



Digitized by Google

2. *Ascendi autem secundùm revelationem: & contuli cum illis Evangelium, quod prædico in Gentibus: seorsùm autem iis, qui videbantur aliquid esse, ne fortè in vacuum currerem, aut cucurrissem.*

2. Or j'y allai suivant une révelation *que j'en avois eue*, & j'exposai aux Fidéles, & en particulier à ceux qui paroissoient les plus considérables, l'Evangile que je prêche parmi les Gentils, de peur de courir, ou d'avoir couru en vain.

## COMMENTAIRE.

va la dix-septiéme année de la conversion de S. Paul, & la cinquante-uniéme de JESUS-CHRIST. Voici l'occasion de ce voyage. Saint Paul après bien des courses, étoit retourné à Antioche avec saint Barnabé. Comme ils étoient dans cette Eglise, quelques freres venus de Judée, y voulurent soutenir que l'on ne pouvoit être sauvé sans la circoncision, & l'observation de la Loi (*a*). Philastre (*b*), & saint Epiphane (*c*) croyent que c'étoit l'Hérésiarque Cérinthe, & ses sectateurs, qui sans en avoir reçu ordre des Apôtres, étoient venu troubler les consciences des nouveaux convertis. Paul, & Barnabé défendirent contre eux la liberté de l'Evangile. Comme la contestation s'échauffoit, il fut résolu qu'on députeroit S. Paul, & S. Barnabé à Jérusalem, pour consulter les Apotres, & les Anciens. Ils y vinrent donc quatorze ans après le premier voyage que S. Paul y avoit fait pour y avoir saint Pierre.

℣. 2. ASCENDI AUTEM SECUNDUM REVELATIONEM. *J'y allai suivant une révélation que j'avois euë*, & qui me détermina à ce voyage. Il consulta Dieu, avant que de se rendre à la priere des freres.

CONTULI CUM EIS EVANGELIUM. *Je leur exposai l'Evangile que j'ai prêche.* Le verbe *contuli*, est le même dans le Grec (*d*), que celui qui est traduit au Chap. précédent, ℣. 16. par, *non acquievi.* Il signifie proprement consulter un ami, & lui ouvrir son cœur. Lorsque S. Paul arriva à Jérusalem, il y trouva l'Eglise partagée sur la même difficulté qui l'amenoit. Quelques Chrétiens qui avoient été Pharisiens, soutenoient qu'il falloit obliger les Gentils convertis à se circoncire, & à observer la Loi (*e*). L'Apôtre ayant donc exposé d'abord publiquement la doctrine qu'il prêchoit, & le sujet de son voyage, à l'assemblée des fidelles, il conféra *en particulier* avec les Apôtres (*f*), & avec ceux *qui paroissoient les plus considérables*, sur quelques points particuliers, plus secrets, & plus

(*a*) *Act.* XX. 1. 2. *& seq.* XV. 2.
(*b*) *Philastr. c.* 36.
(*c*) *Epiphan. hæres.* 28.
(*d*) Ἀνεθέμην αὐτοῖς τὸ Εὐαγγέλιον. *Borner. Gr.* Ἀνεβαλόμην. *Lat. Exposui. Ita & Aug. Oecumen.* Τουτέστι, ἐκοινωσάμην.
(*e*) *Act.* XV. 5.
(*f*) Κατ' ἰδίαν δὲ τοῖς δοκοῦσι. *Quidam addunt*, εἶναί τι, *aliquid esse.* Τοῖς κορυφαίοις. *Phot. apud Oecumen.* Δοκεῖν signifie souvent, être en estime, être au-dessus des autres. *Zeger. Erasm. Grot. alii.*

Digitized by Google

3. *Sed neque Titus, qui mecum erat, cùm esset Gentilis, compulsus est circumcidi:*

4. *Sed propter subintroductos falsos fratres, qui subintroierunt explorare libertatem nostram, quam habemus in Christo Jesu, ut nos in servitutem redigerent;*

3. Mais on n'obligea point Tite, que j'avois amené avec moi, & qui avoit été Gentil, de se faire circoncire;

4. Et la considération des faux freres, qui s'étoient introduits, & qui s'étoient secretement glissez parmi nous, pour observer la liberté que nous avons en JESUS-CHRIST, & nous réduire en servitude,

## COMMENTAIRE.

importans (*a*). Il fut résolu de tenir un Concile pour y examiner plus mûrement cette affaire.

NE FORTE IN VACUUM CURREREM. *De peur de courir, ou d'avoir couru en vain*, comme celui qui dans les jeux publics n'arrive pas au but, & demeure derriére; de peur que je n'aye perdu le travail de tant de prédications, & de tant de travaux. Mais seroit-il possible que S. Paul fût demeuré dix-sept ans depuis sa conversion à prêcher de tout côté l'Evangile, dans l'incertitude de savoir s'il couroit, ou s'il avoit couru en vain? Il ne doutoit pas quant à lui de la verité de ce qu'il annonçoit, puisqu'il l'avoit reçuë par la révélation de JESUS CHRIST, & que Dieu avoit béni sa prédication, & ses travaux par une infinité de prodiges: mais il s'agissoit d'en assûrer les autres (*b*), en leur montrant qu'il n'enseignoit rien que de conforme à la doctrine des Apôtres. Il craignoit que si sa prédication, & sa doctrine n'étoient point autorisées par les premiers Apôtres, ses Disciples ne prêtassent l'oreille aux faux Docteurs, & n'abandonnassent la foi qu'ils avoient reçûë. Il ne manquoit donc à sa prédication, que l'approbation extrinséque des Apôtres (*c*). Il s'agissoit de fermer la bouche à ceux qui ne cherchoient qu'à le décrier, & à ruiner son ouvrage.

℣. 3. SED NEQUE TITUS, QUI MECUM ERAT. *On n'obligea point Tite qui avoit été Gentil, de se circoncire.* Tite qui étoit né d'un pere Gentil, & qui s'étoit converti au Christianisme, ne fut pas obligé de se faire circoncire, ni avant que de recevoir le baptême, ni à Antioche, ni à Jérusalem, au milieu des Apôtres, & des autres Fidéles. On vêcut, on communiqua, on mangea avec lui, on le traita comme les autres freres, sans se mettre en peine de ceux qui soutenoient que quiconque embrassoit la foi, devoit prendre la circoncision. On ne la croyoit donc pas nécessaire. Cet argument est sans réplique. Or si on ne l'obligea point à cette cérémonie, pourquoi voudroit-on vous y obliger?

℣. 4. SED PROPTER SUBINTRODUCTOS FALSOS FRATRES,

(*a*) *Aug. hic. n.* 10.
(*b*) *Chrysost. hic.*
(*c*) *Vide Hieronym. Est. Aug. l.* 28. *contra Faust. c.* 4. *Si non inveniret Apostolas in carne, quibus communicando, & cum quibus conferendo Evangelium. ejusdem societatis esse appareret, Ecclesia illi omninò non crederet.*

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| 5. *Quibus neque ad horam cessimus subjectione, ut veritas Evangelii permaneat apud vos.* | 5. Ne nous porta pas à leur céder même pour un moment, & nous refusâmes de nous assujettir à ce qu'ils vouloient, afin que la vérité de l'Evangile demeurât parmi vous. |

## COMMENTAIRE.

*Et la consideration*; ou, *mais la consideration des faux freres.... ne nous porta pas à leur céder*. Nous ne cédâmes ni à leurs clameurs, ni a leur importunité; & les Apôtres ne m'y obligérent point. La particule *mais* qui se lit dans la Vulgate, & dans le Grec (*a*), est inutile en cet endroit; & elle est ratranchée de plusieurs Exemplaires. Saint Jerôme, & Théodoret la rejettent, & joignent ceci au ℣. précédent: *On n'obligea point Tite à se circoncire, à cause des faux freres*; quelque instance qu'ils en fissent, on ne les écouta point; on ne s'en mit point en peine.

*Les faux freres qui s'étoient introduits, qui s'étoient secrettement glissez dans la compagnie de Saint Paul pour observer la liberté qu'ils avoient en* Jesus-Christ, étoient selon saint Epiphane (*b*), des Cérinthiens zélez pour l'observation de la Loi, & qui voyoient avec jalousie, & avec peine que saint Paul vêcût dans la liberté Evangélique, sans s'attacher servilement aux observances légales. Ils se glissérent donc parmi eux pour les observer, & pour savoir de quelle maniere ils vivoient dans le particulier. Il les appelle de faux freres, parce qu'ils n'avoient que de mauvais desseins, & ne cherchoient qu'à les accuser, & à les rendre odieux aux autres Fidéles. Il se plaint encore des faux freres dans la seconde Epître aux Corinthiens (*c*), écrite quelques années après celle-ci.

℣. 5. Quibus neque ad horam cessimus subjectione. *Ne nous porta pas à leur céder même pour un moment.* Nous n'eûmes pas la moindre complaisance pour ces faux freres; nous continuâmes à vivre comme auparavant (*d*). Les Exemplaires Grecs & Latins étoient autrefois fort différens de ce qu'ils sont aujourd hui sur cet endroit. Les plus anciens Peres, comme saint Irenée (*e*), & Tertullien (*f*), & de fort anciens Commentateurs, comme ceux qui portent le nom de S. Ambroise, & de saint Jérôme, Sédulius, Primasius, Claude d'Auxerre, ne lisent pas *quibus neque*. Saint Jerôme reconnoît que plusieurs Exemplai-

(*a*) Διὰ δὲ τὸς παρεισάκτους ψευδαδέλφους. *Quidam non legunt δὲ. Vide Mill. Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 3.*

(*b*) *Epiphan. haref. 28.*

(*c*) *2. Cor. XI. 26.*

(*d*) *Hieronym. Chryf. Theodoret. Alii passim inter recentiores.*

(*e*) *Irena l. 3. c. 13.*

(*f*) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 3.*



Digitized by Google

6. *Ab iis autem qui videbantur esse aliquid, ( quales aliquando fuerint, nihil mea interest ; Deus personam hominis non accipit : ) mihi enim qui videbantur esse aliquid, nihil contulerunt.*

6. Aussi ceux qui paroissoient les plus considérables, ( je ne m'arrête pas à ce qu'ils ont été autrefois, Dieu n'a point d'égard à la qualité des personnes : ) ceux, *dis-je*, qui paroissoient les plus considérables, ne m'ont rien appris de nouveau.

## COMMENTAIRE.

res Latins de son tems, ne portoient pas ces mots. Les Manuscrits de S. Germain & de Clermont ne les ont point lû. M. Mille croit que S. Augustin, Florus Diacre, & Haimon d'Alberstad sont les premiers après S. Jérôme, qui ayent lû comme la Vulgate, & les Exemplaires Grecs d'aujourd hui (*a*) ; & leur Leçon me paroît la plus naturelle.

Voici comme l'entendent ceux qui ne lisent pas *quibus neque* : Tite ne fut pas obligé de se circoncire : mais à cause des faux freres qui s'introduisirent parmi nous, pour observer notre liberté, *nous cédâmes pour un moment, & nous nous soûmîmes aux pratiques de la Loi, afin que la vérité de l'Evangile demeurât parmi nous.* Nous aimâmes mieux céder, & dissimuler pour un tems, que de rompre l'unité, & d'exposer l'Evangile à de plus grands inconvéniens.

℣. 6. ABIIS AUTEM QUI VIDEBANTUR ESSE ALIQUID. *Ceux qui paroissoient les plus considérables.* A la lettre (*b*) : *Qui paroissoient être quelque chose, ne m'ont rien appris* ; ou selon le Grec (*c*) : *Ne me consultérent sur aucune chose.* C'est le même terme que l'on a vû ci-devant traduit, par *acquievi*, & par *contuli*, consulter, conférer avec quelqu'un. Les autres Apôtres ne me donnérent aucun avis sur ma conduite, ne témoignerent point la désapprouver ; ils ne m'apprirent rien de nouveau (*d*).

QUALES ALIQUANDO FUERINT. *Je ne m'arrête pas à ce qu'ils ont été autrefois.* S. Paul insinuë ici que les Apôtres, dont les faux Docteurs vantoient tant les noms & le mérite, n'avoient rien qui les relevât extrémement, avant que JESUS-CHRIST les eût appellez à sa suite (*e*). Je ne m'arrête point à examiner leur origine, leur capacité, leur mérite : Dieu ne fait point acception de personnes. Il est maître de ses dons ; il les donne à qui il veut. Il me suffit de dire ici qu'ils ne m'ont rien appris de nouveau. Autrement : Si les Apôtres que je vis alors ont

(*a*) *Græc. impress.* Οἷς οὐδὲ : *Quibus neque : Quædam Latina : Quibus ad horam. Alii : ad horam cessimus. Sixti V. Quibus neque ad horam cessimus subjectioni ; alii, subjectione.*

(*b*) Ἀπὸ δὲ τῶν δοκούντων εἶναί τι. *Plures Latt. omittunt, esse aliquid. Hieron. Est.*

(*c*) Οἱ δοκοῦντες οὐδὲν προσανέθεντο.

(*d*) *Chrys.* Οὐκ ἐδίδαξαν, οὐ διώρθωσαν, ἐν πλέον τι προσέθηκαν ὧν ἤδειν. *Vide & Hieronym. Ille cum illis contulit, & multa ad eos retulit ; illi nihil contulerunt ei, sed tantummodò quæ dicta sunt ab eo comprobantes, dexteras dederunt consortii.*

(*e*) *Vide Hieronym.*

7. *Sed è contrà cùm vidissent quòd creditum est mihi Evangelium præputii, sicut & Petro circumcisionis ;*

8. *(Qui enim operatus est Petro in Apostolatum circumcisionis, operatus est & mihi inter Gentes.)*

9. *Et cùm cognovissent gratiam, quæ data est mihi, Jacobus & Cephas, & Joannes, qui videbantur columnæ esse, dextras dederunt mihi, & Barnabæ societatis ; ut nos in Gentes, ipsi autem in circumcisionem.*

7. Mais au contraire ayant reconnu que la charge de prêcher l'Evangile aux incirconcis m'avoit été donnée, comme à Pierre celle de prêcher aux circoncis ;

8. (Car celui qui a agi efficacement dans Pierre, pour le rendre Apôtre des circoncis, a aussi agi efficacement en moi, pour me rendre Apôtre des Gentils.)

9. Ceux, *dis-je*, qui paroissoient comme les colonnes *de l'Eglise*, Jacque, Céphas, & Jean, ayant reconnu la grace que j'avois reçuë, nous donnérent la main à Barnabé & à moi, pour marque de la societé & de l'union qui étoit entr'eux, & nous, afin que nous prêchassions l'Evangile aux Gentils, & eux aux circoncis.

## COMMENTAIRE.

changé de conduite & de sentiment depuis ce tems, ou si dès-lors ils en avoient changé à l'égard des observations légales ; c'est dequoi je ne m'informe pas ; il me suffit de vous assurer qu'ils ne trouverent rien à dire à ma conduite (*a*).

℣. 7. CREDITUM EST MIHI EVANGELIUM PRÆPUTII, SICUT PETRO CIRCUMCISIONIS. *La charge de prêcher l'Evangile aux incirconcis m'a été donnée, comme à Pierre celle de prêcher aux circoncis.* Ce n'est pas à dire que S. Pierre ne prêchat qu'aux Juifs, & S. Paul qu'aux Gentils ; mais chacun d'eux s'attachoit principalement à la conversion du peuple, que le saint Esprit lui avoit en quelque sorte destiné par sa vocation, sans toutefois négliger le salut des autres. On sait que S. Pierre a converti, & baptizé plusieurs Gentils, & saint Paul plusieurs Juifs (*b*) ; & que Dieu a répandu sa grace sur la prédication de l'un, & de l'autre, soit qu'ils prêchassent aux circoncis, ou aux incirconcis. Leur unique soin étoit d'appeller à la foi toute sorte de nations. *In commune hoc habebant propositi, ut Christo ex cunctis gentibus Ecclesiam congregarent*, dit saint Jérôme.

℣. 9. DEXTRAS DEDERUNT MIHI SOCIETATIS. *Ils nous donnerent la main, pour marque de la société* ; ils nous reconnurent pour vrais Apôtres de JESUS-CHRIST, & approuverent nôtre conduite, & nôtre doctrine. Donner la main, est une marque d'union, de société (*c*) ; ils nous admirent avec eux dans le sacré Collége des Apôtres.

(*a*) *Chrysost. Hieronym. Est.*
(*b*) *Hieronym. Grot. Alii.*
(*c*) *Levit. VI. 2. Jerem. L. 15.*

Digitized by Google

10. *Tantùm ut pauperum memores essemus; quod etiam sollicitus fui hoc ipsum facere.*

11. *Cùm autem venisset Cephas Antiochiam, in faciem ei restiti, quia reprehensibilis erat:*

10. Ils nous recommanderent seulement de nous ressouvenir des pauvres: ce que j'ai eu aussi grand soin de faire.

11. Or Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il étoit répréhensible.

## COMMENTAIRE.

℣. 10. TANTUM UT PAUPERUM MEMORES ESSEMUS. *Ils nous recommanderent seulement de nous souvenir des pauvres*, & d'avoir soin de ramasser pour eux des aumônes, dans les lieux où nous prêcherions l'Evangile. C'est à quoi S. Paul, & S. Barnabé s'employérent avec grand soin, comme on l'a vû dans les Epîtres que nous avons expliquées jusqu'ici, & comme on le verra dans celles que nous expliquerons dans la suite. Les Fidéles de Jérusalem avoient apparemment perdu leurs biens qui étoient en commun, pendant la persécution excitée après la mort de S. Etienne (*a*). On explique de ce tems ce que dit S. Paul aux Hébreux (*b*): *Vous avez été exposez aux injures, & aux tourmens, & vous avez compati à ceux qui étoient dans les chaînes; vous avez vû piller tous vos biens, &c.*

℣. 11. CUM AUTEM VENISSET CEPHAS ANTIOCHIAM, IN FACIEM EI RESTITI. *Or Céphas étant venu à Antioche, je lui resistai en face, parce qu'il étoit répréhensible.* On peut ainsi traduire le Grec: (*c*) *parce que sa dissimulation étoit découverte*, ou *parce qu'il étoit repris.* Tout le monde s'étoit apperçû de sa feinte. Ou bien: Tout le monde fut offensé de sa conduite; sa faute étoit publique, & connuë de tout le monde. On sait la dispute qui fut autrefois entre S. Augustin, & S. Jérôme sur le sujet de la réprehension que S. Paul fit à S. Pierre. Saint Jérôme prétendoit qu'elle n'étoit qu'en apparence, & que ces deux Apôtres s'entendoient, & étoient convenus de cela, pour donner & aux Juifs, & aux Gentils une leçon importante sur l'usage des viandes que la Loi déclaroit impures, & sur l'union des deux peuples, sans scandaliser les Juifs, qui avoient beaucoup d'éloignement des Gentils. Saint Jérôme citoit pour lui les anciens Auteurs Grecs (*d*), qui avoient enseigné avant lui que cette affaire n'avoit été qu'une feinte de la part des deux Apôtres. Mais S. Augustin soutenoit le contraire, se fondant principalement sur le danger qu'il y a d'admettre dans l'Ecriture de pareilles fictions, ou de ces tempérammens qui blessent la vérité; prétendant qu'il

(*a*) *Act.* VIII. 1.
(*b*) Hebr. X. 33. 34.
(*c*) Ὅτι κατεγνωσμένος ἦν.
(*d*) *Hieronym. Ep. Inter Augustin. an.* 75. *nov. Edit. n.* 4. *ubi laudat Origenem. Didym. Laodicen. Alexandrum, Euseb. Emisenum, Theodorum, Heracl. Joan. Chrysost.*



Digitized by Google

12. *Priùs enim quàm venirent quidam à Jacobo, cum Gentibus edebat; cùm autem venissent, subtrahebat, & segregabat se, timens eos qui ex circumcisione erant.*

12. Car avant que quelques-uns qui venoient d'avec Jacque, fussent arrivez, il mangeoit avec les Gentils; mais après leur arrivée, il se retira secretement, & se sépara d'avec les Gentils; ayant peur de *blesser les* circoncis.

13. *Et simulationi ejus consenserunt cæteri Judæi; ita ut & Barnabas duceretur ab eis in illam simulationem.*

13. Les autres Juifs userent comme lui de cette dissimulation, & Barnabé même s'y laissa aussi emporter.

## COMMENTAIRE.

vaut mieux dire que saint Pierre est tombé dans une faute, que d'avoüer que saint Paul n'a pas écrit la vérité.

L'opinion de S. Augustin a été suivie par la plûpart de ceux qui ont écrit depuis, & en particulier par les Scolastiques, comme S. Thomas (*a*), S. Bonaventure, Scot, Paludanus, Major, Durand Gabriël, & plusieurs autres; mais ils croyent que le péché de saint Pierre n'etoit que véniel, parce qu'il n'étoit point de malice: il ne faisoit pas assez attention aux suites de son action; il ne vouloit pas déplaire aux Juifs, & il ne consideroit pas ce qu'il devoit aux Gentils convertis. C'étoit en ce sens une faute d'ignorance, qui étoit fort digne d'excuse, & de pardon. Toutefois S. Augustin (*b*) n'en jugeoit pas si bénignement; il croyoit que le péché de S. Pierre étoit grand, puisqu'il ne pouvoit faire ce qu'il fit à Antioche, à moins qu'il ne crût que les observances légales étoient encore d'obligation; ce qui étoit une erreur dont on ne peut raisonnablement le soupçonner: ou sans agir contre ses propres lumiéres, ce qui est un péché que la Religion ne souffre pas que l'on regarde comme peu de chose.

On dispute si Céphas dont il est parlé ici, est l'Apôtre S. Pierre. Quelques Anciens l'ont nié; c'est ce qu'on examinera dans une Dissertation à part. Le Grec lit *Petrus*, au lieu de *Céphas*; saint Jérôme lit de même. Mais il est clair que les Anciens lisoient ici Céphas: autrement ils n'auroient pas formé la question si ce *Céphas* étoit l'Apôtre saint Pierre.

℣. 12. PRIUS QUAM VENIRENT QUIDAM A JACOBO. *Avant que quelques-uns qui venoient d'avec Jacque, fussent arrivez, il mangeoit avec les Gentils.* C'étoient des Juifs convertis, envoyez apparemment par saint Jacque le Mineur Evêque de Jérusalem. Ces Juifs observoient la Loi, & toute l'Eglise de Jérusalem étoit encore dans cette pratique: car jusqu'alors les Apôtres n'en défendoient point l'observation, quoiqu'il

(*a*) *D. Thom. 1. 2. qu. 103. art. 4.*

(*b*) *Aug. Ep. olim XIX. nunc 82. & de Agone Christiano, c. 30. Cùm in simulationem superstitiosam lapsus esset. Vide & de Baptismo, l. 2. c. 1.*

14. *Sed cùm vidissem quòd non rectè ambularent ad veritatem Evangelii, dixi Cephæ coram omnibus: Si tu, cùm Judæus sis, gentiliter vivis, & non judaïcè, quomodo Gentes cogis judaïzare?*

14. Mais quand je vis qu'ils ne marchoient pas droit selon la vérité de l'Evangile, je dis à Céphas devant tout le monde: Si vous, qui êtes Juif, vivez comme les Gentils, & non pas comme les Juifs, pourquoi contraignez vous les Gentils de judaïzer?

## COMMENTAIRE.

ne l'exigeassent pas des Gentils qui se convertissoient. La Loi étoit déja morte, mais elle n'étoit pas encore mortelle: elle n'obligeoit plus sous peine de péché, mais ce n'étoit pas un péché de l'observer. Saint Pierre ayant donc vû ces Juifs arrivez, craignoit de les scandaliser s'il continuoit à manger indifféremment avec les Gentils convertis, lesquels n'observoient point les cérémonies de la Loi, ni la distinction des viandes: Mais S. Paul ayant remarqué que Barnabé, & les autres Juifs convertis, se laissoient aller à la même dissimulation que S. Pierre, regarda la chose sous une autre vuë, & craignant que cela ne fût pris par les Gentils comme une declaration de la part de cet Apôtre, que les cérémonies légales étoient d'obligation; ce qui étoit directement opposé à ce qui venoit d'être décidé au Concile de Jérusalem; il reprit S. Pierre devant tout le monde. L'action de S. Pierre en elle-même n'étoit pas mauvaise, le motif en étoit loüable: mais les suites en pouvoient devenir très dangereuses pour la Religion. (*a*)

℣. 14. DIXI CEPHÆ CORAM OMNIBUS. *Je dis à Céphas devant tout le monde.* Comme la dissimulation de Pierre, pouvoit nuire à tout le monde, S. Paul ne feignit point de le reprendre devant tout le monde. (*b*) Dans toute autre rencontre, la prudence, & la charité auroient voulu qu'il l'avertit en particulier: mais dans cette conjoncture il crut qu'il falloit une correction publique. Saint Pierre la souffrit avec une douceur, une humilité, une patience digne de celui à qui le Sauveur avoit dit (*c*): *Vous êtes Pierre, & sur vous je bâtirai mon Eglise.*

SI TU JUDÆUS CUM SIS, GENTILITER VIVIS. *Si vous qui êtes Juif, vivez comme les Gentils, pourquoi contraignez-vous les Gentils de Judaïser?* Voici un argument sans réplique, dit S. Jérôme (*d*); vous qui êtes né Juif, & qui avez toujours observé la Loi, vivez toutefois avec les Gentils, & vous vous dispensez sans scrupule des observances légales, lorsque vous êtes seul, & que vous ne suivez que votre conscience; pourquoi aujourd'hui voulez-vous par votre feinte, & par votre exemple en-

(*a*) Grot. Est. Gemar:

(*b*) Aug. hic. Quod autem coram omnibus, necessitas coëgit, ut omnes illius objurgatione sanarentur.

(*c*) Matt. XVI. 18.

(*d*) Vide Hieronym. Aug. Chrys: alios hic.



Digitized by Google

15. *Nos natura Judæi, & non ex Gentibus peccatores.*

15. Nous ſommes Juifs par notre naiſſance, & non du nombre des Gentils, qui ſont des pécheurs.

## COMMENTAIRE.

gager les Gentils convertis, à obſerver la Loi, eux qui ne l'ont jamais gardée, & n'ont jamais été dans l'obligation de la garder? Vous voulez en quelque ſorte leur perſuader une choſe, dont vous n'êtes pas vous-mêmes perſuadez, qui eſt la néceſſité de faire les cérémonies legales.

℣. 15. NOS NATURA JUDÆI, ET NON EX GENTIBUS PECCATORES. *Nous ſommes Juifs par notre naiſſance, & non du nombre des Gentils, qui ſont pécheurs.* On ne ſait pas ſi ces paroles ; & les ſuivantes ſont encore adreſſées à S. Pierre ; ou ſi ſaint Paul parle ici aux Galates (*a*). Les uns finiſſent ici le diſcours de S. Paul à S. Pierre ; d'autres au ℣. 17. d'autres au 18. d'autres à la fin du Chapitre (*b*). Nous l'expliquerons ſuivant l'une, & l'autre hypothéſe. 1°. En ſuppoſant qu'il continuë à parler à S. Pierre. Si vous, & moi qui ſommes Juifs de naiſſance, ſortis de la race ſainte, & juſtes par notre vocation, nous n'avons pas toutefois crû pouvoir trouver la vraye juſtice dans les œuvres de la Loi, mais dans la foi en JESUS-CHRIST, comment voulons-nous que les Gentils, engagez dans l'idolâtrie, & dans le péché dès leur naiſſance, s'engagent dans les obſervations légales, comme ſi elles pouvoient leur procurer cette innocence, qu'elles ne nous ont pû communiquer à nous-mêmes? 2°. En ſuppoſant qu'il parle aux Galates : Si nous autres Juifs élevez dans la pratique de la Loi ; & dans la pureté extérieure qu'elle ordonne, nous nous ſommes crû obligez pour acquérir la vraye juſtice, d'embraſſer la foi de JESUS-CHRIST, pourquoi voudrions-nous, ô Galates, vous obliger d'embraſſer la Loi, que nous-mêmes n'avons pas cruë ſuffiſante pour nous juſtifier devant Dieu.

Il oppoſe le Juif, au pécheur, ſuivant le ſtyle des Hébreux, qui par un orgueil ancien appelloient *pécheurs*, ceux qui n'étoient pas de leur Religion, comme ſi eux ſeuls euſſent été Juſtes ; voyant un fêtu dans l'œil de leur frere, & ne voyant pas une poutre dans le leur (*c*). Les Payens étoient ſans doute plus méchans que les Juifs, mais ceux-ci ne ſe faiſoient pas aſſez de juſtice ; ils ſe croyoient bien ſouvent fort juſtes, quoique leur vanité, leur ingratitude, & leur orgueil, les rendiſſent quelquefois plus criminels que les Payens mêmes.

---

(*a*) *Grot. Beza.*
(*b*) *Ita Chryſoſt. & Hieronym. Eſt.*
(*c*) *Aug. hic Recentorum nomen Gentibus impoſuerunt Judæi jam vetuſtâ quadam ſuperbiâ, tamquam ipſi juſti eſſent, &c.*

Digitized by Google

16. *Scientes autem quòd non justificatur homo ex operibus Legis, nisi per fidem Jesu Christi; & nos in Christo Jesu credimus, ut justificemur ex fide Christi, & non ex operibus Legis; propter quod ex operibus Legis non justificabitur omnis caro.*

16. Et cependant sçachant que l'homme n'est point justifié par les œuvres de la Loi, mais par la foi en JESUS-CHRIST, nous avons nous-mêmes crû en JESUS-CHRIST, pour être justifiez par la foi que nous aurions en lui, & non par les œuvres de la Loi, parce que nul homme ne sera justifié par les œuvres de la Loi.

17. *Quod si quærentes justificari in Christo, inventi sumus & ipsi peccatores, numquid Christus peccati minister est? Absit.*

17. Que si recherchant à être justifiez par JESUS-CHRIST, il se trouvoit que nous fussions nous-mêmes des pécheurs, JESUS-CHRIST seroit ministre du péché; ce qu'à Dieu ne plaise.

## COMMENTAIRE.

℣. 16. SCIENTES QUOD HOMO NON JUSTIFICATUR EX OPERIBUS LEGIS. *Sachant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la Loi*, dénuées de la grace, de la foi, & de la charité (*a*), *mais par la foi en* JESUS-CHRIST (*b*); & encore par la foi animée de la charité, & accompagnée de bonnes œuvres. *Nous avons nous-mêmes crû en* JESUS-CHRIST, persuadé de l'insuffisance de la Loi pour nous justifier pleinement; à combien plus forte raison, vous autres Galates, qui n'avez jamais été sous la Loi, devez-vous vous contenter de la foi en JESUS-CHRIST, sans vous assujettir à des observances qui ne vous serviroient de rien. Ou bien, en s'adressant à S. Pierre: Si vous, & moi n'avons pas crû que la Loi souffit pour nous rendre justes, pourquoi voudrions-nous y assujettir les Gentils, qui ne l'ont jamais pratiquée?

℣. 17. QUOD SI QUÆRENTES JUSTIFICARI IN CHRISTO. *Que si cherchant à être justifiez par* JESUS-CHRIST, *il se trouvoit que nous fussions nous-mêmes des pécheurs*, JESUS-CHRIST *seroit Ministre du peché.* Si JESUS-CHRIST n'est pas capable de nous justifier par la foi en lui, & par la pratique de ses ordonnances, & qu'il faille encore aujourd'hui joindre la Loi à l'Evangile, il s'ensuivra que JESUS-CHRIST nous aura lui-même engagé dans le péché, en nous délivrant du joug de la Loi; il nous aura tendu des piéges, en nous disant que le tems est venu que les vrais adorateurs adoreront le Pere en tout lieu en esprit, & en vérité (*c*): & que

(*a*) Voyez *Rom.* III. 28. 30. *&c.*

(*b*) *Nisi per fidem Jesu Christi. Gr.* Ἐὰν μὴ διὰ πίστεως Ἰησοῦ Χριστοῦ, ne signifie pas: *Nul n'est justifié par les œuvres de la Loi, s'il n'a la foi en* JESUS-CHRIST. Ce qui insinueroit que la foi & les œuvres de la Loi doivent concourir à notre justification; au contraire de ce que saint Paul enseigne par-tout. Ἐὰν μὴ, se met donc pour ἀλλὰ: *Mais seulement.* Voyez *Matt.* XII. 4, *Marc.* XIII. 32. I. *Cor.* VII. 17. *Galat.* I. 7. *Apoc.* IX. 4. *&c. Grot. Glass. Erasm. Drus. Gemar. Bez. Jac. Capell. &c.*

(*c*) *Joan.* IV. 23.

Digitized by Google

18. *Si enim quæ destruxi iterùm hæc ædifico, prævaricatorem me constituo.*

18. Car si je rétablis de nouveau ce que j'ai détruit, je me fais voir moi-même prévaricateur.

19. *Ego enim per Legem Legi mortuus sum, ut Deo vivam. Christo confixus sum cruci.*

19. Mais je suis mort à la Loi par la Loi même, afin de ne vivre plus que pour Dieu. J'ai été crucifié avec JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

quiconque croira, & sera baptize, sera sauvé (*a*). Vous, & moi qui prêchons la nouvelle alliance, & qui ne feignons point de nous départir des Commandemens de Moyse, & des cérémonies de la Loi, & qui enseignons aux autres qu'ils ne sont point obligez de les observer, nous sommes donc des prévaricateurs? Et JESUS-CHRIST, c'est-à dire, la doctrine de l'Evangile est pour nous une occasion de peché, en ce qu'elle nous engage à abandonner les Loix de nos peres (*b*).

Ou bien, en adressant ce discours aux Galates: Si la foi de JESUS-CHRIST, & la pratique de l'Evangile ne sont pas capables de nous rendre justes, & s'il y faut joindre l'observation de la Loi, nous sommes encore tous pécheurs, & JESUS-CHRIST au lieu d'être le Ministre de la justice, & de la vie, sera le Ministre du péché: en ce qu'il nous aura éloigné des cérémonies de la Loi, & qu'il nous aura donné une liberté fausse, & dangereuse. *Numquid Christus peccati Minister est?* JESUS-CHRIST est-il Ministre du péché? Ce tour est plus respectueux, que s'il concluoit directement, JESUS CHRIST *est Ministre du péché*, comme l'esprit de sa phrase le demanderoit (*c*).

℣. 18. SI ENIM QUÆ DESTRUXI, ITERUM HÆC ÆDIFICO. *Si je rétablis de nouveau ce que j'ai détruit, je me fais voir moi-même prévaricateur.* Si vous, & moi nous rétablissons de nouveau l'autorité de la Loi, après avoir enseigné qu'elle n'est plus necessaire, ne nous faisons-nous pas passer pour prévaricateurs, & pour menteurs? Ou en supposant qu'il parle aux Galates: Je viens de vous montrer que si la Loi est nécessaire au salut, JESUS-CHRIST loin de vous servir, est pour vous une pierre d'achoppement, & une occasion de péche, j'ajoûte que moi-même, & les autres Apôtres, qui comme moi ont enseigné que la foi en JESUS-CHRIST suffisoit pour le salut, sans les observances légales, sommes des prévaricateurs, & des méchans. Or je ne crois pas que ces nouveaux Docteurs osent soutenir ni l'un, ni l'autre, ni que vous soyez d'humeur à les en croire, quand ils auroient assez de présomption pour l'avancer.

---

(*a*) *Marc.* XVI. 17.

(*b*) *Oecumen.* Ἁμαρτωλοὶ, τῷ τ. νόμον καταλιπεῖν. *Vide Est. Vat.*

(*c*) *Chrysost. hîc.* Ἂν τοίνυν φιλονεικήσωμεν ςῆσαι νόμον, αὐτῷ τούτῳ παραβάται γενόμεθα τὰ παρὰ τοῦ Θεοῦ λυθέντα φιλονεικοῦντες τηρεῖν. *Ita alii plures.*

℣. 19.

℣. 19. EGO PER LEGEM LEGI MORTUUS SUM, UT DEO VIVAM. *Je ſuis mort à la Loi par la Loi même, afin de ne vivre plus que pour Dieu.* En faiſant profeſſion du Chriſtianiſme, j'ai renoncé à la vie de la Loi, pour ne vivre plus qu'en Dieu par la foi en JESUS-CHRIST. Ci-devant je mettois ma confiance en l'obſervance des Loix de Moyſe, aujourd'hui je ſuis à leur égard comme un mort, ſans goût, ſans ſentiment, & ſans inclination; je les ai oubliées, & abandonnées; je ne mets mon eſperance qu'en la foi de JESUS-CHRIST, animée par la charité, & agiſſante par les bonnes œuvres morales. Voyez *Rom.* VII. 1. J'étois à l'égard de la Loi comme une épouſe à l'égard de ſon époux: mon époux étant mort, je ſuis en liberté. Voyez 1. *Cor.* VII. 39.

C'eſt la Loi elle-même qui m'a conduit dans cette liberté, *per Legem Legi mortuus ſum*; elle m'a inſtruit de la neceſſité du Médiateur, les Prophétes m'ont montré la nouvelle alliance, & le Libérateur, ils m'ont inſtruits de l'inutilité des ſacrifices, & des autres cérémonies, dénuées de la foi, de l'eſpérance, & de la charité (*a*). Ou, ſuivant S. Jérôme: C'eſt par la Loi Evangelique que je ſuis mort à la Loi de Moyſe; c'eſt par la Loi ſpirituelle que je ſuis mort à la Loi de la chair, & de la Lettre; inſtruit par JESUS-CHRIST de l'inutilité des cérémonies légales, j'ai quitté la lettre, pour m'attacher à l'eſprit.

CHRISTO CONFIXUS SUM CRUCI (*b*). *J'ai été crucifié avec* JESUS-CHRIST. Il exprime d'une autre maniere ce qu'il avoit dit auparavant: *Je ſuis mort à la Loi, pour vivre à Dieu*: Je ſuis détaché de la Loi, & je ſuis attaché à la croix avec JESUS-CHRIST. Mon ancien Epoux eſt mort; j'en ai pris un nouveau. J'étois Juif; je ſuis Chrétien. Par le Baptême (*c*) je ſuis entré en participation de la mort, de la ſépulture, & de la réſurrection de JESUS-CHRIST; en ſorte que *ce n'eſt plus moi qui vis, c'eſt* JESUS-CHRIST *qui vit en moi.* L'homme ancien eſt mort, & enſeveli, & l'homme nouveau vit en moi. On trouve des expreſſions pareilles dans l'Epître aux Romains (*d*): *Si nous ſommes morts au péché, comment vivrons-nous encore en lui? Tous tant que nous ſommes, qui avons été baptiſez en* JESUS-CHRIST, *nous avons été baptiſez en ſa mort. Par le Baptême nous avons été enſevelis avec lui, pour mourir. Nôtre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché ſoit détruit, & que nous ne ſoyons plus déſormais eſclaves du péché, &c.*

Tout cela peut fort bien s'expliquer, ſoit qu'on ſuppoſe qu'il parle à ſaint Pierre, ou aux Galates. Voilà les effets que la foi de JESUS CHRIST a faits en moi. Faudra-t'il qu'après être mort à la Loi, je commence à y

(*a*) *Vide Grot. & Gomar. hîc. & Aug. in Gal.* II. *n.* 17. *& Theodoret. hîc.*

(*b*) Χριστῷ συνεσταυρωμαι.

(*c*) *Theodoret. Eſt. Men. Alii.*

(*d*) *Rom.* VI. 2. 3. *& ſeq.*



Digitized by Google

20. *Vivo autem, jam non ego; vivit verò in me Christus. Quod autem nunc vivo in carne, in fide vivo Filii Dei, qui dilexit me, & tradidit semetipsum pro me.*

20. Et si je vis, ou plûtôt ce n'est plus moi qui vis; mais c'est JESUS-CHRIST qui vit en moi: & si je vis maintenant dans ce corps mortel, j'y vis en la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé, & qui s'est livré lui-même à la mort pour moi.

21. *Non abjicio gratiam Dei. Si enim per Legem justitia, ergò gratis Christus mortuus est.*

21. Je ne renonce point à la grace de Dieu. Car si la justice *s'acquiert* par la Loi, JESUS-CHRIST sera donc mort en vain.

## COMMENTAIRE.

revivre de nouveau, & que je renonce à la nouvelle alliance, après avoir embrassé la croix de JESUS-CHRIST, comme la seule capable de me justifier? Faudra-t il que j'y renonce, pour me remettre sous le joug de la Loi?

Les Peres Grecs joignent ces paroles à ce qui précéde: *Pour vivre en Dieu, je suis crucifié avec* JESUS-CHRIST. Voilà ce qui me donne la vie de la grace, & de la justice; c'est l'union que j'ai avec JESUS-CHRIST; c'est que je participe au mérite de sa mort par le Baptême. Mais les Peres, & les Interprétes Latins l'entendent dans le sens que nous avons marqué d'abord.

℣. 20. QUOD AUTEM NUNC VIVO IN CARNE, IN FIDE VIVO FILII DEI. *Si je vis maintenant en ce corps mortel, j'y vis en la foi du fils de Dieu qui m'a aimé.* Si ma vie est pure, & innocente, & si j'ai la confiance que Dieu l'a pour agréable, je ne fonde point cette confiance sur la Loi que je n'observe plus, mais sur la foi en JESUS-CHRIST. Si je suis exemt du péché, c'est à JESUS-CHRIST. seul que j'en ai l'obligation. Enfin si je vis encore dans cette chair mortelle, & corruptible; je n'y vis plus selon la chair, mais selon l'esprit, &c.

℣. 21. NON ABJICIO GRATIAM DEI. *Je ne renonce point à la grace de Dieu.* Dieu me garde de recourir à la Loi, après avoir goûté la grace de mon Dieu. Je sens trop le bienfait de ma liberté, de ma rédemption; & de ma vocation à la foi, pour y renoncer, en m'assujettissant de nouveau à la Loi. Il attaque par-là ou la feinte de S. Pierre, qui avoit donné lieux aux Gentils convertis de croire que l'observation de la Loi leur étoit nécessaire; ou l'inconstance de Galates qui vouloient se soumettre aux observances de la Loi. C'est-là ne pas concevoir assez ce que vaut le bienfait de la foi: Car si la Loi nous justifie, la mort de JESUS-CHRIST est inutile: *Si per Legem justitia, ergò Christus gratis mortuus est.* Nous n'avions que faire ni de l'Evangile, ni de la nouvelle alliance, ni de la foi en J. C., si la Loi de Moyse suffisoit seule pour le salut (*a*).

(*a*) *Chrysost.* Εἰ γὰρ ἀπέθανεν ὁ Χριστὸς εὔδηλον ὅτι διὰ τὸ μὴ ἰσχύειν τὸν νόμον ἡμᾶς δικαιοῦν, εἰ δὲ ὁ νόμος δικαιοῖ, περιττὸς ὁ τοῦ Χριστοῦ θάνατος. *Ita Hieron. Theodoret. alii.*

Digitized by Google

# CHAPITRE III.

*Abraham a reçu le Saint-Esprit, non par les œuvres, mais par la foi. Ceux qui sont soumis à la Loi, sont sujets à la malédiction. Le juste vit de la foi.* JESUS-CHRIST *a pris sur soi la malédiction, pour nous en délivrer. Les promesses faites à Abraham ont été accomplies par la foi.* JESUS-CHRIST *est tout en tous.*

℣. 1. *O Insensati Galatæ, quis vos fascinavit non obedire veritati, ante quorum oculos Jesus Christus præscriptus est, in vobis crucifixus.*

℣. 1. O Galates insensez, qui vous a ensorcelez, pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité; après que je vous ai fait voir JESUS-CHRIST si vivement dépeint devant vous, & comme crucifié à vos yeux?

## COMMENTAIRE.

℣. 1. O INSENSATI GALATÆ, QUIS VOS FASCINAVIT NON OBEDIRE VERITATI? *O Galates insensez, qui vous a ensorcelez, pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité?* Ces derniers mots, *non obedire veritati*, ne se lisent pas dans plusieurs excellens Manuscrits (*a*) Grecs, & Latins. Le Syriaque, le Cophte, l'Ambrosiaster, saint Jérôme, saint Augustin, Sédulius Primasius, le faux S. Jérôme sur cet endroit, saint Chrysostome, Théophylacte, Oecumenius ne les ont point lûs. Ils ont été apparemment transportez ici du Chap. v. 7. de cette Epître.

Saint Paul traite ici les Galates d'une maniere proportionnée à leur pesanteur, & à leur peu de génie, selon S. Jérôme (*b*). Il leur reproche leur légéreté, & leur imprudence, de s'être si aisément laissez surprendre par de faux Apôtres qui veulent leur imposer un joug nouveau, & insupportable: *Qui vous a ensorcelez?* Le Grec signifie (*c*) les fascinations que l'on faisoit aux yeux d'une personne, en sorte qu'elle ne voyoit point ce qui étoit devant elle, & qu'elle croyoit y voir ce qui n'y étoit pas. On

(*a*) *Alex. Clarom. G. L. S. Germ. L. Borner. G. L. Adamantii Exemplaria, teste Hieronymo. Codex Constantiens. & Bibl. Paulina, teste Erasmo.*

(*b*) *Hieronym. hic, Arbitror & Apostolum Galatas regionis suæ proprietate pulsasse. Et Præm. in 2. Lib. Comment. Ep. ad Gal. Non mirum est stultos, & ad intelligentiam tardiores Galatas nuncupatos.*

(*c*) Τίς ὑμᾶς ἐβάσκανε.



Digitized by Google

2. *Hoc solùm à vobis volo discere : Ex operibus Legis Spiritum accepistis, an ex auditu fidei ?*

3. *Sic stulti estis, ut cum spiritu cœperitis, nunc carne consummemini.*

2. Je ne veux savoir de vous qu'une seule chose : Est-ce par les œuvres de la Loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi que vous avez oüie ?

3. Etes-vous si insensez, qu'après avoir commencé par l'esprit, vous finissiez maintenant par la chair.

## COMMENTAIRE.

vous a séduits, en vous représentant la Loy de Moyse comme nécessaire au salut, quoique vous eussiez été si solidement instruits de la foi en JESUS-CHRIST, que ce divin Sauveur avoit en quelque sorte été crucifié à vos yeux : *Ante quorum oculos Jesus-Christus præscriptus est* (*a*) *in vobis crucifixus.* Vous aviez en quelque sorte assisté à sa mort, tant il étoit présent à votre esprit. Nous l'avions, pour ainsi dire, dépeint à vos yeux ; nous l'avions proposé comme un modéle : Et comment l'avez-vous si-tôt perdu de vûë, pour courir après de vains phantômes ? Vous aviez tout souffert pour lui ; il étoit en quelque sorte crucifié dans vous, & avec vous : *In vobis crucifixus* ; & tout d'un coup vous allez mettre votre confiance dans les œuvres de la Loi : Quelle prévarication !

℣. 2. EX OPERIBUS LEGIS SPIRITUM ACCEPISTIS, AN EX AUDITU FIDEI ? *Est-ce par les œuvres de la Loi que vous avez reçu le Saint-Esprit, ou par la foi que vous avez oüie* ? Ou plûtôt, par la foi que vous avez reçüe ensuite de notre prédication ? Si la Loi eût été necessaire au salut, & si notre prédication n'eût pas suffi, Dieu vous auroit-il donné son Esprit, & ses dons surnaturels (*b*), lorsque vous eûtes reçu le Baptême, & embrassé la foi que nous prêchons ? Ces dons divins que vous reçûtes alors avec tant d'abondance, n'étoient-ils pas comme le sceau, & l'approbation de la foi que nous vous prêchions ? Ceux qui sont venus après nous, vous ont-ils donné de nouvelles graces ? ont-ils fait de nouveaux miracles ? avez-vous reçû par leur moyen de nouveaux dons du Saint-Esprit ? ont-ils augmenté ceux que vous aviez ? Leur prédication est donc vaine, & leur doctrine dangereuse.

℣. 3. CUM SPIRITU COEPERITIS, NUNC CARNE CONSUMMEMINI (*c*). *Après avoir commencé par l'esprit, vous finissez maintenant par la chair. L'esprit* marque ici l'Evangile, & *la chair* marque la Loi (*d*). Dans la voye de Dieu on commence d'ordinaire par la chair, & on ache-

(*a*) *Grec.* Προεγράφη, *præscriptus. In antiquis Editis, etiam Sixti V. & apud plurimos expositores legitur ; proscriptus, vitiosè.*

(*b*) *Chrysost. Hieronym. Theodoret. Alii.*

(*c*) *Plures legunt : Consummamini. Ita Ambrosiast. Primas. Edit. Sixt. V. Grec.* Σαρκὶ ἐπιτελεῖσθε.

(*d*) *Theodoret.* Πνεῦμα τὴν χάριν ἐκάλεσε, σάρκα δὲ τὴν τοῦ νόμου πολιτείαν. *Ita Chrysost. Hieron. alii passim.*

Digitized by Google

4. *Tanta passi estis sine causa, si tamen sine causa!*

5. *Qui ergò tribuit vobis Spiritum, & operatur virtutes in vobis, ex operibus Legis, an ex auditu fidei?*

4. Quoi, vous avez tant souffert inutilement, si toutefois c'est inutilement.

5. Celui donc qui vous communique *son Esprit*, & qui fait des miracles parmi vous, le fait-il par les œuvres de la Loi, ou par la foi que vous avez oüi prêcher?

## CGMMENTAIRE.

ve par l'esprit. L'état des commençans est naturellement moins parfait, que celui de ceux qui sont avancez. Dieu d'abord a donné la Loi, ensuite il a donné l'Evangile. Il a commencé par le moindre, & a fini par le plus relevé. Chez vous c'est le contraire; vous avez reçu d'abord la foi, & vous l'avez même reçûë avec beaucoup de zéle, & de perfection; & vous voulez aujourd'hui embrasser les cérémonies de la Loi, que l'Evangile est venu, ou abroger, ou perfectionner. Quel renversement de l'ordre! C'est dit S. Chrysostome, comme si un Général, ou un Guerrier après avoir remporté la victoire, & avoir reçû toutes les marques d'honneur duës à sa valeur, abandonnoit lâchement son rang, & alloit se rendre à ses ennemis.

℣. 4. TANTA PASSI ESTIS SINE CAUSA: SI TAMEN SINE CAUSA. *Vous avez tant souffert inutilement: si toutefois c'est inutilement.* Falloit-il tant souffrir de persécutions pour la foi, si cette foi ne suffit point, & s'il faut y joindre l'observance des Loix de Moyse (*a*)? Mais j'espere que Dieu ne permettra point que tant de peines, & de travaux vous soient inutiles; il vous ouvrira les yeux, & vous fera connoître & votre erreur, & les mauvais desseins de vos ennemis, & des faux Docteurs (*b*). Dieu fera revivre vos premieres bonnes œuvres, lorsque par sa grace vous serez rentrez dans le devoir (*c*).

℣. 5. QUI OPERATUR VIRTUTES IN VOBIS. *Celui qui fait des miracles parmi vous, les fait-il par les œuvres de la Loi?* JESUS-CHRIST qui fait encore aujourd'hui des prodiges au milieu de vous, car S. Jérôme (*d*), saint Augustin, & l'ancien Interpréte sous le nom de S. Ambroise, lisent ceci au présent, conformément au Grec, & croyent que le don des miracles subsistoit encore parmi les Galates, malgré ce qui s'étoit passé. Mais S. Chrysostome, & plusieurs autres (*e*), l'expliquent du passé. JESUS-CHRIST qui par son Saint-Esprit faisoit ci-devant tant de miracles parmi vous, a-t'il commencé à les faire lorsque vous avez commen-

(*a*) *Hieronym. Theodoret. Chrys. alii.*

(*b*) *Chrys.* Εἴγε καὶ εἰκῇ. Εἰ γὰρ βουληθείητε, φησὶν, ἀνανῆψαι, καὶ ἀνακτήσασθαι ἑαυτοὺς οὐκ εἰκῇ.

(*c*) *Chrysost. ibidem. Est. hic.*

(*d*) *Hieronym. Aug. Ambrosiast. hic. Erasm.*

(*e*) *Theodoret. Theophyl. Est. alii.*



Digitized by Google

*6. Sicut ſcriptum eſt: Abraham credidit Deo, & reputatum eſt illi ad juſtitiam.*

*7. Cognoſcite ergò quia qui ex fide ſunt, ii ſunt filii Abrahæ.*

*8. Providens autem Scriptura quia ex fide juſtificat gentes Deus, prænuntiavit Abrahæ: Quia benedicentur in te omnes gentes.*

6. Selon qu'il eſt écrit d'Abraham, qu'il crut ce que Dieu lui avoit dit, & *que ſa foi* lui fut imputée à juſtice.

7. Sachez donc que ceux qui ſont *enfans* de la foi, ſont les *vrais* enfans d'Abraham.

8. Auſſi *Dieu dans* l'Ecriture prévoyant qu'il juſtifieroit les nations par la foi, l'a annoncé par avance à Abraham, *en lui diſant*: Toutes les nations de la terre ſeront bénies en vous.

## COMMENTAIRE.

cé a obſerver la Loi, ou lorſque vous avez crû à l'Evangile? C'eſt la même choſe que ce qu'il a dit au ℣. 2.

℣. 6. SICUT SCRIPTUM EST (*a*): ABRAHAM CREDIDIT DEO. *Selon qu'il eſt écrit d'Abraham, qu'il crût en Dieu, & que ſa foi lui fut imputée à juſtice.* Ce paſſage eſt tiré de la Géneſe Chap. xv. ℣. 6. Et S. Paul l'a encore cité aux Romains (*b*), pour montrer que c'eſt la foi qui nous juſtifie, & non pas les œuvres de la Loi; car Abraham qui n'a jamais vécu ſous la Loi, n'a pas laiſſé de recevoir la grace de la juſtification, en récompenſe de ſa foi, & avant même qu'il eût pris la circonciſion. Or ſi l'on peut être juſtifié ſans la Loi, la Loi n'eſt donc pas neceſſaire au ſalut;

℣. 7. COGNOSCITE ERGO QUIA QUI EX FIDE SUNT, II SUNT FILII ABRAHÆ. *Sachez donc que ceux qui ſont enfans de la Foi,* que ceux qui ſont fidéles, & qui vivent de la foi, *ſont les vrais enfans d'Abraham.* De peur que les Galates ne lui fiſſent cette objection: Mais pour avoir part à la foi, & à la juſtice d'Abraham, ne faut-il pas lui appartenir, & profeſſer la Loi que Dieu a donné à ſa race? S. Paul les prévient, & leur dit: Ce ne ſont pas ceux qui deſcendent d'Abraham ſelon la chair, qui ſont ſes vrais enfans: ce ſont ceux qui imitent ſa foi, ſa piété, ſon obéiſſance, ſa fidelité.

℣. 8. PROVIDENS SCRIPTURA, &c. *L'Ecriture prévoyant que Dieu juſtifieroit les nations par la Foi;* L'Ecriture voulant nous montrer que c'eſt par la Foi que Dieu juſtifie les nations, & que ce n'eſt pas une prérogative attachée à la race d'Abraham, nous dit en parlant de ce Patriarche: *Que toutes les nations de la terre ſeront bénies en lui* (*c*). Ce n'eſt donc pas aux ſeuls Hébreux que ſe borne cette bénédiction, elle s'étend à toutes les nations, qui imiteront la foi de ce Pere des Fidéles; & par ainſi

(*a*) *Græc.* Καθὼς Ἀβραὰμ ἐπίστευσε. *Non legit: Scriptum eſt; nec Hieron. nec Aug. nec Mſſ. Lat. plurimi.*

(*b*) *Rom.* IV. 3. *Vide & Jacobi* II. 23.

(*c*) *Geneſ.* XII. 3.

Digitized by Google

9. *Igitur qui ex fide sunt, benedicentur cum fideli Abraham.*

10. *Quicumque enim ex operibus Legis sunt, sub maledicto sunt; scriptum est enim: Maledictus omnis qui non permanserit in omnibus quæ scripta sunt in Libro Legis, ut faciat ea.*

9. Ceux qui s'appuyent sur la foi, sont donc bénis avec le fidéle Abraham.

10. Au lieu que tous ceux qui s'appuyent sur les œuvres de la Loi, sont dans la malédiction, puisqu'il est écrit : Malédiction sur tous ceux qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans le Livre de la Loi.

## COMMENTAIRE.

à vous qui croyez en JESUS-CHRIST : les Hébreux eux-mêmes ne peuvent y avoir aucune part, à moins qu'ils ne soient les imitateurs de la foi d'Abraham. Cette maniere de parler : *Toutes les nations de la terre seront bénies en vous*, ne signifie rien autre chose selon la lettre : si-non tous les peuples du monde se souhaiteront entr'eux les bénédictions dont Dieu a béni Abraham. Ce sera une formule d'heureux souhaits, de dire : Puissiez-vous être béni de Dieu, comme l'a été Abraham. Saint Paul l'entend ici des bénédictions spirituelles, de la justice, de la grace. Pour y avoir part il suffit d'être fils d'Abraham selon l'esprit, & par l'imitation de sa foi.

℣. 10. QUICUMQUE ENIM EX OPERIBUS LEGIS SUNT, SUB MALEDICTO SUNT. *Tous ceux qui s'appuyent sur les œuvres de la Loi, sont dans la malédiction ; puisqu'il il est écrit : Malédiction sur tous ceux* qui n'observent pas tout ce qui est prescrit dans *le Livre de la Loi.* Le Texte Hébreu du Deutéronome (*a*), dont ce passage est tiré, ne lit pas ce mot, *tous*, ni *tout* ; mais simplement : *Maudit soit celui qui ne demeurera pas attaché à ce qui est porté dans cette Loi.* Saint Jérôme soupçonne les Juifs d'avoir rayé *tous*, & *tout* de leurs Exemplaires, car le Samaritain, qui est l'ancien Texte Hébreu usité avant la captivité, & les Septante qui sont les plus anciens Interprétes que l'on ait de l'Hébreu, sont conformes à S. Paul. Moyse veut marquer par cette malédiction, non que celui qui violera par foiblesse, ou autrement quelque point de la Loi, sera soumis à la malediction, mais seulement que celui qui l'abandonnera entierement, ou qui en violera volontairement les articles les plus essentiels, sans retour, & sans repentir, sera maudit de Dieu, & exterminé du milieu de son peuple. Venons au raisonnement de saint Paul.

Il prouve par les contraires ce qu'il a avancé dans les versets précédens. De même que les bénédictions promises à Abraham ne regardent que ceux qui sont les imitateurs de sa foi, & de sa fidelité ; ainsi les malédic-

---

(*a*) *Deut.* XVII. 26. ארור אשר לא יקים את דברי התורה הזאת לעשות אותם. 70. Ἐπικατάρατος πᾶς ἄνθρωπος ὃς οὐκ ἐμμένει ἐν πᾶσι τοῖς λόγοις τοῦ νόμου τούτου. Le Samaritain lit : *Maudit celui qui ne demeurera pas dans toutes les paroles de cette Loi.*

Digitized by Google

11. *Quoniam autem in Lege nemo justificatur apud Deum manifestum est; quia justus ex fide vivit.*

11. Et il est clair que nul par la loi n'est justifié devant Dieu, puisque, *selon l'Ecriture* le juste vit de la foi.

## COMMENTAIRE.

tions qui sont dans Moyse contre les violateurs de la Loi de Dieu, retombent sur tous ceux qui s'en rendent dignes par leur desobéissance. Or tous les Hébreux qui n'appartiennent à Abraham que selon la chair, ne sont pas ses enfans par l'imitation de sa foi: ils se rendent donc indignes des bénedictions promises à ce Patriarche, & sont soumis à toutes les malédictions portées dans la Loi.

Il est aisé de prouver que tous les Hébreux qui ne sont la posterité d'Abraham que selon la chair, s'attirent par leur désobéissance les maledictions de la Loi, 1°. parce qu'ils en violent les préceptes essentiels, & 2°. parce qu'ils observent mal ce qu'ils en observent. Les préceptes de l'amour deDieu, & du prochain, & le culte spirituel du Seigneur, sont certainement les obligations essentielles de la Loi: or il est indubitable que ceux qui n'imitent ni la foi, ni la charité, ni l'obéissance d'Abraham, ne rempliſſent aucun de ces devoirs; donc ils violent les préceptes les plus essentiels de la Loi de Moyse. Les autres préceptes de la Loi de Moyse, de quelque nature qu'ils soient, cérémoniels, judiciels, ou moraux, ne se peuvent bien pratiquer sans les vertus dont on vient de parler. Or ceux qui ne sont enfans d'Abraham que selon la chair, n'ont aucune de ces vertus, ils pratiquent donc mal tous les préceptes de la Loi. Ils sont donc justement compris sous la malédiction portée dans Moyse. Ainsi, ô Galates, c'est mal-à-propos que vous voulez vous attacher à la Loi de Moyse. Vous pouvez sans elle avoir part aux bénedictions promises à Abraham; & avec elle vous pouvez tomber dans les malédictions portées dans Moyse.

℣. 11. QUONIAM AUTEM IN LEGE NEMO JUSTIFICATUR. *Nul par la Loi n'est justifié devant Dieu, puisque le Juste vit de la Foi.* Si la Loi seule justifie, la Foi n'est pas necessaire pour obtenir la justice. Or l'Ecriture dit que la Foi est necessaire pour rendre l'homme juste, la Loi seule ne justifie donc pas. Pour mettre ce raisonnement dans toute sa force, il faut dire: Nul n'est justifié sans la Foi, donc la Loi seule ne justifie pas. Le passage d'Habacuc (*a*) n'est pas formel pour dire que nul n'est justifié sans la Foi; mais il est certain que l'on ne peut bien l'entendre en le prenant autrement. Car si l'on veut acquérir la justice par une

(*a*) *Habacuc.* II. 4. וצדיק באמונתו יחיה *Vulg. Justus in fide sua vivet.* 70. ὁ δὲ δικαιος ἐκ πιστεως μου ζησεται. *Alii:* ὁ δὲ δικαιος μου ἐκ πιστεως ζησεται. *Hieronym. hic: Ex Aquila & Theod. Justus autem ex fide ejus vivet; supple, Dei.*

autre

Digitized by Google

12. *Lex autem non est ex fide: sed: Qui fecerit ea, vivet in illis.*

13. *Christus nos redemit de maledicto Legis, factus pro nobis maledictum: quia scriptum est: Maledictus omnis qui pendet in ligno;*

12. Or la Loi ne s'appuye point sur la foi; au contraire *elle dit*: Celui qui observera ces préceptes, y trouvera la vie.

13. Mais JESUS-CHRIST nous a rachetez de la malédiction de la Loi, s'étant rendu lui-même malédiction pour nous, selon qu'il est écrit: Maudit est celui qui est pendu au bois;

## COMMENTAIRE.

autre voye que par la Foi, il n'est pas vrai en général que le Juste vit par la Foi, puisqu'il vit aussi par autre chose; par exemple, par l'observance de la Loi. Or S. Paul suppose visiblement que le passage doit être pris dans toute son étenduë, & comme s'il y avoit: Nul ne peut vivre que par la Foi. On peut traduire l'Hébreu par: *Celui qui est juste par la Foi, vivra.* Ce qui montre toûjours que la Foi est le principe de la justification.

℣. 12. LEX AUTEM NON EX FIDE. *La Loi ne s'appuye point sur la Foi*, puisqu'elle dit: *Celui qui observera ces préceptes, y trouvera la vie.* Voici un principe qui paroît tout contraire à celui d'Habacuc. Ce Prophéte dit en général que celui qui aura la Foi, vivra; & Moyse (*a*), que celui qui observera la Loi, vivra. Saint Paul employe le premier pour montrer l'inutilité de la Loi. Les faux Apôtres employoient le second, pour en montrer la nécessité. Mais il y avoit entre eux cette différence, que les Docteurs Judaïsans tenoient la Loi tellement nécessaire, qu'ils n'osoient exclure la Foi. S. Paul enseignoit le contraire. Toute la difficulté se réduisoit donc à savoir si la Foi seule pouvoit justifier. Or Habacuc ne faisant nulle mention de la Loi, & n'attribuant la justification qu'à la Foi, S. Paul avoit raison d'en conclure que la Foi seule étoit capable de justifier; & que Moyse en disant que celui qui observera la Loi, aura la vie, suppose qu'il l'observe avec foi; sans laquelle tout le reste est inutile.

Quelques-uns (*b*) veulent que la vie que Moyse promet, ne soit proprement que la vie, & le bonheur temporel: mais il est plus croyable qu'il entendoit la vie, & le bonheur éternel. Le paralléle que fait S. Paul de son passage avec celui d'Habacuc, en est une preuve; & le Sauveur dans l'Evangile dit (*c*): *Si vous voulez entrer dans la vie, gardez les Commandemens*; où il parloit sans doute de la vie éternelle. On peut voir le même raisonnement traité dans S. Paul aux Romains, Chapitre x. 5. 6. & suivans.

℣. 13. CHRISTUS NOS REDEMIT DE MALEDICTO LEGIS.

(*a*) *Levit.* XVIII. 5. & *Ezech.* XX. 11.
(*b*) *Grot. Men. Tirin.*
(*c*) *Matt.* XIX. 17.



Digitized by Google

14. *Ut in Gentibus benedictio Abrahæ fieret in Christo Jesu, ut pollicitationem Spiritûs accipiamus per fidem.*

14. Afin que la bénédiction donnée à Abraham fût communiquée aux Gentils en Jesus-Christ, & *qu'ainsi* nous reçussions par la foi le Saint-Esprit, qui avoit été promis.

## COMMENTAIRE.

Jesus-Christ *nous a rachettez de la malédiction de la Loi, s'étant rendu lui-même malédiction.* Ou plûtôt, s'étant réduit volontairement à l'état des plus grands criminels, & des hommes les plus exécrables; à peu près de même que ci-devant (*a*), il a dit *que Dieu avoit rendu* Jesus-Christ *péché pour nous*, c'est-à-dire, ou victime du péché, ou traité comme le dernier des pécheurs. Il a montré au ℣. 10. que quiconque n'observe pas toute la Loi, est sujet à la malédiction. Jesus Christ a délivré de cette malédiction tous ceux qui croyent en lui, ils ne doivent donc plus s'y assujettir, en se mettant de nouveau sous le joug de la Loi. Et comment Jesus-Christ nous a-t'il délivré de cette malédiction? En s'y soumettant lui-même, & en se livrant à la mort de la croix, puisqu'il est écrit: *Maudit est celui qui est pendu au bois* (*b*). Il a donc pris sur lui la malédiction qui nous étoit dûë, il nous en a delivrez par sa mort. Pour avoir part à cette heureuse délivrance, nous devons croire en lui, & vivre de la Foi. C'est donc par la Foi que nous sommes délivtez de la malédiction. Dans la rigueur on ne peut pas dire que Jesus-Christ ait délivré de la malédiction de la Loi ceux qui comme les Galates, n'y avoient jamais été soumis, puisqu'ils n'étoient point Juifs de naissance: mais il suffit qu'il les ait délivré de la malédiction du peché; car comme il le dit ci-après ℣. 22. Tous les hommes étoient sous la domination du péché; tous ont eu besoin du rachat de Jesus Christ. *Conclusit Scriptura omnia sub peccato.* Et aux Romains (*c*): *Conclusit Deus omnia in incredulitate, ut omnium misereatur.*

℣. 14. Ut in Gentibus benedictio Abrahæ fieret in Christo Jesu. *Afin que la benediction donnée à Abraham, fût communiquée aux Gentils en* Jesus-Christ. Tous les hommes, Juifs, & Gentils indifféremment, étoient sous la malédiction du péché, & ne pouvoient par conséquent en demeurant en cet état, avoir part aux bénédictions promises à Abraham. Jesus-Christ pour nous rendre participans de

(*a*) 1. *Cor.* v. 21.

(*b*) *Deut.* xxi. 23. Le Texte Hébreu porte: *Maudit de Dieu celui qui est pendu au bois.* L'Apôtre a omis, *de Dieu*, comme inutile à son sujet. S. Jérôme conjecture que les Juifs ont ajouté le nom de Dieu dans leurs Exemplaires, en haine des Chrétiens; ce qui n'est nullement probable.

(*c*) *Rom.* xi. 32.

Digitized by Google

15. *Fratres, (secundùm hominem dico :) Tamen hominis confirmatum testamentum nemo spernit, aut superordinat.*

16. *Abrahæ dictæ sunt promissiones, & semini ejus. Non dicit : Et seminibus, quasi in multis, sed quasi in uno; & semini tuo, qui est Christus.*

15. Mes freres, je parle à la maniére des hommes : Lorsqu'un homme a fait un testament approuvé, nul ne peut ni le casser, ni y ajoûter.

16. Or les promesses de Dieu ont été faites à Abraham, & à sa race. L'Ecriture ne dit pas : A ceux qui naîtront de lui, comme s'il en eût voulu marquer plusieurs ; mais comme s'il ne s'agissoit que d'un, à celui qui naîtra de vous ; c'est-à-dire, au CHRIST.

## COMMENTAIRE.

ces benedictions, s'est soumis à un supplice qui n'étoit dû qu'à des criminels ; & par là les Gentils, comme les Juifs convertis, se sont trouvez en état par la foi au Sauveur, de recevoir ces bénédictions, & d'avoir part aux dons du Saint-Esprit.

℣. 15. SECUNDUM HOMINEM DICO. *Je parle à la maniere des hommes.* Après vous avoir rapporté des preuves, & des autoritez de l'Ecriture, qui sont peut-être au-dessus de la portée de quelques-uns de vous, je vais vous parler humainement, & me servir d'un exemple tiré des choses humaines, & ordinaires (*a*) *Lorsqu'un homme a fait un testament approuvé, nul ne peut le casser, ni y ajoûter.* Or le Seigneur a fait avec Abraham un testament, ou une alliance ; car les termes de l'Original signifient l'un, & l'autre (*b*) dans le langage de l'Ecriture. Cette alliance est dans les formes, bien autentique, & bien ratifiée. Donc rien n'est capable de la casser. La Loi qui est survenuë plus de quatre cens ans après, ne peut donc y faire aucun changement. Le testament dont on a parlé, promet des bénedictions à Abraham, & à sa race, il faut donc que ces promesses s'accomplissent indépendamment de la Loi. Il ne s'agit plus que de savoir si ceux qui ne sont point de la race d'Abraham selon la chair, mais seulement selon l'esprit, sont compris dans cette alliance ; & c'est ce que l'Apôtre montre dans la suite, en prouvant que JESUS-CHRIST est proprement celui que le contrat désignoit sous le nom de la race d'Abraham, *& semini tuo.*

℣. 16. ABRAHÆ DICTÆ PROMISSIONES, ET SEMINI EJUS. *Les promesses de Dieu ont été faites à Abraham, & à sa race.* Les promesses faites à Abraham avoient deux sens. Elles regardoient sa personne par rapport à cette vie, & par rapport à l'autre vie. Dieu exécuta

(*a*) *Chrysost.* Ἐξ ἀνθρωπίνων παραδειγμάτων. *Theod.* Ἀνθρωπίνοις παραδείγμασι κέχρηται. *Vat. Erasm. Grot. Est. Men.*

(*b*) *Heb.* ברית *Grec.* διαθήκη, *fœdus, vel testamentum.*



Digitized by Google

envers lui ſes promeſſes, quant à la vie préſente, dans les biens temporels dont il le combla, & dans la nombreuſe poſtérité qu'il lui donna par Iſaac, & par ſes autres fils : mais Abraham ne reçut que dans le Ciel la récompenſe de ſa foi, de ſa juſtice, de ſon obéïſſance. C'eſt ce que Dieu vouloit lui marquer, en diſant (*a*) : *Je ſerai moi-même votre recompenſe.* Pour ce qui eſt de ſa poſterité, on peut la conſiderer en deux maniéres. L'une eſt ſa race ſelon la chair ; & l'autre ſelon l'eſprit. Iſaac eſt ſon fils ſelon la chair ; JESUS-CHRIST eſt ſa race ſelon l'eſprit. Les deſcendans d'Iſaac eurent part aux promeſſes faites à Abraham, par la protection dont Dieu les honora, par les biens temporels dont il les combla, par la fertilité du pays dont ils devinrent les maîtres. La race ſpirituelle imitatrice de la foi, & de la pieté d'Abraham, reçoit par JESUS-CHRIST des bénédictions d'une autre ſorte ; la juſtice, l'innocence, les dons du Saint-Eſprit. De cette ſorte les bénédictions données à Abraham ſe trouvent remplies dans leur juſte étenduë ; au lieu qu'en les bornant à la ſeule poſterité charnelle d'Abraham, elles ſont limitées d'une maniére indigne de la grandeur de Dieu, & au-deſſous des termes mêmes dont Dieu s'eſt ſervi, en béniſſant le Patriarche.

Saint Paul n'entre point ici dans le détail de l'exécution des promeſſes accomplies dans la race charnelle ; il ſe borne à la race ſpirituelle, qui eſt J. C. (*b*) en tant qu'il renferme dans ſa perſonne toute l'Egliſe des Fidéles de tous les ſiécles, de quelque nation, & de quelque pays qu'ils ſoient. Si les Patriarches, les Prophétes, les Saints de l'ancien Teſtament ont eu part aux bénédictions de la race ſpirituelle, ce n'eſt point en qualité d'enfans d'Abraham ſelon la chair ; c'eſt comme imitateurs de la foi d'Abraham, & appartenant déja à l'alliance de JESUS-CHRIST (*c*). L'Apôtre trouve le myſtére de cette double poſterité d'Abraham dans les termes mêmes des promeſſes : *L'Ecriture ne dit pas* (*d*) : *A ceux qui naîtront de vous, comme s'il y en avoit pluſieurs ; mais comme s'il ne s'agiſſoit que d'un, à celui qui naîtra de vous ; c'eſt-à-dire, au* CHRIST. Il ne nie pas que dans le ſens de la lettre, les promeſſes ne regardent auſſi les Hébreux, nez d'Abraham ſelon la chair : mais il ſoutient que dans le ſens plus relevé, elles regardent principalement les imitateurs de la foi d'Abraham. La promeſſe eſt tout à la fois hiſtorique, & figurative : hiſtorique dans Iſaac, & ſa poſtérité ; figurative dans JESUS-CHRIST, & les Fidéles. S. Paul avoit toute l'autorité néceſſaire pour donner aux Textes figuratifs un ſens certain, & capable de fixer notre foi (*e*).

---

(*a*) *Geneſ.* XV. 1.
(*b*) *Vide Aug. hic.*
(*c*) *Vide Theodoret. hic.*
(*d*) *Confer Geneſ.* XII. 3. XIII. 15. & XXII. 18.
(*e*) *D. Thom. Cajet. &c.*

Digitized by Google

17. *Hoc autem dico : Testamentum confirmatum à Deo, quæ post quadringentos & triginta annos facta est Lex, non irritum facit ad evacuandam promissionem.*

18. *Nam si ex Lege hæreditas, jam non ex promissione. Abrahæ autem per repromissionem donavit Deus.*

17. Voici donc ce que je veux dire : Dieu ayant fait, & autorisé comme un contrat, & une alliance, la Loi qui n'a été donnée que quatre cens trente ans après, n'a pû la rendre nulle, ni en abroger la promesse.

18. Car si c'est par la Loi que l'heritage nous est donné, ce n'est donc plus par la promesse. Or c'est par la promesse que Dieu l'a donné à Abraham.

## COMMENTAIRE.

℣. 17. HOC AUTEM DICO : TESTAMENTUM CONFIRMATUM A DEO (*a*). *Voici donc ce que je veux dire*, & ce que je veux conclure des principes que je viens de poser : *Dieu ayant fait avec Abraham une alliance* authentique, par laquelle il promet à sa race spirituelle toute sorte de bénedictions, *la Loi qui est survenuë quatre cens trente ans après, n'a pû la rendre nulle*. Or elle la rendroit en quelque sorte nulle, si elle seule indépendamment de la foi, donnoit la vie, & la justice : Car que resteroit-il à la race spirituelle, & à quoi se réduiroient les promesses qui lui ont été faites ? Il faut donc dire que la loi seule ne nous justifie pas ; mais que c'est la foi en JESUS-CHRIST ; ou, si l'on veut, que ce n'est pas Isaac, ou la race charnelle qui reçoit les bénédictions spirituelles ; mais JESUS-CHRIST, ou la race spirituelle, qui est son Eglise.

Le nombre de quatre cens trente ans que l'Apôtre met ici entre la promesse faite à Abraham, & la Loi donnée à Moyse, fait quelque difficulté. Dans l'Exode (*b*) on met quatre cens trente ans de captivité des Hébreux dans l'Egypte. Le Samaritain, & les Septante ajoûtent au même endroit, que ces quatre cens trente ans doivent s'entendre du tems que les Hébreux, & leurs peres, *passerent dans l'Egypte, & dans la terre de Canaan*. Pour trouver ce nombre de quatre cens trente ans, il faut en fixer le commencement à l'an du monde 2082. qui est celui de la vocation d'Abraham, & de sa sortie de la ville d'Ur de Caldée, & la fin à l'an 2513. qui est celui de la sortie d'Egypte, & de la Loi donnée à Sinaï.

℣. 18. NAM SI EX LEGE HÆREDITAS. *Si c'est par la Loi que l'héritage nous a été donné, ce n'est donc plus par la promesse*. Si l'héritage spirituel, la justice, l'innocence, & le bonheur du Ciel qui en est la suite, & la récompense, nous sont procurez par l'observation de la Loi, & non par la foi en JESUS-CHRIST, ce n'est donc pas en vertu des promesses

(*a*) Gr. Διαθήκην κεκυρωμένην ὑπὸ τοῦ θεοῦ. *Alii omittunt*, εἰς Χριστόν. *Ita Alex. Colb. 7. Barb. 2. Copht. Hieron.* Εἰς Χριστόν. *Alii simpliciter* ; κεκυρωμένην.

(*b*) *Exod.* XII. 40. 41.

19. *Quid igitur Lex? Propter transgressiones posita est, donec veniret semen, cui promiserat. Ordinata per Angelos in manu Mediatoris.*

19. Pourquoi donc la Loi *a-t-elle été établie*? C'a été pour les prévarications, en attendant l'avénement de ce Fils que la promesse regardoit. Et cette Loi a été donnée par les Anges, par l'entremise d'un Médiateur.

## COMMENTAIRE.

faites à Abraham, & à sa race. Or on ne peut pas dire qu'une alliance, & une promesse aussi autentique, & aussi solemnelle, que celle que Dieu a faite à Abraham, demeure inutile; il est donc impossible que la Loi nous ait procuré l'héritage dont je viens de parler. Son effet ne tombe que sur l'héritage temporel de la terre de Canaan. Mais, diront les Galates, nous ne prétendons pas renoncer aux promesses: nous voulons joindre la Foi à la Loi: l'Evangile à Moyse. Saint Paul répond: Ces deux choses ne sont point alliables, ou du moins leur union est inutile. Pourquoi joindre la Loi aux promesses, si sans la Loi les promesses vous suffisent (*a*)?

℣. 19. QUID IGITUR LEX? PROPTER TRANSGRESSIONES POSITA EST. *Pourquoi donc la Loi a-t'elle été donnée? ç'a été pour les prévarications.* Il se fait ici une objection, qui suit de ce qu'il a dit dans le ℣. précédent. Si sans la Loi on peut être justifié en vertu des bénédictions promises à la race spirituelle d'Abraham, à quoi donc a servi la Loi? N'auroit-il pas mieux valu ne la pas donner, puisque seule elle ne sert à rien, & que sans elle on arrive au bonheur? Il répond que la Loi a été donnée *à cause des transgressions*; c'est-à-dire, selon S. Augustin (*b*), afin que les Hébreux recevant la Loi, & remarquant par son moyen les chûtes presque continuelles qu'ils faisoient, apprissent à ne pas s'appuyer sur leurs propres forces, & fussent contraints de reconnoître le besoin qu'ils avoient d'un secours plus puissant, c'est-à-dire, celui du Médiateur, & de sa grace.

Saint Chrysostome, & les Grecs (*c*) l'expliquent autrement: La Loi a été donnée *à cause des transgressions*, pour les empêcher autant qu'il étoit

---

(*a*) *Theodoret. ad* ℣. 18. Εἶτα λύει τὴν ὑφορμήν. Τὶ φορμὴ δὲ τοῦτο, ὅτι ἀφελὼς ὁ νόμος ἐδόθη, ἢ ἐπαγγελίας τὴν δύναμιν ἐχούσης.

(*b*) *Aug. hic, & lib. de Grat. Christi, c.* 2. *& l. de Spirit. & litt. c.* 6. *& l.* 3. *contra duas Epist. Pelagg. c.* 4 *& alibi sæpius. Vide & D. Thom. & Est. hic, & Rom.* IV. 14. 15. *&c.*

(*c*) *Chrysost. hic.* Παρεβάσεων χάριν, ἵνα μὴ ἐξῇ ἰουδαίοις ἀδίως ζῆν, καὶ ὡς ἔτυχεν ἐξολισθαίνειν κακίας, ἀλλ' αὐτὴ χαλινὸς ὁ νόμος αὐτοῖς ἐπικείμενος ἢ παιδεύων, ῥυθμίζων, κωλύων προβαίνειν. *Theophyl.* Ἵνα αὐτὴ χαλινὸς εἴη τοῖς ἰουδαίοις κωλύων προβαίνειν πᾶς τῶν ἐγκλημάτων, εἰ μὴ, μὴ πάνυ. *Ita Hieronym.*

Digitized by Google

poſſible; la Loi ſervoit aux Juifs comme de frein, elle les empêchoit de tomber dans les derniers excez; elle les retenoit, elle les conduiſoit, elle reprimoit leurs mauvais penchans; ſi elle n'arrêtoit pas tous les crimes, au moins elle en arrêtoit une partie. L'une, & l'autre explication eſt propoſée par les Interprétes, & chacune à ſon mérite, & ſes partiſans. Celle des Grecs me paroît la plus littérale (*a*).

DONEC VENIRET SEMEN CUI PROMISERAT. *En attendant l'avénement de ce Fils que la promeſſe regardoit.* C'étoit une diſpoſition proviſionelle qui devoit durer juſqu'à la venuë de JESUS-CHRIST. Aujourd hui elle ne ſubſiſte plus. Que ſi elle ne ſubſiſte plus même pour les Juifs, à plus forte raiſon pour vous autres, ô Galates. Les promeſſes faites à Abraham, & à ſa race ſpirituelle, ont été en quelque ſorte ſuſpenduës juſqu'à JESUS-CHRIST; mais les promeſſes qui regardoient ſa poſterité charnelle, ſe ſont exécutées dans la ſuite de pluſieurs générations, & n'ont pris fin que lorſque celles qui regardent ſa poſtérité ſpirituelle, ont commencé. La fin de la Loi, eſt le commencement de l'Evangile.

ORDINATA PER ANGELOS IN MANU MEDIATORIS. *La Loi a été donnée par les Anges, par l'entremiſe d'un Médiateur.* Ce Médiateur eſt Moyſe, il a été le Miniſtre de l'ancien Teſtament, comme JESUS-CHRIST du nouveau (*b*). La plûpart des Peres, & des Commentateurs veulent toutefois que ce Médiateur ſoit JESUS-CHRIST (*c*). Mais le premier ſentiment paroît plus vraiſemblable, à cauſe de l'oppoſition que S. Paul met par tout entre JESUS-CHRIST, & Moyſe, entre l'ancienne, & la nouvelle Loi. On peut toutefois concilier le ſentiment des Peres avec l'opinion contraire, en diſant, que Moyſe étoit le Miniſtre de JESUS-CHRIST, & qu'il le repréſentoit dans cette fonction: car il eſt indubitable en un certain ſens, que Dieu n'a donné aux hommes aucunes Loix, que par ſon Fils; ainſi JESUS-CHRIST en ce ſens eſt le Médiateur de l'ancien, comme du nouveau Teſtament; mais d'une maniere plus propre, & plus immédiate du nouveau. Le premier étoit une diſpoſition au ſecond.

† Saint Paul ajoûte que la Loi a été donnée par les Anges. Quelques Anciens (*d*) ont crû que les apparitions de l'ancien Teſtament, & en particulier celles qui furent faites à Moyſe dans le buiſſon, & ſur le mont Sinaï, s'étoient faites par le Fils de Dieu. Mais ſaint Etienne dans les Ac-

---

(*a*) Comparez 1. Timot. I. 9. *Lex juſto non eſt poſita, ſed injuſtis.* Et Heb. VII. 18. *Reprobatio quidem fit precedentis mandati propter infirmitatem ejus, & inutilitatem; nihil enim ad perfectum adduxit Lex.* Et Galat. v. 23. *Adverſus hujuſmodi non eſt Lex.* La Loi n'eſt point contre ceux qui vivent ſelon l'eſprit. Voyez auſſi 1. Cor. VII. 2. *Propter fornicationem autem unuſquiſque ſuam uxorem habeat;* c'eſt-à-dire *ad vitandam fornicationem.* Ainſi en cet endroit-ci: *Lex propter tranſgreſſiones poſita eſt;* c'eſt-à-dire, *ad vitandas tranſgreſſiones;*

(*b*) Heb. VIII. 6. XII. 24. *Vide & II. & IV. & Joan.* I. 17. 2. *Cor.* III. 7. *Theodoret. Cyrill. Nazianz. Epiphan. Nyſſen. Eſt. Grot. Bez. Cornel. alii.*

(*c*) *Ita Hieronym. Aug. Ambroſiaſt. Chryſ.*

(*d*) Voyez ce qu'on a dit ſur l'Exode. III. 2.

Digitized by Google

20. *Mediator autem unius non est; Deus autem unus est.*

21. *Lex ergo adversus promissa Dei? Absit; Si enim data esset Lex, quæ posset vivificare, verè ex Lege esset justitia.*

20. Or un Médiateur n'eſt pas d'un ſeul; & il n'y a qu'un ſeul Dieu.

21. La Loi eſt donc contre les promeſſes de Dieu? Nullement: Car ſi la Loi qui a été donnée, avoit pû donner la vie, on pourroit dire alors avec vérité, que la juſtice s'obtiendroit par la Loi.

## COMMENTAIRE.

tes (*a*), & la plûpart des Peres depuis S. Auguſtin (*b*), ont crû que c'étoit par le moyen des Anges, & c'eſt le ſentiment le plus ſuivi. Moyſe dit toujours que c'eſt le Seigneur qui parle, qui apparoit, qui ordonne; mais on eſt perſuadé que c'étoit un Ange envoyé de Dieu, qui parloit en ſon nom.

℣. 20. MEDIATOR AUTEM UNIUS NON EST: DEUS AUTEM UNUS EST. *Or un Médiateur n'eſt pas d'un ſeul; & il n'y a qu'un ſeul Dieu.* Autre difference qui diſtingue la Loi ancienne, de l'Evangile. La Loi a été donnée aux Juifs par les Anges, & par le miniſtére d'un Médiateur, qui eſt Moyſe. Les promeſſes ont été faites ſans milieu par le Seigneur à Abraham, & l'Evangile a été donné par JESUS-CHRIST à ſes Fidéles ſans la médiation d'aucun homme. Il falloit un Médiateur entre Dieu, & les Hébreux, parce que c'étoit une eſpece de contrat, & d'engagement réciproque des Hébreux envers Dieu, & de Dieu envers les Hébreux. Le Seigneur leur promettoit la vie, & ſa protection; les Juifs s'engageoient à lui garder obéiſſance, & fidélité. Mais dans les promeſſes que Dieu fait à Abraham, & à ſa race ſelon l'eſprit, il n'y a point de Médiateur, parce que ce ſont des promeſſes purement gratuites; les bénédictions qui ſe répandent par JESUS-CHRIST ſur tous les Fidéles, coulent auſſi en un ſens ſans Médiateur, puiſque JESUS-CHRIST eſt Dieu comme ſon Pere.

Autrement: *La Loi a été donnée* aux Hébreux *pour* réprimer *leurs tranſgreſſions*, & pour mettre un frein à leur licence. S'ils fuſſent demeurez fidéles, elle n'auroit pas été donnée; car la Loi n'eſt pas pour les Juſtes (*c*): *Lex Juſto non eſt poſita, ſed injuſtis.* Le Seigneur la donna *par le miniſtére des Anges & par la Médiation* de Moyſe: ce qui marquoit de l'éloignement réciproque de Dieu, & des Hébreux. Car *le Médiateur n'eſt pas d'un ſeul.* Toute médiation ſuppoſe quelque diviſion. *Or Dieu n'eſt qu'un.* Il eſt immuable (*d*). Il n'auroit jamais changé de conduite envers les Hébreux, s'il n'y eût été forcé par leurs crimes. Ne conſiderez donc pas la Loi com-

(*a*) *Act.* VII. 30.
[*b*] *Aug. l. 3. de Trinit. c. 11. Gregor. l. 28. Moral. c. 1. Hieronym. hic. alii.*
(*c*) 1. *Timot.* I. 9.
(*d*) *Salmer. Men. Grot.*

me

Digitized by Google

22. *Sed conclusit Scriptura omnia sub peccato, ut promissio ex fide Jesu Christi daretur credentibus.*

23. *Priùs autem quàm veniret fides, sub Lege custodiebamur conclusi, in eam fidem quæ revelanda erat.*

22. Mais l'Ecriture a tout renfermé sous le péché, afin que ce que Dieu avoit promis, fût accompli par la foi de JESUS-CHRIST à l'égard de ceux qui croiroient en lui.

23. Or avant que la foi fût venuë : nous étions sous la garde de la Loi, qui nous tenoit renfermez, pour *nous disposer* à cette foi qui devoit être révélée *un jour.*

## COMMENTAIRE.

me une suite des bénédictions de Dieu faites à Abraham. C'est en quelque sorte plûtôt une marque de sa colére. Ce sens me paroît le meilleur. Ce passage est un des plus obscurs des Epîtres de S. Paul. J'avouë que je ne trouve rien sur cela qui me satisfasse.

℣. 21. LEX ERGO ADVERSUS PROMISSA DEI? ABSIT. *La Loi est donc contre les promesses de Dieu? Nullement.* S'il est vrai que la Loi n'ait été donnée que pour réprimer les prévarications des Hébreux, & que Moyse ait été le Médiateur entre Dieu irrité contre les Israëlites, il semble que la Loi est une espéce de rétractation des promesses faites à Abraham ; & qu'au lieu de la regarder comme un effet de la bénédiction de Dieu, on doit l'envisager comme une preuve de son indignation. S. Paul n'accorde pas cette conséquence prise dans son étenduë. Il soutient que la Loi est une marque de la protection de Dieu sur les Hébreux. Qu'elle étoit comme une garde qui les tenoit renfermez, ou comme un pédagogue qui devoit les conduire à JESUS-CHRIST, & à la foi. Voyez les versets 23. 24. Mais aussi il n'avouë pas que la Loi donnât la vie & la justice ; elle ne la donnoit point par elle-même. Elle la promettoit à ceux qui auroient la foi, & qui l'observeroient fidellement.

℣. 22. SED CONCLUSIT SCRIPTURA OMNIA SUB PECCATO. *L'Ecriture a tout renfermé sous le péché* (*a*). La Loi a montré que tous les hommes étoient pécheurs, en leur découvrant des fautes qu'ils ne connoissoient point auparavant (*b*). Elle a convaincu ceux qui ont vêcu avant la Loi, qu'ils étoient dans l'erreur sur un grand nombre de points de morale. Elle a fait voir aux Juifs qui vivoient sous la Loi, qu'ils étoient des prévaricateurs ; enfin elle leur a promis, mais ne leur a pas donné le remede efficace à leurs maux. Ils n'ont pû l'obtenir que par la foi en JESUS-CHRIST (*c*). Elle leur a fait connoître leur propre foiblesse, & le besoin qu'ils avoient du secours du Libérateur. Ceux qui ont pratiqué le bien avant JESUS-CHRIST, ne l'ont fait qu'avec le secours de sa grace.

℣. 23. PRIUS AUTEM QUAM VENIRET FIDES. *Or avant que la*

(*a*) Comparez *Rom.* III. 9. *Causati sumus Judæos & Græcos omnes sub peccato esse.*

(*b*) *Chrysost.* Συνέκλεισε, Ἔλεγξεν, καὶ ἐλέγξας κατεῖχεν ἐν φύβῳ.

(*c*) *Theodoret.* Διήλεγξε γὰρ ἡ θεία γραφὴ, καὶ τοὺς πρὸ νόμου, καὶ τοὺς ἐν νόμῳ. Τοὺς μὲν τὴν τῆς φύσεως, τοὺς δὲ τὸν μωσαϊκὸν παραβεβηκότες νόμον. Ἀλεξιφάρμακον δὲ καὶ τούτους, κἀκείνους τὴν ἐπηγγελμένην διὰ τῆς πίστεως προσεπήνοχε σωτηρίον, *Ita Est. Men. Grot. alii.*

24. *Itaque Lex pædagogus noſter fuit in Chriſto, ut ex fide juſtificemur.*

24. Ainſi la Loi nous a ſervi de conducteur, pour nous mener comme des enfans à JESUS-CHRIST, afin que nous fuſſions juſtifiez par la foi.

25. *At ubi venit fides, jam non ſumus ſub pædagogo.*

25. Mais la foi étant venuë, nous ne ſommes plus ſous un conducteur comme des enfans;

26. *Omnes enim filii Dei eſtis per fidem, quæ eſt in Chriſto Jeſu.*

26. Puiſque vous êtes tous enfans de Dieu par la foi en JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

*Foi fût venuë, nous étions ſous la garde de la Loi.* La Loi étoit comme une gardienne ſévére, qui réprimoit nos ſaillies, & qui puniſſoit nos moindres égaremens. Elle nous traitoit comme on traite des enfans rebelles (ou des eſclaves déſobéiſſans & fugitifs; on les enferme, on les garde, on les châtie. L'eſprit de la Loi étoit un eſprit de crainte & de rigueur (*a*).

℣. 24. LEX PÆDAGOGUS NOSTER FUIT IN CHRISTO. *La Loi nous a ſervi comme de conducteur*, de Maître, de pédagogue, *pour nous mener à* JESUS-CHRIST. Le pédagogue eſt un homme qu'on donne à un enfant pour le conduire, le garder, le retenir. Il eſt différent du maître qui l'inſtruit, & qui lui montre les belles-lettres, ou les ſciences plus relevées. La Loi étoit à l'égard des Juifs comme un pédagogue. Elle les menoit, les gardoit, les corrigeoit, les retenoit, pour les conduire au Meſſie, à JESUS-CHRIST, qui devoit les inſtruire, & leur donner les connoiſſances plus importantes & plus ſublimes. Sans la Loi, ils ſe ſeroient abandonnez à l'idolâtrie, & aux derniers déſordres; & le Meſſie auroit trouvé dans le monde la connoiſſance du vrai Dieu entiérement éteinte dans la race d'Abraham, comme ailleurs. Le Meſſie lui-même avoit beſoin que la Loi le découvrît, que les Prophétes le déſignaſſent, & qu'ils nous en traçaſſent l'image & les caractéres.

℣. 25. AT UBI VENIT FIDES, JAM NON SUMUS SUB PÆDAGOGO. *Mais la Foi étant venuë, nous ne ſommes plus ſous un conducteur.* Nous n'avons plus beſoin de pédagogue. Nous ne ſommes plus des enfans que l'on retient par la crainte des châtimens. Nous ſommes inſtruits par JESUS-CHRIST; nous ſommes animez de ſon Eſprit, & de ſa charité. Quelle folie donc de vous aſſujettir à cette Loi, qui n'a ſçu former que des eſclaves, ou des enfans incapables de ſe conduire; comme ſi votre état n'étoit pas infiniment plus heureux & plus glorieux, puiſque ℣. 26. *Vous êtes tous enfans de Dieu par la foi en* JESUS-CHRIST.

(*a*) Rom. VIII. 15. *Non enim accepiſtis ſpiritum ſervitutis iterùm in timore, &c.*

Digitized by Google

27. *Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis.*

28. *Non est Judæus, neque Græcus; non est servus, neque liber; non est masculus, neque femina. Omnes enim vos unum estis in Christo Jesu.*

29. *Si autem vos Christi, ergò semen Abrahæ estis, secundùm promissionem hæredes.*

27. Car vous tous qui avez été baptisez en JESUS-CHRIST, vous avez été revêtus de JESUS-CHRIST.

28. Il n'y a plus maintenant ni de Juif, ni de Gentil, ni d'esclave, ni de libre, ni d'homme, ni de femme; mais vous n'êtes tous qu'un en JESUS-CHRIST.

29. Que si vous êtes à JESUS-CHRIST; vous êtes donc la race d'Abraham, & les héritiers selon la promesse.

## COMMENTAIRE.

℣. 27. QUICUMQUE ENIM IN CHRISTO BAPTIZATI ESTIS, CHRISTUM INDUISTIS. *Car vous tous qui avez été baptizez en* JESUS-CHRIST, *vous avez été revêtus de* JESUS-CHRIST. Vous avez, pour ainsi dire, laissé le vieil homme dans les eaux du Baptême, & vous vous y êtes revêtus de nouveau. Vous étiez enfans de colére, enfans d'Adam, animez de l'esprit de servitude, ou même entiérement privez de la connoissance du vrai Dieu, plongez dans l'idolâtrie & le déréglement: par la foi en JESUS-CHRIST, & par le Baptême, vous avez été revêtus de JESUS-CHRIST, remplis de son Esprit, éclairez de ses lumiéres, comblez de ses graces, de sa justice, de sa charité; vous êtes devenus les enfans adoptifs du Pere, les objets de sa complaisance. Dequoi donc vous serviroit à présent la Loi, à laquelle vous voulez vous assujettir.

℣. 28. NON EST JUDÆUS, NEQUE GRÆCUS. *Il n'y a plus maintenant de Juifs, ni de Gentils*, plus de distinction de Juifs, ou de Gentils; nous sommes tous un en JESUS-CHRIST. Le Juif qui se vantoit des prérogatives de sa naissance, & des promesses faites à Abraham, n'a rien au dessus de vous; s'il est à JESUS-CHRIST, vous y êtes aussi; & s'il n'y est pas, les promesses ne sont point pour lui: vous avez sur lui un avantage infini. ℣. 29. *Si vous êtes à* JESUS-CHRIST, *vous êtes la vraye race d'Abraham, & les légitimes héritiers des promesses.* Il seroit donc non-seulement inutile, mais ridicule de vouloir recevoir la circoncision, & vous soumettre au joug de la Loi. C'est comme si un enfant de qualité cherchoit à entrer dans l'état d'esclavage.



Digitized by Google

# CHAPITRE IV.

*Juifs ſous la Loi, comme des pupilles ſous un tuteur.* JESUS-CHRIST *les tire de cette ſervitude, & leur donne ſon Eſprit. Tendreſſe de S. Paul pour les Galates. Affection des Galates pour S. Paul. Mauvais zéle des faux Apôtres. Sara & Agar figures des deux Teſtamens.*

℣. 1. *Dicoautem: Quanto tempore hæres parvulus eſt, nihil differt à ſervo, cùm ſit dominus omnium:*

2. *Sed ſub tutoribus, & actoribus eſt, uſque ad præfinitum tempus à patre.*

℣. 1. JE dis de plus: Tant que l'héritier eſt encore enfant, il n'eſt point différent d'un ſerviteur, quoiqu'il ſoit le maître de tout:

2. Mais il eſt ſous la puiſſance des tuteurs, & des curateurs juſqu'au tems marqué par ſon pere.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. QUANTO TEMPORE HÆRES PARVULUS EST, NIHIL DIFFERT A SERVO. *Tant que l'enfant eſt encore petit, il ne différe point du ſerviteur*; il n'eſt pas le maître ni de ſes biens, ni de ſes actions; il eſt dans la dépendance de ſes tuteurs, de ſes directeurs, de ceux qui le conduiſent. Ce pupile eſt tout le genre humain, depuis le commencement du monde, juſqu'à JESUS-CHRIST; ſes tuteurs ſont les Anges, ſelon S. Jérôme. Ou plûtôt: Ce pupile eſt la nation Juive; ſes tuteurs ſont la Loi, & les Prophétes. Ce peuple eſt demeuré ſous leur dépendance juſqu'à la venuë de JESUS-CHRIST, qui l'émancipe, & le met en liberté. Les Galates n'avoient point été ſoumis à la Loi; ils étoient Gentils avant leur converſion. Auſſi l'Apôtre ne dit pas: ℣. 3. *Vous êtiez encore enfans, & aſſujettis aux Elémens de ce monde*; mais *nous êtions.* Il parle de lui-même, & des autres Juifs. Son deſſein eſt toujours de donner aux Galates de l'éloignement des cérémonies légales, auſquelles on vouloit les engager. Les Hébreux eux-mêmes n'y ſont plus aſſujettis, & vous voudriez vous y ſoumettre?

℣. 2. SED SUB TUTORIBUS, ET ACTORIBUS (*a*) EST USQUE AD PRÆFINITUM TEMPUS A PATRE. *Mais il eſt ſous la puiſſance*

(*a*) Ἀλλὰ ὑπὸ ἐπιτρόπους ἐστὶ, καὶ οἰκονόμους.

Digitized by Google

3. *Ita & nos cùm essemus parvuli, sub elementis mundi eramus servientes.*

3. Ainsi lorsque nous étions encore enfans, nous étions assujettis aux premieres, & plus grossiéres instructions que Dieu a données au monde.

4. *At ubi venit plenitudo temporis, misit Deus Filium suum, factum ex muliere, factum sub Lege.*

4. Mais lorsque les tems ont été accomplis, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme, & assujetti à la Loi,

## COMMENTAIRE.

*des tuteurs, & des curateurs, jusqu'au tems marqué par son Pere.* Il semble que parmi les Hébreux il étoit à la disposition du pere de déterminer par son testament le tems auquel son fils devoit sortir de tutelle. Ailleurs ce tems étoit fixé par les loix, & la coûtume, & l'âge de la minorité n'étoit point par tout uniforme. Le Pere céleste qui s'étoit déclaré Pere, & Protecteur des Hébreux, avoit déterminé dans ses décrets éternels, un tems où son peuple devoit être émancipé, & délivré de la dépendance des Loix de Moyse. Ce tems étant venu, JESUS-CHRIST a paru, & les a mis en parfaite liberté.

℣. 3. ITA ET NOS CUM ESSEMUS PARVULI. *Ainsi lorsque nous étions encore enfans*; il parle des Juifs, du nombre desquels il étoit; *nous étions assujettis aux premieres instructions que Dieu a données au monde.* A la lettre (*a*): *Sous les élemens de ce monde.* Les uns l'expliquent *des élémens materiels*, de la terre, de l'air, de l'eau, &c. Les Payens les adoroient pour la plûpart. D'autres, *des astres, du soleil, de la lune, de l'air*; qui étoient aussi l'objet du culte des Idolâtres. D'autres, *des Anges*, qui présidents aux quatre Elémens du monde. D'autres enfin, *de la Loi, & des Prophétes*, qui étoient comme l'Alphabet, & les premiers élémens de la Religion de JESUS-CHRIST. Ces divers sentimens sont rapportez par S. Jérôme, & il se fixe à ce dernier, avec la plûpart des Interprétes (*b*). Toute la suite, & sur tout les versets 9. & 10. prouvent que c'est le vrai sens du Texte. Il les appelle *Elémens du monde*, parce que les cérémonies extérieures des sacrifices, des fêtes, &c. étoient assez semblables à celles des peuples Payens; elles n'en différoient souvent que par l'objet, & la détermination. On voyoit chez les Payens, comme chez les Hébreux, des temples, des autels, des sacrifices, des cérémonies. Ou bien, *les Elémens du monde*, pourroient marquer des cérémonies, & observances sensibles, grossieres, materielles, &c.

℣. 4. AT UBI VENIT PLENITUDO TEMPORIS. *Mais quand les tems ont été accomplis.* Le tems de la majorité du peuple de Dieu, &

(*a*) Τὰ ὑπὸ τὰ στοιχεῖα τοῦ κόσμου δεδουλωμένοι.

(*b*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. Oecumen. Erasm. Est. Grot. Zeger. Men. Para. alii.*



Digitized by Google

5. *Ut eos qui sub Lege erant, redimeret, ut adoptionem filiorum reciperemus.*

6. *Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem : Abba, Pater.*

7. *Itaque jam non est servus, sed filius. Quòd si filius, & hæres per Deum.*

5. Pour rachetter ceux qui étoient sous la Loi, & pour nous rendre enfans adoptifs.

6. Et parce que vous êtes enfans, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'Esprit de son Fils, qui crie : Mon Pere, mon Pere.

7. *Aucun de vous* n'est donc point maintenant serviteur, mais enfant. Que s'il est enfant, il est aussi héritier de Dieu par JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

celui de la venuë du Messie, qui devoit les mettre en liberté, étant venu, *Dieu a envoyé son Fils, formé d'une femme, & assujetti à la Loi*; ou, *né d'une femme, & soumis à la Loi*; car les Exemplaires Grecs varient (*a*): les uns portant fait, *ou formé d'une femme*; c'est-à-dire, formé dans le sein de la très-sainte Vierge, de sa seule substance, par l'opération du Saint-Esprit, sans la cooperation d'aucun homme. Et les autres lisent : *Né d'une femme*; ce qui n'a pas besoin d'explication.

℣. 5. UT EOS QUI SUB LEGE ERANT REDIMERET. *Pour rachetter ceux qui étoient sous la Loi, & pour nous rendre enfans adoptifs.* Il ne faut pas croire que JESUS-CHRIST ne soit venu que pour rachetter ceux qui étoient sous la Loi : il est venu pour le salut de tout le monde; mais comme S. Paul ne parle ici que des Hébreux, il ne fait pas mention des Gentils, ni de la délivrance que JESUS-CHRIST leur a procurée. Il a donné à tous ceux qui ont crû en lui, la vraye liberté, & l'adoption des enfans; en sorte que ni les Juifs ne sont plus sous la Loi, ni les Gentils dans la servitude du péché; mais les uns, & les autres sont devenus les enfans du Pere Céleste, & sont *remplis du Saint-Esprit, qui crie dans leur cœur : Mon Pere, mon Pere.* Si cette Esprit saint ne nous donnoit cette liberté, & s'il ne formoit lui-même dans nos cœurs ce cri ineffable, qui oseroit appeller Dieu, mon Pere (*b*). *Abba Pater.* Ces deux mots signifient la même chose; l'un en Syriaque, & l'autre en Grec; l'un est l'explication de l'autre (*c*). Les anciens Patriarches, & les Prophétes avant JESUS-CHRIST, avoient déja dans eux-mêmes cet Esprit d'adoption; mais c'étoit en vertu de la foi en JESUS-CHRIST, & du mérite de sa mort, dont l'efficace s'est étenduë sur les tems qui l'ont précédé, comme sur ceux qui l'ont suivi.

℣. 7. ITAQUE JAM NON EST SERVUS, SED FILIUS. *Aucun de*

(*a*) Γενομένον ἐκ γυναικὸς. *Alii* : Γεννώμενον. *Natum. Ita Steph.* δ. ζ. ια. ιε. *Et alii Compl. Arab. Æth. Aug. Iren. l.* 3. *c.* 18. *Cypri. l.* 2. *ad Quirin.*

(*b*) Οὐ γὰρ ἂν ἐτολμήσαιμεν πατέρα προσαγορεῦσαι τὸν Θεὸν προσευχόμενοι, μὴ τοῦ τῆς υἱοθεσίας ἀξιωθέντες χαρισμάτος. *Theodoret.*

(*c*) *Hieronym. hic.*

Digitized by Google

8. *Sed tunc quidem ignorantes Deum, iis qui natura non sunt Dii, serviebatis.*

9. *Nunc autem cùm cognoveritis Deum, immò cogniti sitis à Deo quomodò convertimini iterùm ad infirma, & egena elementa, quibus denuò servire vultis?*

8. Pour vous, lorsque vous ne connoissiez point Dieu, vous êtiez assujettis à ceux qui n'étoient point véritablement Dieux.

9. Mais après que vous avez connu Dieu, ou plûtôt que vous avez été connus de lui, comment vous tournez-vous vers ces élémens foibles & inutiles, ausquels vous voulez vous assujettir par une nouvelle servitude.

## COMMENTAIRE.

*vous n'est donc plus serviteur, mais enfant.* Non seulement les Juifs qui ont crû en JESUS-CHRIST, mais aussi les Gentils qui ont quitté le Paganisme, ne sont plus esclaves, mais enfans de Dieu. Les Hébreux servoient sous la Loi, les Gentils étoient assujettis au peché, à l'idolâtrie, à l'erreur. JESUS-CHRIST les a délivrez les uns, & les autres, leur a mérité l'adoption du Pere, & l'héritage du Ciel. Quelle folie donc de vouloir renoncer à cette liberté, pour s'assujettir de nouveau à la servitude?

℣. 8. IGNORANTES DEUM. *Vous ne connoissiez point Dieu, & vous etiez assujettis* à des faux Dieu. Vôtre esclavage étoit infiniment plus honteux que celui des Hébreux. Ceux-ci servoient Dieu sous la Loi. Vous autres vous serviez des Idoles.

℣. 9. CUM COGNOVERITIS DEUM, IMO COGNITI SITIS A DEO. *Après que vous avez connu Dieu, ou plûtôt que vous avez été connus de lui.* Vous n'auriez jamais eu ce bonheur de penser à lui, si par un effet de sa grace prévenante, il n'eût daigné penser à vous, & vous attirer à lui (*a*). Il vous a connu dans sa prescience, & vous a prédestinez à la foi, à la vocation, à la gloire, avant que vous eussiez pensé à venir à lui. *Connoître* dans Dieu, se met souvent pour, avoir pour agréable; & ignorer, oublier, pour ne pas aimer. *Le Seigneur connoît ceux qui sont à lui*, dit l'Ecriture (*b*), il connoît ses brebis, & ses brebis le connoissent (*c*): c'est-à-dire, il les aime, & les conserve: mais il dira aux pécheurs dans le dernier jour (*d*): *Je ne vous connois point: retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité.*

CONVERTIMINI ITERUM AD INFIRMA, ET EGENA ELEMENTA,

---

(*a*) *Chrysost. hîc.* Οὐδὲ γὰρ ὑμεῖς κάμνοντες εὕρετε τὸν Θεὸν, ἀλλ' ὑμᾶς μὲν ἐν τῇ πλανῇ διετρίβετε, αὐτὸς δὲ ὑμᾶς ἐπεσπάσατο. *Theophyl.* Οὐχ ὑμεῖς τὸν Θεὸν οἰκείῳ πόνῳ εὕρετε, καὶ ἐπέγνωτε, (οὐδὲ γὰρ οὐδὲ ἐζητήσατε ὅλως) ἀλλ' αὐτὸς ὑμᾶς ἐν σκότῳ βάτει διάγοντας ἐζήτησε, καὶ προσελάβετο. *Vide & Est. hîc; & 1. Joan.* IV. 10. *Non quasi nos dilexerimus Deum, sed quoniam ipse prior dilexit nos. Vide & 1. Cor.* VIII. 3.

(*b*) 2. *Timot.* II. 19.

(*c*) *Joan.* X. 14.

(*d*) *Luc.* XIII. 27.

10. *Dies obſervatis, & menſes, & tempora, & annos.*

11. *Timeo vos, ne forte ſine cauſa laboraverim in vobis.*

12. *Eſtote ſicut ego: quia & ego ſicut vos. Fratres, obſecro vos. Nihil me læſiſtis.*

10. Vous obſervez les jours, & les mois; les ſaiſons & les années.

11. J'appréhende pour vous que je n'aye peut-être travaillé en vain parmi vous.

12. Soyez comme moi, puiſque je ſuis moi-même comme vous êtes. Je vous en prie, mes freres. Vous ne m'avez jamais offenſé en aucune choſe.

## COMMENTAIRE.

*Vous vous tournez vers ces élémens foibles, & inutiles.* Ce ſont les mêmes élémens dont il a déja parlé au ℣. 3. & que nous avons dit qui étoient les cérémonies, & autres obſervances légales. *Vous voulez vous y aſſujettir de nouveau,* Comment cela, puiſqu'ils n'y avoient jamais été aſſujettis, & qu'ils s'étoient convertis du Paganiſme, & non du Judaïſme? On répond (*d*) que l'Apôtre n'a pas parlé ici dans une parfaite exactitude: ayant juſqu'ici expliqué la ſervitude des Juifs ſous la Loi, & ayant prouvé que les Galates étoient affranchis de ſon joug, il continuë à leur parler comme s'ils y avoient été autrefois véritablement aſſujettis, & les exhorte à ne plus rentrer ſous ſa dépendance. Ou pour parler plus correctement, de ne pas commencer à s'y ſoumettre, puiſqu'ils n'y avoient jamais été, quoiqu'ils fuſſent dans une ſervitude bien plus honteuſe, ſous la tyrannie de l'erreur, & des Démons. S. Chryſoſtome, & Théophylacte croyent que c'eſt-là ce que l'Apôtre appelle ici, *infirma, & egena elementa.* Et qu'il craignoit que les Galates ne retombaſſent dans l'idolâtrie.

℣. 10. DIES OBSERVATIS, ET MENSES. *Vous obſervez les jours, & les mois, les ſaiſons, & les années.* Vous voulez commencer à obſerver les jours de ſabbath comme les Juifs, les néoménies, les années ſabbatiques, les fêtes qui reviennent aux différentes ſaiſons de l'année; comme la Pâque au commencement des moiſſons des orges, les Tabernacles après les récoltes, &c.

11. TIMEO VOS, (*b*) NE FORTE SINE CAUSA LABORAVERIM. *J'appréhende pour vous que je n'aye travaillé en vain parmi vous.* Car ſi vous avez la foibleſſe d'embraſſer le Judaïſme, & de joindre les cérémonies de la Loi, à l'Evangile, je crains fort que vous ne renonciez peut-être bien-tôt au Chriſtianiſme (*c*).

℣. 12. ESTOTE SICUT EGO, QUIA ET EGO SICUT VOS. *Soyez*

---

(*a*) *Vide Eſt. Grot. Gloſ. Vorſt. Men. Tir. alios.*

(*b*) *Timeo vos; id eſt, timeo de vobis, vel timeo vobis. Hieron. Grec.* φοβοῦμαι ὑμᾶς ὑπὲρ ὑμῶν.

(*c*) *Vide Eſt. Grot.*

*comme*

Digitized by Google

13. *Scitis autem quia per infirmitatem carnis evangelizavi vobis jampridem, & tentationem vestram in carne mea.*

13. Vous savez que lorsque je vous ai annoncé premiérement l'Evangile, ç'a été parmi les humiliations, & *les afflictions* de la chair,

## COMMENTAIRE.

*comme moi, puisque je suis moi-même comme vous êtes.* Vivez dans la liberté des enfans de Dieu, comme j'y vis moi-même; secoüez le joug de la Loi, comme je l'ai secoüé (*a*); ne vous laissez point assujettir à cette servitude, que les Juifs eux-mêmes n'ont jamais pû porter (*b*). On peut aussi l'entendre ainsi (*c*): Soyez comme d'autres moi-mêmes, comme je suis un autre vous-mêmes: aimez-moi comme je vous aime. On trouve une phrase à peu-près pareille dans le troisiéme des Rois (*d*), pour marquer une union parfaite. Ce sens revient assez à ce qui suit.

OBSECRO VOS; NIHIL ME LÆSISTIS, *Je vous en prie, mes freres*; vivons ensemble dans une charité sincére. *Vous ne m'avez jamais offensé*; je ne puis me plaindre de votre conduite envers moi. Ne croyez point que dans ce que j'ai dit jusqu'ici, ce soit la passion, ou le ressentiment qui m'ayent fait parler. C'est ma tendresse pour vous, c'est mon zéle pour Dieu, c'est l'intérêt que je prens à votre salut qui m'anime. C'est Dieu seul qui est offensé ici. Je compte pour rien l'injure qui peut être faite à ma personne.

℣. 13. SCITIS QUIA PER INFIRMITATEM CARNIS EVANGELIZAVI VOBIS. *Vous savez que lorsque je vous ai annoncé premierement l'Evangile, ç'a été parmi les humiliations, & les afflictions de la chair.* Il les fait souvenir des premiers tems où il commença à prêcher en Galatie. C'étoit un endroit touchant, & propre à les faire rentrer en eux-mêmes. Vous savez que j'ai paru d'abord parmi vous dans un état d'humiliations, de traverses, de douleurs (*e*); soit que l'Apôtre fut alors malade, comme quelques-uns le conjecturent (*f*); soit qu'il fût traversé par les Payens, qui le persecutoient; soit enfin que par une sage condescendance, il se soit rabaissé à la portée des Galates, & leur ait parlé d'une maniere peu relevée; se contentant de leur prêcher JESUS crucifié (*g*).

(*a*) *Chrys. Theophl.* Theodoret. *Hieronym. Est. Men alii.*

(*b*) *Act.* XV. 10.

(*c*) *Bez. Grot.*

(*d*) 3. *Reg.* XXII. 4. *Dixit Josaphat ad Regem Israël: Sicut ego sum, ita & tu: Populus meus, & populus tuus, &c. Vide &* 1. *Par.* XII. 18.

(*e*) *Confer* 1. *Cor.* II. 1. *Et ego in infirmitate, & timore, & tremore multo fui apud vos.*

(*f*) *Hieronym. Aut certè suspicari possumus Apostolum eo tempore quo primùm venit ad Galatas; agrotasse, & aliquâ corpusculi infirmitate detentum: non cessasse tamen... Nam tradunt eum gravissimum capitis dolorem sæpè perpessum, & hunc esse Angelum Satanæ, qui appositus ei sit, ut eum colaphizaret in carne.*

(*g*) *Vide Hieronym. ibid. Est. Confer* 1. *Cor.* II. 1. *Et ego cùm venissem ad vos, veni non in sublimitate sermonis:... Non enim judicavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum Christum, & hunc crucifixum.*



Digitized by Google

14. *Non sprevistis, neque respuistis; sed sicut Angelum Dei excepistis me, sicut Christum Jesum.*

14. Et que vous ne m'avez point mépriſé; ni rejetté à cauſe de ces épreuves que je ſouffrois en ma chair : mais vous m'avez reçû comme un Ange de Dieu, comme JESUS-CHRIST même.

15. *Ubi est ergò beatitudo vestra? Testimonium enim perhibeo vobis, quia, si fieri posset, oculos vestros eruissetis, & dedissetis mihi.*

15. Où eſt donc le tems où vous étiez ſi heureux? Car je puis vous rendre ce témoignage, que vous étiez prêts alors, s'il eût été poſſible, de vous arracher les yeux, pour me les donner.

16. *Ergò inimicus vobis factus sum, verum dicens vobis?*

16. Suis-donc devenu votre ennemi, parce que je vous ai dit la vérité?

## COMMENTAIRE.

℣. 14. ET TENTATIONEM VESTRAM IN CARNE MEA NON SPREVISTIS. *Vous ne m'avez point mépriſé à cauſe des épreuves que je ſouffrois en ma chair.* A la lettre: *Vous n'avez pas mepriſé votre épreuvé en ma chair.* Mais on croit (a) que *tentationem vestram*, vôtre épreuve, ſe met pour, les épreuves que je ſouffre à cauſe de vous. Pluſieurs Exemplaires (b) liſent, *mon épreuve*; d'autres ſimplement, *l'épreuve*. Mais la plûpart ſont conformes à la Vulgate (c): *Tentationem vestram in carne mea*; & les Commentateurs anciens, & nouveaux reviennent au ſens que nous avons expoſé. Vous m'avez vû mépriſé, rejetté, perſécuté, ſans que cela vous ait portez à me mépriſer: *Vous m'avez reçû comme un Ange du Ciel comme* JESUS-CHRIST *même.*

℣. 15. UBI IGITUR EST BEATITUDO VESTRA? *Où eſt donc ce tems, où vous étiez ſi heureux?* Le Grec (d): *Quel étoit donc votre bonheur?* Qu'eſt-il devenu? Toutes les Egliſes loüoient Dieu des graces qu'il vous avoit faites; moi-même je publiois par tout votre foi, votre charité. Vous rendiez de continuelles actions de graces au Seigneur pour le bonheur dont il vous avoit comblez; & tout cela s'eſt évanoüi par la légéreté que vous avez euë d'écouter, & de ſuivre de mauvais Docteurs. Je dois rendre témoignage à vôtre zéle, & à votre amour pour moi: *Vous etiez prêts alors de vous arracher les yeux, pour me les donner.* Qu'eſt devenu cet amour? ℣. 16. *Suis-je devenu votre ennemi, pour vous avoir dit la verité?* Eſt ce-là la récompenſe de mon attention à vous inſtruire, & à

---

(a) Est. & Latini omnes.

(b) Καὶ τ πειρασμόν μυ ἐκ ἐξουθενήσατε. Ita impreſſi paſſim. Quidam omittunt μυ, ut Steph. & S. 1a. Petit. 1. Theophyl. Syr.

(c) Ita Latini paſſim. Alex. Lin. Barb. 1. Colb. 7. Clarom. & S. Germ. Lat. Borner. G. L. Hieronym. Ambroſiaſt. Cyrill. Alex.

(d) Τις οὖν ἦν ὁ μακαρισμὸς ὑμῶν. Alii plures: Πῦ ἦν ὁ μακαρισμός.

Digitized by Google

17. *Æmulantur vos non benè : sed excludere vos volunt, ut illos æmulemini.*

17. Ils vous aiment juſqu'à la jalouſie : mais ce n'eſt pas d'une bonne affection, puiſqu'ils veulent vous ſéparer de nous, afin que vous vous attachiez fortement à eux.

18. *Bonum autem æmulamini in bono ſemper ; & non tantùm cùm præſens ſum apud vos.*

18. Je veux que vous ſoyez zélez pour le bien dans le bien, en tout tems ; & non pas ſeulement quand je ſuis parmi vous.

## COMMENTAIRE.

vous nourrir des véritez de la Religion ? Les faux Docteurs qui vous ont ſéduits, vous ont-ils plus aimez que moi ? Méritoient-ils que vous me quittaſſiez, pour vous attacher à eux ?

℣. 17. ÆMULANTUR VOS NON BENE. *Ils vous aiment juſqu'à la jalouſie ; mais ce n'eſt pas d'une bonne affection.* Les faux Docteurs vous témoignent, je l'avouë, beaucoup d'affection ; ils paroiſſent chercher avec zéle votre ſalut, & votre ſanctification : mais s'ils vous aimoient véritablement, s'efforceroient-ils *de vous ſeparer de nous, afin de vous attacher fortement à eux* ? Détruiroient-ils ce que nous avons bâti, pour élever ſur nos ruines une édifice nouveau ? Qu'ils prêchent parmi vous l'Evangile de JESUS-CHRIST ; qu'ils vous inſtruiſent ; qu'ils s'attachent à vous, & vous à eux, je n'en ſerai point jaloux, pourvû que ce ſoit pour l'édification, & non pour la déſtruction. Or j'ai montré invinciblement qu'ils ne pouvoient vous engager à l'obſervation de la Loi, ſans vous faire tomber dans la prévarication, & ſans rendre votre foi inutile.

Quelques-uns traduiſent ainſi le Grec (*a*) : *Ils veulent vous enfermer*, & vous réduire en quelque ſorte en tutelle, *afin que vous vous attachiez à eux*. Ils veulent vous engager dans l'obſervance de la Loi, afin que vous ſoyez tout à eux ; ils ne me veulent point ſouffrir, parce qu'ils me conſidérent comme un rival. Après cet mots : *Afin que vous vous attachiez à eux*, quelques anciens Manuſcrits ajoutent (*b*) : *Mais attachez-vous aux dons* du Saint-Eſprit, *les plus excellens*. Ce qui eſt pris de la premiere aux Corinthiens, XII. 31.

℣. 18. BONUM AUTEM ÆMULAMINI IN BONO SEMPER. *Soyez zélez pour le bien, dans le bien en tout tems.* Je n'ai nulle peine de voir que vous vous attachiez aux gens de bien ; loin d'en être jaloux, je vous y exhorte : mais que ce ſoit *dans le bien*, pour votre édification, & pour ſoutenir le bien qui eſt parmi vous. Le Grec (*c*) : *il eſt avantageux d'avoir un ardent amour pour le bien en tout tems*, pourvû que ce que l'on aime

(*a*) Ἀλλὰ ἐκκλεῖσαι ὑμᾶς θέλουσι, ἵνα αὐτοὺς ζηλῶτε. *Alii* ; Ἐγκλείσαι, *eodem ſenſu.*

(*b*) Ζηλοῦτε δὲ τὰ κρείττονα χαρίσματα. *Ex* I. *Cor.* XII. 31. *Ita S. Germ. G. L. Borner. G. Le Clarom. G. L. Ambroſiaſt.*

(*c*) Καλὸν δὲ τὸ ζηλοῦσθαι ἐν καλῷ πάντοτε.



Digitized by Google

19. *Filioli mei, quos iterùm parturio, donec formetur Christus in vobis,*

19. Mes petits enfans, pour qui je ſens de nouveau les douleurs de l'enfantement, juſqu'à ce que JESUS-CHRIST ſoit formé dans vous.

20. *Vellem autem eſſe apud vos modò, & mutare vocem meam; quoniam confundor in vobis.*

20. Je voudrois maintenant être avec vous, pour diverſifier mes paroles; car votre conduite me fait honte.

## COMMENTAIRE.

ſoit certainement un bien, & que l'on ſoit ſûr qu'il n'en a pas ſeulement l'apparence.

℣. 19. FILIOLI MEI, QUOS ITERUM PARTURIO. *Mes petits enfans, pour qui je ſens de nouveau les douleurs de l'enfantement, juſqu'à ce que* JESUS-CHRIST *ſoit formé en vous.* On pourroit traduire le Grec dans un meilleur ſens (*a*): *Mes petits enfans, que je porte encore dans mon ſein, juſqu'à ce que* JESUS-CHRIST *ſoit formé en vous.* Une mere n'enfante pas ſon fils, qu'il ne ſoit le formé; mais elle le conſerve dans ſon ſein juſqu'à ce qu'il ſoit parfait. Saint Paul étoit à l'égard des Galates, comme une mere. Il les portoit dans ſon ſein, & travailloit à les former dans la pieté. Les faux Docteurs les lui arrachoient en quelque ſorte des entrailles, pour les mettre au jour avant leur terme; ils vouloient les ravir à JESUS-CHRIST, pour les aſſujettir à la Loi. (*b*) D'autres expliquent *iterum parturio*, je ſouffre pour vous les douleurs de l'enfantement, de la peine qu'il ſouffroit, juſqu'à ce qu'il les vit retourner à Dieu par la pénitence, & abandonner les cérémonies légales, que les faux Docteurs leur avoient fait embraſſer. C'étoit pour eux comme un enfantement nouveau: comme une nouvelle converſion.

℣. 20. VELLEM MUTARE VOCEM MEAM. *Je voudrois pouvoir diverſifier mes paroles, car vôtre conduite me fait honte.* Je voudrois pouvoir comme une mere pleine de tendreſſe, prendre un ton de voix flateur, & careſſant, tendre, & compatiſſant, pour vous témoigner ce que je ſouffre de vous voir ainſi ſéduits; car j'en ſuis confus pour vous. (*c*) Ou bien ſelon le Grec (*d*): *Je voudrois changer*, & diverſifier *ma voix, car je ſuis en peine*, je ſuis dans le doute, dans la perplexité; *à cauſe de vous.* Je ne ſai comment m'y prendre: je doute ſi je dois parler avec fermeté, ou avec douceur; je voudrois voir vos diſpoſitions, pour y proportionner mes diſcours, & le ton de ma voix.

(*a*) Τεκνία μου, οὓς πάλιν ὠδίνω, ἄχρις οὗ μορφωθῇ Χριστὸς ἐν ὑμῖν. Le verbe ὠδίνω dans le ſtile des Helleniſtes, ſe met quelquefois pour ἐν γαστρὶ ἔχω, *utero geſto*, *Vide Grot. hic. Iſai.* XXVI. 17.

(*b*) *Theodoret. Eſt. Men. Pare.*

(*c*) *Grot. Eſt. Men, Tir. Vide Aug. hic.*

(*d*) Καὶ ἀλλάξαι τὴν φωνήν μου, ὅτι ἀπορῶμαι ἐν ὑμῖν.

Digitized by Google

21. *Dicite mihi, qui sub Lege vultis esse, Legem non legistis?*

21. Dites-moi, je vous prie, vous qui voulez être sous la Loi, n'entendez-vous point *ce que dit* la Loi?

22. *Scriptum est enim: Quoniam Abraham duos filios habuit, unum de ancilla, & unum de libera.*

22. Car il est écrit qu'Abraham a eu deux fils; l'un de la servance, & l'autre de la *femme* libre.

23. *Sed qui de ancilla, secundùm carnem natus est; qui autem de libera, per repromissionem.*

23. Mais celui qui nâquit de la servante, nâquit selon la chair; & celui qui nâquit de la *femme* libre, nâquit *en vertu* de la promesse *de Dieu.*

24. *Quæ sunt per allegoriam dicta: Hæc enim sunt duo testamenta; unum quidem in monte Sina, in servitutem generans, quæ est Agar.*

24. Tout ceci est une allégorie: Car ces deux femmes sont les deux alliances, dont la premiere qui a été établie sur le mont de Sina, & qui n'engendre que des esclaves, est figurée par Agar.

## COMMENTAIRE.

℣. 21. LEGEM NON LEGISTIS (*a*)? *N'avez-vous pas lû la Loi?* Il va leur commencer un nouveau raisonnement, pour montrer qu'ils ne doivent pas se soumettre à la Loi. C'est une démarche inutile, injurieuse à JESUS-CHRIST, contraire à notre liberté.

℣. 22. ABRAHAM DUOS FILIOS HABUIT. *Abraham a eu deux fils, l'un de sa servante, & l'autre de sa femme libre.* Isaac né de Sara, & Ismaël fils d'Agar. Ce dernier *selon la chair*, & Isaac *selon la promesse.* ℣. 22. Ismaël n'a rien qui le distingue. C'est un fils d'Abraham qui est venu selon l'ordre naturel, comme un autre homme né d'un homme, & de sa femme. Mais Isaac avoit été promis à Abraham, & Dieu lui avoit dit que ce seroit son véritable héritier, en faveur duquel s'exécuteroient les promesses qu'il lui avoit faites: *Per repromissionem.* Tout cela a un sens plus relevé, *quæ sunt per allegoriam dicta.* ℣. 24. Il y a dans l'histoire de ces deux fils une allégorie cachée (*b*), un sens mystique, & figuré, que je vais vous développer. Les Juifs eux-mêmes ont reconnu une allegorie dans Ismaël, & Isaac, & dans Sara, & Agar. On peut voir Philon, qui lui donne un sens moral. (*c*).

℣. 24. HÆC SUNT DUO TESTAMENTA. *Ces deux femmes*, Sara, & Agar, *sont les deux alliances*, l'ancien, & le nouveau Testament. Agar marque l'ancienne alliance jurée à Sinaï; Agar étoit une esclave, & ne produisoit que des esclaves. L'alliance qu'elle représente en est de même,

(*a*) *Græc.* Τὸν νόμον οὐκ ἀκούετε: *Legem non auditis. Alii:* Οὐκ ἀναγινώσκετε: *Non Ita Steph.* ια. *S. Germ. Clar. Borner. G. L. Alii: Legistis. Hieron. qu. 8. ad Algal. Hieronymiast. Ambrosiast.*

(*b*) *Theodoret.* Ἀλληγορούμενα, ἀντὶ τοῦ, καὶ ἑτέρως νοούμενα. Οὐ γὰρ τὴν ἱστορίαν ἀνεῖλεν, ἀλλὰ τὰ ἐν τῇ ἱστορίᾳ πρωτυπωθέντα διδάσκει.

(*c*) *Philo. lib. allegor. & lib. de Cherubim, & lib. de congressu eruditionis causâ.*

25. *Sina enim mons est in Arabia, qui conjunctus est ei, quæ nunc est Jerusalem, & servit cum filiis suis.*

26. *Illa autem, quæ sursùm est Jerusalem, libera est: quæ est mater nostra.*

25. Car Sina est une montagne d'Arabie ; qui a beaucoup de rapport à la Jérusalem d'à présent qui est esclave avec ses enfans :

26. Au lieu que la Jérusalem d'en haut est *vraiment* libre ; & c'est elle qui est notre mere.

## COMMENTAIRE,

elle n'enfante que des observateurs serviles des Loix de Moyse. Tels sont les Juifs, qui gémissent accablez sous le poids des cérémonies légales.

℣. 25. SINA MONS EST IN ARABIA, QUI CONJUNCTUS EST EI, QUÆ NUNC EST JERUSALEM. *Sina est une montagne d'Arabie, qui a beaucoup de rapport à la Jérusalem d'à present, qui est esclave avec ses fils.* Tout le monde sait que le mont Sina, ou Sinaï, est dans l'Arabie pétrée, entre le golfe Elanitique, & la mer Rouge. Cette montagne, aussi-bien qu'Agar, mere des Arabes, ou des Ismaëlites, est la figure des Juifs charnels soumis à la Loi. S. Paul sembleroit dire que le mont Sina est joint à Jérusalem, *qui conjunctus Jerusalem.* Il en est bien éloigné, si l'on fait attention à la distance des lieux : mais il a une grande liaison, & un grand rapport avec elle, si l'on compare les qualitez d'Agar, qui étoit une servante, à celles des Juifs, répresentez par Jérusalem : car ceux-ci sont autant esclaves dans leur observance, & dans leur culte, qu'Agar, & Ismaël l'étoient au régard d'Abraham leur maître.

Le Grec porte *(a)* : *Car Agar est le mont Sina ;* elle represente le mont Sina *en Arabie*, & est dans le même rang, elle a rapport, elle répond *à la Jerusalem d'aujourd'hui*, qui est opposé à la Jérusalem Chrétienne, ou à la Jérusalem Céleste. *La Jerusalem d'aujourd'hui* en cet endroit, marque les Juifs ; & l'ancien Testament. C'est le même peuple qui a vêcu sous la Loi donnée à Sinaï, il a la même note de servitude, le même attachement servile aux cérémonies légales. Ces mots, *elle a rapport*, ou *elle repond à la Jerusalem d'à present*, regardent *Agar*, & non *Sina* ; comme le Texte de la Vulgate sembleroit l'insinuer. Agar répréſente le mont Sina, & elle est la mere des Juifs d'aujourd'hui. Quelques-uns *(b)* ont crû que le mont Sina s'appelloit Agar, en Arabie : mais ce sentiment ne se trouve dans aucun bon Géographe ; quoiqu'il soit vrai, comme le remarque Théodoret, que les descendans d'Agar ont possédé le pays où est située la montagne de Sina. Au reste on a fait voir que ces mots, *Agar est le mont Sina*, ne doivent pas s'entendre à la lettre. Agar répresente les Juifs, la Loi, Jérusalem, Sina. Tout cela ne dit que la même chose.

℣. 26. ILLA AUTEM QUÆ SURUM EST JERUSALEM, LIBERA

(a) Τὸ γὰρ Ἄγαρ Σινᾶ ὄρος ἐστὶν ἐν τῇ Ἀραβίᾳ, συστοιχεῖ δὲ τῇ νῦν Ἱερουσαλήμ. *Ita & S. Germ. & Clarom. Lat. Agar enim. Græc.* Τὸ δὲ Ἄγαρ. *Ita & Alex.*

(b) *Chrysost. Theophyl. Oecum. Erasm. Zeger. Para.*

Digitized by Google

27. *Scriptum est enim: Lætare, sterilis, quæ non paris; erumpe, & clama, quæ non parturis; quia multi filii deserta, magis quàm ejus quæ habet virum.*

28. *Nos autem, fratres, secundùm Isaac promissionis filii sumus.*

27. Car il est écrit : Réjoüissez-vous, stérile, qui n'enfantiez point ; poussez des cris de joie, vous qui ne deveniez point mere ; parce que celle qui étoit délaissée, a plus d'enfans que celle qui a un mari.

28. Nous sommes donc, mes freres, les enfans de la promesse, figurez dans Isaac.

## COMMENTAIRE.

EST. *Au lieu que la Jerusalem d'enhaut, est vraiment libre.* Il ne faut pas l'entendre de la Jérusalem Céleste, dans le sens que nous l'entendons communément aujourd'hui : je veux dire la demeure du Ciel, le séjour des Bienheureux. Ici *la Jerusalem d'enhaut*, est opposée à *la Jerusalem materielle*, où les Juifs demeuroient du tems de saint Paul, & qui fut détruite peu de tems après. Cette ville étoit terrestre, esclave, périssable. Mais l'Eglise de JESUS-CHRIST, figurée par Sara, & par la nouvelle Jérusalem décrite par les Prophétes (*a*), est libre, céleste, éternelle. Elle est céleste par son origine, par les graces dont elle est remplie, par l'Auteur qui l'a fondée, par l'objet qu'elle se propose, par l'Esprit qui l'anime, par le bonheur qu'elle attend, par le Chef qui la conduit, & qui la protége.

Cette *Jerusalem est notre mere* (*b*), la mere des Fidéles, des Chrétiens ; pourvû qu'ils demeurent comme elle dans la liberté des enfans de Dieu.

℣. 27. SCRIPTUM EST ENIM: LÆTARE, STERILIS. *Car il est écrit : Réjoüissez-vous sterile... parce que celle qui étoit délaissée, a plus d'enfans que celle qui a un mari.* Ces paroles d'Isaïe (*c*) dans le sens historique, & litteral, semblent marquer le tems qui a suivi la captivité de Babylone : mais dans un sens plus relevée & plus certain, elles designent l'Eglise Chrétienne, dont la posterité s'est trouvée plus nombreuse, plus riche, plus glorieuse, que celle de la Synagogue son aînée, qui se vantoit de sa fécondité, & du grand nombre de ses enfans, ayant Dieu même pour Epoux depuis plusieurs siecles, dans le tems que l'Eglise Chrétienne n'étoit pas même encore formée, & n'avoit ni époux, ni enfans. Sara dans sa sterilité, figuroit l'Eglise de JESUS-CHRIST ; & Agar dans sa fécondité, la Synagogue. La race de Sara est toutefois devenuë plus nombreuse, & plus puissante que celle d'Agar.

℣. 28. SECUNDUM ISAAC PROMISSIONIS FILII SUMUS. *Nous sommes les enfans de la promesse, figurez par Isaac.* Ne soyez donc pas assez lâches pour renoncer à cette glorieuse prérogative, pour vous

(*a*) *Isai.* LII. 1. 2. *& seq.* LX. 1. *& seq.* LXVI 20. 13. *& seq. Zach.* VIII. 3. 4. *& seq.* XII. 2. *& seq. Apoc.* III. 12.

(*b*) Le Grec lit : *Elle est la mere de nous tous :* Ἥ τις ἐστὶ μήτηρ πάντων ἡμῶν. Mais la plûpart omettent *tous*, πάντων. *Vide Var. Lect. Mill.*

(*c*) *Isai.* LIV. 1.

Digitized by Google

29. *Sed quomodò tunc is qui secundùm carnem natus fuerat, persequebatur eum qui secundùm spiritum; ita & nunc.*

30. *Sed quid dicit Scriptura? Ejice ancillam & filium ejus; non enim hæres erit filius ancillæ cum filio liberæ.*

31. *Itaque, fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ; quâ libertate Christus nos liberavit.*

29. Et comme alors celui *qui étoit né* selon la chair, persécutoit celui *qui étoit né* selon l'esprit, il en arrive de même encore aujourd'hui.

30. Mais que dit l'Ecriture? Chassez la servante, & son fils; car le fils de la servante ne sera point héritier avec le fils de la femme libre,

31. Or, mes freres, nous ne sommes point les enfans de la servante, mais de la *femme* libre; & c'est JESUS-CHRIST qui nous a acquis cette liberté.

## COMMENTAIRE.

rendre volontairement enfans d'Ismaël, en prenant les cérémonies de la Loi.

℣. 29. QUOMODO TUNC IS QUI SECUNDUM CARNEM. *Comme celui qui étoit né selon la chair, persécutoit celui qui étoit né selon l'esprit.* Comme Ismaël persécutoit le jeune Isaac; ainsi aujourd'hui les Juifs charnels, & incrédules persécutent les Chrétiens. L'Ecriture dans la Genése, ne dit pas expressément qu'Ismaël ait persécuté Isaac; mais seulement *qu'il joüoit avec lui*; ou qu'il se moquoit de lui, ou peut-être que dans le jeu il le maltraitoit (*a*). Voyez le Commentaire sur la Genése XXI. 9. Il faut qu'il y ait eu plus qu'un simple jeu, pour obliger Sara à faire chasser Agar, & Ismaël. Pour ce qui est de la haine des Juifs contre les Chrétiens, & de leurs persécutions, quand ils ont été en état de leur en faire, la chose n'est que trop connuë par toutes les histoires. Saint Paul a éprouvé leur violence, & leur haine en plus d'une occasion; & les faux Docteurs qui troubloient l'Eglise de Galatie, lui causoient par-là une plus violente persécution, que s'ils lui eussent déclaré la guerre à lui-même.

℣. 31. NON SUMUS ANCILLÆ FILII, SED LIBERÆ. *Nous ne sommes point les enfans de la servante, mais de la femme libre.* Nous sommes les descendans d'Isaac, & non d'Ismaël. Celui-ci fut chassé de la maison d'Abraham, & n'hérita point. N'entrez donc point dans sa race, par l'imitation de sa servitude, en vous assujettissant aux cérémonies de la Loi. Conservez la liberté des enfans d'Isaac, que JESUS-CHRIST vous a procurée (*b*); chassez du milieu de vous ces Ismaëls qui vous persécutent, ces faux Apôtres qui vous séduisent.

---

(*a*) *Genes.* XXI. 9. *Cùm vidisset Sara filium Agar Ægyptiæ ludentem cum Isaac filio suo, dixit ad Abraham: Ejice ancillam hanc & filium ejus.*

(*b*) *Quâ libertate Christus vos liberavit.* Ces mots manquent dans le Grec imprimé: mais ils se lisent dans plusieurs Manuscrits, & dans plusieurs Anciens. Les Grecs joignent quelque chose de semblable au commencement du Chap. suivant.

CHAPITRE

Digitized by Google

# CHAPITRE V.

*Liberté des Chrétiens. La circoncision oblige à toute la Loi. La foi nous sauve. Fausse liberté. La Loi consiste dans l'amour. Vices de la chair. Fruits de l'esprit.*

℣. 1. *STate, & nolite iterùm jugo servitutis contineri.*

2. *Ecce ego Paulus dico vobis, quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit.*

℣. 1. TEnez-vous-en là, & ne vous mettez point sos le jouug d'une nouvelle servitude.

2. Car je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, JESUS-CHRIST ne vous servira de rien.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. STATE, ET NOLITE ITERUM JUGO SERVITUTIS. *Tenez-vous-en là, & ne vous mettez point sous le joug d'une nouvelle servitude.* A la lettre: *Demeurez ferme*; ou, selon le Grec (*a*): *Demeurez ferme dans la liberté que* JESUS-CHRIST *vous a procurée, & ne vous mettez point de nouveau sous le joug de la Loi.* La premiere partie du verset se lit à la fin du Chapitre précédent de cette sorte: *Vous êtes les enfans de la femme libre; & c'est* JESUS-CHRIST *qui vous a acquis cette liberté.* Chap. V. 1. *Demeurez ferme.* Ces variétez ne changent rien au sens. La liberté dont S. Paul parle, est celle qui nous exemte de l'observation de la Loi de Moïse (*b*). Les Galates n'y avoient jamais été soûmis; & quand il leur dit de ne s'y pas soûmettre *de nouveau*, il l'entend comme on l'a vû Chap. IV. ℣. 9. Ne vous imposez pas un nouveau joug, une Loi à laquelle vous n'avez pas été soûmis jusqu'à présent.

℣. 2. ECCE EGO PAULUS DICO VOBIS, &c. *Je vous dis moi Paul, que si vous vous faites circoncire,* JESUS CHRIST *ne vous servira de rien.* La circoncision charnelle est une profession publique du Judaïsme. Si vous la recevez, vous renoncez au Christianisme. JESUS-CHRIST ne vous servira plus de rien. Et ne me dites point que vous voulez allier le Judaïsme avec le Christianisme. Je vous déclare qu'à votre égard,

(*a*) τῇ ἐλευθερίᾳ οὖν ἧ Χριστὸς ἡμᾶς ἠλευθέρωσε, στήκετε. *Alii ex cap. præcedenti:* Ἀλλὰ τῆς ἐλευθερίας, τῇ ἐλευθερίᾳ ἧ Χριστὸς ἡμᾶς ἠλευθέρωσε. Στήκετε οὖν. *Ita Steph.* &. t. ια. *Alex. Clar. Germ. Born. alii. Vide Mill.*

(*b*) *Theodoret.* Ἐλευθερίαν τὴν ἔξω τοῦ νόμου πολιτείαν καλεῖ. Ζυγὸν δὲ δουλείας, τὴν κατὰ νόμον ζωήν.



Digitized by Google

3. *Teſtificor autem rursùs omni homini circumcidenti ſe, quoniam debitor eſt univerſæ Legis faciendæ.*

3. Je déclare de nouveau à tout homme qui ſe fera circoncire, qu'il eſt obligé de garder toute la Loi.

## COMMENTAIRE.

cette alliance eſt mortelle. On permet aux Juifs de vivre ſelon la Loi, ſans quitter l'Evangile ; mais on vous défend d embraſſer la Loi, ſous peine de déſertion. On permet à un homme de recevoir, s'il veut, la circonciſion (*a*), pourvû qu'il ne la regarde pas comme néceſſaire au ſalut, ni comme une cérémonie ſalutaire. S. Paul lui-même circoncit Timothée (*b*), & pratiqua depuis ſa converſion pluſieurs cérémonies légales. Mais il les pratiqua ſimplement par bienſéance, pour ne pas choquer les Juifs, & pour enſevelir la Synagogue avec honneur Pour les Galates, la choſe étoit fort différente. Les faux Apôtres vouloient leur perſuader que ſans les pratiques de la Loi, le Chriſtianiſme ne leur ſervoit de rien. S. Paul ſoûtenoit au contaire, que non ſeulement le Judaïſme ne ſervoit de rien aux Gentils convertis, mais qu il leur étoit pernicieux.

℣. 3. TESTIFICOR RURSUS OMNI HOMINI CIRCUMCIDENTI SE. *Je déclare de nouveau*, ou *de plus je declare* (*c*), ou je vous déclare aujourd'hui ce que je vous ai déja dit lorſque j'étois chez vous, *que tout homme qui ſe fait circoncire, eſt obligé de garder toute la Loi.* Il y a beaucoup d apparence que les faux Apôtres vouloient perſuader aux Galates que la circonciſion ne les engageoit pas à toutes les cérémonies légales ; qu'ils ne ſeroient obligez ni aux ſacrifices, ni aux purifications, ni aux autres petites pratiques de la Loi, & qu'on ne demandoit d'eux que la circonciſion, l'obſervation du ſabbat, la diſtinction des viandes ; que pour le reſte on leur faiſoit grace, & qu'on n'empêchoit pas qu'ils ne fiſſent en même tems profeſſion du Chriſtianiſme. Ces Docteurs eux-mêmes n'étoient pas exacts obſervateurs de la Loi (*d*).

L'Apôtre leur dénonce donc ici que la circonciſion étant une profeſſion publique du Judaïſme, il n'étoit pas en leur pouvoir d en prendre, ou d'en rejetter ce qu'ils voudroient. La Loi ne ſouffroit point ces partages ; elle dit malédiction contre quiconque ne la garde pas dans toutes ſes parties (*e*). Si elle eſt une voie néceſſaire pour arriver au ſalut, il faut l'obſerver toute entiere. Grotius conjecture que ces faux Apotres ſe conten-

---

(*a*) *Vide Hieronym. Eſt. Grot. Vide* 1. *Cor.* VII. 19. 20.

(*b*) *Act.* XVI. 3. *Circumcidit eum propter Judæos qui erant in illis locis.*

(*c*) *Teſtificor rursùs. Gr.* Μαρτύρομαι δὲ πάλιν. *Sed illud* πάλιν *deeſt in Clarom. S. Germ. Borner. G. L. Arab. Chryſoſt, Hieron Ambroſiaſt.*

(*d*) *Galat.* VI. 13. *Neque enim qui circumciduntur, Legem cuſtodiunt ; ſed volunt vos circumcidi, ut in carne veſtra glorientur.*

(*e*) *Deut.* XXVII. 26. *Galat.* III. 13.

Digitized by Google

4. *Evacuati estis à Christo, qui in Lege justificamini; à gratia excidistis.*

5. *Nos enim spiritu ex fide, spem justitiæ expectamus.*

6. *Nam in Christo Jesu neque circumcisio aliquid valet, neque præputium; sed fides, quæ per charitatem operatur.*

4. Vous qui mettez votre justice dans la Loi, vous n'avez plus de part à JESUS-CHRIST; vous êtes dechûs de la grace.

5. Mais pour nous, c'est en vertu de la foi que nous attendons la justice, par le Saint-Esprit.

6. Car en JESUS-CHRIST ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien; mais la foi qui est animée de la charité.

## COMMENTAIRE.

toient de la circoncision, & de quelque peu de pratiques extérieures, afin qu'étant confondus avec les Juifs, on ne les inquiétât pas comme gens qui introduisoient de nouvelles religions dans l'Empire. Car la Religion des Juifs y étoit soufferte par les Loix. Cette conjecture est prise de saint Jérôme sur le Chap. VI. ℣. 13. de cette Epître, & elle est tout-à-fait probable.

℣. 4. EVACUATI ESTIS A CHRISTO, QUI IN LEGE JUSTIFICAMINI. *Vous qui mettez votre justice dans la Loi, vous n'avez plus de part à* JESUS-CHRIST. Si vous croyez que la Loi peut vous justifier, JESUS-CHRIST vous est inutile. Vous renoncez en quelque sorte à sa justice, & à sa grace. Vous ne devez plus rien attendre de sa part. Il vous renonce pour siens; il vous répudie comme une épouse infidelle. On peut traduire le Grec (*a*): JESUS-CHRIST *vous est devenu inutile* (*b*), vous régardez désormais sa Religion comme superflue, & incapable de vous justifier.

℣. 5. NOS ENIM SPIRITU EX FIDE, &c. *C'est en vertu de la Foi que nous attendons la justice par le Saint Esprit.* Nous autres Chrétiens nous n'attendons par notre justice de la Loi, ni des œuvres; mais de la Foi, & du Saint-Esprit. C'est le Saint-Esprit qui a mis dans nous cette confiance, qui nous fait crier: Mon Pere, mon Pere, & qui nous fait regarder le Ciel comme notre héritage A condition toutefois que nous vivrons de cet Esprit, que nous conserverons la Foi vivante, & active par la pratique des vertus Chrétiennes. *Fide spem justitiæ expectamus*, est mis pour *expectamus mercedem justitiæ speratam* (*c*).

℣. 6. NAM IN CHRISTO JESU, NEQUE CIRCUMCISIO ALIQUID VALET, NEQUE PRÆPUTIUM. *Car en* JESUS-CHRIST,

(*a*) Καθηργήθητε ἀπὸ τοῦ Χριστοῦ.
(*b*) *Hieronym. hic, Erasm. Vatab. Pagn. Est. Tir. &c.*
(*c*) *Est. Grot. Gomar. Men. alii.*



Digitized by Google

7. *Currebatis bene ; quis vos impedivit veritati non obedire ?*

8. *Persuasio hæc non est ex eo qui vocat vos.*

7. Vous couriez si bien ; qui vous a arrêtez, pour vous empêcher d'obéir à la vérité ?

8. Ce sentiment dont vous vous êtes laissez persuader, ne vient pas de celui qui vous a appellez.

## COMMENTAIRE.

*ni la circoncision, ni l'incirconcision ne servent de rien* pour le salut ; ce sont des choses purement indifférentes dans la Réligion de JESUS CHRIST, *in Christo.* La circoncision, & les autres cérémonies de la Loi ne donnent point la justice ; l'incirconcision n'en exclut point. Ce qui nous justifie, *est la Foi qui est animée de la charité.* Voilà l'explication de ce que S. Paul a dit si souvent : que le Juste vit de la Foi, que c'est la Foi qui justifie ; il faut l'entendre de la Foi animée, ou perfectionnée par la charité, ou agissante par la charité ; car le Grec signifie également l'un, & l'autre (*a*) ; & l'un & l'autre reviennent au même. La foi même en cet endroit, renferme l'espérance, comme le remarque Grotius (*b*) ; & lorsque la foi, l'espérance, & la charité se rencontrent, c'est tout ce qu'on peut désirer pour le salut. *La Foi agissante par la charité*, en cet endroit est la même chose que ce qu'il appelle au Chapitre suivant, ℣. 15. *La nouvelle créature*, ou l'être nouveau que Dieu a créé en nous ; & ce qu'il dit aux Corinthiens (*c*) : *Que la circoncision, ni l'incirconcision ne sont rien, mais l'observation des préceptes*, c'est-à-dire, de la Loi Evangélique. Voilà tout le Christianisme, croire, aimer, pratiquer.

℣. 7. CURREBATIS BENE ; QUIS VOS IMPEDIVIT (*d*) ? *Vous couriez si bien : qui vous a arrêtez pour vous empêcher d'obéir à la verité ?* Ces derniers mots, *pour vous empêcher d'obéir à la verité*, ne se trouvent pas dans S. Chrysostome, dans Tertullien, dans S. Jérôme, dans l'Ambrosiaster, S. Jérôme remarque toutefois qu'ils se lisoient dans les Exemplaires Grecs. Quelques Livres Grecs, & Latins ajoûtent : *Nemini consenseritis* (*e*). Ne vous laissez persuader de personne, n'écoûtez pas les étrangers, & les faux Docteurs.

℣. 8. PESUASIO HÆC (*f*) NON EST EX EO QUI VOCAT VOS. *Ce sentiment, dont vous vous êtes laissé persuader, ne vient point de celui qui vous a appellez.* Ce n'est ni Dieu, ni son Esprit qui vous ont inspiré

---

(*a*) Ἀλλὰ πίστις δι' ἀγάπης ἐνεργουμένη.

(*b*) *Got. hic. Fides hic spem etiam comprehendit, quibus si accedat dilectio operans, nihil desideratur amplius ad obtinendam salutem æternam, &c.*

(*c*) 1. Cor. VII. 19.

(*d*) *Græc.* τίς ὑμᾶς ἀνέκοψε. *Alii :* ἐνέκοψε.

(*e*) Μηδενὶ πείθεσθε. *Borner. Ita Hieron. Calarit. Ambrosiast. Hieronymiaster. Vida, Mill. hic.*

(*f*) *Quidam : Persuasio vestra. Syr. Calarit. Aug. Amit. Codd. quidam, teste Hieronymo.*

Digitized by Google

*9. Modicum fermentum totam massam corrumpit.*

*10. Ego confido in vobis in Domino, quòd nihil aliud sapietis : qui autem conturbat vos, portabit judicium, quicumque est ille.*

9. Un peu de levain corrompt toute la pâte.

10. J'espere de la bonté du Seigneur, que vous n'aurez point à l'avenir d'autres sentimens : mais celui qui vous trouble, en portera la peine, quel qu'il soit.

## COMMENTAIRE.

cette envie d'embrasser la Loi de Moyse ; nous n'avons eu garde de vous suggérer de tels sentimens. De qui cela peut-il donc venir, sinon de votre ennemi, & de ses suppôts, qui cherchent à vous éloigner de la verité ? Quelques anciens Exemplaires (*a*) lisent sans négation : *Cette persuasion vient-elle de celui qui vous a appellez* ? C'est toujours le même sens, en lisant avec une interrogation.

℣. 9. MODICUM FERMENTUM TOTAM MASSAM CORRUMPIT. *Un peu de levain corrompt la pâte.* C'étoit un proverbe parmi les Hébreux, qu'un peu de levain rendoit impure toute la pâte où il se trouvoit dans les jours de la Pâque, où le peuple étoit obligé de ne manger que des pains sans levain. On a déja vû la même expression dans l'Epître aux Corinthiens (*b*). Le Grec imprimé lit (*c*) : *Un peu de levain aigrit*, ou fait lever *toute la masse* ; & plusieurs Interprétes (*d*) ont crû que c'étoit la vraie maniere de lire en cet endroit. Mais d'autres Exemplaires sont semblables à la Vulgate, & lisent (*e*) : *Un peu de levain corrompt* : ou *souille* toute la pâte ; ce qui nous paroît beaucoup meilleur, suivant l'explication que nous lui avons donnée au commencement.

℣. 10. CONFIDO IN VOBIS IN DOMINO, QUOD NIHIL ALIUD SAPIETIS. *J'espere de la bonté du Seigneur que vous n'aurez point à l'avenir d'autres sentimens*, que ceux que je vous ai inspiré, & que ceux de la verité. Je ne sai s'il ne continuë pas dans l'allégorie du levain : J'espere que vous ne sentirez plus le vieux levain, & que vous aurez soin de vous en nettoyer, en rejettant jusqu'à la moindre partie qui pourroit vous souïller. Comparez 1. *Cor.* v. 6. 7. *Mais celui qui vous trouble, en portera la peine quel qu'il soit.* S. Jérôme fait mention de quelques-uns, qui disoient que l'Apôtre vouloit ici insinuer S. Pierre, comme s'il eût été auteur ou occasion de trouble de l'Eglise de Galatie. Mais ce sentiment n'a aucun fondement. Quand les faux Apôtres se seroient autorisez du nom de S. Pierre, qui joignoit l'observation de la Loi, à celle de l'Evangile, il

(*a*) *Clarom. G. L. S. Germ. Lat. Cor. 3. Vienn. Calcrit. quid. codd. apud Hieron. hic.*

(*b*) 1. Cor. v, 6.

(*c*) Μικρὰ ζύμη ὅλον τὸ φύραμα ζυμοῖ.

(*d*) *Hieronym. alii plures.*

(*e*) Μικρὰ ζυμη ὅλον τὸ φύραμα διαφθείρει. *Ita Germ. Clarom. Calcrit. Constit. Apost. l. 2. c. 17. Ambrosiast. Hieronymiast. Vide ad* 1. Cor. v. 6.



Digitized by Google

11. *Ego autem, fratres, si circumcisionem adhuc prædico, quid adhuc persecutionem patior? Ergò evacuatum est scandalum crucis.*

12. *Utinam & abscindantur qui vos conturbant.*

11. Et pour moi, mes freres, si je prêche encore la circonciſion; pourquoi eſt-ce que je ſouffre tant de perſécutions? Le ſcandale de la croix eſt donc anéanti?

12. Plût à Dieu que ceux qui vous troublent, fuſſent eux-mêmes retranchez.

## COMMENTAIRE.

ne s'enſuivroit pas que S. Pierre ait eu part à leur malice, & au trouble qu'ils cauſoient dans les Egliſes des Gentils convertis. Il y a plus d'apparence qu'il en veut au plus factieux des faux Apôtres, ou au plus turbulent des Galates, qu'il veut bien ne pas nommer par prudence.

℣. 11. SI CIRCUMCISIONEM ADHUC PRÆDICO, &c. *Si je prêche encore la circonciſion, pourquoi eſt-ce que je ſouffre encore tant de perſécutions?* Ou plûtôt: Si je voulois prêcher la neceſſité de la circonciſion, & de la Loi de Moyſe, ſerois-je comme je le ſuis, expoſé aux perſécutions de la part des Juifs? *Le ſcandale de la Croix eſt donc anéanti.* Les Juifs regardoient la croix de JESUS-CHRIST comme un ſcandale (*a*). Rien ne leur donnoit plus d'éloignement d'embraſſer la Religion Chrétienne que d'entendre prêcher un Meſſie crucifié, humilié, mépriſé, au lieu d'un libérateur triomphant, magnifique, puiſſant, &c. Si je prêchois la compatibilité du Judaïſme, & du Chriſtianiſme, bien-tôt les Juifs quitteroient cette étrange prévention qu'ils ont conçuë contre nous, & contre JESUS-CHRIST. La Croix ne ſeroit plus un obſtacle preſque invincible à leur converſion; ils n'auroient pas de peine à reconnoître JESUS-CHRIST, pourvû qu'on ne quittât pas les obſervances de la Loi (*b*).

℣. 12. UTINAM ET ABSCINDANTUR QUI VOS CONTURBANT. *Plût à Dieu que ceux qui vous troublent, ſoient eux-mêmes retranchez.* Quelques-uns (*c*) l'entendent du retranchement de l'excommunication. De tels gens ne ſont pas mêmes dignes du nom de Chrétiens, ni de demeurer dans l'Egliſe. Il faudroit que ceux, chez qui ils ſe trouvent, les traitaſſent comme des excommuniez, comme des gens dont il eſt dit dans l'ancien Teſtament (*d*): *Ils ſeront retranchez de leur peuple*, ſoit par l'excommunication, ou par la mort corporelle. D'autres (*e*) l'expliquent

(*a*) 1. *Cor.* 1. 18. 23. *Prædicamus Chriſtum crucifixum, Judæis quidem ſcandalum. Gentibus autem ſtultitiam.*

(*b*) *Vide Eſt. Men. Grot. Theodoret. alios.*

(*c*) *Eraſm. Eſt. Hamm. Gemar. Para. Piſc. Men. Martianay, Bez.*

(*d*) *Geneſ.* XVII. 14. *Exod.* XII. 15. XXX. 33. *& paſſim.*

(*e*) *Ambroſiaſt. Aug. Chryſoſt. hic:* Εἰ περιτέμνεσθαι, μόνον, ἀλλὰ καὶ ἀποκόπτεσθαι. *Theophyl. Oecumen. Theodoret.* Εἴθε, ἢ πλέον ἐξέτμον ἑαυτούς, οἱ τὰς ψυχὰς ὑμῶν ἐξαπατῶντες φενακίζοντες. *Cajet. Grot. Quandoquidem illi in pellicula abſciſſa ita gloriantur, utinam illis abſcindatur inſuper totum ſeminale membrum, quo magis triumphent. Hieronym. Si putant ſibi hoc prodeſſe, non ſolùm circumcidantur; ſed etiam abſcindantur; ſi enim expoliatio membri proficit, multò magis abolitio.*

Digitized by Google

13. *Vos enim in libertatem vocati estis, fratres. Tantùm ne libertatem in occasionem detis carnis; sed per charitatem spiritûs servite invicem.*

13. Car vous êtes appellez, mes freres, à un état de liberté. Ayez soin seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair: mais assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.

14. *Omnis enim Lex in uno sermone impletur: Diliges proximum tuum sicut te ipsum.*

14. Car toute la Loi est renfermée dans ce seul précepte: Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

## COMMENTAIRE.

de la mutilation réelle, & de l'amputation totale. Que ces faux Docteurs qui ont tant d'envie de vous faire circoncire, puissent eux-mêmes être plus que circoncis. C'est une espece d'imprécation, ou plûtôt de menace, de prédiction de ce qui doit arriver à ces faux Apôtres (*a*). Ce dernier sens est fort suivi par les Anciens.

℣. 13. VOS ENIM IN LIBERTATEM VOCATI ESTIS. *Car vous êtes appellez à un état de liberté.* Le Christianisme est un état de liberté, ou d'affranchissement par rapport au joug des cérémonies de la Loi. Mais JESUS-CHRIST n'a pas prétendu nous mettre dans un état de licence, ou d'une liberté dangereuse, par rapport au salut, ni nous permettre les œuvres de la chair, dont il fait le dénombrement ci-après. *Ayez soin seulement que cette liberté ne vous serve pas d'occasion pour vivre selon la chair.* Vous n'êtes délivrez ni de la charité envers le prochain, ni de l'obligation de pratiquer les vertus morales, le Sauveur vous a même donné des conseils d'une perfection infiniment plus grande, que tout ce que la Loy de Moyse préscrivoit; & il demande que vous observiez tout cela librement, volontairement, & non dans un esprit de servitude, comme les Juifs.

SED PER CHARITATEM SERVITE INVICEM. *Mais assujettissez-vous les uns aux autres par une charité spirituelle.* Soyez libres des affections mauvaises, affranchissez-vous du péché, ne vous assujettissez point aux cérémonies légales: mais ne craignez point d'être les serviteurs de Dieu, & de votre prochain par la charité (*b*). Cette servitude est préférable à la plus heureuse liberté. C'est le plus glorieux des affranchissemens.

℣. 14. OMNIS LEX IN UNO SERMONE IMPLETUR. *Toute la Loi est enfermée dans ce seul précepte: Vous aimerez votre prochain comme vous-mêmes.* Toutes les loix naturelles, morales, & positives qui regardent le prochain, sont renfermées dans celle de la charité qu'on lui doit.

---

(*a*) *Vide Hieronym. Est. Cajet.*

(*b*) *Chrysost.* οὐκ εἶπεν, ἀγαπᾶτε ἀλλήλους, ἁπλῶς, ἀλλὰ δουλεύετε τὴν ἐπιτεταμένην δηλῶν φιλίαν.

15. *Quòd si invicem mordetis : & comeditis, videte ne ab invicem consumamini.*

16. *Dico autem : Spiritu ambulate, & desideria carnis non perficietis.*

17. *Caro enim concupiscit adversùs spiritum ; spiritus autem adversùs carnem : hæc enim sibi invicem adversantur ; ut non quæcumque vultis, illa faciatis.*

15. Que si vous vous mordez, & vous vous dévorez les uns les autres, prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.

16. Je vous le dis donc : Conduisez-vous selon l'esprit, & vous n'accomplirez point les désirs de la chair.

17. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, & l'esprit en a de contraires à ceux de la chair, & ils sont opposez l'un à l'autre; de sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez.

## COMMENTAIRE.

*Celui qui aime son prochain, a accompli la Loi*, dit S. Paul aux Romains. (*a*) Notre Seigneur fait consister toute la Loi dans les deux préceptes de l'amour de Dieu, & du prochain (*b*). Ailleurs (*c*), il dit que la Loi, & les Prophétes consistent à faire à autrui ce que nous voudrions qu'on nous fit.

℣. 15. QUOD SI INVICEM MORDETIS, ET COMEDITIS (*d*). *Que si vous vous mordez, & vous vous dévorez les uns les autres.* Il paroît par là qu'il y avoit parmi eux de la méfintelligence. Ils se mordoient par des médisances, & des calomnies; ils se dévoroient par des haines, & des chicanes, des procez, & des violences. *Prenez garde que vous ne vous consumiez les uns les autres.* Car les haines, les médisances, & les procez se terminent d'ordinaire à la perte de la charité, à l'extinction de la piété, à la ruine des familles, à la perte du salut. C'étoit peut-être la venuë des nouveaux Docteurs qui avoit allumé ces dissensions entre les Galates.

℣. 16. SPIRITU AMBULATE, ET DESIDERIA CARNIS NON PERFICIETIS. *Conduisez-vous selon l'esprit, & vous n'accomplirez point les désirs de la chair.* Marcher, ou se conduire par l'esprit, vivre selon l'Evangile, conserver la liberté Evangelique, & vivre de la foi; tout cela est la même chose. *Accomplir les désirs de la chair*, marcher selon la chair, être assujetti à la servitude de la Loi, & être revêtu du vieil homme, suivre le penchant de la concupiscence, toutes ces expressions, & plusieurs autres consacrées par l'usage de l'Ecriture, & des Peres, signifient aussi une même chose. Nous en verrons une plus ample explication ci-après. ℣. 19. 20. 21. où S. Paul fait le dénombrement des œuvres de la chair, & aux versets 22. 23. où il fait celui des œuvres de l'esprit.

---

(*a*) *Rom.* XIII. 8 9. 10.
(*b*) *Matt.* XXII. 39. 40.
(*c*) *Matt.* VII. 12.
(*d*) *Alii : Invicem mordetis, & accusatis. Clar. & Germ. L. vel incusatis. Cyprian, non semel : criminatis. Ambrosiast. causamini inimicitiam. Gest. Purgat. Cæciliani, & Felicis, t.* 1, *Concil. p.* 1446.

℣. 17.

Digitized by Google

18. *Quòd si spiritu ducimini, non estis sub Lege.*

19. *Manifesta sunt autem opera carnis, quæ sunt fornicatio, immunditia, impudicitia, luxuria:*

18. Que si vous êtes poussez par l'Esprit, vous n'êtes point sous la Loi.

19. Or il est aisé de connoître les œuvres de la chair, qui sont la fornication, l'impureté, l'impudicité, la dissolution,

## COMMENTAIRE.

℣. 17. CARO CONCUPISCIT ADVERSUS SPIRITUM. *La chair a des desirs contraires à ceux de l'esprit.* Dans ce passage, & dans les suivans, la chair, & l'esprit marquent les deux principes de toutes nos actions morales (*a*). La chair, ou la concupiscence est le principe des mauvaises actions. L'esprit, ou le mouvement interieur de la grace, est le principe de nos bonnes œuvres. Ces deux principes se combattent continuellement; *en sorte que vous ne faites pas les choses que vous voudriez*; & vous sentez, comme il dit ailleurs (*b*), dans vos membres une Loi qui combat celle de l'esprit, & qui vous fait crier: Malheureux que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? Les plus grands Saints, tant qu'ils sont en cette vie, éprouvent ces contradictions, & ces combats. (*c*). Les bons résistent aux mouvemens de la concupiscence; & cette victoire fait leur mérite. Les méchans se rendent, & y succombent; & c'est-là la source de leur malheur. L'impression de ces deux mouvemens ne fait aucune violence à l'homme, & ne blesse en aucune sorte sa liberté; puis qu'avec le secours de Dieu, il peut toujours résister à la concupiscence, & qu'il ne suit l'attrait de la grace que par le choix tout libre de sa volonté, qui se détermine elle-même avec jugement.

℣. 18. QUOD SI SPIRITU DUCIMINI, NON ESTIS SUB LEGE. *Si vous êtes conduits par l'esprit, vous n'êtes point sous la Loi.* La Loy de Moyse ne donnoit point l'Esprit saint, ni la grace necessaire pour pratiquer le bien (*d*); & si quelques anciens Patriarches, ou les Prophétes qui ont vêcu sous la Loi, ont eu part à la grace du Saint-Esprit, leur nombre est très petit, en comparaison des Fidéles, qui l'ont tous reçû dans le Baptême; & ces Anciens ne l'ont reçû que comme membres de la nouvelle alliance, à laquelle ils appartenoient déja par leur foi. Si donc les Galates étoient conduits par l'Esprit saint; s'ils l'avoient reçû dans le Baptême; s'ils avoient eu part à ses dons surnaturels, c'étoit une marque qu'ils n'étoient point sous la Loi, qu'ils appartenoient à l'Evangile, & que la Loi ne leur servoit de rien; & par conséquent que mal-à-propos ils vouloient s'y assujettir.

(*a*) *Theodoret.* Σάρκα λέγει τὴν ἐπὶ τὰ χείρω τῆς γνώμης ῥοπὴν. Πνεῦμα δὲ τὴν ἐνοικοῦσαν χάριν... Τοῦτο γὰρ ὁ νόμος οὐκ ἐχορήγει, &c.

(*b*) *Rom.* VII. 23.

(*c*) *Vide Concil. Trident. sess.* 5. & 6. & *Aug. passim. D. Thom. Cajet. Est. hic.*

(*d*) *Aug. serm.* 152. *n.* 5. *Lex minari novit, non subvenire, jubere novit, non juvare. Et serm.* 251. *n.* 6. & *passim.*

20. *Idolorum servitus, veneficia, inimicitiæ, contentiones, æmulationes, iræ, rixæ, dissensiones, sectæ,*

21. *Invidiæ, homicidia, ebrietates, comessationes, & his similia, quæ prædico vobis, sicut prædixi, quoniam qui talia agunt, regnum Dei non consequentur.*

22. *Fructus autem Spiritûs est, charitas, gaudium, pax, patientia, benignitas, bonitas, longanimitas,*

20. l'idolâtrie, les empoisonnemens, les inimitiez: les dissensions, les jalousies, les animositez, les querelles, les divisions, les héresies,

21. Les envies, les meurtres, les yvrogneries, les débauches, & autres choses semblables, dont je vous déclare, comme je vous l'ai déja dit, que ceux qui commettent ces crimes, ne seront point héritiers du Royaume de Dieu.

22. Les fruits de l'Esprit *au contraire*, sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la perséverance,

## COMMENTAIRE.

℣. 19. OPERA CARNIS, QUÆ SUNT FORNICATIO (*a*), &c. *Les œuvres de la chair, sont la fornication, &c.* La chair dans le sens que nous l'avons dit, nous porte à toute sorte de désordres, & de péchez. Saint Paul en fait ici un grand dénombrement; & on pourroit encore le grossir, parce qu'il n'y en a aucun qui n'ait sa racine dans le fond de la concupiscence.

℣. 21. PRÆDICO, SICUT PRÆDIXI. *Je vous déclare, comme je vous l'ai déja dit, que ceux qui commettent ces crimes, ne seront point héritiers du royaume de Dieu.* On ne voit point dans cette Epître que l'Apôtre leur ait déja dit ce qu'il leur declare ici: Mais il pouvoit le leur avoir dit, lorsqu'il prêchoit parmi eux (*b*). Tous ceux donc qui se livrent aux mauvais désirs de leur cœur, & qui suivent le penchant de la concupiscence, seront exclus de la béatitude éternelle, quand même ils n'auroient pas consommé les actions dont ils ont formé le dessein; à moins que par un penitence salutaire, ils ne satisfassent à la justice de Dieu.

℣. 22. FRUCTUS SPIRITUS. *Les fruits de l'Esprit* Saint, de la grace; les actions ausquelles l'Esprit de Dieu nous porte, sont la charité, &c. *Benignitas, bonitas, longanimitas, mansuetudo.* Pour ces quatre vertus, il n'y en a que trois dans le Grec (*c*): La patience, la douceur, la bonté; & au lieu de, *modestia, continentia, castitas*, il n'y a dans le Grec (*d*), que la douceur, & la *continence.* Toutefois plusieurs Peres, & plusieurs anciens Manuscrits, ajoûtent *la chasteté* (*e*).

---

(*a*) Le Grec ajoûte μοιχεία, *adulterium*; mais ce terme manque dans plusieurs Anciens. Et au ℣. 21. φθόνοι, *invidiæ*, manque aussi dans S. Epiphane, & dans Théodoret; & φόνοι, *homicidia*, dans plusieurs autres. Voyez Mill.

(*b*) Il a dit à peu près la même chose. 1. *Cor.* xi. 9. 10. Et Théodoret croit que c'est à cela qu'il fait attention en cet endroit. Mais nous croyons que cette Epître a été écrite avant celle aux Corinthiens.

(*c*) Μακροθυμία, χρηστότης, ἀγαθωσύνη.

(*d*) Πραότης, ἐγκράτεια.

(*e*) Ἁγνεία. *Addunt Clarom. & Germ. & Borner. GG. LL. Iren. l. 5. c. 11. Ambrosiast. Cyprian. l. 3. ad Quirin. §. 64. Hieronymiast.*

Digitized by Google

23. *Mansuetudo, fides, modestia, continentia, castitas. Adversùs hujusmodi non est Lex.*

24. *Qui autem sunt Christi, carnem suam crucifixerunt cum vitiis & concupiscentiis.*

25. *Si spiritu vivimus, spiritu & ambulemus.*

26. *Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes.*

23. La douceur, la foi, la modestie, la continence, la chasteté. La Loi n'est point contre ceux qui vivent de la sorte.

24. Or ceux qui sont à JESUS-CHRIST ont crucifié leur chair avec ses passions & ses désirs déréglez.

25. Si nous vivons par l'Esprit, conduisons-nous aussi par l'Esprit.

26. Ne nous laissons point aller à la vaine gloire, nous piquant les uns les autres, & étant envieux les uns des autres.

## COMMENTAIRE.

℣. 23. ADVERSUS HUJUSMODI NON EST LEX. *La Loi n'est point contre ceux qui vivent de la sorte.* La Loi n'ayant été donnée qu'à cause des prévarications, comme il l'a dit ci-devant (*a*), & n'ayant été établie que contre les injustes, & non pas contre les justes, comme il le dit à Timothée (*b*), il est aisé de concevoir que la Loi ne peut rien contre ceux qui ne suivent que le mouvemens du Saint-Esprit, & qui ne font que les œuvres qu'il leur inspire; & par conséquent que c'est fort mal-à-propos que les Galates veulent se soumettre aux observances légales, qui ne peuvent rien ni pour eux, ni contre eux, ni pour les punir, ni pour les menacer, ni pour les aider, ni pour les recompenser.

℣. 24. QUI AUTEM SUNT CHRISTI CARNEM SUAM CRUCIFIXERUNT (*c*). *Or ceux qui sont à* JESUS-CHRIST, *ont crucifié leur chair avec ses passions.* Les vrais Disciples de JESUS-CHRIST, bien loin de suivre les mouvemens de la concupiscence, & de faire les œuvres de la chair, dont il vient de parler, la crucifient cette chair, avec ses passions. Ils la répriment, ils la combattent continuellement. Etant morts, & ensevelis avec JESUS-CHRIST par le Baptême, ils ne vivent plus que pour lui, ils ne sont animez que de son Esprit, & remplis de son amour, & de sa grace. Ils ne pensent plus à la Loi, qui n'a sçu former par elle-même que des esclaves. Ainsi, ℣. 25. ô Galates, *Si nous vivons par l'esprit, conduisons-nous par l'esprit.* Suivons l'Evangile, & non la Loi (*d*). Ne dégénérons point de la gloire de notre origine. N'attristons point par nos pechez l'Esprit saint qui est en nous (*e*).

℣. 26. NON EFFICIAMUR INANIS GLORIÆ CUPIDI. *Ne*

(*a*) *Galat.* III. 19.

(*b*) 1. *Timot.* I. 9. *Vide Theodoret. hic. Vat. Est. Grot.*

(*c*) Origénes, selon S. Jérôme, sur cet endroit, joignoit ceci à ce qui précéde : *La Loi n'est point contre ceux-là qui ont crucifié leur chair, &c.* L'Ambrosiaster prend *Christi*, au plurier, pour *Christiani.*

(*d*) *Theodoret.* Μὴ χρὴ νόμου πολιτεύομθα, ἀλλὰ τῇ χάριτι ἑπόμθα.

(*e*) *Ephes.* IV. 30. *Nolite contristare Spiritum sanctum Dei, in quo signati estis.*



Digitized by Google

*nous laiſſons point aller à la vaine gloire, nous piquant les uns les autres.* On croit qu'il en veut & aux faux Apôtres, qui étoient animez de l'eſprit d'orgueïl, & qui vouloient établir leur propre réputation, ſur la ruine de celle de S. Paul (*a*); & à quelques-uns d'entre les Galates, qui ſe laiſſoient aller à des conteſtations, à des piques, & à des jalouſies envers les freres. Mais on ne ſait point aſſez l'état de cette Egliſe, pour en dire quelque choſe de plus.

## CHAPITRE VI.

*Préceptes moraux. Avertir ceux qui péchent. Se ſupporter les uns les autres. Obligation de fournir à la ſubſiſtance de ceux qui nous inſtruiſent. Eviter les faux Docteurs. Leur caractére. Ni la circonciſion, ni l'incirconciſion ne ſervent de rien.*

℣. 1. *Fratres, & ſi præoccupatus fuerit homo in aliquo delicto, vos qui ſpirituales eſtis, hujuſmodi inſtruite in ſpiritu lenitatis; conſiderans te ipſum, ne & tu tenteris.*

℣. 1. MEs freres, ſi quelqu'un eſt tombé par ſurpriſe en quelque péché, vous autres qui êtes ſpirituels, ayez ſoin de l'inſtruire dans un eſprit de douceur; chacun de vous faiſant réflexion ſur ſoi même, & craignant d'être tenté auſſi-bien que lui.

### COMMENTAIRE.

℣. 1. ET SI PRÆOCCUPATUS FUERIT HOMO IN ALIQUO DELICTO. *Si quelqu'un eſt tombé par ſurpriſe en quelque péché.* S. Paul dans ce Chapitre continuë à exhorter les Galates à l'union, & à reparer les maux qu'avoit cauſé parmi eux la prédication des faux Apôtres. Le plus dangereux effet qu'elle y avoit produit, étoit la diviſion; les uns s'étant laiſſé aller à leurs diſcours, & les autres s'y étant oppoſez. Il les exhorte donc à ſe ſupporter avec charité les uns les autres. Que ſi quelqu'un a eu la foibleſſe de tomber dans quelque faute, ſoit par excés de condeſcendance, ou de crédulité envers les faux Apôtres, (*b*) ou par quelque autre raiſon, *ceux qui ſont ſpirituels*, c'eſt-à-dire, ou les Prêtres, les Chefs de l'Egliſe, qui ſont plus inſtruits, & plus affermis dans le bien; ou même ceux des ſimples fidéles, qui ont plus de lumiere,

(*a*) *Theophylact. Confer Galat.* VI. 13. (*b*) *Hieronym. alii.*

Digitized by Google

2. *Alter alterius onera portate ; & sic adimplebitis Legem Christi.*

3. *Nam si quis existimat se aliquid esse, cùm nihil sit, ipse se seducit.*

2. Portez les fardeaux les uns des autres ; & vous accomplirez ainsi la Loi de JESUS-CHRIST.

3. Car si quelqu'un s'estime être quelque chose, il se trompe lui-même, parce qu'il n'est rien.

## COMMENTAIRE.

de sagesse, & de force que les autres, *doivent les instruire* (*a*) les ramener; & les relever dans un *esprit de douceur*, & de charité, sans aigreur ; & sans orguëil (*b*) *faisant réflexion sur soi-même, & craignant d'être tenté aussi bien que lui* ; car le plus fort doit toujours craindre de tomber (*c*), *qui stat, videat ne cadat* ; & l'homme doit toujours apprehender la chûte, & se défier de sa foiblesse (*d*) *Homo sum, humani nihil à me alienum puto.* Car il n'y a aucun péché où un homme soit tombé, dans lequel un autre ne puisse tomber, si celui qui a créé l'homme, ne l'en empêche par sa grace. (*e*) *Nullum est peccatum quod facit homo, quod non possit facere & alter homo, si desit rector à quo factus est homo.* Au lieu de ces mots : *Considerans teipsum, ne & tu tenteris* ; quelques anciens Manuscrits lisent (*f*) : *Consiuerans unusquisque seipsum, ne & ipsi tententur.*

℣. 2. ALTER ALTERIUS ONERA PORTATE, ET SIC ADIMPLETIS, *&c.* (*g*) *Portez les fardeaux les uns des autres, & vous accomplirez ainsi la Loi de* JESUS-CHRIST. Chacun de vous a ses foiblesses, & ses infirmitez spirituelles ; & a besoin d'indulgence de la part de ses freres (*h*) : qu'il accorde donc de bon cœur aux autres, ce qu'il ne voudroit pas qu'on lui refusât à lui-même (*i*) :

. . . . . *Æquum est*
*Peccatis veniam poscentem reddere rursùs.*

℣. 3. SI QUIS SE EXISTIMAT ALIQUID ESSE, CUM NIHIL SIT, IPSE SE SEDUCIT. *Si quelqu'un s'estime être quelque chose, il se*

---

(*a*) Καταρτίζετε τὸν τοιοῦτον : *Instaurate, reficite, restituite. Ambrosiaster : Humilate. Theodoret.* Διορθοῦσθε, στηρίζετε, τὸ ἐλλεῖπον ἀναπληροῦτε.

(*b*) *Hieronym. Ubi peccator intelligens uulnus suum, t. adit medico se curandum, ibi non est virga necessaria, sed spiritus lenitatis.*

(*c*) 1. *Cor.* X. 12.

(*d*) *Terent. Heauton-timoroumen. Act.* 1. *Scen.* 1.

(*e*) *Aug. serm.* 93. *nov. Edit. c.* 6. *n.* 6. *Theodoret.* Ἄνθρωπος εἶ τρεπτὴν ἔχων τὴν φύσιν, συμάλγησον τῷ κακῶς διακειμένῳ.

(*f*) *Clarom. S. Germ. Borner. Latt. Cyprian. In contemplatione habentes unusquique, ne etiam vos tentemini.*

(*g*) *Græc.* Καὶ οὕτως ἀναπληρώσατε : *Et sic adimplete. Alii* : Ἀναπληρώσετε : *Adimplebitis. Ita plerique antiqui. Vide Mill.*

(*h*) *Theodoret.* Τόδε ἔχεις τὸ ἐλαττῶμα σύ, τόδε οὐκ ἔχεις. Ἐκεῖνος τὸ ἐναντίον, ὁ μένεχως, οὐκ ἔχει, ἕτερον δ'. Σὺ φέρε τὸ ἐκείνου, κἀκεῖνος τὸ σόν.

(*i*) *Horet. lib.* 1. *sat.* 3.

4. *Opus autem ſuum probet unuſquiſque; & ſic in ſemet-ipſo tantùm gloriam habebit, & non in altero.*

5. *Unuſquiſque enim onus ſuum portabit.*

6. *Communicet autem is qui catechizatur verbo, ei qui ſe catechizat, in omnibus bonis.*

4. Or que chacun examine *bien* ſes propres actions; & alors il trouvera ſa gloire dans lui-même, & non point dans les autres.

5. Car chacun portera ſon propre fardeau.

6. Que celui que l'on inſtruit par la parole, aſſiſte de ſes biens en toute maniére celui qui l'inſtruit.

## COMMENTAIRE.

*trompe lui-même, parce qu'il n'eſt rien.* Ou bien: *Si quelqu'un s'imagine être quelque choſe, n'étant rien, Il ſe trompe lui même.* Le Grec, & le Latin offrent ces deux ſens. L'homme n'a de lui-même que le péché, la foibleſſe, le menſonge (*a*). Pourquoi veut-il s'élever au-deſſus de ſon frere, qui eſt auſſi foible que lui? Voit-on deux aveugles ſe faire des reproches, & s'en faire accroire ſur leurs bons yeux? Plus on eſt vain, & plus on eſt pauvre, & digne de compaſſion (*b*).

℣. 4. OPUS AUTEM SUUM PROBET UNUSQUISQUE. *Que chacun examine bien ſes propres actions, & alors il trouvera ſa gloire dans lui-même, & non dans les autres.* Voulez-vous avoir un ſujet ſolide de vous glorifier, examinez-vous vous-même, conſiderez votre propre conduite, peſez vos actions au poids du Sanctuaire, & aux yeux de Dieu, comparez-les aux loix de l'Evangile, & alors glorifiez-vous, ſi vous l'oſez, & ſi vous le pouvez. Que ſi Dieu vous a fait la grace de vivre de telle ſorte que vous puiſſiez en concevoir quelque eſpéce de complaiſance, par le bon témoignagne de votre conſcience (*c*): *Gloria noſtra hæc eſt, teſtimonium conſcientiæ noſtræ*, alors rendez-en toute la gloire à Dieu, & ne vous élevez point en vous comparant à d autres qui ont été moins heureux, ou moins reglez. La foibleſſe de votre frere, ne fait point votre force, & tout ce que vous avez de bien, vous le tenez de Dieu: ne vous glorifiez donc pas en vous-même (*d*): *Quid enim habes quod non accepiſti? ſi autem accepiſti, quid gloriaris quaſi non acceperis?*

℣. 5. UNUSQUISQUE ENIM ONUS SUUM PORTABIT. *Car chacun portera ſon propre fardeau*, & ſera jugé de Dieu ſuivant ſes œuvres bonnes, ou mauvaiſes (*e*); chacun moiſſonnera ce qu'il aura ſemé (*f*). On ne vous demandera pas compte de ce qu'aura été vôtre frere, mais de ce que vous aurez été vous-même. On vous confrontera avec vous-meme, & non avec les autres. Le crime d'autrui ne vous juſtifiera pas.

℣. 6. COMMUNICET AUTEM QUI CATECHIZATUR VER-

(*a*) *Aug. de Doctr. Chriſt. prolog. n. 8. & ſerm. 32. nov. Edit. n. 10. & ſerm. 177. c. 6. &c.*

(*b*) *Theod.* Εἰ δέ τις καὶ συμπεισθεὶς τέλειος, ἢ ἐαυτῷ ἀφειδοπάτον βίον, καὶ ἀξιάγαστον εὑρὼς, καὶ σεμνύνεται, ἐφ' ἅπερ ἄξιον ἦν καὶ φιλεῖσθαι. *Vide Eſt. Grot. Mens.*

(*c*) 1. *Cor.* I. 12.

(*d*) 1. *Cor.* IV. 7.

(*e*) *Pſalm.* LXI. 12. *Jerem.* XVII. 10. *Matt.* XVI. 27.

(*f*) *Infrà* ℣. 7.

Digitized by Google

7. *Nolite errare ; Deus non irridetur.*

8. *Quæ enim seminaverit homo hæc & metet : quoniam qui seminat in carne sua, de carne & metet corruptionem ; qui autem seminat in spiritu, de spiritu metet vitam æternam.*

7. Ne vous trompez pas, on ne se moque point de Dieu.

8. L'homme ne recuëillera que ce qu'il aura semé : car celui qui seme dans sa chair, recuëillera de la chair la corruption & la mort ; & celui qui seme dans l'esprit, recuëillera de l'esprit la vie éternelle.

## COMMENTAIRE.

BO, &c. (*a*) *Que celui que l'on instruit par la parole*, ou dans la doctrine de l'Evangile, *assiste de ses biens celui qui l'instruit.* C'est une nouvelle instruction. L'Apôtre craignoit peut-être que ce qu'il venoit de dire contre les faux Docteurs, ne portât les Galates à mépriser, ou à abandonner ceux qui parmi eux travailloient fidélement, & utilement à l'œuvre de leur salut ; il leur ordonne de leur faire part de leurs biens temporels ; comme ceux là leur faisoient part de la science du salut (*b*) : Qu'ils leur en fassent part avec liberalité, *in omnibus bonis.* Quand on estime autant qu'on le doit les dons surnaturels de la Foi, & de l'instruction, on ne sauroit trop marquer sa reconnoissance à ceux dont Dieu se sert pour nous communiquer ses biens.

Quelques-uns (*c*) l'expliquent ainsi : Que celui que l'on instruit dans la Foi, se conforme à son maître dans tout ce qu'il fait de bon, qu'il écoute ses bonnes instructions, qu'il en profite, mais qu'il se garde bien de prendre part aux mauvaises maximes qu'il lui entendra débiter. Si c'est un Juif, un héretique, un faux Docteur, qu'il se garde bien de prendre part à ses erreurs. Mais le premier sens est le seul qu'on doive suivre ici.

℣. 7. NOLITE ER[illegible] DEUS NON IRRIDETUR. *Ne vous trompez pas, on ne se m[illegible] de Dieu.* Il parle aux avares, qui sous divers prétextes, se d[illegible] contribuer à la substance de leurs maîtres. Vos vains [illegible]us mettront point à couvert de la colére de Dieu : *[illegible]similis hominem potest utcumque placare, Deum non potest [illegible]re*, dit saint Jérôme (*d*).

℣. 8. QUÆ ENIM SEMINAVERIT HOMO, HÆC ET METET. *L'homme ne recuëillera que ce qu'il aura semé.* Ne croyez pas que ce que vous aurez donné à vos maîtres spirituels, soit une chose perduë ; c'est une semence que vous jettez dans une terre féconde ; elle vous produira

(*a*) *Græc.* Ὁ Κατηχούμενος τὸν λόγον : *Qui catechizatur verbum.*

(*b*) *Chrysost.* Πᾶσαν ἐνδεικνύσθω περὶ αὐτὸν δαψίλειαν. Τοῦτο γὰρ αἰνιττόμενος ἔλεγεν ἐν πᾶσιν ἀγαθοῖς.

(*c*) *Ambrosiaster. Hieronym. ult. loco. D. Thom. Liran.*

(*d*) *Hieronym. Est. Paræ. Gemar.*

Digitized by Google

9. *Bonum autem facientes, non deficiamus; tempore enim suo metemus non deficientes.*

9. Ne nous lassons donc point de faire le bien, puisque si nous ne perdons point courage, nous en recuëillerons le fruit en son tems.

10. *Ergò dum tempus habemus, operemur bonum ad omnes; maximè autem ad domesticos fidei.*

10. C'est pourquoi pendant que nous en avons le tems, faisons du bien à tous, mais principalement à ceux qui composent la famille des Fidéles.

## COMMENTAIRE.

du fruit au centuple. Vous moissonnerez à proportion de ce que vous aurez semé (a). *Qui seminat in benedictionibus, de benedictionibus & metet.* Car *celui qui seme dans sa chair, recuëillera de sa chair la corruption, & la mort: & celui qui seme dans l'esprit, recuëillera de l'esprit la vie éternelle.* On voit ici, comme au Chapitre v. l'esprit, & la chair qui sont les deux principes de nos actions. La chair produit la corruption, le péché, la mort. L'esprit produit la vie, & le bonheur éternel. Si vous faites les œuvres de la chair, ci-devant Chap. v. 19. 20. 21. ce sera pour vous une semence de mort, & de corruption. Si vous pratiquez les œuvres de l'esprit, ℣. 22. 23. elles vous produiront la vie éternelle.

℣ 9. BONUM AUTEM FACIENTES, NON DEFICIAMUS. *Ne nous lassons point de faire le bien*, de semer des bonnes actions, de produire les œuvres de l'esprit; *car si nous ne perdons point courage*, & que nous persévérions jusqu'à la fin, *nous en recüeillerons le fruit en son tems. Metemus non deficientes* (b). Il faut de la constance, & de la resolution pour continuer le travail: mais la recompense qu'on nous propose ne merite-t'elle pas toute notre ardeur? Saint Chrysostome (c) l'entend autrement: *Ne nous lassons point de faire le bien, car en son tems nous moissonnerons sans être accablé de lassitude.* Le laboureur souffre de la fatigue, non-seulement pendant le labeur, mais aussi pendant la moisson. Mais ici, la moisson se fait sans peine, & sans travail.

℣. 10. DUM TEMPUS HABEMUS, OPEREMUR (d) BONUM AD OMNES MAXIME AUTEM AD DOMESTICOS FIDEI. *Pendant que nous en avons le tems*, & que nous sommes en cette vie, & que le tems de la semaille n'est pas passé; car vous aurez toujours des pauvres

(a) 2. Cor. IX. 6. *Vide & Theodoret.* Γινώσκετε ὡς ἀμητὸς ἔσται τῷ σπόρῳ κατάλληλος, καὶ ὅπερ ἂν σπείρῃς, τοῦτο καὶ θερίσεις.

(b) Οὐκ ἐκλυόμενοι. *Theod.* Πόνου δίχα θερίσομεν τὰ σπειρόμενα. Τοῦτο γὰρ ἔφη, μὴ ἐκλυόμενοι. *Aug. & Ambrosiaster: Infatigabiles.*

(c) *Chrysost.* Ἐπὶ μὲν γὰρ τῶν γηπόνων οὐχ ὁ σπαίρων μόνον, ἀλλὰ καὶ ὁ θερίζων πολὺν ὑπομένει τὸν πόνον αὐχμῶ καὶ κονιορτῷ, καὶ πολλὴ μαχόμενος τὰ ἀπορία. Τότε δὲ οὐδὲν τούτων ἔνι. *Ita & Theod. & Theophyl.*

(d) Ἐργαζώμεθα; *Operemur. Alii:* Ἐργασώμεθα: *Operabimur. Alex. Oecumen. alii.*

parmi

11. *Videte qualibus litteris scripsi vobis meâ manu.*

11. Voyez quelle Lettre je vous ai écrite de ma propre main.

## COMMENTAIRE.

parmi vous, dit le Sauveur (*a*); *faisons du bien à tous, & principalement à ceux qui composent la famille des Fidéles*, & qui sont comme nous membres de l'Eglise, & enfans adoptifs du Pere Céleste. Ceux-là méritent sans doute d'être préférez aux autres dans la distribution de nos charitez : mais nous ne devons point aussi négliger les étrangers. Imitons la miséricorde du Pere Céleste (*b*), *qui fait lever son Soleil sur les bons & sur les méchans, & qui fait pleuvoir sur les justes & sur les injustes.* La parfaite libéralité, dit S. Ambroise (*c*), a égard au tems, au lieu, à la cause, au besoin de celui à qui elle se communique ; mais elle commence par ceux qui sont d'une même foi.

℣. 11. VIDETE QUIBUS LITTERIS SCRIPSI VOBIS MEA MANU. *Voyez quelle lettre je vous ai écrite de ma propre main.* Ce passage est expliqué en bien des maniéres. S. Chrysostome (*d*) dit qu'il marque que S. Paul, qui n'avoit pas accoûtumé d'écrire ses lettres, mais de les dicter, se contentant de les souscrire, avoit écrit celle-ci d'un bout à l'autre, ce qui étoit une preuve de sa grande tendresse envers les Galates. Ce qu'il dit, *voyez quelles grandes lettres*, ne me paroît pas tant marquer la grandeur, que la difformité des caractéres, comme s'il disoit que quoiqu'il ne sçût pas même bien écrire, il leur écrivoit toutefois de sa main, pour fermer la bouche aux faux Apôtres. Theophylacte a abrégé S. Chrysostome à son ordinaire. Théodoret (*e*) croit aussi-bien que S. Chrysostome, que l'Apôtre écrivit de sa main toute cette Epître ; mais il ne décide pas si le terme Grec, que les autres entendent d'une mauvaise écriture, la signifie en effet, ou marque de grands traits, & des grandes lettres.

S. Jérôme ne croit pas qu'il ait écrit toute la Lettre, mais seulement ce qui suit depuis ce verset ; car, ajoûte ce Pere, comme il savoit que les faux Docteurs se mêloient quelquefois de contrefaire ses Lettres, & d'en écrire en son nom, comme il en avertit les Thessaloniciens (*f*) : *Ne*

(*a*) *Joan.* XII. 8.

(*b*) *Matth.* V.

(*c*) *Ambr. l.* 1. *Offic. c.* 3. *Perfecta liberalitas fide, causâ, loco, tempore commendatur, ut primùm opereris circa domesticos fidei.*

(*d*) *Chrysost.* Ἴδετε πηλίκους ὑμῖν γράμμασιν ἔγραψα τῇ ἐμῇ χειρί. Ἐνταῦθα οὐδὲν ἀλλὸ αἰνίττεται, ἀλλ' ὅτι αὐτὸς ἔγραψε τὴν ἐπιστολὴν ἅπασαν, ὁ πολλῆς γνησιότητος σημεῖον ἦν.. Τὸ δὲ πηλίκους ἐμοὶ δοκεῖ οὐ τὸ μέγεθος, ἀλλὰ τὴν ἀμορφίαν τῶν γραμμάτων ἐμφαίνων λέγειν, μομονοῦχι λέγον ὅτι οὔτε ἄριστα γράφειν εἰδώς, ὅμως ἠναγκάσθην δι' ἐμαυτοῦ γράψαι, ὥστε τῶν συκοφαντῶν ἐμφράξαι τὸ στόμα.

(*e*) *Theodoret.* Τὸ δὲ πηλίκους γράμμασι, τίνες μὲν μεγάλους, τίνες δὲ φαύλους ἡρμήνευσαν. Ἐγὼ γὰρ, φησιν, ἔγραψα τὴν ἐπιστολὴν καὶ τοι μὴ γράφων εἰς κάλλος.

(*f*) 2. *Thessal.* II. 1. *& seq.*

12. *Quicumque enim volunt placere in carne, hi cogunt vos circumcidi, tantùm ut crucis Christi persecutionem non patiantur.*

12. Tous ceux qui mettent leur gloire dans la chair, ne vous obligent à vous faire circoncire, qu'afin de n'être point *eux-mêmes* persécutez pour la croix de JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

*vous laissez point effrayer ni par des discours, ni par une lettre, comme étant envoyée de ma part, &c.* Il avoit soin de les souscrire de sa main, afin qu'on ne s'y laissât pas surprendre. C'est ce qu'on voit dans la premiere aux Corinthiens (*a*), dans la seconde aux Thessaloniciens (*b*), dans celle aux Colossiens (*c*), & dans celle-ci aux Galates. Lors donc qu'il dit: *Videte qualibus litteris*, il ne veut pas dire de grands traits, ou de grands caractéres: mais remarquez ma main, & mon caractére qui vous sont connus.

Saint Jérôme continuë: Je suis surpris qu'un homme de notre tems qui d'ailleurs est fort habile, ait dit en cet endroit une chose tout-à-fait ridicule. Il croit que S. Paul qui étoit Hébreu, & ne savoit pas écrire en Grec, & voulant toutefois écrire aux Galates, leur traça comme il pût de grandes lettres courbées, & mal bâties: *Contra consuetudinem curvos tramites litterarum vix magnis apicibus exprimebat.* Que c'est dequoi il s'excuse en cet endroit, sa charité lui ayant fait faire un effort en considération des Galates: *Etiam in hoc suæ ad Galatas indicia charitatis ostendens, quod propter illos id quoque quod non poterat, facere conaretur.* Quelques-uns ont prétendu que S. Jérôme parloit en cet endroit de S. Chrysostome, sans le nommer. On en laisse le jugement au Lecteur, qui peut voir un peu plus haut le sentiment, & les paroles de S. Chrysostome sur cet endroit.

Quelques nouveaux Critiques (*d*) entendent le Texte, non de la grandeur des caractéres, mais de la longueur de la Lettre; quoiqu'elle soit bien moins grande que celles aux Romains, & aux Corinthiens. Mais nous croyons qu'alors il ne les avoit point encore écrites, du moins elles n'étoient pas connuës aux Galates. Enfin celle-ci est assez longue pour une simple Lettre, & encore pour un homme qui pouvoit n'avoir pas beaucoup de facilité à écrire de sa main. D'autres (*e*) croyent après S. Jérôme, que l'Apôtre n'écrivit que les huit derniers versets de cette Epître, & qu'il seroit bon de les imprimer en plus gros caractéres que le reste de la Lettre, de même que les autres endroits qui sont de sa main.

℣. 12. QUICUMQUE VOLUNT PLACERE IN CARNE (*f*),

(*a*) 1. *Cor.* XVI. 21.
(*b*) 2. *Thess.* III. 17.
(*c*) *Coloss.* IV. 18.
(*d*) *Vat. Camer. Erasm. Cajet. Est. Men. Bez. Le Clerc.*
(*e*) Grot. sur cet endroit. Cene Projet de Traduct. p. 617. 618.
(*f*) Εὐσχημονῆσαι ἐν σαρκὶ. *Chrysost.* Εὐδοκιμῶν παρ' ἀνθρώποις.

Digitized by Google

13. *Neque enim qui circumciduntur, Legem custodiunt: sed volunt vos circumcidi, ut in carne vestra glorientur.*

13. Car ceux-mêmes qui se font circoncire, ne gardent point la Loi; mais ils veulent que vous receviez la circoncision, afin qu'ils se glorifient en votre chair.

## COMMENTAIRE.

HI COGUNT VOS CIRCUMCIDI. *Tous ceux qui mettent leur gloire dans la chair, ne vous obligent à vous faire circoncire, &c.* Les faux Apôtres qui veulent s'acquérir auprès des Juifs leurs freres, la gloire d'avoir fait recevoir les cérémonies légales à un grand nombre de personnes, ne sont si ardens à vous presser de prendre la circoncision, que pour éviter la persécution, & pour ne point choquer les Juifs, qui ne peuvent souffrir l'abrogation de leurs cérémonies. Ne croyez point que ce soit le zéle de votre salut, ou l'amour de la verité, ou la gloire de JESUS-CHRIST qui les animent: c'est la vanité, & l'amour propre. *Ils veulent se glorifier en votre chair*, ℣. 13. c'est-à-dire, ils veulent se faire honneur de vous avoir engagez dans la circoncision; une crainte lâche, & intéressée les empêche de prêcher comme nous la Croix de JESUS-CHRIST, & l'efficace de la Foi; c'est *afin de n'être pas persecutez* des Juifs *pour la Croix de* JESUS CHRIST.

Les Chrétiens étoient exposez aux persécutions des Juifs, & des Payens. Des Juifs, comme abrogeant les cérémonies légales, & adorant comme le Messie, un homme, que leurs peres avoient crucifié: des Payens, comme introduisant contre les Loix une Religion nouvelle. Les faux Docteurs n'étoient proprement ni Juifs, ni Chrétiens, ni Payens. Ils soutenoient la nécessité des observances légales. Par ce moyen ils évitoient la persécution de la part des Juifs, dont ils pratiquoient la Loi; & de la part des Gentils, puisqu'ils suivoient la Religion des Juifs, qui étoit approuvée dans l'Empire Romain (*a*). Pour se faire valoir auprès des Juifs, ils prêchoient la necessité de la circoncision, & jettoient le trouble dans toutes les Eglises des Gentils convertis, par ces nouveautez contraires à la saine doctrine des Apôtres.

℣. 13. NEQUE QUI CIRCUMCIDUNTUR LEGEM CUSTODIUNT. *Ceux mêmes qui se font circoncire, ne gardent point la Loi.* Ces faux Apôtres n'observent pas eux-mêmes la Loi de Moyse; ils ne peuvent éloi-

(*a*) *Hieronym. hic: Caïus Cæsar, Augustus, & Tiberius Leges promulgaverant ut Judæi qui erant in toto Imperii Romani orbe dispersi, proprio ritu viverent, & patriis cæremoniis deservirent. Quicumque igitur circumcisus erat, licet in Christum crederet, quasi Judæus habebatur à Gentibus. Qui verò absque circumcisione se non esse Judæum præputio præferebat, persecutionibus tam Gentilium, quàm Judæorum fiebat obnoxius. Has igitur persecutiones hi qui Galatas detravaverant, declinare cupientes, circumcisionem pro defensione Discipulis persuadebant: Nam nec Judæi persequi eos poterant, nec Gentiles, quos videbant & proselytos circumcidere, & ipsos Legis præcepta servare. Vide & Aug. in Gal. n. 62.*



Digitized by Google

14. *Mihi autem absit gloriari, nisi in cruce Domini nostri Jesu Christi, per quem mihi mundus crucifixus est, & ego mundo.*

14. Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur JESUS-CHRIST, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je suis crucifié pour le monde.

## COMMENTAIRE.

gnez comme ils sont du Temple, & de la terre d'Israël, se trouver au Temple, offrir des sacrifices, se purifier de leurs soüillures, conformément à la Loi (*a*). C'est donc un vain prétexte dont ils se couvrent de cette prétenduë régularité à observer les pratiques marquées dans Moyse. Ils veulent se faire un mérite de votre obéissance, pour éviter la persécution. Voilà leur but.

Mais on ne peut ce me semble entendre ceci, que des Fidéles qui avoient la foiblesse de se laisser circoncire; car pour les faux Apôtres, que nous supposons avoir été Juifs d'origine, & par conséquent circoncis le septiéme jour après leur naissance, on ne peut leur appliquer ces paroles: *Car ceux-mêmes qui se font circoncire, n'observent point la Loi.* Voici donc le raisonnement de S. Paul. Ce n'est pas le zéle de la Loi de Moyse qui anime ces faux Docteurs. Si cela étoit, ils en feroient observer toutes les cérémonies, à leurs prosélytes. Or il est constant qu'ils ne les observent pas, & ne les peuvent observer: ils ne prétendent pas même absolument les y engager; ils se contentent les uns de prêcher la circoncision, & les autres de la recevoir; non pour observer la Loi, mais pour éviter la persécution.

℣. 14. MIHI AUTEM ABSIT GLORIARI, NISI IN CRUCE DOMINI NOSTRI. *Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose, qu'en la Croix de notre Seigneur* JESUS-CHRIST. Que les faux Apôtres se vantent du grand nombre de leurs prosélytes, & qu'ils tirent leur gloire de vous avoir fait recevoir la circoncision: pour moi, je ne veux mettre ma gloire qu'à prêcher JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST crucifié, *qui est un scandale aux Juifs, & une folie aux Gentils, mais qui est la vertu, & la sagesse de Dieu pour tous les vrais fidéles* (*b*). Je ne crains ni les persécutions des Payens, ni la haine, & les reproches des Juifs; je me glorifie dans la Croix de mon Sauveur, & dans les peines qu'elle m'attire de la part de ses ennemis (*c*). *Placeo mihi in infirmitatibus meis, in persecutionibus, in angustiis pro Christo.* S'il faut se glorifier, je me glorifierai dans ce que j'ai souffert pour la Croix de mon Sauveur, & pour soutenir les interêts de la Foi, & de l'Evangile (*d*).

---

(*a*) *Hieronym. Theodoret. alii.*
(*b*) 1. Cor. I. 23.
(*c*) 2. Cor. XII. 10.
(*d*) 2. Cor. XI. 30. XII. 5. 6.

Digitized by Google

15. *In Christo enim Jesu neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura.*

15. Car en JESUS-CHRIST la circoncision ne sert de rien, ni l'incirconcision ; mais l'être nouveau que Dieu crée en nous.

## COMMENTAIRE.

PER QUEM MUNDUS MIHI CRUCIFIXUS EST. *Par qui le monde est crucifié pour moi : comme je suis mort, & crucifié par le monde.* Un homme persuadé de la vanité du monde, le mépriſe aiſément. Un homme mort eſt inſenſible à tout ce que le monde a de plus beau, & de plus ſéduiſant. Mais un homme crucifié a pour le monde de l'averſion, de l'horreur, de la haine. Tel étoit S. Paul à l'égard des commoditez de la vie, de l'eſtime des hommes, de la gloire du ſiécle : il la mépriſoit, il y étoit inſenſible, il l'avoit en abomination. Le monde par un retour naturel ne le regardoit plus comme un ſujet qui lui appartint, il le regardoit avec indifférence. S. Paul le mépriſoit, le décrioit, le combattoit, lui enlevoit ce qu'il avoit de plus précieux ; ainſi le monde le traitoit à ſon tour comme un mort, comme un crucifié, comme le dernier, & le plus abominable des humains. Voilà un étrange portrait que S. Paul nous trace de lui-même (*a*).

℣. 15. NAM IN CHRISTO JESU NEQUE CIRCUMCISIO ALIQUID VALET, NEQUE PRÆPUTIUM, SED NOVA CREATURA. *Car en* JESUS-CHRIST *la circonciſion ne ſert de rien, ni l'incirconciſion, mais d'être une creature nouvelle*, un homme nouveau (*b*) ; marcher dans la nouveauté d'une vie toute ſainte (*c*), & renouvellée par le Saint-Eſprit. Changer de conduite, vivre ſelon l'eſprit, retracer dans ſoi-même la vie, & les vertus de JESUS-CHRIST. Voilà ce qu'il appelle *une nouvelle créature*. On a déja vû cette ſentence Chap. v. 6. *Neque circumciſio aliquid valet, neque præputium ſed fides.* Ici S. Paul lit, *nova créatura* ; ce qui revient au même quant au fond, puiſque c'eſt par la Foi que nous nous dépoüillons du vieil homme, pour nous revêtir du nouveau. C'eſt JESUS-CHRIST par ſa grace qui crée dans nous cet homme nouveau ; c'eſt lui qui ſelon la penſée de S. Proſper (*d*), fait d'un vaſe rompu, un vaſe nouveau par ſa création toute puiſſante.

*Sed mutans intùs mentem atque reformans,*
*Vaſque novum ex fracto fingens virtute creandi.*

Le Sincelle (*e*), & quelques anciens Manuſcrits Grecs (*f*), rapportent

(*a*) Comparez *Matt.* x. 38. *Qui non accipit crucem ſuam, & venit poſt me, non poteſt meus eſſe Diſcipulus. Galat.* v. 24. *Qui ſunt Chriſti, carnem ſuam crucifixerunt cum vitiis, & concupiſcentiis. Vide Bernard. ſerm.* 7. *in Quadrageſ.*

(*b*) *Epheſ.* II. 15. IV. 24.

(*c*) *Rom.* VI. 4.

(*d*) *Proſper, carm. de Ingratis., c.* 14.

(*e*) *Syncell. Chronogr. p.* 27.

(*f*) *Mſſ. duo ex Bibl. Reg. apud Coteler. & Hunt.* 1. *in margine, & Cod.* XI. *Jaculi. Baſilian. apud D. Bern. de Montfauc. Diarii. Ital. c.* 15.

16. *Et quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos, & misericordia, & super Israël Dei.*

17. *De cætero nemo mihi molestus sit; ego enim stigmata Domini Jesu in corpore meo porto.*

16. Je souhaite la paix & la miséricorde à tous ceux qui se conduiront selon cette régle, & à l'Israël de Dieu.

17. Au reste, que personne ne me cause de *nouvelles* peines; car je porte imprimées sur mon corps les marques du Seigneur JESUS.

## COMMENTAIRE.

que ce passage de S. Paul est tiré d'un livre apocryphe nommé *l'Apocalypse de Moyse*. Je croirois plûtôt que l'Auteur de cet Ecrit apocryphe auroit tiré ceci de S. Paul; car cette Apocalypse de Moyse n'a pas été connuë aux Anciens.

℣. 16. QUICUMQUE HANC REGULAM SECUTI FUERINT, PAX SUPER ILLOS. *Je souhaite la paix, & la misericorde à tous ceux qui se conduiront selon cette regle*; c'est-à-dire, qui sans se mettre en peine de la circoncision corporelle, & des cérémonies legales, travailleront à former en eux l'homme nouveau, la nouvelle créature, dont il a parlé; ou bien il étend cette regle à tout ce qu'il a dit dans son Epître, & a tout ce que l'Evangile nous apprend: & certes tout cela se trouve par recapitulation, & en abrégé dans le devoir de vivre d'une vie nouvelle, & de se renouveller par le Saint-Esprit.

℣. 17. DE CÆTERO NEMO MIHI MOLESTUS SIT. *Au reste que personne ne me cause de nouvelles peines.* Je vous prie de ne me pas donner la peine de vous écrire deux fois sur cette matiere; que l'on éloigne ces faux Docteurs, & que l'on demeure dans la regle que je vous ai préscrite. J'en ai assez dit; & si l'on ne se rend pas à mes raisons, je ne suis pas d'humeur à contester contre des esprits entêtez, & indociles. *Si quelqu'un est contentieux*, dit-il ailleurs (*a*), *nous n'avons point une telle coutume, ni nous, ni l'Eglise de Dieu.* Il faut s'il vous plait, de la docilité, & de l'obéissance. S. Paul sait prendre quand il veut, un air d'autorité, & d'empire, qu'il soutient parfaitement (*b*).

Autrement: Je vous prie de ne me pas affliger d'avantage, j'ai assez d'autres peines (*c*), vivez en paix, & tenez-vous-en à ce que je vous ai enseigné. *Car je porte sur mon corps les marques du Seigneur* JESUS. J'ai assez souffert jusqu'ici, & vous devez ménager un homme qui porte sur son corps les marques des coups, & des blessures qu'il a endurées pour JESUS-CHRIST. Que les faux Apotres en montrent autant, eux qui veulent vous surcharger d'un joug insupportable. S'ils prêchent la circoncision, & s'ils se glorifient dans cette marque qui paroit sur leur chair, pour moi je ne

(*a*) 1. *Cor.* XI. 16.
(*b*) *Hieronym. Est, Pare.*
(*c*) *Grot. Est. Vat.*

Digitized by Google

18. *Gratia Domini noſtri Jeſu Chriſti cum ſpiritu veſtro, fratres. Amen.*

18. Que la grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST, mes freres, demeure avec votre eſprit. Amen.

## COMMENTAIRE.

me glorifie que de porter les cicatrices que j'ai endurées pour l'Evangile: Voilà les marques que je montre pour faire voir à qui j'appartiens, & de qui je ſuis ſoldat. Anciennement on imprimoit ſur le corps des ſoldats (*a*) & des ſerviteurs (*b*), certains caractéres, pour les diſtinguer.

Ou ſuivant Théodoret (*c*): Je ne veux plus deſormais vous écrire ſur cela. Au lieu de lettres, & de raiſons, je vous montre mes playes, & mes cicatrices. Elles rendent témoignage à ce que je vous ai prêché, & je ſuis prêt de tout ſouffrir pour ſoutenir ce que je vous ai dit. Saint Chryſoſtome, Théophylacte, & Oecuménius l'entendent ainſi: J'ai dequoi me juſtifier contre ceux qui m'accuſent d'hypocriſie, & qui avancent que je prêche ici la circonciſion, & là de demeurer incirconcis. Les marques des coups que j'ai ſouffert, & les dangers auſquels je me ſuis expoſé, dépoſent en ma faveur, & démentent mes ennemis. On n'accuſera pas de déſertion, & de lâcheté un ſoldat qui revient du combat tout couvert de playes, & teint du ſang des ennemis.

℣. 18. GRATIA DOMINI... CUM SPIRITU VESTRO. *Que la grace de notre Seigneur demeure avec votre eſprit*; avec vous-mêmes dans votre ame. Il ne leur ſouhaite pas des biens, & des avantages temporels, mais les biens, & la paix de l'eſprit. Cette maniere de parler, que la grace ſoit avec votre eſprit, ou que le Seigneur ſoit avec votre eſprit, ſe remarque dans les anciennes Liturgies des Grecs, & dans celles des Latins. L'Epitre de ſaint Barnabé finit de même que celle-ci.

---

(*a*) *Veget. l. 1. c. 8. Grot. ad Apoc. XIII. 16.*

(*b*) *Vide Plutarch. in Nicia in fine. Philo de Monarch. Heſych. & Grot. loco cit. & ad Apoc. VII. 3. & alii.*

(*c*) *Theodoret.* Οὐκέτι, φησὶ γράψαι τι πάλιν ἀνέξομαι. Ἀντὶ γραμμάτων τὰς μώλωπας δείκνυμι, καὶ τῶν αἰκισμῶν τὰ σημεῖα, &c.

*Fin du Commentaire ſur les Epîtres aux Galates.*

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR L'EPITRE
# DE SAINT PAUL
## AUX EPHESIENS.

EPHESE la Métropole de l'Asie Mineure, étoit une ville fort adonnée à l'idolâtrie, & sur tout au culte de Diane, qui y avoit un Temple fameux; on voit aussi par les Actes que les Ephésiens étoient fort superstitieux, & fort adonnez à la magie, puisque S. Paul (*a*) fit brûler en un jour pour la somme de cinquante mille deniers (*b*) de livres magiques. La débauche, & le libertinage étoient grands dans toute l'Asie, & Ephése qui en étoit la Capitale, l'emportoit encore pardessus toutes les autres villes.

Saint Paul y vint pour la premiere fois prêcher l'Evangile vers l'an de JESUS-CHRIST 54. (*c*) Ayant prêché dans la Synagogue des Juifs; ils le prierent de demeurer quelque tems avec eux: mais il s'en excusa, disant que si c'étoit la volonté de Dieu, il reviendroit. Il y laissa Aquila, & Priscille qui avoient été ses premiers hôtes a Corinthe, & qui l'avoient accompagné à Ephése. Peu de tems après le départ de S. Paul, un Juif d'Alexandrie, nommé Apollon (*d*), homme éloquent, & habile dans les Ecritures, zélé pour la foi Chrétienne, quoiqu'il n'eût reçu que le baptême de Jean, vint à Ephése, & commença à y prêcher JESUS-CHRIST. Il fut instruit par Aquila, & Priscille, & passa ensuite à Corinthe, où il arrosa ce que S. Paul avoit planté (*e*).

Sur la fin de l'année cinquante quatre, saint Paul revint à Ephése, &

---

(*a*) *Act.* XIX. 19.

(*b*) Les cinquante mille deniers font vingt-mille livres, en ne prenant le denier que sur le pied de dix sols de France. qui est la valeur ordinaire du denier Romain.

(*c*) *Act.* XVIII. 19. 22.

(*d*) *Act.* XVIII. 24. 25.

(*e*) 1. *Cor.* III. 5. 6.



Digitized by Google

y demeura trois ans (*a*). On dispute si S. Jean l'Evangeliste y avoit été avant lui. Saint Chrysostome (*b*). & quelqu'autres semblent croire que S. Jean l'Evangeliste y avoit le premier annoncé JESUS-CHRIST. Mais S. Irenée (*c*), & Théodoret (*d*) soutiennent avec beaucoup de raison, que saint Paul y planta le premier l'Evangile, & qu'il suivit à l'égard de cette Eglise, la régle qu'il s'étoit prescrite, de ne pas bâtir sur le fondement d'autrui, & de ne prêcher qu'aux lieux où JESUS-CHRIST n'étoit pas encore connu (*e*). Il souffrit de très-grands travaux dans cette ville, tant de la part des Juifs, que de la part des Gentils. Il fut obligé d'en sortir à l'occasion d'une sédition causée par un orfévre, nommé Démétrius, dont tout le trafic consistoit à faire des niches, ou des petits temples de Diane d'Ephése (*f*).

De-là S. Paul passa dans la Gréce; il fut quelque tems à Corinthe, & enfin s'embarqua pour Jérusalem, où il porta les aumônes qu'il avoit recuëillies dans l'Asie, & dans la Gréce. Ayant été arrêté dans le Temple par les Juifs, le Capitaine des Troupes Romaines le tira de leurs mains, & l'envoya à Césarée; d'où il passa à Rome, & y demeura dans les liens pendant deux ans, depuis l'an 61. de JESUS-CHRIST, jusqu'en l'an 63. C'est de-là que nous croyons qu'il écrivit cette Epître aux Ephésiens, vers l'an 62. de JESUS-CHRIST. Les souscriptions qu'on lit dans les Exemplaires Grecs à la fin de cette Epître, marquent qu'elle fut écrite de Rome, & saint Paul y parle souvent de ses liens (*g*).

Mais comme il y a été deux fois dans les chaînes; la premiere, après sa prise par les Juifs à Jérusalem, la septiéme année de Néron; & la seconde, lorsqu'étant venu à Rome, il y fut arrêté par les ordres du même Empereur la douziéme année de son regne, & y souffrit le martyre un an après. Les Interprêtes ne conviennent pas de laquelle de ces deux prisons S. Paul parle dans cette Epître. Les uns (*h*) croyent que c'est de la premiére; & ce qui nous fait pancher vers ce sentiment, c'est que l'Apôtre ne dit rien de sa mort prochaine, & qu'il prie les Ephésiens de l'aider auprès de Dieu par leurs priéres, afin que le Seigneur lui donne la force, & la confiance de prêcher l'Evangile avec liberté (*i*) ce qui insinuë qu'il avoit encore espérance d'être délivré, & de prêcher l'Evangile comme auparavant. De plus, il envoye cette Lettre, de même que celle aux Colossiens, par le Diacre Tychique; & dans l'une, & dans l'autre il se sert des mêmes termes pour recommander ce Disciple aux Ephésiens, & aux Co-

(*a*) *Act.* XIX. 1. XX.
(*b*) *Chrysost. prolog. in Ep. ad Ephes.*
(*c*) *Iren. l.* 3. *c* 3.
(*d*) *Theodoret. ad Ephes. prolog.*
(*e*) *Rom.* XV. 20. 21.
(*f*) *Act.* XIX. 24.
(*g*) *Ephes.* III. 1. IV. 1. VI. 20.
(*h*) *Theodoret. Grot. prolog.*
(*i*) *Ephes.* VI. 19.



Digitized by Google

loſſiens à la fin de l'une, & de l'autre Lettre (a). Or celle aux Coloſſiens eſt conſtamment du premier voyage de S. Paul à Rome ; donc celle aux Ephéſiens en eſt de même.

D'autres, comme Baronius, Eſtius, & M. de Tillemont, la placent ſous le ſecond voyage de S. Paul à Rome, un an avant ſa mort. Ils veulent attirer S. Jérôme dans ce ſentiment (b), ſur ce qu'il témoigne quelque doute ſi S. Paul n'avoit pas déja été en Eſpagne, avant que d'écrire cette Lettre aux Ephéſiens. Ils ajoûtent qu'Onéſime n'eſt point ici joint à Tychique, comme dans celle aux Coloſſiens, & que Timothée n'y eſt point nommé dans le titre, avec S. Paul, comme il l'eſt dans celle aux Coloſſiens, & dans toutes les autres qui ſont écrites du premier voyage de S. Paul à Rome. Voilà leurs raiſons.

Quelques Anciens (c) ont crû que S. Paul n'avoit pas encore été à Ephéſe, lorſqu'il écrivit cette Lettre, & que tout ce qui eſt raconté dans les Actes, de ſa prédication, & de ſes voyages dans cette ville, n'arriva que quelque tems après qu'il leur eut écrit celle-ci. Ils expliquent les liens de S. Paul, ou de quelque autre priſon, que de la premiere où il fut arrêté à Rome, ou dans un ſens ſpirituel, de la priſon de ſon corps (d), ſuivant cette parole du même Apôtre (e) : *Malheureux que je ſuis, qui me délivrera de ce corps de mort ?* Mais ce ſentiment eſt entiérement abandonné aujourd'hui, quoiqu'il y ait quelques paſſages dans cette Epître, qui lui paroiſſent aſſez favorables, par exemple : (f) *C'eſt pourquoi ayant appris votre foi en* JESUS-CHRIST, *& votre charité à l'égard de tous les Saints, je rends ſans ceſſe des actions de graces à Dieu pour vous, &c.* Ce qui eſt très ſemblable à ce qu'il diſoit aux Romains lorſqu'il leur écrivit (g), dans un tems où il ne les connoiſſoit que de réputation. Et ailleurs (h) : *C'eſt pour cela que moi Paul, je ſuis priſonnier pour* JESUS-CHRIST, *à cauſe de vous autres Gentils, ſi toutefois vous avez entendu parler du miniſtere de la grace de Dieu, qui m'a été confié par rapport à vous.* Mais on a montré dans le Commentaire, que ces maniéres de parler ne prouvoient pas abſolument que S. Paul fût alors inconnu aux Ephéſiens, & qu'il n'eût pas prêché dans leur ville.

Marcion (i) prétendoit que cette Epître étoit adreſſée, non aux Ephé-

---

(a) Comparez *Epheſ.* VI. 21. 22. & *Coloſſ.* IV. 7. 8.

(b) *Hieronym. in Epheſ.* III. 1. Voyez la note 48. de M. de Tillemont ſur S. Paul. Mais le même S. Jérôme ſur le Chap. III. ℣. 1. dit expreſſément que cette Epître a été écrite de Rome en même tems que celles à Philémon, aux Coloſſiens & aux Philippiens, leſquelles ſont indubitablement de ſon premier voyage à Rome.

(c) *Vide Theodoret. prolog. ad Epheſ.* I. 15. & *Oecumen. prolog.*

(d) *Hieronym. in Epheſ.* III. *initio.*

(e) *Rom.* VII. 24.

(f) *Epheſ.* I. 15.

(g) *Rom.* I. 8. 9. 10.

(h) *Epheſ.* III. 1. 2.

(i) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c.* 11. *Praetereo & de alia Epiſtola, quam nos ad Epheſios præſcriptam habemus, haeretici verò ad Laodicenos.*

siens, mais aux Laodicéens. Il avoit retranché ce mot *Epheſi*, du premier verſet (*a*), & ce retranchement étoit paſſé des Exemplaires des Marcionites, dans ceux des Catholiques; en ſorte que le grand S Baſile (*b*), cite de fort anciens Livres, où il liſoit ſimplement: *Paul Apôtre de* JESUS-CHRIST *par la volonté de Dieu, aux ſaints qui ſont; & aux fidéles en* JESUS-CHRIST: au lieu de, *aux Saints qui ſont à Ephéſe.* S. Jérôme (*c*) fait auſſi mention en paſſant de cette diverſité, & il cenſure en paſſant l'opinion de S. Baſile, en diſant que quelques-uns faiſoient une remarque plus curieuſe que ſolide ſur ces paroles: *Aux Saints qui ſont*, comme ſi l'Apôtre vouloit marquer que les Ephéſiens étoient en quelque ſorte eſſentiellement ſaints, comme il eſt dit de Dieu (*d*), *je ſuis celui qui eſt.* Saint Epiphane (*e*) dit que Marcion reconnoiſſoit une Epître aux Ephéſiens, & une autre à ceux de Laodicée. Mais le paſſage qu'il rapporte comme cité par les Marcionites de l'Epître aux Laodicéens, ſe trouve dans celle aux Ephéſiens Chap. IV. ℣. 5. 6.

Grotius (*f*) croit que S. Paul avoit écrit aux Laodicéens une Epître qui étoit toute ſemblable à celle-ci, & que Marcion la citoit ſous le nom d'Epître aux Laodicéens, ſur la foi apparemment de l'Egliſe de Laodicée; car il n'avoit nul intérêt de mentir en cela. Grotius ajoûte qu'il croit que c'eſt celle-là dont S. Paul parle, comme ayant été écrite à ceux de Laodicée, *Coloſſ.* IV. 16. Uſſérius n'eſt pas éloigné de la penſée de Grotius (*g*). Il ſuppoſe que cette Epître étoit circulaire, & pour toutes les Egliſes d'Aſie; enſorte que S. Paul n'avoit pas rempli le nom de l'Egliſe à laquelle elle étoit adreſſée, s'étant contenté de marquer, *Paul Apôtre de* JESUS-CHRIST, *aux fidéles de* .. (*h*) Mais que comme Ephéſe étoit la Métropole de la Province, l'Epître demeura ſous ſon nom dans la plûpart des Exemplaires: ce qui n'empêcha pas qu'il ne s'en trouvât encore du tems de ſaint Baſile, qui ne portoient le nom d'aucune Egliſe, & que les Laodicéens ne prétendiſſent qu'elle leur étoit adreſſée; c'eſt là peut-être ce qui avoit donné lieu à Marcion de ſoutenir qu'elle étoit effectivement adreſſée aux Laodicéens, & de la citer ſous leur nom.

Ces conjectures ſont ingénieuſes, & ne manquent pas de probabilité, mais il y a dans cette Epître des traits qui paroiſſent propres à ceux d'Ephéſe. On ſait, par exemple, qu'ils avoient été fort adonnez à la magie.

---

(*a*) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 17. Eccleſia quidem veritate Epiſtolam iſtam ad Epheſios habemus emiſſam, non ad Laodicenos: ſed Marcion ei titulum aliquando interpolare geſtiit, quaſi & in iſto diligentiſſimus explorator.*

(*b*) *Baſil. l. 2. adversùs Eunom.* Τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι, καὶ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ. Οὕτω γὰρ, καὶ οἱ πρὸ ἡμῶν ἐδογμάτισαν, καὶ ἡμεῖς ἐν τοῖς παλαιοῖς τῶν ἀντιγράφων ηὑρήκαμεν.

(*c*) *Hieronym. in Epheſ. 1.*

(*d*) *Exod. III, 14.*

(*e*) *Epiphan. hareſ. 42. c. 9. p. 310. & 371. 374.*

(*f*) *Grot. prolog. in Ep. ad Epheſ.*

(*g*) *Uſſer. ad an. 64.*

(*h*) *Act. XIX. 19.*



Digitized by Google

S. Paul y fait allusion au Chap. II. 2. *Vous êtiez autrefois morts par vos égaremens, & par vos péchez, dans lesquels vous avez vécu selon le siècle, au gré du Prince des puissances qui sont en l'air, de l'esprit qui agit maintenant sur les incrédules.* Voyez aussi Chap. I. 21. & Chap. V. 11. 12. & VI. 12. & la Préface de S. Jérôme sur le premier Livre de son Commentaire sur cette Epître. Saint Ignace le Martyr (*a*) dit que S. Paul leur rend témoignage dans toute cette Epître; il ne doutoit donc pas qu'elle ne les regardât toute entiere en particulier. De plus, S. Paul y attaque le libertinage (*b*), qui n'étoit que trop commun dans Ephése; il condamne les discours trop libres, & bouffons; il les précautionne contre les dangereux principes de certains Philosophes (*c*), qui traitoient la plûpart des actions dèshonnêtes, d'actions indifférentes. Ephése étoit une ville de délices, où les Philosophes étoient en grand crédit.

Quelques-uns (*d*) ont crû autrefois que S. Paul avoit déja écrit une autre Lettre aux Ephésiens avant celle-ci, fondez sur ces paroles du Chap. III. ℣. 3. *Ce mystere m'a été découvert par une revélation particuliere, ainsi que je vous l'ai écrit auparavan en peu de mots.* Mais les Commentateurs prétendent que l'Apôtre fait attention à ce qu'il leur avoit dit dans le Chapitre précédent, du mystére de leur vocation à la Foi, & de leur justification sans les œuvres de la Loi.

Les Peres (*e*), & les Interprétes reconnoissent que cette Epître est une des plus difficiles, & peut-être la plus difficile de toutes les Epîtres de S. Paul. Le stile en est embarassé, l'expression dure, les périodes excessivement longues; ajoûtez à cela la grandeur, & l'élévation de la matiere qui y est traitée. L'Apôtre y expose les principaux mystéres de notre foi: la redemption, & la justification par la mort de JESUS-CHRIST; la prédestination, & la vocation des Gentils à la Foi, la réünion des peuples qui étoïent étrangers à l'alliance d'Abraham, avec les Juifs, qui étoient les premiers héritiers des promesses. C'est ce qu'il traite avec assez d'étenduë dans les trois premiers Chapitres.

On croit qu'il avoit en vûë d'y combattre non seulement les Chrétiens qui Judaïsoient, mais aussi ceux qui étoient convertis du Paganisme, & qui n'étoient pas entierement guéris de leur penchant à l'idolâtrie, à la magie, aux arts curieux, aux désordres du libertinage. Ces derniers

---

(*a*) *Ignat. ad Ephes. p.* 24. Παῦλος ὃς ἐν πάσῃ ἐπιστολῇ μνημονεύει ὑμῶν. *Vide Coteler. not. in hunc loc.*

(*b*) *Ephes.* IV. 19. 22. V. 3. 4. 5.

(*c*) *Ephes.* V. 5. 6. 7.

(*d*) *Quidam apud Theodoret. ad Ephes.* III. 3.

(*e*) *Chrysost. prolog. in Ep. ad Ephes.* Λειτουργὸς τῶν βαθυτέρων τούτων ῥημάτων αὐτοῖς ἐμπίπτει· καὶ ἀπὸ τῶν κατηχουμένων. Ἔστι δὲ ῥημάτων ἀσθενὴς ἡ ἐπιστολὴ ἀλλ' οὐ νοημάτων, καὶ δογμάτων. *Hieronym. prolog. in lib.* I. & *in lib.* 3. & *pag.* 362. *in cap.* IV. *Non vobis molestum sit, si diù in obscurioribus immoremur; causati enim in principio sumus inter omnes Pauli Epistolas hanc vel maximè & verbis, & sensibus involutam.*

Digitized by Google

déréglemens étoient appuyez par les Gnoſtiques, hérétiques qui vivoient alors, & par certains Philoſophes, qui traitoient les impuretez au-deſſus de l'adultére, de choſes indifférentes. Il employe les trois derniers Chapitres, à préſcrire aux Ephéſiens des regles pour le réglement de leurs mœurs; il les exhorte à l'union, à la paix, à éviter les déſordres dont on vient de parler; il donne aux maris, & aux femmes, aux peres, & aux enfans, aux maîtres, & aux ſerviteurs d'excellens préceptes pour leur conduite. Il finit en leur demandant leurs priéres, afin que Dieu lui accorde le courage, & la liberté pour annoncer comme il faut l'Evangile, malgré les perſécutions auſquelles il eſt expoſé.



Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'ÉPITRE DE S^T. PAUL AUX EPHESIENS.

## CHAPITRE PREMIER.

*Bénédictions que saint Paul donne au Seigneur, qui par* JESUS-CHRIST *nous a comblez de graces, & nous a prédestinez avant la création du monde. Prieres qu'il fait à Dieu en faveur des Ephésiens, afin qu'ils connoissent tout ce que Dieu a fait pour eux.*

℣. 1. *Paulus Apostolus Jesu Christi per voluntatem Dei; omnibus Sanctis qui sunt Ephesi, & Fidelibus in Christo Jesu.*

℣. 1. PAul Apôtre de JESUS-CHRIST par la volonté de Dieu; à tous les Saints & Fidéles en JESUS-CHRIST, qui sont à Ephése.

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS APOSTOLUS. *Paul Apôtre de* JESUS-CHRIST *par la volonté de Dieu.* Saint Paul dans cette Epître, comme dans la plûpart des autres, s'applique à prouver sa qualité d'Apôtre, que ses ennemis, & ses jaloux lui contestoient, prétendant qu'il n'avoit point reçû sa mission de JESUS-CHRIST, ni des premiers Apôtres. Il soutient

Digitized by Google

2. *Gratia vobis, & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo.*

2. Que Dieu notre Pere, & le Seigneur JESUS-CHRIST vous donnent la grace & la paix.

3. *Benedictus Deus, & Pater Domini nostri Jesu Christi, qui benedixit nos in omni benedictione spirituali in cœlestibus in Christo:*

3. Béni soit le Dieu, & le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui nous a comblez en JESUS-CHRIST. de toutes sortes de bénédictions spirituelles pour le Ciel:

## COMMENTAIRE.

qu'il est Apôtre par la vocation de JESUS-CHRIST, & par la volonté de Dieu son Pere. *A tous les Saints, & Fidéles qui sont à Ephése.* Quelques anciens Exemplaires Grecs portoient (a): *A tous les Saints qui sont, & aux Fidéles en* JESUS-CHRIST; au lieu de: *A tous les Saints qui sont à Ephése.* Ce qui venoit ou de ce que cette Epître étant circulaire pour toutes les villes d'Asie, on laissa en blanc le nom de la ville, pour le remplir de celle à qui on l'envoyeroit; ou de ce que l'Apôtre en ayant envoyé une toute pareille à ceux de Laodicée, quelqu'un retrancha de celle-ci le nom d'Ephése. Marcion la citoit sous le nom d'Epître aux Laodicéens. S. Basile (b) explique ces mots: *A tous les saints qui sont, & aux Fidéles &c.* comme si l'Apôtre avoit voulu dire que les Ephésiens étoient intimement unis à l'Etre suprême par leur parfaite connoissance des plus sublimes véritez.

℣. 2. GRATIA VOBIS, ET PAX. *Que la grace, & la paix, &c.* Que Dieu vous comble de ses graces intérieures, de ses dons surnaturels, & extérieurs; qu'il vous remplisse de la paix intérieure, & de prospéritez, autant qu'il est avantageux pour sa gloire, & pour votre sanctification. Sous le nom de paix, les Hébreux entendent les plus solides biens extérieurs; & souvent aussi la paix de l'ame, & de la conscience.

℣. 3. BENEDICTUS DEUS, ET PATER (c). *Béni soit Dieu, qui est le Pere de notre Seigneur* JESUS-CHRIST. Ou en considérant JESUS-CHRIST selon son humanité: *Béni soit le Dieu, & le Pere, &c.* Car JESUS-CHRIST comme homme, reconnoît le Seigneur comme son Dieu; & comme Dieu, il le reconnoît comme son Pere. Le Seigneur *nous a comblez en* JESUS-CHRIST, par ses mérites, en sa considération, en vertu de la foi que nous avons en lui; *il nous a comblez de toutes sortes de bénédictions spirituelles,* des graces intérieures, de dons surnaturels, & extérieurs; & cela *pour le Ciel* (d), pour l'éternité. Voilà l'objet de tous les

(a) Τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι, καὶ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ, au lieu de: Τοῖς ἁγίοις οὖσιν ἐν Ἐφέσῳ. *Ita Patres & Exemplaria correcta apud Basil. l. 2. contra Eunom. & quidd. apud Hieron. hic.*

(b) *Basil. loco citato:* Τοῖς Ἐφεσίοις Ἐπιστέλλων, ὡς γνησίως ἡνωμένους τῷ ἐντὶ δι' ἐπιγνώσεως ἔντας αὐτοὺς ἰδιαζόντως ὠνόμασεν, ἐπεὶ τοῖς ἁγίοις τοῖς οὖσι; καὶ πιστοῖς ἐν Χριστῷ Ἰησοῦ. Οὕτω γὰρ καὶ οἱ πρὸ ἡμῶν παραδεδώκασι, καὶ ἡμεῖς ἐν τοῖς παλαιοῖς τῶν ἀντιγράφων ἠυρήκαμεν.

(c) Εὐλογητὸς ὁ Θεὸς, καὶ Πατὴρ τοῦ Κυρίου, &c. *Plures omittunt* καὶ,

(d) Ἐν τοῖς ἐπουρανίοις Χριστῷ: *In supercœlestibus Christo. Alii:* Ἐν Χριστῷ.

Digitized by Google

4. *Sicut elegit nos in ipso ante mundi constitutionem, ut essemus sancti, & immaculati in conspectu ejus in charitate.*

5. *Qui prædestinavit nos in adoptionem filiorum per Jesum Christum in ipsum, secundum propositum voluntatis suæ.*

4. Ainsi qu'il nous a élûs en lui avant la création du monde par l'amour qu'il nous a porté, afin que nous fussions saints, & irréprehensibles devant ses yeux;

5. Nous ayant prédestinez par un effet de sa bonne volonté, pour nous rendre ses enfans adoptifs par JESUS-CHRIST;

## COMMENTAIRE.

biens que nous recevons de Dieu; nous devons, suivant sa premiere intention; les rapporter au Ciel, & à la béatitude éternelle. Il distingue ces bienfaits que Dieu nous fait en JESUS-CHRIST, de ceux qu'il a faits aux Juifs, qui n'étoient que terrestres, & qui se bornoient à la terre *(a)*.

℣. 4. ELEGIT NOS IN IPSO ANTE MUNDI CONSTITUTIONEM. *Il nous a élus en lui avant la création du monde.* Le Pere nous a élus *en* JESUS-CHRIST, ou *par* JESUS-CHRIST: En JESUS-CHRIST, en tant que c'est par son moyen que nous avons acquis la grace de l'adoption des enfans de Dieu. Il nous a choisis par lui, par ses instructions, par le ministére de ses Apôtres, par sa parole, par la foi que nous avons en lui. JESUS-CHRIST est la voie, la verité, & la vie, la source de toutes les graces, le modéle de tous les Elus. Dieu par une miséricorde toute gratuite, a formé son décret de nous tirer de la masse de corruption, où nous étions tombez par le péché du premier homme; il exécute ce decret par la grace de JESUS-CHRIST qu'il nous communique. C'est par elle qu'il nous appelle, qu'il nous fait croire, qu'il nous justifie. C'est par son moyen que nous arrivons jusqu'à la béatitude, qui est le terme, & la fin de notre prédestination. Il nous a élus, *afin que nous fussions Saints, & irréprehensibles devant ses yeux.* Ce n'est point parce que nous étions Saints, mais afin que nous le devinssions, qu'il nous a élus. Son élection non-seulement à la foi, & à la grace, mais même à la gloire, est purement gratuite.

℣. 5. QUI PRÆDESTINAVIT NOS. *Nous ayant prédestinez par un effet de sa bonne volonté*, ou, *selon le bon plaisir de sa volonté (b)*; sans aucun mérite de notre part. Saint Chrysostome, Théodoret, Théophylacte, & S. Jérôme joignent ces mots, *in charitate*, du verset précédent, à celui-ci: *Dieu nous a prédestinez par son amour, pour devenir ses enfans adoptifs, &c.* Ce qui ne change rien au sens. La prédestination que Dieu a faite des Fidéles, pour les appeller, & pour les rendre ses enfans adoptifs, est un pur effet de son amour, de sa bienveillance, de son bon plai-

(a) *Chrysost. hic.* *Theodoret.* Εὐδοκίαν δὲ τὴν ἐπ' εὐεργεσίᾳ βέλησιν, ἔθος τῇ θείᾳ καλεῖν γραφῇ.

(b) Κατὰ τὴν εὐδοκίαν τοῦ θελήματος αὐτοῦ.

sir,

6. *In laudem gloriæ gratiæ suæ, in qua gratificavit nos in dilecto Filio suo,*

6. Afin que la loüange, & la gloire en soit donnée à sa grace, par laquelle il nous a rendus agréables *à ses yeux* en son Fils bien-aimé,

7. *In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum, secundùm divitias gratiæ ejus,*

7. Dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang, & la rémission des péchez, selon les richesses de sa grace,

## COMMENTAIRE.

sir, & nullement l'effet de nos mérites (*a*). *Per Jesum Christum in ipsum.* C'est par JESUS-CHRIST, & pour JESUS-CHRIST, & en JESUS-CHRIST que nous sommes prédestinez, comme on l'a déja vû. Il est la cause finale, & exemplaire, & efficiente de notre vocation, & de notre élection; mais sous différends regards. *In ipsum*, peut marquer que c'est pour lui, ou par lui, ou dans lui, par ses mérites, par sa grace, afin que nous devenions semblables à lui; ou bien *in ipsum*, est mis pour *sibi* (*b*), ou *in se*. Dieu n'a regardé que sa gloire, que sa bonté toute gratuite dans le choix qu'il a fait de nous *pour lui*, pour faire éclatter en nous les richesses de sa gloire, & de sa grace. Ce dernier sens nous paroît le meilleur.

℣. 6. IN LAUDEM GLORIÆ GRATIÆ SUÆ. *Afin que la loüange, & la gloire en soient données à sa grace.* Afin que tous les hommes lui en rendent la gloire, & reconnoissent sa pure misericorde, dans la grandeur de la grace qu'il nous a faite. *In Laudem gloriæ gratiæ suæ*, est comme s'il y avoit: *In laudem gloriosam gratiæ suæ*: Afin qu'on lui rende de magnifiques loüanges pour un si excellent bienfait. C'est tout ce que nous pouvons faire pour reconnoître les faveurs que nous recevons de lui; car il n'a que faire de nos biens, ni de nos loüanges. *Afin* ne marque donc pas l'objet qu'il se propose, mais ce qui est de notre devoir, & ce qui doit naturellement arriver après ce qu'il a fait pour nous, *en nous rendant agréables à ses yeux en son Fils bien-aimé* (*c*), ou par son Fils, ou pour son Fils JESUS-CHRIST. Dieu nous aime en lui, & pour lui. JESUS-CHRIST nous merite l'amour du Pere, la qualité de fils adoptifs, la grace, qui nous rend justes, & amis de Dieu.

℣. 7. IN QUO HABEMUS REDEMPTIONEM. *Dans lequel nous trouvons la rédemption par son sang.* C'est par le sang, & par la mort de JESUS-CHRIST que nous avons reçu de Dieu la rémission de nos péchez, *selon les richesses de sa grace.* Ce n'est point un vil prix que le sang d'un

(*a*) D. Th. hic. Aug. passim. Est.

(*b*) Est. Grot. Men. Syr. alii, Theodoret. Τὸ δὲ, εἰς αὐτὸν, τὸν πατέρα λέγει, ἀντὶ τοῦ ἵνα αὐτῷ χρηματίζομεν υἱοὶ,

(*c*) Ἐν ᾗ ἐχαρίτωσεν ἡμᾶς ἐν τῷ ἠγαπημένῳ. Chrys. Ἐπέραστους, ἐπιχάριτας, ἑαυτῷ ποθεινοὺς ἐποίησε. Plusieurs Manuscrits ajoûtent après ἠγαπημένῳ, ces mots υἱῷ αὐτοῦ, conformément à la Vulgate.

8. *Quæ superabundavit in nobis, in omni sapientia & prudentia;*

9. *Ut notum faceret nobis sacramentum voluntatis suæ, secundùm beneplacitum ejus, quod proposuit in eo,*

8. Qu'il a répanduë sur nous avec abondance, en nous rempliſſant d'intelligence & de ſageſſe;

9. Pour nous faire connoître ainſi le myſtére de ſa volonté, fondé ſur ſon bon plaiſir, par lequel il avoit réſolu en ſoi-même,

## COMMENTAIRE.

Dieu; le Tout-puiſſant a, pour ainſi dire, épuiſé toute ſa magnificence, & tous les tréſors de ſa grace, pour nous faire un tel preſent. Les Juifs n'avoient que le ſang des veaux, des boucs, & des taureaux, pour expier leurs ſoüillures (*a*); cette expiation ne paſſoit pas juſqu'à l'ame. Pour nous, nous avons le ſang de l'Agneau ſans tache, qui ôte les péchez du monde (*b*), & qui nous purifie de nos offenſes, & nous rend dignes de l'éternité bienheureuſe.

℣. 8. SUPERABUNDAVIT IN NOBIS, IN OMNI SAPIENTIA, ET PRUDENTIA. *En nous rempliſſant de prudence, & de ſageſſe.* Les Ephéſiens ſe piquoient de ſcience, & de Philoſophie; les Juifs vantoient leur ſcience de la Loi. Saint Paul remarque la Foi Chrétienne, à laquelle Dieu les a appellez, leur a donné avec abondance la vraie ſageſſe, la ſolide ſcience, la prudence des enfans de Dieu, non la prudence du ſiécle, & de la chair, mais la prudence de l'Evangile, qui nous fait eſtimer les choſes autant qu'elles ſont eſtimables par rapport à l'éternité (*c*). Quelques-uns (*d*) expliquent cette ſageſſe, & cette prudence, de la ſouveraine ſageſſe de Dieu, qui a ſçu trouver des moyens ſi relevez, & dignes de ſa grandeur, de ſauver le genre humain, & de le conduire au bonheur éternel. Mais la premiere explication eſt plus ſuivie.

℣. 9. SACRAMENTUM VOLUNTATIS SUÆ. *Pour nous faire connoître le myſtére de ſa volonté, ſelon ſon bon plaiſir.* Le terme Latin *ſacramentum*, répond au Grec *myſterium* (*e*), qui ſignifie myſtere ſecret; *le myſtere de la volonté*, dans le langage des Hebreux, ſignifie une volonte, un deſſein ſecret, & inconnu. Dieu a manifeſté après la venuë de ſon Fils, le myſtére de l'Incarnation, celui de la Divinité de ſon Fils, & les autres myſtéres de la Religion Chrétienne (*f*): *Je vous rends graces, mon Pere, de ce que vous avez caché ces choſes aux ſages, & aux prudens* ſelon le monde, *& de ce que vous les avez découvertes aux petits.* Enfin dans la vocation des Gentils à la Foi, il a révéle le grand Myſtére de ſon Egliſe, qui devoit être compoſée des vrais adorateurs en eſprit, & en vérité, tirez

(*a*) *Hebr.* IX. 12. 13. *& ſeq.* X. 1. 2. *& ſeq.*
(*b*) *Joan.* I. 29.
(*c*) *Vide Ambroſiaſt. Chryſ. alios Græc. Eſt. Men. &c.*
(*d*) *Grot. alii quidam.*
(*e*) Γνωρίσαι ἡμῖν τὸ μυστήριον.
(*f*) *Matth.* XI. 25.

Digitized by Google

10. *In dispensatione plenitudinis temporum, instaurare omnia in Christo, quæ in Cœlis, & quæ in terra sunt, in ipso.*

10. Que les tems ordonnez par lui étant accomplis, il réuniroit tout en JESUS-CHRIST, comme dans le Chef, tant ce qui est dans le Ciel, que ce qui est dans la terre.

## COMMENTAIRE.

de toutes les nations du monde indifféremment, sans faire distinction du Juif, ou du Payen (*a*). Ce sont là les mystéres de la volonté de Dieu, fondez sur son bon plaisir, & non sur nos mérites, qu'il nous a révélez par JESUS-CHRIST (*b*).

℣. 10. IN DISPENSATIONE PLENITUDINIS TEMPORUM, INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO. *Que les tems ordonnez étant accomplis, il réüniroit tout en* JESUS-CHRIST. Ou bien, *de rétablir toutes choses par* JESUS-CHRIST. Dieu est répresenté ici comme un sage pere de famille qui distribuë à ses serviteurs la nourriture dans le tems, & dans la mesure convenable (*c*). Cette nourriture est la dispensation, & la révélation de ses mystéres, de ses véritez, & de ses desseins éternels, dans les tems préordonnez, & réglez. Or ce tems est celui de la venuë de JESUS-CHRIST, & de la nouvelle alliance. Il découvrit aux Patriarches une partie de ses mystéres, il en révéla une autre partie aux Juifs, en leur donnant la Loi, & les Prophétes: mais tout cela étoit encore enveloppé sous des ombres, & des obscuritez. Dans la Religion Chrétienne, & à la venuë de JESUS-CHRIST, tous les voiles sont tirez, & les obscuritez dissipées; au moins par rapport à l'Incarnation, à la naissance, à la vie du Messie, à la vocation des Gentils, à la formation de l'Eglise Chrétienne: car il reste encore bien des mystéres à développer par rapport à la résurrection, à la vie future, au bonheur des Justes, & aux peines des méchans, qui sont choses futures à notre égard.

Le Pere Celeste avoit résolu de *réünir tout en* JESUS-CHRIST, *comme dans le Chef, tant ce qui est dans le Ciel, que ce qui est sur la terre.* Le Grec (*d*) qui est traduit par *instaurare*, signifie proprement, *récapituler*, rassembler, réünir ensemble plusieurs choses, réduire en abrégé ce qui a été dit plus au long. Toutes choses se récapitulent, ou se voyent en racourci en JESUS-CHRIST, & dans l'Evangile. Tout ce qui a été révélé aux Patriarches sous la Loi de nature, tout ce qui a été découvert aux Prophétes sous la Loi, tout ce qui a été figuré dans les types, & dans les

(*d*) *Rom.* x. 12. & xi. 25. 26. 27. &c.

(*b*) *Vide Grot. Eraſm. Eſt.* &c.

(*c*) Εἰς οἰκονομίαν τοῦ πληρώματος τῶν καιρῶν. *Vide Grot.* &c. *Infrà* III. 2. *Cor.* IX. 17. *Coloſſ.* 2. 25. 1. *Timot.* 1. 4.

(*d*) Ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα, &c. *Chriſtus omnia.* Τὰ δὲ μακρῷ χρόνῳ οἰκουμενικὰ ἀνακεφαλαιώσατο ὁ ἰησοῦς, τύπῳ συνέπομένων κεφαλῇ ἅπασι ἐπιθεὶς τὴν σάρκα ἐκείνην. *Hieron.* & *Tertull. l.* 5. *contra Marcion. c.* 17. & *Irenæi Interp. l.* 1. *c.* 1. Ἀνακεφαλαίωσις, *vertunt per, recapitulare.*



Digitized by Google

11. *In quo etiam & nos sorte vocati sumus, prædestinati secundùm propositum ejus, qui operatur omnia secundùm consilium voluntatis suæ:*

11. C'est aussi en lui que la vocation nous est échuë comme par sort, ayant été prédestinez par le décret de celui qui fait toutes choses selon le dessein, & le conseil de sa volonté;

## COMMENTAIRE.

symboles de la Loi, se trouve dans JESUS-CHRIST, & dans l'Evangile d'une maniere plus parfaite, & plus rélevée. De plus, *tout ce qui est dans le Ciel, & sur la terre*, se voit comme par récapitulation dans JESUS-CHRIST. Il a réüni, & réconcilié le Ciel avec la terre; les Anges avec les hommes; les hommes avec Dieu son Pere; l'Eglise militante avec la triomphante. Le même Sauveur qui a fait l'objet de l'espérance, & de l'attente des Patriarches, étant celui de la confiance, & de la créance des Fidéles, & ce même JESUS-CHRIST qui nous a rachetté par son Sang, ayant aussi réparé les pertes que la chûte de l'Ange prévaricateur avoit causées parmi les vertus Célestes (a), puisque par son moyen plusieurs Fideles occuperont les places, que les mauvais Anges occupoient avant leur rebellion. Enfin les saints Anges réünis pour la défense, & pour la garde de l'Eglise Chrétienne, composée de Juifs, & de Gentils convertis, ne composeront plus, pour ainsi dire, qu'un corps d'armée avec elle, sous JESUS-CHRIST qui est le Chef commun; il est à la tête des Anges dans le Ciel, comme il est à la tête de son Eglise sur la terre (b).

℣. 11. IN IPSO, IN QUO ETIAM NOS SORTE VOCATI SUMUS. *C'est en lui*, & par lui, & par ses merites, *que la vocation nous est échûë comme par sort*. Dans le sort, on n'a nul égard au mérite. Il n'y en a point non plus dans le choix que Dieu a fait de nos personnes pour nous donner sa grace, & pour nous appeller à la Foi (c). Mais de peur qu'on ne crût qu'il détruit le libre arbitre, & que tout dépend du sort, & du hazard: il ajoûte: *Ayant été prédestinez par le décret de celui qui fait toutes choses selon le dessein de sa volonté.* Dieu étant infiniment sage, & éclairé, fait toutes choses par des vûës superieures, & toujours justes: il nous a choisi par le sort, & en JESUS-CHRIST; JESUS-CHRIST est le motif de notre élection. C'est par lui qu'il nous a conduit a l'éternité; c'est par ses mérites qu'il nous a appellé à la foi, c'est par sa grace qu'il nous fait arriver au Ciel.

---

(a) *Aug. Enchirid. de fide, spe & charitate, c. 29. & lib. XXII. de civit. c. 1.*

(b) *Theophyl. ex Chrys.* Προέθετο οὖν ὁ Πατὴρ ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ οὐρανία, καὶ τὰ ἐπίγεια, τουτέστι μίαν κεφαλὴν ἐπιθεῖναι ἰσᾶσι τῇ Χριστόν τοῖς μὲν ἀγγέλοις κατὰ τὴν ἀσώματον φύσιν. Τοῖς δ' ἀνθρώποις κατὰ τὴν σάρκα. *Est. alii non pauci.*

(c) *Chrysost.* Ἐν ᾧ καὶ ἐκληρωθημεν,.. Ὁ γὰρ κλῆρος οὐκ ἐστι, ἀλλὰ ὡς ἄν τις εἴποι, σωτυχίας. Ὡς ἂν εἰ ἔλεγε, κλήρου γενομένου ἡμᾶς ἐξελήξατο. *Vide Est. Men.*

Digitized by Google

12. *Ut simus in laudem gloriæ ejus, nos qui antè speravimus in Christo.*

13. *In quo & vos, cùm audissetis verbum veritatis (Evangelium salutis vestræ) in quo & credentes, signati estis Spiritu promissionis sancto,*

12. Afin que nous soyons la gloire, & le sujet des louanges de JESUS-CHRIST; nous qui avons les premiers espéré en lui.

13. Et c'est en lui que vous-mêmes, après avoir entendu la parole de vérité, l'Evangile de votre salut, & y avoir cru, vous avez été scellez du sceau de l'Esprit saint, qui avoit été promis,

## COMMENTAIRE.

Quelques uns traduisent ainsi le Grec (*a*) : *Nous avons été appellez à l'héritage par* JESUS-CHRIST. Il nous a acquis, & mérité par sa mort, non l'héritage de la terre de Canaan, mais l'héritage du Ciel; ou même, il nous a rendu son héritage, ses serviteurs, son peuple, ses enfans adoptifs (*b*) Plusieurs anciens Exemplaires (*c*) au lieu de, *sorte vocati sumus*, lisent simplement, *vocati sumus*. Nous avons été appellez, ayant été prédestinez par le décret de Dieu; ce qui fait un fort bon sens.

℣. 12. UT SIMUS IN LAUDEM GLORIÆ EJUS. *Afin que nous soyons la gloire, & le sujet des loüanges de* JESUS-CHRIST, *nous qui avons les premiers espéré en lui.* Saint Paul a déja marqué au ℣. 6. que Dieu nous avoit prédestinez, afin que la Loüange, & la gloire en soit donnée à sa grace; il répete ici la même chose. Dieu ne peut agir que pour lui-même. Le monde n'a été créé, & ne subsiste que pour la gloire du Créateur (*d*). La reparation du genre humain, & toute l'économie de la prédestination des Justes, & de la réprobation des méchans, n'est pas pour une autre fin. Il est juste que Dieu soit béni, glorifié, & honoré en toutes choses: mais sur tout par les Elûs, & par les Saints qui ont la principale part à ses faveurs, & pour l'amour desquels on peut dire que tout le reste est créé, & subsiste (*e*).

Il ajoûte: *Nous qui avons les premiers espéré en lui*, ce que les Interprétes (*f*) expliquent des Juifs, qui ont espéré au Messie, & au Liberateur futur, plusieurs siécles avant sa venuë, & dont un grand nombre a aussi espéré en lui depuis sa venuë, & sa résurrection, avant que les Gentils reçussent la parole du salut. Car les premiers des croyans sont sortis de la Synagogue.

℣. 13. IN QUO ET VOS CUM AUDISSETIS, &c. *C'est en lui*, ou

---

(*a*) Ἐν ᾧ καὶ ἐκληρώθημεν. *In quo hæreditatem, seu ius hæreditatis adepti sumus. Erasm. Vat. Grot. alii plures.*

(*b*) *Vide Grot. Hamm.*

(*c*) Ἐκλήθημεν, au lieu de, Ἐκληρώθημεν. *Ita Germ. Clarom. Borner. GG. LL. & Mſ. Alex.*

(*d*) *Prov* XVI. 4. *Universa propter semetipsum operatus est Dominus; impium quoque ad diem malum.*

(*e*) *Rom.* VIII. 28. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, his qui secundùm propositum vocati sunt sancti.*

(*f*) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 17. Qui ante speravimus in Deum, quàm veniſſet, Judæis, quibus Christus pranuntiabatur ab initio. Ita Grot. Est. Men. Tir. alii plerique.*



Digitized by Google

14. *Qui est pignus hæreditatis nostræ, in redemptionem acquisitionis, in laudem gloriæ ipsius.*

14. Lequel est le gage & les arrhes de notre héritage, pour la délivrance du peuple *que Jesus-Christ s'est* acquis pour la loüange de sa gloire.

## COMMENTAIRE.

par lui, par JESUS-CHRIST *que vous-même*, ô Ephésiens convertis du Paganisme, *avez été scellez du sceau de l'Esprit Saint, qui vous a été promis.* Au refus des Juifs, l'Evangile vous a été prêché, vous avez eu le bonheur de le recevoir, & de croire en JESUS-CHRIST. Vous avez été régénérez dans le Batême, & vous avez reçû le Saint-Esprit, & les dons surnaturels qu'il vous a communiquez, & dont il vous a comme imprimé le sceau de votre sanctification, & le caractére du salut; ce n'est point un sceau imprimé sur la chair, comme celui dont les Princes font marquer leurs soldats, & les maîtres leurs serviteurs, & les Prêtres des Idoles ceux qui sont initiez à leurs mystéres, & qui sont dévoüez aux faux Dieux; ni enfin comme la circoncision qui est la marque du peuple du Seigneur: ce caractére est au-dedans de vous-mêmes par la grace dont vous êtes remplis, & laquelle éclatte au-dehors par les dons miraculeux, & surnaturels que Dieu vous a communiquez (*a*). L'Apôtre employe souvent cette similitude du sceau, dont les Fidéles sont comme scêllez (*b*).

℣. 14. QUI EST PIGNUS HÆREDITATIS NOSTRÆ (*c*). *Lequel est le gage, & les arrhes de notre héritage.* Le Saint-Esprit que nous avons reçû, qui forme dans nos cœurs des gémissemens ineffables, & des prieres vives, & efficaces, qui nous justifie, & nous remplit de douceur, & de consolation; enfin qui nous comble de ses dons extérieurs, de lumiére, de connoissance, du don des miracles, des langues, &c. Cet Esprit est le gage du bonheur éternel, que nous devons un jour posséder dans le Ciel. C'est comme un avant-goût de la félicité que Dieu nous a promise. Saint Jérôme (*d*) distingue le gage, des arrhes; les arrhes se donnent pour engagement d'une marchandise qu'on doit prendre. Les gages sont ce que le créancier reçoit de son débiteur. Les arrhes ne doivent jamais égaler la valeur de la chose qu'on a achettée; mais on juge de la qualité, & du prix de la chose achettée, par celui des arrhes que l'on a données. Quelque grande que soit la sainteté dans un homme, quelques riches

(*a*) *Vide Theodoret. Chrysost. Theophyl. Grot. Est. Men. alios. Tertull. loco citato, lib. 5. c. 17. contra Marcion.*

(*b*) 1. *Cor.* 1. 6. 7. 2. *Cor.* 1. 21. 22. *Ephes.* IV. 30.

(*c*) ὅς ἐστιν ἀρραβὼν τῆς κληρονομίας ἡμῶν. D'autres : ὅ ἐστιν ἀρραβὼν, en le rapportant à πνεῦμα, qui est du neutre.

(*d*) *Hieronym. hic. D. Th. Est.*

Digitized by Google

15. *Propterea & ego audiens fidem vestram, quæ est in Domino Jesu, & dilectionem in omnes Sanctos,*

16. *Non cesso gratias agens pro vobis, memoriam vestri faciens in orationibus meis;*

15. C'est pourquoi ayant appris quelle est votre foi au Seigneur JESUS, & votre amour envers tous les Saints,

16. Je ne cesse point de rendre *à Dieu* des actions de graces pour vous, me ressouvenant de vous dans mes prieres;

## COMMENTAIRE.

que soient les dons du Ciel qu'il a reçu, quelque abondance de graces, & de consolation, dont il a été comblé, toutes ces choses, ne sont que des arrhes de la béatitude qui nous est promise. *Si autem arrhabo tantùs, quanta erit ipsa possessio?*

IN REDEMPTIONEM ACQUISITIONIS, IN LAUDEM GLORIÆ IPSIUS (*a*). *Pour la délivrance*, ou jusqu'à la délivrance, *du peuple que* JESUS-CHRIST *s'est acquis pour la loüange de sa gloire.* L'Ecriture reconnoit trois especes de rachat, ou de délivrance du peuple acquis par le Sang de JESUS-CHRIST. La premiere délivrance est celle de la servitude du péché. La seconde est celle de cette vie mortelle, toute environnée de miséres, & de dangers; & la troisiéme est la parfaite, & derniére délivrance du corps de la puissance de la corruption, & de la mort, par la résurrection générale qui nous mettra dans une immutabilité éternelle. Le Saint-Esprit que nous recevons dans le Batême, est l'arrhe, & le gage de ces trois sortes de délivrances, mais sur tout de la derniére; puisque nous avons une ferme confiance que Dieu ressuscitera pour l'éternité, des corps qui ont été les temples du Saint-Esprit, & les instrumens par lesquels il a opéré une infinité d'actions agréables à Dieu. *Redemptio acquisitionis*, est la même chose que, *plebs redempta, & acquisita*; S. Pierre l'appelle (*b*): *Gens sancta, populus acquisitionis*; & ces mots: *In laudem gloriæ ipsius*, sont mis pour, *in laudem, & gloriam suam*, ou *in eximiam laudem suam.* Pour sa loüange, & pour sa gloire. Ce sont des Hébraïsmes.

℣. 15. ET EGO AUDIENS FIDEM VESTRAM. *Ayant appris quelle est votre foi, &c.* C'est ce passage qui a fait croire à plusieurs Anciens (*c*), que S. Paul avoit écrit cette Epître aux Ephésiens, de même que celle aux Romains, avant qu'il eût été dans leurs villes, ne les connoissant encore que de réputation. Mais l'opinion contraire est beaucoup mieux fondée. L'Apôtre étoit alors à Rome dans les liens; il apprit la constance, & la persévérance des Ephésiens dans la foi qu'ils avoient

(*a*) Εἰς ἀπολύτρωσιν ἢ περιποιήσεως εἰς ἔπαινον τῆς δόξης αὐτοῦ: *In redemptionem acquisitionis.* D'autres lisent: *In redemptionem adoptionis. Clarom, S. Germ. Latin. Ambrosiast. Hieronymiast. antiqua Versio ante Hieronym. Vide Hieron. hic.*

(*b*) 1. *Petri* II. 9.

(*c*) *Vide Oecum. & Theodoret. hic. & in prolog.*

17. *Ut Deus Domini noſtri Jeſu Chriſti, Pater gloriæ, det vobis ſpiritum ſapientiæ, & revelationis, in agnitione ejus;*

18. *Illuminatos oculos cordis veſtri, ut ſciatis quæ ſit ſpes vocationis ejus, & quæ divitiæ gloriæ hæreditatis ejus in Sanctis,*

19. *Et quæ ſit ſupereminens magnitudo virtutis ejus in nos, qui credimus ſecundùm operationem potentiæ virtutis ejus.*

17. Afin que le Dieu de notre Seigneur JESUS-CHRIST, le Pere de gloire, vous donne l'eſprit de ſageſſe, & de lumiére pour le connoître;

18. Qu'il éclaire les yeux de votre cœur, pour vous faire ſavoir quelle eſt l'eſpérance à laquelle il vous a appellez, quelles ſont les richeſſes, & la gloire de l'héritage *qu'il deſtine* aux Saints,

19. Et quelle eſt la grandeur ſuprême du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons, ſelon l'efficace de ſa force & de ſa puiſſance,

## COMMENTAIRE.

reçûë; il en rend graces à Dieu, & les exhorte à la perſéverance.

℣. 17. UT DEUS DOMINI NOSTRI JESU CHRISTI. *Afin que le Dieu de notre* JESUS-CHRIST, le Dieu de ſon humanité, le Pere de ſa nature divine; *le Pere de gloire*, ou le Dieu de gloire, ou ſouverainement glorieux; *la gloire* ſe met aſſez ſouvent pour la Majeſté Divine (*a*). Par exemple, JESUS-CHRIST eſt appellé *l'éclat de la gloire du Pere*: & le Pere eſt le *Roi de gloire* (*b*). Que le Dieu tout-puiſſant, & tout glorieux *vous donne l'Eſprit de ſageſſe, & de lumiere pour le connoître*; ou plûtôt, qu'il vous donne un nouvel accroiſſement de ſon Eſprit, & de ſa grace, pour vous éclairer, & pour continuer à le connoître, l'adorer, & l'aimer. puiſqu'il a dit auparavant qu'il avoit appris quelle étoit leur foi; cette foi n'étoit pas ſans doute dénuée de l'Eſprit-Saint, puiſqu'il la loüe, & qu'il en rend graces à Dieu. *L'Eſprit de ſageſſe, & de révélation* qu'il leur ſouhaite, marque une connoiſſance plus étenduë, plus parfaite, plus claire des myſtéres de Religion, & des choſes qui concernent le ſalut (*c*).

℣. 18. ILLUMINATOS OCULOS CORDIS VESTRI (*d*): UT SCIATIS QUÆ SIT SPES VOCATIONIS. *Qu'il éclaire les yeux de votre cœur, pour vous faire ſavoir quelle eſt l'eſpérance à laquelle il vous a appellé.* Que vous connoiſſiez par une lumiere vive, & intérieure quelle eſt la grandeur de la gloire, & du bonheur qui vous eſt promis, & auquel vous êtes deſtinez par votre vocation au Chriſtianiſme; que vous connoiſſiez les voyes pour y parvenir, & que cette connoiſſance anime votre zéle, & réveille votre ardeur par un ſi grand bien.

℣. 19. QUÆ SIT SUPEREMINENS MAGNITUDO VIRTUTIS

(*a*) *Heb.* I. 3.
(*b*) *Pſalm.* XXIII. 7. 9.
(*c*) *Vide* 1. *Cor.* XIV. 6. 26.

(*d*) *Græc. impreſſ.* Τὰς ὀφθαλμὰς τῆς διανοίας. *Alii plerique, & antiquiſſimi;* Ὀφθαλμὰς τῆς καρδίας.

EJUS

Digitized by Google

20. *Quam operatus est in Christo, suscitans illum à mortuis; & constituens ad dexteram suam in cœlestibus,*

21. *Supra omnem Principatum, & Potestatem, & Virtutem, & Dominationem, & omne nomen, quod nominatur non solùm in hoc sæculo, sed etiam in futuro.*

20. Qu'il a fait paroître en la personne de JESUS-CHRIST, en le ressuscitant d'entre les morts, & le faisant asseoir à sa droite dans le Ciel,

21. Au-dessus de toutes les Principautez, & de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations, & de tous les titres qui peuvent être non seulement dans le siécle présent, mais encore dans celui qui est à venir.

## COMMENTAIRE.

EJUS IN NOS. *Que vous connoissiez quelle est la grandeur suprême du pouvoir qu'il exerce en nous qui croyons* (*a*). Le plus grand miracle de la puissance de Dieu, & la conversion d'un pécheur, comme remarquent les Peres (*b*). S. Chrysostome, & Théodoret comparent cette conversion à la resurrection d'un mort. Ils disent que la même puissance qui a tiré JESUS-CHRIST du tombeau, nous a aussi délivrez de la mort du péché. Un autre grand prodige de sa puissance, est la résurrection de JESUS-CHRIST, dont il parle au ℣. suivant, & la résurrection future de tous ses membres (*c*); c'est en cela qu'éclatte principalement le pouvoir que Dieu a exercé, & qu'il doit un jour exercer sur nous. Il a fallu que la même puissance qui a ressuscité JESUS-CHRIST, s'employât pour nous attirer à Dieu par la Foi; & elle doit s'employer encore un jour pour nous ressusciter, & nous glorifier dans le Ciel.

℣. 20. CONSTITUENS AD DEXTERAM SUAM IN COELESTIBUS. (*d*) *En ressuscitant* JESUS-CHRIST, *& le faisant asseoir à sa droite dans le Ciel.* Tout ceci s'entend de JESUS CHRIST selon son humanité, car quant à sa divinité, il est ressuscité par sa propre puissance, & a été assis pendant toute l'éternité à la droite du Pere, dans une égalité parfaite de puissance, & dans l'unité d'une même essence avec lui. Comme la Résurrection de JESUS-CHRIST est la preuve de la nôtre, ainsi son regne, sa gloire, & sa séance dans le Ciel à la droite du Pere, est une assurance des promesses qu'il nous a faites de nous recevoir, de nous y combler de gloire, & de nous y faire asseoir dans un rang proportionné au mérite de notre foi, & de notre vie (*e*).

℣. 21. SUPRA OMNEM PRINCIPATUM, &c. *Au-dessus de toutes*

(*a*) *Græc. impress.* Εἰς ἡμᾶς τοὺς πιστεύοντας. *Alii*: Εἰς ὑμᾶς τοὺς πιστεύοντας: *In vos qui creditis*, ou *qui credidistis. Ita Clarom. & S. Germ. G. L. & alii quidam.*

(*b*) *Chrysost. hîc.* Ἀπὸ γὰρ τῆς αὐτῆς δυνάμεως ἀφ' ἧς τὸν Χριστὸν ἔγειρεν, καὶ ἡμᾶς εἵλκυσε πρὸς ἑαυτόν. *Ita & Theophyl.* Μεγάλης δυνάμεως τὸ ψυχὴν μεταποιεῖσαι, καὶ μεταστῆσαι τῆς πλάνης, καὶ θηλικαύτης, ἑλίκης οὐδὲ τὸ ἀναστῆσαι νεκρόν, *&c. Vide & homil.* 1. *in Ephes.* 11. *& homil.* 20. *in* 1. *Cor.* VIII. *p.* 207.

(*c*) *Ambrosiast. Oecumen. D. Th. Est. Grot. alii.*

(*d*) Ἐν ἐπουρανίοις: *In supercœlestibus*, c'est-a-dire, dans le Ciel, ou dans le Ciel des Cieux, le plus haut des Cieux; au-dessus de tout ce qui paroît à notre vuë.

(*e*) *Matt.* XIX. 28. *Joan.* XIV. 2.

22. *Et omnia subjecit sub pedibus ejus, & ipsum dedit caput supra omnem Ecclesiam;*

22. Il a mis toutes choses sous ses pieds, & il l'a donné pour Chef à toute l'Eglise,

## COMMENTAIRE.

*es principautez, & de toutes les puissances, &c.* Saint Jérôme (*a*) croit que saint Paul avoit tiré de la tradition secrette des Hébreux, ces noms de *principautez*, de *puissances*, de *vertus*, & de *dominations*, qui ne se lisent point dans les Livres sacrez, ou que pour se proportionner à la portée de ceux à qui il parloit, il a représenté le regne des Bienheureux dans le Ciel, sous l'idée d'un Royaume temporel, où il y a différentes classes d'officiers, & de dignitez subordonnées les unes aux autres. Mais il est très-difficile de se faire une juste idée de ces dignitez, & de ces rangs divers qui ne semblent pas pouvoir subsister sans qu'il y ait des sujets, & des personnes qui obéissent aux autres. Grotius (*b*) croit que ces noms sont imitez des dignitez qui se voyoient autrefois dans la Cour des Perses, & il est certain qu'en plus d'un endroit de l'ancien Testament, l'Ecriture se proportionne à cette idée des Hébreux (*c*), en nous représentant sept Anges principaux, qui sont devant la face de Dieu, comme les sept principaux, qui sont devant la face de Dieu, comme les sept principaux officiers de la Cour de Perse avoient l'honneur de voir le Roi, & d'approcher librement de sa personne. On peut voir notre Dissertation sur les bons, & les mauvais Anges.

℣. 22. OMNIA SUBJECIT SUB PEDIBUS EJUS. *Il a mis toutes choses sous ses pieds, & il l'a donné pour Chef à toute l'Eglise.* JESUS-CHRIST étant assis à la droite du Pere, & joüissant d'une puissance égale à la sienne, est au-dessus de toutes choses, & on voit tout, non-seulement ce qui est dans la terre, mais aussi tout ce qu'il y a de plus élevé dans le Ciel, les Anges, les Archanges, les Dominations, les Trônes, &c. Il est le Chef de toute l'Eglise, tant de la militante, que de la triomphante; il exerce sur elle, non-seulement un empire absolu, & tout-puissant, mais il influë sur elle, il lui donne la vie, il fait sa gloire, & son bonheur, il est à son égard comme la tête à l'égard du corps qu'elle anime, qu'elle conduit, qu'elle éclaire (*d*). L'Eglise est unie à JESUS-CHRIST, comme le corps est uni à la tête: elle dépend de lui, elle reçoit tout de lui, comme le corps reçoit tout du Chef dont il dépend. Chacun de nous est membre de JESUS-CHRIST, en tant que le membre de l'Eglise, qui est le Corps du Sauveur.

(*a*) *Hieronym. hic.*
(*b*) *Grot. in Rom.* VIII. 38. *& in hunc loc.*
(*c*) *Tob.* XII. 15. *Dan.* X. 13. *Apoc.* I. 4. *Confer Est.* I. 10. 14. I. *Esdr.* VII. 14. *&c.* 3. *Esdr.* VIII. 22.
(*d*) *Vide Theodoret. D. Thom. Est. Justinianalios.*

Digitized by Google

23. *Quæ est corpus ipsius, & plenitudo ejus, qui omnia in omnibus adimpletur.*

23. Qui est son corps, & la perfection de celui qui trouve son entier accomplissement en tous *ses membres.*

## COMMENTAIRE.

Cette similitude se remarque en plus d'un endroit de saint Paul (*a*).

℣. 23. PLENITUDO EJUS, QUI OMNIA IN OMNIBUS ADIMPLETUR. *L'Eglise est la perfection de celui, qui trouve son entier accomplissement en tous ses membres.* Saint Paul continuë dans l'allégorie du corps, & du chef. JESUS-CHRIST; est le Chef, l'Eglise est le Corps. Le Chef communique au Corps une gloire, & une perfection suréminente; mais aussi le Corps en un sens contribuë à la gloire, & à la perfection du Chef, lorsque lui-même est d'une beauté, & d'une perfection digne d'un si excellent Chef. La gloire de l'un réjaillit sur l'autre (*b*). Si le Corps est glorieux d'avoir un Chef tout divin, le Chef se glorifie aussi de la beauté, & de la perfection de son Corps, comme l'ouvrier se glorifie de la beauté de son ouvrage. C'est en ce même sens que saint Paul dit en un autre endroit (*c*), qu'il se réjoüissoit dans ses souffrances, parce qu'il accomplissoit dans son corps ce que JESUS-CHRIST devoit souffrir en lui, comme dans l'un de ses membres. Et encore (*d*): Qu'il porte les Galates comme dans son sein, jusqu'à ce que JESUS-CHRIST soit entiérement formé en eux: enfin que nous devons retracer dans nous-mêmes JESUS-CHRIST, jusquà ce que nous lui soyons semblables (*e*).

---

(*a*) *Ephes.* IV. 12. 15. 16. v. 23. *Coloss.* II. 19. I. 18.
(*b*) *Vide Est. Grot. Tir. Men. &c.*
(*c*) *Coloss.* I. 24.
(*d*) *Galat.* IV. 16.
(*e*) *Rom.* XIII. 14. *Galat.* III. 27. *Ephes.* IV. 24. *Coloss.* III. 10. 12.



Digitized by Google

# CHAPITRE II.

*L'homme mort par le péché, eſt reſſuſcité en* JESUS-CHRIST. *Il eſt ſauvé par la foi. Les Gentils étrangers aux promeſſes, ſont devenus héritiers. Ils ne font plus qu'un avec les Juifs, dans l'édifice de l'Egliſe, qui eſt bâtie ſur les Prophetes, & ſur les Apôtres, & dont* JESUS-CHRIST *eſt la pierre angulaire.*

℣. 1. *ET vos, cùm eſſetis mortui delictis, & peccatis veſtris,*

2. *In quibus aliquando ambulaſtis ſecundùm ſæculum mundi hujus, ſecundùm Principem poteſtatis aëris hujus; ſpiritus, qui nunc operatur in filios diffidentiæ.*

℣. 1. C'Eſt lui qui vous a rendu la vie; lorſque vous étiez morts par vos déréglemens, & par vos péchez;

2. Dans leſquels vous avez vêcu ſelon la coûtume de ce monde, ſelon le Prince des puiſſances de l'air; cet eſprit qui exerce maintenant ſon pouvoir ſur les incrédules, & les rebelles.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. ET VOS CUM ESSETIS MORTUI (a) PECCATIS. *C'eſt lui lui qui vous a rendu la vie, lorſque vous êtiez morts par vos déréglemens.* L'Apôtre continuë ici à nous décrire les grandes obligations que nous avons à JESUS CHRIST. C'eſt lui qui nous a rendu la vie par la Foi, par le Baptême, par ſa grace, par ſon Saint-Eſprit, par la lumiere de ſon Evangile, lorſque nous êtions morts par nos déréglemens, par nos péchez, & enſevelis, pour ainſi dire, dans les ombres de la mort, de l'erreur, de l'infidelité, de l'oubli de Dieu. Le péché eſt juſtement comparé à une mort, puiſqu'il rend l'homme odieux à Dieu, & dignes des ſupplices éternels, qui ſont nommez dans l'Ecriture, *la ſeconde mort* (b)

℣. 2. IN QUIBUS ALIQUANDO AMBULASTIS, SECUNDUM SÆCULUM MUNDI HUJUS. *Dans leſquels vous avez vêcu ſelon la coûtume de ce monde.* A la lettre (c) *Selon le ſiécle de ce monde*, ſelon le ſiécle préſent. Vous êtiez morts aux yeux de Dieu, mais vous viviez aux yeux du monde: & comment viviez-vous? ſelon les maximes du monde,

(a) Quelques Exemplaires liſent: *Et vos convivificavit, cùm eſſetis mortui. Ita Edit. Sixt. V. Pelagius, alia quadam Editiones. Brug.*

(b) *Apoc.* II. 11. *Non ladetur à morte ſecundâ. Ita &* XX. 6. 14. XXI. 8.

(c) Κατὰ τὸν αἰῶνα τοῦ κόσμου τούτου.

Digitized by Google

dans l'idolâtrie, dans le crime, dans la corruption des mœurs : *Corrumpi, & corrumpere sæculum vocatur*, dit Tacite.

SECUNDUM PRINCIPEM POTESTATIS AERIS HUJUS. *Selon le prince des puissances de l'air*; suivant les mauvaises maximes de l'esprit de ténébres, de l'ennemi de toute justice, qui se vante d'avoir l'empire sur l'air, & sur les corps sublunaires; il y excite, dit-on des tempêtes, il y cause divers changemens, qui influënt sur nos corps, & sur nos santez. Heinsius (*a*) voudroit qu'on traduisît: *Les puissances des ténébres*, au lieu de, *des puissances de l'air*. Dans les Auteurs Grecs, *aër* se met souvent pour les ténébres. Les Apôtres saint Pierre, & saint Jude (*b*) disent que les Démons sont réléguez dans les ténébres. Théodoret (*c*) dit qu'au commencement Dieu avoit donné aux Anges avant leur rébellion, l'empire de l'air: mais que depuis leur révolte, ils ont été dépoüillez de cette domination, & réduits à tenter les hommes, & à exercer sur ceux qui se livrent à eux, leur malice, & leur pouvoir. Mais d'autres croyent qu'à la verité le Démon avoit été privé de ce pouvoir aussitôt après sa chûte, mais qu'après la désobéïssance du premier homme, Dieu permit de nouveau à Satan d'exercer son empire sur l'air, & sur les corps sublunaires. Il y en a qui tiennent que depuis la mort de JESUS-CHRIST, les Démons sont tous confinez au fond des enfers. D'autres soutiennent qu'il y en a encore une grande partie dans l'air, & dans le monde. Mais saint Chrysostome (*d*), & la plûpart des anciens Peres sont persuadez que les Démons sont repandus dans l'air, & qu'ils sont réellement princes, ou plûtôt tyrans, & usurpateurs de ce siécle, parce qu'ils y exercent leur empire sur la plûpart des hommes, qui préferent la domination du Diable, au juste empire de leur Seigneur. Il n'est pas proprement prince de l'air, mais il y demeure, & y exerce sa malice contre les hommes vitieux, & corrompus. *Hæc autem omnium Doctorum opinio est*, dit saint Jérôme (*e*), *quod aër iste qui Cœlum, & terram medius dividens inane appellatur, plenus sit contrariis fortitudinibus.*

Philon, Joseph, & les Docteurs Hébreux sont dans les mêmes sentimens que les anciens Peres à cet égard (*f*). Ils tiennent que tout l'air est rempli d'esprits bons, ou mauvais. On peut les distinguer en trois classes: Les uns sont appellez : Gouverneurs du monde ténébreux, *mundi rectores tenebrarum harum* (*g*). Ce sont les Démons infernaux. Les autres sont des

(*a*) *Heinsius Exercit. sacr. p.* 433. 445.

(*b*) 2. *Petri* II. 4. *Jud.* ℣. 6.

(*c*) *Theodoret.* Σαφῶς ἰδίδαξεν ὡς πάλαι μὲν ὁ διάβολος τοῦ ἀέρος ἐνεπιστεύθη τὴν ἐξουσίαν. ἐκπεσὼν δὲ ταύτης διὰ τὴν πονηρίαν, διδασκαλος δυσσεβείας, καὶ πονηρίας ἐγένετο, &c.

(*d*) *Chrysost.* Οὐ γὰρ ἀρχὴ ἐν τῷ αἰωνιτούτῳ, καὶ πλείους οὗτος ἔχει τοῦ Θεοῦ, καὶ μᾶλλον αὐτῶν εἰκόντας ἢ τῷ Θεῷ... Κατὰ τὴν ἐξουσίαν, φησὶν τοῦ ἀέρος, τοῦ πνεύματος, τοῦτο πάλιν φησὶν ὅτι τὴν ὑπουράνιον ἔχει τόπον. *Ita ferè & Theophyl.*

(*e*) *In Ephes.* VI. 12.

(*f*) *Vide Grot. & Drus. hic.*

(*g*) *Ephes.* VI. 12.

malins esprits qui sont dans l'air ; *Spiritualia nequitiæ, in cœlestibus* (*a*) Les autres enfin sont répandus sur la terre. Ils nous tentent tous chacun en leurs maniéres. Les Démons infernaux sont principalement occupez à punir les méchans dans l'enfer ; les Démons de l'air nous inspirent des crimes plus spirituels, & plus subtiles, comme la vanité, l'ambition, l'orgueïl, la vengeance ; enfin les Démons qu'on peut appeller terrestres, nous portent à des désordres grossiers, & charnels ; où le corps a la principale part (*b*).

Psellus (*c*) distingue six sortes de mauvais Démons, suivant les principes des Caldéens. Les uns sont de la nature du feu ; leur demeure est dans la partie la plus élevée de l'air ; mais toutefois au-dessous de la lune : car les Démons sont exclus de l'espace qui est autour de la lune ; comme étant des esprits trop impurs. Les autres sont répandus dans l'air qui nous environne, c'est là proprement ce qu'on appelle les Démons de l'air. La troisiéme espece regne sur la terre, la quatriéme sur les eaux, la cinquiéme sous la terre, la sixiéme dans des ténébres affreuses. Ces trois dernieres especes sont les plus dangereuses, & les plus ennemies de l'homme. Ils ne se contentent pas de nous tenter, & de nous solliciter, ils nous attaquent avec violence, & à force ouverte. Il est bon de savoir quelle étoit l'idée des anciens peuples d'Orient sur le sujet des Démons. L'Ecriture y fait souvent allusion. Les Ephésiens avoient été fort attachez à la magie, comme on le voit par les Actes (*d*). L'Apôtre les fait souvenir ici de ce malheureux attachement, & leur donne des regles pour se conserver dans la foi, & pour résister aux Démons irritez de leur désertion.

QUI NUNC OPERATUR IN FILIIS DIFFIDENTIÆ. *Cet esprit exerce son pouvoir sur les infidelles, & les incrédules.* Ce n'est pas qu'il ne tente aussi les Justes : mais ils lui résistent ; il les attaque, mais il en est vaincu. Le Démon peut par la permission de Dieu affliger les Justes dans leurs biens, & dans leurs corps, comme il attaqua Job dans l'un, & dans l'autre ; il peut causer des maladies, des disgraces, & la mort même. L'Evangile, & saint Paul même nous insinuent que souvent les pechez des hommes, sont punis par des obsessions du Démon, ou par d'autres incommoditez corporelles. Mais il ne peut jamais nous engager dans le péché, que par suggestion ; il ne peut nous y faire succomber, si nous n'y consentons. Il est vrai que sa malice, sa rage, ses artifices sont terribles : c'est ce qui fait que nous demandons tous les jours à Dieu, qu'il ne nous engage pas dans la tentation, & qu'il nous délivre du méchant. Mais nous pouvons toûjours avec le secours de Dieu, résister à nôtre ennemi. C'est prin-

(*a*) *Ephes.* VI. 12.
(*b*) Voyez Grot. ici, & notre Dissertation sur les bons & les mauvais Anges.
(*c*) *Psell. p.* 63. *Edit. Colonienſ. in*-12.
(*d*) *Act.* XIX. 19.

Digitized by Google

3. *In quibus & nos omnes aliquando conversati sumus in desideriis carnis nostræ, facientes voluntatem carnis, & cogitationum; & eramus naturâ filii iræ, sicut & cæteri.*

3. Nous avons tous été aussi autrefois dans les mêmes désordres, *vivant* selon nos passions charnelles, nous abandonnant aux désirs de la chair & de notre esprit; & par la naissance naturelle nous étions enfans de colére, aussi-bien que les autres.

## COMMENTAIRE.

cipalement *sur les enfans de l'incrédulité* (*a*) qu'il exerce son empire; sur les Juifs incrédules (*b*), & sur les Payens qui rejettent la parole de la verité. Ils lui donnent plus de prise par leur orguëil, leur présomption, leur désobéïssance; d'ailleurs Dieu les abandonne plus à eux-mêmes, & ils méritent d'être privez des secours surnaturels, sans lesquels ils ne peuvent resister à leurs ennemis,

℣. 3. IN QUIBUS ET NOS OMNES ALIQUANDO CONVERSATI SUMUS. *Nous avons tous été aussi autrefois dans les mêmes desordres vivans selon les passions charnelles.* Ou bien: Nous avons mêmes été autrefois du nombre de *ces enfans d'incrédulité*; car ces mots, *in quibus* (*c*), sont équivoques en cet endroit. Mais il vaut mieux l'entendre au premier sens. L'Apôtre par une figure de discours assez ordinaire, veut bien se communiquer aux choses odieuses, qu'il a à dire de ceux à qui il parle. Il s'explique comme s'il eût vêcu dans le paganisme, dans l'idolâtrie, dans la magie, dans le désordre, ou même comme s'il eût été dans le Judaisme, comme la plûpart des autres Juifs, engagez dans des déréglemens honteux, quoiqu'il nous dise ailleurs (*d*), qu'il a vêcu dans la Religion de ses peres d'une maniére irréprochable. Nous êtions autrefois tous sans exception dans le crime, & dans la disgrace de Dieu; les Juifs comme les Gentils vivoient selon les desirs de la chair, & étoient *par leur naissance enfans de colére, aussi bien que les autres*; justement haïs de Dieu, & objets de sa colere, & par consequent enfans de la perdition, & dignes des supplices éternels. *Si filii iræ, ergo filii vindictæ, filii pœnæ, filii gehennæ* (*e*). Saint Augustin (*f*) & les Peres Latins qui l'ont suivi, l'entendent du péché d'origine, qui nous rend tous coupables aux yeux de Dieu. C'est ce que l'Apôtre exprime par le terme: *Naturâ filii iræ.* Non que l'homme ait été créé de Dieu dans la corruption, & destiné au pé-

(*a*) Ἐν τοῖς υἱοῖς τῆς ἀπειθείας.

(*b*) *Vide Coloss.* III. 6. *Grot. hic.*

(*c*) Ἐν οἷς: *vel* παραπτώμασι, ℣. 1. *vel* υἱοῖς ἀπειθείας. ℣. 2.

(*d*) *Philipp.* III. 6.

(*e*) *Aug. tract.* 34. *in Joan.*

(*f*) *Aug. l.* 1. *retract. c.* 10. *n.* 3. *& c.* 15. *n.* 6. *& serm. olim* 14. *de verbis Apostoli, nunc* 294. *n.* 14. *Non accusamus naturam; naturæ autor Deus est, à Deo bona est instituta natura, sed per malam voluntatem à serpente vitiata est. Ideò quod fuit in Adam culpæ, non naturæ, nobis propagatis factum est jam naturæ. Vide & contra Pelagg. passim. Beda hic. Prosper. l.* 1. *de vocat. gent. c.* 18. *Fulgent. de fide, c.* 26. *Vide & Hieron. Est. Tir. Men. alios passim.*

Digitized by Google

4. *Deus autem, qui dives est in misericordia, propter nimiam charitatem suam quâ dilexit nos*

5. *Et cùm essemus mortui peccatis; convivificavit nos in Christo, (cujus gratiâ estis salvati.)*

6. *Et conresuscitavit; & consedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu,*

7. *Ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ, in bonitate super nos in Christo Jesu.*

4. Mais Dieu qui est riche en miséricorde; poussé par l'amour extrême dont il nous a aimez,

5. Lorsque nous étions morts par nos péchez, nous a rendu la vie en JESUS-CHRIST, par la grace duquel vous êtes sauvez;

6. Et il nous a ressuscitez avec lui, & nous a fait asseoir dans le Ciel en JESUS-CHRIST,

7. Pour faire éclater dans les siécles à venir les richesses surabondantes de sa grace par la bonté qu'il nous a témoignée en JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

ché, & au supplice de l'enfer: mais il est devenu tel par la révolte du premier homme, dont la peine est passée à tous ses descendans.

D'autres (*a*) expliquent *naturâ*, par *verè*, *prorsus*, *omninò*. Nous êtions vraiment enfans de colére. S. Jéróme remarque que quelques Anciens l'entendoient dans ce sens; mais il soutient qu'il faut l'entendre dans le premier sens que nous avons exposé. C'est ainsi que l'expliquent presque tous les Commentateurs. Et ce second sens n'a rien de contraire au premier, puisque par le peché originel nous sommes *véritablement*, entierement, & *par notre naissance* enfans de colére. L'Apôtre oppose notre état naturel du péché, à l'état de grace, où nous avons été appellez par la bonté de JESUS-CHRIST. Voyez les ℣℣. 5. & 8. *Gratiâ estis salvati.*

℣. 4. DEUS AUTEM, QUI DIVES EST IN MISERICORDIA. *Mais Dieu qui est riche en miséricorde*, .. ℣. 5. *Nous a rendu la vie en* JESUS-CHRIST. Il nous a tiré de la mort du peché, du tombeau, de l'ignorance, & de l'oubli de Dieu. ℣. 6. *Il nous a ressuscitez avec* JESUS-CHRIST, *& fait asseoir avec lui dans le Ciel.* La Foi, & le Baptême, & la grace que nous avons reçus, sont des gages si assurez de notre résurrection future, de notre glorification dans le Ciel, qu'on peut dire en quelque sorte, que nous joüissons déja de ces avantages. Nous les possédons en la personne de notre Chef (*b*), qui ne permettra point que nous soyons séparez de lui dans l'éternité. Notre conversion est une espece de résurrection comme JESUS-CHRIST même nous l'insinuë dans S. Jean, v. 25. *L'heure est venuë que les morts entendront la voix du Fils de Dieu; & ceux qui l'entendront, vivront* Voyez S. August. traité 22. sur S. Jean. n. 7.

(*a*) Ἰεκνα φύσει ὀργῆς; *id est*, ἀληθως, καὶ γνησιω. *Cyrill. Theophylact. hîc. Grot. Confer Sap.* XIII. 1. Μάταιοι μὲν γὰρ πάντες ἄνθρωποι φυσει.

(*b*) *Theod.* Αὐτοῦ γὰρ ἀναστάντος ἡμεῖς τῇ ἐλπίδι ἀνεστήκαμεν. Καὶ αὐτοῦ τῷ πατρὶ συνεδρεύοντος, μέτεχομεν καὶ ἡμεῖς τῆς τιμῆς. Κεφαλὴ γὰρ ἡμῶν ὁ συνεδρεύων. Ἀπαρχὴ ἡμῶν ὁ συμβασιλεύων. *Vide & Greg. Mag. l. 22. in Job, c. 15.*

℣. 7.

8. *Gratiâ enim estis salvati per fidem; & hoc non ex vobis, Dei enim donum est.*

9. *Non ex operibus, ut ne quis glorietur.*

10. *Ipsius enim sumus factura, creati in Christo Jesu in operibus bonis quæ præparavit Deus, ut in illis ambulemus.*

8. Car c'est par la grace que vous êtes sauvez *en vertu* de la foi : & cela ne vient pas de vous, puisque c'est un don de Dieu.

9. Cela ne vient pas de nos œuvres, afin que nul ne s'en glorifie.

10. Car nous sommes son ouvrage, étant créez en JESUS-CHRIST dans les bonnes œuvres que Dieu a préparées, afin que nous y marchassions.

## COMMENTAIRE.

℣. 7. UT OSTENDERET IN NOBIS. *Pour faire éclatter les richesses de sa grace.* Il a déja fait remarquer plus d'une fois (*a*), que notre vocation, & notre élection étoient purement gratuites de la part de Dieu, & qu'il n'avoit point eu d'autre motif en cela, que de procurer sa propre gloire, tant dans l'éternité, que dans les siécles à venir, à la face de tous les hommes. *In sæculis supervenientibus.*

℣. 8. GRATIA ENIM ESTIS SALVATI PER FIDEM (*b*). *Car c'est par la grace que vous êtes sauvez en vertu de la foi.* Par vôtre nature corrompuë vous êtiez enfans de colére ; par la grace de JESUS-CHRIST, & par votre vocation à la foi, vous devenez enfans de Dieu. En qualité d'enfans d'Adam, vous avez contracté une dette qui vous rend sujets à la mort, & au péché ; par la grace, & la misericorde de Dieu, vous êtes garantis de l'un, & de l'autre. C'est la foi qui vous sauve, *& la foi même est un don de Dieu* (*c*). Ainsi ℣. 9. *cela ne vient pas de vos œuvres, afin que nul ne se glorifie* comme s'il avoit eu quelque merite qui eût pû lui mériter la vocation, la foi, & la grace. Dieu veut que tout le bien qui est en nous, lui soit rapporté, comme à sa premiere source. Il punit comme un sacrilége, tout ce que nous nous en attribuons.

℣. 10. IPSIUS ENIM SUMUS FACTURA, CREATI IN CHRISTO JESU. *Car nous sommes son ouvrage, étant créez en* J. C. *dans les bonnes œuvres.* Il compare notre conversion, à la création, pour montrer que nous avons été appellez, & justifiez sans aucun mérite précédent. De même que les choses que Dieu a tiré du néant, ne peuvent se glorifier de leur bonheur, comme ayant apporté quelque chose pour le mériter : ainsi dans notre justification, & dans notre vocation à la foi, nous n'avons rien contribué de nôtre part (*d*). Dieu seul nous a prévenu, & nous

(*a*) *Sup. c.* 1. ℣. 4. 5. 6. 9. 10. 12.

(*b*) Τῇ γὰρ χάριτι ἐστε σεσωσμένοι. *Alii* : Τῇ χάριτι αὐτοῦ σεσωσμένοι ἐσμὲν. *Clarom. & S. Germ. G. L. Syr.*

(*c*) *Theodoret.* Οὐ γὰρ αὐτοματοι πεπιστευκαμεν, ἀλλὰ κληθέντες προελελύθαμεν.

(*d*) *Hieronym. hic : Creator ille qui non erat antequam fieret, aut certè de eo quod erat, transfertur in aliud : sicut & nos nunc creati dicimur in Christo Jesu. Creati utique non quia non fuimus, sed creati in operibus bonis. Chrysost. hic :* Τὴν ἀναγέννησιν ἐνταῦθα αἰνίττεται. Οὕτως κτίσις ἑτέρα ἐστὶν. Ἐκ τοῦ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι παρέρθημεν. Ὅπερ ἡμεν πρότερον, ἀποθανόμεν, τουτεστι, ὁ παλαιὸς ἄνθρωπος. Ὅπερ οὐκ ἦμεν πρότερον ἐγενόμεθα. Ἕτερα κτίσις, τὸ πρᾶγμα ἐστι.

11. *Propter quòd memores estote quòd aliquando vos Gentes in carne, qui dicimini præputium, ab ea quæ dicitur circumcisio in carne, manu facta.*

11. C'est pourquoi souvenez-vous qu'étant Gentils par votre origine, & du nombre de ceux qu'on appelle incirconcis, pour les distinguer de ceux qu'on appelle circoncis selon la chair, à cause d'une circoncision faite par la main des hommes;

12. *Quia eratis illo in tempore sine Christo, alienati à conversatione Israël, & hospites testamentorum promissionis, spem non habentes, & sine Deo in hoc mundo.*

12. Vous n'aviez point alors de part à Jesus-Christ; vous étiez entiérement séparez de la société d'Israël; vous étiez étrangers à l'égard des alliances contenues dans la promesse, vivant sans espérance, & sans Dieu en ce monde.

## COMMENTAIRE.

a tiré, pour ainsi dire, du néant du péché. Ce n'est pas à dire que nous n'ayons pas donné notre consentement avec une entiere liberté, & que notre foi, & nos bonnes œuvres ne soient pas des actions libres, & délibérées; mais S. Paul fait principalement ici attention à l'action de Dieu, qui nous appelle, & qui nous donne sa grace. Or ce que nous contribuons ne précede point la vocation, & la misericorde de Dieu. Notre consentement même & notre bonne volonté, est un don de Dieu. *Fingimur ergo, id est, formamur, & creamur in operibus bonis, quæ non præparavimus nos, sed præparavit Deus ut in ipsis ambulemus* (a).

℣. 11. MEMORES ESTOTE QUOD ALIQUANDO VOS ERATIS IN CARNE. *Souvenez-vous qu'étant Gentils par votre origine,* .. ℣. 12. *vous n'aviez point de part à* Jesus-Christ. Les Fidéles d'Ephése étoient presque tous convertis du Paganisme à la Religion de Jesus-Christ. Il n'y avoit entre eux qu'un très-petit nombre de Juifs convertis. Saint Paul pour leur faire comprendre d'une maniere plus sensible la gratuité de leur vocation, les fait souvenir que par leur naissance étant incirconcis, & éloignez de l'alliance de Dieu avec la race d'Abraham, ils n'avoient aucune part aux promesses faites aux Hébreux. Qu'ils étoient considerez comme un peuple maudit, & abandonné. Mais que par une misericorde toute gratuite. Jesus-Christ avoit bien voulu leur faire part des privileges accordez à la nation choisie, & les mettre au nombre des domestiques, & des enfans bien aimez.

SINE DEO IN HOC MUNDO. *Sans Dieu en ce monde.* Sans vrai Dieu, sans aucune véritable Réligion. Car les Payens adoroient plusieurs faux-Dieux. Peut-être même que plusieurs d'entre les Ephésiens étoient tombez dans l'athéisme. Le Grec (b): *Athées dans ce monde.*

(a) *Aug. de grat. & lib. arbit. c. 2. n. 20.* (b) Ἄθεοι ἐν τῷ κόσμῳ.

Digitized by Google

13. *Nunc autem in Christo Jesu, vos, qui aliquando eratis longè, facti estis propè in sanguine Christi.*

14. *Ipse enim est pax nostra, qui fecit utraque unum, & medium parietem maceriæ solvens inimicitias in carne sua:*

15. *Legem mandatorum decretis evacuans, ut duos condat in semetipso in unum novum hominem, faciens pacem;*

13. Mais maintenant que *vous êtes* en JESUS-CHRIST, vous qui étiez autrefois éloignez *de Dieu*, vous vous en êtes approchez en *vertu* du sang de JESUS-CHRIST.

14. Car c'est lui qui est notre paix; qui des deux *peuples* n'en a fait qu'un; qui a rompu en sa chair la muraille de séparation, cette inimitié *qui les divisoit*;

15. Et qui a abrogé la loi des préceptes par son ordonnance, afin de former en soi-même un seul homme nouveau de ces deux *peuples*, en mettant la paix *entr'eux*;

## COMMENTAIRE.

℣. 13. NUNC AUTEM IN CHRISTO JESU, VOS QUI ALIQUANDO ERATIS LONGE. *Maintenant que vous êtes en* JESUS-CHRIST, *vous qui étiez autrefois éloignez de Dieu*, par l'erreur, l'idolâtrie, les crimes où vous étiez engagez, *vous vous en êtes approchez* par la foi en JESUS CHRIST, & par la rédemption qu'il vous a procurée au prix de son Sang.

℣. 14. IPSE ENIM PAX NOSTRA, QUI FECIT UTRAQUE UNUM. *Car c'est lui qui est notre paix*, qui nous reconcilie avec le Pere Céleste (*a*), & nous procure la grace de l'adoption, *& qui des deux peuples* du Juif, & du Gentil (*b*), *n'en a fait qu'un*, en les réünissant par la même foi dans son église, *& qui a rompu en sa chair la muraille de séparation, cette inimitié qui les divisoit.* Des deux maisons, il n'en a fait qu'une, en faisant abattre le mur qui les séparoit. Ce mur de séparation étoit ou la haine, & le mépris mutuel des deux peuples, ou les cérémonies de la Loi (*c*). Quelques Critiques (*d*) prétendent que l'Apôtre fait ici allusion au mur qui dans le Temple de Jérusalem séparoit le parvis des Gentils, de celui des Israëlites. Il étoit défendu aux étrangers sous peine de la vie de passer ce mur (*e*). A present le mur est abattu, la séparation est ôtée, les deux peuples réünis dans une même Eglise, ne font plus qu'une seule famille.

Mais comment J. C. a-t'il renversé ce mur? Il l'a renversé dans sa chair, ou par sa chair, *in carne sua*: par sa passion, par sa mort, par le sacrifice de soi-même qu'il a offert au Pere Eternel. Dans les alliances ordinaires, on offroit le sang des animaux. Ici pour confirmer l'union entre les deux peuples, il offre son propre sang: & pour les tenir encore dans une charité plus parfaite, il les nourrit de sa propre chair: *In carne sua.*

℣. 15. LEGEM MANDATORUM DECRETIS EVACUANS. *Qui a*

(*a*) *Confer.* 2. Cor. v. 19. *Mich.* v. 5.
(*b*) *Tertull. l.* 7. *contra Marcion. c.* 17. *alii passim.*
(*c*) *Theodoret. Chrysost. Est. Vorst. alii.*
(*d*) *Med. l.* 1. *Dissert.* 3. *Hamm. & Lud. Capell. hic.*
(*e*) 1. *Macc.* IX. 54. *& Joseph. Antiq. l.* XII. *c.* 3. *& l.* XV. *c.* ult.



Digitized by Google

16. *Et reconciliet ambos in uno corpore Deo per crucem, interficiens inimicitias in semetipso.*

16. Et que *les ayant réunis* tous deux en un seul corps; il les réconciliât avec Dieu par sa croix, y ayant détruit en soi-même leur inimitié.

17. *Et veniens evangelizavit pacem vobis, qui longè fuistis; & pacem iis qui propè;*

17. Ainsi il est venu annoncer la paix, tant à vous qui étiez éloignez *de Dieu*, qu'à ceux qui en étoient proches;

## COMMENTAIRE.

*abrogé la Loi des préceptes par son ordonnance*, ou par la doctrine de l'Evangile (*a*) qu'il a donnée à ses Disciples, & qu'il a subrogée aux cérémonies de la Loi. Quand on dit que JESUS-CHRIST *a abrogé la Loi des préceptes*, on ne doit pas l'entendre des préceptes moraux, on sait que le Sauveur lui-même a déclaré qu'il ne venoit pas pour abolir la Loi, mais pour l'accomplir (*b*), & la perfectionner. Il faut donc restraindre ceci aux préceptes cérémoniaux. JESUS-CHRIST nous a délivré de ce joug insupportable, pour nous imposer le joug léger, & agréable de la charité (*c*). *Jugum enim meum suave est, & onus meum leve.*

UT DUOS CONDAT IN SEMETIPSO. *Afin de former en soi-même un seul home nouveau de ces deux peuples.* Le Juif, & le Gentil convertis à la foi, & réünis en JESUS-CHRIST, forment en lui, en son Eglise, dans sa charité, un seul homme nouveau: comme une greffe entée sur le sauvageon, s'incorpore, & ne fait plus qu'un avec lui. JESUS-CHRIST est le centre dans lequel nous nous réünissons tous; il est le Chef qui influë sur tous les membres, & de qui tous les membres reçoivent la vie, le mouvement, & la lumiere.

℣. 16. RECONCILIET AMBOS PER CRUCEM, INTERFICIENS INIMICITIAS IN SEMETIPSO. *Il les réconcilie à Dieu par sa croix, y ayant détruit en soi-même leur inimitié.* Par le prix de son sang, & par sa mort sur la croix, il nous a reconcilié à Dieu son Pere, & a détruit l'inimitié réciproque qui séparoit le Juif, & le Gentil. Il l'a détruit *en soi-même*, ou par soi-même, par sa mort, en les réünissant en lui-même. Ou plûtôt en suivant le Grec (*d*): il a détruit leur inimitié *par sa croix*.

℣. 17. EVANGELIZAVIT PACEM VOBIS QUI LONGE. *Il est venu annoncer la paix, tant à vous*, Gentils *qui êtiez éloignez*, qu'aux

(*a*) *Ita Patres, & Interpp. passim. Theodoret.* Δόγματα δὲ τὴν εὐαγγελικὴν διδασκαλίαν ἐκάλεσεν.

(*b*) *Matt.* v. 17.

(*c*) *Matt.* xi. 30.

(*d*) Ἀποκτείνας τὴν ἔχθραν ἐν αὐτῷ; c'est-à-dire, σταυρῷ, dont il a parlé immédiatement auparavant. *Hieron. Syr. Grot. Pag. Pisc. Bez. &c. Alii*; Ἐν αὐτῷ: *In semetipso. Ita Clarom. S. Germ. L. Ambrosiast. Fulgent. l. 2. ad Monim. Hieronymiast. Sed Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 17. In eo, supple, corpore Christi.*

Digitized by Google

18. *Quoniam per ipsum habemus accessum ambo in uno spiritu ad Patrem.*

18. Parce que c'est par lui que nous avons accès les uns & les autres vers le Pere dans un même esprit.

19. *Ergò jam non estis hospites, & advenæ; sed estis cives Sanctorum, & domestici Dei:*

19. Vous n'êtes donc plus des étrangers qui sont hors de leur pays, & de leur maison; mais vous êtes citoyens de la même cité que les Saints, & domestiques *de la maison* de Dieu:

## COMMENTAIRE.

Juifs, *qui étoient plus près*, par leur connoissance de la volonté de Dieu, par l'alliance que Dieu avoit faite avec leurs peres, par la promesse dont ils étoient les légitimes héritiers. Il a prêché *la paix* entre Dieu, & les hommes, entre les hommes entre eux, entre les Juifs, & les Gentils. Il a tout purifié, tout réüni, tout rassemblé dans son église. Les Anges à sa naissance annoncérent la gloire à Dieu, & la paix aux hommes (*a*). Le Sauveur dit en quelques endroits (*b*), qu'il n'est pas venu apporter la paix, mais la guerre dans le monde. Mais il vouloit par là prédire ce qu'il prévoyoit qui arriveroit de la prédication de l'Evangile, par la malice des hommes, quoique contre son intention. Il a prêché *à ceux qui étoient éloignez*, aux Gentils, non par lui-même, mais par ses Apôtres, qu'il a envoyé enseigner toutes les nations (*c*) : *Euntes docete omnes gentes.*

℣. 18. PER IPSUM HABEMUS ACCESSUM AMBO IN UNO SPIRITU AD PATREM. *C'est par lui que nous avons accés les uns, & les autres vers le Pere dans un même esprit.* Les Juifs, & les Gentils convertis ont un accés égal auprès du Pere Céleste par le moyen du Fils, qui est notre Médiateur, & l'Auteur de notre réconciliation, & de notre paix. C'est par lui que nous avons tous reçu le même Saint-Esprit; qui forme dans nous des prieres ardentes, & qui nous donne la confiance de dire à Dieu: Mon Pere, mon Pere (*d*).

℣. 19. JAM NON ESTIS HOSPITES, ET ADVENÆ. *Vous n'êtes donc plus des étrangers* à l'égard de Dieu, & de l'alliance sainte, vous n'êtes plus des voyageurs, & des vagabonds qui n'ont point de demeure fixe, comme vous étiez avant votre conversion; ne sachant proprement à qui vous apparteniez, ne trouvant dans la Religion Payenne ni fondement solide, ni verité, ni esperance pour l'autre vie, ni consolation pour celle-ci: mais à present *vous êtes citoyens de la même cité que les Saints*, vous avez droit de bourgeoisie dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, *vous êtes les domestiques de la maison de Dieu.* Sous le nom de domestique, ou

(*a*) *Luc*, II. 14.
(*b*) *Matt.* X. 34. *Luc.* XII. 51.
(*c*) *Matt.* XXVIII. 19.
(*d*) *Rom.* VIII. 15. 28.



Digitized by Google

20. *Superædificati super fundamentum Apostolorum, & Prophetarum, ipso summo angulari lapide, Christo Jesu.*

20. Puisque vous êtes édifiez sur le fondement des Apôtres & ces Prophétes, *& unis* en JESUS-CHRIST, qui est lui-même la principale pierre de l'angle,

21. *In quo omnis ædificatio constructa, crescit in templum sanctum in Domino:*

21. Sur lequel tout l'édifice étant posé, s'éléve, & s'accroît dans ses proportions, & sa symétrie, pour être un saint temple consacré au Seigneur.

## COMMENTAIRE.

de famille, sont compris non seulement les serviteurs, mais aussi les enfans (*a*). La prérogative des Chrétiens, c'est d'être les enfans de Dieu. On pourroit entendre ces mots, *hospites sanctorum, & domestici Dei*, comme s'il y avoit, vous êtes citoyens du Ciel (*b*), & domestiques de Dieu; vous êtes déja en quelque sorte dans le Ciel, vous en êtes les citoyens, & les héritiers désignez par votre vocation à la foi, & à la Réligion Chrétienne.

℣. 20. SUPERÆDIFICATI SUPER FUNDAMENTUM APOSTOLORUM, ET PROPHETARUM. *Vous êtes édifiez sur le fondement des Apôtres, & des Prophétes.* Les Prophétes de l'Ancien Testament, & les Apôtres du nouveau, sont les bâtisseurs que Dieu a employez à l'édifice de son Eglise. Les premiers ont affermi l'ancienne alliance, & les seconds la nouvelle. Les uns, & les autres ont concouru à l'édifice de l'Eglise, qui est formée des Juifs, & des Gentils réünis en JESUS-CHRIST, qui est comme la priere angulaire, qui lie, & qui rassemble les deux murs de l'édifice. Les Apôtres nous ont montré dans la personne du Sauveur l'accomplissement des anciennes Prophéties; les Prophétes qui ont succedé les uns aux autres dans la suite de tant de siecles, ont formé une chaîne de tradition qui nous a conservé la connoissance de la vraie Eglise; il nous ont fournis des preuves de la verité de notre Religion, en nous marquant les caracteres auſquels nous devions reconnoître le Messie. Ainsi nous sommes fondez sur les Apotres, & sur les Prophétes. Ceux-ci sont le fondement de l'Eglise, mais subordonnez à JESUS-CHRIST, qui est le fondement premier, & essentiel (*c*) sur lequel elle est appuyée. C'est sur lui que les uns, & les autres ont bâti. Il est tout à la fois, & sans contradiction, le fondement, le temple (*d*), la porte (*e*), la pierre angulaire (*f*), l'architecte (*g*).

(*a*) *Grot. hic.*
(*b*) *Sancta* se met souvent pour le Ciel. *Psal.* LXVII 6. 36. *Heb.* IX. 12. *&c.*
(*c*) 1 *Cor.* III. 11.
(*d*) *Joan.* II. 19.
(*e*) *Joan.* X. 7. 9.
(*f*) *Psalm.* CXVII. 22. *Matt.* XXI. 42. *Luc.* XX. 17. *Act.* IV. 11. *Rom.* IX. 33.
(*g*) *Matt.* XVI. 18.

Digitized by Google

22. *In quo & vos coædificamini in habitaculum Dei in Spiritu.*

22. Et vous mêmes auſſi, *ô Gentils*, vous entrez dans la ſtructure de cet édifice, pour devenir la maiſon de Dieu par le *Saint*-Eſprit.

## COMMENTAIRE.

℣. 21. IN QUO OMNIS ÆDIFICATIO CONSTRUCTA CRESCIT. *Sur lequel tout l'édifice étant poſé, s'éleve, & s'accroit, &c.* Tout ce qui n'eſt pas fondé ſur JESUS-CHRIST, & ſur la Foi, eſt comme la paille, & le bois qu'on met ſur un fondement. Le feu conſumera, & la paille, & le bois (*a*). Tout édifice qui n'eſt pas appuyé ſur le rocher, ſera renverſé dès que la tempête, & le débordement viendront donner contre lui (*b*). Pour entrer dans le bâtiment du Temple de Dieu, il faut devenir des pierres vivantes (*c*), taillées, & préparées par la main de JESUS-CHRIST même. S'il ne conſtruit lui-même la maiſon, c'eſt en vain que travaillent ceux qui ſe mêlent de la bâtir. Dieu ſeul peut ſe former au dedans de nous une demeure digne de lui: mais il ne la formera pas ſans notre cooperation, ſans nos ſoins, & ſans nos travaux, aidez de ſa grace.

---

(*a*) 1. *Cor.* III. 11. 12.
(*b*) *Matt.* VII. 25. 27.

(*c*) 1. *Petri* II. 5. *Vide Hieronym. hic.*

Digitized by Google

# CHAPITRE III.

*Paul captif pour l'Evangile. Le myſtére de la vocation des Gentils lui eſt révélé, & l'exécution lui en eſt confiée. C'eſt pour cela qu'il eſt dans les liens. Il prie Dieu d'affermir les Ephéſiens dans la foi, la charité, & la ſcience des choſes céleſtes.*

℣. 1. *Hujus rei gratiâ, ego Paulus vinctus Chriſti Jeſu, pro vobis Gentibus;*

℣. 1. C'Eſt pour ce ſujet que *j'ai reçu mon miniſtére*, moi Paul, qui ſuis priſonnier de JESUS-CHRIST pour vous autres Gentils;

2. *Si tamen audiſtis diſpenſationem gratiæ Dei, quæ data eſt mihi in vobis;*

2. Si toutefois vous avez appris quel eſt le miniſtére que Dieu m'a confié par ſa grace, *pour l'exercer* envers vous;

## COMMENTAIRE.

℣. 1. HUJUS REI GRATIA, EGO PAULUS VINCTUS CHRISTI. *C'eſt pour ce ſujet que moi Paul, qui ſuis priſonnier de* JESUS-CHRIST. Cette propoſition eſt ſuſpenduë; & ſaint Paul n'y ayant pas mis le verbe, a laiſſé aux Interprétes la liberté d'y ſuppléer les uns d'une maniere, & les autres de l'autre. Saint Jérôme: C'eſt pour cela que Dieu m'a fait connoître le myſtere de votre vocation à la foi, afin que je vous le découvre. Quelques anciens Manuſcrits Grecs (*a*): *C'eſt pour cela que moi Paul, ... je fais envers vous la fonction d'ambaſſadeur pour* JESUS-CHRIST. Quelques Manuſcrits Latins (*b*): *C'eſt pour ce ſujet que moi Paul je demande* à Dieu *pour vous*: Ce qui ſemble regarder les verſets 13. & 14. de ce Chapitre: *Propter quod peto ne deficiatis* ... Et: *Hujus rei gratiâ, flecto genua mea ad Patrem, &c.* D'autres (*c*): *C'eſt pourquoi je vous exhorte*: Ce qui eſt pris du Chap. IV. 1. D'autres (*d*): *C'eſt pour cela que je me glorifie ſur votre ſujet.* Ou enfin: *C'eſt pour cela que je vous écris.* Ou même: *C'eſt pour cela*, pour la défenſe de ces véritez, & pour le ſoutien de la liberté évangelique, *que je ſuis aujourd'hui dans les liens.* Toutes ces manieres de traduire ont leurs patrons, & leurs probalitez.

---

(*a*) Τούτου χάριν ἐγὼ Παῦλος πρεσβεύω ὑπὲρ ὑμῶν. *Ita Steph. 12. Clarom. S. Germ. Græc. Ambroſiaſt. ex Epheſ.* VI. 20. *Ita & Caſtal. Vat.*

(*b*) *Clarom. & S. Germ. Lat. pro vobis Gentibus poſtulo Vide* ℣. 13. 14. *Ita Zanch. Piſc.*

(*c*) *Eſt. Hamm. ex Epheſ.* IV. 1.

(*d*) *Ita Mſ. apud Steph.* Κεκαύχαμαι. *Beza ex Philipp.* II. 16.

℣. 2.

Digitized by Google

3. *Quoniam secundùm revelationem notum mihi factum est sacramentum, sicut suprà scripsi in brevi;*

4. *Prout potestis legentes intelligere prudentiam meam in mysterio Christi:*

3. Car c'est par révélation que ce mystére, dont je vous ai déja écrit en peu de paroles, m'a été découvert:

4. Où vous pouvez connoître par la lecture que vous en ferez, quelle est l'intelligence que j'ai du mystére du CHRIST.

## COMMENTAIRE.

℣. 2. SI TAMEN AUDISTIS DISPENSATIONEM GRATIÆ DEI. *Si toutefois vous avez appris quel est le ministére que Dieu m'a confié par sa grace, pour l'exercer envers vous.* S. Paul semble douter ici que les Ephésiens sçussent qu'il eût été destiné par les Eglises, & par JESUS-CHRIST même, pour être l'Apôtre des Gentils; ce qui favoriseroit ceux qui croyent que cette Epître fut écrite avant qu'il fût jamais venu à Ephése: mais les termes Grecs se peuvent traduire (*a*): *Puisque vous avez appris* sans doute la commission qui m'a été donnée spécialement de prêcher aux Gentils.

℣. 3. SECUNDÙM REVELATIONEM NOTUM MIHI FACTUM EST SACRAMENTUM. *Car c'est par révélation que ce mystére* de la vocation des Gentils à la foi, & de la réunion du peuple Juif avec le Gentil dans une même Eglise *dont je vous ai écrit* dans les Chapitres précédens (*b*) *en peu de paroles, m'a été découvert.* Ce n'est point une invention de mon esprit, ni un emploi qui soit de mon choix; c'est JESUS-CHRIST même qui m'a révélé le mystére dont je vous ai parlé; c'est lui qui m'a destiné à l'emploi que j'exerce depuis tant d'années, & pour lequel je suis aujourd'hui réduit dans les fers. S. Paul reçut sa vocation, & la révélation de ces secrets, non seulement après sa conversion à Damas (*c*); mais aussi lorsque quelques années après (*d*), il fut ravi au troisiéme Ciel, où il apprit des choses qu'il n'est pas permis à l'homme de découvrir. Quelques-uns ont inféré de ces paroles, que S. Paul avoit écrit une premiere Lettre avant celle-ci aux Ephésiens.

℣. 4. POTESTIS LEGENTES INTELLIGERE PRUDENTIAM MEAM IN MYSTERIO CHRISTI. *Vous pouvez connoître par la lecture que vous en ferez, quelle est l'intelligence que j'ai du mystére du* CHRIST. S. Paul dans les liens; & déja âgé, voyant, pour ainsi dire, la mort devant ses yeux, parle ici avec une confiance qui paroît peu conforme à la modestie, & à la retenue qu'il a fait paroître en toute autre occasion. Mais l'état où il étoit réduit, doit le mettre assez à couvert de tout soupçon de vanité. Un homme aussi saint, & aussi grave, qui est dans les

(*a*) Εἴγε ἠκούσατε: *Si quidem audivistis.*
(*b*) *Theodoret. Est., Grot. Zanch. Tir.*
(*c*) *Act.* IX. 15. XXII. 21.
(*d*) 2. *Cor.* XII. 1. 4. 7.



Digitized by Google

5. *Quod aliis generationibus non est agnitum filiis hominum, sicuti nunc revelatum est sanctis Apostolis ejus, & Prophetis in Spiritu;*

6. *Gentes esse coheredes, & concorporales, & comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu per Evangelium,*

5. Qui n'a point été découvert aux enfans des hommes dans les autres tems, comme il est révélé maintenant par le Saint-Esprit à ses saints Apôtres, & aux Prophétes:

6. Qui est, que les Gentils sont appellez au même héritage *que les Juifs*, qu'ils sont les membres du même corps, & qu'ils participent à la même promesse de Dieu en JESUS-CHRIST par l'Evangile,

## COMMENTAIRE.

fers, & qui n'attend que l'arrêt de sa mort, n'est guéres tenté de présomption. L'humilité avec laquelle il parle de lui-même deux ou trois versets plus bas, prouve qu'il étoit fort peu sensible à la vaine estime des hommes.

Il fait en passant remarquer à ses Disciples que s'il a dit quelque chose de relevé sur le mystére de la vocation des Gentils à la foi, ce n'est point le fruit de ses études, & de ses réflexions; mais un don de Dieu, ℣. 5. *qui n'a pas été découvert aux enfans des hommes dans les autres tems; mais qui est revelé maintenant par le Saint-Esprit aux Apôtres, & aux Prophétes* du nouveau Testament (*a*). C'est à Dieu seul à qui il rapporte la gloire de cette révelation. Il ne nie pas absolument que ce mystére n'ait été connu aux anciens Patriarches, & aux Prophétes (*b*); mais ç'a été d'une maniere bien différente de ce qui en est révélé aux Apôtres, & aux Fidéles. Les Prophéties sont toujours enveloppées de quelque nuage; au lieu que les Apôtres voyoient de leurs yeux l'accomplissement des promesses faites aux Anciens. Le Saint-Esprit par une même vûë, leur faisoit appercevoir & les figures, & les promesses dans l'ancien Testament, & leur exécution dans le nouveau. Ils trouvoient dans JESUS-CHRIST, & dans ce qui se passoit à leurs yeux dans la conversion des Gentils, le dénouëment d'une infinité de difficultez qui sont dans les Livres saints, & qui avant ce tems paroissoient inexplicables.

℣. 6. GENTES ESSE COHÆREDES. *Que les Gentils sont appellez au même héritage que les Juifs.* Voilà le mystére dont il vient de parler. Les Juifs lisoient dans les prophéties que le Messie domineroit sur toutes les nations, que tous les peuples du monde le reconnoîtroient, & lui rendroient hommage: mais ils ne pouvoient se mettre dans l'esprit que ces nations étrangéres dûssent composer l'Eglise, & le peuple choisi du Seigneur, qu'elles dûssent avoir part au partage, & aux promesses faites à Abraham; enfin qu'elles dûssent être égalées aux premiers-nez, & les

(*a*) *Est Grot. Men. Tir. Vorst. alii.* (*b*) *Hieronym. Chrysost. Theodoret. Est. alii*

Digitized by Google

7. *Cujus factus sum minister, secundùm donum gratiæ Dei, quæ data est mihi secundùm operationem virtutis ejus.*

8. *Mihi omnium Sanctorum minimo data est gratia hæc, in Gentibus evangelizare investigables divitias Christi,*

9. *Et illuminare omnes, quæ sit dispensatio sacramenti adsconditi à sæculis in Deo, qui omnia creavit;*

7, Dont j'ai été fait le ministre par le don de la grace de Dieu, qui m'a été conférée par l'efficace de sa puissance.

8. J'ai donc reçô, moi qui suis le plus petit d'entre tous les Saints, cette grace d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles de JESUS-CHRIST.

9. Et d'éclairer tous les hommes, *en leur découvrant* combien est admirable l'œconomie du mystére caché dès le commencement dès siécles en Dieu, qui a créé toutes choses;

## COMMENTAIRE.

précéder même dans le royaume de Dieu. Encore si les Gentils avoient embrassé la Loi de Moyse, & qu'ils se fussent soumis à la circoncision, & aux autres céremonies: mais que sans s'assujettir à tout cela, ils fussent reconnus pour héritiers des promesses, c'est ce que les Juifs n'ont jamais sçû comprendre, & ce qui fait encore aujourd'hui le sujet de leur scandale (*a*). C'est ce mystére que S. Paul a connu, & qu'il a développé avec plus de force, de clarté, & d'étenduë qu'aucun aucun autre. C'étoit-là le principal objet de son Apostolat; ℣. 7.

℣. 8. MIHI OMNIUM MINIMO DATA EST GRATIA HÆC. *Moi qui suis le plus petit d'entre tous les Saints, j'ai reçu cette grace d'annoncer aux Gentils les richesses incompréhensibles* de la misericorde de JESUS-CHRIST. C'est-là le ministére qui m'a été confié. Mais comment s'appelle-t'il ici le plus petit des Saints, ou des Fidéles? Pouvoit-il dire cela dans la sincerité? Et remarquez qu'il ne dit pas comme ailleurs (*b*): *Je suis le plus petit des Apôtres*; mais *le plus petit des Saints* (*c*), le dernier de l'Eglise; comme si en avançant en âge, il croissoit en humilité, ou qu'il décrût en mérite. Il ne se compare aux autres que par le malheur où il avoit été autrefois de persécuter JESUS-CHRIST dans ses membres, & par les excès où son faux zéle l'avoit emporté (*d*). C'est en ce sens qu'il se croyoit le plus petit des Fidéles. C'est dans le sentiment d'une profonde humilité, dans laquelle il est toujours permis d'avancer (*e*): *Que celui qui veut être le plus grand d'entre vous, devienne le moindre; & que celui qui veut être le premier, devienne le dernier.*

℣. 9. QUÆ SIT DISPENSATIO SACRAMENTI ABSCONDITI A SÆCULIS IN DEO. *En découvrant aux hommes l'économie du myste-*

(*a*) *Vide Ambrosiast. Primas. alios ad* ℣. 5.

(*b*) 1. *Cor.* XV. 9. *Chrysost.* Οὐκ εἶπε τῶν Ἀποστόλων Ὥστε κἀκεῖνο τούτου ἔλαττον.

(*c*) *Erasm. Grot. Est. Men. &c.*

(*d*) Ἐμοὶ τῷ ἐλαχιστοτέρῳ.

(*e*) *Matt.* XX. 26. 27. *Vide Hieronym. hic.*



Digitized by Google

10. *Ut innotescat principatibus, & potestatibus in cœlestibus per Ecclesiam, multiformis sapientia Dei,*

10. Afin que les principautez & les puissances qui sont dans les Cieux, connussent par l'Eglise la sagesse de Dieu *si merveilleuse* dans les ordres différens de sa conduite;

## COMMENTAIRE.

*ne caché dès le commencement des siecles en Dieu.* Ce mystere n'est autre que celui dont il a parlé jusqu'ici, la vocation des Gentils à la foi; l'honneur qu'ils ont d'être les héritiers des promesses faites aux Patriarches, & de se trouver réünis dans l'Eglise de JESUS-CHRIST avec les Juifs convertis, pour ne composer qu'un seul peuple. *Ce mystere a été caché dans Dieu dès le commencement des siecles*; dans le décret de sa préscience, & de sa prédestination; & même quant aux circonstances de l'exécution, il n'a été manifesté aux Saints, & aux Prophétes que d'une maniere assez vague, & assez confuse. Voyez le ℣. 5.

℣. 10. UT INNOTESCAT PRINCIPIBUS, ET POTESTATIBUS IN COELESTIBUS. *Afin que les principautez, & les puissances qui sont dans les cieux, connussent dans l'Eglise*, ou dans la conduite que Dieu a suivie en formant son Eglise, *quelle est la* profondeur de la *sagesse de Dieu, dans les ordres differens de sa conduite.* Ce n'est pas seulement les hommes qui loüent, & qui admirent la sagesse de Dieu dans l'économie qu'il observe à l'égard de son Eglise, ce sont aussi les Anges, & les vertus célestes, qui ne savoient pas auparavant (*a*), au moins d'une maniere si distincte, le mystére de la réunion du peuple Juif avec le Gentil, dans une même foi, & dans une seule Eglise; mais ils l'ont appris dans la conduite pleine de sagesse par laquelle Dieu a exécuté ce grand dessein. (*b*). C'est la maniere dont les Peres, & les Interprétes expliquent communément ce passage.

Quelques Nouveaux (*c*) lui donnent un autre sens: Ils soutiennent que *les puissances, & les principautez*, dont il parle ici, sont les puissances temporelles, & séculieres (*d*) comme Hérodes, Félix, Festus Agrippa, & les Magistrats des villes où les Apôtres avoient prêché l'Evangile: ces Princes du monde ont connu la sagesse de Dieu dans la formation, & dans la conduite de son Eglise; en sorte qu'il faut traduire: *Les Princes, & les Potentats connoissent presentement par le moyen de l'Eglise, la sagesse de*

(*a*) *Theodoret. hic.* Οὐδὲ γὰρ αἱ ἄνωθεν δυνάμεις ἴσασι τὸ μυστήριον, ἀλλὰ διὰ τῆς τῶν ἐκκλησιῶν οἰκονομίας τὴν ἄφατον τοῦ Θεοῦ σοφίαν καταμανθάνουσιν. *Ita & Chrysost. Theophyl. Aug. Hieronym. D. Th. Est. Grot. alii.*

(*b*) *Vide* 1. *Timot.* III. 16. *Magnum pietatis sacramentum quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit Angelis, praedicatum est Gentibus. Vide & 1. Petri* 1. 12. *In qua desiderant Angeli prospicere.*

(*c*) *Vide Knatchbull. Heinsi. Castal. Zanch. Piscat. Vorst. Zeger.*

(*d*) *S. Luc*, XII. 2. & *S. Paul. Tit.* III. désignent les Princes temporels sous le nom de *principautez*, & de *puissances*.

Digitized by Google

11. *Secundum præfinitionem sæculorum: quam fecit in Christo Jesu Domino nostro,*

11. Selon le deſſein éternel qu'il a accompli par JESUS-CHRIST notre-Seigneur,

## COMMENTAIRE.

*Dieu qui paroît en tant de formes differentes dans les choſes qui concernent le Ciel.* Mais cette explication a trois choſes qui nous empêchent de la recevoir. La premiere eſt qu'elle s'éloigne du ſentiment commun des Peres, & des Interprétes. La ſeconde, qu'elle ſépare *in cœleſtibus*, du nom de *puiſſances*, & de *principautez*, quoique S. Paul montre aſſez en les uniſſant, qu'il veut déterminer le nom de puiſſances, & de principautez, qui eſt équivoque, à ſignifier, non les Princes temporels, mais les premiers ordres des Anges. 3°. Enfin parce que cette explication de *in cœleſtibus*, par *les choſes qui regardent le Ciel*, paroît contraire à l'intention de l'Apôtre, qui dans cette Epître s'en ſert en plus d'un endroit (*a*) ; pour déſigner le lieu de la demeure des Anges dans le Ciel.

MULTIFORMIS SAPIENTIA DEI. *La ſageſſe de Dieu ſi admirable dans les ordres differens de ſa conduite.* A la lettre (*b*) : *La ſageſſe de Dieu, qui a tant de formes differentes*, ou *qui eſt diverſifiée en tant de manieres.* Elle ſe diverſifie par ſes effets (*c*), par la prudence, la ſcience, la prophétie, & les autres dons du Saint-Eſprit qu'elle répand dans l'Egliſe ; par les différens moyens qu'elle employe pour procurer notre ſalut ; par la conduite qu'elle a tenuë envers ſes Elûs dès le commencement du monde, & par les différens dégrez par leſquels elle eſt parvenuë à former ſon Egliſe, en l'état où on l'a vûë dans les ſiécles qui ont ſuivi JESUS-CHRIST ; enfin par les diverſes alliances qui ſont intervenuës entre Dieu, & les hommes, avant que d'arriver à celle de JESUS-CHRIST, avec la nature humaine, & avec ſon Egliſe. Dieu fait d'abord alliance avec Adam, puis avec Noë, puis avec Abraham, enfin avec Moyſe. Cette derniere fut ſouvent renouvellée dans la ſuite de quinze ſiécles qu'a duré la Loi : tout cela n'étoit que figuratif, & proviſionel, & en attendant la grande alliance que JESUS-CHRIST a fait avec nous, & qu'il doit durer juſqu'à la fin des ſiecles. Voyez le verſet ſuivant.

℣. 11. SECUNDUM PRÆFINITIONEM (*d*) SÆCULORUM QUAM FECIT IN CHRISTO. *Selon le deſſein éternel, qu'il a accompli par* JESUS-CHRIST. De toute éternité Dieu vouloit ſe former une Egli-

(*a*) *Epheſ.* 1. 3. 20. II. VI. 6. 12. *Vide & Philipp.* II. 10. *&c.*

(*b*) Ἡ πολυποίκιλος σοφία τοῦ Θεοῦ.

(*c*) *Clem. Alex. l.* 2. *ſtrom.* Πολυμερῶς καὶ πολυτρόπως διὰ τέχνης, διὰ θεσπίσμου, διὰ πίστεως, διὰ προφητείας, τὴν ἑαυτῆς ἐνδυναμοῦσαν δύναμιν εἰς τὴν ἡμετέραν διῴκησεν.

(*d*) Κατὰ πρόθεσιν ; *Secundum propoſitum*, ou *decretum.*

12. *In quo habemus fiduciam, & accessum in confidentia per fidem ejus,*

22. En qui nous avons par la foi en son nom, la liberté, & la confiance de nous approcher *de Dieu.*

## COMMENTAIRE.

se parfaite, & composée de vrais adorateurs en esprit, & en verité. Il a exécuté ce projet par la prédication de l'Evangile, & par la vocation des Gentils à la Foi. C'est ce mystére que les Anges, & les hommes admirent, & admireront dans tous les siécles. En effet, si l'on examine avec quelque attention la conduite que Dieu a tenuë envers les hommes, dans tous les tems qui ont précédez la venuë de JESUS-CHRIST, on y remarquera dans les traits bien marquez de sa profonde sagesse, & de l'économie admirable avec laquelle il dispensoit toutes choses, pour disposer petit à petit les hommes à reconnoître leur foiblesse, & le besoin qu'ils avoient d'un Libérateur.

Adam dans le paradis tombe dans la désobéissance, & est dépoüillé de toutes ses prérogatives: mais il se reléve par la pénitence, & meurt dans l'esperance de la venuë du Messie. Toute sa race s'abandonne aux plus affreux déréglemens: ils sont tous enveloppez dans une perte commune par le déluge. Noé trouve grace aux yeux de Dieu, & devient la souche d'une nouvelle race. Les nations oublient de nouveau le Seigneur, qui choisit Abraham, & sa race pour en faire son peuple choisi. Ce peuple se corrompt, & tombe dans l'idolâtrie dans l'Egypte; Dieu le tire de ce pays, & fait alliance avec lui, en lui donnant sa Loi par l'entremise de Moyse. La Loi ne pût arrêter le penchant qu'avoit Israël à l'idolâtrie; après diverses chûtes, & rechûtes, le Seigneur irrité de leur infidelité, les fait transporter au-delà de l'Euphrate, où les plus mutins, & les plus corrompus périrent après soixante & dix ans de captivité. Il ramene dans la Palestine une partie de son peuple, purgé de l'idolâtrie. Mais s'ils n'adorérent pas les Idoles, ils tomberent dans d'autres excez qui ne valoient pas mieux. L'orgueil, l'hypocrisie, la dépravation des mœurs, la corruption des Loix, la vaine confiance dans des pratiques toutes extérieures, regnoient parmi eux, lorsque JESUS-CHRIST y parut. Les Gentils d'un autre côté étoient plongez dans l'idolâtrie, dans des erreurs grossiéres, & dans les plus grands désordres. De ces deux peuples presque également vicieux, JESUS-CHRIST forme une Eglise sainte, pure & parfaite. Cela s'appelle le plus grand miracle de puissance, & de sagesse, que l'esprit de l'homme puisse concevoir.

℣. 12. IN QUO HABEMUS FIDUCIAM. *En qui nous avons la confiance* de nous adresser à Dieu, de l'appeller notre Pere, & de lui faire nos priéres, assurez que tout ce que nous lui demanderons au nom de son Fils, nous l'obtiendrons par ses mérites; suivant les promesses que le Sau-

Digitized by Google

13. *Propter quod peto ne deficiatis in tribulationibus meis pro vobis, quæ est gloria vestra.*

13. C'est pourquoi je vous prie de ne point perdre courage, en me voyant souffrir tant de maux pour vous, puisque c'est-là votre gloire.

14. *Hujus rei gratiâ, flecto genua mea ad Patrem Domini nostri Jesu Christi.*

14. C'est ce qui me porte à fléchir les genoux devant le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

veur nous en a faites dans l'Evangile (*a*), & c'est ce qui oblige l'Eglise de conclure toutes ses prieres en disant : Nous vous le demandons *par notre Seigneur* JESUS-CHRIST, *qui vit & regne avec vous dans tous les siecles*.

℣. 13. PROPTER QUOD PETO NE DEFICIATIS IN TRIBULATIONIBUS MEIS PRO VOBIS. *Je vous prie de ne pas perdre courage, en me voyant souffrir tant de maux pour vous, puisque c'est-là votre gloire.* Les maux que nous souffrons contribuent à votre gloire, puisque vous pouvez vous vanter que votre Apôtre ne vous a rien prêché, dont il ne soit prêt de rendre témoignage au dépens de sa vie. Ma force, & ma constance sont une preuve de la vérité que je soutiens. Le Grec peut s'expliquer de cette sorte (*b*) : *Je prie* Dieu *de ne pas permettre que je tombe dans le decouragement au milieu des maux que je souffre pour l'amour de vous, car c'est-là votre gloire.* Mes souffrances, ou ma patience sont votre gloire. Saint Jérôme, Théodoret, & le Syriaque l'expliquent en ce dernier sens: *Je prie Dieu de ne pas permettre que je succombe à mes souffrances.* Mais la plûpart des Peres, & des Interprétes le prennent dans le premier sens: *Je vous prie de ne vous point laisser abattre par les maux que je souffre* (*c*)

℣. 14. HUJUS REI GRATIA FLECTO GENUA MEA. *C'est ce qui me porte à fléchir les genoux devant le Pere.* C'est pour vous obtenir la force, & la constance au milieu des peines que vous me voyez souffrir, afin que vous ne regardiez pas cela comme un mal, mais comme un bonheur, & un effet de la bonté de Dieu sur moi. Car ce que les infidéles regardent comme une disgrace, nous le recevons comme une faveur. *Quæ enim pressuræ apud incredulos pœnæ sunt, apud fideles gloria atque victoria*, dit saint Jérôme (*d*). La posture que saint Paul prend, en fléchissant les

(*a*) *Joan.* XIV. 13. *Quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, hoc faciam. Et* XV. 16. *Ut quodcumque petieritis Patrem in nomine meo, det vobis. Et* XVI. 23. *Amen dico vobis, si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.*

(*b*) Διὸ αἰτοῦμαι μὴ ἐκκακεῖν ἐν ταῖς θλίψεσι μὴ ὑπὲρ ὑμῶν, ἥτις ἐστὶ δόξα ὑμῶν. *Theod.* Δεόμαι τοίνυν τῆς θείας ἀπολαῦσαι ῥοπῆς, ἵνα γενναίος φέρω τὰ παραπίπτοντα σκυθρωπὰ διὰ τὴν ὑμετέραν σωτηρίαν. Ὑμετέρα γὰρ δόξα, ἡ ἐν τούτοις μου καρτερία.

(*c*) *Chrysost*, Πῶς δὲ ἐξεκάκουν, ἄλλου θλιβομένου: τοῦτέστιν, ἐθορυβοῦντο, ἐταράττοντο.

(*d*) *Hieronym. ad* ℣. 13.

15. *Ex quo omnis paternitas in Cœlis, & in terra nominatur;*

15. Duquel prend ſon nom tout ce qui porte le nom de pere, dans le Ciel, & dans la terre;

## COMMENTAIRE.

genoux, marque l'ardeur de ſa priére; l'Egliſe prie à genoux dans les tems de pénitence. Saint Paul a ſouvent prié à genoux (*a*). S. Etienne pria dans cette poſture, pour ceux qui le lapidoient (*b*); & S. Pierre lorſqu'il reſſuſcita Tabite (*c*).

℣. 15. EX QUO OMNIS PATERNITAS IN COELIS; ET IN TERRA. *Duquel prend ſon nom tout ce qui porte le nom de pere, dans le Ciel, & dans la terre.* Cela revient à ce que dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile (*d*) *N'appellez point qui que ce ſoit votre pere ſur la terre, car vous n'avez qu'un pere qui eſt dans le Ciel.* Tous ceux qui portent ſur la terre le nom de pere, ne le portent que par un écoulement de l'autorité du Pere Céleſte, & par la participation de ſa paternité ſuréminente. Le Grec ſe traduit autrement (*e*): *Duquel prend ſon nom toute la famille qui eſt dans le Ciel, & celle qui eſt ſur la terre.* On diſpute ſi ceci ſe doit rapporter au Pere Céleſte, ou à JESUS-CHRIST, qui ſont nommez l'un, & l'autre immédiatement auparavant. Quelques anciens Manuſcrits omettent le nom *de notre Seigneur* JESUS-CHRIST au ℣. précédent (*f*): ce qui a déterminé la plûpart des anciens, & des nouveaux Interprétes (*g*); à rapporter ces mots, *ex quo omnis paternitas*, au Pere Céleſte; il eſt la ſource, le chef, & le Pere de toute la famille céleſte, & de la terreſtre; tous les hommes, & tous les Anges le reconnoiſſent pour leur Pere, & leur Seigneur.

Mais on peut auſſi fort bien les rapporter au Fils, *à notre Seigneur* JESUS-CHRIST, qui eſt nommé immédiatement auparavant, dans la Vulgate, dans preſque tous les Exemplaires Grecs, & dans tous les Latins (*h*); il eſt vraiment le Chef, & le Pere de toute la famille terreſtre, & céleſte, de l'Egliſe militante, & de la triomphante, des Anges, & des hommes; c'eſt ce qu'il a déja voulu exprimer au chap. 1. ℣. 10. en diſant que tout ſe réünit, & ſe rapporte à lui (*i*); & qu'il eſt établi *ſur toutes les puiſſances, & les principautez, non-ſeulement dans ce monde, mais auſſi dans l'au-*

---

(*a*) *Act.* XX. 36. XXI. 5.
(*b*) *Act.* VII. 59.
(*c*) *Act.* IX. 40.
(*d*) *Matt.* 23. 9.
(*e*) Ἐξ οὗ πᾶσα πατριὰ ἐν οὐρανοῖς, καὶ ἐπὶ γῆς ὀνομάζεται.
(*f*) *Græc.* Πρὸς τὸν Πατέρα τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. *Omittunt* τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. *Alex. Colb.* 7. *Æth. Copht. Hieronym. Codd. Græci tempore Hieronymi.*
(*g*) *Ita Patres & Interpp. paſſim.*
(*h*) *Vide var. Lect. Mill.*
(*i*) *Epheſ.* 1. 10. Ἀνακεφαλαιώσασθαι τὰ πάντα ἐν τῷ Χριστῷ.

*tre;*

Digitized by Google

16. *Ut det vobis secundùm divitias gloriæ suæ, virtute corroborari per Spiritum ejus in interiorem hominem;*

17. *Christum habitare per fidem in cordibus vestris: in charitate radicati, & fundati,*

18. *Ut possitis comprehendere cum omnibus Sanctis, quæ sit latitudo, & longitudo, & sublimitas, & profundum,*

16. Afin que selon les richesses de sa gloire il vous fortifie dans l'homme intérieur par son *Saint*-Esprit;

17. Qu'il fasse que JESUS-CHRIST habite par la foi dans vos cœurs, & qu'étant enracinez, & fondez dans la charité,

18. Vous puissiez comprendre avec tous les Saints, quelle est la largeur, la longueur, la hauteur, & la profondeur *de ce mystére*.

## COMMENTAIRE.

*tre; que Dieu a mis toutes choses sous ses pieds, & l'a donné pour Chef à l'Eglise* (*a*).

℣. 16. VIRTUTE CORROBORARI (*b*) PER SPIRITUM EJUS, IN INTERIOREM HOMINEM. (*c*). *Qu'il vous fortifie dans l'homme interieur, par son Esprit saint.* Que le Pere Céleste par sa miséricorde vous donne son Saint-Esprit, & vous rempliſſe de force pour vous soutenir au milieu des maux que vous souffrez, & de ceux que nous souffrons; qu'il vous fasse connoître l'avantage des souffrances, & qu'il vous donne le courage de mépriser les insultes, & les outrages des méchans. *L'homme intérieur*, est l'ame, l'esprit. Que si à l'extérieur votre corps est accablé d'afflictions, vôtre ame interieurement soit dans la joye, & dans la paix.

℣. 17. CHRISTUM HABITARE PER FIDEM IN CORDIBUS VESTRIS. *Qu'il fasse que* JESUS-CHRIST *habite par la foi dans vos cœurs.* JESUS-CHRIST habite dans nos cœurs par la foi, lorsque nous avons une ferme créance en tout ce qu'il nous a révélé, & que nous vivons de telle maniére, que nous soyons dignes d'être ses temples, par la charité, & par l'innocence de notre vie. Le Syriaque, & plusieurs Peres Grecs joignent ceci avec le verset précédent: *Que selon l'homme interieur* JESUS-CHRIST *habite dans vos cœurs* (*d*). Qu'il n'y demeure pas d'une maniere passagere, & superficielle, mais pour toujours, & profondément.

℣. 18. UT POSSITIS COMPREHENDERE CUM OMNIBUS SANCTIS QUÆ SIT LATITUDO, ET LONGITUDO, ET SUBLIMITAS, ET PROFUNDUM. *Que vous puissiez comprendre avec tous les Saints quelle est la largeur, la longueur, la hauteur, & la profondeur de ce mystére.* Le Texte n'exprime pas quelle est la chose dont il sou-

---

(*a*) *Ephes.* I. 21. 22.

(*b*) *Alii: Virtutem corroborari. Ita Clarom. & S. Germ. Lat. Ambrosiast. Hieronymiast. Sixti V. Sed Grac.* Δυνάμει κραταιωθῆναι: *Virtute corroborari.*

(*c*) *Alii: In interiori homine. Ita Sixti V. Est Sed Grac.* Εἰς τὸν ἔσω ἄνθρωπον.

(*d*) *Theophyl.* κατοικῆσαι τὸν Χριστὸν εἰς τὸν ἔσω ἄνθρωπον ὑμῶν, τελείως ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν, καὶ ἐπιπολαίως, ἀλλ' ἐν βάθει.



Digitized by Google

haite que les Ephésiens, & tous les Saints, ou tous les Fidéles, connoissent la largeur, la longeur, la hauteur, & la profondeur. Nous avons suppléé *le mystere de la vocation des Gentils*, dont il a parlé jusqu'ici. (*a*). Nous en comprenons *la longueur*, lorsque nous faisons attention que Dieu l'avoit prévû, & préordonné de toute éternité. *La largeur*, en ce qu'il s'étend à toutes les nations, dont il n'y a aucune qui ne puisse entrer dans l'alliance. *La profondeur* peut marquer, ou la profondeur de ce mystere, ou l'ignorance où l'on a été sur cela jusqu'à la resurrection de JESUS-CHRIST (*b*), ou la résurrection de JESUS-CHRIST, sa descente aux enfers, & la résurrection des morts qu'il doit operer par sa vertu; *la hauteur*, designe ou l'elévation du mystére au-dessus de nos connoissances avant qu'il eut été révélé; ou l'Ascension de JESUS-CHRIST au-dessus des Cieux.

Job (*c*) dit a peu près dans le même sens: *Que le Tout-puissant est plus élevé que le Ciel; & que feréz-vous contre lui? Il est plus profond que l'enfer; & comment le connoîtrez-vous? Il est plus étendu que toute la terre, & plus vaste que la mer*. Saint Paul semble avoir voulu faire allusion à cet endroit de Job.

D'autres (*d*) l'entendent ainsi: Puissiez vous bien comprendre *quelle est la longeur, la largeur, la profondeur, & la hauteur* de la charité que Dieu a euë pour vous, & de la miséricorde qu'il a exercée envers vous. Ce sens revient au premier quant au fond, puisque la vocation de Dieu est un effet de sa pure misericorde, & que nous ne pouvons faire attention à la grandeur du mystere de la vocation des Gentils à la foi, que nous ne concevions que c'est un bienfait purement gratuit de la part du Pere Céleste.

Saint Augustin (*e*), saint Gregoire de Nysse (*f*), saint Jérôme, saint Bernard (*g*), saint Anselme, le Vénérable Béde, & plusieurs autres l'ont souvent expliqué de la Croix de notre Seigneur, qui dans ses quatre parties donne les quatre dimensions marquées ici par l'Apôtre. Hilaire Diacre, saint Grégoire le grand (*h*), le même saint Bernard (*i*), & plusieurs autres l'entendent de la divinité, dans laquelle on trouve la longeur, la largeur, la profondeur, la hauteur; dans l'éternité, la charité, la majesté, & la sagesse: ou la charité, la patience, l'incompréhensibili-

---

(*a*) *Photius, Chrysost. Theodoret. Theophyl.* Ἵνα ἐξισχύσητε καταλαβέσθαι τὸ μυστήριον τὸ ὑπερμῶν οἰκοδομηθὲν, οὕτω μέγα ὄν, ὥστε ταυταχοῦ ἐκτετάσθαι *Ita Est. Zanch.*

(*b*) Voyez ci-devant ℣. 5. 9. 10.

(*c*) *Job.* XI. 8. 9.

(*d*) *Chrysost. Vat. Grot. Camerar. Men. alii plures.*

(*e*) *Aug. de Doctrina Christ. l. 2. c. 41. in Joan. tract.* 118. *serm.* 7. *de verbis Apostoli, & Ep. olim* 128. *nunc* 147.

(*f*) *Gregor. Nyssen. orat.* 1.

(*g*) *Bernard. tract. de amore Dei, c.* 11.

(*h*) *Greg. Mag. l.* XI. *moral. c.* 10. 11.

(*i*) *Bernard. l.* 5. *de Considerat.*

Digitized by Google

19. *Scire etiam supereminentem scientiæ charitatem Christi; ut impleamini in omnem plenitudinem Dei.*

20. *Ei autem qui potens est omnia facere superabundanter quàm petimus, aut intelligimus, secundùm virtutem quæ operatur in nobis,*

21. *Ipsi gloria in Ecclesia, & in Christo Jesu, in omnes generationes sæculi sæculorum. Amen.*

19. Et connoître l'amour de JESUS-CHRIST envers nous, qui surpasse toute connoissance; afin que vous soyez remplis selon toute la plénitude de Dieu *même*.

20. Que celui qui par la puissance qui opére en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons, & tout ce que nous pensons,

21. Soit glorifié dans l'église par JESUS-CHRIST, dans la succession de tous les âges, & de tous les siécles. Amen.

## COMMENTAIRE.

té, la justice: mais ces explications sont arbitraires, & plus morales, que littérales.

℣. 19. SCIRE ETIAM SUPEREMINENTEM SCIENTIÆ CHARITATEM CHRISTI. *Et savoir l'amour de* JESUS-CHRIST *envers nous, qui surpasse toute connoissance* (*a*). Ou bien, *pour connoître l'excellente charité qui naît de la connoissance que nous avons de* JESUS CHRIST (*b*). Mais la premiere traduction est plus suivie (*c*). Que Dieu vous remplisse de la connoissance de l'amour que JESUS-CHRIST vous a porté, & qui surpasse toutes nos connoissances, toutes nos idées, & toutes nos expressions. *Afin que vous soyez remplis selon toute la plénitude de Dieu même.* Qu'étant remplis de connoissance, vous puissiez aussi être comblez de la joüissance de Dieu même (*d*), & des dons dont il favorise ses amis (*e*); ou enfin de la parfaite connoissance de Dieu même (*f*); de maniere qu'on puisse dire de vous (*g*): *Vous avez été enrichis de toutes sortes de biens, de tous les dons de la parole, & de la science, en sorte que vous ne manquez de rien en aucune sorte de dons, & de graces.*

℣. 20. EI AUTEM QUI POTENS EST OMNIA FACERE... SECUNDUM VIRTUTEM QUÆ OPERATUR IN NOBIS (21.), IPSI GLORIA. *Que celui qui par la puissance qui opére en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons, soit glorifié.* Nous devons loüer Dieu, qui peut, qui veut, & qui donne plus que nous ne saurions demander (*h*). *La puissance qui opére en nous*, est son esprit, & sa grace qui nous éclairent,

(*a*) Γνῶναι δὲ τὴν ὑπερβάλλουσαν τῆς γνώσεως ἀγάπην τοῦ Χριστοῦ. *Alex.* Ἀγάπην τῆς γνώσεως. *Syr. omittit* γνώσεως. *Aug. Ambrosiast. Æth. Scientiam charitatis.*

(*b*) *Grot. Hieronym. hic: Nec iste sit terminus habere notitiam supereminentis charitatis Christi, nisi addamus & aliud, ut supereminentem charitatem scientiæ consequamur.*

(*c*) *Vat. Est. Men. Tir. Bez. Pisc. alii.*

(*d*) *Theodoret.* Ἵνα τελείως αὐτὸν ἐνοικὸν δέξησθε.

(*e*) *Est. Grot. Men.*

(*f*) *Vat. & D. Th. Zanch. Tir. &c.*

(*g*) 1. *Cor.* 1. 5.

(*h*) *Theodoret.* Ὑμνῶ δὲ αὐτὸν ὅτι, καὶ δύναται, καὶ βούλεται, καὶ πλείονα, καὶ ὧν αἰτοῦμεν δωρεῖται.



Digitized by Google

qui nous animent, qui nous soutiennent, & par qui nous faisons tout le bien que nous faisons, & nous sommes tout ce que nous sommes.

# CHAPITRE IV.

*Exhortation à la charité. Divers dons du Saint-Esprit donnez pour l'édification de l'Eglise. Vanité de l'idolâtrie. Se revêtir du nouvel homme. Renoncer au mensonge, à la colére, à la vengeance.*

℣. 1. *Obsecro itaque vos, ego vinctus in Domino, ut dignè ambuletis vocatione quâ vocati estis,*

2. *Cum omni humilitate, & mansuetudine, cum patientia, supportantes invicem in charitate.*

℣. 1. Je vous conjure donc : moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur, de vous conduire d'une maniére qui soit digne de l'état auquel vous avez été appellez;

2. Pratiquant en toutes choses l'humilité, & la douceur, vous supportant les uns & les autres avec charité,

## COMMENTAIRE.

℣. 1. OBSECRO VOS, EGO VINCTUS IN DOMINO. *Je vous conjure, moi qui suis dans les chaînes pour le Seigneur*, de vous conduire d'une maniere digne de votre vocation, de vôtre état, de JESUS-CHRIST qui vous a appellez dans son Eglise, *afin que vous soyez saints, & parfaits en sa presence* (a). Il se qualifie ici *le prisonnier du Seigneur*; comme ci-devant (b), *le prisonnier de* JESUS-CHRIST, faisant gloire de ses liens, & les rappellant à la memoire des Ephésiens, pour les animer à la vertu, & les fortifier dans leur vocation, & dans leur foi. Quelques-uns rapportent *in Domino*, à *obsecro vos*; je vous conjure dans le Seigneur, moi qui suis dans les liens: mais ce sens n'est pas fort suivi.

℣. 2. CUM OMNI HUMILITATE, ET MANSUETUDINE. *Pratiquant en toutes choses l'humilité, & la douceur.* Il met avec raison l'humilité à la tête des vertus, dont il recommande la pratique aux Ephésiens, car c'est comme la mere, & la premiere des vertus; elle est le fondement de l'édifice spirituel, & de la perfection Chrétienne (c); cette vertu inconnuë aux Philosophes (d), peu connuë des Juifs, mépriſée des mon-

(a) *Ephes.* I 4.
(b) *Ephes.* III. 1.
(c) *Aug. tract.* 40. *in Joan. & serm.* 69. *nov. Edit. n.* 2. *Vide & Chrys. & Theoph. hic.*
(d) *Aug. in Psalm.* 31. *enarr.* 2. *n.* 18.

Digitized by Google

3. *Solliciti ſervare unitatem ſpiritûs in vinculo pacis.*

4. *Unum corpus, & unus ſpiritus, ſicut vocati eſtis in una ſpe vocationis veſtræ.*

5. *Unus Dominus, una fides, unum baptiſma.*

3. Et travaillant avec ſoin à conſerver l'unité d'un même eſprit par le lien de la paix.

4. Soyez un même corps & un même eſprit, comme vous avez *tous* été appellez à une *même* eſpérance.

5. Nous n'avons *qu*'un Seigneur, *qu*'une foi, & *qu*'un baptême;

## COMMENTAIRE.

dains, eſt ſi neceſſaire au ſalut, que ſans elle, les vertus mêmes deviennent des vices. Théodoret croit que l'Apôtre leur recommande d'abord l'humilité, de peur qu'ils ne priſſent intérieurement quelque ſecrette complaiſance dans les dons ſurnaturels du Saint-Eſprit, dont ils étoient remplis, & que ceux qui en avoient le plus; ne conçuſſent quelque eſpece de mépris contre ceux qui en avoient moins. Il veut qu'ils vivent entr'eux dans une parfaite union, *ſe ſupportant les uns les autres avec charité.*

℣. 3. SOLLICITI SERVARE UNITATEM SPIRITUS. *Travaillant à conſerver l'unité d'un même eſprit par le lien de la paix.* Vivez entre vous comme ſi vous n'aviez qu'une ame, & qu'un corps; comme ſi un même eſprit vous animoit tous. On ne peut exprimer d'une maniere plus forte la parfaite union qui doit regner parmi les Chrétiens. Ou bien: Que le même Saint Eſprit, que vous avez tous reçû dans le Baptême, vous anime, & vous conſerve dans la paix (a).

℣. 4. UNUM CORPUS, ET UNUS SPIRITUS, &c. *Soyez un même corps, & un même eſprit, comme vous avez été appellez à une même eſperance.* Trois grands motifs d'union entre les Chrétiens. Nous ſommes tous un même corps, dont JESUS-CHRIST eſt le Chef; nous ſommes tous animez, inſtruits, éclairez du même Saint-Eſprit, que Dieu a répandu ſur nous; nous vivons tous dans la même eſperance de la vie éternelle. Comment pourrions-nous ne pas vivre dans l'union la plus intime? Quels liens plus étroits, plus ſacrez, plus inviolables?

℣. 5. UNUS DOMINUS, UNA FIDES, UNUM BAPTISMA. *Nous n'avons tous qu'un Seigneur, qu'une Foi, qu'un Baptême.* Autres engagemens pour vivre dans une parfaite union. Nous ſommes tous les enfans, & les ſerviteurs du même Dieu; nous profeſſons la même Foi, & la même Religion; nous avons reçû le même Baptême, qui eſt à notre égard comme le ſein d'une même mere; puiſque par le Baptême, nous renaiſſons tous en JESUS-CHRIST. Dieu pouvoit-il nous attacher par des liens plus ſerrez?

(a) *Zanch. Bezæ. Vide Theod. ad ℣. ſeq.*



Digitized by Google

6. *Unus Deus & Pater omnium, qui est super omnes, & per omnia, & in omnibus nobis.*

7. *Unicuique autem nostrûm data est gratia secundùm mensuram donationis Christi.*

8. *Propter quod dicit: Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem; dedit dona hominibus.*

6. Qu'un Dieu pere de tous, qui est au-dessus de tous, qui *étend sa providence* sur tous, & qui *réside* en nous tous.

7. Or la grace a été donnée à chacun de nous selon la mesure du don de JESUS-CHRIST,

8. C'est pourquoi l'Ecriture dit, qu'étant monté en haut, il a emmené une multitude de captifs, & a répandu ses dons sur les hommes.

## COMMENTAIRE.

℣. 6. UNUS DEUS, ET PATER OMNIUM. *Qu'un Dieu Pere de tous*, qui a une providence égale pour nous tous, qui nous aime d'un amour paternel, qui réside en tous ses enfans. Etre d'une même famille, fils d'un même pere, d'une même condition, d'une fortune égale: voilà ce qui unit les hommes d'une façon plus intime. C'est ce que nous sommes entre nous, & ce que Dieu est envers nous. Si Dieu étoit un Pere injuste, dur, impitoyable, violent, qui n'eût pas pour ses enfans une charité reglée: nous pourrions nous plaindre de sa dureté, ou de son injustice, & concevoir de la jalousie contre nos freres. Mais Dieu nous traite tous avec une bonté pleine d'équité, & de douceur. Il est *au-dessus de tout* par sa souveraine puissance (*a*), *il est par tout* par l'étenduë de sa providence, *il est dans nous tous* (*b*) par sa grace, & par son amour.

℣. 7. UNICUIQUE NOSTRUM DATA EST GRATIA SECUNDUM MENSURAM. *La grace a été donnée à chacun de nous, selon la mesure du don de* JESUS-CHRIST. Que personne ne s'afflige s'il a reçû moins que son frere; que nul n'envie à un autre les dons surnaturels dont il le voit rempli. Chacun en a autant qu'il a plû à Dieu de lui en donner. Ce ne sont point des récompenses du mérite. Ce sont de purs dons de la bonté de Dieu. Il ne les doit à personne. Celui qui en a plus, ne doit pas s'en élever; & celui qui en a moins, doit s'en consoler. On a déja vû la même chose *Rom.* XII. 3. 4... 6. & 1. *Cor.* XII. 11. 12. où l'Apôtre se sert de la comparaison du corps humain, où chaque membre exerce ses fonctions, sans que les autres en conçoivent de la jalousie.

℣. 8. PROPTER QUOD DICIT: ASCENDENS IN ALTUM. *C'est pourquoi l'Ecriture dit: Etant monté en haut, il a emmené une multitude de captifs, il a répandu ses dons sur les hommes.* Pour prouver que tous

(*a*) *Theodoret.* Τὸ ἐπὶ πάντων, τὴν διοίκησιν σημαίνει. Τὸ διὰ πάντων, τὴν προνοίαν. Τὸ δὲ ἐν πᾶσι, τὴν ἐνοίκησιν.

(*b*) Ἐν ἡμῖν. Mais plusieurs Anciens omettent ὑμῖν. Voyez Mill.

Digitized by Google

9. *Quod autem ascendit, quid est, nisi quia & descendit primùm in inferiores partes terra?*

9. Et pourquoi est-il dit qu'il est monté, sinon parce qu'il étoit descendu auparavant dans les parties les plus basses de la terre?

## COMMENTAIRE.

ces dons, sont des faveurs de Dieu, & que JESUS-CHRIST les distribuë gratuitement, & comme il lui plaît, l'Apôtre se sert d'un passage des Pseaumes (*a*), où il est dit que le Messie étant monté au Ciel, a fait des largesses aux hommes; ce qui est conforme à ce que JESUS-CHRIST disoit dans S. Jean (*b*), qu'il falloit qu'il s'en retournât à son Pere, afin qu'il envoyât son Saint-Esprit; & que s'il ne s'en retournoit point, le Saint-Esprit ne descendroit point. Il a pleinement exécuté sa promesse; il est monté au Ciel, & dix jours après le Saint-Esprit est descendu sur les Apôtres, & n'a pas cessé dans la suite de se répandre sur les Fidéles, qui se convertissoient au Christianisme. Les Ephésiens avoient comme les autres ressenti les effets de la largesse de Dieu, à cet égard.

Mais la grande difficulté du passage consiste en ce qu'au lieu que le Psalmiste lit: *Il a reçu des presens*, S. Paul dit qu'il en a donné, *dedit dona hominibus*. Pour accorder cette difference, on dit que le verbe Hébreu (*c*) qui signifie prendre, ou recevoir, se met aussi quelquefois pour donner, présenter, offrir. S'il est de la grandeur d'un Prince, & d'un Conquérant de recevoir des présens, & des tributs des nations qu'il a conquises, il est de sa liberalité de faire des dons, & des largesses à ses troupes, & à ses serviteurs. S. Paul lisoit apparemment dans ses Exemplaires, *il a donné*, au lieu de, *vous avez reçû*; ou, comme il étoit habile en Hébreu, il a traduit le verbe qui signifie donner, & recevoir, d'une maniere conforme à son dessein. Le Caldéen, le Syriaque, Abenezra, l'Arabe., S. Justin le Marty (*d*), saint Hilaire (*e*), quelques anciens Pseau-

(*a*) *Psalm.* LXVII. 19. *Ascendisti in altum, cepisti captivitatem, dedisti dona hominibus.*

(*b*) *Joan.* XVI. 7.

(*c*) לקח *dare, offerre, adducere. Genes.* XXXIV. 4. קח לי את חילדה Donnez-moi cette jeune fille. *Et Genes.* XLVIII. 9. קחה נא אלי Amenez-moi vos deux fils. *Et* 1. *Reg.* XX. 31. שלח וקח אתו אלי Envoyez-le querir, amenez-le moi. Voyez aussi *Jerem.* XLIII. 10. 12. *Num.* XXIII. 11. 14. 20. 21. 2. *Reg.* XIII. 19. תקח אפר על ראשה Elle mit, *elle donna* de la cendre sur sa tête. *Judic.* XIV. 11. ויקחו שלושים מרעים Ils lui donérent trente compagnons. *Num.* XI. 16. לקחת אהם אל אהל Vous les présenterez à la tente de l'assemblée. *Exod.* XVIII. 12. יקח יתרו Jéthro offrit des sacrifices. *Exod.* XXV. 2. יקחו לי תרומה Ils me donneront les prémices. *Et* XXVII. 20. אליך יקחו Ils vous offriront de la plus excellente huile d'olive. *Et* 3. *Reg.* XVII. 10. קחה נא לי מעט מים Donnez-moi un peu d'eau.

J'avouë que la construction du Pseaume LXVII. 19. est un peu différente: לקחת מ נות באדם Vous avez reçu des présens parmi les hommes: Mais il est aisé de la rapprocher de celles que nous venons de rapporter, en disant: *Vous avez pris des présens* pour les répandre *parmi les hommes*; ou, *vous avez distribué des dons parmi les hommes*: Ce qui revient au sens de S. Paul.

(*d*) *Justin. Dialog. cum Tryph. p.* 258. Μετὰ τὴν τοῦ Χριστοῦ ὡς οὐρανὸν ἀνέλωσιν προεφητεύθη αἰχμαλωτεύσαι αὐτὸν ἡμᾶς ἀπὸ τῆς πλάνης, καὶ δοῦναι ἡμῖν δόματα.... Ἀνέβη εἰς ὕψος... ἔδωκε δόματα τοῖς ἀνθρώποις.

(*e*) *Hilar. in Psalm.* LXVII.

Digitized by Google

10. *Qui descendit, ipse est & qui ascendit super omnes cœlos, ut impleret omnia.*

11. *Et ipse dedit quosdam quidem Apostolos, quosdam autem Prophetas, alios verò Evangelistas, alios autem pastores, & doctores.*

10. Celui qui est descendu, est le même qui est monté au dessus de tous les Cieux; afin de remplir toutes choses.

11. Lui-même donc a donné *à son Eglise* quelques-uns *pour être* Apôtres, d'autres *pour être* Prophétes, d'autres *pour être* Evangélistes, d'autres *pour être* pasteurs, & docteurs;

## COMMENTAIRE.

tiers (*a*), lisent aussi *vous avez donné*, au lieu de, *vous avez reçû*, dans l'endroit cité des Pseaumes.

℣. 9. QUOD AUTEM ASCENDIT; QUID EST NISI QUIA ET DESCENDIT? *Pourquoi est-il dit qu'il monta, sinon parce qu'il étoit descendu dans les parties les plus basses de la terre?* Dans le tombeau (*b*), ou même dans l'enfer, où il fut visiter les ames des Patriarches; ou dans le sein de la Vierge (*c*), ou enfin dans la terre où nous vivons (*d*), s'étant incarné, & s'étant rendu semblable à nous. On auroit pû dire à S. Paul que l'endroit du Pseaume qu'il citoit, ne regardoit pas JESUS-CHRIST, mais Dieu son Pere, qui a donné la Loi aux Hébreux, & qui les a mis en possession de la terre promise, par une infinité de miracles, ainsi qu'il est marqué dans ce Cantique. Mais il prévient cette objectoin, en prouvant que le Pseaume regarde aussi JESUS-CHRIST, puisque sa venuë sur la terre y est si clairement exprimée, aussi-bien que son Ascension au Ciel. Il n'y a nulle contradiction à dire que dans le sens premier, & historique, il regarde le Pere; & que dans un autre sens plus relevé, mais toutefois littéral, il se rapporte au Fils. Tout ce qui arrivoit aux Juifs, étoit une figure de ce qui arrive dans l'Fglise.

℣. 10. QUI DESCENDIT, IPSE EST ET QUI ASCENDIT SUPER OMNES COELOS. *Celui qui est descendu, est le même que celui qui est monté au-dessus de tous les Cieux, afin de remplir toutes choses.* Le Verbe de Dieu est descendu dans le sein de la Vierge, mais sans quitter le Ciel; il est monté au Ciel, mais sans quitter la terre (*e*). Il est par tout; il est immense par sa Divinité, il est renfermé dans un lieu par son humanité (*f*) Il est *au-dessus des Cieux*, c'est-à-dire, dans l'endroit le plus relevé des Cieux, où il fait éclatter la gloire de sa présence corpo-

(*a*) Voyez notre Commentaire sur les Pseaumes, p. 743.

(*b*) *Theodoret. Drus. Zanch. alii.*

(*c*) *Grot. Zanch. Camerar.*

(*d*) *Cajet. Cathar. Est. Vorst.*

(*e*) *Theodoret.* Ἡ δὲ κατάβασις οὐ τοπικὴν τινα σημαίνει μετάβασιν, ἀλλὰ τῆς οἰκονομίας διδάσκει τὸ μήγετος, ὅ ὅτι ὑψιστὸς πεσαύτης ἐνεσχέτο ταπεινώσεως.

(*f*) *Aug. Epist. olim 57. ad Dardan. nunc 187. ad finem: Christum Dominum ubique totum præsentem esse non dubites, tamquam Deum; & in eodem Templo Dei esse tamquam inhabitantem Deum, & in loco aliquo Cœli propter veri corporis modum.*

relle;

12. *Ad consummationem Sanctorum, in opus ministerii, in ædificationem corporis Christi :*

13. *Donec occurramus omnes in unitatem fidei, & agnitionis Filii Dei, in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi :*

12. Afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints ; aux fonctions de *leur* ministére, à l'édification du corps de JESUS-CHRIST ;

13. Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une *même* foi, & d'une même connoissance du Fils de Dieu, à l'état d'un homme parfait, à la mesure de l'âge, & de la plénitude, selon laquelle JESUS-CHRIST doit être formé en nous ;

## COMMENTAIRE.

telle : mais il remplit tout par l'immensité de sa nature divine.

℣. 11. DEDIT QUOSDAM QUIDEM APOSTOLOS. *Il a donné à son Eglise quelques-uns pour être Apôtres, d'autres pour être Prophétes.* Il reprend ce qu'il avoit commencé au ℣. 7. que Dieu donne à chacun ses dons comme il lui plaît. Il établit les uns pour être *Apôtres* de son Eglise, il accorde aux autres le don de *prophétie* ; soit qu'on entende sous ce nom le talent d'enseigner. & d'expliquer les Ecritures, ou celui de prédire l'avenir. Il y en avoit plusieurs de l'une & de l'autre sorte au commencement de l'Eglise (*a*). Les autres sont nommez *Evangélistes*, ou Prédicateurs d'un ordre inférieur aux Apôtres : tels étoient le Diacre Philippe, Jean-Marc, Apollon, Silas, Tite, Timothée, & plusieurs autres. Ceux-ci *Pasteurs*, ceux-là *Docteurs* : qualitez qui conviennent aux Evêques, aux Prêtres, aux Chefs des assemblées des Fidéles, ausquels il appartient de conduire, de gouverner, d'enseigner les peuples. On peut ranger sous cette classe les Catéchistes des grandes Eglises ; comme Panténe, Origénes, S. Clément dans l'Ecole d'Aléxandrie. On peut voir 1. *Cor.* XII. 28. 29. le même raisonnement, & la même gradation que S. Paul fait ici.

℣. 12. CONSUMMATIONEM SANCTORUM. *Afin qu'ils travaillent à la perfection des Saints.* Tous les emplois, les dignitez, les fonctions Eccléſiastiques, n'ont point d'autre but, que de contribuer à la perfection, à l'édification, à la sanctification des Fidéles. C'est à quoi nous devons employer tous les talens que Dieu nous a confiez. Tous les membres du Corps mystique de JESUS-CHRIST doivent concourir à la conservation, à la beauté, à l'édification de ce Corps, auquel ils appartiennent : mais dans des emplois subordonnez, & différens les uns des autres.

℣. 13. DONEC OCCURRAMUS OMNES IN UNITATEM FIDEI. *Jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité d'une même foi, & d'une*

(*a*) 1. *Cor.* XII. 28. *Act.* XI. 27. XXI. 10.



Digitized by Google

*même connoiſſance du Fils de Dieu.* Nous devons nous entr'aider, & nous inſtruire les uns les autres dans un même eſprit, & dans une parfaite union, afin que nous parvenions enfin à n'avoir qu'une même foi, un même langage ſur les mêmes matiéres de notre foi, & que nous ſoyons tous chacun ſelon ſa portée & ſa capacité, remplis d'une parfaite connoiſſance de la vie, des actions, de la doctrine de JESUS-CHRIST notre Maître, notre Sauveur, & notre modéle.

IN VIRUM PERFECTUM, IN MENSURAM ÆTATIS PLENITUDINIS CHRISTI. *Que nous parvenions à l'état d'un homme parfait, à la meſure de l'âge, & de la plénitude de* JESUS-CHRIST. Nous comprenons aiſément qu'un Chrétien doit toujours tendre à ſa perfection, & travailler toute ſa vie à former dans lui-même, &, autant qu'il peut, dans les autres, l'homme nouveau, l'homme parfait, l'homme formé ſur le modéle de JESUS-CHRIST même. Mais on n'entend pas ſi bien ce que veut dire l'Apôtre, lorſqu'il nous exhorte à arriver *à la meſure de la plénitude de* JESUS-CHRIST. Les uns (*a*) croyent qu'il veut marquer que dans l'autre vie nous reſſuſciterons tous, & nous paroîtrons dans l'âge où JESUS-CHRIST eſt reſſuſcité, c'eſt-à-dire, dans la force de l'âge viril, comme à trente-trois, ou trente-ſix ans. Ainſi ceux qui ſont morts enfans, & ceux qui ſont morts décrépits, reſſuſciteront également à l'âge d'un homme parfait. S. Jérôme dit que c'eſt là la tradition des Egliſes. Il y en a qui veulent que les femmes reſſuſciteront dans le ſexe viril, ou maſculin (*b*): Opinion juſtement rejettée par les Peres, & les plus ſages Commentateurs. Voyez notre Diſſertation ſur la Reſurrection.

D'autres (*c*) l'entendent du Corps myſtique de JESUS-CHRIST, qui eſt formé en cette vie par les Paſteurs, & les Prédicateurs de l'Evangile. Ils doivent travailler ſans relâche juſqu'à ce que les membres de ce Corps myſtique ſoient tous formez, & arrivez, autant qu'il ſera poſſible, à la parfaite reſſemblance de JESUS-CHRIST. Il ne ſuffit pas aux Fidéles d'être régénérez par le Baptême, de vivre dans l'Egliſe, d'y être nourris de la parole du ſalut; ce n'eſt point aſſez qu'ils ſoient comme de petits enfans nourris de lait, & foibles dans la foi: ils doivent aſpirer à la nourriture ſolide, & à l'état des hommes faits, à l'âge viril. JESUS-CHRIST ſe forme en nous par dégrez; il eſt enfant, il eſt foible, il grandit, il eſt parfait, à proportion du progrès plus ou moins grand, que nous faiſons dans la perfection; les Galates étoient encore en quelque ſorte dans le ſein de

(*a*) *Vide Aug. l. 2. de civit. c. 15. & ſeq. Hieron. in Epitaph. Paulæ Anſelm. D. Thom. hic. priore loco.*

(*b*) *Quid. apud Aug. l. 22. de civit. c. 27. Hilar. in Matt. XXII. Athan. ſerm. 3. contra Arianos. Scotus in 2. ſent. diſt. 20.*

(*c*) *Chryſoſt. Theophyl. Oecum. Ambroſiaſt. Hieronym. hic., Haimo, Eſt. Gagnai. Vat. Vorſt. Cornel.*

Digitized by Google

14. *Ut jam non simus parvuli fluctuantes, & circumferamur omni vento doctrinæ, in nequitia hominum, in astutia ad circumventionem erroris.*

14. Afin que nous ne soyons plus comme des enfans, comme des personnes flotantes, & qui se laissent emporter à tous les vents des opinions *humaines*, par la tromperie des hommes, & par l'adresse *qu'ils ont* à engager artificieusement dans l'erreur;

## COMMENTAIRE.

leur mere, lorsque S. Paul leur disoit (*a*) *Mes chers enfans, que j'enfante une seconde fois, jusqu'à ce que* JESUS-CHRIST *soit formé en vous.* Les Corinthiens étoient encore enfans, & avoient besoin de lait, au lieu de nourriture solide (*b*). *Je n'ai pû vous parler comme à des hommes parfaits, mais comme à des enfans en* JESUS-CHRIST. *Je vous ai donné du lait, & non une nourriture solide; car vous n'en êtiez pas encore capables, & vous ne l'êtes pas même encore à present.* L'Apôtre se plaint que les Hebreux qui devoient être formez, & parfaits en JESUS-CHRIST, *soient encore réduits à avoir besoin de lait, & non d'une viande solide* (*c*). Cette derniére explication nous paroît la plus solide, & la plus conforme à l'esprit de S. Paul. Il aime cette comparaison des Fidéles revêtus de JESUS-CHRIST, & de JESUS-CHRIST qui se forme dans les Fidéles.

℣. 14. UT JAM NOS SIMUS PARVULI. *Afin que nous ne soyons plus comme des enfans.* JESUS-CHRIST veut que ses Disciples soient simples, doux, & innocens comme des enfans (*d*). S. Paul (*e*) exhorte les Fidéles à être des enfans, quant à la malice, mais non pas quant à l'intelligence. Ici il nous découvre deux défauts de l'enfance spirituelle, qu'il veut que nous évitions. Le premier est la legéreté, & l'inconstance: *Ne soyez point comme des personnes flottantes, qui se laissent emporter à tous les vents des opinions humaines.* Le second, est l'ignorance sujette à se laisser tromper par l'adresse, & l'artifice des hommes (*f*), sur tout des faux Apôtres, & des séducteurs, contre lesquels il tient toujours ses Disciples fort en garde dans toutes ses lettres. Le terme dont il se sert pour exprimer les ruses, & les artifices de ces gens, est tiré du jeu de dez, & signifie selon Oecumenius (*g*) ceux qui enseignent tantôt une chose, & tantôt une autre, & qui passent artificieusement d'un sujet à un autre, pour engager dans leurs piéges leurs auditeurs peu attentifs.

---

(*a*) *Galat.* IV. 19.
(*b*) 1. *Cor.* III. 1. 2. 3.
(*c*) *Hebr.* V. 12. 13.
(*d*) *Matt.* XVIII. 2. 4. 5.
(*e*) 1. *Cor.* XIV. 20.
(*f*) Ἐν τῇ κυβείᾳ τῶν ἀνθρώπων, ἐν πανουργίᾳ πρὸς τὴν μεθοδείαν τῆς πλάνης. *Theodoret.* κυβείαν ἢ τὴν πανουργίαν καλεῖ. Πεπαίπται ἢ ἀπὸ κυβεύειν τὸ ὄνομα... Μεθοδείαν ἢ πλάνης, τὴν μηχανὴν ἀπάτης.

(*g*) *Oecum.* Κυβεῖται λόγων λέγονται οἱ ποτὲ μὲν τοῦτο, ποτὲ ἢ ἐκεῖνο διδάσκοντες, καὶ μεταβαίνοντες ἀεὶ ἀπὸ τούτου εἰς τοῦτο πανούργως.



Digitized by Google

15. *Veritatem autem facientes in charitate, crescamus in illo per omnia, qui est caput Christus :*

16. *Ex quo totum corpus compactum, & connexum per omnem juncturam subministrationis, secundùm operationem in mensuram uniuscujusque membri, augmentum corporis facit in ædificationem sui in charitate.*

15. Mais que pratiquant la vérité par la charité, nous croissions en toutes choses dans JESUS-CHRIST, qui est notre chef, & notre tête :

16. Et c'est de lui que tout le corps, dont les parties sont jointes, & unies ensemble avec une si juste proportion, reçoit par tous les vaisseaux, & toutes les liaisons qui portent l'esprit, & la vie, l'accroissement, *qu'il lui communique* par l'efficace de son influence, selon la mesure qui est propre à chacun des membres, afin qu'il se forme ainsi, & s'édifie par la charité.

## COMMENTAIRE.

℣. 15. VERITATEM AUTEM FACIENTES IN CHARITATE, CRESCAMUS IN ILLO. *Mais que pratiquant la verité par la charité, nous croissions en toutes choses dans* JESUS-CHRIST. Il nous dit ici, ce qu'il faut faire pour parvenir *à l'âge de la plenitude de* JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, à l'âge parfait du Christianisme. Il faut *pratiquer la verité par la charité.* Vivre de la foi, & de la charité ; conserver le dépôt de la foi dans toute sa pureté, conformer sa vie aux maximes de l'Evangile, avoir pour Dieu, & pour le prochain une charité tendre, & sincére. C'est là tout le fond du Christianisme. C'est par là que nous nous rendons semblables à JESUS-CHRIST notre Chef, & que nous arrivons, autant qu'il se peut, à le retracer en nous ; non dans son enfance, mais dans son âge parfait.

℣. 16. EX QUO TOTUM CORPUS COMPACTUM. *C'est de lui que tout le corps, dont les parties sont si bien jointes ensemble, reçoit l'accroissement.* L'Apôtre continuë dans son allégorie du chef, & des membres. De même que la tête par le moyen du cerveau, & des nerfs qui y ont leur origine, répand le mouvement, & la vie dans tout l'animal, & qu'il entretient la liaison des parties, & leur action propre par l'efficace de son influence (*a*) : ainsi JESUS-CHRIST communique à ses membres, à tous les Fidéles, qui lui sont unis par la foi, & par la charité, comme il l'a marqué au ℣. précédent ; il leur communique la vie, le mouvement, l'action, par l'infusion de son Esprit, & de sa grace ; & cela *selon la mesure qui est propre à chacun des membres* (*b*), afin que tout le corps se main-

(*a*) *Theodoret.* Καθαπὲρ ἡ κεφαλὴ πᾶσι τοῖς μορίοις τοῦ σώματος χορηγεῖ τῆς αἰσθήσεως τὴν ἐνεργείαν, πηγὴ γὰρ τῆς αἰσθητικῆς δυνάμεως ὁ ἐγκέφαλος. Οὗτος ὁ δεσπόθης Χριστὸς κεφαλῆς τάξιν ἐπέχων τοῦ πνεύματος διανέμει χαρίσματα, &c.

(*b*) Ἐν μέτρῳ ἕνος ἑκάστου μέρους : *Secundùm mensuram cujusque partis ; Alii :* ἕνος ἑκάστου μέλους, *cujusque membri. Ita Vulg. Alex. Syr. Arab. Chrys. Basil. Hieron. alii.*

17. *Hoc igitur dico, & testificor in Domino, ut jam non ambuletis, sicut & Gentes ambulant in vanitate sensûs sui.*

18. *Tenebris obscuratum habentes intellectum, alienati à vita Dei, per ignorantiam quæ est in illis; propter cæcitatem cordis ipsorum;*

19. *Qui desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitiæ, in operationem immunditiæ omnis, in avaritiam.*

17. Je vous avertis donc, & je vous en conjure par le Seigneur, de ne vivre plus comme les *autres* Gentils, qui suivent dans leur conduite la vanité de leurs pensées;

18. Qui ont l'esprit obscurci; qui sont éloignez de la vie de Dieu, à cause de l'ignorance où ils sont, & de l'aveuglement de leur cœur.

19. Qui ayant perdu tout remords *& tout sentiment*, s'abandonnent à la dissolution, pour se plonger dans toutes sortes d'impuretez, & ne songent qu'à l'avarice.

## COMMENTAIRE.

tienne, & se conserve dans la paix & la charité, par la juste subordination, & proportion des membres entre eux.

℣. 17. UT JAM NON AMBULETIS, SICUT ET GENTES (*a*). *De ne vivre plus comme les autres Gentils*, comme vous viviez avant votre conversion, & comme vivent encore ceux qui sont demeurez dans le Paganisme, qui n'ont point d'autre regle de conduite, que leur propre volonté, & *la vanité de leurs pensées*. Enchantez des vaines apparences du monde, ils ne cherchent qu'à remplir le vuide de leur cœur, par des objets qui les amusent, & les divertissent.

℣. 18. TENEBRIS OBSCURATUM HABENTES INTELLECTUM. *Qui ont l'esprit obscurci.* Saint Paul marque ici trois dégrez d'obscurcissement dans l'esprit des Payens. Le premier est commun à tous. Ils ont l'esprit obscurci, puisqu'ils n'ont point la connoissance du vrai Dieu, ou du moins qu'ils ne l'adorent pas comme ils devroient. 2°. Ils sont *remplis d'ignorance, & ne connoissent point la vie de Dieu* (*b*); ils ne savent pas les regles de la vraie morale, & la maniere de regler leur vie selon Dieu. 3°. *Ils sont dans l'aveuglement*, dans l'endurcissement *de leur cœur*. L'extrême insensibilité où ils vivent, leur ôte la crainte, & l'esperance; ils n'ont aucun goût pour la vérité, ni pour la vertu.

℣. 19. QUI DESPERANTES, SEMETIPSOS TRADIDERUNT, &c. *Qui ayant perdu tout remords, s'abandonnent à la dissolution.... & ne songent qu'à l'avarice.* C'est ainsi que porte la Vulgate à la lettre (*c*). Mais le mot Grec (*d*) qui est traduit par *avaritia*, & qui signifie en effet ordi-

(*a*) *Græc.* Καθὼς, καὶ τὰ λοιπὰ ἔθνη. *Sed in multis deest* λοιπα. *Ita Alex. Germ. Clar. G. L. Æth. Zam. Alex. Calarit. Amb. Aug. alii.*

(*b*) *Vita Dei; id est, vita quæ secundùm Deum est. Theodoret.* Ζωὴν δὲ τοῦ Θεοῦ, τὴν ἐν ἀρετῇ ζωὴν προσηγόρευσε.

(*c*) Διὰ τὴν πόρωσιν τῆς καρδίας αὐτῶν. *Theod.* Πόρωσιν δὲ καρδίας τὴν ἐσχάτην ἀναλγησίαν ἐκάλεσε.

(*d*) Εἰς ἐργασίαν ἀκαθαρσίας πάσης ἐν πλεονεξίᾳ. *Theodoret.* Πλεονεξίαν δὲ τὴν ἀμετρίαν ἐκάλεσε. *Vide & Hieronym. hîc, & in c.* V. ℣. 3. *Alii:* Ἐν πλεονεξίᾳ: *In aviditate. Erasm. Zanch. Vat. Tigur. Certatim. Pagn. Bez. Pisc. Avide. Vorst. Cast. Est.*

20. *Vos autem non ita didiciſtis Chriſtum,*

21. *Si tamen illum audiſtis, & in ipſo edocti eſtis, ſicut eſt veritas in Jeſu;*

22. *Deponere vos ſecundùm priſtinam converſationem veterem hominem, qui corrumpitur ſecundùm deſideria erroris.*

20. Mais pour vous, ce n'eſt pas ce que vous avez appris dans l'école de JESUS-CHRIST,

21. Si toutefois vous avez bien appris ce qu'on vous y a dit, ſelon la vérité de ſa doctrine;

22. A dépoüiller le vieil homme ſelon *lequel vous avez vêcu dans* votre premiere vie, qui ſe corrompt en ſuivant l'illuſion de ſes paſſions;

## COMMENTAIRE.

nairement ce vice, ſe met auſſi pour toute ſorte de paſſions dérèglées, ou d'intemperance, ſoit qu'elles ayent pour l'objet les honneurs du monde, ou les plaiſirs de la chair. Ainſi on peut fort bien traduire: *S'abandonnent à la diſſolution, & à toutes ſortes d'impuretez avec une ardeur inſatiable.*

*Deſperantes*, marque ces pécheurs endurcis, obſtinez, déteſpérez, que ni la crainte, ni les remords ne retiennent plus. Mais le Grec (*a*) ſignifie proprement un homme qui eſt tellement engourdi par le froid, qu'il ne ſent plus rien, & ne peut plus ſe remuër; ſon froid même ne lui eſt plus ſenſible. Cet état repréſente aſſez bien celui d'un pécheur endurci. Mais l'ancien Interpréte ſemble avoir lû autrement dans le Texte Grec (*b*), & la Leçon qu'il a ſuivie, ſe trouve encore dans pluſieurs anciens Exemplaires.

℣. 20. VOS AUTEM NON ITA DIDICISTIS CHRISTUM; (21) SI TAMEN ILLUM AUDISTIS. *Pour vous, ce n'eſt pas ce que vous avez appris dans l'Ecole de* JESUS-CHRIST, *ſi toutefois vous y avez bien appris ce qu'on vous y a dit ſelon la verité de ſa doctrine.* Vous êtes à préſent bien éloignez des maximes, & des ſentimens des Payens, & vous ne pouvez regarder leur égarement qu'avec horreur, puiſque vous avez été formez dans l'Ecole de JESUS-CHRIST, & que vous poſſédez ſes maximes, & ſes véritez. Ces mots, *ſi toutefois*, ne marquent pas ici du doute de la part de l'Apôtre. Il étoit trop informé de la foi, & de la vertu des Ephéſiens. On peut traduire: *Puiſqu'enfin*, ou *puiſque certainement vous avez appris*, &c. (*c*) Voyez 2. *Cor.* v. 3. & 1. *Coloſſ.* 1. 23. *Rom.* VIII. 9. Toutefois d'autres croyent que l'Apôtre parle exprès avec quelque eſpéce de doute, pour reveiller l'ardeur des Ephéſiens, & parce qu'il s'étoit gliſſé parmi eux de faux Apôtres, qui leur avoient inſpiré une dangereuſe liberté, dit Grotius.

---

(*a*) *Grec.* Ἀπηλγηκότες. *Atqui* ἀπαλγεῖν *apud Phavorin. eſt* παύσασθαι ἀλγεῖν. *Apud Polyb. l.* 1. ἀπαλγεῖν *deſperationem ſignificat.*

(*b*) Ἀπαλγήσαντες: *Deſperantes. Ita Clarom. & S. Germ. G. L. Berner. G. L. Syr. Arab. Iren. l.* 1. *c.* 4. *Epiphan. l.* 1. *c.* 4. *Aug. Ambr. Hieronym.*

(*c*) *Chryſoſt.* Τὸ, εἴγε ἀρα ἐμάθετε, οὐκ ἀμφιβάλλοντος ἐστι, ἀλλὰ, καὶ σφόδρα διακειμένου. *Vide & Theophyl. Eſt. Cæner. Eraſ.*

Digitized by Google

23. *Renovamini autem spiritu mentis vestræ,*

24. *Et induite novum hominem, qui secundùm Deum creatus est in justitia, & sanctitate veritatis.*

23. A vous renouveller dans l'intérieur de votre ame,

24. Et à vous revêtir de l'homme nouveau, qui est créé selon Dieu dans une justice, & une sainteté véritable.

## COMMENTAIRE.

℣. 22. DEPONERE VOS (a) SECUNDUM PRISTINAM CONVERSATIONEM VETEREM HOMINEM. *A dépoüiller le vieil homme, selon lequel vous avez vêcu dans votre premiere vie.* Après avoir montré au long de quelle maniére nous devons vivre en qualité de membres de JESUS-CHRIST, il nous dit ici que nous devons nous dépoüiller du vieil homme, c'est-à-dire, de nos anciennes habitudes, du péché, de tout ce que nous rendoit autrefois odieux à Dieu. Par le Baptême, nous prenons, pour ainsi dire, une naissance nouvelle, nous devenons des hommes nouveaux. Nous étions auparavant revêtus d'Adam (b): nous nousen dépoüillons, pour nous revêtir de JESUS-CHRIST.

℣. 23. RENOVAMINI SPIRITU MENTIS VESTRÆ. *A vous renouveller dans l'intérieur de vôtre ame.* Ou, *par l'Esprit saint qui habite en vous.* Le renouvellement que S. Paul demande, est un renouvellement spirituel, & tout interieur; mais qui influë sur nos actions; & sur notre conduite extérieur; comme la santé, & la bonne constitution des humeurs éclatte sur le visage.

℣. 24. INDUITE NOVUM HOMINEM. *A vous revêtir de l'homme nouveau*; de JESUS CHRIST même (c), dans lequel nous devons nous transformer, & que nous devons retracer en nous-mêmes par nos sentimens intérieurs, & par notre conduite extérieure. En sorte que ceux qui nous ont vû autrefois, nous prennent aujourd'hui pour d'autres hommes, en voyant l'heureux changement qui s'est fait en nous. Ce nouvel homme dont il parle, est fort différent d'Adam. Celui-ci est pécheur, & pere des hommes corrompus, & méchans. Celui-*là est créé selon Dieu, dans une justice, & une sainteté véritable.* Il prend sa naissance de JESUS-CHRIST même, source, & modéle de toute justice, & de toute sainteté. Dieu dans ces derniers tems a fait pour nous une nouvelle création, dit saint Barnabé (d), selon cette parole d'Ezéchiel (e): *Je ferai les dernieres choses semblables aux premieres.*

---

(a) *Sixt. V. Deponite vos. Ità Aug. in speculo, & alii quidam.*

(b) *Vide Rom.* VI. 6. *Coloss.* III. 9.

(c) *Rom.* XIII. 14.

(d) *Barnab. Epist. n.* 6. Δεῦτε ἐν πλάσιν.

(e) *Ezech.* XXXVI. 11.

Digitized by Google

25. *Propter quod deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, quoniam sumus invicem membra.*

26. *Irascimini, & nolite peccare. Sol non occidat super iracundiam vestram.*

25. C'est pourquoi en vous éloignant de tout mensonge, que chacun parle à son prochain dans la vérité, parce que nous sommes membres les uns des autress.

26. *Si* vous vous mettez en colére, gardez vous de pécher. Que le soleil ne se couche point sur votre colére.

## COMMENTAIRE.

℣. 25. DEPONENTES MENDACIUM. *En vous éloignant de tout mensonge.* Le mensonge est une production du vieil homme, comme la verité en est une du nouveau. Que l'on reconnoisse à votre droiture, & à votre sincerité, que vous êtes vraiment membres de JESUS-CHRIST.

℣. 26. IRASCIMINI, ET NOLITE PECCARE (*a*). *Si vous vous mettez en colére, gardez-vous de pêcher.* Il ne permet pas de se mettre en colére, mais si cela arrive, il veut que l'on ne porte pas sa colére jusqu'à commettre le péché. Il n'est pas défendu de sentir les mouvemens de la colére, souvent ils s'élevent dans nous-mêmes malgré nous; mais nous dévons les réprimer, & empêcher qu'ils n'éclattent par nos paroles, ou par nos actions. *Que le soleil ne se couche pas sur votre colére.* Hâtez-vous de vous réconcilier avec celui contre qui vous avez conçû de la haine, & contre qui vous êtes en colére, & cela avant la fin du jour; le plûtôt que vous pourrez. Ne donnez pas le tems à la colére de se fortifier dans vous. Etouffez-la dans sa naissance. *Ira sit brevis, nec in diem crastinum differatur,* dit ici S. Jérôme. Les Pythagoriciens avoient accoutumé de se réconcilier avant le coucher du soleil, lorsque dans la colére ils étoient allé jusqu'à se dire quelque injure (*b*). On assure que les Juifs ont coûtume avant les prieres du soir, de se réconcilier avec leurs ennemis, & d'obliger ceux qui sont présens, de se réconcilier solemnellement, & publiquement, lorsque leur inimitié est publique. Que s'il arrive que quelqu'un voulant se réconcilier, ne trouve pas la personne avec qui il est en inimitié, dans la Synagogue, ou que cette personne étant présente, ne veüille pas se réconcilier, celui qui est en disposition d'entrer en réconciliation, s'avance au milieu de l'assemblée, & fermant son livre de priéres, il frappe dessus, & dit à haute voix: J'interdis; & de ce moment il n'est plus permis de réciter les prieres. C'est une espéce d'excommunication, & d'interdit prononcé contre toute l'assemblée: il faut que celui qui est in-

(*a*) *Psal.* IV. 5. 70. Ὀργίζεσθε, καὶ μὴ ἁμαρτάνετε. L'Hébreu רגזו ואל תחטאו se peut traduire par: *Tremblez, & ne péchez point.* Tremblez de frayeur devant Dieu, & gardez-vous de l'offenser,

(*b*) *Plutarch,* Περὶ φιλαδελφίας. Πυθαγορικοὶ γένει μηδὲν προτούκοντες, ἀλλὰ κείνου λόγου μετέχοντες, εἴποτε προσαγθεῖεν εἰς λοιδορίαν ὑπ' ὀργῆς, πρὶν ἢ τὸν ἥλιον δῦναι, τὰς δεξίας ἐμβάλλοντες ἀλλήλοις, καὶ ἀσπασάμενοι διελύοντο.

terpellé.

27. *Nolite locum dare Diabolo.*

28. *Qui furabatur, jam non furetur; magis autem laboret, operando manibus suis quod bonum est, ut habeat undè tribuat necessitatem patienti.*

29. *Omnis sermo malus ex ore vestro non procedat; sed si quis bonus ad ædificationem fidei, ut det gratiam audientibus.*

27. Ne donnez point de lieu, *& d'entrée* au Diable.

28. Que celui qui déroboit, ne dérobe plus; mais qu'il s'occupe en travaillant des mains à quelque ouvrage bon, *&* utile, pour avoir de quoi donner à ceux qui sont dans l'indigence.

29. Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche; mais qu'il n'en sorte que de bons, & de propres à nourrir la foi, afin qu'ils inspirent la piété à ceux qui les écoutent.

## COMMENTAIRE.

terpellé, se réconcilie, s'il est présent; s'il n'est pas present, on interrompt les prieres publiques jusqu'à ce qu'il se présente, & qu'il donne des marques d'une parfaite réconciliation. Quelquefois cet interdit dure plusieurs jours, & il n'est jamais levé, que quand la réconciliation est connuë, & publique.

℣. 27. NOLITE LOCUM DARE DIABOLO. *Ne donnez point de lieu, & d'entrée au Diable.* Il frappe à votre porte par des mauvaises suggestions; ne lui ouvrez point en donnant votre consentement. Ne gardez pas vôtre colére, de peur que le Démon n'en prenne occasion de vous engager dans d'autres maux, comme la vengeance, les violences, le meurtre (*a*) Autrement: *Ne donnez point de lieu au calomniateur.* Conduisez-vous de maniere, que les Payens n'ayent pas lieu de vous accuser d'impiété, ou d'hypocrisie, ou de libertinage (*b*). Théodoret le joint à ce qui suit: *Ne donnez point de prise au Démon; 28. Que celui qui déroboit, ne dérobe plus, mais plûtôt qu'il travaille de ses mains à quelque ouvrage bon, & utile.* Réparez par le travail, par la pénitence, par l'aumône, le mal que vous avez fait en volant. Il met le vol en général pour toutes les manieres injustes de s'enrichir. *Furtum nominat, omne quod alterius damno quæritur*, dit S. Jerôme: Et le travail des mains, pour toutes les œuvres de pénitence, & propres à satisfaire à ce que nous devons à Dieu, & au prochain. Il ne se contente pas d'un travail tel quel: il veut qu'il soit bon, loüable, utile. Il y a tel métier, & tel exercice qui est pire que le vol, & l'oisiveté.

℣. 29. OMNIS SERMO MALUS. *Que nul mauvais discours ne sorte de votre bouche.* Le Grec (*c*) signifie proprement un discours puant, corrompu, sale, honteux. *Mais qu'il n'en sorte que de bons, propres à nourrir*

(*a*) *Vide Est. Grot. Men. alios. Vide Chrysost. Theophyl.*

(*b*) *Erasm. Schin. Tigur.*

(*c*) Πας λογος σαπρος.



Digitized by Google

30. *Et nolite contristare Spiritum sanctum Dei, in quo signati estis in diem redemptionis.*

30. Et n'attristez pas l'Esprit saint de Dieu, dont vous avez été marquez comme d'un sceau, pour le jour de la rédemption.

## COMMENTAIRE.

la foi. *Le Grec* (*a*). *Mais* qu'il n'en sorte que *de bons pour l'édification de l'utilité.* On pourroit renverser l'ordre des mots, & dire : *Utiles pour l'édification.* Mais les anciens Peres, & les plus anciens Manuscrits ont lû comme la Vulgate : *Pour l'édification de la foi* (*b*). C'est-à-dire, que vos discours soient assaisonnez du sel de la sagesse, & qu'ils servent à affermir, à entretenir, à édifier la foi de vos freres ; ou à appeller à la foi, & à la connoissance de la verité, ceux qui sont encore dans l'infidelité.

℣. 30. NOLITE CONTRISTARE SPIRITUM SANCTUM DEI. *N'attristez pas l'Esprit saint de Dieu, dont vous avez été marquez comme d'un sceau.* Comment peut-on attrister le Saint-Esprit ? C'est par toutes sortes de paroles, & d'actions mauvaises (*c*), & particulierement par des discours sales, & deshonnêtes (*d*). N'éloignez point de vous cet Esprit saint, & ne l'éteignez point en vous, ne le chassez pas du cœur de vos freres. Il est assez croyable que dans ces premiers tems, où la plûpart des Fidéles avoient des bons particuliers, & surnaturels du Saint Esprit, lorsqu'il arrivoit à quelqu'un de tomber dans le péché, il sentoit notablement diminuer en lui, ou cesser entierement, suivant la qualité de la faute, les effets de la présence du Saint-Esprit. C'est la même chose qu'il exprime en disant aux Thessaloniciens (*e*) : *N'éteignez point le Saint-Esprit.* Comme le Démon se plaît à entendre des paroles sales, & impures ; ainsi l'Esprit de Dieu s'en afflige, & les a en horreur. La tristesse, l'inquiétude, la colére, les passions déréglées, nous ôtent aussi cette paix intérieure, & cette sérénité, qui sont la marque de la présence du Saint-Esprit (*f*). On peut dire aussi que l'on afflige l'Esprit de Dieu, lorsqu'on afflige ses serviteurs remplis de son Esprit ; ainsi les Israëlites en affligeant l'esprit de Moyse (*g*), affligerent l'Esprit du Seigneur, & l'irritérent contre eux-mêmes. Dans l'ancien Evangile des Nazaréens, on mettoit parmi les plus grands crimes ; de contrister l'esprit de son frere (*h*).

---

(*a*) Ἀπὸ τῆς ἀγαθὸς πρὸς οἰκοδομὴν τῆς χρείας. *Oecum.* Τέλεσιν, ἤγουν οἰκοδομεῖ τὸ πλήρωμα, ἀναγκαῖον ἐν τῇ προκειμένῃ χρείᾳ ἐκεῖνο φθέγξώμεθα, καὶ μὴ ἀκαίρως, μηδὲ ἀχρήστως.

(*b*) *Ad ædificationem fidei :* Πρὸς οἰκοδομὴν τῆς πίστεως. *Ita Codd. omnes ante Hieronymum* (*qui emendavit, opportunitatis.*) *Clarom. S. Germ. Berner. G. L. Tertull. Basil. Cyprian. Ambrosiast. Aug. Hieronym. Primas.*

(*c*) *Theodoret.* Λυπεῖ δὲ τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον τῶν εἰρημένων τὰ ἐναντία, ὁ ἄσεμνος βίος.

(*d*) *Est. Zanch. Men. alii.*

(*e*) 1. *Thessal.* v. 19.

(*f*) *Tertull. de spectaculis, c.* 15. *Deus præcepit Spiritum sanctum, utpotè pro natura sua bono, tenerum & delicatum, tranquillitate, & lenitate, & quiete, & pace tractare; non furore, non bilâ, non irâ, non dolore inquietare.*

(*g*) *Isai.* XLIII. 10. & *D. Th. hic.*

(*h*) *Hieronym. in Ezech.* XVIII. 7.

Digitized by Google

31. *Omnis amaritudo, & ira, & indignatio, & clamor, & blasphemia tollatur à vobis, cum omni malitia.*

31. Que toute aigreur; tout emportement, toute colére, toute crierie, toute médisance; enfin que toute malice soit bannie d'entre vous.

32. *Estote autem invicem benigni, misericordes, donantes invicem, sicut & Deus in Christo donavit vobis.*

32. Mais soyez bons les uns envers les autres; pleins de compassion, & de tendresse, vous entre-pardonnant mutuellement, comme Dieu aussi vous a pardonné en JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

Saint Paul ajoûte que par le Saint-Esprit, *nous avons été marquez comme d'un sceau*; nous sommes devenus les brebis du troupeau de JESUS CHRIST. Le divin Pasteur nous a imprimé sa marque (*a*). Nous sommes devenus par le Baptême, les serviteurs, les soldats, l'héritage de Dieu; il nous a donné sa grace, ses dons surnaturels, son Esprit, pour nous distinguer de ceux qui n'ont pas l'honneur d'être à lui. Comparez 2. *Cor* 1. 22. *Signavit nos, & dedit pignus Spiritûs in cordibus nostris.*

℣. 31. OMNIS AMARITUDO, ET IRA, &c. *Que toute aigreur, tout emportement... soient bannis d'entre vous.* Il semble insinuer que ces marques du vieil homme n'étoient pas entierement bannies de l'Eglise d'Ephese. Que l'on y voyoit des jalousies, des haines, des querelles, &c. *Blasphemia* (*b*), marque ici la médisance, & les discours outrageux contre le prochain.

℣. 32. DONANTES INVICEM, SICUT ET DEUS IN CHRISTO DONAVIT VOBIS. *Vous pardonnant mutuellement, comme Dieu vous a pardonné en* JESUS-CHRIST, par JESUS-CHRIST, par le mérite de sa mort, & de son sang: ou bien, *in Christo* (*c*), dans le Christianisme, par le Baptême, par la Foi que vous avez embrassée, & par la Religion que vous avez professée.

---

(*a*) *Theodoret.* Διὰ τῆς παναγίας τοῦ πνεύματος σφραγῖδος ἀπηρεσμένοι πειμένων.

(*b*) Βλασφημία: *Convitium, maledicentia.*

(*c*) Quelques Exemplaires Grecs lisent: *Comme J. C. vous a pardonné!* D'autres simplement: *Comme Dieu vous a pardonné*, sans parler de J. C. Voyez Mill.



Digitized by Google

# CHAPITRE V.

*Imiter Dieu, & JESUS-CHRIST. Bannir l'avarice, l'impudicité, les œuvres de ténébres, l'excès du vin. Racheter le tems. Devoirs du mari envers sa femme, & de la femme envers son mari.*

℣. 1. *Estote ergò imitatores Dei, sicut filii charissimi;*

2. *Et ambulate in dilectione, sicut & Christus dilexit nos; & tradidit semetipsum pro nobis oblationem, & hostiam Deo in odorem suavitatis.*

3. *Fornicatio autem, & omnis immunditia, aut avaritia, nec nominetur in vobis, sicut decet Sanctos;*

℣. 1. SOyez donc les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfans bien-aimez;

2. Et marchez dans la charité, comme JESUS-CHRIST nous a aimez, & s'est livré pour nous, *en s'offrant* à Dieu comme une oblation, & une victime d'agréable odeur.

3. Qu'on n'entende pas seulement parler parmi vous ni de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice, comme on n'en doit point oüir parler parmi des Saints:

## COMMENTAIRE.

℣. 1. ESTOTE IMITATORES DEI, SICUT FILII CHARISSIMI. *Soyez les imitateurs de Dieu, comme étant ses enfans bien-aimez.* Vous avez reçû la grace de l'adoption, Dieu vous permet de l'appeller votre Pere; ayez donc la tendresse, la confiance, la reconnoissance qui est duë à un si bon Pere; imitez sa douceur, & sa clémence, & comme il vous a pardonné, pardonnez à vos freres (*a*).

℣. 2. SICUT ET CHRISTUS DILEXIT NOS. *Marchez dans la charité, comme* JESUS-CHRIST *nous a aimé.* Aimez JESUS-CHRIST comme il vous a aimé; ou aimez vos freres, comme il les a aimé, & comme il vous a aimé vous-mêmes. Quand nous n'aurions point d'autre motif d'aimer nos freres, que parce que JESUS-CHRIST les a aimé, & s'est livré à la mort pour eux, & pour nous, cela devroit nous suffire pour leur témoigner une charité parfaite. Dieu n'aime rien qui ne soit aimable, & qu'il ne rende aimable, par l'amour qu'il lui porte (*b*). Et la mesure de son amour, est aussi celle du mérite qu'il met en l'objet qu'il aime.

℣. 3. FORNICATIO AUTEM, ET OMNIS IMMUNDITIA, ET

(*a*) *Vide Hieronym. hic.*

(*b*) *Aug. in Joan. tract. 110. Novit Deus in unoquoque nostrûm & odisse quod fecimus, & amare quod fecit,.. Amat suum etiam in vitiosis: vel sanatione beneficium, vel damnatione judicium.*

Digitized by Google

4. *Aut turpitudo, aut stultiloquium, aut scurrilitas, quæ ad rem non pertinet; sed magis gratiarum actio.*

4. Qu'on n'y entende point de paroles déshonnêtes, ni de folles, ni de boufonnes, qui sont hors de propos; mais plûtôt des *paroles* d'actions de graces.

## COMMENTAIRE.

AVARITIA. *Qu'on n'entende pas parler parmi vous de fornication, ni de quelque impureté que ce soit, ni d'avarice.* Plusieurs Critiques (*a*) soutiennent, après saint Jerôme, que le nom d'avarice en cet endroit marque toute sorte de passions honteuses, & impures. Nous avons déja vû ce terme en ce sens au Chap. IV. 19. Il veut que les Fidéles ayent un si grand éloignement de ces desordres, qu'on ne les connoisse pas même de nom.

℣. 4. AUT TURPITUDO, AUT STULTILOQUIUM, AUT SCURRILITAS. *Ni paroles deshonnêtes, ni de folles, ni de boufonnes.* Voilà quelle gravité il demande de ses Disciples. Point de ces discours trop libres, & qui blessent la pudeur; point de ces boufonneries, & de ces plaisanteries impertinentes, ou de ces railleries qui attaquent la Religion, ou qui traduisent en ridicule la pieté des gens de bien. Le terme Grec (*b*) que l'on a traduit par des paroles *boufonnes*, se prend dans les Auteurs profanes (*c*), pour une vertu qui consiste à savoir plaisanter agréablement, & dire ce qu'on appelle de bons mots. La Religion Chrétienne ne condamne pas absolument toutes les facéties, & les plaisanteries; mais comme il est rare de se contenir dans les bornes de la raillerie permise, & de s'abstenir de rire au dépens du prochain, il est très-rare aussi que la raillerie soit permise; & il vaut mieux s'en abstenir absolument, que de s'exposer au péril de blesser la charité, ou de perdre la gravité qui convient à un Chrétien (*d*).

Mais peut-être que S. Paul en cet endroit a principalement en vûë les paroles obscénes, les discours trop libres, les équivoques, les plaisanteries, & les boufonneries qui ont rapport aux péchez dont il a parlé auparavant, à l'impudicité, & aux désordres grossiers. Telles sont les boufonneries, & les plaisanteries des anciens commédiens, & d'autres livres nouveaux, où l'on ne trouve que trop de sel, & d'esprit, mais d'où l'es-

(*a*) *Est. Ham. Heinsius, Erasm. Zanchius:* Πλεονηξία.

(*b*) Εὐτραπελία, τὰ οὐκ ἀνήκοντα.

(*c*) *Aristoteles l. 4. Ethic. c. 14.* Οἱ δὲ εὐμελῶς παίζοντες εὐτράπελοι προσαγορεύονται, οἷον εὐτρόπει. Il leur oppose ceux qui sont ἄγριοι, σκληροὶ, βωμολόχοι, sauvages, austéres, bouffons.

(*d*) *Hieronym. hic: Scurrilitas consultò appetit quædam, vel urbana, vel rustica, vel turpia, vel faceta, quam nos jocularitatem alio verbo possumus appellare, ut risum moveat audientibus; verùm & hæc à sanctis viris penitùs propellenda, quibus magis convenit flere, atque lugere. Vide & Chrysost. hic in morali.*

5. *Hoc enim scitote intelligentes, quòd omnis fornicator; aut immundus, aut avarus, quod est idolorum servitus, non habet hæreditatem in regno Christi, & Dei.*

5. Car sachez que nul fornicateur, nul impudique, nul avare, ce qui est une idolâtrie, ne sera héritier du royaume de JESUS-CHRIST, & de Dieu.

## COMMENTAIRE.

prit de Christianisme est entierement banni. Les paroles suivantes : *Quæ ad rem non pertinent*, qui sont hors de propos, limitent encore le sens de la défense de l'Apôtre ; car il y a certaines railleries honnêtes, polies, qui entretiennent la charité, l'amitié, & la pieté même, qui ont quelquefois été employées par les Auteurs sacrez (*a*), & par les Peres les plus sérieux, & les plus sages.

SED MAGIS GRATIARUM ACTIO. *Mais plûtôt des paroles d'actions de graces.* Entretenez-vous dans des discours de pieté, & n'oubliez jamais les bienfaits de Dieu, & sur tout celui de votre vocation à la Foi. Le terme Grec (*b*) que l'on a traduit par, *action de graces*, signifie en cet endroit, selon plusieurs savans Interprétes (*c*), des discours pleins de grace, de pudeur, de politesse, d'honnêteté, de douceur ; capables d'édifier ceux à qui on parle, & de leur faire plaisir. Ce qui est opposé aux discours sales, ridicules, boufons, railleurs, par lesquels la charité est ordinairement blessée. *Fortasse gratiarum actio in hoc loco non ista nominata, juxta quam gratias agimus Deo, sed juxta quam grati sive gratiosi, & falsi apud homines apellamur*, dit saint Jérôme.

℣. 5. AUT IMMUNDUS, AUT AVARUS, QUOD EST IDOLORUM SERVITUS, &c. *Nul impudique, nul avare, ce qui est une idolâtrie, ne sera héritier du Royaume de* JESUS-CHRIST. Si l'on a entendu par *avaritia* du verset précédent, la passion déréglée de l'amour impudique, il faut en cet endroit prendre *avarus* dans le même sens (*d*). Car l'Apôtre y fait visiblement allusion à ce qu'il vient de dire. Comme dans l'Ecriture l'idolâtrie est communement appellée fornication (*e*) ; ainsi la fornication peut être appellée idolâtrie. Ceux qui dans l'un, & l'autre passage prennent les noms d'*avarice*, & d'*avare* à la lettre, montrent aisément que l'amour des richesses est une vraye idolâtrie, puisque l'argent est le Dieu de l'avare, & que JESUS-CHRIST dans l'Evangile (*f*) dit que l'on ne peut servir en même tems Dieu, & Mammone, ou les richesses.

---

(*a*) 3. Reg. XVIII. 27. *Illudebat illis Elias, dicens: Clamate voce majore, &c.* Et XXII. 15. *Isai.* XIV. 9. 10. 11. 12. & *Galat.* V. 12.

(*b*) Λόγος μᾶλλον εὐχαριστίας.

(*c*) *Hieronym. ex Prov.* XI. 16. *Zanch. Est. Heinf. Hamm.*

(*d*) *Hieron Est. Men. &c.*

(*e*) *Exod.* XXXIV. 15. 16. *Levit.* XVII. 7. *Deut.* XXXI. 16. *Judic.* II. 17. & *passim.*

(*f*) *Matt.* VI. 24.

Digitized by Google

6. *Nemo vos seducat inanibus verbis : Propter hæc enim venit ira Dei in filios diffidentiæ.*

7. *Nolite ergò effici participes eorum.*

8. *Eratis enim aliquando tenebræ ; nunc autem lux in Domino. Ut filii lucis ambulate.*

6. Que personne ne vous séduise par de vains discours : Car c'est pour ces choses que la colére de Dieu tombe sur les hommes incrédules.

7. N'ayez donc rien de commun avez eux.

8. Car vous n'étiez autrefois *que* ténébres ; mais maintenant vous êtes lumiére en notre Seigneur. Marchez comme des enfans de lumiére.

## COMMENTAIRE.

Quelques-uns (*a*) lisent : *Nul impudique, nul avare, nul idolâtre.* Les Editions Grecques portent (*b*) : *Nul avare qui est idolâtre.* Mais les plus anciens Manuscrits, & les Peres Latins sont conformes à la Vulgate.

℣. 6. NEMO VOS SEDUCAT INANIBUS VERBIS. *Que personne ne vous séduise par des vains discours.* Que les faux Apôtres, les Philosophes, les Gnostiques ne vous séduisent point en vous disant que ces actions, & ces discours contraires à la pudeur, & à la charité, ne sont point un mal. N'écoutez point leurs vaines raisons, sachez que Dieu a horreur de toutes ces abominations, & qu'il les condamnera au feu éternel. On sait quels étoient les principes des Cyniques sur les actions impudiques, & la plûpart des autres Philosophes sur le crime de pédérastie. La ville d'Ephése étoit très-corrompuë ; dès le commencement du Christianisme les Gnostiques, & les Nicolaïtes abusoient de la liberté Evangelique pour enseigner, & pour pratiquer une infinité d'actions honteuses, dont ils prétendoient même se faire un mérite devant Dieu (*c*).

PROPTER HÆC ENIM VENIT IRA DEI IN FILIOS DIFFIDENTIÆ. *C'est pour ces choses que la colére de Dieu tombe*, menace, est prête de tomber (*d*) *sur les hommes incrédules*, sur ces faux Docteurs, sur ces hommes corrompus, qui non-seulement ne croyent pas à la vérité, mais qui la corrompent, & la détruisent autant qu'il est en eux.

℣. 8. ERATIS ENIM ALIQUANDO TENEBRÆ. *Vous n'étiez autrefois que ténébres, mais maintenant vous êtes lumiere en notre Seigneur.* Vous étiez autrefois dans les ténébres de l'idolâtrie, & de l'ignorance, mais à present vous êtes éclairez de la lumiere de la Foi. JESUS-CHRIST est votre lumiere ; marchez comme des enfans de lumiére, comme de

(*a*) *Syr. Æthiop.*

(*b*) *Græc. impress.* Ὅς ἐστιν εἰδωλολάτρης. *Borner. G. L. Vel* : Ὅ ἐστιν εἰδωλολατρεία : *Quæ est idolorum servitus. Germ. Clarom. S. Cypr. Ambros. Aug. alii.*

(*c*) *Vide Epiphan. hæres. 26. Hieronym. hic. ad* ℣. 3. 4. *Est. Sasbod. & Grot.*

(*d*) Διὰ ταῦτα γὰρ ἔρχεται ὀργὴ Θεοῦ ἐπὶ τοὺς υἱοὺς τῆς ἀπειθείας. *Theod.* Ὡς τῆς τοῦ Θεοῦ δίκης ἐπιφερομένης τοῖς πονηρίας ἐργάταις.

9. *Fructus enim lucis est in omni bonitate, & justitia, & veritate.*

9. Or le fruit de la lumiére consiste en toute sorte de bonté, de justice, & de vérité.

10. *Probantes quid sit beneplacitum Deo;*

10. Eprouvez ce qui est agréable à Dieu;

11. *Et nolite communicare operibus infructuosis tenebrarum; magis autem redarguite.*

11. Et ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténébres; mais au contraire condamnez-les.

12. *Quæ enim in occulto fiunt ab ipsis, turpe est & dicere.*

12. Car la pudeur ne permet pas seulement de dire ce que ces personnes font en secret.

## COMMENTAIRE.

vrais Disciples de JESUS-CHRIST. ℣. 9. Or *le fruit de la lumiere consiste en toute sorte de bonté, de justice, & de verité.* Voilà à quoi on reconnoit les enfans de la lumiere. Le Grec lit (*a*): *Or le fruit de l'esprit*; au lieu *du fruit de la lumiere*; mais cette derniere Leçon se trouve dans de très-anciens Manuscrits, & dans plusieurs Peres Grecs, & Latins.

℣. 10. PROBANTES QUID SIT BENEPLACITUM DEO. *Eprouvez ce qui est agréable à Dieu*; discernez entre le bien, & le mal; ne vous laissez point aller aux vaines raisons des faux Apôtres, ni des Philosophes. ℣. 6. Eprouvez tout, & choisissez ce qui est le plus agréable à Dieu (*b*). Imitez les changeurs, dit saint Jérôme (*c*), qui éprouvent les piéces de monnoyes qu'ils reçoivent au poids, à l'œil, au son, à la pierre de touche.

℣. 11. NOLITE COMMUNICARE OPERIBUS INFRUCTUOSIS. *Ne prenez point de part aux œuvres infructueuses des ténébres.* Ces œuvres de ténébres sont toutes celles dont il a parlé aux ℣℣. 3. & 4. & qui sont opposées aux œuvres de lumiere du ℣. 9. à la bonté, à la douceur, à la justice, à la verité, à la sincerité. Il désigne sous ce nom principalement les actions honteuses, & contraires à la pudeur, comme le montre ce qui suit: ℣. 12. *Car la pudeur ne permet pas seulement de dire ce qu'ils font en secret.* La débauche, les désordres honteux, la dissolution cherchent la nuit, & les ténébres. *Qui enim dormiunt, nocte dormiunt; & qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt*, dit-il aux Thessaloniciens (*d*). Peut-être aussi qu'il

(*a*) Ὁ γὰρ καρπὸς τοῦ πνεύματος. *Alii*: Ὁ γὰρ καρπὸς τοῦ φωτός. *Ita Steph.* 2. *ea. Alex. Clarom. S. Germ. Born. GG. LL. Barber.* 1. *Copht. Syr. Æth. Thaumaturg. Theophylact. Calarit. Ambrosiast. Hieronymiast. Hieronym. Aug. Autor. tract. de singul. Cleric. alii.*

(*b*) Δοκιμάζοντες. Le verbe δοκιμάζω, se prend souvent pour éprouver. Voyez *Rom.* XII. 2. XIV. 22. 1. *Cor.* XI. 28. *Theodoret*, Καὶ λόγου μετέσχετε, καὶ τοῦ παναγίου πνεύματος τὴν χάριν ἐδέξασθε. Ῥαδίως τοίνυν τὰ ἀρέσκοντα τῷ Θεῷ διαγνῶναι δυνήσεσθε.

(*c*) *Hieronym. hic: Omnia facienda cum consilio, . . in morem prudentissimi trapezitæ, qui sculptum numisma non solùm oculo, sed & pondere, & tinnitu probat.*

(*d*) 1. *Thessal.* V. 7.

insinuë

13. *Omnia autem quæ arguuntur, à lumine manifestantur; omne enim quod manifestatur, lumen est.*

14. *Propter quod dicit: Surge qui dormis, & exurge à mortuis, & illuminabit te Christus.*

13. Or tout ce qui mérite d'être repris, se découvre par la lumiére, n'y ayant que la lumiére qui découvre tout.

14. C'eſt pourquoi il eſt dit: Levez-vous, vous qui dormez, ſortez d'entre les morts, & JESUS-CHRIST vous éclairera.

## COMMENTAIRE.

inſinuë par là les opérations de la magie, à laquelle les Ephéſiens n'avoient été que trop attachez. Voyez *Act.* XIX. 19.

℣. 13. OMNIA AUTEM QUÆ ARGUUNTUR, A LUMINE MANIFESTANTUR. *Tout ce qui mérite d'être repris, ſe découvre par la lumiere.* Etant comme vous êtes enfans de la lumiere, vous découvrirez aiſément les œuvres des ténébres, & il ne tiendra qu'à vous avec le ſecours de Dieu, de les éviter.

℣. 14. PROPTER QUOD DICIT: SURGE, QUI DORMIS, &c. *C'eſt pourquoi il dit: Levez-vous, vous qui dormez; ſortez d'entre les morts, &* JESUS-CHRIST *vous éclairera.* La maniere dont l'Apôtre s'exprime, fait juger qu'il a voulu ici citer un paſſage de l'Ecriture. Mais comme on ne trouve pas dans les Livres ſacrez de l'ancien Teſtament l'endroit qu'il allégue, quelques Anciens ont crû qu'il l'avoit tiré de quelque livre apocryphe (*a*). Saint Epiphane (*b*) croit qu'il eſt pris d'une ancienne prophétie d'Elie, qui eſt perduë depuis pluſieurs ſiécles. D'autres (*c*) veulent qu'il ſoit tiré d'un livre apocryphe de Jérémie. Il y en a qui ſoutiennent que S. Paul fait alluſion à une coûtume qui ſe pratiquoit parmi les Juifs; au premier jour de l'année civile: on crioit, dit-on, au ſon des trompettes: *Réveillez-vous, vous qui dormez*; ce qui marquoit qu'il falloit renoncer à ſes péchez, & faire une ſincére pénitence. Quelques-uns dans Théodoret, croyoient qu'il étoit tiré d'une hymne compoſée par quelque Prophéte Chrétien. S. Jerôme avoüe qu'il n'a pû trouver ce paſſage dans aucun endroit de l'ancien Teſtament, mais il déſapprouve ceux qui d'abord qu'ils ne trouvent pas une citation expreſſe dans les Livres canoniques, ont recours à des ouvrages apocryphes, & ſans autorité. Il remarque judicieuſement que tout ce que les Apôtres alléguent, eſt tiré de l'ancien Teſtament; mais qu'ils ne ſuivent pas toujours les propres paroles des Auteurs ſacrez; ils les adaptent à leur

(a) *Epiphan hæreſ.* 42. & LXVII. *n.* 3.

(b) *Ita Syncell. p* 27. & *Mſs. duo Biblioth. Regiæ, teſte Cotelerio, & nota marginal. Cod. Huntani, & Codex* XI. *ſæculi Baſilianorum apud D. Bern de Montf. Diar. Italic. c.* 15.

(c) *Hieronym. hic: Sciamus ſcripta quidam ea eſſe in veteri Teſtamento; ſed non ita ab Apoſtolis edita, & ſenſum magis uſurpatum, nec facilè niſi à ſtudioſis poſſe ubi ſcripta ſint inveniri.*



Digitized by Google

15. *Videte itaque, fratres, quomodò cautè ambuletis; non quasi insipientes,*

15. Ayez donc soin, mes freres, de vous conduire avec une grande circonspection; non comme des personnes imprudentes,

## COMMENTAIRE.

sujet, en sorte qu'il est mal-aisé de reconnoître le lieu d'où elles sont tirées.

Quelques-uns (*a*) soutiennent que J. C. étant à la croix, avoit prononcé ces paroles: *Levez-vous, vous qui dormez, &c.* & qu'il les adressa à Adam, qui étoit enterré sur la montagne du Calvaire, en sorte que ce premier homme ressuscita étant arrosé du sang du Sauveur. Mais rien n'est plus douteux que tout cela. Quoique plusieurs anciens ayent crû qu'Adam avoit été enterré sur le Calvaire, nul n'a sérieusement attribué ces paroles à JESUS-CHRIST. S. Thomas suivi d'un grand nombre de Commentateurs (*b*), croit que S. Paul faisoit allusion à ce passage d'Isaïe (*c*): *Levez-vous, Jerusalem, & soyez éclairée, parce que votre lumiere est venuë, & que son éclat a paru sur vous. Car les ténébres vont couvrir la terre, & l'obscurité enveloppera les peuples; mais pour vous, le Seigneur se levera sur vous.* D'autres (*d*) les tirent de cet endroit du même Prophête (*e*): *Que vos morts ressuscitent, & que leurs cadavres se rélevent... car votre rosée, est une rosée de lumiere.* D'autres enfin les tirent de cet autre passage d'Isaïe (*f*) *Le peuple qui étoit dans les ténébres, a vû une grande lumiere; ceux qui étoient dans les ombres de la mort, ont vû se lever sur eux un nouveau jour, &c.* L'Apôtre a pû envisager un, ou plusieurs de ces passages, & les accommoder à son dessein, en y ajoûtant, & retranchant; en cela il usoit de son droit, puisque lui-même étoit inspiré aussi-bien qu'Isaïe, & qu'il employoit cette citation plûtôt pour l'ornement de son discours, que pour en tirer la preuve d'un dogme; auquel cas il auroit fallu citer d'une maniére plus exacte.

Pour revenir au sens du passage, il veut marquer que les Fidéles doivent se considérer dans ce monde, comme des personnes ressuscitées, & sorties des ténébres du tombeau; conduisez-vous d'une maniere qui soit proportionnée à cette vie nouvelle que vous avez reçuë de JESUS-CHRIST, au lieu de ces mots: *Illuminabit te Christus* (*g*), quelques Anciens lisent: (*h*) *Et* JESUS-CHRIST *vous touchera*, ou il vous tâtera, comme ce qu'on tâte de la main; ou, *vous toucherez* JESUS CHRIST. Il vous ressuscitera en

(*a*) *Apud Hieronym hic. Vide & ad Matt.* XXVII.
(*b*) *Bez. Cajet. Grot. Est. Bodins. Mill. alii.*
(*c*) *Isai.* LX. 1. 2.
(*d*) *Bez. Grot. Bod. Martianay.*
(*e*) *Isai.* XXVI. 19.
(*f*) *Isai.* IX. 2.
(*g*) Ἐπιφαυσει σοι ὁ Χριστος.
(*h*) *Alii:* Ἐπιψαυσεις τῦ Χριστῦ *Continget te Christus. Ita Germ. & Clarom. GG. LL. Ambrosiast. Aug. in Psal.* 3. *Nolan. Ep. ad Severum Ep.* 12. *Theodoret. Quin. apud Hieronym.*

Digitized by Google

16. *Sed ut ſapientes, redimentes tempus, quoniam dies mali ſunt.*

16. Mais comme des hommes ſages ; rachetant le tems, parce que les jours ſont mauvais:

17. *Propterea nolite fieri imprudentes, ſed intelligentes quæ ſit voluntas Dei.*

17. Ne ſoyez donc pas indiſcrets ; mais ſachez diſcerner quelle eſt la volonté du Seigneur.

## COMMENTAIRE.

vous touchant. Mais la leçon de la Vulgate paroît bien meilleure.

℣. 16. REDIMENTES TEMPUS, (*a*) QUONIAM DIES MALI SUNT. (*b*). *Rachettant le tems, parce que les jours ſont mauvais.* On achette le tems, lorſqu'on ſacrifie ſon repos, ſa commodité, ſes biens, ſes plaiſirs, pour ſe procurer le loiſir de vaquer à ſon ſalut, à l'unique neceſſaire en ce monde. C'eſt une métaphore tirée de ce que nous voyons pratiquer par les gens de trafic, qui ſont attentifs à toutes les occaſions qui ſe préſentent de faire un bon marché, & d'achetter quelque choſe de précieux. Ils ne négligent ni ſoins, ni travaux, ni veilles, ni voyages pourvû qu'ils achettent, & qu'ils vendent à profit. Il en eſt de même par proportion de ceux qui ſont bien convaincus de l'importance du ſalut, & de la neceſſité d'y travailler pendant les jours ſi courts, & ſi mauvais de cette vie ; *Quoniam dies mali ſunt.* Tout conſpire à nous dérober ce tems ſi précieux, nos amis, nos ennemis, le ſoin du corps, celui des biens, nos emplois, nos affaires. Nous ſommes expoſez à mille dangers, mille tentations, mille ſcandales. Notre grande affaire donc doit être de rachetter, de conſerver, de gagner ce tems ſi précieux, & qui coule ſi vîte. Le tems de cette vie n'eſt pas à vous. Vous n'êtes ici que comme des étrangers: uſez-en avec ſageſſe, ménagez-le, rachettez-le au dépens de toutes choſes (*c*).

Voilà la maniere la plus ordinaire d'expliquer ce paſſage. Mais en conſidérant l'intention de l'Apôtre en cet endroit, qui eſt d'inſpirer aux Fidéles l'eſprit de paix, & de prudence, pour ſe mettre à couvert des perſécutions, & des violences des Payens, & des Juifs ; il paroît qu'il veut dire: Gagnez du tems, achetez la paix, ſouffrez plûtôt quelque choſe dans le ſilence, que de vous attirer une perſécution déclarée, par votre indiſcretion (*d*). C'eſt ainſi que dans Daniel (*e*) il eſt dit que les Mages gagnoient du tems, ou qu'ils rachettoient le tems: *Certè novi quod tem-*

(*a*) Ἐξαγοραζόμενοι τὸν καιρόν. On peut traduire: *Ementes opportunitatem*, achetant le tems propre, l'occaſion de bien faire. Comparez *Dan.* II. *Scio quòd tempus redimitis*

(*b*) *Dies mali ſunt*, eſt imité de ce que diſoit Jacob à Pharaon, *Geneſ.* XLVII. 9. *Les jours de mon pelerinage ſont de cent trente ans, jours petits & mauvais.* Voyez auſſi *Pſal.* XLVII. 6.

(*c*) *Theophyl. Theodoret.*

(*d*) *Vide Grot. Eſt. Hamm. Le Clerc. Vide & Epiphan. hareſ.* 42.

(*e*) *Dan.* II. 8.



Digitized by Google

18. *Et nolite inebriari vino, in quo est luxuria : sed implemini Spiritu sancto,*

19. *Loquentes vobismetipsis in psalmis, & hymnis, & canticis spiritualibus, cantantes, & psallentes in cordibus vestris Domino ;*

18. Et ne vous laissez point aller aux excez du vin, qui ménent à l'impudicité ; mais rempli ssez-vous du Saint-Esprit ;

19. Vous entretenant de pseaumes, d'hymnes, & de cantiques spirituels, chantant, & psalmodiant du fond de vos cœurs *à la gloire du* Seigneur ;

## COMMENTAIRE.

*pus redimitis.* Vous cherchez à tirer cette affaire en longueur, afin que mon songe me revienne, ou que je perde l'envie de le découvrir. Mais je veux tout à l'heure une réponse précise. Saint Grégoire de Nazianze (*a*) dit que Julien l'apostat fut long-tems à *rachetter le tems*, en cachant les mauvaises dispositions de son cœur, sous l'apparence d'un douceur affectée. Euripide (*b*) dit que celui qui a commis le crime, doit tâcher de gagner du tems, car il souffrira long-tems la peine de son peché.

Saint Paul veut donc en cet endroit que les Ephesiens usent de ménagement, & de discrétion envers tout le monde ; & qu'ils ne publient pas imprudemment les veritez de la Religion, qu'ils ne déclament pas mal à-propos contre les abus du Paganisme, & contre les désordres du siécle ; en un mot, qu'ils ne se déclarent pas sans necessité : mais qu'ils gagnent du tems, & qu'ils demeurent dans le silence, *parce que les jours sont mauvais*, & qu'ils vivent sous un Prince déréglé, & violent, qui ne garde aucune mesure, & qui pourroit faire un trés-grand tort à la Religion, s'il portoit les choses aux extrémitez, & à une persécution générale. Il semble que l'expression dont il se sert, soit tirée de la coûtume des pauvres débiteurs, qui rachettent le tems du payement, & qui obtiennent quelque délai par quelques nouveaux intérêts auxquels ils s'engagent envers leur créancier. C'est dans le même esprit que le Sauveur défend à ses Apôtres de jetter les perles devant les pourceaux (*c*).

℣. 18. NOLITE INEBRIARI VINO, IN QUO EST LUXURIA. *Ne vous laissez point aller à l'excès du vin, qui mene à l'impudicité.* L'yvrognerie est une œuvre de ténébres ; elle conduit à toute sorte de dissolutions, & de désordres. Un homme échauffé par le vin, n'est plus retenu ni par la raison, ni par la pudeur, ni par la crainte, ni par la Religion. Saint Paul oppose à l'yvresse du vin, celle du Saint-Esprit (*d*), qui nous enyvre saintement, & nous rend sages, prudens, chastes, modérez.

℣. 19. LOQUENTES VOBISMETIPSIS IN PSALMIS, &c.

---

(*a*) *Greg. Nazianz. Orat.* 1. *in Julian.* Ὁ δὲ ἐξανδράποδος ἐκ παιδὸς, καὶ κτήσεων ἐν ὀλιγωρίᾳ πλάσεως τὸν καιρὸν ἔδησε.

(*b*) *Euripid. apud Justin. de Monarchia Dei :*
Εἰ δ' ἔστι σοφὸς ἐκ καιροῦ κακὸς,
Κακὸς ἀπέφυγε, κ' χρόνον κερδαίνεται,
Χἠτῶ δ' ὀυτ' ἔτεγον δίκαι δίκαι.

(*c*) *Matt.* VII. 6.

(*d*) *Hieronym. Non possumus spiritu implerl pariter & vino. Qui enim spiritu impletur, habet prudentiam, & mansuetudinem, verecundiam, castitatem. Qui vino, habet insipientiam, furorem, procacitatem, libidinem.*

Digitized by Google

20. *Gratias agentes semper pro omnibus, in nomine Domini nostri JesuChristi, Deo & Patri,*

21. *Subjecti invicem in timore Christi.*

20. Rendant graces en tout tems, & pour toutes choses à Dieu le Pere, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST;

21. Et vous soumettant les uns aux autres dans la crainte de JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

*Vous entretenant de Pseaumes.* Au lieu que le vin excite à causer, à chanter, à se divertir; l'yvresse du Saint Esprit porte ceux qui en sont remplis; à chanter des Pseaumes, & des Cantiques en l'honneur de Dieu. La Religion Chrétienne n'exclut pas la joye, & les plaisirs: mais elle les change. Au lieu des plaisirs charnels, sensibles, grossiers, elle nous offre des plaisirs spirituels, utiles, infiniment plus doux, & plus solides que ceux que le monde présente à ceux qui l'aiment, & qui en sont enchantez. L'Eglise remplie de cet Esprit, a mis de tout tems dans la bouche des Fidéles des Cantiques spirituels, pour entretenir leur pieté, & leur joye interieure. Elle les entretient du chant des Pseaumes dans ses assemblées, elle les exhorte de s'en occuper dans leur particulier.

℣. 20. GRATIAS AGENTES SEMPER PRO OMNIBUS. *Rendant graces en toutes choses, & pour toutes choses, à Dieu.* Dès qu'on est persuadé que rien n'arrive que par un ordre de la Providence, on comprend aisément que l'on doit rendre graces à Dieu de tout ce qui arrive, soit qu'il nous soit contraire, ou avantageux; persuadé que tout contribuë à la gloire du Seigneur, & à l'utilité de ses Elûs. C'est la propre vertu des Chrétiens, dit S. Jérôme (*a*), de rendre graces à Dieu, même dans les choses qui paroissent les plus désavantageuses. Il faut le glorifier même des supplices qu'il fait souffrir aux damnez, dit saint Chrysostome (*b*), il faut lui en rendre graces, puisque ces supplices sont d'une si grande utilité pour réprimer les méchans, & qu'ils sont comme un frein, qui les retient.

℣. 21. SUBJECTI INVICEM IN TIMORE CHRISTI. *Vous soumettant les uns aux autres par la crainte de* JESUS-CHRIST, ou *par la crainte de Dieu*, comme porte le Grec imprimé: mais plusieurs excellens Manuscrits sont entierement conformes à la Vulgate. Que chacun de vous demeure dans la juste subordination où il se trouve engagé par son

(*a*) *Hieronym. hic: Christianorum propria virtus est, etiam in his quæ adversa putantur, reddere gratias Creatori.*

(*b*) *Chrysost. hic:* Ὑπὲρ τῆς γεέννης αὐτῆς εὐχαριστεῖν δεῖ τῷ Θεῷ, ὑπὲρ τῶν κολάσεων τῶν ἐκεῖ, ὑπὲρ τῶν τιμορίων, πάνυ γὰρ τὸ πρᾶγμα ἡμᾶς ὀφέλεσι τοὺς προτέχοντας ὀντὶ χαλινοῦ τοῦ τῆς γεέννης φύβου ταῖς καρδίαις ἡμῶν ἐπιθέντος.

22. *Mulieres viris suis subdita sint sicut Domino;*

23. *Quoniam vir caput est mulieris, sicut Christus caput est Ecclesiæ: ipse salvator corporis ejus.*

24. *Sed sicut Ecclesia subjecta est Christo, ita & mulieres viris suis in omnibus.*

22. Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur;

23. Parce que le mari est le chef de la femme, comme JESUS-CHRIST est le chef de l'Eglise, qui est son corps, dont il est aussi le Sauveur.

24. Comme donc l'Eglise est soumise à JESUS-CHRIST, les femmes doivent aussi être soumises en tout à leurs maris.

## COMMENTAIRE.

état; soit dans l'Eglise, ou dans l'état politique (*a*), & naturel. Il va descendre dans la suite de ce Chapitre, & du suivant, dans le détail des devoirs des maris envers leurs femmes, des femmes envers leurs maris; des peres envers leurs fils, & réciproquement des fils envers leurs peres; des maîtres envers leurs serviteurs, & des serviteurs envers leurs maîtres. S. Paul propose à ceux qui sont supérieurs, des motifs de douceur, de modestie, & d'humilité; & aux inférieurs, des motifs de soumission, d'obéissance, & de patience. De sorte qu'en suivant ses avis, ils peuvent exécuter ce qu'il leur dit ici, de se soumettre les uns aux autres par la crainte de Dieu.

℣. 22. MULIERES VIRIS SUIS SUBDITÆ SINT (*b*). *Que les femmes soient soumises à leurs maris, comme au Seigneur.* On peut demander une soumission plus grande, ni lui donner un motif plus relevé. Que les femmes considérent leurs maris, comme tenant à leur égard la place, & l'autorité de Dieu; il ajoûte au verset suivant, que la femme est à l'égard de son époux, ce que l'Eglise est à l'égard de JESUS-CHRIST; & comme l'Eglise a une soumission de respect, d'amour, d'obéissance envers JESUS-CHRIST qui est son Chef, ainsi l'épouse doit avoir pour son époux des sentimens de tendresse, de respect, de déférence, fondez sur la crainte, & l'amour de Dieu. Il n'y a que le Christianisme qui puisse fournir de semblables raisons: la philosophie, la raison, la loi n'ont rien qui en approche. Une femme par raison, & par inclination peut aimer, & respecter son mari, mais il n'y a qu'une femme chrétienne qui le puisse faire par ces motifs saints, & surnaturels, que S. Paul vient de proposer.

℣. 23. IPSE SALVATOR CORPORIS EJUS. JESUS-CHRIST *est le Sauveur* de l'Eglise, comme il en est aussi le chef. C'est ainsi que les Peres Latins l'entendent ordinairement. Les Grecs le rapportent au mari qui est le chef, & en quelque sorte le sauveur de son épouse. Il doit repré-

(*a*) *Theodoret.* Καὶ ἐπὶ δὲ τοιούτων τῶν ἐν ὑποταγῇ τοιαύτην ἐκέκτηνται διάνοιαν, κατ' ἔθος λοιπὸν ἀδιάφορα τὰ λαλούμενα.

(*b*) *Græc.* ὑποτάσσεσθε. *Subdita estote. Sed plures Mss. & PP.* ὑποτάσσεσθωσαν. *Subdita sint. Quod Hieron. notat in quibusdam Græcis non haberi.*

Digitized by Google

25. *Viri, diligite uxores vestras, sicut & Christus dilexit Ecclesiam, & seipsum tradidit pro ea;*

26. *Ut illam sanctificaret, mundans lavacro aquæ in verbo vitæ;*

27. *Ut exhiberet ipse sibi gloriosam Ecclesiam, non habentem maculam, aut rugam, aut aliquid hujusmodi; sed ut sit sancta, & immaculata.*

25. Et vous maris, aimez vos femmes, comme JESUS-CHRIST a aimé l'Eglise, & s'est livré lui-même *à la mort* pour elle,

26. Afin de la sanctifier, après l'avoir purifiée dans le baptême d'eau par la parole de vie;

27. Pour la faire paroître devant lui pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable; mais étant sainte & irréprehensible.

## COMMENTAIRE.

senter dans sa personne JESUS-CHRIST, non-seulement comme chef, mais aussi comme sauveur. Comme chef, il exerce sur elle une autorité supérieure: Comme sauveur, il doit lui procurer tous les secours qu'il peut pour son salut, & pour sa sanctification. Il doit l'aimer comme JESUS-CHRIST a aimé son Eglise, pour laquelle il a donné son sang, & sa vie. Le premier sens est meilleur. S. Paul parle du devoir des maris aux versets 25. 26. &c.

℣. 25. VIRI, DILIGITE UXORES VESTRAS. *Maris, aimez vos femmes, comme* JESUS-CHRIST *a aimé l'Eglise.* Aimez-les d'un amour tendre, chaste, constant, sincére, raisonnable; en un mot pareil à l'amour que JESUS CHRIST a eu pour son Eglise, pour laquelle il a donné son sang. Il l'a rachettée au prix de sa vie; il l'a nettoyée dans le baptême; il l'a ornée des dons surnaturels; il l'a comblée des richesses spirituelles: En un mot il la renduë une épouse pure, sans rides, ni sans tache, ni sans rien de semblable. Voilà le modéle que S. Paul propose aux maris Chrétiens. Il est inutile d'en faire le Commentaire; on en sent assez toute la grandeur, & toute la majesté.

℣. 26. MUNDANS LAVACRO AQUÆ IN VERBO VITÆ. *Après l'avoir purifiée dans le baptême de l'eau par la parole de vie*; c'est-à-dire par ces paroles que l'on prononce en plongeant le Chrétien dans le sacré bain: *Au nom du Pere, du Fils, du Saint-Esprit* (a). Quelques-uns (b) l'entendent de la parole de l'Evangile, qui étant reçûë avec la foi, nous purifie dans le baptême de l'eau.

℣. 27. GLORIOSAM ECCLESIAM. *Pour la faire paroître pleine de gloire*; revêtuë des ornemens les plus riches, & les plus magnifiques; je veux dire, de la grace intérieure, & des bons surnaturels, & extérieurs

(a) *Theodoret.* Τὸ δὲ καθαρίσας τῷ λουτρῷ τοῦ ὕδατος ἐν ῥήματι, ἀντὶ τοῦ εἰς ὄνομα Πατρὸς, καὶ Υἱοῦ καὶ Πνεύματος. *Ita Chrysost. alii Graci, & Latini plures.*

(b) *Aug. tract. 80. in Joan. Grot. alii. Vide Est.*

Digitized by Google

28. *Ita & viri debent diligere uxores suas ut corpora sua. Qui suam uxorem diligit, semetipsum diligit.*

29. *Nemo enim unquam carnem suam odio habuit; sed nutrit, & fovet eam, sicut & Christus Ecclesiam;*

28. Ainsi les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme, s'aime soi-même.

29. Car nul ne hait sa propre chair; mais il la nourrit, & l'entretient, comme JESUS-CHRIST fait l'Eglise;

## COMMENTAIRE.

dont les Fidéles ont été comblez par le Saint-Esprit. Le terme de *gloire* se prend souvent dans le sens de magnificence, de parures, d'ornemens comme quand JESUS-CHRIST dit que Salomon *dans toute sa gloire*, n'étoit pas vêtu si magnifiquement que les lys de la campagne (*a*). Et dans le Pseaume (*b*), où l'on décrit les ornemens de l'épouse de ce Prince, on dit que *toute sa gloire est au dedans.* Tout ce qui en paroît au dehors, est peu de chose en comparaison des richesses qui ne paroissent point. Les maris ne doivent pas espérer de trouver des épouses telles que S. Paul nous décrit ici l'Eglise: mais aussi JESUS-CHRIST ne l'a pas trouvée telle; il l'a renduë belle, ornée, sans rides, & sans tache. Les maris doivent être jaloux de la beauté intérieure, & de la sanctification de leurs épouses, comme JESUS-CHRIST l'a été de celle de l'Eglise. Cette parfaite sanctification de l'Eglise, que S. Paul vient de nous décrire, se commence dans cette vie, dans la personne des Fidéles qui la composent: mais elle ne s'achevera que dans le Ciel, où elle sera veritablement en elle-même, & dans tous ses membres, sainte, irrépréhensible, sans tache, ni rides, ni rien de semblable (*c*)

℣. 28. VIRI DEBENT DILIGERE UXORES SUAS UT CORPORA SUA. *Les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps;* comme eux mêmes, comme leur vie; comme les membres de leur corps. En effet l'homme, & la femme ne font en quelque sorte qu'un même corps (*d*): *Erunt duo in carne una.* Le corps de la premiere femme fut formé de la substance de celui du premier homme.

℣. 29. NEMO CARNEM SUAM ODIO HABUIT. *Nul ne hait sa propre chair.* Chacun de vous a un amour naturel pour son propre corps. Si quelqu'un hait sa chair, & se donne la mort, comme on voit en effet des personnes qui étant attaquées de maladies longues, habituelles, honteuses, incurables, lentes, fâcheuses, se déplaisent dans la vie, & souhaitent la mort; si l'on voit des gens dans la fureur, & dans le desespoir se préci-

(*a*) *Matt.* VI. 29.
(*b*) *Psalm.* XLIV. 14.
(*c*) *Aug. l.* 1. *Retract. c.* 7. *lib.* 1. *de nuptiis, & concup. c.* 34. *l.* 4. *contra duas Epist. Pelagg. c.* 7. *&c. Vide & Hieron. l.* 3. *Dialogi contra Pelag. Primas. D. Th. Est. hic.*
(*d*) *Genes.* II. 24.

pitez

30. *Quia membra ſumus corporis ejus, de carne ejus, & de oſſibus ejus.*

31. *Propter hoc relinquet homo patrem, & matrem ſuam, & adhærebit uxori ſuæ; & erunt duo in carne una.*

32. *Sacramentum hoc magnum eſt, ego autem dico in Chriſto, & in Eccleſia.*

30. Parce que nous ſommes les membres de ſon corps, *formez* de ſa chair, & de ſes os.

31. C'eſt pourquoi l'homme abandonnera ſon pere & ſa mere, pour s'attacher à ſa femme, & de deux *qu'ils étoient*, ils deviendront une même chair.

32. Ce ſacrement eſt grand, je dis en JESUS-CHRIST, & en l'Egliſe.

## COMMENTAIRE.

piter, & ſe ravir la vie d'une maniere violente, ce n'eſt ni la vie, ni leur fort qu'ils haïſſent; ce ſont les maux, & les douleurs qu'ils ſouffrent, qui leur ſont inſupportables (*a*).

SED NUTRIT ET FOVET EAM, SICUT ET CHRISTUS (*b*) ECCLESIAM. *Il nourrit, & entretient ſa chair, comme* JESUS-CHRIST *fait l'Egliſe.* Le Sauveur nourrit ſon Egliſe de ſon Corps, il l'abreuve de ſon Sang, il l'inſtruit par ſa parole (*c*); ainſi elle devient un même corps, & un même ſang avec lui: elle lui eſt unie de l'union la plus intime. Un époux n'en peut faire autant pour ſon épouſe: mais cet exemple montre au moins à quel point il doit l'aimer, & quelle doit être ſon union avec elle.

℣. 30. QUIA MEMBRA SUMUS CORPORIS EJUS. *Nous ſommes les membres du Corps de* JESUS-CHRIST, de ſon Egliſe, de même qu'Eve fut formée du corps d'Adam, ainſi nous ſommes formez du Corps de JESUS-CHRIST. Nous mangeons ſon corps, & ſon Sang, nous ſommes enſevelis avec lui dans le Baptême, nous ſommes crucifiez avec lui par la Foi, nous reſſuſcitons avec lui par la vie nouvelle, que nous devons mener dans le Chriſtianiſme.

℣. 32. SACRAMENTUM HOC MAGNUM EST. *Ce Sacrement eſt grand; je dis en* JESUS-CHRIST, *& en l'Egliſe* (*d*). L'union de l'homme, & de la femme attachez l'un à l'autre par les liens indiſſolubles du mariage, & ne faiſant, pour ainſi dire, qu'une chair de deux perſonnes, cette union eſt un ſacrement, ou un myſtére qui eſt grand, en ce qu'il répreſente l'union, & le mariage ſacré, & ſpirituel de JESUS-CHRIST avec l'Egliſe. Et de même que l'homme quitte ſon pere, & ſa mere pour s'attacher à ſa femme, & qu'il lui demeure lié par une union qui dure

(*a*) *Vide Hieron. & Eſt. hic.*

(*b*) *Grec.* Καθὼς καὶ ὁ Κύριος τὴν Ἐκκλησίαν. *Alii plures:* Καθὼς καὶ ὁ Χριστὸς, &c.

(*c*) *Hieronym. Theod.*

(*d*) *Grec.* Εἰς Χριστὸν, καὶ εἰς τὴν Ἐκκλησίαν. *Ita Tertull. Aug. Bed. apud Eſt. alii: In Chriſto, & in Eccleſia. Ita Clarom. S. Germ. Lat. Iren. l. 1. c. 1. Hieronym. Amb. Aug. Tertull. apud Mill.*



Digitized by Google

33. *Verumtamen & vos singuli, unusquisque uxorem suam sicut seipsum diligat; uxor autem timeat virum suum.*

33. Mais que chacun de vous aime aussi sa femme comme lui-même, & que la femme craigne, & respecte son mari.

## COMMENTAIRE.

autant que la vie: Ainsi Jesus-Christ par son incarnation quitte en quelque sorte le sein de son Pere, & vient s'unir à l'Eglise, avec qui il demeure dans cette vie jusqu'à la fin des siecles, & ne s'en sépare pas même dans l'éternité (*a*). Le mariage d'Adam, & d'Eve, étoit le type de celui de Jesus-Christ, & de l'Eglise; celui de Jesus-Christ, & de l'Eglise, est la forme, & le modéle du mariage Chrétien. Le Sauveur l'a élevé à la dignité de Sacrement, & lui a donné sa grace, ou lorsqu'il assista aux nôces de Cana, ou lorsqu'il nous a appris par lui même, ou par ses Apôtres, que le mariage des Chrétiens étoit la représentation de son union avec l'Eglise.

℣. 33. Unusquisque uxorem suam. *Que chacun aime sa femme comme lui-même, & que la femme craigne son mari.* C'est la conclusion de ce qu'il vient d'enseigner sur les devoirs reciproques de l'homme, & de la femme. Que le mari aime sa femme comme son propre corps: que la femme craigne son mari; & le respecte comme son chef (*b*), & celui à qui Dieu l'a soumis. Dans le Chapitre suivant il va nous expliquer les devoirs des peres, & des enfans, des maîtres, & des serviteurs.

---

(*a*) *Vide Theodoret, Est.*

(*b*) *Timorem pro reverentia dictum puta.... Potest enim uxori reverentia convenire, ut reverenter timeat virum. Hieronym. ad Ephes. VI. 5.*

Digitized by Google

# CHAPITRE VI.

*Devoirs des enfans envers leurs peres & leurs meres ; & de ceux-ci envers leurs enfans. Devoirs réciproques des serviteurs & des maîtres. Armes du Chrétien contre le Démon. Saint Paul demande les priéres des Ephésiens. Il leur envoye Tychique.*

℣. 1. *Filii, obedite parentibus vestris in Domino ; hoc enim justum est.*

2. *Honora patrem tuum, & matrem tuam, quod est mandatum primum in promissione ;*

3. *Ut benè sit tibi, & sis longævus super terram.*

℣. 1. Vous, enfans, obéissez à vos peres, & à vos meres, en vuë du Seigneur ; car cela est juste.

2. Honorez votre pere, & votre mere ; (c'est le premier des commandemens auquel Dieu ait promis une récompense ;)

3. Afin que vous soyez heureux, & que vous viviez long tems sur la terre.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. FILII, OBEDITE PARENTIBUS IN DOMINO (a). *Enfans ; obéissez à vos peres, & à vos meres en vûë du Seigneur*, ou *selon le Seigneur* (b) ; à la lettre, *dans le Seigneur*, pour son amour, pour obeïr à sa Loi ; & non pas simplement par un motif de crainte, ou d'interet ; comme seroit de peur que vos peres ne vous châtient, & ne vous deshéritent. Que votre obéïssance ait un motif surnaturel, & fondé sur la Religion, & sur la justice. *Hoc enim justum est*. conforme au droit divin, au droit des gens, & à la nature, commandé expressément dans la Loi du Seigneur. ℣. 2. *Honora patrem tuum, &c.*

℣. 2. HONORA PATREM TUUM, &c. *Honorez votre pere, & votre mere*, non-seulement d'un honneur de respect intérieur, & extérieur : mais par tous les secours spirituels, & temporels que vous êtes capables de leur procurer. Car sous le nom d'honneur, l'Ecriture entend non-seulement les marques de respect, mais aussi les secours effectifs (c) L'Apôtre dit que *ce commandement est le premier auquel Dieu ait promis une récompense*. En effet, de tous les préceptes du Décalogue, c'est le premier au-

(a) *In Domino* : Ἐν Κυρίῳ, ne se lit point dans le Manuscrit de Clermont, ni de S. Germain, ni dans S. Cyprien, *testim. l.* 3. §. 70. ni dans l'Ambrosiast.

(b) *Chrysost.* Ἐν Κυρίῳ, τουτέστι κατὰ κύριον, ἐν οὗς ἂν μὴ προσκρούσῃς Θεῷ.

(c) *Num.* XXII. 17. XXIV. 11. *Tob.* I. 16. *Prov.* III. 9. 1. *Timot.* V. 17.

4. *Et vos, patres, nolite ad iracundiam provocare filios vestros; sed educate illos in disciplina, & correptione Domini.*

5. *Servi, obedite dominis carnalibus cum timore, & tremore, in simplicitate cordis vestri, sicut Christo:*

4. Et vous, peres, n'irrritez point vos enfans; mais ayez soin de les bien élever, en les corrigeant, & les instruisant selon le Seigneur.

5. Vous, serviteurs, obéissez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, avec crainte & avec respect, dans la simplicité de votre cœur, comme à JESUS-CHRIST même.

## COMMENTAIRE.

quel le Seigneur ait attaché une promesse. La longue vie que Dieu promet aux Juifs qui honorent leurs peres, & leurs meres, est une figure de la vie éternelle qui est l'objet de l'espérance des Chrétiens (*a*).

℣. 4. PATRES NOLITE AD IRACUNDIAM PROVOCARE FILIOS VESTROS. *Vous, peres, n'irritez point vos enfans.* Ne les traitez point avec dureté, avec hauteur, de peur, comme il le dit ailleurs (*b*), *qu'ils ne tombent dans le decouragement*, & dans le désespoir (*c*). S'ils tombent dans quelque faute, reprenez les, & *les corrigez selon le Seigneur*, dans sa crainte, & dans sa charité; avec sagesse, & discrétion.

℣. 5 SERVI OBEDITE DOMINIS CARNALIBUS. *Serviteurs, obéïssez à ceux qui sont vos maîtres selon la chair.* Ne me dites pas que vous ne connoissez qu'un seul maître sur la terre, qui est JESUS-CHRIST. Vous avez d'autres maîtres selon la chair, ausquels ce souverain Maître ordonne que vous obéïssiez *avec crainte, & respect, dans la simplicité de votre, cœur comme à lui-même.* S'il vous commande quelque chose qui soit contraire à ce que le souverain Maître demande de vous, gardez-vous de lui obéir. Il ne merite point d'obéïssance dès-là qu'il oublie ce qu'il doit à son Dieu, & au vôtre (*d*). Mais hors ce cas, obéïssez-lui avec crainte, avec soumission, avec respect, & avec la simplicité de cœur, convenable aux Disciples du Maître de la patience, & de la douceur. Les esclaves sont sujets à fripponner, à mentir, à tromper. S. Paul exclut tous ces vices, en disant qu'il veut qu'ils rendent une obéïssance simple (*e*), respectueuse, accompagnée de la crainte de Dieu. Il ajoûte: *Obéïssez comme à* JESUS-CHRIST *même*; sachant que vous en recevez la récompense, & que vos services ne seront pas inutiles à vôtre salut, si vous les rendez

(*a*) *Vide Hieronym. D. Thom. Est.*

(*b*) *Coloss.* III. 21.

(*c*) *Chrysost.* Μὴ παροργίζετε τὰ τέκνα ὑμῶν, μὴ οἱ πολλοὶ ποιοῦσι ἀποκληρονόμους ἐργαζόμενοι, καὶ ἀποκηρύκτους ποιοῦντες.

(*d*) *Hieronym. hic: Servus necessitatem in voluntatem vertat, & faciat de servitute mercedem; maximè cùm Dominus carnis à Domino spiritûs diversa non imperet... Adiecit; quasi Christo, ut scilicet non audiat servus carnalem Domtnum, si contraria Dei praeceptis voluerit imperare.*

(*e*) *Theodoret.* Παρεγγυᾷ, καὶ κακοηθείας ἀπηλλάχθαι, τοῦτο γὰρ εἶπεν ἐν ἁπλότητο τοῦς καρδίας ὑμῶν.

6. *Non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes, sed ut servi Christi, facientes voluntatem Dei ex animo,*

7. *Cum bona voluntate servientes, sicut Domino, & non hominibus.*

8. *Scientes quoniam unusquisque quodcumque fecerit bonum, hoc recipiet à Domino, sive servus, sive liber.*

9. *Et vos, domini, eadem facite illis, remittentes minas; scientes quia & illorum, & vester Dominus est in Cœlis, & personarum acceptio non est apud eum.*

6. Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais faites de bon cœur la volonté de Dieu, comme étant serviteurs de JESUS-CHRIST.

7. Et servez-les avec affection, regardant en eux le Seigneur, & non les hommes;

8. Sachant que chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait, soit qu'il soit esclave, ou qu'il soit libre.

9. Et vous, maîtres, usez-en de même à l'égard de vos serviteurs, ne les traitant point avec rudesse, & avec menaces, sachant que vous avez les uns, & les autres un Maître commun dans le Ciel, qui n'aura point d'égard à la condition des personnes.

## COMMENTAIRE.

dans la vûë de Dieu, & pour satisfaire à l'ordre de sa Providence.

℣. 6. NON AD OCULUM SERVIENTES. *Ne les servez pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous.* Soyez-leur fidéles, non-seulement en leur présence, mais aussi en leur absence (a) ne cherchez pas seulement à leur plaire, & à éviter leur indignation, cherchez à plaire à Dieu, & *à faire de bon cœur sa volonté, comme étant serviteurs de* JESUS-CHRIST. Voilà des motifs dignes de la grandeur de la Religion Chrétienne, & de l'esprit saint qui animoit saint Paul.

℣. 8. UNUSQUISQUE QUODCUMQUE FECERIT BONUM. *Chacun recevra du Seigneur la récompense du bien qu'il aura fait.* Votre servitude ne durera pas toujours. Le tems viendra que le souverain Maître des maîtres, & le Seigneur des seigneurs traitera sans acception de personnes le maître comme le serviteur, selon ses mérites.

℣. 9. EADEM FACITE ILLIS. *Et vous, maîtres, usez-en de même à l'égard de vos serviteurs.* S'ils doivent vous servir en vûë de Dieu, & comme s'ils servoient JESUS-CHRIST même, commandez-les donc, & usez de votre autorité envers eux comme envers des serviteurs de JESUS-CHRIST, & comme ayant le même Maître, & le même Juge qu'eux; traitez-les avec douceur, & avec charité, sans rudesse, sans aigreur, & sans ménaces. En un mot, soyez envers eux ce que vous souhaitez que Dieu soit envers vous, ou même ce que vous voudriez que fut envers

(a) *Theodoret.* Ὀφθαλμοδουλείαν δὲ καλεῖ τὴν ἐκ εἰλικρινοῦς καρδίας προσφερομένην θεραπείαν, ἀλλὰ τῷ σχήματι κεχρωσιμένην.

10. *De cætero, fratres, confortamini in Domino, & in potentia virtutis ejus.*

11. *Induite vos armaturam Dei, ut possitis stare adversùs insidias Diaboli.*

12. *Quoniam non est nobis colluctatio adversus carnem & sanguinem; sed adversùs principes, & potestates, adversùs mundi rectores tenebrarum harum, contra spiritualia nequitiæ in cœlestibus.*

10. Enfin, mes freres, fortifiez-vous dans le Seigneur, & en sa vertu toute-puissante.

11. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu, pour pouvoir vous défendre des embûches, & des artifices du Diable.

12. Car nous n'avons pas à combattre contre la chair, & le sang; mais contre les principautez, contre les princes du monde, c'est-à-dire, de ce siécle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air.

## COMMENTAIRE.

vous vôtre supérieur, si Dieu vous avoit reduit dans leur état (*a*). *Sic cum inferiore vivas, quemadmodum tecum superiorem velles vivere.* Dieu ne distingue pas le maître du serviteur, l'un, & l'autre est sa créature; (*b*) tous les hommes sont freres, & fils du même Pere commun; à plus forte raison les Chrétiens, qui ont tant d'engagemens particuliers, outre ceux qui sont communs à tous les hommes.

℣. 10. CONFORTAMINI IN DOMINO. *Fortifiez-vous dans le Seigneur, & dans sa vertu toute puissante.* Après avoir donné des instructions particulieres à chaque condition, il s'adresse à tous les Fidéles d'Ephése en commun: il les exhorte à la patience, & à prendre courage contre les ennemis de dedans, & de dehors. Que ni les liens que je porte, ni les persécutions que je souffre, ni celles que le Démon suscitera contre vous, ne vous effrayent point. Mettez en Dieu toute votre confiance.

℣. 11. INDUITE VOS ARMATURAM DEI. *Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu.* De toutes les armes spirituelles que Dieu fournit dans son secours, & dans sa vérité. S. Paul employe volontiers cette métaphore (*c*), qui est prise de la guerre, & des armes. Il veut que les Fidéles se considérent dans cette vie, comme dans une guerre continuelle contre le monde, la chair, & le Démon. Dans les guerres ordinaires, on n'arme que les hommes capables de soutenir les fatigues de la guerre. Ici S. Paul veut que tous les Fidéles, hommes, femmes, jeunes, & vieux, soient armez, pour attaquer l'ennemi, & pour se défendre dans cette milice spirituelle (*d*). Le Démon nous attaque plûtôt par surprise, & par artifices (*e*), qu'a force ouverte; il s'agit plûtôt ici de vigilance, & d'atten-

(*a*) *Senec. Ep.* 47.

(*b*) *Theodoret.* Οἷον βούλει περὶ σὲ τὴν δεσπότην γενέσθαι, τοιοῦτος γενοῦ περὶ τὴν οἰκέτην. Οὐ γὰρ οἶδεν ὁ Θεὸς δούλου, καὶ δεσπότου διαφόρων.

(*c*) 2. *Cor.* x. 4. 1. *Thessal.* v. 8.

(*d*) *Theodoret. hic.*

(*e*) *Hieronym. Volens Apostolus multimodæ Diaboli ingenia ostendere, quibus nos capere nitatur, methodias ejus, id est, adinventiones, vel versutias nominavit. Theodor.* Μεθοδείας γὰρ τὰς μηχανὰς ἐκάλεσε.

tion, de zéle, & de ferveur, que de force pour attaquer. Nos armes ſont la foi, la charité, la verité, JESUS-CHRIST même.

℣. 12. NON EST NOBIS COLLUCTATIO ADVERSUS CARNEM, ET SANGUINEM. *Nous n'avons pas à combattre contre la chair, & le ſang, mais contre les principautez, contre les princes du monde.* La chair, & le ſang ne ſe prennent pas ici comme en quelques autres endroits, pour la concupiſcence, & les hommes charnels, pervers, & ſenſuels; car ce ſont-là des ennemis contre leſquels nous avons à combattre. Ils ſe prennent pour des hommes ordinaires, des ennemis foibles, compoſez de chair, & d'os. Ce n'eſt pas là ce que nous avons à combattre, ce ſont les Démons, ces princes, ou plûtôt ces tyrans du monde, qui y exercent un empire uſurpé; ce ſont les eſprits malins répandus dans l'air. Nous avons déja vû ci devant (*a*), que S. Paul appelle les Démons princes de l'air, & que les anciens Peres, Joſeph, Philon, les Rabbins, les Caldéens mêmes, étoient perſuadez que l'air étoit tout rempli de génies bons, & de mauvais. Que les mauvais nous faiſoient une guerre continuelle, & nous attaquoient en une infinité de manieres (*b*).

Il dit que les Démons ſont les princes du monde de ce ſiécle ténébreux. *Adverſus mundi rectores tenebrarum harum*, c'eſt-à-dire, ſelon quelques-uns, princes du monde, princes ténébreux, anges de ténébres. Ou bien: Princes de ce monde, de ces ténébres, de cet air tenebreux, ou de ce monde plein d'obſcurité, en comparaiſon de l'autre vie, qui eſt un monde de lumiére, & de clarté. On a remarqué ailleurs que ſouvent l'air eſt mis pour les ténébres. Enfin dans un ſens moral, le monde eſt un ſiécle de ténébres, parce qu'il eſt rempli pour la plus grande partie d'enfans d'incrédulité, & de ténébres, oppoſez aux enfans de lumiére. Il ajoûte: Contre les eſprits de malice répandus dans l'air, *contra ſpiritualia nequitiæ in cœleſtibus* (*c*); ou, *contre cette malice ſpirituelle, qui eſt dans les lieux céleſtes*, dans le Ciel, dans l'air. Ou ſelon les Peres Grecs (*d*): Nous avons à combattre contre les eſprits de malice, qui nous font la guerre *pour les choſes celeſtes*, pour le Royaume des Cieux. Il ne s'agit point ici d'une conquête indifférente, mais de la conquête du Ciel.

D'autres (*e*) l'expliquent tout autrement: *Nous n'avons point ſeulement à combattre contre des hommes* foibles, *de chair, & de ſang; mais contre les Princes, les Potentats, contre les Seigneurs du monde, contre les eſprits*

(*a*) Epheſ. II. 2.

(*b*) Prudent. Hamartigenia:
Sed cum ſpiritibus tenebroſis nocte, diéque
Congredimur, quorum dominatibus humidus iſte,
Et pigris denſus nebulis obtemperat aër, &c.

(*c*) Πρὸς τὰ πνευματικὰ τῆς πονηρίας τὰ ἐν τοῖς ἐπουρανίοις.

(*d*) Chryſoſt. Οὐ περὶ χρημάτων, οὐδὲ περὶ δόξης, ... τὸ δὲ ἐν τοῖς ἐπουρανίοις λέγει, τοῦτ' ἔστι τῶν ἐπουρανίων ἕνεκεν. Ita Theodoret. Theophyl. &c.

(*e*) Voyez Caſtal. Zanch. Knatchbull. ici, & ſur Epheſ. II. 2. &c.

Digitized by Google

13. *Propterea accipite armaturam Dei, ut possitis resistere in die malo, & in omnibus perfecti stare.*

13. C'est pourquoi prenez toutes ces armes de Dieu, afin qu'étant munis de tout, vous puissiez au jour mauvais résister, & demeurer fermes.

14. *State ergò succincti lumbos vestros in veritate, & induti loricam justitiæ,*

14. Soyez donc fermes. Que la vérité soit la ceinture de vos reins; que la justice soit votre cuirasse.

*malins pour les choses célestes.* Nous avons à défendre la vérité de l'Evangile, & la doctrine céleste que nous prêchons, non-seulement contre les ennemis communs, & ordinaires, mais aussi contre les Princes, les Potentats, les Démons. Si le Démon, si les élémens, si les puissances de la terre nous attaquent, ils ne servent que d'instrumens à la rage du Démon, qui est notre premier, & principal ennemi (*a*). *Non est nobis colluctatio adversùs carnem, & sanguinem, id est, adversùs homines quos videtis sævire in vos. Vasa sunt, alius utitur; organa sunt, alius tangit.*

℣. 13. ACCIPITE ARMATURAM DEI, UT POSSITIS RESISTERE IN DIE MALO. *Prenez toutes les armes de Dieu*, prenez l'armure complette, armez vous de toutes piéces, *afin qu'au jour mauvais vous puissiez résister, étant munis de tout.* Ces mots, *perfecti stare*, marquent des troupes à qui il ne marque rien pour se bien défendre (*b*); ou bien, des troupes qui ont rempli exactement tous leurs devoirs, & qui se sont mis en état de faire une bonne, & vigoureuse défense (*c*). *Le jour mauvais*, est le jour du combat (*d*), le jour de la tentation, le tems du danger. S. Jérôme (*e*) dit que nous n'avons pas seulement à combattre durant cette vie, mais aussi après la mort, *lorsque nous aurons tout fait*; car c'est ainsi qu'il traduit le Grec, *omnia operati stare*, au lieu de, *in omnibus perfecti stare*: Alors les Démons rédoubleront leurs efforts, & alors nous combattrons, non plus contre des ennemis invisibles, mais contre des ennemis visibles, & pour ainsi dire, de main à main.

℣. 14. STATE SUCCINCTI LUMBOS VESTROS IN VERITATE. *Que la verité soit la ceinture de vos reins.* La vérité, la sincerité, la bonne foi, la droiture, est comme un baudrier qui ceint le soldat de JESUS-CHRIST. Saint Paul fait allusion à ce passage d'Isaïe (*f*) *La justice sera son baudrier, & la vérité*, ou la bonne foi, *la ceinture de ses reins.* Le nom de verité peut aussi marquer la foi, la sainte doctrine, la parole de Dieu.

---

(*a*) *Aug. serm. olim 8. de verbis Domini; nunc 67. n. 4.*

(*b*) *Est. Men. Tyr. Syr. Iremel.*

(*c*) Καὶ ἅπαντα κατεργασάμενοι στῆναι. *Vide Chrysost. Erasm. &c.*

(*d*) *Theodoret.* Ἡμέραν πονηρὰν τὴν τῆς θλίψεως ἡμέραν καλεῖ, ἀπὸ τῶν ἐνεργούντων αὐτὴν διαβόλων τὸ ὄνομα πλαστικῶς.

(*e*) *Hieronym. hic.*

(*f*) *Isai.* XI. 5. *Vide Est. & Grot. hic.*

LORICAM

15. *Et calceati pedes, in præparatione Evangelii pacis;*

15. Ayez la chaussure aux pieds, comme étant tout disposez à aller annoncer l'Evangile de paix.

16. *In omnibus sumentes scutum fidei, in quo possitis omnia tela nequissimi ignea extinguere.*

16. Servez-vous sur-tout du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammez du malin *esprit*.

17. *Et galeam salutis assumite; & gladium spiritûs, (quod est verbum Dei;)*

17. Prenez encore le casque du salut, & l'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu;

## COMMENTAIRE.

LORICAM JUSTITIÆ. *Que la justice soit votre cuirasse.* La justice est la vertu qui rend à chacun ce qui lui est dû; on la prend aussi pour l'assemblage de toutes les vertus, & pour la pratique de toutes les bonnes œuvres. En ce dernier sens, elle est fort étenduë. & est justement comparée à la cuirasse, qui couvre la plus grande partie de l'homme.

℣. 15. CALCEATI PEDES. *Ayez la chaussure aux pieds, comme étant tout disposez à aller annoncer l'Evangile de paix.* Ceux qui veulent se mettre en campagne pour un long voyage, se chaussent, & se munissent les pieds contre les pierres, & les épines. Tous les Chrétiens doivent toujours être prêts à rendre témoignage à la vérité, & annoncer la foi aux Infidéles, chacun suivant sa capacité & son talent (*a*). On peut dire aussi qu'ils doivent avoir les pieds munis contre tout ce qui se peut rencontrer dans leur chemin, dans la pratique de l'Evangile, dans la course qu'ils se sont engagez de fournir (*b*). En ce dernier sens, ce n'est pas tant une chaussure ordinaire, dont il s'agit, que de ces grêves, ou de ces bottines qu'on mettoit autrefois sur les jambes dans la guerre (*c*).

℣. 16. SCUTUM FIDEI, IN QUO POSSITIS OMNIA TELA NEQUISSIMI IGNEA EXTINGUERE. *Servez-vous du bouclier de la foi, pour pouvoir éteindre tous les traits enflammez du malin esprit.* Autrefois dans la guerre, on se servoit quelquefois de traits enflammez, comme on l'a prouvé ailleurs (*d*). Les traits enflammez du Démon sont les mauvaises pensées & les mauvais désirs (*e*), qui allument nos passions. C'est par la foi que nous les éteignons, que nous les réprimons. La foi nous persuade la vérité des promesses & des menaces de Dieu. Il n'en faut pas davantage pour nous faire mépriser les douceurs & les plaisirs de ce monde, & pour nous faire supporter la privation des biens & des honneurs que le Démon nous presente.

℣. 17. GALEAM SALUTIS. *Le casque du salut.* Ou le casque salu-

(*a*) *Chrysost. Est. Vat. Men. Zanch. Tir.*

(*b*) *Theodoret.* Μὴ εἰς ἀτόπους πράξεις τοὺς πόδας κινεῖτε, ἀλλὰ τὸν εὐαγγελίου δρόμον πληροῦτε. *Men. Bod. alii.*

(*c*) Voyez ce qui a été remarqué sur 1. *Reg.* XVII. 6.

(*d*) Voyez le Commentaire sur *Psalm.* VII 14. LXXV. 3. CXIX. 4.

(*e*) *Vide Hieronym. Theodoret. alios.*

18. *Per omnem orationem, & obsecrationem orantes omni tempore in spiritu & in ipso vigilantes in omni instantia & obsecratione pro omnibus Sanctis,*

18. Invoquant Dieu en esprit, & en tout tems, par toutes sortes de supplications & de priéres, & vous employant avec une vigilance, & une persévérance continuelle à prier pour tous les Saints,

19. *Et pro me; ut detur mihi sermo in apertione oris mei cum fiducia, notum facere mysterium Evangelii,*

19. Et pour moi *aussi*; afin que Dieu m'ouvrant la bouche, me donnne des paroles pour annoncer librement le mystére de l'Evangile,

## COMMENTAIRE.

taire (*a*), qui nous garde contre les coups de nos ennemis. JESUS-CHRIST est souvent appellé *le salut*, ou *le Sauveur*. Il est notre casque, lorsque nous sommes remplis de son Esprit, animez de son amour, remplis de ses véritez, munis de sa protection.

GLADIUM SPIRITUS. *L'épée spirituelle, qui est la parole de Dieu* Ou même, *l'épée de l'Esprit*, que le Saint-Esprit nous met en main pour nous défendre contre le Démon. Cette épée n'est autre que la parole de Dieu, qui nous instruit, nous éclaire, nous rend terribles au Démon même. JESUS-CHRIST n'employa que la parole de Dieu pour charger de confusion le Démon qui le tentoit (*b*). C'est-là cette épée à deux tranchans, dont il est parlé ailleurs dans l'Ecriture (*c*), qui pénétre jusqu'au fond du cœur.

℣. 18. ORANTES OMNI TEMPORE IN SPIRITU. *Invoquant Dieu en esprit en tout tems.* Ce n'est pas assez d'être bien armé, & de connoître le danger où l'on est, si l'on ne combat pas avec force, & si l'on ne vit dans une vigilance continuelle. C'est par la priere que nous devons veiller, c'est avec elle que nous combattons, & que nous vainquons. Sans elle, nos prieres ne nous servent de rien. Le Démon ne nous craint guéres quand nous sommes seuls. Mais il nous fuit, quand par la priere nous attirons sur nous le secours tout-puissant du Seigneur.

℣. 19. PRO OMNIBUS SANCTIS, ET PRO ME. *Pour tous les Saints, & pour moi aussi.* Remarquez l'humilité, & la sainte avarice de S. Paul (*d*). Il ne s'oublie pas lorsqu'il s'agit d'avoir part aux prieres des Fidéles. *Priez pour tous les Saints, & pour moi.* Et que demanderons-nous pour vous? *Que Dieu m'ouvre la bouche, & qu'il me donne des paroles pour annoncer librement l'Evangile.* Obtenez-moi de Dieu la force, la

(*a*) Comparez *Isai.* LIX. 17. Περικεφαλαίαν σωτερίου.

(*b*) *Matt.* IV.

(*c*) *Hebr.* IV. 11, *Apoc.* I. 16. 11, 12.

(*d*) *Theodoret.* Δείκνυσι δὲ, τὴν οἰκείαν ταπεινοφροσύνην, ὁμοῦ, καὶ ἀπληστίαν. Κατὰ τοῦτον γὰρ, καὶ ταπεινοφρονεῖ καὶ ἀπλήστως συλᾷ.

20. *Pro quo legatione fungor in catena? ita ut in ipso audeam, prout oportet me loqui.*

21. *Ut autem & vos sciatis quæ circa me sunt, quid agam, omnia vobis notafaciet Tychicus charissimus frater, & fidelis minister in Domino:*

22 *Quem misi ad vos in hoc ipsum, ut cognoscatis quæ circa nos sunt, & consoletur corda vestra.*

20. Dont j'exerce la légation, & l'ambassade, même dans les chaînes; & que j'en parle avec la liberté, & la hardiesse que je dois.

21. Quant à ce qui regarde l'état où je suis, & ce que je fais, Tychique notre cher frere, qui est un fidéle ministre du Seigneur, vous apprendra toutes choses:

22. Et c'est pour cela même que je l'ai envoyé vers vous, afin que vous sachiez ce qui se passe à notre égard, & qu'il console vos cœurs.

## COMMENTAIRE.

confiance, la liberté de parler, & l'éloquence necessaire pour toucher, & pour persuader. ℣. 20. *Que même dans les chaînes où je suis, e parle avec la liberté, & la hardiesse que je dois*, sans craindre les puissances, sans rougir de la croix, & sans avoir honte de mes liens.

Les Ambassadeurs ordinaires se distinguent par leur magnificence, & par la grandeur de leur train. S. Paul n'a rien de plus précieux pour orner son ambassade, que ses chaînes. *Legatione ungor in catena.* Il les représente aux Ephésiens comme un sujet de gloire, & pour lui, & pour eux (*a*). S. Chrysostome remarque que les Ambassadeurs étant inviolables parmi toutes les nations, S. Paul insinuë ici qu'on a violé à son égard le droit des gens, en mettant dans les liens un Ambassadeur de JESUS-CHRIST (*b*). Il prie les Ephésiens de demander à Dieu pour lui, que ses liens ne l'empêchent pas de satisfaire à ce que sa qualité d'Ambassadeur demande de lui. En effet, nous apprenons que malgré ses liens, il ne cessa point de prêcher, & que, comme il le dit lui-même (*c*) si son corps étoit enchaîné, la parole de Dieu ne l'étoit point. Il étoit attaché par une chaîne à un soldat qui le suivoit, & l'accompagnoit par tout (*d*). Mais il n'étoit point enfermé dans une prison.

℣. 21. OMNIA VOBIS NOTA FACIET TYCHICUS. *Tychique vous apprendra toutes choses* Tychique étoit de la province d'Asie, & avoit accompagné S. Paul, lorsqu'il fit le voyage de Corinthe à Jérusalem, en l'an 58. (*e*) Il servit utilement l'Apôtre dans le cours de ses prédications, & fut envoyé pour porter ses Lettres aux Colossiens, & aux Ephésiens. Quelques-uns croyent que ce fut lui qui fut aussi chargé de la premiere Epître à Timothée. Saint Paul fait son éloge, en disant qu'il est son cher frere, & un fidéle Ministre du Seigneur.

℣. 22. UT COGNOSCATIS QUÆ CIRCA NOS SUNT. *Afin que*

(*a*) *Vide Theodoret.*
(*b*) *Vide Chrysost. Theophil. Est. hic.*
(*c*) 2. Timot. II. 9.
(*d*) *Act.* XXVIII, 16. 30. 31.
(*e*) *Act.* XX. 4.



Digitized by Google

23. *Pax fratribus, & charitas cum fide à Deo Patre, & Domino Jesu Christo.*

23. Que Dieu le Pere, & le Seigneur JESUS-CHRIST donnent à nos freres la paix, & la charité avec la foi.

24. *Gratia cum omnibus qui diligunt Dominum nostrum Jesum Christum in incorruptione. Amen.*

24. Que la grace soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur JESUS-CHRIST d'un amour constant & inviolable. Amen.

## COMMENTAIRE.

*que vous sachiez ce qui se passe à notre égard.* Je l'ai chargé de vous instruire de la situation de ma personne, & des affaires de l'Evangile dans cette ville. Quelques-uns lisent (*a*). *Afin qu'il connoisse ce qui se passe à votre égard*, & qu'il me fasse un rapport fidéle de l'état de votre Eglise. Comparez les versets 21. & 22. de cette Epître, & la fin de celle aux Colossiens. Ce sont presque les mêmes termes. Ces deux Lettres furent écrites vers le même-tems.

℣. 23. PAX, CHARITAS, CUM FIDE. *Que Dieu vous donne la paix, & la charité, avec la foi.* Ce sont les trois plus grands dons que Dieu puisse accorder aux hommes. La paix intérieure, & extérieure, & la foi animée de la charité. Il ne sépare point ces vertus, & ces dons que le Saint-Esprit ne donneroit qu'imparfaitement s'il les donnoit l'un sans l'autre.

℣. 24. QUI DILIGUNT DOMINUM NOSTRUM... IN INCORRUPTIONE. *Qui aiment notre Seigneur* JESUS-CHRIST *d'un amour constant, & inviolable.* A la lettre (*b*): *Dans l'incorruption*, dans la pureté de cœur, & de corps, dans la sainteté, dans la sincerité (*c*). Qui aiment JESUS-CHRIST, & se conservent purs de la corruption de ce siecle (*d*). Car l'amour de ce siécle est incompatible avec celui de JESUS-CHRIST. *Amicitia hujus mundi, inimica est Dei.*

Les Exemplaires Grecs lisent à la fin de cette Epître: *Qu'elle a été écrite de Rome par Tychique.* C'est sur quoi les Commentateurs sont d'accord entr'eux, comme on l'a vû dans la Préface.

---

(*a*) *Ald. Mss. Theophylact. Ambrosiast.* Ἵνα γνῶτε τὰ περὶ ὑμῶν: *Ut cognoscat quæ circa vos sunt. Grec. impress.* Ἵνα γνῶτε τὰ περὶ ἡμῶν.

(*b*) Ἐν ἀφθαρσίᾳ.

(*c*) *Hieron. Est. Vat. Erasm. Men. Tir. aliis. Vide Chrysost. Theophyl.*

(*d*) *Jacobi* IV. 4.

*Fin du Commentaire sur les Epîtres aux Ephésiens.*

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR L'EPITRE
# DE SAINT PAUL
## AUX PHILIPPIENS.

SAINT Paul ayant été appellé de Dieu en Macédoine, l'an 52. de JESUS-CHRIST, s'embarqua à Troade, vint à Samothrace, le lendemain aborda à Naples, ville maritime de Macédoine, & de là à Philippes, colonie Romaine, & capitale de cette partie de la Macédoine. (a) Il y séjourna, & y convertit d'abord une marchande de pourpre, nommée Lydie. Quelques jours après ayant chassé le Démon du corps d'une eune Pythonisse, qui étoit d'un grand profit à ses maîtres, ceux-ci accusérent Paul devant les Magistrats de vouloir introduire dans la ville une Religion nouvelle. Les Magistrats le firent battre de verges lui, & Silas, les envoyerent en prison. Durant la nuit il se fit un tremblement de terre qui ébranla le lieu où ils étoient jusqu'aux fondemens. Les portes de la prison furent ouvertes, & les liens des prisonniers se rompirent. Le geolier étant accouru, & croyant que les prisonniers s'étoient sauvez, vouloit se percer de son épée. Mais S. Paul le rassura, le convertit, & le batiza avec toute sa famille. Le jour étant venu, les Magistrats envoyerent dire au geolier de laisser aller Paul, & Silas. Mais S. Paul leur fit dire qu'on ne traitoit point de cette sorte des citoyens Romains, & qu'ils vinssent eux-mêmes les tirer de prison. Les Magistrats donc vinrent à la prison, lui firent des excuses, & le prierent de se retirer de leur ville. Paul alla de Philippes à Thessalonique.

L'Apôtre conserva toujours beaucoup de tendresse, & de bonté pour les Philippiens. Il dit lui-même qu'il se souvenoit toujours d'eux dans ses

(a) *Vide Act.* XVI. 11. *&* *seqq.*



Digitized by Google

prieres (*a*). De tous ceux à qui il avoit prêché la parole de ſalut, & qu'il avoit converti, aucuns n'avoient témoigné plus de reconnoiſſance, & de généroſité envers lui, que les Philippiens. Ils furent les ſeuls qui lui envoyerent des ſecours d'argent dans les lieux où il prêchoit (*b*). Ils lui en firent tenir juſqu'à deux fois à Theſſalonique (*c*). Et c'eſt eux apparemment qui lui en apportérent encore à Corinthe (*d*). Enfin ils firent la même choſe long-tems après, vers l'an 62. de JESUS-CHRIST, lorſqu'il étoit priſonnier à Rome. Auſſi-tôt qu'ils eurent appris qu'il étoit dans les liens, ils lui députérent Epaphrodite leur évêque, ou ſimplement Miniſtre de leur égliſe, car on ne convient pas des qualitez d'Epaphrodite (*e*), tant pour lui porter de l'argent, que pour l'aider de ſa perſonne en leur nom (*f*).

Epaphrodite étant arrivé à Rome, chercha S. Paul, & le ſervit au péril de ſa vie (*g*). Il tomba dangereuſement malade, & fut obligé de demeurer aſſez long-tems à Rome. Les Philippiens ayant été informez de ſa maladie, en furent fort affligez: c'eſt pourquoi il ſe hâta de s'en retourner à Philippes. S. Paul en le renvoyant, le chargea de la Lettre que nous allons expliquer. Elle eſt adreſtée *aux Evêques, & aux Diacres de Philippes.* On croit que ſous le nom d'Evêque, il entend, ou les Prêtres de cette Egliſe, ou l'Evêque de Philippes, & ceux des Egliſes voiſines (*h*). Il joint Timothée avec lui dans le titre de la Lettre, & fait eſpérer aux Philippiens de le leur envoyer, auſſi-tôt qu'il aura vû quelque jour dans ſes affaires (*i*); ſe flattant d'aller auſſi lui-même les voir dans quelque tems (*k*), car on voit par toute cette Epître, qu'il ne doutoit point que Dieu ne le tirât de de ſes liens, & qu'il ne fût remis en liberté. Saint Chryſoſtome (*l*) *croit* même que Dieu lui avoit laiſſé le choix de vivre, ou de mourir.

Cette Epître eſt d'un ſtile plus coulant, & plus aiſé, écrite avec un eſprit plus ouvert, & plus content que les autres, quoique S. Paul fut alors dans les liens. Il y découvre toute la bonté de ſon cœur, avec une entiere effuſion. Il ne mêle ici ni reproche, ni réprimande, ce qui eſt une marque, dit ſaint Chryſoſtome (*m*), que les Philippiens étoient d'une vertu conſommée. Ils avoient eu l'avantage, non-ſeulement de croire en

---

(*a*) *Philipp.* I. 4.
(*b*) *Philipp.* IV. 15.
(*c*) *Philipp.* IV. 16.
(*d*) 2. *Cor.* XI. 9.
(*e*) Voyez le Comment. ſur *Philipp.* II. 25.
(*f*) *Philipp.* II. 26.
(*g*) *Philipp.* II. 27. 28. 29. 30.
(*h*) *Vide Hammon. ad Philipp.* I. *pag.* 210. 211.
(*i*) *Philipp.* II. 19. 23. 24.
(*k*) Il y vint en effet deux ans après, en la 64. année de J. C. Voyez *Philipp.* II. 24.

(*l*) *Chryſoſt. homil.* 3. *p.* 30. Τί λέγεις, εἶπε μοι ὦ Παῦλε; ὃ γνωρίζεις, τὸ αἱρῇ; ἀναλῦσαι μέλλω ἀπεκάλυψε μυστήριον, ὅτι κύριος ἦν τῆς ἀπολύσεως.

(*m*) *Chryſoſt. in Philipp. Prolog.* Φαίνεται δὲ καὶ κατὰ πολλὰς αἰτίας μάλιστα γεγράφειν τιμῆς, καὶ ὅλην ἐπιδεῖξαι τὴν φιλοσοφίαν ἐναρέτου, ὅτε οὐδὲν ἐνέπλησεν αὐτὸν ἡ ἀφειμένος αὐτῶν, τὸ μεθέμιμον δῶρον τῆς διδασκάλου λαβεῖν.

Digitized by Google

JESUS-CHRIST, mais aussi de souffrir pour lui (*a*). Il les console, en leur disant que ses liens devroient être leur joye, & leur gloire, comme ils sont la sienne, & qu'il seroit ravi que son sang pût servir comme de libation au sacrifice qu'ils offrent à Dieu de leur foi (*b*). Il les avertit que ses liens n'ont servi qu'à la plus grande gloire de Dieu, & au progrès de l'Evangile (*c*). Les faux Apôtres avoient été à Philippes, aussi-bien qu'aux autres villes, ils prêchoient par tout la nécessité d'observer les loix cérémonielles, & de recevoir la circoncision. S. Paul s'éléve ici contre eux avec beaucoup de véhémence, & ne les épargne en aucune sorte, il les appelle des chiens, de mauvais ouvriers, qui ne prêchent que par intérêt, ou par ambition, & qui font leur Dieu de leur ventre.

Il exhorte les Philippiens à l'union, & souhaite sur tout qu'on ait soin de la réconciliation de deux femmes de mérite, Evodie, & Syntyche, qui avoient beaucoup travaillé avec lui dans la prédication de l'Evangile. Il parle des secours d'argent que les Philippiens lui avoient envoyé, d'une maniere qui fait voir la grandeur de sa charité, & de son désinteressement (*d*). Il les en remercie d'une maniere très-gracieuse; mais il leur dit qu'il fait bien moins de cas de leur don, que du merite qu'ils se sont acquis par là devant Dieu. Que pour lui, il est fait à tout, à vivre dans l'abondance, & dans la derniere disette, enfin à se contenter toujours dans quelque état qu'il se trouve; qu'il peut tout avec le secours de Dieu qui le fortifie. Mais qu'enfin il a été bien-aise de voir leur ancienne liberalité refleurir de nouveau à son égard, & prendre avec ardeur cette occasion qui s'est présentée de le soulager dans son affliction. Il les saluë de la part des Fidéles de Rome, & en particulier de ceux de la Cour de l'Empereur (*e*); ce qui fait voir qu'il avoit prêché même dans le palais (*f*), & qu'il y avoit fait des Disciples.

Saint Polycarpe dans l'Epître qu'il écrivit aux Philippiens semble dire que S. Paul leur avoit écrit plusieurs Lettres (*g*). Je ne me flatte point, dit-il, de pouvoir vous parler, après ce que le bienheureux, & le glorieux Paul vous a écrit par sa sagesse; il vous a instruit de paroles étant present, & étant absent, *par les lettres qu'il vous a écrites, dans lesquelles vous pourrez trouver dequoi édifier votre foi, qui est la mere de toutes les vertus*. Il y a un endroit dans cette Epître qui pourroit favoriser la pensée de S. Polycarpe. C'est au commencement du Chap. III.

(*a*) *Philipp.* I. 29.
(*b*) *Philipp.* II. 17.
(*c*) *Philipp.* I. 12.
(*d*) *Philipp.* IV. 10. 11. 12. 13.
(*e*) *Ibidem* ℣. 22.
(*f*) *Philipp.* I. 13.
(*g*) *Polycarp. Ep. ad Philipp.* Ὃς καὶ ἀπὼν ὑμῖν ἔγραψεν ἐπιστολὰς, εἰς ἃς ἐὰν ἐκύπτητε δοδυνήσθε οἰκοδομεῖσθαι εἰς τὴν δοθεῖσαν ὑμῖν πίστιν. Hamm. sur le Chap. IV. des Colossiens, croit que les deux Epîtres aux Thessaloniciens étoient aussi pour les Philippiens, & que c'est pour cela que S. Polycarpe parle des Epîtres aux Philippiens en nombre plurier.

Digitized by Google

*Au reſte, mes freres, réjoüiſſez-vous au Seigneur*; ou, je vous dis adieu dans le Seigneur: *Il ne m'eſt point pénible de vous écrire les mêmes choſes, & il vous eſt avantageux*, ou neceſſaire *que je vous les écrive.* Ce qui ſemble inſinuer qu'il leur avoit déja écrit quelque choſe de pareil à ce qu'il va leur répéter; toutefois nous ne connoiſſons qu'une ſeule Lettre de S. Paul aux Philippiens, aucun des anciens, ni des nouveaux Commentateurs n'en a reconnu plus d'une. Et le Texte de S. Polycarpe n'emporte pas neceſſairement l'idée de deux Lettres: puiſqu'en Grec, & en Latin, & même en François, on parle ſouvent d'une Lettre au plurier. A l'égard du paſſage du Chap. III. nous y avons répondu dans le Commentaire.

Grotius croit que les Chapitres III. & IV. ſont une eſpéce d'addition à la Lettre aux Philippiens. L'Apôtre n'avoit pas eu deſſein d'abord de leur en dire plus que ce qui eſt contenu dans les deux premiers Chapitres, mais enſuite il ajoûta ce que nous liſons depuis le troiſiéme, juſqu'à la fin. Cet Auteur croit auſſi que les faux Apôtres, dont l'Apôtre fait ici une ſi laide peinture, étoient, non des Juifs, convertis, ou des Chrétiens Judaïſans, mais des Gentils, qui par une prudence toute charnelle vouloient perſuader aux Gentils convertis, de ſe déclarer Juifs, & de prendre la circonciſion, afin d'éviter les perſécutions auſquelles étoit expoſée la Religion Chrétienne. Nous avons déja réfuté ce ſentiment ſur l'Epître aux Galates. S. Paul montre aſſez clairement qu'il avoit affaire à des Juifs dans tout ce qu'il dit ici Chap. III. 2. 3. 4. 5. 6. *Gardez-vous des chiens, gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des faux circoncis: c'eſt nous qui ſommes les vrais circoncis.... Si quelqu'un oſe prendre quelque avantage du côté de la chair, je le puis auſſi, ayant été circoncis au huitiéme jour, étant de la race d'Iſraël, de la tribu de Benjamin, né Hébreu, de peres Hébreux.*

COMMENTAIRE

Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'ÉPITRE DE St. PAUL AUX PHILIPPIENS.

## CHAPITRE PREMIER.

*Affection de saint Paul pour les Philippiens. Ses liens ont donné aux autres la confiance de prêcher* JESUS-CHRIST. *Les uns le prêchent de bonne-foi, & les autres par envie contre saint Paul. Il ne laisse pas de s'en réjoüir. Il espére d'être délivré de ses liens pour le bonheur des Philippiens.*

℣. 1. *Paulus & Timotheus, servi Jesu Christi, omnibus Sanctis in Christo Jesu qui sunt Philippis, cum Episcopis & Diaconibus.*

℣. 1. PAul & Timothée, serviteurs de JESUS-CHRIST, à tous les Saints en JESUS-CHRIST qui sont à Philippes, aux Evêques & aux Diacres.

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS ET TIMOTHEUS. *Paul & Timothee.* Saint Timothée étoit alors à Rome avec l'Apôtre. Il étoit fort connu, & fort chéri des Philippiens, comme ayant été chez eux plus d'une fois. Saint Paul l'associe dans cette Epître, non comme Auteur de la Lettre, mais peut-être comme Sécrétaire, ou plûtôt comme ami commun, qui



Digitized by Google

éprouvé auſſi-bien que lui, les effets de la bienveillance & de la libéralité des Philippiens, & qui prenoit part comme lui, à leur charité & à leur perſévérance dans la foi. Ils prennent en commun la qualité de *ſerviteurs de* JESUS-CHRIST, ou plûtôt de ſes Miniſtres dans l'Apoſtolat; en quoi S. Paul par une modeſtie ſinguliére, ſemble égaler S. Timothée à lui-même, quoique ce Saint ne fût que ſon diſciple, & fort inférieur à lui en toute maniére.

OMNIBUS SANCTIS IN CHRISTO JESU, CUM EPISCOPIS ET DIACONIBUS. *A tous les Saints en* JESUS-CHRIST, *qui ſont à Philippes, aux Evêques & aux Diacres.* Les premiers Chrétiens étoient ſaints, non ſeulement par leur vocation, & dans le deſſein de Dieu, qui les appelloit à la ſainteté, mais auſſi par la pureté & la ſainteté de leur vie. *Les Saints en* JESUS-CHRIST, ſont les Chrétiens, qui font profeſſion de la Foi de JESUS CHRIST. *Les Evêques & les Diacres*, marquent l'Evêque & les Prêtres de cette Egliſe, & tous les Miniſtres ſacrez. Anciennement le nom d'Evêque, & celui de Prêtre étoient communs & réciproques. On appelloit aſſez indifféremment les Prêtres Evêques, & les Evêques Prêtres (*a*). Il ne pouvoit y avoir à Philippes qu'un ſeul Evêque, & encore étoit-il alors à Rome, ſuppoſé que ce fut Epaphrodite, comme on le croit aſſez communément (*b*), & par qui S. Paul envoya cette Epître aux Philippiens. Quoi qu'il en ſoit, on prouve aiſément que les Evêques étoient ſouvent compris ſous le nom de Prêtres, parce que les Apôtres eux-mêmes ſont quelquefois appellez de ce dernier nom. S. Pierre & S. Jean l'Evangéliſte à la tête de leurs Epîtres, prennent le nom d'Anciens, ou de *Prêtres*. S. Paul ayant fait venir d'Ephéſe *les Prêtres*, ou les Anciens de cette Egliſe, & apparemment des Egliſes voiſines, leur donne le nom d'Evêques dans le diſcours qu'il leur fait (*c*). Et écrivant à Tite (*d*), il lui dit d'*établir des Prêtres dans les villes*; & enſuite il les nomme *Evêques*, dans le dénombrement des bonnes qualitez qu'ils doivent avoir. *Oportet enim Epiſcopum ſine crimine eſſe, &c.*

Quelques-uns (*e*) croyent que la ville de Philippes étoit alors comme la Métropole de la Macédoine, & que cette Epître étoit non ſeulement pour l'Egliſe de Philippes, mais auſſi pour celles de la Province & des Villes voiſines. Soit que celle de Philippes ait eu ſur elles quelque juriſ-

(*a*) *Vide Chryſoſt. Theodoret. Oecumen. alios.*

(*b*) *Theodoret. hic.* Comparez *Philipp.* II. 25. où S. Paul appelle Epaphrodite *Apôtre* des Philippiens. Or il ne pouvoit être leur Apôtre qu'en qualité de leur Evêque; à moins qu'on ne prenne en cet endroit *Apoſtolus*, pour un ſimple envoyé. Voyez le Commentaire. Voyez *Eſt. Grot. Corn. l. Men.*

(*c*) *Act.* XX. 17. 28. *Vocavit majores natu Eccleſiæ. . . Dixit eis: Attendite vobis, & univerſo gregi, in quo vos Spiritus ſanctus poſuit Epiſcopos regere Eccleſiam Dei, &c.*

(*d*) *Tit.* I. 5. 7.

(*e*) *Vide Hamm. & Clerici not. in eundem hic, & Eſt. Zanch.*

Digitized by Google

2. *Gratia vobis, & pax à Deo Patre noſtro, & Domino Jeſu Chriſto.*

2. Que Dieu notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur vous donnent la grace & la paix.

3. *Gratias agoDeo meo in omni memoria veſtri,*

3. Je rens graces à mon Dieu toutes les fois que je me ſouviens de vous;

## COMMENTAIRE.

diction, ou autrement; car ce n'eſt pas là de quoi il s'agit en cet endroit. Ainſi les Prêtres dont il parle, & auſquels il adreſſe ſon Epître, ne déſignent pas ſeulement les premiers du Clergé de Philippes, mais auſſi les Evêques des Egliſes voiſines: de même que dans le paſſage que nous avons cité des Actes, où ſaint Paul parle des Evêques, ou des Prêtres d'Ephéſe, au plurier (*a*); il veut marquer l'Evêque d'Ephéſe, & ceux des autres villes du voiſinage.

Quelques Exemplaires Grecs liſent ici (*b*): *A tous les Saints en* JESUS-CHRIST *qui ſont à Philippes, aux Corévêques, & aux Diacres.* C'eſt-à-dire aux Fidéles de Philippes, & aux Evêques avec qui nous partageons cette, glorieuſe qualité de Paſteurs, d'Inſpecteurs, de Chefs de l'Egliſe de JESUS-CHRIST. Mais la plûpart des Exemplaires Grecs ſont conformes aux imprimez, & à la Vulgate. L'autre leçon ne paroît venir que d'une faute de Copiſtes, qui de deux mots, n'en ont fait qu'un.

Quant aux Diacres, on en a parlé ſur le Chap. VI. 3. 4. des Actes. Ces Miniſtres avoient beaucoup de rapport avec les *Chaſanim* des Synagogues des Juifs. C'étoient les Miniſtres des Chefs de la Synagogue; ils étoient occupez à tous les miniſteres auſquels on vouloit les deſtiner. Ils tenoient rang au-deſſous des ſages, & des Docteurs. Dans l'Egliſe Chrétienne, les Diacres ſervoient non-ſeulement aux tables communes dans les repas de charité, & diſtribuoient les aumônes; ils ſervoient auſſi à la table ſacrée, & à la diſtribution de l'Euchariſtie, ils prêchoient même quelquefois, comme S. Etienne (*c*), & le Diacre Philippe; ce dernier batiza, & catéchiſa l'Eunuque de la Reine Candace (*d*), & convertit les Samaritains (*e*); en un mot, ils étoient ſous la main de l'Evêque, & toûjours prêts à lui obéir. Dans l'ordre Hierarchique ils ont toujours rang au-deſſous des Prêtres immédiatement. Lorſque l'Egliſe ſe fut augmentée, ils eurent au-deſſous d'eux d'autres miniſtres nommez Soûdiacres, & enſuite encore d'autres, dont les noms ne ſe liſent pas dans l'Ecriture, & qu'on trouve ſeulement dans les anciens Auteurs Eccléſiaſtiques.

℣. 3. IN OMNI MEMORIA VESTRI. *Toutes les fois que je me ſou-*

(*a*) *Act.* XX. 17. 28.

(*b*) Συνεπισκόποις, καὶ Διακόνοις. *Ita Chryſoſt. Theophyl. Oecumen. in Commentar. S. Germ. Gr. alii apud Eraſm. & Mill.*

(*c*) *Act.* VII. 8.

(*d*) *Act.* VIII. 29. 30.

(*e*) *Act.* VIII. 5. 6.



Digitized by Google

4. *Semper in cunctis orationibus meis pro omnibus vobis, cum gaudio deprecationem faciens*

5. *Super communicatione vestra in Evangelio Christi, à prima die usque nunc.*

6. *Confidens hoc ipsum, quia qui cœpit in vobis opus bonum, perficiet usque in diem Christi Jesu.*

4. Et je ne fais jamais de priéres, que je ne prie aussi pour vous tous, ressentant une grande joie.

5. De ce que vous avez participé à l'Evangile, depuis le premier jour jusqu'à maintenant.

6. Car j'ai une ferme confiance que celui qui a commencé le bien en vous, ne cessera de le perfectionner jusqu'au jour de JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

*viens de vous.* Ou (*a*): *Je rends graces à Dieu en me souvenant de vous toujours*, & en toute maniere; ou même (*b*): *Je rends graces à Dieu de ce que vous vous souvenez de moi.*

℣. 5. SUPER COMMUNICATIONE VESTRA IN EVANGELIO CHRISTI. *De ce que vous avez participé à l'Evangile, depuis le premier jour, jusqu'à maintenant.* Je rends graces à Dieu de votre foi, & de ce qu'ayant reçu l'Evangile par notre prédication; vous y avez persévéré depuis le premier jour, jusqu'aujourd'hui. Autrement (*c*): Je rends graces à Dieu de ce que vous avez participé, & contribué à la propagation de l'Evangile, en nous faisant part de vos biens, depuis le premier jour, jusqu'aujourd'hui (*d*). Dans S. Paul, les secours que l'on rend aux Apôtres, ou aux pauvres Fidéles, sont connus sous le nom de communication, ou de communion de biens (*e*). Ce dernier sens est fort naturel; mais le premier paroît mieux lié à ce qui suit.

℣. 6. QUI COEPIT IN VOBIS OPUS BONUM, PERFICIET USQUE IN DIEM CHRISTI. *Celui qui a commencé le bien en vous, ne cessera de le perfectionner jusqu'au jour de* JESUS-CHRIST. Dieu qui vous a ouvert le cœur, & les oreilles pour entendre, & pour croire en l'Evangile; qui a mis dans vous sa Foi, & son Saint-Esprit, continuera à vous combler de ses lumieres, & de ses graces, jusqu'à ce que vous soyez heureusement arrivez à la fin de votre carriére, à la mort, au jugement particulier que Dieu doit porter sur votre état bienheureux pour l'éternité (*f*). Il perfectionnera en vous son ouvrage; après vous avoir appellé, il vous a justifié; & après vous avoir donné la justice, il vous

(*a*) Ἐπὶ πάσῃ τῇ μνείᾳ ὑμῶν. *Vide Bez. Zanch.*

(*b*) *Arab. Men.*

(*c*) *Theod.* Κοινωνίαν ἔχετε τῷ Εὐαγγελίῳ, τὴν αἰσχὺν ἐκλύσαι. *Vide Erasm. Men, Tir. Est.*

(*d*) *Chrysost. Theophyl.* Πῶς ἡ λαμπρότης; σημαίνει καὶ ἐπὶ χρήμασι, καὶ κοινωνίαν μοι ἐπὶ χρήμασι. *Est.*

(*e*) *Rom.* XII. 13. 2. *Cor.* VIII. & IX. *Galat.* VI. 4. *Philipp.* IV. 14. 15. *Hebr.* XIII. 16.

(*f*) *Est. Men. alii.*

Digitized by Google

7. *Sicut est mihi justum hoc sentire pro omnibus vobis, eò quòd habeam vos in corde, & in vinculis meis, & in defensione, & confirmatione Evangelii, socios gaudii mei omnes vos esse.*

7. Et il est juste que j'aye ce sentiment de vous tous, parce que je vous ai dans le cœur, comme ayant tous part à ma joie, par celle que vous avez prise à mes liens, à ma défense, & à l'affermissement de l'Evangile.

## COMMENTAIRE.

accordera la gloire (*a*). Car, selon le saint Concile de Trente (*b*), Dieu qui opére dans nous le vouloir, & le faire, achévera la bonne œuvre qu'il y a commencée, à moins que nous ne manquions à sa grace.

℣. 7. SICUT ET MIHI JUSTUM HOC SENTIRE PRO OMNIBUS VOBIS. *Et il est juste que j'aye ce sentiment de vous tous.* S. Paul regarde tous les Philippiens comme des prédestinez. L'ardeur que ces Fidéles avoient témoignée au commencement de leur conversion, & la fidélité avec laquelle ils avoient persévéré jusqu'alors dans la foi, & dans la charité, étoient les motifs qui inspiroient à l'Apôtre cette juste confiance. Mais il en donne ici une autre raison: *C'est*, dit-il, *que je vous ai dans le cœur.* Mais cela seul suffisoit-il pour lui faire dire, qu'il est juste qu'il ait pour eux ce sentiment, que Dieu achévera dans eux par sa grace, l'œuvre qu'il y a commencé? Aimer une personne, & désirer son salut, ne sont pas des raisons pour croire qu'elle sera sauvée. Mais l'Apôtre ajoute qu'il les aime, *parce qu'ils ont pris part à sa joye, à ses liens, à sa défense, à l'affermissement de l'Evangile.* Cela change le motif du simple amour, en une amitié fondée sur la vertu, sur la charité, sur la foi, sur les bonnes œuvres. Or dans ces cas, il est juste de croire que Dieu continuera à combler de ses graces, ceux dans qui il a mis de si bonnes dispositions, & qu'il leur accordera la persévérance dans le bien jusqu'au dernier moment de leur vie. C'est déja une marque d'une grande vertu que d'être bien dans le cœur de saint Paul (*c*).

On pourroit traduire le Grec de cette sorte (*d*): *Il est juste que j'aye ce soin de vous tous*, que je prie Dieu continuellement pour vous, & que je lui rende de continuelles actions de graces. *Parce que je vous ai dans mon cœur*, & dans ma memoire; *dans mes liens, dans ma défense, dans le témoignage*

(*a*) Rom. VIII. 30.

(*b*) Concil. Trid. sess. 6. c. 13. *Deus enim, nisi ipse homines illius gratia defuerint, sicut cœpit opus bonum, ita perficiet, operans velle, & perficere. Vide & Aug. l. de corrept. & grat. c. 6. & l. 2. contra 2. Epist. Pelag. c. 8. & Chrys. hic.*

(*c*) *Chrysost. hic*: Ὥστε τὸ ἀγαπᾶσθαι παρὰ Παύλου οὐτω σφοδρῶς, τεκμήριον ἐστι πάνυ μεγάλου, καὶ θαυμαστοῦ. *Vide & Theodoret. & Theophyl. & Grot. Est. Men. Tir.*

(*d*) Καθὼς ἐστι δίκαιον, ἐμοὶ τοῦτο φρονεῖν ὑπὲρ πάντων ὑμῶν, διὰ τὸ ἔχειν με ἐν τῇ καρδίᾳ ὑμᾶς, ἔν τε τοῖς δεσμοῖς μου... Συγκοινωνους μου τῆς χαριτος. *Alii*: χαρᾶς: *Gaudii. Ita Vulg. Clarom. & Ger. & Borner. Latin. non Græc. Ambrosiast., Hieronymiast. Primas. Sedul.*

8. *Testis enim mihi est Deus quomodo cupiam omnes vos in visceribus Jesu Christi.*

9. *Et hoc oro ut charitas vestra magis ac magis abundet in scientia, & in omni sensu;*

8. Car Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime tous dans les entrailles de JESUS-CHRIST.

9. Et ce que je lui demande, est que votre charité croisse de plus en plus en lumiére, & en toute intelligence;

## COMMENTAIRE.

*que je rends de l'Evangile (a), comme prenant tous part à ma grace*, ou à la faveur que Dieu me fait; à mes souffrances (b). On sait la part que les Philippiens prirent aux liens de S. Paul, en lui envoyant Epaphrodite pour lui porter de Macédoine à Rome, de l'argent, & les secours dont il pouvoit avoir besoin. Ils s'interesserent aussi à sa défense devant Néron, ou contre les Juifs, qui lui furent toujours opposez; & enfin à la maniere pleine de force, & de constance avec laquelle il soutint la vérité, & prêcha l'Evangile, malgré les persécutions qu'on lui suscita. S. Chrysostome l'explique ainsi: Je ne vous ai point oublié même au milieu de la prison, & de mes liens, & dans le tems que j'ai paru devant l'Empereur, & que j'y ai rendu témoignage à la vérité de l'Evangile, persuadé que vous preniez tous part à mes souffrances.

℣. 8. TESTIS ENIM MIHI EST DEUS. *Car Dieu m'est témoin avec quelle tendresse je vous aime.* Il prend Dieu à témoin de l'amour spirituel qu'il porte aux Philippiens. Ce n'est point un serment vain. Ne croyez point que je ne vous aime que parce que vous entrez dans mes besoins, & dans mes peines; & que mon amitié ne soit fondée que sur la chair, & le sang. Je vous aime dans l'esprit, je vous aime dans les entrailles de JESUS-CHRIST, comme étant ses vrais Disciples, & ses amis. Je vous chéris, parce qu'il vous aime, & que vous l'aimez tendrement.

℣. 9. UT CHARITAS VESTRA MAGIS ABUNDET. *Que votre charité croisse de plus en plus en lumiere & en parfaite intelligence.* Ne croyez pas que je demande à Dieu pour vous des biens, ou des avantages temporels; je recompenserois trop mal votre charité tendre, & désintéressée: je prie le Seigneur de vous accorder une augmentation de charité éclairée, prudente, intelligente; (℣. 10.) *Afin que vous sachiez discerner ce qui est meilleur* (c), & plus utile à votre sanctification, au salut de vos freres, & à la gloire de Dieu. Une charité imprudente, mal réglée, & mal entenduë peut souvent faire plus de mal que de bien dans l'Eglise. Il

(a) *Theodoret.* Βεβαίωσιν τὸ εὐαγγελίου τὰ παθήματα προσαγόρευσεν.

(b) *Theodoret.* Χάριν ἡ κοινωνίαν τῶν παθημάτων. *Ita & Chrysost.*

(c) Εἰς τὸ δοκιμάζειν ὑμᾶς τὰ διαφέροντα. *diversa. Alii: Συμφέροντα, utilia. Vat. J. Capel. Erasm. Pisc. Vorst. Heinsi. Syr. Ambrosiast. Chrys. Theoph. Oecum. alii.*

Digitized by Google

10. *Ut probetis potiora; ut sitis sinceri, & sine offensa in diem Christi;*

10. Afin que vous sachiez discerner ce qui est meilleur, *& plus utile:* que votre conduite soit pure & innocente jusqu'au jour de JESUS-CHRIST;

11. *Repleti fructu justitiæ per Jesum Christum, in gloriam & laudem Dei.*

11. Et que pour la gloire & la loüange de Dieu, vous soyez remplis des fruits de justice par JESUS-CHRIST.

12. *Scire autem vos volo, fratres, quia quæ circa me sunt, magis ad profectum venerunt Evangelii.*

12. Or je veux bien que vous sachiez, mes freres, que ce qui m'est arrivé, a beaucoup servi au progrès de l'Evangile.

## COMMENTAIRE.

y a quelquefois de la charité de refuser des secours même necessaires à certaines personnes. Saint Paul insinuë ici les faux Apôtres (*a*). Il ne souhaite pas que les Philippiens exercent envers eux une charité bienfaisante. Il vaut mieux les réprimer, les faire connoître, & les chasser des lieux où ils veulent s'introduire. C'est leur faire une vraie charité de les charger d'une salutaire confusion.

℣. 10. UT SITIS SINCERI, ET SINE OFFENSA. *Que votre conduite soit pure, & innocente jusqu'au jour de* JESUS-CHRIST. Le Grec à la lettre (*b*): *Que vous soyez sinceres*, purs, sans mélange, ni corruption dans votre conduite, dans votre foi, dans vos mœurs; *& sans chûte*, ni scandale ni actif, ni passif. Que votre conduite soit telle, que personne n'en prenne sujet de scandale (*c*) & que vous soyez assez heureux pour ne pas rencontrer de pierre de scandale dans votre chemin (*d*); *jusqu'au jour de* JESUS-CHRIST, jusqu'à la fin de votre vie, & jusqu'au jour auquel vous paroîtrez en jugement devant JESUS-CHRIST.

℣. 11. REPLETI FRUCTU JUSTITIÆ. *Remplis des fruits de justice par* JESUS-CHRIST Que JESUS-CHRIST par sa grace vous fasse produire des fruits de justice; des bonnes œuvres en général, ou des aumônes en particulier; afin que Dieu soit glorifié par tous ceux qui seront témoins de vos bonnes actions. Nos œuvres sont nos fruits, nous sommes comla branche qui les porte; JESUS-CHRIST est l'arbre; Dieu est le propriétaire. Pour porter du fruit utile, & méritoire au salut, il faut être unis à JESUS-CHRIST par la foi, & par la charité (*e*).

℣. 12. QUÆ CIRCA ME SUNT. *Ce qui m'est arrivé, a beaucoup servi au progrés de l'Evangile.* Mes liens, ma prison, les persécutions que j'ai souffertes, ont beaucoup servi au progrés de l'Evangile. Lorsqu'on vit saint Paul arrêté à Jérusalem, & livré aux Romains, les gens de bien

(*a*) *Theodoret. Est Zeger.*

(*b*) ἵνα ἦτε εἰλικρινεῖς καὶ ἀπρόσκοποι εἰς ἡμέραν Χριστοῦ. *ex Chrysost.*

(*c*) *Erasm. Illyric. Men. Est. Tig. Zanch.*

(*d*) *Pagni. Zanch. Est. Men.*

(*e*) *Joan.* XV. 1. 2. 3. 4.

Digitized by Google

13. *Ita ut vincula mea manifesta fierent in Christo in omni Prætorio, & in cæteris omnibus,*

13. En sorte que mes liens sont devenus célébres dans toute la Cour de l'Empereur; & parmi tous les habitans de Rome, à *la gloire de* JESUS-CHRIST,

## COMMENTAIRE.

s'en affligérent, croyant que ce seroit un grand obstacle à la propagation de la foi: Mais Dieu sçut en tirer sa gloire. Saint Paul ne perdit rien de sa liberté à annoncer JESUS-CHRIST. L'état où il se trouvoit, ne servit qu'à inspirer plus de courage à ses Disciples, & à donner plus de poids à sa prédication. Voit-on des hypocrites, & des séducteurs exposer leur vie, & leur liberté pour soutenir le mensonge, disoient les premiers Chrétiens?

℣. 13. MANIFESTA FIERENT IN CHRISTO, ET IN OMNI PRÆTORIO. *Mes liens sont devenus célébres dans la Cour de l'Empereur, à la gloire de* JESUS-CHRIST; ou bien, JESUS-CHRIST *les a rendu fameux dans le Prétoire.* Ou: *Les liens que je porte pour le nom de* JESUS-CHRIST, & en qualité d'Apôtre de JESUS-CHRIST, sont devenus célébres, &c. On demande ce que S. Paul entend ici sous ce nom de *Prétoire?* Les Peres Grecs, & la plûpart des Commentateurs (*a*) croyent qu'il veut marquer le Palais de l'Empereur. C'étoit Néron qui regnoit alors. Saint Paul parut devant lui, & la singularité de sa cause excita la curiosité de plusieurs, qui voulurent savoir ce que c'étoit que la Religion qu'il prêchoit, & pour laquelle il témoignoit tant de constance. On voit ci-près (*b*) qu'il fit des conversions même dans la Cour de Néron. Dans la rigueur le nom de *Prétoire* ne convenoit pas au palais de l'Empereur: Mais comme on étoit accoûtumé à donner ce nom à l'Hôtel des Gouverneurs des Provinces, où l'Emperent lui-même logeoit lorsqu'il étoit dans ces lieux; on appella de même le Palais où il demeuroit étant à Rome.

D'autres (*c*) ont essayé de montrer que *Prætorium* étoit le lieu où le Préteur de Rome avoit son tribunal, & où il rendoit la justice. On trouve le nom de Prétoire en ce sens dans Cicéron (*d*); & saint Paul put être renvoyé devant le Préteur pour être jugé, quoiqu'il eut appellé à l'Empereur. D'autres (*e*) enfin ont soutenu qu'en parlant du Prétoire de Rome, on

(*a*) Ἐν ὅλῳ τῷ πραιτωρίῳ. *Theodoret.* Τὰ βασίλεια γὰρ πραιτώριον προσηγόρευσε. *Ita & Chrys. Theophyl. Est. Erasm. Men. Tir. alii. Huber. Dissert. singul. in hunc locum.*

(*b*) *Philipp.* IV. 22. *Salutant vos maximè qui de Cæsaris domo sunt.*

(*c*) *Vide Hamm. & Favorin. hic.*

(*d*) *Cicero orat.* V. *in Verrem. c. ult. Vos omnium rerum forensium, Legum... arbitri, & testes celeberrimo in loco Prætorii locati, Castor & Pollux, &c.*

(*e*) *Perizon. Dissert. de Prætorio, Cleric. hic. not. ad Hamm.*

doit

14. *Et plures è fratribus in Domino confidentes vinculis meis, abundantiùs auderent sine timore verbum Dei loqui.*

14. Et que plusieurs de nos freres en notre Seigneur se rassurant par mes liens, ont conçu une hardiesse nouvelle pour annoncer la parole de Dieu sans aucune crainte.

15. *Quidam quidem & propter invidiam, & contentionem: quidam autem & propter bonam voluntatem, Christum prædicant.*

15. Il est vrai que quelques-uns prêchent JESUS-CHRIST par *un esprit d'*envie & *de* contention, & que les autres le font par une bonne volonté.

16. *Quidam ex charitate, scientes quoniam in defensionem Evangelii positus sum.*

16. Les uns prêchent JE-SUS-CHRIST par charité, sachant que j'ai été établi pour la défense de l'Evangile;

17. *Quidam autem ex contentione Christum annuntiant non sincerè, existimantes pressuram se suscitare vinculis meis.*

17. Et les autres prêchent par un esprit de pique, & de jalousie, avec une intention qui n'est pas pure, croyant me causer de l'affliction dans mes liens.

## COMMENTAIRE.

doit entendre le camp des soldats Prétoriens; & que le soldat auquel S Paul étoit attaché par une chaîne, a pû y mener cet Apôtre, & lui faire naître l'occasion d'y annoncer JESUS-CHRIST. C'est une dispute qui ne doit pas nous embarrasser beaucoup en cet endroit.

℣. 14. ET PLURES E FRATRIBUS. *Plusieurs de nos freres*, des Chrétiens de Rome encouragez par les liens & par l'intrépidité de S. Paul, ont osé parler, & annoncer l'Evangile devant les Payens.

℣. 15. QUIDAM QUIDEM ET PROPTER INVIDIAM. *Quelques-uns prêchent* JESUS CHRIST *par un esprit d'envie...* (℣. 16.) *Les uns le prêchent par charité*; ... (℣. 17.) *Et les autres par un esprit de pique, & de jalousie.* Le Grec met le ℣. 17. avant le ℣. 16. de cette sorte: (℣. 17.) *Les uns prêchent* JESUS-CHRIST *dans un esprit de contestation*; ... (℣. 16.) *Et les autres le prêchent par charité, &c.* Mais le Syriaque, le Cophte, l Ethiopien, S. Basile, Tertullien, l'Ambrosiaster de très-anciens Manuscrits Grecs & Latins, & en très-grand nombre (*a*), suivent l'ordre marqué dans la Vulgate.

Quelques Chrétiens jaloux de la gloire de S. Paul (*b*), vouloient se faire un nom, & un mérite d'imiter sa générosité. D'autres prêchoient *de bonne foi*, & sincérément (*c*); d'autrrs, *par charité*, pour la gloire de JESUS-CHRIST, & pour l'amour de S. Paul; se faisant un honneur de

(*a*) *Borner. G. L. Germ. & Clarom. Lat. Hieronymiast. alii apud Mill.*

(*b*) *Chrysost.* Διὰ φθόνον, τουτέστι φθονοῦντες τῇ δόξῃ τῇ ἐμῇ, καὶ τῇ ἐνστάσει, καὶ βουκομένοι με ἀπολέσθαι, καὶ ἐρίζοντες μοι, συμπράττουσιν ἐμοι.

(*c*) Δι' εὐδοκίαν: *Bono animo; libenter; seu quod Christianum dogma probatum haberent. Grot. Chrys.* Δι' εὐδοκίαν, τουτέστι χωρὶ, ὑποκρίσεως, ἀπὸ προθυμίας ἁπάσης.

18. *Quid enim? Dum omni modo, sive per occasionem, sive per veritatem, Christus annuntietur; & in hoc gaudeo, sed & gaudebo.*

18. Mais qu'importe, pourvû que JESUS-CHRIST soit annoncé en quelque maniére que ce soit; soit par occasion, ou par un vrai zéle? Je m'en réjoüis, & m'en réjoüirai toûjours.

19. *Scio enim quia hoc mihi proveniet ad salutem, per vestram orationem, & subministrationem Spiritûs Jesu Christi,*

19. Car je sai que l'événement m'en sera salutaire par vos prieres, & par l'infusion de l'Esprit de JESUS-CHRIST,

## COMMENTAIRE.

concourir à cette action, dont ils savoient qu'il avoit été établi le ministre en qualité d'Apôtre des Gentils. *Scientes quoniam in defensionem Evangelii positus sum*; & qu'il n'étoit dans les liens que pour la défense de l'Evangile, & de la vérité. Enfin il y en avoit d'autres, qui ne prêchoient que dans un esprit de contradiction & de jalousie; s'imaginant lui causer de l'affliction dans ses liens, soit en irritant de plus en plus ses persécuteurs contre lui (*a*), soit en prétendant le piquer de jalousie, & lui ravir la gloire d'avoir porté la lumiére de l'Evangile dans toute cette grande ville. Mais ils ne connoissoient guéres l'esprit de ce grand Apôtre, son désintéressement & son humilité: (℣. 18.) *Qu'importe; pourvû que* JESUS-CHRIST *soit annoncé en quelque maniére que ce soit, . . je m'en réjoüis, & je m'en réjoüirai toûjours.*

℣. 18. SIVE PER OCCASIONEM, SIVE PER VERITATEM. *Pourvû que* JESUS CHRIST *soit annoncé, soit par occasion, ou par un vrai zéle*; soit par hazard, & sans y penser sérieusement; soit par un bon zéle, & par une volonté délibérée. *L'occasion* se met ici par opposition à ce qui se fait avec dessein, & par réflexion. Les ennemis de S. Paul n'avoient dessein que de lui faire de la peine. C'étoit là leur but dans leur prédication. Ils ne prêchoient JESUS-CHRIST que par occasion, & par accident. On peut aussi traduire le Grec (*b*): *Soit par prétexte, ou en vérité.* Qu'ils prêchent JESUS-CHRIST, tout de bon, ou qu'ils prennent ce prétexte pour me faire de la peine, que m'importe, pourvû que JESUS-CHRIST soit annoncé? Que ce soit là leur intention, ou seulement leur prétexte, je ne m'en informe point; mais je me réjoüis du succès.

℣. 19. SCIO ENIM QUIA HOC MIHI PROVENIET AD SALUTEM. *Je sai que l'évenement m'en sera salutaire par vos prieres.* La jalousie & la malice de mes ennemis au lieu d'augmenter le poids de mes liens, ne serviront qu'à me procurer la liberté, & à me délivrer de ces

(*a*) *Chrys. hic. Est. Grot.*

(*b*) Εἴτε προφάσει, εἴτε ἀληθείᾳ. *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 20. Sive causatione, &c.*

Digitized by Google

20. *Secundùm expectationem, & spem meam, quia in nullo confundar; sed in omni fiducia sicut semper, & nunc magnificabitur Christus in corpore meo, sive per vitam, sive per mortem.*

20. Selon la ferme espérance où je suis, que je ne recevrai point la confusion d'être trompé en rien de ce que j'attens; mais que parlant avec toute sorte de liberté, JESUS-CHRIST sera encore maintenant glorifié dans mon corps, comme il l'a toûjours été, soit par ma vie, ou par ma mort,

21. *Mihi enim vivere Christus est, & mori lucrum.*

21. Car JESUS-CHRIST est ma vie, & la mort m'est un gain.

## COMMENTAIRE.

chaines (*a*). Ou même cela ne fera qu'augmenter ma gloire, qu'ils tâchent d'obscurcir, & ne servira qu'à relever mon courage pour prêcher avec plus de liberté. Je me flatte de ce succès avec le secours de vos prieres, & par l'assistance du Saint-Esprit, qui me soutiendra, & m'éclairera par sa grace.

℣. 20. SECUNDUM EXPECTATIONEM, ET SPEM MEAM (*b*). *Selon la ferme esperance où je suis.* Il le faut joindre à ce qui précéde: Je fais beaucoup de fond sur le secours de vos prieres, & j'ai une ferme confiance que Dieu me donnera la force de prêcher avec toute sorte de liberté, & de glorifier JESUS-CHRIST par mes souffrances, comme j'ai fait jusqu'ici, *soit par ma vie, ou par ma mort*; soit qu'il permette que je succombe à l'injustice de mes ennemis, ou que je sois mis en liberté pour continuer à le servir. Si je meurs, j'offrirai à Dieu la vie de mon corps comme une hostie d'expiation, & je scêlerai de mon sang l'Evangile que je prêche. Si je demeure en vie, je lui ferai un sacrifice de mes travaux, & de mes services. Ou, selon Théodoret (*c*): Si je sors de ce danger, tout le monde admirera la force de celui qui a sçû m'en délivrer; & si j'y perds la vie, on admirera la vertu de l'Evangile, qui inspire un si grand mépris de la mort à ceux qui le prêchent.

℣. 21. MIHI VIVERE CHRISTUS EST, ET MORI LUCRUM. JESUS-CHRIST *est ma vie, & la mort m'est un gain.* La vie, & la mort ne peuvent que m'être avantageuses. Si je vis, je suis à JESUS-CHRIST, & je m'acquitte de ce que je lui dois. Si je meurs, je vais à lui, & je lui fais une offrande de mon sang (*d*): Autrement: Je ne crains point la mort, parce que je ne vis que pour JESUS-CHRIST. S'il permet que je vive, j'employerai ma vie à la prédication de son Evangile. Si je meurs, je ga-

(*a*) *Vide Chrysost. Est. Tir. Men.*

(*b*) Κατὰ τὴν ἀποκαραδοκίαν καὶ ἐλπίδα μου. *Oecumen.* Ἀποκαραδοκίαν, σφοδρὰν καὶ ἐπιτεθαμένην ἐλπίδα ἣν τις καὶ αὐτὴν ἐπικινῶν τὴν κοεφαλὴν δοκεύει καὶ περισκοπεῖ.

(*c*) *Theodoret.* Ἐὰν μὲν γὰρ κρείττων γένομεν τῶν κινδύνων, θαυμάσουσιν ἅπαντες τὴν ἐκ τοιούτων με καὶ τηλικούτων ἀρκύων ἁρπάσαντα, εἰ δὲ καὶ ἀναιρεθείην, ἐκπλαγήσονται τοῦ κήρυγματος τὴν ἰσχύν, ὅτι καὶ θανάτου καταφρονεῖν παρασκευάζει τοὺς κήρυκας,

(*d*) *Vide Theodoret. Vat. Zanch. Grot.*



Digitized by Google

22. *Quòd si vivere in carne, hîc mihi fructus operis est, & quid eligam ignoro.*

23. *Coarctor autem è duobus; desiderium habens dissolvi, & esse cum Christo, multò magis meliùs;*

24. *Permanre autem in carne, necessarium propter vos.*

22. Que si demeurer plus long-tems dans ce corps mortel, ce m'est un fruit de mon travail, je ne sçai que choisir.

23. Je me trouve pressé des deux côtez; car *d'une part* je désire d'êtr dégagé des liens du corps, & d'être avec JESUS-CHRIST, ce qui est sans comparaison le meilleur;

24. Et *de l'autre*, il est plus utile pour votre bien que je demeure encore en cette vie.

## COMMENTAIRE.

gnerai tout d'un coup le Ciel, & je serai garanti de tous les maux de ce monde; ou même, je gagnerai encore par ma mort quelqu'un à JESUS-CHRIST. Quelques-uns traduisent (*a*): JESUS-CHRIST m'est un gain; soit que je vive, ou que je meure, lui seul peut me rendre heureux, & à la vie, & à la mort. Mais le premier sens est plus littéral, & plus conforme au Grec (*b*).

℣. 22. QUOD SI VIVERE IN CARNE HIC MIHI FRUCTUS OPERIS EST (*c*). *Que si demeurer plus long-tems dans ce corps mortel, ce m'est un fruit de mon travail* Si la vie me donne occasion de remplir les devoirs de mon ministére, & de procurer la gloire de Dieu, & l'utilité de l'Eglise, *je ne sai que choisir*. Je ne sais si je dois souhaiter la vie, ou la mort. La mort me délivre de tous mes maux, & glorifie mon Dieu. Mais ma vie n'est point inutile à son service, & à l'avancement de sa gloire. Saint Chrysostome croit que Dieu l'avoit laissé le maître de mourir, où de ne pas mourir dans cette occasion.

℣. 23. COARCTOR AUTEM E DUOBUS. *Je me trouve pressé de deux côtez.* D'une part par le désir de l'immortalité, & de la vie bienheureuse; & de l'autre par l'envie que j'ai de vous être utile en demeurant dans la vie.

DISSOLVI, ET ESSE CUM CHRISTO. *Etre dégagé des liens du corps, & d'être avec* JESUS-CHRIST. On dispute sur la signification littéral du terme Grec qui est traduit par *dissolvi* (*d*); être dégagé, ou délivré de la prison du corps. Les uns croyent qu'il signifie la résolution, ou la dissolution qui arrive à la mort, lorsque l'ame se sépare du corps,

(*a*) *Pagn. Bez. Calv. Gomar.*

(*b*) Ἐμοὶ γὰρ τὸ ζῆν Χριστὸς; καὶ τὸ ἀποθανεῖν, κέρδος. *Theodoret.* Ὀνησιφόρα μοι ἀμφότερα, καὶ ἡ ζωὴ, καὶ ὁ θάνατος. Καὶ τὴν ζωὴν γὰρ τοῖς τοῦ Χριστοῦ νόμοις διακοσμῶ, καὶ τὸν θάνατον δι' αὐτὸν αἱρεῦμαι μεθ' ἡδονῆς.

(*c*) Τοῦτό μοι καρπὸς ἔργου: *Id mihi operæ pretium est. Res admodùm utilis & mihi, & Ecclesiæ.*

(*d*) Τὴν ἐπιθυμίαν ἔχων εἰς τὸ ἀναλύσαι. *Tertull. Recipi jam*, ou, *recipi ad Dominum. De patient. 9. & l. de spectacul. c. 28.*

Digitized by Google

25. *Et hoc confidens scio quia manebo, & permanebo omnibus vobis, ad profectum vestrum, & gaudium fidei:*

25. C'est pourquoi j'ai une certaine confiance, qui me persuade que je demeurerai encore avec vous tous, & que j'y demeurerai même assez long-tems pour votre avancement, & pour la joie de votre foi;

26. *Ut gratulatio vestra abundet in Christo Jesu in me, per meum adventum iterùm ad vos.*

26. Afin que lorsque je serai de nouveau présent parmi vous, je vous donne lieu de vous glorifier de plus en plus en JESUS-CHRIST.

27. *Tantùm dignè Evangelio Christi conversamini; ut sive cùm venero, & videro vos, sive absens audiam de vobis, quia statis in uno spiritu unanimes, collaborantes fidei Evangelii;*

27. Ayez soin seulement de vous conduire d'une maniére digne de l'Evangile de JESUS-CHRIST; afin que je voye moi-même étant présent parmi vous, ou que j'entende dire en étant absent, que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant tous d'un même cœur pour la foi de l'Evangile;

## COMMENTAIRE.

& que le corps inanimé se dissout, ou se résoût en pourriture. D'autres soutiennent qu'à la lettre ce terme signifie *le départ*, le retour dans sa maison, la sortie de l'hôtellerie où l'on a passé la nuit. Et c'est à mon avis le vrai sens du Texte (*a*). La mort est pour ainsi dire, le départ d'un voyageur, qui sorte de son gîte pour retourner dans sa maison.

℣. 25 HOC CONFIDENS SCIO. *J'ai une certaine confiance que je demeurerai.* Saint Paul sortit en effet de ce premier danger. Il fut renvoyé absous après avoir été deux ans à Rome dans les liens. Il avoit un pressentiment intérieur, & une espéce d'assurance de son prochain affranchissement.

℣. 26. UT GRATULATIO VESTRA ABUNDET IN CHRISTO-JESU. *Afin que je vous donne lieu de vous glorifier de plus en plus en* JESUS-CHRIST. Afin que ma délivrance vous donne lieu d'en rendre de très-humbles actions de graces à JESUS-CHRIST, & de loüer sa puissance infinie, qui a sçu me garantir d'un si grand danger. Les Peres Grecs (*b*) l'entendent autrement: Afin qu'étant de retour chez vous, je trouve de nouveaux sujets de me glorifier en JESUS-CHRIST, en voyant le progrès que vous aurez fait dans la perfection du Christianisme.

℣. 27. TANTUM DIGNE EVANGELIO CHRISTI CONVERSAMINI. *Ayez soin seulement de vous conduire d'une maniere digne de*

(*a*) Ἀναλύειν, pour, *discedere, migrare.* Voyez *Luc.* XII. 36. *Sap.* I. I. 2. *Macc.* XII. 7. *Judit.* XIII. *Vide Chrysost. Erasm. Gatak. Vorst. Zanch. Castal. Hamm. Pisc.*

(*b*) *Chrysost. homil.* 4. Ἵνα τὸ καύχημα ὑμῶν περισσεύῃ, τουτέστι ἵνα ἔχω καυχᾶσθαι ἐπὶ ὑμῖν μείζονος... μείζονος γὰρ ἔχω καυχᾶσθαι, ὑμῶν ἐπιδόντων.

28. *Et in nullo terreamini ab adversariis, quæ illis est causa perditionis, vobis autem salutis : & hoc à Deo.*

28. Et que vous demeuriez intrépides au milieu de vos adversaires, ce qui est pour eux le sujet de leur perte, comme pour vous celui de votre salut ; & cet avantage vous vient de Dieu.

29. *Quia vobis donatum est pro Christo, non solùm ut in eum credatis, sed ut etiam pro illo patiamini ;*

29. Car c'est une grace qu'il vous a faite ; non seulement de ce que vous croyez en JESUS-CHRIST, mais encore de ce que vous souffrez pour lui ;

30. *Idem certamen habentes quale & vidistis in me, & nunc audistis de me.*

30. Vous trouvant dans les mêmes combats où vous m'avez vû, & où vous entendez dire que je suis encore maintenant.

## COMMENTAIRE.

*l'Evangile.* Mais soit que je vive, ou que je meure, vivez en repos là-dessus. La seule chose que je vous recommande, c'est de vivre d'une maniére digne de l'Evangile. Ne deshonorez point le caractére de Chrétien, faites en sorte que l'Evangile soit honoré dans vos personnes. Car il y en a plusieurs qui vivent d'une maniére qui fait honte à leur profession, gens ennemis de la Croix du Sauveur, qui font leur Dieu de leur ventre, & qui mettent leur gloire en ce qui devroit causer leur confusion (*a*).

℣. 28. ET IN NULLO TERREAMINI AB ADVERSARIIS. *Que vous demeuriez intrépides au milieu de vos adversaires*, au milieu des persécutions des infidéles, & des calomnies des Juifs, & des mauvais services des faux freres, & de l'obstination des héretiques, & des piéges des faux Docteurs. Ce sera pour eux un sujet de perte, & de malheur, & pour vous un moyen de salut. *Et hoc a Deo.* Tout cela vient de Dieu. C'est par sa faveur que tous ces maux contribuënt à votre salut ; car, ajoute-t'il au ℣. 29. *c'est une grace qu'il vous a faite, non-seulement de ce que vous croyez en* JESUS-CHRIST, *mais aussi ce que vous souffrez pour lui.* Voilà l'idée que le Christianisme nous donne des souffrances de cette vie, quand on les prend comme de la main de Dieu, & qu'on a l'avantage d'en faire profit pour l'éternité. Tout cela est un don de Dieu. Nous ne pouvons rien de bon sans son secours ; mais aussi il ne fait rien sans nous, dit Théodoret (*b*).

---

(*a*) *Philipp.* III. 19.

(*b*) *Theodoret.* Διδάσκων ὡς αὐτὴ καθ' ἑαυτὴν γνώμη, γεγυμνωμένη τῆς χάριτος οὐδὲν δύναται κατορθῶσαι τῶν ἀγαθῶν. Ἀμφοτέρων γὰρ χρεία καὶ τῆς ἡμετέρας προθυμίας, καὶ τῆς θείας ἐπικουρίας.

# CHAPITRE II.

JESUS-CHRIST *exemple de la plus profonde humilité. Son nom au-dessus de tout nom. Travailler à son salut en tremblant. Loüange de Timothée & d'Epaphrodite. Il renvoye ce dernier à Philippes.*

℣. 1. *SI qua ergò consolatio in Christo ; si quod solatium charitatis ; si qua societas spiritûs ; si qua viscera miserationis,*

2. *Implete gaudium meum, ut idem sapiatis, eandem charitatem habentes, unanimes, idipsum sentientes.*

3. *Nihil per contentionem, neque per inanem gloriam ; sed in humilitate superiores sibi invicem arbitrantes.*

℣. 1. SI donc il y a quelque consolation en JESUS-CHRIST ; s'il y a quelque douceur, & quelque soulagement dans la charité ; s'il y a quelque union dans la participation du même esprit ; s'il y a quelque tendresse, & quelque compassion *parmi vous*,

2. Rendez ma joie parfaite, vous tenant tous unis ensemble, n'ayant tous qu'une même ame, & que les mêmes sentimens.

3. En sorte que vous ne fassiez rien par un esprit de contention, ou de vaine gloire ; mais que chacun par humilité croye les autres au-dessus de soi.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. SI QUA ERGO CONSOLATIO IN CHRISTO. *S'il y a quelque consolation en* JESUS-CHRIST. Si JESUS-CHRIST vous inspire quelque tendresse, & quelque compassion pour vos amis, & pour ceux qui vous ont fait du bien, faites la paroître envers moi, & donnez-moi la consolation de vous voir bien unis entre vous. *S'il y a quelque union dans la participation du même esprit*, si nous avons entre nous quelque union spirituelle, fondée sur la participation du même Esprit saint que nous avons reçû, ou sur la charité qui nous unit, ou sur les mêmes sentimens où nous sommes, ou sur le même Chef, dont nous sommes les membres. ℣. 2. *Rendez ma joye parfaite, vous tenant tous unis ensemble, n'ayant tous qu'une même ame, & que les memes sentimens.* S. Paul ne pouvoit intéresser les Philippiens par des motifs plus pressans à vivre dans une parfaite charité. Il y employe ce que la Réligion a de plus sacré, ce que l'amitié a de plus tendre, & ce que la reconnoissance a de plus juste. Il savoit tout le mérite de la charité, & de l'u-

Digitized by Google

nion ſpirituelle dans les ſocietez Chrétiennes.

℣. 2. NIHIL PER CONTENTIONEM. *Que vous ne faſſiez rien par un eſprit de contention, ou de vaine gloire.* Il leur donne ici des moyens ſûrs pour conſerver cette union parfaite, & pour éviter les diſſenſions, & les broüilleries. Ces maux ne viennent que de l'orgueïl, de conteſtations, des intérêts particuliers, de l'ambition, & de l'amour de la gloire. Evitez ces déſordres, & bien-tôt vous verrez regner parmi vous une paix profonde.

IN HUMILITATE SUPERIORES SIBI INVICEM ARBITRANTES. *Que chacun par l'humilité croye les autres au-deſſus de lui.* Qu'il les croye meilleurs, plus parfaits, plus dignes de reſpect, & d'eſtime. Mais comment le peut-il ſans erreur? Un homme ſage, éclairé, réglé, vertueux, peut-il ſincérement ſe croire moins parfait, que celui qu'il voit dans le déſordre, dans l'ignorance, dans le vice? 1°. On peut avoir quelque choſe au-deſſus d'un autre, mais l'humilité doit nous perſuader que nous avons d'autres défauts, ou d'autres beſoins qui nous rabaiſſent au-deſſous de ceux, que nous ſurpaſſons dans le reſte. 2°. Il ne s'agit point ici de faire un paralèle des qualitez extérieures, qui aux yeux de Dieu ne ſont d'aucune conſideration; comme la naiſſance, les emplois, la ſcience, l'éloquence. Mais des qualitez intérieures, & ſpirituelles, dont il n'y a que Dieu qui puiſſe bien juger. Quand on eſt vraiment humble, & qu'on s'applique ſérieuſement à connoître ſes défauts cachez, & interieurs, il eſt impoſſible qu'on n'ait pas beaucoup de mépris pour ſoi-même, & qu'on ne ſe mette fort au-deſſous de tout le monde. (*a*) 3°. Cette penſée qui fait que nous croyons tous les autres au-deſſus de nous, n'eſt pas un jugement déterminé, & abſolu; mais un jugement douteux, & ſuſpendu (*b*). Cet homme a des foibleſſes, que par la grace de Dieu, je n'ai pas: mais auſſi n'en ai-je pas pluſieurs qu'il n'a pas? Je vois ſes défauts; mais je ne dois pas oublier les miens. 4°. Quand on ſe conſidére indépendamment du ſecours ſurnaturel de Dieu, il n'y a perſonne qui ne doive convenir qu'il n'a de lui-même que la corruption, le péché, & le menſonge; & ſous cette vûë, à qui pouvons-nous nous préférer? Y a-t'il quelque choſe, quelque péché, quelque foibleſſe, dont nous ne ſoyons capables (*c*)? 5°. Enfin on peut dire que chacun de nous doit conſidérer ſon prochain, comme ſon ſupérieur dans l'affaire du ſalut, en ſorte que nous nous ſoumettions à lui, que nous le ſervions, que nous le préférions à nous-mêmes, autant que la gloire de Dieu, & le beſoin de ſon ſalut le pourroient demander.

(*a*) *Vide Aug. lib. 83. quæſt. 71. & de ſancta virgin. c. 43. Greg. Mag. homil. 10. in Ezech.*
(*b*) *Eſt. hic. Zanch.*
(*c*) *Aug. ſerm. 254. nov. Edit. n. 7. & ſerm. 257. n. 2. &c.*

℣. 4.

Digitized by Google

*4. Non quæ sua sunt singuli considerantes, sed ea quæ aliorum.*

*5. Hoc enim sentite in vobis, quod & in Christo Jesu,*

*6. Qui cùm in forma Dei esset, non rapinam arbitratus est esse se æqualem Deo :*

4. Que chacun ait égard, non à ses propres intérêts, mais à ceux des autres.

5. Soyez dans la même disposition & dans le même sentiment où a été JESUS-CHRIST,

6. Qui étant l'image de Dieu, n'a point cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu :

## COMMENTAIRE.

℣. 4. NON QUÆ SUA SUNT SINGULI CONSIDERANTES. *Que chacun ait égard, non à ses propres intérêts, mais à ceux des autres.* Le propre intérêt & l'amour propre, sont les sources ordinaires des divisions & des procez. La Religion Chrétienne ne connoît qu'un intérêt essentiel, qui est celui de la gloire de Dieu, & de notre salut. Tout doit céder à cet unique intérêt. Quelques-uns prennent ainsi ce verset : Que chacun considére, non ses bonnes qualitez, mais celles des autres, pour conserver une parfaite humilité (*a*).

℣. 5. HOC ENIM SENTITE IN VOBIS, QUOD ET IN CHRISTO JESU. *Soyez dans la même disposition où a été* JESUS-CHRIST. On l'entend de deux maniéres : 1°. Imitez envers vos freres la charité que JESUS-CHRIST a euë envers vous, lorsqu'il a daigné s'incarner pour vous sauver (*b*). Il a en quelque sorte quitté le sein de son Pere, & l'éclat de la gloire où il étoit, pour se revêtir de la nature humaine, & pour prendre la forme de serviteur. 2°. Ayez donc dans vous-mêmes les mêmes sentimens d'humilité & de patience, qu'a eu JESUS-CHRIST dans le cours de sa vie mortelle (*c*), durant laquelle il a paru comme anéanti, prenant la forme, & la nature de serviteur, & s'étant rendu obéissant jusqu'à la mort de la croix.

℣. 6. QUI CUM IN FORMA DEI ESSET, NON RAPINAM ARBITRATUS EST, &c. *Qui étant l'image de Dieu*, à la lettre, ayant la forme de Dieu, *n'a pas cru que ce fût pour lui une usurpation d'être égal à Dieu.* Quand S. Paul dit que JESUS-CHRIST a la forme de Dieu, ou qu'il est l'image de Dieu, il n'entend pas une image vuide de réalité, une forme qui donne simplement l'apparence & la ressemblance ; sans donner l'être & l'essence. JESUS-CHRIST est vrai Dieu, consubstantiel & coéternel au Pere (*d*). En descendant dans le sein d'une Vierge, en prenant sur lui notre nature & nos infirmitez, il n'a pas cessé d'être Dieu, le ne s'est point dépoüillé de sa nature, de sa gloire, de sa puissance infinie.

(*a*) *Zanchius hic.*
(*b*) *Vide Theodoret hic, & ad ℣. 6. Vide & Chrys. & Theophyl. alios.*
(*c*) *Ambrosiast. Erasm. &c.*
(*d*) *Ita Patres omnes, & Interpretes plerique.*



Digitized by Google

Il n'a pas quitté ni la droite, ni le ſein de ſon Pere. Il a pris la nature & la forme humaine, ſans quitter la nature divine. L'Apôtre établit la divinité du Verbe en tant d'endroits, qu'on ne peut le ſoupçonner de lui avoir donné atteinte en celui-ci. Il donne au Fils le nom d'*image* & de *ſplendeur* du Pere en quelqu'autres paſſages de ſes Epîtres (*a*). Ces manieres de parler ſont très-propres pour exprimer la gloire du Fils, ſa reſſemblance, ſon égalité, ſa conſubſtantialité avec le Pere. Le rayon eſt de même nature que le corps lumineux. L'image eſſentielle, & ſubſtantielle d'une choſe, eſt la choſe même. JESUS-CHRIST n'eſt pas une image, ou une repréſentation différente, & ſéparée du Pere.

JESUS-CHRIST étant donc tel que nous le venons de dire, *n'a point crû que ce fût pour lui une uſurpation d'être égal à Dieu* (*b*). Il s'eſt trouvé égal à Dieu par ſa nature; il n'a eu garde de regarder cette égalité comme une uſurpation, & un attentat; il auroit pû demeurer dans le Ciel, & ne pas paroître aux yeux des hommes ſous la forme de ſerviteur; il s'eſt humilié juſqu'à ſe revêtir de notre nature: ce n'eſt point une peine de ſon uſurpation, ou un châtiment de ſon orgueil; il n'eſt deſcendu, il ne s'eſt humilié, que parce qu'il l'a bien voulu. S. Paul fait ici alluſion à la chûte de Lucifer, & du premier homme (*c*). L'un, & l'autre ſont tombez dans un état fort au-deſſous de celui où ils avoient été créez. Ce dernier état eſt une juſte punition de leur orgueil, & de l'uſurpation qu'ils ont voulu faire de la gloire de Dieu, qui ne leur appartenoit pas (*d*). *Je monterai au haut du Ciel, je ſerai ſemblable au Très-haut*, dit Lucifer. Et le Démon dit à Adam, & à Eve (*e*); *Vous ſerez comme des Dieux, connoiſſant le bien, & le mal.*

Dans l'Evangile (*f*) Pilate ayant demandé à JESUS-CHRIST s'il s'étoit Roi. Le Sauveur lui répondit: *Vous le dites, je le ſuis; & je ſuis né pour cela, afin que je rende témoignage à la verité.* Comme s'il diſoit: J'uſe de mon droit quand je me qualifie Roi. Ce n'eſt point une uſurpation, & un vol. Et dans les actes (*g*), un Tribun Romain ayant dit à ſaint Paul: J'ai achetté le droit de citoyen Romain pour une grande ſomme, S. Paul répondit: *Et moi, je ſuis né tel.* Ce n'eſt point par achat, mais par ma naiſſance que je le ſuis. Ainſi en cet endroit, JESUS-CHRIST, n'a point ravi, ni uſurpé ſa qualité de Fils de Dieu, & d'égal au Pere; il l'a par ſa nature (*h*). Il ne reſſemble pas à ces fauſſes Divinitez, qui ne le

(*a*) *Coloſſ.* I. 15. *Qui eſt imago Dei inviſibilis, primogenitus omnis creaturæ. Heb.* I. 3. *Qui cùm ſit ſplendor gloriæ, & figura ſubſtantiæ ejus.*

(*b*) Οὐκ ἁρπαγμὸν ἡγήσατο τὸ εἶναι ἴσα Θεῷ *Chryſ.* Οὐκ ἁρπαγὴν τὸ εἶναι ἴσα Θεῷ.

(*c*) *Eſt. Zanch. Gemar.*

(*d*) *Iſai.* XIV. 14.

(*e*) *Geneſ.* III. 5.

(*f*) *Joan.* XVIII. 37.

(*g*) *Act.* XXII. 28.

(*h*) *Theophyl.* Ὁ υἱὸς τοῦ Θεοῦ οὐκ ἐφοβήθη καταβῆναι τὸ οἰκεῖον ἀξίωματος, διὸ οὐχ ἥρπαγεν ἐξ ἁρπαγῆς. Ἀλλ' ἐφυσικὸν αὐτῷ ἀξίωμα τοῦτο ἐγένετο.

Digitized by Google

*7. Sed semetipsum exinanivit, formam servi accipiens, in similitudinem hominum factus, & habitu inventus ut homo.*

7. Mais il s'eſt anéanti lui-même, en prenant la forme de ſerviteur, en ſe rendant ſemblable aux hommes, & étant reconnu pour homme, par tout ce qui a paru de lui au-dehors.

*8. Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis.*

8. Il s'eſt rabaiſſé lui-même, ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort, & juſqu'à la mort de la croix.

## COMMENTAIRE.

ſont pas par leur nature (*a*), mais par uſurpation, par abus, par erreur.

℣. 7. SEMETIPSUM EXINANIVIT FORMAM, SERVI ACCIPIENS. *Il s'eſt anéanti lui-même, en prenant la forme de ſerviteur.* JESUS-CHRIST en s'incarnant, s'eſt en quelque ſorte réduit au néant, c'eſt-à-dire, dans l'état le plus bas, le plus obſcur, le plus mépriſable, le plus pénible, comparé à la gloire, à la majeſté, à la grandeur où il étoit dans le Ciel. Ce n'eſt pas qu'il ait abſolument quitté ſon premier état, car en ſe faiſant homme, il n'a pas ceſſé d'être Dieu: mais il a paru à nos yeux comme réduit au néant; ou ſuivant la force du Grec (*b*), il s'eſt épuiſé, appauvri, dépoüillé, *en prenant la forme de ſerviteur.*

On pourroit encore abuſer de ces derniers termes, en les prenant comme s'il n'avoit pris que la forme, & non la nature de l'homme: il en a pris la réalité, les infirmitez, les marques. *La forme* ici, comme au verſet précédent, n'eſt point oppoſé à la choſe. C'eſt la choſe même avec ſa forme, & ſes qualitez eſſentielles. JESUS-CHRIST s'eſt uni hypoſtatiquement à notre nature, pour ne faire de la divinité, & de l'humanité réünies, qu'une ſeule perſonne. Il auroit pû prendre naiſſance dans une famille puiſſante, & illuſtre; il a préféré *la forme de ſerviteur*, ou d'eſclave; il a choiſi une famille pauvre, obſcure, mépriſée ſelon le monde. Il a paru homme parmi les hommes, *habitu inventus ut homo.* Il a pour ainſi dire anéanti ſa divinité, en la cachant dans la forme humaine. Et quoiqu'il fut homme Dieu, tout ce qui paroiſſoit de lui au-dehors, n'étoit que d'un ſimple homme. *Habitu inventus ut Homo.*

℣. 8. HUMILIAVIT SEMETIPSUM, FACTUS OBEDIENS. *Il s'eſt rabaiſſé lui-même, ſe rendant obéiſſant juſqu'à la mort.* S. Paul ne manque pas de marquer dans tout ce qu'il dit ici du Sauveur, que ſes humiliations, ſes ſouffrances, ſon anéantiſſement aux yeux des hommes, étoient purement de ſon choix. Il s'eſt anéanti lui-même, il s'eſt rabaiſſé lui-même. Il eſt vrai qu'il l'a fait pour obéir à ſon Pere, & pour ſatisfaire

(*a*) *Galat.* IV. 8. Τοῖς μὴ φύσει οὖσι θεοῖς. | (*b*) Ἀλλ' ἑαυτὸν ἐκένωσε.



Digitized by Google

9. *Propter quod & Deus exaltavit illum, & donavit illi nomen quod est super omne nomen:*

9. C'eſt pourquoi Dieu l'a élevé *par-deſſus toutes choſes*, & lui a donné un nom qui eſt au-deſſus de tout nom;

## COMMENTAIRE.

à ſa juſtice. Mais étant égal au Pere, ſon obéïſſance ne peut être que de choix, & toute volontaire. Il a obéï non ſeulement à ſon Pere, mais aux hommes, à Joſeph, à Marie, *& erat ſubditus illis* (*a*) aux Princes ſéculiers à qui il a payé la capitation (*b*), aux juges, aux bourreaux; & cela juſqu'à ſouffrir la mort, & une mort douloureuſe, & ignominieuſe, un ſupplice deſtiné aux eſclaves. On ſait que la croix étoit le ſupplice des plus vils eſclaves (*c*).

℣. 9. PROPTER QUOD ET DEUS EXALTAVIT ILLUM, &c. *C'eſt pourquoi Dieu l'a élevé, & lui a donné un nom qui eſt au-deſſus de tout nom.* Pour récompenſer les humiliations de JESUS-CHRIST, & ſon obéïſſance à ſon Pere, & pour réparer l'injure qu'il s'étoit faite en quelque ſorte à lui-même, en ſe réduiſant à la forme, & à la nature de ſerviteur, Dieu ſon Pere l'a élevé au-deſſus de toutes choſes, & lui a donné *un nom*, une gloire (*d*), une réputation, une élevation ſupérieure à tout ce qu'on peut concevoir de grand, de glorieux, & d'illuſtre; ou plûtôt il lui a donné *le nom* de Dieu (*e*), de Sauveur, & de Juge des vivans, & des morts; qualitez au-deſſus de toutes qualitez qu'il auroit pû poſſeder, quand il auroit paru aux yeux du monde dans un état de gloire, & de majeſté.

Quand on dit qu'il a merité cette élévation pour récompenſe de ſes humiliations, on ne prétend pas qu'il ne l'ait pas euë, ni méritée auparavant. En qualité de Dieu, il poſſédoit un nom au-deſſus de tout nom. Mais cela lui étoit en quelque ſorte trop dû; il vouloit le mériter. Il vouloit ajoûter par là un nouveau dégré à ſa grandeur; & ne pouvant croître en grandeur, il s'eſt humilié, & anéanti pour mériter, s'il étoit poſſible, un nouvel accroiſſement de gloire. De plus, ſi c'eſt un ſurcroît de gloire, & d'élevation de rendre ſa gloire, & ſon élévation communes à pluſieurs: le Fils de Dieu a encore mérité par cet endroit un ſurcroît de gloire infinie, en élevant notre nature unie à ſa divinité, au-deſſus de toutes choſes, & en nous méritant à tous une gloire au-deſſus de toute gloire. Ainſi par ſon humilité ſage, & induſtrieuſe, il a trouvé le ſecret d'ajoûter,

(*a*) *Luc.* II. 51.

(*b*) *Matt.* XVII. 24.

(*c*) *Vide Grot. hîc. Appian.* Ἐχρημάτισεν ἀνὴρ ἄθεος καὶ δυστυχὴς ἅπαν. *Et ſervus apud Plaut. Scio ego crucem fore mihi ſepulcrum.*

(*d*) *Vide Deut.* XXVI. 19. *Sophon.* III. 19. 20. *Ezech.* XXIV. 19. *Jerem.* XIII. 11. XXXII. 20. XXXIII. 9. *&c. Vide & Epheſ.* I. 21.

(*e*) *Chryſ. Theophyl. Theod. Aug. Eſt. Zanch. Men. Vide Heb.* I. 5. *Tantò melior Angelis effectus, quantò differentius pra illis nomen hæreditavit.*

Digitized by Google

10. *Ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium, & infernorum;*

11. *Et omnis lingua confiteatur quia Dominus Jesus Christus in gloria est Dei Patris.*

12. *Itaque charissimi mei, (sicut semper obedistis,) non ut in præsentia mei tantùm: sed multò magis nunc in absentia mea, cum metu & tremore vestram salutem operamini.*

10. Afin qu'au nom de JESUS tout genou fléchisse dans le Ciel, dans la terre, & dans les enfers;

11. Et que toute langue confesse que le Seigneur JESUS-CHRIST est dans la gloire de Dieu *son* Pere.

12. Ainsi, mes chers freres, comme vous avez toujours été obéissans, ayez soin non-seulement lorsque je vous suis présent, mais encore plus lorsque j'en suis éloigné, d'opérer vôtre salut avec crainte & tremblement.

## COMMENTAIRE.

s'il est permis de le dire, quelque chose à sa gloire infinie, & de mettre en quelque sorte l'Homme Dieu, au-dessus du Verbe-Dieu.

℣. 10. UT IN NOMINE JESU OMNE GENU FLECTATUR. *Afin qu'au nom de* JESUS *tout genu fléchisse dans le Ciel*, les Anges, & les Bienheureux; *dans la terre*, les hommes vivans; *& dans les enfers*, les morts (*a*), & même les Démons, & les damnez (*b*); en un mot, toutes les créatures, en quelque état, dans quelque lieu, de quelque condition qu'elles soient, doivent reconnoître la souveraine majesté de JESUS-CHRIST Dieu, & Homme; soit d'un culte, & d'un respect libre, & volontaire, comme les Anges, les Saints qui sont dans le Ciel, ceux qui attendent leur bonheur dans le purgatoire, les hommes vivans qui connoissent, & qui aiment Dieu sur la terre; soit d'une connoissance, & d'un respect violent, & forcé, comme les Démons répandus dans l'air, sur la terre; & dans les enfers; les damnez, & les méchans qui vivent, & qui le blasphément aujourd'hui, mais qui au jour du Jugement seront forcez de le reconnoître, & de l'adorer comme leur Dieu, & comme leur Juge.

℣. 11. ET OMNIS LINGUA CONFITEATUR. *Et que toute langue confesse que le Seigneur* JESUS-CHRIST *est dans la gloire du Pere.* Tous les peuples du monde (*c*) de quelque langue, & nation qu'ils soient, confesseront au jour du Jugement, que JESUS-CHRIST est à la droite du Pere Céleste, & qu'il est le juste Juge des vivans, & des morts, des bons, & des méchans. Ou, *toute langue*, toutes les créatures dans le Ciel, dans la terre, & dans les enfers (*d*), confesseront que JESUS-CHRIST Dieu, & Homme, est véritablement dans le Ciel, au-dessus de toutes choses, & joüissant de la gloire qui lui est dûë comme Dieu, & de celle qu'il s'est justement acquise par ses humiliations, & par ses souffrances.

℣. 12. ITAQUE SICUT SEMPER OBEDISTIS. *Ainsi comme vous*

(*a*) *Theodoret. Gemar. Zanch. Monoch.*
(*b*) *Chrysost. Est. Men. Tir. Gemar. alii.*
(*c*) *Theod.* Πᾶσα γλῶσσα, ἀντὶ τοῦ, πᾶν τὸ ἔθνος. *Ita Zanch.*
(*d*) *Est. Grot. Men. Tir. Gem. Zanch.*



Digitized by Google

13. *Deus est enim qui operatur in vobis & velle, & perficere, pro bona voluntate.*

13. Car c'est Dieu qui opére en vous & le vouloir, & le faire, selon qu'il lui plaît.

## COMMENTAIRE.

*avez toujours été obéissans, ayez soin d'opérer votre salut avec crainte, & tremblement.* Comme vous m'avez toujours témoigné une parfaite obéissance, tant durant mon absence, qu'en ma présence, je vous conjure qu'à l'imitation de JESUS-CHRIST, vous continuiez à m'obéir encore plus en mon absence, que lorsque j'ai été présent parmi vous, parce qu'à présent le danger est plus grand, & les secours le sont moins. Vous êtes plus exposez à vos ennemis, aux séducteurs, aux faux freres. Ainsi *operez votre salut avec crainte, & tremblement.* Craignez, mais sans tomber dans le découragement, & dans la défiance; tremblez, mais ne vous laissez point abattre. Craignez Dieu, & espérez en lui; rédoutez sa justice, & implorez sa clemence. Défiez-vous de vous-mêmes, avoüez votre foiblesse, mais attendez tout de son secours, & de sa protection. Travaillez comme si tout dépendoit de votre travail; priez comme si tout dépendoit de la grace de Dieu. Soyez également en garde, contre la présomption, & contre la défiance.

℣. 13. DEUS EST ENIM QUI OPERATUR IN VOBIS VELLE, ET PERFICERE. *Car c'est Dieu qui opere en vous le vouloir, & le faire, selon qu'il lui plaît.* Si vous êtes bien convaincus du besoin continuel que vous avez du secours de Dieu, vous opérerez votre salut avec crainte, & tremblement; car c'est Dieu qui par l'efficacité de sa grace opére en nous la volonté de faire le bien utile au salut; c'est la même grace qui le fait en nous. C'est nous qui le voulons, mais c'est Dieu qui opére en nous le vouloir; c'est nous qui le faisons, mais c'est Dieu qui opére en nous le faire (*a*). *Nos ergo volumus, sed Deus in nobis operatur, & velle; nos ergo operamur, sed Deus in nobis operatur, & operari.* & comment Dieu opére-t'il cela en nous-mêmes? C'est en éclairant nos esprits, & en portant efficacement, mais doucement, & librement nos volontez vers le bien qu'il nous a fait connoître, & dont il nous a inspiré l'amour par sa grace (*b*): *Per adjutorium bene agendi adjunctum naturæ, atque doctrinæ; per inspirationem flagrantissimæ, & luminosissimæ charitatis.* Lors donc que nous lui demandons son secours pour vouloir, & pour faire le bien, que lui demandons-nous autre chose, sinon qu'il nous découvre ce que nous ne voyions pas, & qu'il nous rende doux, & aimable, ce

(*a*) *Aug. de dono persever. c.* 13. (*b*) *Aug. de gratia Christi contra Pelag. & Coelest. c.* 35. *n.* 38.

Digitized by Google

14. *Omnia autem facite sine murmurationibus, & hæsitationibus;*

15. *Ut sitis sine querela, & simplices filii Dei, sine reprehensione, in medio nationis pravæ & perversæ, inter quos lucetis sicut luminaria in mundo,*

14. Faites donc toutes choses sans murmures, & sans disputes;

15. Afin que vous soyez irrépréhensibles, & sincéres, & qu'étant enfans de Dieu, vous soyez sans tache au milieu d'une nation dépravée & corrompuë, parmi laquelle vous brillez comme des astres dans le monde;

## COMMENTAIRE.

que nous n'aimions pas (*a*)? *Quid aliud deprecamur quàm ut aperiat quod latebat, & suave faciat, quod non delectabat?*

Dieu ne détruit pas en nous le libre arbitre par l'opération de sa grace, il le guérit au contraire, il le perfectionne (*b*). *Hæc autem voluntas libera tantò erit liberior, quantò sanior: tantò autem sanior, quantò divinæ misericordiæ gratiæque subjectior.* Ainsi quand nous disons après l'Apôtre, que Dieu *opére en nous le vouloir*, ce n'est pas à dire que notre volonté n'ait plus de part à l'action. La grace prévient le mouvement de la volonté vers le bien, mais la volonté accompagne la grace, & coopére au bien (*c*). La bonne œuvre est tout à la fois un don de Dieu, & une action méritoire de l'homme prévenu de la grace. L'homme peut toujours résister à l'attrait, qui l'appelle, & qui l'invite. Dieu ne nous fait pas vouloir, si nous ne voulons, dit S. Chrysostome (*d*), mais si nous voulons, il nous donne la bonne volonté, & il l'augmente.

℣. 14. OMNIA AUTEM FACITE SINE MURMURATIONIBUS. *Faites toutes choses sans murmures.* Demeurez dans une soumission parfaite envers vos superieurs, & dans une véritable union avec vos freres. Par ce moyen vous éviterez tout murmure contre Dieu, & contre ce qu'il a mis au-dessus de vos têtes, & toutes disputes avec vos égaux. Ces défauts ont leur source dans l'orguëil, & dans un défaut de charité qui sont au-dedans de nous-mêmes.

℣. 15. UT SITIS SINE QUERELA, ET SIMPLICES. *Afin que vous soyez irrépréhensibles, & sincéres, & sans tache.* Le Grec à la lettre: (*e*): *irréprehensibles, simples, & sans reproche.* D'une vie irrépréhensible, d'une conduite pure, & sans tache, d'une candeur pleine de simplici-

(*a*) *Aug. l. 2. de peccatorum meirts, c. 19.*

(*b*) *Aug. Ep. 157. n. 8.*

(*c*) *Vide Theophyl. hîc:* Ἂν γὰρ προσέχῃς, ὁ Θεὸς τὰ πάντα ἐργάζεται. Αὐτὸς γὰρ ἐστιν ὁ καὶ προθυμίαν διδοὺς ἡμῖν, ὥστε θέλειν τὸ ἀγαθὸν, καὶ τὴν ἐργασίαν αὐτοῦ εἰς τέλος ἄγων. Ἐνεργεῖ γὰρ ὁ Θεὸς ἐν ἡμῖν τὸ θέλειν. Τοῦτέστι συνεργεῖ ἡμῖν πρὸς τὸ θέλειν τὰ ἀγαθὰ, καὶ αὔξει τὸ ἀγαθὸν θέλημα ἡμῶν, καὶ συνεκκάει ὥστε θερμότερον γενέσθαι,

(*d*) *Chrysost. hîc:* Ἀνθελήσῃς, τότε ἐνεργήσει τὸ θέλειν, Μὴ φοβηθῇς, καὶ οὐδὲν κάμνῃς, Καὶ προθυμίαν αὐτὸς ἡμῖν δίδωσι καὶ ἐργασίαν. Ὅταν γὰρ θελήσαμεν, αὔξει τὸ θέλειν ἡμῶν λοιπόν.

(*e*) Ἀμέμπτοι, καὶ ἀκέραιοι, . . . ἀμώμητοι.

16. *Verbum vitæ continentes ad gloriam meam in die Christi, quia non in vacuum cucurri, neque in vacuum laboravi.*

17. *Sed & si immolor supra sacrificium & obsequium fidei vestræ, gaudeo, & congratulor omnibus vobis.*

16. Portant en vous la parole de vie, pour m'être un sujet de gloire au jour de JESUS-CHRIST, comme n'ayant pas couru en vain, ni travaillé en vain.

17. Et si je dois répandre mon sang sur le sacrifice & la soumission de votre foi, je m'en réjoüis *en moi-même*, & je m'en conjoüis avec vous tous :

## COMMENTAIRE.

té, & de droiture. Simples comme des colombes, & irrépréhensibles comme des enfans de Dieu; brillans *comme des astres*, au milieu des Payens; ou *comme des flambeaux* (*a*), au milieu des ténébres.

℣. 16. VERBUM VITÆ CONTINENTES. *Portant en vous la parole de vie.* Il continuë dans l'allégorie des flambeaux dont il a parlé; vous portez la lumiere de la parole de Dieu, qui luit dans le monde, & qui se manifeste dans votre conduite, comme l'éclat d'un flambeau dans une nuit obscure (*b*). Théodoret (*c*). traduit le Grec : *Vous appliquant à la parole de vie.* Donnez toute votre attention à la parole de vie, & à la prédication, qui doit vous procurer la vie de l'ame, & qui doit faire ma gloire au jour auquel je dois paroître devant mon Dieu, comme ayant élevé des Disciples dignes de JESUS-CHRIST, de fidéles exécuteurs de ses commandemens.

℣. 17. SED ET SI IMMOLOR SUPER SACRIFICIUM. *Et si je dois répandre mon sang sur le sacrifice, & la soumission de votre foi, je m'en réjoüis.* Le Grec (*d*) *Quand je serois comme une victime sur laquelle on a déja répandu le vin pour l'immolation*, & que je devrois être immolé *pour le sacrifice de votre foi, je m'en réjoüis.* Autrement : *quand je serois comme la libation qui doit être répanduë sur le sacrifice, & sur la victime de votre foi, je m'en estimerois heureux.* Le verbe Grec *spendomai*, signifie, ou l'effusion de la liqueur, ou du grain mêlé avec le sel, qui se fait sur la victime qui est sur le point d'être immolée, ou celle qui se fait sur l'hostie déja immolée, & mise sur l'autel. Grotius croit que S. Paul dans l'Epître à Timothée (*e*), fait allusion à la premiere sorte de libation, par ces mots: *Ego enim jam delibor*; & qu'ici il semble plûtôt faire allusion à la seconde

(*a*) Ἐν οἷς φαίνεσθε ὡς φωστῆρες.

(*b*) Λόγοι ζωῆς ἐπέχοντες. *Vide Grot. Est. Zanch. Gomar. Erasm. alios. Vide & Theophyl. hic.*

(*c*) *Theodoret.* Τὸ δὲ λόγον ζωῆς ἐπέχοντες, ἀντὶ τοῦ τῷ λόγῳ προσέχοντες, οὕτω γὰρ καὶ Τιμοθέῳ γράφων ἔφη. Ἔπεχε σεαυτῷ καὶ τῇ διδασκαλίᾳ, ἀντὶ τοῦ πρόσεχε σεαυτῷ, καὶ τῇ διδασκαλίᾳ.

(*d*) Ἀλλ' εἰ καὶ σπένδομαι ἐπὶ τῇ θυσίᾳ καὶ λειτουργίᾳ τῆς πίστεως ὑμῶν.

(*e*) 2. *Timot.* IV. 6. Ἤδη σπένδομαι. Il faut voir ce que j'ai remarqué sur cet endroit. Je doute que la remarque de Grotius soit vraie,

sorte

18. *Idipsum autem & vos gaudete, & congratulamini mihi.*

19. *Spero autem in Domino Jesu, Timotheum me citò mittere ad vos; ut & ego bono animo sim, cognitis quæ circa vos sunt.*

20. *Neminem enim habeo tam unanimem, qui sincerâ affectione pro vobis sollicitus sit.*

18. Et vous devriez aussi vous en réjoüir & vous en conjoüir avec moi.

19. J'espére qu'avec la grace du Seigneur JESUS, je vous envoyerai bien-tôt Timothée, afin que je sois aussi consolé apprenant de vos nouvelles;

20. N'ayant personne qui soit autant que lui uni avec moi d'esprit & de cœur, ni qui se porte plus sincérement à prendre soin de ce qui vous touche:

## COMMENTAIRE.

sorte d'effusion de liqueur, qui étoit la seule usitée parmi les Hébreux. Il envisage son martyre comme un sacrifice, & la foi des Philippiens, comme une hostie qui doit être arrosée de son sang, afin qu'il ne manque rien à son oblation (*a*).

℣. 18. IDIPSUM ET VOS GAUDETE. *Vous devriez aussi vous en réjoüir.* S. Paul ne souffrit pas le martyre dans ce premier voyage qu'il fit à Rome: mais la maniére dont il parle ici, fait juger de l'ardeur avec laquelle il le désiroit. Il dit aux Philippiens que bien loin de s'affliger de le voir exposé aux persécutions, & aux dangers de la mort, ils devroient s'en rejoüir, puisque son sang devoit être en quelque sorte la consommation de leur sacrifice.

℣. 19. SPERO TIMOTHEUM ME CITO MITTERE *J'espere que je vous envoyerai bien-tôt Timothée.* S. Paul renvoyoit alors Epaphrodite à Philippes, avec cette Lettre; mais il devoit bien-tôt y envoyer Timothée, afin qu'il lui rapportât l'état de l'Eglise de Philippes. On ne sait s'il exécuta cette promesse; il ne pouvoit se passer de Timothée, tandis qu'il étoit dans les liens. Mais ce qui fait juger qu'il envoya véritablement à Philippes, & que Thimothée demeura même assez long-tems en prison dans cette ville, c'est qu'il n'étoit plus avec S. Paul l'année suivante 63. de JESUS-CHRIST, lorsque l'Apôtre écrivit son Epître aux Hébreux (*b*).

℣. 20. NEMINEM HABEO TAM UNANIMEM, &c. *N'ayant personne qui soit autant que lui uni avec moi d'esprit, & de cœur.* Voilà un éloge bien glorieux à S. Timothée: être une même ame, un même cœur, un même esprit avec S. Paul (*c*), *unanimem.* Il ajoûte que personne ne prend plus de part que Timothée à ce qui regarde les Philippiens. S. Timothée connoissoit fort cette Eglise, y ayant été plus d'une fois; &

(*a*) *Vide Ambrosiast. Theophyl. Oecumen. Est. Grot. Erasm. Zanch. alios.*

(*b*) Tillemont S. Timot. n. 4. S. Paul note 67.

(*c*) Ἰσόψυχον: *Pari animo præditum.*



Digitized by Google

21. *Omnes enim quæ sua sunt quærunt, non quæ sunt Jesu Christi.*

22. *Experimentum autem ejus cognoscite, quia sicut patri filius, mecum servivit in Evangelio.*

23. *Hunc igitur spero me mittere ad vos mox ut videro quæ circa me sunt.*

24. *Confido autem in Domino, quoniam & ipse veniam ad vos citò.*

21. Car tous cherchent leurs propres intérêts, & non ceux de JESUS-CHRIST.

22. Jugez de lui par l'épreuve que j'en ai faite, puisqu'il a servi avec moi dans la prédication de l'Evangile, comme un fils sert à son pere.

23. J'espére donc vous l'envoyer, aussi-tôt que j'aurai mis ordre à ce qui me regarde;

24. Et je me promets aussi *de la bonté* du Seigneur, que j'irai moi-même vous voir bientôt.

## COMMENTAIRE.

en ayant reçu plusieurs marques d'estime, & de respect. Le Grec (*a*): *Je vous envoyerai Timothée, (car je n'ai personne qui me soit aussi uni de cœur que lui,) & il prendra un soin sincére, & véritable de ce qui vous touche.* Il vous aime tendrement, & prend très-à-cœur vos veritables intérêts, c'est-à-dire, ceux qui regardent votre salut.

℣. 21. OMNES ENIM QUÆ SUA SUNT QUÆRUNT. *Car tous cherchent leurs intérêts.* Timothée n'est pas comme la plûpart des autres qui dans la prédication de l'Evangile, ne cherchent que leurs intérêts; il ne ressemble pas aux faux Apôtres, qui ne prêchent que pour leur profit temporel. Il ne désire que votre instruction, votre sanctification, votre salut.

℣. 22. EXPERIMENTUM EJUS COGNOSCITE. *Jugez de lui par l'épreuve que j'en ai faite.* Je ne veux pas que vous en jugiez sur ma parole; jugez en par les effets. Il a eu pour moi dans la prédication de l'Evangile, un attachement pareil à celui d'un fils pour son pere. Attachement de respect, d'obéissance, de tendresse, de confiance.

℣. 23. MOX UT VIDERO QUÆ CIRCA ME SUNT. *Aussi-tôt que j'aurai mis ordre à ce qui me regarde.* Aussi-tôt que je verrai quelque jour à ma délivrance, & que mes affaires seront en terme d'être finies (*b*). S. Paul ne pouvoit s'en passer tandis qu'il étoit dans le doute de la vie, ou de la mort; tout le tems qu'il fut dans les liens, Timothée eut soin de sa personne, & de ses affaires.

℣. 24. CONFIDO IN DOMINO. *Je me promets de la bonté du Seigneur, que j'irai moi-même vous voir bien-tôt.* Il y alla en effet deux ans aprés, en l'an 64. de JESUS-CHRIST, mais ce ne fut qu'après avoir été en

(*a*) Ὅστις γνησίως τὰ περὶ ὑμῶν μεριμνήσει.

(*b*) Ὡς ἂν ἐπίσω τὰ περὶ ἐμὲ. Ἐξ αὐτῆς. *Chrysost.* Ἐν τίνι ἑστήκα, καὶ ποῖον ἕξει τέλος τὰ κατ' ἐμὲ *Theodoret.* Ἐὰν τέλειν λάβῃ λύσιν τὰ δυσχερή.

25. *Necessarium autem existimavi Epaphroditum fratrem, & cooperatorem, & commilitonem meum, vestrum autem Apostolum, & ministrum necessitatis meæ, mittere ad vos;*

25. Cependant j'ai cru qu'il étoit nécessaire de vous renvoyer mon frere Epaphrodite, qui est mon aide dans mon ministére, & mon compagnon dans mes combats, qui est votre Apôtre, & qui m'a servi dans mes besoins;

## COMMENTAIRE.

Candie, en Judée, à Ephése, & peut-être en Espagne. On croit (*a*) qu'il étoit en Macédoine lorsqu'il écrivit à Timothée sa premiere Epitre.

℣. 25. NECESSARIUM AUTEM DUXI. *J'ai crû qu'il étoit necessaire de vous renvoyer mon frere Epaphrodite.* J'ai crû que je ferois bien de vous le renvoyer pour votre consolation, & pour vous informer de l'état de mes affaires; sur tout ayant Timothée auprès de moi, & pouvant me passer des services d'Epaphrodite. Nous avons déja vû que les Philippiens l'avoient envoyé à S. Paul pour lui porter quelque secours d'argent (*b*), & pour le servir durant sa prison (*c*). Il le fit avec tant de zéle, & d'empressement, qu'il tomba dangereusement malade (*d*); ce qui l'obligea de demeurer long-tems à Rome. Les Philippiens ayant sçu sa maladie, en furent très-affligez; c'est pourquoi S. Paul se hâta dès qu'il fut en état d'entreprendre le voyage, de le renvoyer en Macédoine, pour tirer les Philippiens d'inquiétude, tant sur son propre sujet, que sur celui d'Epaphrodite.

La maniere dont S. Paul en parle, a fait juger à plusieurs (*e*) qu'il étoit Evêque de Philippes: *Je vous renvoye Epaphrodite, qui est mon aide dans mon ministére, & mon compagnon dans mes combats; qui est votre Apôtre, & qui m'a servi dans mes besoins.* Le nom d'*Apôtre* ne lui convient point, pour leur avoir porté le premier l'Evangile; c'est donc apparemment en qualité d'Evêque que S. Paul lui donne ce nom. Les Grecs le mettent au nombre des septante Disciples, & le font Evêque d'Adriaque ou d'Andraque. Un discours attribué à Metaphraste, veut qu'il ait été ordonné par S. Pierre, Evêque de Terracine, qui est dans la campagne de Rome (*f*). S'il a été évêque, c'est assurément plûtôt de Philippes, que d'aucune autre ville: mais son Apostolat, de même que son Episcopat, sont fort douteux, puisque le nom Grec *Apostolos* (*g*) signifie tout homme député, ou envoyé, & en particulier celui qu'on envoyoit porter

(*a*) *Athanas. in Synopsi. Theodoret. prolog. in Rom. p.* 4. Tillemont S. Paul, art. 47.
(*b*) *Philipp.* IV. 18.
(*c*) *Philipp.* II. 30. *Chrysost. p.* 87.
(*d*) *Philipp.* II. 26.
(*e*) *Theodoret. hic, & prolog. in Philipp. Baron. Hamm. Tir. Est. alii.*
(*f*) Voyez Bolland. 22. Mars. Tillemont note 65. sur S. Paul.
(*g*) Ἀπόστολος, [illegible] *Grot. ex Ignatio:* Διάκονος, ὑπομνήστης. *Vide Zanch. Est. Bez. Pagn. Pisc. Vorst. alios.*



Digitized by Google

26. *Quoniam quidem omnes vos desiderabat; & mœstus erat propterea quod audieratis illum infirmatum.*

27. *Nam & infirmatus est usque ad mortem: sed Deus misertus est ejus; non solùm autem ejus, verùm etiam & mei, ne tristitiam super tristitiam haberem.*

26. Parce qu'il désiroit de vous voir tous; & il étoit fort en peine de ce que vous aviez sçû sa maladie,

27. Car il a été en effet malade jusqu'à la mort: mais Dieu a eu pitié de lui; & non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas affliction sur affliction,

## COMMENTAIRE.

des aumônes, ou des présens aux Eglises; & c'est en ce sens que plusieurs bons Interprétes l'entendent en cet endroit. Grotius croit que c'est le même qu'*Epaphras*, dont il est parlé dans l'Epitre aux Colossiens (*a*). Mais Epaphras étoit compagnon des liens de S. Paul à Rome (*b*), ce que je ne crois pas qu'on puisse dire d'Epaphrodite.

℣. 26. ET MOESTUS ERAT PROPTEREA QUOD AUDIERATIS. *Il étoit fort en peine de ce que vous aviez sçu sa maladie.* Rien ne fait mieux voir quelle étoit l'union des premiers Fidéles, que ces particularitez que nous aprenons des Epîtres de saint Paul. Dès que les Philippiens apprennent que l'Apôtre est à Rome dans les liens, ils lui envoyent du fond de la Macédoine un homme exprès pour le servir, & pour lui porter de l'argent. Cet homme tombe malade, voilà toute l'Eglise de Philippes dans l'inquiétude. Epaphrodite en est informé, & il n'a pas de repos qu'il ne les revoye, pour les rassurer; & pour les consoler. S. Paul quelques secours qu'il reçût d'Epaphrodite, le renvoye pour leur mettre l'esprit en repos aux uns, & aux autres.

℣. 27. INFIRMATUS EST USQUE AD MORTEM. *Il a été malade jusqu'à la mort.* Sa maladie étoit telle, que nous en désespérions, mais Dieu par sa misericorde nous l'a rendu, *afin que je n'eusse pas tristesse sur tristesse*; & qu'après avoir été accablé de douleur pour sa maladie, je ne fusse pas frappé d'une nouvelle affliction, s'il étoit mort auprès de moi. (*c*) Ou bien; de peur que l'affliction que je sentois dans mes liens, ne reçût un nouveau surcroît par l'enlévement d'une personne qui m'étoit si chére (*d*). Car quelque force, & quelque grace qu'eût l'Apôtre, il ne laissoit pas de ressentir selon la nature, toute la peine de la prison, & de la perte de ses amis. Quelques-uns croyent que S. Paul obtint par ses prieres la guérison d'Epaphrodite, quoique par modestie il n'en témoigne rien en cet endroit.

---

(*a*) *Coloss.* I. 7. IV. 12.

(*b*) *Philemon.* ℣. 23. *Epaphras, concaptivus meus in Christo Jesu.*

(*c*) *Chrysost.* Ἵνα μὴ λύπην ἐπὶ λύπῃ σχῶ. Τὴν ἀπὸ τῆς νόσου, ἐπὶ τῇ ἀπὸ τοῦ θανάτου προσδοκίᾳ.

(*d*) *Vide Est. Zanch.*

Digitized by Google

28. *Festinantiùs ergò misi illum, ut viso eo iterùm gaudeatis; & ego sine tristitia sim.*

29. *Excipite itaque illum cum omni gaudio in Domino, & ejusmodi cum honore habetote.*

30. *Quoniam propter opus Christi usque ad mortem accessit, tradens animam suam, ut impleret id quod ex vobis deerat erga meum obsequium.*

28. C'est pourquoi je me suis hâté de le renvoyer, pour vous donner la joie de le revoir, & pour me tirer moi-même de peine.

29. Recevez-le donc avec toute sorte de joie en *notre* Seigneur, & honorez de telles personnes.

30. Car il s'est vû tout proche de la mort, pour avoir voulu servir à l'œuvre de JESUS-CHRIST, exposant sa vie afin de suppléer par son assistance à celle que vous ne pouviez me rendre vous-mêmes.

## COMMENTAIRE.

℣. 28. UT ET VOS GAUDEATIS, ET EGO SINE TRISTITIA SIM. *Pour vous donner la joye de le revoir, & pour me tirer moi-même de peine.* Le Grec (a): *Et afin que j'aye moins de douleur*, ou d'inquiétude. Je souffre plus de vous sentir dans la peine, que je ne souffrirai de l'absence d'Epaphrodite.

℣. 29. EJUSMODI CUM HONORE HABETOTE. *Honorez de telles personnes.* Un homme comme Epaphrodite est digne de respect, & d'honneur; quand même il n'auroit pas été Evêque de Philippes, sa charité, son zéle, ses travaux, le rendoient digne de beaucoup de consideration. L'honneur peut aussi marquer en cet endroit; la récompense (b). Il est digne qu'on lui tienne compte des travaux, & des périls de son long voyage.

℣. 30. QUONIAM PROPTER OPUS CHRISTI, USQUE AD MORTEM ACCESSIT. *Il s'est vû tout proche de la mort, pour avoir voulu servir à l'œuvre de* JESUS-CHRIST. Pour s'être exposé à un long, & pénible voyage, & pour m'avoir servi avec une ardeur, & une assiduité, qui ont failli à lui causer la mort; il a fait tout cela pour contribuer à l'œuvre de JESUS-CHRIST, au progrès de l'Evangile; s'imaginant que je pouvois encore être de quelque utilité à l'ouvrage de la prédication, & s'interessant à ma conservation, comme à celle d'un Ministre du Seigneur; considérant moins ma personne, que les services que je pourrois rendre à l'Eglise.

TRADENS ANIMAM SUAM. *Exposant sa vie*, afin de suppléer au service que vous ne pouviez pas me rendre vous-même, à cause de votre absence, & de l'éloignement des lieux. Le Grec (c) est plus fort: *Il a mépriſé sa vie*, il n'a eu nul égard à sa propre conservation. Ou plûtôt,

(a) Κἀγὼ ἀλυπότερος ὦ.
(b) *Confer* 1. *Timot.* v. 17. *Vide Est. Grot.*
(c) Παραβολευσάμενος τῇ ψυχῇ: *Parabolatur de anima sua. Clarom. & Berner. & Ger. Latt. Grec.* Παραβολευσάμενος, *optimè. Vide Mill. Grot. Salmas. Casaubon.*



Digitized by Google

*Il s'est jetté dans le peril*, pour ainsi dire, *à l'aveugle*, sans se mettre en peine de sa vie. L'ancien Interpréte Latin avoit traduit par : *Parabolatus est de anima sua.* On appelloit autrefois en Latin, *parabolani*, ceux qui se sacrifioient au service des malades au peril de leur vie. Et dans Aristophane (*a*), *parabolos*, se dit de celui qui se jette à corps perdu dans le danger (*b*). Théodoret (*c*) croit que S. Paul étant en prison, & serré de fort près, Epaphrodite sans rien craindre, ni de la part des gardes, ni de celle de l'Empereur, s'exposa à tout, & vint à bout de le visiter dans les liens. Il se peut faire que l'Apôtre ait en effet été quelque jour resserré dans une prison, avant qu'il parut devant Néron. Mais il est certain qu'au commencement on lui permit de demeurer dans un logement qu'il loüoit, mais étant toujours gardé à vûë, & accompagné par tout par le soldat qui étoit enchaîné avec lui. Voyez *Act.* XXVIII. 16. 30.

# CHAPITRE III.

*Faux Apôtres. Vrais & solides avantages du Christianisme au-dessus de la Loi. Saint Paul exhorte les Philippiens à l'imiter. Il invective contre les faux Apôtres.*

℣. 1. *De cætero, fratres mei, gaudete in Domino. Eadem vobis scribere mihi quidem non pigrum, vobis autem necessarium.*

℣. 1. AU reste, mes freres, réjoüissez-vous en notre Seigneur. Il ne m'est pas pénible ; & il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. GAUDETE IN DOMINO. *Rejoüissez-vous en notre Seigneur.* Les Philippiens avoient été affligez de la prison de S. Paul, des persécutions qu'il souffroit, de la maladie d'Epaphrodite ; l'Apôtre les ayant consolé sur tous ces articles, & leur ayant dit, que pour lui il s'estimeroit heureux de donner sa vie pour l'Evangile, mais qu'il espéroit que Dieu le conserveroit encore quelque tems, que l'Evangile n'avoit rien souffert de sa prison, qu'Epaphrodite non-seulement se portoit bien, mais qu'il le leur rendoit en parfaite santé ; il conclut : *Rejouissez-vous donc au Seigneur* ; rendez lui graces de ces bienfaits, mettez en lui votre confiance, & au lieu de vous affliger de ce que nous souffrons, rejoüissez-vous-en, & glorifiez-vous dans le Seigneur.

(*a*) *Aristophan.* Παράβολος, *id est*, ῥιψοκίνδυνος.

(*b*) *Chrysost.* Ἐξέδωκεν ἑαυτὸν ὡς κἂν ὁτιοῦν δίῃ παθεῖν. *Theodoret.* Τοῦ κινδύνου καταφρονήσας. *Ita & Theophyl.*

(*c*) *Ita Græci. Men. Est. Tir. alii.*

2. *Videte canes, videte malos operarios, videte concisionem.*

2. Gardez-vous des chiens, gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des faux circoncis.

## COMMENTAIRE.

EADEM SCRIBERE VOBIS, MIHI QUIDEM NON PIGRUM, VOBIS AUTEM NECESSARIUM. *Il ne m'est pas pénible, & il vous est avantageux que je vous écrive les mêmes choses.* Le Grec (*a*) : *il ne m'est pas pénible de vous écrire les mêmes choses ; mais il vous est sûr* que je le fasse ; je dois le faire pour vous assurer, & pour vous précautionner contre les faux Apôtres. *Etiam aperta monstrare plurimùm prodest. Interdum enim scimus, nec attendimus*, dit Sénéque (*b*). Ceci ne veut pas dire que S. Paul leur eût déja écrit les mêmes choses dans une Lettre précédente, ou dans celle-ci même : mais il veut marquer qu'il ne feint pas de leur répéter ce qu'il leur avoit déja dit plusieurs fois étant au milieu d'eux (*c*) ; ou qu'il ne craint point de tomber dans quelques redites, quand il s'agit de leur instruction. Grotius croit qu'il avoit voulu finir sa Lettre à la fin du Chapitre précédent ; mais que s'étant trouvé de loisir, ou s'étant souvenu qu'il avoit encore quelque chose à dire aux Philippiens, il y ajoûta ces deux derniers Chapitres.

℣. 2. VIDETE CANES. *Gardez-vous des chiens.* Il veut parler des faux Apôtres, qui étoient des Juifs mal convertis, ou mal instruits du fond de la Religion Chrétienne, lesquels vouloient que les Gentils qui embrassoient le Christianisme, se soumissent à la circoncision, & aux autres pratiques de la Loi. Il les appelle *chiens*, à cause de leur impudence, & de leurs criailleries continuelles contre ceux qui n'observoient pas les ceremonies légales : ou à cause de leur acharnement à déchirer par leurs médisances les vrais Apôtres de JESUS-CHRIST, sur tout S. Paul, qui étoit le plus ardent défenseur de la liberté Evangelique. Le Sauveur avoit donné le nom des chiens aux Payens (*d*) : *Il ne faut pas prendre le pain des enfans pour le donner aux chiens.* Ici S. Paul le donne aux Juifs opiniâtres, & ennemis de l'Evangile. S. Ignace le Martyr (*e*) appelle des chiens enragez, & qui mordent sans japper, ceux qui portant le nom de Chrétiens, font voir par leurs actions qu'ils ne sont

(*a*) Τὰ αὐτὰ γράφει ὑμῖν ἐμοὶ μὲν οὐ ἐκνηρὸν, ὑμῖν δὲ ἀσφαλές. *Velez.* Ἀναγκαῖον. *Vulg. Necessarium. Germ. & Clarom. Lat. Manifestatum est* ; comme s'ils avoient lû, ἐμφανές.

(*b*) *Senec. Ep.* 95.

(*c*) Voyez ci-après le ℣. 18.

(*d*) *Matt.* XV. 26.

(*e*) *Ignat. Ep. ad Ephes.* Εἰωθασι τινὲς δόλῳ πονηρῷ τὸ ὄνομα περιφέρειν, ἀλλὰ τινὰ πράσσοντες ἄξια Θεοῦς οὓς δεῖ ἡμᾶς ὡς θηρία ἐκκλίνειν. Εἰ τὴν γὰρ κύνες λυσσῶντες, καὶ λαθροδῆκται, οὓς δεῖ ὑμᾶς φυλάσσεσθαι.

3. *Nos enim ſumus, circumciſio qui ſpiritu ſervimus Deo, & gloriamur in Chriſto Jeſu, & non in carne fiduciam habentes:*

3. Car c'eſt nous qui ſommes les *vrais* circoncis, puiſque nous ſervons Dieu en eſprit, & que nous nous glorifions en JESUS-CHRIST, ſans nous flatter d'aucun avantage charnel.

## COMMENTAIRE.

rien moins que Diſciples de JESUS-CHRIST. On doit extrémement ſe défier de ces ſortes d'ennemis.

VIDETE MALOS OPERARIOS, VIDETE CONCISIONEM. *Gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des faux circoncis.* Il les appelle *des ouvriers trompeurs, operari ſubdoli*, dans la deuxiéme Epitre aux Corinthiens (*a*); des prédicateurs qui corrompent la ſaine doctrine; des ouvriers de mauvaiſe foi, qui détruiſent, au lieu d'édifier, qui veulent établir le Judaïſme, ſur les ruines du Chriſtianiſme: qui feignent de déſirer la gloire de Dieu, & ne cherchent que leur propre intérêt. *Gardez-vous des faux circoncis*; à la lettre, des coupez (*b*). Ils ſe font honneur de leur circonciſion, qui n'eſt plus d'aucune utilité, & qui eſt un ſimple retranchement d'une pellicule; retranchement ſans vertu; & ſans mérite; pendant qu'ils manquent de la circonciſion du cœur, qui eſt la ſeule véritable, & utile aux yeux de Dieu (*c*): *Circumciſio cordis in ſpiritu non litterâ; cujus laus non ex hominibus, ſed ex Deo eſt.* Prenez la circonciſion du cœur, dit Jérémie (*d*), & rendez-vous agréables au Seigneur. *Circumcidimini Domino, & auferte præputia cordium veſtrorum.* Autrement Donnez vous de garde de ce retranchement, ou de ces retrancheurs, qui ne cherchent qu'à jetter la diviſion dans l'Egliſe (*e*).

℣. 3. NOS ENIM SUMUS CIRCUMCISIO. *C'eſt nous qui ſommes les vrais circoncis.* S'il faut faire valoir la circonciſion, & ſi c'eſt un honneur d'être circoncis, c'eſt nous qui avons cette prérogative; nous ſommes les vrais circoncis du cœur, & de l'eſprit, *nous qui ſervons Dieu en eſprit, & qui nous glorifions en* JESUS-CHRIST. En effet, ſi la circonciſion corporelle eſt la marque de l'alliance de Dieu avec Abraham, & le caractére qui diſtingue le fidéle, de l'infidéle, nous pouvons dire que par la foi en JESUS CHRIST, & par la circonciſion du cœur, nous entrons dans cette alliance, & que nous joüiſſons de tous ſes avantages: nous ſommes diſtinguez, non-ſeulement du peuple payen, & étranger aux promeſſes faites au fidéle Abraham, mais même des enfans bâtards, des Juifs endurcis, qui

(*a*) 2. *Cor.* XI. 13.
(*b*) Βλέπετε τὴν κατατομήν.
(*c*) *Rom.* II. 29.
(*d*) *Jerem.* IV. 4.
(*e*) *Grot. hic.*

ayant

*4. Quamquam ego habeam confidentiam & in carne. Si quis alius videtur confidere in carne, ego magis,*

4. Ce n'eſt pas que je ne puiſſe prendre moi-même avantage du côté de la chair; & ſi quelqu'un croit le pouvoir faire, je le puis encore plus *que lui*;

*5. Circumciſus octavo die, ex genere Iſraël, de tribu Benjamin, Hebræus ex Hebræis, ſecundùm Legem Phariſæus.*

5. Ayant été circoncis au huitiéme jour, étant de la race d'Iſraël, de la tribu de Benjamin, né Hébreu de peres Hébreux; pour ce qui eſt de *la maniére d'obſerver* la Loi, ayant été Phariſien;

## COMMENTAIRE.

ayant dégénéré de la foi & du mérite de leur pere, ſont exclus de l'alliance de l'Iſraël de Dieu (*a*).

Au lieu de ces mots, nous qui ſervons Dieu en eſprit, *qui ſpiritu ſervimus Deo*, pluſieurs Exemplaires Grecs liſent (*b*) : *Nous qui ſervons l'Eſprit de Dieu. Qui Spiritui Dei latriam exhibemus.* S. Ambroiſe (*c*) ſoutient que c'eſt la vraie leçon de cet endroit, qu'elle prouve clairement la divinité du Saint-Eſprit. Il dit que les Exemplaires Latins varient, les uns portant, *Spiritui Dei*, & les autres, *Spiritui Deo*; mais que ces derniers ſont corrompus. S. Auguſtin (*d*) ſe ſert du même paſſage pour prouver la divinité du Saint-Eſprit; il dit que la plûpart des Exemplaires Latins, & tous, ou preſque tous les Grecs portent : *Qui Spiritui Dei ſervimus.* Mais qu'il y avoit ſeulement quelques Exemplaires Latins qui liſoient : *Spiritu Deo ſervimus.* Aujourd'hui la plûpart des Exemplaires Grecs, & tous les Latins liſent : *Spiritu Deo ſervimus*, ou *Spiritu ſervimus Deo.* Et les Peres Grecs (*e*), auſſi-bien que les Commentateurs Latins, l'expliquent de la maniére dont nous ſervons Dieu; c'eſt-à-dire, d'un culte ſpirituel; & non pas de l'objet de notre culte; comme ſi le paſſage vouloit dire que nous rendons nos adorations au Saint-Eſprit. Nous le reconnoiſſons pour Dieu, & nous l'adorons en cette qualité, mais ce n'eſt pas en vertu de ce paſſage.

℣. 4. SI QUIS VIDETUR CONFIDERE IN CARNE. *Si quelqu'un croit pouvoir ſe prévaloir du côté de la chair, je le puis encore plus que lui.* Si être né Juifs, & être circoncis, donne quelque avantage au-deſſus

(*a*) *Juſtin. Dialog. cum Tryph.* Γεγαπλασιασὶ τὸ ἀνθρώπινον πεπλασμένον, καὶ Γέσσι γένος, καὶ Γακὼβ, ἢ Γαὰδ, καὶ Ἀζεραὴλ τῷ ἐν ἀκροβυστίᾳ ἐπὶ τῇ σίσει μαρτυρηθέντος ὑπὸ τοῦ Θεοῦ... ἡμεῖς ἔσμεν οἱ διὰ τοῦ σταυρωθέντος Χριστοῦ τῷ Θεῷ προσαχθέντες.

(*b*) *Græc. impreſſ.* Οἱ πνεύματι Θεῷ λατρεύοντες. *Alii* : Οἱ πνεύματι Θεοῦ λατρεύοντες. *Ita Steph. a, d, ia, ii. Alex. Laud. Lin. Baroc. &c. Borner. G. L. Theodoret. alii.*

(*c*) *Ambroſ. l. 2. de Spiritu ſancto, c. 6.*

(*d*) *Aug. l. 1. de Trinit. c. 6. & ſerm. 169. nov. edit. c. 3. n. 4. olim. ſerm. 15. de verbis Apoſtoli.*

(*e*) *Chryſoſt.* Οἱ πνεύματι Θεῷ λατρεύοντες, τοῦτ' ἔστιν οἱ πνευματικῶς λατρεύοντες. *Theophyl.* Παρ' ἡμῖν τοῖς πνευματικῶς, τουτέστι τῇ διανοίᾳ καὶ τῇ ψυχῇ, καὶ τοῖς λατρεύουσιν.



Digitized by Google

6. *Secundùm æmulationem, persequens Ecclesiam Dei; secundùm justitiam quæ in Lege est, conversatus sine querela.*

7. *Sed quæ mihi fuerunt lucra, hæc arbitratus sum propter Christum detrimenta.*

6. Pour ce qui est du zéle *du Judaïsme*; en ayant eu jusqu'à persécuter l'Eglise; & pour ce qui est de la justice de la Loi, ayant mené une vie irréprochable.

7. Mais ce que je considérois *alors* comme un gain & un avantage, m'a paru depuis, en regardant JESUS-CHRIST, un désavantage, & une perte.

## COMMENTAIRE.

des autres, je pourrai m'en prévaloir autant, ou plus que personne. Mais certainement cela est si peu de chose, qu'il ne merite pas qu'on le reléve. Je suis né Hébreu, de la tribu de Benjamin, & d'une famille Juive dès le commencement, ℣. 5. *Hebræus ex Hebræis.* J'ai été circoncis au huitéme jour; & non pas comme quelques-uns des faux Apôtres, qui dans un âge avancé, ont reçu la circoncision, & ont été en quelque sorte entez dans le Judaïsme. *Circumcisus octavo die.* Je ne suis pas ignorant dans la loi de mes peres; j'en connois toutes les obligations, & toutes les cérémonies, ayant été élevé dans la secte des Pharisiens, la plus exacte, & la plus ponctuelle de toutes les sectes du Judaïsme (*a*): *Secundum Legem Pharisæus.* Ce n'est ni l'interêt, ni l'ambition, ni le préjugé qui m'on fait embrasser le Christianisme (*b*). J'en avois au commencement une si grande horreur, que je le persécutois ouvertement: ℣. 6. *Secundum æmulationem persequens Ecclesiam Dei.* Enfin on ne me reprochera pas d'être passé par libertinage dans la profession de l'Evangile, & dans le ministére de l'Apostolat. On sait de quelle sorte j'ai vécu sous la Loi: *Secundum justitiam quæ in Lege est, conversatus sine querela.* Je l'ai toujours observée sans reproche; & si je prêche aujourd'hui l'abrogation de ses cérémonies, c'est que je suis convaincu de leur inutilité.

℣. 7. SED QUÆ MIHI FUERUNT LUCRA. *Mais ce que je considerois alors comme un gain, m'a paru depuis comme une perte.* Ma naissance, mon zéle pour la Loi, ma circoncision, & les autres qualitez que je pouvois dans le Judaïsme considerer comme quelque chose, je les ai regardees depuis que je suis à JESUS-CHRIST, & que j'ai ouvert les yeux à sa lumiere, comme des choses qu'il m'étoit avantageux de perdre; j'en ai fait avec joye un sacrifice au Seigneur, pour acquérir la connoissance de l'Evangile. Je me suis dépoüillé sans peine de cette justice de la Loi (*c*),

(*a*) *Joseph. l.* 1. *c.* 4. *de Bell:* Φαρισαῖοι, σύνταγμα τι Ἰουδαίων δοκοῦν ἀκριβέστερον εἶναι τῶν ἄλλων. *Act.* XXVI. 8. *Secundùm certissimam sectæ nostræ Religionis vixi Pharisæus.*

(*b*) *Theodoret.* Οὐ διὰ τὴν φιλοτιμίαν, οὐδὲ διὰ δόξην κενὴν, οὐδὲ φθόνῳ βαλλόμενος, ἀλλὰ τῷ ὑπὲρ τοῦ νόμου φλεγμένος ζήλῳ.

(*c*) Voyez ci-après le ℣. 9.

8. *Verumtamen existimo omnia detrimentum esse, propter eminentem scientiam Jesu Christi Domini mei, propter quem omnia detrimentum feci, & arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam,*

9. *Et inveniar in illo, non habens meam justitiam, quæ ex Lege est: sed illam quæ ex fide est Christi Jesu; quæ ex Deo est justitia in fide,*

8. Je dis plus: Tout me semble une perte au prix de cette haute connoissance de JESUS-CHRIST mon Seigneur, pour l'amour duquel je me suis privé de toutes choses, les regardant comme des ordures, afin que je gagne JESUS-CHRIST;

9. Que je sois trouvé en lui, n'ayant point la justice qui me soit venuë de la Loi; mais ayant celle qui naît de la foi en JESUS-CHRIST, cette justice qui vient de Dieu par la foi;

## COMMENTAIRE.

qui étoit plus propre à nourrir ma présomption, qu'à augmenter ma foi, & mon humilité, pour ne mettre ma confiance que dans JESUS-CHRIST.

℣. 8. EXISTIMO OMNIA DETRIMENTUM. *Tout me semble une perte au prix de cette haute connoissance de* JESUS-CHRIST. Je crois avoir travaillé à pure perte, tandis que je n'ai pas gagné JESUS-CHRIST, & que je n'ai pas acquis la connoissance de ses véritez. Le Sauveur dans l'Evangile (*a*) compare le Royaume des Cieux à un trésor caché dans un champ. Celui qui l'a trouvé vend d'abord tout ce qu'il a pour acquérir ce champ. S. Paul est cet homme qui a trouvé le trésor. Il compte pour rien tout le reste de ses biens, il s'en défait sans peine, pour se rendre maître du champ, & du trésor qui y est caché: *Omnia arbitror ut stercora, ut Christum lucrifaciam.* Je regarde tous les biens du monde, & de la fortune, tous les avantages de la naissance, & de l'esprit, comme des ordures, de la lie, de la roüille; en un mot, tout ce qu'il y a de plus vil, & de plus dégoûtant, car c'est la signification du Grec *scybalon* (*b*), quand je les compare à JESUS-CHRIST, à sa vérité, à sa foi, à sa grace.

℣. 9. UT INVENIAR IN ILLO NON HABENS MEAM JUSTITIAM. *Que je sois trouvé en lui n'ayant pas la justice qui me soit venuë de la Loi, mais ayant celle qui naît de la foi en* JESUS-CHRIST. Les Juifs s'imaginoient pouvoir par leurs propres forces, & avec l'observation de la Loi seule, acquérir une parfaite justice; ils ne croyoient pas avoir besoin d'autre chose que de la Loi pour se rendre agréables à Dieu. Ainsi en voulant établir leur propre justice, ils ne se sont point soumis à celle qui vient de Dieu; c'est ce que remarque S. Paul dans l'Epître aux Romains (*c*). *Ignorantes justitiam Dei, & suam quærentes statuere, justitiæ Dei non sunt*

(*a*) *Matt.* XIII. 44.

(*b*) Καὶ ἡγοῦμαι σκύβαλα εἶναι. Le mot σκύβαλον se traduit par *stercus*, *excrementum*, *fæces*, *quisquilia*, *rejectamenta*, *purgamenta*, *scoriæ*, &c. *Theodoret.* Σκύβαλον γὰρ τὸ παχύτερον, καὶ σκληρότερον ἄχυρον ἠνομάζεται.

(*c*) *Rom.* X. 3.

10. *Ad cognoſcendum illum, & virtutem reſurrectionis ejus, & ſocietatem paſſionum illius, configuratus morti ejus;*

11. *Si quomodo occurram ad reſurrectionem, quæ eſt ex mortuis.*

12. *Non quòd jam acceperim, aut jam perfectus ſim: ſequor autem, ſi quomodo comprehendam in quo & comprehenſus ſum à Chriſto Jeſu.*

10. Et que je connoiſſe JESUS-CHRIST, avec la vertu de ſa réſurrection, & la participation de ſes ſouffrances, étant rendu conforme à ſa mort;

11. Pour tâcher enfin de parvenir à la bienheureuſe réſurrection des morts.

12. Ce n'eſt pas que j'aye déja reçu *ce que j'eſpére*, ou que je ſois déja parfait; mais je pourſuis *ma courſe* pour tâcher d'atteindre au terme où le Seigneur JESUS-CHRIST m'a deſtiné, en me prenant.

## COMMENTAIRE.

*ſubjecti.* C'eſt ce défaut que S. Paul dit qu'il a toujours ſoigneuſement évité depuis qu'il a eu connoiſſance de l'Evangile. Je me ſuis dépoüillé de toute la confiance que j'aurois pû prendre dans l'obſervance de la Loi cérémonielle, pour ne fonder ma juſtice, que dans la foi de JESUS-CHRIST, animée par la charité, & ſoutenuë par l'humilité.

℣. 10. AD COGNOSCENDUM ILLUM. *Que je connoiſſe* JESUS-CHRIST. Voici en quoi conſiſte cette ſuréminente connoiſſance de JESUS-CHRIST, que j'ai acquiſe au prix de tout ce que j'avois autrefois de plus précieux. Connoître JESUS-CHRIST lui-même, ſa divinité unie à l'humanité, l'étenduë de ſon pouvoir infini, les droits, & les prérogatives de ſa qualité de Médiateur, & de Sauveur, *la vertu de ſa réſurrection, la participation de ſes ſouffrances, la conformité que nous devons avoir à ſa mort*, étant par la foi, & par le baptême attaché en quelque ſorte à la croix comme lui, deſcendu dans le tombeau, & reſſuſcité avec lui. Myſtére qu'il explique en plus d'un endroit de ſes Epîtres (*a*), & qu'il avoit apparemment appris de JESUS-CHRIST même. Voilà ce qu'il eſtime infiniment plus que tous les avantages qu'il avoit dans la Synagogue.

℣. 11. SI QUOMODO OCCURRAM. *Pour tâcher de parvenir à la bienheureuſe reſurrection.* Un Chrétien qui a bien compris *la vertu de la reſurrection de* JESUS-CHRIST, ℣. 10. & qui ſait que JESUS-CHRIST en reſſuſcitant, nous a donné des gages, & des aſſurances de notre réſurrection future, n'aſpire plus qu'à ce bonheur, qui met fin à toutes ſes peines. Cette maniere de parler, *ſi quomodo occurram*, ne marque pas la défiance, mais elle inſinuë la grandeur, & la difficulté de l'entrepriſe, l'incertitude du ſuccès (*b*), & l'ardent déſir de l'Apôtre (*c*), qui cherchoit par tout le moyen de parvenir à ce bonheur, ou par le martyre, ou par ſes travaux, &c.

℣. 12. NON QUOD JAM ACCEPERIM, AUT JAM PERFECTUS.

(*a*) Rom. VI. 3. 4. 5. 6. & ſeq. Galat. III. 17. Coloſſ. II. 12. Epheſ. IV. 23.

(*b*) Chryſoſt. Oecumen. Theophylact.

(*c*) Eſt. Grot. Zanch. alii.

Digitized by Google

13. *Fratres, ego me non arbitror comprehendisse. Unum autem, quæ quidem retrò sum obliviscens, ad ea verò quæ sunt priora, extendens meipsum,*

13. Non, mes freres, je ne penſe point avoir encore atteint où je tends. Mais tout ce que je fais maintenant, c'eſt qu'oubliant ce qui eſt derriére moi, & m'avançant vers ce qui eſt devant moi,

## COMMENTAIRE.

SIM. (*a*). *Ce n'eſt pas que j'aye déja reçu ce que j'eſpere.* Ou bien, ce n'eſt pas que j'aye déja atteint juſques-là. Je ne regarde pas ce bonheur comme un bien qui ne me puiſſe manquer, & qui me ſoit acquis. JESUS-CHRIST par ſa mort, & par ſa réſurrection, m'a mérité le droit à l'immortalité, & à la réſurrection; mais à condition que je le ſuivrai, & que j'exécuterai fidellement l'ouvrage qu'il m'a confié, & que je ferai un bon uſage des ſecours qu'il m'a mis en main; ainſi je ſuis comme un athléte; je me hâte d'atteindre au terme où JESUS-CHRIST m'a deſtiné (*b*), & où il m'a ordonné de me rendre (*c*): *Sequor autem ſi comprehendam in quo, & comprehenſus ſum.* Comme s'il diſoit: Je courois autrefois dans une autre lice; mais depuis que JESUS-CHRIST m'a comme tiré de la foule, & m'a engagé dans cette nouvelle courſe, je cours pour atteindre au terme qu'il m'a montré, & pour acquérir la couronne qu'il m'a propoſée (*d*) Ou ſelon Théodoret (*e*): C'eſt lui qui m'a le premier pris dans ſes liens; je le fuiois autrefois, & je l'avois pour ainſi dire, en horreur. Mais il m'a pris dans ma fuite. A préſent je le pourſuis, déſirant le prendre à mon tour, de peur que je ne manque mon ſalut.

℣. 13. UNUM AUTEM, QUÆ QUIDEM RETRO SUNT OBLIVISCENS. *Tout ce que je fais maintenant, c'eſt qu'oubliant tout ce qui eſt derriere moi, & m'avancant vers ce qui eſt devant moi, je cours vers le bout de la carriére.* Je n'ai garde de m'endormir dans une vaine ſecurité, comme ſi JESUS-CHRIST étant mort pour moi, il ne me reſtoit plus rien à faire. Je me conſidére comme un athléte dans ſa courſe. Je ne penſe plus à ce que j'ai fait par ci-devant; je n'ai les yeux que ſur le terme de la carriére, & ſur la récompenſe qui m'eſt promiſe; je compte pour rien tout le chemin que j'ai fait, tandis qu'il me reſte encore quelque choſe à faire. Comme dans une courſe de chevaux, le cocher ne penſe qu'à ceux qui

(*a*) *Græc.* Οὐχ ὅτι ἤδη ἔλαβον, ἢ ἤδη τετελείωμαι. *Quidam addunt:* Ἢ ἤδη δεδικαίωμαι. *Ita S. Germ. & Clar. G. L. Iren. l. 4. c. 22. Borner. G. L. Ambroſiaſt. Auth. tract. de ſingularit. Cleric.*

(*b*) *Eſt. Men. Tir.*

(*c*) Διώκω δὲ εἰ καὶ καταλάβω, ἐφ' ᾧ καὶ κατελήφθην.

(*d*) *Vide Grot. Eraſm. Vatabl.*

(*e*) *Theodor.* Αὐτὸς με πρότερος καταλαβὼν ἐσαγηνεύσε. Ἐφθυον γὰρ αὐτὸν, καὶ λίαν ἀπεστρεφόμην, αὐτὸς δὲ κατέλαβε φθύοντα. Διώκω τοίνυν καταλαβεῖν αὐτὸν ἐφιέμενος, ἵνα μὴ διαμαρτῶ τῆς σωτηρίας.

14. *Ad destinatum persequor, ad bravium supernæ vocationis Dei in Christo Jesu.*

14. Je cours incessamment vers le bout de la carriére, pour remporter le prix de la félicité du Ciel, à laquelle Dieu nous a appellez par JESUS-CHRIST.

15. *Quicumque ergò perfecti sumus, hoc sentiamus: & si quid aliter sapitis, & hoc vobis Deus revelabit.*

15. Tout ce que nous sommes donc de parfaits, soyons dans ces sentimens. Et si vous en avez d'autres, Dieu vous découvrira aussi ce que vous en devez croire.

## COMMENTAIRE.

sont devant lui, il met toute son industrie à les surpasser (*a*).

*Ut cum carceribus missos rapit ungula currus,*
*Instat equis auriga suos vincentibus, illum*
*Præteritum temnens, extremos inter euntem.*

Dans la voie du salut, & de la perfection, il faut faire de continuels efforts, pour faire du progrès. Dès qu'on n'y avance pas, on recule. Nous savons bien que Dieu promet la gloire à ceux qui persévérent; mais nous ne sommes pas sûrs d'avoir la grace de la persévérance.

℣. 15. QUICUMQUE ERGO PERFECTI SUMUS, HOC SENTIAMUS. *Tout ce que nous sommes donc de parfaits, soyons dans ces sentimens.* Il vient de dire qu'il n'étoit pas parfait; comment donc avance-t'il ici le contraire? Il veut peut-être porter ce coup aux faux Apôtres, qui se croyoient justes, & qui se donnoient pour maîtres de la perfection; prétendant qu'on n'y pouvoit arriver, sans se soumettre aux observances de la Loi. Il oppose à ces prétendus parfaits, la vraie, & solide perfection du Christianisme, qui consiste non pas à se croire arrivé au terme, mais à y tendre avec ardeur, à rechercher avec zéle la connoissance des veritez de l'Evangile, à les pratiquer avec fidelité, & persévérance. Voilà ce que nous devons faire, tant que nous sommes de Chrétiens qui aspirons à nôtre perfection (*b*). *Quicumque perfecti sumus*, ou qui sommes parfaits, & exercez dans les voies de Dieu. Une grande partie de notre perfection, est de croire qu'il nous manque beaucoup, & que nous devons faire de continuels efforts pour devenir tous les jours plus justes, & plus parfaits.

*Que si quelqu'un d'entre vous est dans d'autres sentimens*; s'il s'imagine qu'il soit déja parfait, & qu'il ne doive pas travailler à acquerir tous les jours de nouveaux dégrez de perfection; ou, ce qui seroit encore plus triste, s'il s'étoit laissé tromper aux faux Apôtres, en sorte qu'il ne crût pas que l'on pût parvenir à la perfection sans les œuvres de la Loi; j'ai une ferme confiance que Dieu ne permettra pas qu'il persévére dans

(*a*) *Horat. serm. 1. sat. 1.* (*b*) *Men. Tirin.*

Digitized by Google

16. *Verumtamen ad quod pervenimus, ut idem sapiamus, & in eadem permaneamus regula.*

16. Cependant pour ce qui est des choses ausquelles nous sommes déja parvenus, ayons les mêmes sentimens, & demeurons dans la même régle.

17. *Imitatores mei estote, fratres, & observate eos qui ita ambulant, sicut habetis formam nostram.*

17. Mes freres, rendez-vous mes imitateurs, & proposez-vous l'exemple de ceux qui se conduisent selon le modéle que vous avez vû en nous.

18. *Multi enim ambulant, quos sæpè dicebam vobis (nunc autem & flens dico) inimicos crucis Christi;*

18. Car il y en a plusieurs dont je vous ai souvent parlé, & dont je vous parle encore avec larmes, qui se conduisent en ennemis de la croix de JESUS-CHRIST,

## COMMENTAIRE.

cette erreur, mais *qu'il lui découvrira ce qu'il en doit croire*, ou en lui découvrant la vérité par une révélation intérieure, ou en lui ouvrant les yeux sur les véritez que je viens de vous dire.

℣. 16. VERUMTAMEN AD QUOD PERVENIMUS... IN EADEM PERMANEAMUS REGULA. *Mais pour ce qui est des choses ausquelles nous sommes déja parvenus, demeurons dans la même regle.* Cependant demeurons fortement attachez à ce que nous avons appris, & aux pratiques que nous avons reçûës. Que nulle autorité ne nous en fasse écarter. N'écoutons ni les Juifs convertis, ni les Chrétiens relâchez. Que les premiers ne nous engagent point dans l'observance des cérémonies légales (a); ni les autres dans la tiédeur, & dans le relâchement. Demeurons dans la régle qui nous a été prescrite dès le commencement, & vivons dans une parfaite union de cœur, & de sentimens.

℣. 17. IMITATORES MEI ESTOTE. *Rendez-vous mes imitateurs*, & les imitateurs de ceux qui se conduisent comme moi. Ayez sur les observances légales les mêmes sentimens que moi-même, & prenez pour modéles ceux qui sont imbus de mes principes, & imitateurs de ma conduite: Toûjours dans la défiance de leur propre mérite, toujours zélez pour s'avancer de plus en plus dans la perfection, & toujours remplis de l'esprit de paix, & de charité envers tout le monde.

℣. 18. MULTI ENIM AMBULANT. *Car il y en a plusieurs dont je vous ai souvent parlé, qui se conduisent en ennemis de la Croix de* JESUS-CHRIST. Ce sont les faux Apôtres convertis du Judaïsme, qui pour éviter les persécutions des Payens, & la haine des Juifs, vouloient mêler le Judaïsme avec le Christianisme, & faire passer les Chrétiens, pour une

(a) *Theodoret.* Τῷ αὐτῷ στοιχεῖν κανόνι, τὸ αὐτὸ φρονεῖν Κανόνα δὲ τὸ εὐαγγελικὸν ἐκάλεσε κόρυγμα. Ὁ δὲ κανὼν εὐθυτητος ὅρος ὑδένος προσδεόμενος. Παρηγγυᾷ τοίνυν αὐτοῖς μὴ ἀνέχεσθαι τῶν τὰ νομικὰ τῷ εὐαγγελίῳ παραμιγνύντων.

19. *Quorum finis interitus ; quorum Deus venter est, & gloria in confusione ipsorum qui terrena sapiunt.*

19. Qui auront pour fin la damnation ; qui font leur Dieu de leur ventre ; qui mettent leur gloire dans leur propre honte, & qui n'ont de goût *que* pour la terre.

## COMMENTAIRE.

secte des Juifs réformez (*a*). Or comme on ne peut être Juif sans la circoncision, sans le sabbat, & sans le reste des observances légales, ils vouloient que les fidéles joignissent tout cela à l'Evangile. Les Juifs n'avoient garde de persécuter des gens qui professoient publiquement leur Religion, & les Payens n'avoient rien à dire contre une Religion soufferte dans l'Empire, & autorisée par les Loix Impériales. De cette sorte le scandale de la Croix étoit anéanti par rapport aux Juifs, & la folie de JESUS-CHRIST crucifié ne subsistoit point par rapport aux Gentils. Voyez ce qu'on a dit sur l'Epître aux Galates (*b*). S. Paul appelle ici avec raison ceux qui prêchoient cette doctrine, *des ennemis de la croix de* JESUS-CHRIST, puisqu'en effet ils en détruisoient la vertu, & la gloire (*c*).

℣. 19. QUORUM FINIS INTERITUS. *Qui auront pour fin la damnation.* Les ennemis de la Croix du Sauveur ne doivent espérer dans l'autre vie, que les plus terribles supplices, s'ils persévérent dans ces dispositions. Ils affectent des airs de réformateurs, & d'Apôtres ; ils se transforment en quelque sorte en Anges de lumiére (*d*) ; mais au fond ils ne prêchent que par intérêt. *Ils font leur Dieu de leur ventre* : parcourant les Eglises, & intimidant les foibles, pour vivre plus à leur aise. Voyez ci-devant l'Epître aux Romains (*e*), & celle de S. Pierre (*f*) : *Gens qui mettent leur gloire dans leur propre honte* ; qui se glorifient dans la bonne chére, & & dans les festins, ou même dans la circoncision qu'ils font recevoir à plusieurs Gentils convertis (*g*) ; *ut in carne vestra glorientur*, disoit-il aux Galates (*h*), ce qui devroit les couvrir de confusion : *Gloria in confusione ipsorum.* S. Augustin (*i*), & le faux S. Ambroise (*k*) lisent : *In pudendis Ipsorum.* Enfin le dernier trait qu'il leur donne, est *qu'ils n'ont de goût que pour les choses de la terre* ; pour la vie animale, pour les biens, les douceurs, les commoditez de la vie. Voilà le portrait des faux Apôtres, contre lesquels l'Apôtre a presque toujours été aux mains.

---

(*a*) 1. *Cor.* I. 23.

(*b*) *Galat.* VI. 12.

(*c*) *Theodoret.* Ἐχθροὺς τοῦ σταυροῦ προσηγόρευσεν αὐτοὺς, ὡς διδάσκοντας ὅτι δίχα τῆς νομικῆς πολιτείας ἀδύνατον σωτηρίας τυχεῖν.

(*d*) 2. XI. 15. & 2. *Petri* II. 3. 4.

(*e*) *Rom.* XVI. 28. *Hujuscemodi enim Christo Domino non serviunt, sed suo ventri.*

(*f*) 2. *Petri* II. 13. *Coinquinationes, & macula, deliciis affluentes, in conviviis suis luxuriantes vobiscum.*

(*g*) *Quid. apud Chrys. Theophyl. Oecum.*

(*h*) *Galat.* VI. 13.

(*i*) *Aug. ser. olim* 15. *de verbis Apostoli, nunc* 169. *nov. Edit. c.* 3.

(*k*) *Ambrosiast. hîc.*

℣. 20.

20. *Noſtra autem converſatio in Cœlis eſt: undè etiam Salvatorem expectamus Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum;*

20. Mais pour nous, nous vivons déja dans le Ciel : & c'eſt de-là auſſi que nous attendons le Sauveur qui eſt notre Seigneur JESUS-CHRIST,

21. *Qui reformabit corpus humilitatis noſtræ, configuratum corpori claritatis ſuæ, ſecundùm operationem, quâ etiam poſſit ſubjicere ſibi omnia.*

21. Qui transformera notre corps, tout vil, & abject qu'il eſt, afin de le rendre conforme à ſon Corps glorieux, par cette vertu *efficace* par laquelle il peut s'aſſujettir toutes choſes.

## COMMENTAIRE.

℣. 20. NOSTRA AUTEM CONVERSATIO IN COELIS EST. *Nous vivons déja dans le Ciel.* Nous en ſommes, pour ainſi dire, citoyens, nous le regardons comme notre patrie (*a*), nous y ſommes en quelque ſorte déja en eſprit. C'eſt là où eſt notre eſpérance, notre tréſor, notre cœur. C'eſt la même choſe qu'il dit ailleurs (*b*) : *Mes freres, vous n'êtes plus étrangers, & voyageurs* par rapport au Ciel, *mais vous êtes citoyens des Saints, & domeſtiques du Seigneur.* En encore (*c*) *Si vous êtes reſſuſcitez avec* JESUS-CHRIST, *n'ayez de ſentiment, & de goût que pour les choſes du Ciel, où* JESUS-CHRIST *eſt aſſis à la droite du Pere; & non pour les choſes de la terre.*

UNDE ET SALVATOREM EXPECTAMUS. *C'eſt de là que nous attendons notre Sauveur,* ℣. 21. *qui transformera notre corps, &c.* N'eſt-il pas naturel que nous portions nos affections vers le Ciel, puiſque c'eſt-là où demeure notre Sauveur, que c'eſt de là d'où il deſcendra pour nous reſſuſciter, & pour nous récompenſer, & qu'enfin c'eſt-là où nous devons regner éternellement avec lui. *Il transformera notre corps, tout vil, & abjet qu'il eſt, pour le rendre ſemblable à ſon corps glorieux.* Ce corps mortel doit mourir, & être réduit en pourriture, & en corruption, mais Dieu par ſa puiſſance infinie le reſſuſcitera, & le mettra en l'état où eſt le Corps de JESUS-CHRIST même depuis ſa réſurrection, non dans un égal degré de gloire, mais dans une gloire pareille (*d*). Notre corps ſera glorieux, immortel, impaſſible, exempt de toutes les foibleſſes auſquelles nous ſommes aſſujettis dans cette vie. Ce ſera, le même corps, mais transformé, & changé quant à ſa condition, & à ſes qualitez.

---

(*a*) *Grot. Zaneh. Eſt. Vat. Hamm. Tertull. Noſter municipatus.* Grec. Ἡμῶν τὸ πολίτευμα.

(*b*) *Epheſ.* II. 19.

(*c*) *Coloſ.* III. 1. 2.

(*d*) *Theodoret.* Τὸ μετασχηματίσει, οὐκ ἐπὶ τῆς μεταποιήσεως τῦ σχήματος τίθησιν, ἀλλ' ἐπὶ τῆς ἀπαλλαγῆς τῆς φθορᾶς. Σύμμορφον δὲ τῆ σώματι δόξης αὐτῦ τὸ ἡμέτερον ἔφη γενέσθαι σῶμα, οὐ κατὰ τὴν ποσότητα δὲ δόξης, ἀλλὰ κατὰ τὴν ποιότητα.



Digitized by Google

# CHAPITRE IV.

*Saint Paul exhorte les Philippiens à la joie, à la modestie, à la priére, aux actions de graces, à toutes choses loüables & saintes. Il loüe leur liberalité. Il finit par les loüanges de Dieu, & par des salutations.*

℣. 1. *Itaque, fratres mei charissimi, & desideratissimi, gaudium meum & corona mea, sic state in Domino, charissimi.*

2. *Evodiam rogo, & Syntychen deprecor idipsum sapere in Domino.*

℣. 1. C'Est pourquoi, mes très-chers, & très-aimez freres, qui êtes ma joie & ma couronne, continuez, mes bien-aimez, & demeurez fermes dans le Seigneur.

2. Je prie instamment Evodie, & je conjure Syntique de s'unir dans les mêmes sentimens en *notre* Seigneur.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. GAUDIUM MEUM, ET CORONA MEA, SIC STATE IN DOMINO. *Mes freres, qui êtes ma joye, & ma couronne, demeurez fermes dans le Seigneur.* Vous dans qui je mets ma gloire, & de qui je tire toute ma réputation. Cet éloge fait beaucoup d'honneur aux Philippiens, & saint Paul ne pouvoit les loüer d'une maniere plus fine & plus délicate. Il les exhorte de *demeurer fermes dans le Seigneur, comme ils le sont* (a). Persévérez dans la foi où le Seigneur vous a établis, demeurez dans sa crainte, & dans son amour.

℣. 2. EVODIAM ROGO (b), ET SYNTYCHEN. *Je prie instamment Evodie, & je conjure Syntique.* C'étoit, dit-on, deux femmes de l'Eglise de Philippes, qui avoient entr'elles, ou avec le reste des Fidéles, quelque broüillerie, soit pour des affaires domestiques, ou pour quelque article de leur créance, ou enfin pour quelque pratique de religion, car l'Apôtre ne marque pas en quoi consistoit leur différend. Il les exhorte simplement à la paix, & à l'union. Saint Chrysostome, Théodoret, & plusieurs autres (c) croyent qu'elles étoient illustres par leur vertu, & par leurs bonnes œuvres, qu'elles étoient comme à la tête de l'Eglise de Phi-

(a) Οὕτω στήκετε; Oecum. πῶς; ἀκλινῶς, καὶ ἐδραίως ὡ τῇ πίστει Χριστῷ.

(b) Εὐωδίαν παρακαλῶ. Quidam: Εὔοδον. Alii: Εὐσθιν. Doroth. in Mss. Evodium; Notker. apud Canis.

(c) Est. Zanch. Men.

Digitized by Google

3. *Etiam rogo & te, germane compar, adjuva illas quæ mecum laboraverunt in Evangelio, cum Clemente, & cæteris adjutoribus meis, quorum nomina sunt in libro vitæ.*

3. Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidéle compagnon *de mes travaux*, d'assister celles qui ont travaillé avec moi dans l'*établissement de* l'Evàngile, avec Clément & les autres qui m'ont aidé dans mon ministére, dont les noms sont écrits au livre de vie.

## COMMENTAIRE.

lippes. Dans le verset suivant on voit qu'elles avoient eu part aux travaux de S. Paul, & à ses combats pour l'Evangile; car c'est d elles dont on explique ces paroles: *Assistez celles qui ont travaillé avec moi dans l'établissement de l'Evangile. Syntique* est marquée au nombre des saintes, le 22. Juillet, & on lit dans les Martyrologes que son corps repose à Philippes.

Il est bon de remarquer ici que dans les pays où les femmes ne paroissent point en public, comme dans la Gréce, & dans presque tout l'Orient, les Apôtres ne pouvoient guéres travailler à la conversion des personnes du séxe, que par l'entremise de leur époux, ou de quelques femmes déja Chrétiennes, sages, & prudentes; & c'est peut-être un des principaux motifs qui engageoit la plûpart des Apôtres de mener avec eux des femmes, ou comme les appelle S. Paul 1. *Cor.* IX. 5. des sœurs, *mulierem, sororem*, pour leur aider dans la conversion des femmes, ausquelles ils ne pouvoient parler; & c'est apparemment en ce sens que l'Apôtre dit ici en parlant d'Evodie, & de Syntique, qu'elles avoient beaucoup travaillé avec lui pour l'avancement de l'Evangile. Il veut qu'on les secoure, qu'on leur donne les choses necessaires à la vie, & qu'elles se réconcilient, afin que de concert elles continuent à travailler à l'œuvre de Dieu.

Quelques Critiques (*a*) ont crû avec beaucoup de vraisemblance, que *Syntique* étoit ici un homme, & non une femme. Il est certain que ce nom chez les Grecs, convient plûtôt à un homme, qu'à une femme, de même que celui d'*Eutyche*, ou d'*Eutyque*. Il y avoit donc quelque division entre un homme, & une femme, nommez Evodie, & Syntique, & peut-être que le dernier étoit l'époux d'Evodie, & que c'est lui-même qui au verset suivant est appellé *germane compar*, ou *vrai, & fidéle époux*.

℣. 3. ETIAM ROGO, ET TE, GERMANE COMPAR. *Je vous prie aussi, vous qui avez été le fidéle compagnon de mes travaux.* Il y en a (*b*) qui croyent que celui à qui S. Paul parle, étoit l'époux, ou le frere de l'une de ces deux personnes qu'il a nommées dans le verset précédent. D'autres (*c*) ont dit que S. Paul y parloit au geolier qu'il avoit

(a) *Grot. Hamm. & Martianay hic.*
(b) *Quidam apud Theophyl. Vide & Erasm. &c.*
(c) *Alii apud Theophyl.*



Digitized by Google

converti à Philippes (a). Quelques anciens, & quelques nouveaux (b) ont dit que S. Paul étoit marié, & qu'il s'adreſſe ici à ſa femme. Ils traduiſent : *Je vous en prie auſſi, ma chere compagne.* Mais nous avons déja examiné, & refuté ailleurs (c) cette opinion. Il faut convenir que le Texte Grec ſe pourroit traduire au feminin (d), & que S. Paul auroit pû prier une femme de conſidération de Philippes, de travailler à rétablir la paix entre Evodie, & Syntique.

Mais les Peres, & les meilleurs Interprétes croyent que c'eſt un homme, lequel, ſelon l'opinion de quelques-uns, s'appelloit *Syzyque* (e); de ſorte qu'il faudroit traduire : *Je vous prie auſſi mon cher Syzyque.* Quelques Latins (f) ont crû que ſon nom étoit *Germain*, mais ils n'avoient pas lû le Grec. D'autres (g) veulent que ce ſoit Epaphrodite; lui-même; d'autres (h) que ce ſoit *Silas*, ou ſaint Barnabé, ou Timothée; en un mot, chacun devine & propoſe ſes conjectures à ſa maniére. Il y auroit plus d'apparence que S. Paul s'adreſſeroit à l'Evêque de Philippes; c'étoit le ſeul à qui il convenoit plus naturellement d'aider ces deux perſonnes, & de rétablir entre elles l'union qui y étoit altérée, mais ſi Evode étoit l'épouſe de Syntique, comme nous l'avons dit ci-deſſus, rien n'empêche que S. Paul ne parle ici à Syntyque.

CUM CLEMENTE. *Avec Clement.* Saint Jérôme (i), Primaſius (k), Eſtius (l), & quelques autres ont crû que ce S. Clément étoit celui qui ſuccéda à S. Pierre, après S. Lin, & S. Clet, dans la chaire de Rome. L'Egliſe ſemble marquer la même choſe, lorſqu'elle fait reciter cet endroit de l'Epître aux Philippiens au jour de la fête de S. Clement. Origénes (m), Euſébe (n), ſaint Epiphane (o), Rufin (p) le diſent, ou le ſuppoſent comme une choſe indubitable. Il eſt vrai que ni S. Chryſoſtome, ni Théodoret n'en diſent rien en cet endroit, mais ſur la premiere Epître à Timothée, S. Chryſoſtome (q) dit que S. Clément étoit un des Compagnons de S. Paul, & qu'il le ſuivoit dans ſes voyages, de même que S. Luc, & S. Timothée. Suivant cette hypothéſe, on pourra dire avec aſſez de vraiſemblance, que ſaint Clément étoit à Philippes, lorſque ſaint Paul écrivit cette Epître. Grotius croit que

---

(a) *Act.* XVI. 27. 28. *& ſeq.*

(b) *Clem. Alex. l. 3 ſtrom. Quidam apud Chryſ. & Theobyl. & Theodoret. Eraſm. Zanch. Cajet. &c.*

(c) Voyez le Commentaire ſur 1. *Cor.* IX. 5.

(d) Καὶ (*aliàs* Ναὶ) ἐρωτῶ καὶ σε Σύζυγε γνησιε. Il a pû mettre γνήσιε, au lieu de γνήσια, à la maniére des Athéniens; comme καλὸς, pour καλὴ, σωτήριος, pour σωτήρια. *Eraſm.*

(e) *Vide Genuar. hic.*

(f) *Primaſ. Hieronymiaſt. Lir. Carthuſian.*

(g) *Grotius.*

(h) *Vide Ligfoot. & Eſt.*

(i) *Herony. lib. de Script. Hiſt. Eccleſ.*

(k) *Primaſ. in Comment. hic.*

(l) *Eſt. Cornel. alii hic.*

(m) *Origen. in Joan. Edit. Huet. p.* 143.

(n) *Euſeb. l.* 3. *c.* 15. *Hiſt. Eccleſ.*

(o) *Epiphan. hareſ.* 27.

(p) *Rufin. de adulter. Origenis.*

(q) *Chryſoſt. in* 1. *Timot. prolog. p.* 403.

Digitized by Google

4. *Gaudete in Domino semper: iterùm dico, gaudete.*

4. Réjoüissez-vous sans ceſſe en *notre* Seigneur; je le dis encore une fois, réjoüissez-vous.

5. *Modeſtia veſtra nota ſit omnibus hominibus. Dominus propè eſt.*

5. Que votre modeſtie ſoit connue de tous les hommes. Le Seigneur eſt proche.

## COMMENTAIRE.

ce Clément étoit un Prêtre de l'Egliſe de Philippes, de même que les autres que déſigne ici S. Paul, & que Clément pouvoit être quelque Romain établi à Philippes, qui ayant reçû de bonne heure la foi de JESUS-CHRIST, s'employa dans la ſuite avec ſaint Paul, à la faire connoître aux Gentils.

L'Apôtre ajoûte que le nom de Clément, & ceux de ſes ſemblables, *ſont écrits au Livre de vie.* Maniére de parler commune dans l'Ecriture (*a*), pour marquer qu'un homme eſt du nombre des prédeſtinez, & des amis de Dieu. Ce qui eſt pris de la pratique des Princes qui tiennent un état de leurs officiers, & de ceux qui ont part à leurs faveurs. La charité que S. Paul avoit pour ces perſonnes, & les ſervices qu'ils avoient rendu à l'Egliſe, lui perſuadoient qu'ils étoient du nombre des prédeſtinez: mais cette ſimple préſomption, toute bien fondée qu'elle pût être, n'en étoit pas une preuve infaillible, à moins qu'il n'en eût une révélation particuliere (*b*)

Quant à celles qui avoient travaillé *avec lui à la propagation de l'Evangile*, on en doit raiſonner ſuivant le ſyſtême qu'on aura ſuivi dans ce qui précéde. Si l'on veut que Syntique ſoit un homme, & Evodie une femme, il faudra dire que celles dont parle ici S. Paul, ſont apparemment des veuves, ou des perſonnes d'une prudence, & d'une vertu ſingulieres, que l'Apôtre avoit employé à inſtruire les perſonnes de leur ſéxe, comme nous l'avons remarqué. Si l'on ſuit l'hypoteſe de ceux qui veulent qu'Evodie, & Syntique ſont deux femmes de Philippes, on pourra croire que c'eſt celles que ſaint Paul recommande, & dont il fait l'éloge en cet endroit.

℣. 4. GAUDETE IN DOMINO, &c. *Réjouiſſez vous ſans ceſſe*, & on peut prendre ceci comme un adieu; car au lieu que nous diſons *adieu*, les Grecs diſent (*c*) *Réjouiſſez-vous*, & les Latins: *Portez-vous bien.*

℣. 3. MODESTIA VESTRA NOTA SIT OMNIBUS HOMINIBUS. *Que votre modeſtie ſoit connuë de tous les hommes.* Le Grec (*d*): *Que votre douceur*, vôtre modération, votre bonté, votre patience dans

(*a*) *Vide Exod.* XXXII. 32. *Pſalm.* LXVIII. 29. *Dan.* XII. 10 *Luc.* X. 20. *Apoc.* XIII. 8.

(*b*) *Vide Eſt. Zanch. Grot. Hamm.*

(*c*) Χαίρετε ἐν Κυρίῳ πάντοτε, &c.

(*d*) Τὸ ἐπιεικὲς ὑμῶν. *Theodoret.* Φέρει δὲ γενναίως τῶν ἐναντίων τὰς προσβολὰς, μὴ ἀμυνόμενος κακῷ τὸ κακόν.



Digitized by Google

6. *Nihil solliciti sitis ; sed in omni oratione & obsecratione, cum gratiarum actione, petitiones vestræ innotescant apud Deum.*

6. Ne vous inquiétez de rien ; mais en quelque état que vous soyez, présentez à Dieu vos demandes par des supplications, & des priéres accompagnées d'actions de graces.

7. *Et pax Dei, quæ exuperat omnem sensum, custodiat corda vestra, & intelligentias vestras in Christo Jesu.*

7. Et que la paix de Dieu qui surpasse toutes pensées, garde vos cœurs & vos esprits en JESUS-CHRIST.

8. *De cætero, fratres, quæcumque sunt vera, quæcumque pudica, quæcumque justa, quæcumque sancta, quæcumque amabilla, quæcumque bonæ famæ, si qua virtus, si qua laus disciplinæ, hæc cogitate.*

8. Enfin, mes freres, que tout ce qui est véritable, & sincére, tout ce qui est honnête, tout ce qui est juste, tout ce qui est saint, tout ce qui vous peut rendre aimables, tout ce qui est d'édification, & de bonne odeur, tout ce qui est vertueux, & tout ce qui est loüable dans le réglement des mœurs, soit l'entretien de vos pensées.

## COMMENTAIRE.

les maux, dans les injures qu'on vous fait, dans les calomnies qu'on répand contre vous, *soit connuë à tout le monde.* Souvenez-vous *que le Seigneur est proche*, il viendra à votre secours, & vous vengera contre vos ennemis. Sa vengeance doit bien-tôt éclatter contre les Juifs, cette nation perverse, & toujours opposée au progrez de l'Evangile. En effet, la guerre des Juifs commença six, ou sept ans aprés le tems de cette Epître.

℣. 6. NIHIL SOLLICITI SITIS. SED IN OMNI ORATIONE, &c. *Ne vous inquiétez de rien. Mais en quelque état que vous soyez, presentez à Dieu vos prieres, &c.* On le peut joindre à ce qui precede: *Le Seigneur est proche*, il est tout prêt à venir à votre secours : ainsi *ne vous inquiétez de rien.* Mettez en lui toute votre confiance : reposez-vous sur sa justice, & sur sa providence: ne craignez rien ni de la part de vos ennemis, ni de la part du Démon ; Dieu saura vous secourir quand il sera tems. Ou bien : N'ayez nulle inquiétude sur vos besoins temporels. Représentez-les avec humilité, & confiance au Seigneur, dans vos priéres accompagnées d'actions de graces ; & il y pourvoira.

℣. 7. ET PAX DEI QUÆ SUPERAT OMNEM SENSUM, CUSTODIAT (a) CORDA VESTRA *Et que la paix de Dieu qui passe toute pensée*, qui est un bien inestimable, & au-dessus de tout ce quon en peut dire, & penser, *garde vos cœurs, & vos esprits en* JESUS-CHRIST. Elle sera comme une forteresse dans laquelle vous demeurerez fermes, & iné-

(a) *Græc.* φρουρήσει, *custodiet. Sed Theodor. Comment.* φρουρήσει, *custodiat. Ita Am-* | *brosiast. Hieronymiast. Clarom. Germ. Lat.*

Digitized by Google

9. *Quæ & didicistis, & accepistis, & audistis, & vidistis in me, hæc agite; & Deus pacis erit vobiscum.*

9. Pratiquez ce que vous avez appris, & reçu de moi, ce que vous avez oüi dire de moi, & ce que vous avez vû de moi; & le Dieu de paix sera avec vous.

## COMMENTAIRE.

branlables, au milieu de tous les troubles de cette vie; supposé, comme il l'a dit dans le verset précédent, que vous vous reposiez entierement sur la bonté de Dieu, & que vous lui remontriez avec confiance tous vos besoins dans la priére. Voilà le partage des Saints, & un bonheur inconnu aux impies (*a*); *non est pax impiis.*

℣. 8. DE CÆTERO, QUÆCUMQUE SUNT VERA, &c. *Enfin, que que tout ce qui est véritable, & sincere, soit l'entretien de vos pensées.* S. Paul dans ce verset a renfermé tous les devoirs de la vie Chrétienne, & la pratique de toutes les vertus. Il recommande la verité, la sincerité, la droiture, *quæcumque vera.* La pudeur, l'honnêteté, la gravité, la chasteté, *quæcumque pudica* (*b*): la justice, l'équité; *quæcumque justa*, la saintété, la pureté; d'éviter toute sorte d'excez; & de déréglemens, *quæcumque sancta*, ou *pura* selon le Grec (*c*). Faire tout ce qui peut nous rendre aimables, & agréables dans le bien, obliger tout le monde, vivre bien avec tout le monde, *quæcumque amabilia* (*d*). Tout ce qui peut nous mettre, ou nous conserver en bonne reputation, *quæcumque bonæ famæ* (*e*). Toute sorte d'action vertueuse, & loüable, *si qua virtus.* Tout ce qui est loüable dans le réglement des mœurs; & dans la conduite de la vie; *si qua laus disciplinæ.* Le Grec lit simplement (*f*), *si qua laus*; & Primasius, Sédulius, & quelques autres, ont lû de même. Mais le Syriaque, l'Ethiopien, quelques anciens Exemplaires Grecs, & presque tous les Latins, sont conformes à la Vulgate.

℣. 9. QUÆ ET DIDICISTIS, HÆC AGITE. *Pratiquez ce que vous avez reçû de moi*, ce que vous avez vû, ce que vous avez appris touchant ma personne, & ma conduite. Il faut qu'un Prédicateur, & un Pasteur se sente bien irrépréhensible pour oser parler comme fait ici saint Paul: Suivez ma doctrine, & mes exemples. Les faux Apótres n'en auroient pû dire autant, eux qui faisoient leur Dieu de leur ventre, cidevant Chap. III. 19. Il s'est déja proposé pour modéle aux Philippiens,

(*a*) *Isai.* XLVIII. 22.

(*b*) Σεμνα, *gravia, venerandi, magnifica. Ambrosiast.*

(*c*) Αγνὰ, *puræ. Vulg.* ἁγια, *sancta. Ita Clarom. S. Ger. & Ambrosiast.*

(*d*) Οσα προσφιλη, *grata, accommoda, benignæ, gratiosa.*

(*e*) Εὐφημα, *fausta, boni ominis, bonæ famæ, laudabilia.*

(*f*) *Græc.* Εἴ τις ἔπαινος. *Clarom.* Εἴ τις ἔπαινος ἐπιστήμης. *Ita Ita & Borner, Gr. Velez.* Εἴ τις ἔπαινος παιδείας, *disciplinæ. Vulg. Clarom. S. Germ. Born. Lat. Ambrosiast. Hieronymiast. Syr. Æth.*

Digitized by Google

10. *Gavisus sum autem in Domino vehementer, quoniam tandem aliquando refloruistis pro me sentire, sicut & sentiebatis: occupati autem eratis.*

10. Au reste, j'ai reçu une grande joie en *notre* Seigneur, de ce qu'enfin vous avez renouvellé les sentimens que vous aviez pour moi; non que vous ne les eussiez toûjours *dans le cœur*, mais vous n'aviez pas occasion de les faire paroître.

11. *Non quasi propter penuriam dico; ego enim didici in quibus sum sufficiens esse.*

11. Ce n'est pas la vuë de mon besoin qui me fait parler de la sorte; car j'ai appris à me contenter de l'état où je me trouve.

12. *Scio & humiliari, scio & abundare. (Ubique & in omnibus institutus sum,) & satiari, & esurire, & abundare, & penuriam pati.*

12. Je sai vivre pauvrement; je sai vivre dans l'abondance. Ayant éprouvé de tout, je suis fait à tout, au bon traitement, & à la faim, à l'abondance, & à l'indigence.

## COMMENTAIRE.

ci-devant Chap. III. 17. Et ailleurs aux Corinthiens (*a*): *Soyez mes imitateurs, comme je le suis de* JESUS-CHRIST. Cela séoit bien à Paul dans les liens pour la défense de la vérité.

℣. 10. TANDEM ALIQUANDO REFLORUISTIS PRO ME SENTIRE. *De ce qu'enfin vous avez renouvellé les sentimens que vous aviez pour moi.* A la lettre (*b*): *Vous avez fait refleurir vos premiers sentimens pour moi.* Il n'accuse pas les Philippiens d'avoir manqué de tendresse pour lui, ou de l'avoir oublié dans ses besoins: il veut dire (*c*) que jusques-là n'ayant point eu d'occasion de lui marquer leur reconnoissance, & leur attachement par des bienfaits sensibles, les sentimens de leur cœur étoient demeurez comme amortis au-dedans d'eux-mêmes. Mais qu'aussi-tôt qu'ils l'ont sçu dans les liens, leur bonne volonté a pour ainsi dire refleuri, elle a fait paroître au-dehors, tout ce qu'elle étoit au dedans: comme ces arbres qui pendant l'hiver semblent n'avoir point de vie, & que l'on voit reverdir, & produire leurs fleurs, & leurs fruits, à mesure que la chaleur commence à se faire sentir.

℣. 11. NON QUASI PROPTER PENURIAM. *Ce n'est pas la vûë de mon besoin qui me fait parler.* Je suis bien moins sensible au besoin où je pouvois être, ou au secours que vous m'avez donné, qu'à votre charité, & au plaisir que je ressens de vous voir attaché à vôtre Apôtre, & à votre pere en JESUS-CHRIST. Ce n'est point l'interêt, ou la necessité qui me font parler. J'aurois pû me passer de ce que vous m'avez envoyé; je suis fait depuis long-tems à souffrir, & à me passer de tout; je sai me contenter dans quelque état que je sois. Mais j'ai été bien-aise de voir votre bon cœur, & votre amitié.

(*a*) 1. *Cor.* XI. 1. IV. 16.

(*b*) Ὅτι ἤδη ποτὲ ἀνεθάλετε τὸ ὑπὲρ ἐμοῦ φρονεῖν

(*c*) *Theodoret.* Πάλαι γὰρ ἐβούλεσθε τῆς ἡμετέρας θεραπείας φροντίσαι, ἀλλὰ καιρὸν οὐκ ἐκχήκατε *Vide Theophyl. Est. &c.*

℣. 12.

13. *Omnia possum in eo qui me confortat.*

14. *Verumtamen benè fecistis, communicantes tribulationi meæ.*

15. *Scitis autem & vos, Philippenses, quòd in principio Evangelii, quandò profectus sum à Macedonia, nulla mihi Ecclesia communicavit in ratione dati, & accepti, nisi vos soli;*

13. Je puis tout en celui qui me fortifie.

14. Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à l'affliction où je suis.

15. Or vous savez, *mes freres* de Philippes qu'après avoir commencé à vous prêcher l'Evangile, ayant depuis quitté la Macédoine, nulle autre Eglise ne m'a fait part de ses biens, & que je n'ai rien reçu que de vous seuls,

## COMMENTAIRE.

℣. 12. SCIO ET HUMILIARI SCIO ET ABUNDARE. *Je sai vivre pauvrement, je sai vivre dans l'abondance.* A la lettre : *J sai demeurer dans la bassesse*, & l'humiliation, *& je sai vivre dans l'abondance.* Mais *l'humiliation* en cet endroit, marque apparemment l'indigence, & la pauvreté (*a*). Le terme Hébreux (*b*) qui signifie l'humilité, se prend aussi pour la pauvreté, ou plûtôt pour l'état humble, & méprisé des pauvres. On peut aussi l'entendre de l'humiliation réelle. Je sai vivre dans la bassesse, lorsque Dieu m'y réduit ; je sai me contenir, & me contenter de peu, lorsqu'il me met dans l'abondance. J'ai sur tout cela une longue expérience.

℣. 13. OMNIA POSSUM IN EO QUI ME CONFORTAT. *Je puis tout en celui qui me fortifie.* Je puis tout souffrir, & tout entreprendre aidé du secours de Dieu, qui est toute ma force. Si je fais tout cela, je n'en rapporte la gloire qu'à Dieu seul ; je ne m'en dois rien imputer (*c*).

℣. 14. VERUMTAMEN BENE FECISTIS. *Vous avez bien fait néanmoins de prendre part à l'affliction où je suis.* Je vous suis toutefois très-obligé des secours que vous m'avez donné dans mes liens. Ne croyez pas que ce que je viens de dire, soit pour exténuer vos services, ou pour marquer que j'y sois peu sensible. Je les ai reçus avec toute la reconnoissance que je dois.

℣. 15. QUANDO PROFECTUS SUM A MACEDONIA, NULLA MIHI ECCLESIA COMMUNICAVIT. *Vous savez qu'ayant quitté la Macédoine, nulle autre Eglise ne m'a fait part de ses biens.* Il rappelle aux Philippiens les anciens bienfaits qu'il a reçûs d'eux. Lorsqu'après avoir été mis en prison à Philippes, je fus à Amphipolis, à Apollonie, à Thessalonique, & qu'après cela je fus contraint de quitter précipitamment la Macédoine (*d*), nulle autre Eglise que la vôtre ne me fit part de ses

(*a*) *Est. Men. Bez. Zanch. alii.*
(*b*) ענו *humiliatus, afflictus, pauper.*
(*c*) *Theophyl.* Οὐχ ἐμὸν τὸ κατορθωμα, ἀλλὰ τοῦ τὴν ἰσχὺν δεδωκότος χριστοῦ.
(*d*) *Vide Act.* XVI. XVII. XVIII.

16. *Quia & Theſſalonicam ſemel, & bis in uſum mihi miſiſtis.*

17. *Non quia quæro datum; ſed requiro fructum abundantem in ratione veſtra.*

18. *Habeo autem omnia, & abundo. Repletus ſum, acceptis ab Epaphrodito quæ miſiſtis, odorem ſuavitatis, hoſtiam acceptam, placentem Deo.*

19. *Deus autem meus impleat omne deſiderium veſtrum, ſecundum divitias ſuas, in gloria in Chriſto Jeſu.*

16. Qui m'avez envoyé deux fois à Theſſalonique de quoi ſatisfaire à mes beſoins.

17. Ce n'eſt pas que je déſire vos dons; mais je déſire qu'il en revienne pour votre compte, un profit conſidérable.

18. Or j'ai maintenant tout ce que vous m'avez envoyé, & je ſuis dans l'abondance. Je ſuis rempli de vos biens, que j'ai reçu d'Epaphrodite, *comme* une *oblation* d'excellente odeur, comme une hoſtie que Dieu accepte volontiers, & qui lui eſt agréable.

19. Je ſouhaite que mon Dieu, ſelon les richeſſes de ſa bonté, rempliſſe tous vos déſirs, & vous donne encore ſa gloire par Jesus-Christ.

## COMMENTAIRE.

biens. J'allai à Athénes conduit par quelques freres de Theſſaloniqùe: mais je ne reçûs rien que de vous ſeul. ℣. 16. *Vous m'envoyâtes deux fois à Theſſalonique de quoi ſatisfaire à mes beſoins.* S. Luc ne dit rien dans les Actes de tous ces petits détails, qui ne devoient point entrer dans ſon hiſtoire. S. Paul fait remarquer aux Theſſaloniciens (*a*), qu'étant chez eux, il leur a donné l'exemple de gagner leur vie par le travail de leurs mains; ce qui revient à ce qu'il dit ici du ſecours qu'il y reçut des Philippiens.

℣. 17. Non quia quæro datum, sed requiro fructum abundantem in ratione vestra. *Ce n'eſt pas que je deſire vos dons, mais je deſire qu'il en revienne pour votre compte un profit conſidérable.* Je me mets aſſez peu en peine de vos dons. Quelque beſoiñ que j'en euſſe, j'aurois pû m'en paſſer; mais vous y auriez trop perdu. J'ai été bien-aiſe de voir groſſir vos comptes d'une pareille dette que je contracte envers vous, & dont Dieu ſera mon garant, & votre principal débiteur (*b*).

℣. 18. Habeo autem omnia, et abundo. *J'ai maintenant ce que vous m'avez envoyé, & je ſuis dans l'abondance.* Le Grec lit (*c*): *J'ai reçû toutes choſes.* Comme s'il vouloit donner une décharge générale à Epaphrodite de ce qui lui avoit été envoyé de la part des Philippiens (*d*).

Odorem suavitatis, &c. *Comme une oblation d'excellente odeur.* Ce que vous m'avez donné eſt devant Dieu comme un ſacrifice d'a-

(*a*) 1. *Theſſal* II. 7. 9. & IV. 11. & 2. *Theſſ.* III. 7. 8.
(*b*) *Theodoret. Grot. alii.*
(*c*) Ἀπέχω τὰ πάντα.
(*d*) *Grot. Zanch. Strigel.*

Digitized by Google

20. *Deo autem & Patri noſtro gloria in ſæcula ſæculorum. Amen.*

21. *Salutate omnem Sanctum in Chriſto Jeſu.*

22. *Salutant vos qui mecum ſunt fratres. Salutant vos omnes Sancti; maximè autem qui de Cæſaris domo ſunt.*

20. Gloire ſoit à Dieu notre Pere dans tous les ſiécles des ſiécles. Amen.

21. Saluez *de ma part* tous les Saints en JESUS-CHRIST.

22. Les freres qui ſont avec moi vous ſaluënt. Tous les Saints vous ſaluënt; mais principalement ceux qui ſont de la maiſon de Céſar.

## COMMENTAIRE.

gréable odeur, comme un parfum délicieux. Telle eſt l'aumône des perſonnes de piété.

℣. 19. DEUS AUTEM MEUS IMPLÉAT OMNE DESIDERIUM VESTRUM. *Je ſouhaite que mon Dieu rempliſſe tous vos deſirs.* Qu'il vous accorde l'effet de vos prieres, & de vos juſtes demandes. Le Grec (*a*): *Tous vos beſoins*; qu'il récompenſe votre liberalité par une abondance de toutes les choſes dont vous avez beſoin, & qu'à la fin il vous donne *ſa gloire*, & le bonheur éternel. Comparez 2. *Cor.* IX. 6. 7. 8. 10.

℣. 20. DEO AUTEM GLORIA. *Gloire ſoit à Dieu.* Que Dieu ſoit loüé pour tous les biens dont vous nous avez comblez, & pour toutes les graces qu'il vous a faites, en vous mettant dans le cœur des ſentimens ſi genereux.

℣. 21. SALUTATE OMNEM SANCTUM. *Saluez de ma part tous les Saints*, tous les Fidéles de Philippes; ſaluez les en JESUS-CHRIST, embraſſez-les dans le ſaint baiſer de paix; comme il a accoutumé de le dire dans ſes autres Lettres (*b*).

℣. 22. SALUTANT VOS OMNES SANCTI. *Tous les Saints vous ſaluent*, tous les Chrétiens de la ville de Rome; *mais principalement ceux qui ſont de la maiſon de Céſar*; de l'Empereur Néron, qui régnoit alors. S. Paul avoit fait des converſions conſiderables dans la Cour de ce Prince (*c*). Les nouveaux Grecs (*d*) prétendent que ce *Céſar* n'eſt nullement l'Empereur, mais un Chrétien de ce nom, dont ils font la fête, & qu'ils croyent avoir été un des ſeptante Diſciples, & enfin Evêque de Corone. Mais ce ſentiment eſt refuté par le conſentement unanime des Peres Grecs, & Latins, & de tous les commentateurs, qui l'entendent de Néron. Quelques-uns ont prétendu que ces Fidéles de la maiſon de Céſar, pouvoient être Sénéque, & Lucain. On a quelques lettres qui por-

(*a*) Πᾶσαν χρείαν ὑμῶν.

(*b*) *Rom.* XVI. 16. 1. *Cor.* XVI. 20. 2. *Cor.* XIII. 12. 2. *Theſſal.* V. 26.

(*c*) *Hieron. in Philem. N.* 1. *A Cæſare miſſus in carcerem, notior familiæ ejus factus, perſecutoris domum Chriſti fecit Eccleſiam.*

(*d*) *Vide Doroth. in Synopſi. Bolland.* 22. *Mart. Eſt. hic, Baron. &c.*



Digitized by Google

23. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.*

23. La grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec votre esprit. Amen.

## COMMENTAIRE.

tent le nom de Sénéque, & qui sont adressées à S. Paul : mais les Savans conviennent aujourd'hui qu'elles sont fausses, de même que celles de S. Paul à Sénéque. Grotius veut que ces nouveaux convertis, fussent quelques affranchis de ce Prince. Estius croit de que ce nombre pouvoient être Evellius, & Torpes, domestiques de Nérons, qui souffrirent le martyre sous son regne (*a*).

℣. 23. GRATIA DOMINI CUM SPIRITU VESTRO. *Que la grace de notre Seigneur* JESUS-CHRIST *soit avec votre esprit.* Qu'il vous comble de ses lumieres, & de la douce impression de la grace, pour vous faire connoître, aimer, & pratiquer le bien.

Le Grec, & le Syriaque portent (*b*) : *Que la grace de notre Seigneur* JESUS-CHRIST *soit avec vous tous.* Mais les plus anciens Manuscrits Grecs, & Latins, le Cophte, & l'Ethiopien, sont conformes à la Vulgate.

A la fin de cette Epître on lit dans les Exemplaires Grecs : *L'Epître aux Philippiens a été écrite de Rome*, & envoyée *par Epaphrodite.* Le Cophte : *Par Timothée, & Epaphrodite.* On a vû dans la Préface, & par toute la suite de la Lettre, qu'elle fut en effet écrite de Rome, pendant que saint Paul y étoit dans les liens pour la premiere fois, & qu'elle fut apportée par Epaphrodite aux Philippiens.

---

(*a*) *Martyrol. Rom.* XI. & XVII. *Maii.*

(*b*) *Grec. impress.* Ἡ χάρις τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ μετὰ πάντων ὑμῶν. *Alii :* Μετὰ τῶν πνεύματος ὑμῶν. *Ita Steph. 1. Clarom. S. Germ. Alex. Colb. 7. Barb. 1. Coph. Æth. alii. Ambrosiast. Hieronymiast. &c.*

*Fin du Commentaire sur les Epîtres aux Philippiens.*

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR L'EPITRE
# DE SAINT PAUL
## AUX COLOSSIENS.

LA ville de Coloſſes étoit une des principales de Phrygie, aſſez près de Laodicée, qui étoit la Capitale de cette Province. On diſpute ſi ſon vrai nom étoit *Coloſes*, ou *Colaſſes*. Allatius (*a*), & quelques autres (*b*) ſoutiennent qu'il faut lire *Colaſſes*; & il eſt certain que de très-bons, & de très-anciens Manuſcrits liſent de cette ſorte (*c*) ſaint Chryſoſtome, Oecumenius & Théodoret liſent de même, auſſi-bien qu'un grand nombre d'excellentes Editions Grecques (*d*). Mais Strabon (*e*), Hérodote (*f*), Xénophon (*g*), Pline (*h*) liſent *Coloſſes*. Théophylacte lit de même, & dit que de ſon tems cette ville s'appelloit Chônes. Pluſieurs bons Manuſcrits liſent auſſi *Coloſſes* (*i*). Cellarius (*k*) ne marque qu'un ſeul monument géographique qui porte *Colaſe*. C'eſt une Notice de l'Empire d'Orient, attribuée à Hiérocle, & imprimée ſur un Manuſcrit du Vatican. Les Latins ne varient point du tout; ils portent uniformement: *Les Coloſſiens*: Et il s'eſt même trouvé des Auteurs Grecs, & des Latins (*l*), qui ſe ſont imaginez que S. Paul avoit écrit cette Epître aux Rhodiens, fameux par leur Coloſſe du ſoleil.

(*a*) *Allat. obſervat. in Geograph. ſacr. Caroli à ſancto Paulo, p.* 141. 142.

(*b*) *Ita Bodin. de abditis rerum ſublimium arcanis. Thom. de Pinedo.*

(*c*) *Codex Vatic. admiranda vetuſt. & alius minor apud Allat. Clarom. & S. Germ. & alii paſſim.*

(*d*) *Ita Editio Roberti Steph. in fol.* 1550. *& alia in* 8. 1549. *Edit. Millii, & alia quamplurima.*

(*e*) *Strabo l.* XII. *ſub finem.*

(*f*) *Herodot. l.* 7. *c.* 30.

(*g*) *Xenophon. l.* 1. *Expedit. Cyri junioris.*

(*h*) *Plin. l.* 5. *cap. ult.*

(*i*) *Borner. G. L. Steph. a. ζ. ιγ. & alii apud Mill.*

(*k*) *Cellar. l.* 3. *c.* 4. *Geogr. antiq. p.* 153.

(*l*) *Suidas, Zonar. Glycas. Euſtbat. Caleſt. Muniſt.*



Digitized by Google

Mais il eſt certain par toute la ſuite de l'Epître, qu'elle eſt adreſſée aux Coloſſiens de Phrygie.

Preſque tous les Commentateurs (*a*) conviennent que S. Paul n'avoit point prêché à Coloſſes, quoiqu'il eût été dans la Phrygie. Il inſinuë aſſez qu'il n'avoit jamais vû les Coloſſiens, lorſqu'il leur dit (*b*) : *Je ſuis bien-aiſe que vous ſachiez combien eſt grand le ſoin que j'ai pour vous, pour ceux de Laodicée, & pour tous ceux qui ne m'ont point vû.* Théodoret, & Baronius ont crû le contraire : mais leur ſentiment a très-peu de ſectateurs. On croit que c'eſt Epaphras qui les avoit inſtruits, & convertis à la foi. L'Evangile y avoit produit beaucoup de fruits. Les Coloſſiens étoient remplis de charité envers tous les Saints, & avoient embraſſé la vérité avec une ardeur toute ſpirituelle (*c*).

Les faux Apôtres convertis du Judaïſme, qui couroient par toutes les Egliſes des Gentils, pour y faire des proſélytes, vinrent à Coloſſes, & y prêcherent la neceſſité de la circonciſion, & des obſervances légales; & mêlant la Philoſophie Platonicienne avec le Judaïſme, ils inſpirerent à ces Fidéles encore ſimples, & nouvellement convertis, un culte ſuperſtitieux des Anges, & des ſentimens d'une fauſſe humilité, en leur faiſant entendre que Dieu étant infiniment au-deſſus de nous, il falloit adreſſer nos prieres non à Dieu, ni à JESUS-CHRIST; mais aux Anges, par la médiation deſquels Dieu avoit autrefois donné la Loi à Moyſe; & qu'il continuoit ſous l'Evangile par leur moyen, de recevoir nos prieres, & de nous accorder les effets de ſes miſericordes.

Saint Paul ayant appris tous ces abus, ou de la bouche d'Epaphras, qui étoit alors à Rome dans les liens avec lui, ou par une Lettre que ceux de Laodicée lui avoient écrite, & dont il parle au Chap. IV. ℣. 16. de cette Epître, ordonnant qu'on la liſe dans l'Egliſe de Coloſſes; il crût qu'en qualité d'Apôtre des Gentils, il devoit employer ſon autorité, & ſes lumieres à ſoutenir la foi des Coloſſiens, & à réprimer la hardieſſe des faux Apôtres, qui repandoient par tout leurs pernicieuſes maximes. Il releve d'abord la grandeur de JESUS-CHRIST, qui eſt l'image du Pere, le médiateur, & le réconciliateur des hommes avec Dieu, le Chef de l'Egliſe, qui répand dans tous ſes membres l'action, le mouvement, l'eſprit, & la vie. Il leur dépeint les faux Apôtres, & leur montre que JESUS-CHRIST eſt le ſeul Auteur de leur ſalut, qu'en lui ſubſiſte la Divinité eſſentiellement, qu'il eſt au-deſſus de toutes les puiſſances, & de toutes les vertus céleſtes; que dans lui ils ont reçû la vraie circonciſion du cœur, qu'ils ont été crucifiez, enſevelis; & qu'enfin ils ſont reſſuſcitez avec lui par le Baptême. Il in-

(*a*) *Hieronym. in Ep. ad Philem. ℣. 22. Chryſ. Theophyl. Athanaſ. in Synopſi. Eſt. Zanch. Cornel. hic.* Tillemont note 68. *alii.*

(*b*) *Coloſſ.* II. 1.

(*c*) *Coloſſ.* 1. 6. 7. 8.

Digitized by Google

fere de tout cela l'inutilité des cérémonies legales, & la neceſſité de vivre d'une maniere tout divine, comme des hommes reſſuſcitez avec JESUS-CHRIST, & dont le Chef eſt déja dans le Ciel, où il les attend pour les couronner. Il veut qu'ils ſe dépoüillent du vieil homme, & qu'ils ſe revêtent de l'homme nouveau. A l'occaſion de ces veritez, il leur débite la plus ſolide, & la plus ſublime morale.

Il envoya cette Lettre par Tychique ſon fidéle miniſtre, & par Onéſime, qui lui avoit été renvoyé par Philémon. S. Paul étoit alors à Rome (*a*) dans les liens, l'an 26. de JESUS-CHRIST, au premier voyage qu'il y fit, & un peu avant ſa délivrance. Il avoit auprès de lui Epaphras, priſonnier comme lui pour l'Evangile, Timothée, nommé dans le titre de la Lettre, Ariſtarque, Jean Marc couſin de Barnabé, ſaint Luc, Démas, & Jéſus ſurnommé le Juſte, qui étoient toute ſa conſolation. Nous parlerons dans le Commentaire de la prétenduë Epître que l'on veut qu'il ait écritte dans ce même-tems aux Laodicéens.

Saint Chryſoſtome (*b*) remarque avec beaucoup de raiſon, que de toutes les Epîtres de S. Paul, les plus belles, & les plus touchantes, ſont celles qu'il a écrittes dans les liens; comme celles aux Ephéſiens, aux Philippiens, à Philémon, à Timothée, & celle-ci en particulier. Elle eſt pleine de ſentimens, & d'expreſſions vives, nobles, relevées. & de maximes d'une morale toute divine. S. Chryſoſtome compare S. Paul, qui écrit dans ſes liens, à un Général victorieux (*c*), qui envoye ſes dépêches au milieu des trophées, & des monceaux de corps morts de ſes ennemis.

---

(*a*) S. *Greg. l.* 30. *c.* 8. *moral. in Job*, croit qu'il l'écrivit d'Ephéſe, où il étoit en priſon. Le Cophte dit qu'il l'écrivit d'Athénes : Mais ces opinions ſont inſoutenables.

(*b*) *Chryſoſt. prolog. in Ep. ad Coloſſ.*

(*c*) Ὡς ἂν εἰ ἀριστεὺς σφαγὰς μεταξὺ, καὶ πτώματα ἐχθρῶν : Οὕτω δὴ ἐπιστέλλει, καὶ αὐτὸς



# COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'ÉPITRE DE St. PAUL AUX COLOSSIENS.

## CHAPITRE PREMIER.

JESUS-CHRIST *image de Dieu, Créateur de toutes choſes, Chef de l'Egliſe, pacificateur entre Dieu & les hommes. Paul eſt ſon miniſtre, pour annoncer ſon myſtére, inconnu juſqu'alors.*

℣. 1. *Paulus, Apoſtolus Jeſu Chriſti per voluntatem Dei, & Timotheus frater,*

℣. 1. PAul, par la volonté de Dieu, Apôtre de JESUS-CHRIST; & Timothée ſon frere,

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS APOSTOLUS JESU-CHRISTI, ET TIMOTHEUS FRATER. *Paul par la volonté de Dieu, Apôtre de* JESUS-CHRIST, *& Timothée ſon frere.* S. Paul appuye ici ſur ſa qualité d'Apôtre, & ſur ſa vocation ſurnaturelle, parce que n'ayant pas prêché aux Coloſſiens, il avoit beſoin d'établir ſon autorité dans leur eſprit. Il nomme auſſi dans le titre Timothée, qui apparemment leur étoit connu, au

Digitized by Google

2. *Eis qui sunt Colossis, sanctis, & fidelibus fratribus in Christo Jesu.*

3. *Gratia vobis, & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo. Gratias agimus Deo, & Patri Domini nostri Jesu Christi; semper pro vobis orantes,*

4. *Audientes fidem vestram in Christo Jesu, & dilectionem quam habetis in Sanctos omnes,*

5. *Propter spem quæ reposita est vobis in Cœlis, quam audistis in verbo veritatis Evangelii,*

6. *Quod pervenit ad vos, sicut & in universo mundo est, & fructificat, & crescit sicut in vobis, ex eâ die quâ audistis, & cognovistis gratiam Dei in veritate,*

2. Aux saints & fidéles freres en JESUS-CHRIST qui sont à Colosses.

3. Que Dieu notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur vous donnent la grace & la paix. Nous rendons graces à Dieu, Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & nous le prions sans cesse pour vous.

4. Depuis que nous avons appris quelle est votre foi en JESUS-CHRIST, & votre charité envers tous les Saints,

5. Dans l'espérance *des biens* qui vous sont réservez dans le Ciel, & dont vous avez déja reçu la connoissance par la parole de la vérité de l'Evangile,

6. Qui est parvenu jusqu'à vous, comme il est aussi répandu dans tout le monde, où il fructifie & croît ainsi qu'il a fait parmi vous, depuis le jour que vous avez entendu, & connu la grace de Dieu selon la vérité,

## COMMENTAIRE.

au moins de réputation, afin de donner encore un nouveau poids à sa doctrine.

℣. 2. EIS QUI SUNT COLOSSIS, SANCTIS. *Aux Saints qui sont à Colosses.* Les meilleures Editions Grecques (*a*) lisent, *Colasses*, au lieu de *Colosses*, & au titre, aux *Colassiens*, au lieu des Colossiens. On a examiné dans la Préface quelle étoit la meilleure leçon.

℣. 3. GRATIAS AGIMUS DEO. *Nous rendons graces à Dieu... & nous le prions sans cesse pour vous.* Il s'insinuë doucement dans leur esprit, & gagne leur confiance, & leur affection, en leur témoignant la part qu'il prend à leur avantage, & à leur progrès spirituel. Je vous felicite, & je rends graces à Dieu, ℣. 4. *apprenant qu'elle est votre foi en* JESUS-CHRIST, *& votre charité envers tous les Saints*, ou envers tous les Fidéles répandus dans tout le monde; elle est fondée cette charité, ℣. 5. *sur l'esperance des biens qui vous sont reservez dans le Ciel*, & dont vous avez reçu en quelque sorte des arrhes, & des assurances, *par la connoissance de la vérité de l'Evangile*, que Dieu a permis qui vous ait été annoncé, & auquel il vous a fait la grace d'adhérer par une ferme foi.

℣. 6. QUOD PERVENIT AD VOS, SICUT IN UNIVERSO MUNDO EST. *Qui est parvenu jusqu'à vous, comme il est aussi répandu*

(*a*) Τοῖς ἐν Κολασσαῖς ἁγίοις. Mais plusieurs lisent Κολοσσαῖς. *Steph.* α. ζ. ιγ. | *Sin. Hunt.* 1. *Cod. Cod. Velez. Cant. Lud.*



Digitized by Google

7. *Sicut didiciſtis ab Epaphra chariſſimo conſervo noſtro, qui eſt fidelis pro vobis miniſter Chriſti Jeſu,*

7. Comme vous en avez été inſtruits par notre cher Epaphras, qui eſt notre compagnon dans le ſervice *de Dieu*, & un fidéle miniſtre de JESUS-CHRIST pour le bien de vos ames,

8. *Qui etiam manifeſtavit nobis dilectionem veſtram in ſpiritu.*

8. Et de qui nous avons appris auſſi votre charité toute ſpirituelle.

## COMMENTAIRE.

*dans tout le monde.* Lorſque S Paul écrivit cette Lettre, c'eſt-à-dire, vers l'an de JESUS-CHRIST 62. l'Evangile ſe répandoit par tout le monde, non-ſeulement par la prédication des Apôtres, mais auſſi par celle de leurs Diſciples, & par le bruit que faiſoit cette nouvelle Religion, & par la bonne odeur que répandoit la vie des premiers Chrétiens. La parole de vie, comme une excellente ſemence jettée dans une bonne terre, y produiſoit des fruits de ſalut, les Coloſſiens s'étoient diſtinguez parmi les autres, par leur docilité à recevoir, & par leur fidélité à conſerver la verité qui leur avoit été annoncée.

℣. 7. SICUT DIDICISTIS AB EPAPHRA. *Comme vous en avez été inſtruits par notre cher Epaphras.* Epaphras étoit apparemment de Coloſſes. On ne ſait ni quand, ni à quelle occaſion il fut converti; mais il le fut apparemment par S. Paul, lorſque cet Apôtre prêchoit dans la Phrygie, dont Coloſſe étoit une des principales villes. Epaphras fit part à ſes Compatriotes de la connoiſſance de l'Evangile qu'il avoit reçûë, en convertit un aſſez grand nombre. Il vint à Rome, & il y étoit, auſſi-bien que S. Paul, dans les liens, lorſque l'Apôtre écrivit cette Epître. Ce fut à ſa ſollicitation qu'il l'écrivit; car ayant appris que pendant ſon abſence de faux Apôtres avoient ſemé l'yvraye ſur le bon grain dans ſon Egliſe, il engagea l'Apôtre, dont le nom, & l'autorité étoient grandes dans la province de Phrygie, & dans la ville de Coloſſes, de leur écrire pour les détromper. On peut juger du mérite d'Epaphras par les éloges que S. Paul lui donne en cet endroit. Les Martyrologes marquent ſa fête le 19. Juillet, & diſent qu'il ſouffrit le martyre à Coloſſes, dont il étoit Evêque. S. Paul pour ſoutenir l'autorité de ce ſaint homme, & pour donner plus de poids à ſes diſcours, dit qu'il lui eſt *trés-cher, qu'il eſt ſon fidéle Compagnon dans le ſervice de Dieu, & un fidéle Miniſtre de* JESUS-CHRIST. Dans l'Epître à Philémon (*a*), il l'appelle Compagnon de ſes liens, *Concaptivus meus.*

℣. 8. DILECTIONEM VESTRAM IN SPIRITU. *Votre charité toute ſpirituelle.* Fondée ſur l'amour de Dieu, & produite par l'inſpiration

(*a*) *Philemon.* ℣. 23.

Digitized by Google

9. *Ideò & nos ex quâ die audivimus, non cessamus pro vobis orantes, & postulantes ut impleamini agnitione voluntatis ejus, in omni sapientia, & intellectu spirituali;*

9. C'est pourquoi depuis le tems que nous avons sçu ces choses, nous ne cessons point de prier pour vous, & de demander *à Dieu* qu'il vous remplisse de la connoissance de sa volonté, en *vous donnant* toute la sagesse, & toute l'intelligence spirituelle;

10. *Ut ambuletis dignè Deo, per omnia placentes; in omni opere bono fructificantes, & crescentes in scientia Dei;*

10. Afin que vous vous conduisiez d'une maniére digne de Dieu, tâchant de lui plaire en toutes choses, portant les fruits de toutes sortes de bonnes œuvres, & croissant en la connoissance de Dieu;

11. *In omni virtute confortati, secundùm potentiam claritatis ejus, in omni patientia, & longanimitate cum gaudio:*

11. Que vous soyez en tout remplis de force, par la puissance de sa gloire, pour avoir en toutes rencontres une patience, & une douceur persévérante, accompagnée de joie;

## COMMENTAIRE.

intérieure du Saint-Esprit. Il oppose cette charité spirituelle, à l'amour charnel des mondains. Saint Chrysostome (*a*) l'entend de la tendresse que les Colossiens avoient pour S. Paul.

℣. 9. UT IMPLEAMINI AGNITIONE. *Qu'il vous remplisse de la connoissance de sa verité.* Il insinuë qu'ils n'avoient pas toute la connoissance, la prudence, le discernement nécessaires (*b*) pour voir la malice des faux Apôtres, & pour se défier de leurs piéges. Ils ne péchoient que par trop de simplicité, & de respect pour JESUS-CHRIST. On les rendoit trop timides. On vouloit leur faire croire qu'il ne convenoit pas à des hommes pécheurs de s'adresser à JESUS-CHRIST, comme étant trop élevé au-dessus de nous, mais qu'il falloit employer la médiation des Anges. On vouloit les charger du joug de la Loi.

℣. 10. UT AMBULETIS DIGNE DEO. *Que vous vous conduisiez d'une maniere digne de Dieu*, digne de l'Evangile (*c*), digne de JESUS-CHRIST, digne de votre vocation (*d*); comme de parfaits Chrétiens, par la pratique des bonnes œuvres, & en vous élevant de vertu en vertu, de connoissance en connoissance, de perfection en perfection.

℣. 11. IN OMNI VIRTUTE CONFORTATI (*e*). *Que vous soyez en tout remplis de force, par la puissance de sa gloire*, ou par sa puissance glorieuse, par son insigne puissance. En quoi consiste cette force qu'il

(*a*) Ἀγάπην ἐν πνεύματι. Τελείαν, πνευματικὴν καὶ εἰς ἡμᾶς.

(*b*) *Theodoret.* Ἐνταῦθα ὁ ἀνιξάπο ὡς ἀπλᾶ ταύτῃ ἔχων (ὑπάρχων) ταῖς νοήμασιν ἀμελῶς ἐδιδάσκετο.

(*c*) *Philipp.* I. 27.

(*d*) *Ephes.* IV. 1.

(*e*) Ἐν πάσῃ δυνάμει: *Omni robore roborati.*



Digitized by Google

12. *Gratias agentes Deo Patri, qui dignos nos fecit in partem sortis Sanctorum in lumine;*

13. *Qui eripuit nos de potestate tenebrarum, & transtulit in regnum Filii dilectionis suæ,*

14. *In quo habemus redemptionem per sanguinem ejus, remissionem peccatorum:*

12. Rendans graces à Dieu le Pere, qui en nous éclairant de sa lumiére, nous a rendus dignes d'avoir part au sort, & à l'héritage des Saints :

13. Qui nous a arrachez de la puissance des ténébres, & nous a fait passer dans le royaume de son Fils bien-aimé,

14. Par le sang duquel nous avons été rachetez, & avons reçu la rémission de nos péchez ;

## COMMENTAIRE.

leur souhaite ? *A avoir en toute rencontre une patience, & une douceur persévérante, accompagnée de joye.* A souffrir non-seulement humblement, & patiemment, mais aussi avec joye tout ce qui peut leur arriver de triste, & de fâcheux.

℣. 12. QUI DIGNOS NOS FECIT IN PARTEM SANCTORUM IN LUMINE. *Qui en nous éclairant de sa lumiere*, en nous appellant à l'Evangile, & à la foi (*a*), *nous a rendus dignes d'avoir part du sort des Saints*, des Patriarches, des vrais Israëlites. Nous étions ci-devant étrangers, éloignez, haïs. Le Fils de Dieu nous a merité la grace de l'adoption, l'héritage du Ciel, la gloire, & l'immortalité. Les Juifs qui étoient les enfans, & les légitimes héritiers, ont été par leur faute, & par leur incrédulité exclus du bonheur auquel nous avons été appellez, par une faveur toute pure de la misericorde de Dieu.

℣. 13. QUI ERIPUIT NOS DE POTESTATE TENEBRARUM. *Qui nous a arraché de la puissance des ténebres*, du Démon prince des ténebres (*b*), de la nuit du paganisme, de l'erreur, du péché, *& nous a fait passer dans le Royaume de son Fils bien-aimé*, ou, *de son Fils unique.* Car dans les Auteurs Grecs, & dans le style de l'Ecriture, *le Fils bien-aimé* est souvent mis pour *le Fils unique* (*c*). Le Grec à la lettre (*d*) : *Le Fils de son amour.*

℣. 14. IN QUO HABEMUS REDEMPTIONEM. *Par le sang duquel nous avons été rachettez.* C'est JESUS-CHRIST qui nous a rachetté de la mort, & non pas la Loi de Moyse. Si la Loi eût pû nous sauver, il auroit été inutile que le Fils de Dieu vînt au monde. Voyez donc s'il vous convient de vous engager sous un Loi si inefficace, & si impuissante (*e*). *Reprobatio-*

(*a*) 1. Petri II. 9. *De tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.*

(*b*) Chrysost. Τελέως ὁ ἀλλογενὴς τῆς ἀσεβείας καὶ πονηρίας. Ita Theodoret. alii.

(*c*) Vide Heinsium Exercit. sacr. p. 94. 95. Eustath. ad Homer. Iliad. 2. de Andromacha, 790. in Genes. XXII. 36. Jerem. VI. 26. Amos VIII. 10. Prov. IV. 3. Zach. XII. 10. où ἀγαπητὸς est mis pour *fils unique.*

(*d*) Τῆς υἱῆς ὁ ἀγαπητὸς αὐτοῦ.

(*e*) Hebr. VII. 18.

15. *Qui est imago Dei invisibilis, primogenitus omnis creaturæ;*

15. Qui est l'image du Dieu invisible, & qui est né avant toutes les créatures.

## COMMENTAIRE.

*quidem fit præcedentis mandati propter infirmitatem, & inutilitatem.*

℣. 15. QUI EST IMAGO DEI INVISIBILIS. *Qui est l'image du Dieu invisible.* C'est la même chose que ce qu'il a dit ci devant (*a*): *Qui cùm in forma Dei esset*, qu'il avoit la forme de Dieu. Et dans la premiere aux Corinthiens (*b*), *qu'il est l'image de Dieu*, & aux Hébreux: (*c*): *l'éclat de la gloire, & la figure de sa substance.* Et le Sauveur dans l'Evangile (*d*): *Celui qui me voit, voit mon Pere: & comment me dites-vous: Faites-nous voir le Pere? Ne croyez vous pas que je suis dans le Pere, & le Pere dans moi?* JESUS-CHRIST est vraiment l'image du Pere, & la plus ressemblante que l'on puisse concevoir; puisqu'il est semblable au Pere en essence, en puissance, en connoissance, coéternel, consubstantiel, égal en toutes choses.

PRIMOGENITUS OMNIS CREATURÆ. *Qui est né avant toutes les créatures.* Le Texte (*e*) semble dire qu'il est *le premier-né des creatures*; ce qui peut recevoir deux sens: l'un hérétique, en disant que JESUS-CHRIST est une créature, qui n'a par-dessus les autres que la prééminence de la nature, ou la primauté d'ordre, ou de tems. Le second catholique, en disant qu'il est *le premier-né de tout ce qui a été créé*, c'est-à-dire, qu'il est engendré de toute éternité, & avant toutes choses. Ou bien: *Premier-né*, c'est-à-dire, Seigneur, maître de toutes les créatures. Le nom de premier-né se met souvent pour ce qui est suréminent, & supérieur aux autres. Ainsi, *le premier-né des Rois* (*f*) c'est-à-dire, élevé au-dessus de tous les Rois. *Primogenitum ponam illum, excelsum præ Regibus terræ.* Et dans Job (*g*): *Le premier-né de la mort*; celui qui préside à la mort, & qui lui commande. Et dans l'Apocalypse (*h*): *Le premier-né des morts*; le plus illustre de tous ceux qui sont ressuscitez, le premier, & le seul qui soit ressuscité par sa propre force, & qui soit ressuscité pour ne plus mourir.

En cet endroit, le premier-né de toute créature, marque celui qui exerce une puissance absoluë sur toutes les choses créées: dans le même sens que la Sagesse (*i*) dit qu'elle est *la premiere-née des créatures*, c'est-

(*a*) *Philipp* II. 6.
(*b*) 2. *Cor.* IV. 4.
(*c*) *Heb.* I 3.
(*d*) *Joan.* XIV. 9.
(*e*) Πρωτότοκος πάσης κτίσεως. *Theodoret.* Πρωτότοκος τοίνυν ἐστὶ πάσης κτίσεως, οὐκ ὡς ἀδελφὴν ἔχων τὴν κτίσιν, ἀλλὰ ὡς πρὸ πάσης κτίσεως γεννηθείς.
(*f*) *Psal.* LXXXVIII. 28.
(*g*) *Job.* XVIII. 13.
(*h*) *Apoc.* I. 5.
(*i*) *Eccli.* XXIV. 5. *Primogenitus ante omnem creaturam.*

16. *Quoniam in ipso condita sunt universa in Cœlis & in terra, visibilia & invisibilia, sive throni, sive dominationes, sive principatus, sive potestates; omnia per ipsum, & in ipso creata sunt.*

16. Car tout a été créé pour lui dans le Ciel & dans la terre, les choses visibles & les invisibles, soit les trônes, soit les dominations, soit les principautez, soit les puissances; tout a été créé par lui, & pour lui.

## COMMENTAIRE.

à-dire, qu'elle a été dans Dieu de toute éternité, & qu'elle a présidé à la création de tous les êtres créez. *Primogenitus omnis creaturæ*, est mis pour, *genitus ante omnem creaturam*; de même que dans S. Luc (*a*): *Hæc descriptio prima facta est præside Syriæ Cyrino*, c'est-à-dire, *facta est antequam Cyrinus esset præses Syriæ.* Voyez le Commentaire sur cet endroit.

℣. 16. QUONIAM IN IPSO CONDITA SUNT UNIVERSA. *Car tout a été créé par lui.* Dieu a créé toutes choses par son Verbe, par sa Sagesse, par son Fils. *Omnia per ipsum facta sunt* (*b*). Les choses visibles, & invisibles; les célestes, & les terrestres. JESUS-CHRIST partage avec son Pere la qualité de Créateur. Il les a créé, il les conserve, il les gouverne par sa souveraine Sagesse (*c*): *Tout a été créé par lui, & pour lui*; pour sa gloire, pour son service, afin qu'il y exerçât son empire. Le Grec: *Omnia per ipsum, & ad ipsum creata sunt*; & non pas, *per ipsum, & in ipso.*

SIVE, THRONI, SIVE DOMINATIONES, &c. *Soit les trônes, soit les dominations, soit les principautez, soit les puissances.* Quelques-uns (*d*) entendent par ces quatre noms, toutes les puissances temporelles, de quelque nature qu'elles soient. *Les trônes*, marquent les Rois; *Les dominations*, les petits Rois, les Ethnarques, les Tétrarques, & semblables; *Les principautez*, les Gouverneurs des provinces, & des villes; *Les puissances*, les Magistrats, & les puissances inférieures à celles qu'on vient de nommer.

Mais les anciens, & les modernes (*e*) les expliquent communément des puissances célestes, & des divers ordres des Anges entre-eux. *Les trônes*, marquent les Chérubins, selon Théodoret. Dans l'Ecriture il est souvent dit que les Chérubins servent de trône à la Majesté divine. *Les puissances* sont les Anges qui présidents aux Provinces, comme saint Michel, saint Gabriel, &c Mais à l'égard de l'application de ces termes aux différens ordres des Anges, les Interprétes ne conviennent pas entre eux.

---

(*a*) *Luc.* II. 2.

(*b*) *Joan.* I. 3.

(*c*) *Chrysost.* Εἰς αὐτὸν κρέμαται ἡ σύστασις. Οὐ μόνον αὐτὸς αὐτὰ ἐν τῷ μὴ ὄντος εἰς τὸ εἶναι παρήγαγεν, ἀλλὰ καὶ αὐτὸς αὐτὰ συγκρατεῖ νῦν.

(*d*) *Hamm. Quid. in Zanch. Gemar.* Voyez *Ephes.* III. 10. VI. 12.

(*e*) *Ita Patres & Interpretes passim.*

Digitized by Google

17. *Et ipse est ante omnes, & omnia in ipso constant.*

18. *Et ipse est caput corporis Ecclesiæ, qui est principium, primogenitus ex mortuis: ut sit in omnibus ipse primatum tenens.*

17. Il est avant tous, & toutes choses subsistent en lui.

18. Il est le chef & la tête du corps de l'Eglise. Il est le principe & premier-né d'entre les morts, afin qu'il soit le premier en tout;

## COMMENTAIRE.

On n'a sur cela que des conjectures. On n'est pas même d'accord du véritable ordre de la Hiérarchie Céleste. S. Gregoire le Grand (*a*) croit que l'ordre marqué ici, est le véritable, tel que S. Paul l'avoit vû dans son ravissement au troisiéme Ciel (*b*). L'Auteur de la Céleste Hiérarchie, sous le nom de S. Denys l'Aréopagite (*c*), préfére l'ordre qui se lit dans l'Epître aux Ephésiens (*d*). On est persuadé que tout cela se met dans l'Ecriture à l'imitation de ce que nous voyons dans les Etats, & dans les Monarchies temporelles. Le Saint-Esprit se proportionne à nôtre idée, & à nôtre portée, dans la révélation qu'il nous fait de la subordination des Anges les uns aux autres.

℣. 17. IPSE EST ANTE OMNES, ET OMNIA IN IPSO CONSTANT. *Il est avant tout, & toutes choses subsistent en lui.* JESUS CHRIST est avant toutes choses, puisqu'il est engendré de toute éternité, & comme il vient de dire, tout a eté créé par lui, & pour lui; toutes choses ont reçu de lui leur être, & leur subsistance, & ne se conservent que par lui, par le concours, & l'influence continuelle de sa puissance infinie.

℣. 18. IPSE EST CAPUT CORPORIS ECCLESIÆ. *Il est le Chef du corps de l'Eglise*; ou comme il parle dans l'Epître aux Ephésiens (*e*): *Dieu l'a établi Chef de toute l'Eglise, laquelle est son Corps.* JESUS-CHRIST comme Dieu exerce son empire sur tous les hommes; comme Chef de l'Eglise il l'exerce d'une maniere plus intime, & plus particuliere sur l'Eglise, qui est son corps mystique, & sur les Fidéles qui sont ses membres. De même que la tête donne la vie, & le mouvement au corps, ainsi JESUS-CHRIST influë sur nous un esprit de vie, & de charité. Il est *le commencement*, ou *le principe* de toutes les créatures, & en particulier de son Eglise: il est *le premier-né d'entre les morts*; le premier par sa dignité, par sa puissance; cause de la résurrection de tous les hommes, même de ceux qui étoient ressuscitez avant lui; seul d'entre les morts qui soit ressuscité pour ne plus mourir (*f*); seul qui ait été maître de prendre son ame, ou de

(*a*) *Greg. Mag. homil.* 34. *in Evangel.*
(*b*) *Idem homil.* 8. *in Ezechiel.*
(*c*) *Dionys. de cælesti Hierarch.*
(*d*) *Ephes.* 1. 21.
(*e*) *Ephes.* 1. 22.

(*f*) *Auth. Respons. ad Orthodox. Resp.* 85. Εἰς γὰρ ἀθάνατον τε καὶ ἄφθαρτον ζωὴν οὔπω γέγονε τινὸς, ἢ ἀνάστασις πλὴν τοῦ σωτῆρος Ἰησοῦ Χριστοῦ.

19. *Quia in ipso complacuit omnem plenitudinem inhabitare,*

20. *Et per eum reconciliare omnia in ipsum, pacificans per sanguinem crucis ejus, sive quæ in terris, sive quæ in Cœlis sunt.*

21. *Et vos cùm essetis aliquandò alienati, & inimici sensu in operibus malis:*

22. *Nunc autem reconciliavit in corpore carnis ejus per mortem, exhibere vos sanctos, & immaculatos; & irreprehensibiles coram ipso.*

19. Parce qu'il a plû *au Pere* que toute plénitude résidât en lui;

20. Et de réconcilier toutes choses par lui, & en lui-même, ayant pacifié par le sang qu'il a répandu sur sa croix, tant ce qui est en la terre, que ce qui est au ciel.

21. Vous étiez vous-mêmes autrefois éloignez *de Dieu*, & votre esprit abandonné à des œuvres criminelles, vous rendoit ses ennemis.

22. Mais maintenant JESUS-CHRIST vous a réconcilié par sa mort dans son corps mortel, pour vous rendre saints, purs, & irrépréhensibles devant lui:

## COMMENTAIRE.

la laisser quand il l'a voulu (*a*). On pourroit traduire le Grec (*b*): *Il est les primices, & le premier-né d'entre les morts.* Ce qui revient à ce qu'il a dit aux Corinthiens (*c*): *Il est ressuscité, & il est les premices des morts.* Saint Paul considére la résurrection comme une nouvelle naissance. JESUS-CHRIST est comme le premier-né; ceux qui ressuscitent après lui, sont comme ses cadets.

℣. 19. IN IPSO COMPLACUIT OMNEM PLENITUDINEM INHABITARE. *Il a plu au Pere* (*d*) *que toute plenitude habitât en lui.* Toute la plénitude de la divinité (*e*) de la sagesse, de la puissance, des graces, habite en J. C. C'est de lui que tous les Saints reçoivent ce qu'ils ont de graces, & de lumieres: *De plenitudine ejus omnes accepimus* (*f*).

℣. 20. PER IPSUM RECONCILIARE OMNIA. *De réconcilier toutes choses par lui, & en lui-même.* Ou bien: *De réconcilier toutes choses par lui envers le Pere* (*g*). JESUS-CHRIST a réconcilié toutes choses à Dieu son Pere, par son sang, & par sa mort; mais la premiere traduction vaut mieux. Il a réconcilié par soi-même, *tant ce qui est sur la terre, que ce qui est au Ciel*; les hommes, & les Anges. Mais comment a-t'il réconcilié les Anges, puisque les bons Anges n'ont jamais péché, & n'ont pas besoin de réconciliation, & que les mauvais Anges sont demeurez incorrigibles, & sans espérance de retour, & de réconciliation? Saint Augu-

(*d*) *Joan.* x. 18.

(*b*) Ὃς ἐστιν ἀρχὴ, πρωτότοκος ἐκ τῶν νεκρῶν. *Theophyl.* Ἀρχὴ φησὶν, ἐστι τῆς ἀναστασεως, πρὸ πάντων ἀναστας.

(*c*) 1. *Cor.* xv. 20.

(*d*) *Ita Ambrosiast. Erasm. Est. Grot. alii.*

(*e*) *Vide Coloss.* 11. 9. *Chrysost.* Τὸ πλέρωμα περὶ θεότητος εἴρηκεν.

(*f*) *Joan.* 1. 16. *Vide Est. Zanch. Grot. &c. Quid. Codd. Latini addunt, Divinitatis. Ita Hieronymiast. Theophyl.* Τὸ πλήρωμα τῆς θεότητος. *Comment.*

(*g*) *In ipsum, id est, in Patrem. Est. Vide Rom.* v. 10. 2. *Cor.* v. 18. 19.

stin

23. *Si tamen permanetis in fide fundati, & stabiles, & immobiles à spe Evangelii, quod audistis, quod prædicatum est in universa creatura quæ sub cœlo est; cujus factus sum, ego Paulus, minister,*

24. *Qui nunc gaudeo in passionibus pro vobis, & adimpleo ea quæ desunt passionum Christi, in carne mea, pro corpore ejus, quod est Ecclesia.*

23. Si toutefois vous demeurez fondez & affermis dans la foi, & inébranlables dans l'espérance que vous donne l'Evangile, qu'on vous a annoncé, qui a été prêché à toutes les créatures, qui sont sous le ciel, & dont j'ai été établi ministre :

24. Moi Paul, qui me réjoüis maintenant dans les maux que je souffre pour vous, & qui accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à JESUS-CHRIST, *en souffrant* moi-me pour son corps, qui est l'Eglise,

## COMMENTAIRE.

stin (*a*), & Théodoret (*b*) répondent que JESUS-CHRIST, par son sang a levé l'inimitié qui étoit entre les Anges, & les hommes. Il a réconcilié toutes choses par soi-même, & dans soi-même, & pour soi-même, pour sa gloire, &c. Hammond entend par ces mots, *tant ce qui est sur la terre, que ce qui est au Ciel*, tous les hommes, sans exception, tant les Juifs, que les Gentils. Mais cette explication est violente. Comparez *Ephes.* 1. 10. *Dieu a rétabli par* JESUS-CHRIST *tout ce qui est au Ciel, & en la terre.* Saint Paul insiste sur la réconciliation, & sur la rédemption qui nous a été procurée par JESUS-CHRIST, pour disposer les Colossiens à abandonner la fausse Théologie des mauvais Docteurs, qui vouloient les engager dans l'observation de la Loi cérémonielle, & dans le culte des Anges.

℣. 23. SI TAMEN PERMANETIS IN FIDE. *Si toutefois vous demeurez fondez dans la foi.* Il insinuë qu'ils étoient chancellans dans leur créance, & dans les pratiques qui leur avoient d'abord été préscrites par Epaphras. Il ajoûtes pour les affermir, que l'Evangile qui leur a été prêché, *est annoncé à sont toutes les créatures qui sous le Ciel* : d'où ile st aisé d'inferer que s'ils s'en éloignent, ils se séparent de toutes les Eglises du monde, & que les faux Apôtres qui sont venus leur prêcher un nouvel Evangile, ne peuvent être que des ouvriers d'iniquité, qui n'ont reçû la mission ni de JESUS-CHRIST, ni de ses Apôtres. Enfin pour se concilier l'autorité necessaire dans ce qu'il a à leur dire, il les avertit *qu'il a été établi le Ministre de l'Evangile*, & qu'il a droit de leur parler, de les instruire, & de s'opposer à ceux qui les détournent du chemin de la vérité. Votre réconciliation, la rédemption du Sauveur, son sang, vous deviendront inutiles, si vous ne persévérez jusqu'à la fin dans la foi que vous avez embrassée, qu'Epaphras vous a prêchée, & que je confirme autant que je puis, par mon autorité.

℣. 24. ADIMPLEO QUÆ DESUNT PASSIONUM CHRISTI

(*a*) *Aug. Enchirid. c.* 61. 62. 63.

(*b*) *Theodoret. hic* : Ἀπεστρέφοντο γὰρ ἡμᾶς καὶ τῶν ἀγγέλων οἱ δῆμοι διὰ τὴν πολλὴν πονηρίαν. *Vide & Chrys. & alios.*

IN CARNE MEA. *J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à* JESUS-CHRIST, *en souffrant pour son Corps, qui est l'Eglise.* La passion de JESUS-CHRIST n'a rien d'imparfait, rien qui demande qu'on y supplée, ou qu'on l'accomplisse. Le Sauveur a parfaitement accompli l'ouvrage qui lui avoit été ordonné par son Pere (a) il ne rendit l'esprit sur la croix, qu'après avoir dit (b): *Tout est achevé.* Le mérite de sa passion, & de son sang est infini, & tous les mérites, toutes les vertus, toutes les souffrances des hommes, ne sont pas capables d'y donner le moindre accroissement, puisque c'est ce même sang qui donne le mérite à tout ce que les hommes peuvent faire de bon, & de méritoire. Qu'est-ce donc que saint Paul peut accomplir dans sa chair? Que peut-il ajoûter aux souffrances de JESUS-CHRIST.

On répond que JESUS-CHRIST en souffrant pour nous, n'a pas entendu nous dispenser de souffrir, de porter notre croix, de pratiquer la vertu d'expier nos fautes par la penitence. Saint Pierre (c) nous avertit qu'il a souffert pour nous donner l'exemple, afin que nous suivions ses traces. En ce sens on peut dire qu'il lui reste encore quelque chose à faire, & à souffrir, non dans sa personne, mais dans ses membres (d).

La Passion du Sauveur, dit S. Leon (e), se continuë jusqu'à la fin des siécles: car de même qu'il est honoré, aimé, nourri, vêtu dans ses Saints, ainsi il souffre avec tous ceux qui sont persecutez pour la justice. *Passio Domini usque ad finem perducitur mundi... in omnibus qui pro justitia adversa tolerant, ipse compatitur.*

Saint Chrysostome, & Théophilacte remarquent ici que JESUS-CHRIST nous a tant aimé, qu'il ne s'est pas contenté de souffrir la mort pour notre salut, il a encore voulu continuer à souffrir dans ses membres. Comme un Roi qui chargé de glorieuses blessures, ne quitteroit le champ de bataille, que pour laisser en sa presence un Lieutenant, qui s'exposeroit pour lui à tous les dangers (f) D'autres (g) expliquent ainsi le passage de S. Paul: Moi qui ai fait autrefois souffrir l'Eglise de JESUS-CHRIST, je souffre à mon tour pour elle, ce qui manque encore aux afflictions ausquelles JESUS-CHRIST m'a appellé. *Les souffrances de* JESUS-CHRIST en cet endroit, ne marquent pas ce que JESUS-CHRIST souffre, mais ce qu'il a prédit que saint Paul souffriroit pour son nom. *Act.* IX. 16.

---

(a) *Joan.* XVII. 4.
(b) *Joan.* XIX. 30.
(c) 1. *Petri* II. 21.
(d) *Vide Aug. in Psalm.* LXI. & LXXXVI. *Greg. Mag. l.* 3. *Moral. c.* 11. *Anselm. Cajet. Est. alii passim.*
(e) *Leo Mag. Serm. ult. de passione Domini.*

(f) *Chrysost. Theophyl.* Ὥσπερ ἀνὴρ τὸν στρατηγὸν ἀπολιπὼν, ὑπὲρ στρατηγὸς ἀφῆλαγοσιώματος ἐν, εἰς τὸν ἐκείνου τόπον τὰς τὰ ἐκείνου πρώματα αὐτὸς ἀνεδέχοιτο.

(g) M. le Clerc Note sur cet endroit, & *Critic. parte* 1. *sect.* 2. *c.* 22.

Digitized by Google

25. *Cujus factus sum ego minister, secundùm dispensationem Dei quæ data est mihi in vos, ut impleam verbum Dei:*

26. *Mysterium, quod absconditum fuit à sæculis & generationibus, nunc autem manifestatum est Sanctis ejus,*

27. *Quibus voluit Deus notas facere divitias gloriæ sacramenti hujus in Gentibus, quod est Christus, in vobis spes gloriæ.*

25. De laquelle j'ai été établi ministre, selon la charge que Dieu m'a donnée pour l'exercer envers vous, afin que je m'acquitte pleinement *du ministére* de la parole de Dieu;

26. Vous prêchant le mystére qui a été caché dans tous les siécles, & dans tous les âges, & qui maintenant a été découvert à ses Saints;

27. Auſquels Dieu a voulu faire connoître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystére dans les Gentils, qui n'est autre chose que JESUS-CHRIST reçu de vous, & *devenu* l'espérance de votre gloire.

## COMMENTAIRE.

℣. 25. CUJUS FACTUS SUM EGO MINISTER. *De laquelle j'ai été établi le Ministre.* Il insiste sur cela, comme on l'a déja remarqué, de peur que les Colossiens ne lui disent de quoi il se mêloit de leur venir donner des leçons, n'étant pas leur Apôtre.

℣. 26. MYSTERIUM QUOD ABSCONDITUM FUIT A SÆCULIS. *Le mystére qui a été caché dans tous les siecles.* La génération éternelle du Verbe, l'incarnation, la naissance, la vie, la mort, la résurrection de JESUS-CHRIST; la prédication de l'Evangile, la vocation des Gentils, la réprobation des Juifs, sont des mystéres qui ont été connus à quelque égard aux Hébreux: mais ils leur étoient connus d'une façon si confuse, que saint Paul a pû dire, qu'au moins quant à la maniere dont ils devoient s'exécuter, c'étoit des mysteres inconnus à tous les siécles; & qui n'ont été proprement découverts qu'aux Saints dans le tems de la prédication des Apôtres. L'Evangile de JESUS-CHRIST est donc éternel (*a*); il a été caché dans les secrets de Dieu, jusqu'au tems ordonné dans les desseins de sa Providence.

℣. 27. DIVITIAS GLORIÆ SACRAMENTI HUJUS. *Quelles sont les richesses de la gloire de ce mystére.* Ou, quelle est la majesté, la grandeur, la gloire de ce mystére, de l'Evangile prêché aux Gentils, par lequel ils deviennent les enfans de Dieu, les cohéritiers de JESUS-CHRIST, membres de son Corps, animez de son Esprit, participans de sa grace, & de sa gloire (*b*): *Gentes esse coharedes, & concorporales, & comparticipes promissionis ejus in Christo Jesu per Evangelium.* Ce mystére ne consiste donc qu'à croire en JESUS-CHRIST, & à mettre en lui son espé-

(*a*) *Apoc.* XIV. 6. *Habentem Evangelium æternum, &c.*

(*b*) *Ephes.* III. 6.



Digitized by Google

28. *Quem nos annuntiamus, corripientes omnem hominem, & docentes omnem hominem in omni ſapientia; ut exhibeamus omnem hominem perfectum in Chriſto Jeſu:*

29. *In quo & laboro, certando ſecundùm operationem ejus, quam operatur in me in virtute.*

28. C'eſt lui que nous prêchons, reprenant tout homme, & l'inſtruiſant dans toute la ſageſſe; afin que nous en rendions tout autant que nous pourrons, parfaits en JESUS-CHRIST.

29. C'eſt auſſi la fin que je me propoſe dans mes travaux, combattant par l'efficace de ſa vertu, qui agit puiſſamment dans moi.

## COMMENTAIRE.

rance. *Quod eſt Chriſtus in vobis, ſpes gloriæ.*

℣. 28. QUEM NOS ANNUNTIAMUS, CORRIPIENTES OMNEM HOMINEM. *C'eſt lui que nous prêchons, reprenant tout homme, &c.* Etant Miniſtre de l'Evangile, & revêtu de l'autorité Apoſtolique, nous reprenons, nous corrigeons, nous inſtruiſons tous ceux que nous croyons avoir beſoin de nos inſtructions; ſoit qu'ils ſoient originairement nos diſciples, ou non. Puiſque les ennemis de la verité, & de la ſaine doctrine oſent ſemer l'ivraye parmi le bon grain, pourquoi n'oſerions-nous pas parler contre eux, & reprendre avec liberté, ceux qui ont eu la foibleſſe de les écouter.

℣. 29. IN QUO ET LABORO CERTANDO. *C'eſt ce que je me propoſe dans mes travaux.* Je me propoſe de rendre tous les hommes parfaits, autant que je le puis par le ſecours de la grace de Dieu, qui agit puiſſamment en moi, & qui me donne la force de ſurmonter tout ce qui s'oppoſe à la verité.

Digitized by Google

# CHAPITRE II.

*Faux Docteurs. Grandeur de* JESUS-CHRIST. *Vraie circoncision. Les Démons vaincus par la croix. Inutilité du culte des Anges, & des cérémonies de la Loi.*

*v.1. VOlo enim vos scire qualem sollicitudinem habeam pro vobis, & pro iis qui sunt Laodiciæ, & quicumque non viderunt faciem meam in carne;*

v. 1. CAr je suis bien aise que vous sachiez combien est grande l'affection & le soin que j'ai pour vous, pour ceux qui sont à Laodicée, & pour tous ceux qui ne me connoissent point de visage, & ne m'ont jamais vû;

## COMMENTAIRE.

v. 1. QUALEM SOLLICITUDINEM HABEAM PRO VOBIS. *Que vous sachiez combien grande est l'affection que j'ai pour vous, & pour tous ceux qui sont à Laodicée.* Après avoir établi son autorité sur l'esprit des Colossiens, il leur donne des marques de sa tendresse, & de son estime. Le Grec se peut traduire ainsi (a): *Je suis bien-aise que vous sachiez quel combat je soutiens pour vous, & pour ceux de Laodicée.* Il soutenoit des combats interieurement, & exterieurement pour leur salut, & pour leur correction. Il s'exposoit à toute la malice, & à toute la rage de ces faux Docteurs, dont il combattoit la doctrine. Il s'engageoit dans une affaire difficile, en voulant corriger des personnes qu'il ne connoissoit qu'imparfaitement, & sur lesquelles il n'avoit pas le même ascendant, que sur ceux qu'il avoit instruit dès le commencement; enfin sa charité, son zéle, son empressement pour procurer le salut de tous les Fidéles, lui causoient encore interieurement, d'autres combats, & d'autres iniquiétudes.

Il joint ceux de Laodicée à ceux de Colosses, parce que ces deux villes étoient voisines, & qu'apparemment les faux Docteurs avoient repandus leurs dangereuses maximes dans l'une, & dans l'autre. Quelques Manuscrits (b) y ajoûtent *Hiéraple*, ce qui est pris du v. 13. du Chap. IV. où l'on voit qu'Epaphras s'interessoit beaucoup pour Laodicée, & pour Hiéraple.

(a) Ἡλίκον ἀγῶνα ἔχω περὶ ὑμῶν. Cov. 2.

(b) Καὶ τῶν ἐν Ἱεραπόλει; addunt Steph.



Digitized by Google

2. *Ut consolentur corda ipsorum, instructi in charitate, & in omnes divitias plenitudinis intellectus, in agnitionem mysterii Dei Patris, & Christi Jesu,*

3. *In quo sunt omnes thesauri sapientiæ & scientiæ abscónditi.*

4. *Hoc autem dico, ut nemo vos decipiat in sublimitate sermonum.*

2. Afin que leurs cœurs soient consolez, & qu'étant unis ensemble par la charité, ils soient remplis de toutes les richesses d'une parfaite intelligence, pour connoître le mystére de Dieu le Pere, & de JESUS-CHRIST,

3. En qui tous les trésors de la sagesse & de la science sont renfermez.

4. Or je dis ceci, afin que personne ne vous trompe par des discours subtils & élevez :

## COMMENTAIRE.

de même que pour Colosses ; & il n'est pas sans apparence qu'il ait prêché dans toutes ces trois villes. S. Paul n'avoit pas fondé ces Eglises, & il les comprend toutes sous ces paroles : *Tous ceux qui ne me connoissent point de visage, & qui ne m'ont jamais vû.*

℣. 2. UT CONSOLENTUR CORDA IPSORUM (*a*). *Afin que leurs cœurs soient consolez.* Ils ne pouvoient être insensibles aux marques de tendresse, & d'amitié d'un Apôtre du mérite, & de la reputarion de S. Paul ; & si quelque chose étoit capable de les rassûrer dans les vaines frayeurs que les faux Apôtres leur avoient inspirées, & dans le trouble où ils les avoient jettez, c'étoit sans doute de voir que la doctrine d'Epaphras leur Apôtre, étoit confirmée, & approuvée par S. Paul. Il va donc s'employer à les instruire, *afin qu'ils soient remplis de toutes les richesses d'une parfaite intelligence, pour connoître le mystére de Dieu le Pere, & de* JESUS-CHRIST, & qu'ils apprennent que ce n'est ni de la Loi, ni du culte, & de la médiation des Anges, mais de la foi en JESUS-CHRIST, qu'ils doivent attendre leur perfection, & leur salut (*b*).

℣. 3. IN QUO SUNT OMNES THESAURI. *En qui tous les trésors de la sagesse sont renfermez.* JESUS-CHRIST est la lumiere, & la sagesse ; il est la verité, & la vie ; on ne peut que s'égarer en ne le suivant pas. On ne peut se tromper en le suivant, & en l'écoutant. N'écoutez donc ni la philosophie, ni la science de la Loi, ni les prétendus mystéres de ceux qui se vantent de vous découvrir de nouvelles routes ; il n'y a qu'une voye, qui est JESUS-CHRIST.

℣. 4. NEMO VOS SEDUCAT IN SUBLIMITATE SERMONUM. *Que personne ne vous trompe par des discours subtils, & élevez.* Ces faux Docteurs mépriſant la doctrine de l'Evangile, qui leur paroissoit trop simple, & trop commune, affectoient des discours mystérieux, étu-

(*a*) Ἵνα παρακληθῶσιν αἱ καρδίαι αὐτῶν. | (*b*) *Theodoret. hic.*

Digitized by Google

5. *Nam etsi corpore absens sum, sed spiritu vobiscum sum, gaudens; & videns ordinem vestrum, & firmamentum ejus, quæ in Christo est, fidei vestræ.*

6. *Sicut ergò accepistis Jesum Christum Dominum, in ipso ambulate,*

7. *Radicati, & superædificati in ipso, & confirmati fide, sicut & didicistis, abundantes in illo in gratiarum actione.*

5. Car quoique je sois absent de corps, je suis néanmoins avec vous en esprit, voyant avec joie l'ordre qui se garde parmi vous, & la solidité de votre foi en JESUS-CHRIST.

6. Continuez donc à vivre en JESUS-CHRIST notre Seigneur, selon l'instruction que vous en avez reçuë;

7. Etant attachez à lui comme à votre racine, & édifiez sur lui comme sur votre fondement, vous affermissant dans la foi qui vous a été enseignée, & croissant de plus en plus en JESUS-CHRIST par de continuelles actions de graces.

## COMMENTAIRE.

diez, relevez, mêlant les raisonnemens de la philosophie, aux charmes de l'eloquence; relevant l'excellence de la Loi, & la suprême majesté de Dieu, comme inaccessible à nos connoissances, & même à nos prieres. Le Grec (*a*): *Que nul ne vous séduise par des discours spécieux*, & propres à persuader. Gardez-vous bien d'écouter ces discoureurs qui vous disent des choses qui ont quelque apparence de vérité, mais qui au fond n'ont aucune réalité, & ne sont propres qu'à vous engager dans l'erreur.

℣. 5. NAM ETSI CORPORE ABSENS SUM. *Car quoique je sois absent de corps, je suis néanmoins avec vous en esprit.* Il étoit alors à Rome dans les liens; & il ne les avoit jamais vû: mais il veut leur faire remarquer sa tendresse, & son affection pour eux, & la part qu'il prend à tout ce qui regarde leur perfection; Il dit qu'il voit en esprit *le bel ordre* (*b*) *qui regne parmi eux, & la solidité de leur foi en* JESUS-CHRIST; la bonne discipline, le bon ordre, l'union, le réglement des mœurs, &c. & l'attachement ferme, & sincere à la foi qu'ils ont reçûë. Quelques anciens au lieu de *la solidité de votre foi en* JESUS-CHRIST, lisent: *Ce qui manque à l'utilité de votre foi.* Leçon qui est venuë d'un Texte Grec corrompu, & mal traduit (*c*)

℣. 6. SICUT ACCEPISTIS... IN IPSO AMBULATE. *Continuez selon l'instruction que vous en avez reçûë.* Demeurez fermes dans la foi qu'Epaphras vous a prêchée, & rejettez toute nouveauté, de quelque nature qu'elle soit, & de quelque prétexte qu'on la revête.

℣. 7. ABUNDANTES IN ILLO IN GRATIARUM ACTIONE.

---

(*a*) Μὴ τις ὑμᾶς συλλογίσηται διὰ τῆς πιθανολογίας. *Clarom. S. Germ. Latt. Ambrosiast. In subtilitate sermonum, vel verborum. Vulg. Æth. Calarit Hieronymiast. In sublimitate. Theodoret.* Ἀπαλλοῖς ἀπὸ ὑπαγωγῆς λόγους.

(*b*) Τὴν τάξιν, *id est*, εὐταξίαν. *Chrys.*

(*c*) *Græc. impress. & Mss.* Καὶ τὸ ὑστέρημα τῆς εἰς Κύριον πίστεως ὑμῶν. *S. Germ. & Clarom. Lat. Et id quod deest utilitatis (vel utilitati) fidei vestræ. Ita & Facund. l. 12 c. 1. Et Ambrosiast. Supplens id quod deest utilitati fidei vestræ. Quasi legissent:* Καὶ τὸ ὑστέρημα τῆς χρείας πίστεως ὑμῶν.

Digitized by Google

8. *Videte ne quis vos decipiat per Philosophiam, & inanem fallaciam, secundùm traditionem hominum, secundùm elementa mundi, & non secundùm Christum:*

8. Prenez garde que personne ne vous surprenne par la Philosophie & par des discours vains *& trompeurs*, selon les traditions des hommes, selon les principes *d'une science* mondaine, & non selon JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

*Croissant de plus en plus en* JESUS-CHRIST *par de continuelles actions de graces.* Ou selon le Grec (*a*): *Croissant de plus en plus*, comme une riviére qui se répand par-dessus ses bords, *dans elle*, dans la foi, *par des actions de graces.* Que votre foi s'augmente de plus en plus, & rendez de continuelles actions de graces au Seigneur de ce qu'il a daigné vous y appeller. Gardez-vous bien d'y faire le moindre changement, d'y donner la moindre atteinte.

℣. 8. PER PHILOSOPHIAM, AUT INANEM FALLACIAM. *Par la Philosophie.* Les faux Apôtres contre lesquels il précautionne les Colossiens, se servoient des raisonnemens philosophiques, & en particulier des principes de Platon, qui étoient alors en grand crédit, pour altérer leur créance. On trouve dans les livres des Hébreux, que du tems des Asmonéens, c'est-à-dire, sous les Princes Maccabées, qui gouvernerent la Judée après la persécution d'Antiochus Epiphanes, on fit un réglement qui portoit: *Maudit soit celui qui fait apprendre à son fils la Philosophie des Grecs.* Mais ou ce reglement est supposé, ou il fut très-mal observé; car les Juifs des derniers tems furent fort attachez aux sciences des Grecs. On en voit des preuves dans Philon, dans Joseph, dans l'Auteur de la Sagesse, dans Jésus fils de Sirach, & dans l'Ecrivain du Livre de l'empire de la raison. On ne croyoit pas alors qu'un homme sçût quelque chose, s'il n'étoit instruit de la Philosophie. C'étoit-là ce que les Grecs estimoient le plus. Il n'est donc pas extraordinaire que ces mauvais ouvriers, contre lesquels l'Apôtre s'éléve ici, ayant à parler à des Grecs, se soient parez du manteau de la Philosophie payenne.

INANEM FALLACIAM. *Des discours vains, & trompeurs*, de vaines subtilitez. On peut entendre par là les raisonnemens des Philosophes, ou les discours étudiez des Orateurs Le Grec à la lettre (*b*): *Une vaine tromperie.* L'éloquence étoit fort en estime parmi les Grecs; les vrais Apôtres en avoient peu, & la mépriſoient. Mais les faux Docteurs employoient pour se faire écouter, tout ce qui pouvoit flatter leurs auditeurs.

(*a*) Πεπεριστευόμενοι ἐν αὐτῇ ἐν εὐχαριστίᾳ | (*b*) Κενῆς ἀπάτης.

SECUNDUM

9. *Quia in ipso inhabitat omnis plenitudo Divinitatis corporaliter :*

9. Car toute la plénitude de la Divinité habite en lui corporellement.

## COMMENTAIRE.

SECUNDUM TRADITIONEM HOMINUM. *Selon les traditions des hommes.* Cela designe visiblement les traditions que les Pharisiens avoient ajoûtées à la Loy de Moyse, & contre lesquels JESUS-CHRIST a tant crié dans l'Evangile. On vouloit engager les Colossiens à l'observation de la Loi, & de toutes les cérémonies autorisées par la tradition des anciens.

SECUNDUM ELEMENTA MUNDI. *Selon les principes d'une science mondaine.* A la lettre (*a*) : *Suivant les élémens du monde.* On l'entend ou des élémens de la science séculiere, de la philosophie, de la politique, des connoissances curieuses, de l'astronomie ; ou même des pratiques des Philosophes les plus célébres, comme les Stoïciens, les Platoniciens, les Pythagoriciens, qui avoient des regles de morales, & des pratiques particulieres, des abstinences, des lustrations, & autres cérémonies profanes. Ou enfin des principes des Juifs, ou des Judaïsans, qui mêloient aux cérémonies de la Loi, une infinité de pratiques toutes humaines, fondées sur leurs traditions. L'Apôtre a pû appeller tout cela, *élémens du monde*, par opposition aux principes de la Religion Chrétienne, qui sont simples, dégagez de superstitions, d'un ordre fort élevé au-dessus de ce monde sensible, & des connoissances séculieres.

Les Peres Grecs (*b*) par ces élémens du monde ; entendent le soleil, la lune, les astres, sur le mouvement desquels se réglent les observations des tems, & les fêtes des Juifs ; on peut ajoûter aussi les influences des Astres ; toutes choses vaines, & dont les unes sont absolument condamnées par la Religion Chrétienne, comme les prétenduës influences des astres ; les autres sont devenuës inutiles depuis la prédication de l'Evangile, je veux dire les fêtes, & les autres observations cérémonielles de la Loi.

℣. 9. QUIA IN IPSO INHABITAT OMNIS PLENITUDO DIVINITATIS CORPORALITER (*c*). *Car toute le plenitude de la Divinité habite en lui corporellement.* Il est fort inutile d'écouter ni la philosophie, ni la doctrine des Hébraïsans, puisque vous avez crû en JESUS-CHRIST, en qui résident tous les trésors de la sagesse, & de la science, & toute la plénitude de la Divinité ; il est vraiment, réellement, pleine-

(*a*) Κατὰ τὰ στοιχεῖα τοῦ κόσμου, ἢ ὁ κατὰ κρίσιν.

(*b*) *Chrysost. Theodoret. Confer Galat.* IV. 3. 9.

(*c*) Ὅτι ἐν αὐτῷ κατοικεῖ πᾶν τὸ πλήρωμα τῆς θεότητος σωματικῶς. *Non legunt σωματικῶς. Iren. l.* 1. *c.* 1. *Cyprian. de bono patientia.*



Digitized by Google

ment, essentiellement Dieu; la Divinité réside en lui *corporellement*; en sorte que de la nature divine, & de la nature humaine unies hypostatiquement, il ne résulte qu'une seule personne (*a*). La divinité du Verbe est unie non-seulement à l'ame, mais aussi au Corps de JESUS-CHRIST. Ainsi de l'humanité composée d'un corps, & d'une ame, & de la divinité de JESUS-CHRIST, il ne se fait qu'un seul Dieu-Homme, & un Homme-Dieu (*b*). Dans l'Ecriture, *le corps* se met souvent pour tout ce qui est opposé à ce qui n'a que l'apparence, ou le dehors comme l'ombre est opposée au corps, la figure à la verité, le corps solide au corps apparent, ainsi *corporellement* est opposé à ce qui n'a que l'apparence, la figure, l'image, &c.

D'autres (*c*) prennent *corporellement*, comme si l'Apôtre avoit voulu marquer l'union de JESUS-CHRIST, comme Chef de l'Eglise, à l'Eglise qui est son Corps mystique, & aux Fidéles qui sont ses membres. Il leur est uni en qualité d'Homme-Dieu, qui renferme en lui-même réellement toute la plénitude de la Divinité. Saint Cyrille cité dans Théophylacte (*d*): La Divinité demeure en JESUS CHRIST corporellement, c'est-à-dire, de la même maniere que l'ame est unie avec le corps, essentiellement, sans division, & sans mêlange: mais avec cette difference, que l'ame peut être séparée du corps, au lieu que la Divinité n'a jamais quitté le Corps de JESUS-CHRIST, auquel elle s'est une fois unie; elle ne le quitta pas, ni à la mort, ni dans le tombeau. S. Augustin (*e*) l'explique à peu près de même: *Corporaliter dictum est, quia in Christi corpore, quod assumpsit ex virgine, tamquam in templo habitat Deus.*

Mais l'explication qui entend le mot *corporellement*, comme équivalent à *essentiellement*, paroît la meilleure. Le corps d'une chose, dans le stile des Hebreux, est la chose même prise suivant sa réalité. *Le corps du jour* (*f*), *le corps de la pureté* (*g*), *le corps du péché* (*h*), *le corps de la mort* (*i*), *le corps de l'Eglise* (*k*), sont mis pour le jour, la pureté, ou l'innocence, le péché, la mort, l'Eglise dans leur essence. Ainsi la plénitude, la perfection, l'intégrité *de la Divinité reside en* JESUS-CHRIST corporellement, réellement, & essentiellement, d'une maniere fort différente de celle

---

(*a*) *Vide Davenant. Zanch. Piscat. Theophyl.* Σωματικῶς τουτέστιν, οὐκ ἔστιν ἐνέργεια τις, ἀλλ' οὐσία, καὶ ὡς σωματωθεὶς, καὶ μια ὑπόστασις ὢν μετὰ τοῦ προσλήμματος.

(*b*) *Est. Men. Camer.*

(*c*) *Chrysost.* Σωματικῶς, ὡς ἐν κεφαλῇ σῶμα. *Theodoret.* Ἡγοῦμαι τοίνυν ἐπειδὴ κεφαλὴν τὴν ἐκκλησίας ὠνόμασε τὸν Χριστὸν, δῆλον δὲ ὅτι κατὰ τὸ ἀνθρώπειον ἡμῶν ἐστι κεφαλὴ, ὡς καὶ περὶ ἀνθρώπου, καὶ ταῦτα εἰρῆσθαι, πᾶσαν ἐν αὐτῷ φέροντος τὴν θεότητα.

(*d*) *Cyrill. apud Theophyl.* Σωματικῶς. Ὡς ἂν ἐν σώματι ἐνοικήσῃ ψυχή, Ἐνοικεῖ δὲ αὐτὴ σώματι οὐσιωδῶς, καὶ ἀδιαιρέτως καὶ ἀφιρτῶς.

(*e*) *Aug. epist. olim* 57. *nunc* 187. *n.* 39.

(*f*) *Genes.* VII. 13. XVII. 23. *Exod.* XII. 17. *Levit.* XXIII. 4.

(*g*) *Job.* XXI. 23.

(*h*) *Rom.* VI. 6.

(*i*) *Rom.* VII. 24.

(*k*) *Coloss.* II. 8.

Digitized by Google

10. *Et estis in illo repleti, qui est caput omnis principatûs, & potestatis:*

10. Et c'est en lui que vous en êtes remplis, puisqu'il est le chef de toutes principautez & de toutes puissances :

11. *In quo & circumcisi estis circumcisione non manu factâ, in expoliatione corporis carnis, sed in circumcisione Christi :*

11. Comme c'est en lui que vous avez été circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite de main d'homme, par le retranchement de la chair du corps, mais de la circoncision de JESUS-CHRIST,

## COMMENTAIRE.

dont Dieu habite en nous. *Il y habite véritablement*, comme dit l'Apôtre aux Corinthiens (*a*) : *Nous sommes remplis de la plenitude de Dieu*, comme il dit aux Ephésiens (*b*). Nous sommes *les temples de Dieu* ; que nos corps sont les temples du Saint-Esprit, comme il le dit en d'autres endroits (*c*) ; mais il n'y a que J. C. dont il soit vrai de dire que *toute la plenitude de la Divinité*, ou de la Déité, *demeure en lui corporellement.*

℣. 10. ET ESTIS IN ILLO REPLETI, QUI EST CAPUT CHRISTUS. *Et c'est en lui que vous êtes remplis, puisqu'il est le Chef de toutes principautez.* C'est par JESUS-CHRIST que vous recevez la plénitude de la science, de toutes les graces, & de toute la justice ; en sorte que hors de lui vous n'ayez besoin ni des lumieres de la philosophie, ni des pratiques de la Loi, ni des connoissances humaines pour atteindre à la perfection. Vous trouvez tout dans JESUS-CHRIST, dans l'Evangile, dans l'Eglise. Ainsi n'écoutez personne ; contentez-vous de votre souverain Maître, & de votre Chef, qui est JESUS-CHRIST. Il est *au dessus de toutes principautez, & de toutes puissances.* Il est infiniment relevé au-dessus de ces vertus célestes, dont les faux Apôtres veulent vous faire embrasser le culte, & dont ils veulent que vous employiez la médiation dans vos prieres auprès du Pere. JESUS-CHRIST est le Chef des Anges, comme il est celui de l'Eglise. C'est par lui que les Anges mêmes ont accès au trône de la Majesté (*d*).

℣. 11. IN QUO CIRCUMCISI ESTIS, &c. *C'est en lui que vous avez été circoncis, d'une circoncision qui n'est pas faite de la main des hommes.* On veut vous obliger à recevoir la circoncision, & à faire profession des cérémonies légales ; gardez-vous bien d'écouter de telles propositions. Les Juifs n'ont que la circoncision de la chair, vous avez celle de l'esprit,

(*a*) 1. *Cor.* XIV. 25. Ὁ Θεὸς ὄντως ἐν ὑμῖν ἐστιν.

(*b*) *Ephes.* III. 19. Ἵνα πληρωθῆτε εἰς πᾶν τὸ πλήρωμα τοῦ Θεοῦ.

(*c*) 1. *Cor.* III. 17. VI. 19. 2. *Cor.* VI. 16.

(*d*) *Ephes.* 1. *Constituens Christum ad dexteram suam in cœlestibus, super omnem principatum, & potestatem, & virtutem, & dominationem, &c. Vide Est. Grot. Zanch. Chrysost. Theodoret. &c.*



Digitized by Google

12. *Conſepulti ei in baptiſmo, in quo & reſurrexiſtis per fidem operationis Dei, qui ſuſcitavit illum à mortuis.*

12. Ayant été enſevelis avec lui par le baptême, dans lequel vous avez auſſi été reſſuſcitez par la foi que vous avez euë, que Dieu l'a reſſuſcité d'entre les morts, par l'efficace de ſa puiſſance.

## COMMENTAIRE.

la ſeur eſt faite de la main des hommes, la votre eſt par la vôrtu de l'Eſprit Saint, & de JESUS-CHRIST. Celle-là ne retranche qu'une partie ſuperfluë de la chair; celle-ci vous dépouille du péché. C'eſt donc vous qui avez la vraye, l'utile, la bonne circonciſion; celle des Juifs ne ſert plus à rien.

IN EXPOLIATIONE CORPORIS CARNIS. *Par le retranchement de la chair du corps.* La circonciſion des Juifs ſe fait par la main des hommes, & ne conſiſte qu'à retrancher une petite partie du corps. Mais la vraye circonciſion, & celle que JESUS-CHRIST nous a enſeignée, & que nous recevons d'une maniere ſpirituelle dans le Baptême. Cette explication eſt ſuivie par pluſieurs Interprétes Latins (*a*); mais la premiére que nous avons rapportée, & qui explique *in expoliatione corporis carnis*, du dépoüillement de la chair, du vieil homme, ſuivant ces paroles de l'Apôtre aux Romains (*b*), *notre vieil homme eſt crucifié avec* JESUS-CHRIST, *afin que le corps du péché ſoit détruit*, eſt la plus ſuivie par les Peres, & par les meilleurs Interprétes (*c*). Le Grec (*d*) au lieu de ces mots, *du dépoüillement du corps de la chair*, lit: *Du dépoüillement du corps des pechez de la chair.* Mais ni le Syriaque, ni de très-bons, & anciens Manuſcrits, tant Grecs, que Latins, ne liſent pas ces mots, *des pechez*, & ſont tous conformes à la Vulgate (*e*).

℣. 12. CONSEPULTI EI IN BAPTISMO. *Ayant été enſevelis avec lui par le baptême.* Vous vous êtes dépoüillé du vieil homme, vous êtes morts à vous-mêmes, vous avez en quelque ſorte été attachez avec JESUS-CHRIST à la croix, vous avez été comme enſevelis avec lui dans le baptême; enfin vous êtes reſſuſcitez en ſortant de ce bain ſalutaire, comme un homme qui reçoit une vie nouvelle, & qui devient un autre homme. On a déja vû les mêmes veritez dans l'Epître aux Romains (*f*). Quelle honte donc pour vous, ô Coloſſiens, de vouloir à preſent renoncer

(*a*) *Ita Latini plures, Cornel. hic. Vide Aug. l. 14. de Trinit.*

(*b*) *Rom.* VI. 6.

(*c*) *Ita PP. Graci, Eſt. alii.*

(*d*) Ἐν τῇ ἀπεκδύσει τοῦ σώματος τῆς ἁμαρτίας τῆς σαρκός.

(*e*) Ἐν τῇ ἀπεκδύσει τοῦ σώματος τῆς σαρκός. *Ita Germ. Clarom. Borner. G. L. Alex. Barb. 1. Æthiop. Copht. Clem. Alex. Ambroſiaſt. Hieronymuſt.*

(*f*) *Rom.* VI. 3. 4.

Digitized by Google

13. *Et vos, cùm mortui essetis in delictis, & præputio carnis vestræ, convivificavit cum illo, donans vobis omnia delicta.*

13. Car lorsque vous étiez dans la mort de vos péchez, & dans l'incirconcision de votre chair, JESUS-CHRIST vous a fait revivre avec lui, vous pardonnant tous vos péchez.

14. *Delens quod adversùs nos erat chirographum decreti, quod erat contrarium nobis, & ipsum tulit de medio, affigens illud cruci:*

14. Il a effacé la cédule qui nous étoit contraire; l'arrêt de notre condamnation, en l'attachant à sa croix.

## COMMENTAIRE.

à toutes ces prérogatives; pour vous assujettir au joug de la Loi, & à de vaines pratiques, qui n'ont ni vertu, ni mérite:

℣. 13. ET VOS CUM MORTUI ESSETIS. *Lorsque vous êtiez dans la mort de votre péché, & dans l'incirconcision de votre chair,* JESUS-CHRIST vous a rendu la vie. Qu'attendez-vous donc de la circoncision, & des autres cérémonies que l'on veut vous faire embrasser? Vous rendront-elles une autre vie, & vous nettoyeront-elles de nouveau de vos péchez? Rien n'est plus convaincant que ce raisonnement, pour montrer l'inutilité de la Loi, & de la circoncision. Par le baptême, & par la foi en JESUS-CHRIST, vous avez été purifiez de vos pechez, dans un tems où vous n'aviez ni la circoncision, ni les autres cérémonies légales. Ces cérémonies ne sont donc pas nécessaires au salut.

℣. 14. DELENS QUOD ADVERSUS NOS ERAT CHIROGRAPHUM DECRETI (*a*), QUOD ERAT CONTRARIUM NOBIS. *Il a effacé la cédule qui nous étoit contraire; l'arrêt de notre condamnation.* Un créancier qui efface la cédule de son débiteur, & qui déchire l'acte, ou le titre de sa dette, témoigne assez qu'il la lui remet. Nous étions tous les débiteurs de Dieu, & des débiteurs insolvables; JESUS-CHRIST s'est chargé de notre dette, a rompu notre obligation, & a satisfait à son Pere, en lui donnant sa vie, pour nous sauver. Mais quelle est cette cédule, cet acte qui nous convainquoit d'être les débiteurs de Dieu? Et en quel sens JESUS-CHRIST nous a t'il déchargez de notre dette? On ne peut pas dire qu'il nous ait délivrez de l'obligation d'aimer & de servir Dieu; ce sont des dettes dont la créature ne peut jamais être déchargée: mais il nous a délivrez de nos pechez, sous la condition que nous les détesterons, & que nous employerons les moyens qu'il a établis pour cela, c'est-à-dire, que nous recevrons le baptême, & la pénitence,

(*a*) *Quidam: In decretis. Ita Ambrosiast. & Aug. Ep. 59. qu. 7. Alii: Decretis. Græc.* τοῖς δόγμασι. *Col. 7.* Σὺν τοῖς δόγμασι. *Velez.* Δόγματος. On peut traduire le Grec: *Effaçant par ses decrets la cédule qui nous étoit contraire.*



Digitized by Google

15. *Et exſpolians principatus, & poteſtates, traduxit confidenter, palam triumphans illos in ſemetipſo.*

15. Et ayant déſarmé les principautez & les puiſſances, il les a menées hautement en triomphe à la face de tout le monde, après les avoir vaincuës par lui-même.

## COMMENTAIRE.

& que par-là nous nous rendrons propres les graces que JESUS-CHRIST nous a méritées par ſa mort.

*La cédule qui nous étoit contraire*, étoit ou l'alliance que Dieu avoit faite avec Adam, par le violement de laquelle, le premier homme, & tous ſes deſcendans étoient déclarez coupables de mort (*a*); ou l'alliance que Dieu avoit faite avec Moyſe, & le peuple d'Iſraël ſur le mont Sinaï, (*b*) à condition que ſi le peuple demeuroit fidéle, obéïſſant, Dieu le combleroit de biens, ſinon, qu'il le rejetteroit, & choiſiroit en ſa place une peuple plus docile, & plus fidéle. Iſraël, du moins pour la plus grande partie, avoit violé cette alliance, & avoit mérité d'être dechû des promeſſes. La Loi étoit le titre qui le condamnoit. JESUS-CHRIST a annullé ce titre qui nous étoit contraire, par la Loi évangelique, qu'il nous a donnée. Le Grec demande qu'on l'explique ainſi: *Il a effacé par ſes décrets*, par ſa doctrine, *la cédule qui nous étoit contraire*. Il faut comparer ce paſſage à celui-ci de l'Epître aux Ephéſiens, II. 15. *Legem mandatorum decretis evacuans.* C'eſt tout le même ſens. Il a ſubſtitué l'Evangile à la Loi; ſes décrets à ceux de Moyſe.

AFFIGENS ILLUD CRUCI. *En l'attachant à la croix*; comme pour faire voir qu'il l'annulloit. Grotius remarque qu'en quelques endroits on perce d'un cloû les Edits que l'on annulle, ou que l'on revoque. Il croit que cet uſage étoit alors pratiqué dans l'Aſie, & que l'Apôtre y fait ici alluſion. Mais la plûpart (*c*) croyent plûtôt qu'il falloit alluſion à la mort du Sauveur. Il fut attaché à la croix, & y attacha en quelque ſorte la Loy de Moyſe, qui étoit comme la cedule de notre dette, pour montrer qu'il y ſatisfaiſoit par ſa mort, & qu'il l'annulloit, en lui ſubſtituant la nouvelle alliance. On mettoit d'ordinaire ſur la croix des criminelles le ſujet de leur condamnation. Voyez ce qui a été remarqué ſur *S. Matth.* XXVII. 37.

℣. 15. EXSPOLIANS PRINCIPATUS, ET POTESTATES (*d*). *Ayant déſarmé les principautez, & les puiſſances, il les a menées hautement en triomphe* (*e*). Non-ſeulement nous etions les débiteurs de Dieu; nous

---

(*a*) *Theodoret. & Chryſoſt. Theophyl. Cornel. Men. Tirin.*

(*b*) *Vat. Grot. Zeger. Vorſt. Hamm. Zaneh. Davenant Gomar. Vide & Eſt.*

(*c*) *Theodoret. alii paſſim.*

(*d*) *Borner. G. L.* Ἀπεκδυσάμενος τὴν σάρκα, τὰς ἡδονὰς, *&c. Latin. Exutus carnem, principatus, & poteſtates. Ita Syr. Novatian. de Trinit. c. 16. Aug. Hilar. Pacian. Amb. l. 3. de fide, c. 2. Exuens ſe carne.*

(*e*) Ἐδειγμάτευσεν ἐν παῤῥησίᾳ. *Auguſt. l. 4. de Trinit. c. 13. l. de agone Chriſtiano, c. 2. Exemplavit, &c.*

Digitized by Google

16. *Nemo ergò vos judicet in cibo, aut in potu, aut in parte diei festi, aut neomeniæ, aut sabbathorum;*

16. Que personne donc ne vous condamne pour le manger, & pour le boire, ou sur le sujet des jours de fêtes, des nouvelles lunes, & des jours de sabbat;

## COMMENTAIRE.

étions aussi les esclaves du Démon: JESUS-CHRIST ne s'est pas contenté de satisfaire pour nous à la justice de son Pere; il a vaincu, terrassé, désarmé nos ennemis; les Démons, ces maîtres cruels, qui nous opprimoient sous leur empire; il les a menez comme en triomphe à la face de tout le monde. Comparez ce que dit le Sauveur fort armé, vaincu par un guerrier plus fort; *Luc.* XI. 21. Saint Paul fait allusion à ce qui se passoit dans les triomphes chez les Romains. On y menoit les Chefs des vaincus chargez de chaînes:

. . . . *Captos ostendere civibus hostes.*

TRIUMPHANS ILLOS IN SEMETIPSO. *Après les avoir vaincuës par lui-même.* Le Grec (*a*): *après les avoir vaincuës par elle*; par la croix. C'est ainsi que l'entendent plusieurs Anciens (*b*). Mais d'autres en grand nombre sont semblables à la Vulgate. La difference ne consiste qu'en un accent. Or on sait qu'anciennement on ne les marquoit pas dans les Exemplaires Grecs.

℣. 16. NEMO ERGO VOS JUDICET IN CIBO, AUT IN POTU. *Que personne donc ne vous condamne pour le manger, ou pour le boire?* Ne vous laissez point aller aux discours des Judaïsans, qui disent: Cette viande est défenduë; cette boisson n'est pas permise; ceci est pur & cela ne l'est pas. Rien n'est impur par lui-même; tout est pour ceux qui sont purs (*c*). Les Hébreux avoient plusieurs sortes de viandes défenduës, & pendant la durée du Nazaréat, on ne se permettoit point l'usage du vin.

AUT IN PARTE DIEI FESTI, AUT NEOMENIÆ. *Ou sur le sujet des jours de fêtes, ou des nouvelles lunes. In parte* dans cet endroit, n'est autre chose, que *in negotio, in causâ* (*d*). Que personne ne vous donne un scrupule sur l'article des fêtes des Juifs, prétendant que vous êtes obligez à les observer. D'autres (*e*) croyent que *in parte diei festi*, veut marquer certains jours de fêtes, & non pas tous; car on comprenoit

(*a*) Θριαμβεύσας αὐτὸς ἐν αὐτῷ; *supple*, σταυρῷ: *In ipsa cruce. Alii:* Ἐν αὐτῷ: *In seipso.*

(*b*) *Origen. l. 1. contra Celf. & in Commentariis sæpiùs:* Ἐν σταυρῷ, *vel*, ἐν ξύλῳ. *Ita & Athanas. de incarnat. Verbi. Chrysost. Macar. homil. 1. Epiph. Rusin. homil. 8. Origenis in Josue. Vide Theodoret. Theophyl. Oecum. Arab. Æth.*

(*c*) *Tit. 1. 15. Rom. XIV. 20.*

(*d*) *Confer 1. Petri IV. 16.* Ἐν τῷ μέρει τούτῳ. *Act. XIX. 27. 2. Cor. III. 10.* Ἐν τούτῳ τῷ μέρει. IX. 3. Ἐν τῷ μέρει τούτῳ. *Vide Grot. Vat. Zeger.*

(*e*) *Theodoret, Chrysost. Theophyl. Est. Menoch. Zancho.*

Digitized by Google

27. *Quæ sunt umbra futurorum, corpus autem Christi.*

17. Puisque toutes ces choses ne sont que l'ombre des choses à venir, & que JESUS-CHRIST en est le corps, *& la vérité.*

## COMMENTAIRE.

bien que les Colossiens ne pouvoient pas observer toutes les fêtes d'Israël dans toute leur étenduë, & de la maniere qu'elles sont préscrites de Moyse. Les Judaïsans se seroient, dit-on, contentez qu'ils les observassent en partie. Or si on étoit obligé de les observer, pourquoi ne les pas observer toutes ? Et si elles ne servoient de rien, pourquoi les observer même en partie ? Hammond (*a*) propose une autre maniere d'expliquer, qui me paroît un peu contrainte : Que personne ne vous condamne sur la section qui traite des fêtes ; sur l'article des livres Hébreux, qui concernent les fêtes, de leur Religion. M. le Clerc: (*b*) Que personne ne vous condamne de ce que vous ne mettez pas au nombre des fêtes, celles des Juifs, les néoménies, & les sabbats. La premiere explication me paroît la plus simple, & la plus littérale.

℣. 17. QUÆ SUNT UMBRA FUTURORUM, CORPUS AUTEM CHRISTI. *Puisque ces choses ne sont que l'ombre des choses à venir, & que* JESUS-CHRIST *en est le Corps.* Les fêtes Judaïques, & les autres cérémonies de la Loi, ne sont que des figures, & des ombres, qui doivenr avoir leur réalité dans JESUS-CHRIST, & dans son Eglise. Le Christianisme est une fête continuelle, comme disoit Origénes contre Celse (*c*). *Corpus autem Christi.* La réalité, la vérité, le corps de ces fêtes est à JESUS-CHRIST, tout cela s'accomplit en sa personne, dans son Eglise ; dans ses Fidéles (*d*). Quelques Anciens (*e*) joignent ceci au ℣. suivant. *Corpus autem Christi, nemo vos seducat.* Pour vous qui êtes le Corps mystique de JESUS-CHRIST, que personne ne vous séduise ; ou selon le Grec : *Que personne ne vous fraude*, & ne vous prive de la récompense qui vous est dûë. La métaphore est prise de ce qui se pratiquoit dans les jeux publics. Il y avoit des Juges qui distribuoient les prix, & les couronnes. Quelquefois par faveur, ou par jalousie ils les donnoient à ceux qui ne les avoient pas méritez, ou les ravissoient à ceux à qui ils étoient dûs (*f*). Saint Paul

(*a*) *Hamm. ex Joseph. Scalig. & Isaac. Casaub. ep. 24. quasi* μέρος *idem sit ac* פרק *seu* חלר

(*b*) *Cleric. not. in Hamm.* Κρίνειν ἐν μέρει ἑορτῆς ; *id est*, ὅτι οὐ πίθετε ἐν μέρει ἁγίων ἡμέρων ἑορτὰς ἰουδαϊκάς, *&c.*

(*c*) *Origen. contra Cels. l. 6. 8. p. 404.*

(*d*) Τὸ δὲ σῶμα, τοῦ Χριστοῦ. *Phot.* Τουτέστι ἡ ἀληθεία. *Ita Chrys.* Ἡ δὲ ἀληθεία ἐπὶ Χριστοῦ γίγνους.

(*e*) Τὸ δὲ σῶμα τοῦ Χριστοῦ μηδεὶς ὑμᾶς καταβραβευέτω. *Ita Cod. Alex. & alii quid. libri, ut testantur Chrys. Theophyl. hic. Hesych. in Levit. xv. 22. Aug. Ep. ad Paulin.*

(*f*) Καταβραβεύειν δὲ ἐστι τὸ ἀδίκως βραβεύειν. *Theodoret.* Καταβραβεύειν δὲ ἐστι, ὅταν ἕτερος μὲν νικᾷ, ἕτερος δὲ λαμβαίνῃ τὸ βραβεῖον. *Ita Theophyl. Chrysost. Erasm. Est. Vat. Zeger. Men. alii.*

ne

18. *Nemo vos seducat, volens in humilitate, & religione Angelorum, quæ non vidit ambulans, frustrà inflatus sensu carnis suæ,*

18. Que nul ne vous raviſſe le prix de votre courſe, en affectant de paroître humble par un culte ſuperſtitieux des Anges, ſe mêlant de parler des choſes qu'il ne ſait point, étant enflé par les vaines imaginations d'un eſprit humain, & charnel,

## COMMENTAIRE.

ne veut pas que les Fidéles ayent la foibleſſe de ſe les laiſſer ravir injuſtement, ce qu'ils faiſoient en ſe laiſſant ſéduire par de faux Docteurs.

℣. 18. VOLENS IN HUMILITATE, ET RELIGIONE ANGELORUM. *En affectant de paroître humble par un culte ſuperſtitieux des Anges, ſe mêlant de parler de choſes qu'il ne ſait point.* Le Grec à la Lettre (a): *Prenant plaiſir de paroître humble; & par le culte des Anges, s'emparant de ce qu'ils n'ont jamais vû.* L'Apôtre attaque l'orgueil, la témérité, & la ſuperſtition des hommes qui veulent paroître humbles, pendant qu'ils ſont remplis de vanité; qui rendent aux Anges un culte ſuperſtitieux, & ſe mêlent de parler des choſes qu'ils n'entendent pas. Ils veulent que l'on adreſſe ſes prieres aux Anges, ſous prétexte que la Majeſté de Dieu eſt inviſible, & inacceſſible aux mortels. Ils relévent la Loi de Moyſe, & veulent qu'elle ſoit neceſſaire au ſalut, comme ayant été donnée de Dieu aux hommes par le miniſtere des Anges (b).

Quant au culte des Anges, on n'en voit rien ni dans la Loi, ni dans les Prophétes, ni dans la pratique des Saints de l'ancien Teſtament. Il eſt vrai que lorſque les Anges ont apparu, & qu'ils ont parlé au nom, & comme répreſentant la perſonne de Dieu, ils ont reçu des hommages, & une adoration de latrie; mais cette adoration, & ce culte ſe rapportoient à Dieu, dont ils étoient les Miniſtres, & les Ambaſſadeurs (c). Depuis le retour de la captivité, les Juifs furent plus curieux de connoître les Anges, de les diſtinguer par leurs fonctions, & par leurs noms, & petit à petit ils vinrent à leur rendre quelque culte. On peut voir notre Diſſertation ſur les bons, & les mauvais Anges, & les preuves qu'on y a apportées du culte que les Hébreux modernes rendent aux Anges, quoiqu'ils ne veulent pas en convenir. M. Gaulmin (d) dans ſes Notes ſur l'Hiſtoire de Moyſe, montre que les Juifs croyent l'interceſſion des Saints, & des Anges, & qu'ils adreſſent leurs priéres aux uns, & aux autres. Il cite en particulier un Livre compoſé par le Rabin Abraham Salomon, où il y a une oraiſon directe à l'Archange ſaint Michel.

---

(a) Θέλων ἐν ταπεινοφροσύνῃ καὶ θρησκείᾳ τῶν ἀγγέλων, ἃ μὴ ἑώρακεν ἐμβατεύων.

(b) *Vide Theodoret. hic. Theophyl. Grot. Men. Eſt. alios.*

(c) *Exod.* III. 4. 5. *Joſue.* V. 16. *Geneſ.* XVIII. 2. *&c.*

(d) *Gaulmin. not. in Petirath Moſe. c.* 4. *p.* 301.



Digitized by Google

On voit dans Philon des discours sur leur nature, sur leurs offices, sur la distinction des bons, & des mauvais Anges; il dit en un endroit que la connoissance de leur nature nous délivre d'un fardeau insupportable, qui est la superstition (*a*). Joseph (*b*), & après lui Porphyre (*c*), nous apprennent que les Esséniens dans leur profession, s'engageoient par serment à conserver religieusement les Livres de leurs sectes, apparemment les Livres sacrez, & les noms des Anges: ce qui fait conjecturer qu'ils leur rendoient quelque culte. L'Auteur du Livre de la prédication de S. Pierre, Livre très-ancien cité dans S. Clement d'Aléxandrie (*d*), dit que les Juifs rendent un culte Religieux aux Anges, & aux Archanges, & même au mois, & à la Lune. Celse (*e*) accusoit les Juifs d'adorer non-seulement les Anges, mais aussi le Ciel. Tertulien (*f*) assure que Simon, & Cérinthe préferoient la médiation des Anges, à celle de JESUS-CHRIST, & S. Jérôme (*g*) soutient qu'ils juroient non-seulement par le Ciel, mais aussi par les Anges. Les Juifs modernes se défendent du culte que l'on prétend qu'ils rendent aux Anges. On peut voir notre Dissertation sur les bons, & les mauvais Anges.

Théodoret (*h*) remarque ici que le culte des Anges, que les faux Apôtres avoient fait recevoir dans la Phrygie, & dans la Pisidie, y avoit jetté de si profondes racines, que le Concile de Laodicée, qui se tint en l'an 357. ou 367. leur défendit expressément d'adresser leurs priéres aux Anges; & encore aujourd'hui, ajoûte Théodoret, on voit chez eux, & dans les provinces voisines, des oratoires dédiez à S. Michel. Mais le Concile qui est cité par Théodoret, n'est pas si fort; il porte simplement (*i*), *qu'il ne faut pas que les Chrétiens abandonnent l'Eglise de Dieu, ni qu'ils s'en aillent, & qu'ils invoquent les Anges, & qu'ils fassent des assemblées à part.*

Au lieu de ces mots: *Quæ non vidit ambulans, se mêlent de parler de ce qu'ils n'ont jamais vû*; le Grec comme nous l'avons déja remarqué, porte: *S'emparant de ce qu'il n'a jamais vû*; ou, empiétant sur ce qu'il n'a jamais vû. Quelques anciens Exemplaires Grecs, & Latins omettent la négation, & lisent: *S'élevant dans les choses qu'il voit*, apparemment dans la connoissance prétenduë des astres, & de leurs influences: mais il est

(*a*) *Philo de Gigantib. p.* 286. Ψυχὰς οὖν δαίμονας, καὶ ἀγγέλους ὀνόματα μὲν διαφέροντα, ἓν δὲ καὶ ταὐτὸν ὑποκείμενον διανοηθεὶς ἄχθος βαρύτατον ἀποθήσῃ δεισιδαιμονίαν.

(*b*) *Joseph. l.* 2. *de Bello, c.* 12.

(*c*) *Porphyr. l.* 4. *de abstin. p.* 391.

(*d*) *Clem. Alex. l.* 6. *strom. p.* 635. 636. Μηδὲ κατὰ τοὺς ἰουδαίους σεβέσθε, καὶ γὰρ ἐκεῖνοι μόνον οἰόμενοι τὸν Θεὸν γινώσκειν, οὐκ ἐπίστανται λατρεύοντες ἀγγέλους καὶ ἀρχαγγέλους. Μονὶ καὶ σελήνῃ. &c.

(*e*) *Origen. contra Cels. l.* 5.

(*f*) *Tertull. lib. de præscript. c.* 43.

(*g*) *Hieron. in Matth.* v. *& qu.* 10. *ad Algusiam.*

(*h*) *Theodoret. hîc*: Οὗ δὲ χάριν καὶ συνελθοῦσα σύνοδος ἐν Λαοδικείᾳ τῆς Φρυγίας νόμῳ κεκώλυκε τὸ τοῖς ἀγγέλοις προσεύχεσθαι.

(*i*) *Concil. Laodicen. can.* 35. Ὅτι οὐ δεῖ χριστιανοὺς ἐγκατελείπειν ἐκκλησίαν τοῦ Θεοῦ, καὶ ἀπιέναι, καὶ ἀγγέλους ὀνομάζειν, καὶ συνάξεις ποιεῖν.

19. *Et non tenens caput, ex quo totum corpus, per nexus, & conjunctiones subministratum, & constructum, crescit in augmentum Dei.*

19. Et ne demeurant pas attaché à la tête, de laquelle tout le corps recevant l'influence par les vaisseaux qui en joignent, & lient toutes les parties, s'entretient, & s'augmente par l'accroissement que Dieu lui donne.

20. *Si ergò mortui estis cum Christo ab elementis hujus mundi, quid adhuc tamquam viventes in mundo decernitis?*

20. Si donc vous êtes morts en JESUS-CHRIST à ces premiers élémens du monde, comment décidez-vous, comme si vous viviez encore dans le monde?

## COMMENTAIRE.

inutile de se fatiguer à chercher le sens d'une leçon qui est indubitablement vitieuse. L'Apôtre veut marquer que ceux contre qui il parle, se méloient de donner des noms aux Anges, de les distribuer par classes, comme s'ils avoient vêçu dans le Ciel.

FRUSTRA INFLATUS SENSU CARNIS SUÆ. *Enflé par les vaines imaginations d'un esprit humain, & charnel.* Au lieu de suivre la revelation de l'Esprit-Saint dans les Ecritures, ils se livrent follement à leur propre esprit, & se vantent de savoir des choses, que la chair, & le sang, dont ils sont tout paîtris, ne peuvent certainement pas leur découvrir.

℣. 19. ET NON TENENS CAPUT. *Ne demeurant point attaché à la tête, de laquelle tout ce corps reçoit l'influence.* Ils s'évanouissent dans leurs propres pensées, & se repaissent de vaines imaginations, au lieu de s'en tenir à JESUS-CHRIST, qui est le Chef de l'Eglise, & qui communique à tous les membres de ce Corps mystique, l'influence, & la vie, soit par lui-même immédiatement, soit par le canal des Apôtres, des Prédicateurs, & des Ministres. Ce sont eux qui sont comme les vaisseaux, & les nerfs, qui portent par tout le corps la nourriture, la chaleur, & la vie (*a*). *Quo totum corpus per nexus, & conjunctiones subministratur.* Il oppose JESUS CHRIST qui est le Chef de l'Eglise, aux Anges, & aux puissances célestes, qui ne sont que les Ministres de ses volontez. Comparez ce passage à Ephes. IV. 15. 16. *Croissons dans* JESUS-CHRIST *qui est le Chef de l'Eglise, de qui le corps bien formé, & bien lié dans ses parties par les vaisseaux, & les nerfs, reçoit l'accroissement en vertu d'une opération proportionnée au besoin de chaque membre.*

℣. 20. SI ERGO MORTUI ESTIS CUM CHRISTO IN ELEMENTIS HUJUS MUNDI. *Si donc vous êtes morts en* JESUS-CHRIST *à ces premiers élémens du monde*, dont il a déja parlé ci-devant ℣. 8. Soit

(*a*) Ἁφῆς καὶ συμβάσεων, *Ita Cod. Alex.* | *l. 5. contra Cels. Ambrosiast. Calarit. Quidam. Clarom. S. Germ. G. L. Barocc. Cant. 3. Origen.* | *Codd. teste Aug. Ep. ad Paulinum.*



Digitized by Google

21. *Ne tetigeritis, neque gustaveritis, neque contrectaveritis:*

22. *Quæ sunt omnia in interitum ipso usu, secundùm præcepta, & doctrinas hominum,*

21. Ne mangez pas, *vous dit-on d'une telle chose*; ne goûtez pas *de ceci*; ne touchez pas *à cela.*

22. Cependant ce sont des choses qui périssent toutes par l'usage, & en quoi vous ne suivez que des maximes & des ordonnances humaines,

## COMMENTAIRE.

qu'on entende sous ce nom les sciences humaines, comme la philosophie, l'astronomie, & les autres; ou les traditions, & les pratiques des Judaïsans. Les Chrétiens sont morts à tout cela en JESUS-CHRIST; ils ont renoncé, & aux sciences curieuses que le monde admire, & aux vaines cérémonies des Juifs. Pourquoi donc, ô Colossiens, décidez-vous comme si vous étiez encore dans le monde? *Quid adhuc tamquam viventes in mundo decernitis* (*a*). Pourquoi vous entend on dire: ℣. 21. *Ne mangez pas de cela; ne goûtez pas de ceci; ne touchez pas à cela?* Ces distinctions; ces servitudes conviennent-elles à des Chrétiens, que JESUS-CHRIST a délivré du joug de la Loi cérémonielle, & à qui il a appris qu'il n'y a que la science de la croix qui soit utile, qu'il n'y a que la foi qui rende pur, ou impur; que les differences d'alimens ne subsistent plus? Pourquoi voulez-vous comme de petits enfans vous réduire à apprendre les élémens du monde, les premiers principes d'une vaine science, vous qui êtiez heureusement passé à la sublime philosophie de la foi, à la connoissance de JESUS-CHRIST.

Les Peres, & plusieurs Interprétes prennent le Texte original (*b*) en un sens passif: *Pourquoi permettez-vous qu'on dogmatise parmi vous?* Ou, *pourquoi vous laissez-vous assujettir à de nouvelles loix*, comme si vous êtiez encore sous les élemens du monde? Pourquoi *recevez vous la leçon* de ces nouveaux Docteurs, comme si vous n'êtiez pas assez instruits des voyes de Dieu, & des principes du Christianisme? Mais je ne vois pas de nécessité de changer la signification que lui a donnée l'Auteur de la Vulgate, & les anciens Peres Latins.

℣. 21. NE TETIGERITIS... 22. QUÆ SUNT OMNIA IN INTERITUM IPSO USU. (*c*). *Ne mangez pas une telle nourriture, &c.* Ce sont les paroles ou des Colossiens entr'eux, qui s'avertissent mutuellement, selon les sentimens de leurs nouveaux Docteurs, de ce qui étoit

(*a*) Τί ὡς ζῶντες ἐν κόσμῳ δογματίζεσθε.

(*b*) Τί δογματίζεσθε; *Quid decretis oneramini, vel tenemini? Quid doceri vos finitis? Cyprian. ad Quirin. l. 3. §. 11. Quid vana sectamini?*

(*c*) Καὶ ἔστι πάντα εἰς φθορὰν τῇ ἀποχρήσει: *Quæ sunt omnia in corruptionem ex abusu; alii,* ἐν ἀποκρίσει, *in egestione. Theodoret. Oecumen. Theophyl.* Φθειρόμενα γὰρ ἐν τῇ χρήσει, διὰ τὸ ἐφθαρμένος ὑπάρχειν.

*23. Quæ ſunt rationem quidem habentia ſapientiæ, in ſuperſtitione, & humilitate, & non ad parcendum corpori, non in honore aliquo ad ſaturitatem carnis.*

23. Quoiqu'elles ayent quelqu'apparence de ſageſſe, dans une ſuperſtition & une humilité *affectée*, dans un rigoureux traitement qu'on fait au corps, & dans le peu de ſoin qu'on prend de raſſaſier la chair.

## COMMENTAIRE.

pur, ou impur, de ce qu'il étoit permis, ou défendu de manger; ou ce ſont les paroles des Docteurs Judaïſans, qui donnent ces leçons aux Coloſſiens. Mais à quoi ſervent toutes ces précautions, dit l'Apôtre, puiſque ce qui ſert à la nourriture de l'homme, ſe corrompt, & périt par l'uſage? *Quæ ſunt omnia in interitum.* Ce n'eſt donc pas ce qui entre dans le corps de l'homme, qui le rend pur, ou impur, comme dit le Sauveur dans l'Evangile (*a*); mais c'eſt ce qui ſort de la bouche, & qui a ſon origine dans le cœur; ce ſont les mauvais deſirs, les mauvais diſcours, les calomnies, &c.

Toutes ces diſtinctions de viandes pures, ou impures, *ne ſont*, ajoute-t'il, *que des maximes, & des ordonnances humaines.* Ce n'eſt pas à dire que ce qu'on lit dans Moyſe ſur l'abſtinence, ou l'uſage de certaines viandes, (*b*) ne ſoit pas venu de Dieu, comme le reſte de la Loi: mais c'eſt que ces reglemens ou ne ſont que de ſimples confirmations d'anciens uſages déja établis parmi les Juifs avant la Loi, & en ce ſens ce ne ſont dans leur premiere inſtitution que des ordonnances purement humaines. On peut ſe ſouvenir que dès le tems de Noé, on diſtinguoit déja les animaux, purs, des animaux impurs (*c*). Ou que ces réglemens qu'on prêchoit aux Coloſſiens, & auſquels on vouloit les aſſujettir, n'étoient à leur égard que des ordonnances humaines, puiſqu'ils n'étoient pas Juifs, & que ceux qui les leur prechoient, n'avoient aucune miſſion de la part de Dieu, ni aucune autorité ſur eux pour les y ſoumettre. Enfin Tertullien (*d*) prétend que ces inſtructions des faux Docteurs étoient fondées, non ſur la Loy de Moyſe, mais ſur de prétenduës viſions qu'ils diſoient avoir euës, où les Anges leurs interdiſoient l'uſage de certaines viandes.

℣. 23. QUÆ SUNT RATIONEM QUIDEM HABENTIA SAPIENTIÆ: *Quoiqu'elles ayent quelque apparence de ſageſſe dans une ſuperſtition, & une humilité affectée. Dans un rigoureux traitement qu'on fait au corps, & dans le peu de ſoin que l'on prend de raſſaſier ſa chair.* Les abſtinences, les jeûnes, les macérations de la chair ont toujours été conſidérées, non-ſeulement chez les Juifs, & chez les Chrétiens, mais chez

(*a*) *Matt.* XV. 11., 18.
(*b*) *Levit.* XI.
(*c*) *Geneſ.* VII. 2. *& ſequ. Vide Grot. Eſt.*
(*d*) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. 19. Aliquos taxat qui ex viſionibus angelicis, dicebant tibi abſtinendum. Vide & Eraſm. hic.*



Digitized by Google

les Payens mêmes, comme des pratiques de Religion estimables; & tous ceux qui ont voulu aspirer à une plus grande perfection que le commun des hommes, n'ont jamais manque de retrancher quelque chose aux appétits de la chair, & aux commoditez du corps. Ainsi ce n'est pas sans raison que S. Paul dit que les abstinences, & les distinctions de viandes qu'on vouloit introduire parmi les Colossiens, avoient quelque apparence de sagesse, ou de Religion. Ce n'étoit point ni à ces abstinences, ni à ces distinctions qu'il en vouloit. En elles-mêmes; elles peuvent être très-bonnes, & très-utiles: mais il en condamnoit l'abus, qui consistoit en ce que ces Docteurs Hébraïsans soutenoient que ces observances étoient necessaires au salut.

On peut traduire le Grec de cette sorte (*a*): *Ces choses ont quelque apparence de sagesse*, si on les entreprend *volontairement* (*b*), *& dans des sentimens de modestie*, & d'humilité; sans condamner ceux qui n'en usent pas de même: *Si on les fait dans un esprit de mortification, & pour refuser à son corps les commoditez dont il pourroit abuser.* Mais si on les entreprend dans un autre esprit, par exemple, en rejettant comme impure la créature de Dieu, ou en méprisant ceux qui ne suivent pas notre exemple, ou enfin en regardant ces observances comme nécessaires au salut; alors non-seulement ces pratiques seront inutiles, mais elles deviendront nuisibles, & pernicieuses (*c*).

D'autres (*d*) l'entendent ainsi: Ces choses ont à la verité quelque apparence de sagesse, & de Religion en ce qu'elles portent à la mortification, & à l'abstinence; mais elles sont corrompuës par la superstition, & par une humilité feinte, & affectée; & parce qu'elles refusent au corps la juste nourriture dont il a besoin pour faire ses fonctions, & pour remplir ses devoirs. Le premier sens me paroît plus naturel, & plus conforme au Texte de l'Apôtre. Il met, ce me semble, le refus qu'on fait au corps des alimens dont il se pourroit remplir, *non in honore aliquo ad saturitatem carnis*, au nombre de ces choses qui ont l'apparence de sagesse; au lieu que dans cette derniere explication, c'est cette privation même qui fait voir que tout le reste n'est que superstition, & hypocrisie. Au reste, *honor corporis*, est mis ici pour la sustentation, & la nourriture qu'on lui donne (*e*). Voyez 1. *Cor.* XII. 23. 1. *Timot.* V. 17. *Matt.* XV. 3. *Marc.* VII. 12.

---

(*a*) Ἅτινά ἐστι λόγον μὲν ἔχοντα σοφίας ἐν ἐθελοθρησκείᾳ καὶ ταπεινοφροσύνῃ, καὶ ἀφειδίᾳ σώματος οὐκ ἐν τιμῇ τινι πρὸς πλησμονὴν τῆς σαρκός.

(*b*) Ἐθελοθρησκεία, ne se prend pas toûjours en mauvaise part: à la rigueur elle ne signifie qu'un culte volontaire. & non commandé.

(*c*) *Vide Grot.*

(*d*) *Erasm. Est. Men. alii, Theodoret,* Τοῦτο δὲ προφανῆς δουλεία: καὶ τῆς τιμῆς τῆς δεδομένης ἀφαίρεσις. Γνώμη γὰρ ἀπέχεσθαι δεῖ, οὐχ ὡς βδελυκτῶν, ἀλλ' ὡς ἡδίστων.

(*e*) *Erasm. Vat. Grot. Est. Men. Tir. Zanch. J. Capell. Vorst. alii.*

Digitized by Google

# CHAPITRE III.

*Réchercher les choſes du Ciel. Nous ſommes morts en* JESUS-CHRIST. *Nous devons mortifier notre corps, & nous revêtir de l'homme nouveau, & aimer la paix & la charité. Devoirs réciproques des maris, des femmes, des peres, des enfans, des maîtres, & des ſerviteurs.*

℣. 1. *IGitur, ſi conſurrexiſtis cum Chriſto; quæ ſurſùm ſunt quærite, ubi Chriſtus eſt in dextera Dei ſedens:*

2. *Quæ ſurſùm ſunt ſapite, non quæ ſuper terram.*

3. *Mortui enim eſtis, & vita veſtra eſt abſcondita cum Chriſto in Deo.*

℣. 1. SI donc vous êtes reſſuſcitez avec JESUS-CHRIST, recherchez ce qui eſt dans le Ciel, où JESUS-CHRIST eſt aſſis à la droite de Dieu,

2. N'ayez de goût *que* pour les choſes du Ciel, & non pour celles de la terre;

3. Car vous êtes morts, & votre vie eſt cachée en Dieu avec JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. SI CONSURREXISTIS CUM CHRISTO, QUÆ SURSUM SUNT QUÆRITE. *Si donc vous êtes reſſuſcitez avec* JESUS-CHRIST, *recherchez ce qui eſt dans le Ciel.* Dans le Chapitre précédent ℣. 12. 13. 14. 15. & 20. il a montré que les Chrétiens étoient morts, & reſſuſcitez en JESUS-CHRIST par le Baptême qu'ils avoient reçu en ſon nom; il a pris occaſion de ces véritez de réfuter l'erreur des faux Apôtres, qui vouloient aſſujettir les Coloſſiens aux pratiques de la Loi, & au culte des Anges. Ici il revient à ſon premier objet, qui eſt de relever la grandeur de JESUS CHRIST, & de montrer que c'eſt de lui ſeul que nous devons tout attendre; & non pas des pratiques de la Loi, ni de la médiation des Anges. Si vous êtes morts, & reſſuſcitez en JESUS-CHRIST par le Baptême, menez une vie toute nouvelle, & en quelque ſorte toute céleſte, comme étant les membres d'un Chef, qui eſt dans le Ciel, & qui doit un jour vous y recevoir, & vous y faire regner avec lui.

℣. 3. MORTUI ENIM ESTIS, ET VITA VESTRA ABSCONDITA EST CUM CHRISTO. *Car vous êtes morts* pour le monde, & pour le péché, vous ne vivez plus qu'en JESUS-CHRIST; *votre vie eſt cachée en Dieu.* Le monde voit en vous une vie ordinaire, & commune: ce n'eſt pas celle-là dont je parle: je parle d'une vie toute ſpirituelle, & cachée aux yeux des hommes, qui eſt connuë de Dieu ſeul. C'eſt la vie

Digitized by Google

4. *Cùm Christus apparuerit, vita vestra, tunc & vos apparebitis cum ipso in gloria.*

5. *Mortificate ergò membra vestra quæ sunt super terram; fornicationem, immunditiam, libidinem, concupiscentiam malam, & avaritiam, quæ est simulachrorum servitus,*

4. Lorsque JESUS-CHRIST, qui est votre vie, viendra à paroître, vous paroîtrez aussi avec lui dans la gloire.

5. Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous, la fornication, l'impureté, les abominations, les mauvais désirs & l'avarice, qui est une idolâtrie;

## COMMENTAIRE.

de la justice, de la foi, de la charité, qui anime vos actions, & les rend agréables à Dieu. Quand le Sauveur disoit à Nicodéme *(a)* qu'il falloit que ses Disciples vêcussent d'une vie nouvelle, comme des hommes ressuscitez, & qui auroient reçu une nouvelle naissance, ce maître en Israël ne comprit pas ce qu'il vouloit dire. Ainsi quand S. Paul dit aux Fidéles de Colosses qu'ils doivent vivre comme des hommes ressuscitez, il leur parle un langage inconnu au reste du monde; il entend vne vie qui n'est connuë que de Dieu, & des Saints. On peut aussi l'expliquer de l'espérance de la résurrection *(b)*, qui fait que nous vivons déja en quelque sorte dans le Ciel, mais cette vie est cachée en Dieu, en attendant qu'elle se manifeste à la fin des siecles. ℣. 4. *Car lorsque* JESUS-CHRIST *qui est notre vie, viendra paroître, nous paroîtrons aussi avec lui dans la gloire.*

℣. 5. MORTIFICATE ERGO MEMBRA VESTRA. *Faites donc mourir les membres de l'homme terrestre qui est en vous.* Pour mener cette vie cachée en Dieu, & pour mourir en ce monde avec JESUS-CHRIST, afin de ressusciter, & de regner avec lui dans le Ciel, commencez à faire mourir en vous ce qui est de charnel, de terrestre, de corrompu; l'impureté, l'abomination, les mauvais desirs, l'avarice, & tous les autres maux qui sont les membres du vieil homme. Rien de tout cela n'entrera dans le Ciel; rien de charnel, de corrompu, d'impur ne ressuscitera, & ne regnera avec JESUS-CHRIST. C'est par cette mortification que vous acquérerez, & que vous entretiendrez la vie intérieure, & cachée, dont je vous ai parlé. A mesure que vous mourrez au péché, vous ressuscitérez en JESUS-CHRIST, & vous vivrez de la vie de la justice.

LIBIDINEM. *Les abominations.* Plusieurs expliquent le Grec *(c)*, des actions abominables, & contre nature. D'autres l'entendent en général de la passion déréglée du plaisir.

---

*(a) Joan. III. 5.*
*(b) Chrys. Theodoret. Theophyl. Grot. Vorst.*
*(c)* Παθος, *libido præposterа, cùm masculi turpia patiuntur. Ita Syr. Grot. Vat. Est. Men. Gemar. Vorst.*

AVARITIAM,

Digitized by Google

*6. Propter quæ venit ira Dei super filios incredulitatis:*

6. Puiſque ce ſont ces excès qui font tomber la colère de Dieu ſur les hommes rébelles à la vérité.

*7. In quibus & vos ambulaſtis aliquando, cùm viveretis in illis.*

7. Et vous avez vous-mêmes commis autrefois *ces actions criminelles*, lorſque vous viviez dans ces déſordres.

*8. Nunc autem deponite & vos omnia: iram, indignationem, malitiam, blaſphemiam, turpem ſermonem de ore veſtro.*

8. Mais maintenant quittez auſſi vous-mêmes tous ces péchez, la colére, l'aigreur, la malice, la médiſance. Que les paroles deshonêtes ſoient bannies de votre bouche.

## COMMENTAIRE.

AVARITIAM, QUÆ EST IDOLORUM SERVITUS. (*a*) *L'avarice qui eſt une idolâtrie.* L'avarice eſt une eſpece de culte qu'on rend au Dieu de l'argent, comme JESUS-CHRIST l'inſinuë dans l'Evangile (*b*) : *Vous ne ſauriez ſervir Dieu, & Mammone.* Comme le culte des Idoles eſt le plus grand peché que l'on puiſſe commettre contre Dieu, puiſque c'eſt attaquer directement ſa Divinité : l'avarice bleſſe de même la Divinité dans ce qu'elle a de plus inviolable, puiſqu'elle lui ravit le cœur, le culte, & les hommages de l'homme, qui eſt attaché à l'argent. Pluſieurs bons Interprêtes (*c*) prennent ici le nom d'*avarice*, pour la paſſion déréglée des plaiſirs ſenſuels, de même qu'on l'a vû ci-devant Ephéſ. v. 5. Dans l'Ecriture, l'idolâtrie eſt ſouvent appellée fornication, & les infidélitez du peuple Hébreux, nous ſont preſque continuellement repréſentées ſous l'idée d'adultére ; ainſi on peut dire reciproquèment que les déſordres qui bleſſent la pudeur, & l'honnêteté, ſont des idolâtries, puiſque c'eſt proſtituer à l'idole du plaiſir, les membres de JESUS-CHRIST ; c'eſt outrager la ſainteté de ce divin chef, de la maniere la plus inſultante.

℣. 6. PROPTER QUÆ VENIT IRA DEI SUPER FILIOS INCREDULITATIS. *Ce ſont ces excez qui ont fait tomber la colére de Dieu ſur les hommes rebelles à la vérité.* A la lettre : *Sur les enfans d'incrédulité.* Il peut marquer, ou les qui hommes vivoient avant le déluge, car S. Pierre dans ſa premiere Epître (*d*), les déſigne ſous le nom *d'incrédules* : ou les peuples de Canaan, qui furent exterminez par Joſué ; ils ſont auſſi nommez *incrédules* dans l'Epître aux Hébreux (*e*). Leurs crimes étoient l'impudicité, & les actions contre nature.

℣. 7. IN QUIBUS ET VOS AMBULASTIS. *Vous avez vous-mêmes autrefois vêcu dans ces déſordres*, avant votre converſion. Le Paganiſme ou autoriſoit, ou toléroit les plus affreux déſordres, même dans l'exercice de la Religion.

℣. 8. NUNC AUTEM DEPONITE. *Maintenant quittez tous ces pé-*

(*a*) Καὶ πλεονεξία ἥτις ἐστὶν εἰδωλολατρία.
(*b*) *Matt.* VI. 24.
(*c*) *Hieronym. in Epheſ.* v. 5. *Eſt. Ham.*
(*d*) I. *Petri* III. 20.
(*e*) *Heb.* XI. 31.



Digitized by Google

9. *Nolite mentiri invicem, expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis,*

10. *Et induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem, secundùm imaginem ejus qui creavit illum.*

11. *Ubi non est Gentilis, & Judæus, circumcisio, & præputium, Barbarus, & Scytha, servus, & liber: sed omnia, & in omnibus Christus.*

9. N'usez point de mensonge les uns envers les autres : dépoüillez le vieil homme avec ses œuvres,

10. Et revêtez-vous du nouveau, qui se renouvelle pour connoître *Dieu* selon l'image de celui qui l'a créé;

11. Où il n'y a différence ni de Gentil, & de Juif, ni de circoncis & d'incirconcis, ni de barbare & de Scythe, ni d'esclave, & de libre; mais où JESUS-CHRIST est tout en tous.

## COMMENTAIRE.

chez. Dépoüillez-vous de toutes ces soüillures, comme aussi *de la colére, de l'aigreur, de la malice, de la médisance, des paroles deshonnêtes*: tout cela forme les membres du vieil homme. ℣. 9. *Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis.* Voilà ce que vous êtiez autrefois. Qu'on ne trouve plus en vous le moindre trait de ces anciennes soüillures. Retracez dans vous mêmes JESUS-CHRIST, qui est l'homme nouveau. (a) Paroissez comme des personnes qui ont pris dans lui une nouvelle naissance. ℣. 10. *Induentes novum, eum qui renovatur in agnitionem.* Formez-vous sur l'image de celui qui vous a créé, *secundum imaginem ejus qui creavit illum.* JESUS-CHRIST est notre Créateur, non-seulement selon l'état naturel par lequel nous sommes hommes, mais encore selon l'état moral, par lequel nous sommes Chrétiens, fils adoptifs du Pere, & membres du Sauveur, qui est le Chef de l'Eglise.

℣. 11. UBI NON EST GENTILIS, ET JUDÆUS. *Où il n'y a différence ni de Gentil, ni de Juif.* Plusieurs anciens Manuscrits Grecs, & Latins (b), lisent : *Où il n'y a ni mâle, ni femelle, ni Gentil, ni Juif.* Dans JESUS-CHRIST, dans l'Eglise, dans le Christianisme, Dieu ne fait acception de personne; tout lui est égal; il appelle tout le monde, il reçoit tout le monde, il se communique à tous. Venez, croyez, aimez, revêtez-vous de JESUS-CHRIST par le Baptême, il vous reçoit au nombre de ses enfans. Ainsi ne vous laissez point séduire par les discours des Juifs, qui veulent vous faire croire qu'on ne peut être admis dans l'alliance sainte, que par la circoncision, & par la pratique de la Loi. JESUS-CHRIST, nous a ouvert de nouvelles voyes, il a rompu le mur de

(a) *Vide Ephes.* IV. 23. 24. *Rom.* VI. 4.

(b) Οὐκ ἔνι ἄρην, καὶ θῆλυ. *Ita Clarom. S. Germ. Borner. G. L. Hieronymiast. & Ambrosiast. Sedul. Edit. Sixt. V. Codd. Latt. multi. Masculus & femina, ex Gal.* III. 28.

12. *Induite vos ergò sicut electi Dei, sancti & dilecti, viscera misericordiæ, benignitatem, humilitatem, modestiam, patientiam:*

13. *Supportantes invicem, & donantes vobismetipsis, si quis adversùs aliquem habet querelam: sicut & Dominus donavit vobis, ita & vos.*

14. *Super omnia autem hæc, charitatem habete, quod est vinculum perfectionis:*

12. Revêtez-vous donc comme des élûs de Dieu, saints & bien-aimez, de tendresse, & d'entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de modestie, de patience;

13. Vous supportant les uns les autres, chacun remettant à son frere tous les sujets de plainte qu'il pourroit avoir centre lui, & vous entrepardonnant, comme le Seigneur vous a pardonné.

14. Mais sur-tout revêtez-vous de la charité, qui est le lien de la perfection.

## COMMENTAIRE.

séparation (*a*). il est mort pour tous les hommes, & les a rendus tous capables de participer à ses mérites, s'ils veulent répondre à ses bontez.

*Le Grec* est ordinairement opposé *au Juif* (*b*), il est mis pour tous les Gentils; parce que du tems des Apôtres, les peuples qui les environnoient, & qui parloient Grec depuis les conquêtes d'Alexandre le Grand, étoient tous Payens. *Les Barbares* sont opposez aux Grecs pour le langage. *Les Scythes* passoient pour les plus farouches de tous les Barbares (*c*). Il n'oppose le Barbare au Scythe, que comme le plus barbare au moins barbare.

OMNIA IN OMNIBUS CHRISTUS. JESUS-CHRIST *est tout en tous.* Nous trouvons en lui tout ce que nous pouvons desirer pour le salut. Nous y trouvons la vie, la sainteté, la grace, le modele de toutes les vertus, la source de tous les mérites, un Avocat, un Médiateur, un Sauveur, un Maître, un Chef, un Pere, un Frere. Il est notre nourriture, notre consolation, notre force, notre salut. Ainsi c'est en vain qu'on veut vous faire chercher hors de lui des médiateurs dans les Anges, ou une source de justice dans la pratique de la Loi. Vous avez tout cela en JESUS-CHRIST.

℣. 12. INDUITE VOS SICUT ELECTI DEI. *Revêtez-vous comme de Elûs de Dieu.* Revêtez-vous de l'homme nouveau. C'est le seul moyen de trouver grace aux yeux du Pere, & de mériter qu'on vous reçoive dans le Ciel au nombre de ses élûs, & de ses enfans.

℣. 14. SUPER OMNIA. *Mais sur tout revêtez-vous de la charité.* C'est la premiere, & la plus importante de toutes les vertus. *C'est le*

(*a*) *Ephes.* II. 14. *Confer Ephes.* VI. 8. *Rom.* X. 12. I. *Cor.* XII. 13. *Galat.* III. 28.

(*b*) *Act.* XIV. I. XVIII. 4. XIX. 10. XX. 21. *Rom.* I. 14. 16. II. 9. 10. III. 9. &c.

(*c*) *Vide ad* 2. *Macc.* IV. 47.



Digitized by Google

15. *Et pax Christi exultet in cordibus vestris, in qua & vocati estis in uno corpore; & grati estote.*

16. *Verbum Christi habitet in vobis abundanter, in omni sapietia, docentes, & commonentes vosmetipsos psalmis, hymnis, & canticis spiritualibus, in gratia cantantes in cordibus vestris Deo.*

15. Que la paix de JESUS-CHRIST triomphe dans vos cœurs, à laquelle vous avez été appellez; *comme ne faisant tous qu'*un corps; & soyez-en reconnoissans.

16. Que la parole de JESUS-CHRIST demeure en vous avec plénitude, & vous comble de sagesse. Instruisez-vous, & exhortez-vous les uns les autres par des pseaumes, des hymnes & des cantiques spirituels, chantant de cœur avec édification les loüanges du Seigneur.

## COMMENTAIRE.

*lien de la perfection.* Sans elle toutes les autres vertus ne sont rien devant Dieu (*a*); elle unit les Fidèles à l'Eglise, elle les unit entre eux; enfin elle les unit à JESUS-CHRIST qui est leur Chef. Ainsi c'est le plus parfait de tous les liens. *Vinculum perfectionis*, ou *perfectissimum vinculum* (*b*). Quelques anciens (*c*) lisent: *Qui est le lien d'union*, au lieu de, *lien de perfection.*

℣. 15. PAX CHRISTI EXULTET. *Que la paix de* JESUS-CHRIST *triomphe dans vos cœurs.* Le Grec à la Lettre (*d*): *Que la paix de Dieu*, ou selon d'autres, *que la paix de* JESUS-CHRIST *remporte le prix*, ou distribuë le prix *dans vos cœurs.* Conservez une paix inaltérable au milieu des persécutions, & de vos ennemis. Considerez cette paix comme la palme de votre victoire, comme le prix de votre course. Vous serez assez richement récompensez, si vous conservez la paix, & l'union avec tout le monde. C'est là le premier esprit de votre vocation. *In pace vocavit nos Deus*, dit-il dans un autre endroit (*e*).

ET GRATI ESTOTE (*f*). *Soyez-en reconnoissans.* Rendez à Dieu de continuelles actions de graces de votre vocation. Ou bien: Vivez avec tout le monde avec douceur, & d'une maniere qui vous attire leur amitié, leur bienveillance (*g*). Cela revient à ce qu'il vient de leur recommander, de vivre en paix avec tous les hommes.

℣. 16. VERBUM CHRISTI HABITET IN VOBIS ABUNDANTER. *Que la parole de* JESUS-CHRIST *demeure en vous avec plénitude.*

---

(*a*) 1. Cor. XIII. 1. Rom. XIII. 8. Galat. V: 14.

(*b*) Vat. Grot Men. Le Clerc.

(*c*) Græc. Συνδέσμος τῆς πλειότητος. *Alii*: τῆς ἑνότητος. S. Germ. Clarom. Borner. G. L. Ambrosiast. fortè ex Ephes. IV. 3.

(*d*) Καὶ ἡ εἰρήνη τοῦ Θεοῦ βραβευέτω. *Alii plures*, τοῦ Χριστοῦ.

(*e*) 1. Cor. VII. 15.

(*f*) Καὶ εὐχάριστοι.

(*g*) Erasm. Vat. Pag. Men. Zanch. Gem.

Digitized by Google

17. *Omne quodcumque facitis in verbo, aut in opere, omnia in nomine Domini Jesu Christi, gratias agentes Deo & Patri per ipsum.*

17. Quoi que vous fassiez, ou en parlant, ou en agissant; faites tout au nom du Seigneur JESUS-CHRIST, rendant graces par lui à Dieu le Pere.

## COMMENTAIRE.

Occupez-vous continuellement de la parole de Dieu (*a*), en la lisant, la méditant, l'étudiant (*b*); en chantant des hymnes, & des cantiques spirituels. Repassez continuellement dans votre esprit, les paroles, & les instructions de JESUS-CHRIST, que vous avez appris d'Epaphras votre Apôtre, & fermez les oreilles aux profanes nouveautez que les faux Docteurs veulent vous faire goûter. C'est à faux que les ennemis de l'Eglise (*c*) l'accusent d'interdire à ses enfans la lecture de l'Ecriture sainte. Elle n'a jamais eu cette intention. Mais dans la crainte qu'en voulant boire la coupe de JESUS-CHRIST, Ils ne boivent la coupe de Babylone, elle a sagement ordonné, sur tout dans les tems de confusion, que l'on s'adressât aux Pasteurs, pour recevoir de leurs mains, les Textes, ou les Versions qu'ils croyoient les plus propres à édifier, & pour leur ôter celles qui pouvoient les séduire, & les corrompre.

℣. 17. OMNE QUODCUMQUE FACITIS IN VERBO, AUT IN OPERE. *Quoique vous fassiez en parlant, ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur* JESUS-CHRIST (*d*). Il dit la même chose dans la premiere Epître aux Corinthiens (*e*): *Soit que vous buviez, ou que vous mangiez, ou que vous fassiez quelqu'autre chose que ce soit, faites-la pour la gloire de Dieu.* Que ce soit là la fin, & l'objet de vos actions: Vous ne devez rechercher ni les biens, ni l'honneur, ni la réputation, ni votre satisfaction, mais uniquement la gloire, & la volonté de Dieu en toutes choses. Si votre esprit ne peut pas toujours avoir une intention actuelle de plaire à Dieu, il faut que cette intention soit toujours habituellement au fond de votre cœur (*f*), si vous voulez agir d'une maniere méritoire, & digne de la sainteté de votre vocation.

GRATIAS AGENTES DEO PER IPSUM. *Rendant graces par lui à Dieu le Pere*: ou comme il dit aux Ephésiens (*g*) *Rendant toujours, & en toutes choses graces à Dieu le Pere, au nom de notre Seigneur* JESUS-CHRIST; comme Médiateur, sans lequel nos actions de graces ne pour-

---

(*a*) Ὁ λόγος τοῦ Χριστοῦ. *Alii*: τοῦ Θεοῦ. *Ita Cod. Alex. Arab. Theod. Colb. 7. alii quidam. Alii*, Κυρίου. *Copt. Clem. Alex.*

(*b*) *Vide Chrys. Theophyl. Theod. alios.*

(*c*) *Zanchius & Davenant. hic.*

(*d*) Plusieurs Exemplaires Latins portent: *In nomine Domini Jesu Christi facite*: mais ni le Grec, ni les meilleures Editions ne lisent point *facite*.

(*e*) 1. *Cor.* x. 31.

(*f*) *D. Thom. Est.*

(*g*) *Ephes.* v. 4. 20.



Digitized by Google

18. *Mulieres, subdita estote viris, sicut oportet, in Domino.*

18. Femmes, soyez soumises à vos maris; comme il est bien raisonnable, selon le Seigneur.

19. *Viri, diligite uxores vestras, & nolite amari esse ad illas.*

19. Maris, aimez vos femmes, & ne les traitez point avec rigueur & avec rudesse.

20. *Filii, obedite parentibus per omnia; hoc enim placitum est in Domino.*

20. Enfans, obéissez en tout à vos peres & à vos meres; car cela est agréable au Seigneur.

21. *Patres, nolite ad indignationem provocare filios vestros, ut non pusillo animo fiant.*

21. Peres, n'irritez point vos enfans, de peur qu'ils ne tombent dans l'abattement.

22. *Servi, obedite per omnia dominis carnalibus, non ad oculum servientes, quasi hominibus placentes; sed in simplicitate cordis, timentes Deum.*

22. Serviteurs, obéissez en tout à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne les servant pas seulement lorsqu'ils ont l'œil sur vous, comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes; mais avec simplicité de cœur, & crainte de Dieu.

23. *Quodcumque facitis, ex animo operamini, sicut Domino, & non hominibus:*

23. Faites de bon cœur tout ce que vous ferez; comme le faisant pour le Seigneur, & non pour les hommes.

## COMMENTAIRE.

roient être d'aucun mérite devant Dieu; ainsi il est inutile de chercher d'autre Médiateur à l'exclusion de celui-ci; JESUS-CHRIST, vous suffit, & hors de lui, nul autre ne vous suffit (*a*).

℣. 18. MULIERES, SUBDITÆ ESTORE VIRIS. *Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il est raisonnable, selon le Seigneur.* Soyez leur soumises selon le Seigneur, comme il convient à des femmes Chrétiennes, & comme le Seigneur l'ordonne; & non pas dans les choses qui sont contraires à la volonté, & aux Loix du Seigneur. Voyez ce qu'on a dit sur Ephés. v. 22. 24. 25. pour ce verset, & le suivant.

℣. 20. FILII, OBEDITE. *Enfans, obéissez en tout à vos peres, &c.* Voyez Ephés. VI. 1. 2. 3. *En tout*, se doit restraindre par ce qui précéde ℣. 18. *In Domino.* Dans tout ce qui n'est pas contraire aux loix, & à la volonté de Dieu. On doit dire la même chose des serviteurs, ℣. 22.

℣. 21. PATRES, NOLITE AD IRACUNDIAM PROVOCARE FILIOS. *Peres, n'irritez point vos enfans.* Voyez Ephés. VI. 4.

℣. 22. SERVI, OBEDITE. *Serviteurs, obéissez en tout à vos maîtres.* Voyez Ephés. VI. 5. 6. 7. 8.

℣. 23. QUODCUMQUE FACITIS EX ANIMO OPERAMINI. *Fai-*

(*a*) *Theodoret.* Δι' αὐτῦ, μὴ δι' ἀγγέλων.

Digitized by Google

24. *Scientes quòd à Domino accipietis retributionem hæreditatis. Domino Christo servite.*

25. *Qui enim injuriam facit, recipiet id quod iniquè gessit; & non est personarum acceptio apud Deum.*

24. Sachant que c'eſt du Seigneur que vous recevrez l'héritage *du Ciel* pour récompenſe. Que le Seigneur JESUS-CHRIST ſoit donc le maître que vous ſervez.

25. Mais celui qui agit injuſtement, recevra la peine de ſon injuſtice; & Dieu n'a point d'égard à la condition des perſonnes.

## COMMENTAIRE.

*tes de bon cœur tout ce que vous faites, comme le faiſant pour le Seigneur.* Il parle aux ſerviteurs; il veut qu'ils demeurent dans l'état de ſervitude, & qu'ils en faſſent les fonctions avec humilité, & en ſe ſoumettant de bon cœur à l'ordre de la Providence, qui les a réduit en cet état; & dans la ferme eſperance qu'en ſervant dans cet eſprit à leurs maîtres temporels, ils recevront du ſouverain Seigneur la récompenſe de leurs travaux. ℣. 24. *Scientes quod à Domino accipietis retributionem hæreditatis.* A la lettre: *La récompenſe de l'héritage.* L'eſclave n'hérite point ſelon les loix humaines: mais *en* JESUS-CHRIST *il n'y a ni libre; ni eſclave* (a). Tous ſont enfans du très-haut, & ont part à l'héritage du Ciel, ſuivant l'étenduë de leurs mérites & de leurs ſervices.

DOMINO CHRISTO SERVITE. (b). *Que le Seigneur* JESUS-CHRIST *ſoit donc le maître que vous ſervez.* Regardez dans la perſonne de vos maîtres, celle de JESUS-CHRIST. Le Grec (c): *Car c'eſt le Seigneur* JESUS-CHRIST *que vous ſervez.* Ou ſelon d'autres Exemplaires (d): *La récompenſe de l'héritage de notre Seigneur* JESUS-CHRIST *auquel vous ſervez.*

℣. 25. QUI ENIM INJURIAM FACIT. *Car celui qui agit injuſtement, recevra la peine de ſon injuſtice.* Soit le maître envers ſon ſerviteur (e), ſoit le ſerviteur envers ſon maître (f) Dieu juge les injuſtices ſans acception de perſonne, de quelque part qu'elles viennent. Si le ſerviteur doit l'obéiſſance à ſon maître, le maître doit la juſtice à ſon ſerviteur. Voyez le ℣. du Chap. IV. où il paroit que cet avertiſſement regarde principalement les maîtres.

---

(a) *Coloſſ.* III. 11.

(b) *Ita Alex. Clarom. S. Germ. Græc. Æth. Hieronymiaſt.*

(b) Τῷ δὲ Κυρίῳ Χριστῷ δουλεύετε.

(d) ..... Κληρονομίας τοῦ Κυρίου ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ ᾧ δουλεύετε. *Ita Clarom. & S. Germ. Lat. Ambroſ. Borner. G. L.*

(e) *Anſelm Cajet. D. Thom. Eſt. Grot. Dawens.*

(f) *Græci, Ambroſiaſt.*

Digitized by Google

# CHAPITRE IV.

*Vigilance dans la priére. Sageſſe envers les étrangers. Tychyque leur apprendra ce qui le regarde. Diverſes ſalutations. Que cette Epître ſoit luë à ceux de Laodicée. Qu'Archippe s'acquitte de ſon miniſtére.*

℣. 1. *Domini, quod juſtum eſt, & æquum, ſervis præſtate, ſcientes quòd & vos Dominum habetis in Cælo.*

℣. 1. Vous: maîtres, rendez à vos ſerviteurs ce que l'équité, & la juſtice demandent de vous: ſachant que vous avez auſſi-bien qu'eux, un maître *qui eſt* dans le Ciel.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. DOMINI, QUOD JUSTUM EST, &c. *Maîtres, rendez à vos ſerviteurs ce que la juſtice demande de vous.* Ce verſet devroit être joint au Chap. précédent. C'eſt une ſuite naturelle de ce qu'il a dit Chap. III. ℣. dernier: *Que celui qui commet l'injuſtice, en portera la peine.* Ainſi, maîtres, traitez vos ſerviteurs avec équité, car vous avez dans le Ciel un maître qui vous jugera comme vous aurez jugé les autres; il ne vous jugera pas injuſtement, quoique vous ayez jugez avec injuſtice: mais il vous traitera ſans miſericorde, ſi vous avez agi de cette ſorte avec vos eſclaves. Il faut ſe ſouvenir que les maîtres étoient les juges de leurs eſclaves, & que les Loix leur laiſſoient la liberté de les punir, & de les traiter comme ils vouloient, ſans que les eſclaves euſſent aucune action en juſtice, contre leurs maîtres (*a*). Les plus moderez (*b*) recommandoient ſeulement la clémence, & la douceur à leur égard; & quand il s'agiſſoit de les condamner à mort, ils vouloient qu'on y obſervât quelques eſpéces de formalitez de juſtice. Mais le maître en étoit toujours le juge. Saint Paul fait ici ſouvenir les maîtres, que ſi les hommes ne leur demandent point de compte de leur conduite envers leurs eſclaves, ils ont

(*a*) *Seneca pater, l. 1. controverſ. c. 5. In ſervum Domino nihil non licere. Cajus L. 1. D. De his qui ſui ſunt Juris: Apud omnes peraquè gentes animadvertere poſſumus, Dominis in ſervos vitæ, necisque poteſtatem fuiſſe.*

(*b*) *Senec. l. 1. de Clementia, c. 18. Cùm in ſervum omnia liceant, eſt aliquid quòd in hominem liceat commune jus animantium vetet. Idem ibidem: In mancipio cogitandum non quantùm illud impunè pati poſſit; ſed quantùm tibi permittat æqui, bonique natura.*

au

2. *Orationi instate, vigilantes in ea in gratiarum actione :*

3. *Orantes simul & pro nobis, ut Deus aperiat nobis ostium sermonis, ad loquendum mysterium Christi, propter quod etiam vinctus sum;*

2. Persévérez, & veillez dans la priére, en l'acompagnant d'actions de graces.

3. Priez aussi pour nous, afin que Dieu nous ouvre une entrée pour *prêcher* sa parole, & pour annoncer le mystére de JESUS-CHRIST, pour lequel je suis dans les liens;

## COMMENTAIRE.

au Ciel un Maître qui les vengera. Comparez *Job.* XXXI. 13. 14. *Si j'ai refusé d'entrer en jugement avec mon serviteur, ou avec ma servante, lorsqu'ils contestoient avec moi; car que ferai-je lorsque le Seigneur paroîtra en jugement, & que lui répondrai-je, lorsqu'il m'interrogera?* Voyez aussi Ephés. VI. 9.

℣. 2. ORATIONI INSTATE. *Persévérez, & veillez dans la priére.* Les termes Grecs (*a*) signifient, & la constance, & l'assiduité, & l'instance, & la persévérance dans la priére; & la vigilance, l'attention, l'activité qui doivent l'accompagner. Toutes qualitez necessaires pour obtenir de Dieu ce que nous lui demandons. Il y ajoûte *l'action de graces.* C'est par là que nous devons commencer nos priéres, pour meriter que Dieu continuë à nous combler de ses graces (*b*).

℣. 3. ORANTES SIMUL ET PRO NOBIS. *Priez aussi pour nous.* Admirez l'humilité de S. Paul, & sa défiance en ses propres mérites. *Afin que Dieu nous ouvre une entrée pour prêcher sa parole.* Qu'il dispose les choses, & les esprits de maniere que la parole de Dieu soit écoûtée favorablement. Qu'il ouvre les cœurs des peuples (*c*), & qu'il adoucisse l'humeur des Princes, & des Magistrats, afin que nous puissions annoncer les mysteres du Royaume de Dieu sans contradiction. C'est dans ce sens qu'il dit aux Corinthiens (*d*) que Dieu lui a ouvert une grande porte, pour annoncer l'Evangile dans l'Asie. Et ailleurs (*e*): Qu'étant arrivé à Troade, il y trouva une grande ouverture pour la parole de Dieu; & dans les Actes (*f*), S. Paul étant arrivé à Antioche, raconte de quelle maniere Dieu avoit ouvert la porte aux Gentils.

D'autres (*g*) par *ostium sermonis*, entendent la facilité de parler, l'éloquence, la hardiesse, la liberté. Priez que Dieu m'ouvre la bouche, & qu'il m'accorde la grace de la persuasion. Dieu envoyant Moyse à Pharaon, lui dit (*h*): *Qui est-ce qui a créé le sourd, & muet, le clairvoyant, & l'a-*

(*a*) Τῇ προσευχῇ προσκαρτερεῖτε, γρηγορεῦντες ἐν αὐτῇ.

(*b*) *Theodoret.* Δεῖ γὰρ ὑπὲρ τῶν δεδειθέων εὐχαριστεῖν πρότερον, καὶ συνικαῦτα τὴν ἱκετείαν προσφέρειν.

(*c*) *Act.* XVI. 14. *Cujus Dominus aperuit cor.* Et 1. *Reg.* X. 26.

(*d*) 1. *Cor.* XVI. 9.

(*e*) 2. *Cor.* II. 12.

(*f*) *Act.* XVI. 26.

(*g*) *Vat. Davenant. Vorst. Martianay, alii quid.*

(*h*) *Exod.* IV. 11. 12.

4. *Ut manifeſtem illud ita ut oportet me loqui.*

5. *In ſapientia ambulate ad eos qui foris ſunt, tempus redimentes.*

4. Et que je le découvre aux hommes en la maniére que je le dois découvrir.

5. Conduiſez-vous avec ſageſſe envers ceux qui ſont hors *de l'Egliſe*, en rachetant le tems.

## COMMENTAIRE.

*veugle; n'eſt-ce pas moi? Allez, je ſerai dans votre bouche.* Et le Sauveur donnant la miſſion à ſes Apôtres, promet (*a*) de leur donner une eloquence, & une ſageſſe, à laquelle leurs ennemis ne pourront ni réſiſter, ni contredire. Le ſage veut qu'on faſſe une bare, & une ſerrure à la porte de la bouche (*b*). Et Michée: Gardez l'entrée de votre bouche (*c*) S. Paul demande donc les priéres des Coloſſiens, afin que Dieu lui faſſe connoître ℣. 4. la maniére dont il doit annoncer les veritez du ſalut, pour les rendre aimables, & reſpectables. Quelques-uns joignent les verſets 3. & 4. de cette ſorte: *Pour lequel je ſuis dans les liens*, (℣. 4.) *Afin que je prêche la parole de Dieu.* Chryſoſt. Théodoret.

℣. 5. IN SAPIENTIA AMBULATE. *Conduiſez-vous avec ſageſſe envers ceux qui ſont hors de l'Egliſe.* Envers les Juifs, & les infidéles. Il les appelle *ceux de dehors* (*d*), par oppoſition aux Fidéles, qui ſont *les domeſtiques de la foi* (*e*). Conduiſez-vous envers eux de maniére qu'ils ſoient édifiez, & attirez à la connoiſſance de l'Evangile. Gardez-vous de les irriter, d'aliéner leurs eſprits, de leur donner le moindre ſujet de ſcandale.

REDIMENTES TEMPUS. *Rachettant le tems.* On a déja vû cette expreſſion dans l'Epître aux Ephéſiens (*f*) Le tems préſent n'eſt point à nous (*g*). Dieu nous en a laiſſé l'uſage, pour l'employer à ſa gloire, & à notre ſalut. C'eſt à nous à nous le rendre propre, en l'achettant par la pratique des bonnes œuvres. Nous le perdons, ſi nous l'employons mal; & ſi nous en abuſons, nous en rendrons un compte rigoureux à la juſtice du Seigneur. La circonſtance où l'Apôtre employe cette expreſſion ici, & dans l'Epître aux Ephéſiens, me perſuade qu'il veut principalement marquer l'attention pleine de prudence que les Fidéles doivent apporter pour ſe tirer des tems fâcheux, & pour éviter les perſécutions. N'irritez point mal-à-propos les infidéles, conduiſez-vous avec ſageſſe, *rachettez le tems*, gagnez du tems, achettez la paix (*h*), demeurez dans le ſilence, *car les*

(*a*) *Luc.* XXI. 15.
(*b*) *Eccli.* XXVIII. 28.
(*c*) *Mich.* VII. 5.
(*d*) 1. *Cor.* V. 12. 13.
(*e*) *Galat.* VI. 10.
(*f*) *Epheſ.* V. 11.
(*g*) *Theod.* Οὐχ ἔστιν ὑμῶν ὁ παρὼν αἰών, χρήσασθε τούτῳ ὡς οὐ τῷ, καὶ ἐκείνου ποιήσασθε, διὰ τῶν ἀγαθῶν ἐργασίαν ὑπερμάχου θεοῦ.
(*h*) *Grot Eſt. Daven. Cleric. Hamm. Vide ad Epheſ.* V. 16. *Chryſoſt. hîc*: Φυλακὴ γένεσθε, μηδεμίαν αὐτοῖς λαβὴν διδόντες κατ' ἡμῶν.

Digitized by Google

*6. Sermo vester semper in gratia sale sit conditus, ut sciatis quomodò oporteat vos unicuique respondere.*

6. Que vos paroles soient toujours accompagnées de douceur, & soient assaisonnées du sel de la sagesse, en sorte que vous sachiez comment vous devez répondre à chaque personne.

*7. Quæ circa me sunt, omnia vobis nota faciet Tychicus, charissimus frater, & fidelis minister, & conservus in Domino:*

7. Mon cher frere Tychique, fidéle ministre du Seigneur, & mon compagnon dans le service que je lui rends, vous apprendra tout ce qui regarde l'état où je suis.

## COMMENTAIRE.

*tems sont mauvais.* Ils vivoient sur la fin de l'empire de Néron, le Prince le plus cruel, & le plus violent qui fût jamais.

℣. 6. SERMO VESTER SEMPER IN GRATIA SALE SIT CONDITUS. *Que vos discours soient toujours accompagnez de douceur, & soient assaisonnez d'un sel de la sagesse* (*a*). Ou *que vos discours soient toujours assaisonnez d'un sel agréable.* Le Sauveur dans l'Evangile (*b*) ordonne à ses Disciples d'avoir toujours du sel dans eux-mêmes, & de conserver la paix entre eux. Le sel marque la sagesse, & la discrétion. Le Seigneur avoit commandé (*c*) que l'on ne lui offrît jamais de sacrifice sans sel; & JESUS CHRIST dit à ses Apôtres (*d*), qu'ils doivent être le sel de la terre. Toutes ces expressions marquent la prudence avec laquelle les Prédicateurs, & même les simples Fidéles doivent parler des choses de Dieu. Le sel est bon, & sans lui les viandes les plus délicates deviennent insipides: mais si on en met trop, & à contre-tems, il gâte les plus excellentes choses. Ainsi la prédication de l'Evangile est tout ce qui peut arriver de plus avantageux aux hommes, toutefois s'il n'est preché avec sagesse, au lieu de se faire aimer, & respecter des hommes, il irritera leur fureur, & attirera les dernieres disgraces à ceux qui l'annonceront, & à ceux à qui il est annoncé. Il faut donc employer le sel de la discrétion, pour savoir se proportionner aux besoins, & aux dispositions de ceux à qui on parle. Car il est necessaire de parler autrement à un fidéle, qu'à un infidéle. Autrement, à un imparfait, & à un foible, qu'à un parfait, & à un fort (*e*).

℣. 7. QUÆ CIRCA ME SUNT. *Mon cher frere Tychique vous apprendra tout ce qui me regarde.* On a déja vû que Tychique (*f*) étoit un

(*a*) Ὁ λόγος ὑμῶν πάντοτε ἐν χάριτε ἅλατι ἠρτυμένος.

(*b*) *Marc.* IX. 49. *Habete in vobis sal, & pacem habete inter vos.*

(*c*) *Levit.* II. 13. *Quicquid obtuleris sacrificii, sale condies.*

(*d*) *Matt.* V. 13.

(*e*) *Theodoret. hîc:* Ἄλλως γὰρ τῷ ἀπίστῳ, καὶ ἄλλως τῷ πίστῳ, ἄλλως τῷ τελείῳ, καὶ ἄλλως τῷ ἀτελεῖ, καὶ ἕτερος τῷ ἀσθενεῖ, καὶ ἄλλως τῷ ὑγιαίνοντι προσφέρειν τὴν διδασκαλείαν προσήκει.

(*f*) *Ephes.* VI. 21.

8. *Quem misi ad vos ad hoc ipsum, ut cognoscat quæ circa vos sunt, & consoletur corda vestra,*

9. *Cum Onesimo charissimo, & fideli fratre, qui ex vobis est. Omnia quæ hîc aguntur, nota facient vobis*

10. *Salutat vos Aristarchus concaptivus meus, & Marcus consobrinus Barnabæ, de quo accepistis mandata: si venerit ad vos, excipite illum.*

8. Et je vous l'ai envoyé, afin qu'il apprenne l'état où vous êtes vous-mêmes, & qu'il console vos cœurs.

9. J'envoye aussi Onésime, mon cher & fidéle frere, qui est de votre pays. Vous saurez par eux tout ce qui se passe ici.

10. Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salüe, aussi-bien que Marc cousin de Barnabé; sur le sujet duquel on vous a écrit: S'il vient chez vous, recevez-le bien.

## COMMENTAIRE.

homme de confiance, dont S. Paul se servoit pour porter ses Lettres. Voyez ce qu'on a dit de sa personne, *Ephes.* VI. 17. & *Act.* XX. 4. Il y a apparence que de Rome il vint droit à Ephése, & que de là il alla à Colosses de Phrygie.

℣. 8. UT COGNOSCAT QUÆ CIRCA ME SUNT. *Afin qu'il apprenne l'état où vous êtes vous-même.* Plusieurs Manuscrits Grecs lisent: (a) *Afin que vous appreniez ce qui nous regarde.* Mais il y a apparence que c'est ici une faute de copiste, puisqu'il a déja dit la même chose au ℣. précedent: *Quæ circa me sunt omnia nota vobis faciet Tychicus.*

℣. 9. CUM ONESIMO. *Avec Onésime.* Onésime étoit un esclave de Philémon, qui étant allé trouver S. Paul à Rome dans ses liens, se convertit, & devint un homme célébre dans l'Eglise. On en parlera plus au long sur l'Epître à Philémon. Philémon son maître l'ayant renvoyé quelque tems après son retour, à S. Paul qui étoit encore à Rome, cet Apôtre chargea Tychique, & Onésime de cette Lettre, & de quelques autres qu'il écrivoit en Asie. L'emploi que l'Apôtre lui donne, fait voir la confiance qu'il avoit en lui. Onésime étoit de Phrygie, & peut être même de Colosses. *Qui ex vobis est.*

℣. 10. SALUTAT VOS ARISTARCHUS. *Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salüe.* Aristarque étoit Juif de naissance, & natif de Macédoine, il fut converti par S. Paul dans son premier voyage à Thessalonique (b). Il accompagna l'Apôtre à Ephése, & fut entraîné au Théatre dans la sédition de l'orfévre Démétre. Il le suivit aussi en Judée, & fut mené à Rome avec lui; il y étoit encore dans les liens lorsque l'Apôtre écrivit cette Epître, & celle à Philémon (c). On peut voir ce que nous avons dit de lui dans les Actes, Chap. XIX. 29.

(a) *Græc.* ἵνα γνῶ τὰ περὶ ὑμῶν. *Alii:* ἵνα γνῶτε τὰ περὶ ὑμῶν. *Steph.* 1a. *Alex. Bet.* 1. *Roe.* 2. *Colb.* 7. *Cov.* 4. *Genev. Clarom. & Germ. G. L. Bornex. G. L. Æth.* On a pu voir quelque chose de semblable *Ephes.* VI. 22.

(b) *Act.* XIX. 29. XX. 4.

(c) *Philem.* ℣. 24.

Digitized by Google

11. *Et Jesus, qui dicitur Justus : qui sunt ex circumcisione. Hi soli sunt adjutores mei in regno Dei, qui mihi fuerunt solatio.*

11. Jesus aussi, appellé le Juste, vous salüe. Ils sont du nombre des fidéles circoncis. Ce sont les seuls qui travaillent maintenant avec moi, pour *avancer* le royaume de Dieu, & qui ont été ma consolation.

12. *Salutat vos Epaphras, qui ex vobis est, servus Christi Jesu, semper sollicitus pro vobis in orationibus, ut stetis perfecti, & pleni in omni voluntate Dei.*

12. Epaphras, qui est de votre ville, vous salüe. C'est un serviteur de JESUS-CHRST qui combat sans cesse pour vous dans ses priéres, afin que vous demeuriez fermes & parfaits, & que vous accomplissiez pleinement tout ce que Dieu demande de vous.

## COMMENTAIRE.

MARCUS CONSOBRINUS BARNABÆ. *Marc cousin de Barnabé.* C'est le même Jean-Marc dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, (*a*) à l'occasion duquel S. Paul se sépara de Barnabé, & qui dans la suite se réconcilia avec S. Paul, & lui fut très-utile dans le ministére Apostolique. Il en parle encore dans la seconde à Timothée en ces termes (*b*): *Prenez Marc avec vous, & me l'amenez, car il m'est utile dans les fonctions de mon ministere.*

DE QUO ACCEPISTIS MANDATA. *Sur le sujet duquel on vous a écrit.* L'on ne sait qui avoit écrit en faveur de Jean-Marc. Peut-être que ce fut l'Apôtre lui-même, ou Epaphras, qui le leur avoit recommandé dans quelque Lettre précédente; ou que les Fidéles de Rome avoient écrit en sa faveur Quelques-uns (*c*) croyent qu'il s'agit ici de ces lettres de récommandation, ou de ces lettres formées que les Eglises donnoient autrefois aux personnes qu'elles envoyoient dans d'autres villes. Mais il paroît que ces lettres ci avoient été envoyées auparavant le départ de Marc; or les lettres de créance, ou de communion, ou de recommandation, se donnoient au porteur, en faveur de qui elles étoient.

℣. 11. ET JESUS QUI DICITUR JUSTUS. *Jesus appellé le Juste, vous salüe.* Jésus étoit Juif, & on ne le connoit que par l'éloge que l'Apôtre fait de lui en cet endroit, qu'il travailloit avec lui pour l'Evangile, & qu'il étoit sa consolation dans ses liens.

℣. 12. EPAPHRAS QUI EX VOBIS EST. *Epaphras qui est de votre ville.* Il étoit l'Apôtre, & l'Evêque des Colossiens, ainsi qu'on l'a vû ci-devant (*d*). Il étoit leur compatriote, & fort zélé pour leur salut. C'est lui qui avoit engagé l'Apôtre à leur écrire cette Epître. *Il combattoit sans cesse pour eux dans ses prieres, afin qu'ils demeurassent fermes, & parfaits.*

(*a*) *Act.* xv. 37. 38. 39.
(*b*) 2. *Timot.* IV. 11.
(*c*) *Est. Men. Tirin. Grot.*
(*d*) *Coloss.* 1. 7.



Digitized by Google

13. *Teſtimonium enim illi perhibeo, quòd habet multum laborem pro vobis, & pro iis qui ſunt Laodiciæ, & qui Hierapoli.*

14. *Salutat vos Lucas, medicus chariſſimus, & Demas.*

13. Car je puis bien lui rendre ce témoignage, qu'il ſe donne beaucoup de peine pour vous, & pour ceux de Laodicée & d'Hiérapolis.

14. Luc médecin, notre cher frere & Démas vous ſaluent.

## COMMENTAIRE.

Son inquiétude etoit qu'ils ne ſe livraſſent aux nouveautez des faux Apôtres, & qu'ils ne retournaſſent en arriere après avoir reçu de lui l'Evangile dans ſa pureté, ſans aucun mélange du Judaïſme. *Ut ſtetis perfecti, & pleni in voluntate Dei* (a).

℣. 13. QUOD HABET MULTUM LABOREM PRO VOBIS. *Qu'il ſe donne beaucoup de peine pour vous, & pour ceux de Laodicée, & d'Hiérapolis.* Le Grec imprimé lit (b): *Qui a beaucoup de zéle pour vous.* Mais pluſieurs Manuſcrits liſent: *Qu'il ſe donne beaucoup de peine pour vous.* D'autres: *qui a beaucoup de deſirs de vous voir.* Les villes de Coloſſes, de Laodicée, & d'Hiéraple, dont il parle ici, étoient voiſines, & toutes trois dans la Phrygie. Il eſt fort poſſible qu'Epaphras, qui étoit du pays, eût prêché dans toutes les trois (c).

℣. 14. LUCAS MEDICUS. *Luc médecin.* On croit communément que c'eſt l'Evangeliſte S. Luc (d), compagnon des voyages de S. Paul. Il le joint à Demas, non-ſeulement dans cette Epître, mais auſſi dans celle à Philémon, & dans celle à Timothée. On ſait que S. Luc alla à Rome avec S. Paul dans ſon premier voyage, & c'eſt lui-même qui nous a décrit l'hiſtoire de ce voyage dans les Actes. Quelques uns ont douté ſi S. Paul parloit ici de l'Evangeliſte S. Luc, ſur ce qu'il le déſigne par la qualité de médecin, dont il ne parle point ailleurs: mais cette preuve eſt toute des plus foibles. S. Luc pouvoit exercer la médecine à Rome pendant que l'Apôtre y étoit dans les liens; & peut-être étoit-il connu par cette profeſſion à ceux de Coloſſes, & que c'eſt pour cela que l'Apôtre le déſigne ſous le nom de Luc le médecin.

*Démas* fut d'abord un diſciple zélé de l'Apôtre, il le ſervit utilement à

---

(a) Ἵνα ἦτε τέλειοι, καὶ πεπληροφορημένοι ἐν παντὶ θελήματι τοῦ Θεοῦ. *Alii:* Τέλειοι καὶ πεπληροφορημένοι. *Ita Steph. Alex. Clarom. Barb. 1. Colb. 7. Borner. L. Pleni,* πεπληροφορημένοι, ſignifie proprement, parfaitement inſtruits, pleinement perſuadez.

(b) *Græc.* Ὅτι ἔχει ζῆλον πολὺν: d'autres, πόθον πολὺν, un grand déſir. D'autres; ἀγῶνα πολὺν, un grand travail: d'autres; πόνον πολὺν, une grande fatigue. Alex. Copht. D'autres, πολὺν τόπον. *Clar. Born. G. L. Ambroſiaſt. Hieronymiaſt. Vulg. Multum laborem.*

(c) *Eſtius hic.*

(d) *Hieronym. de Scriptorib. Eccleſ. Paulin. Epigram. Theodoret. Ambroſ. alii paſſim. Grot. Eſt. Daven. Mald. Men. &c.*

Digitized by Google

15. *Salutate fratres qui sunt Laodiciæ, & Nymphan, & quæ in domo ejus est, Ecclesiam.*

16. *Et cùm lecta fuerit apud vos epistola hæc, facite ut & in Laodicensium Ecclesia legatur: & eam quæ Laodicensium est, vos legatis.*

15. Saluez de ma part *nos* freres de Laodicée, & Nymphas, & l'Egliſe qui eſt dans ſa maiſon.

16. Et lorſque cette Lettre aura été luë parmi vous, ayez ſoin qu'elle ſoit luë auſſi dans l'Egliſe de Laodicée, & qu'on vous liſe de même celle des Laodicéens.

## COMMENTAIRE.

Rome: mais quelques années après (*a*) il le quitta, pour ſuivre le ſiécle (*b*), & ſe retira à Theſſalonique, d'où il étoit. Quelques-uns (*c*) croyent que Démas ayant d'abord abandonné S. Paul, ainſi qu'il le dit dans la ſeconde à Timothée, il revint enſuite à lui, & le ſervit pendant ſa priſon. Mais il eſt indubitable que la ſeconde à Timothée, où il parle de ſon apoſtaſie, eſt poſtérieure à celle-ci, & par conſéquent ce ſyſtême ne peut ſe ſoutenir.

℣. 15. ET NYMPHAM, ET QUÆ IN DOMO EJUS EST ECCLESIAM. *Saluez Nymphas, & l'Egliſe qui eſt dans ſa maiſon.* Quelques Latins (*d*) ont crû que *Nymphas* étoit le nom d'une femme: mais le Texte Grec (*e*) démontre que c'étoit un homme. Il avoit donné ſa maiſon pour y tenir les aſſemblées des Fidéles; où il avoit reglé ſa famille d'une maniére qui la rendoit une vraie Egliſe, par la piété dont elle étoit ornée. (*f*) Les Grecs font la fête de S. Nymphas le 28. de Février, & lui donnent le nom d'Apôtre. Ils ajoûtent qu'il mourut en paix. Grotius conjecture que Nymphas demeuroit à la campagne, à cauſe qu'il eſt parlé ici de ſon Egliſe domeſtique: Car dans la ville de Coloſſes, il n'eſt pas croyable qu'un bourgeois particulier ait fait une Egliſe, ou une aſſemblée à part dans ſa maiſon. Voyez une expreſſion pareille. *Rom.* XVI. 5. 1. *Cor.* XVI. 19. Théophilacte (*g*) croit que toute ſa famille qui étoit nombreuſe, étant Chrétienne, elle ſeule faiſoit en quelque ſorte une Egliſe.

℣. 16. ET CUM LECTA FUERIT APUD VOS EPISTOLA HÆC, FACITE, UT ET IN LAODICENSIUM ECCLESIA LEGATUR. *Et lorſque cette Lettre* que je vous écrits, *aura été lûë parmi vous, ayez ſoin qu'elle ſoit auſſi luë dans l'Egliſe de Laodicée.* Laodicée étoit voiſine de Coloſſes, & il y a beaucoup d'apparence que les faux Docteurs, qui

---

(*a*) Cette Lettre eſt de l'an 61. ou 62. Celle à Timothée, où S. Paul parle de l'apoſtaſie de Démas. eſt de l'an 65. de J. C.

(*b*) 2. *Timot.* IV. 10.

(*c*) *Eſt. ex Baronio ad an.* 59.

(*d*) *Ambroſiaſt. Anſelm. Liran. alii Latini paſſim.*

(*e*) Καὶ Νυμφᾶν, καὶ τὸν κατ' οἶκον αὐτῆς Ἐκκλησίαν. Quelques anciens Manuſcrits: καὶ τὴν παρ' αὐτοῖς Ἐκκλησίαν. L'Egliſe qui eſt chez eux. *Cod. Alex. Coph. Steph. 1. 8. Lin. Sin.*

(*f*) *Theodoret. Zanch. Eſt. Grot.*

(*g*) Μόνος ὄντος ὁ ἀνὴρ, ὅτι καὶ τὸ οἶκον αὐτῷ πάντα πιστὸς εἶχεν, ὥστε καὶ Ἐκκλησίαν καλεῖσθαι.

Digitized by Google

avoient prêché à Colosses, & qui avoient essayé d'y répandre le levain de leurs nouveautez, avoient de même prêche à Laodicée. L'Apôtre pour ne pas multiplier les lettres sans nécessité, ordonne que celle-ci serve aussi pour les Laodicéens qui se trouvoient dans les mêmes circonstances, & dans les mêmes besoins.

ET EAM QUÆ LAODICENSIUM EST, VOS LEGATIS. *Et qu'on vous lise de même celle des Laodicéens;* ou *celle qui a été écrite de Laodicée*, comme porte le Grec (*a*). La maniere dont la Vulgate est conçuë, a fait croire à plusieurs Ecrivains (*b*) que S. Paul avoit écrit une Lettre aux Laodicéens. Saint Epiphane hérésie 42. dit que Marcion reconnoissoit une Lettre à ceux de Laodicée, différente de celle aux Ephésiens. Toutefois le passage qu'il rapporte cité par les Marcionites, comme étant de l'Epître à ceux de Laodicée, se trouve dans celle aux Ephésiens: & en effet Marcion ne distinguoit pas la Lettre aux Laodicéens, de celle aux Ephésiens, comme le montre Tertullien liv. 5. contre Marcion, ch. 41. *Quam nos ad Ephesios præscriptam habemus, hæretici verò ad Laodicenos.* Et. c. 17. *Ecclesiæ quidem veritate Epistolam istam ad Ephesios habemus missam, non ad Laodicenos.*

Cela fait juger que du tems de Marcion on n'avoit pas encore forgé la Lettre que l'on a vû depuis sous le nom de l'Epître aux Laodicéens. Théodoret (*c*), S. Jérôme (*d*) remarquent que de leurs tems, on en voyoit une sous ce titre: mais l'un, & l'autre l'ont regardée comme supposée. Les Peres (*e*) du septiéme Concile avoüent que les anciens ont connu une Lettre à ceux de Laodicée, mais aussi qu'ils l'ont rejettée, comme fausse. On en connoit une aujourd'hui que se trouve dans quelques anciens Manuscrits, & qui est imprimée dans le Commentaire sur S. Paul sous le nom de S. Anselme, & dans Stapléton, dans Stapulensis, dans Sixte de Sienne, dans Prætorius, dans Cornélius à Lapide, &c. On la trouve aussi dans diverses Bibles imprimées en Allemagne, à Ausbourg, à Vormes, à Amsterdam; S. Grégoire le Grand, & Philastrius parmi les anciens, & plusieurs nouveaux ont crû que S. Paul avoit véritablement écrit une Lettre à ceux de Laodicée.

Pour ne rien laisser à désirer aux curieux, nous la donnerons ici en Latin, & en François, quoique nous soyons convaincus de sa fausseté.

*Paulus Apostolus, non ab hominibus, neque per hominem, sed per Jesum*

---

(*a*) καὶ τὴν ἐκ Λαοδικείας ἵνα καὶ ὑμεῖς ἀναγνῶστε.

(*b*) *Greg. Mag. l. 35. c. 15. moral. in Job. Philastr. de hæres. c. 88. Haimo. Hervæ. Sixt. Sen. l. 2. Bibliot. Stapulens. Staplet. Camer. Stunica, Prætorius, Mald. in not. Ms. apud Cornel. à Lapide.*

(*c*) *Theodoret.* Τινὲς ὑπέλαβον καὶ πρὸς Λαοδικείας αὐτὸν γεγραφέναι, αὐτίκα τοίνυν καὶ προσφέρουσι πεπλασμένην ἐπιστολήν.

(*d*) *Hieronym. in Catalog. Legunt quidam & ad Laodicenses Epistolam; sed ab omnibus exploditur.*

(*e*) *Septima Synod. Oecum. an. 787. seu Nican. 2. Act. 6. &c.*

*Christum*

*Christum, fratribus qui estis (a) Laodiceæ, gratia vobis, & pax à Deo Patre nostro, & Domino Jesu Christo. Gratias ago Christo per omnem orationem meam, quod permanentes estis, & perseverantes in operibus bonis promissionem expectantes in die judicii. Neque disturbent (b) vos quorumdam vaniloquia, insimulantium veritatem (c), ut vos avertant à veritate Evangelii quod à me prædicatur. Et nunc faciet Deus ut qui sunt ex me ad perfectum veritatis Evangelii sint deservientes, & benignitatem operum facientes, quæ sunt salutis vitæ æternæ. Et nunc palam sunt vincula mea, quæ patior in Christo, in quibus lætor, & gaudeo. Et hoc mihi est ad salutem perpetuam, quod factum est in orationibus vestris (d), & administrante Spiritu sancto, sive per vitam, sive per mortem. Est enim mihi vivere vita in Christo, & mori gaudium (e); & ipse in vobis faciet misericordiam suam, ut eandem dilectionem habeatis, & sitis unanimes.*

*Ergo dilectissimi, ut audistis præsentiam Domini, ita sentite (f) & facite in timore (g), & erit vobis vita in æternum; est enim Deus qui operatur in vobis: & facite sine peccato quæcumque facitis (h), & quod est optimum. Dilectissimi, gaudete in Domino Jesu Christo, & cavete omnes sordes (i) in omni lucro. Omnes petitiones vestræ sint palam apud Deum. Estote firmi in sensu Christi, & quæ integra, vera, & pudica, & casta, & justa, & amabilia sunt, facite: & quæ audistis, & accepistis in corde retinete, & erit vobis pax. Salutant vos omnes sancti (k). Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen (l). Et hanc facite legi Colossensibus & eam quæ est Colossensium vobis.*

Les differentes leçons que nous avons marquées au bas de la page, sont tirées d'un trés-ancien Manuscrit de saint Aubin d'Angers. La Lettre qui a été donnée par Prætorius, est assez différente de celle-ci. Voici la même Lettre en François.

Paul Apôtre, non de la part des hommes, ni par un homme, mais " par JESUS-CHRIST, aux freres qui sont à Laodicée. Que la grace, & la " paix vous soient données par Dieu notre Pere, & par notre Seigneur " JESUS-CHRIST. Je rends graces à Dieu dans toutes mes priéres de ce " que vous êtes fermes, & persévérans dans les bonnes œuvres, attendant " la promesse de Dieu au jour du Jugement. Ne vous laissez point ébranler " par les vains discours de ceux qui accusent la vérité, pour vous faire " quitter la vérité de l'Evangile que j'ai préché. J'espére que Dieu fera en "

(a) *Mſ. ſancti Albini Andegav. Qui ſunt. Ita Prætorius.*
(b) *Mſ. Neque deficiunt vos.*
(c) *Mſ. Inſanientium.*
(d) *Mſ. Quod ipſum factum eſt orationibus veſtris.*
(e) *Mſ. Gaudium & lucrum.*
(f) *Manuſcript. Ita retinete,*
(g) *Mſ. In timore Domini.*
(h) *Mſ. Sine reatu.*
(i) *Sordidos.*
(k) *Mſ. addit: Salutate omnes fratres in oſculo ſancto.*
(l) *Mſ. omittit: Amen.*



Digitized by Google

„ ſorte que mes Diſciples demeurent attachez à la perfection de la vérité „ Evangelique, & dans la pratique des bonnes œuvres, qui leur mérite„ ront la vie éternelle. Les liens que je porte pour JESUS-CHRIST, ſon con„ nus de tout le monde, je m'en réjoüis, & je m'y plais; & cela me ſervira „ pour le ſalut éternel, par le moyen de vos priéres, & par le ſecours du „ Saint-Eſprit, ſoit pour la vie, ou pour la mort. Ma vie eſt en JESUS„ CHRIST, & ma mort eſt ma joye. Il vous accordera par ſa miſéricorde „ que vous ſoyez toujours unis par une charité parfaite.

„ Ainſi, mes très chers freres, comme vous avez appris que le Seigneur „ doit venir, demeurez dans les mêmes ſentimens, & conduiſez-vous „ dans ſa crainte, & vous aurez la vie éternelle. car c'eſt Dieu qui opére „ en vous; faites donc tout ce que vous faites ſans péché, & pratiquez tou„ jours ce qui eſt plus parfait. Mes très-chers freres, réjoüiſſez-vous en „ notre Seigneur JESUS-CHRIST, & évitez tout gain ſordide. Adreſſez à „ Dieu toutes vos demandes. Demeurez fermes dans les ſentimens que „ vous avez de JESUS CHRIST, & pratiquez toujours ce qu'il y a de „ plus parfait, de plus vrai, de plus pur, de plus juſte, de plus aimable. „ Retenez dans votre cœur, ce que vous avez appris, & vous joüirez de „ la paix. Tous les ſaints vous ſaluënt. Que la grace de notre Seigneur „ JESUS CHRIST ſoit avec votre eſprit. Amen. Faites lire celle-ci aux „ Coloſſiens, & liſez celle qui eſt adreſſée aux Coloſſiens.

Voilà la prétenduë Epître de S. Paul aux Laodicéens. La ſeule différence du ſtyle, la ſtérilité qu'on y voit, le peu d'ordre qui y regne, perſuadent aſſez que l'Apôtre n'en fut jamais l'Auteur. On n'y voit ni ſon beau feu, ni ſon élévation, ni ſa force. Il y a même ſujet de douter que ce ſoit celle qui a été connuë des Anciens. S. Philaſtre dit que les Hérétiques y avoient ajoûté quelque choſe. Or on ne trouve rien ici qui ſente l'héréſie. Elle ne paroît pas non plus avoir jamais été écrite en Grec. Toutefois les Grecs connoiſſoient la Lettre apocryphe aux Laodicéens. Timothée Prêtre de Conſtantinople (*a*), dit qu'elle avoit été forgée par les Manichéens. Mais dans celle que nous avons, nous ne voyons aucun veſtige de Manichéiſme. Huttérus nous l'a donnée en Grec, avec d'autres traductions en langue vulgaire, mais c'eſt du Grec, de ſa façon, & il en a fait la traduction ſur le Latin ordinaire.

Mais quelle eſt donc l'Epître que S. Paul veut qu'on liſe aux Coloſſiens? Marcion (*b*) prétendoit que c'étoit celle aux Ephéſiens; & Grotius le croit de même. Il conjecture que S. Paul avoit écrit aux Ephéſiens,

---

(*a*) *Timoth. Presbit. Cpolit. libel. de his qui ad Eccleſ. accedunt apud Meurſ. var. Divin. p* 117.

(*b*) *Tertull. l.* 5. *c.* 11. *Prætereo hic, & de alia Epiſtola, quam nos ad Epheſios præſcriptam habemus, hæretici verò ad Laodicenos. Et ibid. c.* 17. *Eccleſiæ quidem veritate Epiſtolam iſtam ad Epheſios habemus emiſſam, non ad Laodicenos. Sed Marcion aliquandò ei titulum interpolare geſtiit.*

Digitized by Google

& aux Laodicéens deux Epîtres d'une même teneur; il ſouhaitoit que cette Epître fût en quelque ſorte circulaire, & que des Ephéſiens, & des Laodicéens, elle ſe répandît dans les autres Egliſes de la Province d'Aſie. Comme Coloſſes étoit plus proche de Laodicée, que d'Ephéſe, l'Apôtre aime mieux que les Coloſſiens prennent une copie de celle de Laodicée, que de celle d'Ephéſe, quoiqu'au fond ce fût la même Epître.

Hammond, & M. le Clerc (*a*) ſont de même ſentiment que Grotius, ils traduiſent le Grec par: *Faites-vous lire la Lettre qu'on vous apportera de Laodicée*; ou *la Lettre de Laodicée*; c'eſt-à dire, celle que je leur ai adreſſée. Le même Hammond croit avec aſſez de vrai-ſemblance que la plûpart des Lettres que l'Apôtre envoyoit aux grandes Egliſes, & aux villes capitales des Provinces, étoient circulaires, & pour toute la Province. Ainſi celle aux Corinthiens, étoit pour toute l'Achaïe: celle aux Theſſaloniciens, pour toute la Macédoine: celle aux Ephéſiens, pour toute l'Aſie Mineure.

Théophylacte a crû que c'étoit la premiere de ſaint Paul à Timothée; le fondement de cette opinion eſt que dans les Exemplaires Grecs de la premiere à Timothée, on lit à la fin une ſouſcription qui porte qu'elle a été écrite à Laodicée. Mais on ſait en général qu'on ne peut faire aucun fond ſur ces ſouſcriptions, & on verra en particulier ſur la premiere à Timothée, que les anciens Exemplaires Grecs ne ſont pas uniformes dans cela, & que l'on ne peut raiſonnablement ſoutenir que l'Apôtre, qui apparemment ne fut jamais à Laodicée, ait écrit de là cette Epître à ſon Diſciple.

Pluſieurs, tant anciens que nouveaux (*b*), ſoutiennent que c'eſt une Lettre que ceux de Laodicée avoient écrit à ſaint Paul, & que l'Apôtre ſouhaitoit qui fût lûë à ceux de Coloſſes; apparemment parce qu'il y avoit quelque choſe qui concernoit ceux de Coloſſes, & qui pouvoit leur être utile, ou ſimplement parce que ceux de Laodicée y parloient d'une maniere pleine de foi, & de charité, qui pouvoit édifier ceux de Coloſſes.

D'autres (*c*) croyent que S. Paul avoit écrit une Epître à ceux de Laodicée vers le même tems qu'il écrivit celle aux Coloſſiens: mais que cette Lettre n'eſt pas venuë juſqu'à nous. Si ce fait étoit fondé ſur quelques preuves de l'antiquité, on pourroit le propoſer comme le plus probable, puiſqu'il concilieroit les difficultez, & les contrariétez

---

(*a*) Voyez auſſi Uſſer. ſur l'an 64. & la Diſſertation qu'on a imprimée après ſa mort à la fin de ſon Hiſt. dogm. *de Scripturis, & ſacris vernaculis.*

(*b*) *Ita Chryſoſt. Theodoret. Phot. Oecumen. Eſt. Men. Tillemont. Baron. Cornel. Bez. Daven. Vorſt. Ligf. alii.*

(*c*) *S. Anſelm. ſeu alius, D. Thom. Cajet. Bellarm. l. 4. c. 4. de verbo Dei.*

17. *Et dicite Archippo : Vide ministerium quod accepisti in Domino, ut illud impleas.*

18. *Salutatio mea manu Pauli : Memores estote vinculorum meorum. Gratia vobiscum. Amen.*

17. Dites à Archippe *ce mot de ma part :* Considérez bien le ministére que vous avez reçu du Seigneur, afin d'en remplir tous les devoirs.

18. Voici la salutation que j'ajoute ici, moi Paul, de ma propre main : Souvenez-vous de mes liens. La grace soit avec vous. Amen.

## COMMENTAIRE.

des autres opinions. Mais comme aucun des anciens n'a connu cette prétenduë Lettre écrite à ceux de Laodicée, & qu'il n'y a nulle apparence qu'elle se soit perduë, sur tout dans la supposition qu'elle ait été en quelque sorte commune à ceux de Laodicée, & de Colosses, comme celle de Colosses étoit aussi pour ceux de Laodicée. On n'a rien de bien sûr sur cet article. Mais une preuve indubitable que saint Paul n'écrivit pas alors à ceux de Laodicée, c'est que dans cette même Epître aux Colossiens, il prie qu'on saluë de sa part ses freres de Laodicée. Nous aimons mieux dire que l'Apôtre parle ici de la Lettre que ceux de Laodicée lui avoient écrite, & qu'il la propose à ceux de Colosses, comme un sujet propre à les édifier. Ce sentiment est le plus suivi parmi les anciens, & les modernes, & le plus conforme au Texte Grec. Cette Lettre des Laodicéens à S. Paul, est perduë ; & on ne doit pas en être étonné, comme on le seroit si les Fidéles d'une Eglise Chrétienne avoient laissé perdre une Epître, qui leur auroit été écrite par l'Apôtre S. Paul.

℣. 17. DICITE ARCHIPPO. *Dites à Archippe : Considerez bien le ministére que vous avez reçû du Seigneur.* Quelques-uns (*a*) croyent qu'Archippe étoit Evêque de Colosses (*b*). D'autres veulent qu'Epaphras, dont on a parlé ci devant, & qui étoit alors prisonnier à Rome avec S. Paul, possédoit la dignité d'Evêque de Colosses, & qu'Archippe y exerçoit simplement la charge de Prêtre, ou de Diacre. L'Auteur des Constitutions Apostoliques (*c*) veut qu'Archippe ait été Evêque de Laodicée en Phrygie. Les termes dont se sert ici saint Paul, semblent insinuer qu'Archippe n'avoit pas tout-à-fait assez de zéle. Les Grecs font sa fête le 22. de Novembre (*d*), & disent qu'il fut martyrisé à Colosses, sous Néron. Les Latins l'honorent le 20. de Mars (*e*).

℣. 18. SALUTATIO MEA MANU. *J'ai mis ma salutation de ma propre main.* Le reste étoit de la main d'un Sécrétaire. Il écrivit ce der-

(*a*) *Hieronym. in Epist. ad Philemon. Ambrosiast. in Coloss. p. 550. d.*
(*b*) *Usuard. Adon. 19. Jul. Vide Coloss. 1. 7. et 12. Philem. 23. Vide Primas. Est.*
(*c*) *Constitut. Apostol. l. 7. c. 46.*
(*d*) *Menæa p. 355.*
(*e*) *Bolland. 20. Mart.*

Digitized by Google

nier verſet de ſa propre main, afin que les Coloſſiens ne s'imaginaſſent point qu'on le faiſoit parler contre ſon intention, & qu'ils ne puſſent douter de la vérité de ſes ſentimens. Voyez 1. *Cor.* XVI. 21. & 2. *Theſſalon.* III. 17.

GRATIA VOBISCUM. AMEN. *La grace ſoit avec vous. Amen.* Quelques Manuſcrits, & quelques Imprimez Latins liſent (a): *Gratia Domini noſtri Jeſu Chriſti vobiſcum. Amen.*

Les Exemplaires Grecs liſent à la fin de cette Epître (b), qu'elle a été écrite de Rome, & envoyée par Tychique, & Onéſime. La Verſion Cophte dit qu'elle a été écrite d'Athénes, & portée par Tychique, Achaïque, Onéſime, & Marc. Le Manuſcrit Aléxandrin, met ſimplement qu'elle a été écrite de Rome. Le Syriaque ne parle pas d'Onéſime. Dans les Manuſcrits Grecs, & Latins de Clermont, & de S. Germain des Prez, cette Epitre eſt avant celle aux Philippiens; & M. Mille infére du Livre 5. ch. 20. de Tertullien contre Marcion, que Marcion ſuivoit le même ordre dans ſes Exemplaires.

---

(a) *Codd. aliqui, teſte Brug. Hieronymiaſt. Edit. Sixti V.*

(b) Πρὸς Κολοσσαεῖς ἐγράφη ἀπὸ Ῥώμης διὰ Τυχικοῦ, καὶ Ὀνησίμου.

*Fin du Commentaire ſur les Epîtres aux Coloſſiens.*



Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR LA I. EPITRE
# DE SAINT PAUL
## AUX THESSALONICIENS.

L'EPITRE que nous allons examiner, eſt la premiere de toutes celles que l'Apôtre ait écrites aux Egliſes (*a*). On croit communément que ce fut l'an 52. ou 53. de JESUS-CHRIST qu'elle fut écrite. On eſt partagé ſur le lieu d'où elle fut envoyée. Les anciennes ſouſcriptions Grecques, le Syriaque, l'Arable, le Cophte, Théodoret, l'Auteur de la Synopſe ſous le nom de S. Athanaſe, les inſcriptions Latines qui ſe liſoient à la tête de cette Epître, portent uniformément qu'elle a été écrite d'Athénes; & c'eſt apparemment ces paroles du Chapitre III. (*b*) qui ont donné lieu à ce ſentiment: *Ne pouvant demeurer davantage, nous avons jugé à propos d'attendre ſeul à Athénes.*

Mais les plus habiles (*c*) ſoutiennent que c'eſt non à Athénes, mais à Corinthe, qu'elle a été écrite; & il eſt aiſé de le démontrer par l'hiſtoire des Actes, & par le Texte même de cette Epître. S. Paul ayant prêché quelque tems avec beaucoup de ſuccès à Theſſalonique (*d*), fut obligé de quitter cette ville, par la malice, & la jalouſie des Juifs, qui l'accuſerent de rébellion, & de prêcher un nouveau Roi, qui étoit JESUS. De Theſſalonique l'Apôtre alla avec Silas à Bérée. Il y prêcha, & y fit quelques converſions: Mais les Juifs de Theſſalonique en ayant été informez, y vinrent pour les en faire ſortir, ſous les mêmes faux prétextes qu'ils avoient employez à Theſſalonique. Les freres conduiſirent donc S. Paul juſqu'à la mer, & de-là le menérent juſqu'à Athénes.

(*a*) *Chryſ. Theodoret. alii.*
(*b*) *I Theſſal.* III. 1.
(*c*) *Oecumen. Eſt. Baron. Tillemont. alii plures.*
(*d*) *Act.* XVII. 1. 2. 3. *& ſequ.*

Digitized by Google

Silas, & Timothée demeurérent à Bérée, pour confirmer la nouvelle Eglise qui venoit d'y être fondée.

D'Athénes saint Paul écrivit à Silas, & à Timothée de le venir trouver incessamment : mais avant leur arrivée, il sortit d'Athénes, & alla à Corinthe, où il les attendit. Il étoit cependant dans d'extrêmes inquiétudes sur l'état des nouveaux convertis qu'il avoit faits en Macédoine, & qu'il n'avoit pas eu le tems d'élever, ni de fortifier. D'ailleurs il souffroit à Corinthe beaucoup de necessitez, & de travaux (*a*). Enfin Silas, & Timothée arriverent de la Macédoine (*b*), & le comblérent de joye, & de consolation, en lui apprenant l'état des Fidéles de Thessalonique, & de toute la Province. Ils lui rapportérent qu'ils persévéroient constamment dans la foi, & dans la charité, malgré leurs souffrances, & les persécutions qu'on leur suscitoit (*c*) ; en sorte qu'ils avoient souffert de la part de leurs concitoyens, les mêmes traitemens que les Fidéles de la Judée avoient soufferts de la part des Juifs.

Ils lui dirent aussi qu'il y en avoit parmi eux qui s'affligeoient trop de la mort de leurs proches, & qui n'etoient pas bien instruits sur ce qui regarde l'avénement du Seigneur, & le Jugement dernier (*d*). Il paroit aussi par sa Lettre, que quelques-uns vivoient dans l'oisiveté (*e*), curieux, inquiets Il les reprend d'une maniére pleine de prudence, mêlant toûjours des traits de douceur, & de loüange, avec les répréhensions qu'il employe. Il les exhorte à vivre dans la chasteté, & à éviter toutes sortes de soüillures, & d'impuretez. Il les instruit sur le jugement dernier, & sur la maniére dont les Chrétiens doivent s'affliger à la mort de leurs proches. Il leur témoigne par tout une très-grande affection, & un ardent desir de les aller voir.

Les Marcionites avoient altéré les deux Epîtres aux Thessaloniciens, selon saint Epiphane (*f*) : mais il ne nous apprend pas précisément quels endroits ils avoient corrompus. Grotius (*g*) prétend que la premiere Epître aux Thessaloniciens est faussement nommée la premiere ; mais qu'elle est véritablement la seconde, & la seconde la prémiére. On examinera, & on réfutera ses raisons à la tête de la seconde aux Thessaloniciens.

---

(*a*) 1. *Thess.* III. 7. 1. *Cor.* II. 3.
(*b*) *Act.* XVIII. 5.
(*c*) 1. *Thess.* I. 6. II. 14.
(*d*) 1. *Thess.* IV. 12. 13. *& seq.* & V. 1. 2.
(*e*) 1. *Thess.* IV. 11.
(*f*) *Epiphan. haref.* 42.
(*g*) *Grot. prolog. in* 1. *Thess.*

Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA I. EPITRE DE St. PAUL AUX THESSALONICIENS.

## CHAPITRE PREMIER.

*Eloge des Theſſaoniciens. Ils ont imité par leur patience le Seigneur, & ſon Apôtre. Leur exemple a ſervi aux autres pays. Ils ſont une preuve de l'heureux ſuccès des prédications de ſaint Paul.*

℣. 1. *Paulus, & Silvanus, & Timotheus, Eccleſiæ Theſſalonicenſium, in Deo Patre, & Domino Jeſu Chriſto: Gratias vobis, & pax.*

℣. 1. PAul, Silvain & Timothée, à l'Egliſe de Theſſalonique, qui eſt en Dieu le Pere, & en JESUS-CHRIST *notre* Seigneur: Que la grace & la paix vous ſoient données.

℣. 1. PAULUS, ET SILVANUS, ET TIMOTHEUS. *Paul, Silvain, & Timothée à l'Egliſe de Theſſalonique.* Silvanus eſt le même que *Silas*, dont on a déja parlé plus d'une fois (*a*). Il étoit avec Timothée à Corinthe, lorſque cette Lettre fut écrite. L'Apôtre joint leur nom avec le ſien à la tête de cette Epître, parce qu'ils étoient fort connus

(*a*) S. Jérôme Ep. 144. ſoutient que Silvanus eſt une faute, & qu'il faut lire *Silas*. Mais, ce dernier nom ne ſe lit dans aucun Manuſcrit.

à

2. *Gratias agimus Deo semper pro omnibus vobis, memoriam vestri facientes in orationibus nostris sine intermissione,*

3. *Memores operis fidei vestræ, & laboris, & charitatis, & sustinentiæ spei Domini nostri Jesu Christi, ante Deum & Patrem nostrum :*

2. Nous rendons sans cesse graces à Dieu pour vous tous, nous souvenant continuellement de vous dans nos priéres ;

3. Et nous représentant devant Dieu, qui est notre Pere, les œuvres de votre foi, les travaux de votre charité, & la fermeté de l'espérance que vous avez en notre Seigneur JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

à Thessalonique (*a*), & qu'ils y avoient été avec lui, lorsqu'il y prêcha pour la premiére fois, l'année précédente. Saint Paul laissa Silas, & Timothée en Macédoine, lorsqu'il fut obligé d'en sortir par les persécutions des Juifs (*b*) Ainsi ces deux Saints étoient comme les seconds Apôtres de ce pays. Quelques-uns (*c*) croyent que Timothée servit de sécrétaire à saint Paul dans cette Epître.

*A l'Eglise de Thessalonique, qui est en Dieu le Pere, & en* JESUS-CHRIST ; fondée, & établie par JESUS-CHRIST, & par la grace de Dieu son Pere. Ou bien, qui est établie dans la foi en Dieu le Pere, & en JESUS-CHRIST.

GRATIA VOBIS, ET PAX. *Que la grace, & la paix vous soient données.* Le Grec ajoûte (*d*) : *De la part de Dieu nôtre Pere, & de notre Seigneur* JESUS-CHRIST. Mais ni le Syriaque, ni l'Ethiopien, ni plusieurs autres, ne lisent point cette addition.

℣. 3. MEMORES OPERIS VESTRI. *En nous répresentant les œuvres de votre foi* ; vôtre fermeté dans les dangers, & dans les persécutions (*e*). C'est dans ces rencontres que la foi paroît dans toute sa force, c'est là où paroit son utilité, & où il faut principalement en faire usage. Il ajoûte : *Laboris, & charitatis.* Vos travaux, & vôtre charité ; ou selon le Grec (*f*) : *Et des travaux de votre charité.* Car la charité n'a pas seulement pour objet d'aimer, & de secourir le prochain ; elle doit aussi souffrir ses foiblesses, compatir à ses défauts, & pardonner les fautes que nos freres commettent contre nous, soit par orguëil, ou par envie, ou par ingratitude, ou par violence. Ce sont là proprement les travaux de la charité (*g*), qui *souffre tout*, selon l'Apôtre (*h*), *omnia suffert.* Quelques-uns l'expliquent des travaux, & des persécutions que les Thessa-

(*a*) *Act.* XVII. 4.
(*b*) *Act.* XVII. 14.
(*c*) *Zanchius hic.*
(*d*) Χάρις ὑμῖν καὶ εἰρήνη ἀπὸ Θεοῦ Πατρὸς ἡμῶν καὶ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ.
(*e*) *Theodoret.* Ἔργου τῆς πίστεως, τοῦ ἐν κινδύνοις βεβαίου, οὐ γὰρ μόνον ἐν εἰρήνῃ καὶ γαλήνῃ δεικνῦναι προσήκει τὴν πίστιν, ἀλλὰ καὶ ἐν κλύδωνι, καὶ ζάλῃ ταύτης ἔχεσθαι δεῖ.
(*f*) Καὶ τοῦ κόπου τῆς ἀγάπης. *Velez.* Τοῦ κόπου, καὶ τὴν ἀγάπους. *Ita Vulg. & Hieronymiast.*
(*g*) *Theodoret. Zanch. Est.*
(*h*) 1. *Cor.* XIII. 4.

4. *Scientes, fratres dilecti à Deo, electionem vestram:*

5. *Quia Evangelium nostrum non fuit ad vos in sermone tantùm, sed & in virtute, & in Spiritu Sancto, & in plenitudine multa, sicut scitis quales fuerimus in vobis propter vos.*

4. Car nous savons, mes freres chéris de Dieu, quelle a été votre élection;

5. La prédication que nous vous avons faite de l'Evangile, n'ayant pas été seulement en parole, mais ayant été accompagnée de miracles, *de la vertu* du Saint-Esprit, d'une pleine abondance de ses dons. Et vous savez aussi de quelle maniére j'ai agi parmi vous pour votre salut.

## COMMENTAIRE.

loniciens avoient soufferts pour l'amour de S. Paul, pour conserver la foi, pour tirer S. Paul du péril auquel il avoit été exposé dans leur ville (a).

ET SUSTINENTIÆ SPEI DOMINI NOSTRI. *La fermeté de l'espérance*; ou, la ferme espérance que vous avez euë en notre Seigneur (b) ou, la constance avec laquelle vous avez souffert toutes choses pour JESUS-CHRIST; en considération des biens qu'il vous promet dans l'autre monde; car c'est-là ce qui soutient l'espérance des Chrétiens, & ce qui fait toute leur force, & leur consolation au milieu des maux de cette vie.

ANTE DEUM, ET PATREM NOSTRUM. *Devant Dieu qui est notre Pere.* On peut joindre ces paroles, où à, *nous représentant devant Dieu, &c.* ou à ce qui précéde immédiatement, *la fermeté de votre espérance que vous avez en* JESUS-CHRIST *devant Dieu.* Ce sont des vertus réelles, & sans fard, dont Dieu même est temoin. Il n'y a ni hypocrisie, ni déguisément dans votre charité, ni dans votre patience.

℣. 4. SCIENTES ELECTIONEM VESTRAM. *Nous savons quelle a été votre élection.* Nous rendons de continuelles actions de graces à Dieu, de la faveur qu'il vous a faite de vous choisir du milieu de tant d'autres, pour vous appeller à la foi, & à la connoissance de son nom.

℣. 5. NON IN SERMONE TANTUM, SED ET IN VIRTUTE. *Notre prédication n'a pas été seulement en paroles, mais elle a été accompagnée de miracles*, & d'une très-grande abondance de dons du Saint-Esprit, *in Spiritu sancto, & in plenitudine multa.* Ou en suivant le Grec (c): Elle a été accompagnée de la vertu du Saint-Esprit, & de tout ce qui pouvoit vous la rendre croyable. Il n'a rien manqué à ma prédication de tout ce qui pouvoit vous persuader de sa vérité, & de sa certitude. L'Histoire des Actes ne nous dit rien en particulier sur tout

(a) Act. XVII. 5. 6. 7.

(b) Καὶ τῆς ὑπομονῆς τῆς ἐλπίδος τοῦ Κυρίου. Grec.

(c) Ἐν Πνεύματι ἁγίῳ, καὶ ἐν πληροφορίᾳ πολλῇ.

Digitized by Google

*6. Et vos imitatores nostri facti estis, & Domini; excipientes verbum in tribulatione multa, cum gaudio Spiritûs Sancti:*

*7. Ita ut facti sitis forma omnibus credentibus in Macedonia & in Achaïa.*

6. Ainſi vous êtes devenus nos imitateurs, & les imitateurs du Seigneur, ayant reçu la parole parmi de grandes afflictions avec la joie du Saint-Eſprit.

7. De ſorte que vous avez ſervi de modéle à tous ceux qui ont embraſſé la foi dans la Macédoine & dans l'Achaïe.

## COMMENTAIRE.

cela, quoiqu'elle nous apprenne la converſion des Theſſaloniciens par la prédication de ſaint Paul. Mais comme les miracles, & les dons du Saint-Eſprit étoient ordinaires dans ces premiers tems, les Hiſtoriens ſacrez ne les remarquent que rarement, & ſaint Paul n'en auroit pas même fait mention en cet endroit, ſi la choſe n'eût été remarquable par quelque circonſtance extraordinaire, & propre à ſoutenir la foi, & à animer la charité des Theſſaloniciens.

QUALES FUERIMUS IN VOBIS PROPTER VOS. *Vous ſavez de quelle maniére j'ai agi parmi vous, pour votre ſalut.* Vous êtes témoins de mon zéle, de mes ſoins, de mes travaux, de mon déſintéreſſement, de quelle maniére j'ai travaillé de mes mains parmi vous, pour ne vous être point à charge, & pour vous montrer que je ne cherchois uniquement que votre ſalut (*a*). Autrement: Vous ſavez avec quelle force, quelle confiance, quel zéle, quel éclat nous vous avons prêché; de combien de prodiges Dieu a accompagné nôtre prédication. Ou bien: Vous ſavez combien nous avons ſouffert en vous annonçant l'Evangile (*b*). Le verſet ſuivant favoriſe beaucoup cette derniere explication.

℣. 6. ET VOS IMITATORES NOSTRI FACTI ESTIS. *Vous êtes devenûs nos imitateurs, & les imitateurs du Seigneur.* Nous avons eu la conſolation de voir que nos travaux, & notre zéle n'ont pas été inutiles. Vous vous êtes propoſé de nous imiter, ou plûtôt d'imiter le Seigneur JESUS-CHRIST, *en recevant ſa parole au milieu des afflictions, avec la joye du Saint-Eſprit.* C'eſt ainſi que JESUS-CHRIST a ſouffert pour vous, c'eſt ainſi que nous ſouffrons pour lui, & pour vous, avec joye, avec force, avec perſévérance. C'eſt par la croix que JESUS-CHRIST eſt entré dans ſa gloire; c'eſt par les travaux que les Apôtres ont planté l'Evangile: c'eſt par les ſouffrances que les Chrétiens ſe perfectionnent, & qu'ils arrivent au bonheur qui leur eſt préparé. L'Apôtre marque ci-après Chapitre II. ℣. 14. Qu'ils ſont *devenus les imitateurs des Egliſes de Dieu, qui ont embraſſé la foi de* JESUS-CHRIST *dans la Judée, ayant ſouffert de la part de leurs*

(*a*) *Eſt. Zanch. alii.*

(*b*) *Chryſ. Theodoret. Vat. &c.*



Digitized by Google

8. *A vobis enim diffamatus est sermo Domini, non solùm in Macedonia, & in Achaïa; sed & in omni loco fides vestra, quæ est ad Deum, profecta est, ita ut non sit nobis necesse quidquam loqui.*

9. *Ipsi enim de nobis annuntiant qualem introïtum habuerimus ad vos, & quomodo conversi estis ad Deum à simulachris, servire Deo vivo & vero,*

10. *Et expectare Filium ejus de Cœlis (quem suscitavit ex mortuis) Jesum, qui eripuit nos ab ira ventura.*

8. Car non seulement vous êtes cause que la parole du Seigneur s'est répandue avec éclat dans la Macédoine & dans l'Achaïe; mais même la foi que vous avez en Dieu, est devenuë si célébre par-tout, qu'il n'est point nécessaire que nous en parlions;

9. Puisque tout le monde raconte quel a été le succès de notre arrivée parmi vous, & comme ayant quitté les idoles, vous vous êtes convertis à Dieu, pour servir le Dieu vivant & véritable,

10. Et pour attendre du Ciel son fils Jesus, qu'il a ressuscité d'entre les morts, & qui nous a délivrez de la colére à venir.

## COMMENTAIRE.

*citoyens de Thessalonique, les mêmes persécutions que les Eglises de Judée ont souffertes de la part des Juifs.*

℣. 7. ITA UT FACTI SITIS FORMA. *En sorte que vous avez servi de modéle à tous* ceux qui ont embrassé la foi, *non-seulement dans la Macédoine*, dont Thessalonique étoit la capitale, *mais aussi dans l'Achaïe*, où S. Paul étoit alors, prêchant à Corinthe, qui étoit la capitale de cette Province, & allant de tems en tems dans les villes voisines.

℣. 8. A VOBIS ENIM DIFFAMATUS EST (a) SERMO DOMINI. *Vous êtes cause que la parole de Dieu s'est répanduë avec éclat dans la Macedoine, & dans l'Achaïe.* L'éclat de votre vertu, & le bruit de votre heureux changement, s'est repandu non-seulement dans la Macédoine, mais aussi dans l'Achaïe, on parle de tout côté de l'Eglise de Thessalonique, & tout le monde veut savoir ce que c'est que l'Evangile, qui a produit dans vous des fruits si excellens de vertu. Rien ne contribua plus dans les commencemens au progrès de l'Evangile, que la bonne vie des premiers Fidéles.

℣. 9. IPSI ENIM DE NOBIS ANNUNTIANT. *Tout le monde raconte quel a été le succés de notre arrivée parmi vous.* Le bruit de votre conversion nous a fait connoître dans tout ce pays. On dit de nous: Ce sont des Prédicateurs qui ont fait tant de merveilles à Thessalonique, & qui ont formé une Eglise si sainte, & si parfaite.

℣. 10. ET EXPECTARE FILIUM EJUS DE COELIS. *Pour attendre du Ciel son Fils* Jesus. On s'informe de votre créance, & on se raconte l'un à l'autre, que vous avez quitté les idoles qui n'ont ni vie, ni réalité, pour servir *le Dieu vivant, & véritable*, & pour vivre dans

(a) Ἀφ' ὑμῶν γὰρ ἐξήχηται ὁ λόγος τοῦ Κυρίου. *Innotuit, personuit, divulgatus est.*

Digitized by Google

l'espérance d'une vie immortelle, & d'une resurrection glorieuse, que JESUS-CHRIST doit vous procurer dans son avénement glorieux, lui *qui est ressuscité des morts, & qui nous a délivré de la colére à venir.* Il nous a délivré par sa mort de la mort éternelle, & de la damnation qui attend les impies, & les infidéles. Voilà ce qu'on publie par tout, à l'occasion de votre conversion au Christianisme. Voilà les heureux fruits de votre foi en JESUS-CHRIST.

## CHAPITRE II.

*Maniére dont saint Paul leur a annoncé l'Evangile. Soin avec lequel ils l'ont conservé. Persécutions qu'ils ont souffertes. Tendresse de saint Paul pour les Thessaloniciens.*

℣. 1. *NAm ipsi scitis, fratres, introitum nostrum ad vos, quia non inanis fuit:*

2. *Sed ante passi, & contumeliis affecti (sicut scitis) in Philippis, fiduciam habuimus in Deo nostro, loqui ad vos Evangelium Dei in multa sollicitudine.*

℣. 1. CAr vous n'ignorez pas vous-mêmes, mes freres, que notre arrivée vers vous n'a pas été vaine, & sans fruit:

2. Mais après avoir *beaucoup* souffert auparavant, comme vous savez, & avoir été traitez avec outrage dans Philippes, nous ne laissâmes pas, en nous confiant en Dieu, de vous prêcher hardiment l'Evangile de Dieu parmi beaucoup de peines & de sollicitudes.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. SCITIS INTROITUM NOSTRUM AD VOS. *Vous n'ignorez pas que notre arrivée vers vous, n'a pas été vaine, & sans fruit:* Après avoir rendu témoignage à la foi, & à la vertu des Thessaloniciens, il est obligé de parler aussi de la maniere dont il s'est conduit parmi eux, pour venir aux instructions qu'il doit leur donner dans la suite. Mon arrivée à Thessalonique n'a pas été infructueuse. Je rends graces à Dieu de votre foi, & de votre constance dans les persécutions. Mais vous savez combien nous avons souffert nous-mêmes; Et ℣. 2. *Qu'après avoir été traitez avec outrage à Philippes, nous ne laissâmes pas, nous confiant en Dieu, de vous prêcher hardiment l'Evangile* à Thessalonique, bien persuadez que les persécutions ne nous manqueroient pas dans cette derniere ville, non plus que dans la premiere. On peut voir dans les



Digitized by Google

3. *Exhortatio enim nostra non de errore, neque de immunditia, neque in dolo :*

4. *Sed sicut probati sumus à Deo, ut crederetur nobis Evangelium, ita loquimur, non quasi hominibus placentes, sed Deo, qui probat corda nostra,*

5. *Neque enim aliquando fuimus in sermone adulationis, sicut scitis, neque in occasione avaritiæ; Deus testis est :*

3. Car nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur, ou d'impureté ; & nous n'avons point eu dessein de vous tromper.

4. Mais comme Dieu nous a éprouvez, pour nous confier son Evangile, nous parlons aussi, non pour plaire aux hommes, mais à Dieu, qui voit le fond de nos cœurs.

5. Car nous n'avons usé d'aucune parole de flaterie, comme vous le savez, ni cherché aucun prétexte d'avarice ; Dieu en est témoin ;

## COMMENTAIRE.

Actes ce que S. Paul souffrit dans l'une, & dans l'autre (*a*). Les persécutions, & les souffrances ne sont pas toujours les caractéres certains de la vérité, mais il est pourtant vrai qu'un Apôtre de JESUS-CHRIST ne peut guéres donner de meilleures preuves de la verité de sa prédication, que les maux ausquels il s'expose pour la soutenir (*b*). Un séducteur ne va guerres jusqu'à s'exposer à la mort pour défendre le mesonge. Le masque tombe à l'approche du danger.

℣. 3. EXHORTATIO ENIM NOSTRA NON DE ERRORE. *Nous ne vous avons point prêché une doctrine d'erreur ; ou d'impureté.* Notre prédication n'a point été une doctrine pareille à celle des Poëtes, & des Théologiens du Paganisme, qui n'inspiroient que le libertinage, & le déréglement (*c*) ; ni une leçon d'erreur, comme celle des faux Docteurs du Judaïsme ; qui voulant allier le Judaïsme, & la Philosophie avec le Christianisme, en composent un mélange monstrueux de superstitions, d'erreurs, & de confusions ; *enfin nous n'avons point eu dessein de vous tromper*, par des apparences séduisantes, & par une vaine hypocrysie, cherchant, non votre avancement, ou votre bonheur, mais nos commoditez, ou nos intérêts.

℣. 4. SED SICUT PROBATI SUMUS A DEO. *Comme Dieu nous a éprouvé pour nous confier son Evangile* ; ou, comme il nous a choisi, & rendu dignes d'annoncer son Evangile, nous tâchons de répondre à sa bonté, & à ses desseins, en le prêchant dans un esprit de désinteressement, & sans rechercher de plaire aux hommes : *Non quasi hominibus placentes, sed Deo.* N'ayant été choisis que de Dieu, nous n'avons à rendre compte qu'à Dieu, nous ne désirons de plaire qu'à lui seul.

---

(*a*) *Act.* XVI. & XVII.

(*b*) *Theodoret.* Ἱκανὴ γὰρ τῶν παθημάτων ἡ μαρτυρία δεῖξαι τοῦ κηρυγμάτος τὴν ἀληθείαν. Οἱ γὰρ ἐξαπατᾶν ἐπιχειροῦντες, μεχρὶ τῶν κινδύνων τὸ προσωπεῖον περίκεινται.

(*c*) *Vide Theodoret. hic.*

*6. Nec quærentes ab hominibus gloriam, neque à vobis, neque ab aliis,*

*7. Cùm possemus vobis oneri esse, ut Christi Apostoli; sed facti sumus parvuli in medio vestrùm, tamquam si nutrix foveat filios suos.*

6. Et nous n'avons point non plus recherché la gloire des hommes, soit de votre part, ou d'aucune autre.

7. Quoique nous eussions droit, comme Apôtres de JESUS-CHRIST, de vous charger *de notre subsistance*, nous nous sommes conduits parmi vous avec une douceur d'enfans, comme une nourrice qui a soin de ses enfans.

## COMMENTAIRE.

℣. 5. NEQUE IN SERMONE ADULATIONIS, NEQUE IN OCCASIONE AVARITIÆ. *Nous n'avons usé d'aucune parole de flatterie, ni cherché aucun prétexte d'avarice.* Vous avons-nous déguisé la vérité évangelique, pour vous en cacher l'austérité ? Avons nous essayé de vous séduire par des discours flatteurs, & complaisans ? Vous le savez, vous pouvez nous rendre témoignage. Avons-nous cherché à colorer notre avarice, par des apparences de pieté ? Dieu sait le fond de nos cœurs. Il est témoin de nos sentimens. Ceci tombe indirectement sur les faux Apôtres, qui étoient d'un caractére tout différent. On peut traduire le Grec (*a*): *Nous n'avons jamais été en réputation de flatterie, ni accusez d'avarice* (*b*). C'est la meilleure explication.

℣. 7. CUM POSSEMUS VOBIS ONERI ESSE, UT APOSTOLI CHRISTI. *Quoique nous eussions droit comme Apôtres de* JESUS-CHRIST *de vous charger de notre subsistance*, & d'exiger de vous les choses nécessaires à notre entretien, puisque le Sauveur en nous envoyant, nous en a donné la liberté, disant que l'ouvrier est digne de son salaire. (*c*) *Dignus est operarius mercede sua.* Nous n'avons pas voulu user de notre droit, & beaucoup moins en abuser, en faisant de notre ministére un commerce d'avarice: ce qui a rapport à ces mots du ℣. 5, *Neque in occasione avaritiæ.*

Quelques-uns (*d*) traduisent le Grec de cette sorte (*e*): Quoique nous puissions prendre avec vous des airs d'autorité, & vous commander avec hauteur, comme vos maîtres, & vos Apôtres, *toutefois nous nous sommes* conduits avec une douceur d'enfans. Cette explication est assez bien liée avec ce qui précéde, & ce qui suit; mais la comparaison de

(*a*) Οὔτε γὰρ ποτὲ ἐν λόγῳ κολακείας ἐγενήθημεν.

(*b*) Heinsi. Hamm.

(*c*) Luc. x. 7.

(*d*) Grac. Hamm. Erasm. Zanch. Piscat.

(*e*) Δυνάμενοι ἐν βάρει εἶναι. Oecumen. Ἐν βάρει εἶναι, ἢ ἐν τιμῇ, δόξῃ. Ἢ ἐν βάρει, τύπῳ τινὶ, καταβαίνειν, καὶ τρέφεσθαι. Gildas. *In honore.* Ita Rom. Edit. Ambros. Et Mss. apud Brugenet. Edit. *Honori esse.* L'Hébreu כבד *glorioſus, honorabilis*, ſe traduit auſſi par. *gravis, onerosus.*

Digitized by Google

8. *Ita desiderantes vos cupidè, volebamus tradere vobis non solùm Evangelium Dei, sed etiam animas nostras: quoniam charissimi nobis facti estis.*

8. Ainsi dans l'affection que nous ressentions pour vous, nous aurions souhaité de vous donner non seulement la connoissance de l'Evangile de Dieu, mais aussi notre propre vie, tant étoit grand l'amour que nous vous portions.

9. *Memores enim estis, fratres, laboris nostri, & fatigationis: nocte ac die operantes, ne quem vestrùm gravaremus, prædicavimus in vobis Evangelium Dei.*

9. Car vous n'avez pas oublié, mes freres, quelle peine, & quelle fatigue nous avons souffertes, & comme nous vous avons prêché l'Evangile de Dieu, en travaillant jour & nuit, pour n'être à charge à aucun de vous.

## COMMENTAIRE.

ce passage avec ceux où il est parlé de la même chose (*a*), & où saint Paul employe des termes qui ont rapport a ceux-ci, nous persuade qu'il veut marquer, qu'il n'a pas voulu être à charge aux Thessaloniciens, en exigeant d'eux les choses nécessaires à sa subsistance.

FACTI SUMUS PARVULI. *Nous nous sommes conduits avec une douceur d'enfans.* A la lettre (*b*): *Nous nous sommes faits enfans.* Mais le Grec imprimé, & plusieurs Manuscrits (*c*) *Nous avons été doux*, benins, *comme une nourrice qui a soin de ses enfans.* L'Apôtre ne se compare pas à des enfans, mais a une nourrice. Dans cette similitude ce sont les Thessaloniciens, qui sont regardez comme des enfans, que leur nourrice traite avec douceur, & avec tendresse. Ainsi cette leçon paroît la plus naturelle. Toutefois celle qui porte: *Nous nous sommes conduits comme des enfans*, est autorisée par plusieurs excellens Manuscrits.

℣. 8. ITA DESIDERANTES VOS. *Dans l'affection que nous ressentions pour vous*, nous aurions désiré vous donner non-seulement l'Evangile, mais même nos vies. Bien loin de penser à vous être à charge, & à vous incommoder en exigeant de vous notre subsistance, nous aurions souhaité vous donner notre vie. La similitude d'une nourrice qui donne son lait à son nourrisson, fait bien en cet endroit.

℣. 9. NOCTE, ET DIE OPERANTES, NE QUEM VESTRUM GRAVAREMUS. *Travaillant jour, & nuit, pour n'être à charge à personne.* Saint Paul ne dit pas ceci pour en faire un reproche aux Thessaloniciens; mais pour leur faire appercevoir la différence qu'il y a entre lui, & les faux Apôtres qui ne prêchoient que par intérêt, & qui exerçoient

(*a*) 1. *Timot.* v. 16. Καὶ μὴ βαρεῖσθω ἡ Ἐκκλησία. 2. *Cor.* XI. 9. Ἐν παντὶ ἀβαρῆ ὑμῖν ἐμαυτὸν ἐτήρησα.

(*b*) Ἐγενήθημεν νήπιοι ἐν μέσῳ ὑμῶν.

(*c*) Ἐγενήθημεν ἤπιοι. *Ita Steph. & 3. Clarom. S. Germ. Borner. G. L. Æth. Theodoret. Oecumen. Amb. Aug. Gildas, alii plures.*

une

Digitized by Google

10. *Vos teſtes eſtis, & Deus, quàm ſanctè, & juſtè, & ſine querela, vobis, qui credidiſtis, fuimus:*

10. Vous êtes témoins vous-mêmes, & Dieu l'eſt auſſi, combien la maniére dont je me ſuis conduit envers vous, qui avez embraſſé la foi, a été ſainte, juſte, & irréprochable.

11. *Sicut ſcitis qualiter unumquemque veſtrûm (ſicut pater filios ſuos,)*

11. Et vous ſavez que j'ai agi envers chacun de vous comme un pere envers ſes enfans,

12. *Deprecantes vos, & conſolantes, teſtificati ſumus, ut ambularetis dignè Deo, qui vocavit vos in ſuum regnum, & gloriam.*

12. Vous exhortant, vous conſolant, & vous conjurant de vous conduire d'une maniére digne de Dieu, qui vous a appelez à ſon royaume, & à ſa gloire.

13. *Ideò & nos gratias agimus Deo ſine intermiſſione, quoniam cùm accepiſſetis à nobis verbum auditûs Dei, accepiſtis illud, non ut verbum hominum, ſed (ſicut eſt verè) verbum Dei, qui operatur in vobis, qui credidiſtis.*

13. C'eſt pourquoi auſſi nous rendons à Dieu de continuelles actions de graces, de ce qu'ayant entendu la parole de Dieu que nous vous prêchions, vous l'avez reçue non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainſi qu'elle l'eſt véritablement, la parole de Dieu, qui opére en vous, qui êtes fidéles.

## COMMENTAIRE.

une domination pleine d'orgueïl ſur ceux à qui ils annonçoient l'Evangile.

℣. 10. QUAM SANCTE, ET JUSTE, ET SINE QUERELA. *Combien la maniere dont je me ſuis conduit envers vous, a été ſainte, juſte, & irréprochable.* Il faut que les faux Docteurs ayent affecté de décrier non-ſeulement la doctrine, mais auſſi la conduite de ſaint Paul, pour l'obliger à parler ainſi de ſa perſonne; & il faut que ſa vie ait été bien pure, puiſqu'il oſe prendre à témoin les Theſſaloniciens, & Dieu même, de la verité de ce qu'il leur dit.

℣. 11. SICUT PATER FILIOS... (℣. 12.) DEPRECANTES... UT AMBULARETIS DIGNE DEO. *Vous exhortant comme un pere fait ſes enfans, de vous conduire d'une maniere digne de Dieu.* Il a déja fait la même exhortation aux Coloſſiens (*a*). Marcher, ou ſe conduire d'une maniere digne de Dieu, ou digne de la vocation de Dieu, comprend tous les devoirs du Chriſtianiſme, tout ce que nous devons à Dieu, au prochain, à nous-mêmes.

℣. 13. NON UT VERBUM HOMINUM, SED SICUT EST VERE VERBUM DEI, QUI OPERATUR IN VOBIS. *Vous l'avez reçuë, non comme la parole des hommes, mais comme étant, ainſi qu'elle l'eſt vé-*

(*a*) *Coloſſ.* I. 10.



Digitized by Google

14. *Vos enim imitatores facti estis, fratres, Ecclesiarum Dei, quæ sunt in Judæa in Christo Jesu; quia eadem passi estis & vos à contribulibus vestris, sicut & ipsi à Judæis.*

15. *Qui & Dominum occiderunt Jesum, & Prophetas, & nos persecuti sunt, & Deo non placent, & omnibus hominibus adversantur;*

14. Car, mes freres, vous êtes devenus les imitateurs des Egliſes de Dieu, qui ont embraſſé la foi de JESUS-CHRIST dans la Judée, ayant ſouffert les mêmes perſécutions de la part de vos concitoyens, que ces Egliſes ont ſouffertes de la part des Juifs;

15. Qui ont tué même le Seigneur JESUS, & ſes Prophétes; qui nous ont perſécutez; qui ne plaiſent point à Dieu, & qui ſont ennemis de tous les hommes;

## COMMENTAIRE.

*ritablement, la parole de Dieu, qui opére en vous.* La parole de Dieu, & Dieu même (*a*) par ſa parole opére en l'ame des Fidéles, par la lumiére, & la grace du Saint Eſprit, qui les éclaire, les échauffe, & leur fait aimer la verité, & pratiquer le bien. Théodoret fait conſiſter cette operation dans les miracles que les premiers Fidéles operoient, dans les dons ſpirituels qu'ils recevoient. Saint Chryſoſtome, & Théophylacte l'entendent des ſouffrances, & des perſécutions auſquelles ils réſiſtoient ſi courageuſement. La ſuite eſt favorable à cette explication.

V. 14. IMITATORES FACTI ESTIS ECCLESIARUM QUÆ SUNT IN JUDÆA. *Vous êtes devenus les imitateurs des Egliſes qui ſont en Judée.* Les Egliſes de Judée avoient beaucoup ſouffert de la part des Juifs incrédules. Auſſi-tôt après la Pentecôte, dès que les Apôtres commencerent à paroître, & à prêcher, on les mit en priſon (*b*), on les perſécuta. Le Sanhédrin prit la réſolution de les faire mourir, & n'en fut empêché que par les remontrances de Gamaliel (*c*). S. Etienne fut la premiere victime de leur cruauté (*d*). A l'occaſion de ſa mort, il s'éleva une grande perſécution contre l'Egliſe de Jéruſalem (*e*); en ſorte que les Fidéles furent obligez de ſe retirer, & de ſe cacher en divers endroits du pays, dans la Samarie, à Damas, en Phénicie, en Syrie, & en Cypre. Les Juifs pillérent les biens de ceux qui s'étoient ſauvez (*f*): & c'eſt ce qui fit que les Apôtres aſſemblez au Concile de Jéruſalem, chargérent S. Paul de recueillir quelques aumônes pour les pauvres Chrétiens de Jéruſalem (*g*). Les Fidéles de Theſſalonique, ſouffrirent à proportion les mêmes choſes des citoyens de Theſſalonique, que les Chrétiens de Judée avoient ſouffert des Juifs de leur pays.

(*a*) Ὃς καὶ ἐνεργεῖται ἐν ὑμῖν. Le relatif ὃς ſe peut rapporter à λόγος, *verbum*, ou à Θεὸς. Ἐνεργεῖται marque la force & l'efficacité de cette action de Dieu ſur nous, dans nous, & avec nous, par la charité qui anime notre foi. *Galat.* v. 6.

(*b*) *Act.* v. 17. 18.
(*c*) *Act.* v. 33. 34.
(*d*) *Act.* VII.
(*e*) *Act.* VIII. 1. *& ſeq.*
(*f*) *Heb.* X. 34.
(*g*) *Act.* XV. *Galat.* II. 10.



Digitized by Google

16. *Prohibentes nos gentibus loqui ut salvæ fiant, ut impleant peccata sua semper: Pervenit enim ira Dei super illos usque in finem.*

16. Qui nous empêchent d'annoncer aux Gentils la parole qui les doit sauver; pour combler ainsi la mesure de leurs péchez; Car la colére de Dieu est tombée sur eux, & y demeurera jusqu'à la fin.

## COMMENTAIRE.

℣. 15. DEO NON PLACENT, ET OMNIBUS HOMINIBUS ADVERSANTUR. *Ils ne plaisent point à Dieu, & sont ennemis de tous les hommes.* Les Juifs sont odieux à Dieu, & aux hommes: A Dieu, pour leur endurcissement, pour leur infidelité, & pour leur haine contre les Chrétiens; aux hommes, pour leur perfidie, pour leur humeur insociable, pour leurs révoltes continuelles, pour leur orgueil qui mépriſoit tout le monde, pour leur haine contre les autres nations: *Adversùs omnes alios hostile odium* (a). On voit par l'Hiſtoire de Joſeph, de quelle maniere la haine génerale de tous les peuples éclatta contre les Juifs dans tous les pays du monde, peu de tems avant la guerre des Romains, qui acheva de les aterrer.

℣. 16. PROHIBENTES NOS. *Qui nous empêchent d'annoncer aux Gentils la parole qui les doit sauver.* Les Juifs avoient envoyé par tout le monde des hommes de leur nation, pour décrier JESUS CHRIST, & ſes ſectateurs (b). Ils répandoient par tout que les Chrétiens ſoutenoient l'athéiſme, & détruiſoient toutes les Loix; & que ce qu'ils diſoient de JESUS-CHRIST, étoit faux; que leur Doctrine étoit impie, déteſtable, ſacrilége. C'eſt de ces envoyez des Juifs que venoient les calomnies qui ſe répandoient contre les Chrétiens, & contre leurs aſſemblées, pendant les premiers ſiécles. Origénes temoigne que de ſon tems ces fauſſes impreſſions n'étoient pas encore effacées. Tertullien (c) attribuë aux Juifs les fauſſetez, par leſquelles on décrioit la foi, & la conduite des premiers Fidéles. Il dit qu'ils ſont les premiers auteurs de la mauvaiſe idée qu'ont les Payens de notre Religion (d). Ainſi ils ne ſe contentoient pas de blaſphémer contre la Doctrine de l'Evangile, & de la rejetter avec opniâtreté; ils empêchoient, autant qu'ils le pouvoient, que les Gentils ne la reçûſſent, comme le dit ici S. Paul.

Ainſi ils combloient petit-à-petit *la meſure de leurs péchez; & la colére de Dieu étoit prête à tomber ſur eux, & y devoit demeurer juſqu'à la fin* (e): *Pervenit enim ira Dei ſuper illos uſque in finem.* Bien-tôt le Sei-

(a) *Tacit hiſt. l. 5. Vide Joſeph. l. 2. contra Appion.*
(b) *Juſtin. Dialog. p. 335. & ſeq. Origen. l. 6. contra Celſum. Tertull.*
(c) *Tertull. ad nationes l. 1. c. 14.*
(d) *Idem l. 3. contra Marcion. c. 23.*
(e) *Eſt. Men. Tir.*



Digitized by Google

17. *Nos autem, fratres, desolati à vobis ad tempus horæ, aspectu, non corde, abundantiùs festinavimus faciem vestram videre, cum multo desiderio:*

17. Aussi, mes freres, ayant été pour un peu de tems séparé de vous, de corps, non de cœur, nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur & d'empressement de vous revoir.

18. *Quoniam voluimus venire ad vos. Ego quidem Paulus, & semel, & iterùm; sed impedivit nos satanas.*

18. C'est pourquoi nous avons voulu vous aller trouver. Et moi Paul, j'en ai eu le dessein plus d'une fois; mais Satan nous en a empêchez.

## COMMENTAIRE.

gneur devoit les visiter dans sa fureur, les disperser parmi toutes les nations, en exterminer la plus grande partie, & faire porter aux restes de ce malheureux peuple, les marques les plus sensibles de son extrême indignation. C'est ce qu'on vit arriver dix-sept ans après que S. Paul eut écrit cette Epître, l'an 70. de JESUS-CHRIST.

Au lieu de *Pervenit ira Dei*, Le Grec (*a*) demande qu'on traduise, *Prævenit ira Dei* : la colére de Dieu a prévenu contre eux le tems auquel elle doit se manifester. Leurs crimes l'ont en quelque sorte forcé d'anticiper le tems de sa venuë pour les punir. En effet la ruine de Jérusalem est est un des plus terribles effets de la colére de Dieu, & un des plus vives images du Jugement dernier. Aussi dans l'Ecriture en plusieurs endroits, (*b*) cet événement nous est dépeint comme le jour du Seigneur, le jour de sa derniere vengeance. L'Apôtre ajoûte, que la colére demeure sur eux *jusqu'à la fin* (*c*). Ce ne sera plus comme autrefois dans ces châtimens passagers, qui finissoient après un certain tems; celui-ci durera autant que le monde. A la fin des siecles Dieu leur ouvrira les yeux (*d*), ils gémiront, & pleureront en voyant celui qu'ils ont percé de coups (*e*).

℣. 17. NOS AUTEM DESOLATI A VOBIS. *Ayant été pour un peu de tems séparé de vous, de corps non de cœur*, nous ne vous avons pas oublié; mais nous avons désiré avec d'autant plus d'ardeur de vous revoir. On ne peut rien ajoûter aux marques de tendresse, que S. Paul donne aux Thessaloniciens. Il s'est comparé ci-devant à une nourrice, & à un pere (*f*); ici il dit qu'il demeure éloigné de leur présence, dans dans les mêmes inquiétudes, & les mêmes empressemens de les revoir,

(*a*) Ἔφθασε γὰρ ἐπ' αὐτοὺς ἡ ὀργὴ εἰς τέλος. Plusieurs anciens Exemplaires Latins de la Vulgate, l'Ambrosiaster, S. Anselme, Haymon, Estius, & plusieurs autres lisent *prævenit*, au lieu de, *pervenit*.

(*b*) *Matt.* XXIV. *Marc.* XIII. *Luc.* XXI. &c.

(*c*) *Theodoret.* Οὐκοῦν, ὥσπερ προεῖπον, ἐπάνοδος ἦν ἡ αἰχμαλωσίας, καὶ κατάσχεσις ἡ γῆς, ἀλλ' οὐκ εἰς τέλος, ἡ ὀργὴ τοῦ Θεοῦ ἐπ' αὐτοὺς, τυπικῶς μὲν ἡ ὀργὴ τοῦ Θεοῦ.

(*d*) *Rom.* XI. 26.

(*e*) *Zach.* XII. 10.

(*f*) ℣. 7. & 11.

Digitized by Google

19. *Quæ est enim nostra spes, aut gaudium, aut corona gloriæ? Nonne vos ante Dominum nostrum Jesum Christum estis in adventu ejus?*

19. Et certes quelle est notre espérance, notre joie, & la couronne de notre gloire? N'est-ce pas vous qui l'êtes devant notre Seigneur JESUS-CHRIST, pour le jour de son avénement?

20. *Vos enim estis, gloria nostra, & gaudium.*

20. Car vous êtes notre gloire & notre joie.

## COMMENTAIRE.

qu'un pere en a de revoir ses enfans (*a*) qu'il a laissé dans la peine, & exposé à la malice, & à la haine de ses ennemis: car c'est-là la situation où étoient les Thessaloniciens, au milieu des Juifs, & des Payens de leur ville.

℣. 18. VOLUMUS VENIRE AD VOS, SED IMPEDIVIT NOS SATANAS. *Nous avons voulu vous aller trouver, mais Satan nous en a empêché.* Quels sont ces empêchemens de satan, dit saint Chrysostome (*b*) sinon quelques tentations dangereuses, violentes, & imprévûës? Ou bien, le Démon avoit tellement animé contre lui les Payens, & les Juifs de Thessalonique, que ses amis ne purent se résoudre à lui permettre d'y aller.

℣. 19. QUÆ EST ENIM NOSTRA SPES, AUT GAUDIUM... NON NE VOS ANTE DOMINUM? *Qu'elle est notre espérance, notre joye, & la couronne de notre gloire, n'est-ce pas vous?* Lorsque je paroîtrai devant JESUS-CHRIST au jour de son jugement, & dans son avénement glorieux, quelle sera ma joye, ma confiance, & le sujet de mes récompenses dans l'éternité, si ce n'est de vous avoir formé en JESUS-CHRIST, & de vous avoir annoncé son Evangile? Je me présenterai avec confiance devant mon Dieu, & Je lui dirai: Me voici, moi & mes enfans; voici les fruits de mes travaux, les preuves de ma fidelité, & de mes services.

---

(*a*) Ἀπορφανισθῆτο ἀφ' ὑμῶν πρὸς καιρὸν ἄραν.

(*b*) *Chrysost.* Τίνα λέγει ἐγκοπὴν τοῦ Σατανᾶ; πειρασμοὺς πίνας ἀπροσδοκήτους, καὶ σφόδρους.

# CHAPITRE III.

*Timothée ayant été envoyé aux Thessaloniciens de la part de saint Paul, lui fait un rapport avantageux de leur foi & de leur charité. Saint Paul a un grand desir de les voir. Il souhaite qu'ils se fortifient de plus en plus dans le bien.*

℣. 1. *Propter quod non sustinentes amplius, placuit nobis remanere Athenis solis;*

℣. 1. Ainsi ne pouvant souffrir plus longtems *de n'avoir point de vos nouvelles*, j'aimai mieux demeurer tout seul à Athénes;

## COMMENTAIRE.

℣. 1. NON SUSTINENTES AMPLIUS, PLACUIT NOBIS REMANERE ATHENIS SOLIS. *Ne pouvant souffrir plus longtems de n'avoir point de vos nouvelles, j'aimai mieux demeurer tout seul à Athénes.* S. Paul raconte aux Thessaloniciens ce que son amour, & son inquiétude pour eux, l'avoient obligé de faire. Après avoir prêché à Thessalonique, il fut obligé d'en sortir précipitamment, à cause d'une sédition que les Juifs incrédules y excitérent (*a*). De là étant passé à Bérée (*b*), il se vit aussi obligé bien-tôt après de quitter cette ville pour se retirer à Athénes. Quelque tems après Timothée, qu'il avoit laissé à Bérée avec Silas, vint l'y trouver, & lui rapporta apparemment les persécutions auxquelles ces nouveaux convertis de Thessalonique, & de Bérée, étoient exposez. C'est ce qui donna à S. Paul les inquiétudes qu'il vient de nous décrire dans le Chapitre précédent. Comme il ne pouvoit aller lui-même en Macédoine, il y renvoya aussi-tôt Timothée, comme nous le lisons ici; aimant mieux se priver du secours qu'il en attendoit, que de laisser plus long-tems ces Eglises sans consolation. Ainsi il demeura seul à Athénes, attendant des nouvelles de ces nouveaux Disciples. Durant cet intervale, il quitta Athénes, & vint à Corinthe, où Timothée, & Silas vinrent le trouver quelque tems après son arrivée. Voyez le ℣. 6. Ce fut ensuite de ce qu'il apprit d'eux, qu'il écrivit cette Epître, où les noms de Silas, & de Timothée paroissent à la tête, avec le sien.

(*a*) *Act.* XVII 9. 10.

(*b*) *Act.* XVII. 13. 14. 15.

Digitized by Google

2. *Et misimus Timotheum, fratrem nostrum, & ministrum Dei in Evangelio Christi, ad confirmandos vos, & exhortandos pro fide vestra;*

3. *Ut nemo moveatur in tribulationibus istis: Ipsi enim scitis quòd in hoc positi sumus.*

2. Et je vous envoyai Timothée, notre frere, & ministre de Dieu dans *la prédication de* l'Evangile de JESUS-CHRIST; afin-qu'il vous fortifiât, & qu'il vous exhortât à demeurer fermes dans votre foi;

3. Et que personne ne fût ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent: Car vous savez que c'est à quoi nous sommes destinez.

## COMMENTAIRE.

℣. 2. MISIMUS TIMOTHEUM... MINISTRUM DEI IN EVANGELIO CHRISTI. *Je vous ai envoyé Timothée Ministre de Dieu, dans la prédication de l'Evangile de* JESUS-CHRIST. Il releve le mérite de Timothée, pour donner plus de poids à sa prédication, & aux instructions qu'il avoit données aux Thessaloniciens, & aux autres Eglises de Macédoine, dont il étoit comme le second Apôtre après S. Paul. Il lui donne aussi à peu près les mêmes éloges dans l'Epître aux Romains (*a*), & dans la premiere aux Corinthiens (*b*). Le Grec de cet endroit lit (*c*): *Timothée notre frere, & le Ministre de Dieu, & notre Coadjuteur dans l'Evangile de* JESUS-CHRIST. D'autres lisent (*d*): *Notre frere, & le Coopérateur de Dieu dans l'Evangile de* JESUS-CHRIST. D'autres omettent (*e*): *Notre Coadjuteur*, & sont tout conformes à la Vulgate.

℣. 3. NEMO MOVEATUR IN TRIBULATIONIBUS ISTIS. *Que personne ne fût ébranlé pour les persécutions qui nous arrivent.* Le terme Grec (*f*) marque proprement une agitation, & un mouvement semblable à celui d'un chien, qui caresse son maître. Que personne ne soit émû, agité, troublé, pour les traverses qui nous arrivent. Le Syriaque; *Que nul ne perde courage*; car *vous savez que c'est à quoi nous sommes destinez.* JESUS-CHRIST ne nous a prédit que des maux, des afflictions, des persécutions. *Vous devez vous estimer heureux, lorsqu'à cause du Fils de l'homme, vous serez haïs des hommes, qu'ils vous retrancheront de leur compagnie, qu'ils vous chargeront d'opprobres, &c* (*g*). Il faut qu'un Chretien entre dans le Ciel par la voye des tribulations, disoit saint Paul aux nouveaux convertis (*h*). Et ailleurs parlant à Timothée (*i*): *Tous ceux*

(*a*) *Rom.* XVI. 21.

(*b*) 1. *Cor.* IV. 17.

(*c*) Τιμόθεον τὸν ἀδελφὸν ἡμῶν, καὶ διάκονον τοῦ Θεοῦ καὶ συνεργὸν ἡμῶν ἐν τῷ εὐαγγελίῳ τοῦ Χριστοῦ.

(*d*) Καὶ συνεργὸν τοῦ Θεοῦ ἐν εὐαγγελίῳ. *Ita Clarom. Et S. Germ. G. L. Ambrosiast. Colb. 6. alii:* Διάκονον, καὶ συνεργὸν τοῦ Θεοῦ. *Borner. Gr. L. alii omittunt:* Διάκονον τοῦ Θεοῦ.

(*e*) *Alex. Vel. Copht. Æthiop.*

(*f*) Τῷ μηδένα σαίνεσθαι. *Oecum.* Σαίνεσθαι, θορυβεῖσθαι, ταράσσεσθαι.

(*g*) *Luc.* VI. 22.

(*h*) *Act.* XIV. 21.

(*i*) 2. *Timot.* III. 12.

Digitized by Google

4. *Nam & cùm apud vos essemus, prædicebamus vobis passuros nos tribulationes, sicut & factum est, & scitis.*

4. Dès-lors même que nous étions parmi vous, nous vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir; & nous en avons eu en effet, comme vous le savez.

5. *Propterea & ego ampliùs non sustinens, misi ad cognoscendam fidem vestram; ne fortè tentaverit vos is qui tentat, & inanis fiat labor noster.*

5. Ne pouvant donc àttendre plus long-tems, je vous l'ai envoyé pour reconnoître l'état de votre foi, ayant appréhendé que le tentateur ne vous eût tentez, & que notre travail ne devînt inutile.

6. *Nunc autem veniente Timotheo ad nos à vobis, & annuntiante nobis fidem, & charitatem vestram, & quia memoriam nostram habetis bonam semper, desiderantes nos videre, sicut & nos quoque vos;*

6 Mais Timothée étant revenu vers nous, après vous avoir vûs, & nous ayant rendu un si bon témoignage de votre foi & de votre charité, & du souvenir plein d'affection que vous avez sans cesse de nous, qui vous porte à désirer de nous voir, comme nous avons aussi le même désir pour vous;

## COMMENTAIRE.

*qui* veulent vivre dans la pieté selon JESUS-CHRIST, souffriront la persécution.

℣. 4. PRÆDICEBAMUS VOBIS PASSUROS NOS TRIBULATIONEM. *Ne vous prédisions que nous aurions des afflictions à souffrir.* Saint Paul n'oublie jamais ce qui lui fut dit au jour de sa conversion (a): *Cet homme est pour moi une vase d'élection qui prêchera mon nom devant les Rois, devant les nations, & devant les enfans d'Israël: & je lui montrerai combien il aura à souffrir pour mon nom.* Prévenu de cette pensée, il ne s'effrayoit de rien, & ne croyoit pas qu'il y eût au monde un plus grand bonheur, que de souffrir quelque chose pour JESUS-CHRIST, il rappelle ici aux Thessaloniciens ce qu'il souffrit, tant à Thessalonique, qu'à Bérée. Voyez *Act.* XVII.

℣. 5. EGO AMPLIUS NON SUSTINENS. *Ne pouvant attendre plus long-tems*, dans l'impatience où j'étois de savoir de vos nouvelles; & dans la crainte que les persécutions ne vous eussent ébranlez dans la foi, & *que Satan ne vous eût tenté, & n'eût rendu notre travail inutile.* Voilà les motifs de ses inquiétudes. Il ne doutoit pas qu'ils n'eussent été exposez à la tentation: mais il craignoit qu'ils n'y eussent succombé (b); c'est ce qu'il veut dire par ces mots: *Ne fortè tentaverit vos is qui tentat.*

℣. 6. VENIENTE TIMOTHEO AD NOS A VOBIS. *Timothée étant revenu vers nous après vous avoir vû.* Timothée ne trouva plus saint Paul à Athénes, il le vint trouver à Corinthe, & lui rendit compte du

(a) *Act.* IX.

(b) *Theodoret.* Μή τις ὑμῖν ἐκ τῶν πετρασμῶν προσεγένετο βλάβη.

bon

7. *Ideo consolati sumus, fratres, in vobis, in omni necessitate, & tribulatione nostra, per fidem vestram:*

8. *Quoniam nunc vivimus, si vos statis in Domino.*

9. *Quam enim gratiarum actionem possumus Deo retribuere pro vobis, in omni gaudio, quo gaudemus propter vos ante Deum nostrum?*

10. *Nocte ac die abundantius orantes, ut videamus faciem vestram, & compleamus ea quæ desunt fidei vestræ.*

7. Il est vrai, mes freres, que dans toutes les afflictions, & dans tous les maux qui nous arrivent, votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.

8. Car nous vivons maintenant, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.

9. Et certes quelles assez dignes actions de graces pouvons nous rendre à Dieu pour la joie dont nous nous sentons comblez devant lui à cause de vous?

10. Ce qui nous porte à le conjurer jour & nuit avec une ardeur extrême *de nous permettre* de vous aller voir, afin d'ajouter ce qui peut manquer encore à votre foi.

## COMMENTAIRE.

bon état des Eglises de Macédoine, & en particulier de celle de Thessalonique. Il relève trois choses dans l'éloge qu'il fait des Thessaloniciens; leur foi inébranlable, leur charité parfaite, le souvenir plein d'affection qu'ils conservoient pour lui.

℣. 7. CONSOLATI SUMUS IN VOBIS. *Votre foi nous fait trouver notre consolation en vous.* Au milieu des travaux de l'Apostolat & des afflictions qui nous environnent, nous trouvons notre joie & notre consolation en apprenant que vous êtes constans dans la foi que vous avez reçuë de nous. Cela seul est capable de tempérer toutes nos peines. ℣. 8. *Nous vivons véritablement, si vous demeurez fermes dans le Seigneur.* Voilà ce qui fait ma vie, ma joie, mon bonheur; cette nouvelle me ranimeroit, & me ressusciteroit en quelque sorte, quand je serois dans l'ombre de la mort. Les Hébreux, de même que les Grecs & les Romains, se servent souvent du verbe, *je vis*, je ressuscite, pour marquer un grand bonheur, un bonheur inespere, une nouvelle heureuse.

℣. 9. QUAM ENIM GRATIARUM ACTIONEM. *Quelles assez dignes actions de graces... pour la joie dont nous nous sentons comblez.* La joie de S. Paul est extrême, mais elle se termine à Dieu, elle se borne à lui rendre graces, elle n'a pour objet que la sanctification de ses Disciples, & la gloire de son Seigneur.

℣. 10. UT COMPLEAMUS. EA QUÆ DESUNT FIDEI VESTRÆ. *Ajouter ce qui peut manquer à votre foi* (a). Ce n'est point l'ouvrage d'un homme de perfectionner la foi d'un autre, ou d'y ajouter. Cela est réservé à Dieu seul. C'est le Saint-Esprit qui est l'auteur de notre foi, & qui la met dans nos cœurs. Saint Paul veut dire seulement qu'il dési-

(a) Κατηρτίσαι τὰ ὑστερήματα τῆς πίστεως ὑμῶν, *Theodoret.* Τὰ λείποντα πληρῶσαι



Digitized by Google

11. *Ipse autem Deus, & Pater noster, & Dominus noster Jesus Christus, dirigat viam nostram ad vos.*

12. *Vos autem Dominus multiplicet, & abundare faciat claritatem vestram in invicem, & in omnes, quemadmodum & nos in vobis:*

13. *Ad confirmanda corda vestra sine querela in sanctitate, ante Deum & Patrem nostrum in adventu Domini nostri Jesu Christi cum omnibus Sanctis ejus. Amen.*

11. Je prie donc notre Dieu, & notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur, qu'il lui plaise de nous conduire vers vous.

12. Que le Seigneur vous multiplie, & qu'il fasse croître de plus en plus en vous la charité que vous avez les uns pour les autres, & envers tous, & qu'il la rende telle que la nôtre est envers vous.

13. Qu'il affermisse vos cœurs, en vous rendant irréprochables par la sainteté devant Dieu notre Pere, au jour que JESUS-CHRIST notre Seigneur paroîtra avec tous ses Saints. Amen.

## COMMENTAIRE.

roit pouvoir se transporter à Thessalonique, pour les catéchiser plus à fond, & plus parfaitement de ce qu'ils devoient croire. Le peu de tems qu'il avoit été parmi eux, ne lui avoit pas permis de les instruire avec toute la plénitude qu'il auroit voulu; peut être aussi qu'alors ils n'étoient pas encore capables de tout ce qu'il auroit pû leur dire. Il venoit d'apprendre qu'il y avoit parmi eux quelques difficultez sur la résurrection des morts. C'est ce qui lui fait désirer d'ajoûter quelque chose à leur foi (*a*); ou quant à son objet, en leur découvrant ce qu'ils ne savoient pas encore; ou quant à sa forme, & à sa qualité, en l'affermissant par ses exhortations, & par ses consolations (*b*)

℣. 11. DIRIGAT VIAM NOSTRAM AD VOS. *Qu'il lui plaise de nous conduire vers vous*; qu'il leve les obstacles qui nous empêchent d'y aller; qu'il réprime le Démon, qui fait naître des difficultez à l'exécution de mes projets (*c*); qu'il tourne les cœurs des Macédoniens, & qu'il les dispose à nous recevoir favorablement.

℣. 12. VOS MULTIPLICET. *Que le Seigneur vous multiplie*, qu'il augmente votre nombre par la conversion des infidéles (*d*); *& qu'il fasse croître en vous de plus en plus la charité, que vous avez les uns pour les autres, & envers tous*, même envers les étrangers, & ceux qui vous persécutent. C'est en cela que consiste la plénitude de la Loi. *Plenitudo Legis, dilectio* (*e*).

℣. 13. AD CONFIRMANDA CORDA VESTRA. *Qu'il affermisse vos cœurs* dans la foi, & dans la charité, & par une conduite irréprochable, *sine querela in sanctitate*, dans une sainteté, & une pureté de corps,

(*a*) *Vide Theophyl.*
(*b*) *Est. Zanch.*
(*c*) *Sup.* II. 18. *Hieronym. hic. Zanch. Est.*
(*d*) *Theodoret.* Εὔχεται τοίνυν αὐτοὺς καὶ τοῦ ἀριθμῷ πλεονάσαι, καὶ τῇ ἀγάπῃ περισσεῦσαι.
(*e*) *Rom.* XIII. 10.

& de cœur ; afin que vous paroiſſiez ſans tache *devant Dieu notre Pere ; au jour que* JESUS-CHRIST *paroîtra avec tous les Saints* ; au dernier jour du Jugement, où il viendra dans ſa gloire, & dans ſa majeſté, accompagné de tous les Saints, & de tous les Anges. Les Saints qui auront crû en lui, & qui auront vêcu ſuivant ces ordonnances, & ſes conſeils, ſeront aſſis avec lui pour juger les vivans, & les morts ; les Anges exécuteront ſes jugemens, & formeront la compagnie qui l'accompagnera par honneur. Moyſe dans le Deutéronome nous répreſente Dieu qui donne ſa Loi accompagné d'un million d'Anges (*a*), *& cum eo Sanctorum millia.* Les Evangeliſtes nous décrivent de même le ſecond avénement de JESUS-CHRIST (*b*) : *Filius hominis venturus eſt in gloriâ Patris ſui cum Angelis ſuis.* Ou ſelon ſaint Marc (*c*) : *Cum Angelis Sanctis.* Le Grec imprimé ne lit pas *Amen* en cet endroit : mais il eſt dans d'excellens Manuſcrits (*d*).

## CHAPITRE IV.

*Préceptes de morale. Fuir la fornication, garder la chaſteté conjugale, s'entr'aimer tous, travailler de leurs mains, ſe conſoler de la mort de leurs proches. Ordre dans lequel la réſurrection ſe doit faire.*

℣. 1. *DE catero ergò, fratres, rogamus vos, & obſecramus in Domino Jeſu, ut quemadmodum accepiſtis à nobis quomodo oporteat vos ambulare, & placere Deo, ſic & ambuletis, ut abundetis magis :*

℣. 1. AU reſte, mes freres, nous vous ſupplions, & vous conjurons par le Seigneur JESUS, qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voie de Dieu pour lui plaire, vous y marchiez en effet de telle ſorte, que vous vous y avanciez de plus en plus.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. ROGAMUS VOS... UT QUEMADMODUM ACCEPISTIS A NOBIS. *Nous vous conjurons qu'ayant appris de nous comment vous devez marcher dans la voye de Dieu, vous y marchiez en effet.* S. Paul continuë à donner aux Theſſaloniciens des préceptes de morale, & à les exhorter à vivre dans la piété, comme ils avoient commencé. Le Grec ne lit pas ces mots : *Sic & ambuletis ; Que vous y mar-*

(*a*) *Deut.* XXXIII. 2.
(*b*) *Matth.* XVI. 27. Voyez auſſi *Matt.* XXV. 31.
(*c*) *Marc.* VIII. 38.
(*d*) *Cod. Alex Clarom. Germ. G. L. Copht. Arab. Æth. alii.*



Digitized by Google

2. *Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum.*

3. *Hæc est enim voluntas Dei sanctificatio vestra; ut abstineatis vos à fornicatione;*

4. *Ut sciat unusquisque vestrûm vas suum possidere in sanctificatione & honore;*

2. Vous savez quels préceptes nous vous avons donnez de la part du Seigneur JESUS.

3. Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints, & purs; que vous vous absteniez de la fornication;

4. Que chacun de vous sache user de son corps saintement, & honnêtement;

## COMMENTAIRE.

*chiez en effet.* Plusieurs anciens Manuscrits lisent (*a*): Comme vous y marchez en effet, *sicut & ambulatis.* Mais le Grec dans nos imprimez, lit simplement (*b*); *nous vous conjurons par notre Seigneur* JESUS, *que comme vous avez appris de nous comment vous devez marcher, & plaire à Dieu, vous vous avanciez de plus en plus.*

℣. 2. QUÆ PRÆCEPTA DEDERIM (*c*) VOBIS PER DOMINUM JESUM. *Quels préceptes nous vous avons donné de la part du Seigneur* Jesus; ou dans le Seigneur JESUS-CHRIST: suivant son Esprit, par son ordre, en son nom. Vous vous en souvenez, il n'est pas nécessaire de vous les répeter.

℣. 3. HÆC EST ENIM VOLUNTAS DEI, *Car la volonté de Dieu est que vous soyez saints.* Il l'ordonne ainsi, il vous appelle à la sainteté, tel a été son dessein lorsqu'il vous a appellé à son service. D'où vient; qu'en plus d'un endroit il exhorte ses Disciples à vivre d'une maniere digne de Dieu, digne de leur vocation; dans la sainteté, & dans la pureté du cœur, & du corps; il veut qu'ils s'abstiennent *de la fornication* (*d*), ou selon plusieurs Exemplaires Grecs (*e*): *De toute sorte de fornication*, parce qu'il y a un très-grand nombre de crimes compris sous ce nom, & que les Grecs n'en avoient pas tout l'horreur qu'il mérite (*f*).

℣. 4. UT SCIAT UNUSQUISQUE VAS SUUM POSSIDERE. *Que chacun de vous sache user de son corps saintement, & honnêtement.* Un Chrétien doit avoir une espece de respect, & de vénération pour son corps, qui est le membre de JESUS-CHRIST, qui est, ou qui doit être le temple de Dieu (*g*), la demeure du Saint-Esprit, & qui est destiné à être

(*a*) Καθὼς καὶ περιπατεῖτε. *Ita Steph. 3. Alex. Clarom. & S. Germ. G. L. Bovner. G. L. Eusbal. Ambrosiast. Hieronymiast. Coph. Æth. alii.*

(*b*) Παρακαλοῦμεν ἐν Κυρίῳ Ἰησοῦ, καθὼς παρελάβετε παρ' ἡμῶν, πῶς δεῖ ὑμᾶς περιπατεῖν καὶ ἀρέσκειν Θεῷ, ἵνα περισσεύητε μᾶλλον.

(*c*) Τίνας παραγγελίας ἐδώκαμεν ὑμῖν: *Dederimus vobis. Alii:* Ἐδώκα μὲν ὑμῖν; *Dedi quidem vobis.*

(*d*) *Græc. impress.* Ἀπέχεσθαι ὑμᾶς ἀπὸ τῆς πορνείας.

(*e*) Ἀπὸ πάσης πορνείας. *Ita Syr. Chrys. Theodoret. Theophyl.*

(*f*) *Vide Est. Grot. & dicta ad Act.* XV. 20.

(*g*) 1. Cor. III. 16. 17. VI. 19.

Digitized by Google

*5. Non in passione desiderii, sicut & Gentes, quæ ignorant Deum,*

*6. Et ne quis supergrediatur, neque circumveniat in negotio fratrem suum; quoniam vindex est Dominus de his omnibus, sicut prædiximus vobis, & testificati sumus.*

5. Et non point en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme les Payens, qui ne connoissent point Dieu.

6. Que personne n'opprime son frere, ni ne lui fasse tort dans aucune affaire, parce que le Seigneur est le vengeur de tous ces péchez, comme nous vous l'avons déja déclaré, & assuré de sa part.

## COMMENTAIRE.

un jour glorieux dans le Ciel après la résurrection. Nos corps ne sont plus à nous; depuis que nous sommes revêtus de JESUS-CHRIST, ils sont à lui (*a*). C'est une profanation punissable, que de les souïller par l'impudicité. Le Texte lit simplement (*b*): *Que chacun sache posséder son corps en sainteté, & en honneur.* Par ce vase, quelques-uns (*c*) ont entendu *la femme*. Que les hommes mariez usent saintement, & purement du mariage. S. Pierre (*d*) veut que les hommes portent honneur à leur femme, comme au vase le plus foible: *Quasi infirmiori vasculo muliebri impertientes honorem.* Mais la plûpart l'entendent du corps de l'homme, ou des parties que la pudeur défend de nommer. Conservez vos corps dans une exacte pureté, n'usez de vos membres qu'avec une décence, & une honnêteté dignes de la Religion que vous avez embrassée. S. Paul (*e*) dit que ceux qui se laissent aller aux crimes contre la pudeur, deshonorent leurs corps; qu'ils péchent contre leurs corps (*f*) qu'ils l'outragent, & en violent la sainteté. Voyez saint Chrysostome, Théodoret, Théophylacte, & les Commentateurs sur cet endroit.

℣. 5. NON IN PASSIONE DESIDERII. *Et non pas en suivant les mouvemens de la concupiscence, comme les Payens*, qui n'ont point d'autre regle que leurs passions, & qui comptent pour rien les plus honteuses impudicitez, comme S. Paul l'a montré dans le Chapitre premier de l'Epitre aux Romains. Peut-être qu'en cet endroit il n'en veut qu'aux désirs déréglez, au sentimens interieurs, à l'ardente passion de l'amour, dont la plûpart des Payens ne se faisoient point de scrupule (*g*), non plus que plusieurs Juifs, tandis qu'elle n'étoit point produite au dehors, ni exécutée. L'Apôtre a déja condamné la fornication, & tout ce qui y a rapport, dans le ℣. 3. D'autres (*h*) croyent qu'il veut ici marquer les actions honteuses, & contre nature.

(*a*) 1. Cor. VI. 15. 19.
(*b*) Τὸ ἑαυτοῦ σκεῦος κτᾶσθαι ἐν ἁγιασμῷ καὶ τιμῇ.
(*c*) *Aug. l. 1. de nupt. & concup. c. 8. & l. contra Julian. c. 10. D. Thom. hic. Quidd. apud Oecum. & Theodoret. Zeger. Est.*
(*d*) 1. *Petri* III. 7.
(*e*) *Rom.* I. 24.
(*f*) 1. *Cor.* VI. 18. XII. 23.
(*g*) *Vide Ephes.* IV. 19.
(*h*) *Hamm. hic. Vide & Estium.*



Digitized by Google

7. *Non enim vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.*

8. *Itaque qui hæc spernit, non hominem spernit, sed Deum, qui etiam dedit Spiritum suum sanctum in nobis.*

7. Car Dieu ne nous a pas appellez pour être impurs, mais pour être saints.

8. Celui donc qui mépriſe ces régles, mépriſe non un homme, mais Dieu, qui nous a même donné ſon Saint-Eſprit.

## COMMENTAIRE.

℣. 6. NE QUIS SUPERGREDIATUR, NEQUE CIRCUMVENIAT IN NEGOTIO FRATREM SUUM. *Que perſonne n'opprime ſon frere, ni ne lui faſſe tort en aucune affaire.* Gardez entre vous la juſtice, la droiture, la bonne foi que JESUS-CHRIST vous a recommandées. Point de fraude, de ſupercherie, de tromperie, d'injuſtice, de calomnie, d'artifice, dans vos promeſſes, vos paroles, vos contrats, votre commerce, vos affaires. C'eſt ainſi que l'entendent la plûpart des Latins (*a*). Mais les Peres Grecs (*b*), S. Jérome (*c*), & quelques Latins l'expliquent comme une ſuite de ce qu'il vient de dire contre l'impureté, & les péchez qui y ont rapport. Que perſonne ne faſſe outrage à ſon prochain, en ſollicitant ſa femme à lui manquer de fidélité; que nul n'attente à l'honneur de ſon frere dans l'endroit le plus ſenſible, en débauchant ſon épouſe. On a déja vû en plus d'un paſſage que S. Paul donne le nom d'*avarice*, à la débauche, & aux voluptez criminelles (*d*).

℣. 8. QUI HÆC SPERNIT, NON HOMINEM SPERNIT. *Celui qui mépriſe ces régles, ne mépriſe point un homme*; ce n'eſt pas ſur nous que tombe ce mépris, mais ſur Dieu même qui nous a envoyé, & qui nous a mis ces véritez dans la bouche. JESUS-CHRIST diſoit de même à ſes Apôtres (*e*): *Celui qui vous mépriſe, me mépriſe; & celui qui me mépriſe, mépriſe celui qui m'a envoyé.* Ceux qui rejettent, & qui perſécutent les Prophétes, & les Apôtres, outragent celui au nom duquel ils parlent. Ceux qui tombent dans l'impureté, & dans l'adultere, font quelque choſe de plus criminel, puiſqu'ils font outrage à leur propre corps; ils éteignent l'Eſprit de Dieu qui étoit en eux, & irritent le Seigneur par le mépris qu'ils font de ſes dons. *Qui dedit Spiritum ſanctum ſuum in nobis*, peut ſe rapporter, où à l'Apôtre qui ne parle ici que par l'inſpiration du Saint-Eſprit (*f*), ou aux Fidéles qui ont reçû le Saint-Eſprit, & qui l'attriſtent par leurs crimes. Ce dernier ſens eſt ſuivi par pluſieurs

---

(*a*) *Ita Latini plerique, Grot. Zanch. Vorſt. Bez. Piſc.*

(*b*) *Chryſoſt.* Εἰλαῦθα περὶ μοιχείας λέγει. *Theodoret.* Πλεονεξίαν ὀνομάζει τὴν μοιχείαν ἐκάλεσε.

(*c*) *Hieronym. in Epheſ.* IV. *Eraſm. hic. Cajet. Eſt. Vat. Men. Lud de Dieu, Zeger.*

(*d*) *Epheſ.* IV. 19. V. 3. *Coloſſ.* III. 5.

(*e*) *Luc* X. 16.

(*f*) *Eſt. Men. Zanch.*

Digitized by Google

9. *De charitate autem fraternitatis non necesse habemus scribere vobis? ipsi enim vos à Deo didicistis ut diligatis invicem.*

10. *Etenim illud facitis in omnes fratres in universa Macedonia. Rogamus autem vos, fratres, ut abundetis magis,*

11. *Et operam detis ut quieti sitis, & ut vestrum negotium agatis; & operemini manibus vestris, sicut præcepimus vobis;*

9. Quant à ce qui regarde la charité fraternelle, vous n'avez pas besoin que je vous en écrive, puisque Dieu vous a appris lui-même à vous aimer les uns les autres.

10. Et vraiment vous le faites à l'égard de tous nos freres qui sont dans toute la Macédoine. Mais je vous exhorte, mes freres, de vous avancer de plus en plus dans cet amour;

11. De vous étudier à vivre en repos; de vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire; de travailler de vos propres mains, ainsi que nous vous l'avons ordonné.

## COMMENTAIRE.

Grecs, qui lisent: *Qui a mis dans vous son Saint-Esprit* (*a*).

℣. 9. DE CHARITATE FRATERNITATIS. *Quant à la charité fraternelle*, il est inutile que je vous donne des leçons là-dessus, puisque Dieu même vous a appris (*b*), par le Saint-Esprit qui habite dans vos cœurs, & par la lumiere intérieure dont il vous éclaire, non-seulement que vous devez aimer vos freres comme vous-mêmes, ce qui est le second précepte de la Loi (*c*), mais aussi comment vous devez l'aimer, dans quelle circonstance, jusqu'à quel point votre charité doit s'étendre, & quels sont les devoirs auxquels cette vertu vous engage. Vous n'avez qu'à vous consulter vous-même, qu'à écouter la voix intérieure du Saint-Esprit qui vous parle. Théodoret remarque que l'Apôtre fait principalement consister cette charité mutuelle dans les secours que les riches donnent aux pauvres, & dans l'assistance reciproque que les Fidéles se rendent dans leurs besoins. La suite conduit à ce sens.

℣. 11. OPERAM DETIS UT QUIETI SITIS. *De vous étudier à vivre en repos*; à vivre en paix avec tout le monde, de ne troubler personne, de n'être à charge à personne, de ne vous mêler pas, de ce qui ne vous regarde point: *De vous appliquer chacun à ce que vous avez à faire.* Il condamne deux vices qui ne vont gueres l'un sans l'autre; la curiosité, & l'oisiveté. Voyez ci-après 2. *Thessal.* III. 11. *Nous avons appris qu'il y en a parmi vous, qui ne s'adonnent à aucun travail, & qui veulent se mêler de tout.*

ET OPEREMINI MANIBUS. *De travailler de vos mains, ainsi que*

(*a*) *Grec. impress.* Τὸν καὶ δόντα τὸ πνεῦμα αὐτοῦ τὸ ἅγιον εἰς ὑμᾶς. *Alii:* Εἰς ὑμᾶς *Ita omnes.* | *Clarom. S. Germ. Borner. G. L. Ald. Erasm. Syr. Arab. Amb. Mss. plures in Mill. Ita Chrys. Theophyl.*

(*b*) Αὐτοὶ γὰρ ὑμεῖς θεοδίδακτοί ἐστε.

(*c*) *Matt.* XXII. 39.

Digitized by Google

12. *Et ut honestè ambuletis ad eos qui foris sunt, & nullius aliquid desideretis.*

12. Afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux qui sont hors de l'Eglise, & que vous vous mettiez en état de n'avoir besoin de personne.

13. *Nolumus autem vos ignorare, fratres, de dormientibus; ut non contristemini, sicut & cæteri, qui spem non habent.*

13. Or nous ne voulons pas, mes freres, que vous ignoriez *ce que vous devez savoir*, touchant ceux qui dorment; afin que vous ne vous attristiez pas, comme font les autres hommes qui n'ont point d'espérance.

## COMMENTAIRE.

*nous vous l'avons ordonné.* Que sous prétexte de vaquer à la priére, à l'instruction, & à l'étude, vous ne viviez pas dans la paresse, inutiles, & à charge à vos freres, & au public. Travaillez de vos mains, comme je vous l'ai ordonné quand j'étois parmi vous, & comme je vous en ai donné l'exemple. Les premiers Chrétiens étoient pour la plûpart des pauvres, & des artisans. On verra par la seconde Epître aux Thessaloniciens, que ces avis leur étoient nécessaires, & qu'il y avoit parmi eux trop de fainéantise, & de curiosité.

℣. 12. UT HONESTE AMBULETIS AD EOS QUI FORIS SUNT. *Que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux qui sont hors de l'Eglise*; envers les infidéles; que vous ne leur donniez aucun sujet de scandale, ou de mépris pour vos personnes, ou pour l'Eglise. Il est honteux d'être réduit à manquer des choses nécessaires, & de les aller demander à d'autres, lorsqu'on est tombé dans cet état par sa faute, & par sa paresse. L'honnêteté publique demande que chacun s'occupe à sa profession, & ne soit à charge à personne (*a*). JESUS-CHRIST ne loüe que la pauvreté volontaire (*b*), de cœur, ou de choix: il condamne la paresse, & l'inutilité.

*Mettez-vous en état de n'avoir besoin de personne.* La pauvreté involontaire est un des plus grands piéges, & une des plus dangereuses tentations pour le salut. Elle engage à mille lâchetez, à mille bassesses; elle conduit à la fraude, au vol, au mensonge, à l'impudence, à l'endurcissement, à l'oubli de Dieu. Heureux les pauvres d'esprit: mais les pauvres involontaires sont bien à plaindre, non-seulement à cause de la tristesse, de l'humiliation, des besoins, & des incommoditez de leur état, mais principalement à cause des dangers qui les environnent par rapport à leur salut & au déréglement de leurs mœurs, & au désordre de leur conduite. Seigneur, *ne me donnez ni les richesses, ni la pauvreté*, disoit le Sage (*c*), *mais accordez-moi seulement ce qui est nécessaire à ma subsistance, de peur*

(*a*) *Est. Zanch.*
(*b*) *Matt.* v. 3.
(*c*) *Prov.* xxx. 8.

*qu'étant*

Digitized by Google

*qu'étant trop à mon aise, je ne sois porté à renoncer au Seigneur, & à dire: Qui est le Seigneur? Ou que pressé par la pauvreté, je ne vole, & je ne parjure le nom de mon Dieu.*

℣. 13. NOLUMUS (*a*) VOS IGNORARE DE DORMIENTIBUS. *Nous ne voulons pas que vous ignoriez ce que vous devez savoir touchant ceux qui dorment*, ou touchant ceux qui sont morts; car les Hébreux donnoient souvent à la mort le nom de sommeil; soit pour éviter la prononciation du terme funeste de mort, soit pour donner à entendre que la mort n'étoit qu'une espéce de sommeil, qui devoit être suivie de la résurrection. Ces expressions sont devenuës beaucoup plus communes depuis le Christianisme; en sorte qu'on a donné communément le nom de *cimetiére*, ou de dortoir, aux lieux où reposent les corps des Fidéles. L'Apôtre ne veut donc pas que les Thessaloniciens s'abandonnent à la douleur, comme les Payens, à la mort de leurs proches qui se sont endormis en JESUS-CHRIST de la mort des Justes, & dans l'espérance de la résurrection; il ne défend pas absolument de s'affliger, & d'avoir de la douleur (*c*), mais d'en avoir à la maniere des Payens, qui n'ont aucune esperance certaine d'une meilleure vie après celle-ci (*d*). Il seroit mal-aisé, & quelquefois même impossible de ne pas ressentir de la douleur à la mort de nos parens, & de nos amis: mais il faut que cette douleur soit modérée par la ferme assûrance qu'ils ne sont pas perdus pour nous, qu'ils sont entrez dans une meilleure vie, qu'un jour nous les posséderons de nouveau pour ne les plus perdre, & que tous ensemble nous ressusciterons au jour du Seigneur, pour ne plus mourir.

Les Juifs espéroient comme nous la résurrection; au moins c'étoit la foi commune des Pharisiens, & du commun du peuple: mais ils ne laissoient pas de se livrer à la douleur, & à des lamentations excessives à la mort de leurs proches. Les Saducéens parmi eux ne croyoient ni l'immortalité de l'ame, ni la résurrection. (*e*) Et cette secte ne laissoit pas d'être soufferte, & unie de communion avec les autres Juifs. Parmi les Payens, nul ne croyoit la résurrection, quoique plusieurs crussent l'immortalité de l'ame, & une autre vie. Mais combien de doutes, & d'incertitudes parmi leurs Philosophes sur cet article? Les Epicuriens croyoient l'ame mortelle, comme le corps. Platon (*f*) n'a jamais été bien persuadé de l'immortalité de l'ame, & de l'autre vie. Sénéque (*g*), Cicéron (*h*), & les autres ne

(*a*) *Grec. impress.* οὐ θέλω: *Nolo. Alii:* οὐ θελομεν.: *Nolumus. Ita Cod. Alex. S. Germ. Clarom. Æth. Hippolyt. Chrys. Orig. Theod. Theoph, Cyprian. Ambrosiast. &c.*

(*b*) Περὶ τῶν κοιμωμένων. *Ita Steph. 17. Alex. Barb. 2. alii plures. Sed impress.* Περὶ τῶν κεκοιμημένων: *De his qui dormierunt.*

(*c*) *Theodoret.* οὐ παντελῶς κωλύει τὸ λυπεῖσθαι, ἀλλὰ τὸν ἀμέτρον ἐκβάλλει, ἢ τὴν τῆς ἀναστάσεως ἐλπίδι ψυχαγωγῆ.

(*d*) *Ephes.* II. 12.

(*e*) *Matt.* XXII. 23. *Act.* XXIII. 8. *Joseph. de Saducæis, Antiq. l.* 18. *c.* 2.

(*f*) *Plato in Phœdone.*

(*g*) *Seneca, ep.* 64.

(*h*) *Tull. Tuscul.* I.



Digitized by Google

14. *Si enim credimus quod Jesus mortuus est, & resurrexit, ita & Deus eos qui dormierunt per Jesum, adducet cum eo.*

15. *Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos qui vivimus, qui residui sumus in adventum Domini, non praeveniemus eos qui dormierunt.*

14. Car si nous croyons que JESUS est mort, & ressuscité, *nous devons croire* aussi que Dieu amenera avec JESUS ceux qui se seront endormis en lui.

15. Aussi nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur, que nous qui vivons, & qui sommes réservez pour son avénement ; nous ne préviendrons point ceux qui sont déja dans la sommeil *de la mort.*

## COMMENTAIRE.

l'ont crû qu'en hésitant. C'étoit plûtôt une belle, & magnifique opinion, qu'une ferme créance (*a*).

℣. 14. SI ENIM CREDIMUS QUOD JESUS MORTUUS EST, ET RESURREXIT. *Car si nous croyons que* JESUS *est mort, & ressuscité*, nous devons croire aussi que nous ressusciterons. La résurrection du Sauveur est tout à la fois le modéle, le gage, la preuve, le prix, l'assûrance de notre résurrection future. Si JESUS-CHRIST est ressuscité, la résurrection n'est point absolument impossible. Dieu a pû le ressusciter, il pourra nous ressusciter aussi. JESUS-CHRIST nous l'a promis, il nous a mérité cette grace; nous ne pouvons donc pas douter de notre resurrection future. *Dormientes per Jesum* (*b*), signifie ceux qui meurent en JESUS-CHRIST, ceux qui s'endorment dans le Seigneur, *qui in Domino moriuntur*; comme il est dit dans l'Apocalypse (*c*): ceux qui persévérent jusqu'à la fin dans la foi, l'espérance, & la charité, & dans la pratique des vertus chrétiennes (*d*). Ceux-là ressusciteront avec JESUS-CHRIST, & joüiront avec lui de la gloire éternelle. Les autres ressusciteront aussi, mais *Dieu ne les aménera point* dans le Ciel *avec* JESUS. Ils seront réléguez dans les flammes éternelles préparées au Démon, & à ses Anges (*e*).

℣. 15. HOC ENIM VOBIS DICIMUS IN VERBO DOMINI. *Nous vous déclarons, comme l'ayant appris du Seigneur.* Ce que je vous dis, je ne vous le dis pas en mon nom, ni par mon propre esprit ; je vous le dis suivant la révélation expresse qui m'en a été faite ; je vous l'annonce par l'ordre de Dieu même, en son nom, ainsi que je l'ai appris dans le tems que j'ai été ravi au troisiéme Ciel (*f*). Je vous dis donc que *nous*

(*a*) *Vide Grot. l. 2. de veritate Relig. Christ. not. in c. 8.*

(*b*) Κοιμηθέντες διὰ τοῦ Ἰησοῦ. *Oecum.* Ἐν τῇ πίστει τοῦ Ἰησοῦ.

(*c*) *Apoc.* XIV. 13.

(*d*) *Joan.* V. 29.

(*e*) *Theodoret.* Οὐ γὰρ οἰκείοις χρώμεθα λογισμοῖς ἀλλ' ἐκ θείας ἡμῖν ἀποκαλύψεως, &c.

(*f*) 2. *Cor.* XII. 2. 4. *Theophyl.* Τοῦτο ῥητῶς ἔκουσε παρὰ τοῦ διδασκάλου, τὰ δ' ἄλλα πνεύματι ἐφθέγγετο.

Digitized by Google

16. *Quoniam ipse Dominus in jussu, & in voce Archangeli, & in tuba Dei, descendet de Cœlo; & mortui qui in Christo sunt, resurgent primi.*

16. Car aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, & par le son de la trompette de Dieu, le Seigneur lui-même descendra du Ciel, & ceux qui seront morts en JESUS-CHRIST, ressusciteront les premiers.

## COMMENTAIRE.

*qui vivons, qui sommes réservez pour son avénemeut, nous ne préviendrons point ceux qui sont déja dans le sommeil de la mort.* S. Paul parle ici comme si lui-même, & ceux à qui il écrit, devoient être témoins durant leur vie, de la résurrection générale, comme si ce grand évenement devoit arriver de leur tems: & c'est ce qui a fait croire à tant d'anciens, que le jour du Jugement étoit proche. Mais les meilleurs Interprétes croyent avec beaucoup de raison, que l'Apôtre ne s'est exprimé de la sorte, que pour se proposer comme exemple de ce qui arrivera à ceux qui seront alors (*a*). Posons que cela arrive de votre tems, ni vous, ni moi ne précéderons pas ceux qui sont morts depuis long-tems; tous les hommes ressusciteront ensemble, dans un moment, dans un clin d'œil, au premier son de la trompette; les plus anciens morts, comme les derniers, & enfin nous qui vivons, & que nous supposons être reservez en vie jusqu'à ce jour terrible, nous serons changez dans un moment (*b*), & deviendrons comme ceux qui sont morts depuis plusieurs siécles, & qui viennent de ressusciter.

Quelques-uns (*c*) ont prétendu que l'Apôtre avoit crû véritablement que le jour du Seigneur arriveroit de son tems, & qu'il seroit du nombre de ceux qui devoient en être témoins avant leur mort, ou du moins avant ce changement qui doit arriver au corps de ceux mêmes qui vivront en ce tems-là (*d*): *Omnes immutabimur.* On croit qu'il a encore marqué le même sentiment dans l'Epître aux Corinthiens (*e*), où il dit que lorsque les morts ressusciteront, nous serons changez: *Mortui resurgent, & nos immutabimur.* Et encore: *Nous gémissons dans le désir que nous avons d'être revêtu de notre demeure céleste, comme d'un second vêtement.* Mais S. Paul détruit lui-même ce sentiment dans la seconde Lettre aux Thessaloniciens (*f*), où il montre que ce jour n'est point si prochain, & qu'on doit voir encore bien des choses, avant qu'il arrive. De plus, comment se seroit-il trompé dans une chose qu'il dit avoir apprise du Seigneur, & qu'il annonce *in verbo Domini*?

℣. 16. QUONIAM IPSE DOMINUS IN JUSSU, ET IN VOCE

(*a*) *Vide Aug. l. xx. de civit. c. 20. & Theodoret. hîc:* Οὐκ ἐπὶ τοῦ ἑαυτοῦ προσώπου τέθεικεν, ἀλλ' ἐπὶ τῶν κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν περιόντων ἀνθρώπων, *Ita Est. Men. Tir. Zanch. Vorst. Pisc.*

(*b*) Voyez 1. *Cor.* xv. 51. 52. *&c.*

(*c*) *Vide Grot. hîc.*

(*d*) 1. *Cor.* xv. 51.

(*e*) 1. *Cor.* xv. 51. 52. *&* 2. *Cor.* v. 1. 2.

(*f*) 2. *Thessal.* 11.

ARCHANGELI. *Car le Seigneur lui même descendra du Ciel, aussi-tôt que le signal aura été donné par la voix de l'Archange, & par le son de la trompette.* Il est parlé de la trompette presque dans tous les passages, où il est fait mention de la venuë du Seigneur, & du Jugement dernier. JESUS-CHRIST dit que (*a*) quand le Fils de l'homme paroîtra dans les nuës dans toute sa majesté, *il envoyera ses Anges avec la trompette, & une voix éclattante.* Et S. Paul dans la premiere aux Corinthiens (*b*) dit que la trompette sonnera avant que les morts ressuscitent, & que ce sera là comme l'ordre, & le signal de la résurrection; comme quand un Prince rassemble ses troupes, & leur donne le signal du départ, ou l'ordre de se rassembler autour de lui. *In jussu, & in voce Archangeli [illegible] in tuba Dei* (*c*). Tout cela peut signifier le commandement que l'Ange fera aux morts de la part de Dieu, de se lever de la poussiére; l'éclat de sa voix terrible, semblable à un tonnerre, & au son perçant d'une trompette; ou bien cela marque l'ordre de Dieu, & le bruit de la trompette de l'Ange, qui sera accompagné de paroles, & d'un commandement de la part du Seigneur. Le Sauveur dans saint Jean (*d*), dit que *les morts entendront la voix du Fils de Dieu, & que ceux qui l'entendront, vivront.* La voix de JESUS-CHRIST accompagnera donc celle de l'Ange.

*Tuba Dei*, marque une trompette d'un son extraordinaire, & qui se fera entendre à tous les hommes: comme une voix de Dieu, une tempête de Dieu, sont mises pour des choses terribles, & au-dessus de l'homme. S. Chrysostome (*e*), & Théophylacte lisent ici: *A la derniére trompette*, de même que 1. *Cor.* xv. 52. Ils croyent que la trompette sonnera plusieurs fois, & qu'au dernier coup seulement, le Juge descendra. Lorsque Dieu parut sur le mont Sinaï pour y donner sa Loi à Moyse, il y fit entendre des voix, des tonnerres, & le son de la trompette (*f*). Le Sauveur dans l'Evangile (*g*), dans la parabole des dix Vierges, dit que tout d'un coup lorsqu'elles y pensoient le moins, elles entendirent un bruit qui disoit: *Voilà l'Epoux qui vient, allez au-devant de lui.* Cela nous marque la voix de l'Ange, qui commandera aux morts de se lever; ceux-ci ressuscireront aussi-tôt, & cela avec tant de promptitude, qu'ils préviendront ceux mêmes qui sont encore en

(*a*) *Matt.* XXIV. 31.
(*b*) 1. *Cor.* XV. 52.
(*c*) Ἐν κελεύσματι, καὶ ἐν φωνῇ ἀρχαγγέλου, καὶ ἐν σάλπιγγι Θεοῦ. *Theodoret.* Κελεύσει μὲν ἀρχαγγέλου ἕνεκα, &c.
(*d*) *Joan.* V. 28.
(*e*) *Chrysost.* Ἐν τῇ ἐσχάτῃ σάλπιγγι, δῆλον ὅτι ταύτῃ πολλὰς τὰς σάλπιγγας φθεγγομένας, καὶ ἐπὶ τῇ ἐσχάτῃ καταβαίνοντα τὸν κριτήν.
(*f*) *Exod.* XX. 18.
(*g*) *Matt.* XXV. 1. & *seq.*

Digitized by Google

17. *Deindè nos qui vivimus, qui relinquimur, simul rapiemur cum illis in nubibus obviam Christo in aëra, & sic semper cum Domino erimus.*

17. Puis nous autres qui sommes vivans, & qui seront demeurez *jusqu'alors*, nous serons emportez avec eux dans les nuées, pour aller au-devant du Seigneur au milieu de l'air; & ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.

## COMMENTAIRE.

vie (*a*). Il est inutile de rechercher de quel métal sera cette trompette, puisqu'il n'est pas même nécessaire qu'il y ait une trompette réelle, pourvû qu'on entende comme le son d'une trompette (*b*).

ET MORTUI QUI IN CHRISTO SUNT, RESURGENT PRIMI. *Ceux qui sont morts en* JESUS-CHRIST, *ressusciteront les premiers*. Les Fidéles, les Chrétiens qui sont morts dans la foi, & dans l'espérance en la résurrection promise par JESUS-CHRIST; ou même ceux qui sont morts pour le nom de JESUS-CHRIST, pour la défense de sa Religion (*c*); ceux-là *ressusciteront les premiers*. Comment cela, puisque tous doivent ressusciter dans un moment, & dans un clin d'œil (*d*)? Les uns (*e*) croyent que les Fidéles, & les Elûs ressusciteront les premiers, non suivant l'ordre du tems, puisque tous les hommes ressusciteront ensemble, mais selon l'ordre de leur dignité. Ils seront préférez aux autres par le rang qu'ils tiendront au-dessus d'eux. S. Chrysostome (*f*), & Théophylacte croyent que les Elûs ressusciteront avant les réprouvez pour pouvoir venir au devant de JESUS CHRIST; au lieu que les reprouvez ne viendront pas au-devant de lui, & ne ressusciteront que pour comparoître en jugement en sa présence. Mais la plûpart des Commentateurs (*g*) traduisent le Grec (*h*): *Ceux qui sont morts en* JESUS CHRIST, *ressusciteront premierement*, avant que de s'avancer pour aller au-devant du Seigneur qui viendra dans les nuës. Tous les hommes ressusciteront ensemble, mais il n'y aura que les Elûs qui iront au-devant de JESUS-CHRIST par honneur. Les réprouvez demeureront sur la terre, attendant avec frayeur la venuë de leur Juge. Ce qui revient à peu-près au sentiment de saint Chrysostome.

℣. 17. DEINDE NOS QUI VIVIMUS. *Puis nous autres qui sommes*

(*a*) *Theodoret.* Ἐν φωνῇ ἀρχαγγέλου. Τοῦτο σημαίνει ὅτι κελευομένος τὶς τῶν ἀρχαγγέλων παρακελεύσεται τοῖς νεκροῖς ἀναστῆναι. Οἱ δὲ πρωτικὰ ἀνίστονται, καὶ μετὰ τοσαύτης ὀξύτητος, ὡς προφθάσαι τοὺς ἔτι πρίοντας

(*b*) *Gregor. Concordiâ, &c. qu.* 27.

(*c*) *Medus l.* 3. *p.* 647.

(*d*) 1. *Cor.* XV. 52.

(*e*) *Sedulius hic.*

(*f*) *Chrys. Theophyl.* Οἱ νεκροὶ ἐν Χριστῷ τουτέστιν οἱ πιστοί, ἀναστήσονται πρῶτον. Ἅτε γὰρ μέλλοντες αἴρεσθαι ἐν νεφέλαις, καὶ πρῶτοι ἀναστήσονται. Οἱ δὲ λοιποὶ ἔσχατοι, ὡς μήτε ἁρπάζεσθαι, μήτε ἀπαντᾶν μέλλοντες.

(*g*) *Pagn. Erasm. Vat. Men. Tir. Est. Grot. alii.*

(*h*) Οἱ νεκροὶ ἐν Χριστῷ ἀναστήσονται πρῶτον.

18. *Itaque consolamini invicem in verbis istis.*

18. Consolez-vous donc les uns les autres par ces vérités.

## COMMENTAIRE.

*vivans, & qui serons demeurez jusqu'alors, nous serons emportez avec eux dans les nuës, pour aller au devant du Seigneur*, qui viendra juger, & les vivans, & les morts ; tant ceux qui seront ressuscitez des morts, que ceux qui seront encore en vie, & qui seront transmuez dans un moment, comme il le dit dans la premiere aux Corinthiens (*a*). JESUS-CHRIST viendra donc accompagné de ses Anges, & dans tout l'éclat de sa majesté dans les nuës, comme il le dit dans l'Evangile (*b*) ; les Elûs accourront pour lui rendre hommage, & pour l'accompagner par honneur dans le jugement qu'il fera de tous les hommes. Il demeurera apparemment élevé sur un nuage éclattant ; comme sur son Tribunal, & environné de ses Anges, & de ses Saints, pendant qu'il exercera son jugement envers les pécheurs : car il a promis aux Apôtres, & à ceux qui avoient tout abandonné pour le suivre, qu'ils seroient assis avec lui sur des trônes pour juger les Tribus d'Israël (*c*).

Ceux qui seront demeurez en vie jusqu'alors, ou passeront subitement de la vie à la mort, & incontinent après de la mort à la vie, afin que l'arrêt de mort qui a été prononcé contre le premier homme (*d*), s'exécute sur tous ses descendans sans exception (*e*) ; où ils seront transmuez, sans souffrir la mort, & passeront tout d'un coup d'une vie mortelle, à une vie immortelle ; & leur corps, qui étoit de lui-même sujet à la corruption, & à la mort, en sera preservé, & sera revêtu de l'immortalité, & passera tout d'un coup à un état glorieux. Ce dernier sentiment est celui de plusieurs Peres Grecs (*f*) ; & le premier est ordinairement suivi par les Latins. Ni l'un, ni l'autre n'ont rien de contraire à l'analogie de la foi.

ET SIC SEMPER (*g*) CUM DOMINO ERIMUS.. *Ainsi nous vivrons pour jamais avec le Seigneur.* Depuis qu'une fois nous l'aurons joint, nous ne nous en separerons jamais. Nous remonterons au Ciel après le Jugement, & nous y regnerons pour toujours avec lui dans sa gloire. Ainsi nous devons nous consoler à la mort de nos proches, &

(*a*) 1. *Cor.* XV. 51. 52.
(*b*) *Matt.* XXIV. 30. XXV. 21.
(*c*) *Matt.* XIX. 28.
(*d*) *Genes.* III. 19.
(*e*) *Aug. l.* 20. *de civit. c.* 20. *Ambrosiast. Anselm. D. Thom. &c.*
(*f*) *Origen. l.* 2. *contra Cels. Epiphan. haref.* 64. *Vide Chrys. Theodor. Theophyl. hic & Aug. ad Dulcit. qu.* 3. *& lib.* 2. *de peccatorum meritis. c.* 31. *Justin. seu alius, qu.* 109. *Hieronymiast. Cajet.*
(*g*) Καὶ οὕτω πάντοτε, *&c. Et sic semper, &c. Alii : Et sic omnes cum Domino erimus. Ita Clarom. & S. Germ. Lat.*

Digitized by Google

regarder notre propre mort comme un objet plûtôt désirable, que formidable, puis qu'elle nous place dans un état permanent, & éternellement heureux, si Dieu nous fait la grace de persévérer dans la foi, dans l'espérance, & dans la charité jusqu'à la fin.

## CHAPITRE V.

*Heure du Jugement incertaine. Vigilance nécessaire pour n'être pas surpris. Obéissance qui est duë aux pasteurs. Divers préceptes de piété.*

℣. 1. *DE temporibus autem, & momentis, fratres, non indigetis ut scribamus vobis;*

2. *Ipsi enim diligenter scitis quia dies Domini sicut fur in nocte ita veniet.*

℣. 1. OR pour ce qui regarde le tems, & les momens, il n'est pas besoin, mes freres, de vous en écrire;

2. Parce que vous savez bien vous-mêmes que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. DE TEMPORIBUS AUTEM, ET MOMENTIS. *Pour ce qui regarde les tems, & les momens, il n'est pas besoin de vous en écrire*, après ce que je vous en ai dit lorsque j'étois parmi vous (*a*). Vous devez vous en souvenir: je vous en ai dit assez; il est inutile d'en vouloir savoir davantage. Autrement: Vous savez que le Sauveur a dit que les Anges mêmes ne savoient pas le moment précis de sa venuë, & & du jour du Jugement (*b*), & qu'il n'a pas jugé à propos de le découvrir aux Apôtres, qui le lui demandoient (*c*). Il n'est pas impossible que S Paul l'ait appris dans le tems de son ravissement au troisiéme Ciel (*d*), & que cela ne soit une des choses qu'il n'est pas permis de déclarer aux hommes. C'est pourquoi il dit qu'il n'est pas besoin de leur en parler; qu'il suffit qu'ils sachent, (℣. 2.) *Que le jour du Seigneur doit venir comme un voleur de nuit.* Je ne vous en dirai pas davantage que ce que le Seigneur lui-même vous en a dit (*e*). Il vous exhorte à la vigilance, comme un pere de famille qui est averti qu'un voleur doit venir la nuit pour percer sa maison. Il veille sans se lasser, parce qu'il ne sait pas

(*a*) Voyez le Chap. II. ℣. 5.
(*b*) *Matt.* XXIV. 36. *Marc.* XIII. 32.
(*c*) *Act.* I. 7. *Matt.* XXIV. 3.
(*d*) 2. *Cor.* XII. 1. 2. 3. 4. 5.
(*e*) *Luc.* XII. 39.

Digitized by Google

3. *Cùm enim dixerint: Pax & securitas, tunc repentinus eis superveniet interitus, sicut dolor in utero habenti, & non effugient.*

3. Car lorſqu'ils diront : *Nous voici en* paix, & *en* ſûreté, ils ſe trouveront ſurpris tout d'un coup d'une ruine imprévue, comme l'eſt une femme groſſe des douleurs de l'enfantement, ſans qu'il leur reſte aucun moyen de ſe ſauver.

## COMMENTAIRE.

l'heure où le larron doit venir. Faites en de même, puiſque vous êtes informez que le Fils de l'homme doit venir, lorſque vous y penſerez le moins : *Et vos eſtote parati, quia quâ horâ non putatis, Filius hominis veniet.* Et ailleurs (*a*) : *Tout ainſi qu'au tems de Noé, les hommes bûvoient, & mangeoient, ſe marioient, & donnoient leurs filles en mariage, juſqu'au jour que Noé entra dans l'Arche, & que le déluge vint, & les enleva tous* ; il en ſera de même à la venuë du Fils de Dieu. Il eſt donc inutile de vous en écrire davantage. S'il eût fallu vous donner de plus amples inſtructions ſur cela, JESUS-CHRIST n'auroit pas manqué de le faire.

Saint Chryſoſtome (*b*) remarque fort bien qu'il nous eſt très-inutile de ſavoir le tems de la fin du monde. Quand nous ſaurions qu'elle arriveroit dans mille ans, ou dans cent ans, que cela nous feroit-il, puiſqu'à notre égard la fin du monde eſt la fin de notre vie, & que nous ſavons que notre vie ne peut être que très courte ? Il ne ſeroit pas même avantageux au commun des hommes de ſavoir le jour de leur mort. Il s'en trouveroit qui ſe plongeroient dans toutes ſortes de déréglemens, & qui attendroient le dernier moment pour ſe faire baptiſer. Les méchans ne ſeroient plus retenus par aucune crainte, & opprimeroient impunément les gens de bien. Ceux qui aiment trop la vie, tomberoient dans une triſteſſe mortelle, lorſqu'ils approcheroient de leur terme. Enfin les Juſtes auroient moins de mérite, puiſqu'ils auroient moins d'exercice de leur foi, & de leur eſpérance.

℣. 3. CUM ENIM DIXERINT: PAX, ET SECURITAS, &c. *Lorſqu'ils diront : Nous voici en paix, & en ſureté, ils ſe trouveront ſurpris tout d'un coup, comme l'eſt une femme groſſe.* Une femme enceinte ſait bien qu'elle doit paſſer par les douleurs de l'enfantement, mais elle n'en ſait ni le tems, ni le moment. On voit des meres qui enfantent au ſeptiéme mois de leur groſſeſſe, & d'autres au dixiéme. Les unes ſont ſurprifes en voyage, à la campagne ; les autres lorſqu'elles s'y attendent le moins. Ainſi les méchans ſeront ſurpris par le Jugement dernier, lorſqu'ils croiront être le plus en paix, & en ſûreté ; ils auront beau ſe cacher,

(*a*) *Matt.* XXIV. 37. *Luc.* XVII. 26.

(*b*) *Chryſoſt. hic. homil. 9. & Theophyl.*

&

Digitized by Google

4. *Vos autem, fratres, non estis in tenebris, ut vos dies illa tanquam fur comprehendat.*

5. *Omnes enim vos filii lucis estis, & filii diei. Non sumus noctis, neque tenebrarum.*

6. *Igitur non dormiamus sicut & cæteri: sed vigilemus, & sobrii simus.*

7. *Qui enim dormiunt, nocte dormiunt; & qui ebrii sunt, nocte ebrii sunt.*

8. *Nos autem, qui diei sumus, sobrii simus, induti loricam fidei, & charitatis, & galeam spem salutis:*

4. Mais quant à vous, mes freres, vous n'êtes pas dans les ténébres, pour être surpris de ce jour, comme d'un voleur.

5. Vous êtes tous des enfans de lumiére, & des enfans du jour. Nous ne sommes point *enfans* de la nuit, ni des ténébres.

6. Ne dormons donc pas comme les autres; mais veillons, & gardons-nous de l'enyvrement.

7. Car ceux qui dorment, dorment durant la nuit, & ceux qui s'enyvrent, s'enyvrent durant la nuit.

8. Mais nous qui sommes *enfans* du jour, gardons-nous de cet assoupissement, & de cette yvresse, & armons-nous, en prenant pour cuirasse la foi & la charité, & pour casque l'espérance du salut.

## COMMENTAIRE.

& se déguiser à eux-mêmes la nécessité de ce jour, & de ce moment fatal; ils ne l'éviteront point, *& non effugient.*

℣. 5. VOS AUTEM NON ESTIS IN TENEBRIS. *Quant à vous, vous n'êtes pas dans les ténébres.* Vous n'êtes pas de ces gens qui étant endormis, sont exposez à être surpris de ce jour qui doit venir comme un voleur. Vous êtes *des enfans de lumiere*, éclairez par la foi, par la connoissance des véritez célestes, par la clarté intérieure du Saint-Esprit, qui habite dans vos cœurs. Vous êtes vigilans & attentifs à la venuë du Seigneur, vous êtes comme ces Vierges sages de l'Evangile (*a*), qui tiennent toujours leurs lampes allumées dans l'attente de l'Epoux céleste.

℣. 6. NON DORMIAMUS. *Ne dormons pas comme les autres*, comme les Payens, & les infidéles, qui sont plongez dans les ténébres de l'ignorance, & dans l'assoupissement du vice, & du péché. Vivans dans une aussi grande sécurité, que s'ils n'avoient ni ennemis à combattre, ni dangers à éviter, ni jugement à subir.

℣. 7. QUI ENIM DORMIUNT, NOCTE DORMIUNT. *Car ceux qui dorment, dorment pendant la nuit.* Il y a ici une comparaison enveloppée. De même que ceux qui dorment, & qui s'enyvrent, choisissent d'ordinaire pour cela le tems de la nuit: ainsi ceux qui sont dans cette vaine sécurité, & dans cet affreux assoupissement, sont dans les ténébres de l'ignorance, ou de l'endurcissement. Il faut ou ne pas connoître, ou ne pas croire le Jugement dernier, pour n'en être pas effrayé. Celui qui ne s'éveille point au bruit de ce tonnerre, est plus qu'endormi; il est mort.

℣. 8. NOS AUTEM QUI DIEI SUMUS (*b*). *Nous qui sommes en-*

(*a*) *Matt.* XXV. 1. *& seq.*

(*b*) *Grac.* Ημεῖς ὄντες ἡμέρας. *Alii:* Ημέρας ὄντες. *Ita Syr. Arab. Æth. Laud. 2. Petit. 2. &c.*



Digitized by Google

9. *Quoniam non posuit nos Deus in iram, sed in acquisitionem salutis, per Dominum nostrum Jesum Christum,*

9. Car Dieu ne nous a pas destinez pour *être des objets* de sa colére, mais pour nous faire acquérir le salut par notre Seigneur JESUS-CHRIST,

10. *Qui mortuus est pro nobis: ut sive vigilemus, sive dormiamus, simul cum illo vivamus.*

10. Qui est mort pour nous, afin que, soit que nous veillions, ou que nous dormions, nous vivions toujous avec lui.

11. *Propter quod consolamini invicem, & ædificate alterutrum, sicut & facitis.*

11. C'est pourquoi consolez-vous mutuellement, & édifiez-vous les uns les autres, ainsi que vous le faites.

## COMMENTAIRE.

*sans du jour*, qui avons l'avantage de connoître Dieu, & d'être éclairez de la lumiere de la foi, *gardons-nous de cette assoupissement, & de cette yvresse* des enfans des ténébres, des infidéles, des enfans du siécle, *armons-nous* contre le Démon, contre la paresse, & prenons *la cuirasse de la foi, & de la charité, &c.* Saint Paul aime cette métaphore, comme on l'a pû remarquer auparavant (*a*). On la voit aussi dans *Isai.* LIX. 17.

℣. 9. NON POSUIT NOS DEUS IN IRAM. *Dieu ne nous a pas destinez pour être les enfans de sa colére*, pour nous traiter dans sa rigueur; sa premiere intention en nous appellant à la foi, a été de nous conduire au bonheur éternel, & nous répondrions bien mal à ses intentions, si nous vivions comme les enfans de ténébres, qu'il a laissé marcher dans leurs voyes corrompuës. Il veut *nous faire acquerir le salut pour notre Seigneur* JESUS-CHRIST. Car il n'y a point d'autre nom sous le Ciel, qui puisse nous mériter le salut, que le nom de JESUS-CHRIST; *Act.* IV. 12.

℣. 10. UT SIVE VIGILEMUS, SIVE DORMIAMUS. *Afin que, soit que nous veillons, ou que nous dormions, nous vivions toujours avec lui.* JESUS-CHRIST est mort pour nous procurer le salut, & il veut qu'en cette vie, soit que nous veillions, ou que nous dormions, en quelque état que nous soyons, nous soyons à lui, & que nous vivions pour lui. Ou plûtôt (*b*): Soit que nous soyons du nombre de ceux que JESUS-CHRIST trouvera encore en vie, lorsqu'il viendra pour juger le monde, soit que nous soyons du nombre de ceux qui dormiront, & qui seront reduits en poussiére, il veut que nous soyons avec lui, & & que nous possédions la gloire qu'il nous a préparée.

℣. 11. CONSOLAMINI (*c*) INVICEM, ET ÆDIFICATE ALTERU-

(*a*) *Ephes.* VI. 14. 17.

(*b*) *Theodoret. hîc:* Ἐγηγερέτας ἐκάλεσεν αὐτὰς ἐπὶ κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν παρόντας. Καθάπερ καὶ τοὺς ἓξ, τοὺς τελευταίους. *Vide Grot.*

(*c*) Παρακαλεῖτε: Consolez-vous, ou exhortez-vous, animez-vous les uns les autres.

Digitized by Google

12. *Rogamus autem vos, fratres, ut noveritis eos qui laborant inter vos, & præsunt vobis, in Domino, & monent vos;*

12. Or nous vous supplions, mes freres, de considérer beaucoup ceux qui travaillent parmi vous, qui vous gouvernent selon le Seigneur, & qui vous avertissent de votre devoir;

13. *Ut habeatis illos abundantiùs in charitate, propter opus illorum. Pacem habete cum eis.*

13. Et d'avoir pour eux une particuliere vénération par *un sentiment de* charité, à cause qu'ils travaillent *pour votre salut.* Conservez toûjours la paix avec eux.

14. *Rogamus autem vos, fratres, corripite inquietos, consolamini pusillanimes, suscipite infirmos, patientes estote ad omnes.*

14. Je vous prie, encore, mes freres, reprenez ceux qui sont déréglez, consolez ceux qui ont l'esprit abattu, supportez les foibles, soyez patiens envers tous.

## COMMENTAIRE.

TRUM. *Consolez-vous mutuellement, & édifiez-vous les uns les autres.* Que ces veritez servent à votre consolation, & à votre édification mutuelle. Que chacun de vous employe ces considerations pour consoler ceux de vos freres qui tombent dans l'abattement, à cause de la mort de leur proche. Edifiez-vous, en vous exhortant à la vigilance, & à la pureté de vie, dans l'attente du terrible avénement du Fils de Dieu.

℣. 12. UT NOVERITIS EOS QUI LABORANT INTER VOS *Considerez beaucoup ceux qui travaillent parmi vous.* Ayez pour eux de grands égards, beaucoup de respect, d'obéissance, de soumission, de reconnoissance, d'attention à leur procurer les secours nécessaires pour leur entretien honnête. Sous ce terme, *ut noveritis*, S. Paul a compris tous les devoirs des Fidéles envers leurs Pasteurs, de quelque rang, & & dans quelques emplois qu'ils soient dans l'Eglise. Les Fidéles doivent les reconnoître, & leur donner des preuves effectives de leur estime, & de leur consideration. Comparez *Rom.* XV. 27. 1. *Cor.* IX. 11. *Galat.* VI. 6. *Philipp.* II. 29. 1. *Timot.* V. 17. *Heb.* XIII. 7.

℣. 13. PACEM HABETE CUM EIS. *Conservez toujours la paix avec eux*, avec vos Pasteurs. Que rien ne soit capable de rompre l'union qui doit être entre vous. Ce seroit le moyen de rendre inutiles tous leurs travaux pour vous. Et si une fois le Pasteur, & le troupeau étoient séparez entre eux, bien-tôt Dieu se sépareroit des uns, & des autres. Son Esprit ne se trouve pas dans les societez dont la paix est bannie. Autrement selon le Grec (*a*): *Ayez la paix entre vous*, avec vos freres, avec les autres Fidéles. Ce sens paroît plus naturel. Toutefois la leçon de la Vulgate est suivie par de fort bons Manuscrits (*b*), & par plusieurs Peres.

℣. 14. CORRIPITE INQUIETOS. *Reprenez les brouillons*; les es-

(*a*) Εἰρηνεύετε ἐν ἑαυτοῖς.
(*b*) Εἰρηνεύετε ἐν αὐτοῖς. *Ita Clarom. S. Germ. Borner. G. L. Froben. Æthiop. Chrysost. Theod. Theophyl. alii plures.*



Digitized by Google

prits turbulens, & inquiets. Quelques-uns (*a*) l'entendent des fainéans, qui par leur curiosité, & leur oisiveté, mettent le trouble par tout, s'ingérant par tout, se mêlant des affaires d'autrui, & négligeant les leurs. Ce sont de vrais pestes des républiques, & de toutes les sociétez. Les versets 6. 7. 8. & 11. du chap. III. de l'Epître suivant, montrent assez que c'est-là le vrai sens du Texte. *Séparez-vous de ceux de vos freres qui ont une conduite déreglée, & peu conforme à la tradition qu'ils ont reçûë de nous. Car vous savez comment vous devez nous imiter, puisque nous n'avons point causé de trouble parmi vous, n'ayant rien reçu gratuitement de qui ce soit, & ayant travaillé jour & nuit pour n'être à charge à personne, &c.*

D'autres (*b*) entendent le Texte, des hommes déréglez, qui troublent la paix publique par la dissolution de leurs mœurs, & par leur déréglement, il veut qu'on les reprenne avec force. Le terme Grec peut marquer toutes sortes de désordres, mais il semble que les conjonctures demandent qu'on le restreigne à la fainéantise, & aux inconvéniens qui en sont des suites.

CONSOLAMINI PUSILLANIMES. *Consolez ceux qui ont l'esprit abattu*; ou plûtôt ceux qui manquent de courage, les pusillanimes, les ames foibles, qui ne sont capables ni d'entreprendre de grandes choses, ni de soutenir des violentes tentations, ni de résister aux maux, & aux persécutions, ni enfin de se soutenir contre les frayeurs de la mort, & du Jugement dernier; rassurez-les, en leur répréſentant la clémence du Seigneur, la grandeur des récompenses, la force de celui qui les soutient, & qui les engage au combat.

SUSCIPITE INFIRMOS. *Supportez les foibles* (*c*). Soutenez-les par vos conseils, & par vos exhortations; ou plûtôt, souffrez ceux qui sont encore foibles dans la foi, ayez-en compassion, ne les scandalisez pas par vos libertez indiscrétes, ménagez leur foiblesse, ayez égard à leur scrupule. Sous le nom de *foibles* en cet endroit, & dans les Epîtres aux Romains (*d*), & aux Corinthiens (*e*), il entend apparemment ceux qui, ne sachant pas quelle est la liberté de l'Evangile, avoient des scrupules, & des inquiétudes sur le choix des viandes, & sur d'autres observances qu'ils croyoient d'obligation.

---

(*a*) *Theodoret.* Νουθετεῖτε τοὺς ἀτάκτους. τοὺς ἀργίᾳ συζῶντας οὗτος ἐκάλεσε. *Ita Est. Forst.*

(*b*) *Pagn. Vat. Erasm. Mont. Zanch. alii.*

(*c*) Ἀντέχεσθε τῶν ἀσθενῶν.

(*d*) *Rom.* XIV. 1. 2. *Infirmum in fide suscipite.*

(*e*) 1. *Cor.* VIII. 7. 11. 12.

15. *Videte ne quis malum pro malo alicui reddat; sed semper quod bonum est sectamini in invicem, & in omnes.*

16. *Semper gaudete.*

17. *Sine intermissione orate.*

18. *In omnibus gratias agite; hæc est enim voluntas Dei in Christo Jesu, in omnibus vobis.*

15. Prenez garde, que nul ne rende à un autre le mal pour le mal; mais soyez toujours prêts à faire du bien, & à vos freres, & à tout le monde.

16. Soyez toujours dans la joie.

17. Priez sans cesse.

18. Rendez graces à Dieu en toutes choses; car c'est-là ce que Dieu veut que vous fassiez tous en JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

℣. 15. NE QUIS MALUM PRO MALO ALICUI REDDAT. *Que nul ne rend à un autre le mal pour le mal.* Point de vengeance, & d'animosités. Laissez au Seigneur la poursuite de vos injures, ne vous laissez point vaincre par le mal, mais surmontez le mal qu'on vous fait, par le bien que vous ferez aux autres. Ce sont les leçons qu'il donne aux Romains, (*a*) presque dans les mêmes termes qu'ici : *Soyez toujours prêts à faire le bien.* Le Grec à la lettre (*b*) : *Poursuivez le bien*, cherchez avec empressement à faire plaisir, & à rendre service à tout le monde.

℣. 16. SEMPER GAUDETE *Soyez toujours dans la joye*, en quelque état que vous vous trouviez, dans la pauvreté, dans l'adversité, dans les persécutions, dans les travaux, réjoüissez-vous au Seigneur (*c*); souffrez patiemment ce qui vous arrive, soyez dans la paix, & dans la joye du Saint-Esprit (*d*).

℣. 17. SINE INTERMISSIONE ORATE. *Priez sans cesse.* Elevez vos cœurs à Dieu aussi souvent que vous le pouvez par une attention actuelle; & lorsque vous ne pouvez pas prier de cette sorte, rapportez-lui vos actions par une intention habituelle; faites tout pour sa gloire, offrez lui ce que vous commencez. Ce précepte de l'oraison continuelle est souvent inculqué, & dans l'Evangile, & dans saint Paul (*e*).

℣. 18. IN OMNIBUS GRATIAS AGITE. *Rendez graces à Dieu en toutes choses.* Dans l'adversité comme dans la prosperité : adorez la providence, & les desseins de Dieu dans tout ce qui arrive dans le monde; car sa sagesse sait tirer du bien des plus grands maux, & sait procurer sa gloire par les choses, qui lui paroissent plus contraires. Car Dieu veut que nous vivions dans de continuelles actions de graces, & que nous priions sans cesse en JESUS-CHRIST, & par JESUS-CHRIST. *Hæc est enim voluntas Dei in*

(*a*) *Rom.* XII. 17. 19. 21.

(*b*) Πάντοτε τὸ ἀγαθὸν διώκετε, *&c. Theodoret.* Ἐπιτιμᾶνος σπουδάζετε ἀγαθοποιεῖν.

(*c*) *Theodoret. Est, Men. Ter-*

(*d*) Voyez *Rom.* XII. 12. 2. *Cor.* VI. 10. I. *Petri* IV. 13. *Matt.* V. 12.

(*e*) Voyez *Luc.* XVIII. 1. XXI. 36. *Rom.* XII. 12. *Epheſ.* VI. 18. *Coloſſ.* IV. 2.



Digitized by Google

19. *Spiritum nolite extinguere.*
20. *Prophetias nolite spernere.*

19. N'éteignez pas l'Esprit.
20. Ne mépriſez pas les prophéties.

## COMMENTAIRE.

*Chriſto Jeſu.* C'eſt le moyen de plaire à Dieu par JESUS-CHRIST (*a*); ou ſelon Théodoret, tout ce qui arrive, n'arrive que par la volonté de Dieu; s'il vouloit, il lui ſeroit aiſé de diſſiper ces tempêtes. Mais il veut nous ſauver par de grandes tribulations.

℣. 19. SPIRITUM NOLITE EXTINGUERE. *N'éteignez pas l'Eſprit.* On l'entend de deux maniéres, ou des dons ſurnaturels, & extérieurs du Saint-Eſprit, ou de ſes graces, & de ſes inſpirations interieures, ou même de ſa préſence habituelle dans nos cœurs. On peut éteindre le Saint-Eſprit, & ſe priver des dons ſurnaturels des langues, de la prophétie, de la guériſon des maladies, & des autres, en s'abandonnant au péché, en abuſant de ces dons par la vanité, & par l'avarice; en les négligeant, en ſe livrant aux ſoins du ſiécle (*b*). Car encore que ces dons fuſſent purement gratuits, toutefois Dieu les accordoit ſouvent aux priéres, & à la piété des Fidéles (*c*), ou du moins il leur en accordoit l'accroiſſement, & les leur ôtoit en tout, ou en partie, à meſure que leur foi, & leur charité diminuoient. Voilà comme chacun pouvoit éteindre en ſoi le ſaint Eſprit. Il pouvoit encore l'éteindre dans les autres lorſqu'il empêchoit qu'ils n'employaſſent au ſervice de l'Egliſe les dons qu'ils avoient reçu; par exemple, la prophétie, le don des langues, celui d'interprêter les Ecritures. Quiconque s'oppoſe à l'exercice de ces dons ſurnaturels, éteint autant qu'il eſt en lui le Saint-Eſprit dans le cœur de ſes freres (*d*).

Quant à la grace, & à la lumiere interieure du Saint-Eſprit, on peut l'éteindre en deux maniéres, ou lorſque l'on réſiſte à l'inſpiration, & au mouvement que Dieu nous imprime par ſa grace; ou lorſque par le péché nous nous rendons indignes que le Saint-Eſprit demeure en nous, & que nous le forçons de nous quitter, après l'avoir nous-mêmes quitez les premiers (*e*). C'eſt dans un ſens à peu prés pareil que l'on dit ailleurs (*f*) *N'attriſtez point l'eſprit de Dieu*; & ailleurs (*g*) dans un ſens contraire: *Reſſuſcitez l'Eſprit ſaint qui eſt en vous.*

℣. 20. PROPHETIAS NOLITE SPERNERE. *Ne mépriſez pas les prophéties.* Cela a rapport à ce qui précéde. N'éteignez point la lumiére du Saint-Eſprit dans les cœurs de vos freres, ni dans les votres, en mépriſant

(*a*) *Eſt. Men. Grot.*
(*b*) *Vide Chryſ Theophyl. Vat. Men. Tir. Eſt. Grot. Zanch. Vorſt.*
(*c*) *Marc.* XVI. 17. I. *Cor.* XIV. I. 5. *Vide Eſt.*
(*d*) *Vide Eſt.*
(*e*) *Concil. Trident. ſeſſ. 6. de Juſtificat. c.* 11. *Vide Aug. l. 2. c. 13. contra Parmenian. & lib. de Nat. & Grat. c. 26. Men. Tir. hic.*
(*f*) *Epheſ.* IV. 30.
(*g*) 2. *Timot.* I. 6.

Digitized by Google

21. *Omnia autem probate; quod bonum est tenete.*
22. *Ab omni specie mala abstinete vos.*

21. Eprouvez tout, & approuvez ce qui est bon.
22. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

## COMMENTAIRE.

les prophéties, & les autres dons du Saint-Esprit. Les Peres Grecs (*a*) croyent qu'alors il y avoit dans l'Eglise de Thessalonique de faux Prophéthes, aussi-bien que de vrais: ce qui faisoit que quelques-uns sans se donner la peine de discerner les uns des autres, les rejettoient, & les mépriſoient tous également. S. paul corrige cet abus. Etudiez-vous à discerner les esprits, distinguez les bons des mauvais. Mais sous prétexte de rejetter les faux Prophétes, gardez-vous bien de mépriſer ceux qui sont inspirez du Saint-Esprit. Cela donneroit occasion à éteindre entierement parmi vous le don de prophétie, & la vraye inspiration. D'autres l'entendent d'une maniére plus générale: Ayez un profond respect pour les divines Ecritures, & pour leurs prophéties de l'ancien Testament, elles contiennent les titres de la Religion Chrétienne, & les caractéres qui nous font connoître JESUS-CHRIST.

℣. 21. OMNIA PROBATE, QUOD BONUM EST, TENETE. *Eprouvez tout, & approuvez ce qui est bon.* Eprouvez les Esprits (*b*), & assurez-vous, si ceux qui se vantent d'être inspirez, le sont veritablement: S'ils sont remplis du Saint Esprit; & prenez garde si peut-être ce n'est pas l'esprit d'erreur, & de séduction qui les anime. Et lorsque vous aurez des preuves certaines de leur véritable inspiration, alors recevez-les avec estime, & avec respect. Mais comment discerner entre le vrai, & le faux Prophéte? c'est par la doctrine, par la bone vie, & par l'analogie de la foi (*c*) Nul vrai Prophête ne dira anathême à JESUS-CHRIST (*d*), & ne s'opposera à sa doctrine (*e*). Saint Cyrille d'Alexandrie citant ce passage de saint Paul, lit: *Soyez comme de bons changeurs: éprouvez tout, retenez ce qui est bon.*

℣. 22. AB OMNI SPECIE MALA ABSTINETE VOS. *Abstenez-vous de tout ce qui a apparence de mal.* Les Chrétiens doivent éviter, non-seulement le mal grossier, & reconnu; le crime, tout ce qui est contraire à la Loi de Dieu; mais aussi tout ce qui a l'apparence du mal, tout ce qui est capable de faire de la peine, ou de causer du scandale aux autres. Fuyez les compagnies suspectes, & dangereuses. Il ne

(*a*) *Chrysost. Theophyl. Theodoret. Mon. Zanch.*
(*b*) 1. *Cor.* XII. 10. & XIV. 29. 1. *Joan.* IV. 1.
(*c*) *Rom.* XII. 6.
(*d*) 1. *Cor.* XII. 3.
(*e*) *Vide Est. Zanch. Grot. Erasm. Theodoret. alios.*

Digitized by Google

23. *Ipse autem Deus pacis sanctificet vos per omnia ; ut integer spiritus vester, & anima, & corpus sine querela in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.*

24. *Fidelis est qui vocavit vos; qui etiam faciet.*

23. Que le Dieu de paix vous sanctifie lui-même en toute maniére, afin que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'ame & le corps, se conservent sans tache pour l'avénement de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

24. Celui qui vous a appellez est fidéle, & c'est lui-même qui l'accomplira en vous.

## COMMENTAIRE.

vous suffit pas d'être exempt de fautes, il faut que vous soyez même hors de tout soupçon. Un bon changeur éprouve tout, & ne se charge pas même d'une monnoye douteuse, & dont le poids, & l'alloi ne lui soient pas bien connus (*a*).

Le Grec se traduit fort bien par (*b*): *Abstenez vous de toute sorte de mal.* Ce qu'on peut expliquer dans un sens général, conformément à ce que nous venons de dire: ou en le restreignant aux vrais, & aux faux Prophétes, selon les versets précédens : Si un Prophéte ne vous donne que des marques douteuses, & incertaines de sa mission, ou de son inspiration, évitez-le, & craignez d'y être trompé ; il vaut mieux dans le doute rejetter un vrai Prophéte, que d'en écouter un faux. En rejettant un vrai Prophéte, on se prive d'un bien : lorsqu'on en reçoit un faux, on s'expose aux derniers malheurs.

UT INTEGER SPIRITUS VESTER. *Afin que votre esprit se serve sans tache.* Afin que le Saint-Esprit, & la grace qu'il a repanduë dans vos ames, se conservent entiers, & sans diminution, jusqu'au jour du Jugement (*c*). *L'esprit* & *l'ame* sont distinguez ici, comme celui qui remplit, & celle qui est remplie ; comme l'auteur des dons, & celle qui les reçoit ; c'est par la foi, la charité, l'innocence, la piété que l'ame conserve la grace, & les dons du Saint-Esprit.

D'autres (*d*) croyent que *l'esprit* marque ici l'ame raisonnable ; & *l'ame*, la vie, ou ce qu'on appelle l'ame sensitive, qui nous anime, & qui nous est commune avec les autres animaux. Ainsi pour marquer tout l'homme, il a mis, *l'esprit*, *l'ame & le corps*, parce que la pureté de l'ame raisonnable ne peut subsister sans la pureté du corps, & de cette partie de nous-mêmes qui nous est commune avec les animaux. Nous sommes donc purs d'esprit, d'ame, & de corps, lorsque nous ne pensons, ni ne désirons, ni ne faisons rien au dehors qui soit capable de nous souïller.

---

(*a*) *Vide Basil. in init. Proverb. Theophyl. hic. Ham. Le Clerc. Zanch.*

(*b*) Ἀπὸ παντὸς εἴδους πονηροῦ ἀπέχεσθε.

(*c*) *Vide Chrys. & Theodoret.* Πνεῦμα τὸ χάρισμα λέγει. *Ita & Iren. Tatian. Clement. Strom. Tertull. in Grot.*

(*d*) *Vide Est. Zanch. alios.*

℣. 24.

Digitized by Google

25. *Fratres, orate pro nobis.*

26. *Salutate fratres omnes in osculo sancto.*

27. *Adjuro vos per Dominum, ut legatur Epistola hæc omnibus sanctis fratribus.*

28. *Gratia Domini nostri Jesu Christi vobiscum. Amen.*

25. Mes freres, priez pour nous.

26. Saluez tous nos freres, en leur donnant le saint baiser.

27. Je vous conjure par le Seigneur, de faire lire cette Lettre devant tous les saints freres.

28. Que la grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous. Amen.

## COMMENTAIRE.

℣. 24. FIDELIS EST QUI VOCAVIT VOS, QUI ETIAM FACIET. *Celui qui vous a appellé, est Fidéle, & c'est lui-même qui l'accomplira en vous.* Il accomplira en vous l'œuvre de votre sanctification qu'il y a commencée: Car, comme il dit *Rom.* VIII. 30. il a appellé ceux qu'il a prédestinez, & il a justifié ceux qu'il a appellez, & il a glorifié ceux qu'il a justifiez. Si vous lui êtes fidéles, il ne manquera point à ses promesses, il ne vous abandonnera par le premier. (*a*). *Deus enim nisi ipsi illius gratiæ defuerint, sicut cœpit opus bonum ita perficiet, operans velle, & perficere.* Comparez 1. *Cor.* I. 8. X. 13. & 2. *Cor.* I. 18. 2. *Thess.* III. 3.

℣. 25. ORATE PRO NOBIS. *Priez pour nous.* S. Paul se recommande ordinairement (*b*) aux priéres des Fidéles, tant pour nous donner des exemples d'humilité, que pour nous faire comprendre le besoin que nous avons tous des priéres les uns des autres (*c*).

℣. 27. ADJURO VOS UT LEGATUR EPISTOLA HÆC. *Je vous conjure par le Seigneur de faire lire cette Lettre devant tous les saints freres.* Il craignoit apparemment ou que les Chefs de l'Eglise de Thessalonique ne retinssent sa Lettre, sans la lire aux Fidéles; ou que ceux de Thessalonique ne la communiquassent pas aux autres Eglises de la campagne, & à celles de toute la Macédoine: car comme on l'a déja remarqué ci-devant (*d*), l'intention de l'Apôtre en écrivant aux premiéres Eglises des Provinces, étoit qu'on répandit des copies de ses Lettres dans toutes les Eglises du pays.

Les Exemplaires Grecs mettent ici cette souscription (*e*): *La premiere Epître aux Thessaloniciens a été écrite d'Athénes.* Les prologues qui se lisent dans les Bibles Latines, le Syriaque, & l'Arabe, lisent de même

(*a*) *Concil. Trident. sess. 6. c. 11. & 13.*

(*b*) *Coloss.* IV. 3. & 2. *Thess.* III. 1. *Heb.* XIII. 18.

(*c*) *Vide Theodoret.*

(*d*) Voyez le Comment. sur *Coloss.* IV. 16. & Hamm. sur le même endroit.

(*e*) Πρὸς Θεσσαλονικεῖς πρώτη ἐγράφη ἀπὸ Ἀθηνῶν. *Ita Codd. Graci constantissimè.*



Digitized by Google

Les prologues Latins ajoûtent qu'elle fut envoyée *par Tychique*, & *Onésime*. Le Syriaque, & l'Arabe, *par Timothée*; le Cophte, *par Silvain*, & *Timothée*. Mais on a fait voir dans la Préface, qu'elle étoit écrite d'Athénes. Le titre même où les noms de Silas, & de Timothée se lisent, fait assez voir qu'elle n'a été envoyée ni par l'un, ni par l'autre. Et pour Onésime, il ne fut converti que long-tems après que cette Lettre a été écrite.

*Fin du Commentaire sur la premiere Epître aux Thessaloniciens.*

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR LA II. EPITRE
# DE SAINT PAUL
## AUX THESSALONICIENS.

LA deuxiéme Epître de ſaint Paul aux Theſſaloniciens fut écrite de Corinthe, peu de tems après la premiére, l'an 52. ou 53. de JESUS-CHRIST. La conformité de la matiére qui eſt traitée dans l'une, & dans l'autre, les explications qui ſe trouvent dans celle-ci, & qui ſont des ſuites de ce qui eſt marqué dans la premiere; enfin les noms de Silvain, & de Timothée qui ſe liſent à la tête de l'une, & de l'autre, font juger qu'elles ſont toutes deux écrites du même lieu, & à peu de diſtance l'une de l'autre. Saint Paul ayant demeuré dix-huit mois à Corinthe, a eu le loiſir d'y recevoir des nouvelles de l'Egliſe de Theſſalonique, & de ſatisfaire aux difficultez que les Fidéles lui propoſoient.

L'Apôtre leur avoit témoigné par ſa premiere Lettre une grande envie de les aller voir (*a*). n'ayant pû exécuter ce deſſein, il y ſuppléa en quelque ſorte par celle-ci qu'il leur écrivit.

Les inſcriptions Grecques qui ſe liſent à la fin de cette Epître, portent qu'elle fut écrite d'Athénes, de même que la premiere; mais nous avons montré ſur la premiere, que cela ne pouvoit être de celle-là, & que ſaint Paul étoit ſorti d'Athénes, lorſque Timothée revint de Macédoine, & par conſéquent celle-ci, qui eſt poſtérieure à la premiere, ne peut avoir été écrite d'Athénes, où S. Paul ne paroît pas avoir retourné. L'Auteur de la Synopſe attribuée à S. Athanaſe, Oecuménius, & quelques Manuſcrits Grecs (*b*), portent qu'elle a été envoyée de Rome. Mais on ne trouve

(*a*) 2. *Theſſal.* II. 17. 18. III. 10. *Vide Chryſoſt. in* 2. *Theſſal.* 1. *homil.* 1. *p.* 341.

(*b*) *Vide var. Lect. Mill. ad calcem hujus Epiſtola.*



Digitized by Google

dans cette Epître aucun caractere, qui favorise cette prétention. L'Apôtre n'y parle point de ses liens, d'ailleurs cela éloigne trop cette Epître de la premiére, qui fut constamment écrite de Corinthe, comme on l'a montré. Le Syriaque porte qu'elle fut envoyée de Laodicée de Pisidie par Tychique. Mais ce sentiment n'est fondé sur aucune preuve. Les inscriptions qui se lisoient dans les Exemplaires Latins, portent qu'elle fut envoyée *par Tite Diacre, & par Onésime.* Ce qui est certain, c'est qu'elle n'a pû être écrite par Onésime esclave de Philémon, puisqu'Onésime ne fut converti que long tems après l'envoi de celle-ci.

Grotius (*a*) a formé un systême tout nouveau sur le sujet de cette Epître. Il prétend qu'elle a été écrite long-tems avant celle qui porte le tître de premiere aux Thessaloniciens. Ce qui l'a fait mettre au second rang, c'est qu'elle ne fut renduë publique que sous l'empire de Galba; & après l'extinction de la famille de Claude, dont étoit Caïus, qui est marqué dans cette Epître sous le nom odieux d'homme d'iniquité, & qui a été pris jusqu'ici par les Commentateurs, pour l'Ante-Christ. La crainte qu'on avoit de cette redoutable famille, empêcha qu'on ne publiât si-tôt cette Epître. Et lorsqu'elle devint publique, on ne la plaça qu'à la fin du Recuëil qui avoit déja été fait des Epîtres écrites par S. Paul à des Eglises, & avant celles qui ne sont écrites qu'à des particuliers, lesquelles composoient comme un autre Volume.

Il croit qu'elle a été écrite à Jason Juif, parent de Silas, & de Timothée, & aux autres Chrétiens Judaïsans, qui s'étoient retiré de la Syrie, & de la Palestine, après la persecution excitée à la mort de saint Etienne (*b*), & qui étoient venus jusqu'à Thessalonique. Il prétend de plus que S. Paul avoit écrit quantité d'autres d'Epîtres que celles que nous avons, & qu'en particulier l'Apôtre en cite ici une qui étoit perduë (*c*): *Gardez les traditions que vous avez reçuës de nous; soit par nos discours, soit par notre Lettre.* Il tire une preuve que cette Epître est la premiere de toutes celles de S. Paul (*d*) de ce qu'à la fin il dit à ceux qu'il écrit, de remarquer sa signature, & qu'il écrit ainsi à la fin de toutes ses Epîtres (*e*); ce qu'il auroit été superflu de faire remarquer à des gens qui auroient été accoûtumez à voir de ses Lettres. Grotius ajoûte que S. Paul étoit persuadé que le Jugement dernier arriveroit bien-tôt, & durant sa vie; il regardoit Caïus Caligula comme le précurseur de l'Ante-Christ, & Simon le Magicien comme l'Ante-Christ même, qui devoit se faire adorer, & s'élever sur tout ce qui porte le nom de Dieu. Il fixe l'époque de cette Epître à la seconde année de Caïus.

(*a*) *Grot. prolog. in 1. ad Thessal.*
(*b*) *Act.* VIII. 4. *Confer* 2. *Thess.* II 12.
(*c*) 2. *Thess* II, 15.
(*d*) *Grot. prolog. in 2. Thessal.*
(*e*) 2. *Thessal.* III.

Digitized by Google

Il faudroit un long discours pour renverser tout ce système de Grotius. Des Auteurs Protestans même l'ont fait avec succès (a). Il n'est suivi que je sache, de personne dans toutes ses parties. Il est évident par le Texte de cette seconde Epître, qu'elle est une suite, & une dépendance de la premiere, & qu'elle a été écrite peu de tems après elle. On a démontré que la premiere avoit été écrite de Corinthe, & sous l'Empire de Claude. Il faut donc mettre celle-ci vers le même tems. Toute l'antiquité Chrétienne a reconnu ici l'Ante-Christ, qui doit paroître avant le Jugement dernier. Grotius n'y reconnoît que Caligula, & Simon le Magicien, qui doivent persecuter l'Eglise, l'un par la force, & l'autre par ses prestiges, & ses faux miracles, avant le jour de la ruine de Jerusalem, qu'il prétend être ici désignée sous le nom de *jour du Seigneur* (b).

Nous avons montré dans le Commentaire, que Néron, & Simon le Magicien, sont la figure, l'un du méchant, *qui opére le mystére d'iniquité* (c), & l'autre *de l'ennemi de Dieu, qui doit s'élever au-dessus de tout ce qui est appellé Dieu* (d); & que la révolte des Juifs contre les Romains, est la figure de la derniere révolte des peuples contre l'Empire Romain, & de l'apostasie des Chrétiens contre JESUS-CHRIST, & contre son Eglise (e); comme la guerre des Romains contre les Juifs, & la ruine de leur ville, & de leur temple, sont les symboles de la vengeance que le Seigneur doit exercer contre les méchans à la fin du monde (f). Ces symboles, & ces figures bien loin de diminuer, ou d'affoiblir la certitude de ce terrible événement que nous attendons, en est au contraire une preuve indubitable. Il est peu de grands événemens de la Religion Chrétienne, que Dieu n'ait fait représenter en figure dans des faits de l'ancien Testament. Ainsi nous avons des prophéties de deux sortes qui prouvent la certitude du Jugement dernier; des prophéties verbales, & des faits prophétiques; les prophéties verbales sont dans les écrits des Prophétes, dans l'Evangile, & dans S. Paul; les faits prophétiques nous sont conservez dans l'histoire de Joseph, & dans les autres qui ont écrit de la guerre des Juifs.

Ce système se soutient parfaitement. Cette seconde Epître fut écrite à Corinthe quelques mois après la premiere aux Thessaloniciens, l'an 52. ou 53. de JESUS-CHRIST, & 13. de Claude. La ruine de Jérusalem n'étoit pas si proche que la croyoient les Thessaloniciens. Elle ne devoit arriver qu'à dix sept, ou dix-huit ans de là. Le mystére d'iniquité s'opéroit dès le tems de Claude dans Néron, & dans Simon le Magicien, qui

(a) *Vide Bocharti Epist. ad D. Sarrav. inter operæ t. 3. p. 1044. Edit. Leid. Vide & Henric. Morus l. 2. c. 21. Simplicium, pag. 7. Usser.*
(b) *4. Thessal.* II. 1.
(c) *2. Thessal.* II. 7.
(d) *Ibidem* II. 3, 4.
(e) *2. Thessal.* II. 3.
(f) *Ibidem* ℣. 2.

parurent dans la ſuite. Néron dans les commencemens de ſon regne, fut comparable aux meilleurs Princes. Son iniquité demeura cachée pendant quelques années. Mais enfin elle ſe déclara. Le myſtére d'iniquité fut révélé à tout le monde. Alors parut Simon le Magicien (*a*), *cet homme de péché, cet enfant de perdition, qui s'éleva au-deſſus de tout ce qui eſt appellé Dieu, juſqu'à s'aſſeoir dans le Temple de Dieu, voulant lui-même paſſer pour Dieu.* Mais qui fut enfin (*d*) *détruit par le ſouſle de la bouche du Seigneur, & renverſé par l'éclat de ſa préſence.* Après quoi viendra le Seigneur dans ſa colére (*c*), *& tous ceux qui n'ont point crû à la vérité, & qui ont conſenti à l'iniquité, ſeront condamnez.* C'eſt ce qui devoit arriver en figure, dans la deſtruction de Jéruſalem, avant qu'il arrivât en réalité avant le dernier jour, & au jour même du Seigneur.

Voilà ce qui fait le principal objet de la ſeconde Epître aux Theſſalonicens. S. Paul les y raſſure contre les frayeurs que certaines perſonnes leur avoient inſpirées ſur une fauſſe interprétation de la premiere Lettre, comme s'il eût dit que le jour du Seigneur étoit proche; ou même en lui ſuppoſant une fauſſe Lettre, & en lui attribuant des diſcours auſquels il n'avoit point penſé. Comme il s'étoit autrefois expliqué de vive voix ſur cette matiére, étant parmi eux (*d*), il n'avoit pas jugé à propos de s'étendre ſur cela dans celle qu'il leur écrivit la premiere (*e*). Mais comme ſon ſilence avoit donné lieu aux mauvaiſes explications dont nous avons parlé, il s'explique ici avec plus d'étenduë, & de clarté.

Il les exhorte à demeurer fortement attachez à la doctrine, & aux traditions qu'il leur avoit enſeignées (*f*), & à ſouffrir courageuſement les perſécutions auſquelles ils ſe trouvoient expoſez pour la défenſe de la vérité (*g*). Il reprend, mais avec plus de force qu'il n'avoit fait dans ſa premiére Epître, ceux qui demeuroient dans l'oiſiveté, ſe mêlant des affaires des autres, curieux, inquiets, & aimant mieux vivre du travail des autres, que du leur (*h*). Il veut qu'on marque ces ſortes de gens, & qu'on ſe ſépare d'eux, afin qu'au moins ils ayent honte de leur fainéantiſe, & qu'ils s'en corrigent. Il ſigne ſa Lettre de ſon ſeing (*i*), & les avertit d'y prendre garde, de peur qu'on ne leur impoſât, en faiſant paſſer ſous ſon nom, des Lettres qu'il n'auroit point écrites.

---

(*a*) 2. *Theſſ.* II. 3. 4.
(*b*) *Ibidem* II. 8.
(*c*) 2. *Theſſ.* II. 12.
(*d*) 2. *Theſſ.* II. 5.
(*e*) 1. *Theſſ.* V. 1. 2.
(*f*) 2. *Theſſ.* II. 14.
(*g*) 2. *Theſſ.* I. 5. 12.
(*h*) 2. *Theſſ.* III. 6. 15.
(*i*) 2. *Theſſ.* III. 17. 18.

Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA II. EPITRE DE ST. PAUL AUX THESSALONICIENS.

## CHAPITRE PREMIER.

*Saint Paul rend graces à Dieu de la foi des Theſſaloniciens, & de leur conſtance dans les maux. Il leur en promet la récompenſe de la part de Dieu, & menace leurs adverſaires de la colere du Seigneur.*

℣. 1. *Paulus, & Silvanus, & Timotheus, Eccleſia Theſſalonicenſium, in Deo Patre noſtro, & Domino Jeſu Chriſto.*

2. *Gratia vobis, & pax à Deo Patre noſtro, & Domino Jeſu Chriſto.*

℣. 1. PAul, Silvain & Timothée, à l'Egliſe de Theſſalonique, qui eſt en Dieu notre Pere, & en JESUS-CHRIST *notre* Seigneur.

2. Que Dieu notre Pere, & le Seigneur JESUS-CHRIST vous donnent la grace & la paix.

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS, ET SILVANUS, ET TIMOTHEUS. *Paul, Silvain, & Timothée.* Cette Epître fut écrite peu de tems après la premiere, & S. Paul y met à la tête les mêmes noms qu'à celle-là. *Silas*, ou Silvain, & *Timothée* avoient travaillé avec lui à l'inſtruction des fidéles de Theſſalonique.

3. *Gratias agere debemus ſemper Deo pro vobis, fratres, ita ut dignum eſt; quoniam ſupercreſcit fides veſtra, & abundat charitas uniuſcujuſque veſtrûm in invicem :*

3. Nous devons, mes freres, rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de graces; & il eſt bien juſte que nous le faſſions, puiſque votre foi s'augmente de plus en plus, & que la charité que vous avez les uns pour les autres, prend toujours un nouvel accroiſſement.

4. *Ita ut & nos ipſi in vobis gloriemur in Eccleſiis Dei, pro patientia veſtra, & fide, & in omnibus perſecutionibus veſtris, & tribulationibus, quas ſuſtinetis,*

4. De ſorte que nous nous glorifions en vous dans les Egliſes de Dieu, à cauſe de la patience & de la foi avec leſquelles vous demeurez fermes dans toutes les perſécutions, & les afflictions qui vous arrivent,

5. *In exemplum juſti judicii Dei, ut digni habeamini in regno Dei, prò quo & patimini.*

5. Qui ſont les marques du juſte jugement de Dieu, & qui ſervent à vous rendre dignes de ſon royaume, pour lequel auſſi vous ſouffrez.

## COMMENTAIRE.

℣. 3. GRATIAS AGERE DIGNUM EST. *Nous devons rendre graces à Dieu, de ce que votre foi s'augmente de plus en plus.* Nous devons rendre graces à Dieu des vertus que nous pratiquons, & de celles que nous voyons pratiquer aux autres; puiſqu'elles ſont des dons de ſa miſéricorde, & des fruits de ſa grace (*a*). La foi, & la charité que S. Paul loüe dans les Theſſaloniciens, ſont les fondemens de toute la vie Chrétienne.

℣. 4. ITA UT IN VOBIS GLORIEMUR. *De ſorte que nous nous glorifions en vous dans les Egliſes de Dieu.* Nous nous faiſons une gloire de vous propoſer aux autres Egliſes, comme des modéles de la foi, & de la conſtance avec leſquelles on doit ſupporter les peines, & les perſécutions. Les Theſſaloniciens eurent beaucoup à ſouffrir dans les commencemens, de la part de leurs propres citoyens, comme on le verra ci-après (*b*), & comme on l'a déja vû ci-devant (*c*). L'Apôtre leur rend ce glorieux témoignage dans la premiere Epître qu'il leur écrit, que leur foi étoit ſi connuë dans toute l'Achaïe, & que tout le monde lui en parloit, & le félicitoit de l'heureux ſuccès de ſa prédication dans la Macédoine.

℣. 5. IN EXEMPLUM JUSTI JUDICII DEI. *Qui ſont les marques du Jugement de Dieu.* Les peines que ſouffrent les bons en cette vie, ſont les marques ſenſibles du jugement terrible que Dieu doit un jour exercer contre les méchans: Car s'il ne remet pas toujours les peines temporelles du péché même aux juſtes, à qui il a accordé le par-

(*a*) *Theophyl.* Ἐφ' ὅις καταρτώσαιμεν, οὐχ ἡμῖν αὐτοῖς δεῖ χάριν ἔχειν, ἀλλὰ τῷ Θεῷ, καὶ ἵνα τὸ πᾶν λογιζόμενος μὴ ἀλαζονεύεσθαι.

(*b*) 2. *Theſſal.*
(*c*) 2. *Theſſal.* 1. 3. 6. 7.

don

don de la coulpe, & la rémission des peines éternelles, & si pour achever de les purifier, & de les perfectionner, il permet qu'ils soient exposez aux calomnies, aux persécutions, & quelquefois même à la mort; que ne doivent pas craindre les méchans dans l'autre vie, lorsque Dieu déployera contre eux toute la force de son bras vengeur (*a*)? *Si quelqu'un souffre comme Chrétien, qu'il n'en rougisse point*, dit l'Apôtre S. Pierre (*b*); *mais qu'il en glorifie Dieu: Car voici le tems que le jugement commence par la maison de Dieu; & si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'ont pas crû en l'Evangile?*

D'autres (*c*) l'expliquent ainsi: Dieu permet que les justes soient affligez, & maltraitez en ce monde, afin qu'un jour il ait lieu de faire éclatter contre les méchans la rigueur de sa justice. Il leur laisse remplir la mesure de leurs crimes, en persécutant les gens de bien, afin qu'au dernier jour la vertu, & la patience des uns soient couronnées, & l'injustice, & l'infidélité des autres soient punies: & dans l'un, & dans l'autre paroîtra la grandeur de la justice, & de la sagesse de Dieu. Si les gens de bien n'avoient d'espérance qu'en ce monde, ils seroient les plus malheureux de tous les hommes (*d*), puisque pour l'ordinaire ils sont plus exposez que les autres, aux traits de la mauvaise volonté des méchans. Rien ne prouve plus invinciblement la nécessité du jugement de Dieu dans l'autre vie, que cette conduite qu'il tient à l'égard de ses élûs. Il est impossible qu'étant juste comme il l'est, il laisse la patience, & & la foi sans récompense, & le crime, & l'injustice sans châtiment.

L'Apôtre ajoute que ces peines que les bons souffrent, *les rendent dignes du Royaume de Dieu*, en ce qu'elles les épurent, & les perfectionnent, & les mettent dans l'occasion perpétuelle de pratiquer les plus solides vertus. Le Fils de Dieu ne nous a promis le royaume des Cieux, que sous la condition de beaucoup souffrir (*e*); nous ne pouvons y parvenir que par la voie des peines, & des croix. Dans la rigueur nulles souffrances de cette vie ne peuvent par elles-mêmes nous rendre vraiment dignes de la béatitude (*f*): *Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis*. Mais depuis la promesse de Dieu, il y

(*a*) *Aug. Exposit. inchoata in Ep. ad Rom. & lib. 22. contra Faust. c. 2. & l. 13. de civit. c. 5 & in Psalm.* CXVIII. ℣. 151. *Prosper in eundem locum Psalmi & sentent.* 148. *Beda, Anselm. D. Thom. hic.*

(*b*) 1. *Petri* IV. 16. 17.

(*c*) *Græc.* Ἔνδειγμα τῆς δικαίας κρίσεως τοῦ Θεοῦ. *Alii:* Εἰς ἔνδειγμα. *Ita Syr. Ambrosiast. Theophyl.* Ἀνέχεσθε τῶν θλίψεων εἰς τὸ δεικνύναι τὴν δικαίαν κρίσιν τοῦ Θεοῦ, ὑπὲρ ἐστὶ καταξιωθῆναι ἡμᾶς τῆς βασιλείας. Ὅταν γὰρ ὑμᾶς μὲν τοὺς θλιβομένους στέφα σοι. Ἐκείνους δὲ κολάζῃ τοὺς θλίβοντας, τὸ δίκαιον αὐτοῦ φαίνεται. *Vide & Oecum. & Theodoret. & Grot. Vat. Tir.*

(*d*) 1. *Cor.* XV. 19. *Si in hac vita tantùm in Christo sperantes sumus, miserabiliores sumus omnibus hominibus.*

(*e*) *Act.* XIV. 21. *Per multas tribulationes oportet nos intrare in regnum Dei.*

(*f*) *Rom.* VIII. 18.

*6. Si tamen juſtum eſt apud Deum retribuere tribulationem iis qui vos tribulant;*

*7. Et vobis, qui tribulamini, requiem nobiſcum in revelatione Domini Jeſu de Cœlo, cum Angelis virtutis ejus,*

6. Si toutefois il eſt juſte devant Dieu qu'il afflige à leur tour ceux qui vous affligent maintenant;

7. Et qu'il vous conſole avec nous, vous qui êtes dans l'affliction, lorſque le Seigneur JESUS deſcendra du Ciel; & paroîtra avec les Anges, *qui ſont les miniſtres* de ſa puiſſance,

## COMMENTAIRE.

a entre nos bonnes œuvres, & la béatitude une égalité de pacte, s'il n'y a pas une égalité de choſe, & de mérite.

℣. 6. SI TAMEN JUSTUM EST. *Si toutefois il eſt juſte devant Dieu, qu'il afflige ceux qui vous affligent.* Ces termes, *Si toutefois*, ne marquent point du doute en cet endroit; ils ſignifient plûtôt que la choſe eſt indubitable (*a*). S. Paul dit par une eſpéce d'ironie: Si toutefois Dieu, qui eſt infiniment juſte, ne ferme pas les yeux ſur de pareilles injuſtices. Or on juge tout d'un coup, & on répond, que certainement il ne peut par fermer les yeux ſur la conduite des méchans; d'où l'on infére qu'il les châtiéra donc dans toute ſa rigueur, & qu'il fera ſur eux un exemple de ſa juſtice. La plûpart (*b*) croyent que les termes de l'Original ſignifient: *Puiſqu'il eſt juſte*; & non pas: *Si toutefois il eſt juſte.* La ſuite du diſcours demande ce ſens. Dieu, tout maître abſolu qu'il eſt de ſa créature, ne peut toutefois lui faire aucune injuſtice, ni la punir, ſi elle ne l'a pas mérité: au contraire il ne peut ne pas punir ceux qui l'ont merité; à moins qu'ils réparent leur faute, & ne ſatisfaſſent par la pénitence à ſa juſtice qu'ils ont offenſée.

℣. 7. ET VOBIS, QUI TRIBULAMINI, REQUIEM. *Et qu'il vous conſole avec nous, vous qui êtes dans l'affliction.* Dieu eſt en quelque ſorte obligé, en vertu de ſes promeſſes, & par ſa juſtice infinie, de vous conſoler, même en ce monde, tant par l'eſpérance d'une vie plus heureuſe, que par la confiance en ſon ſecours, & par la force, & la conſtance qu'il vous inſpire; ou par la victoire qu'il vous fait remporter ſur vos ennemis; ou enfin en proportionnant ſes ſecours à la violence de vos tentations. Il eſt juſte qu'il en uſe de cette ſorte; ſon honneur, ſa juſtice, & ſa gloire y ſont intéreſſées. Et comme nous prenons part à tout ce qui vous arrive, & que ce qui vous afflige, nous afflige; auſſi nous avons une fer-

---

(*a*) *Theodoret.* Τὸ εἴπερ, οὐκ ἐπὶ ἀμφιβολίας τέθεικεν, ἀλλ' ἐπὶ βεβαιώσεως. Καὶ γὰρ οὐκ ἐᾷ μᾶς ἐπιδήμους ἰσχυριζόμενοι λέγειν, εἴπερ τοῦτ' ἀληθὲς ὥσπερ ἔστιν ἀληθές. *Ita, Theophyl. alii.*

(*b*) Εἴπερ, pour ἐπειδήπερ: *Si tamen*, pour *ſiquidem. Erafm. Vat. Grot. Eſt. Pagnin. Theophyl. alii paſſim.*

Digitized by Google

8. *In flamma ignis dantis vindictam iis qui non noverunt Deum, & qui non obediunt Evangelio Domini nostri Jesu Christi:*

8. Lorsqu'il viendra au milieu des flammes se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu, & qui n'obéissent point à l'Evangile de notre Seigneur JESUS-CHRIST;

## COMMENTAIRE.

me assûrance que Dieu nous consolera, & nous comblera de joye, lorsqu'à son second avénement *il descendra du Ciel, & paroîtra avec les Anges de sa puissance*; c'est-à-dire qui sont *les Ministres de sa puissance*, ou plûtôt, qui le servent, & qui l'accompagnent *dans sa majesté.*

On a déja remarqué (*a*) que dans l'Ecriture on nous décrit toujours la venuë du Seigneur, dans la compagnie des Anges, qui composent comme sa cour, & son armée. Souvent aussi *la puissance* se met pour Dieu même. JESUS CHRIST paroîtra assis au Jugement (*b*), *à la droite de la puissance.* Ainsi, *les Anges de la puissance*, peuvent marquer simplement les Anges du Seigneur.

℣. 8. IN FLAMMA IGNIS. *Lorsqu'il viendra au milieu des flammes.* Dans tous les endroits, tant de l'ancien que du nouveau Testament où il est parlé de la venuë de Dieu dans son dernier Jugement, on nous parle toûjours du feu qui le précéde, ou qui l'accompagne (*c*). C'est le symbole de la vengeance, & de la colére, & même de la majesté de Dieu. On croit que le monde sera purifié par le feu au dernier jour. Mais je remarque quelques variétez de sentimens sur le tems auquel arrivera l'incendie général. Si c'est avant la venuë du souverain Juge, comment y pourra-t'il encore avoir des personnes en vie, lorsque le Seigneur paroîtra (*d*)? Et si c'est après sa venuë, comment *viendra-t'il au milieu des flammes*? Mais on n'est pas obligé de dire que le feu qui accompagnera sa venuë, soit le même qui brûlera le monde, ou qui purifiera la terre, sans la consumer. L'air paroîtra tout en feu, les astres retireront leur lumiére, le soleil se couvrira de ténébres, & la lune sera éclipsée. C'est ainsi que les Ecrivains sacrez nous parlent de ce dernier jour.

DANTIS VINDICTAM (*e*). *Pour se venger de ceux qui ne connoissent point Dieu.* On comprend sous ce nom, non-seulement les athées, & les infidéles, mais aussi ceux qui ne connoissent pas la très-sainte Trinité, un seul Dieu en trois personnes; & même les Chrétiens qui conoissent

(*a*) *Vide ad* I. *Thessal.* III. 13. *& ad Matt.* XXVI. 64.

(*b*) Ἐν δεξιᾷ τῆς δυνάμεως. *Matt.* XXVI. 64. *Marc.* XIV. 62. *Luc.* XXII. 69.

(*c*) *Psalm.* XLIX. 3. XCVI. 3. *Isai.* LXVI. 15. 16. 24. *&c. Matt.* V. 22. XVIII. 8. XXV. 41. 2. *Petri* III. 7. *& Jude.* ℣. 7.

(*d*) 1. *Thessal.* IV. 16.

(*e*) Ce terme *dantis*, se rapporte non à *ignis*, qui précéde, mais à JESUS-CHRIST, comme il paroît par le Grec: Ἐν πυρὶ φλογὸς διδόντος ἐκδίκησιν, *&c. Quidam*; Ἐν φλογὶ πυρὸς δίδως ἐκδίκησιν. *Ita Claram. S. Germ. Bernev. G. L.*



Digitized by Google

9. *Qui pœnas dabunt in interitu æternas à facie Domini, & à gloria virtutis ejus,*

10. *Cùm venerit glorificari in Sanctis suis, & admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt, quia creditum est testimonium nostrum super vos in die illo.*

9. Qui souffriront la peine d'une éternelle damnation, à la vue de la face du Seigneur, & de la gloire de sa puissance,

10. Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints, & pour se faire admirer dans tous ceux qui auront crû en lui, puisque le témoignage que nous avons rendu à sa parole, à été reçu de vous touchant ce jour-là.

## COMMENTAIRE.

Dieu d'une connoissance sterile, & spéculative, mais qui démentent leur créance par leur mauvaise vie, *& qui n'obéïssent point à l'Evangile de notre Seigneur* JESUS-CHRIST.

℣. 9. QUI POENAS DABUNT IN INTERITU. *Qui souffriront la peine d'une éternelle damnation* (a). Tous les infidéles, les incrédules, les pécheurs, les mauvais Chrétiens, qui mouront dans l'impénitence, souffriront la peine éternelle, mais d'une maniere proportionnée à la grandeur, & à la qualité de leurs fautes. Quant à l'éternité, tout sera égal: l'inégalité ne tombera que sur la qualité, & la quantité du supplice.

A FACIE DOMINI, ET A GLORIA VIRTUTIS EJUS. *A la vûë de la face du Seigneur, & de la gloire de sa puissance.* La présence seule du Seigneur fait leur supplice, comme elle fera le bonheur des Justes (b). Concevez un objet infiniment aimable, & qui seul peut causer notre bonheur éternel, dont nous connoissions toute la beauté, & dont nous sentions toute l'importance, & la grandeur. Si cet objet nous hait souverainement, qu'il soit présent, & qu'il nous dénonce une haine éternelle, quel désespoir, quelle chûte, quel regret, quelle peine, & quel redoublement de douleurs lorsque nous concevrons que la perte que nous en faisons est sans reméde, & que le malheur où nous tombons, est sans ressource. Ajoûtez, si vous voulez, que celui qui forme ces réflexions, est d'une pénetration, d'une vivacité sans comparaison plus grande que toute celle dont nous pouvons être capables en ce monde. Voilà une petite idée du souverain malheur d'un réprouvé au jour du Jugement. Perdre un bien infini, le perdre pour toujours, & connoître sa perte dans toute son étenduë. S'être attiré volontairement la haine d'un Etre infiniment aimable, connoître combien il mérite d'être aimé, sans pouvoir l'aimer, ne pouvoir se dérober à sa vûë, ni à sa présence, ni à sa vengeance; quel désespoir!

℣. 10. CUM VENERIT GLORIFICARI IN SANCTIS EJUS.

(a) *Græc.* Οἵτινες δίκην τίσουσιν ὄλεθρον αἰώνιον. *Ambrosiast. In interitum. Iren. In-*
*teritûs.*

(b) *Chrys.* Ἡ παρουσία αὐτοῦ τοῖς μὲν φῶς ἔσται τοῖς δὲ πικρία. *Ita & Theophyl.*

Digitized by Google

*Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses Saints.* Le malheur des damnez recevra encore un nouvel accroissement à la vûë de la gloire des Saints. La comparaison qu'ils feront du bonheur des prédestinez, avec leur propre malheur, les chargera d'une confusion, & les pénétrera d'une douleur infinie. Dieu tirera sa gloire du bonheur des Saints, comme du malheur des méchans. La grandeur de sa justice, & la rigueur de sa vengeance éclatteront dans ceux-ci; & l'étenduë de sa misericorde, de sa bonté, & de sa grace dans ceux-là. *Cum venerit glorificari in sanctis ejus.* La gloire de Dieu en elle-même, ne peut recevoir d'accroissement, toutefois elle reçoit en quelque sorte un éclat nouveau, dans la communication qu'il en fait à ses Saints. Un bien infini en paroît davantage, à mesure qu'il est partagé à un plus grand nombre de personnes (*a*). On peut dire aussi en un sens, que plus il est connu, plus il est grand, d'où vient que l'Apôtre ajoûte: *Et admirabilis fieri in omnibus qui crediderunt.* Pour se faire admirer dans tous ceux qui ont crû en lui. *Etre admiré*, se met quelquefois, pour être dans une gloire, & un bonheur extraordinaires (*b*),

QUIA CREDITUM EST TESTIMONIUM NOSTRUM IN DIE ILLO. *Puisque le témoignage que nous nous avons rendu à sa parole, a été reçû de vous, touchant ce jour là* (*c*). Vous avez reçu la prédication de l'Evangile, & le témoignage que nous avons rendu touchant le jour du Jugement. Le désespoir des méchans sera de n'avoir pas écouté, & crû comme vous, ce que nous vous avons annoncé, & de n'y avoir pas conformé leur conduite (*d*). *Ils seront saisis d'une frayeur horrible, & seront dans l'étonnement de vous voir dans la gloire; ils diront dans eux-mêmes en gémissant: Insensez que nous sommes! Voilà ceux que nous regardions avec mépris, & que nous chargions d'outrages*, les voilà qui s'élévent contre nous, & qui nous condamnent. *Nous regardions leur vie, comme une folie, & leur fin comme un état sans honneur, voilà comme ils sont aujourd'hui au rang des Saints, & des enfans de Dieu. Nous nous sommes donc égarez de la voye de la vérité, la lumiere de la justice ne s'est point levée sur nous, & le soleil d'intelligence ne nous a pas éclairé.*

Autrement: *Le témoignage que nous avons rendu à sa parole, a été reçu de vous* dans l'attente *de ce jour-là* (*e*). Ou bien en traduisant par le futur, (*f*) car les Auteurs du nouveau Testament étant Hébreux d'origine, ne sont pas toujours fort exacts à observer le tems; *En ce jour-là vous croirez fermement, au témoignage que nous vous avons rendu.* Ou vous verrez alors la certitude des choses que nous vous avons annoncées,

(*a*) *Chrys. Theophyl.* Ἡ γὰρ αὐτῶν δόξα, αὐτοῦ ἐστι. Ὥστε ἐν ᾧ τοὺς ἁγίους δοξάζει αὐτὸς δοξάζηται.

(*b*) 4. *Reg.* v. 1. *Isai.* LXI. 6. *Sap.* VIII. 12. *Eccli.* XXXVIII. 3.

(*c*) *In die illo*, pour, *de die illo. Ansel. Men. Tir. alii.*

(*d*) *Sap.* v. 2. 3. 4. 5.

(*e*) *Estius hic.*

(*f*) *Ita Syr. Grot. Bez.*

11. *In quo etiam oramus semper pro vobis, ut dignetur vos vocatione sua Deus noster, & impleat omnem voluntatem bonitatis, & opus fidei in virtute;*

11. C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, & nous demandons à notre Dieu qu'il vous rende dignes de sa vocation, & qu'il accomplisse par sa puissance tous les desseins favorables que sa bonté a sur vous, & sur l'œuvre de votre foi;

## COMMENTAIRE.

Les Grecs lisent ceci en parenthése: *En ce jour-là le Seigneur se fera admirer dans tous ceux qui auront crû en lui, (car vous avez reçu le témoignage que nous vous avons rendu)* Ce sera alors principalement, dit Théophylacte (*a*), après S. Chrysostome, que l'on connoîtra ceux qui sont vraiment fideles; car dans le tems present, plusieurs le paroissent, & ne le sont pas. Et vous savez ce que nous vous avons dit sur cela, lorsque nous êtions chez vous. Voyez le Chap. 11. ℣. 5.

℣. 11. IN QUO (*b*) ETIAM ORAMUS. *C'est pourquoi nous prions sans cesse pour vous, qu'il vous rende dignes de sa vocation.* Non de la vocation à la foi, puisqu'ils étoient déja fidéles, & que l'Apôtre loüe leur foi, & leur persévérance dans la pieté, & dans la charité; mais qu'il les rende dignes d'avoir part aux récompenses préparées aux vrais Fidéles (*c*), qu'il leur fasse la grace de vivre d'une maniére digne de leur vocation, & d'y persévérer jusqu'à la fin, afin de joüir de la felicité qui est promise aux vrais Fidéles. Le Grec lit (*d*): *Qu'il vous acccorde la vocation*, & non pas, *sa vocation*. Mais cela revient au même dans le sens que nous venons d'expliquer.

IMPLEAT OMNEM VOLUNTATEM BONITATIS. *Qu'il accomplisse les desseins favorables que sa bonté a sur vous.* Qu'il vous accorde le don de persévérance qui couronnera toutes vos bonnes œuvres (*e*); ou qu'il vous donne les graces nécessaires pour exécuter ses desseins sur vous; qu'il y achéve l'œuvre de la foi qu'il y a commencée. Les Grecs (*f*) par *l'œuvre de la foi*, entendent la patience dans les persécutions. Que Dieu vous donne la force de les soutenir jusqu'à la fin. D'autres l'expliquent de la foi vivante, & animée par la charité; ou les actes de la foi, qui éclattent dans la confession de la vérité, & dans la pratique des vertus.

---

(*a*) *Theophyl. hîc*: Καλὼς γὰρ εἶπεν ἐν ἡμέρᾳ ἐκείνῃ, τότε γὰρ δεικνύνται τῷ ὄντι οἱ ἀληθῶς πιστοί. Νῦν γὰρ καὶ ἀπεκρίνονται πίστιν πολλοί.

(*b*) Εἰς ὅ: *In quod, ad quod, quam ob rem.*

(*c*) *Est. Men. Fromond. alii.*

(*d*) Ἵνα ὑμᾶς ἀξιώσῃ τῆς κλήσεως ὁ Θεὸς ἡμῶν. *Alii*: Θεὸς ὑμῶν.

(*e*) *Est. Men. Tir. Zanch.*

(*f*) *Theodoret.* Ἔργον δὲ πίστεως ἐνταῦθα τὴν ἐν τοῖς παθήμασιν ὑπομονὴν προσηγόρευσε. *Ita Theophyl. Est. Men.*

Digitized by Google

12. *Ut clarificetur nomen Domini nostri Jesu Christi in vobis, & vos in illo, secundùm gratiam Dei nostri, & Domini Jesu Christi.*

12. Afin que le nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit glorifié en vous, & que vous soyez glorifiez en lui par la grace de notre Dieu, & du Seigneur JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

℣. 12. UT CLARIFICETUR NOMEN DOMINI. *Afin que le nom de notre Seigneur* JESUS-CHRIST *soit glorifié en vous.* Le nom de JESUS-CHRIST est glorifié par la bonne vie des Chrétiens, & sur tout par les souffrances, & par le martyre (*a*) ; c'est l'acte de la plus parfaite charité, & le témoignage le plus grand, & le plus désinteressé qu'on lui puisse rendre, que de donner sa vie pour la défense de sa vérité, & de sa gloire (*b*). Rien n'a paru plus admirable dans les premiers Chrétiens, que leur constance dans les tourmens, & rien n'a plus contribué à convertir les Payens, que le zéle des premiers Fidéles pour soutenir jusqu'à la mort les véritez qu'ils avoient apprises. Il faut, disoit-on, que ces gens-là soient bien persuadez, que la Religion qu'ils soutiennent soit bien vraye, puisqu'il n'y a rien qu'ils ne souffrent pour la défendre.

ET VOS IN ILLO. *Et que vous soyez glorifiez en lui par la grace de notre Dieu.* Si les Chrétiens procurent quelque gloire à Dieu par leur bonne vie, & par leurs souffrances, ils ne doivent pas se l'attribuer ; c'est un effet de sa grace, & de sa bonté pour eux (*c*). Ils ne font que lui rendre ce qu'ils ont reçû de lui. Si par les œuvres de notre foi Dieu est en quelque sorte glorifié aux yeux des hommes, il nous glorifie à son tour dans le Ciel, en la présence de tous les Anges. Il nous comble de gloire au jour de son Jugement, & nous paye au centuple ce que nous avons fait pour lui. Enfin s'il est glorieux à Dieu d'avoir des serviteurs fidéles, & prêts à tout faire, & à tout souffrir pour son service, il est infiniment glorieux aussi aux Chrétiens d'avoir un Maître si plein de bonté, & qui récompense si magnifiquement ses serviteurs, & ses amis (*d*). La gloire du serviteur est d'être fidéle à son maître, & la gloire du maître est de bien reconnoître les services de ses serviteurs.

---

(*a*) *Theophyl. Est. Grot.*

(*b*) *Joan.* XXI. 19. XII. 28. XV. 13. *Majorem charitatem nemo habet, ut animam suam ponat quis pro amicis suis. Galat.* I. 24. 1. *Petri* IV. 14.

(*c*) *Theophyl.* Καὶ αὐτὸ τοῦτο τοῦ Θεοῦ ἐστι καὶ οὐχ ἡμέτερον. Ἀλλὰ χάρις αὐτοῦ, τὸ δοξάζεσθαι, καὶ αὐτὸν ἐν ἡμῖν. *Est. Zanch.*

(*d*) *Est. Men. Grot. alii. Vide & Theophyl.* Δόξα γὰρ δούλου, τὸ πιστὸν εὑρηθῆναι τῷ δεσπότῃ.

Digitized by Google

# CHAPITRE II.

*Le dernier jour n'eſt pas ſi proche que le vouloient perſuader quelques-uns. Il faut que l'Ante-Chriſt vienne auparavant. Il trompera les réprouvez par de grands miracles. Éloge de la foi des Theſſaloniciens. Saint Paul les exhorte à garder les traditions qu'il leur a laiſſées.*

℣. 1. *ROgamus autem vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, & nostræ congregationis in ipsum,*

℣. 1. OR nous vous conjurons, mes freres, par l'avénement de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & par notre réünion avec lui,

## COMMENTAIRE.

℣. 1. ROGAMUS (*a*) VOS PER ADVENTUM DOMINI. *Nous vous conjurons par l'avénement de notre Seigneur, & par notre réunion avec lui.* Quelques impoſteurs avoient pris occaſion de la premiére Epître de S. Paul aux Theſſaloniciens, de publier que le jour du Jugement étoit proche. L'Apôtre appuye ici ce qu'il avoit dit qu'il viendroit certainement, mais qu'il viendroit comme un voleur pendant la nuit. Il ne leur dit rien ſur le tems auquel il doit arriver; il réfute ſeulement ceux qui avançoient qu'il viendroit bien-tôt.

Il conjure les Theſſaloniciens *par l'avénement glorieux de* JESUS-CHRIST, par ce jour terrible auquel il doit venir juger le monde, & *par notre réünion en lui* (*b*), c'eſt-à-dire par le bonheur que nous aurons d'aller au-devant de lui dans les nuës, pour nous réünir à lui, & pour ne nous en ſéparer jamais, ainſi que S. Paul l'a promis dans le Chapitre IV. ℣. 16. de la premiére Epître aux Theſſaloniciens, & comme le Sauveur lui-même nous en aſſure dans l'Evangile (*c*), lorſqu'il dit que le Fils de l'homme envoyera ſes Anges qui raſſembleront tous ſes Elûs, depuis une extrémité du monde, juſqu'à l'autre.

Quelques-uns (*d*) ont voulu expliquer cet avénement du Sauveur, de

(*a*) Ἐρωτῶμεν, τελεῖ παρακαλοῦμεν. On a déja vû ἐρωτάω, pour παρακαλέω, 1. *Theſſ.* IV. 1. V. 12. *Philipp.* IV. 3. & ſouvent dans l'Evangile, pour, *prier, demander.*

(*b*) *Theodoret. Theophyl. ex Chryſoſt. alii paſſim.*

(*c*) *Marc.* XIII. 27.

(*d*) *Grot. Hamm.*

la

Digitized by Google

2. *Ut non citò moveamini à vestro sensu, neque terreamini, neque per spiritum, neque per sermonem, neque per Epistolam tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini.*

2. Que vous ne vous laissiez pas légérement ébranler dans votre *premier* sentiment, & que vous ne vous troubliez pas, en croyant sur quelque prophétie prétenduë, ou sur quelque discours, ou quelque Lettre qu'on supposeroit venir de nous, que le jour du Seigneur soit prêt d'arriver.

## COMMENTAIRE.

la vengeance qu'il exerça contre les Juifs par les armes des Romains. On convient qu'assez souvent dans l'Evangile (*a*), JESUS-CHRIST parle de ce dernier malheur des Juifs, comme du jour de sa vengeance, & de son second avénement. Mais toute la suite du discours de cette Epître, & de la premiere aux Thessaloniciens, prouve assez qu'il veut parler du Jugement dernier. D'ailleurs qu'importoit aux Fidéles de Thessalonique ce qui devoit arriver aux Juifs de Jérusalem. Ce danger les regardoit-il?

℣. 2. UT NON CITO MOVEAMINI. *Que vous ne vous laissiez pas légérement ébranler.* Que vous n'abandonniez pas la foi qee je vous ai prêchée, ni la doctrine que je vous ai apprise dans ma Lettre précédente sur le Jugement dernier. N'écoutez ni les imposteurs qui veulent vous séduire, ni les faux Apôtres qui veulent vous persuader que ce jour est proche. N'en croyez rien, ni sur *aucune prophétie prétenduë* (*b*), *ni sur aucun discours, ni sur une Lettre qu'on supposeroit venir de nous.* Pour jetter les Thessaloniciens dans le trouble, on supposoit de fausses prophéties, où des imposteurs se disant avoir l'esprit de prophétie (*c*), soutenoient que le jour du Jugement étoit proche. D'autres disoient l'avoir appris de la bouche de l'Apôtre même, dans des discours publics, ou particuliers; d'autres enfin supposoient de ses Lettres (*d*), dans lesquelles il disoit ce qu'on vouloit faire croire au peuple.

Mais quel intérêt pouvoient avoir ces imposteurs de feindre que le dernier jour étoit proche? C'étoit, ou pour jetter les Fidéles dans l'impatience s'ils voyoient que ce jour différât trop long-tems à venir, ou pour les faire douter de tout le reste, lorsqu'ils verroient qu'il n'arrivoit point; ou enfin pour profiter du mépris, ou de l'abandon qu'ils feroient de leurs biens temporels, dans la supposition que ce jour alloit véritablement paroître. Et l'Apôtre en les assurant que ce jour n'étoit pas si proche, ne prétendoit ni réprimer leur ardeur, qui souhaitoit l'avénement du Fils de Dieu, ni les jetter dans la négligence & la sécurité; mais il

(*a*) *Matt.* XXIV. *Marc.* XIII. *Luc.* XXI.

(*b*) Μητε διὰ πνεύματος.

(*c*) *Theodoret Theophyl. Tertull. Pseudo-Prophetarum. Alii.*

(*d*) *Chrysost.* Αἰνίττεσθαι δοκεῖ περιέναι τινὰς ἐπιστολὴν πλασάντες δῆθεν ἀπὸ τοῦ Παύλου καὶ ταύτην ἐπιδεικνυμένους λέγειν ὡς ἄρα ἐφέστηκε τοῦ Κυρίου ἡ ἡμέρα. *Ita Erasm. Est. Grot.*

3. *Ne quis vos seducat ullo modo ; quoniam nisi venerit discessio primùm, & revelatus fuerit homo peccati, filius perditionis,*

3. Que personne ne vous séduise en quelque maniére que ce soit ; car *il ne viendra point*, que *la révolte* & l'apostasie ne soient arivées auparavant, & qu'on n'ait vû paroître cet homme de péché, cet enfant de perdition ;

## COMMENTAIRE.

craignoit que leur foi ne fût ébranlée, & qu'ils ne crussent qu'il en seroit de même de tout le reste, & que toutes leurs espérances étoient vaines, si ce qu'on leur avoit promis à cet égard, se trouvoit faux. Ce n'est donc ni celui qui croit que le jour du Seigneur est proche, ni celui qui croit qu'il est éloigné, qui aime véritablement l'avénement du Seigneur, dit S. Augustin (*a*) : c'est celui qui, soit qu'il soit prochain, ou éloigné, l'attend dans une foi sincére, dans une ferme espérance, & dans une ardente charité. *Non ergo ille diligit adventum Domini, qui eum asserit propinquare, aut ille qui asserit non propinquare ; sed ille potiùs, qui eum sive propè sit, sive longè sit, sinceritate fidei, firmitate spei, ardore charitatis expectat.* Voilà l'état où S. Paul souhaitoit que demeurassent les Thessaloniciens, & où tous les Chrétiens doivent être dans l'ignorance où Dieu a voulu que nous soyons sur ce jour terrible.

℣. 3. QUONIAM NISI VENERIT DISCESSIO (*b*) PRIMUM. *Ce jour ne viendra point, que la révolte, & l'apostasie ne soient arrivées.* Quelle est cette révolte, ou cette apostasie ? Plusieurs Peres (*c*) croyent que c'est la révolte des peuples qui composoient alors l'Empire Romain, le plus étendu qu'on ait encore vû dans le monde. L'Apôtre pour ne pas irriter les Romains, qui dominoient alors, ne voulut pas exprimer le nom de leur Empire, mais il étoit aisé de le comprendre, puisqu'ils étoient les seuls dominateurs connus dans l'Europe, dans l'Afrique, & dans une grande partie de l'Asie. Mais depuis plus de mille, ou onze cens ans, presque tous les peuples qui composoient l'Empire Romain, se sont affranchis de sa domination, & nous ne voyons encore aucun signe certain que le monde doive finir bien-tôt, quoiqu'il soit certain que sa fin approche continuellement.

Les Peres Grecs (*d*), je veux dire S. Chrysostome, Théodoret,

(*a*) *Vide Aug. Ep. olim* 80. *nunc* 199. *n.* 15. *Vide Est. &c.*

(*b*) *Grec.* Ἐὰν μὴ ἔλθῃ ἡ ἀποστασία πρῶτον. *Aug. l.* 20. *c.* 19. *de civit. Nisi venerit refuga. Et ita habent Sedul. & quidd. Codd. apud Pelag. quasi legissent :* Ἐὰν μὴ ἔλθῃ ὁ ἀποστάτης.

(*c*) *Tertull. ad Scapul. l.* 2. *& de resurrect. carnis, c.* 24. *Optatus Milevit. l.* 2. *Lactant. l.* 7. *c.* 25. *Hieronym. in Dan.* VII. *& in Jerem.* XXV. *& Ep.* 151. *Ambrosiast. Primas. Sedul. hic.*

(*d*) *Chrysost.* Τίς δὲ ἡ ἀποστασία ; αὐτὸν καλεῖ τὴν ἀνομίαν ἀποστασίαν, ἢ τὸν πολὺν μὲν λοιπὸν ἀπομένειν, οὐκ ἀφιστᾶσθαι. *Ita Theod. Theophyl. Oecum. &c.*

Digitized by Google

Théophylacte, croyent que *l'apoſtaſie* eſt miſe pour *l'apoſtat*, pour l'Ante-Chriſt, parce qu'il doit engager une infinité de Chrétiens dans l'apoſtaſie. S. Auguſtin & Sédulius liſoient même dans leurs Exemplaires, *refuga*, l'apoſtat, au lieu de *diſceſſio*, l'apoſtaſie. Ce ſentiment revient à celui de la plûpart des Interprétes, qui entendent par ce terme, l'apoſtaſie, ou la rébellion des Chrétiens qui doivent abandonner la foi, & le parti de JESUS-CHRIST, pour ſe ranger à celui de l'Ante-Chriſt. Cette apoſtaſie eſt déja commencée dans les héréſies qui ſe ſont élevées dans différens ſiécles, & dans la ſéparation de l'Egliſe Orientale, d'avec celle d'Occident. Mais elle ne s'achevera qu'à la fin du monde, ſous le regne de l'Ante-Chriſt, & c'eſt ce que l'Apôtre marque clairement ci-après: *Car le myſtére d'iniquité*, dit-il, *ſe forme dès-à-préſent*. Lorſque cet ennemi de JESUS-CHRIST paroîtra dans le monde, on verra une apoſtaſie preſque générale de tous les Chrétiens, il n'y aura de réſervez que les Elûs, & encore ſeront-ils bien tentez par les faux miracles de l'ennemi de JESUS-CHRIST (*a*). *Ita ut in errorem inducantur (ſi fieri poteſt) etiam electi,*

S. Auguſtin (*b*), & pluſieurs Interprétes avec lui, croyent que l'apoſtaſie, ou la rébellion ſera tout à la fois, & contre l'Empire Romain, & contre l'Egliſe de JESUS CHRIST. On ne peut pas dire que l'Empire Romain ne ſubſiſte plus; il ſubſiſte encore dans l'Empire d'Allemagne, quoiqu'infiniment affoibli: L'Egliſe Catholique & Romaine, malgré ſes pertes, & l'apoſtaſie d'un grand nombre de ſes enfans, eſt toujours la même; elle a la même foi, la même morale, les mêmes Ecritures, les mêmes Chefs: En un mot elle ſubſiſte, & ſubſiſtera juſqu'à la fin du monde. Mais il eſt viſible que *le myſtére d'iniquité ſe forme dès-à-préſent*, comme le dit ci après S. Paul (*c*); & que l'affoibliſſement de l'Empire Romain d'une part, & l'apoſtaſie de tant de peuples, qui étoient ci-devant membres de l'Egliſe Catholique, ſont des marques trop ſenſibles de l'approche de ce dernier jour. Il vient inſenſiblement, & viendra ſûrement comme un voleur, lorſqu'on y penſera le moins (*d*).

Je ne parle pas ici de l'emportement de ceux qui par le regne de l'Ante-Chriſt, & l'apoſtaſie dont parle ici S. Paul, entendent l'autorité du Pape, & des Evêques dans l'Egliſe Catholique. Il eſt bien plus vrai de dire que c'eſt la révolte des Hérétiques contre l'autorité légitime, & des enfans contre leur Mere, ſous prétexte d'erreurs prétenduës qu'ils lui imputent, & de certains abus qu'ils exagérent ſans raiſon, & qu'elle n'a jamais autoriſez, ni approuvez. Grotius, qui veut que cette Epître ſoit écrite avant la premiere aux Theſſaloniciens, & que l'apoſtaſie marquée

(*a*) *Matt.* XXIV. 24.
(*b*) *Aug. l. 20. de civit. c. 19. D. Thom. Eſt. From. Cornel.*
(*c*) *Infrà* ℣. 7.
(*d*) 1. *Theſſal.* v. 2. *Sicut fur in nocte ita veniet.*



Digitized by Google

ici, soit l'impiété de Caïus Caligula, qui vouloit faire mettre sa statuë dans le Temple de Jérusalem, soutient que l'homme de péché qui veut se faire adorer, & qui s'éléve sur tout ce qui est appellé Dieu, n'est autre que Simon le Magicien; & que le jour du Seigneur est celui de la destruction de Jérusalem, & du Temple par les Romains. Suivant ce systême, on peut expliquer la rébellion & l'apostasie marquées ici par S. Paul, de la révolte des Juifs contre les Romains, qui n'étoit pas encore déclarée en ce tems ci; & par *celui qui opére le mystére de l'iniquité*, on peut entendre l'Empereur Néron; & enfin par *l'homme de péché*, Simon le Magicien. Tout cela étoit une figure de ce que nous croyons qui doit arriver réellement à la fin du monde; & nous sommes persuadez que c'est-là le premier, & le principal objet que S. Paul s'est proposé ici. La révolte totale des peuples contre l'Empire Romain, & l'apostasie des mauvais Chrétiens contre l'Eglise, sont les marques essentielles qui doivent précéder la venuë de l'Ante-Christ.

ET REVELATUS FUERIT HOMO PECCATI. *Et qu'on ait vû paroître cet homme de péché, cet enfant de perdition*, ce scélérat, ce méchant, si digne de périr misérablement. *L'enfant de perdition*, est mis dans le même sens que *fils de mort, fils de paix, fils de colére, &c.* (*a*) c'est-à-dire, digne de mort, digne de paix, digne de colére. Les Peres & les meilleurs Interprétes entendent unanimement ceci de l'Ante-Christ (*b*) qui doit paroître dans le monde avant le grand jour du Jugement, pour combattre la Religion & les Saints. Quelques Anciens (*c*) ont dit que c'étoit le Démon, ou Satan: mais d'autres (*d*) croyent que c'est un vrai homme, dans qui le démon habitera, qu'il gouvernera, dont il sera l'organe & le ministre. Il y en a qui disent que ce sera un Démon incarné. S. Jérôme (*e*) se contente de dire que le Diable demeurera en lui corporellement. Théodoret dit que comme notre Sauveur a voulu s'incarner, pour procurer notre salut; ainsi le Démon a choisi un homme pour nous perdre, & l'a choisi tel, qu'il pût exercer par lui toute sa malice, & toute sa haine contre nous.

S. Augustin (*f*) dit que de son tems quelques-uns croyoient que Néron étoit l'Ante-Christ, & que sous son regne s'accomplissoit le mystére d'iniquité dont parle ici S. Paul. Ils ajoutoient que cet Empereur devoit ressusciter, & réparoître un jour dans le monde avant l'avéne-

(*a*) 2. *Reg.* XII. 5.

(*b*) *Aug l.* 20. *de civit. Dei, c.* 19. *Nulli dubium est eum de Anti-Christo ista dixisse.*

(*c*) *Vide Hieronym. in Is.* XVII.

(*d*) *Theodoret. hic, & Chrys. & Theophyl.* Τίς ὁ οὗτος; ἆρα ὁ Σατανάς; ὑδαμῶς. Ἀλλ' ἄνθρωπός τις πᾶσαν αὐτοῦ ἀπεχόμενος τὴν ἐνεργείαν.

(*e*) *Hieron in Dan.* VII. *Non eum putemus, juxta quorumdam opinionem, vel Diabolum esse, vel Dæmonem, sed unum ex hominibus, in quo totus Satan habitaturus sit corporaliter.*

(*f*) *Aug. l.* XX. *c.* 19. *de civit.*

4. *Qui adversatur, & extollitur supra omne quod dicitur Deus, aut quod colitur; ita ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus,*

4. Cet ennemi *de Dieu*, qui s'élevera au-dessus de tout ce qui est appellé Dieu, ou qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour Dieu.

## COMMENTAIRE.

ment du Seigneur. On voit les mêmes sentimens dans S. Jérôme (*a*). dans Sulpice Sévére (*b*). Ce dernier ajoute que quelques-uns croyoient que Néron s'étant percé de son épée, avoit été guéri de sa blessure, suivant ce passage de l'Apocalypse (*c*): *Et plaga mortis ejus curata est*: En sorte qu'il devoit venir à la fin du monde pour accomplir le mystére d'iniquité Il fait même dire à S. Martin que Néron doit paroître en Occident, pendant que l'Ante-Christ paroîtra en Orient. S. Augustin, dit qu'en effet il y avoit des gens qui soutenoient qu'il n'étoit pas mort, mais qu'il avoit été enlevé, & mis dans un lieu secret, où il se conservoit dans la vigueur de son âge, pour reparoître un jour, & pour être rétabli dans son Royaume. Sulpice Sévére dans le second Livre des Vertus de S. Martin, ne dit pas que Néron doive venir en qualité d'Ante-Christ, mais seulement comme son ministre, & comme l'organe de ses cruautez. Suétone (*d*) rapporte qu'à Rome assez long-tems après sa mort, plusieurs personnes le croyoient encore vivant, & rapportoient son image, & des Edits comme venant de lui, & disoient qu'il reparoîtroit bien-tôt. Mais & cela, & tout ce qu'on a dit de sa venuë à la fin du monde, ne mérite aucune attention. L'Eglise croit que l'Ante-Christ viendra; mais elle ignore le tems de sa venuë, & les circonstances de sa naissance & de son origine.

℣. 4. QUI ADVERSATUR, ET COLITUR. *Qui s'élévera au-dessus de tout ce qui est appellé Dieu.* Daniel (*e*) dit la même chose d'Antiochus Epiphanes: *Magnificabitur adversùs omnem Deum.* Il voudra se faire reconnoître, & adorer par tous les peuples, comme la seule Divinité qui mérite leur culte. Il s'efforcera de supprimer toute autre Religion, tant bonne, que mauvaise. Il renversera les Temples, brisera les Autels, fera périr les Prêtres, & les Ministres, tant du vrai Dieu, que des faux Dieux. Les Commentateurs Protestans disent sur ce passage contre le Pape, & contre l'Eglise Romaine, des choses, dont je crois que les plus sages, & les plus moderez d'entre eux rougissent. Je ne m'arrêterai pas à relever leurs excès, ni à réfuter leurs calomnies; je n'ai point entrepris ici un traité de controverse: mais qu'ils lisent au moins de

(*a*) *Hieronym. in Dan.* XI.
(*b*) *Sulpit. Sever. l. 2. hist. sacræ*
(*c*) *Apoc.* XIII.
(*d*) *Sueton: in Nerone. ad finem, cap. 57. & Tacit. l. 2. histor.*
(*e*) *Dan.* XI. 36.



Digitized by Google

bonne foi, & ſans prévention nos Ecrivains approuvez de l'Egliſe, & qu'ils ne lui imputent pas les opinions qu'elle n'a jamais approuvées. Voudroient-ils qu'on les rendît reſponſables de toutes les pauvretez qu'ont débitées certains Auteurs de leur Communion?

ITA UT IN TEMPLO DEI SEDEAT. (a). *Juſqu'à s'aſſeoir dans le Temple de Dieu.* Les Peres, & les Interprétes ne ſont pas d'accord ſur le ſujet de ce Temple. Pluſieurs Anciens (b) ont crû que S. Paul vouloit marquer le Temple de Jéruſalem, que l'Ante-Chriſt à la fin du monde doit rétablir, & où il doit ſe faire adorer comme un Dieu. S. Chryſoſtome ſur cet endroit-ci, ne déſapprouve pas ce ſentiment. Ce Pere, & pluſieurs autres (c) croyent que les Juifs recevront l'Ante-Chriſt comme leur Meſſie, & comme leur Dieu, & qu'ils l'adoréront dans Jéruſalem, dans le Temple qu'ils lui éleveront. Mais la plûpart des Anciens croyent que l'Ante-Chriſt s'aſſéïra même dans les Egliſes Chrétiennes, & qu'il y recevra les adorations des peuples qu'il aura ſéduits, & engagez dans l'apoſtaſie. On tient communément que ce ſera à Jéruſalem: mais pourquoi pas auſſi ailleurs où il ſe trouvera (d)? Il eſt vrai qu'il doit établir à Jéruſalem le ſiége de ſon empire: mais il n'en demeurera pas là, puiſqu'il doit faire tant de conquêtes ſur les Chrétiens.

OSTENDENS SE QUASI SIT DEUS. *Voulant lui-même paſſer pour Dieu.* Il fera mettre ſa ſtatuë, ou il s'aſſéïra lui-même dans les Egliſes, & dans les Temples conſacrez au vrai Dieu, pour y recevoir les honneurs divins; de même qu'autrefois l'Idole de l'abomination, ou la la ſtatuë de Jupiter Olympien fut placée dans le Temple du Seigneur, à Jéruſalem (e); & comme Caïus Caligula vouloit y faire placer la ſienne, (f) quelque-tems avant la révolte des Juifs contre les Romains. Les Juifs, & les Chrétiens apoſtats ſéduits par ſes preſtiges, & par ſes miracles, le reconnoîtront pour le Meſſie, & lui rendront le culte qui n'eſt dû qu'à Dieu.

Tout ceci peut s'expliquer dans un ſens figuré de Simon le Magicien, comme ſymbole de l'Ante-Chriſt. Cet impoſteur après avoir couru diverſes provinces d'Orient, & avoir trompé une infinité de perſonnes par ſes preſtiges, & ſes enchantemens, vint enfin à Rome, comme ſur un plus

---

(a) Ὥστε αὐτὸν εἰς τὸν ναὸν τοῦ Θεοῦ ὡς Θεὸν καθίσαι. Pluſieurs omettent ces mots, ὡς Θεὸν. S. Auguſtin l. xx. c. 19. de la Cité de Dieu, a beaucoup raiſonné ſur ces mots, *in Templum*, au lieu de, *in Templo*; prétendant qu'on peut l'entendre ainſi: Il s'aſſéïera comme s'il étoit le Temple, & l'Egliſe de Dieu, lui, & les ſiens. Mais il eſt plus ſimple de dire que εἰς ναὸν eſt mis pour ἐν ναῷ.

(b) *Hippolyt. de conſum. mundi. Cyrill. Hieroſol. Catech.* 15. *Damaſcen. l.* 4. *c.* 28.

(c) *Chryſoſt. Theodoret. Theophyl. Oecumen. Ambroſiaſt. Anſelm. alii Interpretes.*

(d) *Theophyl.* Οὐκ εἰς τὸν Ἱεροσολυμιτικὸν ναὸν ἰδίως, ἀλλ' ὡς ἂν τῆς οἰκουμένης ἁπάσης, καὶ πάντα ναὸν Θεοῦ.

(e) 1. *Macc.* 1. 57.

(f) *Joſeph. Antiq. l.* 18. *c.* 11. *Philo Legat. ad Caium.*

Digitized by Google

*5. Non retinetis quòd cùm adhuc essem apud vos, hæc dicebam vobis?*

*6. Et nunc quid detineat scitis, ut reveletur in suo tempore,*

5. Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses, lorsque j'étois encore avec vous?

6. Et vous savez bien ce qui empêche *qu'il ne vienne*, afin qu'il paroisse en son tems.

## COMMENTAIRE.

grand théâtre (*a*). Il s'y fit bien-tôt remarquer, & les Romains comme les autres, furent la duppe de cet imposteur. Les anciens Peres de l'Eglise (*b*) assurent qu'on lui dressa une statuë comme à Dieu, avec cette inscription: *A Simon le Dieu saint*. La chose n'est nullement impossible, puisque ceux de Lystres vouloient offrir des sacrifices à Paul, & à Barnabé, comme à des Dieux (*c*) pour des choses, qui ne paroissoient pas plus merveilleuses, que celles que faisoit Simon le Magicien. Apollone de Thyanes, autre imposteur qui parut peu de tems après, recevoit en bien des endroits les honneurs divins (*d*). Simon le Magicien vouloit se faire passer pour un Dieu (*e*). C'étoit-là son ambition. Avant même qu'il fut converti, & étant encore à Samarie (*f*), il se faisoit appeller la grande vertu de Dieu. Voilà quel étoit celui que le Démon suscita pour l'opposer aux Apôtres, & que Dieu permit qui parut pour representer la personne de l'Ante-Christ, qui doit venir à la fin du monde.

℣. 5. NON RETINETIS? *Ne vous souvient-il pas que je vous ai dit ces choses étant encore chez vous?* Il auroit fallu en demeurer là, & ne point vous engager dans des questions infinies, & n'écouter pas ceux qui me font parler mal-à-propos, ou qui rapportent de fausses Lettres de ma part. Je n'ai rien à ajoûter à ce que je vous en ai dit d'abord. On voit par là que les Apôtres ont enseigné de vive voix une infinité de choses, qui n'ont pas été écrites (*g*). Sans les faux Docteurs qui jetterent les Thessaloniciens dans le trouble, l'Apôtre ne nous auroit rien laissé par écrit sur cette importante matiére.

℣. 6. ET NUNC QUID DETINEAT SCITIS. *Vous savez bien ce qui empêche qu'il ne paroisse* à present, *afin qu'il paroisse en son tems.* Je vous ai dit autrefois de vive voix à quoi il tient que le jour du Seigneur ne vienne, & que l'Ante-Christ ne paroisse. Il ne différe que pour venir au tems préordonné par les décrets de la Providence. Mais encore à quoi tient-il qu'il ne vienne? Il l'a déja dit ci-devant ℣. 3. *Nisi venerit discessio primùm.*

---

(*a*) *Justin. apolog.* 2. *Euseb. l.* 2. *c.* 13. *Hist. Ecclesiast.*

(*b*) *Justin. apolog.* 2. *Cyrill. Catech.* 3. *Iren. l.* 1. *c.* 20. *Tertull. apolog. c.* 13. *Euseb. l.* 2. *c.* 14. *Hist. Eccles. &c.*

(*c*) *Act.* XIII. 10.

(*d*) *Philostrat. vitâ Apollonii, l.* 7. *c.* 10. *l.* 8. *c.* 2.

(*e*) *Iren. l.* 1. *c.* 20.

(*f*) *Act.* VIII. 10.

(*g*) *Theophyl.* Καλῶς εἶπεν ὅλων ὧν μεγάλα μυστήρια, καὶ ἀγράφως παρεδίδου.

Digitized by Google

7. *Nam mysterium jam operatur iniquitatis. Tantùm ut qui tenet nunc, teneat, donec de medio fiat.*

7 Car le mystére d'iniquité se forme dès à-présent. Seulement, que celui qui a maintenant *la foi*, la conserve jusqu'à ce que *cet homme* soit détruit.

## COMMENTAIRE.

Il faut premiérement que la rebellion contre l'Empire Romain (*a*), & l'apostasie contre la Religion Catholique, arrive ; tandis que l'Empire Romain subsistera, la Religion Chrétienne subsistera aussi : lorsque le premier sera détruit, l'Ante-Christ paroîtra, & on verra l'apostasie dans l'Eglise. L'Apôtre par une sage politique n'a pas voulu s'exprimer distinctement sur la ruine de l'Empire Romain, pour ne pas exposer l'Eglise à la persécution, & pour ne pas irriter mal-à-propos les Payens contre les Fideles, suivant la remarque de S. Chrysostome, & de S. Augustin (*b*).

Quelques-uns (*c*) ont crû que ce qui retenoit & empêchoit que l'Ante-Christ ne parût, étoient les dons surnaturels du Saint-Esprit. Mais S. Chrysostome remarque fort judicieusement que si cela étoit, la fin du monde devroit être déja venuë, puisque depuis long-tems l'on ne voit plus dans l'Eglise ces dons extraordinaires du Saint-Esprit. D'autres dans Théodoret suppléoient ainsi au Texte de l'Apôtre. *Vous savez à quoi il tient qu'il ne paroisse.* C'est un décret de Dieu ; les tems marquez dans les desseins de Dieu, ne sont pas encore accomplis.

Pour lui il l'entend ainsi : L'Apôtre savoit que le Sauveur avoit dit que l'Evangile seroit prêché par tout, & à toutes les nations, & qu'après cela viendroit la fin des siecles (*d*) : *Prædicabitur hoc Evangelium regni in universo orbe, & tunc veniet consummatio.* Comme il voyoit que l'idolâtrie regnoit encore dans presque tout l'Univers, il jugeoit que la fin du monde, & le regne de l'Ante-Christ étoient encore éloignez. Il avoit aparemment fait remarquer la même chose aux Thessaloniciens lorsqu'il étoit parmi eux, c'est pourquoi il leur dit : *Vous savez ce qui empêche qu'il ne paroisse* à present ; *mais il paroîtra dans son tems.*

Il n'est pas mal-aisé suivant l'hypothése qu'on a proposée dans la Préface de cette Epître, d'expliquer *l'apostasie*, dont parle saint Paul au ℣. 3. de la révolte des Juifs contre les Romains ; elle devoit précéder la venuë du Seigneur dans sa vengeance, pour punir la nation des Juifs. On devoit aussi avant ce tems voir paroître *cet homme de péché, cet enfant de*

(*a*) *Ita Patres plerique. Chrysost. Theodoret. Theophyl. Tertull. Hieronym. Augustin. Ita & Bellarm. Est. alii passim.*

(*b*) *Aug. l. xx. de civit. c. 19. n. 3. Ita & Chrysost.* Ἐπειδὰ δὲ περὶ τῆς Ῥωμαϊκῆς ἀρχῆς τοῦτο φησιν, εἰκότως ἠνίξατο, καὶ τέως φησὶ, συνεσκιασμένως. Οὐ γὰρ ἐβούλετο περιπτὰς ἔχθρας ἀναδέχεσθαι, καὶ ἀνονήτους κινδύνους.

*perdition,*

*perdition, cet ennemi de Dieu* qui doit se faire adorer, & se faire appeller Dieu, & s'asseoir dans le Temple. Voilà à quoi il tenoit que le jour du Seigneur n'arrivât, premierement en figure, dans la guerre des Romains contre les Juifs, & ensuite en réalité à la fin du monde.

℣. 7. NAM MYSTERIUM JAM OPERATUR INIQUITATIS (a). *Car le mystére d'iniquité se forme dès à present.* Plusieurs anciens (b) ont crû que ce mystére d'iniquité, étoit l'empire de Néron, ou Néron lui-même, qu'ils prenoient pour l'Ante-Christ, & qui n'avoit commencé à persécuter l'Eglise, que pour achever un jour de la combattre, lorsqu'il reparoîtroit sur la terre à la fin du monde. Mais ce sentiment que nous avons déja touché sur le ℣. 3. n'est fondé que sur les crimes, & la cruauté de Néron, & sur les faux bruits qui coururent après sa mort, qu'il étoit vivant, & qu'il devoit reparoître un jour. On ne croyoit pas que l'Ante-Christ put être ni plus méchant, ni plus cruel que cet Empereur, ni plus ennemi de l'Eglise de JESUS-CHRIST.

D'autres en plus grand nombre (c), & mieux fondez, ont crû que les héretiques sont des Ante-Christs, qu'ils sont des suppôts, & des ministres de cet homme de péche, qui commencent dès à present *le mystére d'iniquité* dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, par les erreurs qu'ils y répandent, par le scandale qu'ils y causent, par l'apostasie de plusieurs, qu'ils attirent dans leur parti. Les Peres appellent communément les héretiques (d), *précurseurs de l'Ante-Christ.* A la fin du monde l'Ante-Christ achévera ce que ses ministres ont commencé. C'est apparemment ce que S. Jean vouloit marquer, lorsqu'il disoit (e) *Nunc Antichristi multi sunt.* Il y a déja beaucoup d'Ante-Christs.

D'autres (f) croyent que ce *mystére d'iniquité*, signifie le symbole de l'iniquité de l'Ante-Christ, la figure, la représentation de ses persécutions contre les Saints. Ainsi tous les persécuteurs de l'Eglise, les Nérons, les Domitiens, les Décius, les Dioclétiens, les héretiques sont des images de l'Ante-Christ; ils opérent le mystére d'iniquité; l'Ante-Christ opére déja, & opérera jusqu'à la fin du monde dans ses ministres. Ce n'est point encore son regne réel, c'est le mystere, c'est la figure de son regne. Néron, & Simon le Magicien furent du tems de S. Paul les figures les plus ressemblantes de cet ennemi de Dieu.

TANTUM UT QUI TENET NUNC, TENEAT (g). *Seulement que*

(a) Τὸ γὰρ μυστήριον ἤδη ἐνεργεῖται τῆς ἀνομίας.

(b) *Chrysost. hic, & orat. 2. de eleemosyna. Theophyl. quid. apud Theodoret. Vide & Hieronym. in Dan.* XI. *& Aug. l.* XX. *c.* 19. *de civit. Sulpit. Sever. l. 2. hist Victorin. in c.* 17. *Apocalyps.*

(c) *Tertull. de præscript. c.* 4. *& contra Praxeam, c.* 31. *Theodoret. alii.*

(d) *Iren. l.* 1. *c.* 8. *Cyrill. Jerosol. Cathec.* 15. *Ambros. in Luc.* XXI. *Origen. in Matt. Hilar. lib. ad Constantium, Athanas. Epist. ad Solitas.*

(e) 1. *Joan.* II. 18.

(f) *Syr. Est. Gagna. Cornel. Men.*

(g) Le Grec ne porte point *teneat*; il ne se lit que dans les Bibles Latines.



Digitized by Google

| | |
|---|---|
| 8. *Et nunc revelabitur ille iniquus, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, & destruet illustratione adventûs sui eum;* | 8. Et alors se découvrira l'impie, que le Seigneur JESUS détruira par le souffle de sa bouche, & qu'il perdra par l'éclat de sa présence; |

## COMMENTAIRE.

*celui qui a maintenant la foi, la conserve, jusqu'à ce que cet homme soit détruit.* Que chacun de vous demeure dans la foi qu'il a reçûë de nous, & ne se laisse point ébranler par les discours qu'on répandra comme venant de nous. Ou plûtôt, que ceux qui se trouveront alors dans le monde, conservent la foi, & demeurent fermes dans leur creance, & dans leur attachement à l'Eglise de JESUS-CHRIST, jusqu'à ce que l'Ante-Christ, cet homme d'iniquité, soit détruit.

Le Texte Grec présente un autre sens (*a*) : *Il ne reste qu'une chose, qui est que celui qui retient, soit détruit.* Voilà à quoi il tient que l'Ante-Christ ne paroisse : il faut que l'Empire Romain soit détruit, ou que l'Evangile ait été prêché par tout le monde, & que toutes les nations soient converties, avant que le jour du Seigneur arrive. Cela a rapport à ce qu'il a dit ci-devant ℣. 3. & 6. Il est remarquable qu'au ℣. 6. (*b*) il met au neutre, vous savez ce qui retient ; *Et nunc quid detineat scitis* ; ce qu'il met ici au masculin : *Tantum ut qui tenet de medio fiat.* Ce qui peut fortifier la conjecture de ceux des anciens qui l'expliquent de Néron, & de Simon le Magicien, après la mort desquels la colére du Seigneur éclatta contre les Juifs. Néron mourut l'an 66. de JESUS-CHRIST ; la révolte des Juifs commença la même année, & Néron donna le commandement de l'armée à Vespasien. L'an 67. Vespasien fit la guerre en Galilée, & l'an 70. de JESUS-CHRIST Tite forma le siége de Jérusalem, prit, & ruina la ville. Dieu permit que les hommes vissent en cela une figure de la fin du monde, comme ils avoient vû dans Néron, & dans Simon le Magicien une figure de l'Ante-Christ, & dans la révolte des Juifs, un symbole de l'apostasie des mauvais Chrétiens. De même que notre Sauveur en nous dépeignant ce qui doit arriver à la fin des siécles, nous décrit en même-tems les circonstances de la guerre des Romains contre les Juifs (*c*) ; ainsi S. Paul dans ce qu'il dit aux Thessaloniciens, ménage ses expressions de telle maniére, que l'on peut les appliquer à Simon le Magicien, comme représentant l'Ante-Christ, & à la guerre des Romains contre les Juifs, comme une figure des maux qui arriveront à la fin du monde.

℣. 8. ET TUNC REVELABITUR ILLE INIQUUS. *Et alors se*

(*a*) Μόνον ὁ κατέχων ἄρτι, ἕως ἐκ μέσου γένηται.

(*b*) ℣. 6. Καὶ νῦν τὸ κατέχον οἴδατε.

(*c*) Voyez *Matt.* XXIV. *Marc.* XIII. *Luc.* XXI.

Digitized by Google

*découvrira l'impie*, l'Ante Christ, l'homme d'iniquité, l'enfant de perdition, *que le Seigneur* JESUS *détruira par le ſouffle de ſa bouche*. L'obſtacle qui retient, & qui empêche que l'Ante-Chriſt ne ſe manifeſte, doit donc être levé avant la manifeſtation de l'Ante-Chriſt. Si cet obſtacle eſt la révolte contre l'Empire Romain, ou le myſtére d'iniquité, il faut attendre que tout cela ait paru, avant que l'Ante-Chriſt ſe manifeſte. Les Ante-Chriſts figuratifs, & ſymbolyques, les perſécuteurs, les héréſiarques, qui ont commencé le myſtére d'iniquité, périront: mais à leur défaut l'Ante-Chriſt véritable viendra exercer ſon empire ſur la terre à la fin des ſiécles (*a*).

Cette maniére de parler: *Le Seigneur* JESUS *le détruira par le ſouffle de ſa bouche*, marque la facilité avec laquelle le Sauveur l'exterminera, dès qu'il voudra ſeulement ſouffler contre lui (*b*). De peur que les Theſſaloniciens entendant ce que devoit faire cet ennemi de JESUS-CHRIST, ne le conçuſſent comme un rival, qui combattroit contre lui à forces égales, & même en quelque ſens ſupérieures, puiſqu'il devoit ſe faire adorer comme Dieu, & engager dans l'apoſtaſie un ſi grand nombre de Chrétiens, l'Apôtre les prévient contre cette penſée, en leur diſant que le Sauveur n'aura qu'à ſouffler pour l'abattre, & pour l'exterminer; qu'il n'aura qu'à ſe montrer pour le réduire au néant: *Quem interficiet ſpiritu oris ſui, & deſtruet illuſtratione adventûs ſui.* Cela avoit été expreſſément prédit par Iſaïe (*c*), en parlant de JESUS-CHRIST ſous le nom du rejetton de la tige de Jeſſé: *Il frappera la terre du fleau de ſa parole, & il fera mourir l'impie par le ſouffle de ſa bouche.*

Les traits que l'Apôtre trace ici *de l'homme de péché, & de l'enfant de perdition, qui veut ſe faire paſſer pour un Dieu* (*d*); conviennent ſi parfaitement à Simon le Magicien, qu'on ne peut preſque pas l'y méconnoître. Cet impie doit paroître au tems préordonné, *& le Seigneur* JESUS *le détruira du ſouffle de ſa bouche; il l'exterminera par l'éclat de ſa préſence.* Tout le monde ſait que Simon vouloit paſſer pour une Divinité, & qu'il prétendoit être le CHRIST (*e*). S. Jérôme (*f*) cite ces blaſphêmes d'un des livres de cet impoſteur: *Je ſuis la parole de Dieu, je ſuis la beauté de Dieu, je ſuis le paraclet, je ſuis le Tout-puiſſant, je ſuis tout ce qui eſt Dieu.* Il fut adoré comme un Dieu, non-ſeulement pendant ſa vie, mais encore après ſa mort (*g*) S. Cyrille de Jéruſalem (*h*) lui applique ces paroles de la premiere Epître de S. Jean (*i*): *Ils ont quitté notre compa-*

(*a*) *Ita Patres paſſim, & Interpretes Catholici.*

(*b*) *Theodoret.* Δείκνυσιν ὡς ἐνλῶ τὸ τῆ δεσποτικῆς δυνάμεως μέγεθος, ὑπερφυεὶς γὰρ φησὶ, καὶ ἀναιρεθήσεται φυσίωσις αὐτοῦ, καὶ παντελεσία τῆ παρουσίᾳ τὸ ἀλλότριον.

(*c*) *Iſai.* XI. 4.

(*d*) Ci-devant, ℣. 3. & 4.

(*e*) *Aug. de hæreſ. c.* 1.

(*f*) *Hieronym. in Matt.* XXIV.

(*g*) *Juſtin. Dialog. p.* 349. *Clem. Alex. ſtrom* I. 2.

(*h*) *Cyrill. Cathech.* 6.

(*i*) 1. *Joan.* II. 18.



Digitized by Google

9. *Cujus est adventus secundùm operationem satanæ, in omni virtute, & signis, & prodigiis mendacibus,*

9. *Cet impie*, qui doit venir accompagné de la puissance de satan, avec toutes sortes de miracles, de signes & de prodiges trompeurs,

## COMMENTAIRE.

*gnie, mais ils n'étoient pas des nôtres*; & par conséquent il doit aussi leur appliquer celles-ci qui leur sont liées immédiatement auparavant: *A présent il y a plusieurs Ante-Christs.*

Le genre de la mort de Simon le Magicien justifie encore admirablement la prédiction de S. Paul. Ce malheureux entreprit de montrer que comme Messie, & Fils de Dieu, il pouvoit monter dans le Ciel, comme avoit fait JESUS-CHRIST (*a*). Il employa tous les secrets de sa magie, pour y réüssir. Il s'engagea de s'élever dans l'air à la vûë du peuple Romain. En effet il se fit porter en l'air par deux Demons dans un chariot de feu (*b*), mais S. Pierre, & S. Paul qui étoient alors à Rome, s'étant mis en priéres, il tomba par terre, & se cassa les jambes. On l'emporta, & peu de tems aprés il se précipita de douleur, & de honte, du haut du logis où il étoit. (*c*) Ainsi *il fut abattu par le souffle de la bouche du Seigneur, & par l'éclat de sa présence*. Mais tout cela n'étoit que le symbole de ce qu on doit voir arriver à la fin du monde dans la personne de l'Ante-Christ.

℣. 9. CUJUS EST ADVENTUS SECUNDUM OPERATIONEM SATHANÆ. *Cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan*; pour tromper les simples par les prodiges qu'il fera en si grand nombre, que les Elûs mêmes seront en danger de s'y laisser tromper (*d*). Le Démon déploiera en la faveur de l'Ante-Christ toute sa puissance par des miracles trompeurs, *prodigiis mendacibus*; ou selon le Grec (*e*) *Des miracles d'erreur*; c'est-à-dire, induisans à erreur, ou des miracles faux, qui n'ont que l'apparence de vrais prodiges. (*f*) Les Peres sont partagez sur la nature des miracles de l'Ante-Christ. Ceux qui ont pour principe que Dieu seul peut faire de vrais miracles, soutiennent que le Démon n'en fera que de faux, & d'apparens par le moyen de l'Ante-Christ. S. Jérome (*g*) compare ces prodiges à ceux des Magiciens de Pharaon, & il dit que de même que la verge de Moyse changée en serpent dévora celle des Magiciens de Pharaon aussi changée en apparence en serpent, ainsi les vrais miracles du Sauveur, détruiront les faux prodiges de l'Ante-

(*a*) *Maxim. Taurin. homil.* 54.
(*b*) *Arnob. l.* 2. *p.* 50. *Cyrill. Jerosol. Catech.* 6. *Ambr. Hexaëm. l.* 4.
(*c*) *Arnob. l.* 2. *Maxim. Taurin. homil.* 54. *Constit. Apostol. l.* 6. *c.* 9.
(*d*) *Matt.* XXIV. 24.
(*e*) Καὶ πλάνη ψεύδους.
(*f*) *Chrys.* Πλάνη ψεύδους. Ἤτοι διὰ ψευδομένους, ἢ εἰς ψεύδος ἄγουσι.
(*g*) *Hieron. ad Algasiam, qu.* 11.

Digitized by Google

Christ. *Ita mendacium Antichristi veritas devorabit.* S. Chrysostome, & Théophylacte, les appellent faux, ou induisans à erreur. Théodoret (*a*) dit nettement que ce ne seront pas de vrais miracles, mais des tours d'adresse comme en font les batteleurs.

Mais S. Augustin (*b*) en plusieurs endroits de ses ouvrages, soutient que les Démons, & les Magiciens par leur moyen, peuvent faire de vrais miracles; que les méchans en peuvent quelquefois faire aussi-bien que les bons; & en effet le Fils de Dieu ne nous apprend-il pas que dans les derniers tems il s'élévera des faiseurs de prodiges, qui essayeront d'induire à erreur même les Elûs (*c*)? Et S. Paul ne dit-il pas que l'on peut faire de miracles, jusqu'à transporter les montagnes, sans avoir la charité (*d*), & sans être agréable à Dieu? Le saint Docteur que nous venons de citer, ne s'embarrasse pas beaucoup de réfuter les miracles des Donatistes; il dit que quand ils seroient vrais, qu'on n'en pourroit rien conclure contre la vérité, puisqu'ils se faisoient hors de l'unité (*e*).

Et en parlant des miracles de l'Ante-Christ, à l'occasion des paroles du ℣. que nous expliquons (*f*) il dit que les uns croyent qu'ils sont appellez *miracles de mensonge*; parce qu'ils n'auront pas la réalité, mais seulement l'apparence des vrais miracles, & qu'ils tromperont les yeux de ceux qui en seront témoins; & que d'autres tiennent qu'encore que ce soient de vrais miracles, ils sont appellez trompeurs, ou mensongers, parce qu'ils induiront dans l'erreur, ceux qui ne sauront pas que le Démon a aussi le pouvoir de faire des prodiges, sur tout dans ce tems où Dieu lui a donné une plus grande puissance qu'il n'en a jamais euë. *An quia illa ipsa etiamsi erunt vera prodigia, ad mendacium pertrahent credituros non ea potuisse nisi divinitùs fieri: virtutem Diaboli nescientes; maximè quando tantam, quantam numquam habuit, accipiet potestatem.*

Saint Grégoire le Grand étoit tout dans les mêmes principes à cet égard que S. Augustin. Il dit (*g*) que quelquefois les hérétiques font des miracles, dont Dieu permet qu'ils reçoivent la vaine récompense en ce monde, par les loüanges que cela leur attire; que l'Eglise méprise les miracles faits par les héretiques, parce qu'elle est instruite que ce ne sont pas les miracles qui sont la preuve de la sainteté, & du mérite, & qu'elle a appris de JESUS-CHRIST même qu'au jour du Jugement il y aura plusieurs réprouvez (*h*) qui viendront dire: Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, n'avons-nous pas chassé les Démons, & fait plu-

(*a*) *Theodoret. hic:* Διδάσκει ὡς, καὶ τὰ ἐσόμενα οὐκ ἀληθῆ σημεῖα. Τοῦτο δὲ ποιοῦσι, καὶ οἱ ἀπὸ τῆς γοητείας τὰς ἐπωνυμίας ἔχοντες.

(*b*) *Aug. l. 83. quæst. qu. 79. n. 3. & Serm. 90. n. 5. nov. Edit.*

(*c*) *Matt.* XXIV. 24.

(*d*) 1. *Cor.* XIII. 2.

(*e*) *Aug. in Joan. tract.* XIII.

(*f*) *Lib.* XX. *de civit. c.* 19.

(*g*) *Greg. Mag. l.* 20 *c.* 7. *moral. in Job.*

(*h*) *Matt.* VII. 22.



Digitized by Google

10. *Et in omni seductione iniquitatis iis qui pereunt; eò quòd charitatem veritatis non receperunt, ut salvi fierent.*

10. Et avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu, & aimé la vérité, pour être sauvez.

## COMMENTAIRE.

sieurs miracles ? Mais le Sauveur leur répondra : Je ne vous connois point, &c. Il dit ailleurs (*a*) qu'au tems de l'Ante-Christ, Dieu retirera le don des mirables de son Eglise, & permettra à cet ennemi de JESUS-CHRIST d'en faire un grand nombre, afin que la foi des Fidéles en paroisse plus admirable, en ce qu'elle se soutiendra même sans miracles. Il ne met de différence entre les miracles des Elûs, & ceux des réprouvez (*b*), qu'en ce que les uns conduisent au salut, & les autres en éloignent, tant ceux qui les font, que ceux qui en sont témoins.

Pour les miracles de Simon le Magicien, les Peres les attribuënt à la magie. On convient qu'il en faisoit un très-grand nombre. Il s'efforçoit de faire au moins en apparence tous ceux que JESUS-CHRIST avoit fait très réellement (*c*). Ses disciples à son exemple s'adonnoient à toutes sortes de prestiges, & des sorcelleries (*d*) se vantant même du pouvoir tirer des enfers par leurs évocations, les ames des Prophétes (*e*). On a vû ci-devant qu'il avoit entrepris de voler, & de s'élever dans le Ciel. Il faut que le nombre de ses faux prodiges ait été bien grand, pour lui attirer ce grand nombre de disciples qu'il eut, & pour lui mériter les honneurs divins, dont il joüit.

℣. 10. ET IN OMNI SEDUCTIONE INIQUITATIS. *Avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent.* L'Ante-Christ ne se contentera pas d'employer les miracles, & les opérations de la magie pour tromper les simples, & les réprouvez, & pour les engager dans l'apostasie, il y employera tous les moyens que son artificieuse malice pourra lui suggérer. Les caresses, les présens, les honneurs, les biens; & les plaisirs, les promesses, les marques d'amitié, & de confiance; en un mot, tout ce qu'il croira propre à tromper, *in omni seductione iniquitatis.* Toute séduction d'iniquité, de crimes, d'injustice, de mensonge. *Ceux qui périssent*, seront les réprouvez (*f*) les incrédules, les apostats qui par un juste jugement de Dieu, & par leur faute, seront livrez à la dépravation de leur cœur, & abandonneront JESUS-CHRIST pour suivre son adversaire; ou même les infidéles, dont la malice sera telle, qu'ils ne croiroient pas

(*a*) *Greg. Moral. lib. 34. sc. 3.*
(*b*) *Gregor homil. in Evangel. l. 2, homil. 29. n. 4.*
(*c*) *Origen. l. 5. contra Celf.*
(*d*) *Iren. l. 1. c. 20.*
(*e*) *Tertull. de anima, c. 57.*
(*f*) *Est. From. Cornel.*

Digitized by Google

même en JESUS CHRIST quand il leur feroit annoncer la vérité (*a*). Mais ſes ruſes, ſes miracles, ſes careſſes n'auront aucun pouvoir ſur les Elûs comme l'a promis JESUS-CHRIST, en diſant (*b*) que les prodiges de l'Ante-Chriſt ſeront tels, que les Elûs même, s'il étoit poſſible, y ſeroient pris.

EO QUOD CHARITATEM VERITATIS NON RECEPERUNT. *Parce qu'ils n'ont pas reçu, & aimé la verité pour être ſauvez.* Ne croyez pas que ces malheureux qui ſuivront l'Ante-Chriſt, s'y trouvent engagez par néceſſité. Quelques grandes que ſoient ſes perſécutions, quelques apparens que ſoient ſes miracles, quelques puiſſans que ſoient ſes artifices, il ne perdra, & ne ſéduira que ceux qui voudront périr, & être ſéduits. Ceux qui aimeront ſincérement la vérité que JESUS-CHRIST leur aura fait connoître, & qui profiteront des ſecours qu'il leur aura donné, ſe garantiront des pourſuites, & des piéges de l'Ante-Chriſt. Et ceux qui périront dans leur incrédulité, dans leur fidélité, périront auſſi par leur faute, puiſqu'ils ne périront que parce qu'ils ne voudront pas pratiquer, & aimer la verité. Ces derniers caracteres de l'Ante-Chriſt, marquez par S. Paul, ne conviennent pas moins à Simon le Magicien, que ceux que nous avons vû juſqu'ici. Cet impoſteur ne ſéduiſit pas ſeulement les peuples par ſes faux miracles, mais auſſi *par toutes les illuſions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui periſſent.* Quels monſtres d'erreurs n'enſeigna-t'il pas, & dans quels deſordres ne tomba-t'il pas? Les premiers hérétiques qui déchirérent l'Egliſe Chrétienne, étoient de ſes diſciples. Ils avoient les plus extravagantes opinions ſur la génération des Anges, ſur les *éons* qui compoſoient leur *plérome*, ou plénitude, & divinité phantaſtique (*c*). On ſait les impertinences qu'il diſoit de ſon Helcine (*d*), femme débauchée qu'il menoit avec lui, & & les impudicitez où il ſe plongeoit, lui, & les ſiens (*e*). *Les Peres* (*f*) avancent comme un fait conſtant que les Simoniens rendoient aux Anges un culte idolâtre, & qu'ils adoroient Simon, & Héleine repreſentez ſous la figure de Jupiter, & de Minerve.

C'eſt-là que S. Paul appelle ici, *les illuſions d'iniquité où tombent ceux qui périſſent.* Voilà quels étoient ces malheureux diſciples de Simon, à qui le Seigneur par un effet de ſa juſtice *avoit envoyé des illuſions ſi efficaces, qu'ils croyoient au menſonge.* Nous ne ſavons pas diſtinctement quelles ſeront les erreurs, & les déréglemens de l'Ante-Chriſt, mais on en peut juger par celles qu'on vient d'expoſer; ſi la réalité doit de beaucoup l'emporter ſur la figure, que ſera-ce des illuſions, & des abomi-

(*a*) *Chryſ. Theophyl.*
(*b*) *Matt.* xxiv. 24.
(*c*) *Vide Nazianz. orat.* 23. & 44. *Euſ. in Marcell. l.* 4.
(*d*) *Juſtin. apolog.* 2. *Iren. l.* 1. *c.* 20. *Epiphan. hæreſ.* 21.
(*e*) *Iren. l.* 1. *c.* 20. *Euſeb. l.* 2. *c.* 13. *Hiſt. Eccleſ.*
(*f*) *Tertull. præſcript. c.* 33. *Epiphan. hæreſ.* 21. *Aug. de hæreſ. Iren. l.* 1. *c.* 20.

Digitized by Google

11. *Ideò mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio.*

12. *Ut judicentur omnes qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati.*

13. *Nos autem debemus gratias agere Deo semper pro vobis, fratres dilecti à Deo, quòd elegerit vos Deus primitias in salutem, in sanctificatione Spiritûs, & in fide veritatis;*

11. C'est pourquoi Dieu leur envoyera des illusions si efficaces, qu'ils croiront au mensonge;

12. Afin que tous ceux qui n'ont point cru la vérité, & qui ont consenti à l'iniquité, soient condamnez.

13. Mais quant à nous, mes freres chéris du Seigneur, nous nous sentons obligez de rendre pour vous à Dieu de continuelles actions de graces; de ce qu'il vous a choisis comme des prémices, *pour vous sauver* par la sanctification de l'esprit, & par la foi de la vérité;

## COMMENTAIRE.

nations qu'on verra à la fin du monde, si celles qu'on a vûës au commencement de l'Eglise, ont été si grandes, & si affreuses?

℣. 11. IDEO MITTET EIS DOMINUS SPIRITUM ERRORIS. *C'est pourquoi Dieu leur envoyera des illusions si efficaces, qu'ils croiront au mensonge.* Gardez-vous bien de croire que Dieu envoye directement des illusions aux méchans, ni qu'il les tente, ou qu'il les induise au mensonge, & à erreur. Il ne tente personne, & n'induit jamais au mal (*a*). Mais souvent par un juste jugement, il livre au mensonge ceux qui ont mépriſé la vérité: il abandonne à l'erreur, & à leur sens réprouvé, ceux qui ont aimé le mensonge, & le déréglement. Dieu veut sincérement le salut de tous les hommes (*b*); JESUS-CHRIST leur a mérité à tous des moyens pour pouvoir parvenir au salut. S'ils périssent, ce n'est donc que par leur faute. Dieu punit quelquefois les pechez des hommes par d'autres pechez (*c*), où il permet qu'ils tombent. Il châtie leur présomption, par des tentations, auſquelles il permet qu'ils se trouvent exposez. Ici il punit les méchans par l'Ante-Christ qu'il leur envoye, & à qui il donne la permission de les tenter. Il laisse au Démon la liberté d'exercer contre eux tout son pouvoir, toute sa malice, par l'organe de l'Ante-Christ, dont il dispose, & qu'il gouverne.

La plûpart des Anciens (*d*) entendent ceci des Juifs, auſquels Dieu permettra que le Démon, & l'Ante-Christ persuadent la fausseté par les miracles qu'ils feront en leur présence; parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir la vérité que JESUS-CHRIST leur a prêchée. Les Juifs seront les pre-

(*a*) *Jacobi*, 1. 13. *Deus intentator malorum est; ipse autem neminem tentat.*

(*b*) 1 *Timot.* 11. 4. *Deus vult omnes salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire.*

(*c*) *Vide Hieronym ad Algasiam, Theodoret. Theophyl. Oecumen. Anselm. hic. Vide Aug. l. 5. contra Julian. c. 3. Cornel. à Lap. & Est. hic.*

(*d*) *Ambrosiast. Chrys. Theodoret. Theophyl. Oecumen. Hieronym. ad Algasiam, qu.* 11.

miers

Digitized by Google

14. *In qua & vocavit vos per Evangelium nostrum, in acquisitionem gloriæ Domini nostri Jesu Christi.*

15. *Itaque, fratres, state, & tenete traditiones quas didicistis, sive per sermonem, sive per Epistolam nostram.*

14. Vous appellant à cet état par notre Evangile, pour vous faire acquérir la gloire de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

15. C'est pourquoi, mes freres, demeurez fermes, & conservez les traditions que vous avez appriſes, soit par nos paroles, soit par notre Lettre.

## COMMENTAIRE.

miers séduits par l'opération, & les illusions du pere du mensonge. Plusieurs des Juifs, & des Samaritains s'attachérent à Simon le Magicien.

℣. 13. QUOD ELEGERIT VOS DEUS, PRIMITIAS IN SALUTEM. *De ce qu'il vous a choisi comme des prémices, pour vous sauver par la sanctification de l'esprit.* Je remercie Dieu de la grace qu'il vous a faite, mes freres, en vous appellant à la foi, & à la connoissance de sa vérité, & *à la sanctification de l'esprit*, c'est-à-dire, à la justification que vous avez reçûë par le Baptême, & par l'infusion du Saint Esprit, qui remplit vos cœurs de lumiéres, & de graces. Ou bien, suivant saint Chrysostome, (*a*) de ce *qu'il vous a choisi par la sanctification de l'esprit, & par la foi en la vérité.* Il vous a choisi, & mis au nombre de ses enfans par le don de la foi, & de la grace justifiante que vous avez reçûë dans le Baptême.

Vous avez été élûs *comme des prémices*, comme une portion choisie, & distinguée, au milieu de tant d'autres, qui sont demeurez dans l'infidélité & dans l'ombre de la mort. Le Grec lit : (*b*) *Il vous a choisi dès le commencement*, au lieu de : *Il vous a choisi comme des prémices.* Mais quelques Exemplaires Grecs sont conformes à la Vulgate (*c*). Saint Paul a coutume de donner le nom de *prémices* (*d*) à ceux qui ont été les premiers convertis dans une ville, ou dans une province. Tels étoient les Thessaloniciens dans la Macédoine. Quand il dit *qu'ils ont été choisis*, on n'en doit pas inférer qu'ils soient tous du nombre des Elûs, & des prédestinez. C'est une élection de vocation qui les met dans l'Eglise, & dans la voye du salut. C'est à eux à prier Dieu de leur donner les secours nécessaires pour vivre suivant leur vocation, & pour répondre à la grace qu'ils ont reçuë.

℣. 15. STATE, ET TENETE TRADITIONES. *Demeurez fermes* dans la foi, & dans la pratique de la vertu, *& conservez les traditions que vous avez appriſes*, soit celles qui concernent le dogme, par exemple, le Jugement dernier, & la venuë de l'Ante-Christ : voyez ci-devant ℣. 5. soit celles qui regardent la morale, & la discipline ; car les

(*a*) *Chrysost. Theophyl. Syr. Vat. alii :* Ἐν ἁγιασμῷ πνεύματος, τουτέστι, ἁγιάσαι ἡμᾶς ἀπὸ πνεύματος, καὶ πίστεως.

(*b*) Εἵλετο ὑμᾶς ὁ Θεὸς ἀπ' ἀρχῆς.

(*c*) *Alii :* Εἵλετο ὑμᾶς ἀπαρχήν. *Vide Mill.*

(*d*) *Rom.* XVI. 5. & I. *Cor.* XVI. 15.



Digitized by Google

16. *Ipse autem Dominus noster Jesus Christus, & Deus Pater noster, qui dilexit nos, & dedit consolationem æternam, & spem bonam in gratia,*

17. *Exhortetur corda vestra, & confirmet in omni opere, & sermone bono.*

16. Que notre Seigneur JESUS-CHRIST, & Dieu notre Pere, qui nous a aimez, & qui nous a donné par sa grace une consolation éternelle, & une *si* heureuse espérance,

17. Console lui-même vos cœurs, & vous affermisse dans toutes sortes de bonnes œuvres, & dans la bonne doctrine.

## COMMENTAIRE.

Apôtres écrivoient peu, & il y en a plusieurs dont nous n'avons aucun écrit; ils se contentoient d'enseigner de vive voix, & de confier à des témoins fidéles, & attentifs, les veritez qu'eux-mêmes avoient reçûës de vive voix de nôtre Sauveur, lequel n'a jamais rien écrit. Il est evident par ce passage, dit saint Chrysostome (*a*), que les Apôtres n'ont pas tout écrit, mais qu'ils ont enseigné plusieurs choses par la parole seule; les unes, & les autres véritez sont également l'objet de nôtre foi, soit qu'elles se soient conservées dans l'Ecriture, ou dans la tradition. La tradition de l'Eglise mérite donc aussi nôtre créance. C'est une tradition; n'en demandez donc pas davantage. Voilà ce que dit saint Chrysostome: ce qui est conforme à ce qu'ont enseigné les plus anciens Peres, (*b*) dont la doctrine a été renouvellée au Concile de Trente (*c*), qui déclare que la vérité, & la discipline de l'Eglise Catholique sont comprises, tant dans les livres sacrez, que dans les traditions, qui ont été reçûës de la bouche de JESUS-CHRIST même, ou de ses Apôtres, & qui ont été conservées, & transmises jusqu'à nous, par une chaîne, & une suite non interrompuë.

℣. 16. IPSE AUTEM DOMINUS. *Que nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST *qui nous a aimé, & nous a donné une consolation éternelle.* Il nous a donné les preuves les plus sensibles, & les plus réelles de son amour, en nous appellant à la foi, en nous séparant du grand nombre de ceux qui périssent dans l'infidélité (*d*); *Il nous a donné une consolation éternelle,* en nous accordant par la foi, & par le baptême, la remission de nos péchez, en nous remplissant de la ferme espérance de joüir aprés cette vie du bonheur du Ciel, en nous promettant son Royaume, & nous donnant des arrhes de ses promesses, par le Saint-Esprit qui réside au fond de nos cœurs, (*e*) & par la grace qu'il y répand, *spem bonam in gratia.*

℣. 17. EXHORTETUR CORDA VESTRA. *Console lui-même vos*

---

(*a*) *Chrysost. hic:* Ἐντεῦθεν δῆλον ὅτι οὐ πάντα δι' ἐπιστολῆς παρέδοσαν, ἀλλὰ πολλὰ, καὶ ἀγράφως. Ὁμοίως δὲ κἀκεῖνα, καὶ ταῦτα ἴσιν ἀξιόπιστα· *&c. Vide & Theodoret. & Theophyl. Est. Grot.*

(*b*) *Iren. l. 3. contra hæres. c. 3. 4. Tertull. de corona mil. c. 3. Basil ad Amphiloch. de Spiritu sancto, c. 29. Epiphan. hæresi 61. Aug. Ep. olim 118. nunc 54. ad Januar.*

(*c*) *Concil. Trident. sess. 4. c. 1.*

(*d*) *Rom. v. 8. 9. VIII. 37. Ephes. II. 4.*

(*e*) *Ephes. I. 13. 14.*

Digitized by Google

*cœurs.* Le Grec & la Vulgate à la lettre ; qu'il *exhorte*, ou anime vos cœurs ; mais le même terme Grec (*a*) qui signifie plûtôt consoler ; toutefois saint Chrysostome, (*b*) & Théophylacte l'entendent dans l'un, & dans l'autre sens, d'affermir, d'animer, & de consoler. Qu'il vous console par la pratique des bonnes œuvres, & par de bons discours ; car la consolation des vrais Fidéles, ne consiste que dans les bonnes œuvres. Ou qu'il vous affermisse dans le bien, & dans la vérité ; car sans un secours particulier de Dieu, vous ne persévérez ni dans l'un, ni dans l'autre ; sans lui vous tomberez dans le découragement, dans le péché ; & dans l'erreur.

## CHAPITRE III.

*Il demande les priéres des Thessaloniciens. Il leur donne des préceptes sur le travail des mains. Il leur en avoit donné l'exemple en prêchant chez eux. Il leur ordonne de se séparer de ceux qui vivent dans la fainéantise ; mais de les regarder toujours comme leurs freres. Salutation de sa main.*

℣. 1. *DE cætero, fratres, orate pro nobis, ut sermo Dei currat, & clarificetur, sicut & apud vos,*

℣. 1. AU reste, mes freres, priez pour nous, afin que la parole de Dieu se répande de plus en plus, & qu'elle soit en honneur, & en gloire comme elle est parmi vous ;

## COMMENTAIRE.

℣. 1. DE CÆTERO, ORATE PRO NOBIS. *Au reste, priez pour nous.* Saint Paul demande aux Fidéles qu'ils implorent pour lui le secours de Dieu. Il nous donne par là l'exemple d'une parfaite humilité, & nous apprend le besoin que nous avons des priéres les uns des autres. Souvent nous devons aux prieres de nos freres, nôtre progrès, & nôtre persévérance dans le bien. Il souhaite ici que par le secours des priéres des Thessaloniciens, *la parole de Dieu se répande de plus en plus, & qu'elle soit en honneur* parmi les autres peuples, *comme elle est parmi eux.* Que les infidéles la reçoivent avec autant de docilité, & la prati-

(*a*) Παρακαλεσαι τας καρδιας ὑμῶν. | (*b*) *Chrysost. Theophyl. hîc.*



Digitized by Google

2. *Et ut liberemur ab importunis, & malis hominibus : non enim omnium est fides.*

3. *Fidelis autem Deus est, qui confirmabit vos, & custodiet à malo.*

2. Et aussi afin que nous soyons délivrez des esprits intraitables & méchans : car la foi n'est pas *commune* à tous.

3. Mais Dieu est fidéle, & il vous affermira, & vous préservera du malin *esprit*.

## COMMENTAIRE.

quent avec autant de zéle, que les Thessaloniciens l'ont reçûë, & pratiquée.

℣. 2. UT LIBEREMUR AB IMPORTUNIS ET MALIS HOMINIBUS. *Que nous soyons délivrez des esprits intraitables & méchans.* Saint Paul étoit alors à Corinthe. Il avoit à combattre les Juifs incrédules, les Payens, & les faux freres. Il nous aprend lui-même qu'il eut beaucoup à souffrir dans cette ville-là. (*a*) Les Juifs ausquels il prêcha quelque tems, s'opposérent à lui avec des paroles de blasphême, (*b*) en sorte qu'il fut obligé de les quitter, en secoüant contre eux ses habits, & leur disant : Que vôtre sang retombe sur vôtre tête. Alors il s'adonna tout entier à l'instruction des Gentils. Mais cela ne fit qu'augmenter la rage de ses ennemis contre lui. Il eut besoin de toute sa constance au milieu de tant de travaux, & JESUS-CHRIST même s'apparut à lui une nuit pour le consoler, (*c*) en lui disant de prendre courage, & de demeurer à Corinthe en asſûrance, parce qu'il avoit un grand peuple dans cette ville.

NON OMNIUM EST FIDES. *La foi n'est pas commune à tous.* Ou, il n'est pas donné à tous d'être fidéles, & d'embrasser la foi. C'est un don de Dieu, qu'il ne fait qu'à qui il lui plaît. (*d*) On ne trouve par tout que des obstacles à la foi, que des ennemis de la vérité, que des gens qui résistent à la vocation de Dieu, & à la prédication de l'Evangile. Ne soyez point scandalisez de ce que nous souffrons, & rendez graces à Dieu qui vous a appellez à la foi, & qui vous a donné un esprit docile, & un cœur intelligent.

℣. 3. FIDELIS DOMINUS QUI CONFIRMABIT VOS. *Dieu est fidéle & il vous affermira* dans la foi, & dans la vertu. J'ai cette ferme confiance en sa bonté, & je me fonde sur ses promesses, qu'aprés avoir commencé en vous l'ouvrage du salut, il ne le laissera point imparfait. (*e*) Dieu n'abandonne jamais le premier ceux qu'il a une fois justifiez par sa grace. (*f*)

---

(*a*) 1. *Cor.* II. 3. & 1. *Thessal.* III. 7.
(*b*) *Act.* XVIII. 5. 6.
(*c*) *Act.* XVIII. 5. 10.
(*d*) *Ephes.* II. 8. *Philipp.* I. 29. *Joan.* X. 26. 2. *Thessal.* II. 13. *Vide Ff. Men. Tir.*

(*e*) 1. *Cor.* I. 8. 9. 1. *Thess.* V. 24. *Theophyl. hîc* : Πίστος ἐν ἐσὶν, τελεσν ἀληθὴς, καὶ πάντως ποιήσει ὃ ἐνέρξατο.
(*f*) *Concil. Trident. sess.* 6. *cap.* 11.

Digitized by Google

*4. Confidimus autem de vobis, in Domino, quoniam quæ præcipimus & facitis, & facietis.*

*5. Dominus autem dirigat corda vestra in charitate Dei, & patientia Christi.*

*6. Denuntiamus autem vobis, fratres, in nomine Domini nostri Jesu Christi, ut subtrahatis vos ab omni fratre ambulante inordinatè, & non secundùm traditionem quam acceperunt à nobis.*

4. Pour ce qui vous regarde, nous avons cette confiance dans le Seigneur, que vous accomplissez, & que vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons.

5. Que le Seigneur porte vos cœurs à l'amour de Dieu, & à la patience de JESUS-CHRIST.

6. Nous vous ordonnons, mes freres, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST, de vous retirer de tous ceux d'entre vos freres qui se conduisent d'une maniére déréglée, & peu conforme à la tradition qu'ils ont reçue de nous.

## COMMENTAIRE.

CUSTODIET A MALO. *Il vous preservera du malin esprit*, (a) des embûches du Démon, & des efforts de tous les méchans qui sont les instrumens, & les suppôts de cet ennemi commun des gens de bien.

℣. 4. CONFIDIMUS AUTEM DE VOBIS. *Nous avons cette confiance dans le Seigneur*, qu'avec son secours, en son nom, & par sa grace, *vous accomplissez, & vous accomplirez à l'avenir ce que nous vous ordonnons.* Je ne me plains pas de vôtre fidélité, mais j'espére qu'elle sera encore plus grande, & plus ponctuelle à l'avenir. On verra par la suite qu'il y avoit quelque abus dans cette Eglise, particuliérement quant à l'oisiveté, & les autres maux qui en sont des suites.

℣. 5. DOMINUS AUTEM DIRIGAT CORDA VESTRA IN CHARITATE DEI. *Que le Seigneur porte vos cœurs à l'amour de Dieu, & à la patience de* JESUS-CHRIST. C'est le sens du Grec: (b) Que le Seigneur remplisse vos cœurs de son amour, & qu'il vous donne la grace de souffrir vos peines dans le même esprit de patience, avec lequel JESUS-CHRIST a souffert pour vous les ignominies, & la mort. Ou bien: Qu'il vous donne une ferme espérance dans l'attente de ses promesses, & de ses récompenses. (c) Il joint la patience à la charité; car l'une est une preuve de l'autre. Les Peres Grecs (d) remarquent dans ce verset les trois Personnes de la très-sainte Trinité: *Dominus*, le Saint-Esprit, qui dirige nos cœurs, & qui les porte à l'amour *de Dieu* le Pere, & à la patience *de* JESUS-CHRIST. Ils employent ce passage pour prouver la divinité du Fils.

℣. 6. DENUNTIAMUS VOBIS IN NOMINE DOMINI. *Nous vous*

(a) Ἀπὸ τοῦ πονηροῦ.

(b) Ὁ δὲ Κύριος κατευθύναι ὑμῶν τὰς καρδίας εἰς τὴν ἀγάπην τοῦ Θεοῦ, καὶ εἰς τὴν ὑπομονὴν τοῦ Χριστοῦ.

(c) *Theophyl.* Τὸ δὲ, εἰς τὴν ὑπομονὴν τοῦ Χριστοῦ. ἢ οὕτω νοήσεις ἵνα ὑπομένωμεν ὡς ἐκεῖνος ὑπεμείνεν, ἢ ἵνα μετ' ὑπομονῆς ἀναμένωμεν τὸν Χριστὸν, &c.

(d) *Theodoret. Basil. apud Theophyl. hic.* Comparez 2. *Cor.* III. 17. *Dominus autem spiritus est.*



Digitized by Google

*ordonnons au nom de nôtre Seigneur.* Saint Paul use ici de son autorité, & ordonne aux Thessaloniciens *de se séparer de tous ceux d'entre eux qui vivent d'une maniere déréglée, & peu conforme à la tradition qu'ils ont reçûë de lui.* Ces déréglemens ausquels il s'oppose avec tant de sévérité, ne sont pas des désordres grossiers, & contraires à la pudeur, à la justice, à l'honneur de l'Eglise, des crimes scandaleux, comme on en voit aujourd'hui une infinité parmi les Chrétiens. Ce sont des choses que bien des gens regardent avec indifference, & plûtôt comme des défauts, ou des imperfections, que comme des péchez. C'est la curiosité, l'inutilité, l'oisiveté; se mêler des affaires d'autrui, ne pouvoir demeurer tranquilles, occupez dans le travail, & dans le silence. Voilà les désordres contre lesquels l'Apotre prononce ici une espéce d'excommunication : *Que vous vous retiriez de la compagnie de quiconque vit d'une maniére dereglée.* Certainement rien ne donne une plus haute idée de la perfection de ces premiers Chrétiens, que cette sévérité de saint Paul.

Saint Chrysostome, (*a*) saint Augustin, (*b*) Théophylacte, (*c*) & plusieurs autres entendent ici par cette séparation, une espéce d'excommunication. Mais saint Chrysostome (*d*) semble en borner les effets en ce que celui qui étoit en cet état, n'avoit pas la liberté de parler à ses freres qu'il recevoit d'eux l'aumône en silence, sans qu'on lui parlât, si ce n'est pour le reprendre, & pour l'exhorter à la pénitence. Théophylacte remarque que cette séparation étoit autrefois regardée comme une fort grande peine parmi les Chrétiens. Mais, ajoûte-t'il, aujourd'hui elle n'est plus en usage.

Les Auteurs des Régles Monastiques en ont toutefois conservé la pratique dans les Monastéres; & saint Benoît distingue clairement deux sortes d'excommunications; la grande excommunication, par laquelle l'homme est livré à Satan, & privé des secours, & des priéres de ses freres (*e*); & la moindre (*f*), qui est une séparation de la table commune, ou de la compagnie des freres. Saint Jérôme (*g*) dans la vie de sainte Paule parle aussi de cette excommunication monastique que cette sainte exerçoit dans son Monastere contre celles de ses sœurs, qui aimoient à causer, & à qué-

---

(*a*) *Chrysost. hîc* : Στέλλεσθε ἀπ' αὐτοῦ, τουτέστι, μὴ μεταδιδῶτε αὐτῷ παρρησίας, ἐνδείκνυσθε ὅτι ὀργίζεσθε.

(*b*) *Aug. lib. contra Epist. Parmeni. c. 2. & contra Donatistas post collationem, c. 4. & lib. de fide & operib. c. 2.*

(*c*) *Theophylact. hîc* : Μεγάλη γὰρ κόλασις, ὁ ἀφορισμὸς ἐδοκεῖ πάλαι, ἀλλ' οὐχὶ νῦν. Εἰ γὰρ τοῦ ἁπλῶς ἀργοῦντος χωρίζεσθαι ἔδει, πώσω μᾶλλον τῶν ἄλλων.

(*d*) *Chrysost. ad ℣. 13. & 14.* Δείκνυσι ὅτι μεγάλην ὥρισε κατ' αὐτοῦ τιμωρίαν, τῷ τῆς παρρησίας αὐτὸν ἀποστερεῖσθαι.

(*e*) *S. Bened. Reg. c. 24. & 26.*

(*f*) *Idem Regul. c. 25. Vide Haften. Disquis. monastic. l. 8. tract, 4. Disquis. 1. & 2.*

(*g*) *Hieronym. in Epitaph. Paulæ.*

Digitized by Google

7. *Ipsi enim scitis quemadmodum oporteat imitari nos; quoniam non inquieti fuimus inter vos:*

8. *Neque gratis panem manducavimus ab aliquo; sed in labore, & in fatigatione, nocte & die operantes, ne quem vestrûm gravaremus.*

7. Car vous savez vous-mêmes comment il faut nous imiter; puisque nous n'avons point causé de trouble parmi vous.

8. Et nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne; mais nous avons travaillé jour & nuit avec peine & avec fatigue, pour n'être à charge à aucun de vous.

## COMMENTAIRE.

reller. Elle les faisoit demeurer au dehors de l'oratoire, & manger au dehors du réfectoire commun. *Quam linguosam, garrulam, ac procacem, rixisque perspexerat delectari, & sæpius commonitam nolle converti, inter ultimas, & extra conventum fororum ad fores triclinii orare faciebat, & separatim cibum sumere.* Voilà les mêmes fautes pour lesquelles l'Apotre ordonnoit qu'on se séparât des freres déréglez.

ET NON JUXTA TRADITIONEM. *Et peu conforme à la tradition qu'ils ont reçûë de nous.* Saint Paul avoit enseigné de vive voix, & avoit montré par son exemple (*a*), qu'il faut vivre en paix dans la societé des fidéles, s'occuper au travail dans le silence, & ne se pas ingérer dans les affaires d'autrui. Voilà la tradition qu'il avoit laissée aux Fidéles de Thessalonique, & dont l'Eglise a toûjours conservé l'esprit, quoique la discipline ait varié pour les peines dont on l'a puni.

℣. 7. QUEMADMODUM OPORTEAT IMITARI; NOS QUONIAM NON INQUIETI FUIMUS. *Comment il faut nous imiter; puisque nous n'avons point causé de trouble parmi vous.* Nous n'y avons point été inquiets, turbulents, intrigans. Le Grec (*b*): *Nous n'avons pas été déreglez parmi vous.* Le terme de déréglé, se prend ici dans le même sens qu'au verset précédent, pour un homme qui vit dans l'oisiveté, dans la paresse, qui se mêle de tout, qui s'embarrasse des affaires d'autrui, &c. Dieu a condamné l'homme au travail; dès qu'il vit dans l'oisiveté, il est hors de la regle. Le travail est un rémede à l'inconstance, & à la légéreté du cœur humain. Quiconque s'abandonne à l'oisiveté, tombe bien-tôt dans le désordre, & dans les péchez, qui en sont des suites.

℣. 8. NEQUE GRATIS PANEM MANDUCAVIMUS.. *Nous n'avons pas mangé gratuitement le pain de personne.* Quoique nous eussions droit d'exiger de vous les choses nécessaires à notre subsistance, & que

(*a*) *Theodoret. Theophyl.* Κατὰ τὴν παράδοσιν... ἣν δι' ἔργων ὑμῖν παρέδωκα, τύπος γενόμενος ὑμῖν Κυρίως ὃ ἡ τοιαύτη παράδοσις.

(*b*) Οὐκ ἠτακτήσαμεν ἐν ὑμῖν.. *Theophyl.* Τουτέστι, οὐκ ἠργήσαμεν. Ἀταξίαν γὰρ τὴν ἀργίαν ὀνομάζει... ὁ γὰρ Θεὸς ἔταξε τὸν ἄθρωπον ἐργάζεσθαι... ὥστε ὁ ἀργῶν ἐκλέλοιπε τὴν τάξιν..

9. *Non quasi non habuerimus potestatem; sed ut nosmetipsos formam daremus vobis ad imitandum nos.*

10. *Nam & cùm essemus apud vos, hoc denuntiabamus vobis, quoniam si quis non vult operari, nec manducet.*

9. Ce n'est pas que nous n'en eussions le pouvoir : mais c'est que nous avons voulu nous donner nous-mêmes pour modéle, afin que vous nous imitassiez.

10. Aussi lorsque nous étions avec vous, vous déclarions-nous, que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger.

## COMMENTAIRE.

nos occupations nous dispensassent légitimément du travail de nos mains, toutefois pour ne vous être point à charge, & pour vous donner l'exemple du travail, & de l'application où vous devez être, pour éviter les tentations, & les surprises du Démon, j'ai voulu me réduire à travailler de mes mains; & cela *avec peine, & fatigue*; non-seulement à mes heures de loisir, *mais nuit & jour*; non pour m'occuper, & pour éviter simplement l'oisiveté, mais pour gagner ma vie, & pour n'être à charge à personne. (*a*) Ceci, de même que tout ce qu'il a dit dans les deux versets précédens (*b*), insinuë que les Fidéles de Thessalonique étoient fort pauvres.

℣. 9. NON QUASI NON HABUERIMUS POTESTATEM. *Ce n'est pas que nous n'eussions le pouvoir*, de vous demander la subsistance, & que nos occupations ne fussent une raison légitime de nous dispenser du travail. JESUS-CHRIST lui-même ne dit-il pas (*c*) que *l'ouvrier est digne de son salaire*, & que chacun doit vivre de sa profession? Où *est le soldat qui fasse la guerre à ses dépens* (*d*)? Mais nous avons voulu vous donner dans nos personnes un modéle de la vie serieuse, & occupée que vous devez mener. Or si moi, qui n'y étois point obligé, ai bien voulu uniquement pour vous donner l'exemple, m'assujettir à travailler, que ne devez-vous pas faire, vous que Dieu a mis dans l'obligation de le faire, & par la nécessité de votre condition, & par la Loi qu'il vous a imposée (*e*).

℣. 10. SI QUIS NON VULT OPERARI, NEC MADUCET. *Que celui qui ne veut point travailler, ne doit point manger.* C'est un proverbe qui étoit commun parmi les Hébreux (*f*). On le trouve aussi à peu près de même chez les Profanes (*g*). Parmi tous les peuples l'oisiveté a

(*a*) Voyez 1. *Thessal.* II. 7. 9. 1. *Cor.* IV. 12 *Act.* XX. 34.

(*b*) *Theophylact. hic.*

(*c*) *Matt.* X. 10.

(*d*) 1. *Cor.* XI. 6.

(*e*) *Genes.* III. 17. 18. 19.

(*f*) *In Bereschit Raba, & in Ohel-moed, & in lib. Zeror. Vide Cartvigt. Drus.*

(*g*) *Homer. Odyss.* T... Οὐ γὰρ ἀεργὸν ἀνήξομαι ὅσκεν ἐμῆς γε.

Χοίνικος ἅπτηται.

*Pythagor.* Επὶ χοίνικος μὴ καθῆσθαι. Ne demeurer pas assis sur le vaisseau où l'on met le pain, ou le froment; c'est-à-dire, selon Eustathe, ne pas vivre dans l'oisiveté: Μὴ τρεφεῖσθαι ἀργός. Voyez Grot.

toujours

11. *Audivimus enim inter vos quosdam ambulare inquietè, nihil operantes, sed curiosè agentes.*

12. *Iis autem, qui ejusmodi sunt, denuntiamus, & obsecramus in Domino Jesu Christo, ut cum silentio operantes, suum panem manducent.*

11. Car nous avons appris qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets, qui ne travaillent point, & qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

12. Or nous ordonnons à ces personnes, & nous les conjurons par *notre* Seigneur JESUS-CHRIST, de manger leur pain en travaillant en silence.

## COMMENTAIRE.

toujours été odieuse. Ce qui rend si honteuse la pauvreté involontaire, est parce qu'on présume toujours que celui qui est pauvre, ne l'est que faute de diligence & de travail. Parmi d'anciens peuples on accusoit en Justice, & on condamnoit à l'amande ceux qui étoient convaincus de fainéantise (*a*). Au reste quand S. Paul avance qu'il ne faut pas que les fainéans mangent: *Si quis non vult operari, non manducet*; il veut dire simplement qu'il n'est pas digne de manger, ni qu'on lui donne l'aumône: mais il ne vous défend pas de lui faire du bien (*b*), & d'exercer envers lui la charité, comme il le dit ci-après au ℣. 13.

℣. 11. AUDIVIMUS. *Nous avons appris qu'il y a parmi vous quelques gens inquiets* (*c*); de ces fainéans, dont il a parlé ci-devant, de ces hommes dérangez, & desœuvrez, qui négligent leurs propres affaires, pour se mêler de celles d'autrui; curieux, volages, nouvellistes, grands causeurs, inquiets, semeurs de mauvais rapports; qui achettent par de basses complaisances la liberté de voir les riches, & le droit de leur demander, ou du pain, ou de l'argent.

℣. 12. DENUNTIAMUS, ET OBSECRAMUS IN DOMINO. *Nous ordonnons à ces personnes, & nous les conjurons en notre Seigneur.* Il mêle la douceur avec la sevérité, la priére avec le commandement. Il parle en Apôtre & en pere. Il veut que ces personnes *mangent leur pain, en travaillant en silence*; qu'ils travaillent de leur main pour gagner leur vie: Car ceux qui mandient, ne mangent pas leur pain, mais celui des autres (*d*). Il ne faut donc pas donner l'aumône à ceux qui ont la force de travailler, & ne travaillent point, dit Théophylacte (*e*); c'est les entretenir dans le vice & dans le désordre.

(*a*) *Ælian. l. 4. c. 1. & Herodot. l. 2. & Diodor. l. 1. de Ægyptiis. Diogen. Laërt. l. 2. in Solone, de Atheniensibus; Leges Romanæ, Cod. l. unica, de mendicantibus validis.*

(*b*) *Theodoret.* Τὸ δὲ, μὴ ἐσθιέτω, οὐ πρὸς τοὺς παρέχοντας εἴρηκεν, ἀλλὰ πρὸς τοὺς ἁγίας συζῶντας. Τοῖς γὰρ παρέχουσι παραινεῖ μετ' ὀλίγα, μὴ εἰς τὴν ἐκείνων ἀφορᾶν μοχθηρίαν, ἀλλὰ τῇ οἰκείᾳ φιλοτιμίᾳ κεχρῆσθαι.

(*c*) *Græc.* Ἀκούομεν γὰρ τινας περιπατοῦντας ἐν ὑμῖν ἀτάκτως.

(*d*) *Chrysost.* Τὸν ἑαυτῶν ἄρτον. Τητέστιν, τὸν ἐκ οἰκείων πόνων, ἀλλὰ μὴ τὸν ἀλλότριον, τὸν ἀπὸ τοῦ προπαιτεῖν ἐκπορίζομενον.

(*e*) *Theophyl. ad* ℣. 11. Οὐ γὰρ ἐλεεῖσθαι δεῖ τὸν δυνάμενον, καὶ ἀργοῦντα.

13. *Vos autem, fratres, nolite deficere benefacientes.*

14. *Quod si quis non obedit verbo nostro per Epistolam, hunc notate, & ne commisceamini cum illo, ut confundatur:*

15. *Et nolite quasi inimicum existimare; sed corripite ut fratrem.*

13. Et pour vous, mes freres, ne vous lassez point de faire du bien.

14. Que si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par notre Lettre, notez-le, & n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion & de la honte.

15. Ne le considérez pas néanmoins comme un ennemi; mais avertissez-le comme votre frere.

## COMMENTAIRE.

℣. 13. VOS AUTEM, NOLITE DEFICERE BENEFACIENTES. *Pour vous, mes freres, ne vous lassez point de bien faire.* Que sous prétexte d'éviter les mauvais pauvres dont je viens de vous parler, & auxquels je vous ai dit de ne vous pas joindre, vous ne rejettiez pas les vrais pauvres. N'abandonnez pas même ces gens, qui ne méritent pas qu'on leur fasse l'aumône; exercez envers eux une double charité; marquez-leur par votre air que vous désapprouvez leur dérangement (a), & reprenez-les comme vos freres, en même tems que vous leur tendez la main pour les secourir dans leur besoin. D'ailleurs vous pourriez sous ce prétexte refuser l'aumône à de vrais pauvres, & qui sont dignes de ressentir les effets de votre libéralité. Il vaut mieux donner à un pauvre indigne, que de refuser à un digne. Souvent en voulant trop choisir, on perd l'occasion de bien faire.

℣. 14. SI QUIS NON OBEDIT,... HUNC NOTATE. *Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons par notre Lettre, notez-le.* Ou bien: *Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous ordonnons, marquez-le moi dans une Lettre que vous m'écrirez* (b); afin que je voye ce qu'il y aura à faire pour sa correction. Mais la premiére traduction est plus approuvée. *Notez le*, évitez-le, traitez-le comme je vous l'ai dit plus haut; séparez-vous de lui par une espéce d'excommunication (c); *n'ayez point de commerce avec lui, afin qu'il en ait de la confusion, & de la honte*, & que cela le fasse rentrer en lui même; car voilà la fin de toutes les censures, & de toutes les peines Ecclesiastiques. L'Eglise ne veut point la mort du pécheur, mais sa conversion.

℣. 15. NOLITE QUASI INIMICUM EXISTIMARE. *Ne le considérez pas comme un ennemi.* C'est vôtre frere; compatissez à sa foiblesse; c'est un membre malade du corps dont vous êtes membres; compas-

(a) *Vide Chrysost. & Theophyl. hic.*
(b) *Vide Grot. Est.*
(c) *Chrysost. Theodoret. Theophil. Erasm. Pisc. aliii.*

Digitized by Google

16. *Ipse autem Dominus pacis det vobis pacem sempiternam in omni loco. Dominus sit cum omnibus vobis.*

16. Cependant je prie le Seigneur de paix de vous donner sa paix en tout lieu, & pour toujours. Que le Seigneur soit avec vous tous.

17. *Salutatio, meâ manu Pauli. Quod est signum in omni Epistolâ, ita scribo.*

17. Je vous salue ici de ma propre main, moi Paul. C'est là mon seing dans toutes mes Lettres ; j'écris ainsi :

18. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum omnibus vobis. Amen.*

18. La grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec vous tous. Amen.

## COMMENTAIRE.

tissez à sa maladie (*a*). Plus son infirmité est grande, plus il faut travailler à le guérir. La grande excommunication, qui sépare le pécheur de la Communion de l'Eglise, le rend à nôtre égard comme un Payen, & un Publicain (*b*) ; comme un homme à qui nous ne daignons pas donner le salut (*c*). Mais ici il ne s'agit pas de cette excommunication majeure ; & dans celle-là même il est permis d'exhorter les excommuniez à la pénitence, & à l'obéïssance (*d*).

℣. 16. DET VOBIS PACEM SEMPITERNAM IN OMNI LOCO. *Que Dieu vous donne la paix en tout lieu, & pour toujours.* Au lieu de *en tout tems*, plusieurs Exemplaires Grecs lisent (*e*), *en toute maniére.* Mais de très-anciens Manuscrits sont semblables à la Vulgate ; & il est fort croyable que S. Chrysostome a lû de même. Que Dieu vous donne sa paix par tout, en toutes choses, & en toute maniére.

℣. 17. SALUTATIO, MEA MANU PAULI. *Je vous saluë de ma main, moi Paul, c'est-là mon seing dans toutes mes Lettres.* Ce verset, & le suivant étoient de la main de S. Paul ; le reste de l'Epître étoit apparemment de la main de Silas, ou de Timothée : mais de peur qu'on ne s'y méprît, & qu'on ne fit passer de fausses Lettres sous son nom, il met ici son seing (*f*), & avertit qu'il a coutume d'en user ainsi dans ses Lettres, & qu'il les finit d'ordinaire par ces mots : *La grace de notre Seigneur* JESUS-CHRIST *soit avec vous tous. Amen.* On a pû remarquer ci-devant chap. II. 2. que la précaution de S. Paul n'étoit nullement inutile, & qu'il y avoit des imposteurs qui abusoient de son nom pour tromper les simples, en citant faussement de ses discours, & en montrant de fausses Lettres, dont ils le disoient Auteur. On croit qu'il avoit un sceau particulier, ou une paraphe, ou maniére d'entrelasser les lettres de son nom, que l'on ne pût aisément contrefaire.

℣. 18. GRATIA DOMINI, &c. *Que la grace de notre Seigneur* JESUS-

(*a*) *Theodoret.* Μελῶν γὰρ νενοσηκότων ἐπίσχεσι δεῖξιν. Τοῖς δὲ τοιούτοις τὴν φιλόφρονα διδασκαλίαν προσφέρειν ἐπιτάττομεν.
(*b*) *Matt.* XVIII. 17.
(*c*) 2. *Joan.* ℣. 10.
(*d*) *Cajet. Est.*
(*e*) Διὰ παντὸς ἐν παντὶ τρόπῳ. *Alii* : Ἐν παντὶ τόπῳ. *Ita Clarom. G. L. Germ. Vechel. Ambrosiast. Hieronymiast. Borner. G L.*
(*f*) *Vide* 1. *Cor.* XVI. 21. *Coloss.* IV. 18.
(*g*) *Grot. Est.*



Digitized by Google

CHRIST *soit avec vous.* C'eſt ce que S. Paul écrivoit à la fin de toutes ſes Lettres (a); quoiqu'il ne le mît pas toujours en mêmes termes. *Amen* eſt peut-être une addition faite par les Egliſes, ou miſe par les copiſtes, pour conclure la lecture, ou l'écriture de cette piéce.

Dans les Exemplaires Grecs on lit à la fin de cette Epître, qu'elle a été écrite d'Athénes. Le Cophte dit qu'elle fut envoyée *par Silvain, & Timothée.* Le Syriaque dit qu'elle fut envoyée *de Laodicée en Piſidie par Tychique.* L'Auteur de la Synopſe attribuée à S. Athanaſe, Oecuménius, & quelques Manuſcrits liſent qu'elle a été écrite à Corinthe, de même que la premiere aux Theſſaloniciens. Pluſieurs anciens Manuſcrits mettent l'Epître aux Hébreux immédiatement après celle-ci.

---

(a) *Anſelm. Eſt. Menoch. Bez. Piſc.*

*Fin du Commentaire ſur la ſeconde Epître aux Theſſaloniciens.*

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR LA I. EPITRE
# DE SAINT PAUL A TIMOTHEE.

SAINT Timothée étoit de Lycaonie, & apparemment de la ville de Lyſtres (*a*). Origénes (*b*) a cru qu'il étoit parent de S. Paul, ſur ce que cet Apôtre ſaluë les Romains de la part *de Timothée le compagnon de ſes travaux, de Luce, de Jaſon, & de Soſipatre ſes parens.* Timothée pouvoit être ſon parent du côté d'Eunice ſa mere, laquelle étoit Juive: mais le paſſage de S. Paul aux Romains, ne le prouve point du tout. Quoiqu'il en ſoit, Timothée avoit été élevé dans l'étude des ſaintes Lettres dès ſon enfance (*c*), & il étoit déja du nombre des Fidéles, & avant que S. Paul arrivât à Lyſtres (*d*). Les freres rendoient un témoignage avantageux de Timothée, & S. Paul ſouhaita de l'avoir pour diſciple, & pour compagnon de ſes voyages. Comme il n'avoit pas encore reçu la circonciſion, à cauſe que ſon pere étoit Gentil, S. Paul le prenant avec lui, le circoncit à Lyſtres (*e*), afin de ne pas irriter les Juifs, qui auroient trouvé fort mauvais, qu'il prît avec lui un incirconcis.

Timothée reçut l'ordination Epiſcopale, enſuite d'une prophétie, & d'un ordre particulier du Saint-Eſprit (*f*), & ce fut S. Paul lui-même qui lui impoſa les mains (*g*). On ne ſait pas diſtinctement le tems de ſon ordination. Mais on ſait que s'étant une fois attaché à l'Apôtre,

(*a*) *Vide Act.* XVI. 1. 2. *Chryſ. in Rom. homil.* 19. & *in* 2. *Timot. homil.* 8. & *Theodoret. in Rom.* XVI. 21. Tillemont note 1. ſur S. Timothée.

(*b*) *Origen. in Rom. p.* 632. E.

(*c*) 2. *Timoth.* III. 15.

(*d*) *Act.* XVI. 1. *Ecce Diſcipulus quidam, nomine Timotheus; huic teſtimonium bonum reddebant, qui in Lyſtris erant, & Iconio fratres.*

(*e*) *Act.* XVI. 3.

(*f*) 1. *Timot.* IV. 14.

(*g*) 2. *Timot.* I. 6.



Digitized by Google

il ne le quitta plus que par ſes ordres, & qu'il travailla avec lui à la prédication de l'Evangile, comme un fils avec ſon pere (a). Ils paſſérent enſemble de l'Aſie, en Macédoine; & lorſque S. Paul fut obligé de quitter Bérée, pour aller à Athénes, il laiſſa Silas, & Timothée en Macédoine. Auſſi-tôt que l'Apôtre fut arrivé à Athénes, il leur manda de le venir promtement trouver. Timothée y étant venu, S. Paul le renvoya d'Athénes à Theſſalonique (b), pour y confirmer les Fidéles dans les perſécutions qu'ils ſouffroient alors Peu de tems aprés il revint trouver S. Paul, qui étoit allé à Cotinthe (c).

Il y a aſſez d'apparence qu'il accompagna ſon Maître dans le voyage qu'il fit de Corinthe à Jéruſalem, & à ſon retour de Jéruſalem à Ephéſe. Cet Apôtre l'envoya d'Ephéſe en Macédoine, & en Achaïe, avec Eraſte, pour y faire préparer les aumônes qu'il recüeilloit pour les Chrétiens de Jéruſalem. Timothée vint quelque tems après retrouver S. Paul à Ephéſe, & lui rendit compte de ſon voyage; ils partirent enſuite d'Ephéſe, & allerent enſemble en Macédoine, & à Corinthe, d'où S. Paul revint en Aſie, pour de là paſſer à Jéruſalem. On ne ſait pas préciſément ſi Timothée l'accompagna dans tout ſon voyage, mais on apprend de S. Paul même, qu'il demeuroit à Rome avec lui, lorſqu'il y étant dans les liens, il écrivit à Philémon, & aux Philippiens, & aux Coloſſiens, puiſqu'il le nomme conjointement avec lui, dans le titre de ces trois Lettres.

Timothée avoit été mis en priſon, un peu avant la délivrance de ſaint Paul de ſes liens, ſous Néron, dans ſon premier voyage de Rome. Cet Apôtre mande aux Hébreux, en l'an 64. de JESUS-CHRIST, que Timothée eſt délivré de priſon, & que s'il revient bien-tôt, il les ira voir avec lui (d). On ne ſait où il étoit alors, ſi ce n'eſt à Philippes de Macédoine, où l'Apôtre quelque tems auparavant, avoit promis qu'il l'envoyeroit (e). Saint Paul étant de retour de Rome à Epheſe, y laiſſa Timothée pour avoir ſoin de cette Egliſe; & on voit dans l'Epître que nous allons expliquer, les ordres qu'il lui donna, & les emplois dont il le chargea (f).

D'Ephéſe S. Paul paſſa en Macédoine, en l'an 64. d'où nous croyons qu'il lui écrivit cette premiére Epître. Il lui recommande de veiller ſur les faux Apôtres, qui ſemoient une nouvelle doctrine à Ephéſe, & dans l'Aſie, & qui ſe piquant de ſubtilité, & de ſcience, avoient fait naufrage à la foi, & répandoient l'erreur, & l'héreſie dans les Egliſes. Il lui donne des avis importans pour l'ordination des Evêques, des Prêtres, & des Diacres, pour le choix, & le gouvernement des veuves, pour la

(a) *Philipp.* II. 22.
(b) 1. *Theſſal.* III. 1. 2. 3.
(c) *Act.* XVIII. 5.
(d) *Heb.* XIII. 23.
(e) *Philipp.* II. 19. 23.
(f) 1. *Timot* I. 3. 4.

Digitized by Google

conduite de toutes sortes de personnes, pour y reprendre publiquement les pécheurs, pour y juger les Prêtres (*a*), pour y regler l'ordre des assemblées, & la maniére dont les hommes, & les femmes doivent s'y comporter. Il y parle des qualitez que doivent avoir les Evêques, & les Diacres, & les veuves Chrétiennes (*b*). Il y décrit les hérétiques de ce tems-là, qu'on croit être les disciples de Simon le Magicien, & les Gnostiques, comme des gens qui faisoient un trafic de la piété, & qui cachoient sous une apparence trompeuse, & sous des dehors composez, une conscience corrompuë, & les plus grands désordres (*c*). C'est ce qui avoit porté les Marcionites (*d*), les Encratites (*e*), & les Gnostiques (*f*) de rejetter cette Epître, ainsi que nous l'apprennent les Peres.

Nous voyons par cette Lettre (*g*), que Timothée ne bûvoit que de l'eau, ce qui lui avoit fort affoibli l'estomach. Saint Paul lui ordonne de boire un peu de vin, afin de fortifier son estomach, & pour soutenir sa santé qui étoit trés-foible. L'Apôtre lui fait esperer qu'il le viendra voir à Ephése, & il y a assez d'apparence qu'il exécuta sa promesse, en retournant par Ephése à Rome, dans le dernier voyage qu'il y fit. (*h*) Il lui recommande de vivre avec tant de gravité, & de se soutenir avec tant d'autorité, & de prudence, que personne n'ait lieu de mépriser sa jeunesse (*i*). Il pouvoit avoir alors 35. ou 40. ans. Il lui mande qu'il a excommunié Hymenée, & Aléxandre (*k*), dont le premier disoit que la résurrection des morts étoit déja faite (*l*), & l'autre étoit un ouvrier en cuivre, qui s'etoit perverti, & dont il parle encore dans la seconde Lettre à Timothée. Ces deux hommes étoient apparemment à Ephése, aussi-bien que les héretiques, & les mauvais Docteurs, contre lesquels il prévenoit Timothée, en lui disant d'éviter les prophanes nouveautez, & les fables qu'ils débitoient, & qu'ils vouloient faire passer pour des connoissances importantes.

Les inscriptions qui se lisent à la fin des Exemplaires Grecs, portent que cette Epître fut écrite de Laodicée capitale de la Phrygie Pacatienne (*m*) : mais ses souscriptions ne sont pas elles-mêmes d'aucune autorité, comme étant assez nouvelles, & ayant été ajoûtées par des Auteurs sans aveu. Il paroît assez par ces paroles du chapitre premier de cette Lettre (*n*) *je vous ai prié de demeurer à Ephése, lorsque je suis allé*

(*a*) 1. *Timot.* v. 19.
(*b*) 1. *Timot.* III. v. 9. 10.
(*c*) 1. *Timot.* IV. 1. 2. 3. 7. VI. 3. 4. 20. 21.
(*d*) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. ult.*
(*e*) *Origenes.*
(*f*) *Clem. Alex. Strom. l. 1.*
(*g*) 1. *Timot.* v. 23.
(*h*) 1. *Timot.* III. 14. IV. 13.
(*i*) 1. *Timot.* IV. 12.
(*k*) 1. *Timot.* I. 20.
(*l*) 2. *Timot.* II. 17. 18.
(*m*) Le nom de *Phrygie Pacatienne* n'a été connu que depuis l'Empire de Constantin.
(*n*) 1. *Timot.* I. 3.

Digitized by Google

*en Macédoine; afin que vous dénonciez à certains de ne plus enſeigner d'une maniére différente, &c.* que l'Apôtre étoit en Macédoine, lorſqu'il l'écrivit, & qu'il n'y avoit pas long-tems qu'il avoit quitté Timothée. C'eſt le ſentiment qui a été ſuivi par S. Athanaſe (*a*) dans ſa Synopſe, par Théodoret (*b*), & par nos meilleurs Critiques (*c*). On trouve à la fin du Commentaire de Théodoret, la même ſouſcription, à peu de choſe près, que dans les imprimez: mais il y a apparence que ce ſavant Evêque ne l'y liſoit pas, & qu'on l'y a ajoûtée depuis, ou du moins qu'il ne faiſoit aucun fond ſur cela, puiſque dans ſon Prologue ſur l'Epître aux Romains, il dit nettement qu'elle a été écrite de Macédoine. On voit la même choſe dans les inſcriptions qui ſe liſent à la tête de cette Epître dans quelques Manuſcrits Grecs, & dans quelques Imprimez (*d*). Baronius croit qu'elle fut envoyée par Tychique; & le Cophte, par Tite; mais on n'a aucune preuve ni de l'un, ni de l'autre.

(*a*) *Athan: in Synopſi.*
(*b*) *Theodoret. Præf. in Roman.*
(*c*) *Grot. Baron. Ligf. Ham. Capell. in appendice Criticor. p. 3199. Til emont. Gothofred. Mill Eſt.*
(*d*) *Edit. Complut. & Froben. Mſſ. Lin. Laud. 2. Roe 2. Hunt. 1. Vide Mill. ad calcem hujus Epiſtola.*

COMMENTAIRE

Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA I. EPITRE DE S^T. PAUL A TIMOTHÉE.

## CHAPITRE PREMIER.

*Saint Timothée à Epheſe s'oppoſe aux faux Docteurs. L'amour eſt la fin de la Loi. La Loi n'eſt pas pour les juſtes. Converſion de ſaint Paul, effet de la grace de Dieu. Elle donne courage aux pécheurs.*

℣. 1. *Paulus, Apoſtolus Jeſu Chriſti ſecundùm imperium Dei Salvatoris noſtri, & Chriſti Jeſu ſpei noſtræ:*

℣. 1. Paul, Apôtre de Jesus-Christ par l'ordre de Dieu notre Sauveur, & de Jesus-Christ notre eſpérance;

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS APOSTOLUS SECUNDUM IMPERIUM DEI. *Paul Apôtre de* JESUS-CHRIST *par l'ordre de Dieu notre Sauveur.* L'Apôtre commence par relever ſon autorité, parce qu'il devoit donner à ſon cher Diſciple Timothée, des préceptes importans pour le gouvernement de l'Egliſe d'Ephéſe, où il l'avoit laiſſé Evêque. L'autorité qu'il ſe donne, retourne à Timothée lui-même, puiſque le Diſciple ne doit agir que ſuivant les ordres de ſon Maître; d'ailleurs cette Lettre devant être



Digitized by Google

2. *Timotheo dilecto filio in fide. Gratia, misericordia & pax à Deo Patre, & Christo Jesu Domino nostro.*

2. A Timothée son cher fils dans la foi. Que Dieu notre Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur vous donnent la grace, la miséricorde & la paix.

3. *Sicut rogavi te ut remaneret Ephesi, cùm irem in Macedoniam, ut denuntiares quibusdam ne aliter docerent,*

3. *Je vous prie,* comme je l'ai fait en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephéſe, & d'avertir quelques-uns de ne point enſeigner une doctrine différente *de la nôtre,*

## COMMENTAIRE.

lue à l'aſſemblée des Fidéles, il étoit convenable que S. Paul y parlât avec la dignité qui convenoit à ſon miniſtére; enfin comme il y attaquoit les faux Apôtres, qui prêchoient ſans ordre, & ſans miſſion, il a raiſon de faire remarquer à la tête de ſa Lettre, qu'il ne s'eſt point ingéré dans le ſacré Miniſtére; qu'il n'y eſt entré que par l'ordre, & par la vocation de Dieu.

Il donne à Dieu l'épithéte de *Sauveur*, & à JESUS-CHRIST celle de *notre eſpérance* (*a*); en effet Dieu le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, eſt notre ſalut & notre Sauveur; c'eſt lui qui nous a ſauvé par JESUS CHRIST, qui nous a donné le ſalut, & le Sauveur. Dans l'Ecriture de l'ancien Teſtament (*b*), il eſt ſouvent nommé le ſalut & le Sauveur, & dans le nouveau de même (*c*); mais plus rarement: parce que l'épithéte de Sauveur y eſt principalement affectée à JESUS-CHRIST, l'objet, le fondement & la cauſe de nos eſpérances.

℣. 2. TIMOTHEO DILECTO FILIO. *A Timothée ſon cher fils dans la foi.* Car S. Paul l'avoit engendré en JESUS-CHRIST, comme on l'a vû dans la Préface, & avoit toujours conſervé ſur lui, & l'autorité, & la tendreſſe d'un pere, comme Timothée de ſon côté avoit toujours eu pour S. Paul l'amour, & l'obéïſſance d'un vrai fils. Le Grec imprimé lit (*d*): *A Timothée mon fils legitime*, mon vrai fils; qui m'eſt attaché, qui m'aime, & m'honore comme ſon pere; qui me reſſemble en toutes choſes. Mais il y a des Manuſcrits qui ſont conformes à la Vulgate, & qui liſent (*e*): *Mon cher Fils*, mon fils bien-aimé.

℣. 3. SICUT ROGAVI TE UT REMANERES EPHESI. *Comme je vous ai prié en partant pour la Macédoine, de demeurer à Ephéſe.* S.

---

(*a*) Κατ' ἐπιταγὴν Θεοῦ σωτῆρος ἡμῶν, καὶ Κυρίου Ἰησοῦ Χριστοῦ τῆς ἐλπίδος ἡμῶν. *Alii:* Θεοῦ πατρὸς, καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησοῦ Χριστοῦ. *Alii:* Θεοῦ σωτῆρος ἡμῶν, καὶ Ἰησοῦ Χριστοῦ, *&c. Vide Mill.*

(*b*) *Deut.* XXXII. 15. 1. *Reg.* XI. 19. *Psalm.* XXIII. 5. XXIV. 5. LXIV. 1. *Iſai.* XII. 2. XVII. 10. *&c.*

(*c*) *Luc.* I. 47. *In Deo ſalutari meo.* 1. *Timoth.* IV. 10. *Tit.* II. 10. III. 4. *Jude* 25.

(*d*) Τιμοθέῳ γνησίῳ τέκνῳ.

(*e*) Τιμοθέῳ ἀγαπητῷ τέκνῳ. *Ita Veter. Copht. Clarom. Lat. Chariſſimo.*

Digitized by Google

*4. Neque intenderent fabulis, & genealogiis interminatis; quæ quæstiones præstant, magis quàm ædificationem Dei, quæ est in fide.*

4. Et de ne se point amuser à des fables, & à des généalogies sans fin, qui sont plus propres à exciter des disputes, qu'à édifier par la foi selon Dieu.

## COMMENTAIRE.

Paul ayant été délivré de ses liens, dans le premier voyage qu'il fit à Rome sous Néron (*a*), revint en Asie, passa par Ephése, où il avoit été dix ans auparavant, & où il avoit fondé une Eglise nombreuse: mais comme il ne pouvoit y demeurer aussi long-tems qu'il auroit souhaité, pour y réformer les abus qui s'y étoient glissez, il y laissa S. Timothée, & passa en Macédoine, d'où il lui écrivit celle-ci, en l'an 64. de JESUS-CHRIST (*b*). On croit que Timothée étoit Evêque, non-seulement d'Ephése, mais aussi en quelque sorte des autres Eglises d'Asie fondées par S. Paul (*c*); il avoit sur elles une inspection générale en l'absence de l'Apôtre.

NE ALITER DOCERENT. *D'avertir quelques-uns de ne point enseigner une doctrine différente de la nôtre.* Ces mauvais Docteurs étoient des Chrétiens Judaïsans (*d*), qui prenoient un air d'autorité par-dessus les Gentils convertis, prétendant en savoir beaucoup plus qu'eux, & voulant les astreindre à suivre les cérémonies de la Loi, au moins en partie; employant pour cela l'autorité des Ecritures de l'ancien Testament, & jettant des inquiétudes, & des scrupules dans l'esprit des foibles. S. Paul n'a pas cessé de combattre ces sortes de gens, comme on le voit dans toutes ses Epîtres.

*ỳ.* 4. NEQUE INTENDANT FABULIS, ET GENEALOGIIS. *De ne se point amuser à des fables, & à des généalogies sans fin.* Il appelle *fables*, les vaines traditions des Docteurs Juifs, leurs mauvaises explications de la Loi, les sens allégoriques, en un mot, tout ce que les Juifs avoient ajoûté à la Loi, contre l'esprit du Législateur (*e*). Ceux qui ont un peu manié les livres des Juifs, savent combien il s'y trouve de récits fabuleux, & de contes puériles. Saint Pierre (*f*) dans sa seconde Epître, dit que ce n'est pas en suivant des doctes fables, qu'il a prêché la foi de JESUS-CHRIST.

Sous le nom *de généalogies sans fin*, il entend ou celles qui sont dans l'Ecriture, & sur lesquelles on fait une infinité de questions, & de difficultez pour les concilier les unes avec les autres. Quoique ces recherches ne soient point absolument à négliger, il seroit toutefois dangereux que des

(*a*) L'an 63. de J. C.

(*b*) *Vide Theodoret. prolog. in epist. ad Rom. & Athanas. in Synopsi.*

(*c*) *Theodoret. prolog. in hanc. Epist.* Τέτῳ δὲ Ἀσίας πᾶν ἐπιμέλειαν ἐπιχείρων, ὅθεν πίστις Παύλου.

(*d*) *Theodoret. Chrysost. Theophyl &c.*

(*e*) *Theodoret. Est. Grot. Fuller. Hulset. alii.*

(*f*) *2. Petri* 1. 16.



Digitized by Google

Fidéles ſimples, & ignorans s'y appliquaſſent avec trop de ſoin. Cela pourroit ébranler leur foi, & leur piété. Ou des généalogies des familles particulieres des Juifs, dont les uns prétendoient être de la race de David, les autres de celle de Lévi, ou de quelque autre tribu. Avant la captivité de Babylone, & avant les tranſmigrations des tribus, on n'étoit pas fort en peine de ſavoir de quelle famille, & de quelle tribu étoit un Hébreu. Mais depuis ces grands mouvemens, qui firent périr la plus grande partie des regiſtres généalogiques, & qui confondirent les familles, ce fut l'étude des ſavans, & des curieux de dreſſer, & de prouver des tables généalogiques pour ceux de leurs compatriotes, qui ſe piquoient d'être d'une naiſſance diſtinguée. Or c'eſt à bon droit qu'il qualifie tout cela, des *généalogies ſans fin*, parce qu'en effet il n'y a ni fin, ni utilité dans ces recherches (*a*).

Grotius croit que l'Apôtre veut déſigner ſous ce nom, ces eſpéces de généalogies que les anciens Mages, les Platoniciens, & enſuite les Simoniens, les Valentiniens, & les Gnoſtiques introduiſirent dans leur ſecte, ſous le nom de *Eônes*, dont ils compoſoient leur *plénitude*, ou leur divinité phantaſtique. Les uns en admettoient plus, les autres moins. Simon le Magicien, qui vivoit alors, & qui avoit grand nombre de Diſciples répandus en différens endroits, en admettoit au moins huit, d'autres en admettoient bien davantage (*b*). Ils étourdiſſoient les ignorans par ces mots inconnus, & trompoient les ſimples par une vaine oſtentation de ſcience, d'où vient qu'ils prenoient le nom *de Gnoſtiques*, ou ſavans, comme étant bien plus inſtruits que le commun des Chrétiens. S. Paul avoit vû tout le danger de ces ſubtilitez, & comme les Ephéſiens étoient curieux, il craignoit que cette nouvelle doctrine ne gâtât leur eſprit, & ne les jettât dans les erreurs de ces héretiques.

QUÆ QUÆSTIONES PRÆSTANT, MAGIS QUAM ÆDIFICATIONEM. *Qui ſont plus propres à exciter des diſputes, qu'à édifier par la foi ſelon Dieu.* Ces queſtions ſur les généalogies, ſoit celles de l'ancien Teſtament que de ſimples Fidéles entreprendroient de concilier enſemble, ſoit celles des familles particulieres, à qui l'on veut donner la plus belle origine que l'on peut, ſoit enfin, ce qui eſt plus probable, *les Sephiroths*, ou ſplendeurs des Cabaliſtes (*c*), ou *les Eônes* des Valentiniens, & des Gnoſtiques. Tout cela n'eſt propre qu'à jetter la diſſipation dans l'eſprit, & la curioſité, & la vanité dans le cœur. Chacun diſputant pour ſoutenir ſon opinion, & y ajoûtant, ou retranchant à ſa fantaiſie; parce que la choſe

(*a*) *Chryſoſt.* Ἀπερίτοις ἅτοι πέρας οὐδὲν ἐχόντας, ἢ οὐδὲν χρήσιμον, ἢ δυσκατάληπτον ἡμῖν. l. 3. n. 27.

(*b*) Voyez *S. Iren l. 1. c. 1. Tertull. contra Valent. c. 7. 8. 9.* Fleury Hiſt. Eccleſ. tom. 1.

(*b*) Voyez Baſnage tom. 6. l. 9. chap. 12. de l'Edit. de Paris.

Digitized by Google

5. *Finis autem præcepti est charitas de corde puro, & conscientia bona, & fide non ficta.*

5. Or la fin des commandemens, c'est la charité qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi sincére.

## COMMENTAIRE.

en elle-même, n'est fondée que sur l'imagination de l'homme, & non sur la révélation, & sur la vanité de Dieu. S. Paul veut donc qu'on s'en tienne à la foi, à ce que Dieu nous a révélé, & qu'on ne s'évanoüisse pas dans ces conceptions. La maladie de ces anciens héretiques, & des Philosophes, étoit la curiosité, & l'amour des choses relevées, & extraordinaires. L'Evangile, & la doctrine de JESUS-CHRIST leur paroissoit trop simple, & trop proportionnée à la portée de tout le monde. Pour lui donner de l'élévation, ils vouloient y mêler les subtilitez de la philosophie, & les secrets de la cabale.

Au milieu de ces mots: *Ædificationem Dei quæ est in fide*, le Grec porte (*a*): *L'économie*, ou la dispensation *de Dieu*, *qui est par la foi*, ou dans la foi, c'est la leçon des meilleurs Manuscrits, & des Peres Grecs (*b*). Toutefois le Syriaque, S. Irénée; S. Hilaire, l'Ambrosiaster, l'ancien Commentaire sous le nom de S. Jérôme, le Manuscrit de Clermont dans le Latin, quelques Editions Grecques sont semblables à la Vulgate. L'un, & l'autre forme un bon sens. Les questions dont on vient de parler, ne sont nullement propres à édifier les Fidéles, & à les affermir dans la foi; elles détruisent *l'économie*, ou la dispensation des mystéres que Dieu nous a révélé par la foi, & dans l'Evangile; elles renversent tout ce que JESUS-CHRIST, & ses Apôtres nous ont enseigné (*c*).

℣. 5. FINIS AUTEM PRÆCEPTI EST CHARITAS. *Or la fin des commandemens est la charité, qui naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience, & d'une foi sincére.* Voilà à quoi vous devez exhorter les Fidéles: & qu'ils ne s'amusent pas à étudier ces questions curieuses, & inutiles, qui ne sont propres qu'à ruiner leur foi. Qu'ils conservent précieusement le dépôt de la créance qu'ils ont reçuë de nous; qu'ils vivent dans la charité, dans la pureté de cœur, & dans la droiture, & la sincerité d'une bonne conscience. C'est-là en quoi consiste proprement la perfection du Christianisme; à croire humblement, & à vivre dans la charité, & dans la justice. Il ne s'agit ni de sublimes connoissances, ni d'éloquence, ni de subtilité, mais de pratiquer la vertu. Au lieu de ces vaines génealogies, & de cet enchaînement de perfections divines, que vous vantent les faux Apôtres, je vais vous donner une suite, mais courte, & nécessaire

(*a*) *Græc. impress.* Ζητήσεις παρέχειν μᾶλλον, ἢ οἰκονομίαν Θεοῦ τὴν ἐν πίστει.

(*b*) Οἰκοδομίαν Θεοῦ τὴν ἐν πίστει. *Ita Froben. Ald. Col. Iren. in Græc, Epiphan.* Οἰκοδομήν. *In Latino: Ædificationem. Ita Hilar. l. x. de Trin. alii Latini.*

(*c*) *Ita Chrysost. Theodoret. Theophyl. Grot. alii.*



Digitized by Google

6. *A quibus quidam aberrantes, conversi sunt in vaniloquium.*
7. *Volentes esse Legis Doctores, non intelligentes neque quæ loquuntur, neque de quibus affirmant.*
8. *Scimus autem quia bona est Lex, si quis eâ legitimè utatur:*

6. D'où quelques-uns se détournant, se sont égarez en de vains discours,
7. Voulant être les Docteurs de la Loi, & ne sachant ni ce qu'ils disent, ni ce qu'ils assurent *si hardiment.*
8. Or nous savons que la Loi est bonne, si on en use selon l'esprit de la Loi.

## COMMENTAIRE.

de vertus à pratiquer. La foi sincére, & animée de la charité, accompagnée d'un cœur pur, & d'une bonne conscience (*a*). Que ce soit-là toute votre science, & toute votre Théologie.

℣. 6. A QUIBUS QUIDAM ABERRANTES. *D'où quelques-uns se détournant, se sont égarez en de vains discours.* Les faux Apôtres, dont parle ici S. Paul, n'étoient proprement ni fidéles, ni infidéles. Ils n'étoient pas infidéles, puisqu'ils croyoient en Dieu, & qu'ils faisoient profession du Christianisme (*b*): mais aussi ils n'étoient pas vraiment fidéles, puisqu'ils enseignoient la necessité des observances légales, & qu'ils corrompoient la simplicité du Christianisme par des questions frivoles, & par des génealogies sans fin. Ils quittent la foi, la charité, la sincérité, la droiture, la simplicité, qui font le vrai caractére du Christianisme, pour s'égarer *dans de vains discours*, dans des disputes, des recherches, des subtilitez inutiles.

℣. 7. VOLENTES ESSE LEGIS DOCTORES. *Voulant être les Docteurs de la Loi.* Ces Chrétiens Judaïsans vouloient faire les Docteurs parmi les Gentils convertis. Ils prétendoient entendre la Loi, & les Prophétes mieux que personne; & comme si les Textes sacrez de l'ancien Testament n'eussent pas suffi, ils y ajoutoient des généalogies, des contes, des fables, des traditions. C'est par-là qu'ils cherchoient à se faire admirer. Mais *ils ne savoient ni ce qu'ils disoient, ni ce qu'ils assûroient si hardiment.* La plûpart des traditions, à qui ils donnent tant d'antiquité, & d'autorité, n'ont aucun fondement; elles sont contraires & au Texte, & à l'esprit de la Loi, elles en renversent toute l'économie. Les Généalogies des Simoniens, les Æones des Gnostiques, les Séphirots des Cabalistes, sont des inventions de l'esprit humain, des arrangemens arbitraires, qui n'ont d'autre fondement que le caprice de ces hommes enflez de vanité, & livrez à leur curiosité.

℣. 8. SCIMUS AUTEM QUIA BONA EST LEX. *Or nous savons que la Loi est bonne, si on en use selon l'esprit de la Loi.* Ne croyez point que j'en veüille à la Loi, ni que je condamne ceux qui l'observent comme

(*a*) *Vide Grot. hic.*

(*b*) *Vide Theodoret. Chrysost. Est.*

Digitized by Google

*9. Sciens hoc quia Lex justo non est posita, sed injustis, & non subditis; impiis, & peccatoribus; sceleratis, & contaminatis; parricidis, & matricidis; homicidis,*

9. En reconnoissant que la Loi n'est pas pour le juste, mais pour les méchans & les esprits rebelles; pour les impies & les pécheurs; pour les scélérats & les profanes; pour les meurtriers de leur pere & de leur mere; pour les homicides,

## COMMENTAIRE.

il faut; je sai que la Loi est bonne, qu'elle vient de Dieu, qu'elle conduit à Dieu, qu'elle peut rendre l'homme agréable au Seigneur, si elle est bien entenduë, & bien pratiquée: je n'attaque que ceux qui l'enseignent mal, (*a*) & qui n'en ayant ni l'esprit, ni l'intelligence, veulent passer pour les Maîtres des autres. La Loi morale subsistera éternellement, & rien ne pourra dispenser l'homme de son observance. Les Loix cérémonielles ont eu jusqu'ici leur utilité, pour distinguer les Juifs des autres peuples, pour les garantir de l'idolâtrie, pour leur faire désirer le Messie, pour figurer ce souverain Libérateur. Mais à présent ces cérémonies sont abrogées. On peut, si l'on veut, les observer; mais personne n'y est obligé, quoi qu'en puissent dire les Docteurs hébraïsans. Ils n'en savent pas le véritable usage, qui est de nous élever à la connoissance de JESUS-CHRIST (*b*).

℣. 9. LEX JUSTO NON EST POSITA, SED INJUSTIS. *La Loi n'est pas pour le juste, mais pour les méchans.* Si tous les hommes étoient justes, il seroit inutile de faire des Loix; on ne les fait que pour réprimer les méchans. Les gens de bien sont eux-mêmes des Loix vivantes (*c*). Si les Juifs avoient été les fidéles imitateurs de la foi, & de l'obéïssance d'Abraham, & s'ils ne s'étoient point livrez à l'idolâtrie dans l'Egypte, Dieu n'auroit point été obligé de leur donner la Loi écrite. Cette Loi n'a été donnée qu'à *cause des prévarications* (*d*); pour réprimer les mauvaises habitudes que le peuple avoit prises, & pour prévenir les désordres où il pourroit tomber dans la suite.

On pourroit traduire le Texte Grec par (*e*): *La Loi n'est pas contre le juste, mais contre les injustes.* Ou bien: *Elle n'a point de pouvoir contre le juste, mais contre les injustes.* Ce n'est point les justes qu'elle réprime, qu'elle ménace, qu'elle châtie; mais les injustes. Le juste y obéït sans

(*a*) *Theodoret.* Οὐ τῷ νόμῳ μέμφομαι, ἀλλὰ τοῖς παισὶ διδασκάλας τοῦ νόμου. Οἶδα γὰρ ἐγὼ νόμον ὠφέλιμον τοῖς φυλάττουσιν εὐσεβοῦντας δὲ τοὺς τοῦτο ποιοῦντας... σωτὴρ δὲ τοῦ νόμου εὐσεβὴς παῖς τοῦ δεσπότου Χριστοῦ.

(*b*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. Est.*

(*c*) *Aristot. Politic. l. 3. Vide Xenocrat. Philon. Clem. Alex. Propert. alios apud Grot. hic.*

(*d*) *Galat.* III. 19. *Quid igitur Lex? Propter transgressiones posita est, donec veniret semen cui promiserat.*

(*e*) Εἰδὼς τοῦτο ὅτι δικαίῳ νόμος οὐ κεῖται, &c. *Contra justum non est lata. D. Thom. Erasm. Hakspan. Bez. Est.*

Digitized by Google

10. *Fornicariis, masculorum concubitoribus, plagiariis, mendacibus, & perjuris, & si quid aliud sanæ doctrinæ adversatur,*

10. Les fornicateurs, les abominables, les voleurs d'esclaves, les menteurs, les parjures, & tout ce qu'il y a de contraire à la saine doctrine,

## COMMENTAIRE.

violence, sans effort, sans contrainte; il la suit avec plaisir (*a*); & quand il n'y auroit point de Loi écrite, il n'en vivroit pas avec moins de régularité, & de justice. Mais que veut-il inférer de là? Que mal à propos on veut introduire l'observation de la Loi de Moyse dans le Christianisme, puisqu'elle n'y est point nécessaire; que les Fidéles en suivant l'Evangile, sont justes, attachez à leur devoir, sincéres, chastes, pieux, soumis aux puissances légitimes. Ce n'a donc jamais été l'intention de Dieu de leur imposer le joug de la Loi cérémonielle, puisque sans elle ils observent exactement la Loi morale, & celle de l'Evangile, qui en ferme éminemment tout ce qu'il y a de meilleur, & de plus parfait dans celle de Moyse. On ne doit donc point écouter les Docteurs judaïsans, qui veulent réduire à l'état des esclaves, ceux qui sont entrez dans celui des enfans libres (*b*).

℣. 10. PLAGIARIIS. *Les voleurs d'esclaves.* Ou plûtôt (*c*): *Les voleurs d'hommes libres*: Car anciennement cette maniere de vol étoit commune. On prenoit des hommes, ou des enfans libres, que l'on menoit dans des pays éloignez, ou qu'on vendoit à des étrangers pour esclaves. C'est le plus grand de tous les vols, de dérober à un homme sa liberté, & de le réduire en esclavage.

ET SI QUID ALIUD SANÆ DOCTRINÆ ADVERSATUR. *Tout ce qu'il y a de contraire à la saine doctrine*, c'est-à-dire, à l'Evangile. La Philosophie avoit quelques maximes d'une morale assez pure, mais elle autorisoit bien des abus. La Loi expliquée par les Rabbins, toléroit bien des choses contraires à la perfection; mais l'Evangile n'enseignoit, & ne souffroit rien que de sain, & de pur. La doctrine de JESUS-CHRIST jointe à son exemple, est ce que l'homme a jamais connu de plus parfait. Les faux Apôtres qui enseignoient la necessité de la Loi, & les subtilitez d'une vaine doctrine, vouloient surcharger d'un joug nouveau les Fidéles d'Ephése. S. Paul soutient qu'on doit les rejetter quand on n'en auroit point d'autre raison, que l'inutilité de la Loi. JESUS-CHRIST a renfermé dans l'Evangile, tout ce que la Loi peut avoir de nécessaire, ou d'utile (*d*).

---

(*a*) *D. Aug. plurib. locis apud Est. D. Thom. Magalian. Cast al. Seneca alii.*

(*b*) *Galat.* v. 1. *Nolite iterùm jugo servitutis contineri.*

(*c*) Ἀνδραποδισταῖς.

(*d*) *Theodoret.* Ἔδειξεν ὡς τὰ ἀναγκαῖα τῷ νόμῳ συνῳδὰ τῷ εὐαγγελίῳ, καὶ σύμφωνα, *&c.*

℣. 11.

Digitized by Google

11. *Qua est secundum Evangelium gloriæ beati Dei, quod creditum est mihi.*

12. *Gratias ago ei, qui me confortavit, Christo Jesu Domino nostro, quia fidelem me existimavit, ponens in ministerio;*

13. *Qui prius blasphemus fui, & persecutor, & contumeliosus: sed misericordiam Dei consecutus sum, quia ignorans feci in incredulitate.*

11. Qui est selon l'Evangile de la gloire de Dieu *souverainement* heureux, dont la dispensation m'a été confiée.

12. Je rens graces à notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui m'a fortifié, de ce qu'il m'a jugé fidéle, en m'établissant dans son ministére;

13. Moi qui étois auparavant un blasphémateur, un persécuteur, & un *ennemi* outrageux: mais j'ai obtenu miséricorde de Dieu, parce que j'ai fait tous ces maux dans l'ignorance, n'ayant point la foi.

## COMMENTAIRE.

℣. 11. SECUNDUM EVANGELIUM GLORIÆ. *Selon l'Evangile de la gloire de Dieu.* La saine doctrine dont il vient de parler, est conforme à l'Evangile de JESUS-CHRIST, qui procure la gloire de Dieu, dans tout le monde (*a*), & forme au Pere de vrais adorateurs en esprit & en vérité (*b*); & c'est en cela que consiste la gloire que l'homme peut rendre à Dieu.

℣. 12. GRATIAS AGO EI QUI ME CONFORTAVIT. *Je rends graces à celui qui m'a fortifié.* A l'occasion de l'Evangile, & de la saine doctrine, dont il vient de parler, il rend graces à Dieu de ce qu'il l'a appellé à la connoissance de la vérité, & au ministére Apostolique, & de ce qu'il lui a donné la force de résister aux ennemis de sa vérité & de sa gloire, & pour prêcher avec intrépidité son Evangile au milieu des nations. Je reconnois que je tiens cela de la pure miséricorde de mon Dieu, & que sans lui, je ne pourrois rien (*c*).

QUIA FIDELEM ME EXISTIMAVIT. *Il m'a jugé fidéle en m'établissant dans son ministére.* Il ne m'a pas trouvé fidéle, avant qu'il m'eût prévenu de sa grace; autrement ma fidélité à m'acquitter de mon ministére, seroit un bien de mon propre fond, dont je n'aurois point de graces à lui rendre (*d*). Je dois à sa miséricorde, & ma vocation, & ma propre fidélité, & les secours qu'il m'a accordez pour me conserver dans l'état où je me trouve. Il a mis dans moi des dispositions propres à exécuter les desseins qu'il avoit formez de toute éternité sur ma personne. Ces dispositions sont de ses dons, comme tout le reste; & s'il m'a jugé fidéle en m'établissant dans son ministére, c'est lui qui m'avoit rendu tel par sa grace (*e*). *Misericordiam consecutus à Domino ut sim fidelis.*

℣. 13. QUI PRIUS BLASPHEMUS FUI. *Moi qui étois aupara-*

(*a*) 2. *Cor.* IV. 6. 15. *Ephes.* I. 6. 12. 14. *Philipp.* I. 11.
(*b*) *Joan.* IV 24.
(*c*) 1. *Cor.* XV. 10.
(*d*) *Vide Est. hic.*
(*e*) 1. *Cor.* VII. 25. *Confer* 1. *Cor.* XV. 10.



Digitized by Google

14. *Superabundavit autem gratia Domini nostri, cum fide, & dilectione, quæ est in Christo Jesu.*

15. *Fidelis sermo, & omni acceptione dignus: Quòd Christus Jesus venit in hunc mundum peccatores salvos facere, quorum primus ego sum.*

14. Et la grace de notre Seigneur s'est répandue sur moi avec abondance, en me remplissant de la foi & de la charité qui est en JESUS-CHRIST.

15. C'est une parole certaine, & digne d'être reçue avec une parfaite soumission: Que JESUS-CHRIST est venu dans le monde sauver les pécheurs, entre lesquels je suis le premier.

## COMMENTAIRE.

*vant un blasphémateur, & un persécuteur.* Je blasphémois contre JESUS-CHRIST, je persécutois son Eglise, je l'outrageois dans ses membres, je décriois sa doctrine, & ses miracles. Voilà ce que j'étois lorsque Dieu m'a tiré des ténébres, pour m'amener dans son admirable lumiére. Du plus grand, & du plus violent de ses ennemis, il a fait un vase d'élection, & un Apôtre. Qu'elle reconnoissance ne lui dois-je pas? *il m'a fait miséricorde, parce que j'étois dans l'ignorance, & n'avois pas la foi,* lorsque j'ai commis tous ces excez. Quelque grande qu'ait été ma faute, elle méritoit quelque pardon (*a*), parce que j'étois dans l'ignorance. Mais quelle prétexte d'excuse peuvent apporter aujourd'hui les faux Apôtres, qui troublent l'Eglise de gayeté de cœur, & qui s'opposent malicieusement au progrès de l'Evangile, par les erreurs qu'ils y répandent, & par le scandale qu'ils y causent?

D'autres (*b*) croyent que S. Paul dit tout ceci, non pour exténuer, mais pour exagerer son péché. Il dit au ℣. 15. qu'il est le premier des pécheurs; il reconnoît ici qu'il étoit dans l'infidélité, circonstance que l'Ecriture ne propose jamais comme un moyen d'excuser, mais comme un motif pour aggraver le péché. J'étois dans une infidelité, & une ignorance volontaire, je ne cherchois point à me guérir, j'aimois mon erreur. C'est du plus profond de cet abîme d'où Dieu m'a tiré.

℣. 14. SUPERABUNDAVIT AUTEM GRATIA DEI. *La grace de notre Seigneur s'est repandue sur moi avec abondance.* J'étois dans l'état que je viens de décrire, comme un phrénétique, qui non seulement ne connoît pas son mal, mais qui s'irrite contre son médecin, & qui rejette tout ce qui pourroit contribuer à sa santé. Il ne falloit rien moins qu'un Médecin tout-puissant pour me guérir. Aussi plus mes playes étoient profondes, plus la grace a été abondante. Elle a éclairé mon esprit, elle a brisé la dureté de mon cœur, *en me remplissant de la foi en* JESUS-CHRIST, *& de la charité.*

℣. 15. FIDELIS SERMO, ET OMNI ACCEPTIONE DIGNUS.

(*a*) *Chrysost. Theophyl. Theodoret. alii plerique. Aug. in Psal. 1. & lib 4. contra Donatist. c. 5. Cyprian. Ep. ad Jubaian. Tertull. de Pudicitia.*

(*b*) *Hessel. Megalian. ex form. 8. 9. 10. Aug. de verbis Apostoli.*

Digitized by Google

16. *Sed ideò misericordiam consecutus sum, ut in me primò ostenderet Christus Jesus omnem patientiam, ad informationem eorum qui credituri sunt illi in vitam æternam.*

16. Mais j'ai reçu miséricorde, afin que je fusse le premier en qui JESUS-CHRIST fît éclatter son extrême patience, & que j'en devinsse *comme* un modéle, *&* un exemple à ceux qui croiront en lui pour acquérir la vie éternelle.

## COMMENTAIRE.

*C'est une parole certaine, & digne d'être reçûë avec une parfaite soumission.* Je vais vous dire une vérité indubitable (*a*), *une parole fidéle*, sûre, ferme, que vous devez recevoir sans la moindre défiance; c'est que JESUS-CHRIST *est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier*, le plus grand, le plus insigne. C'est ce que vous devez conclure de ce que je viens de vous dire de mes égaremens, & de la grace que Dieu m'a faite en m'appellant à la foi, & à l'Apostolat. Si Dieu a pardonné à un pécheur comme moi, qui peut désesperer de son salut? Et JESUS-CHRIST ne nous apprend-il pas dans l'Evangile (*b*), *qu'il aime mieux la miséricorde que le jugement, & qu'il n'est pas venu appeller les justes, mais les pécheurs* (*c*)? *Que ce ne sont pas les sains qui ont besoin du médecin, mais ceux qui sont malades.*

Quand S. Paul dit qu'il est *le premier des pécheurs*, il use apparemment d'exagération, de même que quand il se qualifie (*d*) *le moindre des Apôtres, qui n'est pas digne d'être appellé Apôtre, parce qu'il a persécuté l'Eglise de Dieu.* Il avoit toujours devant les yeux son infidélité, ses égaremens passez; il les jugeoit dans toute la rigueur, & dans toute la sévérité de la justice (*e*). C'est ainsi que nous devons nous juger nous-mêmes, si nous voulons que Dieu nous juge dans sa miséricorde.

℣. 16. UT IN ME PRIMO OSTENDERET CHRISTUS JESUS OMNEM PATIENTIAM. *J'ai reçû miséricorde, afin que je fusse le premier* (*f*) *en qui* JESUS-CHRIST *fît éclatter son extrême patience.* Ou bien: *Afin que la miséricorde de* JESUS-CHRIST *éclattant dans un aussi grand pécheur que je suis.* Dieu a permis que le péché de S. Paul fût très public, & très-connu, afin que la miséricorde qu'il devoit exercer envers lui, parût

(*a*) Πιστὸς ὁ λόγος, καὶ πάσης ἀποδοχῆς ἄξιος. נאמן en Hébreu, signifie fidéle, sûr, ferme, stable, perpétuel. L'ancien Interprète Latin lisoit, *humanus sermo*, *Ambrosiast. August. alii.*

(*b*) *Matt.* IX. 13.

(*c*) *Marc.* II. 17. *& Luc.* V. 31.

(*d*) 1. *Cor.* XV. 6.

(*e*) *Vide Hessel. Est. alios.*

(*f*) Ἵνα ἐν ἐμοὶ πρώτῳ ἐνδείξηται. Le terme πρώτος, se peut mettre comme s'il y avoit *præcipuus*, *insignis*, moi qui suis le premier des pécheurs: ou, comme s'il y avoit πρώτῳ, dans moi, avant que dans les autres, afin que ceux qui viendront après moi, ne se défient jamais de la bonté de Dieu.



Digitized by Google

17. *Regi autem ſæculorum immortali, inviſibili, ſoli Deo, honor & gloria in ſæcula ſæculorum: Amen.*

18. *Hoc præceptum commendo tibi, fili Timothee, ſecundùm præcedentes in te prophetias, ut milites in illis bonam militiam,*

17. Au Roi des ſiécles, immortel, inviſible, à l'unique Dieu, ſoit honneur & gloire dans les ſiécles des ſiécles. Amen.

18. Ce que je vous recommande donc, mon fils Timothée, c'eſt qu'accompliſſant les prophéties qu'on a faites autrefois de vous, vous vous acquittiez de tous les devoirs de la milice ſainte,

## COMMENTAIRE.

avec plus d'éclat, que les plus grands pécheurs apprîſſent à ne déſeſpérer jamais de la puiſſance, & de la bonté du Seigneur; & que les Gentils les plus éloignez de la vérité, & les plus endurcis, ne cruſſent pas que la voye du retour à Dieu, leur fût fermée. *Je ſuis devenu comme un modéle à tous ceux qui doivent croire en* JESUS-CHRIST. Ils trouveront dans moi de quoi ſe conſoler, & s'animer à recourir à la pénitence (a).

℣. 17. REGI SÆCULORUM IMMORTALI. *Au roi des ſiécles immortel, & inviſible, gloire dans les ſiécles des ſiécles.* C'eſt une exclamation pleine de reconnoiſſance à la vûë des bontez de Dieu. *Le Roi des ſiecles*, & le Roi, ou le Dieu Eternel. Hammond à crû que l'Apôtre faiſoit alluſion aux *Eônes* des Gnoſtiques, dont il ſemble qu'il attaque les erreurs dans cette Epître. *Eon* en Grec ſignifie *le ſiecle*. Au Dieu, ou au Roi des Eônes, gloire dans les ſiécles des ſiécles. Mais il ne s'agit point ici de ces héretiques. *Le Roi des ſiecles*, eſt une maniére de parler fort commune dans le langage des Juifs, pour déſigner Dieu. Au lieu d'*immortel*, le Grec lit (b), *incorruptible*; & au lieu de: *Au ſeul Dieu*, le Grec imprimé porte (c): *Au ſeul Dieu ſage*. Mais le terme de ſage, manque dans les meilleurs Manuſcrits, & dans la plûpart des anciens Peres.

℣. 18. HOC PRÆCEPTUM COMMENDO TIBI. *Ce que je vous recommande donc ici, eſt qu'accompliſſant les prophéties qu'on a faites autrefois de vous, vous vous acquittiez de tous les devoirs de la milice ſainte.* S. Paul inſinuë ici qu'il ne reçût Timothée au nombre de ſes Diſciples, & qu'il ne le deſtina à l'Epiſcopat, & à la prédication, qu'après avoir été inſtruit de la volonté de Dieu par des révélations particulieres (d). Ayez ſoin de remplir les deſſeins de Dieu ſur vous; vous ne pouvez les

(a) *Theophyl.* Πρὸς ὑποτύπωσιν τῶν μελλόντων πεισθῆναι; ... φεῦς ὑπόδειγμα, ἐφ' ᾧ πλυσιν, φησὶν, ἀσθενῶ. *Alii*: Βασιλεῖ τῶν αἰώνων ἀφθάρτῳ. *Ita Clarom. Vulg. Æthiop. Ambroſiaſt. Hieronymiaſt*

(b) Τῷ βασιλεῖ τῶν αἰώνων ἀφθάρτῳ. *Alii*: Βασιλεῖ αἰωνίῳ. *Ita Clarom. Vulg. Æthiop. Ambroſiaſt. Hieronymiaſt*

(c) Μόνῳ σοφῷ Θεῷ. *Alii omittunt* σοφῷ. *Ita Alex. Clarom. G. L. Copht. Syr. Æth. Tertull. Novatian. Ambroſ. Aug. Chryſ. Cyrill. Theodoret. &c*

(d) *Chryſoſt.* Περιφέρεται ἀλαζὼν φησὶ τὰς πολλὰς, ἴσως οὐκέτι μεθ' ἡμῶν ἐν αὐτοῖς ἔλαβεν, ὅτε ἐδοκίμα, καὶ ὅτε ἐχαρίσατο, *Theodoret.* Οὐ γὰρ ἀνθρωπίνως, φησὶ, τετύχηκας κλήσεως, ἀλλὰ κατὰ τὴν θείαν ἀποκάλυψιν τὴν χειροτονίαν ἐδέξω. *Ita Eſt. Grot. Men. Tir.*

Digitized by Google

19. *Habens fidem, & bonam conscientiam, quam quidam repellentes, circa fidem naufragaverunt.*

20. *Ex quibus est Hymenaus, & Alexander, quos tradidi Satanæ, ut discant non blasphemare.*

19. Conservant la foi & la bonne conscience, à laquelle quelques-uns ayant renoncé, ils ont fait naufrage en la foi.

20. De ce nombre sont Hyméné & Aléxandre que j'ai livrez à Satan, afin qu'ils apprennent à ne plus blasphémer.

## COMMENTAIRE.

ignorer, puisqu'ils vous ont été manifestez d'une maniére toute surnaturelle par des prophéties particuliéres. Combattez comme un brave guerrier dans la milice spirituelle, où JESUS-CHRIST vous a engagez; attaquez courageusement les faux Apôtres, & ne craignez ni leurs ménaces, ni leur ressentiment. S. Paul compare souvent la vie des hommes Apostoliques, à une milice spirituelle (*a*)

℣. 19. HABENS FIDEM, ET BONAM CONSCIENTIAM. *Conservant la foi, & la bonne conscience.* Il a dit ci devant ℣. 5. que la fin, & la perfection des commandemens de la Loi, étoient *la charité qui naît d'un cœur pur, & d'une bonne conscience, & d'une foi sincére.* Il dit ici la même chose en peu de mots. *La foi* pour être parfaite, doit être animée par la charité; & *la bonne conscience* ne va pas sans la pureté du cœur. Ainsi il donne à Timothée pour armes, & pour défense contre les ennemis de la vérité, tout ce que la Religion a de plus accompli, & de plus rélevé, là foi, la charité, la droiture, la sincérité, la bonne conscience. Ce sont là les vertus des Apôtres, des Martyrs, & des soldats de JESUS-CHRIST.

QUAM QUIDAM REPELLENTES. *A laquelle*, (à la bonne conscience) *quelques-uns ayant renoncé, ont fait naufrage en la foi.* Tant il est important de ne pas séparer la bonne vie, la droiture, la pureté de cœur, la bonne conscience, de la foi la plus pure. Sans ces vertus, la foi ne sert de rien; elle est vaine, elle est morte (*b*): *Fides sine operibus mortua est.* La mauvaise vie, la mauvaise conscience, est une disposition à l'hérésie, au schisme, à l'abandonnement de la foi, au renoncement à JESUS-CHRIST, & à l'Evangile (*c*). Quand l'orguëil, & le libertinage se sont emparez d'un cœur, bien-tôt il tombe dans l'égarement, & dans l'erreur, & si l'occasion s'en présente, il *fera naufrage dans la foi.* Une foi morte, & dénuée de bonnes œuvres, est stérile, & perduë. L'Eglise est comme un vaisseau, qui vogue en pleine mer. Celui qui en sort par l'hérésie, ou par le schisme, est aussi-tôt submergé. *Circa fidem naufragaverunt.*

℣. 20. HIMENÆUS, ET ALEXANDER. *De ce nombre sont Hime-*

(*a*) 1. *Cor.* IX. 7. *Philipp.* II. 25. 2. *Timot.* II. 24. *Philem.* ℣. 1. 2.

(*b*) *Jacob.* II. 20. 26.

(*c*) *Theodoret.* Ὑποβάθρα γὰρ πολλάκις ἀσεβείας ὁ διεφθαρμένος γίνεται βίος. *Vide Est. Grot. alios.*

*née, & Alexandre.* Himenée étoit apparemment un bourgeois d'Ephése, qui s'étant converti aux premiéres prédications de S. Paul, étoit ensuite tombé dans l'erreur de ceux qui nioient la résurrection, & qui soutenoient qu'elle étoit déja faite (*a*); & qu'ainsi tout ce qu'on disoit de la résurrection des morts, & de la vie future, étoit de pures fictions. On ne sait pas quelle fut la fin de ce malheureux. On sait seulement que deux ans après, (en 65.) lorsque S. Paul écrivit sa seconde Epître à Timothée, il étoit encore dans l'erreur, avec un autre Ephésien nommé Philéte (*b*). S. Augustin (*c*) croit que leur erreur consistoit à dire qu'il n'y avoit point d'autre résurrection, que celle de l'ame qui ressuscite du péché à la grace, par la foi, & par le baptême.

A l'égard d'Aléxandre, on croit que c'est cet ouvrier en cuivre, dont parle S. Paul (*d*) dans sa seconde à Timothée, qui lui fit tant de peine lorsqu'il étoit à Rome dans les liens à son second voyage. Si cela est, il y a apparence qu'Aléxandre alla à Rome depuis cette premiére Epître de S. Paul; car dans celle-ci l'Apôtre insinuë qu'il étoit à Ephése, ou du moins en Asie, aussi-bien qu'Himenée. Dans l'histoire des Actes (*e*), il est parlé d'un certain Aléxandre, qui dans la sédition excitée par l'orfévre Démétre, se présenta au théâtre pour parler au peuple, & pour lui faire entendre raison. Il n'est pas impossible que ce ne soit le même Aléxandre qui dans la suite fit naufrage dans la foi (*f*). Voyez ce qu'on a dit sur cela dans les Actes XIV. 33.

QUOS TRADIDI SATHANÆ. *J'ai les ai livrez à Satan, afin qu'ils apprennent à ne plus blasphémer.* Je les ai excommuniez, & privez du secours, & des priéres de l'Eglise, & de la protection de JESUS-CHRIST, & par conséquent livrez à la puissance du Démon, qui est comme un bourreau qui qui les saisit, & les tourmente, même visiblement. Car au commencement de l'Eglise, les excommuniez étoient d'ordinaire possédez du Démon d'une maniére sensible, & accablez de maladies, & de langueurs (*g*). Voyez dans les Actes (*h*) l'Exemple d'Ananie, & de Saphire, & dans la premiere Epître aux Corinthiens (*i*), ce que dit S. Paul de l'incestueux; & ce qu'il dit ailleurs de ceux qui communient indignement (*k*). S. Paul appelle *blasphéme*, les erreurs d'Himenée, & d'Aléxandre, en prenant dans un sens étendu le terme blasphémer, qui dans la rigueur ne signifie

(*a*) 2. *Timot.* II. 17.
(*b*) 2. *Timot.* II. 17.
(*c*) *Aug. in Joan. homil.* 19.
(*d*) 2. *Timot.* IV. 14.
(*e*) *Act.* XIX. 33. 34.
(*f*) *Grot. Est.*
(*g*) *Vide Chrysost. Theophyl. Theodoret.* Τὰ γὰρ ἐκκλησιαστικὰ σώματος χαριζόμενος, καὶ ἡ θεία χάρις γυμνωθέντες, καὶ ἐπικρὰς ἔδωκε τὰ δαιμόνια ἐξέχεσθαι μᾶλλον, καὶ νόσοις, καὶ πάθεσι χαλεποῖς ἐμπίπτοντες, καὶ ζημίαις, καὶ συμφοραῖς ἑτέραις.
(*h*) *Act.* V. 4. 5.
(*i*) 1. *Cor.* V. 3. 5.
(*k*) 1. *Cor.* II. 30.

Digitized by Google

que les discours injurieux qu'on tient contre la divinité. Dans un certain sens, toute hérésie enferme quelque sorte de blasphéme, en ce qu'elle est contraire à la parole de Dieu, & à la doctrine de la vérité. C'est un blasphéme de vouloir soumettre les choses divines à la raison humaine dit saint Chrysostome, & aprés lui Théophilacte (*a*).

# CHAPITRE II.

*Prier pour toutes sortes de personnes. Dieu veut sauver tous les hommes. Un seul Dieu, un seul médiateur. Ce n'est point aux femmes à enseigner dans l'Eglise. Eve fut séduite par le serpent. Les femmes se sauvent dans le mariage, en pratiquant les vertus Chrétiennes.*

℣. 1. *Obsecro igitur primùm omnium, fieri obsecrationes, orationes, postulationes, gratiarum actiones pro omnibus hominibus:*

℣. 1. JE vous conjure donc avant toutes choses, que l'on fasse des supplications, des priéres, des demandes & des actions de graces pour tous les hommes,

## COMMENTAIRE.

℣. 1. PRIMUM OMNIUM FIERI OBSECRATIONES, ORATIONES, &c. *Je vous conjure avant toutes choses, que l'on fasse des supplications, des priéres, &c.* Voici des régles de discipline qu'il donne à Timothée, pour les faire observer dans les assemblées des Fidéles. Il veut que les Evêques, ou les Prêtres, qui président à la compagnie des Chrétiens assemblez, commencent avant toutes choses à faire des priéres communes, & personnelles pour tous les ordres de la République, ou de l'Etat (*b*); il ordonne *des supplications*, pour demander à Dieu qu'il éloigne de nous les maux présens, ou à venir; *des prieres*, pour obtenir de Dieu les biens dont nous avons besoin. *Des demandes*, peuvent marquer, selon le Grec, des plaintes contre ceux qui nous persécutent, & qui nous font injure; ou des intercessions en faveur des autres, *des actions de graces*, pour les bienfaits reçûs (*c*) Origénes (*d*) l'explique un peu autrement: Il dit que *les supplications* sont la demande d'un bien qui nous manque.

(*a*) *Chrys. Theophyl.* Ὅρα δὲ ὅτι τὸ λογισμοῖς ζητεῖν τὰ θεῖα, βλασφημεῖν ἐστι. Ὕβρις γὰρ τοῖς θείοις τὸ ὑπ' ἀνθρωπίνων λογισμῶν δοκεῖν πάρα αμβάνεσθαι.

(*b*) *Vide Chrys. Theophyl. Ambrosiast. Prosper. l. 1. de vocat. Gent.*

(*c*) *Ita Oecumen. Theophyl. & Theodoret.* Δέησις μὲν ἐστι ὑπὲρ ἀπαλλαγῆς τινῶν λυπηρῶν ἱκετεία προσφερομένη, προσευχὴ δὲ αἴτησις ἀγαθῶν, ὠσεύξις δὲ, κατηγορία τῶν ἀδικούντων.

(*d*) *Origen.* Περὶ εὐχῆς, §. 44.

2. *Pro Regibus, & omnibus qui in sublimitate sunt, ut quietam & tranquillam vitam agamus, in omni pietate, & castitate.*

2. Pour les Rois, & pour tous ceux qui sont élevez en dignité, afin que nous menions une vie paisible & tranquille dans toute sorte de piété & d'honnêteté.

## COMMENTAIRE.

*Les prieres*, des demandes plus instantes pour de plus grands biens. *Les demandes*, celles qu'on fait avec plus de hardiesse, & de confiance. Enfin l'*action de graces* est le remerciment des bienfaits reçûs. Mais d'autres croyent que tous ces noms marquent à peu-près la même chose, & que l'Apôtre les a réünis, comme divers synonimes d'une même action, pour en marquer davantage la nécessité, & l'importance (*a*).

PRO OMNIBUS HOMINIBUS; (℣. 2.) PRO REGIBUS. *Pour tous les hommes; pour les Rois.* Les Juifs dans leurs disgraces prioient quelquefois le Seigneur de faire tomber sa colére sur ceux qui ne le connoissoient point, & qui n'invoquoient point son nom (*b*). Les anciens Auteurs Ecclesiastiques (*c*) rapportent que depuis le Christianisme, ils maudissoient trois fois le jour les Chrétiens dans leurs Synagogues. S. Paul est animé d'un tout autre esprit. Il ordonne que dans l'Eglise d'Ephése, & dans toutes les autres, on fasse toujours, & avant toutes choses, dans les assemblées Ecclésiastiques, des priéres pour tous les hommes, de quelque nation, & de quelque Religion qu'ils soient, demandant à Dieu pour chacun d'eux ce qui leur est le plus necessaire; sur tout la grace de la conversion pour les infidéles, & les secours surnaturels necessaires au salut, pour tous les autres. Il ne met pas *le Rois* les premiers, de peur qu'on ne s'imaginât qu'il parloit par un motif de flatterie, & par une complaisance intéressée (*d*).

℣. 2. UT QUIETAM, ET TRANQUILLAM VITAM AGAMUS. *Afin que nous menions une vie paisible, & tranquille.* Du bonheur des Princes, & de la tranquillité de leur Etat, dépendent ordinairement la felicité, & la paix de leurs sujets (*e*). L'Eglise dans toutes ses priéres demande la paix, comme le plus important de tous les biens temporels, & le plus nécessaire à la Religion, & à la pratique de la piété. Jérémie (*f*) écrivant aux Juifs qui étoient captifs à Babylone, leur dit de demander à Dieu qu'il accorde la paix, & toute sorte de prospéritez à la ville où

(*a*) *Quidam apud Theophyl. Camerar. &c.*
(*b*) *Psalm.* LXXVII. 6. LXXVIII. 25.
(*c*) *Justin. Dialog. cum Tryph. p.* 234. *Origen. Grac. in Jerem. homil.* 18. *Hieronym. in Isai. Epiph. haresi.* 29.
(*d*) *Chrysost. Theophyl. Theodoret.*
(*e*) *Theod.* Ἐκεῖνοι γὰρ πρυτανεύοντων εἰρήνην μεταλαγχάνομεν, καὶ ἡμεῖς δὲ γαλήνης, καὶ ἀσυχίας εὐσεβείας ἀπολαύομεν τῆς νόμους.
(*f*) *Jerem.* XXIX. 7. *Confer Baruc.* I. 11.

ils

Digitized by Google

3. *Hoc enim bonum est, & acceptum coram Salvatore nostro Deo.*

4. *Qui omnes homines vult salvos fieri, & ad agnitionem veritatis venire.*

3. Car cela est bon, & agréable à Dieu notre Sauveur,

4. Qui veut que tous les hommes soient sauvez, & qu'ils viennent à la connoissance de la vérité.

## COMMENTAIRE.

ils sont en captivité; parce qu'ils trouveront leur paix, & leur bonheur dans celui de cette ville: *Quærite pacem civitatis ad quam transmigrare vos feci, & orate pro ea ad Dominum; quia in pace illius erit pax vobis.* Les Hébreux offroient dans leur Temple des victimes pour la conservation des Empereurs (*a*). Les premiers Chrétiens prioient sans cesse pour les Princes temporels, même pour ceux qui les persécutoient, & pour ceux dont la foi étoit douteuse, ou qui favorisoient l'héresie (*b*) *Nous prions pour tous les Empereurs*, dit Tertullien (*c*), *afin que Dieu leur accorde une longue vie, qu'il conserve l'Empire dans une profonde paix, & leur famille dans l'assûrance, qu'il leur donne des armées pleines de valeur, un Sénat fidéle, un peuple reglé; que tout le monde soit dans la tranquillité: En un mot nous demandons pour eux l'accomplissement de tous leurs justes desirs, tant pour leur personne, que pour tout l'Empire.*

Saint Paul ajoûte: Afin que nous menions une vie tranquille, *dans toute sorte de pieté, & d'honnêteté* (*d*), ou de pureté, & de gravité, *in omni pietate, & castitate.* La paix, l'abondance, & la prosperité sont quelquefois des occasions de relâchement, & de chûte (*e*). Vous ne devez point demander la paix, pour en vivre plus délicieusement; mais pour vacquer avec plus de facilité aux exercices de la Religion, & de la pieté.

℣. 3. HOC ENIM BONUM EST. *Car cela est bon, & agréable à Dieu, notre Sauveur.* On a déja vû ci-devant (*f*) le nom de *Sauveur*, donné à Dieu, Pere de notre Seigneur JESUS CHRIST. Prier pour tout le monde, & sur tout pour les Princes, & pour les Puissances, dans les vûës qu'on vient de marquer, est sans doute une chose bonne, & agréable à Dieu. Il est même de la justice que les sujets s'intéressent pour la conservation des Princes, qui veillent à leur protection, & qui ne font la guerre que

(*a*) 1. *Esdr.* VI. 10. *Joseph. Antiq. l.* 7. *c.* 17. *& l.* 12. *c.* 17.

(*b*) *Cyrill. Catches.* 10. *Polycarp. ad Philipp.* Εὐχόμεθα τὲς βασιλῆς καὶ ἄρχοντας καὶ ἐξουσίας καὶ βασιλικῆς διωάμεως ὑπὲρ σωφρόνως καὶ λογίμων ἔχοντας ὑπὲρ ἡμῶν. *Origen. contra Celf. l.* 8. *p.* 427.

(*c*) *Tertull. Apologet. c.* 30. 39. *Oramus pro omnibus Imperatoribus, vitam illis prolixam, imperium securum, domum tutam, exercitus fortes, senatum fidelem, populum probum, orbem quietum, & quæcumque hominis, & Cæsaris vota sunt.*

(*d*) Ἐν πάσῃ εὐσεβείᾳ, καὶ σεμνότητι.

(*e*) *Theophyl.* Τοῦτο προσέθηκε, ἐπειδὴ πολλοῖς ἡ διὰ τὸν πόλεμον ἀρετὴ, πτωχῆς καὶ ὕβρεως ἀνθρώποις γίνεται.

(*f*) 1. *Timot.* I. 1. *Vide & infrà* IV. 10.



Digitized by Google

pour empêcher que les biens, & la personne des peuples ne soient exposez à la violence, & à la fureur des étrangers (a).

℣. 4. QUI OMNES HOMINES VULT SALVOS FIERI. *Qui veut que tous les hommes soient sauvez, & qu'ils viennent à la connoissance de la vérité.* Voilà le premier motif qui doit nous engager à prier pour tous les hommes, & en particulier pour les Rois; c'est que Dieu, qui ne fait point acception de personnes, veut que tous les hommes soient sauvez: Ainsi nous devons les considerer tous comme appartenant à Dieu, comme des brebis égarées de son troupeau; & prier le Seigneur qu'il daigne les rechercher, les ramener, & procurer d'une part aux Prédicateurs la liberté de prêcher par tout, & en toute sûreté; ce qui dépend beaucoup de la paix de l'Empire, & de la bonne volonté des Empereurs; de l'autre donner aux peuples un cœur docile, & un esprit ouvert pour les véritez du salut. C'est-là le but de toutes nos prières pour eux; nous ne souhaitons que leur salut, & leur bonheur éternel.

On demande en quel sens Dieu veut que tous les hommes soient sauvez, puisqu'on sait qu'il y en a tant qui périssent? On répond de plusieures maniéres. 1°. Dieu veut que tous ceux qui se sauvent, soient sauvé; car nul n'est sauvé que par son bon plaisir; & on doit le prier de vouloir sauver tout le monde. 2°. Dieu veut sauver tous les hommes d'une volonté antécédente (b), & très-sincére; & en consequence il leur a préparé à tous des moyens qui peuvent véritablement les conduire au salut (c). Mais il ne veut pas les sauver tous d'une volonté conséquente, & absoluë; car il refuse à plusieurs les graces efficaces qui conduisent infailliblement au salut; & cela en punition du péché originel, ou des pechez actuels, ajoûtez au péché d'origine. S'il vouloit les Sauveur d'une volonté absoluë, de cette volonté à qui rien ne résiste, nul ne périroit, puisque le cœur de l'homme est entre ses mains (d), & que les volontez les plus rébelles, & les plus endurcies ne sont pas à l'épreuve des attraits de sa grace (e).

Saint Augustin (f) entre les autres explications de ce passage, lesquelles se trouvent dans les Scolastiques, & dans les Commentateurs: rapporte encore celle-ci: Il veut d'une volonté absoluë, & efficace le salut de tous les hommes; c'est-à-dire, que des hommes de tout âge,

(a) *Vide Theophyl. ad ℣. 2. & 3.*

(b) *Ita Damascen. l. 2. de fide orthodoxa, c. 29. & D. Thom. l. 3. contra Gentes, & Summa, 1. parte, qu. 19. art. 6. Vide Est. hic.*

(c) *Vide Menoch. Tirin. Cornel. Ambrosiast. Oecumen.*

(d) *Prov. XXI. 1.*

(e) *Aug. l. de Praedestin. SS. c. 8. Hac gratia à nullo duro corde respuitur; ideo quippè tribuitur, ut cordis duritia primitiùs auferatur.*

(f) *Idem Enchirid. c. 103. & alibi non semel.*

Digitized by Google

*5. Unus enim Deus, unus & mediator Dei, & hominum homo Christus Jesus,*

*6. Qui dedit redemptionem semetipsum pro omnibus, testimonium temporibus suis:*

5. Car il *n'*y a *qu'* un Dieu, ni qu'un médiateur entre Dieu & les hommes, JESUS-CHRIST homme,

6. Qui s'est livré lui-même pour la rédemption de tous, rendant ainsi témoignage au tems marqué.

## COMMENTAIRE.

de tout sexe, de toute condition, de tout pays arrivent au salut. Il n'en exclut aucun de la connoissance de la vérité, & de l'entrée de l'Eglise. *Patet, omnibus fons vitæ, neque ab jure potandi quisquam prohibetur*, dit Arnobe. Et comme il veut le salut de tous, il inspire le même desir à tous ses serviteurs, & les porte à prier pour la conversion de tous ceux qui ne croyent point, & pour la persévérance de tous ceux qui croyent (*a*). C'est sur cela qu'est fondée l'ordonnance que fait ici saint Paul, de prier pour tous les hommes, & principalement pour les Rois, & les puissances.

℣. 5. UNUS ENIM DEUS, UNUS ET MEDIATOR. *Il n'y a qu'un Dieu, ni qu'un Médiateur.* Tous les hommes sont à Dieu, il veut leur salut à tous, il le faut prier pour tous sans distinction; JESUS-CHRIST est mort pour le salut de tout le genre humain. Il est notre paix, nôtre reconciliation, notre Médiateur. Approchons-nous du trône du Pere par lui, offrons-lui nos priéres par sa médiation, si nous voulonsqu'elles soient exaucées. JESUS-CHRIST *homme est le seul Médiateur entre Dieu, & les hommes.* Lui seul par son propre merite réconcilie les hommes à Dieu, & leur obtient les dons, & les graces nécessaires au salut. S'il y a quelque autre Médiateur du nombre des Anges, ou des Saints, ce ne sont que des Médiateurs subordonnez au premier, qui par eux-mêmes n'ont aucun droit à la médiation, ni aux faveurs, & qui ne peuvent les demander que par les mérites du seul, & unique Médiateur essentiel (*b*), JESUS-CHRIST *homme*; non qu'il soit un pur homme, ni que sa qualité de Médiateur ne regarde que son humanité, mais c'est qu'en qualité de Dieu, il ne prie point, il ne demande point; il accorde, il est auteur des dons, & des graces. Il n'est Médiateur qu'en qualité d'homme-Dieu, ou de Dieu-homme, & de Sauveur (*c*).

℣. 6. QUI DEDIT REDEMPTIONEM SEMEPIPSUM. *Qui s'est livré lui même pour la rédemption de tous.* Il a souffert volontairement la mort, pour nous racheter; & avec cette qualité de Rédempteur,

(*a*) *Aug. de correptione & gratia, c. 15. & l. 22. de civit. c. 1. Vide D. Th. & Est. hic.*

(*b*) *Vide Est. Men. Magalian.*

(*c*) *Vide Chrys. Theodoret. Theophyl. Est. alios.*



Digitized by Google

7. *In quo positus sum ego prædicator, & Apostolus ; (veritatem dico, non mentior ;) doctor gentium in fide, & veritate.*

7. C'est pour cela que j'ai été établi prédicateur & Apôtre ; ( je dis la vérité, & je ne mnets point ;) *j'ai été établi, dis-je,* le docteur des nations dans la foi & dans la vérité.

## COMMENTAIRE.

il a aussi acquis celle de Médiateur, dont on vient de parler. Comme il n'y a qu'un Sauveur, il ne peut aussi y avoir qu'un Médiateur ; & de même que par sa mort, il nous a rachetté, c'est aussi par son sang, & par le sacrifice qu'il a offert à son Pere, qu'il exerce son office de Médiateur (*a*). Le terme Grec (*b*) que l'on a traduit par *rédemption*, signifie proprement celle qui se fait lorsqu'on rachette la vie d'un homme, par celle d'un autre ; lorsqu'on donne ame pour ame, tête pour tête.

TESTIMONIUM TEMPORIBUS SUIS. *Rendant témoignage au tems marqué.* Le Sauveur a rendu témoignage à la justice du Pere, & à la vérité des prophéties par sa Mort, & sa Passion, qui est arrivée au tems marqué dans les décrets éternels du Pere (*c*), & dans les Livres sacrez des Prophétes. D'autres entendent ce *témoignage*, de la prédication de l'Evangile. JESUS-CHRIST a rendu par là témoignage à la verité qu'il avoit lui-même annoncée, & qu'il avoit scéllée de son sang. Sa passion, & la prédication de l'Evangile, sont des témoignages publics de la justice, & de la vérité du Pere, & de sa volonté réelle de sauver tous les hommes, & de les appeller tous en leur tems à la connoissance de la vérité.

Quelques Exemplaires Grecs (*d*) au lieu de *martyrion*, qui signifie témoignage, lisent, *mystérion*, mystére, ou secret. D'autres lisent (*e*), *Dont le témoignage a été donné*, ou *confirmé dans le tems*. Mais la leçon de la Vulgate est conforme au Grec imprimé, & aux meilleurs Manuscrits Latins.

℣. 7. IN QUO (*f*) POSITUS SUM EGO PRÆDICATOR. *C'est pour cela que j'ai été établi Prédicateur, & Apôtre des Nations, dans la foi, & la vérité.* C'est pour rendre témoignage à la vérité, & à la Passion de JESUS-CHRIST, c'est pour accomplir les desseins de sa miséricorde pour le salut de tous les hommes, c'est pour faire connoître à toute la terre les richesses de sa grace, que j'ai reçû la mission, & l'Apostolat, non dans la scien-

(*a*) *Vide Hebr.* IV. 14. V. 1. VII. 15. VIII. 3. IX. 24.

(*b*) Ὁ τὸν ἑαυτὸν ἀντίλυτρον ὑπὲρ πάντων.

(*c*) *Galat.* IV. 4. *Ephes.* I. 10. *Vide Theodoret.* Μαρτύριον τὸ πάθος ἐκάλεσεν. *Ita & Theodoret. & Chrysost. Est. Grot.*

(*d*) *Steph.* ιγ.

(*e*) *Velez :* Οὗ τὸ μαρτύριον καιροῖς ἰδίοις ἐδόθη. *Alii :* Οὗ τὸ μαρτύριον καιροῖς ἰδίοις ἐδόθη. *Latini plures : Cujus testimonium temporibus suis confirmatum est. Ita Sixti V., & alii plures. Ambrosiast. Temporibus suis datum est.*

(*f*) *Græc.* Εἰς ὃ ἐτέθην.

Digitized by Google

8. *Volo ergò viros orare in omni loco, levantes puras manus sine ira, & disceptatione.*

8. Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains pures; sans colére & sans contention.

## COMMENTAIRE.

ce, ou l'éloquence, ou l'industrie humaine; non dans la tromperie, & le mensonge (*a*), mais *dans la foi, & la verité.* Ou bien: Je suis le Docteur des nations pour leur enseigner la foi, & la vérité (*b*).

℣. 8. VOLO ERGO VIROS ORARE IN OMNI LOCO. *Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, élevant des mains pures.* Les Hébreux, suivant la Loi de Moyse, & la détermination des Prophétes, ne pouvoient offrir leurs sacrifices, & leurs priéres solemnelles, ils ne pouvoient exercer le culte public de leur Religion, qu'en un seul lieu, qui étoit le Tabernacle du Seigneur, depuis son érection, jusqu'au tems de Salomon; & dans le Temple, depuis le tems de Salomon, jusqu'à la ruine du Temple par les Romains. Les Chrétiens Hébraïsans conservoient toujours pour le Temple du Seigneur qui est à Jérusalem, une profonde vénération, & un grand attachement. Ils vouloient apparemment inspirer aux Gentils convertis, qu'ils devoient se tourner vers ce saint lieu en faisant leurs priéres, & qu'ils le devoient considérer en quelque sens comme le centre de leur Religion, d'où venoient les décisions des Docteurs, & la vraye connoissance de la Loi, & des Prophétes.

S. Paul détruit ici ce sentiment, qui alloit à renverser toute l'économie de la Religion Chrétienne. Il décide qu'en tout lieu les Chrétiens doivent prier, & faire les exercices de leur culte, & de leur Religion (*c*), *en élevant vers le Ciel des mains pures*, & exemtes des crimes, d'injustice, de violences, & de soüillures intérieures, avec une conscience pure; *sans colére* (*d*), sans envie, sans ressentiment contre leurs freres, *sans contention* (*e*), sans animositez, sans rancune, sans procez, sans disputes, sans aigreur (*f*) ou *sans défiance*, croyant fermement que Dieu leur accordera l'effet de leurs priéres. Voyez *Matt.* XIV. 31. XXI. 22. *Rom.* X. 14. *Jacob.* I. 6. Priez dans l'innocence, dans la pureté de cœur, dans la sincérité, dans la charité, dans la douceur, dans une ferme confiance en Dieu. Voilà les dispositions avec lesquelles on doit s'adresser à Dieu. Avec elles toute terre, tout pays, tout lieu est saint, &

(*a*) *Chrys. Theophyl. Grot. Pricaus.*

(*b*) *Est. Vat. Men. Tir.*

(*c*) *Vide Joan.* IV. 21. 24. *Malac.* I. 11. *Est. Grot. alii.*

(*d*) Χωρὶς ὀργῆς. Τουτέστι μνησικακίας. *Chrysost.*

(*e*) *Chrysost. Theophyl. Est. Erasm. Staplet. Grot. Men.*

(*f*) Καὶ διαλογισμοῦ. *Theodoret.* Ἀμφιβολίας χωρὶς πιστεύων ὅτι λήψῃ πάντως ὅπερ αἰτεῖς. *Ita & Chrys. Theophyl. Vat. Grot. Est. Magal. alii.*

9. *Similiter & mulieres in habitu ornato, cum verecundia & sobrietate ornantes se, & non in tortis crinibus, aut auro, aut margaritis, vel veste pretiosa;*

9. Que les femmes aussi *prient* étant vêtues comme l'honnêteté le demande; qu'elles se parent de modestie & de chasteté, & non avec des cheveux frisez, ni des ornemens d'or, ni des perles, ni des habits somptueux

## COMMENTAIRE.

pur aux yeux du Seigneur, qui veut sauver tout le monde, & l'amener à la connoissance de la vérité. Le tems est venu que l'on n'adorera plus le Pere seulement à Jérusalem, ou à Samarie (*a*); on l'adorera en tout lieu en esprit, & en vérité.

L'Apôtre ne défend point ici de bâtir des Temples, & des lieux de priéres: il ne condamne point les Eglises consacrees, & destinées aux assemblées saintes: mais si l'on n'a ni le tems, ni la commodité d'en bâtir, ou d'en avoir de fixe, on peut par tout prier, & adorer le Pere. Il est par tout, il nous écoute en tout lieu; les Temples, & les lieux d'assemblées sont en notre faveur. Pour lui, ce seroit lui faire injure que de croire qu'il soit enfermé dans un Temple materiel. Tout l'Univers est son Temple. Le Ciel, & la terre ne sont pas capables de renfermer son immensité (*b*). Son vrai temple est le cœur de l'homme (*c*), qui vit dans la justice, & dans la piété. Les Hébreux affectoient de se laver les mains avant la priére. C'étoit un symbole de la pureté, & de l'innocence que l'Apôtre demande ici aux Fidéles. Ils prioient les mains élevées en haut, comme pour toucher le Ciel, & fléchir la bonté de Dieu (*d*), ils n'osoient prier que dans des lieux purs (*e*); ils n'auroient pas même prononcé le nom de Dieu dans un endroit sale, & impur. Tout cela étoit figuratif. Le Christianisme va au solide, & au réel.

℣. 9. SIMILITER ET MULIERES IN HABITU ORNATO. *Que les femmes aussi prient vêtuës comme l'honnêteté le demande.* Que les femmes prient de même en tout lieu, sans haine, & sans aigreur, mais dans un esprit de charité, & de douceur (*f*) Que dans leurs habits on remarque la modestie, la simplicité, la sagesse qui conviennent à des personnes consacrées à JESUS-CHRIST. Il ne leur défend pas toute sorte d'ornement; mais les parures affectées, immodestes, & superfluës; c'est une maladie dont les personnes du sexe ne guérissent point, que la vanité des habits, sur tout dans les assemblées, & devant le monde.

(*a*) *Joan.* IV. 21.
(*b*) 3. *Reg.* VIII. 27.
(*c*) 1. *Cor.* III. 17. VI. 19
(*d*) *Agatharcid. apud Joseph.* l. I. p. 1050. *contra Appion.* Ἐν τοῖς ἱεροῖς ἐκπετάντες τὰς χεῖρας εὐχόμεθα μιχρὸν ὑπὲρ τὸν οὐρανόν.
(*e*) *Philo in Flaccum*, p. 982. Καὶ τὰ καθαρώτατα χώρια ἀνεβόησαν ἐμοδυμαδόν.
(*f*) Ἐν καταστολῇ κοσμίῳ: *In habitu modesto. Vat. Erasm. Est. Castal. Illyr. Tigur. Men. alii.*

Digitized by Google

10. *Sed quod decet mulieres, promittentes pietatem per opera bona.*

10. Mais avec de bonnes œuvres, comme le doivent des femmes qui font profession de pieté.

11. *Mulier in silentio discat cum omni subjectione.*

11. Que les femmes écotuent l'instruction en silence, & avec toute sorte de docilité.

## COMMENTAIRE.

Qu'au moins dans les lieux de priéres elles conservent une exacte modestie; qu'elles se parent avec bienséance; que la premiere de leur parure, soit la pudeur, la modestie la probité.

NON IN TORTIS CRINIBUS. *Et non avec des cheveux frisez.* Cet abus étoit autrefois fort commun parmi les femmes immodestes, comme on le voit par les anciens Poëtes, & par les Philosophes, qui ont condamné l'usage excessif des parures, & en particulier des frisures, & la teinture des cheveux. Car on ne se contentoit pas de les friser; on les teignoit, & on les ornoit de pierreries (*a*). S. Pierre fait les mêmes défenses que S. Paul aux femmes Chrétiennes. Ces saints Apôtres connoissoient tout le danger de ces vaines purures, & pour celles qui les portent, & pour ceux qui en sont frappez; elles entretiennent dans les unes l'esprit de vanité, de mollesse, & d'orguëil; elles inspirent aux autres des passions criminelles; elles causent le scandale des foibles, elles attirent le mépris des sages.

℣. 10. SED QUOD DECET MULIERES PROMITTENTES PIETATEM. *Comme le doivent des femmes, qui font profession de piété.* C'est une espéce de monstre en fait de mœurs, de faire profession de piété, & de Christianisme, & de conserver de l'attachement pour les vanitez, les superfluitez des parures. JESUS-CHRIST n'a prêché que la pauvreté, que la modestie, l'amour de la croix, & des souffrances, il a lui-même vêcu dans les travaux, dans l'indigence, dans les humiliations; & des personnes qui font profession de le suivre, & d'adorer ses maximes, pourront porter la vanité, l'orguëil, & la superfluité des parures jusqu'aux pieds des autels, & dans le sanctuaire?

℣. 11. MULIER IN SILENTIO DISCAT. *Que les femmes écoutent l'instruction en silence*, dans les assemblées, qu'elles n'y causent point, (*c*) & qu'elles n'ayent pas la présomption d'y parler pour enseigner. que par leur silence elles témoignent leur respect pour Dieu, pour sa parole, pour l'assemblée de ses Ministres, & de ses Saints. Le silence

(*a*) *Vide Clem. Alex. Pædagogi. l. 3. &c. Chrysost. hic.*

(*b*) *1. Petri. III. 3. 4.*

(*c*) *Chrysost. Theophyl.* Μὴ φθεγγέσθω γὰρ φησι, μηδὲ περὶ πνευματικῶν, ἀλλὰ μανθάνεκε μόνον.

12. *Docere autem mulieri non permitto, neque dominari in virum; sed esse in silentio.*

12. Je ne permets point aux femmes d'enseigner, ni de prendre autorité sur leurs maris; mais *je leur ordonne* de demeurer dans le silence.

## COMMENTAIRE.

est un bel ornement de leur modestie. Dans la premiere Epître aux Corinthiens (*a*), il dit qu'il est honteux à une femme de parler dans l'assemblée; mais que si elle veut s'instruire, qu'elle interroge son mari dans sa maison.

℣. 12. DOCERE AUTEM MULIERI NON PERMITTO. *Je ne permets point aux femmes d'enseigner* dans les assemblées, où il y a des hommes; car dans les Communautez des femmes, celles qui ont de la capacité, peuvent enseigner les autres: les meres de famille doivent instruire leurs enfans, & leurs servantes dans le particulier (*b*). Il y a même des cas où une femme instruite, peut instruire un homme qui ne l'est point, par exemple, une femme fidéle, son époux payen (*c*). Prisque, ou Priscille instruisit Apollon, quoique beaucoup plus savant dans tout le reste (*d*); mais qui ne connoissoit point JESUS-CHRIST. La plûpart des Apôtres avoient avec eux des femmes pieuses, & instruites (*e*), qui alloient dans les appartemens des femmes, où les hommes ne pouvoient aller, & leur annonçoient l'Evangile. Saint Paul lui-même reconnoît qu'il a été beaucoup aidé à Philippes par des femmes de piété, qui ont beaucoup travaillé à l'ouvrage de Dieu. (*f*). Ce n'est donc que l'instruction publique, & solemnelle que l'Apôtre défend aux femmes, & non pas l'instruction particuliére.

Dans la premiére aux Corinthiens (*g*), il défend même à celles qui ont reçu le don de prophétie, ou d'interpréter les Ecritures, de paroître sans voile, & d'enseigner dans l'Eglise. C'est la discipline inviolable qui a toujours été observée dans les Eglises Catholiques (*h*): *Non permittitur mulier in Ecclesiâ loqui, sed nec docere, nec tinguere, nec offerre, nec illius virilis muneris sortem sibi vindicare.* Mais parmi les hérétiques, la chose n'est pas si rare (*i*). On sait combien Simon, & les Simoniens avoient de déférence pour Hélene, & les Montanistes pour leurs prétenduës Prophétesses; ils les admettoient même à la Prêtrise, & à l'Episcopat, selon saint Epiphane (*k*). Les Marcionites (*l*) n'avoient guéres

(*a*) 1. *Cor.* XIV. 34. 35.
(*b*) *Tit.* II. 4.
(*c*) 1. *Cor.* VII. 13. 14. 15. 16.
(*d*) *Act.* XVIII. 26. *Vide Theodoret. &c.*
(*e*) 1. *Cor.* IX. 5.
(*f*) *Philipp.* IV. 3.
(*g*) 1. *Cor.* XI. 5. & XIV. 34. 35.
(*h*) *Tertull. de veland. virginib. c.* 9. *Vide & l.* 5. *contra Marcion.*
(*i*) *Idem de Præscript. c.* 41.
(*k*) *Epiphan. hæres.* 49.
(*l*) *Idem hæresi* 42.

moins

Digitized by Google

13. *Adam enim primus formatus est, deindè Heva:*

14. *Et Adam non est seductus; mulier autem seducta in prævaricatione fuit.*

15. *Salvabitur autem per filiorum generationem, si permanserit in fide, & dilectione, & sanctificatione cum sobrietate.*

13. Car Adam a été formé le premier, & Eve ensuite.

14. Et Adam n'a pas été séduit ; mais la femme ayant été séduite, est tombée dans la désobéissance.

15. Elles se sauveront néanmoins par les enfans qu'elles mettront au monde, pourvû qu'elles soient constantes dans la foi, dans la charité, dans la sainteté, & dans une vie bien réglée.

## COMMENTAIRE.

moins de considération pour elles ; ils leur permettoient de donner le Baptême. N'a-t-on pas vû au siécle dernier une Reine hérétique à la tête de l'Eglise Anglicane ?

℣. 13. ADAM ENIM PRIMUS FORMATUS EST. *Car Adam a été formé le premier.* Voici les raisons qui obligent les femmes d'être soumises au mari, & qui les doivent empêcher de prendre sur eux l'autorité, quand même elles auroient acquis plus de connoissances, ou qu'elles auroient reçu un don particulier d'interpréter les Ecritures. Ces dons extraordinaires ne doivent point déroger à l'ordre naturel, qui veut que la femme soit soumise à l'homme. Elle a été créée après l'homme, & pour son service (*a*) ; Dieu l'a assujettie à l'homme (*b*), *sub viri potestate eris.* De plus, Eve a été séduite par le serpent, & c'est par elle que le péché & la mort sont entrez dans le monde. Quand donc elle auroit été créée égale à l'homme en tout sens, par cela seul qu'elle a péché la premiere, elle méritoit d'être réduite à obéir, & à se soumettre, En effet l'arrêt de son assujettissement ne fut prononcé que depuis son péché (*c*), comme le remarque S. Chrysostome (*d*).

℣. 14. ADAM NON EST SEDUCTUS. *Adam n'a pas été séduit.* Il n'a pas été séduit *le premier*, ni par le serpent, mais il l'a été le second, & par Eve son épouse (*e*). Ainsi la femme étant plus fragile, plus foible, plus aisée à séduire, moins prudente, il est juste qu'elle demeure assujettie à celui qui a plus de force, de solidité & de jugement. Elle s'est mêlée une fois d'enseigner, elle a tout gâté ; qu'elle demeure dans le silence (*f*). Dès qu'elle a voulu parler à Adam, elle l'a séduit.

℣. 15. SALVABITUR AUTEM PER FILIORUM GENERATIONEM, *Elles se sauveront par les enfans qu'elles mettront au monde, pourvû*

(*a*) *Genes.* II. 11. 12. I. *Cor.* XI. 8. 9.
(*b*) *Genes.* III. 16.
(*c*) *Genes.* III. 16.
(*d*) *Chrysost. hic.*
(*e*) *Theodoret. Oecum. Druf. Tir. alii.*
(*f*) *Chrysost. hîc.* Εδίδαξεν ἅπαξ ἡ γυνὴ, καὶ πάντα κατέστρεψε. Διὰ τοῦτο, φησι, μὴ διδασκέτω.



Digitized by Google

*qu'elles ſoient conſtantes dans la foi, &c.* Elles doivent ſe conſoler de ne pas enſeigner dans l'Egliſe, de n'y pas faire les fonctions, & de n'y pas remplir les dignitez qui ſont réſervées aux hommes. Cela ne les exclut pas de la béatitude, & les diſpenſe d'une infinité de peines & d'inquiétudes; & ſi elles ont envie de rendre ſervice à Dieu en inſtruiſant les autres, n'ont-elles pas leurs enfans & leurs domeſtiques qu'elles peuvent, & qu'elles doivent même inſtruire, & élever dans la crainte du Seigneur, dans la pieté, dans la foi, dans la charité (*a*)? Car le Grec lit au plurier (*b*): *S'ils demeurent conſtans dans la foi, dans la charité, &c.* Et la plûpart des Peres (*c*) & des Interprétes le rapportent aux enfans, & non aux meres

Ceux-mêmes qui le rapportent aux meres (*d*), le liſent au plurier, comme le Grec & le Syriaque, & les autres Verſions. Les meres ſeront ſauvées ſi elles demeurent conſtamment dans la foi, & dans la pratique de la charité & de la pieté, ou ſi elles ont ſoin de faire en ſorte autant qu'il eſt en elles, que leurs enfans y demeurent (*e*). C'eſt beaucoup pour les peres & les meres de bien vivre, & de perſéverer dans la foi & dans la charité: mais ce n'eſt point aſſez pour les ſauver, à moins qu'ils ne s'employent de tout leur pouvoir à inſtruire, & à faire inſtruire leurs enfans, & leurs domeſtiques. C'eſt un dépôt précieux que vous avez reçu, dit S. Chryſoſtome; c'eſt à vous à le conſerver précieuſement.

Cette expreſſion, *per filiorum generationem*, ne ſignifie pas la génération naturelle des enfans, comme ſi c'étoit une voie propre pour parvenir au ſalut, que d'avoir pluſieurs enfans, ou que les femmes mariées trouvaſſent dans les douleurs de l'enfantement, une pénitence pour l'expiation de leurs péchez, comme quelques-uns l'ont avancé (*f*). Si cela étoit, les vierges, & celles qui vivent dans la continence, ſeroient privées d'un grand avantage pour le ſalut (*g*). *Engendrer*, en cet endroit, ſe prend pour *élever*, de même qu'en quelques autres paſſages de l'Ecriture. Il eſt dit, par exemple (*h*), que Machir engendra ſur les genoux de Joſeph; & que Noëmi (*i*) engendra Obed, c'eſt-à-dire, que Joſeph & Noëmi éleverent l'un les fils de Machir, & l'autre Obed ſon petit-fils. C'eſt dans ce ſens que ſi ſouvent dans les Livres ſaints on donne le nom de pere à celui qui a élevé un enfant, qui ne lui appartenoit pas (*k*).

---

(*a*) *Vide Chryſoſt. hic.*

(*b*) Ἐὰν μείνωσιν ἐν πίστει, καὶ ἀγάπῃ, καὶ ἁγιασμῷ.

(*c*) *Hieronym. contra Jovinian. Ambroſiaſt. Pelag. alii Latini plerique, & Graci omnes.*

(*d*) *Theodoret. Vat. Caſtal. Verſt. Grot.*

(*e*) *Chryſoſt. Eſt. Men. Tir. Eraſm. alii.*

(*f*) *Vide Caſtalion.*

(*g*) Voyez S. Chryſoſt. ici, & *homil.* 1. *de Anna.*

(*h*) *Geneſ.* l. 22.

(*i*) *Ruth.* IV. 17.

(*k*) *Theodoret.* Οὐχ ἁπλῶς δὲ ἐπωνυμίας, ἀλλὰ δὲ φιλαρχίας καταγράφει, καὶ διδάσκει μὴ πάντως, ἂν ἀρετῆς ὀρέγωνται.

Digitized by Google

# CHAPITRE III.

*L'Episcopat est une œuvre sainte. Qualitez d'un Evêque. Celles des Diacres & des Diaconesses. L'Eglise est la maison de Dieu, & la colonne de la foi, Mystére de l'Incarnation.*

℣. 1. *Fidelis sermo, Si quis Episcopatum desiderat, bonum opus desiderat.*

℣. 1. C'Est une vérité certaine : Que si quelqu'un souhaite l'Episcopat, il désire une fonction, & une œuvre sainte.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. FIDELIS SERMO (*a*) : SI QUIS EPISCOPATUM DESIDERAT. *C'est une verité certaine : Si quelqu'un souhaite l'Episcopat, il desire une fonction sainte.* Quand on ne desire l'Episcopat, & les autres Prélatures, que dans la vûë de servir Dieu, & l'Eglise, sans aucun retour sur soi-même, & sans envisager la dignité, & les avantages, qui peuvent accompagner ces états, il est certain que le desir de l'Episcopat est un bon désir ; comme le desir de toute autre bonne action. L'Episcopat en lui même est plûtôt un nom de charge, qu'un nom d'honneur, dit S. Augustin (*b*), *nomen est operis non honoris.* Et comme la charge ne vas pas sans honneur, ni sans danger, il y a toujours une espéce d'indécence à désirer l'Episcopat, lors même qu'on est disposé à le tenir comme il faut : *Locus superior, sine quo regi populus non potest, etsi ita teneatur atque administretur ut decet, tamen indecenter appetitur.* D'où vient que tant de saints Evêques ont fui l'Episcopat avec tant de soin, & que tant d'autres ont souhaité d'en être déchargé. Si donc vous desirez l'Episcopat, cherchez-en les travaux, & non l'honneur, la peine, & non les agrémens. *Si quis Episcopatum desiderat, bonum opus desiderat : opus non dignitatem ; laborem non delicias ; opus per quod humilitate decrescat, non intumescat fastigio*, dit S. Jérôme (*c*). Désirer l'Episcopat étoit une belle action (*d*), une action de générosité, & de vertu héroïque, dans les tems où l'Episcopat étoit un dégré au martyre, & où il n'y avoit à gagner que des persécutions, des travaux, des tourmens (*e*).

(*a*) Πιστὸς ὁ λόγος. *Alii* : Ἄνθρωπινος ὁ λόγος : *Humanus sermo ; ut suprà c.* 1. ℣. 15. *Vide Mill. hîc.*

(*b*) *Aug. l.* 19. *de civit. c.* 19.

(*c*) *Hieronym. Epist.* 83. *ad Oceanum.*

(*d*) Καλοῦ ἐργοῦ ἐπιθυμητής.

(*e*) *Greg. Mag. prima parte Pastoral. c.* 8. *Anselm. Alvarez de planctu Eccles. art.* 18. *Gros. alii.*



Digitized by Google

2. *Oportet ergò Episcopum irreprehensibilem esse, unius uxoris virum, sobrium, prudentem, ornatum, pudicum, hospitalem, doctorem;*

2. Il faut donc que l'Evêque soit irréprehensible; qu'il n'ait épousé qu'une femme; qu'il soit sobre, prudent, grave, *& modeste*, chaste, aimant l'hospitalité, capable d'instruire;

## COMMENTAIRE.

℣. 2. OPORTET ERGO EPISCOPUM IRREPREHENSIBILEM ESSE. *Il faut donc que l'Evêque soit irréprehensible.* Théodoret (*a*) croit que sous le nom d'Evêque en cet endroit, S. Paul comprend aussi les Prêtres; parce qu'en ce tems-là les noms de Prêtres, & d'Evêques se mettoient indifféremment l'un pour l'autre, pour signifier de simples Prêtres; & ceux que nous appellons aujourd'hui Evêques, s'appelloient alors Apotres. Mais dans la suite le nom d'Apôtre est resté à ceux qui sont véritablement Apôtres, & celui d'Evêque a été donné à ceux qui auparavant s'appelloient Apôtres. Ce sentiment de Théodoret est assez différent de celui de S. Chrysostome (*b*), qui dit que les Evêques, & les Prêtres ont de commun la charge d'enseigner, & de conduire une Eglise, & qu'ils ne différent que par la seule ordination; c'est-à-dire, par le droit de donner l'ordination aux autres Ministres. En sorte que tout ce que S. Paul dit des Evêques, doit aussi s'entendre des Prêtres. Tout le monde convient que quelquefois dans l'Ecriture (*c*), & dans les anciens Peres, le nom de Prêtres se donne aux Evêques: mais je ne pense pas que l'on accorde à Théodoret que le nom d'Evêque se donnât communément aux Prêtres, ni que celui d'Apôtre fut commun aux Evêques. Les Prêtres, les Evêques, & les Apôtres étoient fort différens, & par leurs noms, & par leurs dignitez. Mais enfin on convient que ce qui est dit ici des Evêques, doit aussi s'entendre à proportion des Prêtres, d'où vient que l'Apôtre n'a point parlé expressément de ces derniers dans cette Epître.

Le nom d'*Evêque* (*d*), signifie proprement surveillant, celui qui a l'intendance, l'inspection sur quelque chose. Dès les commencemens on donna ce nom à ceux que les Apôtres établissoient Chefs, Conducteurs, Docteurs, Présidens, Inspecteurs des Eglises. On les trouve aussi appellez *Presbyteri*, Prêtres, *Apostolici*, Apostoliques, *Præfecti*, Présidens, *Inspec-*

(*a*) *Theodoret. hîc:* Τοὺς αὐτοὺς ἐκάλουν πότε Πρεσβυτέρους, καὶ Ἐπισκόπους: τοὺς δὲ νῦν καλουμένους Ἐπισκόπους, ἀποστόλους ὠνόμαζον. Τοῦ δὲ χρόνου προϊόντος τὸ μὲν τῆς Ἀποστολῆς ὄνομα τοῖς ἀληθῶς Ἀποστόλοις κατέλιπον, τὴν δὲ τῆς ἐπισκοπῆς προσηγορίαν τοῖς πάλαι καλουμένοις Ἀποστόλοις ἐπέθεσαν.

(*b*) *Chrysost. hîc, homil.* 10. Οὐ δὲ πολὺ τὸ μέσον τῶν Πρεσβυτέρων, καὶ τῶν Ἐπισκόπων. Καὶ γὰρ καὶ αὐτοὶ διδασκαλίαν εἰσὶ ἀναδεδεγμένοι, καὶ προστασίαν τῆς Ἐκκλησίας, καὶ ἃ περὶ Ἐπισκόπων εἶπε, ταῦτα καὶ Πρεσβυτέρους ἁρμόζει. Τῇ γὰρ χειροτονίᾳ μονῇ ὑπερβεβήκασι, καὶ τουτῶ μόνον πλεονεκτεῖν δοκοῦσι τοὺς Πρεσβυτέρους.

(*c*) *Vide Act.* XX. 28. *Philipp.* 1. 1.

(*d*) Ἐπίσκοπος, *ab* ἐπὶ *&* σκόπεω, *inspipicio, invigilo, quasi è specula conspicio:* Ἐπικοπῆ γὰρ εἴρηται διὰ τὸ ἐπισκοπεῖν ἅπαντας.

*tores*, Intendans. Saint Paul veut qu'un homme qu'on établit Evêque, ſoit *irréprehenſible*, d'une vie pûre, & innocente, d'une réputation entiere, d'une conduite ſans reproche. Il n'exige pas qu'il ſoit tel qu'il ne ſoit déſapprouvé de perſonne dans ſes mœurs, ou dans ſa conduite, ni qu'il ſoit à couvert de la médiſance. Il demanderoit l'impoſſible. Les plus ſaints, & le Sauveur même, ont été expoſez à la calomnie, & à la médiſance. Mais que ſa vie ſoit telle qu'on ne puiſſe lui faire aucun reproche bien fondé, & véritable (*a*).

UNIUS UXORIS VIRUM. *Qui n'ait épouſé qu'une femme.* A la lettre: *Epoux d'une ſeule femme.* On convient que S. Paul condamne ici la bigamie, ou la polygamie: mais comme ce terme peut avoir pluſieurs ſens, on diſpute de ſa ſignification en cet endroit-ci. On appelle bigame celui qui a deux femmes à la fois; où celui qui entretient une concubine, outre ſa femme légitime; ou celui qui ayant fait divorce avec ſa femme, pour cauſe d'adultére, en épouſe une autre du vivant de la premiere; ou celui qui a épouſé deux femmes ſucceſſivement. On appelle auſſi bigame dans le ſtyle Eccléſiaſtique, celui qui après avoir voüé la virginité, s'engage dans le mariage, & celui qui épouſe une veuve, ou une femme répudiée. C'eſt encore une queſtion de ſavoir, ſi celui qui a épouſé deux, ou pluſieurs femmes avant ſon baptême, ou enſemble, ou ſucceſſivement, eſt tombé dans le cas de polygamie, ou de bigamie, qui excluë de l'Epiſcopat; ou ſi l'on n'a égard qu'au mariage qu'il a contracté, ou dans lequel il eſt demeuré après ſon baptême.

1°. A l'égard de ce dernier article, l'opinion la plus commune eſt que l'Egliſe ne fait attention qu'à ce que l'homme a fait depuis ſon baptême (*c*). 2°. Il n'eſt nullement croyable que l'Apôtre parle ici de ceux qui après avoir fait vœu de virginité, s'engageoient dans le mariage. Leur crime, & leur inconſtance étoient trop manifeſtes, pour penſer à les élever à l'Epiſcopat. 3°. Ceux qui après avoir fait divorce, épouſoient une ſeconde femme du vivant de la premiere, ſont clairement condamnez dans l'Evangile (*d*). 4°. Quelques Peres (*e*) ont crû que l'Apôtre excluoit de l'Epiſcopat, ceux qui étoient dans le cas de la polygamie ſimultanée; c'eſt-à-dire, qui avoient plus d'une femme à la fois. Mais le ſentiment le plus commun, & qui eſt preſque univerſel parmi les Peres (*f*), & les

(*a*) *Theodoret.* Μηδεμίαν περίφασιν μέμψεως παρέχειν δικαίαν. Τὸ γὰρ ἀνεπίλημπτον, ὑπὸ ἀσυκοφάντων λέγει, ἐπεὶ καὶ αὐτὸς ἀπόστολος πολλοὺς συκοφαντίας ὑπομένει.

(*b*) Μίας γυναικὸς ἀνδρα.

(*c*) *Vide Hieronym. ad Oceanum.*

(*d*) *Matth.* XIX. 9.

(*e*) *Theodoret. hic. Vide & Hieronym. Ep.* 83. c. 2. & *Chryſoſt. in Timoth. homil.* X.

(*f*) *Tertull. l.* I. *ad uxor. c.* 3. *Quantùm fidei detrahant, quantùm obſtrepant ſanctitati, nuptiæ ſecundæ, diſciplina Eccleſiæ, & præſcriptio Apoſtoli declarat, cùm bigamos non ſinit præſidere. Hieronym. l.* I. *c.* 20. *con.ra Jovinian. unius uxoris virum: Qui unam uxorem habuerit, non habeat. Ambroſiaſt. hic; Ambroſ. Ep. ad Eccleſiam Vercellenſ. Chryſoſt. homil.* 2. *in Ep. ad Tit. Epiphan. hareſ.* 59. *Hieronym. in Epiſt. ad Titum, Canon. Apoſtol. c.* 16. 17.

Commentateurs, eſt que S. Paul ne veut point qu'on admette dans l'Epiſcopat ceux qui après leur baptême ont épouſé ſucceſſivement deux, ou pluſieurs femmes. Non qu'il condamne abſolument les ſecondes nôces: mais il y a dans cela une certaine indécence, & une certaine tache d'intempérance qu'il ne jugeoit pas compatible avec la dignité, & la dignité du Sacerdoce, & de l'Epiſcopat.

La défenſe d'épouſer une veuve, ou une femme répudié, n'a jamais ſubſiſté dans l'Egliſe; mais par une ſuite, & en explication de la régle que l'Apôtre propoſe ici, on a crû devoir compter au nombre des bigames, ceux qui s'engageoient dans ces ſortes de mariages. Comme l'Egliſe Chrétienne commençoit à ſe former alors, & qu'elle étoit compoſée de Juifs, & de Gentils convertis, il auroit été mal-aiſé de trouver des perſonnes qui euſſent vêcu dans la virginité, & dans la continence: Puiſque ces vertus étoient preſque inconnuës aux Juifs, & aux Payens; on fut obligé au défaut de vierges, de prendre ceux qui avoient vêcu avec temperance dans le mariage, & qui s'étoient contenté d'une femme. Nous examinerons ſur l'Epître à Tite, la queſtion de la continence que l'Egliſe, après ſaint Paul, exige des Evêques, & des Prêtres.

Quelques anciens Interprétes (*a*) ont expliqué ce paſſage dans un ſens ſpirituel, en diſant que l'Evêque qui avoit épouſé une Egliſe, ne devoit point la quitter, pour en prendre une autre, & qu'il ne devoit point contracter une polygamie ſpirituelle, en épouſant pluſieurs Egliſes à la fois. La pratique de ce ſentiment ſe trouve autoriſée par le Concile de Nicée (*b*); & l'Egliſe dans tous les ſiécles, a aſſez marqué que tels étoient ſon eſprit, & ſon intention. Mais on convient que ce n'eſt point le ſens littéral de ſaint Paul en cet endroit.

SOBRIUM. *Qu'il ſoit ſobre*, tempérant dans le boire, & dans le manger. Il n'y a guéres de défauts que l'on pardonne moins à un homme qui eſt dans des emplois relevez, que l'amour de la bonne-chere. C'eſt une foibleſſe indigne d'un Evêque, qui doit être l'exemple de ſon troupeau, le ſel de la terre, & toujours en état de ſoutenir la Religion, & de défendre la vérité. Le Grec ſe traduit auſſi par (*c*), *vigilant*, attentif, diligent à garder ſon troupeau, & à le préſerver de la fureur des loups, & des embûches de ſes ennemis.

PRUDENTEM. *Prudent*. Le Grec ſignifie proprement (*d*) ſobre, modeſte, modéré, tempérant; un homme réglé, ſage, maître de ſes paſſions, diſcret, prudent.

---

(*a*) *Ambroſ. de Dignit. Sacerd. c. 4. Quidam apud Theophyl.*

(*b*) *Concil. Nicæn. 1. can. 15. 16.*

(*c*) Νηφάλιον, ou γηφάλιον, *vigilantem, Pagni. Mont. Eraſm. Eſt. Men. Piſc. Vorſt. Tig.*

(*d*) Σώφρονα, *ſobrium, modeſtum, temperantem.*

Digitized by Google

3. *Non vinolentum, non percussorem, sed modestum; non litigiosum, non cupidum, sed*

3: Qu'il ne soit ni sujet au vin, ni violent, & prompt à frapper; mais modéré, éloigné des contestations; désintéressé;

## COMMENTAIRE.

ORNATUM. *Grave, & modeste.* Le terme de l'Original (*a*) se met pour honnête, grave, moderé; en un mot pour un homme bien reglé dans ses mœurs, dans sa conduite, dans sa démarche, dans ses discours, dans ses regards,

PUDICUM. *Chaste.* Ce terme n'est pas dans le Grec. On le lit toutefois dans le Commentaire attribué à S. Jérôme, & dans S. Ambroise (*b*), & dans les Exemplaires Latins. C'est apparemment une seconde version du terme précédent, qu'on aura exprimé par deux synonimes (*c*).

HOSPITALEM. *Aimant l'hospitalité.* Cette vertu est fort recommandée dans l'Ecriture, & dans les Peres (*d*). Elle ne consiste pas à traiter magnifiquement les riches, & à faire grand chére à ceux de nos amis qui nous visitent; mais à recevoir les pauvres, les voyageurs, même inconnus, & à les traiter d'une maniére cordiale, modeste, & propre à les édifier. La maison d'un Evêque doit être l'hospice de tous les étrangers, dit saint Jérôme. (*e*).

DOCTOREM. *Capable d'instruire.* L'Apôtre ne demande pas qu'il soit éloquent, & bien-disant; mais qu'il soit savant, instruit de sa Religion, capable de la soutenir contre les ennemis de la vérité; & de la faire goûter à ceux qui lui sont confiez (*f*). Le grec à la lettre (*g*) signifie, capable d'enseigner. Quelques anciens Peres Latins lisent, *Docibilem*, qui aime à instruire ses peuples, au lieu de *Doctorem.* La science, & la doctrine sont les premiéres, & les principales qualitez d'un Evêque, dit saint Hilaire (*h*): *Summa omnium virtutum episcopalium, est scientia, & doctrina.* Comparez. 2. *Timot.* II. 24.

℣. 3. NON VINOLENTUM. *Qui ne soit pas sujet au vin.* C'est un défaut qui peut avoir des suites infiniment dangereuses dans un Prélat. Le vin peut précipiter un homme dans toutes sortes de désordres; & dès qu'on est donné au vin, on ne peut pas répondre qu'on demeurera dans

(*a*) Κόσμιον. *Theodoret.* Καὶ φθόγγων, καὶ ὀχημάτων, καὶ βλέμματος, καὶ βαδίσματος, ὥστε καὶ διὰ τῶν σωμάτων φαίνεσθαι τὴν τῆς ψυχῆς σωφροσύνην. *Vide & Hieronym. ad Oceanum.*

(*b*) *Ambros. Officiorum l. 1. c. 50.*

(*c*) *Vide Est. Zeger. Mill.*

(*d*) *Hieronym. Epist. ad Oceanum: Episcopus nisi omnes receperit, inhumanus est. Gregor. Mag. ad Joan. Episcop. Hospitalitatem nesciens, non fiat Episcopus.*

(*e*) *Hieronym. in Epist. ad Titum: Si omnes illud Evangelii audire desiderant: Hospes fui, & suscepistis me; quantò magis Episcopus, cujus domus omnium debet esse hospitium.*

(*f*) *Theodoret. hic.*

(*g*) Διδακτικὸν, *docibilem, seu docilem. Ita Clarom. Ambros. Tertull. Improbat Hieronym. adverſ. Pelag. l. 1. c. 8. Confer 2. Timot. II. 24. Docibilem,* διδακτικόν.

(*h*) *Hilar. l. 8. de Trinit.*

Digitized by Google

4. *Suæ domui benè præpositum, filios habentem subditos cum omni castitate.*

4. Qu'il gouverne bien sa propre famille; & qu'il maintienne ses enfans dans l'obéissance, & dans toute sorte d'honnêteté.

## COMMENTAIRE.

les justes bornes. Un Evêque ne doit jamais sortir de la gravité propre à son état; il doit se conserver dans l'estime, & dans la vénération publique de ses peuples. Or rien n'est plus propre à lui faire perdre l'une, & l'autre, que les excès du vin. S. Chrysostome, & Théophylacte expliquent le terme Grec (*a*) des emportemens, qui sont des suites de l'yvresse.

NON PERCUSSOREM. *Violent, & prompt à frapper.* Il n'est pas besoin de remarquer que rien ne convient moins à un Evêque que ces emportemens, qui vont jusqu'à frapper ceux qui lui sont soumis. Aussi saint Chrysostome, Théodoret, Théophylacte, & même S. Jérôme, Estius, & quelques autres l'expliquent des reprehensions trop vives, trop fortes, ou trop fréquentes, de ceux qui causent mal-à propos des inquiétudes de conscience à leurs freres (*b*). La premiere explication paroît plus naturelle. Il joint la défense de frapper, & d'user de violence, avec celle de l'excés du vin, comme deux choses qui suivent l'une de l'autre; il l'oppose à la douceur, à la modération (*c*), *sed modestum, non litigiosum.* Les exemplaires Grecs (*d*) ajoûtent après, *non percussorem*; qu'il ne soit point attaché au gain sordide, *non turpis lucri cupidum*; ce qui est pris de l'Epître à Tite Chap. 1. ℣. 7. On ne trouve pas cette addition dans le Syriaque, dans l'Arabe, dans l'Ethiopien, ni dans les Commentaires des Peres Grecs, & Latins sur cet endroit, ni dans plusieurs excellens Manuscrits.

NON CUPIDUM. *Désintéressé*, libéral. Le terme Grec (*e*) marque le vice opposé à l'avarice, à l'amour désordonné des richesses.

℣. 4. SUÆ DOMUI BENE PRÆPOSITUM. *Qu'il gouverne bien sa propre famille*, & qu'il ait donné des preuves de sa conduite, & de son talent pour le gouvernement, dans la bonne discipline qu'il a fait observer dans sa famille, à sa femme, à ses enfans, à ses domestiques. Les Peres de famille sont dans leur maison à proportion ce que sont les Evêques dans leurs Eglises, dit S. Augustin (*f*). Les prophanes mêmes ont reconnu que celui qui est mauvais époux, & mauvais pere de famille, ne sera jamais bon Prince, ni bon Gouverneur de Province (*g*).

---

(*a*) Μὴ πάροινον. *Theophyl.* Οὐ τὸν μέθυσον αὐτοῦτα λέγει, ἀλλὰ τὸν ὑβριστὴν, τὸν ἀνθάδη.

(*b*) *Theophyl.* Μὴ πλήκτην; ἢ τὸν μὴ πλήκτοντα τοῖς κρισι, φησι, ἀλλὰ τὸν μὴ ἐυκαίρως πλήττοντα τῶν ἀδελφῶν τὰς συνειδήσεις.

(*c*) Ἀλλὰ ἐπιεικῆ ἄμαχον.

(*d*) Μὴ αἰσχροκερδῆ.

(*e*) Ἀφιλάργυρον. *Ambrosiaster. Non asperum. Cod. Colleg. novi:* Ἀφιλόσοφον.

(*f*) *Aug. serm. olim 6. de Sanctis, nunc* 114. *Agite vicem nostram in domibus vestris; . . unusquisque in domo sua, si caput est domui suæ, debet ad eum pertinere Episcopatûs officium, &c.*

(*g*) *Vide Prisc. & Grot. hic, & Chrys. & Theophyl.* Τοῦτο καὶ οἱ ἔξωθεν φασι, ἵνα ὁ οἰκονομικὸς, καὶ πολιτικὸς ἂν γένοιτο τελέως.

℣. 5.

Digitized by Google

5. *Si quis autem domui suæ præesse nescit, quomodo Ecclesiæ Dei diligentiam habebit?*

6. *Non neophytum; ne in superbiam elatus, in judicium incidat Diaboli.*

5. Car si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu?

6. Que ce ne soit point un néophyte; de peur que s'élevant d'orgueil, il ne tombe dans la *même* condamnation que le Diable.

## COMMENTAIRE.

℣. 5. SI QUIS AUTEM DOMUI SUÆ PRÆESSE NESCIT. *Si quelqu'un ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu?* L'Eglise est à l'égard de l'Evêque, ce qu'est la famille au pere de famille (*a*). De même que tout le gouvernement de la maison roule sur celui qui en est le chef; ainsi l'Evêque est chargé du soin de tous les sujets qui composent son Eglise. Il doit les instruire, les former, les soutenir, les consoler, les reprendre selon le tems, & les circonstances. Or si un homme ne sait pas, ou ne remplit pas les devoirs d'un pere de famille, qui sont bien moins importans, & moins étendus, comment pourra-t-il se charger de la conduite de l'Eglise?

℣. 6. NON NEOPHYTUM. *Que ce ne soit point un néophyte*, ou un homme converti depuis peu de tems. A la lettre (*b*), *une nouvelle plante*; dans le même sens que S. Paul en un autre endroit (*c*), dit, *qu'il a planté, qu'Apollon a arrosé, & que Dieu a donné l'accroissement*. Le Syriaque & l'Arabe, *nouveau dans la doctrine de* JESUS-CHRIST. Un nouveau converti ne peut pas être assez instruit des mystéres, ni d'une vertu assez éprouvée, ni d'une assez grande autorité, ni d'un mérite assez reconnu, pour être placé à la premiere place, sans causer aux autres plus anciens quelque espéce de jalousie. S. Paul en donne ici encore une autre raison fort solide, c'est *de peur que s'élevant d'orguëil, il ne tombe dans la même condamnation que le Diable* (*d*). Un homme subitement élevé en honneur, se contient difficilement. Il se persuade d'ordinaire qu'il faut qu'il soit d'un mérite fort supérieur aux autres, ou que l'Eglise ait un grand besoin de son service, puisqu'on l'a choisi préférablement à tant d'autres.

Ces pensées qui naissent de l'orguëil, se fortifient de plus en plus, & font enfin tomber un homme *dans la condamnation du Démon*, c'est-à-dire, dans l'enfer, auquel le Démon & ses Anges sont justement condamnez pour l'éternité (*e*), à cause de leur orguëil. Ou bien, dans la

(*a*) *Chrysost.* Καὶ γὰρ τοῦτο ἐστιν ἡ Ἐκκλησία, ὥσπερ εἰ μικρὰ οἰκία.

(*b*) Μὴ νεόφυτον.

(*c*) 1. Cor. III. 6.

(*d*) Εἰς κρίμα ἐμπέσῃ τοῦ Διαβόλου. *Theod.* Τῇ τοῦ Διαβόλου πιμωρίᾳ περιπεσεῖται. Κρίμα γὰρ ἐνθαῦθα τὴν πιμωρίαν ἐκάλεσε.

(*e*) *Est. Grot. Men. Tir. Vorst. Vide* 2. *Petri* II. 4. *& Eccli.* X. 15. *Initium omnis peccati est superbia; qui tenuerit illam, adimplebitur maledictione, &c.*

7. *Oportet autem illum & teſtimonium habere bonum ab iis qui foris ſunt, ut non in opprobrium incidat, & in laqueum Diaboli.*

8. *Diaconos ſimiliter pudicos, non bilingues, non multo vino deditos, non turpe lucrum ſectantes.*

7. Il faut encore qu'il ait bon témoignage de ceux qui ſont hors de l'Egliſe, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre, & dans le piége du Démon.

8. Que les Diacres de même ſoient des perſonnes chaſtes, qu'ils ne ſoient point doubles dans leurs paroles, ni ſujets à boire beaucoup de vin; qu'ils ne cherchent point de gain honteux;

## COMMENTAIRE.

puiſſance du Démon, qui l'accuſera au Jugement de Dieu; ou enfin de peur que s'élevant d'orgueïl, il ne donne occaſion aux calomniateurs, & aux ennemis de l'Egliſe, de le condamner, & de dire qu'il n'eſt entré dans l'Egliſe, que pour y vivre dans l'éclat & dans l'honneur. On ſait que le nom *Diabolus*, ſignifie en général toute ſorte de calomniateurs, & en particulier le Démon. Le premier ſens paroît meilleur, & il eſt le plus ſuivi. Cette régle de S. Paul peut avoir des exceptions. Il y a des cas où l'utilité de l'Egliſe, & le mérite des ſujets, obligent d'élever à l'Epiſcopat des perſonnes nouvellement converties. L'on en a un exemple célébre dans la perſonne de S. Ambroiſe. Mais ces cas ſont rares; & de pareilles épreuves ſont toujours périlleuſes.

℣. 7. TESTIMONIUM HABERE BONUM AB IIS QUI FORIS SUNT. *Qu'il ait bon témoignage de ceux qui ſont hors de l'Egliſe*, des Payens, des Infidéles. Que ceux mêmes qui ne croyent point en JESUS-CHRIST, ne puiſſent, s'il eſt poſſible, dire aucun mal de lui. Qu'il ait vécu dans l'Egliſe d'une maniére irréprochable, même aux yeux des Payens. Comment entreprendra-t-il de les convertir, & de les appeller à JESUS-CHRIST, s'il eſt reconnu pour homme de mauvaiſe réputation? *Il tombera dans l'opprobre, & le piége du Démon.* Les Infidéles; & les Fidéles même le mépriſeront, à cauſe de ſa vie précédente; & le mépris où il ſera, rendra ſa perſonne odieuſe, & ſes inſtructions inutiles, Lui-même ſe voyant dans l'infâmie; s'irritera (*a*), ou ſe découragera (*b*), & tombera ainſi dans les piéges de l'ennemi de ſon ſalut.

℣. 8. DIACONOS SIMILITER PUDICOS. *Que les Diacres de même ſoient des perſonnes chaſtes.* Après avoir parlé des Evêques, il paſſe aux Diacres, ſans parler des Prêtres, ou parce que ſous le nom d'Evêques, il comprend auſſi les Prêtres, & que ce qu'il vient de dire des premiers, ſe doit auſſi entendre des ſeconds (*c*), ou parce que dans ces

(*a*) *Anſelm. alii.*
(*b*) *Chryſoſt. Theodoret. D. Thom. Eſt. Tir.*
(*c*) *Chryſoſt. Theodoret. Anſel. D. Thom. Vide & Ambroſiaſt. Eſt. Dane. &c.*

Digitized by Google

9. *Habentes mysterium fidei in conscientia pura.*

10. *Et hi autem probentur primùm; & sic ministrent, nullum crimen habentes.*

9 Mais qu'ils conservent le mystére de la foi avec une conscience pure.

10. Ils doivent aussi être éprouvez auparavant, puis admis au sacré ministére, s'ils ne se trouvent coupables d'aucun crime.

## COMMENTAIRE.

commencemens on se contentoit dans plusieurs Eglises d'un Evêque, & des Diacres (*a*), le petit nombre des Fidéles ne demandant pas une si grande quantité de Ministres sacrez, qu'il en a fallu dans la suite. Pour revenir aux Diacres, S. Paul veut qu'ils soient chastes; ou selon la force du Grec (*b*), honnêtes, graves, bien reglez, éloignez de tous les vices opposez à la pudeur, & à l'honnêteté. On verra sur le ℣. 12. qu'ils devoient n'avoir épousé qu'une femme, non plus que les Evêques, *unius uxoris viri.*

NON BILINGUES (*c*). *Qu'ils ne soient point doubles dans leurs paroles.* Trompeurs, menteurs, vains, inconstans dans leurs discours. Parlant à l'un d'une maniére, & à l'autre d'une autre. Cachant une chose dans leur cœur, & en proferant une autre, &c.

℣. 9. HABENTES MYSTERIUM FIDEI IN CONSCIENTIA PURA. *Qu'ils conservent les mysteres de la foi, dans une conscience pure.* Comme les Diacres sont après les Evêques, & les Prêtres, les premiers Ministres de l'Eglise, & qu'ils sont dépositaires de sa doctrine, & de ses mystéres, l'Apôtre veut qu'ils les conservent comme un dépôt sacré dans une conscience pure; qu'ils soient gens de probité, & d'une vie irréprochable; qu'ils vivent d'une maniére qui fasse voir la pureté de leur foi, & qu'ils sachent garder dans un silence plein de respect, la connoissance des mystéres qui leur a été confiée. Cet avis étoit important pour des personnes qui vivoient parmi des Payens, à qui la prudence ne permettoit pas toûjours que l'on découvrît les secrets de la Religion Chrétienne.

℣. 10. ET HI PROBENTUR PRIMUM, ET SIC MINISTRENT. *Ils doivent être bien éprouvez auparavant, puis admis au sacré Ministére.* Qu'on ne se hâte pas d'ordonner Diacre un homme nouvellement converti: qu'on éprouve sa foi, sa vertu, sa constance dans la vraie Religion. L'usage ancien de l'Eglise, étoit de proposer au peuple dans l'assemblée sainte, ceux qui devoient entrer dans le sacré Ministére, afin que ceux qui pourroient avoir quelque chose à dire contre eux, pussent en infor-

(*a*) *Epiphan. haresi 75. contra Aërium, Est. hic.*

(*b*) Διακόνους ὁσαύτως σώμνους, *honestos, graves, compositos, castos.*

(*c*) Μὴ δίλογους. *Chrys.* Ὑποῦλους, δολερούς, *&c.*

11. *Mulieres similiter pudicas, non detrahentes, sobrias, fideles in omnibus.*

11. Que les femmes de même soient chastes, & bien réglées, exemtes de médisances; sobres, fidelles en toutes choses.

## COMMENTAIRE.

mer l'Eglise (*a*). L'Empereur Sévére (*b*) avoit accoutumé de proposer en public les noms de ceux qu'il devoit envoyer gouverner les Provinces, ou établir en dignité, exhortant le peuple d'en dire son sentiment. Car, disoit-il, il n'est pas convenable de ne pas prendre envers les Gouverneurs de Provinces, les precautions que les Chrétiens, & les Juifs prennent envers ceux qu'ils doivent élever au Sacerdoce. *Dice batque grave esse non fieri in provinciarum rectoribus, cùm id Christiani, & Judæi facerent in prædicandis Sacerdotibus qui ordinandi sunt.* S. Cyprien (*c*) consultoit son peuple avant que de faire les ordinations, & leur laissoit la liberté d'exclure ceux qui étoient indignes, parce que le peuple connoît plus parfaitement la vie de chacun, & est mieux informé du détail de leurs actions : *Quia plebs singulorum vitam plenissimè novit, & uniuscujusque actum de ejus conversatione perspexit.* Le Concile de Calcedoine veut que l'on propose publiquement celui qui doit être ordonné (*d*).

℣. 11. MULIERES SIMILITER PUDICAS. *Que les femmes de même soient chastes, & bien réglées.* Il parle des Diaconesses (*e*), dont la fonction étoit d'instruire quelquefois les personnes de leur sexe; car comme on l'a déja remarqué ailleurs, dans la Grêce, dans l'Italie, & dans tout l'Orient, les femmes demeuroient enfermées dans leurs appartemens, où les hommes étrangers n'avoient aucune entrée; on ne pouvoit les appeller à la foi, ni les instruire, que par l'entremise des femmes de piété, & instruites, qu'on leur envoyoit. Elles étoient aussi chargées d'assister les femmes Chrétiennes dans leurs besoins, de les visiter, & de leur rendre certains devoirs, & certaines assiduitez, que l'honnêteté, & la coûtume ne permettoient pas que des hommes leur rendissent. Elles les servoient aussi lorsqu'elles recevoient le Baptême, afin que toutes choses se fissent avec plus de modestie, & de décence.

Quelques-uns (*f*) ont entendu ceci des femmes en général, & d'autres (*g*), des épouses des Evêques, des Prêtres, & des Diacres, comme

(*a*) καὶ ὥστε δοκιμάζεσθαι πρῶτον. Δοκιμάζω, se met pour, éprouver, examiner, choisir.

(*b*) *Lamprid. in Severo.* Voyez Grot. sur cet endroit.

(*c*) *Cyprian. Ep. 68. Ordinationes Sacerdotales, non nisi sub populi assistentis conscientiâ fieri oportere, ut plebe præsente, vel detegantur malorum crimina, vel bonorum merita prædicentur, & sit ordinatio justa, & legitima, quæ omnium judicio fuerit examinata.*

(*d*) *Concil. Calced. can. 6.* Ὁ χειροτονούμενος πάντως ἐκκηρύττοιτο.

(*e*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. alii Græci, & Latini.*

(*f*) *Ambrosiast. hic.*

(*g*) *D. Thom. Erasm. Beza, &c.*

Digitized by Google

12. *Diaconi sint unius uxoris viri; qui filiis suis benè præsint, & suis domibus.*

13. *Qui enim benè ministraverint, gradum bonum sibi acquirent, & multam fiduciam in fide, quæ est in Christo Jesu.*

12. Qu'on prenne pour Diacres ceux qui n'auront épousé qu'une femme; qui gouvernent bien leurs enfans, & leurs propres familles.

13. Car ceux qui auront bien exercé leur ministére, parviendront à un rang honorable, & auront une grande confiance dans la foi de JESUS-CHRIST.

## COMMENTAIRE.

si S. Paul ordonnoit qu'elles fussent chastes, & bien réglées, car le Grec signifie graves, modestes, pures, bien reglées; & si un homme mérite d'être exclus de l'Episcopat pour avoir des enfans déréglez, ne le mérite-t'il pas aussi, s'il a une femme de mauvaises mœurs, & d'une mauvaise réputation? Mais le premier sens est beaucoup plus conforme au but de l'Apôtre, qui est de donner à Timothée des regles pour le choix de ceux, & de celles qui devoient être employez au service de l'Eglise. Les Cataphryges, & des Collyridiens soutenoient que ces Diaconesses devoient être ordonnées de même que les Diacres (*a*), & qu'elles composoient un ordre sacré. Mais leur sentiment a toujours été rejetté dans l'Eglise.

℣. 12. DIACONI SINT UNIUS UXORIS VIRI. *Qu'on prenne pour Diacres, ceux qui n'ont épousé qu'une femme*, qui n'ont point eu deux femmes à la fois, suivant l'usage des Juifs, qui permettoient la polygamie; ni même deux femmes de suite, en usant de la liberté des secondes nôces, qui n'ont jamais été défenduës dans l'Eglise; mais qui n'a actuellement, & n'a jamais eu qu'une seule femme. Les anciens Canons ordonnent la continence aux Diacres, comme aux Prêtres: mais la discipline sur cela ne s'est pas toujours observée de même dans tous les lieux. Quelques anciens ont douté si la polygamie des Ministres de l'Eglise, devoit se prendre des femmes qu'ils avoient euës avant le Baptême, ou seulement de celles qu'ils avoient eu depuis qu'ils étoient Chrétiens. En sorte qu'il suffisoit pour être ordonné Evêque, Prêtre, ou Diacre, que depuis le Baptême, on n'ait eu qu'une femme. S. Jérôme, & les Canons Apostoliques, sont pour ce dernier sentiment (*b*). Saint Augustin, & après lui le Pape Innocent I. & saint Ambroise, ont suivi l'opinion contraire (*c*); qui est celle de l'Eglise.

℣. 13. QUI ENIM BENE MINISTRAVERINT, GRADUM BONUM SIBI ACQUIRENT. *Car ceux qui auront bien exercé leur mini-*

(*a*) *Vide Euseb. Hist. Eccl. l. 5. c. 14. Epiphan. Philastr. Aug. de hæresib.*

(*b*) *Hieronym. Epist. ad Oceanum, Can. Apostol. 16.* Δυὸ γάμους συμπλακεὶς μὴ τὸ βάπτισμα, ὑ δύναται εἶναι Ἐπίσκοπος ἢ Πρεσβύτερος ἢ Διάκονος.

(*c*) *Aug. de Bono conjugii, c. 18. & Innoc. l. 28. c. 3. Ambros. Ep. ad Vercellens. Eccles.*



Digitized by Google

14. *Hæc tibi scribo, sperans me ad te venire citò.*

15. *Si autem tardavero, ut scias quomodò oporteat te in domo Dei conversari, quæ est Ecclesia Dei, columna, & firmamentum veritatis.*

14. Je vous écris ceci, quoique j'espére de vous aller voir bientôt;

15. Afin que si je tardois plus long-tems, vous sachiez comment il se faut conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Eglise du Dieu vivant, la colomne & la base de la vérité.

## COMMENTAIRE.

*stére, parviendront à un rang honorable.* Ils mériteront d'être élevez dans l'Eglise à un rang plus élevé. De l'ordre du Diaconat, on pourra les élever à la Prêtrise, & de là à l'Episcopat; ou bien l'Evêque pourra leur donner des marques de sa confiance, & les élever à une plus haute dignité, s'il remarque qu'ils soient fidéles dans l'emploi qui leur est confié (*a*). L'usage continuel de l'Eglise a été d'élever les Ministres par dégrez des moindres places, aux emplois plus relevez. Ses Canons sont exprès sur cela, & elle ne s'est presque jamais éloignée de cette pratique. Quelques-uns (*b*) ont crû que *ce rang plus honorable* qu'ils méritent par leur service, étoit le bonheur du Ciel. Mais ce sentiment est plus moral, que littéral.

ET MULTAM FIDUCIAM IN FIDE. *Et leur donnera une grande confiance dans la foi de* JESUS-CHRIST. Un Diacre qui aura passé loüablement par tous les dégrez de la milice spirituelle, & des fonctions Ecclesiastiques, en sera plus instruit, & plus affermi dans la foi, & dans la prédication de l'Evangile; il saura mieux ses devoirs, & les remplira avec plus de hardiesse, & de confiance (*c*).

℣. 14. SPERANS ME AD TE VENIRE CITO. *J'espere de vous aller voir bien-tôt.* Les Apôtres, & les hommes inspirez, ne sont pas toujours, & en tout tems éclairez d'une lumiére surnaturelle (*d*). S. Paul parle ici d'une maniére humaine, ne sachant pas ce qui pourroit l'empêcher d'exécuter son dessein. Nous supposons que cette Epître fut écrite de Macédoine en l'an 64. de JESUS-CHRIST. L'année suivante l'Apôtre repassa en Asie, & y vit Timothée à Ephése (*e*), & de là alla à Rome, où il souffrit le martyre. Saint Chrysostome (*f*) croit que S. Paul ne vit plus Timothée après cette premiére Epître, & que c'est pour cela qu'il lui écrivit sa seconde Lettre; mais l'opinion contraire paroît mieux fondée, comme on le verra dans la Préface sur la seconde à Timothée.

℣. 15. UT SCIAS QUOMODO OPORTEAT TE IN DOMO DEI

(*a*) *Chrys. Theodoret. Theoph. Est. Men. Scult. Grot. alii.*

(*b*) *Quidam apud Theodoret.*

(*c*) *Est. Grot. Men.*

(*d*) *Theodoret.* Οὔτε οἱ θεῖοι προφῆται, οὔτε οἱ θεσπέσιοι ἐπίστολοι πάντα προῄδεσαν.

(*e*) *Usser. ad an. 66. Pearf. ann. Pauli. p. 23. 24.* Tillemont note 75. sur S. Paul.

(*f*) *Chrysost. ad 2. Timot. homil. 1. p. 535. Ita & Theophyl.*

Digitized by Google

CONVERSARI. *Afin que vous ſachiez comment il ſe faut conduire dans la maiſon de Dieu.* Cette Lettre ſuppléera à tout, ſi je ne puis vous voir. Vous apprendrez ici comment vous devez vous conduire, & conduire les autres. Je vous y donne des regles pour les Evêques, pour les Prêtres, pour les Diacres, pour les Diaconeſſes, pour tous les états. L'Egliſe eſt comme une famille, dont vous êtes établi le Chef. Joignez à ce que je vous ai enſeigné de vive voix, ce que je vous dis dans cette Lettre, & ne perdez point de vûë mes préceptes. C'eſt comme un pere abſent, qui inſtruit ſon fils.

COLUMNA, ET FIRMAMENTUM VERITATIS. *L'Egliſe, qui eſt la colomne, & la baſe de la vérité.* Les temples des faux Dieux, & les aſſemblées des Payens, ne ſont que les ſynagogues de Satan, des ſéminaires d'erreur, & des retraites de méchans; le Temple de Jéruſalem, quoique dédié au vrai Dieu, n'eſt que l'ombre d'un autre Temple plus ſacré. La ſynagogue adore le même Seigneur que nous adorons : mais elle n'a pour ainſi dire, que des ombres, & des obſcuritez, pendant que l'Egliſe de JESUS-CHRIST, & l'aſſemblée de ſes Fidéles, joüit d'une pleine lumiére, & eſt fondée ſur la réalité, ſur la vérité, à l'excluſion de l'erreur, des ombres, & des figures. Sous la Loi, tout eſt imparfait (*a*), & tout paſſe (*b*). Dans l'Egliſe, la foi, la doctrine, la morale, les myſtéres, les véritez ſont ſtables, & permanentes, & tout eſt conduit à ſa perfection, autant que l'homme en ce monde en eſt capable, avec le ſecours ſurnaturel de Dieu.

JESUS-CHRIST a fondé ſon Egliſe ſur la pierre inébranlable. Les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle (*c*). Elle eſt incorruptible, infaillible, inébranlable. Ceux qui ont interêt d'affoiblir l'autorité de l'Egliſe; ſe fatiguent en vain pour eſſayer d'ébranler cette colomne de la vérité. Les Auteurs Proteſtans les plus habiles, & les plus judicieux reconnoiſſent de bonne foi que S. Paul ne veut marquer ici autre choſe que l'Egliſe de JESUS-CHRIST. C'eſt le ſentiment des Peres, & des Interprétes; & avant les derniéres diſputes des Proteſtans contre l'Egliſe Romaine, on ne s'étoit point aviſé de détourner ce Texte à un autre ſens. Si l'autorité de l'Egliſe n'eſt point une autorité infaillible, nous n'avons rien de certain dans la Religion, puiſque les ſaintes Ecritures mêmes qui contiennent les choſes révélées, deviendront douteuſes à notre égard, ſi l'Egliſe peut ſe tromper, en recevant pour canonique, & pour inſpiré, ce qui ne l'eſt point. Je ne croirois pas même à l'Evangile, ſi l'autorité de

(*a*) *Hebr.* VII. 19.
(*b*) 1. *Cor.* X. 11.
(*c*) *Matt.* XVI. 17. XVIII. 5. *Vide Ven. Eſt.* } *Grot. Men. Tir. Vorſt. Lud. de Dieu. J. Capell. Dana. alii. Ita & Chryſ. Theophyl. Beda, Hieronymiaſt. &c. Vide Cornel. à Lap. & Eſtium. hic.*

16. *Et manifestè magnum est pietatis sacramentum quod manifestatum est in carne, justificatum est in spiritu, apparuit Angelis, prædicatum est gentibus, creditum est in mundo, assumptum est in gloria.*

16. Et certainement c'est un grand mystére de piété que celui qui a été manifesté dans la chair, autorisé par l'esprit, manifesté aux Anges, prêché aux nations, crû dans le monde, reçu dans la gloire.

## COMMENTAIRE.

l'Eglise ne m'y déterminoit, dit saint Augustin (*a*). *Ego Evangelio non crederem, nisi me Catholicæ Ecclesiæ commoveret authoritas.*

℣. 16. MANIFESTE MAGNUM EST PIETATIS SACRAMENTUM. *Certainement c'est un grand mystére de piété, que celui qui a été manifesté dans la chair.* Après avoir relevé la grandeur, & la vérité infaillible de l'Eglise, S. Paul reléve le mystére de l'incarnation, & de la rédemption du genre humain, opéré par JESUS-CHRIST, crû dans l'Eglise, & prêché par les Apôtres. *Certainement* (*b*) ce mystére est infiniment relevé en lui-même: c'est *un mystére de piété*, ou de tendresse, de douceur, d'amour de JESUS-CHRIST. Ou plûtôt, suivant le Grec (*c*): *Un grand mystére de piété*, de réligion, un puissant motif pour nous porter à aimer, & à servir Dieu dans toute la pureté, & la sainteté qu'il demande de nous. Ce mystére *a été manifesté dans la chair* de JESUS-CHRIST, incarné pour nous. Le Grec lit (*d*): *Dieu s'est manifesté dans la chair, il a paru aux Anges, &c.* C'est ainsi que lisent presque tous les Manuscrits Grecs, & les Peres. M. Mille n'a trouvé dans les Manuscrits Grecs, que le seul Manuscrit de Clermont, qui soit conforme à la Vulgate (*e*). Les autres portent uniformément: *Dieu a été manifesté*; il y en a seulement deux, ou trois qui lisent au masculin, *qui s'est manifesté* (*f*). Il est persuadé que la leçon du Grec imprimé est la bonne. Mais il avoüe que les Latins, tant imprimez, que Manuscrits, le Syriaque, l'Ethiopien, l'Arménien, S. Hilaire (*g*), l'Ambrosiaster, l'Auteur des Commentaires sur les Epîtres sous le nom de saint Jérôme, saint Fulgence, & en général les Peres Latins, sont conformes à la Vulgate; & que tant les Grecs, que les Latins, conviennent dans l'explication, qui l'entend de l'incarnation de JESUS-CHRIST.

JUSTIFICATUM IN SPIRITU. *Il a été autorisé par l'esprit*; par

(*a*) *Aug. contra Epist. fundamenti, c. 5.*

(*b*) Καὶ ὁμολογουμένως: *In confesso est.. extra controversiam.*

(*c*) Μυστήριον τῆς θεοσεβείας μυστήριον.

(*d*) Θεὸς ἐφανερώθη ἐν σαρκὶ.

(*e*) Ὃ ἐφανερώθη, *&c. Quod manifestatum est in carne.*

(*f*) Ὃς ἐφανερώθη, *&c. Ita Colb. 7. Borner. Gr. Cyrill. c. 12. Scoliorum, teste Photio, Mss. Comment. in Epist. Cod. alt. Gr. à Liberato citat. Breviarii c. 19. Hincmar. Opuscul. 33. c. 18. 22.*

(*g*) *Hilar. l. XI. de Trinit.*

les

Digitized by Google

les miracles qu'il a fait dans le monde par lui-même, & par le ministére de ſes Apôtres, par la vertu ſurnaturelle du Saint-Eſprit (*a*). Ces prodiges ont rendu témoignage à la divinité de JESUS-CHRIST, à ſon incarnation, à ſa juſtice contre les calomnies des Juifs (*b*): D'où vient qu'il diſoit aux Juifs: *Si je chaſſe les Démons par le doigt de Dieu, certainement le Royaume de Dieu eſt parvenu juſqu'à vous.* Dans le moment de ſon Baptême, le Saint-Eſprit parut ſur lui, & en même tems la voix du Pere ſe fit entendre (*c*): *Voici mon Fils bien-aimé, &c.*

APPARUIT ANGELIS. *Il a été manifeſté aux Anges.* Le Verbe de Dieu a été connu aux Anges dès le moment de leur création. Le myſtére de ſon incarnation leur étoit dès-lors révélé, & ils furent les Miniſtres de la plûpart des miracles de l'ancien Teſtament, qui avoient tous rapport à ce grand événement. Mais lorſque la plénitude des tems fut arrivée, ils virent l'accompliſſement de ce myſtére, qui les avoit toujours ravi d'admiration; ils furent les témoins, & en quelque ſorte les diſpenſateurs, & les prédicateurs, puiſque ce fut un Ange qui annonça à Zacharie la naiſſance du Précurſeur; à Marie l'incarnation du Sauveur; à Joſeph la virginité de Marie, & l'incarnation du Verbe divin; aux Paſteurs ſa naiſſance. Ce furent les Anges qui le ſervirent dans le déſert; qui le conſolérent dans ſon agonie, qui l'annoncerent aux ſaintes femmes après ſa réſurrection, & aux Apôtres après ſon aſcenſion.

PRÆDICATUM EST GENTIBUS. *Prêché aux nations*, qui juſqu'alors avoient été, pour ainſi dire, livrées aux déréglemens de leur cœur, & plongées dans l'erreur, & dans le crime. Dieu par un effet de ſa pure miſéricorde, les choiſit, les appelle, leur ouvre le cœur, & les reçoit dans ſon Egliſe; pendant que la plûpart des Juifs, inſtruits par les Prophétes, conduits par la Loi, témoins des miracles de JESUS-CHRIST, éclairez par ſa préſence, & par ſa doctrine, demeurent dans l'endurciſſement, & dans l'infidélité. Quel myſtére! quelle profondeur des jugemens de Dieu:

CREDITUM EST IN MUNDO. *Crû dans le monde*, malgré l'oppoſition du Démon, & la rage des tyrans, & des perſécuteurs, malgré l'élevation de ce myſtére, & ſon oppoſition aux lumiéres, aux maximes, & aux préjugez de la raiſon humaine, de la Philoſophie, de l'ancienne Religion des Payens. La choſe du monde la plus ſurprenante, & la plus incroyable, trouve des Fidéles qui la croyent, des Apôtres qui la prêchent, des Martyrs qui la ſoutiennent juſqu'à l'effuſion de leur ſang.

ASSUMPTUM EST IN GLORIA. *Reçu dans la gloire.* JESUS-CHRIST

(*a*) *Theodoret.* Ἐδικαιώθη ἐν πνεύματι. Διὰ τῆς θείας πνεύματος ἐνεργείας τὰ θαυμάσια. . ἀπ-ῆλθεν δὲ ἐπὶ τῷ θαυμάτων ὅτι θεὸς ἀληθὴς, καὶ υἱὸς θεοῦ. *Ita Ambroſ. Grot. Eſt. Dana alii.*

(*b*) *Luc.* XI. 20.

(*c*) *Matt.* III. 16. *Marc.* I. 10. II. *Luc.* III. 22



Digitized by Google

eſt monté au Ciel, & eſt aſſis à la droite de ſon Pere. C'eſt la conſommation du myſtére de l'incarnation.

## CHAPITRE IV.

*Il s'élévera dans les derniers tems des héréſies, qui défendront le mariage & les viandes permiſes. Il ordonne à Timothée de s'exercer à la piété, à l'étude, à l'inſtruction. Que nul ne le mépriſe à cauſe de ſa jeuneſſe. Qu'il ſoit l'exemple de tous : Qu'il ſe renouvelle dans la grace du Sacerdoce.*

℣. 1. *Spiritus autem manifeſtè dicit, quia in noviſſimis temporibus diſcedent quidam à fide, attendentes ſpiritibus erroris, & doctrinis Dæmoniorum,*

℣. 1. OR l'Eſprit dit expreſſément, que dans les tems à venir, quelques-uns abandonneront la foi, en ſuivant des eſprits d'erreur; & des doctrines diaboliques,

### COMMENTAIRE.

℣. 1. SPIRITUS AUTEM MANIFESTE DICIT. *Or l'Eſprit dit expreſſément.* L'Eſprit ſaint qui parle dans nous, & dans les autres Fidéles qui ont reçu le don de prophétie, dit d'une maniére expreſſe, diſtincte, préciſe, que *dans les derniers tems*, c'eſt-à-dire, qu'avant la fin du monde, & la venuë de l'Ante-Chriſt, on verra dans l'Egliſe des héretiques, des ſchiſmatiques, des Chrétiens d'une doctrine corrompuë, qui ſéduiront les foibles, en enſeignant que le mariage eſt défenduë, & que certaines viandes ſont impures, & d'autres erreurs contraires à la doctrine, & à la liberté de l'Evangile. Il compare ceci qui eſt clairement, & manifeſtement déclaré par le Saint-Eſprit, qui parloit actuellement dans les Prophétes du nouveau Teſtament, à ce qu'il a dit à la fin du Chapitre précédent, du myſtére de l'Incarnation, qui a été prédit, mais d'une maniére obſcure, & pluſieurs ſiécles auparavant, par les Prophétes de l'ancienne Loi. Pour ceci, l'Eſprit le dit expreſſément, & l'exécution commence à s'en voir dès à preſent; le myſtére d'iniquité commence à ſe manifeſter dans les héréſies qui s'élevent, mais il ne s'achévera entiérement, qu'*aux derniers tems*, & à la venuë de l'homme d'iniquité, que le Sauveur fera mourir par le ſouffle de ſa bouche (*a*); je veux dire l'Ante-Chriſt.

(*a*) 2. *Theſſal.* II. 7.

Digitized by Google

*Les derniers tems* dans les Livres de l'ancien Teſtament, marquent d'ordinaire la venuë du Meſſie (*a*), & ſur tout le tems de la vengeance que le Seigneur doit exercer contre le peuple infidéle, & incrédule. Dans le nouveau, pour l'ordinaire ils ſignifient le ſecond avénement de JESUS-CHRIST, les perſécutions de l'Ante-Chriſt qui le doivent précéder, le tems qui doit s'écouler entre le premier, & le ſecond avénement; enfin la ruine de Jéruſalem.

Les derniers tems marquez dans Daniel (*b*), où la dixiéme corne fera la guerre aux Saints, & prévaudra contre eux; proférera des blaſphémes contre le Seigneur, & poſſédera la ſouveraine autorité *juſqu'à un tems, & des tems, & la moitié d'un tems.* Ces derniers tems marquez dans le Prophéte, ſignifient premiérement les maux que les Juifs ſouffrirent ſous la domination d'Antiochus Epiphanes. 2°. Le Sauveur dans l'Evangile (*c*) nous avertit encore que cela devoit s'accomplir à la ruine de Jéruſalem par les Romains. 3°. Enfin l'antiquité Chrétienne a crû que comme Antiochus Epiphanes étoit la figure de l'Ante-Chriſt, auſſi les maux que l'on avoit vû arriver aux Juifs durant la derniére guerre des Romains contre eux, étoient des figures de ceux que l'Ante-Chriſt devoit faire à l'Egliſe dans les derniers tems. La perſécution d'Antiochus eſt un événement réel, preuve, & figure d'un autre événement réel, qui eſt la ruine de Jéruſalem; l'un prédit par Daniel, & l'autre par J. C. & tous deux arrivez à la lettre, & à leur tour; leſquels ſont comme des aſſûrances de la venuë de l'Ante-Chriſt, & de ſes perſécutions contre l'Egliſe, prédites par S. Paul, & par les autres Prophétes du nouveau Teſtament.

En cet endroit, *les derniers tems* (*d*), peuvent donc marquer indéfiniment les tems qui ont ſuivi la venuë de JESUS-CHRIST, & qui doivent s'écouler juſqu'à ſon ſecond avénement à la fin du monde. Durant tout cet intervalle s'exécutera ce que l'Apôtre nous dit ici, comme une choſe manifeſtement déclarée par la bouche de tous les Prophétes du Chriſtianiſme, qui étoient alors en grand nombre, & qui annonçoient tout d'une voix que l'on verroit *des apoſtaſies de la foi, des erreurs, des doctrines diaboliques.* S. Jean l'Evangeliſte confirme admirablement ce que nous venons de dire des derniers tems, par ces paroles (*e*), *Mes chers enfans, il eſt la derniere heure... & maintenant il y a beaucoup d'Ante-Chriſts, ce qui nous perſuade qu'il eſt la derniere heure.* Et S. Paul lui-même dans ſa ſeconde Epître à Timothée (*f*), dit *que dans les derniers jours il y aura des tems dangereux, où l'on verra des hommes amateurs d'eux-mêmes, avares, ſuperbes, blaſphémateurs... qui auront l'apparence de la piété, mais qui en*

(*a*) *Ita Rabb. & Interpp. paſſim.*
(*b*) *Dan.* VII. 21. 25.
(*c*) *Matt.* XXIV.
(*d*) Le Grec : Ἐν ὑστέροις καιροῖς : *In poſterioribus temporibus* : Ce qu'Eſtius diſtingue de *noviſſimis diebus*, ἐσχάτοις καιροῖς. Mais je crois cette diſtinction frivole & inutile.
(*e*) 1. *Joan.* II. 18.
(*f*) 2. *Timot.* III. 1. 2.



Digitized by Google

2. *In hypocrisi loquentium mendacium, & cauteriatam habentium suam conscientiam;*

2. Enseignées par des imposteurs pleins d'hypocrisie, dont la conscience est cautérisée;

## COMMENTAIRE.

*abandonneront la réalité; évitez ces sortes de gens.* Ils devoient donc paroître du tems même de Timothée, puisqu'il l'exhorte à les éviter.

Les apostasies, les erreurs, les doctrines diaboliques désignées ici par S. Paul, ne sont autres apparemment que les hérésies qui s'élévérent du tems même des Apôtres, & dès les premiers siécles de l'Eglise (*a*); comme celles des Simoniens disciples de Simon le Magicien; celles des Nicolaïtes, & des Caïnistes, les Gnostiques, les Encratites, & tant d'autres qui inondérent l'Eglise dès le commencement. Tous ces gens étoient sortis du Christianisme: voilà l'apostasie, *discedent quidam à fide*; ils suivoient l'esprit d'erreur. Ménandre, & Simon se disoient le Messie, & la souveraine vertu, prétendant se faire adorer, séduisant les peuples par leurs prestiges, & leurs faux miracles, operez par la force de la magie. Voilà l'esprit d'erreur, *attendentes spiritibus erroris.* (*b*). Leur doctrine étoit aussi corrompuë, que leur conduite étoit déreglée. On peut voir ceux qui ont traité des hérésies des Simoniens, de Ménandre, des Nicolaïtes, des Gnostiques, des Encratites, & des autres; c'étoit une vraye doctrine de Démons: *Doctrinis Dæmoniorum.*

Quelques anciens lisoient en cet endroit une addition; après ces mots: *Quelques-uns abandonneront la foi*, ils ajoûtoient (*c*): *Il y en aura qui honoreront les morts, de même qu'on les honora autrefois dans Israël.* Par ces morts, ils entendoient apparemment les idoles; ce qui est pris du Psеaume cv. 28. *Et comederunt sacrificia mortuorum.* Ce qui semble une glose de ces paroles qui suivent: *Doctrinis Dæmoniorum.*

℣. 2. IN HYPOCRISI LOQUENTIUM MENDACIUM. *Des doctrines de mensonge enseignées par des imposteurs remplis d'hypocrisie.* Les hérétiques dont on vient de parler, n'avoient garde de publier leurs abominations; ils les cachoient avec grand soin, & ne les découvroient qu'à ceux qu'ils avoient engagez bien avant dans leurs erreurs. Les disciples de Simon le Magicien vivoient dans toutes sortes de débordemens, qui surpassoient de beaucoup tout ce qu'on pouvoit imaginer, & ils avoüoient eux-mêmes que ceux qui entendoient parler pour la premiere fois de-

(*a*) *Chrysost. Theophyl.*

(*b*) Προσέχοντες πνεύμασι πλάνοις. *Ita Græc. Edit. Alii:* Πνεύμασι πλάνης. *Ita plures Mss. antiqui Latini: Spiritibus fallacibus, vel deceptoribus. Ita Ambrosiast. Hilar. Novatian. August. Cod. Clarom. Lat.*

(*c*) *Epiphan. hæres. 78. Cod. vetustiss. Vechel.* Ἔσονται δὲ νεκροῖς λατρεύοντες, ὡς καὶ ἐν τῇ Ἰσραὴλ ἐκδόσει. *Ita Cod. vetustiss. Junii.*

Digitized by Google

leurs mystéres les plus secrets, en étoient surpris d'étonnement, & d'effroi (*a*). Quoiqu'ils conservassent le nom de Chrétiens, ils adoroient les idoles, ou du moins regardoient leur culte comme une chose indifferente, se conformant au tems, & aux lieux, suivant les conjontures, & cachant par une profonde dissimulation les sentimens de leur cœur (*b*). Les Nicolaïtes autres hérétiques du premier, & du second siécle, se plongeoient dans toutes sortes d'infamies, ils tenoient la communauté des femmes, & plusieurs autres erreurs. On comprend bien que de telles abominations ne pouvoient se cacher que sous le voile de l'hypocrisie, & du déguisement. Ils n'auroient pas même évité les poursuites des Magistrats payens, & séculiers.

Les Encratites, les Carpocratiens, les Marcionites, Saturnin, & Tatien condamnoient le mariage; mais ils n'en vivoient pas avec plus de pureté. La plûpart admettoient la communauté des femmes, & les affreuses suites de ce principe. L'éloignement qu'ils avoient du mariage, étoit une suite de l'horreur qu'ils avoient pour la génération, & de l'amour dont ils étoient transportez pour le libertinage. On peut juger par ces principes quel pouvoit être le déguisement de ces sortes de gens, qui auroient été l'horreur du genre humain, si leurs abominations eussent été connuës (*c*).

CAUTERIATAM HABENTIUM SUAM CONSCIENTIAM. *Dont la conscience est cautérisée.* Cautériser, signifie à la lettre, appliquer un fer chaud sur une partie du corps. Quelquefois cela se fait par principe de santé, & quelquefois on l'imprime sur le front, ou sur les épaules des criminels, pour les faire reconnoître. L'effet naturel de ce dernier cautére est de laisser une marque ineffaçable, & ignominieuse du crime qui a été vengé par la Justice; & le cautére appliqué par les ordres des médecins, est une marque d'une humeur vitieuse dominante, ou de quelqu'autre mauvaise disposition du corps, que l'on veut arrêter, ou supprimer par le cautére. Dans le moral, *une conscience cautérisée* peut marquer un homme engagé dans des habitudes honteuses, & criminelles, & qui porte au dedans de soi les remords, & le caractére de sa condamnation, & de son infamie; ou bien un homme dont la conscience est malade, & dont les sentimens sont corrompus (*d*).

D'autres (*e*) l'expliquent d'une conscience endurcie, insensible, incor-

(*a*) *Iren. l. 1. c. 20. Euseb. lib. 2. c. 13. Hist. Eccles.*

(*b*) *Aug. haref 1. Origen. l. 6. contra Celf.*

(*c*) Voyez M. de Tillemont, t. 2. articles de Simon le Magicien, des Encratites, des Carpocratiens, & des autres Hérétiques.

(*d*) *Theophyl.* Συνίσασιν ἑαυτοῖς ἀκαθαρσίας ἀνιάτους. Διὰ τοῦτο συνειδὸς αὐτῶν ἀνεξαλείπτως ἔχει τῆς καυτηριάσεως τῆ ῥυπαρᾷ βίᾳ.

(*e*) Κεκαυτηριασμένους τὴν ἰδίαν συνείδησιν. *Theodoret.* Τὴν ἰσχάτην αὐτῶν ἀναλγησίαν δηλοῖ. *Ita Tir. Turrian. Schmid. Medus.*



Digitized by Google

3. *Prohibentium nubere, abstinere à cibis, quos Deus creavit ad percipiendum cum gratiarum actione Fidelibus, & iis qui cognoverunt veritatem.*

3. Qui interdiront le mariage & l'usage des viandes, que Dieu a créées pour être mangées avec action de graces par les Fidéles, & par ceux qui ont reçu la connoissance de la vérité.

4. *Quia omnis creatura Dei bona est, & nihil rejiciendum quod cum gratiarum actione præcipitur.*

4. Car tout ce que Dieu a créé est bon, & on ne doit rejetter de ce qui se mange avec action de graces;

## COMMENTAIRE.

rigible; ce qui est aussi pris de l'usage des médecins, qui l'employent quelquefois le feu pour rendre insensibles les parties sur lesquelles ils veulent travailler; comme il se fait par exemple, dans l'usage des ventouses; & l'expérience fait voir les parties où l'on a appliqué le feu, ou le cautére, sont aussi plus insensibles que les autres, & qu'on peut les couper, & les retrancher avec beaucoup de douleur.

℣. 3. PROHIBENTIUM NUBERE. *Qui interdisent le mariage.* Nous avons déja vû que les plus infames, & les plus impurs hérétiques qui soient jamais sortis de l'Eglise, condamnoient le mariage même légitime, en même-tems qu'ils se permettoient les plus affreuses abominations, par la communauté de leurs femmes (*a*). Gens sans Religion, sans foi, sans pudeur, sans honneur.

ABSTINERE A CIBIS. *Et l'usage des viandes, que Dieu a créées pour être mangées avec action de graces.* Ceci regarde principalement les Juifs convertis, ou les Hébraïsans (*b*), qui soutenoient contre la décision des Apôtres au Concile de Jérusalem (*c*), & contre la doctrine constante de S. Paul dans toutes ses Epîtres, que l'abstinence des viandes marquée dans Moyse, obligeoit sous le Christianisme comme auparavant. Les Ebionites, les Encratites, Marcion, Saturnin, Montan étoient de ce nombre (*d*), comme nous l'apprennent les Peres qui ont donné des catalogues des hérésies, & ceux qui se sont appliquez à les réfuter; comme Tertullien, S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, S. Epiphane, & les autres. Ils regardoient le mariage, & certains alimens comme choses impures, & de la pratique de l'Eglise, qui à l'imitation de JESUS-CHRIST, & des Apôtres, a toujours loüé la virginité, & la continence, lorsqu'on s'engage dans la pratique de ces vertus dans la vûë d'une plus grande perfection; & qui permet, & ordonne même dans quelques rencontres l'abstinence de certains alimens, dans un esprit de mortification, & de pénitence (*d*).

℣. 4. OMNIS CREATURA DEI BONA EST. *Tout ce que Dieu a*

(*a*) *Clem. Alex. strom. l. 3.* Διδασκάλων μὲν δὴν ἀθεμίτων γάμων, καὶ παιδοποιίας, μηδὲ ἀνίεσθαι τῇ κόσμῳ δυσχερείας ἑτέρας, μηδὲ χρῆναι τῷ θανάτῳ προφθάνειν... ἀντικρυς τὸ γάμου λεγόντων, καὶ ὑπὸ διαβόλου τούτου ἀθεμίτους δογματίζοντων.

(*b*) *Chrysost. Theophyl. Est. alii plerique.*

(*c*) *Act.* XV. 28. 29.

(*d*) *Lege Theodoret haretic. fabul. l. 1. c. 20.*

Digitized by Google

5. *Sanctificatur enim per verbum Dei, & orationem.*

5. Parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu, & par la priere.

## COMMENTAIRE.

*créé, est bon.* Dieu vit tout ce qu'il avoit fait, dit l'Ecriture, & il le trouva bon (*b*). Les Marcionites croyoient que le Créateur qui parle dans l'ancien Testament, étoit auteur du mal; que c'étoit un mauvais principe, opposé à un autre principe, qui étoit auteur du bien (*c*). Ainsi c'étoit en haine de ce Dieu principe du mal, & auteur de l'ancien Testament, qu'ils détestoient l'usage de certaines créatures, principalement des animaux, dans la crainte qu'ils avoient, dit S. Epiphane, (*d*) de manger des ames. Tertullien (*e*) dit pourtant qu'ils mangeoient du poisson. Ce sont ces hérétiques, & les autres qui les ont suivis, comme les Encratites, & les Disciples de Saturnin, & de Montan, que l'Apôtre combat en cet endroit, en montrant que tout ce que Dieu a créé, étant bon, & pur en lui-même, il n'étoit pas defendu d'en user, dans la supposition qu'il fût mauvais; quoique pour d'autres motifs d'une Religion bien reglée, ou par principe de santé, ou de bienséance, il soit quelquefois permis de s'en abstenir. S. Paul lui-même nous apprend qu'il vivoit dans la continence (*f*). Il dit qu'il châtie son corps, & le réduit dans la servitude (*g*) par un esprit de pénitence; il déclare que s'il savoit scandaliser son frere en mangeant de certaines viandes, il aimeroit mieux s'en abstenir toute sa vie (*h*).

℣. 5. SANCTIFICATUR ENIM PER VERBUM DEI, ET ORATIONEM. *Parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu, & par la priére.* L'usage que nous faisons des viandes, est bon, & saint en lui-même, puisque tout ce que Dieu a créé, est pur, & exemt de soüillure; mais quand il y auroit quelque chose d'impur dans la créature, ou dans l'usage que nous en faisons (*i*), cet usage seroit sanctifié par la priére, & par la bénédiction dont nous avons soin de l'accompagner, & par *la parole de Dieu*, qui nous a déclaré par JESUS-CHRIST, que ce n'est point ce qui entre

(*a*) *Vide Hieronym. l. 1. contra Jovinian. Aug. l. 2. de nupt. & concupisc. c. 5. & l. 1. contra duas Epist. Pelag. c. 2. & l. 30. contra Faust. c. 5. 6. Est. hic. Cornel. à Lapide.*

(*b*) *Genes. 1. 31.*

(*c*) *Vide Tertull. l. 1. c. 2. contra Marcionem.*

(*d*) *Epiphan. haresi 42.*

(*e*) *Tertull. l. 1. contra Marcion. c. 14.*

(*f*) 1. Cor. VII. 7. 8. *Ita PP. plerique.*

(*g*) 1. *Cor.* IX. 27.

(*h*) 1. *Cor.* VIII. 13.

(*i*) *Theophyl.* Κατὰ συγχώρησιν τοῦτο τίθησι. Πρῶτον μὲν γὰρ κατὰ ἔνστασιν φησιν ὅτι οὐδὲν ἀκάθαρτον, ἔπειτα κατὰ συγχώρησιν, δῶμεν, φησι, ὅτι γίνεται τι ἀκάθαρτον ἀλλ' ἔχεις τὴν ἰατρείαν.

*6. Hæc proponens fratribus, bonus eris minister Christi Jesu, enutritus verbis fidei, & bonæ doctrinæ, quam assecutus es.*

6. Enseignant ceci aux freres, vous serez un bon ministre de JESUS-CHRIST, vous qui êtes nourri des paroles dela foi, & de la bonne doctrine que vous avez apprise.

## COMMENTAIRE

dans la bouche qui soüille l'homme (*a*); & par ses Apôtres assemblez en son nom (*b*), que la distinction des viandes ordonnée par la Loi, ne subsiste plus aujourd'hui. Depuis le péché du premier homme, toutes les créatures semblent avoir été assujetties au Démon; & en ce sens avoir contracté quelque espéce de soüillure (*c*). Mais la priére qui accompagne, ou qui précéde, & l'action de graces qui suit nos repas, purifie, & sanctifie la nourriture que nous prenons, de quelque nature qu'elle soit. Ainsi manger indifferemment de toutes choses, est non-seulement une chose permise en elle-même, elle peut aussi devenir une action sainte, & méritoire, par les circonstances dont on l'accompagne (*d*).

℣. 6. HÆC PROPONENS FRATRIBUS, BONUS ERIS MINISTER. *En proposant ceci aux Fidéles, vous serez un bon Ministre de* JESUS-CHRIST. Voilà ce que vous devez enseigner aux peuples qui vous sont confiez, si vous voulez remplir les devoirs d'un bon Evêque. Vous devez leur proposer le mystére ineffable de l'incarnation avec toutes ses suites (*e*); comment il a été prêché aux nations, & reçu par une infinité de personnes. Vous devez après cela les prévenir contre les faux Docteurs, les hérétiques, les ministres de Satan, qui viendront dans ces derniers jours, & dont vous pourrez vous-mêmes être témoins, qui enseigneront l'erreur, & une doctrine diabolique, interdiront le mariage, & l'usage des viandes que Dieu a permises.

ENUTRITUS VERBIS FIDEI. *Vous qui êtes nourri des paroles de la foi, & de la bonne doctrine.* Un Evêque doit être nourri, rempli, pénétré, & pour ainsi dire engraissé de la substance de la parole de Dieu, & des saintes Ecritures. Il doit les étudier, les ruminer, les méditer continuellement, dit S. Chrysostome (*f*). Car ce n'est point une nourriture commune, & dont on se rassasie en mangeant. Plus on en mange, plus on en est affamé. Saint Timothée étoit rempli de lumiére, & de dons du Saint

(*a*) *Matt.* xv. 11. 17.

(*b*) *Act.* xv. 27. 28.

(*c*) *Rom.* viii. 20. *Ambros. l. 2. de Abel, & Cain, c. 8. August. l. 4. c. 19. de civit. Dei. Est Menoch. &c. alii.*

(*d*) *Theodoret.* Τοῦτο δήπου τὸ φύσει καλὸν μετ' εὐχαριστίας λαμβανόμενον, τῇ τοῦ Θεοῦ μνήμῃ, καὶ ἁγιάζεται καὶ καθαίνεται.

(*e*) 1. *Timot.* iii. *ult. Vide Theophyl. Est. Men.*

(*f*) *Chrysost.* Βούλεται ὁ Παῦλος, φησὶ, τὸν διδάσκαλον ἐν τοῖς τοιούτοις ἐπιεικῆ καὶ ἀνεξίκακον ... μυρυκώμενος, συνεχῶς τὰ αὐτὰ τρέφων, ἀεὶ τὰ αὐτὰ μελετῶν, τροφὴν γὰρ ἔχει ἡ τῶν τυχόντων.

Esprit;

Digitized by Google

7. *Ineptas autem, & aniles fabulas devita; exerce autem tè ipſum ad pietatem.*

7. Fuyez les fables impertinentes & puériles, & exercez-vous à la piére.

8. *Nam corporalis exercitatio ad modicum utilis eſt; pietas autem ad omnia utilis eſt, promiſſionem habens vitæ, quæ nunc eſt, & futuræ.*

8. Car les exercices corporels ſervent à peu de choſe; mais la piété eſt utile à tout, & c'eſt à elle que les biens de la vie préſente, & ceux de la vie future ont été promis.

## COMMENTAIRE.

Eſprit; il avoit été pluſieurs années à l'école de l'Apôtre. S Paul reconnoît ici qu'il *eſt nourri des paroles de la foi, & de la bonne doctrine qu'il a appriſe*, & toutefois il l'exhorte à la lecture & à l'étude (*a*). Que ne doivent donc pas faire ceux qui dans l'Epiſcopat n'ont ni les connoiſſances, ni les ſecours qu'avoit ce grand homme?

℣. 7. INEPTAS ET ANILES FABULAS DEVITA. *Fuyez les fables impertinentes & puériles.* Le Grec (*b*) porte: *Evitez les fables profanes*, & les contes *de vieille*. On croit qu'il entend les vaines traditions des Juifs (*c*), & les profanes nouveautez des Hérétiques, dont il vient de faire la peinture (*d*). En effet tout le ſyſtême de Religion de Simon, de Menandre, de Saturnin, de Marcion, des Gnoſtiques, des Encratites, étoit un aſſemblage monſtrueux de fables, de fictions, de générations, de principes, ſans liaiſon, ſans preuve, ſans vraiſemblance.

℣. 8. CORPORALIS EXERCITATIO AD MODICUM UTILIS EST. *Les exercices corporels ſervent à peu de choſe.* Les exercices des Athlétes, pour leſquels les Grecs ſont ſi paſſionnez, ne ſervent que de peu de choſes. Ils n'aboutiſſent qu'à former le corps, à le fortifier, & après tout à remporter de vains applaudiſſemens, & une couronne fragile. Mais les exercices ſpirituels de la piété, l'étude, la lecture, la priere, les pratiques de charité, la bonne vie, l'abſtinence, le jeûne, la pénitence, ſont d'une utilité infiniment plus grande: ils produiſent leur fruit non ſeulement dans cette vie, mais auſſi dans l'autre (*e*). Quelques-uns (*f*) l'entendent des exercices du corps, qui ſe font pour conſerver, & pour entretenir la ſanté, comme la promenade, les jeux d'exercices: ces ſortes de choſes ne ſont que d'une très-petite utilité, & ne peuvent tout au plus que conſerver pendant quelque tems une ſanté fragile: mais la piété eſt un exercice d'une utilité infinie. D'autres (*g*) veulent que

(*a*) Ci-aprés, ℣. 13.

(*b*) Τὰς δὲ βεβήλους, καὶ γραώδεις μύθους παραιτοῦ.

(*c*) *Chryſoſt. Theodoret. Theophyl.*

(*d*) *Grot. Eſt. Men. Vorſt. Dana.*

(*e*) *Vide Eſt. Men. Tirin. Price. Sculr. Piſc.*

(*f*) *Chryſ. Theodoret. Theophyl.*

(*g*) *Quidam apud Chryſ. & Theophyl. Dana. Grot. Vorſt. Ita & Ambroſiaſt. Anſelm. D. Bern. Apolog. ad Guillel. D. Thom.*



Digitized by Google

9. *Fidelis sermo, & omni acceptione dignus.*

10. *In hoc enim laboramus, & maledicimur, quia speramus in Deum vivum, qui est Salvator omnium hominum, maximè Fidelium.*

11. *Præcipe hæc, & doce.*

9. C'est une vérité certaine, & digne d'être reçue avec une entiere soumission.

10. Car ce qui fait que nous sommes accablez de peines, & chargez d'outrages, c'est que nous espérons au Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, & principalement des Fidéles.

21. Annoncez ces choses, & enseignez-les.

## COMMENTAIRE.

S. Paul oppose ici les exercices de pieté, la bonne vie, la charité, aux pratiques extérieures de mortification, à l'abstinence, au jeûne, aux travaux corporels. Tout ceci est bon, mais la pieté, la foi, l'espérance, la charité, & l'exercice de ces vertus, valent encore mieux.

℣. 9. FIDELIS SERMO. *C'est une verité certaine.* On le rapporte ordinairement à ce qui précéde (*a*). Ce que je viens de vous dire, mérite une attention, & une considération toutes particuliéres. Ce sont des véritez fondamentales de la vie Chrétienne. Ce verset pourroit être mis en paranthése; car le verset 10. est lié au 8. & à ceux qui précédent.

℣. 10. IN HOC ENIM LABORAMUS. *Car ce qui fait que nous sommes accablez de peines, & chargez d'outrages, c'est que nous esperons au Dieu vivant.* Ou bien: *Ce qui nous porte à souffrir tous les maux, & toutes les malédictions dont on nous charge, c'est que nous espérons, &c.* C'est pour mériter les biens de la vie future, (℣. 8.) qui nous ont été promis, & que nous espérons, que nous souffrons volontiers tous les maux qu'on nous fait. Sans cela nous n'aurions garde de nous exposer à tant de traverses. Autrement: Ce qui irrite les infidéles contre nous, c'est que nous prêchons le Dieu vivant, & la vie éternelle. Si je voulois imiter les faux Apôtres, qui ne veulent contredire ni les Juifs, ni les Payens, qui vivent en Juifs parmi les Juifs, & en Payens parmi les Payens, je ne m'attirerois pas les persécutions que je souffre.

QUI EST SALVATOR OMNIUM, MAXIME FIDELIUM. *Le Dieu vivant, qui est le Sauveur de tous les hommes, & principalement des Fidéles.* On a déja vû ci-devant (*b*) le nom de *Sauveur* donné à Dieu le Pere. Il est *Sauveur de tous les hommes*; il invite tous les hommes au salut; il les reçoit tous dans l'Eglise, sans acception de personnes; il leur prépare à tous des secours pour pouvoir se sauver; c'est leur faute, s'ils ne s'en servent pas. Le mérite de la mort de son Fils qu'il leur a donné, est plus que suffisant pour les racheter tous. Mais sa bonne volonté a principalement son effet envers les Fidéles, *maximè Fidelium*, non pas

(*a*) *Chrys. Theodoret. Theophyl. &c.* (*b*) 1. *Timot.* 1. 1.

Digitized by Google

12. *Nemo adoleſcentiam tuam contemnat; ſed exemplum eſto Fidelium in verbo, in converſatione, in charitate, in fide, in caſtitate.*

12. Que perſonne ne mépriſe votre jeuneſſe; mais rendez-vous l'exemple & le modéle des Fidéles dans les entretiens, dans la maniére d'agir avec le prochain, dans la charité, dans la foi, dans la chaſteté.

## COMMENTAIRE.

qu'ils ſoient tous ſauvez, mais ils ſont tous en voye de ſalut, ils ont tous reçû la lumiere de la foi, la connoiſſance de l'Evangile, les graces avec leſquelles ils auroient pû ſe ſauver, s'ils n'avoient pas manqué de fidélité à celui qui les avoit appellez, & juſtifiez (*a*).

℣. 12. NEMO ADOLESCENTIAM TUAM CONTEMNAT. *Que perſonne ne mépriſe votre jeuneſſe.* Faites enſorte par votre gravité, & par votre ſageſſe, que perſonne n'ait lieu de vous mépriſer, à cauſe de votre jeuneſſe. Rendez-vous vénérable par la pureté de vos mœurs, par la prudence de votre conduite, par la pureté de votre doctrine. Ou enfin, uſez du pouvoir que vous donne votre dignité, & ne vous laiſſez point mépriſer. On ne ſait pas préciſement quel âge pouvoit alors avoir Timothée. Mais ceci ne prouve pas qu'il fut fort jeune; il pouvoit avoir plus de trente-cinq, ou quarante ans. Dans le ſtyle de l'Ecriture, on appelle ſouvent jeuneſſe, ce qui n'eſt pas vieilleſſe. Dans ces premiers tems, il étoit rare de voir des Evêques qui ne fuſſent d'un âge avancé. Il y avoit alors environ quatorze ans que S. Timothée étoit attaché à S. Paul. Saint Paul le prit avec lui, & le circoncit l'an 51. de JESUS-CHRIST; & cette Epître fut écrite ſur la fin de 64. En ne lui donnant que vingt ans lorſque S. Paul le prit en ſa compagnie, il devoit alors en avoir trente-cinq.

SED EXEMPLUM ESTO FIDELIUM. *Mais ſoyez le modéle des Fidéles.* Voulez-vous conſerver votre autorité, & vous faire obéïr, ſoyez le modéle des Fidéles, ſoyez une loi vivante (*b*), vivez comme vous parlez, faites le premier ce que vous commandez aux autres. L'Evêque doit être autant au-deſſus de ceux qui lui ſont confiez, par la perfection de ſa vertu, que le paſteur eſt au deſſus de ſon troupeau. Apprenez-leur par votre exemple comment ils doivent, parler aimer leur prochain, vivre de la foi, aimer la charité, la gravité, l'innocence. Le Grec ajoûte: *Dans l'eſprit*, dans la ferveur de l'eſprit, dans le zele pour la Religion, dans l'uſage des dons ſurnaturels. Cette addition n'eſt pas dans le Syriaque, ni dans un grand nombre de bons Manuſcrits (*c*). Saint Chryſoſtome ne l'a pas lû.

---

(*a*) *Vide Concil. Trid. ſeſſ. c.* 13.

(*b*) *Theodoret.* Θέλεις φησὶ, μὴ καταφρονεῖσθαι παρὰ τῶν, ἔμψυχος νόμος γίνου, δεῖξον ἐν σαυτῷ τὸ τῶν νόμων κατόρθωμα. *Vide* 1. *Petri* v. 3.

(*c*) *Deeſt: in Alex. Clarom. G. L. Borner. G. L. Ambroſ. Aug. Heſychius in Levit. &c.*



Digitized by Google

13. *Dum venio, attende lectioni, exhortationi, & doctrinæ.*

14. *Noli negligere gratiam quæ in te est, quæ data est tibi per prophetiam, cum impositione manuum Presbyterii.*

13. En attendant que je vienne, appliquez-vous à la lecture, à l'exhortation & à l'instruction.

14. Ne négligez pas la grace qui est en vous, qui vous a été donnée, suivant une révélation prophétique, par l'imposition des mains des Prêtres.

## COMMENTAIRE.

℣. 13. DUM VENIO, ATTENDE LECTIONI. *En attendant que je vienne, appliquez vous à la lecture.* Nous avons remarqué ci-devant chap. III. 14. qu'apparemment S. Paul repassa par Ephése en allant à Rome pour la derniere fois, & qu'il y vit Timothée. L'Apôtre l'exhorte à vaquer *à la lecture, à l'exhortation à l'instruction.* Lisez assidûment les saintes Ecritures, quelque éclairé, & quelque rempli de l'Esprit saint que vous soyez (*a*), vous y trouverez de quoi vous instruire, vous confirmer, vous consoler. Etudiez les anciens Prophétes, vous y verrez les preuves de la Religion Chrétienne. Vaquez *à l'exhortation*, ou à *la consolation* (*b*) de votre peuple. Animez-les à persévérer dans le bien; consolez-les dans leurs peines, dans leurs persécutions, &c.

℣. 14. NOLI NEGLIGERE GRATIAM, QUÆ IN TE EST, CUM IMPOSITIONE MANUUM PRESBYTERII. (*c*). *Ne négligez point la grace qui est en vous, & qui vous a été donnée suivant une révelation particuliere, par l'imposition des mains des Prêtres.* Ceci nous apprend que S. Timothée ne fut ordonné Evêque que par une révélation particuliére, & un ordre exprès du Saint-Esprit. La grace, dont parle ici S. Paul, est celle de son ordination Episcopale, qu'il reçut par l'imposition des mains *des Prêtres*, ou plûtôt *des Evêques*, du Sénat Ecclésiastique, car c'est la signification du terme de l'Original (*d*); & on sait que dans l'Eglise, les Prêtres n'ont jamais eu le droit d'imposer les mains aux Evêques, ni de les ordonner. S. Paul dans la seconde Epître à Timothée (*e*), dit qu'il a lui-même imposé les mains à ce Disciple: *Ut resuscites gratiam Dei quæ est in te, per impositionem manuum mearum.* Il avoit donc été le principal Ministre de l'ordination de Timothée, & il avoit été accompagné par les Evêques de la Province, où se fit cette cérémonie (*f*); car l'ancien usage de l'Eglise, étoit que plusieurs Evêques concourussent à l'ordination d'un Evêque, & encore aujourd'hui l'Eglise veut

(*a*) *Isidor. Pelus. l. 4. Ep. 88.*

(*b*) Προσέχε τῇ ἀναγνώσει, τῇ παρακλήσει.

(*c*) Plusieurs Manuscrirs & plusieurs Imprimez lisent *Præsbyteri*, au lieu de *Præsbyterii.* Voyez Selden *de Synedri*, *l. 1. c. 14. p. 311.*

(*d*) Μετ' ἐπιθέσεως τῶν χειρῶν τοῦ πρεσβυτερίου. *Æthiop. Episcoporum. Chrys.* Οὐ περὶ πρεσβυτερῶν ἐνταῦτα φησι, ἀλλὰ περὶ ἐπισκόπων. Οὐ γὰρ δὴ πρεσβύτεροι τὸν ἐπισκόπον ἐχειροτονοῦν. *Ita Interpp. passim.*

(*e*) *2. Timot. 1. 6.*

(*f*) *Vide Est. Grot. alios.*

Digitized by Google

15. *Hæc meditare, in his esto, ut profectus tuus manifestus sit omnibus.*

16. *Attende tibi, & doctrinæ: insta in illis: hoc enim faciens, & teipsum salvum facies, & eos qui te audiunt.*

15. Méditez ces choſees, ſoyez-en toujours occupé, afin que votre avancement ſoit connu de tous.

16. Veillez ſur vous-même, & ſur l'inſtruction *des autres*; demeurez ferme dans ces exercices: car agiſſant de la ſorte, vous vous ſauverez vous-même, & ceux qui vous écoutent.

## COMMENTAIRE.

qu'il n'y en ait pas moins de trois. C'eſt le nombre ordinaire.

Saint Chryſoſtome *(a)* croit qu'il fut ordonné Evêque auſſi-tôt qu'il fut circoncis, en ſorte qu'il fut fait au même tems Diſciple, & Maître. Si cela eſt vrai, il faut qu'il ait été ordonné à Lyſtres, où S. Paul le prit, & le circoncit *(b)*, l'an 51. de JESUS-CHRIST; ce qui eſt un peu difficile à croire, à cauſe de la grande jeuneſſe de Timothée. *La grace* qu'il reçut alors, eſt celle de la doctrine, dit Théophylacte *(c)*, ou le talent de l'inſtruction, ou enfin l'autorité, l'emploi d'enſeigner; car le Grec peut marquer toutes ces choſes. Ou ſelon d'autres, les dons ſurnaturels de la ſcience, des langues, des miracles, de l'interprétation des Ecritures, en un mot, tous les dons ſurnaturels du Saint-Eſprit propres à remplir ſon miniſtére. Ces ſortes de dons ſont donnez gratuitement, mais on doit les conſerver par la bonne vie, par la vigilance, par la priére, par une grande attention ſur ſoi-même. C'eſt par là qu'on reſſuſcite, comme parle ſaint Paul dans ſa ſeconde à Timothée *(d)*; c'eſt par des actions contraires qu'on attriſte, ou qu'on éteint en ſoi le Saint-Eſprit, comme il dit ailleurs *(e)*.

℣. 15. HÆC MEDITARE, IN HIS ESTO. *Méditez ces choſes, ſoyez-en toujours occupez.* Ayez toujours devant les yeux vos obligations, & vos devoirs; ſoyez toujours occupez des qualitez que doit avoir un bon Evêque, *afin que votre avancement ſoit connu de tout le monde.* Qu'on vous voye avancer en ſcience, en vertu, en perfection, en ſageſſe.

℣. 16. HOC FACIENS, TEIPSUM SALVUM FACIES, ET EOS QUI TE AUDIUNT. *Agiſſant de la ſorte*, veillant ſur vous même, & inſtruiſant les autres, *vous vous ſauverez*, vous mériterez la vie éternelle, & vous conduirez les autres dans la voye du ſalut. Le paſteur vigi-

(a) *Chryſoſt. in 1. Timot. prolog.* 402. 403.
(b) *Act.* XVI. 2.
(c) *Theophyl.* Τῆς διδασκαλίας τὸ χαρισμα ἐνταῦθα φησιν, ὃ ἐδέξατο διὰ τῆς χειροτονίας. *Ita Theodoret. & Chryſoſt.*
(d) 2. *Timot.* 1. 6.
(e) 1. *Theſſal.* 1. 19. *Spiritum nolite extinguere.* *Epheſ.* IV. 30. *Nolite contriſtare ſpiritum.*



Digitized by Google

lant travaille à ſon ſalut, en travaillant à celui des autres; il doit rendre compte à Dieu, non-ſeulement de ſa conduite, mais auſſi de celle de ſon troupeau. Si le troupeau eſt rebéle, & indocile, le paſteur n'en peut répondre: mais s'il eſt mal inſtruit, ou mal conduit, cela eſt ſur le compte du paſteur.

## CHAPITRE V.

*Préceptes de morale. Conduite que Timothée doit garder à l'égard des perſonnes âgées, des jeunes, des veuves. Qualitez des Diaconeſſes, Récompenſe des Prêtres. Ne pas recevoir légérement une accuſation contre eux. Correction publique des fautes publiques. N'impoſer pas facilement les mains. Timothée doit uſer d'un peu de vin.*

℣. 1. *Seniorem ne increpaveris; ſed obſecra ut patrem; juvenes, ut fratres;*

℣. 1. Ne reprenez pas les vieillards avec rudeſſe; mais avertiſſez-les comme vos peres; les jeunes hommes comme vos freres;

## COMMENTAIRE.

℣. 1. SENIOREM NE INCREPAVERIS. *Ne reprenez pas les vieillards avec rudeſſe.* Il n'eſt pas de la gravité d'un Evêque d'uſer de paroles rudes, & violentes avec qui que ce ſoit, mais cela lui convient moins envers un veillard, qu'envers tout autre (*a*). La répréhenſion eſt d'elle-même aſſez fâcheuſe, ſans en augmenter la peine par des maniéres dures, ou emportées. L'âge d'un vieillard ne le rend pas exemt de défauts; mais il doit lui attirer du reſpect, & de la conſidération, ſur tout de la part de ceux qui ſont jeunes, comme étoit alors Timothée. Sous le nom de *ſeniorem*, en Grec, *presbyterum*, on doit entendre ici, non un Prêtre, mais un vieillard, comme le porte la traduction Latine. Si un vieillard tombe dans quelque faute conſidérable, & qui ait cauſé du ſcandale à l'Egliſe, reprenez-le publiquement, mais avec la douceur convenable (*b*). Si ſa faute eſt ſecrette, reprenez-le ſecrettement, & marquez lui tout le reſpect, & toute la conſideration que vous auriez en-

(*a*) *Theodoret.* Πρεσβύτερον μὴ ἐπιπλήξῃς. Οὐ τὴν ἰσχὺν αὐτοῦ λέγω, ἀλλὰ τὴν ἡγεμονίαν. *Ita Theophyl.*

(*b*) *Vide Gregor. Mag. l. 7. Ep. 1. indict. 2. Ubi ſenior juvenibus exemplum ad interitum prabet, ibi diſtrictâ increpatione ferientus eſt.*

Digitized by Google

2. *Anus, ut matres; juvenculas, ut sorores, in omni castitate.*

3. *Viduas honora, quæ verè viduæ sunt.*

2. Les femmes âgées, comme vos meres; les jeunes, comme vos sœurs, avec toute sorte de pureté.

3. Honorez, & assistez les veuves, qui sont vraiment veuves.

## COMMENTAIRE.

vers votre pere, si vous vous trouviez dans la nécessité de lui donner quelque avis sur sa conduite. *Obsecra ut patrem.* A l'égard des jeunes gens, vous pouvez prendre plus d'autorité, mais n'oubliez point qu'ils sont vos freres. Traitez-les avec douceur, avec charité; *juvenes ut fratres.*

℣. 2. ANUS, UT MATRES. *Les femmes agées, comme vos meres.* Si vous êtes obligé de les reprendre, souvenez-vous de votre âge, & traitez-les comme vos meres. Donnez-leur toutes les marques de considération; mais ne laissez point leurs fautes impunies. Traitez les jeunes femmes comme vos sœurs; mais avec tant de sagesse, & de précaution, que vous ne donniez point lieu de former contre vous de soupçons fâcheux (*a*): *Juvenculas ut sorores, in omni castitate.*

℣. 3. VIDUAS HONORA, QUÆ VERE VIDUÆ SUNT. *Honorez les veuves, qui sont vraiment veuves.* Honorez-les (*b*), en leur fournissant les choses nécessaires à leur entretien. C'est-là la maniére la plus efficace, & la plus solide, pour leur témoigner du respect, & de l'estime. On convient que sous le nom d'*honorer*, on entend souvent les secours nécessaires à la vie. Cela consistoit alors à les inscrire dans la matricule de l'Eglise, & à leur faire part des biens, & des aumônes, communes, qui étoient le seul fond des revenus de l'Eglise. Mais comme la foi étoit vive, & la charité ardente, les Ministres de l'Autel, les veuves, & les pauvres avoient abondamment de quoi se nourrir dans la frugalité, & dans la modestie où ils vivoient.

QUÆ VERE VIDUÆ SUNT. *Qui sont vraiment veuves*, abandonnées, désolées; destituées de secours humains, comme leur nom le dénote (*c*): Car les veuves qui sont riches, & qui regardent le veuvage comme un état de liberté, d'indépendance; ou celles qui sont fainéantes, causeuses, curieuses, dont il parle ci-après, versets 6. 11. 12. 13. 14. ne sont pas vraiment veuves. Celles dont il parle, doivent avoir soin de leurs enfans, si elles en ont; elles doivent mettre en Dieu leur espérance, vaquer à la priére, exercer les œuvres de charité envers les hôtes, & les affligez, & vaquer à toutes sortes de bonnes œuvres,

(*a*) *Chrys.* Μὴν ὑποψίαν παρέχων, μὴ τοιαύτα πράττειν τοὺς διαβάλλειν βουλομένους.

(*b*) *Theophyl.* Τιμᾷ ἀντὶ τοῦ ἐλεῖ, καὶ τὰ ἀναγκαῖα χορήγει. *Vide infrà* ℣. 9. *Act.* VI. 1. *Ignat. Ep. ad Polycarp.*

(*c*) Χήρα, *vidua*, de χηρόω, *desolari, destitui, privari.* Ici ℣. 5. *Quæ verè vidua est, & desolata.*

Digitized by Google

4. *Si qua autem vidua filios, aut nepotes habet, discat primùm domum suam regere; & mutuam vicem reddere parentibus; hoc enim acceptum est coram Deo.*

5. *Quæ autem verè vidua est, & desolata, speret in Deum, & instet obsecrationibus, & orationibus nocte ac die.*

4. Que si quelque veuve a des fils, ou des petits-fils, qu'elle apprenne premiérement à bien gouverner sa famille, & à rendre à ses peres & meres ce qu'elle leur doit; car c'est une chose agréable à Dieu.

5. Mais que la veuve qui est vraiment veuve & abandonnée, espére en Dieu, & persévére jour & nuit dans les priéres & les oraisons.

## COMMENTAIRE.

℣. 4. SI QUA VIDUA FILIOS, AUT NEPOTES HABET. *Si une veuve a des fils, ou des petits-fils, qu'elle apprenne premierement à bien gouverner sa famille, & à rendre à ses peres, & meres ce qu'elle leur doit.* Une vraie veuve doit commencer à bien élever ses enfans, à bien régler sa famille, à s'acquitter de ce qu'elle doit à ses parens. Ce sont-là ses premiers devoirs après ceux qui regardent Dieu: Qu'elle procure une bonne éducation à ses enfans, & qu'elle serve, & honore, autant qu'il est en elle, ses propres parens. Ou, selon Théodoret; qu'elle rende à ses propres enfans les mêmes services qu'elle a reçûs de ses parens; afin qu'à son tour elle reçoive de leur part ce qu'elle a droit d'en attendre.

Le Grec (*a*) porte autrement: *Si quelque veuve a des enfans, ou des petits fils, qu'ils apprennent premierement à régler dans la piété leur propre maison, & à rendre le réciproque à leurs parens.* Ce qui change beaucoup le sens; puisque ce n'est point aux veuves, mais à leurs enfans que S. Paul donne ici des regles de conduite, & que ceci ne regarde les veuves qu'indirectement, en ce qu'elles doivent avoir soin que leurs enfans s'acquittent de leur devoir dans leur propre famille, & qu'elles doivent se faire rendre les secours, & les assistances convenables, de la part de ceux qui y sont obligez par les Loix les plus sacrées. Toutefois il y a de fort bons Manuscrits, tant Grecs, que Latins, qui portent ici comme la Vulgate (*b*), & qui entendent tout ce verset comme une leçon donnée aux veuves. Les plus habiles Interprétes (*c*) reviennent à ce sens, puisqu'ils supposent que le plurier est mis ici en la place du singulier.

℣. 5. SPERET IN DEUM, ET INSTET OBSECRATIONIBUS. *Qu'elle espere au Seigneur, & qu'elle persévére dans les priéres.* Voilà un des principaux caracteres d'une veuve Chrétienne. Elle doit mettre en

(*a*) Εἰ δὲ τις χήρα τέκνα, ἢ ἔκγονα ἔχει, μανθανέτωσαν πρῶτον τὸν ἴδιον οἶκον εὐσεβεῖν, καὶ ἀμοιβὰς ἀποδιδόναι τοῖς προγόνοις *Oecumen.* Εὐσεβεῖν, διατιθέναι καλῶς.

(*b*) Μανθάνετω πρῶτον τοῦ ἰδίου οἴκου, *&c. Ita Genev. Velez. Clarom. Lat. Ambrosiast. Hieronymiast. Aug. &c.*

(*c*) *Chrysost. Est. Erasm. Castal. Lir. Pricæ. Vat. Scult. Casaub. Aug. Hieronym. &c.*

Dieu

6. *Nam quæ in deliciis est, vivens mortua est.*

7. *Et hoc præcipe, ut irreprehensibiles sint.*

8. *Si quis autem suorum, & maximè domesticorum, curam non habet, fidem negavit, & est infideli deterior.*

6. Et pour celle qui vit dans les délices, elle est morte, quoiqu'elle paroisse vivante.

7. Ordonnez-leur qu'elles se conduisent d'une maniére irrépréhensible.

8. Que si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particuliérement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, & est pire qu'un infidéle.

## COMMENTAIRE.

Dieu toute son espérance, n'ayant plus ni appui, ni consolation dans le monde; & le prier jour & nuit de lui tenir lieu de toutes choses. Le Grec (a) porte : *Elle espére*, & *elle persévére*; & plusieurs excellens Exemplaires Latins lisent au présent : *Sperat*, & *instat*. Cela ne change rien au fond. L'espérance & la priére sont toujours les premiers devoirs, & les principales marques d'une veuve Chrétienne. Telle étoit Anne fille de Phanuël, dont parle S. Luc, Chap. 11 ℣. 37.

℣. 6. QUÆ IN DELICIIS EST, VIVENS MORTUA EST. *Pour celle qui vit dans les délices, elle est morte, quoiqu'elle paroisse vivante.* La veuve qui vit dans les délices, dans la molesse, dans la bonne chére, dans le luxe, est morte à la foi, à la grace, à son Dieu. Elle paroît survivre à son mari; & en effet elle vit de la vie du corps : mais elle est morte de la vie de l'ame (b) : *Vita mors est, & quidem turpis inter fœda versantibus.* Les déliçes amortissent l'ame, & la réduisent à demurer dans le corps, comme dans un tombeau (c).

℣. 7. ET HOC PRÆCIPE, UT IRREPREHENSIBILES SINT. *Ordonnez-leur qu'elles se conduisent d'une maniere irrépréhensible.* Ceci n'est point de simple conseil; c'est un devoir & un précepte. Que les veuves Chrétiennes, encore plus que les autres Fidéles, vivent d'une maniére qui soit irrépréhensible aux yeux du monde, au milieu duquel nous devons briller comme des astres (d).

℣. 8. SI QUIS SUORUM, ET MAXIME DOMESTICORUM, &c. *Si quelqu'un n'a pas soin des siens, & principalement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, & est pire qu'un infidéle.* On renonce à la foi en deux maniéres, ou par ses paroles, ou par sa conduite. Celui qui vit d'une maniére toute différente de ce qu'il croit, fait voir qu'il ne croit pas véritablement, & de cœur, ce qu'il professe de bouche. S'il croyoit en la parole de Dieu, négligeroit-il des devoirs aussi importans, que

(a) Ἤλπικεν, καὶ προσμένει. *Velez* : Ἐλπιζέτω προσμενέτω : *Speret, instet. Alii plures Mss. Ambrosiast. Sperat, instat.*

(b) *Senec. Ep.* 71.

(c) *Theodoret.* Ἡ γὰρ τῆς τρυφῆς ἀμετρία τὸ λογικὸν καταχώννυσι, καὶ ἀκίνητον ὡς ἐν τάφῳ τινὶ τῷ σώματι κεῖσθαι παρασκευάζει.

(d) *Philipp.* 11. 15.

9. *Vidua eligatur non minùs sexaginta annorum, quæ fuerit unius viri uxor;*

9. Que celle qui sera choisie pour être mise au rang des veuves, n'ait pas moins de soixante ans; qu'elle n'ait eu qu'un mari;

## COMMENTAIRE.

ceux de l'éducation de ses enfans, ou que la correction de ses domestiques? S'il faisoit le cas qu'il doit du don de la foi qu'il a reçûë & des promesses de l'éternité, seroit-il indifférent à procurer ces avantages à ceux dont il est chargé? Un infidéle prend au moins le soin de sa famille; il lui procure les biens qu'il peut, il ne prive pas les siens des secours qu'il leur doit. Un Chrétien qui néglige le salut de ses proches, est donc pire qu'un infidéle (*a*).

℣. 9. VIDUA ELIGATUR NON MINUS SEXAGINTA ANNORUM. *Que celle qui sera choisie pour être mise au rang des veuves, n'ait pas moins de soixante ans.* Il y avoit dans l'Eglise des veuves de plusieurs sortes. Les unes étoient accommodées, & vivoient chez elles de leur propre bien. D'autres étoient pauvres, & étoient inscrites sur le catalogue des personnes qui étoient à la charge de l'Eglise, & qui avoient part aux distributions ordinaires; enfin il y en avoit d'autres, qui avoient certains emplois dans l'Eglise, sous les ordres de l'Evêque, des Prêtres, ou des Diacres, soit pour le soulagement des malades, ou pour le service des pauvres, ou pour d'autres occupations, qui ne convenoient pas aux hommes. C'est de ces derniéres dont l'Apôtre parle en cet endroit. Il veut premiérement qu'elles n'ayent pas moins de 60. ans, tant pour éviter les soupçons qui auroient pû naître si elles eussent été jeunes; (*b*); soit à cause qu'à cet âge elles n'étoient plus en état de gagner leur vie. (*c*) 2°. Qu'elles n'ayent eu qu'un mari, car quoique les secondes nôces ne soient pas défenduës dans l'Eglise: elles emportent une certaine idée d'intempérance, qui ne doit pas se rencontrer dans les personnes consacrées au service de Dieu. Les Grecs, & les Romains ne recevoient pour Prêtresse de Jupiter, que des femmes qui n'avoient jamais eu qu'un mari (*d*).

Quelques nouveaux (*e*) l'entendent de celles qui n'ont jamais fait de divorce avec leur époux, & qui n'en ont jamais épousé d'autres. Ou enfin, selon Théodoret, de celles qui ont vêcu chastement dans le mariage. Car pourquoi, disent-ils, exclure de ces emplois, celles qui auroient usé du droit que JESUS-CHRIST ne leur refuse point, de se remarier après la mort de leurs premiers maris? On répond que ce n'est pas à cause du péché, car on convient que cette action n'est point criminelle: mais à cause

(*a*) *Vide Theophyl. hic. Est. Men. Tir. Erasm. Zeger.*

(*b*) *Constit. Apostol. l. 3. c. 1. Chrysost. Est. Vorst. alii.*

(*c*) *Vide Theodoret. Dana.*

(*d*) *Vide Grot. Price.*

(*e*) *Vide Jac. Capell. Drus. Dan. Bez. Vorst. Drus.*

Digitized by Google

10. *In operibus bonis testimonium habens; si filios educavit, si hospitio recepit, si Sanctorum pedes lavit, si tribulationem patientibus subministravit, si omne opus bonum subsecuta est.*

10. Et qu'on lui rende témoignage de ses bonnes œuvres ; si elle a bien élevé ses enfans; si elle a exercé l'hospitalité ; si elle a lavé les pieds des Saints ; si elle a secouru les affligez ; si elle s'est appliquée à toutes sortes de bonnes œuvres;

11. *Adolescentiores autem viduas devita. Cùm enim luxuriata fuerint in Christo, nubere volunt.*

11. Mais n'admettez point en ce nombre les jeunes veuves; car après avoir mené une vie molle dans le service de JESUS-CHRIST, elles veulent se remarier.

## COMMENTAIRE.

de la difformité, & de l'indécence des secondes nôces (*a*).

℣. 10. IN OPERIBUS BONIS TESTIMONIUM HABENS. *Qu'on lui rende témoignage de ses bonnes œuvres.* Quelle soit telle que tous ceux qui la connoissent, rendent un témoignage avantageux à sa bonne vie. La voix du peuple dans ces occasions, est en quelque sorte la voix de Dieu : & voici les principales actions où elle doit avoir signalé sa vertu. 1°. Dans l'éducation de ses enfans. 2°. Dans l'exercice de l'hospitalité. 3°. En lavant les pieds des Saints, & des Fidéles qui sont en voyage. C'étoit un acte d'une très-grande humilité (*b*), & une civilité fort commune autrefois dans tout l'Orient, comme on le voit par l'Ecriture (*c*), & par les Prophanes. 4°. Si elle a secouru les affligez. (*d*) Et 5°. enfin si elle s'est appliquée à toutes sortes de bonnes œuvres. Si elle a recherché avec empressement toutes les occasions de faire le bien, & de rendre service à son prochain. Car si dans le mariage elle a été insensible aux maux d'autrui, qui croira que dans le veuvage elle sera aussi zelée qu'elle doit l'être pour les actions de miséricorde, auxquelles l'Eglise la destine en la recevant à son service ?

℣. 11. ADOLESCENTIORES VIDUAS DEVITA. *N'admettez point en ce nombre les jeunes veuves* (*e*). Ne les recevez point au nombre des veuves que vous choisirez pour le service de l'Eglise, des pauvres, des malades, des étrangers, des voyageurs. *Car après avoir mené une vie molle dans le service de* JESUS-CHRIST, *elles veulent se remarier.* Ou plûtôt suivant le Grec (*f*) : Après qu'elles se sont insolemment élevées

(*a*) *Theophyl.* Μονογαμίας ἀπαιτῶ ὡς σεμνόν τινος, καὶ φιλοσοφούσης. *Est. Grot.*

(*b*) *Clem. Alex. hypothypos. l. 7. apud Oecumen.* Βέλτιον πόδας νίπτω. Τέλειον, εἰ τὰς ἐσχάτας ὑπουργίας τοῖς ἁγίοις ἀνυπαισχύντως ἐξεπίτηδες.

(*c*) *Genes.* XVIII. 4. XIX. 2. XXIV. 32. *Luc.* VII. 44. *Joan.* XII. 2. XIII. 5. *&c.*

(*d*) Εἰ θλιβομένοις ἐπήρκεσεν : *Si necessaria vitæ subministravit afflictis. Theophyl.* Εἰ θλιβομένοις ἐπήρκεσεν, καὶ διὰ χρημάτων, καὶ διὰ θεραπείας, καὶ μαστίσεως,

(*e*) Νεωτέρας δὲ χήρας παραιτοῦ. *Constit. Apostol. l. 3. c. 2.* Ἐὰν γαμηθῶσι καὶ ἐκπέσωσι.

(*f*) Ὅταν γὰρ καταστρηνιάσωσι τοῦ Χριστοῦ γαμεῖν θελήσωσι ; *Cùm lascivierint, ferocierint, insolenter, durè, contumaciter gestierint ; item, deliciatæ fuerint, petulantes fuerint contra Christum, nubere volunt.*



Digitized by Google

12. *Habentes damnationem, quia primam fidem irritam fecerunt.*

13. *Simul autem, & otiosæ, discunt circuire domos; non solùm otiosæ, sed & verbosæ, & curiosæ, loquentes quæ non oportet.*

12. Elles sont dignes de condamnation, pour avoir violé leur premier engagement.

13. Mais de plus, elles deviennent fainéantes, & s'accoutument à courir par les maisons; & non seulement fainéantes, mais encore causeuses, & curieuses, s'entretenant de choses dont elles ne devroient point parler.

## COMMENTAIRE.

contre JESUS-CHRIST, ou qu'elles se sont rassasiées, & engraissées dans le service de JESUS-CHRIST; ou enfin aprés qu'elles ont été trop à leur aise dans l'Eglise, elles s'ennuyent d'avoir JESUS-CHRIST pour époux, & veulent se remarier (*a*).

℣. 12. HABENTES DAMNATIONEM. *Elles sont dignes de condamnation, pour avoir violé leur premier engagement*, comme des épouses infidelles, qui violent la foi conjugale. Il paroît par là que les veuves, & les Diaconesses que l'on recevoit au service de l'Eglise, s'engageoient par quelque vœu, ou promesse, de demeurer attachées au service de JESUS-CHRIST, & de garder la continence le reste de leur vie (*b*); & qu'en violant ces vœux, & ces promesses, comme les appellent les Peres (*c*), elles s'engageoient dans la condamnation. L'Apôtre appelle cela *leur premier engagement*, *primam fidem*, ou *leur nouvel engagement* à JESUS-CHRIST, parce qu'auparavant elles ne lui étoient attachées que par des liens communs à tous les Chrétiens; au lieu que depuis leurs promesses, elles avoient contracté une nouvelle alliance, qui étoit la premiére de cette espéce qu'elles eussent contractée.

℣. 13. SIMUL AUTEM OTIOSÆ DISCUNT CIRCUIRE DOMOS. *De plus elles deviennent fainéantes, & s'accoûtument à courir par les maisons.* S'assurant du soin que l'Eglise prend de leur entretien, & prenant occasion de leur emploi, qui les oblige à visiter les pauvres, & les malades, elles s'accoûtument à mener une vie fainéante, courant par les maisons, curieuses, causeuses, inquiétes. Voyez *Prov.* VII. 11. & 2. *Thessal.* III. 11.

(*a*) *Theodoret.* Τῷ γὰρ χριστῷ συνοικῆξαι θέλουσαι σοφίσεως ξένη ἡ χήρεια, διὰ τέσσαρες ὁμιλοῦσι γάμους. *Theophylact.* Ὅταν καταφρονήσωσι, τιμῶσι, ὅταν ἀκηδιάσωσι, ὅταν θρύψωνται τῷ χριστῷ, μὴ κατανοήσωσαι αὐτὴν νυμφίον, ὀκνήσωσι, λοιπὸν εἰς δεύτερον γάμον.

(*b*) *Constit. Apostol. l.* 3. *c.* 1. Λόγον ὀφείλει τῷ Θεῷ. Οὐχ ὅτι δεύτερῳ γάμῳ συνάπτει, ἀλλ' ὅτι τὴν ἑαυτῆς ἐυαγγελίαν οὐ φύλαξε, καταφρονήσασα τοῦ Χριστοῦ. Διὸ μετὰ πίστεως, καὶ φόβου Θεοῦ καὶ ἀγάπης φυλάξαι τὴν ἐυαγγελίαν... κρεῖσσον γὰρ αὐτῇ ἐστὶ μὴ ἐυξάσθαι, ἢ ἐυξαμένην, καὶ μὴ ἀποδοῦναι. *Vide Tertull. Chrysost. Grot. Scult. Est. Men. Tir. alios.*

(*c*) *Aug. de bono viduit. c.* 8. 9. 10. *de sanctæ virginit. c.* 33. 34. *de adulterin. conjug. c.* 24. 25. *Cyprian. l. Ep.* 11. *ad Pompon. Epiphan. hæres.* 48. & 61. *Hieronym. l.* 1. *contra Jovinian. Fulgent. Ep.* 1. *c.* 6. *Concil. IV. Carthag. c.* 14.

Digitized by Google

14. *Volo ergò juniores nubere, filios procreare, matres familias esse, nullam occasionem dare adversario maledicti gratiâ,*

14. Je suis donc d'avis que les jeunes se marient, qu'elles ayent des enfans; qu'elles gouvernent leur ménage, & qu'elles ne donnent aucun sujet aux ennemis de notre Religion de nous faire des reproches.

15. *Jam enim quædam conversæ sunt retrò Satanam.*

15. Car il y en a déja quelques-unes qui se sont égarées, pour suivre Satan.

16. *Si quis Fidelis habet viduas, subministret illis, & non gravetur Ecclesia; ut iis, quæ verè viduæ sunt, sufficiat.*

16. Que si quelqu'un des Fidéles a des veuves *qui lui soient propres*, qu'il leur donne ce qui leur est nécessaire, & que l'Eglise n'en soit pas chargée; afin qu'elle puisse entretenir celles qui sont vraiment veuves.

17. *Qui benè præsunt Presbyteri, duplici honore digni habeantur; maximè qui laborant in verbo & doctrina.*

17. Que les Prêtres qui gouvernent bien, soient doublement honorez; principalement ceux qui travaillent à la prédication de la parole, & à l'instruction *des peuples.*

## COMMENTAIRE.

℣. 14. VOLO ERGO JUNIORES NUBERE. *Je suis donc d'avis que les jeunes se marient.* Il vaut mieux qu'elles se marient, que de s'engager dans le rang, & dans l'emploi des veuves; ou, ce qui seroit encore pis, que de manquer à leurs promesses, après les avoir faites, ou de s'abandonner à l'oisiveté, & à la vaine curiosité de tout voir, de tout dire, & de tout entendre. Que celles qui n'ont point le don de continence, se marient. Il ne condamne donc pas les secondes nôces. Il les permet comme un remède à l'incontinence.

℣. 15. JAM ENIM QUÆDAM CONVERSÆ SUNT, &c. *Il y en a déja quelques-unes qui se sont égarées, pour suivre Satan.* Je sai par une triste expérience le danger de ces engagemens. La discipline dont parle saint Paul, étoit donc déja établie depuis assez long-tems; & apparemment que dès le tems qu'on ordonna les sept Diacres à Jérusalem, on établit aussi des veuves pour avoir soin des personnes de leur sexe. Voyez *Act.* v. 1. 2.

℣. 16. SI QUIS FIDELIS (a) HABET VIDUAS. *Si quelqu'un des Fidéles a des veuves qui lui soient proches, & qu'il leur donne ce qui leur est nécessaire.* S. Paul a grand soin que l'Eglise ne soit pas surchargée mal-à-propos, & que les aumônes destinées à l'entretien des Ministres, & des vrais pauvres, ne soient point employées à nourir des personnes inutiles, & qui peuvent trouver dans le secours de leur famille, de quoi subsister. Il n'est donc pas juste que ceux qui peuvent entretenir leurs veuves, en laissent la charge à l'Eglise.

℣. 17. QUI BENE PRÆSUNT PRESBYTERI DUPLICI HONORE

(a) Εἴτις πιστὸς, ἢ πιστη ἔχει χήρας. *Ita Impressi, & Clar. Lat. & Ambrosiast. Sed Cod. Alex. Colb. 7. Borner. G. L.* Εἴτις πιστὸς ἔχει χήρας. *Alii:* Εἴτις πιστὸς ἔχει χήρας. *Ita Chrys. Æth. Vulg. Velez.*

18. *Dicit enim Scriptura : Non alligabis os bovi trituranti ; Et : Dignus est operarius mercede sua.*

18. Car l'Ecriture dit : Vous ne lierez point la bouche au bœuf qui foule le grain ; & : Celui qui travaille, est digne de son salaire.

## COMMENTAIRE.

DIGNI HABEANTUR. *Que les Prêtres qui gouvernent bien, soient doublement honorez.* L'honneur dont il est parlé ici, regarde beaucoup moins le respect, & la révérence extérieure qui est dûë à ceux qui sont établis en dignité dans l'Eglise, que les honoraires, ou les récompenses que les Fidéles doivent à leurs travaux, & à leurs services. Souvent le terme d'honorer (*a*), se met pour récompenser. C'est le sens que les Peres, & les Commentateurs lui donnent unanimement en cet endroit, (*b*). *Le double honneur*, ou la double récompense, se met pour une grande récompense. Il faut les honorer noblement, génereusement, libéralement, à proportion de leur mérite, de leurs travaux, & de leur dignité. *Double* se met souvent pour *grand* ; dans l'Ecriture (*c*). D'autres prennent cette double récompense, comparée à celle des veuves, dont il vient de parler (*d*).

Les Prêtres en cet endroit, s'entendent des Evêques, & des Prêtres, (*e*) *qui travaillent à la prédication de la parole.* On a remarqué déja plus d'une fois, que l'Apôtre comprend quelquefois les Evêques sous le nom de Prêtres. Il semble insinuer qu'il y en avoit qui ne travailloient pas à la prédication, & à la parole, lorsqu'il dit : *Principalement ceux qui travaillent, &c.* Il veut donc marquer, ou ceux qui y travailloient plus que d'autres, ou ceux qui y travailloient plus utilement ; ou enfin comparer simplement ceux qui prêchoient, & qui cathéchisoient, aux autres Prêtres qui s'employoient à l'administration des Sacremens, à consoler les affligez, à assister les pauvres : car il ne faut pas croire qu'en ce tems-là, non plus qu'en celui-ci, tous les Prêtres eussent le don de la parole.

℣. 18. NON ALLIGABIS OS BOVI TRITURANTI. *Vous ne lierez point la bouche au bœuf qui foule le grain.* Ce passage est pris de l'ancien Testament (*f*), & le suivant est pris du nouveau (*g*) : *Celui qui travaille est digne de son salaire.* Ou plûtôt, ce dernier étoit un proverbe chez les Hébreux, dont le Sauveur s'est servi dans un cas pareil à ce-

---

(*a*) *Vide Eccli.* XXXVIII. 1. *Matt.* XV. 6. *collatum cum Marc.* VII. 10. 1. *Timot.* V. 3. *Ephes.* VI. 2. *Act.* XXVIII. 10. *Apoc.* 21. 26.
(*b*) *Chrysost. Est. Men. Theophl. alii.*
(*c*) *Isai.* XL. 2. *Jerem.* XVI. 18. XVII. 18. *Zach.* IX. 12. 4. *Reg.* II. 9.
(*d*) *Chrysost. Theophyl. Est. Sedul. &c.*
(*e*) *Vide Chrysost. Theophyl. Est. alios.*
(*f*) *Deut.* XXV. 4.
(*g*) *Matt.* X. 10.

Digitized by Google

19. *Adversus Presbyterum accusationem noli recipere, nisi sub duobus, aut tribus testibus.*

19. Ne recevez point d'accusation contre un Prêtre, que sur la déposition de deux ou trois témoins.

## COMMENTAIRE.

lui-ci, pour montrer que ceux qui sont employez à instruire les peuples, ne peuvent espérer moins que leur nourriture, & leur subsistance.

℣. 19. ADVERSUS PRESBYTERUM ACCUSATIONEM NOLI ACCIPERE. *Ne recevez point d'accusation contre un Prêtre, que sur la déposition de deux, ou trois témoins.* Timothée étoit Evêque d'Ephése, & par là Juge naturel des délits des Prêtres. L'Apôtre lui dit de ne pas admettre légérement d'accusation contre un Prêtre; que s'il est obligé d'en admettre, & d'écouter les plaintes qu'on pourra lui en faire, que ce soit toujours sur la déposition de deux, ou trois témoins (*a*). Ce n'est pas à dire que l'on puisse admettre des accusations pour condamner un autre qu'un Prêtre, sans cette formalité, qui est un droit commun établi dans l'Ecriture (*b*), & qui a lieu dans toute sorte d'accusations: mais si cela se doit observer à l'égard d'un simple laïque, on doit à plus forte raison l'observer à l'égard des Prêtres, dont la personne est plus sacrée, & plus privilégiée, dont la dignité est plus éminente, dont la réputation est plus exposée (*c*), dont l'honneur, ou le deshonneur retombe sur toute l'Eglise, & dont les fautes sont d'une plus grande conséquence par rapport au scandale qu'elles peuvent causer aux Fidéles, & aux étrangers.

Grotius (*d*) ne croit pas qu'il s'agisse ici de la condamnation d'un Evêque. S. Paul ne lui donneroit point de privilége au dessus du simple Laïque, qu'on ne peut juger que sur la déposition de deux, ou trois témoins. Il croit qu'il s'agit de la simple accusation. Dans les jugemens ordinaires, la déposition d'un témoin suffit pour arrêter un homme, & pour informer contre lui: cela ne suffit pas contre un Evêque. On ne erçoit point d'accusation contre lui sur le rapport d'un seul témoin.

Saint Jérôme (*e*) remarque que quelques anciens Exemplaires Latins ne lisoient point ces mots: *Que sur la déposition de deux, ou trois témoins.* Hilaire Diacre, ou l'Ambrosiaster, ne les a point lûs, ni le Commentaire sous le nom de S. Jérôme, ni Primasius, ni Oecumenius, ni

(*a*) *Canon. Apostol.* 74. Εἰς μαρτυρίαν πηὺ κατ' ἐπικόπου αἱρετικὸν μὴ προδέχεσθαι, ἀλλὰ μηδὲ πιστῶν ἕνα μόνον. Ἐπὶ στόματος γὰρ δύο ἢ τριῶν μαρτύρων σταθήσεται πᾶν ῥῆμα,

(*b*) *Deut.* XVII. 6.

(*c*) *Theodoret. Grot. Dana.*

(*d*) *Vide & Hamm. Bez. Dana. Chrys.* Οὐκ εἶπε, μὴ κατακρίνης, ἀλλὰ μηδὲ δέξῃ κατηγορίαν μηδὲ ὅλως ἐς κρίσιν κατάθῃς. *Ita & Theophyl.*

(*e*) *Epist.* 102. *ad Marcellam.*

Digitized by Google

20. *Peccantes coram omnibus argue, ut & cæteri timorem habeant.*

21. *Testor coram Deo & Christo Jesu, & electis Angelis, ut hæc custodias sine præjudicio, nihil faciens in alteram partem declianndo.*

22. *Manus citò nemini imposueris, neque communicaveris peccatis alienis. Teipsum castum custodi.*

20. Reprenez devant tout le monde ceux qui sont coupables de crimes, afin que les autres ayent de la crainte.

21. Je vous conjure devant Dieu, devant JESUS-CHRIST, & les Anges élûs, d'observer ces choses, sans prévention, & sans préjugé, ne faisant rien par des inclinations particuliéres.

22. N'imposez légérement les mains à personne, & ne vous rendez point participant des péchez d'autrui. Conservez-vous pur vous-même.

## COMMENTAIRE.

S. Cyprien (*a*). Quelques-uns (*b*) croyent que ces mots ont été ajoûtez ici mal-à-propos: & d'autres (*c*), qu'on les en a retranchez comme superflus.

℣. 20. PECCANTES CORAM OMNIBUS ARGUE. *Reprenez devant tout le monde ceux qui sont coupables de crimes.* Il est visible que ceci ne peut regarder que les pécheurs publics & scandaleux, & ceux qui tombent dans des crimes considérables, ou qui y persévérent avec opiniâtreté (*d*). On les reprenoit publiquement, & devant toute l'Eglise: s'ils témoignoient de la douleur de leurs péchez, on leur imposoit pénitence; sinon on les retranchoit du corps des Fidéles.

℣. 21. TESTOR CORAM DEO, ET CHRISTO JESU, ET ELETIS ANGELIS. *Je vous conjure devant Dieu, devant* JESUS-CHRIST, *& les Anges élûs*, c'est-à-dire, devant les saints Anges, par opposition aux Anges réprouvez, aux mauvais Anges. Je vous conjure d'observer ces choses, ces préceptes que je viens de vous donner sur le gouvernement de votre Eglise, & principalement ce qui regarde les jugemens Ecclésiastiques; que vous y procédiez *sans prévention*, sans précipitation, *sans préjugé*, sans acception de personnes, *& ne faisant rien* par humeur, ou *par inclination particuliere.* Le Grec (*e*): *Ne faisant rien par penchant*, ou par faveur. Tenez la balance juste (*f*), & n'ayez égard qu'à la qualité & au mérite de la cause, & non aux recommandations, aux prieres, à la qualité de la personne.

(*a*) *Cyprian. l. 3. testim. ad Quirin.*
(*b*) *Erasm. Mill.*
(*c*) *Danæus hic.*
(*d*) *Vide Chrys. Oecumen. Theophyl.* τοὺς δὲ ἁμαρτάνοντας. τυτέστι τοὺς ἐπιμένοντας δὴ ἁμαρτίᾳ, καὶ οὐς εὕρης μετ' ἐρεθύνης, ἔλεγχε σφοδρῶς, καὶ ἀποτόμως.
(*e*) Μηδὲν ποιῶν κατὰ προσκλίσιν. Il y a plusieurs Exemplaires qui lisent: Κατὰ προσκλήσιν: *Juxta advocationem, exhortationem*; ou comme faisant l'office d'avocat; ou, suivant la priere qu'on vous fait. M. Mille traduit: *Ex factione*, par faction, par esprit de parti. Théodoret lit; προσκλισις, & semble l'entendre des délais affectez des Juges, qui différent de prononcer.
(*f*) *Theophyl. Grot. Erasm. alii plerique.*

℣. 22.

23. *Noli adhuc aquam bibere ; sed modico vino utere, propter stomachum tuum, & frequentes tuas infirmitates.*

23. Ne continuez plus de ne boire que de l'eau ; mais usez d'un peu de vin, à cause de votre estomac, & de vos fréquentes maladies.

## COMMENTAIRE.

℣. 22. MANUS CITO NEMINI IMPOSUERIS. *N'imposez légerement les mains à personne.* Eprouvez long-tems, & soigneusement ceux que vous devez promouvoir aux ordres sacrez, à l'Episcopat, à la Prêtrise, au Diaconat. L'Eglise a souvent renouvellé ces ordonnances, & le Concile de Trente a fait là-dessus de très-sages reglemens. Eprouvez long-tems la capacité, les mœurs, la vie, la doctrine, les talens de ceux que vous devez faire entrer dans le ministére sacré. L'imposition des mains étoit la principale, & la plus essentielle des cérémonies de l'ordination.

Quelques-uns (*a*) l'entendent de l'imposition des mains qui se faisoit à la réconciliation des pécheurs, qui avoient accompli la pénitence qui leur avoit été imposée par l'Evêque. Ce qui suit semble favoriser cette explication : *Et ne vous rendez point participans des p chez d'autrui.* Il est certain que quelquefois on imposoit les mains aux pénitens dans la cérémonie de leur réconciliation (*b*) ; & que leur donner trop aisément l'absolution, est participer à leur péché : mais dans le style Eccléfiastique, imposer les mains, mis absolument, ne se prend guéres que pour l'ordination des Ministres sacrez. Celui qui impose les mains légérement, sans examen, & sans épreuve, à des Evêques, à des Prêtres, ou à des Diacres, se rend participant des pechez qu'ils commettent dans la suite par leur peu de capacité, & du scandale qu'ils causent par leur mauvaise conduite.

TEIPSUM CASTUM CUSTODI. *Conservez-vous pur*, ou chaste (*c*); afin que vous soyez toujours en état de réprimer ceux qui ne sont pas assez circonspects sur le sujet de la chasteté ; & de rejetter du sacré ministére, ceux qui n'auront pas vêcu dans la pureté convenable. Ou bien, en le joignant à ce qui précede, & en prenant le nom de *pur* dans un sens plus étendu : Conservez-vous pur, & exemt des pechez des autres (*d*) : ne faites rien contre la justice, ni par complaisance, ni par crainte, ni par respect humain ; n'imposez pas légérement les mains à des Ministres que vous n'avez pas bien éprouvez.

℣. 23. NOLI ADHUC AQUAM BIBERE. *Ne continuez plus à ne*

(*a*) *Cyprian. & Pacian. apud Hamm. hic.*
(*b*) *Concil. Carthag. c. 5. dist. 50. & 3. Concil. Carth. c. 32. & concil. Agat. c. dist. v. c. 63. & c. Vide Hamm. hic.*
(*c*) *Chrysost. Est. Grot. Prisa. Hamm.*
(*d*) *Aug. l. 2. contra Epist. Parmen. c. 21. Est. Men. Tir. Erasm.*



Digitized by Google

24. *Quorumdam hominum peccata manifesta sunt, præcedentia ad judicium: quosdam autem & subsequuntur.*

24. Il y a des personnes dont les péchez sont connus avant le jugement, & l'examen qu'on en pourroit faire : il y en a d'autres qui ne se découvrent qu'ensuite de cet examen.

## COMMENTAIRE.

*boire que de l'eau, mais usez d'un peu de vin, à cause de votre estomach.* Timothée tout foible, & valétudinaire qu'il étoit, ne bûvoit que de l'eau, pour mortifier son corps, & pour assujettir la chair à l'esprit. S. Paul lui recommande de continuer à veiller sur ses sens, & à conserver la pureté du corps (*a*) ; mais il ne veut pas qu'il continuë à ne boire que de l'eau, de peur que cela ne gâtât son estomach, & ne le mît hors d'état de continuer ses fonctions. On sait que l'usage continuel de l'eau, nuit beaucoup à l'estomach, sur tout de ceux qui n'y sont pas accoûtumez ; & que l'usage modére du vin, soutient l'estomach, & le fortifie. *Modico vino*, peut marquer ou du vin pris en petite quantité, ou du petit vin, ou du vin trempé avec beaucoup d'eau (*b*). Tous les sages recommandent l'usage modéré du vin pour conserver la santé, & pour la vertu, & sur tout la chasteté, dont le vin est l'ennemi mortel (*c*). L'Apôtre auroit pû employer le don des miracles, dont il se servoit envers tant d'autres, pour guérir son cher Disciple Timothée. Mais la foi de ce Saint étoit trop vive, & trop éclairée pour avoir besoin du secours des miracles, qui ne sont proprement que pour les infidéles.

℣. 24. QUORUMDAM HOMINUM PECCATA MANIFESTA SUNT. *Il y a des personnes dont les péchez sont connus avant le jugement qu'on en pourroit faire.* Leurs crimes sont si manifestes, qu'il n'est pas même nécessaire d'écouter des témoins, & de procéder juridiquement contre eux. La voix publique les condamne. Mais il y en a d'autres, qui quoique très-méchans, & trés corrompus, ne peuvent toutefois se découvrir que par l'examen, & les recherches juridiques, & ordinaires, en écoutant des témoins, & en procédant suivant les regles Canoniques. Ceci a rapport à ce qu'il a dit auparavant, qu'il ne devoit imposer légérement les mains à personne (*d*), & qu'il devoit porter son jugement sans prévention, & sans égard à la récommandation, & à la faveur des hommes.

Quelques Anciens (*e*) l'entendent du dernier jugement de Dieu. Il y

(*a*) *Vide Chrys. hic, & orat. prima de Statuis, & Theophyl. Grot.*

(*b*) Ὀλίγῳ οἴνῳ χρῶ. *Vide Bartholin. de Morbis Biblicis, art. 25. Grot. hic.*

(*c*) *Gregor. in Job. l. 27. c. 11. Chrys. t. 1. homil. 1.*

(*d*) *Est. Grot. Cast. Sculr.*

(*e*) *Basil. l. de vera Virginit. Augustin. l. 2. de serm. Domini in monte. Theophyl. Oecumen. hic. Est.*

Digitized by Google

25. *Similiter & facta bona manifesta sunt; & quæ aliter se habent, abscondi non possunt.*

25. Il y en a de même dont les bonnes œuvres sont visibles, avant *qu'on les élise*; & si elles ne le sont pas encore, elles ne demeureront pas long-tems cachées.

## COMMENTAIRE.

a des crimes si notoires, & si manifestes, qu'ils préviennent en quelque sorte leur propre condamnation. Ils se déclarent, & se condamnent eux-mêmes. Mais il y en a d'autres de cachez, qu'il faut laisser au Jugement du Seigneur, qui les manifestera un jour aux yeux de tout l'Univers. L'infidélité, l'idolâtrie sont du premier genre. *Celui qui ne croit point, est déja jugé*, dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile (*a*). Les péchez des hypocrites, & des mauvais Chrétiens, sont reservez au Jugement du Seigneur. Il est permis de rechercher, d'examiner, d'éprouver. Mais après que vous y aurez donné tous vos soins, il faut vous tranquilliser, & en laisser le Jugement à celui qui connoît le fond des cœurs. Il en est de même à proportion des bonnes actions. Il y en a de manifestement bonnes, & il y en a de douteuses, au moins à nôtre égard, & Dieu seul en est le Juge. ℣. 25.

(*a*) *Joan.* III. 18.



Digitized by Google

# CHAPITRE VI.

*Devoirs des ſerviteurs. Eviter les conteſtations. Dangers de l'avarice. Conſerver le dépôt de la foi. Exhorter les riches à l'aumône. & à fuir l'orgueil.*

℣. 1. *Quicumque ſunt ſub jugo ſervi, dominos ſuos omni honore dignos arbitrentur; ne nomen Domini, & doctrina blaſphemetur.*

2. *Qui autem fideles habent dominos, non contemnant, quia fratres ſunt; ſed magis ſerviant, quia fideles ſunt, & dilecti, qui beneficii participes ſunt. Hæc doce, & exhortare.*

℣. 1. Que tous les ſerviteurs qui ſont ſous le joug *de la ſervitude*, ſachent qu'ils ſont obligez de rendre toute ſorte d'honneur à leurs maîtres; afin de n'être pas cauſe que le nom & la doctrine de Dieu ſoient expoſez à la médiſance des hommes.

2. Que ceux qui ont des maîtres fidéles, ne les mépriſent pas, parce qu'ils ſont leurs freres; mais qu'ils les ſervent au contraire encore mieux, parce qu'ils ſont fidéles, & *plus* dignes d'être aimez, comme étant participans de la *même* grace: voilà ce que vous devez enſeigner, & à quoi vous devez exhorter.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. QUICUMQUE SUNT SUB JUGO SERVI. *Que tous les ſerviteurs qui ſont le joug de la ſervitude*, & qui appartiennent à des maîtres infidéles (*a*), leur rendent toute ſorte d'honneur, & par parole, & par effet; qu'ils ſe ſoumettent humblement aux ordres de la Providence, qui les a réduits dans l'état de la ſervitude; qu'ils conſervent la liberté de l'eſprit, & de la grace qu'ils ont reçûë, & qui eſt la ſeule vraye liberté des enfans de Dieu (*b*), afin que leurs maîtres touchez de leur ſoumiſſion, & de leur douceur, admirent la Religion Chrétienne, & ſe trouvent diſpoſez à la favoriſer, & à l'embraſſer (*c*). Que ſi au contraire ils devenoient inſolens, & déſobéïſſans, leurs maîtres blaſphémeroient contre la Religion Chrétienne, comme ſi c'étoit elle qui leur inſpirât ces ſentimens de hauteur, & d'indépendance.

℣. 2. QUI AUTEM FIDELES HABENT DOMINOS. *Que ceux qui ont des maîtres fidéles, ne les mépriſent pas.* Que l'égalité que le Chri-

(*a*) *Theodoret. Chryſ. alii paſſim. Vide* ℣. 2.
(*b*) *Rom.* VIII. 21. *Galat.* IV. 31. V. 13. *Jacobi* I. 25.
(*c*) *Vide Chryſoſt. Theophyl.*

Digitized by Google

3. *Si quis aliter docet, & non acquieſcit ſanis ſermonibus Domini noſtri Jeſu Chriſti, & ei, quæ ſecundùm pietatem eſt, doctrinæ,*

3. Si quelqu'un enſeigne une doctrine différente *de celle-ci*, & n'embraſſe pas les ſaintes inſtructions de notre Seigneur JESUS-CHRIST, & la doctrine qui eſt ſelon la piété,

## COMMENTAIRE.

ſtianiſme met entre les Chrétiens, en les rendant tous freres, & fils adoptifs du Pere Céleſte, ne rendent pas arrogans les ſerviteurs qui ont des maîtres fidéles: mais que les eſclaves aiment leurs maîtres, & qu'ils les ſervent avec d'autant plus de zéle, & de fidélité, qu'étant fidéles, & amis de Dieu, ils méritent un attachement, & une affection particuliére, comme participans à la même grace, à la même foi, au même baptême, aux mêmes eſpérances. *Magis ſerviant, quia fideles ſunt, & dilecti, qui beneficii participes ſunt.*

Quelques-uns (*a*) prennent ces derniers mots dans un autre ſens. *Beneficii participes ſunt*; les eſclaves Chrétiens doivent ſervir leurs maîtres avec d'autant plus d'ardeur, & de fidélité, que ceux-ci reçoivent leurs ſervices plus agréablement, & qu'ils les regardent moins comme une obligation, & un devoir de la part de leurs ſerviteurs, qui ſont leurs freres en JESUS-CHRIST, que comme un bienfait, & une eſpéce de grace. D'autres (*b*) l'entendent ainſi: ils doivent ſervir leurs maîtres d'autant plus volontiers, qu'ils en reçoivent une infinité de bienfaits, & que leurs maîtres ont plus d'attention à leur fournir les choſes néceſſaires à la nourriture, à l'entretien, aux habits, les regardant plûtôt comme leurs freres, ou leurs enfans, que comme leurs eſclaves. La condition des eſclaves qui appartenoient à des maîtres Chrétiens, étoit ſans doute beaucoup plus heureuſe, que celle des ſerviteurs des maîtres Payens.

℣. 3. SI QUIS ALITER DOCET. *Si quelqu'un enſeigne une doctrine différente.... 4. il eſt enflé d'orgueil, il ne ſait rien, &c.* Une doctrine différente de tout ce que vous avez appris dès le commencement, & de ce que je viens de vous dire dans cette Lettre, quelque éclairé, quelque éloquent, quelque ſuffiſant qu'il croye être, je ſoutiens qu'il ne ſait rien, qu'il n'a que de l'enflûre, & de l'orgueil. Il en veut apparemment aux Diſciples de Simon le Magicien, aux Gnoſtiques, & à tous ces autres hérétiques du premier ſiécle, dont il a parlé ci-devant Chap. IV. 1. 2. 3. qui trouvant la Religion Chrétienne trop ſimple, & trop proportionnée à la portée du peuple, avoient voulu rafiner, & avoient introduit une foule d'erreurs monſtrueuſes ſur la divinité, ſur la nature du mal, ſur les devoirs de la vie; ſe plongeant dans mille

(*a*) Syr. *Lud. de Dieu, Eſt.*

(*b*) *Vide Theophyl. Eraſm. Grot. Sculr. Eſt. alios.*



Digitized by Google

4. *Superbus est, nihil sciens; sed languens circa quæstiones, & pugnas verborum, ex quibus oriuntur invidiæ, contentiones, blasphemiæ, suspiciones malæ.*

4. Il est enflé d'orgueil, il ne sait rien; mais il est possédé d'une maladie d'esprit, qui l'emporte en des questions & des combats de paroles, d'où naissent l'envie, les contestations, les médisances, les mauvais soupçons,

5. *Conflictationes hominum mente corruptorum, & qui veritate privati sunt, existimantium quæstum esse pietatem.*

5. Les disputes pernicieuses de personnes qui ont l'esprit corrompu; qui sont privées de la vérité, & s'imaginant que la piété leur doit servir de moyen pour s'enrichir.

## COMMENTAIRE.

ordures, cachant leur infâmie, sous les voiles de l'hypocrisie, & leurs erreurs sous des expressions obscures, & énigmatiques.

℣. 4. SED LANGUENS CIRCA QUÆSTIONES, ET PUGNAS VERBORUM. *Il est possedé d'une maladie de l'esprit, qui l'emporte en des questions, & des combats de paroles.* C'étoit la maladie de ces anciens hérétiques, que la curiosité, & une vraie science, qui ayant l'apparence de subtilité; & d'élévation, n'avoit au fond que la vanité, le mensonge, l'obscurité; & l'ignorance pour tout fondement. Car, par exemple, quelles preuves donnoient Simon, & les diverses branches de Gnostiques qui tiroient de lui leur origine, de ces *Eônes*, dont ils composoient leur *Plérôma*, ou leur Divinité? Sur quoi étoit fondée la qualité de vertu de Dieu, & de Messie, que Simon se donnoit, & celle de premiére Intelligence, qu'il donnoit à son Héleine? Quels caractéres de divinité, & de mission avoient-ils? Que vouloient-ils dire en opposant le Dieu Créateur, marqué dans l'ancien Testament, & Auteur des prophéties, au Dieu du nouveau? Quelles extravagances ne débitoient-ils pas sur les Anges, leur origine, sur leurs noms, leurs fonctions, leur subordination?

Quand on considére ces choses de sang froid, & sans préjugé, on y remarque un vuide infini, & de pures ténébres, des questions toutes frivoles, *& des combats de paroles, d'où naissent l'envie, les contestations, les médisances, les mauvais soupçons,* (5) *les disputes* (a) *de gens qui ont l'esprit corrompu.* Ces héretiques n'ont jamais pû s'accorder, ni avec l'Eglise, dont ils s'étoient séparez, ni avec l'Ecriture, qu'ils rejettoient en partie, qu'ils tronquoient, qu'ils corrompoient par leurs fausses explications, ni avec eux-mêmes, tombant sans cesse en contradiction,

(a) Παραδιατριβαὶ διεφθαρμένων ἀνθρώπων τὸν νοῦν. *Alii:* διατριβαὶ. *Alii:* Διαπτρατριβαὶ *Ita Steph. omnes. Alex. Clarom. alii plures: Sunt autem* διαπτρατριβαὶ, *pravæ disputationes, ineptæ conflictationes, & pugnæ verborum. Theophyl.* Σχολαὶ μάταιαι. *Theodoret.* Δόμη τις διαφθείρουσα τοὺς πελάζοντας: *Contagio quæ inficit eos qui appropinquant.*

Digitized by Google

*6. Eſt autem quæſtus magnus pietas cum ſufficientia.*

*7. Nihil enim intulimus in hunc mundum : haud dubium quòd nec auferre quid poſſumus.*

6. Or c'eſt une grande richeſſe que la piété, qui ſe contente de ce qui ſuffit.

7. Car nous n'avons rien apporté en ce monde, & il eſt ſans doute que nous n'en pouvons auſſi rien emporter.

## COMMENTAIRE.

& ſe détruiſant réciproquement, pour tâcher de s'établir ſur la ruine de leurs adverſaires.

℣. 5. EXISTIMANTIUM QUÆSTUM ESSE PIETATEM. *Qui s'imaginent que la piété doit ſervir à s'enrichir.* Que la Religion, le Chriſtianiſme, la prédication ſont un métier propre à gagner ſa vie, & dont on doit uſer, comme les gens de métier uſent de leur adreſſe, en ſe conformant à la mode, au goût, à l'inclination du public. Ces faux Apôtres ont grand ſoin de ne prêcher qu'une doctrine humaine, une morale aiſée, des maximes trompeuſes; ils ſe ſervent de tout ce que la philoſophie a de plus ſubtil, de ce que l'éloquence a de plus brillant, pour impoſer à leurs auditeurs, au lieu de ne prêcher que JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST crucifié, non avec des paroles choiſies, & étudiées, mais dans la vertu, & dans la ſageſſe de Dieu (*a*), comme prêchoit S. Paul, évitant ſur tout d'anéantir le ſcandale de la croix (*b*). Les héretiques contre leſquels S. Paul s'éleve en cet endroit, lâchoient la bride à toutes les paſſions, permettoient les dernieres ſaletez, prétendoient même allier le Judaiſme, & le Paganiſme avec la Religion Chrétienne, pour ſe mettre à couvert des perſécutions, & de la haine des Juifs, & des Payens (*c*). Auſſi les Infidéles les laiſſoient en repos, pendant qu'ils perſécutoient le plus ouvertement les Catholiques (*d*).

℣. 6. EST AUTEM QUÆSTUS MAGNUS PIETAS CUM SUFFICIENTIA. *Or c'eſt une grande richeſſe que la pieté, qui ſe contente de ce qui ſuffit.* La prédication de l'Evangile eſt un métier qui ne laiſſe manquer de rien à ceux qui l'exercent, pourvû qu'ils ſe contentent du néceſſaire. Mais ceux dont je parle, ne ſont pas de ces ouvriers, à qui il ſuffit d'avoir de quoi ſe nourrir, & ſe vêtir; ils veulent s'enrichir, & ſe donner des commoditez dans la profeſſion du Chriſtianiſme, & dans la prédication de l'Evângile: & c'eſt en cela qu'ils ſont condamnables. JESUS-CHRIST n'a pas prétendu que ſes Diſciples manquaſſent des choſes que la nature demande: mais auſſi il n'a pas voulu les rendre riches.

℣. 7. 7. NIHIL ENIM INTULIMUS. *Nous n'avons rien apporté en*

(*a*) 1. *Cor.* 1. 23.
(*b*) 1. *Cor.* 1. 17. & *Galat.* v. 11.
(*c*) *Vide Iren.* l. 1. c. 20. *Euſeb.* l. 5. c. 13. *Origen.* l. 6. *contra Celſ.*
(*d*) *Juſtin. Apolog.* 2. p. 70.

Digitized by Google

8. *Habentes autem alimenta, & quibus tegamur, his contenti sumus.*

8. Ayant donc de quoi nous nourrir, & quoi nous couvrir, nous devons être contens.

9. *Nam qui volunt divites fieri, incidunt in tentationem, & in laqueum Diaboli, & desideria multa inutilia, & nociva, quæ mergunt homines in interitum, & perditionem.*

9. Mais ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation & dans le piége du Diable, & en divers desirs inutils & pernicieux, qui précipitent les hommes dans l'abîme de la perdition & de la damnation.

## COMMENTAIRE.

*ce monde; & il est sans doute que nous n'en pouvons aussi rien emporter.* Il est donc fort inutile de se fatiguer pour amasser des biens, qui ne nous suivront pas dans l'éternité. Et ces Docteurs de mensonge, qui ne pensent qu'à s'enrichir sous prétexte de Religion, & de piété, montrent assez par-là qu'ils sont dans des principes fort différens de ceux qu'inspire la vraie Religion.

℣. 8. HABENTES ALIMENTA,.. HIS CONTENTI SUMUS (*a*). *Ayant donc de quoi nous nourrir, & de quoi nous couvrir, nous devons être contens.* Voilà notre regle, & celle de tous ceux, qui comme nous, se mêlent d'annoncer l'Evangile. Quiconque cherche dans cet emploi les commoditez de la vie, & les biens temporels, n'est pas un vrai Disciple de JESUS-CHRIST. La nature ne demande que le vêtir, & la nourriture; la Religion va encore plus loin, puisqu'elle se contente même de ce qui est absolument necessaire dans les habits, & dans les alimens: elle y retranche toute superfluité, & tout excés (*b*).

℣. 9. QUI VOLUNT DIVITES FIERI, INCIDUNT IN TENTATIONEM, ET IN LAQUEUM DIABOLI (*c*). *Ceux qui veulent devenir riches, tombent dans la tentation, & dans la piége du Diable.* S. Paul ne condamne pas absolument les richesses, mais l'ambition, & l'envie de devenir riche; parce qu'il est moralement impossible de travailler à acquérir des richesses, sans succomber à la tentation de la fraude, du mensonge de l'injustice, & sans tomber dans les piéges du Démon de l'avarice, de l'ambition, de l'envie. Le moindre mal que cette envie puisse causer dans nous; est de nous remplir *de desirs inutiles, & pernicieux*, de nous jetter dans la dissipation, d'attacher insensiblement nos

(*a*) *Gr.* Ἀρκεσθησόμεθα: *Contenti erimus. Plures Editi, & Mss. Contenti simus. Ita Edit. Sixt. V. an.* 1590. *& Edit. Vatic.* 1593. *& Basil.* 1491. 1509. 1514. *Venet.* 1494. *Norimberg.* 1522. *Paris.* 1534. 1541. 1553. *Complut. Colon.* 1666. 1679. *Lugdun.* 1512. 1556. 1680.

(*b*) *Philo de Præmiis:* Πλοῦτος δὲ ὁ μὲν τῆς φύσεως εὐτελὴς ἐστι τροφὴ, καὶ σκέπη. *Hieronym. Ep.* 103. *ad Paulin. Victus & vestitus sunt divitiæ Christianorum.*

(*c*) *Græc.* Εἰς πειρασμὸν, καὶ πανίδα: *In tentationem, & in laqueum. Plures addunt* τοῦ διαβόλου. *Ita Clarom. G. L. Borner. Gr. L. Chrysost.*

cœurs

10. *Radix enim omnium malorum eſt cupiditas : quam quidam appetentes, erraverunt à fide, & inſeruerunt ſe doloribus multis.*

10. Car la paſſion pour le bien eſt la racine de tous les maux ; & quelques-uns en étant poſſédez, ſe ſont égarez de la foi, & ſe ſont embarraſſez en une infinité d'afflictions & de peines.

11. *Tu autem, ô homo Dei, hæc fuge : ſectare verò juſtitiam, pietatem, fidem, charitatem, patientiam, mansuetudinem.*

11. Mais pour vous, ô homme de Dieu, fuyez ces choſes ; & ſuivez en tout la juſtice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur.

## COMMENTAIRE.

cœurs aux biens de la terre, & de les diſtraire de l'unique objet qui devroit les occuper, qui eſt le bonheur éternel, & le ſoin de leur ſalut. JESUS-CHRIST dans l'Evangile (*a*) nous aſſûre qu'il eſt plus difficile qu'un riche entre dans le Royaume des Cieux, qu'un chameau ne paſſe par le trou d'une éguille.

℣. 10. RADIX OMNIUM MALORUM CUPIDITAS. *La paſſion pour le bien, eſt la racine de tous les maux.* Dès qu'on eſt paſſionné pour les richeſſes, il n'y a rien dont on ne ſoit capable. L'expérience fait voir que c'eſt une des plus violentes, & des plus dangereuſes paſſions. S. Paul dit ici que *quelques-uns en étant poſſedez ſe ſont égarez dans la foi, & ſe ſont embarraſſez dans une infinité d'afflictions, & de peines.* Nous voyons Judas dans l'Evangile, Ananie, & Saphire dans les Actes (*b*), Demas dans S. Paul (*c*), & une infinité d'autres dans l'Hiſtoire, qui ſe ſont perdus par l'amour des richeſſes. Combien y a-t'il de Chrétiens aujourd'hui, qui font naufrage dans la foi, par le même endroit ? Car peut-on dire que des gens qui ne cherchent qu'à s'enrichir, & qui s'enrichiſſent en effet par les moyens les plus injuſtes, ayent vraiment la foi ? ne peut-on pas aſſûrer d'eux ce que S. Paul a dit de ceux qui négligent le ſoin de leur famille (*d*) ? *Fidem negavit, & eſt infideli deterior.*

℣. 11. TU VERO, HOMO DEI, HÆC FUGE. *Pour vous, ô homme de Dieu, fuyez ces choſes.* Cette épithéte d'*homme de Dieu*, ne ſe donne dans l'ancien Teſtament, qu'à des perſonnes d'une ſaintete reconnuë, & principalement aux Prophétes, à Moyſe, à Saül, à David, à Elie, à Eliſée. Timothée méritoit bien ce titre par ſa qualité d'Evêque, par celle de ſerviteur de Dieu, & de Diſciple de JESUS-CHRIST. L'Apôtre l'exhorte de fuir l'avarice, & l'amour des choſes de ce monde ; de n'imiter pas les mauvais Docteurs, qui faiſoient de la pieté, & de la Religion un métier pour s'enrichir. Voici les biens pour leſquels il

(*a*) *Matt.* XIX. 24.
(*b*) *Act.* V. 1. 3.
(*c*) 2. *Timot.* IV. 9.
(*d*) *Sup.* 1. *Timot.* V. 8.



Digitized by Google

12. *Certa bonum certamen fidei, apprehende vitam æternam, in qua vocatus es, & confessus bonam confessionem coram multis testibus.*

13. *Præcipio tibi coram Deo, qui vivificat omnia, & Christo Jesu, qui testimonium reddidit sub Pontio Pilato, bonam confessionem,*

12. Combattez généreusement pour la foi, travaillez à remporter *le prix* de la vie éternelle, à laquelle vous avez été appellé, ayant si excellemment confessé la foi en présence de plusieurs témoins.

13. Je vous ordonne devant le Dieu qui fait vivre tout ce qui vit, & devant JESUS-CHRIST, qui a rendu sous Ponce Pilate un si glorieux témoignage *à la vérité.*

## COMMENTAIRE.

vous est permis d'avoir de l'ambition: *La justice, la pieté, la foi, la charité, la patience, la douceur.*

℣. 12. CERTA BONUM CERTAMEN FIDEI. *Combattez généreusement pour la foi.* S. Paul aime cette similitude de la guerre, & des combats. Il employe souvent pour marquer la résistance que doivent faire les Apôtres, & les serviteurs de JESUS-CHRIST, contre l'ennemi de la foi, & du salut. Dés qu'on entre dans la voye de la justice, on doit prendre pour soi ce que JESUS CHRIST dit en parlant de S. Paul: (a) *Je lui ferai voir ce qu'il aura à souffrir pour mon nom.* Travaillez à remporter *le prix de la vie éternelle, à laquelle vous avez été appellé.* Voilà la recompense de vos travaux, & le prix de votre course. Continuez avec ardeur à fournir ce qui reste de votre carriére, *après avoir si excellemment confessé la foi en presence de plusieurs témoins.* Vous avez confessé la foi dans votre Baptême (b), vous l'avez confessée de nouveau dans votre ordination à l'Episcopat (c); enfin durant le cours de votre prédication, & de vos travaux apostoliques, vous avez souvent confessé JESUS CHRIST, & souffert pour son nom diverses persécutions, & divers mauvais traitemens (d). L'Histoire ne nous dit rien de distinct des peines que Timothée à souffertes: mais on ne peut douter qu'étant aussi attaché à S. Paul qu'il l'étoit, & ayant autant de zéle pour la foi, qu'il en avoit, il n'ait été très-souvent exposé aux insultes, & aux outrages des Juifs, & des Payens. Saint Paul écrivant aux Hébreux (e) l'an 64. de JESUS-CHRIST, peu de tems avant cette Epître, leur mande qui Timothée est sorti de prison. Mais on n'en sait pas davantage.

℣. 13. PRÆCIPIO TIBI CORAM DEO, QUI VIVIFICAT OMNIA. *Je vous ordonne devant le Dieu qui fait vivre tout ce qui vit.* S. Paul pénétré de la grandeur, & de l'importance des avis qu'il a don-

(a) *Act.* IX. 16.
(b) *Chrys. Theophyl. Ambrosiast, Grot. Primas. Pelag. Haimon. Hessel. Susbold.*
(c) *D. Thom. Petr. Lombard. Cajet. Est.*
(d) *Chrys. Theophyl. alii quidam.*
(e) *Hebr.* XIII. 23.

Digitized by Google

14. *Ut ſerves mandatum ſine macula, irreprehenſibile uſque in adventum Domini noſtri Jeſu Chriſti,*

14. De garder les préceptes que je vous donne, en vous conſervant ſans tache, & ſans reproche, juſqu'à l'avénement glorieux de notre Seigneur JESUS-CHRIST.

15. *Quem ſuis temporibus oſtendet beatus, & ſolus potens, Rex Regum, & Dominus dominantium:*

15. Que doit faire paroître en ſon tems celui qui eſt *ſouverainement* heureux, qui eſt le ſeul puiſſant, le Roi des Rois, & le Seigneur des Seigneurs;

## COMMENTAIRE.

né à ſon cher Diſciple, & des dangers auſquels il étoit expoſé dans l'Epiſcopat, le conjure de s'en ſouvenir au nom du Dieu vivant, & auteur de la vie, tant temporelle, qu'éternelle, au nom de celui à qui rien ne meurt, qui peut rendre la vie à ceux qui ſont enſevelis dans l'ombre de la mort, & qui doit nous reſſuſciter tous pour nous faire paroître en ſa préſence, au jour de ſon Jugement, & au nom de JESUS-CHRIST *qui a rendu ſous Ponce Pilate un ſi glorieux témoignage* (a) *à la verité*, par ſa mort, & par ſon martyre. Le Sauveur rendit alors témoignage à la divinité de ſon Pere, à la ſienne, à la doctrine qu'il avoit préchée.

℣. 14. UT SERVES MANDATUM SINE MACULA. *De garder les préceptes que je vous donne, en vous conſervant ſans tache, & ſans reproche* (b). Ou plûtôt: *D'obſerver ces ordres d'une maniere ſainte, & irréprochable.* Ce n'eſt point aſſez à un Evêque d'obſerver les préceptes de l'Evangile, & les ordonnances des Apôtres; il doit les obſerver d'une maniére ſainte, & irréprochable. Il doit être le modéle de ſon troupeau, & lui montrer le bon chemin encore plus par ſa conduite, que par ſes paroles. L'Apôtre ajoûte: *Juſqu'à l'avénement glorieux de notre Seigneur* JESUS CHRIST. En attendant le jour de votre mort, & celui du Jugement particulier, auquel vous paroîtrez devant le ſouverain Juge; ce qui eſt comme un prélude du grand jour du Seigneur, auquel tous les hommes doivent paroître devant ſon tribunal. Grotius infére de ce paſſage, que S. Paul croyoit que de ſon tems arriveroit le dernier jour du Jugement. Mais l'Apôtre ne dit-il pas clairement aux Theſſaloniciens (c), que ce dernier jour n'étoit pas proche? S'il a parlé en quelque lieu de la venuë du Seigneur comme prochaine, il entendoit la vengeance qu'il exerça contre les Juifs, par les armes de Veſpaſien, & de Tite, ce qui eſt quelquefois deſigné dans l'Ecriture ſous le nom de jugement, ou de vengeance du Seigneur.

℣. 15. QUEM SUIS TEMPORIBUS OSTENDET. *Que doit faire*

(a) τῆς μαρτυρήσαντος ὁμολογίας.
(b) *Ita Graci, Vat. Eraſm. Eſt.*
(c) 2. *Theſſal.* II. 1. 2.



Digitized by Google

16. *Qui solus habet immortalitatem, & lucem inhabitat inaccessibilem : quem nullus hominum vidit, sed nec videre potest : cui honor & imperium sempiternum. Amen.*

17. *Divitibus hujus sæculi præcipe non sublime sapere, neque sperare in incerto divitiarum, sed in Deo vivo, qui præstat nobis omnia abundè ad fruendum ;*

16. Qui seul posséde l'immortalité, qui habite une lumiére inaccessible, que nul des hommes n'a vû, & ne peut voir, à qui est l'honneur & l'empire dans l'éternité. Amen.

17. Donnez pour maximes aux riches de ce monde, de n'être point orguëilleux, de ne mettre point leur confiance dans les richesses incertaines, & périssables, mais dans le Dieu vivant, qui nous fournit avec abondance ce qui est nécessaire à la vie.

## COMMENTAIRE.

*paroître en son tems, celui qui est souverainement heureux.* Le Dieu tout-puissant doit faire paroître JESUS CHRIST dans sa gloire à son second avénement, lorsqu'il viendra pour juger les vivans, & les morts ; & cela *en son tems*, au terme marqué, & déterminé dans les décrets éternels de la Providence (*a*) tems certain, mais inconnu aux hommes ; & que JESUS CHRIST nous assure n'être pas même connu aux Anges (*b*). Ainsi il réprime la curiosité humaine, en même tems qu'il léve toute sorte de doute sur la vérité de cet événement.

SOLUS POTENS. *Le seul puissant* ; ou suivant le Grec (*c*), *le seul Roi*, le seul Monarque ; seul tout-puissant, seul Roi par essence, puisque tout empire, toute autorité, vient de lui, & émane de son domaine infini. Le nom de seul n'est nullement exclusif par raport à JESUS-CHRIST, qui est Dieu par essence comme le Pere.

℣. 16. QUI SOLUS HABET IMMORTALITATEM. *Qui seul possede l'immortalité.* Il la possede seul par essence, & par lui-même (*d*). Lui seul peut la donner, c'est lui qui nous ressuscitera au dernier jour, & nous fera joüir d'une gloire, & d'un bonheur éternel, & immortel. *Il habite une lumiére inaccessible.* Ne me demandez point où est sa demeure, elle est dans une lumiére inaccessible aux hommes, inexplicable, invisible ; cette lumiére, cette habitation ne sont point des choses séparées de Dieu, c'est lui-même qui est sa demeure, c'est de lui d'où part cette lumiére. Comme il est par tout, cet éclat majestueux, inaccessible l'accompagne aussi par tout (*e*). *Nul des hommes* mortels tandis qu'il est en ce corps, *ne l'a vû, ni l'a pû voir* d'une maniére sensible, & corporelle. (*f*) Mais après cette vie on nous promet la vûë de Dieu, lorsque le

(*a*) Καιρᾶς ἰδίοις. *Chrysost.* Τοῖς προσήκουσι, τοῖς ὀφειλομένοις. *Vide Act.* I. 7.

(*b*) *Matt.* XXIV. 36.

(*c*) Μόνος δυνάτης.

(*d*) *Autor Respons. ad Orthodox.* Οὐκ ἐκ θελήματος ἄλλου αὐτὴν ἔχει, καθάτερ οἱ λοιποὶ πάντες ἀθάνατοι, ἀλλὰ ἐν τῇ οἰκείας οὐσίας.

(*e*) *Menoch. Dan. Est.*

(*f*) *Vide Genes.* XXXII. 30. *Exod.* XXXIII. 20. 21. 22. *Joan.* I. 18.

18. *Benè agere, divites fieri in bonis operibus, facile tribuere, communicare,*

19. *Thesaurizare sibi fundamentum bonum in futurum, ut apprehendant veram vitam.*

20. *O Timothee, depositum custodi, devitans profanas vocum novitates, & oppositiones falsi nominis scientiæ;*

28. D'être charitables, & bienfaisans; de se rendre riches en bonnes œuvres; de donner l'aumône de bon cœur; de faire part de leurs biens;

19. De se faire un trésor, & un fondement solide pour l'avenir, afin d'arriver à la véritable vie.

20. O Timothée, gardez le dépôt qui vous a été confié, fuyant les profanes nouveautez de paroles, & toute doctrine contraire, qui porte faussement le nom de science;

## COMMENTAIRE.

voile sera tiré, & que nous serons revêtus de l'immortalité. Alors nous ne le verrons plus en énigme, & comme dans un miroir; nous le contemplerons en lui-même face à face, & comme il est (*a*).

℣. 17. DIVITIBUS HUJUS SÆCULI PRÆCIPE. *Donnez pour maximes aux riches de ce siécle de n'être point orgueilleux* Il distingue 1°. les richesses de ce monde, vaines, caduques, périssables, des richesses spirituelles, & éternelles, des dons de Dieu, de la foi, de la charité, du Saint-Esprit, qui sont des richesses d'un ordre infiniment supérieur; des richesses de l'éternité, où tout bon Chrétien doit mettre son cœur, & son trésor. 2°. Il veut que les riches ne s'élevent point d'orgueil. L'effet le plus ordinaire, & le plus naturel des richesses séculieres, est d'enfler ceux qui les possédent, comme les Payens mêmes (*b*) l'ont remarqué. 3°. Enfin de n'y mettre pas leur confiance; car dans ce monde elles peuvent leur manquer. Et quand ils en joüiroient jusqu'à la mort; elles ne les suivront pas au tombeau, & ne leur serviront de rien pour l'éternité. On leur dira au dernier jour qu'ils ont reçû leur récompense en ce monde; & s'ils n'en ont pas fait un bon usage: ce sera la matiére de leur condamnation (*c*) Exhortez-les donc à mettre en Dieu leur confiance, à être charitables, & bienfaisans, & de se faire un trésor dans le Ciel (*d*), &c. Voyez les versets 18. & 19.

℣. 20. DEPOSITUM CUSTODI. *Gardez le dépôt, qui vous a été confié.* Le dépôt de la foi, & de la doctrine, que Dieu vous a confié par nôtre ministére. Les Evêques sont les premiers, & les principaux dépositaires de la doctrine Evangélique, & des traditions Ecclesiastiques. Les fonctions Apostoliques, & le devoir de Pasteur qu'ils sont obligez d'exer-

(*a*) 1. *Cor.* XIII. 12. *Matt.* v. 8.
(*b*) *Senec. Ep.* 87. *Divitiæ inflant animos, superbiam pariunt. Vide Arist. Phocilid. Caton. apud Grot. &c.*
(*c*) *Matt.* XXV. 34. 35. *& seq.*
(*d*) *Matt.* VI. 19. 20.



Digitized by Google

21. *Quam quidam promittentes, circa fidem exciderunt. Gratia tecum. Amen.*

21. Dont quelques-uns faisant profession, se sont égarez de la foi. Que la grace demeure avec vous. Amen.

## COMMENTAIRE.

cer, sont une autre sorte de dépôt, dont ils doivent rendre compte à Dieu (*a*). Les ames qui leur sont confiées, sont aussi un trésor qui appartient à Dieu, & qu'il leur a mis en main, sous l'obligation de n'en perdre aucune par leur faute. Ils doivent les répresenter toutes au Pere de famille. Le Sauveur disoit à son Pere (*b*), qu'il n'avoit perdu aucun de ceux qu'il lui avoit confié. S. Jean l'Evangeliste ayant recommandé à un Evêque d'Asie un jeune homme qu'il affectionnoit, il vint un jour lui demander son dépôt (*c*). L'Evêque qui n'avoit reçû de l'Apôtre ni or, ni argent, ne savoit d'abord ce que vouloit dire l'Evangeliste, mais il lui fit bien-tôt comprendre qu'il parloit de cette ame qu'il lui avoit recommandée.

Ici il faut l'entendre du dépôt de la foi, & de la doctrine, que S. Paul l'exhorte de conserver, *en fuyant les prophanes nouveautez de paroles, & toute doctrine contraire* à celle que vous avez reçûë de nous, *& qui porte faussement le nom de science.* Il attaque principalement les Gnostiques, & les autres hérétiques de ce tems-là (*d*), qui sous une fausse apparence de science, & de connoissances plus sublimes, renversoient la solide connoissance de la vérité Evangélique, d'où vient que la plûpart de ces hérétiques prenoient le nom de *Gnostiques*, ou de Savans, pour se distinguer des Catholiques, qui attachez à la science Evangelique, méprisoient toute autre science, que celle de JESUS-CHRIST crucifié. Cet avis de S. Paul est la croix de tous les héretiques, & des novateurs de tous les siécles. Voilà leur condamnation, & leur sentence (*e*). Que quiconque introduit dans l'Eglise de prophanes nouveautez de paroles, une doctrine contraire à celle que JESUS-CHRIST, & les Apôtres nous ont laissée comme en dépôt, qu'il soit anathême. Les anciens hérétiques, sur tous les Gnostiques, les Encratites, les Marcionites rejettoient cette Epître avec horreur, comme fausse, & supposée; mais la véritable raison de leur haine, étoit que leurs erreurs s'y trouvoient trop clairement condamnées, & qu'ils s'y voyoient dépeints trop au naturel.

Dans les Exemplaires Grecs (*f*), on lit à la fin de cette Epître, qu'elle

(*a*) *Vide Act.* XIX. 28. 2. *Timot.* II. 2.
(*b*) *Joan.* XVIII. 9.
(*c*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* 3. *c.* 23.
(*d*) *Ita Chrys. Theodoret. Theophyl. Grot. Ham. Est. alii.*

(*e*) *Clem. Alex. l.* 2. *Stromat. p.* 383. *Vincent. Lirin. Commonitorii c.* 27. 33. 34.
(*f*) Προς Τιμόθεον πρώτου ἐγράφη ἀπὸ Λαοδικείας. Ἥτις ἐστὶ μητρόπολις φουγίας τῆς Πακαπανῆς. *Alex. Syr. non legunt:* Ἥτις ἐστὶ, &c.

a été écrite de Laodicée capitale de la Phrygie Pacatienne. Quelques Manuſcrits Grecs, à la tête de cette Epître, liſent qu'elle a été écrite de Macédoine. L'Arabe porte d'Athénes. Nous avons appuyé dans la Préface, l'opinion qui tient qu'elle a été écrite de Macédoine.

*Fin du Commentaire ſur la premiere Epître à Timothée.*

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR LA II. EPITRE
# DE SAINT PAUL
## A TIMOTHÉE.

NOus avons fait voir dans la Préface sur la premiére Epître à Timothée, que cette premiére Epître avoit été écrite de Macédoine, l'an 64. de JESUS-CHRIST: Voici ce qui est arrivé à cet Apôtre depuis ce tems, jusqu'à celui auquel il écrivit sa seconde Lettre à Timothée. S. Paul étant donc en Macédoine, fit dessein de passer l'hyver à Nicople (*a*), ville d'Epire, sur le golphe d'Embracie. D'autres l'entendent de Nicople, ville de Thrace, à l'entrée de la Macédoine, sur la riviére de Nesse. Quoiqu'il en soit, on croit que c'est de-là que l'Apôtre écrivit son Epître à Tite, où il le prie de le venir trouver en Macédoine.

L'année suivante, 65. de JESUS CHRIST, il passa en Asie, & alla à Troade, où il logea chez Carpe (*b*), & lui laissa en dépôt un habit, & des livres. De-là nous croyons qu'il alla à Ephése, où il visita S. Timothée, comme il le lui avoit fait espérer l'année précédente (*c*). D'Ephése il alla à Milet, où il laissa Trophime malade (*d*), & de-là à Corinthe, où Eraste l'un de ses Disciples, demeura (*e*). S. Paul étant arrivé à Rome, s'employa avec son zéle ordinaire à la conversion des Juifs, & des Gentils. Saint Chrysostome (*f*) dit qu'ayant converti une concubine de Néron, ce Prince le fit arrêter. Il y a beaucoup d'apparence que ce fut alors qu'il parut devant l'Empereur, *pour sa premiere justification* (*g*); & que Dieu lui fit la grace de le délivrer de la gueule de ce lion.

(*a*) *Tit.* III. 12.
(*b*) 2. *Timot.* IV. 13.
(*c*) 1. *Timot.* III. 14. 15. IV. 13.
(*d*) 2. *Timot.* IV. 20.
(*e*) 2. *Timot.* IV. 20.
(*f*) *Chrys. in Act., homil.* 46.
(*g*) 2. *Timot.* IV. 16.

On

Digitized by Google

On ne ſait pas au vrai s'il fut abſolument renvoyé abſous, & délivré de priſon ; ou s'il évita ſimplement le danger de la mort : mais il eſt certain qu'il étoit dans les liens (*a*), lorſqu'il écrivit à Timothée la Lettre que nous allons expliquer. Timothée étoit alors Evêque d'Ephéſe ; & S. Paul étoit proche de ſon martyre, & ſe conſideroit comme une victime déja arroſée des libations, & prête à être conſumée (*b*). Auſſi ſaint Chryſoſtome regarde cette Lettre comme le Teſtament de L'Apôtre (*c*). Il prie Timothée de le venir trouver à Rome au plûtôt, & avant l'hyver ; d'amener avec lui Marc, & d'apporter l'habit, & les livres qu'il avoit laiſſez chez Carpe, en paſſant à Troade.

On ignore ſi Timothée arriva à Rome avant la mort de l'Apôtre : Car depuis cette Epître, l'Hiſtoire ne nous fournit rien de bien aſſûré, ni de la vie, ni de la mort de ce Diſciple. On dit que ſous Néron (*d*), S. Jean étant encore en exil à Patmos, les Payens d'Ephéſe firent le 22. Janvier une Fête, dans laquelle ils conduiſoient leurs Dieux comme en proceſſion, & commettoient mille inſolences. S. Timothée ſe jetta au milieu d'eux, pour empêcher cette Fête impie. Mais les Payens s'étant ſaiſis de lui, le battirent à coups de pierres, & de Maſſuës : en ſorte qu'il fut laiſſé pour mort ſur la place. Ses Diſciples l'emporterent ſur une montagne voiſine, où il mourut bien-tôt après. Il fut enterré au même lieu. Les Grecs, & les Latins marquent ſa Fête au 22. de Janvier.

Pour revenir à l'Epître dont il s'agit ici, S. Paul l'écrivit non-ſeulement pour appeller S. Timothée auprès de lui, mais auſſi pour l'encourager au milieu des peines, & des travaux de l'Epiſcopat, & des perſécutions auſquelles il étoit expoſé. Il l'exhorte à ranimer dans lui-même le feu du Saint-Eſprit, qu'il avoit reçû dans ſon ordination (*e*) ; cet Eſprit de force, & d'intrépidité, & non de la crainte, & de foibleſſe. Il lui donne divers avis ſur les faux Docteurs, & les hérétiques de ce tems-là, les Simoniens, les Gnoſtiques, & ceux qui doivent venir après eux, dont ſaint Paul lui fait une vive peinture (*f*). Il lui dit de les éviter, & de ne point ſe laiſſer ébranler, s'il y a tant de perſonnes qui abandonnent la voie de la vérité ; mais de continuer à la prêcher avec ardeur, & de s'oppoſer ſans crainte à ceux qui la combattent, & qui ne cherchent que des nouveautez, & des choſes curieuſes, propres à chatoüiller leurs oreilles, & à flatter leurs paſſions.

Il lui parle de la chûte de Démas (*g*) & de l'apoſtaſie de Philette, & d'Hyménée (*h*), qui avoient abandonné la foi, & avoient ſéduit plu-

(*a*) 2. *Timot.* I. 8. 16. & II. 9.
(*b*) 2. *Timot.* IV. 6. 8. 18.
(*c*) *Chryſoſt. homil.* IX. *p.* 615. Καὶ πᾶσα ἡ ἐπιστολὴ ἀθυμούσης ἐστὶ ψυχῆς, καὶ ὡσανεὶ διαθήκη οὖσα ἐστί.
(*d*) *Ita Timoth. apud Bell.* 14. *Januar.*
(*e*) 1. *Timot.* I. 6.
(*f*) 2. *Timot.* III. 1. 2. 3. 4. 5. 6.
(*g*) 2. *Timot.* IV. 9.
(*h*) 2. *Timot.* II. 16. 17.



Digitized by Google

ſieurs perſonnes, aſſûrant que la Réſurrection étoit déja faite. Il ſe plaint des maux que lui a fait Aléxandre l'ouvrier en cuivre (*a*), & loüe la bonne volonté, & les ſervices d'Onéſiphore (*b*). Il fait mention de Loïde ayeule, & d'Eunice mere de Timothée (*c*), leſquelles l'avoient élevé dans la piété, & dans l'étude des ſaintes Lettres, dès l'enfance. (*d*) Il l'exhorte à la lecture des Ecritures inſpirées, qui ſont propres à inſtruire, à corriger, à reprendre (*e*). Il le ſaluë de la part d'Eubule, Pudent, Lin, Claudie, anciens Chrétiens de Rome, & que Timothée pouvoit avoir connus à Rome, dans le premier voyage qu'il y fit avec l'Apôtre, en l'an 62. de JESUS-CHRIST.

Le Cophte, & le Manuſcrit Aléxandrin portent que cette Lettre fut écrite de Laodicée; & le Cophte ajoûte qu'Onéſime en fut le porteur. Mais tous les autres conviennent qu'elle fut écrite de Rome, & on ne ſait pas qui l'apporta à Timothée. Ce que dit S. Paul au Chapitre IV. verſet 12. *qu'il a envoyé Tychique à Ephéſe*, a fait croire à quelques-uns qu'alors Timothée n'étoit pas dans cette ville. Mais ce Texte ne me paroît pas convaincant, pour le prouver.

(*a*) 2. *Timot.* IV. 14.
(*b*) 2. *Timot.* I. 16. 18. IV. 19.
(*c*) 2. *Timot.* I. 5.
(*d*) 2. *Timot.* III. 15.
(*e*) 2. *Timot.* III. 16. 17.

Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA II. EPITRE DE ST. PAUL A TIMOTHÉE.

## CHAPITRE PREMIER.

*Saint Paul loüe la foi de Timothée. Il lui recommande de faire revivre la grace en lui, & de prêcher ſans crainte l'Evangile. Philete & Hermogéne l'ont quitté. Onéſiphore & ſa famille l'ont fort ſervi dans ſes liens.*

℣. 1. *Paulus, Apoſtolus Jeſu Chriſti, per voluntatem Dei, ſecundùm promiſſionem vitæ, quæ eſt in Chriſto Jeſu:*

℣. 1. PAul, par la volonté de Dieu, Apôtre de JESUS-CHRIST, ſelon la promeſſe de la vie que nous avons en JESUS-CHRIST.

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS APOSTOLUS... SECUNDUM PROMISSIONEM VITÆ QUÆ EST IN CHRISTO JESU. *Paul Apôtre... ſelon la promeſſe de la vie que nous avons en* JESUS-CHRIST. Dieu m'a fait la grace de m'appeller à l'Apoſtolat, pour prêcher la vie éternelle que JESUS-CHRIST nous a promiſe, & qu'il nous a mérité par ſon ſang. Je ſuis, pour ainſi dire, l'Apôtre des promeſſes de Dieu, & celui qui annonce



Digitized by Google

2. *Timotheo charissimo filio. Gratia, misericordia, pax à Deo Patre, & Christo Jesu Domino nostra.*

2. A Timothée son fils bien-aimé. Dieu le Pere, & JESUS-CHRIST notre Seigneur vous donnent la grace, la miséricorde & la paix.

3. *Gratias ago Deo, cui servio à progenitoribus, in conscientia pura, quòd sine intermissione habeam tui memoriam in orationibus meis, nocte ac die.*

3. Je rends graces au Dieu que mes ancêtres ont servi; & que je sers avec une conscience pure, de ce que nuit & jour vous m'êtes continuellement présent à l'esprit dans mes prieres:

4. *Desiderans te videre, memor lacrymarum tuarum, ut gaudio implear;*

4. Car je me souviens de vos larmes, & je désire de vous voir; afin d'être rempli de joie;

## COMMENTAIRE.

aux hommes le bonheur éternel (*a*). Ne vous affligez donc pas, mon cher Timothée, de me voir dans les liens. La félicité que nous attendons, n'est pas de ce monde (*b*).

℣. 3. IN CONSCIENTIA PURA. *Que je sers avec une conscience pure*, non-seulement depuis que je suis dans le Christianisme, mais même dès le tems que j'étois dans le Judaïsme (*c*), *à progenitoribus*. Car encore qu'il eût persécuté l'Eglise avant sa conversion, toutefois il l'avoit fait dans l'ignorance (*d*), & par un zéle mal entendu de la vérité, & de la justice. Or le zéle mal entendu, n'est pas contraire à la conscience pure, & droite. Il agissoit dans la bonne foi, & dans la droiture, quoique dans l'erreur, & dans l'incrédulité. Il reconnoît lui-même dans d'autres endroits, qu'il a vécu dans le Judaïsme d'une maniére irréprochable (*e*), & dans une bonne conscience (*f*): *Ego omni conscientia bona conversatus sum ante Deum, usque in hodiernum diem.* Quelques-uns (*g*) rapportent ces mots, *avec une conscience pure*, à ceux-ci: *Je rends graces à Dieu.* Je vous assure avec toute la sincerité dont je suis capable, que je ne cesse de *rendre graces à Dieu, de ce que vous m'êtes continuellement dans l'Esprit.* Je regarde la tendresse que je sens pour vous, & le souvenir que j'ai de vous dans mes priéres, comme une grace que Dieu m'a faite (*h*); si vous n'étiez point aussi cher à Dieu que vous l'êtes, son Esprit ne m'inspireroit point de penser à vous dans mes priéres. On peut traduire le Grec plus simplement (*i*): *Je rends graces à Dieu, & je me souviens continuellement de vous dans mes prieres.*

℣. 4. MEMOR LACRYMARUM TUARUM. *Je me souviens de vos*

(*a*) *Est.* Grot. Men. Tir.
(*b*) *Chrysost. Theophyl.*
(*c*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. Est.* Grot. Magalian. Scult.
(*d*) 1. *Timot.* I. 13. *Ignorans feci in incredulitate.*
(*e*) *Philipp.* III. 6. *Secundum justitiam quæ ex Lege est, conversatus sine querela.*
(*f*) *Act.* XXIII. 1. XXIV. 16. XXVI. 4. 5.
(*g*) *Quidam apud Theophylactum.*
(*h*) *Chrysost. Ambrosiast.*
(*i*) Ὡς ἀδιαλείπτως ἔχω τὴν περὶ σε μνείαν, &c. Comme s'il y avoit simplement: Μνείαν ἔχω περὶ σου.

Digitized by Google

*5. Recordationem accipiens ejus fidei, quæ est in te non ficta, quæ & habitavit primùm in avia tua Loïde, & matre tua Eunice, certus sum autem quòd & in te.*

5. Me représentant cette foi sincére, qui est en vous, qu'a eue premierement Loïde votre ayeule, & Eunice votre mere, & que je suis très-persuadé que vous avez aussi.

*6. Propter quam causam admoneo te, ut resuscites gratiam Dei, quæ est in te per impositionem manuum mearum.*

6. C'est pourquoi je vous avertis d'allumer ce feu de la grace de Dieu, que vous avez reçue par l'imposition de mes mains.

## COMMENTAIRE.

*larmes.* Saint Paul étoit dans les liens, n'attendant que la mort de la part de Néron, qui l'avoit fait arrêter. Il se souvenoit des larmes que Timothée avoit répanduës lorsqu'il le quitta à Ephése (*a*), prévoyant que le voyage de Rome qu'il alloit entreprendre, lui couteroit apparemment la vie. L'Apôtre attendri par ce souvenir de son cher Disciple, lui témoigne qu'il auroit une très grande envie de le voir, pour se consoler avec lui. Il le prie ci-après (*b*) de le venir joindre à Rome au plûtôt.

℣. 5. QUÆ HABITAVIT IN AVIA TUA LOIDE, ET MATRE TUA EUNICE. *La foi qu'à euë premiérement Loïde votre ayeule, & votre mere Eunice.* Timothée étoit né d'un pere Payen (*c*); mais sa mere Eunice, & son ayeule Loïde, l'avoient instruit dans la crainte de Dieu, & dans les saintes Lettres. On ne sait par qui ces saintes femmes avoient été converties à la foi: mais elles croyoient en JESUS-CHRIST avant que saint Paul fût arrivé à Lystres, où il trouva Timothée, déja avancé en grace, & en vertu.

℣. 6. UT RESUSCITES GRATIAM DEI QUÆ EST IN TE, PER IMPOSITIONEM MANUUM MEARUM. *De rallumer le feu de la grace de Dieu, que vous avez reçuë par l'imposition de mes mains.* La grace du Saint-Esprit est comparée à un feu, à cause de l'activité, du zéle, de l'ardeur qu'elle inspire à ceux qui en sont remplis. Le Saint-Esprit descendit sur les Apôtres en forme de feu (*d*); & JESUS-CHRIST disoit à ses Apôtres qu'ils seroient baptisez par le Saint-Esprit, & par le feu (*e*); saint Paul conjure les Fidéles de Thessalonique de ne pas éteindre l'Esprit de Dieu. (*f*) Tout cela se soutient, & revient à la même idée. Ici il exhorte Timothée de rallumer, ou plûtôt d'ajoûter un nouveau degré d'ardeur, au feu divin qui brûloit en lui, & qui y avoit été allumé dans son Baptême, perfectionné dans sa confirmation (*g*), & consommé dans son ordination. C'est donc la grace qu'il avoit reçûë dans son ordination

(*a*) *Chrysost. Theophyl. Theodoret, Est. Grat. Men. alii.*
(*b*) 2. *Timot.* IV. 10. 21.
(*c*) *Act.* XVI. 1. 2.
(*d*) *Act.* II. 3.
(*e*) *Matt.* III. 11.
(*f*) 1. *Thess.* V. 19.
(*g*) Voyez le P. Martianay sur cet endroit.



Digitized by Google

7. *Non enim dedit nobis Deus spiritum timoris, sed virtutis, & dilectionis, & sobrietatis.*

8. *Noli itaque erubescere testimonium Domini nostri, neque me vinctum ejus; sed collabora Evangelio, secundùm virtutem Dei,*

7. Car Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de courage, d'amour & de sagesse.

8. Ne rougissez donc point de rendre témoignage à notre Seigneur, ni de me voir dans les fers pour lui; mais souffrez avec moi pour l'Evangile, selon la force *que vous recevrez* de Dieu,

## COMMENTAIRE.

Episcopale, que S. Paul veut qu'il entretienne, & qu'il augmente comme un feu surnaturel allumé dans lui (*a*). Et comment le rallumera-t'il? Par l'oraison, la médiation, la lecture, la vigilance, la retraite, la fidélité à faire ce qu'il peut, & à demander ce qu'il ne peut pas, & à profiter des occasions que Dieu lui procure de le servir (*b*).

℣. 7. NON SPIRITUM TIMORIS (*c*), SED VIRTUTIS, ET DILECTIONIS, ET SOBRIETATIS. *Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité, mais un esprit de courage, d'amour, & de sagesse.* Faites voir par votre conduite que vous êtes tout plein de ce feu sacré, que le Saint Esprit a allumé dans vous au jour de votre ordination. Agissez avec une intrépidité, un courage, une ardeur, une charité, une sagesse digne d'un Evêque, & d'un Ministre de JESUS CHRIST. Nous traduisons par *sagesse*, ou *modération*, le Latin *sobrietas*, parce que le terme Grec (*d*) signifie souvent la modération, la prudence, la pureté de l'ame, la temperance, le mépris des plaisirs. Voilà les graces que saint Timothée avoit reçûës dans son ordination, & que l'Apôtre souhaite qu'il ranime au milieu des persécutions, des Chrétiens imparfaits, des hérétiques (*e*).

℣. 8. NOLI ERUBESCERE TESTIMONIUM DOMINI. *Ne rougissez point de rendre témoignage à nôtre Seigneur, ni de me voir dans les liens.* Opposez-vous avec intrépidité à ceux qui corrompent la pureté de l'Evangile, confessez généreusement la foi que vous avez reçûë, & que mes liens ne soient pas pour vous un sujet de honte, ou de frayeur. Estimez-vous heureux si vous pouvez souffrir comme moi, & avec moi pour l'Evangile. On voit ici des étincelles du feu qui brû-

---

(*a*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. Oecumen. alii receatiores.*

(*c*) *Vide Chrysost. Est. Cornel. Grot, alios.*

(*c*) Πνεῦμα δειλείας, *spiritus timiditatis*; *Æth.* δουλείας, *servitutis. Clarom. Lat. S. Germ. L. Timoris, servitutis.*

(*d*) Σωφρονισμὸς *sobrietas, frugalitas, modestia, moderatio, animi tranquillitas, &c.*

(*e*) *Theodoret. hîc :* Τοῦ πνεύλατος τὴν χάριν δέδωκεν ἡμῖν ὁ Θεὸς, οὐχ ἵνα δειλιῶμεν τοὺς ὑπὲρ τῆς ἠυσεβείας κινδύνους, ἀλλ' ἵνα θείας δυνάμεως ἐμφορούμενοι θερμῶς μὲν αὐτὸν ἀγαπήσωμεν, σωφρονίσωμεν δὲ τῶν ἐν ἡμῖν κινουμένων παθήματων τὴν ἀταξίαν.

9. *Qui nos liberavit, & vocavit vocatione ſuâ ſanctâ; non ſecundùm opera noſtra, ſed ſecundùm propoſitum ſuum, & gratiam, quæ data eſt nobis in Chriſto Jeſu ante tempora ſæcularia.*

10. *Manifeſtata eſt autem nunc per illuminationem Salvatoris noſtri Jeſu Chriſti, qui deſtruxit quidem mortem, illuminavit autem vitam, & incorruptionem per Evangelium.*

9. Qui nous a ſauvez, & nous a appellez par ſa vocation ſainte; non ſelon nos œuvres, mais ſelon le décret de ſa volonté, & ſelon la grace qui nous a été donnée en JESUS-CHRIST avant tous les ſiécles;

10. Et qui a paru maintenant par l'avénement de notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui a détruit la mort, & nous a découvert par l'Evangile la vie & l'immortalité.

## COMMENTAIRE.

loit S. Paul, & qui lui faiſoit ſouhaiter le martyre. Il veut allumer la même ardeur dans l'ame de ſon cher Diſciple. *Le témoignage de notre Seigneur*, eſt celui que l'on rend à Dieu, & à JESUS-CHRIST, ou celui que JESUS-CHRIST a rendu à ſon Pere par ſa croix, & par ſa mort; & que les Chrétiens doivent ſoutenir au dépens de leur vie, & de leur ſang. *Collabora Evangelio* (a). Secourez l'Evangile, comme ſi la vérité étoit une perſonne qui ſouffrît, & qui demandât du ſecours.

℣. 9. NON VOCAVIT NOS SECUNDUM OPERA NOSTRA. *Qui nous a appellez, non ſelon nos œuvres, mais ſelon le décret de ſa volonté.* Dieu nous a appellé à la foi par un effet tout gratuit de ſa miſéricorde, & ſans que nous l'ayons mérité par aucune action méritoire de notre part (b). Tout le monde convient que la grace de la vocation eſt purement gratuite, & que Dieu ne nous appelle que parce qu'il l'a ainſi déterminé dans ſes décrets éternels. Tous ceux qui ſont appellez à la foi, ne ſont pas pour cela prédeſtinez à la gloire; ils ſont de ces branches qui ne demeurent point attachées au tronc, & qui en ſont retranchées pour leur ſtérilité. L'Apôtre dit ici que *la grace nous a été donnée en* JESUS-CHRIST *avant tous les ſiecles*; c'eſt-à-dire, qu'elle nous a été deſtinée; & préparée en vûë des merites de JESUS-CHRIST, avant tous les ſiécles (c), & avant que nous fuſſions ſortis du néant.

℣. 10. MANIFESTATA EST AUTEM NUNC. *Cette grace a paru*, & ces deſſeins ont été mis en exécution, *maintenant par l'avénement de notre Seigneur* JESUS-CHRIST. Le decret de notre vocation, & de notre prédeſtination étoit caché en Dieu avant tous les ſiécles: mais depuis la venuë de notre Sauveur, & la prédication de l'Evangile, il s'eſt manifeſté à nôtre égard, & *a détruit l'empire de la mort*, qui regnoit dans tous les hommes pécheurs (d), & *nous a découvert par l'Evangile, la vie, & l'im-*

(a) Συγκακοπάθησον τῷ Εὐαγγελίῳ
(b) Eſt. Mss. Tirin. alii.
(c) Eſt. Vat. Mss. Tir. Magalian.
(d) Rom. VI. 21.

Digitized by Google

11. *In quo positus sum ego prædicator & Apostolus, & magister gentium.*

11. C'est pour cela que j'ai été établi le prédicateur, l'Apôtre & le maître des nations.

12. *Ob quam causam etiam hæc patior: sed non confundor. Scio enim cui credidi, & certus sum quia potens est depositum meum servare in illum diem.*

12. Et c'est ce qui m'a attiré les maux que je souffre: mais je n'en rougis point. Car je sai qui est celui à qui j'ai confié mon dépôt, & je suis persuadé qu'il est assez puissant pour me le garder jusqu'à ce *grand* jour.

## COMMENTAIRE.

*mortalité*, par l'espérance qu'il nous a donnée de la resurrection, & de la vie éternelle. Ce n'est pas à dire que depuis JESUS-CHRIST, les hommes ne meurent plus; ils meurent comme auparavant, & dans l'ame par le péché, & dans le corps par la mort ordinaire: mais ceux qui croyent en JESUS-CHRIST, & qui suivent les maximes de son Evangile, sont exemts, & de la domination du péché par la grace de la justification, & délivrez des horreurs de la mort, par la ferme espérance de la résurrection future, & de la vie éternelle dans le Ciel. Les anciens Patriarches, & les Justes de l'ancien Testament, étoient morts dans la même espérance de la résurrection, & de l'immortalité; mais JESUS-CHRIST par sa mort, & sa résurrection, l'a confirmée cette espérance, & l'a mise en lumiére d'une maniére si évidente, qu'on peut dire qu'en comparaison, avant lui elle étoit encore dans les ténébres. *Illuminavit vitam, & incorruptionem per Evangelium.*

℣. 11. IN QUO (*a*) POSITUS SUM EGO PRÆDICATOR. *C'est pour cela*, c'est pour annoncer cet Evangile, & ces promesses de JESUS-CHRIST, *que j'ai été établi l'Apôtre, & le maître des nations.* A l'occasion de l'Evangile, dont il a parlé dans le verset précédent, il dit à Timothée qu'ayant été chargé de l'annoncer aux Gentils, il s'est trouvé engagé à souffrir diverses persécutions. ℣. 12. *C'est*, dit-il, *ce qui m'a attiré les maux que je souffre: mais je n'en rougis point; car je sai qui est celui à qui j'ai confié mon dépôt.* Ce dépôt est ou celui de la saine doctrine qu'il a déposée dans le cœur des Fidéles (*b*), & en particulier dans celui de Timothée; où l'espérance de la résurrection, qu'il a mise, pour ainsi dire, dans le sein de Dieu, ou les Fidéles eux mêmes, qui sont comme le dépôt que Dieu lui a confié, & qu'il laisse en mourant, entre ses mains, persuadé qu'il en aura soin, & qu'il les conduira à une heureuse fin, de sorte que saint Paul les répresentera un jour à celui qui les lui avoit donnez. Enfin ce

---

(*a*) Εἰς ὅ: *Ad quod, supple, Evangelium prædicandum.*

(*b*) *Vide Chrysost. Theophyl. Phot in Comment. Mss. Anglic.* Παραθήκην λέγει τὴν πίστιν, ἣν παρέδετο αὐτῷ ὁ Χριστὸς πρυτανεῦσαι.

dépôt

13. *Formam habe sanorum verborum, quæ à me audisti in fide, & in dilectione in Christo Jesu.*

13. Proposez-vous pour modéle les saines instructions que vous avez entendues de ma bouche, touchant la foi & la charité qui est en JESUS-CHRIST.

14. *Bonum depositum custodi per Spiritum sanctum, qui habitat in nobis.*

14. Gardez par le S. Esprit qui habite en nous, l'excellent dépôt qui vous a été confié.

15. *Scis hoc, quòd aversi sunt à me omnes qui in Asia sunt, ex quibus est Phigellus & Hermogenes.*

15. Vous savez que tous ceux qui sont en Asie se sont éloignez de moi. Phygelle & Hermogéne sont de ce nombre.

## COMMENTAIRE.

dépôt peut marquer les travaux de S. Paul, son ame, sa vie, l'espérance du salut, la récompense qu'il attend dans l'autre vie; il a remis tout cela entre les mains du Tout-puissant (*a*), sûr que tout lui sera fidellement remis, lorsqu'il paroîtra devant lui au dernier jour; *In illum diem.*

℣. 13. FORMAM HABE SANORUM VERBORUM. *Proposez-vous pour modéle les saines instructions que vous avez reçues de ma bouche.* Cette Lettre est comme le Testament de S. Paul (*b*), c'est la derniere qu'il écrivit. Il se propose donc pour modéle à Timothée, il lui dit de ne perdre jamais de vue la saine doctrine qu'il lui a enseignée, de la méditer, de l'étudier, comme un Peintre qui fait un portrait, & qui s'efforce à le rendre parfaitement ressemblant à la personne qu'il veut représenter (*c*). Retracez dans vous-même ma personne, ma doctrine & mes travaux.

℣. 14. BONUM DEPOSITUM CUSTODI. *Gardez l'excellent dépôt qui vous a été confié.* Le dépôt de la foi, de la saine doctrine, des traditions, de mes exemples; je vous en demanderai compte un jour devant le souverain Juge. Vous trouverez dans mes instructions, dans mes Lettres, & dans ma conduite, de quoi remplir tous vos devoirs. Mais ne croyez pas que je veuille exiger cela de vos propres forces. Je sai que cela ne peut s'executer que par une vertu supérieure (*d*), *par le Saint-Esprit qui habite en vous*, & qui ne vous manquera pas, si vous ne lui manquez le premier.

℣. 15. AVERSI SUNT A ME OMNES QUI IN ASIA SUNT. *Ceux qui sont en Asie se sont eloignez de moi*; ou plutôt, ceux qui sont d'Asie, & qui se sont trouvez à Rome, au lieu de m'aider dans mes liens, m'ont abandonné, & s'en sont retournez; ou m'ont méconnu, & laissé

(*a*) *Chrys. Theophyl. Est. Men. Grot. Zeger, &c.*

(*b*) *Chrysost. homil. 9. p. 605.*

(*c*) *Chrys. Theophyl. alii, Græc.* ὑπόδειγμα ἔχε ὑγιαινόντων λόγων. *Chrysost.* Καθάπερ ἐπὶ τῶν ζωγράφων ἐστὶ πρόσωπον ἰδεῖν ἀκριβὲς ἐκ ἀρετῆς, *&c.*

(*d*) *Vide Chrysost. Theophyl. alios plerosque. Confer* 1. *Timot.* VI. 20.



Digitized by Google

16. *Det misericordiam Dominus Onesiphori domui; quia sæpè me refrigeravit, & catenam meam non erubuit.*

16. Que le Seigneur répande sa miséricorde sur la famille d'Onésiphore, parce qu'il m'a souvent soulagé, & qu'il n'a point rougi de mes chaînes.

## COMMENTAIRE.

sans aucun secours. *De ce nombre sont Phygelle* (*a*) *& Hermogéne*, qui étoient apparemment des Chrétiens d'Ephése, aussi bien que les autres dont il se plaint (*b*): car se plaindroit-il que des Juifs, ou des Gentils l'auroient délaissé? Ce n'est pas tant à cause de lui-même que S. Paul témoigne sa sensibilité de ce que ces gens-là l'ont abandonné, qu'à cause de leur lâcheté & de leur froideur, qui ne pouvoient manquer d'être très-désagréables à Dieu (*c*). Je parle de ceux qui auroient pû lui être de quelque secours dans sa prison: car pour les autres, qu'auroient-ils pû faire pour lui (*d*)? Il ne dit rien de S. Luc, & des Disciples qui étoient alors à Rome auprès de lui. On sait d'ailleurs qu'ils lui demeurérent toujours fidellement attachez.

Les Auteurs Apocryphes des vies des Apôtres disent que Philette & Hermogénes, étoient magiciens, & qu'ayant été convertis par S. Jacque le Majeur, ils s'attacherent à S. Paul pendant quelque tems, puis le quitterent lorsqu'ils le virent dans le danger. Tertullien dit qu'Hermogénes renonça la foi (*e*), & qu'il est différent d'un autre Hermogénes contre lequel il écrivit: *Nec ipse Apostolicus Hermogenes in regula perseveravit*. Métaphraste dans le discours sur S. Pierre, & S. Paul, dit que l'Apôtre ayant établi Philette Evêque d'Ephése, cet homme séduisit les Juifs convertis, & les engagea à renoncer à la foi. Mais Métaphraste est un Ecrivain trop suspect pour nous persuader des choses si peu croyables, & si peu fondées dans les monumens de l'antiquité. Philette, & Hermogénes ne sont proprement connus dans l'Histoire, que par le seul endroit, qui ne leur est nullement honorable.

℣. 16. DET MISERICORDIAM DOMINUS ONESIPHORI DOMUI. *Que le Seigneur répande sa méricorde sur la famille d'Onésiphore.* Onésiphore étant venuë d'Asie, où il avoit déja beaucoup servi l'Eglise (*f*), & ayant appris à Rome que S. Paul y étoit en prison, le chercha avec beaucoup de soin, le trouva, & le servit souvent selon son pouvoir. C'est pourquoi l'Apôtre lui souhaite la bénédiction de Dieu, à lui, & à toute sa famille. Les Grecs (*g*) font la fête de S. Onésir

(*a*) Φύγελος. *Plures Mss.* Φύλλος. *Quid.* Φρύγελος. *Edit. Sixti V.* Philetus.

(*b*) *Theodoret.* Εἰκὸς κατ' ἐκεῖνον τὸν καιρὸν τῶν ἐν Ἀσίᾳ πεπιστευκότων, (ἐν τῇ Ῥώμῃ) ἐπιδημήσαι πολλοὺς, καὶ φυγεῖν τὸν Ἀποστόλου τὴν συνουσίαν, διὰ τὸν Νέρωνος δέος.

(*c*) *Chrysost. homil.* x. *p.* 611.

(*d*) *Estius hic.*

(*e*) *Tertull. contra Hermogen.*

(*f*) *Infrà* ℣. 18.

(*g*) *Menæa April. p.* 347. *Decemb. p.* 134. *Baron.* 6. *Septemb.*

Digitized by Google

17. *Sed cùm Romam veniſſet, ſollicitè me quæſivit, & invenit.*

18. *Det illi Dominus invenire miſericordiam à Domino in illa die. Et quanta Epheſi miniſtravit mihi tu meliùs noſti.*

17. Mais qu'étant à Rome, il m'a cherché avec grand ſoin, & m'a trouvé.

18. Que le Seigneur lui faſſe la grace de trouver miſéricorde devant lui en ce *dernier* jour: car vous ſavez mieux que perſonne combien d'aſſiſtances il m'a renduës à Ephéſe.

## COMMENTAIRE.

phore le 29. d'Avril, & le 8. de Décembre. Adon, d'autres Latins, le 6. de Septembre. Les Grecs au 29. d'Avril, le font Evêque de Colophon en Aſie; & au 8. de Décembre, de Céſarée, ſans dire où. La traduction de Caniſius lit Coronée en Béotie. Ils en font un des ſeptante Diſciples. Baronius dit qu'il ſouffrit le martyre. Grotius croit qu'alors Onéſiphore étoit mort; ce qu'il confirme par ce que S. Paul ci-après Chap. IV. 19. ſaluë la famille d'Onéſiphore, ſans parler de lui. Si cela eſt, voilà la priére pour les morts bien établie (*a*). Le ℣. 18. fait encore plus pour ce ſentiment, & inſinuë aſſez clairement qu'Onéſiphore n'étoit plus en vie: *Que le Seigneur lui faſſe la grace de trouver miſericorde devant lui en ce jour-là*; (au jour du Jugement, ci-devant ℣. 12.) *car vous ſavez mieux que perſonne combien d'aſſiſtances il m'a renduës à Ephéſe*, lorſque j'y étois.

Le Grec, & le Latin à la lettre: *Que le Seigneur lui faſſe trouver grace devant le Seigneur.* Qui eſt ce Seigneur diſtingué du Seigneur, ſi toutefois il en eſt diſtingué? Quelques-uns (*b*) croyent que l'Apôtre prie Dieu de faire trouver grace à Onéſiphore devant JESUS-CHRIST, qui eſt le Juge des vivans, & des morts. D'autres (*c*) en plus grand nombre croyent que ces paroles ne marquent autre choſe, ſinon que Dieu lui faſſe la grace de trouver graces devant lui-même; comme dans l'Ecriture il eſt dit que *le Seigneur fit pleuvoir du Seigneur* (*d*), c'eſt-à-dire, de lui-même. Et ailleurs (*e*): *J'ai dit au Seigneur: Vous êtes mon Seigneur.* Et encore (*f*): *Le Seigneur dit à Moyſe: Montez vers le Seigneur, &c.* D'autres enfin (*g*) l'entendent ainſi: Que le Seigneur JESUS Médiateur entre Dieu, & les hommes, lui faſſe obtenir miſericorde devant Dieu ſon Pere.

---

(*a*) *Vide Eſt. hic.*
(*b*) *Ambroſiaſt.*
(*c*) *Chryſoſt. Theophyl Eſt. Grot.*
(*d*) *Geneſ.* XIX. 24.
(*e*) *Pſalm.*
(*f*) *Exod.* XXIV. 12.
(*g*) *Scultet. Capell. Camerar.*



Digitized by Google

# CHAPITRE II.

*Il exhorte Timothée à travailler dans le miniſtére évangélique ; à éviter les diſputes. Dans une grande maiſon il y a des vaſes deſtinez à différens uſages. Eviter les paſſions des jeunes gens ; aimer la juſtice, la foi, la charité, la paix.*

℣. 1. *Tu ergò, fili mi, confortare in gratia, quæ eſt in Chriſto Jeſu.*

2. *Et quæ audiſti à me per multos teſtes, hæc commenda fidelibus hominibus, qui idonei erunt & alios docere.*

℣. 1. FOrtifiez-vous donc, ô mon fils, dans la grace qui eſt en JESUS-CHRIST;

2. Et gardant ce que vous avez appris de moi devant pluſieurs témoins, donnez-le en dépôt à des hommes fidéles, qui ſoient eux-mêmes capables d'en inſtruire d'autres.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. CONFORTARE IN GRATIA QUÆ EST IN CHRISTO JESU. *Fortifiez-vous dans la grace qui eſt en* JESUS CHRIST, ou par la grace que JESUS-CHRIST nous a meritée, & par la force qu'il nous a inſpirée ; appuyez-vous, non ſur vos forces, mais ſur le ſecours de JESUS-CHRIST.

℣. 2. QUÆ AUDISTIS A ME PER MULTOS TESTES. *En gardant ce que vous avez appris de moi devant pluſieurs témoins.* Ce que je vous ai annoncé en préſence de pluſieurs perſonnes, car je n'ai point prêché dans le ſecret (*a*), ni à la dérobée, comme certains, qui n'oſent ſe découvrir, & qui cherchent les ténébres pour ſe cacher. Je vous ai parlé hautement, de même qu'à tous les autres Fidéles. La vérité ne ſait ni rougir, ni ſe déguiſer. On peut l'entendre des Evêques, & des Prêtres, & des autres perſonnes qui ſe trouverent à l'ordination de Timothée, & qui furent témoins de ce que l'Apôtre lui dit alors. D'autres (*b*) par cette multitude de témoins, entendent la Loi, & les Prophétes, dont l'Apôtre appuyoit ce qu'il enſeignoit à ſes Diſciples.

Knatchbull donne au Grec un autre ſens (*c*) : *Confiez à des hommes fi-*

(*a*) *Chryſ. Theophyl. Theod. alii.*

(*b*) *Quidam apud Theodoret. & Theophyl.* Τριὰς ἡ πολὺς μαρτυρίας, νόμου καὶ προφήτας ἐπόπτας. *Ita Grot. Druſ. Cornel.*

(*c*) Α ἤκουσας παρ' ἐμοῦ διὰ πολλῶν, μαρτύρων ταῦτα, παράθου πιστοῖς ἀνθρώποις.

3. *Labora ſicut bonus miles Chriſti Jeſu.*

4. *Nemo militans Deo implicat ſe negotiis ſæcularibus, ut ei placeat cui ſe probavit.*

3, Travaillez comme un bon ſoldat de JESUSCHRIST.

4. Celui qui eſt enrôlé au ſervice de Dieu, ne s'embarraſſe point dans les affaires ſéculieres, pour ne s'occuper qu'à ſatisfaire celui qui l'a enrôlé.

## COMMENTAIRE.

*déles, en les conjurant* de conſerver précieuſement le dépôt de *la doctrine que vous avez reçuë de moi dans de longs diſcours*, ou par de longues inſtructions. Ces hommes ſont, ſelon Photius (*a*), les Prêtres & les Evêques que Timothée pourroit ordonner. Ayez ſoin de leur dire devant pluſieurs témoins tout ce que vous avez appris de moi, ſur tout dans ma premiére Lettre, qui peut être conſidérée comme la régle des Evêques, & des Prélats. D'autres (*b*) l'expliquent plus ſimplement des Prêtres de l'Egliſe d'Ephéſe, inſtruiſez-les diligemment, & confiez-leur le dépôt de la doctrine, & de la foi, que vous avez reçûë de moi, afin qu'elle paſſe de main en main, & qu'elle ſe communique à la poſtérité.

℣. 3. LABORA (*c*) SICUT BONUS MILES. *Travaillez comme un bon ſoldat de* JESUS-CHRIST. La vie d'un Chrétien eſt un combat perpétuel contre le péché, le monde, & le Démon ; la vie d'un Evêque eſt encore plus expoſée, elle a de plus grands ennemis à vaincre. Dans ces premiers tems ils étoient tous les jours expoſez à la mort, à la perſécution, au martyre.

℣. 4. NEMO MILITANS DEO IMPLICAT SE NEGOTIIS SÆCULARIBUS. *Celui qui eſt enrôlé au ſervice de Dieu, ne s'engage point dans les affaires ſeculiéres.* De même qu'un ſoldat qui eſt engagé au ſervice de ſon Prince, ne peut plus vaquer aux affaires temporelles, au négoce, aux emplois de judicature, aux fonctions de ſon métier : il doit toujours ſe tenir prêt à marcher aux premiers ordres qui lui viendront de ſon Général (*d*). Ainſi à proportion des Prêtres de JESUS-CHRIST, les Prédicateurs de ſa parole, les Princes de ſon Egliſe doivent renoncer à tous les emplois ſéculiers, aux affaires, aux métiers qui ſont incompatibles avec la dignité, le repos, les fonctions de leur miniſtére. C'eſt dans cet eſprit que les Canons défendent aux Cleres l'exercice de la marchandiſe, l'intendance des affaires temporelles, l'exécution des teſtamens, & autres cho-

(*a*) *Photius apud Oecum.* Πιστοῖς ἀνθρώποις, ἤγουν ὁμολόγοις, καὶ φρονιμωτέροις, ὡς ἔφημεν ὁ Τιμόθεος χειροτονῶν.

(*b*) *Eſt. Men. Tir.*

(*c*) Κακοπάθησον. *Alii :* Συγκακοπάθησον : *Collabora. Ita Alex. Clarom. & S. Germ. G. L. Börner. G. L. Colb. 7. Copht. &c.*

(*d*) *Veget. de Re milit. l. 2. Nec privata militibus negotia mandabantur ; ſi quidem incongruum videbatur, eos qui veſte & annona publicâ alebantur utilitatibus vacare privatis. Vide Grotius.*



Digitized by Google

| | |
|---|---|
| 5. *Nam & qui certat in agone, non coronatur nisi legitimè certaverit.* | 5. Celui qui combat dans les jeux publics, n'eſt couronné qu'après avoir combattu dans les régles. |
| 6. *Laborantem agricolam oportet primùm de fructibus percipere.* | 6. Un laboureur qui a bien travaillé, doit le premier avoir part à la récolte des fruits. |

## COMMENTAIRE.

ſes de cette nature (*a*), qui pourroient les diſtraire de leurs occupations eſſentielles, & rendre leur caractére mépriſable. Toutefois ſi la néceſſité, la pauvreté, l'humilité, & la crainte de tomber dans la fainéantiſe, les portoient à s'occuper du travail de leurs mains, ils ne feroient en cela que ſuivre les exemples de S. Paul même, & de pluſieurs ſaints Evêques, qui ſans négliger le ſoin de leur troupeau, ont donné une partie de leur tems au travail; & les Canons bien loin d'y être contraires, ordonnent même que les Clercs apprennent des métiers, s'ils n'en ſavent point; (*b*) mais toujours avec cette ſage limitation, que cela ne préjudicie point à leurs devoirs: *Abſque officii ſui duntaxat detrimento.*

℣. 5. QUI CERTAT IN AGONE, NON CORONATUR, NISI LEGITIME CERTAVERIT. *Celui qui combat dans les jeux publics, n'eſt point couronné qu'après avoir combattu dans les régles.* Dans les jeux autrefois ſi célébres dans la Gréce, il y avoit certaines regles à obſerver pour ceux qui entroient dans la lice. On a vû ſur la premiere aux Corinthiens (*c*), de quelle maniére ils devoient vivre, quelle étoit leur tempérance, leur ſobriété, & leur continence. S. Paul veut ici marquer apparemment les regles de la courſe, ou de la lutte; ou du palet, ou du ſaut; on n'étoit déclaré vainqueur qu'après avoir obſervé ces regles (*d*), & après le jugement des agonothétes, ou diſtributeurs des prix, & des couronnes. Ainſi dans la carriére de la vie Chrétienne, il ne ſuffit pas de courir, & de combattre, il faut le faire ſelon les regles. Il faut garder la foi, l'union, la charité, ſans leſquelles le martyre même ne ſert de rien. Ce n'eſt pas aſſez de travailler, de réduire ſon corps en ſervitude, & de prêcher JESUS-CHRIST, il faut le faire dans l'Egliſe, avec l'Egliſe par ſa miſſion, ſuivant la doctrine de JESUS-CHRIST, & des Apôtres. Sans cela on ſe fatigue en vain. *Celui qui ne ramaſſe pas avec moi, diſperſe*, dit JESUS-CHRIST (*e*).

℣. 6. LABORANTEM AGRICOLAM, &c. *Un laboureur qui a bien travaillé, doit le premier avoir part à la récolte des fruits.* Le laboureur eſt

(*a*) *Cyprian. l. 1. Ep. 9. Concil. Calcedon. can. 3.*

(*b*) *Concil. Carthag. can. 51. Clericus quantumlibet verbo Dei eruditus, artificio victum quærat. Et can. 52. Clericus victum ſibi, & vestimentum artificiolo, vel agricultura, abſque officii ſui duntaxat detrimento, præparet.*

(*c*) 1. Cor. IX. 25.

(*d*) *Vide Chryſoſt. Theophyl Grot.*

(*e*) Luc. 11. 23.

Digitized by Google

7. *Intellige quæ dico : dabit enim tibi Dominus in omnibus intellectum.*

7. Comprenez *bien* ce que je vous dis ; car le Seigneur vous donnera l'intelligence en toutes choſes.

8. *Memor eſto Dominum Jeſum Chriſtum reſurrexiſſe à mortuis, ex ſemine David, ſecundùm Evangelium meum.*

8. Souvenez-vous que *notre* Seigneur JESUS-CHRIST, *qui eſt né* de la race de David, eſt reſſuſcité d'entre les morts, ſelon l'Evangile que je prêche :

## COMMENTAIRE.

obligé de contribuer aux charges de l'Etat, & de ſatisfaire à ce qu'il doit à ſes maîtres, & à ſon Prince ; mais avant cela il doit commencer par vivre de ſon travail. Car ſi le laboureur ne vit pas de ſon travail, il ne pourra fournir ce qu'il doit, ni à ſon Prince, ni à ſon maître. Ainſi dans l'Egliſe, les Evêques, & les Prédicateurs qui travaillent pour JESUS-CHRIST, & pour le ſalut de leurs freres, ne perdent pas leur peine. Le premier fruit de leur travail eſt pour eux. Ils s'acquiérent un tréſor pour l'éternité, en s'employant au ſalut des autres. Ainſi, mon cher Timothée, travaillez, inſtruiſez, exhortez : mais faites enſorte que vous ne vous oubliiez pas.

On peut donner au Grec un fort bon ſens en le traduiſant de cette ſorte (*a*) : *Il faut que le laboureur travaille, avant que d'avoir part aux fruits de la terre.* Ce ſens eſt le plus ſimple, & le plus naturel. De même qu'un athléte n'eſt point couronné, avant qu'il ait combattu, & vaincu : ainſi un laboureur ne doit pas attendre la récolte avant les travaux du labour, & des ſemailles. Ainſi, mon cher Timothée, prenez courage, & que les peines de cette vie ne vous jettent pas dans l'abattement.

℣. 7. INTELLIGE QUÆ DICO. *Comprenez bien ce que je vous dis.* Les trois, ou quatre verſets précédens tenoient un peu de l'énigme, ou de la parabole. S. Paul n'y avoit pas fait l'application des ſimilitudes qu'il lui avoit propoſées.

℣. 8. MEMOR ESTO DOMINUM JESUM CHRISTUM RESURREXISSE. *Souvenez-vous que nôtre Seigneur* JESUS-CHRIST *eſt reſſuſcité d'entre les morts.* Il commence ici à le mettre en garde contre les héréti-ques de ce tems-là, dont quelques-uns nioient la réſurrection ; d'autres ſoutenoient qu'elle étoit déja faite. Du nombre des derniers étoient Hymenée, & Philéte (*b*), dont il parle ci après. Simon le Magicien, dont le nom étoit célébre alors, quoiqu'il fut mort depuis quelque-tems, comme on l'a marqué ſur la ſeconde Epître aux Theſſaloniciens (*c*) ; avoit laiſſé un

(*a*) τὸν κοπιῶντα γεωργὸν δεῖ πρῶτον, τῶν καρπῶν μεταλαμβάνειν. Le terme πρῶτον eſt mis pour πρότερον. C'eſt ainſi que l'entendent l'Ethiopien, Eſtius, Caſtal. Grot. Hamm. Pric, Scult. Le Clerc.

(*b*) 2. *Timot.* II. 18.

(*c*) 2. *Theſſal.* II. 8.

Digitized by Google

9. *In quo laboro usque ad vincula, quasi malè operans : sed verbum Dei non est alligatum.*

9. Pour lequel je souffre, jusqu'à être dans les chaînes comme un scélérat : mais la parole de Dieu n'est point enchaînée.

## COMMENTAIRE.

grand nombre de Disciples, qui soutenoient comme lui (*a*), qu'il n'y avoit ni salut, ni résurrection pour la chair, mais seulement pour l'ame ; & encore cette résurrection de l'ame ne s'acquéroit ni par le baptême, ni par la grace, & les mérites de JESUS-CHRIST, ni par les bonnes œuvres ; puisque selon eux, toutes les actions étoient indifférentes d'elles-mêmes : la distinction des bonnes, & des mauvaises, n'ayant été établie que par les Anges, pour s'assujettir les hommes ; mais elle ne s'obtenoit que par la grace de Simon : ceux qui espéroient en lui, & en son Héléne, étoient ressuscitez, & mis en une entiére liberté de faire ce qu'ils vouloient. Voilà quelles étoient les erreurs contre lesquelles S. Paul vouloit prévenir son Disciple (*b*).

SECUNDUM EVANGELIUM MEUM. *Selon l'Evangile que je prêche.* Quelques Anciens (*c*) ont crû qu'il vouloit parler de l'Evangile de saint Luc, auquel on a prétendu qu'il avoit eu part. Mais les Commentateurs expliquent ceci simplement de l'Evangile que saint Paul prêchoit, de l'Evangile de JESUS-CHRIST en général. Comparez *Rom.* XVI. 11. 16. 25. *Galat.* I. 11. On peut voir la Préface sur l'Evangile de S. Luc.

℣. 9. IN QUO LABORO USQUE AD VINCULA. *Pour lequel je souffre jusqu'à être dans les chaînes comme un scélerat (d).* Il se propose à Timothée comme un modéle de ce qu'il doit faire, & endurer pour l'Evangile. Il se glorifie de ses liens, il dit que quant à lui, quoiqu'il soit enchaîné, *la parole de Dieu n'est point enchaînée*, que tout prisonnier qu'il est, il ne laisse pas de prêcher, & d'enseigner avec une entiére liberté, sans que la crainte d'aigrir, ou d'irriter ses ennemis, ou de hâter sa mort, ou d'augmenter son supplice, puisse l'empêcher de remplir son devoir (*e*). Il y a quelque apparence qu'alors il n'étoit pas encore enfermé dans le cachot, mais seulement attaché avec le soldat qui le gardoit, sans que cela l'empêchât d'aller, & de venir, & de recevoir les visites de ses amis, & de ceux qui vouloient l'entendre. Si on suppose qu'il ait été en prison, comme le croyent plusieurs Interprêtes, sa générosité, & son courage, n'en paroîtront que plus admirables.

---

(*a*) *Epiphan. hæresi* 21. *c.* 4. *Aug. hæres.* 1. *Iren. l.* 1. *c.* 20.

(*b*) *Theodoret. Chrys.*

(*c*) *Quid. apud Hieronym. Catalog. Scriptor.*

(*d*) Ὡς κακοῦργος : *Ut maleficus.*

(*e*) *Theodoret* Τῶν γὰρ δεσμῶν, καὶ τῶν φοβερῶν δεδεμένων ἡ γλῶττα κηρυττει τὸ εὐαγγελιον.

℣. 10.

Digitized by Google

10. *Ideò omnia sustineo propter electos, ut & ipsi salutem consequantur, quæ est in Christo Jesu, cum gloria cœlesti.*

11. *Fidelis sermo: Nam si commortui sumus, & convivemus.*

10. C'est pourquoi j'endure tout pour l'amour des élûs, afin qu'ils acquiérent aussi *bien que nous*, le salut qui est en JESUS-CHRIST, avec la gloire du Ciel.

11. C'est une vérité très-assurée, que si nous mourons avec *Jesus-Christ*, nous vivrons aussi avec lui.

## COMMENTAIRE.

℣. 10. IDEO OMNIA SUSTINEO PROPTER ELECTOS. *C'est pourquoi j'endure tout pour l'amour des Elûs.* Est-ce qu'il ne souffroit pas pour toute l'Eglise composée d'Elûs, & de réprouvez? Car encore que les réprouvez n'arrivent pas au bonheur du Ciel, & qu'ils soient dans le corps de l'Eglise, comme la paille est dans l'aire mêlée avec le froment, on ne peut pas dire toutefois qu'ils ne soient pas de l'Eglise. S. Paul prêchoit à tous les hommes, il les invitoit tous à la foi, il recevoit tous ceux qui venoient à lui, il n'avoit point de connoissance certaine pour distinguer les Elûs, des réprouvez; il enduroit donc pour les uns, comme pour les autres. Il est pourtant vrai que s'il eût sçû qui étoient les réprouvez, il ne les auroit ni reçûs dans l'Eglise, ni invitez au salut; il les auroit regardez avec horreur, ou avec compassion. J. C. qui les connoissoit, ne prie pas pour eux comme pour les élûs (*a*): *Non pro mundo rogo, sed pro his quos dedisti mihi.* Et S. Augustin (*b*) dit que si l'Eglise connoissoit certainement les réprouvez, elle ne prieroit pas plus pour eux, que pour le Demon: elle pourroit demander pour eux des biens temporels, & qu'ils fussent préservez des tentations, & des occasions de péché, afin que se rendant moins coupables, ils fussent moins tourmentez dans l'autre vie (*c*).

Sous le nom d'*Elûs*, souvent (*d*) l'Ecriture entend tous ceux qui sont appellez à la foi, & à la Religion Chrétienne, par opposition à ceux qui en sont exclus, & réprouvez; en faisant abstraction si ceux qui sont ainsi appellez, sont du nombre des prédestinez à la gloire, ou seulement à la vocation. En cet endroit on peut fort bien l'entendre de cette sorte: Je suis dans les liens; mais la parole de Dieu n'y est pas: c'est pourquoi il n'y a point de travaux que je ne souffre avec plaisir, pour procurer à tous les hommes le don de la foi, & la grace de la justification; travaillant autant qu'il est en moi, à les conduire par mes instructions, & par mes exemples *au salut qui est en* JESUS-CHRIST, *avec la gloire du Ciel* (*e*), au Christianisme, & au bonheur éternel.

℣. 11. FIDELIS SERMO: NAM SI COMMORTUI SUMUS. *C'est*

(*a*) *Joan.* XVII. 9.

(*b*) *Aug. l.* 21 *de civit. c.* 24. *Si tamen Ecclesia certò nosset quinam prædestinati sint ad æternum ignem ire cum Diabolo, tam pro iis non oraret, quàm nec pro ipso.*

(*c*) *Vide Est Fromond.*

(*d*) *Matt.* XIII. 48. XX. 16. XXII. 14. XXIV. 22. 24. 31. 1. *Cor.* I. 27. *Coloss.* III. 12.

(*e*) *Græc.* μετὰ δόξης αἰωνίου. *Cum gloria æterna. Latini cum Vulg. cælesti. Velez,* ουρανίου.



Digitized by Google

12. *Si sustinebimus, & conregnabimus. Si negaverimus, & ille negabit nos.*

13. *Si non credimus, ille fidelis permanet: negare seipsum non potest.*

12. Si nous souffrons avec lui, nous regnerons aussi avec lui. Si nous le renonçons, il nous renoncera aussi.

13. Si nous sommes infidéles, il ne laissera pas de demeurer fidéle; car il ne peut pas se contredire lui-même.

## COMMENTAIRE.

*une vérité très-assûrée, que si nous mourons avec* JESUS-CHRIST, *nous vivrons aussi avec lui.* Voici des preuves contre les Disciples de Simon le Magicien, qui nioient la résurrection. Il est indubitable que si nous mourons avec JESUS-CHRIST dans le baptême, & dans la profession du Christianisme; si notre vieil homme est enseveli avec lui dans les eaux du baptême, nous ressusciterons aussi avec lui, pour la gloire, & pour le bonheur éternel (*a*); non-seulement quant à l'ame, mais aussi quant au corps. Les infidéles, & les réprouvez auront aussi part à la résurrection des corps; mais ce ne sera que pour être éternellement plus malheureux dans l'enfer. Soutenez fortement ces véritez indubitables, & fondamentales de notre Religion.

D'autres (*b*) l'entendent ainsi: Si nous mourons avec JESUS-CHRIST par les travaux, & par les souffrances, nous avons une ferme esperance de regner avec lui dans le Ciel. Ainsi, que les maux, & les persécutions auxquelles nous sommes exposez, ne vous effrayent point. C'est-là l'entrée de notre bonheur. La suite est favorable à cette explication.

℣. 12. SI SUSTINEBIMUS, ET CONREGNABIMUS. *Si nous souffrons avec lui, nous regnerons avec lui.* Il a promis son royaume à ceux qui porteront leur croix à sa suite (*c*), & il a ménacé des souverains malheurs ceux qui le renonceront, qui l'abandonneront, & qui ne voudront pas le recevoir (*d*)

℣. 13. SI NON CREDIMUS, ILLE FIDELIS PERMANET. *Si nous sommes infidéles, il ne laissera pas de demeurer fidéle.* Quand nous ne croirons pas en lui, ou qu'après avoir crû, nous lui manquerons de fidélité, en sera-t'il moins ce qu'il est (*e*)? A-t'il besoin de nous pour procurer sa gloire? Ne peut-il pas susciter des enfans d'Abraham, des rochers du désert (*f*)? Ou bien: Quand nous le renoncerons, & que nous lui manquerons de fidélité, en sera-t'il moins puissant pour se

(*a*) *Vide Rom.* VI. 8. *Ambrosiast. Est.*
(*b*) *Chrysost. Grot. Men. alii.*
(*c*) *Matt.* X. 38. XVI. 22. *Luc.* XIV. 27.
(*d*) *Matt.* X. 33.
(*e*) *Est. Theodoret. alii.*
(*f*) *Matt.* III. 9.

Digitized by Google

14. *Hæc commone, testificans coram Domino. Noli contendere verbis; ad nihil enim utile est, nisi ad subversionem audientium.*

14. Donnez ces avertissemens; & prenez-en le Seigneur à témoin. Ne vous amusez point à des disputes de paroles, qui ne sont bonnes qu'à pervertir ceux qui les écoutent.

15. *Sollicitè cura teipsum probabilem exhibere Deo, operarium inconfusibilem, rectè tractantem verbum veritatis.*

15. Mettez-vous en état de paroître devant Dieu, comme un ministre digne de son approbation, qui ne fait rien dont il ait sujet de rougir, & qui sait bien dispenser la parole de la vérité.

16. *Profana autem, & vaniloquia devita; multùm enim proficiunt ad impietatem;*

16. Fuyez ceux qui tiennent des discours vains & profanes; car ils croîtront de plus en plus dans l'impiété;

## COMMENTAIRE.

venger de nous; & ses menaces en seront-elles moins vraies, & moins efficaces (*a*)? Ce dernier sens paroît le plus naturel.

℣. 14. TESTIFICANS CORAM DEO, NOLI CONTENDERE VERBIS. *Prenez le Seigneur à témoin* de ces veritez que vous annoncerez aux Fidéles; & pour vous, *ne vous amusez point à des disputes de paroles.* Le Grec porte (*b*): Avertissez-les de ces choses, *en les conjurant au nom du Seigneur de ne se point amuser à des disputes de paroles.* Mais plusieurs très-anciens Manuscrits sont conformes à la Vulgate. On a déja vû dans la premiére Epître à Timothée, qu'il lui ordonne de ne pas donner dans des disputes de noms, & dans de vaines contestations, dans des fables, & des généalogies sans fin, & sans fondement (*c*): Car comme on l'a remarqué, c'étoit-là le caractére de ces premiers hérétiques; ils aimoient la curiosité, la vaine science, l'orguëil, les disputes de noms.

℣. 15. OPERARIUM INCONFUSIBILEM, RECTE TRACTANTEM VERBUM VERITATIS. *Comme un ministre qui ne fait rien dont il ait sujet de rougir, & qui sait bien dispenser la parole de la vérité.* A la lettre (*d*), *qui sache bien couper*, ou partager *le discours de la vérité*; qui en sache faire une dissection exacte; qui sache partager, & distribuer la parole de Dieu à ses auditeurs d'une maniére qui soit à leur portée, & qui leur soit avantageuse; ou comme un laboureur qui coupe la terre avec la charruë, & qui forme des sillons bien droits; ou comme un homme qui fraye le chemin à ceux qui le doivent suivre. Toutes ces similitudes marquent fort bien les devoirs des Prédicateurs, & des Evêques à l'égard de leurs peuples. Il est aisé d'en faire l'application.

---

(*a*) *Grot. Men. Tir.*

(*b*) Ταῦτα ὑπομιμνήσκε, διαμαρτυρόμενος ἐνώπιον τοῦ Κυρίου μὴ λογομαχεῖν. *Alii*: Διαμαρτυρόμενος ἐνώπιον τοῦ Κυρίου. Μὴ λογομάχει. *Ita Cod. Alex. Clar. Lat. Germ. Lat. Ambrosiast. Hieronymiast.*

(*c*) *Vide* 1. *Timot.* 1. 4. 6. VI. 4. 5. II.

(*d*) Ὀρθοτομοῦντα τὸν λόγον τῆς ἀληθείας. *Theodoret.* Αἰνοῦμεν τὸν γεωργῶν τοὺς ἐνθείας τὰς αὐλακας ἀνατέμνοντας, οὕτω καὶ διδάσκαλος ἀξιέπαινος, ὁ τῷ κανόνι τῶν θείων λογίων ἑπόμενος.



Digitized by Google

17. *Et sermo eorum ut cancer serpit. Ex quibus est Hymenæus & Philetus,*

18. *Qui à veritate exciderunt, dicentes resurrectionem esse jam factam, & subverterunt quorumdam fidem.*

17. Et leur doctrine, comme un cancer, gagne peu à peu. De ce nombre sont Hymenée & Philéte,

18. Qui se sont écartez de la vérité, en disant que la résurrection est déja arrivée, & qui ont *ainsi* renversé la foi de quelques-uns.

## COMMENTAIRE.

℣. 16. PROPHANA, ET VANILOQUIA (a) DEVITA. *Fuyez ceux qui tiennent des discours vains, & profanes*, ou selon d'autres Exemplaires, *des profanes nouveautez de paroles.* Dans la doctrine de l'Eglise, on doit éviter avec un soin presque égal les nouveautez dans les dogmes, & dans les paroles. Souvent une parole inventée, & introduite mal-à-propos dans le langage de la foi, a causé de grands troubles parmi les Fidéles. La fausse Théologie des premiers hérétiques, étoit tout remplie de nouvelles maniéres de parler, inconnuës à JESUS-CHRIST, & à ses Apôtres. On n'y parloit que d'*éônes*, que de *plénitude*, que d'*intelligence*, que d'*esprits*, que de noms barbares de certains Anges, & de puissances spirituelles; de deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, & de cent autres chymères, propres à ébloüir des ignorans, & à séduire des hommes vains, superbes, & curieux.

℣. 17. SERMO EORUM UT CANCER SERPIT. *Leur doctrine comme un cancer, gagne peu à peu.* Le cancer est une maladie très-dangereuse, qui vient d'une glande comprimée, & du dérangement, ou de la rupture de ses fibres. Le sang qui y circule, se corrompt peu a peu, & infecte enfin toute la masse des humeurs. La partie qui est la source de cette corruption, se gâte peu à peu, & corrompt insensiblement les parties voisines. C'est une espéce de gangréne, à laquelle la médecine n'a point encore trouvé de reméde certain. La doctrine des héretiques ressemble au cancer. Par des commencemens presque imperceptibles, elle se répand, & gagne insensiblement une infinité de personnes, qui aiment les nouveautez, & qui cherchent à se tromper agréablement. L'héréſie des Gnostiques fit des progrez surprenans au commencement de l'Eglise, & fit tomber dans la perdition infiniment plûs d'ames, que la fureur des persécuteurs. Un des plus dangereux effets qu'elle produisit, fut de rendre la Religion Chretienne odieuse aux Payens (b), qui ne distinguant pas ces héretiques, des Catholiques, imputoient à tous ceux qui reconnoissoient JESUS-CHRIST, les mêmes erreurs, & les mêmes désordres.

℣. 18. DICENTES RESURRECTIONEM ESSE JAM FACTAM.

(a) *Gr.* Τὰς βεβήλους κενοφωνίας φεύγειν. *Alii* : Καινοφωνίας : *Novitates verborum, Ita Chrys. Theophyl. Oecum. Born. G. L. Clar. & S. Ger. Lat. Novitates vocum. Ita & Ambrosiast.*

(b) *Justin. apolog. 2. Euseb. hist. Eccl. l. 5. c. 1.*

19. *Sed firmum fundamentum Dei stat, habens signaculum hoc : Cognovit Dominus qui sunt ejus ; & : Discedat ab iniquitate omnis qui nominat nomen Domini.*

19. Mais le solide fondement de Dieu demeure ferme, ayant pour sceau cette parole; Le Seigneur connoît ceux qui sont à lui : & *cette autre :* Que quiconque invoque le nom du Seigneur, s'éloigne de l'iniquité.

## COMMENTAIRE.

*Qui se sont écartez de la vérité, en disant que la résurrection est déja faite.* La chûte d'Hymenée, & de Phylétte (*a*), qui séduits par les faux raisonnemens des Simoniens avoient abandonné la foi de l'Eglise, faisoit comprendre à S. Paul l'importance de s'opposer aux profanes nouveautez des hérétiques. C'est pour cela qu'il insiste si souvent sur ce sujet dans cette Epître, & dans la premiere écrite à Timothée. Les Anciens (*b*) nous apprennent expressément que Simon le Magicien ne croyoit pas la résurrection de la chair, mais seulement celle de l'ame, par laquelle elle ressuscite du péché à la grace (*c*).

℣. 17. SED FIRMUM FUNDAMENTUM DEI STAT. *Mais le solide fondement de Dieu demeure ferme, ayant pour sceau cette parole : Le Seigneur connoît ceux qui sont à lui* (*d*). Comme si ce passage de l'Ecriture eût écrit sur la pierre fondamentale de l'Eglise (*e*) ; avec cet autre (*f*) : *Quiconque invoque le nom du Seigneur*, ou selon le Grec imprimé, *le nom de* JESUS-CHRIST, *s'éloigne de l'iniquité.* Voilà sur quoi est fondée la certitude inébranlable de notre foi, & l'infaillibilité de la doctrine de JESUS-CHRIST. Elle est appuyée sur la révélation de Dieu, qui est la vérité essentielle. Mais comme des hommes corrompus, & indociles abusent de la parole, & de la révélation de Dieu même, en la détournant dans un sens favorable à leur erreur, Dieu par sa sagesse a pourvû à la sûreté de la foi, & à la consolation de ses humbles Fidéles, en leur donnant des assûrances contre l'erreur, & la malice des hérétiques. Il a donc établi dans son Eglise un Tribunal dépositaire de son autorité, & de sa vérité ; c'est la voix même de l'Eglise, qui nous parle par la bouche des Pasteurs. C'est eux dont JESUS-CHRIST a dit (*g*) : *Qui vous écoute, m'écoute.*

Mais comment les deux passages citez dans cet endroit, prouvent-ils que le fondement de Dieu demeure inébranlable ? & que malgré l'infidé-

(*a*) On peut remarquer ce qu'en dit Abdias dans la vie de S. Jacque le Majeur.
(*b*) *Epiphan. hæres* 21. *Aug. hæres* 1.
(*c*) *Vide Aug. in Joan. homil.* 19. *D. Thom Est. Men. Tir. hic.*
(*d*) *Num.* XVI. 5. *ex Versione* LXX.
(*e*) *Theophylact. Grot.*
(*f*) *Num.* XVI. 26. *ex Versione* LXX.
(*g*) *Luc.* X. 16.



Digitized by Google

20. *In magna autem domo non solùm sunt vasa aurea & argentea, sed & lignea & fictilia: & quædam quidem in honorem, quædam autem in contumeliam.*

20. Dans une grande maiſon il n'y a pas ſeulement des vaſes d'or & d'argent, mais il y en a auſſi de bois & de terre; & les uns ſont pour des uſages honnêtes, les autres pour des uſages honteux.

## COMMENTAIRE

lité, & la chûte d'un grand nombre de Chrétiens, la foi de l'Egliſe de JESUS-CHRIST ne périra jamais (*a*)? Les uns fondent cette infaillibilité ſur le décret de la prédeſtination marqué dans ces paroles: *Le Seigneur connoît ceux qui ſont à lui*, & ſur la perſéverance dans le bien, inſinuée dans celles-ci: *Que celui qui invoque le nom du Seigneur*, & qui eſt du nombre de ſes Fidéles, *s'éloigne de l'iniquité*, & perſévére juſqu'à la fin dans cet éloignement. D'autres, ſur les promeſſes que Dieu a faites à ſon Egliſe lorſqu'il a dit qu'il la fondoit ſur la pierre, & que les portes de l'enfer ne prévaudroient point contre elle (*b*); ce qui eſt encore rélatif au choix que Dieu fait de ſes Fidéles, & au don de la perſévérance qu'il accorde, non à tous ceux qui ſont appellez, & qui compoſent l'Egliſe, mais aux Elûs (*c*), qu'il maintient dans la foi, & qu'il défend contre les entrepriſes du Démon, & contre les artifices des héréſies. *Ceux qui ſont ſortis d'entre nous, n'étoient pas des nôtres*, dit l'Apôtre S. Jean (*d*); *car s'ils en euſſent été, ils ſeroient demeurez avec nous. Mes brebis entendront ma voix*, dit le Sauveur (*e*), *& nul ne les ravira de ma main.* Ne vous effrayez donc pas de l'apoſtaſie, & de la chûte de pluſieurs: nul ne périra que celui qui doit perir. *Dieu ſait ceux qu'il a choiſi* (*f*), & qui ſont véritablement à lui.

℣. 20. IN MAGNA AUTEM DOMO. *Dans une grande maiſon*, il y a des vaſes de toute ſorte, des vaſes d'or, & des vaſes d'argile. Dans l'Egliſe (*g*) il y a des Elûs, & des réprouvez, des vaſes d'honneur, & des vaſes d'ignominie (*h*); la paille y eſt mêlée avec le bon grain (*i*), l'ivraye avec le froment (*k*), les bons poiſſons avec les mauvais (*l*). Ceux qui ſortent de l'Egliſe par l'héréſie, ou par le ſchiſme, ceux qui la deshonorent par leur vie ſcandaleuſe, ceux qui retournent à leur vomiſſement, & qui renoncent à la foi par leurs œuvres, ſont des vaſes d'ignominie; leur chûte, & leur perte ne doivent pas nous ſurprendre. JESUS-CHRIST nous

(*a*) *Vide Aug. Fromond. Eſt. Magalian. Men. Tir. alios.*
(*b*) *Matt.* XVI. 18.
(*c*) *Magalian. Eſt. From. Vat. Men. Tir.*
(*d*) 1. *Joan.* II.
(*e*) *Joan.* X. 28.
(*f*) *Joan.* XIII. 18. *Ego ſcio quos elegerim.*
(*g*) *Cyprian. l.* 3. *Ep.* 3. *l.* 4. *Ep.* 2. *& Aug. l.* 3. *contra Donatiſt. c.* 18. 19. *& l.* 4. *c.* 12. *Eſt. Men. Tir. alii. Vide Luc.* XIV. 29. *Heb.* X. 21. 1. *Timot.* III. 15.
(*h*) *Rom.* IX. 21.
(*i*) *Matt.* III. 12.
(*k*) *Matt.* XIII. 25. *& ſeq.*
(*l*) *Matt.* XIII. 47.

Digitized by Google

21. *Si quis ergò emundaverit se ab istis, erit vas in honorem sanctificatum, & utile Domino, ad omne opus bonum paratum.*

22. *Juvenilia autem desideria fuge; sectare verò justitiam, fidem, charitatem, & pacem cum iis qui invocant Dominum de corde puro.*

21. Si quelqu'un donc se garde pur de ces choses, il sera un vase d'honneur, sanctifié, & propre au service du Seigneur, préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres.

22. Fuyez les passions des jeunes gens, & suivez la justice, la foi, la charité, & la paix avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur.

## COMMENTAIRE.

à prémuni contre ces scandales; il a permis que parmi ses Apôtres il se trouvât un Judas. La séparation des bons, & des mauvais ne se fera qu'en l'autre vie. Tandis que l'homme est dans ce monde, on ne doit jamais désesperer de son salut, & de sa correction. Dieu sait tirer sa gloire des mauvais comme des bons. Les méchans contribuënt au salut des Elûs.

℣. 21. SI QUIS ERGO EMUNDAVERIT SE. *Si quelqu'un se garde pur de ces choses, il sera un vase d'honneur.* Celui qui dans l'Eglise conservera l'unité, & la pureté de la foi, & qui avec le secours de Dieu vivra d'une maniére digne de sa vocation, sera un vase d'honneur, & méritera de joüir du bonheur éternel. S. Paul semble ici attribuer à l'homme le pouvoir de se purifier, ou de se conserver net des impuretez, qui font le vase d'ignominie: mais ailleurs il s'explique d'une maniére assez expresse sur le besoin que nous avons de la grace de J. C. pour commencer, pour continuer, & pour achever toute action de vertu. L'homme peut bien de lui-même se perdre, & se rendre un vase de confusion, par sa mauvaise vie; mais il ne peut sans un secours surnaturel devenir un vase d'honneur, ni persévérer dans cet état, s'il a le bonheur de s'y rencontrer.

℣. 22. DESIDERIA JUVENILIA FUGE. *Fuyez les passions de jeunes gens.* La vanité, la folle joye, les compagnies, les contestations, certains divertissemens, & airs impérieux qu'on se donne quelquefois lorsqu'on est élevé en dignité. On ne doit pas concevoir ici sous le nom de *passions de jeunes gens*, des plaisirs déréglez. La sagesse, & la maniére de vie de Timothée (*a*), nous répondent de sa tempérance, & de sa vertu: mais il y a certains défauts que la vertu ne corrige pas entiérement dans les jeunes gens, qui se trouvent de bonne heure à la tête des autres (*b*). L'autorité que saint Paul avoit acquise sur Timothée son Discipline, & la tendresse qu'il avoit pour lui, lui donnoient droit de lui parler d'une maniére qui n'auroit pas été convénable à tout autre. *Sectare justitiam, fidem, charitatem.* Plusieurs Imprimez portent (*c*): *Justitiam, fidem, spem, charitatem.*

(*a*) 1. Timot. v. 23.
(*b*) Vide Grot. Est. Chrysost. Theodoret. Theophyl.
(*c*) Vide Bukentop. l. 2. p. 300.

Digitized by Google

23. *Stultas autem, & sine disciplina quæstiones devita, scions quia generant lites.*

24. *Servum autem Domini non oportet litigare; sed mansuetum esse ad omnes, docibilem, patientem,*

23. Quant aux questions impertinentes & inutiles, sachant qu'elles sont une source de contestations, évitez-les.

24. Or il ne faut pas que le serviteur du Seigneur s'amuse à contester; mais il doit être modéré envers tout le monde, capable d'instruire, & patient.

## COMMENTAIRE.

℣. 23. STULTAS ET SINE DISCIPLINA QUÆSTIONES DEVITA. *Evitez les questions impertinentes, & inutiles.* Il répéte souvent cet avis (*a*), parce qu'il en savoit l'importance, sur tout en ce tems, où l'héréſie de Simon le Magicien, & des Gnostiques faisoient un si grand ravage dans l'Egliſe.

℣. 24. SERVUM DOMINI NON OPORTET LITIGARE: *Il ne faut pas que le serviteur de Dieu s'amuſe à conteſter*, sur tout quand il s'agit des questions vaines, frivoles, sans raison, & sans fondement, comme celles qui s'agitoient parmi les hérétiques du premier siécle. Il faut les mépriser comme des contes de vieilles, qui ne méritent pas qu'on les réfute sérieusement. Il est de certaines erreurs à qui l'on donne du crédit en les relévant. Pour réfuter tout le syſtême de Religion de Simon le Magicien, des Nicolaïtes, & des Gnostiques, il n'y avoit qu'à le nier abſolument, puiſqu'il n'étoit fondé ni sur la raiſon, ni sur la révélation. Quel caractére avoient ces hérétiques pour dogmatiſer? Sur quoi étoient fondez leurs *éones*, & leur *pléroma*, leur prétenduë premiere intelligence, & leur diſtribution des Anges en diverſes claſſes, & les noms qu'ils leur donnoient? Pourquoi s'embaraſſer dans la diſpute avec des gens sans aveu?

Mais dans les choſes qui combattent la vérité de l'Evangile, non seulement il n'eſt pas défendu à Timothée, & aux Evêques de conteſter, de diſputer, d'attaquer, ou de réſiſter aux hérétiques; il y a même des cas où ils sont dans l'obligation de le faire; puiſque S. Paul veut qu'un Miniſtre de l'Evangile soit toujours en état de prouver sa foi, & de réfuter ceux qui l'attaquent (*b*). Et dans l'Apocalypſe (*c*), le Seigneur fait des reproches à l'Ange, ou à l'Evêque de Pergame, de ce qu'il souffre des gens qui enſeignent la doctrine de Balaam.

Au lieu de l'eſprit de diſpute, & de conteſtation, S. Paul veut que ſon Diſciple *ſoit modéré envers tout le monde, capable d'inſtruire*, ou plû-

(*a*) Voyez ci-devant 1. *Timot.* I. 4. VI. 4. 20. IV. 7. & 2 *Timot.* II. 16.

(*b*) *Tit.* I. 9. *Ut potens ſit exhortari in doctrina ſana, & eos qui contradicunt arguere.*

(*c*) *Apoc.* II. 14. 15. 16.

tôt

25. *Cum modestia corripientem eos qui resistunt veritati; nequando Deus det illis pœnitentiam ad cognoscendam veritatem,*

26. *Et resipiscant à Diaboli laqueis, à quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem.*

25. Il doit reprendre avec douceur ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu leur pourra donner un jour *l'esprit de* pénitence, pour la leur faire connoître;

26. Et qu'*ainsi* ils sortiront des piéges du Diable, qui les tient captifs, pour en faire ce qu'il lui plaît.

## COMMENTAIRE.

tôt, *aimant à instruire* (*a*), *& patient.* Au lieu de contester, & d'invectiver contre ceux qui se séparent de l'Eglise, soyez doux, & modéré envers eux, instruisez-les avec patience. Ces voyes sont plus propres à les rappeller, que des maniéres dures, & impérieuses.

℣. 25. NEQUANDO DET ILLIS DOMINUS POENITENTIAM. *Dans l'espérance que Dieu leur pourra donner un jour l'esprit de pénitence.* Ne désespérez du retour de personne. Regardez ceux qui s'égarent, comme un médécin regarde au malade. Travaillez à sa guérison avec patience, espérant qu'un jour vous le guérirez. L'hérétique combat aujourd'hui l'Eglise; c'est un enfant qui s'est révolté contre sa mere, & qui la remplit de douleur, & d'amertume; mais enfin tout rebelle qu'il est, elle le cherche toujours, & désire son retour, & sa conversion; Dieu tout-puissant peut changer le cœur le plus dur, en un cœur de chair. *Nequando* (*b*) en cet endroit, ne marque point la crainte, mais le doute, mêlé d'espérance, & de désir.

℣. 26. A DIABOLI LAQUEIS, A QUO CAPTIVI TENENTUR AD IPSIUS VOLUNTATEM. *Des piéges du Diable, qui les tient captifs, pour en faire ce qu'il lui plaît.* Les hérétiques sont comme des captifs dans les liens du Démon. Il les possède, & en dispose à sa volonté, il les conduit, il les inspire, il s'en sert pour répandre l'esprit d'erreur, & de séduction dans les cœurs, & dans les esprits. Autrement: *Ils sont dans les liens du Démon, suivant la volonté de Dieu* (*c*); *Ad ipsius (Dei) voluntatem.* Dieu permet qu'ils tombent sous la puissance du Démon, pour autant de tems qu'il lui plaît. Il est toujours le maître de les tirer de cette captivité, & de leur donner l'esprit de pénitence. Ne les regardez donc pas comme des ennemis irréconciliables. Travaillez à leur conversion, comme étant vos freres, mais vos freres égarez, & livrez peut-être seulement pour un certain tems à la puissance de Satan. En même tems que vous les instruisez, priez pour leur conversion.

---

(*a*) Ἀλλ' ἤπιον εἶναι πρὸς πάντας, διδακτικὸν, ἀνεξίκακον. *Quidam:* Νήπιον, *pro* ἤπιον. A l'égard de διδακτικὸν, voyez 1. *Timot.* III 2. Φιλόξενον, διδακτικὸν.

(*b*) Μήποτε, pour ὅπως. *Vide Grot. Lud. de Dieu, Ham. Scult. Buda. Gles. Gramm.* 3.7.5.

(*c*) *Est. Grot. Hamm. Camerar. Pisc.*



Digitized by Google

# CHAPITRE III.

*Faux Docteurs ; leurs caractéres. Il exhorte Timothée à conſerver le dépôt de la doctrine, à ſuivre ſon exemple, ſouffrir pour* JESUS-CHRIST. *Utilité de l'Ecriture.*

℣. 1. *Hoc autem ſcito, quòd in noviſſimis diebus inſtabunt tempora periculoſa :*

2. *Erunt homines ſeipſos amantes, cupidi, elati, ſuperbi, blaſphemi, parentibus non obedientes, ingrati, ſceleſti,*

℣. 1. OR ſachez que dans les derniers jours il viendra des tems dangereux,

2. Car il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, ſuperbes, médiſans, déſobéiſſans à leurs peres & à leurs meres, ingrats, impies,

## COMMENTAIRE.

℣. 1. IN NOVISSIMIS DIEBUS INSTABUNT TEMPORA PERICULOSA. *Dans les derniers jours il viendra des tems dangéreux.* Ne vous troublez point à la vûë de tant de maux, dont l'Egliſe eſt affligée. On a vû de tout tems, & des héréſies, & des perſécutions, & des ſéducteurs, & des ennemis de la vérité, & on en verra juſqu'à la fin. Jannés, & Mambrés dans l'Egypte, ne s'oppoſérent-ils pas à Moyſe? Et Je vous avertis que dans les tems à venir on verra des gens corrompus, & couverts de toutes ſortes de vices, qui déſoleront l'Egliſe, & feront mille maux aux gens de bien. Le verſet 5. fait voir que les *derniers jours*, dont il parle ici, n'étoient pas fort éloignez de Timothée, (a), puiſqu'il avertit de *fuir ces perſonnes ; ℣. 6. car de ce nombre ſont ceux qui introduiſent dans les maiſons, & qui ménent après eux des femmes chargées de péchez.* Voyez auſſi les verſets 13. & 14. que Théophylacte explique des Diſciples de Simon, & de Manés. Voyez auſſi ce qui a été remarqué ſur 1. *Timot.* IV. 1. *In noviſſimis temporibus*, marque ſimplement l'avenir ſoit prochain, ou éloigné.

℣. 2. ERUNT HOMINES SEIPSOS AMANTES. *Il y aura des hommes amoureux d'eux-mêmes.* Saint Paul donne ici le caractere des hérétiques, & des méchans de tous les ſiécles. Car il n'y a aucun tems, ni ſous l'ancien, ni ſous le nouveau Teſtament, qui en ait été exempt. Du vivant même des Apôtres, on vit des héréſies, & des déſordres dans

(a) *Chryſ. Theophyl. Ita Grot. Eſt. Men. Vide & Epiphan. hareſi 16.*

Digitized by Google

3. *Sine affectione, sine pace, criminatores, incontinentes, immites, sine benignitate,*

4. *Proditores, protervi, tumidi & voluptatum amatores magis quàm Dei:*

3. Dénaturez, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérans, inhumains, sans affection pour les gens de bien,

5. Traîtres, insolens, enflez d'orgueil, & plus amateurs de la volupté, que de Dieu;

## COMMENTAIRE.

l'Egliſe. On en vit encore plus après leur décés. Simon le Magicien étoit apparemment mort, lorſque ſaint Paul écrivit cette Epître, peu de tems avant ſon martyre. Mais il laiſſa grand nombre de Diſciples qui formerent pluſieurs ſectes diverſes, connuës dans l'antiquité ſous les différens noms de Gnoſtiques, de Carpocratiens, de Simoniens, d'Encratites, de Ménandriens, de Docétes, d'Eutychites, de Gorthéniens, de Cléobains, &c.

PARENTIBUS INOBEDIENTES. *Déſobéiſſans à leurs parens.* Il met cela parmi les plus grands déſordres ici, & dans l'Epître aux Romains (*a*); en effet c'eſt un des plus grands déſordres, & qui marque un plus grand mépris de la Loi de Dieu: car à notre égard, après Dieu ſont nos parens.

INGRATI. *Ingrats.* On regarde ordinairement l'ingratitude comme un vice odieux aux hommes, & qui marque une ame baſſe, & un homme ſans cœur; mais rarement on la conſidére comme un crime digne de la colére, & des châtimens de Dieu. Comme dans la vie civile rien n'eſt plus odieux qu'un ingrat, ainſi dans le moral il y a peu de péché plus contraire à l'ordre, à la charité, & à la juſtice.

℣. 3. SINE AFFECTIONE, SINE PACE (*b*). *Dénaturez, ennemis de la paix.* Sans tendreſſe naturelle pour leurs proches, *& ſans paix,* ſans réconciliation, ſans alliance; ennemis irréconciliables, gens ſans foi, ſans parole (*c*).

SINE BENIGNITATE. *Sans affection pour les gens de bien.* Qui n'ont ni reſpect, ni affection pour les gens de bien, qui les évitent, les haïſſent, les perſécutent. C'eſt l'eſprit général de tous les méchans, & des hérétiques, de ne pouvoir ſouffrir les perſonnes de piété.

℣. VOLUPTATUM AMATORES, MAGIS QUAM DEI. *Plus amateurs de la volupté, que de Dieu* (*d*). Ce n'eſt ni le déſir d'une plus grande perfection, ni l'amour de Dieu, & de ſa vérité, ni l'horreur des prétendus abus qu'on voit dans l'Egliſe Catholique, ni de plus grandes lumiéres que l'ordinaire, qui portent les hérétiques à ſe ſéparer de l'Egliſe; c'eſt le libertinage, ou l'amour du plaiſir, ou de l'indépendance.

(*a*) *Rom.* I. 30.

(*b*) Ἄστοργοι, ἀσπονδοι. *Vide Rom.* I. 31. *Hæc deſunt in Syro.*

(*c*) Ἀφιλάγαθοι. Comparez *Tit.* I. 18. Φιλάγαθοι.

(*d*) Φιλήδονοι μᾶλλον, ἢ φιλόθεοι.



Digitized by Google

5. *Habentes ſpeciem quidem pietatis; virtutem autem ejus abnegantes. Et hos devita:*

6. *Ex his enim ſunt qui penetrant domos, & captivas ducunt mulierculas, oneratas peccatis, qua ducuntur variis deſideriis;*

5. Qui auront une apparence de piété & mais qui en ruineront la vérité & l'eſprit. Fuyez donc ces perſonnes.

6. Car de ce nombre ſont ceux qui s'introduiſent dans les maiſons, & qui traînent après eux *comme* captives, des femmes chargées de péchez, & poſſédées de diverſes paſſions;

## COMMENTAIRE.

Tout le monde ſait quels déſordres ſe commettoient parmi les anciens hérétiques des premiers ſiécles; & plût à Dieu qu'on ne ſçût pas les motifs de la ſéparation de ceux des derniers tems.

℣. 5. HABENTES SPECIEM QUIDEM PIETATIS. *Qui auront une apparence de pieté, mais qui en ruineront la vérité.* Il ne faut pas croire que les hérétiques ſe montrent à découvert à ceux qu'ils veulent ſéduire. Ils n'ont garde de faire voir l'orgueil, l'ambition, l'amour de la nouveauté, & du libertinage, qui les fait agir. Cela leur attireroit trop peu de diſciples: mais ils ſe déguiſent, & prennent toutes les apparences de la piété, & de la Religion; ils ne parlent que de réformer les abus prétendus de l'Egliſe, dont ils veulent ſe ſéparer. Ils font parade d'une doctrine plus profonde, ils exagérent les foibleſſes, & les maux qui ſe rencontrent dans la communion qu'ils abandonnent; ce ſont des loups revêtus de la peau de brebis. Les Gnoſtiques ſe diſtinguoient par des connoiſſances qu'ils vantoient comme très-rares, & très-relevées; les Encratites ſe faiſoient remarquer par leur abſtinence, & leur continence prétenduës; Simon ſéduiſoit les ſimples par ſes preſtiges. Au fond l'eſprit qui les animoit tous, étoit l'ambition, l'avarice, & l'intempérance.

ET HOS DEVITA. *Fuyez ces perſonnes.* Ceci montre que ſaint Paul parloit des héréſies de ſon tems, & de celles qui devoient paroître juſqu'à la fin du monde (*a*).

℣. 6. PENETRANT DOMOS, ET CAPTIVAS DUCUNT MULIERCULAS. *Ils s'introduiſent dans les maiſons, & traînent après eux comme captives, des femmes chargées de péchez.* Simon le Magicien, après s'être ſéparé des Fidéles de Samarie, où il avoit été baptizé, parcourut diverſes provinces pour y pervertir les eſprits (*b*). Etant à Tyr en Phénicie, il y achetta une femme publique, nommée Héléne, & la menoit par tout, commettant ſecrettement avec elle toutes ſortes de crimes (*c*). Il diſoit qu'Héléne étoit la premiére intelligence, & la mere de toutes choſes. Quelquefois il lui donnoit le nom de Saint-Eſprit, & quelquefois ce-

(*a*) *Chryſoſt. Theophyl. Eſt. Grot. Men.*
(*b*) *Theodoret. Hiſt. Eccl. l. 1. c. 1.*
(*c*) *Juſtin. Apolog. 2. Iren. l. 1. c. 20. Epiphan. hareſ. 21.*

Digitized by Google

7. *Semper discentes, & numquam ad scientiam veritatis pervenientes.*

8. *Quemadmodum autem Jannes & Mambres restiterunt Moysi, ita & hi resistunt veritati. Homines corrupti mente, reprobi circa fidem:*

7. Lesquelles apprennent toujours, & n'arrivent jamais jusqu'à la connoissance de la vérité.

8. Mais comme Jannés & Mambrés résistérent à Moyse, ceux-ci de même résistent à la vérité. Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, & pervertis dans la foi:

## COMMENTAIRE.

lui de Minerve, ou d'Héléne femme de Ménélaüs, qui avoit été l'occasion de la guerre de Troye. Il en disoit cent autres impertinences. Mais n'en voilà que trop pour prouver ce que dit ici l'Apôtre.

Les Marcosiens les séduisoient par leurs prestiges, leur faisant accroire qu'elles étoient remplies du Saint-Esprit. Ils leur faisoient quelquefois offrir le saint sacrifice (*a*). Les Marcionites leur permettoient de baptizer (*b*). Les Montanistes les admettoient même à la Prêtrise, & à l'Episcopat (*c*). Toute l'antiquité parle des infâmies que commettoient avec des femmes, les Nicolaïtes, les Gnostiques, & les autres hérétiques de ce tems-là. Il seroit aisé de montrer par l'histoire, qu'il n'y a aucune hérésie, qui n'ait eu quelque femme insigne pour principal appui. S. Jérôme (*d*) après avoir fait voir que Simon le Magicien, que Marcion, & que Nicolas s'étoient servi de leur ministére dans l'établissement de leurs hérésies, parcourt les autres hérésies qui avoient paru jusqu'à son tems, & montre que toutes ont été fondées, ou aidées, & soutenuës par des femmes.

℣. 7. NUMQUAM AD SCIENTIAM PERVENIENTES. *Qui n'arrivent jamais jusqu'à la connoissance de la verité.* Elles ne cherchent pas sérieusement à s'instruire, ni à se fixer à quelque chose de vrai, & de certain. Elles courent toujours après quelque chose de nouveau, pour contenter leur curiosité; elles ne suivent que l'inconstance de leur esprit, & l'inquiétude de leur cœur. Le Grec (*e*): *Elles ne peuvent jamais arriver à la connoissance de la vérité.*

℣. 8. QUEMADMODUM JANNES, ET MAMBRES. *Mais comme Jannés, & Mambres résisterent à Moyse, ceux-ci de même résistent à la verité.* Comme l'Ecriture de l'ancien Testament ne parle point de ces Magiciens de Pharaon qui s'opposérent à Moyse, on croit que S. Paul

(*a*) *Iren. l. 1. c. 8. 9.*

(*b*) *Epiphan. haref. 42.*

(*c*) *Epiphan. haref. 49.*

(*d*) *Hieronym. Ep. ad Ctesiphont. Simon Magus haeresim condidit, adjutus auxilio Helenae meretricis. Nicolaus Antiochenus omnium immunditiarum conditor, choros duxit femineos. Marcion quoque Romam praemisit mulierem ad majorem lasciviam. Apelles Philomenen comitem habuit. Montanus Priscam & Maximillam primùm auro corrupit, deinde haeresi polluit. Arius ut orbem deciperet, sororem Principis ante decepit. Donatus Lucillae opibus adjutus est. Elpidium coecum Agape coeca duxit. Priscilliano juncta fuit Galla non gente, sed nomine.*

(*e*) Μηδέποτε εἰς ἐπίγνωσιν ἀληθείας ἐλθεῖν δυνάμεναι.

a appris leurs noms, ou par une révélation particuliére (*a*), ou par la tradition des Juifs (*b*); ou enfin par quelques anciennes histoires, qui ne sont pas venuës jusqu'à nous (*c*); ou du Livre apocryphe de *Jannés, & Mambrés*, dont parle Origénes (*d*), & l'Ambrosiaster. Il est certain que du tems de S. Paul, les noms de ces deux Magiciens étoient fort connus; ainsi il n'est nullement nécessaire de recourir à une inspiration particuliére pour les apprendre. Il en est fait mention dans Numénius Pythagoricien, cité par Aristobule Juif, qui vivoit vers la 151. olympiade; c'est-à-dire, environ 176. ans avant JESUS-CHRIST; ainsi Numénius étoit encore plus ancien. Supposé toutefois que le Livre d'Aristobule soit aussi ancien que le demande la dédicace qui en est faite à Ptolemée Philopator. Car il y a des Savans qui croyent que cet Aristobule est l'ouvrage d'un imposteur, & que Numénius n'a vêcu qu'au deuxiéme siécle de l'Eglise. Quoi qu'il en soit, voici ce qu'on trouve dans cet Auteur touchant Jannés, & Mambres. *C'étoit*, dit-il, *des Scribes sacrez des Egyptiens, qui excelloient dans la Magie au tems que les Juifs furent chassez de l'Egypte; ce furent les seuls que les Egyptiens trouvérent propres à opposer à Moyse, qui étoit un homme dont les priéres auprès de Dieu étoient très-puissantes; & qui furent capables de rendre inutiles les maux que ce Législateur des Juifs leur faisoit* (*e*).

Pline (*f*) parle aussi de la faction, ou de la secte des Magiciens, dont il dit que *Moyse*, *Jannés*, & *Jocabel*, ou Jotapa, furent les Chefs. Le Paraphraste Jonathan (*g*), & le Talmud de Babylone (*h*) en font aussi mention: & les Rabbins Abenezra (*i*), & Hiscuni (*k*) parlant d'un livre intitulé, *les paroles des jours de Moyse*, qui est peut-être le même que le livre intitulé, *Jannés & Mambrés*, cité dans Origénes (*l*), & dans l'Ambrosiaster (*m*), & mis au rang des apocryphes par le Pape Gélase (*n*). L'Ambrosiaster dit qu'ils étoient deux freres, & le Paraphraste Jonathan, qu'ils étoient les deux fils de Balaam, qui l'accompagnoient, lorsqu'il vint vers Balac Roi des Moabites. (*o*) Quelques-uns disent qu'ils s'envolerent avec Balaam leur pere, lors qu'ils virent Phinées à la tête des Hébreux, qui marchoient contre les Madianites; d'autres qu'ils furent tuez dans cette guerre; d'autres enfin qu'ils perirent avec les Egyptiens dans la mer rouge (*p*). Artapan dit que Pharaon fit venir de la haute

(*a*) *Chrysost. Theophyl. Tirin.*

(*b*) *Theodoret. Theophyl. Grot. Est. Erasm. Tir. Men. Camer.*

(*c*) *Grot. Bez. Jac. Capell. Hamm. Drus.*

(*d*) *Origen. tract. 35. in Matth.*

(*e*) *Apud Euseb. praparat. l. 9. p. 241.* Ἰαννῆς, καὶ Ἰαμβρῆς αἰγύπτιοι ἱερογραμματεῖς ἄνδρες οὐδενὸς ἧττους μαγοῦσαι κριθέντες εἶναι, ἐπὶ Ἰουδαίων ἐξελαυνομένων ἐξ αἰγύπτου. Μουσαίῳ γοῦν τῷ Ἰουδαίων ἐξηγησαμένῳ Θεῷ εὔξασθαι δυνατωτάτῳ οἱ παραστῆναι ἀξιωθέντες, &c.

(*f*) *Plin. hist. nat. l. 30. c. 1.*

(*g*) *Jonath. in Exod. VII. 11.*

(*h*) *Talmud. Babyl. tract. Menachot. c. 7.*

(*i*) *Abenezra in Exod. IV. 20.*

(*k*) *Hiscuni in Num. XII. 1.*

(*l*) *Origen. tract. 35. in Matt.*

(*m*) *Ambrosiast. hic.*

(*n*) *Gelas. Dist. 15.*

(*o*) *Jonathan. in Num. XXII. 22.*

(*p*) *Vide Fabric. Apocryph. p. 818. & seq.*

Digitized by Google

9. *Sed ultrà non proficient ; insipientia enim eorum manifesta erit omnibus, sicut & illorum fuit.*

9. Mais le progrès qu'ils feront, aura ses bornes ; car leur folie sera connue de tout le monde ; comme le fut alors celle de ces magiciens.

## COMMENTAIRE.

Egypte, au-dessus de Memphis, des Magiciens pour les opposer à Moyse. Ce sont sans doute ceux qui sont marquez ici. Pallade dans son Histoire Lausiaque (*a*), raconte que S. Macaire l'Egyptien alla exprès dans un désert éloigné de quelques journées de sa demeure, pour y voir les tombeaux de Jannés, & Mambrés, qu'il trouva dans un jardin planté d'arbres.

Les Orientaux disent qu'il y eut plusieurs Magiciens qui s'opposérent à Moyse. Il nomment entr'autres *Sabous*, & *Gadous*, qui vinrent de la Thébaïde ; & *Giaath*, & *Mospha*, qui vinrent d'un autre côté pour s'opposer à Moyse. Ils voulurent, disent-ils, contrefaire le miracle du changement de la verge de Moyse en serpent, & jettant contre terre leurs bâtons, & des cordes remplies de vif-argent. Ces cordes commencérent à faire quelques mouvemens, en se répliant les unes sur les autres, à cause de la chaleur du terrain échauffé par l'ardeur du soleil. Mais la verge de Moyse les mit toutes en piéces dans un moment.

Il y a quelque différence sur le nom de ces Magiciens. Le Grec imprimé porte, *Jannés & Jambrés*. Quelques anciens (*b*) : *Jannés & Mambrés*. Les Juifs nomment *Joanne*, ou *Johanna*, celui qui est nommé *Jannés* par les Grecs ; & *Mambrés*, celui que les Grecs appellent *Jambrés*. Tzédak Lévi les nomme *Avés*, & *Samrés*. Les Hébreux veulent qu'ils ayent été fils du devin Balaam, & maîtres de Moyse dans les sciences des Egyptiens.

℣. 9. SED ULTRA NON PROFICIENT. *Le progrès qu'ils feront, aura ses bornes.* Les hérétiques dont on a parlé, firent d'abord quelques progrés, mais ils ne durerent pas long-tems. La secte de Simon le Magicien qui dans les commencemens avoit eu un si grand nombre de disciples, fut réduite vers l'an 249. où Origénes écrivoit son Livre contre Celse (*c*), a environ trente personnes au plus. Dans le cinquiéme Livre du même ouvrage (*d*), il dit qu'on n'en trouve pas un seul. Origénes pouvoit n'être pas bien informé, puisqu'Eusébe (*e*) en parle encore, & qu'il dit que quelques Simoniens cachez, se mêloient parmi

(*a*) *Pallad. Hist. Lausiac. c. 19. p. 722.*
(*b*) *Cyprian. Calaritan. Optat. l. 7. Bern. &c.*
(*c*) *Origen. contra Cels. l. 1. p. 440.*
(*d*) *Origen. contra Cels. l. 5. p. 272.*
(*e*) *Euseb. l. 2. c. 1.*

Digitized by Google

10. *Tu autem assecutus es meam doctrinam, institutionem, propositum, fidem, longanimitatem, dilectionem, patientiam,*

10. Quant à vous, vous savez quelle est ma doctrine, quelle est ma maniére de vie, quelle est la fin que je me propose, quelle est ma foi, ma tolérance, ma charité, & ma patience;

11. *Persecutiones, passiones, qualia mihi facta sunt Antiochiæ, Iconii, & Lystris; quales persecutiones sustinui, & ex omnibus eripuit me Dominus.*

11. Quelles ont été les persécutions & les afflictions qui me sont arrivées; comme celles d'Antioche, d'Icone & de Lystre; combien grandes ont été ces persécutions que j'ai souffertes, & *comment* le Seigneur m'a tiré de toutes.

## COMMENTAIRE.

les Fidéles, & recevoient le baptême dans l'Eglise, pour pouvoir répandre plus aisément leurs erreurs.

Les Nicolaïtes subsistérent fort peu de tems, dit Eusébe (*a*). Tertullien (*b*) dit qu'ils avoient changé de nom, & étoient passé dans la secte des Caïnistes. Mais ces derniers hérétiques eux-mêmes ne subsistérent que fort peu de tems. Les Gnostiques furent les plus nombreux, & les plus étendus de tous. S. Jérôme (*c*), & S. Epiphanes (*d*) disent qu'on en voyoit encore quelques-uns, mais cachez, & obscurs sur la fin du quatriéme siécle. Les Corinthiens, les Nazaréens, les Ebionites, & les autres, dont la principale erreur étoit de soutenir la nécessité des observances légales; ces héretiques n'allérent guéres au-delà de la ruine, & de la dispersion entiére des Juifs sous Adrien.

INSIPIENTIA ENIM EORUM. *Car leur folie sera connuë de tout le monde.* Dieu permit que ces hérétiques tombérent dans de si grands désordres, & que leur esprit s'égarât dans des erreurs si monstrueuses, qu'ils devinrent odieux à tous les hommes, & qu'ils ne subsistérent que quelque peu de tems, qu'à la faveur des ténébres dont ils se couvrirent, ou de l'hypocrisie, & de la dissimulation continuelle où ils vécurent Dès qu'on les connut, on en eut horreur, & pour les réfuter, il n'y eut qu'à lever le voile dont ils cherchoient à cacher leur ignominie.

℣. 10. TU AUTEM ASSECUTUS ES MEAM DOCTRINAM. *Quand à vous, vous savez quelle est ma doctrine.* Je ne me suis ni caché, ni déguisé devant vous. Vous savez qui je suis, quelle est ma doctrine, & ma conduite. Jugez vous-mêmes de la différence qu'il y a entre nous, & ces docteurs, dont je viens de vous parler.

℣. 11. QUALIA MIHI FACTA SUNT ANTIOCHIÆ, ICONII, ET LYSTRIS. *Quelles ont été les persécutions qui me sont arri-*

(*a*) *Euseb. hist. Eccl. l. 3. c. 29.*
(*b*) *Tertull. præscript. c. 35.*
(*c*) *Hieronym. in Vigilantium.*
(*d*) *Epiphan. hæres 26.*

*vées*

Digitized by Google

12. *Et omnes qui piè volunt vivere in Christo Jesu, persecutionem patientur.*

13. *Mali autem homines, & seductores proficient in pejus, errantes, & in errorem mittentes.*

12. Auſſi tous ceux qui veulent vivre avec pieté en JESUS-CHRIST, ſeront perſécutez.

13. Mais les hommes mechans, & les impoſteurs ſe fortifieront de plus en plus dans le mal, étant eux-mêmes dans l'illuſion, & y faiſant tomber les autres.

## COMMENTAIRE.

*vées à Antioche* de Piſidie (*a*), *à Icone, & à Lyſtres* en Lycaonie. Timothée étoit de Lyſtres, comme nous croyons, il ſavoit mieux que perſonne ce que l'Apôtre avoit ſouffert dans cette ville, & à Icone, qui en étoit proche (*b*). Antioche de Piſidie n'en étoit pas éloignée. S. Paul vint d'Antioche de Piſidie, à Icone (*c*). Je ne ſuis pas de ces faux Docteurs, qui pour éviter la perſécution, feignent d'être Juifs, & Payens avec les Payens. Je dis la vérité au dépens de ma tranquillité, & de ma vie.

℣. 12. OMNES QUI PIE VOLUNT VIVERE IN CHRISTO. *Tous ceux qui veulent vivre avec pieté dans* JESUS-CHRIST; *ſeront perſécutez.* Défiez-vous de tous ces faux Apôtres qui font leur Dieu de leur ventre, & qui ſavent ſe déguiſer de maniére qu'ils ne ſouffrent aucune perſécution. C'eſt un article inconteſtable, que quiconque veut vivre dans le Chriſtianiſme, dans la piété, & dans la vertu, ne pourra jamais éviter la contradiction. Il déplaira néceſſairement, ou aux Payens, ou aux Juifs. Quiconque ne prêche que JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST crucifié, eſt un ſcandale aux Juifs, & une folie aux Gentils, il eſt de néceſſité expoſé à choquer les uns, ou les autres, & ſouvent tous les deux; & par conſéquent à s'attirer des contradictions, des peines, des mauvais traitemens. Ainſi JESUS-CHRIST l'a prédit à ſes vrais Diſciples. (*d*) Leur vie, leurs maximes, leur conduite ſont trop oppoſées à celles du monde, pour n'être pas contredites. Un caractére de la vraye Religion, & de la vérite, eſt d'être perſécutées.

℣. 13. SEDUCTORES PROFICIENT IN PEJUS. *Les impoſteurs ſe fortifieront de plus en plus dans le mal.* Que le progrès des héréſies, & des erreurs, que le bonheur apparent des ſéducteurs, & le grand nombre de leurs diſciples, ne vous touchent point; non plus que les diſgraces, & les perſécutions que ſouffrent les gens de bien. La vertu, & la piété ſont toujours rares, & toujours odieuſes au monde. Mais ſouvenez-vous de ce que je viens de vous dire verſet 9. *Que le progrès qu'ils feront aura ſes bornes.*

---

(*a*) *Chryſoſt. Grot. Eſt.*

(*b*) Voyez *Act.* XIII. 45. 50. XIV. 2. 4. 5. 19.

(*c*) *Act.* XIII. 14.

(*d*) *Matt.* X. 17. 18. XXIII. 34. *Joan.* XVI. 33. XVII. 14.



Digitized by Google

14. *Tu verò permane in iis quæ didicisti. & credita sunt tibi, sciens à quo didiceris.*

15. *Et quia ab infantia sacras Litteras nosti, quæ te possunt instruere ad salutem, per fidem quæ est in Christo Jesu.*

16. *Omnis scriptura divinitùs inspirata, utilis est ad docendum, ad arguendum, ad corripiendum, ad eruditionem in justitia;*

14. Quant à vous, demeurez ferme dans les choses que vous avez appriſes, & qui vous ont été confiées, ſachant de qui vous les avez appriſes.

15. Et *conſidérant* que vous avez été nourri dès votre enfance dans les Lettres ſaintes, qui peuvent vous inſtruire pour le ſalut, par la foi qui eſt en JESUS-CHRIST.

16. Toute écriture qui eſt inſpirée de Dieu, eſt utile pour inſtruire, pour reprendre, pour corriger, & pour conduire à la piété, & à la juſtice;

## COMMENTAIRE.

℣. 14. PERMANE IN IIS QUÆ DIDICISTI. *Demeurez ferme dans les choſes que vous avez appriſes.* Ne vous laiſſez point aller aux doctrines nouvelles des hérétiques, ni aux vaines apparences de ſcience, & de doctrine dont ils font parade. Demeurez ferme dans les principes que vous avez reçus de moi. Défiez-vous de tout ce qui n'eſt pas conforme à la foi (*a*): *que vous avez reçûë comme un dépôt*, & dont vous devez rendre compte à Dieu. Théodoret, & Théophylacte remarquent fort judicieuſement que tout ceci eſt contre les Simoniens, & les autres hérétiques de ce tems-là.

℣. 15. AB INFANTIA SACRAS LITTERAS NOSTI. *Vous avez été nourri de votre enfance dans les Lettres ſaintes.* Timothée avoit eu une mere, & une ayeule pleines de piété, qui dès l'enfance lui avoient fait lire les ſaintes Ecritures, & qui les lui avoient expliquées, ſuivant leur capacité, & leur portée. Il ne parle que des Livres ſacrez de l'ancien Teſtament; car ceux du nouveau n'étoient pas encore tous compoſez, ni ramaſſez en un corps. On ne ſauroit de trop bonne heure ſe nourrir des ſaintes Ecritures. C'eſt le lait des enfans, & la nourriture ſolide des vieillards. Elle convient à ceux qui commencent, & à ceux qui ſont déja avancez dans la perfection (*b*).

℣. 16. OMNIS SCRIPTURA DIVINITUS INSPIRATA, UTILIS EST (*c*) AD DOCENDUM. *Toute écriture qui eſt inſpirée de Dieu, eſt utile pour inſtruire.* Toute l'Ecriture ſainte de l'ancien Teſtament, car alors,

(*a*) Ἐν οἷς ἔμαθες, καὶ ἐπιστώθης. *Alii quidam:* Καὶ οἷς ἐπιστώθης.

(*b*) *Aug. t. 3. de Geneſi ad litt. l. 5. c. 3. n. 6. Scriptura ſacra ſic loquitur, ut altitudine ſuperbos irrideat, profunditate attentos teneat, veritate magnos paſcat, affabilitate parvulos nutriat.*

(*c*) *Græc. impreſſ.* Πᾶσα γραφὴ θεόπνευστος, καὶ ὠφέλιμος πρὸς διδασκαλίαν: *Omnis Scriptura divinitùs inſpirata, & utilis ad docendum, &c.* Mais pluſieurs omettent & *Barb. 1. Clem. Alex.* Syr. *Arab. Hieronymiaſt. Ambroſiaſt. Theodoret. Mopſueſt. teſte Facunde, l. 3. c. 6. Pelag. Vulg.*

Digitized by Google

17. *Ut perfectus sit homo Dei, ad omne opus bonum instructus.*

17. Afin que l'homme de Dieu soit parfait, étant propre, & parfaitement préparé à tout bien.

## COMMENTAIRE.

comme on l'a déja remarqué, quoiqu'il y ait plusieurs parties du nouveau d'écrites, elles n'étoient pas encore réünies en un corps, & ne composoient pas ce qu'on appelle le Canon du nouveau Testament. Il dit: *Toute écriture divinement inspirée*, pour la distinguer des Livres apocryphes, & des Auteurs profanes, même des Philosophes du paganisme, lesquels quelque beaux qu'ils soient, sont toutefois l'ouvrage de l'homme, & composez par son esprit, & par une industrie humaine: au lieu que les Livres sacrez, & canoniques reconnus par l'Eglise de J. C. sont divinement inspirez, non-seulement quant au sens, mais même quant au terme, & aux sentences, ainsi que l'enseignent unanimement les Peres (*a*). Je sai qu'entre les Théologiens il y a quelque diversité de sentiment sur la maniére dont les Ecrivains sacrez sont inspirez: mais tous conviennent que le Saint-Esprit y a présidé, de maniére qu'il n'y a ni erreur, ni fausseté, ni rien de semblable dans les Ecritures canoniques; & que comme le dit ici S. Paul, toute l'Ecriture sainte, & inspirée, *est propre pour instruire, pour reprendre, pour corriger, & pour conduire à la piété, & à la justice.* Pour remplir dignement tous ces devoirs, un Evêque doit être puissant dans les Ecritures, & s'en servir pour reprimer les méchans, pour soutenir, & pour consoler les bons, pour instruire les ignorans, & pour réduire les ennemis de la vérité. Appliquez vous donc à cette lecture, & qu'elle vous suffise. Ne cherchez point ailleurs de quoi vous instruire, & vous former, & fuyez toutes les nouveautez profanes des hérétiques, Dieu vous en a assez dit dans ses Ecritures. Tenez-vous-en là.

℣. 17. UT PERFECTUS SIT HOMO DEI (*b*). *Afin que l'homme de Dieu soit parfait.* Ne croyez pas qu'il vous manque quelque chose, si vous n'êtes point versé dans les sciences humaines, & dans l'étude des Philosophes. Si vous possedez les saintes Ecritures, vous pouvez mépriser tout le reste. L'homme de Dieu, & le Ministre du Seigneur sera parfait, & parfaitement préparé à tout bien, & à remplir tous ses devoirs,

(*a*) *Vide Iren. l. 2. c. 47. Tertull. contra Hermogen. c. 22. Origen. Philocal. c. 50. & l. 5. contra Cels. Cyprian. serm. de opere & eleemosyn. Clem. Alex. l. 2. stromat. Euseb. hist. Eccl. l. 5. c. ult. Epiphan. contra haeres. haresi 76. Greg. Nyss. Orat. 7, contra Eunom. Macar. homil. 39. Chrys. homil. 26. in Genes. Item Orat. Quòd Scriptura lectio utilis sit. in cap. 1. Epist. ad Galat. & alios passim.*

(*b*) Ἵνα ἄρτιος ᾖ ὁ τοῦ Θεοῦ ἄνθρωπος, πρὸς πᾶν ἔργον ἀγαθὸν ἐξηρτισμένος. *Clarom.* Ἵνα πλέως ᾖ *S. Germ.* Ἵνα πλέως, ἢ ἄρτιος ᾖ. *&c.* Et au lieu de ἐξηρτισμένος, quelques-uns lisent: ἐξησκημένος. *Barb. 5.* ἐξησκημένος. *Complut.* καὶ ἐξηρτισμένον. *Syr. ubi refertur ad* ἔργον.



Digitized by Google

s'il poſſede les Livres ſacrez. Les Gnoſtiques, & les autres hérétiques de ce tems-là, n'étoient pas contens de la ſimplicité des Ecritures. Ils ſe vantoient de ſavoir d'autres myſtéres. Saint Paul marque ici à Timothée le mépris qu'il doit faire de cette vaine ſcience. Ayez la conniſſance des Ecritures, & il ne vous manquera rien pour la perfection de votre emploi.

## CHAPITRE IV.

*Devoirs d'un Evêque. Inſtruire, corriger, reprendre, réprimer les méchans. Deſcription des Hérétiques. Saint Paul prédit ſa propre mort. Il prie Timothée de le venir trouver. Aléxandre lui a été contraire. Dans ſa premiere défenſe tous l'ont abandonné. Le Seigneur l'a délivré du lion. Il finit par des ſalutations.*

℣. 1. *TEſtificor coram Deo, & Jeſu Chriſto qui judicaturus eſt vivos & mortuos, per adventum ipſius, & regnum ejus:*

℣. 1. JE vous conjure donc devant Dieu, & devant JESUS-CHRIST, qui jugera les vivans & les morts; je vous en conjure par ſon avénement glorieux, & par ſon regne;

### COMMENTAIRE.

℣. 1. TESTIFICOR CORAM DEO... PER ADVENTUM IPSIUS. *Je vous conjure devant Dieu, & devant* JESUS-CHRIST *qui doit juger les vivans, & les morts; je vous en conjure par ſon avénement, & par l'établiſſement de ſon regne* (a). Ou ſuivant quelques Exemplaires Grecs, & S. Chryſoſtome: *Je vous conjure par* JESUS-CHRIST *qui doit juger les vivans, & les morts, au jour de ſon avénement glorieux, & de l'établiſſement de ſon regne.* Car c'eſt principalement au jour du Jugement dernier que JESUS-CHRIST établira ſon regne, & que Dieu mettra tous ſes ennemis au pied de ſon trône (b). L'une, & l'autre maniére de lire fait un fort bon ſens. L'Apôtre conjure Timothée par tout ce qu'il y a de plus terrible, de remplir tous les devoirs de ſon miniſtére; par le Jugement de JESUS-CHRIST, qui doit juger *les vivans & les morts,*

(a) *Grec.* κατὰ τὴν ἐπιφάνειαν αὐτοῦ, καὶ τὴν βασιλείαν αὐτοῦ. Pluſieurs omettent κατὰ. *Ita Cod. Alex. Clarom. G. L. Germ. L. Colb. 7. Ambroſiaſt. Fulgent. ad Petr. Diac. c. 3. Caſar. Arelat. Borner. G.*

(b) Voyez 1. *Cor.* XV. 23. 24. *&c.*

Digitized by Google

2. *Prædica verbum, insta opportunè, importunè, argue, obsecra, increpa in omni patientia & doctrina.*

3. *Erit enim tempus, cùm sanam doctrinam non sustinebunt; sed ad sua desideria coacervabunt sibi magistros, prurientes auribus:*

2. Annoncez la parole ; insistez à tems, à contre-tems; reprenez ; suppliez ; menacez - sans vous lasser jamais de les tolérer, & de les instruire.

3. Car il viendra un tems où les hommes ne pourront plus souffrir la saine doctrine : au contraire ayant une extrême démangeaison d'entendre *ce qui les flatte*, ils auront recours à une foule de Docteurs propres à satisfaire leurs désirs;

## COMMENTAIRE.

les Justes, & les pécheurs (*a*), les bons, & les méchans; ou plûtôt: ceux qui seront morts depuis long-tems, & ceux qui se trouveront encore en vie au jour de son avênement (*b*). Voyez ci-devant I. *Thessal.* IV. 14. 15. 16. I. *Cor.* XV. 23. & 52.

℣. 2. PRÆDICA VERBUM; INSTA OPPORTUNE, IMPORNUNE. *Annoncez la parole* de l'Evangile sans crainte; *insistez à tems, à contre-tems;* dans la paix, dans la persécution ; dans l'Eglise, hors de l'assemblée ; (*c*) lorsqu'il y a apparence de succés, & lorsqu'il n'y en a point. A force de travailler, de prêcher, d'exhorter, Dieu permettra que vous trouviez des facilitez, & des ouvertures, où il n'en paroissoit point. Ce qui ne réüssit pas aujourd'hui, réüssira une autrefois. *Reprenez, suppliez, ménacez.* Ou, selon le Grec (*d*): *Reprenez, ménacez, consolez,* ou *exhortez*; mais sans aigreur, sans emportement, sans inquiétude, *in omni patientia & doctrina.* Il faut convaincre, & persuader, avant que d'employer les réprimandes, & les corrections (*e*). Imitez la sagesse du médecin, qui ne manque pas d'adoucir les playes, ausquelles il a été contraint de mettre le fer, & le feu.

℣. 3. ERIT ENIM TEMPUS CUM SANAM DOCTRINAM NON SUSTINEBUNT. *Car il viendra un tems où les hommes ne pourront souffrir la saine doctrine.* Ne vous rebuttez point d'enseigner, quand même vous verriez que vous n'êtes point écouté. Le laboureur seme par le mauvais, comme par le beau tems. La semence qui doit fructifier, se pourrit dans la terre, avant que de pousser. Ce qui est reçû dans un esprit distrait, & quelquefois railleur, ou mépriſant, se reveille souvent, & produit son fruit, lorsqu'on y pense le moins. Le tems viendra que dans l'Eglise il y aura de faux Docteurs, qui par leur nouveau-

(*a*) *Quidam apud Theophyl. Erasm.*
(*b*) *Chrys. Theophyl. Grot. Erasm. Est. Zeger. Drus. Men. alii.*
(*d*) *Vide Theophyl. Est. alios.*
(*d*) Ἔλεγξον, ἐπίμενον, παρακάλεσον. Plusieurs lisent comme la Vulgate : Ἔλεγξον, παρακάλεσον, ἐπίμενον. *Clarom. & S. Germ. Latt. Ambrosiast. Hieronymiast.*
(*e*) *Est. Men. &c. Vide & Theodoret.*



Digitized by Google

4. *Et à veritate quidem auditum avertent; ad fabulas autem convertentur.*

5. *Tu verò vigila in omnibus; labora, opus fac Evangelistæ, ministerium tuum imple; sobrius esto.*

4. Et fermant l'oreille à la vérité; ils l'ouvriront a des fables.

5. Mais pour vous, veillez *continuellement*; souffrez constament; faites la charge d'un Evangéliste; remplissez tous les devoirs de votre ministére; soyez sobre,

## COMMENTAIRE.

tez, s'attireront une foule d'auditeurs inconstans, & légers, qui auront une forte demangeaison d'entendre quelque chose qui les flatte, & qui les chatoüille (*a*). Ce tems est venu. Il étoit dês le vivant de Timothée, & il a été dans tous les siécles. C'est par les choses nouvelles, & & curieuses que les hérétiques se sont attirez des sectateurs, des gens qui aiment à être flattez, & qui veulent qu'on leur chatoüille l'oreille par des discours fleuris, éloquens, étudiez, & par les doctrines trompeuses, nouvelles, & curieuses. Tels furent les Gnostiques, & les Disciples de Simon, de Ménandre, & des premiers hérétiques. La doctrine de l'Evangile, & des Apôtres étoit pour eux trop fade, & trop commune; il fallut la leur assaisonner par la Philosophie, & par des idées guindées, & chimériques de cercles, de générations, d'Anges, d'Intelligences, de révélations, & de prophéties nouvelles.

℣. 4. AD FABULAS AUTEM CONVERTENTUR. *Ils ouvriront l'oreille à des fables.* Cela convient admirablement aux Simoniens, aux Gnostiques, aux Carpocratiens, aux Marcionites, aux Manichéens, aux Encratites, & presqu'à tous les hérétiques des premiers siécles. Les Docteurs Juifs, & plusieurs Chrétiens hébraïzans de ces tems-là donnoient aussi beaucoup dans les fables, & dans les vaines traditions.

℣. 5. TU VERO VIGILA IN OMNIBUS; LABORA;... SOBRIUS ESTO. *Pour vous, veillez continuellement; souffrez constamment* (*b*); *soyez sobre.* Ces derniers termes ne sont ni dans le Grec moderne, ni dans les plus anciens Exemplaires Latins (*c*). *Faites la charge d'un Evangeliste.* On appelloit Evangelistes dans ces premiers tems, ceux qu étoient les compagnons de la prédication, & des travaux des Apôtres, qui alloient prêcher dans différentes Eglises par l'ordre, & avec la mission des Apôtres. Tels furent S. Philippe dans les Actes (*d*); & Silvanus,

(*a*) Κυθέμενοι τὴν ἀκοὴν. *Theophyl.* Τουτέστι τερπόμενοι τὴν ἀκοὴν, καὶ γαργαλιζόμενοι, καὶ ἀνὶ ἐπιθυμοῦντες τὰ πρὸς χάριν ἀκούειν. *Theodoret.* Ἡδονὴν τινα τῆς ἀκοῆς ἡ κνῆσις ἐργάζεται. *Julian. Apostat. Ep.* 51. *Alexandrinis* ἀκοὰς κνυστιῶσας *tribuit.*

(*b*) Σὺ δὲ νῆφε ἐν πᾶσι, κακοπάθησον.

(*c*) *Clarom. & S. Germ. Latina, Ambrosiast. Hieronymiast. alia Exemplaria Latina. Vide Erasm. & Mill.*

(*d*) *Act.* XXI. 8.

6. *Ego enim jam delibor, & tempus resolutionis meæ instat.*

6. Car pour moi je suis sur le point d'être immolé, & le tems de ma mort s'approche.

## COMMENTAIRE.

ou Silas, dont il est parlé assez souvent dans les Epîtres de S. Paul. L'Apôtre met les Evangélistes immédiatement après les Apôtres (*a*). Eusébe (*b*) dit qu'il y en eut plusieurs, qui ayant abandonné toutes choses pour suivre JESUS-CHRIST, se répandirent dans diverses Provinces; les uns dans les lieux, où les Apôtres avoient prêché, les autres dans ceux qui n'avoient pas encore entendu la parole de vie, & s'empressérent à leur annoncer l'Evangile. Il en nomme quelques-uns, & dit qu'il y en eut plusieurs autres. Voilà donc quels étoient les Evangélistes des premiers siécles. S. Timothée avoit fait cette profession, & l'Apôtre l'exhorte à la continuer par tout où il se trouvera. Il ajoûte: *Remplissez les devoirs de votre ministére*; c'est-à-dire, les devoirs de l'Episcopat. Car, comme on l'a vû, il étoit Evêque d'Ephése. On peut traduire le Grec par (*c*): *Donnez des preuves de votre ministére*; faites voir par votre conduite, que vous êtes un vrai Ministre de JESUS-CHRIST.

℣. 6. EGO ENIM JAM DELIBOR. *Car je suis sur le point d'être immolé.* Le Texte à la lettre (*d*): Je suis comme une victime sur laquelle on a déja fait les libations de liqueurs, & les effusions de grains, & de sel, ou de farine qu'on répandoit sur la victime immédiatement avant l'immolation (*e*). C'est ainsi que Grotius l'explique. L'usage de répandre du grain, & des libations sur la tête des victimes, avant leur immolation, est connu dans toute l'antiquité. Stace Thébaïd. liv. IV.

. . . *Jamque ardua ferro*
*Signati capita, & frugum libamine puro,*
*In vulnus cecidêre gregès.*

Parmi les Hébreux, les libations ne se faisoient que sur la victime déja immolée. Les Peres Grecs (*f*) & le commun des Commentateurs

(*a*) *Ephes.* IV. 11.

(*b*) *Euseb. Hist. Eccl. l.* 3. *c.* 31. *seu* 37. *Edit. Vales.*

(*c*) Τὴν διακονίαν σου πληροφόρησαν: *Ministerii tui plenam fidem facito. Chrys.* Πληροφόρησον, τουτέστι πλήρωσον.

(*d*) Ἐγὼ γὰρ ἤδη σπενδομαι.

(*e*) *Virgil. Æneid.* 2. *de Sinone.*
*Jamque dies infanda aderat, mihi sacra parari,*
*Et salsæ fruges, & circum tempora vitta.*
*Vetus Epigram. apud Grot.* Κἂν με φαγὴς ἐπὶ ῥίζαν ὤμως ἔτι καρπορορήσω.
Ὅσσον ἐπιπεῖσαι σοι, πράγε, θυομένῳ.
*Vide Homer. Iliad.* A. v. 449. *& seq.*

(*f*) *Chrysost.* Ἐγὼ γὰρ ἤδη σπένδομαι, καὶ ὁ καιρὸς τῆς ἐμῆς ἀναλύσεως ἤδη ἐφέστηκε. Οὐκ εἶπε, τῆς ἐμῆς θυσίας, ἀλλ' ὃ πρέσσον ἐστι. Τῆς μὲν γὰρ θυσίας οὐ τὸ πᾶν ἀναφέρεται τῷ Θεῷ, τῆς δὲ σπονδῆς τὸ ὅλον. *Theodoret.* Σπονδὴν αὐτοῦ τὴν σφαγὴν προσηγόρευσε, ὡς ὑπὲρ εὐσεβείας ἐκχεομένου τοῦ αἵματος.

Digitized by Google

7. *Bonum certamen certavi, cursum consummavi, fidem servavi.*

8. *In reliquo reposita est mihi corona justitiæ, quam reddet mihi Dominus in illa die justus Judex; non solùm autem mihi, sed & iis qui diligunt adventum ejus. Festina ad me venire citò.*

7. J'ai bien combattu; j'ai achevé ma course; j'ai gardé la foi.

8. Du reste la couronne de justice m'est réservée, que le Seigneur comme un juste Juge me rendra en ce *grand* jour, & non seulement à moi, mais encore à tous ceux qui aiment son avénement. Hâtez-vous de me venir trouver.

## COMMENTAIRE.

l'expliquent en ce sens: Je suis comme une victime déja en quelque sorte égorgée, dont le sang est répandu, ou sur l'autel, ou au pied de l'autel; ou, je suis comme une hostie sur laquelle on a déja fait les aspersions, & les libations ordinaires, à qui il ne reste que d'être consumée par le feu. Voyez ce qui a été rémarqué sur le Chap. 11. verset 17. de l'Epitre aux Philippiens.

℣. 7. BONUM CERTAMEN CERTAVI. *J'ai bien combattu, j'ai achevé ma course, j'ai conservé ma foi.* S. Paul ne parla jamais avec plus d'assûrance, que dans cette Lettre, que l'on peut considérer comme le testament d'un pere à un fils, & comme les dernieres paroles de ce S. Apôtre. Les Peres (a) croyent que Dieu lui avoit révelé qu'il mouroit à Rome, & qu'il consumeroit sa vie par le martyre. C'est cette assurance qui produisoit en lui la joye, & la confiance que nous remarquons ici. Il dit *qu'il a bien combattu.* C'est un Héros, qui voit ses ennemis à ses pieds. C'est un combattant qui est sûr de sa victoire. S. Paul aime les similitudes tirées de la guerre: *J'ai achevé ma course.* Il employe aussi souvent la comparaison des exercices de la carriére, & du théâtre: J'ai fourni ma carriére, je suis arrivé au but: enfin *j'ai conservé* le dépôt *de la foi* que Dieu m'a confié; je meurs content, parce que je vais paroître devant Dieu, sans avoir donné atteinte à la pureté de son Evangile. J'ai remis ce sacré dépôt entre les mains de personnes fidelles, & qui sont en état d'en rendre un compte exact. Il dit ceci contre les hérétiques, & les mauvais Chrétiens, qui soüilloient la pureté de leur foi, par des fables impertinentes, des erreurs monstrueuses. & par une conduite indigne de la Religion Chrétienne; & contre ceux qui apostasioient lâchement, & se livroient aux ennemis de JESUS-CHRIST. Pour moi j'ai gardé jusqu'à la fin la fidélité que j'ai jurée à mon Dieu; ou j'ai conservé la foi qu'il m'a donnée par l'infusion du Saint-Esprit.

℣ 8. REPOSITA EST MIHI CORONA JUSTITIÆ. *Du reste la couronne de justice m'est réservée.* Je suis assuré que le juste distributeur des prix, & des récompenses, ne me refusera pas la couronne qui m'est

(a) *Aug. de peccator. merit. l. 2. c. 16. & serm. 299. nov. Edit. & Athanas. de fuga sua.*

duë

9. *Demas enim me reliquit, diligens hoc sæculum, & abiit Thessalonicam:*

9. Car Démas m'a abandonné, s'étant laissé emporter à l'amour du siécle, & il s'en est allé à Thessalonique;

## COMMENTAIRE.

duë. Il continuë dans l'allégorie d'un combat public; où l'*agonothéte*, ou distributeur des prix, jugeoit du mérite des combattans, & assignoit au vainqueur le prix qui lui étoit dû. *La couronne de justice*, est celle qui est donnée pour récompense de la justice, & des autres vertus, compriſes sous le nom géneral de justice (*a*).

FESTINA AD ME VENIRE. *Hâtez-vous de me venir trouver.* Quelques-uns (*b*) croyent que S. Paul vouloit avant sa mort l'instruire de vive voix sur plusieurs choses. D'autres (*c*) veulent qu'il ne désire sa présence, que pour avoir en lui un aide au milieu de l'abandon où il se trouvoit, & dans l'accablement où l'âge, la prison, & les travaux l'avoient réduits. D'ailleurs (*d*) il étoit bien-aise d'avoir auprés de lui plusieurs de ses Disciples, tant pour l'aider dans le ministere Evangelique, que ses liens ne lui permettoient pas d'exercer comme il l'auroit souhaité, que pour soutenir les Fidéles, & les consoler, & empêcher les troubles qui pouvoient arriver après sa mort. On ne sait pas bien sûrement si S. Timothée fit ce voyage de Rome. Saint Paul mourut l'année suivante le 29. du mois de Juin 66. de JESUS-CHRIST; & cette Lettre est du mois de Juillet de l'an 65. Il désiroit que Timothée le vint trouver avant l'hyver de cette même année. Les autres Lettres que saint Paul écrivit de Rome, où Timothée est nommé (*e*), sont du premier voyage que l'Apôtre fit en cette ville.

℣. 9. DEMAS ME RELIQUIT. *Démas m'a abandonné, s'étant laissé emporter à l'amour du siécle.* C'est le même Démas qui etoit à Rome avec S. Paul en son premier voyage en 61. ou 62. & dont il est parlé dans les Epîtres aux Colossiens (*f*), & à Philémon (*g*). Il se pervertit dans ce dernier voyage en 65. & abandonna son Maître dans le danger; on ne sait s'il abandonna la foi, ou si Dieu lui fit la grace de revenir de son égarement, & de se relever de sa chûte, ou si l'amour du siécle que l'Apôtre lui reproche, n'est qu'une faute passagere, ou de pure infirmité. S. Epiphane (*h*) prétend qu'il renonça la à foi, & qu'il s'engagea dans l'héréſie de Cérinthe, d'Ebion, & des autres, qui ne tenoient JESUS-CHRIST que comme un simple homme. Dorothée dans sa Synopse veut qu'étant retourné à

(*a*) *Est. Men. Grot. Scult. Piſc. &c.*
(*b*) *Chryſoſt. Theophyl.*
(*c*) *Est. alii.*
(*d*) *Vide Chryſoſt. hic, homil.* 10. *p.* 810.
(*e*) *Philipp.* II. 19. *Coloſ.* I. 1. *Philem.* 1. *Heb.* XIII. 23.
(*f*) *Coloſ.* IV. 14.
(*g*) *Philemon.* ℣. 24.
(*h*) *Epiphan. hæreſ.* 51.



Digitized by Google

10. *Crescens in Galatiam, Titus in Dalmatiam.*

10. Crescens en Galatie, Tite en Dalmatie.

## COMMENTAIRE.

Thessalonique, il soit devenu Prêtre des Idoles. Plusieurs nouveaux (*a*) croyoient au contraire qu'il retourna avec saint Paul, & Estius même conjecture que c'est le même Démas dont parle saint Ignace aux Magnésiens, & qu'il appelle leur *Evêque digne de Dieu*. Mais tout cela n'est fondé que sur la fausse supposition que cette Lettre ait été écrite pendant la premiere prison à Rome, ou du moins, avant les Epîtres aux Colossiens, & à Philémon.

℣. 10. CRESCENS (*b*) IN GALATIAM. *Crescens est allé en Galatie, & Tite en Dalmatie.* Ces deux ne s'étoient séparez de S. Paul, que par de bons motifs, avec son agréement, & peut-être par ses ordres (*c*). *Crescens* étoit allé de Rome *en Galatie*, ou *dans les Gaules*, car les Exemplaires Grecs ne sont pas uniformes en cet endroit, les uns portant *la Galatie* (*d*), & les autres *la Gaule* (*e*). Le terme même *de Galatia* en Grec se prend souvent pour la Gaule, dans les Auteurs profanes, comme le remarque ici Théodoret (*f*). Eusébe (*g*), S. Epiphane (*h*), Théodoret, S. Jérôme (*i*), & Sophrone son traducteur, l'ont entendu en ce sens. La Chronique d'Aléxandrie, & un Anonyme cité par Oecumenius, Nicéphore, Dorothée, Usuard, l'expliquent aussi des Gaules, & croyent que saint Crescens y a prêché; c'étoit donc la tradition de l'Orient, comme on l'infere de ces autoritez. Adon le fait fondateur de l'Eglise de Vienne; sentiment qui est aujourd'hui suivi dans ce pays-là.

Sérarius dans son histoire de Mayence, dit que saint Crescens fonda l'Eglise de Mayence, & il cite pour soutenir ce sentiment, quelques Auteurs assez nouveaux, comme l'Abbé Rupert, & quelques catalogues des Evêques de cette Eglise. Mais il avouë de bonne foi qu'il n'y a pas un mot de saint Crescens, ni dans le Missel, ni dans le Bréviaire, ni dans aucun livre semblable de cette Eglise; ce qui affoiblit extrêmement toutes les autres preuves qu'il apporte.

Messieurs de Launoy (*k*), & de Tillemont (*l*) qui ont examiné les preuves que l'on apporte pour l'Episcopat de saint Créscens à Vienne, &

---

(*a*) *Vide Grot. Est. Men. Cornel.*

(*b*) Κρησκης. *Alii :* Χρισκης. *Ita plures Mss. Syr. Crispus, Arab. Priscus.*

(*c*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. Est. Grot. Men. &c.*

(*d*) Εἰς Γαλατίαν. *Ita impressi passim, & Mss. plerique. Iren. Chrysost. Theodoret.*

(*e*) Εἰς Γαλλίαν. *Ita Lin. Cov. 2. Æth.*

(*f*) *Theodoret.* Γαλατίαν. Τὰς Γαλλίας οὕτως ἐκάλεσεν. Οὕτω γὰρ ἐκαλοῦντο πάλαι. Ὅτω δὲ καὶ νῦν αὐτὰς ὀνομάζουσι ὁ τῆς ἔξω παιδείας μετειληχοντες.

(*g*) *Euseb. l. 3. c. 4. Hist. Eccles.*

(*h*) *Epiphan. hæresi* 51. Οὐκ ἐν τῇ Γαλατίᾳ, ὡς τινες πλανηθέντες νομίζουσι, ἀλλ' ἐν τῇ Γαλλίᾳ.

(*i*) *Hieronym. Catalog. Scriptor. Eccles.*

(*k*) *Launoy Sulpit. Severi Sententiâ vindicatâ, &c.*

(*l*) M. de Tillemont, note 81. sur S. Paul.

Digitized by Google

11. *Lucas est mecum solus. Marcum assume, & adduc tecum; est enim mihi utilis in ministerium.*

11. Luc est seul avec moi. Prenez Marc avec vous, & amenez-le; car il me peut beaucoup servir pour le ministére *de l'Evangile.*

12. *Tychicum autem misi Ephesum.*

12. J'ai aussi envoyé Tychique à Ephése.

## COMMENTAIRE.

à Mayence, en font fort bien voir la foibleſſe. Il y a très-peu de tems que l'Egliſe de Vienne prétend avoir ſaint Creſcens pour fondateur. Il n'y a pas deux cens ans qu'elle a commencé à mettre ce Saint dans ſes Litanies. Dans les anciennes diſputes qui s'éleverent entre cette Egliſe, & celle d'Arles, ſur le droit de Métropole, on ne s'aviſa pas de relever cette miſſion de S. Creſcens. On cite une lettre du Pape Paul I. à Charlemagne, où il dit que la ville de Vienne a eu pour Maître S. Creſcens collegue des Apôtres. Mais cette lettre eſt fort ſuſpecte, & n'a été produite que dans ces derniers ſiécles. Les Latins font la fête de ſaint Creſcens le 27. de Juin. Les uns le font mourir ſous Néron, les autres ſous Trajan: les uns dans la Galatie, & les autres dans les Gaules. On peut voir les Auteurs qui en ont traité exprès.

*Tite eſt allé en Dalmatie.* On ne doute pas (*a*) qu'il n'y ſoit allé pour affaires de l'Evangile, & par les ordres de ſaint Paul. Mais on n'en ſait pas davantage; on ignore ce qu'il y fit, en quel endroit il prêcha, & combien il y demeura. Delà il paſſa apparemment dans l'Iſle de Créte, qu'il gouverna en qualité d'Evêque, & où il mourut.

℣. 11. LUCAS EST MECUM SOLUS. *Luc eſt ſeul avec moi.* S. Luc fut toujours fort attaché à S. Paul. On croit qu'il l'accompagna juſqu'à ſon martyre. On s'eſt étendu ſur ſon ſujet à la tête de ſon Evangile. Quand S. Paul dit qu'il eſt ſeul avec ſaint Luc, il l'entend ſeul des Diſciples; car il n'eſt pas croyable que les Fidéles de Rome, dont la foi étoit ſi vive, & la charité ſi ardente, l'ayent abandonné dans cette conjecture (*b*).

MARCUM ASSUME. *Prenez Marc avec vous.* C'eſt Jean-Marc couſin de Barnabé, dont on a ſouvent parlé (*c*). Après avoir témoigné quelque foibleſſe dans les commencemens, il fut dans la ſuite fort attaché à l'Apôtre.

℣. 12. TYCHICUM MISI EPHESUM. *J'ai envoyé Tychique à Ephéſe.* Théodoret, & quelques autres ont inféré de ceci, que Timothée n'étoit pas alors à Ephéſe; autrement il lui auroit dit: Je vous envoye Tychique. S. Timothée en qualité d'Evêque d'Ephéſe, avoit l'inſpection

(*a*) *Theodoret. Chryſoſt. Theophyl. Eſt. alii.*
(*b*) *Vide Chryſoſt. homil. x. p. 610.*
(*c*) Voyez *Act.* XII. 12. *& ſeq.* XIII. 5. *& & ſeq.* XV. 39. *Coloſſ.* IV. 10.



Digitized by Google

13. *Penulam, quam reliqui Troade apud Carpum, veniens affer tecum, & libros, maximè autem membranas.*

13. Apportez-moi en venant le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpus, & les livres, & sur-tout les parchemins.

## COMMENTAIRE.

sur toute la province d'Asie, & S. Paul pouvoit présumer que Tychique ne le trouveroit pas dans la ville. Mais ces raisons ne sont pas tout-à-fait convainquantes. Tychique pouvoit être porteur de cette Lettre, & S. Paul pouvoit dire qu'il l'envoyoit pour la porter. Il pouvoit aussi l'avoir envoyé auparavant, & en donner ici avis à Timothée, parce qu'à cause de la distance des lieux, il n'avoit pas encore reçu des nouvelles de son arrivée. Comme on a fait mention de Tychique en d'autres endroits (*a*), nous ne nous étendrons pas ici sur sa personne.

℣. 13. PENULA, QUAM RELIQUI TROADE. *Apportez-moi en venant, le manteau que j'ai laissé à Troade chez Carpe.* Carpe n'est pas bien connu dans les monumens de l'antiquité. Saint Paul n'en parle qu'en ce seul endroit. On croit qu'il est fort différent de S. Polycarpe Evêque de Smirne, & d'un autre Carpe dont parle le faux Denys Aréopagite dans son Epître à Démophile. Les Grecs disent qu'il étoit des septante Disciples, & Ministre de S. Paul dans la prédication de l'Evangile, & dans les messages pour porter ses Lettres. Ils le font Evêque de Bérée, sans dire de laquelle ville de ce nom ils entendent parler. Ils lui attribuënt grand nombre de miracles, tant pendant sa vie, qu'après sa mort. Ils en font leur grand office le 26. de Mai. Les Latins la marquent au 13. d'Octobre dans leurs Martyrologes.

Saint Paul avoit logé chez lui allant de Macédoine à Rome souffrir le martyre. Il laissa chez lui un habit, ou un manteau de campagne propre à se couvrir contre la pluye, & la neige; car c'est la propre signification du Latin *penula* (*b*), d'où l'on a formé le Grec *phénolé* (*c*). Et d'où vient qu'il demande un manteau si loin? C'est, disent S. Chrysostome, & Théophylacte, qu'il ne vouloit être à charge à personne. Les mêmes Peres nous apprennent que d'autres (*d*) entendoient par le terme *phéloné*, une cassette où il avoit laissé des livres. Et pourquoi des livres, puisqu'il étoit sur le point de consommer sa vie par le martyre? C'étoit afin de les recommander aux Fidéles, & afin qu'ils les conservassent avec tout le

(*a*) *Vide Act.* XX. 4. *Ephes.* VI. 71. *Coloss.* IV. 70.

(*b*) Le nom de *Penula*, ou *Panula*, vient des Grecs. Tertullien dit qu'il fut inventé par les Lacédémoniens Apologet. *Prim Lacedemonii penulam ludis excogitarunt. Vide Hoffman Lexicon.*

(*c*) *Chrysost.* Φελόνην ἐνταῦθα τὸ ἱμάτιον λέγει, *Theophyl.* Ἱμάτιον τὴν λέγει ἐνταῦθα. Ζητεῖ δὲ τοῦτο, ὥστε μὴ δεηθῆναι παρ' ἑτέρου λαβεῖν. *Ita Erasm. Men. Est. Grot. Prica, Le Clerc, From. Cornel. à Lap.*

Φαιλόνην; *aliàs*, φελόνην, *vel* φελώνην. *Chrysost.*

(*d*) *Chrysost.* Τινὲς δὲ φασὶ τὸ γλωσσόκομον, ἐνθα τὰ βιβλία ἔκειτο.

teſpect qui leur eſt dû (*a*), & qu'ils leur ſerviſſent d'inſtruction après ſa mort. Ce ſentiment qui entend ceci d'une caſſette, a été ſuivi par le Syriaque (*b*), le grand Etymologiſte, Suidas, Héſychius, & pluſieurs bons Commentateurs (*c*). M. Bracmas l'a ſoutenu dans une Diſſertation faite exprès, & imprimée par M. Maſius à la fin de ſon livre, *de l'intérêt des Princes à l'égard de la Religion.*

Saint Jérôme ſemble avoir crû que c'étoit un rouleau de papier, car alors l'uſage d'écrire ainſi ſur des rouleaux, ou volumes, étoit tout commun. *Volumen Hebraum replico, quod Paulus Pheloncn juxta quoſdam vocat.* Ce qui eſt écrit ici: *Apportez-moi les livres, & ſur tout les parchemins*: inſinuë qu'il a parlé auparavant des écrits contenus dans quelques rouleaux. Hammond cite Phavorin (*d*), qui entend par phéloné, un petit rouleau de parchemin. On lit la même choſe dans le grand Etymologiſte. Le Grec *phellos*, d'où l'on peut dériver *phéloné*, ſignifie des écorces d'arbres, dont autrefois on faiſoit les livres. Ce ſentiment n'eſt pas fort ſuivi, & il a cela d'incommode, qu'il fait dire à S. Paul trois fois la même choſe. *Apportez-moi le rouleau* d'écrits *que j'ai laiſſé à Troade, & les livres, & ſur tout les parchemins.* Mais le même ſaint Jérôme marque aſſez ſon vrai ſentiment dans le troiſiéme Dialogue contre les Pélagiens, lorſqu'il l'appelle *lacernam, ſive penulam.* On ſait que *lacerna* étoit une eſpéce de manteau.

M. l'Abbé Boileau Chanoine de la ſainte Chapelle de Paris, dans ſa Diſſertation intitulée, *de Re veſtiaria hominis ſacri* (*e*), rapporte quantité d'autoritez pour montrer que *penula* eſt un habit Romain. Il montre premierement que l'Ambroſiaſter, l'Auteur du Commentaire attribué à S. Anſelme, & Haymon ſur S. Paul, & S. Iſidore de Séville, l'ont entendu d'un habit long, & traînant. *Penula cum fimbriis longis.* Les trois Commentateurs que nous venons de citer, ont même avancé que c'étoit un habit de Sénateur, dont on avoit fait preſent au pere de S. Paul, & dont il ſe ſervoit en qualité de citoyen Romain de race de Sénateur, lorſqu'il venoit à Rome. Il en avoit, diſent-ils, fait préſent à ſaint Paul ſon fils, & celui-ci étoit bien aiſe de l'avoir auprès de lui. Mais rien de plus mal entendu que tout cela. C'eſt une pure fiction, qui ne merite pas d'être réfutée. Juvénal marque clairement l'uſage de la *penula*. Elle ſervoit contre la pluye, & contre la neige (*f*).

. . . . . *Fremeret ſæva cum grandine ſævus.*

---

(*a*) *Chryſoſt.* Τί δ' ἐστὶ τὰ βιβλία ἴσως μὲν ἐκεῖνα ἀναθήματα ἦσαν τοῦ Θεοῦ· καὶ μάλιστα εἰκὸς, ὥστε ἐστὶ τοῖς παισὶν ὠφελεῖσθαι, καὶ ἐστὶ τὸ αὐτὸ διδασκαλίαν ἔχειν αὐτά.

(*b*) *Syr.* בית ספרא Maiſon des Livres.

(*c*) *Vide Eſt. Hamm. & Baron.* Céne Projet de traduc. c. 9.

(*d*) *Phavorin.* Φελόνης, εἶλητὸν τομάριον μεμβρανῶν.

(*e*) *Boileau de Re veſtiaria hominis ſacri, c. 4. p. 50. & ſeq.*

(*f*) *Juvenal. Sat. V. v. 75.*

14. *Alexander ærarius multa mala mihi ostendit : reddet illi Dominus secundùm opera ejus :*

15. *Quem & tu devita : valdè enim restitit verbis nostris.*

14. Aléxandre l'ouvrier en cuivre m'a fait beaucoup de maux. Le Seigneur lui rendra selon ses œuvres.

15. Gardez-vous de lui ; parce qu'il a fortement combattu la doctrine que nous enseignons.

## COMMENTAIRE.

*Jupiter, & multo stillaret penula nimbo.*

Lampride dit que l'Empereur Sévére permit aux vieillards de se servir de cet habit dans la ville, à cause du froid, quoiqu'auparavant on ne s'en servît qu'à la campagne, & pendant la pluye. *Penula intra urbem frigoris causâ, ut senes uterentur permisit, cùm id vestimenti genus semper itinerarium, aut pluviæ fuisset.* Spartien dans la vie d'Adrien, dit que les Tribuns du peuple se servoient de *penula*, mais non pas les Empereurs. S. Augustin (*a*) appelle les Grammairiens *Penulatos Magistros.* Quintilien dans son livre des causes de la corruption de l'éloquence, dit que les *penules* dans lesquelles les orateurs étoient comme liez, leur ôtoient beaucoup de leur majesté : *Quantum humilitatis putamus eloquentiæ attulisse penulas istas quibus astricti, & inclusi cum judicibus fabulamur.* Tertullien (*b*) invective contre certains Chrétiens qui quittoient leurs pénules à l'imitation des Payens, lorsqu'ils vouloient faire leurs priéres. *Est quorumdam expositis penulis orationem facere.*

Quant à la forme de cet habit, M. Boileau croit, après Jean Donius, & Octavius Ferrarius, qu'elle avoit beaucoup de proportion avec ces anciennes chasubles que l'on garde dans quelques Eglises, & qui sont fermées de toutes parts, enveloppant tout le corps, à l'exception de la tête, & du bas des jambes, sans ouverture, ni manches pour passer les bras. Après toutes ces preuves, nôtre Auteur revient à l'opinion qui tient que *phéloné* signifioit une cassette, ou une boëtte pour serrer des livres. Mais comme il est question ici d'un nom Latin gréciſé, il faut en chercher la signification chez les Latins. Or nous avons vû que les Auteurs Latins tout d'une voix expliquent *penula* d'un habit à peu près semblable au manteau. C'est le sentiment qui est le plus probable, & le mieux fondé.

℣. 14. ALEXANDER ÆRARIUS. *Alexandre l'ouvrier en cuivre.* C'est apparemment le même dont on a parlé sur les Actes (*c*), & sur la premiére Epître à Timothée (*d*). *Le Seigneur lui rendra selon ses œuvres.* C'est ainsi que porte le Grec dans plusieurs Manuscrits (*e*). Mais le Grec imprimé,

(*a*) *Aug. l. 1. Confess.*
(*b*) *Tertull. l. de Oratione, c. 12.*
(*c*) *Act. XIX. 33.*
(*d*) *1. Timot. 1. 20.*

(*e*) Ἀποδώσει αὐτῷ ὁ Κύριος. *Ita Steph. E. Cod. Alex. Clar. Colb. 7. alii quidam, Oecumen. in Textu. Chrys. in Comment.*

Digitized by Google

16. *In prima mea defensione nemo mihi affuit; sed omnes me dereliquerunt: non illis imputetur.*

16. La premiere fois que j'ai défendu ma cause, nul ne m'a assisté, & tous m'ont abandonné: je prie Dieu de ne le leur point imputer.

17. *Dominus autem mihi astitit, & confortavit me, ut per me prædicatio impleatur, & audiant omnes gentes; & liberatus sum de ore leonis.*

17. Mais le Seigneur m'a assisté, & m'a fortifié, afin que j'achevasse la prédication *de l'Evangile*, & que toutes les nations l'entendissent; & j'ai été délivré de la gueule du lion.

## COMMENTAIRE.

& plusieurs Manuscrits Latins lisent (a): *Que le Seigneur lui rende selon ses œuvres.* Ceux qui suivent cette derniere leçon, ne manquent pas de remarquer que c'est une prédiction, & non une imprécation de la part de saint Paul.

℣. 16. IN PRIMA MEA DEFENSIONE NEMO MIHI ADFUIT. *La premiere fois que j'ai défendu ma cause, nul ne m'a assisté.* S. Paul ayant été mis en prison par l'ordre de Néron, comparut d'abord devant ce Prince. Mais comme tout le monde redoutoit la colére de ce Tyran, nul n'osa ni défendre S. Paul, ni se présenter avec lui. Il fut donc abandonné de tout le monde. Quelques-uns (b) l'entendent du premier voyage que S. Paul fit à Rome, après avoir appellé à César. Mais il n'est plus ici question de ce premier voyage. L'Apôtre parle de qui venoit de ce se passer à son égard. On peut voir l'Homelie quatriéme de S. Chrysostome sur cette Epître, où il décrit admirablement S. Paul chargé de chaînes devant Néron. Quand il dit qu'il a été abandonné de tout le monde, il ne faut pas le prendre à la rigueur, comme si ses fidéles Disciples l'avoient entiérement délaissé. Il ne se plaint que de ceux qui auroient pû l'aider par leur recommandation, & par leur faveur; mais des gens tels que saint Luc, & ses autres Disciples, qu'auroient-ils pû faire, sinon irriter encore davantage la colére du Juge (c)? *Quia à pluribus sit desertus, ab omnibus id est, à maxima parte desertum se esse conqueritur.*

℣. 17. DOMINUS AUTEM MIHI ASTITIT. *Le Seigneur m'a assisté, & m'a délivré de la gueule du lion.* On convient que c'est de Néron dont il veut parler (d). L'Ecriture donne assez souvent aux Princes violens, & cruels, le nom de lions (e). Estius, & Hammond croyent que cette premiere fois S. Paul put comparoître, non devant l'Empereur, mais devant quelqu'autre Juge inferieur. L'opinion contraire est plus suivie. S. Chrysostome semble croire qu'après cette premiere justification, S.

(a) Ἀποδῶ αὐτῷ ὁ Κύριος. *Ita Theodoret. Theophyl.* Ἀντὶ τοῦ ἀποδώσει. Μᾶλλον δὲ προφητεία ἐστὶ, ἢ εὐχή. *Ita & Clar. & S. Germ. Lat. Aug. Ambros. Hieron. Mss. Latini plures: Reddat illi Dominus. Vide Author. Resp. ad Orthod. Resp.* 125.

(b) *Theodoret. Men.*

(c) *Hieronym. in Ephes.* 1.

(d) *Ita PP. & Interpp. passim.*

(e) *Jerem.* 11. 30. *Joël* 1. 6. *Amos* v. 19. *Nahum* 11. 12.

Digitized by Google

18. *Liberavit me Dominus ab omni opere malo; & salvum faciet in regnum suum cœleste: Cui gloria in sæcula sæculorum. Amen.*

19. *Saluta Priscam & Aquilam, & Onesiphori domum.*

20. *Erastus remansit Corinthi. Trophimum autem reliqui infirmum Mileti.*

18. Le Seigneur m'a délivré de toute action mauvaise, & me sauvant, il me conduira dans son royaume céleste. A lui soit gloire dans les siécles des siécles. Amen.

19. Saluez Prisque & Aquilas, & la famille d'Onésiphore.

20. Eraste est demeuré à Corinthe. J'ai laissé Trophime malade à Milet.

## COMMENTAIRE.

Paul fut mis en liberté (*a*), mais qu'ensuite ayant converti l'Echanson du Prince, Néron lui fit trancher la tête. Estius croit aussi que JESUS-CHRIST lui apparut, & le consola: *Dominus mihi astitit.*

18. LIBERAVIT ME DOMINUS AB OMNI OPERE MALO. *Le Seigneur m'a délivré de toute action mauvaise.* Le Grec joint ce verset au précédent de cette sorte: *Le Seigneur m'a délivré de la gueule du lion,* (verset 18.) *& il me delivrera de toute mauvaise action.* Mais plusieurs anciens Manuscrits Latins, & même quelques Grecs, sont tout semblables à la Vulgate. C'auroit été peu d'être délivré de la gueule du lion, & d'être échappé du danger de la mort, s'il n'eût pas été délivré du péché, & de toute mauvaise action. Il seroit devenu la proye du Demon, après avoir surmonté la colére d'un homme. Dieu le soutint dans sa confession, & le rendit inébranlable dans la foi.

℣. 19. PRISCAM (*b*) ET AQUILAM. *Prisque & Aquilas.* Prisque épouse d'Aquilas est ordinairement nommée la premiere, en consideration de sa vertu, & de sa grande foi, dit Théodoret.

ET ONESIPHORI DOMUM. *Et la famille d'Onésiphore*, qui étoit mort apparemment, comme on l'a dit ci-devant Chap. 1. 16. D'autres croyent que sa famille étoit à Ephése, mais que pour lui, il étoit encore à Rome avec S. Paul. (*c*).

℣. 20. ERASTUS REMANSIT CORINTHI. *Eraste est demeuré à Corinthe.* Eraste avant sa conversion étoit, à ce que l'on croit, trésorier de la ville de Corinthe (*d*); il quitta ensuite son emploi, & se mit à la suite de S. Paul. Il étoit avec S. Paul à Ephése en l'an 56. de JESUS-CHRIST. L'Apôtre l'envoya de-là en Macédoine, l'Apôtre allant de Corinthe à Rome pour y soufffrir le martyre, y laissa Eraste. On ne sait ni pourquoi il demeura à Corinthe, ni ce qu'il devint depuis. Les Grecs l'honorent le 10. de Novembre, & les Latins le 26. de Juillet.

TROPHIMUM RELIQUI INFIRMUM MILETI. *J'ai laissé Tro-*

(*a*) *Chrys. hic, homil.* x. *p.* 611. *e.*
(*b*) *Plures :* Πρισκιλλαν. *Alii :* Πρισκαν.
(*c*) *Chrys.* Αυτὸς γὰρ ἐκεῖ ἦν ἐν Ρώμῃ. *Ita Theophyl.*
(*d*) *Vide ad Rom.* XVI. 23.

*phime*

Digitized by Google

21. *Festina ante hiemem venire. Salutant te Eubulus, & Pudens, & Linus, & Claudia, & fratres omnes.*

21. Hâtez-vous de venir avant l'hiver. Eubule, Pudens, Lin, Claudie, & tous les freres vous saluent.

## COMMENTAIRE.

*phime malade à Milet.* On sait que Milet est une ville maritime de l'Ionie, assez près d'Ephése. S. Paul fait ce dénombrement des personnes qui n'étoient pas avec lui, pour faire comprendre à Timothée que ce n'étoit pas sans raison qu'il souhaitoit qu'il vînt le trouver promptement à Rome. Nous avons déja parlé de Trophime sur les Actes (*a*). Au lieu de *Milet*, quelques-uns croyent qu'il faut lire (*b*), *Melite*, ou *Malte*, où l'on fait que S. Paul aborda après son naufrage (*c*). Estius aime mieux dire qu'il demeura à *Milet*, dans l'Isle de Créte: mais tout l'embarras de ces savans hommes est fondé sur une fausse supposition. Ils croyent que cette Epître fut écrite de Rome au premier voyage que S. Paul y fit, au lieu qu'elle n'a été écrite que dans son second voyage, plusieurs années après. S. Paul alla de Macédoine à Corinthe, où il laissa Eraste; de là à Troade, où il logea chez Carpe; de Troade il alla à Ephése, où il vit Timothée; d'Ephése il vint à Milet, où il laissa Trophime malade. Il s'embarqua à Milet, & se rendit à Rome par mer (*d*).

℣. 21. FESTINA ANTE HIEMEM VENIRE. *Hâtez-vous de venir avant l'hiver.* Voyez ce qu'on a dit ci-devant ℣. 8. On a tout sujet de croire que Timothée fit ses diligences pour répondre au desir de son Maître, quoiqu'on n'ait point de preuves positives qu'il soit arrivé à Rome, ni qu'il y ait vû saint Paul depuis son départ d'Ephése.

EUBULUS. *Eubule* n'est point connu dans l'Histoire. Mais il devoit être un des principaux Chrétiens de Rome, puisque saint Paul le nomme par distinction.

PUDENS. *Pudens.* On veut qu'il ait été converti par S. Pierre, & que ce S. Apôtre ait ordinairement logé chez lui, qu'il y ait célébré le saints Mystéres, & qu'il y ait consacré la premiére Eglise de Rome, dont on a fait celle de saint Pierre aux liens. Les Grecs en font l'office le 14. d'Avril. On dit qu'il fut décapité par Néron, après la mort de saint Pierre, & de saint Paul (*e*).

LINUS. *Lin.* Quelques uns ont crû que S. Lin étoit fils de *Claudie*, dont il est parlé dans ce même verset. Le Livre des Constitutions Apóstoliques (*f*) dit qu'assez long-tems avant la mort de S. Pierre, S. Lin fut ordonné Evêque de Rome par S. Paul. Saint Irenée (*g*) croit que ce furent

(*a*) *Act.* xx. 4. xxi. 29.
(*b*) *Arab. Erpen. Grot. Baron. Bez.*
(*c*) *Act.* xxviii. 1. *& seq.*
(*d*) *Pearson. Annal. Paul. Tillemont, Fromond.*
(*e*) Voyez M. de Tillemont, & les Auteurs qu'il cite, tom. 1. S. Pierre, art. 28. p. 172.
(*f*) *Constit. Apostol. l.* 7. *c.* 46.
(*g*) *Iren. l.* 3. *c.* 3.



Digitized by Google

22. *Dominus Jesus Christus cum spiritu tuo. Gratia vobiscum. Amen.*

22. Que le Seigneur JESUS-CHRIST soit avec votre esprit. La grace soit avec vous. Amen.

## COMMENTAIRE.

les Apôtres saint Pierre, & saint Paul, qui après avoir fondé, & établi l'Eglise de Rome, confiérent à saint Lin le ministére de l'Episcopat. Rufin (*a*) avance que saint Lin, & saint Anaclet ayant administré l'Episcopat de Rome du vivant même des Apôtres, mais en leur absence, saint Pierre peu avant sa mort choisit enfin S. Clément pour être son successeur dans la Chaire de Rome. S. Epiphane (*b*) croit que S. Clement après avoir été fait Evêque de Rome par saint Pierre, refusa de faire cette charge, jusqu'après la mort de saint Lin, & de saint Clet. Enfin c'est un fait constant que saint Irenée, Eusébe, Optat, S. Epiphane, S. Augustin, S. Jérôme, & Théodoret mettent S. Lin immédiatement après S. Pierre dans la suite des Evêques de Rome. S. Lin gouverna douze ans, & quelques mois. Ce fut durant son Pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. de JESUS-CHRIST. Les Grecs en font la fête le 5. de Novembre, & les Latins le 23. de Septembre. Adon le met au 26. de Novembre, mais dans son Appendix, & dans Béde, il est mis au 7. d'Octobre.

CLAUDIA. *Claudie.* Il y en a qui croyent (*c*) qu'elle étoit femme de S. Pudent.

℣. 22. GRATIA VOBISCUM. AMEN (*d*). *La grace soit avec vous. Amen.* Plusieurs anciens lisent (*e*): *Que la grace soit avec nous.* Comme si saint Paul se souhaitoit à lui-même la même grace qu'il souhaite à ses Disciples. D'autres lisent: *Que la grace soit avec nous; portez-vous bien. Amen* (*f*). Le Syriaque: *Que la grace soit avec vous.* L'Ambrosiaster lit simplement: *Vale.*

Dans les Exemplaires Grecs imprimez, on lit à la fin de ce Chapitre ces mots: *La seconde Epître à Timothée, premier Evêque de l'Eglise d'Ephése, a été écrite de Rome, lorsque saint Paul y parut devant Néron pour la seconde fois.* Cette souscription manque dans quelques Exemplaires Grecs; & dans d'autres très-anciens, on ne lit pas ces mots: *Premier Evêque de l'Eglise d'Ephése.* Le Cophte, & le Manuscrit Alexandrin portent, *Laodicée*, au lieu de Rome. Voyez la Préface.

---

(*a*) *Rufin. Recognit. pr. p. 398.*
(*b*) *Epiphan. hæresi. 27.*
(*c*) *Est. hic. Boll. 19. Maii.* Voyez *Moncai Eccles. veter. Brit. Incunabula Regis.*
(*d*) Ἡ χάρις μετ' ὑμῶν. Ἀμήν.
(*e*) Ἡ χάρις μεθ' ὑμῶν. Ἀμήν. *Ita Chrys. Theodoret. Theophyl. Oecumen.*
(*f*) *Ita Clarom. & S. Germ. G. L.*

*Fin du Commentaire sur la seconde Epître à Timothée.*

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR L'ÉPITRE
# DE SAINT PAUL
## A TITE.

TITE étoit Gentil de naiſſance (*a*). Il s'attacha de bonne heure à S. Paul; & S. Jérôme croit qu'ayant été appellé fort jeune (*b*) à la foi, il garda toute ſa vie la continence, & demeura vierge juſqu'à la mort. L'Apôtre l'appelle ſon fils (*c*): ce qui fait croire que c'étoit lui qui l'avoit converti. S. Jérôme dit qu'il étoit ſon Interprête (*d*. Il eſt certain qu'il avoit en ce cher Diſciple une parfaite confiance, & que ſouvent il l'employa pour diverſes fonctions, & qu'il le prit frequemment en ſa compagnie dans ſes voyages.

Quelques-uns ont crû que Tite étoit de Corinthe, & que c'eſt lui qui eſt appellé *Tite le Juſte* dans les Actes des Apôtres (*e*): *Intravit in domum cujuſdam, nomine Titi Juſti, colentis Deum.* S. Chryſoſtome (*f*), & Grotius (*g*) ont appuyé ce ſentiment: Mais il eſt abandonné de tous les autres Interprétes; tant de ceux qui ont écrit ſur les Actes, que de ceux qui ont commenté l'Epître à Tite. Tite à qui S. Paul écrit, étoit ſon Diſciple avant le Concile de Jéruſalem (*h*) tenu en l'an 51. de JESUS-CHRIST, & par conſéquent avant la venuë de S. Paul à Corinthe, qui ne fut que l'année ſuivante. De plus on ſait que quelque tems aprés que S. Paul fut ſorti de Corinthe, Tite y fut envoyé de ſa part, à l'occaſion des diviſions qui y étoient ſurvenuës (*i*), & y fut reçu avec

(*a*) *Galat.* II. 3. *Sed neque Titus, qui mecum erat, cùm eſſet Gentilis, compulſus eſt circumcidi.*
(*b*) *Hyeronym. in Tit.* II. ℣. 7.
(*c*) *Tit.* I. 4.
(*d*) *Hieron. Ep.* 150. *qu.* 11.
(*e*) *Act.* XVIII. 7.
(*f*) *Chryſoſt. homil.* 1. *in Tit.*
(*g*) *Grot. in Tit. prolog.*
(*h*) *Galat.* II. 1.
(*i*) 2. *Cor.* XII. 18.



Digitized by Google

beaucoup d'honneur, & de reſpect. Il ne voulut rien recevoir des Corinthiens, quoiqu'il eût droit de vivre de l'Evangile. Il conçut pour eux dans ce voyage beaucoup de tendreſſe, & s'employa à leur priere auprès de S. Paul, pour obtenir le pardon de l'inceſtueux. Il y fit encore un ſecond voyage, & ce fut lui qui fut chargé de la ſeconde Epître que S. Paul leur écrivit. Tous ces caractéres, & ces particularitez que nous avons tirées des deux Epîtres aux Corinthiens, nous perſuadent que Tite le Juſte, bourgeois de Corinthe, & hôte de S. Paul, étoit fort différent de Tite ſon Diſciple, dont il s'agit ici.

S. Paul après ſon premier voyage de Rome, ayant été mis en liberté, l'an de JESUS-CHRIST, 63. revint en Orient, & prêcha, à ce qu'on croit, dans l'iſle de Créte (*a*), ou de Candie, & y jetta les fondemens de la foi. Il n'eut pas le loiſir d'y demeurer aſſez long-tems pour donner aux Egliſes toutes les inſtructions néceſſaires, ni pour établir dans toutes les villes des Evêques, ou des Prêtres pour les gouverner. Il y laiſſa Tite ſon Diſciple, l'ordonna Evêque, & lui donna commiſſion de ſuppléer à ce qu'il n'avoit pû faire par lui-même; après quoi il paſſa apparemment dans la Judée; comme il l'avoit promis aux Hébreux dans la Lettre qu'il leur écrivit (*b*). Il revint enſuite en Aſie (*c*), d'où il ſe rendit en Macédoine (*d*). Il réſolut de paſſer l'hyver à Nicople, ville de Thrace, à l'entrée de la Macédoine, ſuivant les Peres Grecs (*e*); ou dans la ville de Nicopolis, dans l'Epire, ſur le golphe d'Ambracie, ſelon S. Jérôme, & la plûpart des nouveaux Critiques (*f*).

Il étoit déja a Nicopolis, ſuivant S. Jérôme, & les Auteurs des Inſcriptions qui ſe liſent à la fin de cette Epître (*g*), lorſqu'il écrivit à Tite. Le Texte de S. Paul, dont on ſe ſert pour prouver cette opinion, n'eſt nullement formel; il porte ſeulement (*h*): *Je vous prie de venir promptement me trouver à Nicopolis; car je compte d'y paſſer l'hyver*: Ce qui inſinuë, ce me ſemble, ſimplement qu'il étoit en chemin pour y aller. Quelques-uns (*i*) croyent qu'il envoya cette Lettre par Zene, & par Apollon. Ces deux Diſciples étoient certainement alors en Créte, ſoit que S. Paul les y eût laiſſez en paſſant; ſoit qu'il les y eût envoyez depuis; ſoit enfin qu'ils y fuſſent allez de leur propre mouvement. Mais ce qui fait juger que l'Apôtre avoit eu quelque part à leur voyage,

(*a*) *Hieronym. in Tit. III. 12. Theodoret. in Pſal. CXVI. Vide Tit. I. 5.*

(*b*) *Hebr. XIII. 23. Vide Chryſoſt. prolog. in Epiſt. ad Hebr.*

(*c*) *2. Timot. IV. 13. Philem. ℣. 22.*

(*d*) *Philipp. II. 24. Vide Chryſ. prolog. in Philipp. p. 2.*

(*e*) *Chryſoſt. Theophyl. Theodoret. Oecum. alii.*

(*f*) *Hieronym. in Epiſt. ad Tit. Grot. Eſt. Eraſm. Baron. Uſſer. Tillemont, Lafoot.*

(*g*) *Hieronym. in Tit. III. 12. Athanaſ. in Synopſ. Subſcriptiones Græca ad calcem hujus Epiſtolæ, Eſt. alii nonnulli.*

(*h*) *Tit. III. 12.*

(*i*) *Ita Syr. & Capell. p. 66.*

Digitized by Google

c'eſt qu'il recommande à Tite de les lui renvoyer, & d'avoir ſoin qu'ils ne manquent de rien pour leur voyage (*a*),

De peur que l'Iſle de Candie ne demeurât ſans Evêque, en l'abſence de Tite, l'Apôtre l'avertit de n'en pas partir, que Tychique, ou Artemas qu'il lui envoyoit, n'y ſoient arrivez (*b*), pour ſuppléer à ſon abſence, & pour tenir ſa place dans le gouvernement de cette Iſle. S. Tite eſt conſidéré comme le premier Evêque de Créte. On croit qu'il y eſt mort, & enterré. L'Egliſe Cathédrale de l'Iſle eſt dédiée ſous ſon nom, & on y montre ſon Chef tout entier. On ne ſait ni le tems, ni le genre de ſa mort.

Le ſujet de cette Epître eſt de marquer à Tite quelles ſont les qualitez que doit avoir un Evêque. Comme la principale fonction qu'il devoit exercer dans cette Iſle, étoit d'y établir des Evêques, il étoit important qu'il ſçût le bien choiſir. L'Apôtre y répéte preſque toutes les mêmes choſes qu'il avoit dites à Timothée dans une conjoncture pareille. Il y joint divers avis pour toutes ſortes de perſonnes; pour les vieillards, les femmes âgées, les jeunes gens de l'un, & de l'autre ſexe, les eſclaves mêmes. Il exhorte Tite à prendre beaucoup d'autorité ſur les Crétois, à les traiter avec force, & à les reprendre avec ſévérité, comme gens menteurs, méchans, pareſſeux, gourmands.

Il y avoit dans cette Iſle beaucoup de Juifs, dont pluſieurs s'étoient convertis: mais ils avoient apporté dans l'Egliſe tous leurs défauts, leurs entêtemens pour leurs cérémonies, pour leurs traditions, pour leurs pratiques. L'Apôtre veut que Tite s'oppoſe à eux, & qu'il exhorte ſon peuple à mépriſer les fables judaïques, & les traditions humaines, pour s'attacher à la vérité. Qu'il leur enſeigne que la diſtinction des viandes ne ſubſiſte plus, que tout eſt pur pour ceux qui ſont purs, & que rien n'eſt pur pour ceux qui ont l'ame ſoüillée. Il lui dit d'exhorter les Fidéles à la paix, & à la ſoumiſſion aux Puiſſances temporelles, à éviter les diſputes, les quérelles, les médiſances; il veut qu'il ſe ſépare d'un hérétique après une premiere, & une ſeconde correction; que les Crétois s'occupent à des métiers, & à des occupations honnêtes, afin qu'ils ne ſoient à charge à perſonne. Enfin il dit à Tite de le venir trouver à Nicopole, auſſi tôt qu'Artemas, ou Tychique ſeront arrivez en Candie.

L'Epître à Tite a toujours été reconnuë pour canonique dans l'Egliſe. Les Marcionites ne la recevoient pas (*c*), non plus que les Baſilidiens, & quelques autres hérétiques (*d*). Mais Tatien chef des Encratites, la recevoit, & la préféroit à toutes les autres (*e*). L'on ne ſait

(*a*) *Tit.* III.
(*b*) *Tit.* III.
(*c*) *Tertull. contra Marcion. l.* 5. *c. ult.*
(*d*) *Hieronym. prolog. in Ep. ad Tit.*
(*e*) *Idem ibidem.*



Digitized by Google

pas préciſement, ni le lieu d'où cette Lettre fut écrite, ni par qui elle fut envoyée, ni en quel tems elle fut compoſée. Il y a toutefois beaucoup d'apparence que ce fut ſur l'automne de l'an 64. de JESUS-CHRIST, & dans la Gréce, ou la Macédoine, ſaint Paul étant en chemin pour ſe rendre à Nicopole en Epire.



Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'EPITRE DE St. PAUL A TITE.

## CHAPITRE PREMIER.

*Qualitez de ceux qui doivent être élevez à l'Episcopat. Reprendre les faux Docteurs, & mépriser les fables Judaïques. Tout est pur pour ceux qui sont purs. Ceux qui vivent mal, renoncent à la foi par leurs œuvres.*

℣. 1. *Paulus, servus Dei, Apostolus autem Jesu Christi, secundùm fidem electorum Dei, & agnitionem veritatis, quæ secundùm pietatem est,*

℣. 1, Paul, serviteur de Dieu, & Apôtre de JESUS-CHRIST, pour instruire les élûs de Dieu dans la foi, & dans la connoissance de la vérité qui est selon la pieté,

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS, SERVUS DEI. *Paul, serviteur de Dieu, & Apôtre de* JESUS-CHRIST. S. Paul prend tantôt le nom de *serviteur de Dieu*, & tantôt celui de *serviteur de* JESUS-CHRIST; Apôtre de Dieu, ou Apôtre de JESUS-CHRIST, appellé de Dieu, ou appellé par JESUS-CHRIST. Tout cela ne doit pas faire de difficulté, dès qu'on reconnoît que le Fils de Dieu est égal au Pere, & d'une même essence avec lui.

Digitized by Google

2. *In ſpem vitæ æternæ, quam promiſit qui non mentitur, Deus, ante tempora ſæcularia;*

3. *Manifeſtavit autem temporibus ſuis verbum ſuum in prædicatione, quæ credita eſt mihi ſecundum præceptum Salvatoris noſtri Dei:*

2. Et qui donne l'eſpérance de la vie éternelle, que Dieu, qui ne peut mentir, a promiſe, & deſtinée avant tous les ſiécles;

3. Ayant manifeſté ſa parole en ſon tems; dans la prédication de l'Evangile, qui m'a été confié par l'ordonnance de Dieu notre Sauveur;

## COMMENTAIRE.

SECUNDUM FIDEM ELECTORUM DEI. *Pour inſtruire les Elûs de Dieu*, les Chrétiens, les Fidéles, *dans la foi* (a), *& dans la connoiſſance de la vérité, qui eſt ſelon la piété.* Toute vérité n'eſt pas le ſujet de la prédication de S. Paul; il y a des véritez philoſophiques, & des véritez géométriques, qui ne font rien au ſalut. Mais la vérité dont il s'agit dans la prédication de l'Evangile, *eſt ſelon la piété.* Elle conſiſte à connoître, & à aimer Dieu, à entendre la Loi, les Prophétes, & l'Evangile, à croire les véritez révélées, & à pratiquer les véritez morales. Elle a pour objet l'immortalité, & la vie éternelle. *Veritas cujus cognitio juxta pietatem eſt, in ſpe vitæ æternæ poſita eſt*, dit S. Jérôme ſur cet endroit.

℣. 2. QUAM PROMISIT QUI NON MENTITUR. *La vie éternelle que Dieu, qui ne peut mentir, a promiſe.* Dieu a promis non-ſeulement la béatitude, & la vie éternelle, mais auſſi la prédication de l'Evangile, & la connoiſſance des veritez du ſalut, & de la nouvelle alliance. Les Prophétes l'ont promiſe, JESUS-CHRIST l'a exécutée, nous en ſommes les témoins, les dépoſitaires, & les héritiers. Notre vocation, & notre juſtification s'exécutent dans le tems, mais elles ſont réſoluës dans les décrets de Dieu avant tous les ſiécles.

℣. 3. MANIFESTAVIT TEMPORIBUS SUIS VERBUM SUUM. *Ayant manifeſté ſa parole en ſon tems, dans la prédication de l'Evangile.* Les tems réſolus dans les décrets de Dieu, & marquez par les Prophétes, étant arrivez, Dieu a envoyé ſon Verbe, ſon Fils (b), ſa parole dans le monde; la révélation eſt venuë aux hommes par dégrez. Dieu a manifeſté ſes volontez à Adam, à Noé, à Abraham, à Moyſe, aux Prophétes: à chacun d'eux par meſure, & par dégrez. Mais dans les tems préordonnez, il nous a découvert ſes véritez ſaintes dans toute leur plénitude par la prédication de l'Evangile (c).

SECUNDUM PRÆCEPTUM SALVATORIS NOSTRI. *Par l'ordonnance de Dieu notre Sauveur.* JESUS-CHRIST notre Sauveur m'a confié

(a) *Ita Eſt. Grot. Men. Scultet. ex Hieron. & Theodoret.*

(b) *Hieronym. Eſt. Men.*

(c) *Chryſoſt. alii Græci.*

Digitized by Google

*4. Tito dilecto filio secundùm communem fidem : Gratia & pax à Deo Patre, & Christo Jesu Salvatore nostro.*

4. A Tite son fils bien-aimé en la foi qui nous est commune : Que Dieu le Pere, & JESUS-CHRIST notre Sauveur vous donnent la grace & la paix.

*5. Hujus rei gratiâ reliqui te Cretæ : ut ea quæ desunt corrigas, & constituas per civitates Presbyteros, sicut & ego dispositui tibi.*

5. Je vous ai laissé en Créte, afin que vous y régliez tout ce qui reste à y régler, & que vous établissiez des Prêtres en chaque ville, selon l'ordre que je vous en ai donné.

## COMMENTAIRE.

la prédication de l'Evangile, & malheur à moi si je ne l'annonce point (*a*). Je me rends coupable par ma désobéissance, & la perte de ceux que je devois sauver, & instruire, m'est imputée. Sous le nom *de Dieu notre Sauveur*, on peut entendre, ou JESUS-CHRIST, comme nous venons de dire, ou Dieu le Pere, qui est aussi souvent appellé Sauveur, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Testament (*b*).

℣. 4. TITO DILECTO FILIO. *A Tite son fils bien-aimé.* Le Grec à la lettre (*c*), *son fils légitime*, son vrai fils, qui l'aime tendrement, & solidement, qui ne dégénére point de la foi qui lui est commune avec S. Paul son pere spirituel (*d*). L'Apôtre avoit bien d'autres fils qu'il avoit engendré dans l'Evangile : *Nam in Christo Jesu per Evangelium ego vos genui* (*e*). Mais il s'en falloit bien qu'ils fussent tous comme saint Tite, fidéles, vrais, légitimes, ne dérogeans point à l'auguste qualité de Chrétiens (*f*).

GRATIA ET PAX. *Que Dieu vous donne la grace & la paix.* Le Grec imprimé porte (*g*) : *Grace, miséricorde & paix.* Mais de très-anciens Manuscrits Grecs (*h*), & les Peres Grecs & Latins, & tous les Manuscrits Latins, le Syriaque, le Cophte & l'Ethiopien, sont tout conformes à la Vulgate.

℣. 5. RELIQUI TE CRETÆ. *Je vous ai laissé en Créte, afin que vous y régliez tout ce qui reste à y régler.* S. Paul n'avoit pas eu le loisir de demeurer en Créte aussi long-tems qu'il auroit été nécessaire pour y mettre toutes choses dans l'état où il le vouloit. Il y laisse saint Tite pour suppléer à ce qu'il n'avoit pû exécuter par lui-même. C'est ce qui est bien marqué par le Texte Grec (*i*), & remarqué par les Peres & par les Interprétes (*k*).

(*a*) 1. Cor. IX. 16. *Nam si evangelizavero, non est mihi gloria ; necessitas enim mihi incumbit : va enim mihi est, si non evangelizavero.*
(*b*) 1. Timot. I. 1. *Est. hic.*
(*c*) Τίτῳ γνησίῳ τέκνῳ. *Velez :* Ἀγαπητῷ.
(*d*) *Hieronym. Est.*
(*e*) 1. Cor. IV. 15.
(*f*) *Vide Chrys. Hieronym. Theophyl. &c.*
(*g*) Χάρις ἔλεος, καὶ εἰρήνη.
(*h*) *Clarom. S. Germ. Borner. GG. LL. Colb. 7. alii.*
(*i*) Ἵνα τὰ λείποντα διορθώσῃ.
(*k*) *Vide Hieronym. Chrysost. Theophyl. Est. Pric. Grot. Men. alios.*



Digitized by Google

*6. Si quis sine crimine est, unius uxoris vir, filios habens fideles, non in accusatione luxuriæ, aut non subditos.*

6. Choisissant celui qui sera irréprochable, qui n'aura épousé qu'une femme, dont les enfans seront fidéles, non accusez de débauche; ni désobéissans.

## COMMENTAIRE.

CONSTITUAS PER CIVITATES PRESBYTEROS. *Afin que vous établissiez des Prêtres dans chaque ville.* S. Jérôme (*a*), S. Chrysostome (*b*), Théodoret, Théophylacte, & la plûpart des Interprétes, entendent ici des *Evêques*, sous le nom de *Prêtres*. *Eosdem Episcopos illo tempore, quos & Presbyteros appellabant*, dit S. Jérôme sur cet endroit. En effet, dans ces premiers tems un Evêque suffisoit dans la plûpart des villes, avec quelques Diacres, pour satisfaire à tout ce que demandoit le petit nombre des Fidéles qui s'y trouvoit. Je ne voudrois pas toutefois nier que l'Apôtre n'ait aussi compris sous ce nom les Prêtres, ou Curez qu'on pouvoit établir dans les lieux qui n'étoient pas assez grands pour y ordonner un Evêque.

℣. 6. SI QUIS SINE CRIMINE EST. *Choisissant celui qui est irréprochable.* A la lettre : *Celui qui est exemt de crimes.* Mais à prendre ces paroles dans la rigueur, elles n'exprimeroient pas toute la force de la pensée de S. Paul. Car il ne suffit pas à un Evêque d'être exemt de crimes & de désordres grossiers, il faut qu'il soit tel, qu'il puisse gouverner son troupeau par son exemple & par sa doctrine. Le Grec de cet endroit porte (*c*) : *Qu'il soit irrépréhensible*, qu'on ne puisse ni l'accuser d'aucun crime, ni lui reprocher aucun déréglement; qu'il ne soit point notté d'infamie; s'il étoit de mauvaise réputation, il ne pourroit faire aucun profit parmi ceux qui sont sous sa charge. Comparez 1. *Timot.* III. 2.

UNIUS UXORIS VIR. *Qui n'aura épousé qu'une femme.* On a déja expliqué la même chose sur la premiere Epître à Timothée (*d*). On donne à ce passage plusieurs sens. 1°. Que celui qu'on choisit Evêque, n'ait actuellement qu'une seule femme; qu'il n'ait ni concubine, ni aucun mauvais commerce avec d'autres, qu'avec sa femme (*e*). 2° Qu'il n'ait jamais épousé qu'une femme; ou du moins que depuis son baptê-

(*a*) *Hieronym. hic : Idem est ergò Presbyter, qui Episcopus : Et antequam Diaboli instinctu studia in Religione fierent, ... communi Presbyterorum consilio Ecclesiæ gubernabantur. Postquam verò unusquisque eos quos baptizaverat suos putabat esse, non Christi, in toto orbe decretum est, ut unus de Presbyteris electus superponeretur cæteris, ad quem omnis Ecclesiæ cura pertineret, & schismatum semina tollerentur.*

(*b*) *Chrys. hic :* τοὺς ἐπισκόπους ἐνταῦθα φησὶ, καθὼς ἀλλαχοῦ ἡμῖν εἴρηται.

(*c*) Ἀνεγκλητος : *Inculpatus, inaccusabilis.*

(*d*) 1. *Timot.* III. 2.

(*e*) *Theodoret. ad* 1. *Tim.* III. 2. Τινὲς δὲ καὶ νῦν, καίτοι τῶν βασιλικῶν νόμων δύο κατὰ ταυτὸν κωλυόντων ἅγεσθαι γυναῖκας, καὶ παλλακίσι μιγνόντας, καὶ ἑταίραις.

7. *Oportet enim Episcopum sine crimine esse sicut Dei dispensatorem; non superbum, non iracundum, non vinolentum, non percussorem, non turpis lucri cupidum;*

7. Car il faut que l'Evêque soit irréprochable, comme étant le dispensateur & l'œconome de Dieu: qu'il ne soit ni altier, ni colére, ni sujet au vin, ni violent, & promt à frapper, ni porté à un gain honteux;

## COMMENTAIRE.

me, il n'ait point contracté de second mariage (*a*). 3°. Enfin qu'il n'ait eu qu'une femme lorsqu'on l'a élevé à l'Episcopat, & que depuis ce tems il n'ait plus regardé sa femme que comme sa sœur (*b*). 4°. Enfin qu'il soit content de l'Eglise qui lui a été confiée, & qu'il ne songe pas à la quitter pour en prendre une autre (*c*). L'Episcopat & la Prélature sont comme un mariage spirituel. S. Chrysostome sur cet endroit (*d*), dit que S. Paul y combat deux sortes de personnes, les hérétiques qui blâmoient le mariage, & les intempérans qui convoloient à de secondes nôces. Il ferme la bouche aux premiers, en leur montrant que même des hommes mariez peuvent monter sur le trône sacré de l'Episcopat; il confond les seconds, en leur interdisant l'entrée de cette éminente dignité.

FILIOS HABENS FIDELES. *Dont les enfans seront fidéles*, & irréprochables. Que peut-on attendre d'un homme qui néglige sa famille, & qui laisse ses enfans dans l'infidélité, & dans le desordre? *Si quelqu'un ne prend pas soin des siens, & sur tout de ses proches, il a renoncé à la foi, & est pire qu'un infidéle*, dit S. Paul en un autre endroit (*e*). La sainteté du sacerdoce est si relevée, dit S. Jérôme, que l'on impute même aux Evêques les fautes des autres: *Tam sanctum nomen est Sacerdotis, ut nobis etiam ea quæ extra nos sunt posita, reputentur.* Il ne suffit pas d'être irrépréhensible dans sa personne, il faut l'être dans les siens. Comment un Evêque osera-t'il s'opposer avec force aux désordres des maisons des autres, si la sienne est mal réglée?

℣. 7. OPORTET ENIM EPISCOPUM. *Il faut que l'Evêque soit irréprochable, comme étant le dispensateur, &c.* Il nomme ici *Evêque*, celui qu'il a appellé Prêtre au verset 5. Il veut que l'Evêque se considére dans l'Eglise, comme un œconome, ou un dispensateur, un intendant dans une grande maison. L'œconome a l'intendance, & l'autorité sur ses conserviteurs: il n'est pas le maître de la famille, mais le premier des serviteurs.

---

(*a*) *Theophyl.* Ὁ γὰρ πρὸς τὴν ἀπελθοῦσαν μηδημίαν φυλάξας εὔνοιαν, πῶς ἐκκλησίως καλῶς προστήσεται, ... ὁ δὲ δίγαμος οὐκ ἀ ἐγκλήτος εἶ, καὶ τοῖς ἔξω νόμοις δοκεῖ.

(*b*) *Hieronym. l. 1. contra Jovinian.*

(*c*) *Ambros. de Dignit. Sacerdot. c. 4.*

(*d*) *Chrysost. hic:* Ἐπιστομίζει τοὺς αἱρετικοὺς τοὺς τὸν γάμον διαβάλλοντας, δεικνὺς ὅτι τὸ πρᾶγμα οὐκ ἔστιν ἐναγὲς, ἀλλ' οὔτω τίμιον, ὡς μετὰ αὐτοῦ δύνασθαι, καὶ ἐστὶ τὸν ἅγιον ἀναταίνειν θρόνον, ἐν αὐτῷ δὲ, ἐπὶ τοὺς ἀσελγῶς κολάζων, καὶ οὐκ ἀφιεὶς μετὰ δευτέρου γάμου τὴν ἀρχὴν ἐγχειρίζεσθαι ταύτην.

(*e*) 1. *Timot.* v. 8.

S. Jerôme le compare à ce que les anciens appelloient *villious*. C'étoit un eſclave établi ſur une métairie d'un maître puiſſant, & qui avoit ſous lui nombre d'eſclaves à qui il diſtribuoit le travail, la nourriture, & les vêtemens. Mais il rendoit compte au maître, & étoit ſujet à ſa correction, & à ſes ordres, comme le dernier des eſclaves (*a*). *Sciat Epiſcopus ſibi populum conſervum eſſe, non ſervum.*

NON SUPERBUM (*b*). *Qu'il ne ſoit point altier*, ni ſuperbe, qu'il ne s'éléve point de ſa dignité, qu'il n'oublie point qu'il eſt ſerviteur, & comptable. Les Princes du monde gouvernent avec empire, & retiennent leurs ſujets par la crainte, parce qu'ils exercent une damnation forcée. Les Evêques au contraire ayant un empire ſur des perſonnes libres, qui ſe ſoumettent volontairement, ne doivent rien faire que dans la douceur, ni dans un eſprit de clémence, & d'humilité (*c*).

NON IRACUNDUM, NON VINOLENTUM. *Ni emporté, ni ſujet au vin.* La parole eſt propre à gâter les meilleures choſes, & à irriter les eſprits les plus dociles. Un homme qui reprend, ou qui corrige avec emportement, ne produit jamais le fruit naturel de la correction, qui eſt l'amandement du coupable. *Ira viri juſtitiam Dei non operatur*, dit S. Jacques (*d*). Et celui qui eſt ſujet au vin (*e*), ſe rendra mépriſable, & tombera aiſément, ou dans les excès de la colére, ou dans ceux de la débauche. Les Peres Grecs l'entendent d'un homme violent, qui outrage, qui irrite; il faut qu'un Evêque retienne les hommes, non par ſes manaces, mais par la crainte de l'enfer, dit S. Chryſoſtome.

NON PERCUSSOREM. *Ni violent, ni propre à frapper.* L'Evêque eſt le médecin des ames, dit le même S. Chryſoſtome (*f*). Ce n'eſt point en frappant, & par des maniéres bruſques, & violentes, qu'on guérit les maladies des ames. Le médecin doit guérir les playes, & non les aigrir. Théodoret l'entend de celui qui uſe de correction mal-à-propos, & hors de raiſon.

NON TURPIS LUCRI CUPIDUM. *Ni porté à un gain honteux.* Un Evêque doit donner à tout le monde des exemples de déſintéreſſement; car les gains les plus juſtes ſont indignes d'un Evêque (*g*), dit S. Chryſoſtome. Un Evêque doit à l'imitation de l'Apôtre, ſe contenter du vivre, & du vêtement (*h*), dit ſaint Jérôme. (*i*). C'eſt dans lui un gain hon-

---

(*a*) *Hieronym. hic.*

(*b*) *Hieron. & Ambroſiaſt. Non protervum.*

(*c*) *Vide Chryſoſt. Theophyl. & Hieronym.*

(*d*) *Jacobi* 1. 20.

(*e*) Μὴ πάροινον. Τελέσιν ὑβρεις λέγων. φοβῶν αὐτῇ τῇ τῶν μέθυσι ἀτιμίᾳ τὰς ἀπειλάς, καὶ μὴ ὑβρίζειν. *Chryſ. Theophyl.*

(*f*) *Chryſoſt.* Μὴ πλήκτην. Ἰατρός ἐστιν ὁ διδάσκαλος τῶν ψυχῶν. Ὁ δὲ ἰατρὸς οὐ πλήσσει. *Theodoret.* Τὸν πλήκτην καλεῖ τὸν μὴ κατὰ λόγον ἐπιτιμῶντα χαλεπῶς.

(*g*) Πᾶν γὰρ κέρδος, καὶ δίκαιον, ἂν, αἰσχρόν ἐστιν ἐπιτήδευμα. *Chryſoſt. Theophyl.*

(*h*) 1. *Timot.* VI. 8.

(*i*) *Hieronym. in hunc loc.*

Digitized by Google

8. *Sed hospitalem, benignum, sobrium, justum, sanctum, continentem,*

8. Mais qu'il aime à exercer l'hospitalité; qu'il soit affable, qu'il soit sobre, juste, saint, tempérant.

## COMMENTAIRE.

teux, de penser à amasser pour l'avenir. *Turpis lucri appetitio est*, dit le même Pere, *plus quam de præsentibus cogitare.*

℣. 8. HOSPITALEM. *Qu'il aime à exercer l'hospitalité.* La maison d'un Evêque doit être l'hospice commun de tous les étrangers: *Domus Episcopi omnium commune esse debet hospitium.* Un laïque en recevant deux, ou trois, ou quatre hôtes, remplit les devoirs qu'exige de lui l'hospitalité: l'Evêque est inhumain, à moins qu'il ne reçoive tous ceux qui viennent; *Episcopus nisi omnes receperit, inhumanus est*, dit ici saint Jérôme.

BENIGNUM, SOBRIUM, &c. *Qu'il soit affable, qu'il soit sobre.* Le Grec à la lettre (*a*): *Aimant le bien*, ou aimant les gens de bien: *temperant*, modéré, prudent, ou même chaste, suivant S. Jérôme. Plusieurs Manuscrits Latins portent: *Benignum, prudentem, sobrium.* Mais *prudentem* est superflu. Le Grec *Sophrona*, se peut traduire par *sobrium*, ou *prudentem.* On a mis dans le Texte les deux traductions.

CONTINENTEM. *Continent.* Si l'Apôtre veut que les laïques mêmes se séparent pour un tems de l'usage du mariage pour vaquer a l'oraison, que ne doit point faire un Evêque, qui doit offrir tous les jours l'Hostie immaculée pour ses propres pechez, & pour ceux du peuple, dit S. Jérôme? Il ne lui suffit pas d'être dégagé des désordres grossiers; un esprit qui doit consacrer le Corps du Seigneur, doit s'abstenir même des regards immodestes, & des pensées trop dissipées. *Pudicitia Sacerdotalis est ut non solum ab opere se immundo abstineat, sed etiam a jactu oculi, & cogitationis errore, mens Christi Corpus confectura sit libera* (*b*). S. Chrysostome (*c*) donne encore plus d'étenduë au nom de *continent*; il veut qu'il signifie en cet endroit, non un homme tempérant, & abstinent; mais celui qui a surmonté toute sorte de dangereuses passions, qui veille sur sa langue, sur ses yeux, sur ses actions, en un mot, qui ne se laisse dominer par aucune passion.

L'Eglise n'a jamais permis à ses premiers Ministres de contracter de mariage aprés leur ordination. Elle a déclaré ces sortes de mariages nuls, & a ordonné que l'on séparât ces sortes de personnes, comme n'étant pas

(*a*) Φιλάγαθον, σώφρονα. *Hieronym. hîc: Sit autem Episcopus & pudicus, quem Græci* σωφρονα *vocant, & Latinus Interpres verbi ambiguitate deceptus, pro pudico prudentem transtulit.*

(*b*) *Hieronym. hîc.*

(*c*) *Chryost.* Ἐγκρατῆ, οὐ τὴν ἐνηστευτήν, ἀλλὰ τῆς πάθους κρανοῦντα, τὴν καὶ γλώττης, καὶ χειρῶν, καὶ ὀφθαλμῶν ἀκολάστων. Τοῦτο γὰρ ἐστιν ἐγκρατεῖα, τὸ μέδενι ὑποσύρεσθαι πάθει. *Ita Theophyl.*

véritablement mariées (*a*). Mais à l'égard des mariages contractez avant l'ordination, elle reconnoît qu'ils subsistent après comme avant cette sacrée cérémonie ; & quoique dans l'Eglise Latine elle interdise aux personnes sacrées tout usage de mariage après leur ordination, cependant dans l'Eglise Grecque depuis plusieurs siécles, elle a toléré l'usage du mariage dans ceux qui l'avoient contracté avant leur ordination, & qui n'étoient point engagez à la continence par vœu, ou par aucune autre obligation.

Mais l'Eglise Grecque, même dans ses commencemens, a été fort réservée sur cette liberté qu'elle accorde à présent aux Ministres sacrez. Dans le Concile de Nicée (*b*) les Peres étoient d'avis d'obliger les Evêques, les Prêtres, les Diacres, & les Soûdiacres à la continence. Mais Paphnuce Evêque de la Thébaïde, se récria, & dit que l'Apôtre appelloit le mariage une chose honorable, & que l'usage permis du mariage n'étoit contraire ni à la tempérance, ni à la chasteté. Les autres Peres adhérérent à l'autorité de Paphnuce, & on n'imposa pas ce joug aux personnes consacrées au ministére de l'Autel. Mais enfin on voit dans les Peres de ce Concile l'esprit, & même l'usage de l'Eglise d'alors. Car si la plûpart des Evêques, & des Prêtres n'eussent pas été dans la pratique de la continence parfaite, on n'auroit eu garde de proposer de faire une loi generale qui les y obligeât tous. S. Epiphane. (*c*) témoigne que de son tems il y avoit encore plusieurs Prêtres, & plusieurs Diacres qui n'usoient point du mariage.

Mais depuis ce tems, il faut convenir que les Grecs ne se sont pas fait beaucoup de difficulté sur cela. S. Chrysostome (*d*) Théodoret, Théophylacte insinuënt que ceux qui entroient dans l'Episcopat étant mariez, pouvoient en user avec leurs femmes comme auparavant. S. Jérôme parle de ce sentiment en deux endroits de ses Ouvrages (*e*), sans le rejetter absolument. Synésius qui fut fait Evêque vers l'an 410. déclara qu'il ne se résoudroit jamais de quitter sa femme, & qu'il ne s'en approcheroit pas comme un adultére en cachette ; mais qu'au contraire, il souhaitoit d'en avoir un grand nombre d'enfans. (*f*). Toutefois S. Jérôme écrivant contre Jovinien (*g*), dit que de son tems les Eglises d'Orient, celles d'Egypte, & l'Eglise Romaine, n'admettoient aux ordres sacrez que des

(*a*) *Sexta Synod. General. Can.* 6. & *Dist.* 32. *c. Si quis eorum ; & cap. Sunt.* 27. *qu.* 11. & *Concil.* 4. *Carth. & Concil. Trid. sess.* 24. *c.* 9. *Concil. Neocæsar.*

(*b*) *Vide Sozomen. l.* 1. *c.* 23. *Socrat. l.* 1. *c.* 11. *Hist. Eccles.* Τοῖς μὲν ἄλλοις ἐδόκει, νόμους ἐπιτάττων, ἀπέχεσθαι, καὶ σωφρονεῖν, ἀλλὰ μὴ τὸν ἄνδρα τῆς γαμετῆς ἀποδιίστασθαι, ἢ τὴν γαμετὴν τοῦ ἀνδρός. Ἐπὶ τοσοῦτον δὲ ἄρα τὸν Παφνούτιον ἐκ νέου ἤσκητο σωφρονεῖν, ὡς μηδὲ ἐπὶ γάμου ἐλθεῖν, μηδὲ ἐπὶ γυναῖκα συνιέναι.

(*c*) *Epiphan. hæres.* 59.

(*d*) *Chrysost. hic, & ad Ps.* 3. *p.* 464.

(*e*) *Hieronym. Comment. in Ep. ad Tit. & Epist ad Oceanum.*

(*f*) *Synes. Ep.* 105. Τοῦτο δὲ ἀπορεῖσθαι καταπαύω, ὅτι ὡς μοιχὸς αὐτῇ λάθρα συνίσομαι, ἀλλὰ βουλήσομαί τε, καὶ εὔχομαι συγχωρεῖσθαί μοι, καὶ χρηστὰ βλέπειν παιδία.

(*g*) *Hieronym. l.* 1. *contra Vigilantium.*

Digitized by Google

vierges, ou des personnes qui renonçoient à l'usage du mariage. *Quid facient Orientis Ecclesiæ, quid Egypti, & sedis Apostolicæ, quæ aut virgines Clericos, aut continentes, aut si uxores habuerint, desinunt esse mariti?*

Je ne trouve rien de bien exprès sur la permission donnée aux Prêtres, aux Diacres, & aux Soûdiacres de l'Eglise d'Orient, d'user du mariage après comme devant leur ordination, avant le sixiéme Concile de Constantinople, qui porte (a): *Ayant appris que l'Eglise Romaine a établi pour regle, que les Diacres, & les Prêtres qui doivent être élevez aux ordres sacrez, promettront solemnellement de ne plus s'approcher de leurs femmes, pour nous conformer à l'ancienne regle de la perfection Apostolique, nous ordonnons que le mariage des personnes, qui sont dans les ordres sacrez, demeure stable, & indissoluble, sans les obliger de se séparer de leurs femmes, & de vivre avec elles au tems convenable, comme auparavant. Ainsi que desormais on n'exclue plus de la Prêtrise, du Diaconat, ou du Soûdiaconat, ceux qui voudront continuer d'habiter avec leurs femmes.* C'est la discipline qui s'est observée jusqu'aujourd'hui dans l'Orient.

Pour l'Occident, l'usage ancien, général, uniforme a toujours été que les Evêques, les Prêtres, les Diacres, & les Soûdiacres vivent dans la continence depuis leur ordination. Cela se voit dans les plus anciens Canons de l'Eglise occidentale. Le Concile d'Elvire, par exemple (b): *Placuit in totum prohibere Episcopis, Presbyteris, Diaconibus, ac Subdiaconibus positis in ministerio, abstinere à conjugibus suis, & non generare filios: quod quicumque fecerit, ab honore Clericatus exterminetur.* Le Concile d'Arles (c) défend d'ordonner un Prêtre marié, à moins qu'il ne promette sa conversion, c'est-à-dire, de renoncer à l'usage du mariage. Le Pape Sirice (d), saint Ambroise (e), Innocent I. (f) saint Augustin (g), saint Leon (h), saint Jérôme (i), les Conciles de Tolède (k), de Carthage (l), de Tours (m), d'Agde (n), & les autres, ou établissent cet usage, ou le suppose.

Enfin le Concile de Trente (o) a déclaré que ceux qui étoient engagez dans les ordres sacrez, ne pouvoient pas contracter de mariage, & que celui qu'ils pourroient avoir contracté en cet état, étoit nul. Il n'a pas touché à ce qui regarde l'usage du mariage, pour ne pas condamner les Grecs réünis à l'Eglise Catholique, qu'elle n'a pas voulu

(a) *Synod. C P. VI. can. XIII.*
(b) *Concil. Eliberit. can. 33.*
(c) *Arelat. 2. an. Christi 327. can. 2.*
(d) *Siricius Epist. ad Africanos. Vide Dist. 34. c. 3.*
(e) *Ambros. Ep. 82.*
(f) *Innoc. I. dist. 82. c. Proposuisti.*
(g) *Aug. l. 2. de adulterin. conjug. c. 20.*
(h) *Leo Mag. Ep. 82.*
(i) *Hieronym. in Ep. ad Tit. & l. 1. contra Jovinian.*
(k) *Concil. Tolet. 1. & V. 11. c. 5. 6.*
(l) *Concil. Carth. 5. c. 3. & Concil. 2. c. 2.*
(m) *Concil. Turon. c. 1. 2.*
(n) *Concil. Agath. c. 9. Vide, si placet, Zonam in Epist. ad Hebr. c. V. difficult. 2. sect. 35.*
(o) *Concil. Trident. sess. 24. c. 9.*

Digitized by Google

9. *Amplectentem eum, qui secundùm doctrinam est, fidelem sermonem; ut potens sit exhortari in doctrina sana, & eos qui contradicunt, arguere.*

9. Qu'il soit fortement attaché aux véritez de la foi, telles qu'on les lui a enseignées, afin qu'il soit capable d'exhorter selon la saine doctrine, & de convaincre ceux qui s'y opposent.

10. *Sunt enim multi etiam inobedientes, vaniloqui, & seductores, maximè qui de circumcisione sunt:*

10. Car il y en a plusieurs, & surtout d'entre les Juifs, qui ne veulent point se soumettre, qui s'occupent à conter des fables, & qui séduisent les ames,

## COMMENTAIRE.

troubler dans leur coutume. Mais elle a toujours fortement soutenu où elle est, d'interdire la cohabitation des Prêtres, des Diacres, & des Soûdiacres avec les femmes qu'ils auroient épousées avant leur ordination, & d'obliger les femmes de ceux qui étoient promûs aux ordres sacrez, de faire vœu de virginité perpétuelle.

℣. 9. AMPLECTENTEM EUM QUI SECUNDUM DOCTRINAM EST. *Attachez aux veritez de la foi.* A la lettre: *Au discours fidéle*, vrai, indubitable, qu'il a reçû en se soumettant à la foi. *Afin qu'il soit capable dexhorter* les foibles, d'animer ceux qui manquent de courage, de consoler ceux qui sont affligez, *& de convaincre ceux* qui s'opposent à la vérité, & à la saine doctrine. Il y a toujours eu dans l'Eglise même, des gens qui ont eu des sentimens singuliers, & dangereux, des prétendus esprits forts, des hommes pleins d'eux mêmes, qui ne cédent qu'à l'évidence; il y avoit aussi alors hors de l'Eglise des Juifs, des hérétiques, des payens qui attaquoient par des raisonnemens la vérité de notre créance. Un Evêque doit être en état de convaincre ces sortes de gens, de leur tenir tête, de répondre à leurs objections, de confondre leur incrédulité. Cela demande une capacité, & une étude plus qu'ordinaire (*a*).

℣. 10. SUNT ENIM MULTI INOBEDIENTES. *Car il y en a plusieurs, sur tout d'entre les Juifs, qui ne veulent point se soumettre.* Ceci montre la nécessité de l'étude, & de la science dans un Evêque. Plusieurs Juifs, tant de ceux qui étoient convertis, que de ceux qui ne l'étoient pas, causoient du trouble dans l'Eglise; les premiers en soutenant que l'observation de la Loi étoit nécessaire au salut, & que l'on devoit imposer le joug de la circoncision à ceux qui se convertissoient du paganisme, ajoûtant à la simplicité de l'Evangile, des fables, & des traditions frivoles de leurs Docteurs; les autres enseignant que JESUS n'étoit ni le Messie, ni Dieu, ni le Fils de Dieu. Saint Paul dans toute la suite de sa vie, eut beaucoup à souffrir de la part des Juifs. Il les combat dans toutes ses

(*a*) *Vide Hieron. Grot. Est.*



Digitized by Google

11. *Quos oportet redargui : qui universas domos subvertunt, docentes quæ non oportetet, turpis lucri gratiâ.*

11. Il faut fermer la bouche à ces personnes qui renverſent les familles entieres, enſeignant par un interêt honteux ce qu'on ne doit point enſeigner.

12. *Dixit quidam ex illis, proprius ipſorum Propheta : Cretenſes ſemper mendaces, malæ beſtiæ, ventres pigri.*

12. Un de leurs compatriotes, qui eſt comme leur Prophéte, a dit d'eux : Les Crétois ſont toujours menteurs; ce ſont de méchantes bêtes, qui n'aiment qu'à manger, & à ne rien faire.

## COMMENTAIRE.

Epîtres. Il y en avoit un très-grand nombre dans l'Iſle de Créte (*a*); & Tite avoit beſoin de tout ſon zéle, & de toute ſa capacite pour leur réſiſter, & pour leur oppoſer des Evêques capables de le ſeconder dans ce travail.

VANILOQUI, ET SEDUCTORES. *Qui s'occupent à conter des fables, & qui ſéduiſent les ames.* Le Grec (*b*): *Des diſeurs de rien*, ou des diſeurs de choſes vaines, frivoles fabuleuſes, *& des trompeurs des ames*, qui les ſéduiſent par leurs vains diſcours, & qui leur inſpirent leurs folles opinions.

℣. 11. UNIVERSAS DOMOS SUBVERTUNT, TURPIS LUCRI GRATIA. *Ils renverſent les familles entiéres*, en leur enſeignant la néceſſité des œuvres de la Loi, ou en niant que JESUS-CHRIST ſoit le Meſſie, ou en conteſtant la réſurrection des morts, ou enfin en repandant dans leurs eſprits les vaines traditions des Docteurs Juifs. S. Paul ſe plaint ſouvent des faux Docteurs, qui ne prêchoient que par intérêt, *turpis lucri gratiâ*. Voyez *Rom.* XVI. 18. *Philip.* III. 19. 2. *Timot.* III. 6.

℣. 12. PROPRIUS IPSORUM PROPHETA. *Un de leurs compatriotes, qui eſt comme leur Prophéte, a dit d'eux : Les Crétois ſont toujours menteurs, &c.* Ce Prophéte des Crétois eſt Epiménides, Poëte célébre, natif de Créte, qui ſans ménager l'honneur de ſes compatriotes, a dit d'eux, qu'ils étoient de grands menteurs, méchans, pareſſeux, gourmands. Il l'appelle *un Prophéte* par ironie; parce que les Grecs, & en général les Payens, conſideroient leurs Poëtes à peu près de même que les Hébreux conſidéroient leurs Prophétes. Ils leur donnoient l'inſpiration, l'enthouſiaſme, & quelquefois la connoiſſance de l'avenir. Les oracles ne ſe rendoient guéres qu'en vers. On s'imaginoit que les Poëtes étoient remplis d'une fureur divine, & animez d'une Divinité particuliére (*c*): *Noſter Ennius ſanctos appellat Poëtas, quòd quaſi Deorum aliquo dono, atque*

(*a*) *Act.* 11. 11. *Vide Joſeph. plurib. loc. Socrat. l.* 2. *c.* 38. *Hiſt. Eccl.*

(*b*) Ματαιολόγοι, καὶ φρεναπάται.

(*c*) *Cicero Orat. pro Archia Poëta.*



Digitized by Google

*munere commendati nobis esse videantur*. On les regardoit comme les favoris des Dieux, & comme les dépositaires de leurs secrets.

Aristote (*a*) parlant d'Epiménides, semble en faire un Prophéte, aussi-bien que S. Paul. Il ne lui accorde pas la connoissance des choses futures, mais celle des choses passées, & inconnuës. Les Crétois lui rendirent des honneurs divins après sa mort (*b*); & l'Histoire raconte plusieurs prédictions qu'il avoit faites des choses futures, & éloignées. Voyant le fort du Munichie, qui est le port d'Athénes, il s'écria: O aveuglement des hommes! Si les Athéniens savoient les malheurs que ce fort leur attirera, ils le détruiroient avec les dents (*c*). On éprouva la vérité de sa prophétie plusieurs années après, lorsque le Roi Antipater mit une garnison dans ce fort, pour contenir les Athéniens dans l'obéïssance. Il rassura une autrefois les Athéniens contre la frayeur qu'ils avoient de la venuë des Perses. Il leur dit qu'ils ne viendroient que dans dix ans, & qu'ils s'en retourneroient, après avoir souffert de grandes pertes (*d*). La chose arriva comme il l'avoit dit, les Perses ayant perdu les batailles de Marathon, & de Salamine. Il prédit aussi aux Lacédémoniens, & aux Crétois la captivité où les Arcadiens devoient un jour les réduire (*e*). Ce qui arriva sous Euricrates Roi de Créte, & Archidame Roi de Lacédémone. C'est apparemment ces choses vraies, ou fausses, qui lui ont fait donner ici par saint Paul le nom de Prophéte, & par Platon (*f*), long-tems auparavant, le nom de divin, & d'ami des Dieux. Cicéron (*g*) reconnoit aussi qu'Epiménides a prédit l'avenir, étant animé par une fureur divine.

Saint Chrysostome, Théodoret, & quelques autres ont attribué ceci à Callimaque, dans lequel on trouve deux vers, qui portent (*h*): *Les Crétois sont toujours menteurs: Car ils vous ont érigé un tombeau, ô Roi Jupiter! vous qui n'êtes pas mort, mais qui êtes immortel.* En effet on montroit le tombeau de Jupiter dans l'Isle de Créte, où il avoit regné, & où il étoit mort. Callimaque faisant allusion aux premiers mots du vers d'Epiménides cité par S. Paul, accuse les Crétois de mensonge, & d'imposture, d'avoir prétendu que Jupiter soit né, ait regné, & soit mort dans leur Isle. Epiménides étoit natif de Créte, du consentement de tous les Historiens; & Callimaque étoit de Cyréne. Ce dernier vivoit en Egypte sous le regne de Ptolémée Philadelphe, quelques deux cens vingt

(*a*) *Arist. Rhetoric. l.* 3. *c.* 17. Τὸ γεγονὸς ἐπιστήτην οὔδη, καὶ τοῖς μάντεσι, ὡς ἔφη Ἐπιμενίδης ὁ Κρὴς Ἐκεῖνος γὰρ περὶ τῶν ἐσωμένων καὶ ἐμαντεύετο, ἀλλὰ περὶ τῶν γεγονότων μὲν, ἀδήλων δ'.

(*b*) *Plutarch. in Solone.*

(*c*) *Laërt. l.* 1. *& Plut. in Solone.*

(*d*) *Plato de Legib. l.* 2.

(*e*) *Laërt. l.* 1.

(*f*) *Plato de Legib. l.* 2. Ἀνὴρ θεῖος.

(*g*) *Cicero l.* 1. *de Divinat.*

(*h*) *Callimach.* Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται. Καὶ γὰρ τάφον, ὦ ἄνα, σεῖο.

Κρῆτες ἐτεκτήναντο, σὸ δ' οὐ θάνες, ἐσσὶ γὰρ ἀεί.

13. *Teſtimonium hoc verum eſt. Quam ob cauſam increpa illos durè, ut ſani ſint in fide,*

13. Ce témoignage qu'il rend d'eux, eſt véritable. C'eſt pourquoi reprenez-les fortement, afin qu'ils conſervent la pureté de la foi,

14. *Non intendentes Judaïcis fabulis, & mandatis hominum, averſantium ſe à veritate.*

14. Et qu'ils ne s'arrêtent point à des fables judaïques, & à des ordonances de perſonnes qui tournent le dos a la vérité.

## COMMENTAIRE.

ans avant JESUS-CHRIST ; & Epiménides vivoit en Créte long tems auparavant. Enfin Callimaque ne cite que les premiers mots du vers ; & Epiménides l'a compoſé entier, tel que ſaint Paul le rapporte : il n'y a donc aucun doute que ſaint Paul n'ait voulu citer Epiménides.

Quant au qualitez que l'Apôtre, après Epiménides, donne ici aux Crétois, les Anciens ſont parfaitement d'accord avec eux ſur cet article. Leur nom même eſt paſſé en proverbe pour marquer un menteur, un fourbe : on dit : un Crétois, il crétiſe ; crétiſer avec les Crétois (*a*) : pour mentir, & tromper avec les fourbes, & les menteurs. Ovide :

. . . *Non fingunt omnia Cretes.*

Leur malice, leur fripponnerie, leur trahiſon, leur mauvaiſe foi dans le commerce, ſont connuës de tous les anciens. Polybe (*b*) dit que de tous les hommes, les Crétois ſont les ſeules qui ne connoiſſent aucun gain illicite, & qu'on ne trouve nulle part plus de mauvaiſe foi : *Ventres pigri*, des ventres pareſſeux, gourmans, & fainéans ; ou *des ventres, des pareſſeux* (*c*). On appelle des gens de bonne chére, *des ventres*. Lucilius : *Vivite, ventres.*

℣. 13. INCREPA ILLOS DURE. *Reprenez-les fortement.* On doit proportionner les corrections, & les réprimandes, aux diſpoſitions de la perſonne. Des gens auſſi corrompus que les Crétois, ne pouvoient pas ſe guérir par de ſimples avertiſſemens. Il falloit de la force, de la ſévérité, de la rigueur.

℣. 14. NON INTENDENTES JUDAICIS FABULIS. *Qu'ils ne s'arrêtent point à des fables Judaïques.* Voyez ce qui a été dit ſur 1. *Timot.* 1. 4. IV. 7. & 2. *Timot.* IV. 4. Les livres des Juifs ſont remplis de fables, & d'allégories, de vaines traditions, d'explications puériles. C'eſt ce que

---

(*a*) Κρητίζειν φησὶς Κρῆτα.

(*b*) *Polyb. l. 6.* Παρὰ μόνοις Κρηταιεῦσι τῶν ἁπάντων ἀνθρώπων μηδὲν αἰσχρὸν νομίζεται κέρδος... Καὶ οὐ μόνον ἐπὶ κατ' ἰδίαν ἐστὶν ἀδιαλείπτως Κρηταιῶν εὑρεῖν τὴν ἀπλῆν πλείους ὀλίγων, ἀλλ' ὅλα ἔθνη διαβολὰς ἀδιαπείστους.

(*c*) Le Grec imprimé : Γαστέρες ἀργαί : Des ventres pareſſeux. Mais Phavortin le cite ainſi : Γάστρες, ἀργαὶ, que l'on peut traduire : Des ventres, des pareſſeux. L'Edition de Sixte V. de 1590. & celle de Clem. VIII. de 1592. liſent : *Ventris pigri.*



Digitized by Google

15. *Omnia munda mundis : coinquinatis autem, & infidelibus nihil est mundum ; sed inquinatæ sunt eorum & mens, & conscientia.*

15. Or tout est pur pour ceux qui sont purs : & rien n'est pur pour ceux qui sont impurs & infidéles ; mais leur ame & leur conscience sont impures & souillées.

## COMMENTAIRE.

S. Paul veut qu'on mépriſe (*a*). Ceux qui ont lû les Rabbins, ſavent ce qu'ils diſent du regne du Meſſie ſur la terre, des guerres qu'il ſoutiendra contre Gog, & Magog, du feſtin qu'il fera à ſes Elûs, du poiſſon Léviathan, & du bœuf Behemoth qu'il tuëra pour les regaler. Des oreilles curieuſes recevoient avidement toutes ces fables, & négligeoient la ſaine, & ſolide doctrine. Ils avoient auſſi mille choſes à dire ſur les Anges, ſur leurs divers degrez dans le Ciel ; qui étoient plus propres à élever les cœurs par l'opinion d'une ſtérile ſcience, qu'à édifier les Gentils convertis. Voyez *Coloſſ.* II. 18.

℣. 15. OMNIA MUNDA MUNDIS. *Tout eſt pur pour ceux qui ſont purs.* Inculquez bien cette vérité, contre ceux qui veulent introduire dans le Chriſtianiſme la diſtinction des viandes, & les purifications légales. Toute nourriture eſt pure en elle même, ce n'eſt pas ce qui entre dans le Corps, qui ſoüille l'homme, c'eſt du cœur que ſortent les mauvais deſirs, les mauvais deſſeins (*b*), c'eſt là ce qui ſouille l'homme. Une vie déreglée, des mœurs corrompuës, des actions criminelles, des paſſions dangereuſes, & contraires à la Loi de Dieu, c'eſt là ce qui nous rend abominables à ſes yeux : mais manger ſans avoir lavé ſes mains, goûter du liévre, ou du pourceau, ou même d'une viande immolée à une idole, cela en lui-même eſt indifférent, quoi qu'à cauſe de certaines circonſtances, il puiſſe devenir criminel. Voyez I. *Cor.* VIII. 4. 5. 6. *& ſeq.*

COINQUINATIS AUTEM, ET INFIDELIBUS NIHIL EST MUNDUM. *Rien n'eſt pur pour ceux qui ſont impurs, & infidéles.* Quoique puiſſe faire un homme dont l'ame eſt corrompuë par le péché, ou qui vit dans l'infidélité, cela ne peut lui rendre la pureté du cœur. Toutes les luſtrations, & les purifications légales, tous les ſacrifices ſanglans, toutes les cérémonies de la Loi ne peuvent le purifier de ſes ſoüillures intérieures ; *parce que leur ame, & leur conſcience ſont ſoüillées*, & que ces luſtrations extérieures ne ſont propres qu'à les rendre capables de participer aux ſacrifices. On peut auſſi appliquer ceci à ceux

(*a*) *Hieronym. hic : Acquieſcamus pauliſper Judæis, & eorum qui apud eos ſapientes vocantur, patienter ineptias audiamus, & tunc intelligemus quæ ſunt Judaïca fabula, ſine autoritate Scripturæ, ſine ullâ aſſertione rationis, &c Theophl. hic :* Αἱ ἐξηγήσεις, καὶ αἱ διατάξεις, ταῦτα μῦθοι.

(*b*) *Matt.* XV. 11. *& ſeq.*

Digitized by Google

16. *Confitentur se nosse Deum; factis autem negant, cùm sint abominati, & incredibiles, & ad omne opus bonum reprobi.*

16. Ils font profeſſion de connoître Dieu; mais ils le renoncent par leurs œuvres, étant déteſtables, & rebéles, & inutiles à toute bonne œuvre.

## COMMENTAIRE.

qui agiſſent contre leur conſcience, ou qui uſent de certaines choſes indifférentes d'elles-mêmes, ſans être pleinement perſuadez par la foi, que leur uſage eſt permi (*a*).

℣. 16. CONFITENTUR SE NOSSE DEUM. *Ils font profeſſion de connoître Dieu, mais ils le renoncent par leurs œuvres.* Il parle des faux Docteurs, qui ſemoient la diviſion dans l'Egliſe, & y cauſoient des troubles, par leurs opinions ſingulieres, & par leurs vains diſcours; ſoutenant que dans la pratique des cérémonies de la Loi, tout le reſte ne ſert de rien, & introduiſant les explications frivoles des Rabbins, plus propres à éteindre l'eſprit de la foi, & de la piété, qu'à édifier les Fidéles. *Ils font profeſſion de connoître Dieu*, & de pratiquer ſa Loi, *mais ils le renoncent par leurs œuvres*, en ruinant la charité, la vérité, & la juſtice, & en détruiſant la liberté que JESUS-CHRIST nous a acquiſe par ſa mort. On renonce Dieu par ſes œuvres, auſſi ſouvent que l'on agit comme ſi l'on ne croyoit point en Dieu: on renonce en quelque ſorte à ſon alliance, lorſqu'on la viole dans ſes points eſſentiels (*b*).

---

(*a*) *Eſt. Men. Tir.*

(*b*) Voyez *Rom.* I. 20. & I. *Timot.* V. 8. & 2. *Timot.* III. 5.



Digitized by Google

## CHAPITRE II.

*Maniere dont Tite doit enſeigner les vieillards & les jeunes gens. Comment il ſe doit conduire lui-même. La grace nous éclaire. Bontez de Dieu envers nous.*

℣. 1. *Tu autem loquere quæ decent ſanam doctrinam :*

2. *Senes, ut ſobrii ſint, pudici, prudentes, ſani in fide, in dilectione, in patientia :*

℣. 1. MAis pour vous, inſtruiſez *votre peuple* d'une maniere qui ſoit digne de la ſaine doctrine.

2. Enſeignez aux vieillards à être ſobres, honnêtes, modérez, & à ſe conſerver purs dans la foi, dans la charité & dans la patience.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. LOQUERE QUÆ DECENT SANAM DOCTRINAM. *Inſtruiſez d'une maniére qui ſoit digne de la ſaine doctrine.* Ce n'eſt pas aſſez d'enſeigner une ſaine doctrine, dit S. Jérôme ; il faut l'enſeigner d'une maniére qui ſoit digne d'elle ; c'eſt-à-dire, que celui qui l'enſeigne par ſes paroles, ne la demente pas par ſes œuvres. *Tunc doctrina eſt ſanitas, cum Doctoris doctrina pariter, & vita conſentiunt.* Que ni l'indocilité de vos auditeurs, ni la malice des ennemis, ni la crainte des hommes, ne ſoient pas capables de vous empêcher de vous acquitter de votre devoir. Enſeignez à tems, à contre tems, avec toute ſorte de douceur, & de patience.

℣. 2. SENES, UT SOBRII SINT. *Enſeignez aux vieillards à être ſobres.* Les Peres Grecs (*a*) entendent ici ſous le nom de *ſobres*, vigilans, attentifs. Mais les Interprétes Latins l'expliquent à la lettre de la ſobriété. Souvent les vieillards ſous prétexte de foibleſſe, prennent du vin avec excés. Les anciens diſoient que le vin eſt le lait des vieillards ; & la vieilleſſe de l'aigle, *aquilæ ſenectus*, eſt paſſée en proverbe, pour marquer un vieillard qui boit beaucoup, & qui mange peu. Mais cela ne juſtifie point les vieillards bûveurs. La ſobriété, la tempérance, la prudence ſont des vertus propres à cet âge ; & leur ſanté ſouffre beaucoup plus de l'excés du vin, qu'elle n'en eſt fortifiée.

(*a*) *Theodoret.* Νηφαλίους. Ἐγρηγορέναι, καὶ τήρειν ἀεί. *Theophyl.* Νηφάλιοι ἔστωσαν, τουτέστι διηγερμένοι, ὀξεῖς *Hieronym.* *Senes ſobrios eſſe, ſive vigilantes ; quia* νηφάλιοι *apud Græcos utrumque ſonat.*

Digitized by Google

3. *Anus similiter in habitu sancto, non criminatrices, non multo vino servientes, benè docentes;*

3. Apprenez de même aux femmes avancées en âge à faire voir la sainteté dans tout leur extérieur, à n'être ni médisantes, ni sujettes au vin; mais à donner de bonnes instructions,

## COMMENTAIRE.

SANI IN FIDE. *Purs dans la foi*, d'une foi pure, saine, entiére exempte même de tout mauvais soupçon. S. Jérôme semble dire que la pureté de la foi consiste, non-seulement à croire, mais aussi à pratiquer les véritez de la foi, & de la morale de JESUS-CHRIST.

℣. 3. ANUS SIMILITER IN HABITU SANCTO. *Que les femmes avancées en âge fassent voir la sainteté dans tout leur extérieur.* Sous le nom de femmes avancées en âge, quelques-uns (*a*) ont entendu les veuves, ou les Diaconesses de l'Eglise. Mais le sentiment commun est qu'il s'agit des femmes avancées en âge (*b*). S. Paul (*c*) veut qu'elles soient composées, modestes dans tout leur extérieur; que la sainteté de leurs mœurs, & la pureté de leur vie éclattent dans leurs habits, leur marcher, leur air, leur parler, leur maintien. *Ut ipse quoque earum incessus, & motus, vultus, sermo, silentium, quamdam decoris sacri præferant dignitatem*, dit S. Jérôme. D'autres le prennent dans un sens plus limité pour leur habit, qui doit être propre, grave, & modeste. (*d*). Comparez 1. *Timot.* 11. 9. Hammond voudroit traduire le Grec par : *Les femmes avancées en âge doivent se conduire d'une maniére qui convienne à des personnes employées dans le ministére de l'Eglise*, ou établies dans un rang qui les distingue du commun. Il veut parler des Diaconesses. Mais ce sentiment ne paroît pas bien lié avec le reste du discours.

NON CRIMINATRICES. *Qu'elles ne soient point médisantes.* Le Grec (*e*) signifie proprement des personnes qui calomnient, qui sément de faux bruits: mais comme la médisance ne va presque jamais sans calomnie, & sans mensonge, on met assez indifféremment la calomnie pour la médisance.

NON MULTO VINO SERVIENTES. *Ni sujettes au vin.* A la lettre (*f*) : *Esclaves du vin.* L'habitude est une espéce d'esclavage. Les femmes avancées en âge sont accusées d'aimer le vin. *Vinosior ætas hæc erat*,

---

(*a*) *Quidam apud Hieronym. & Theophyl. Hamm.*

(*b*) *Hieronym. Chrysost. Theodoret. Theophyl. Est. Grot. alii.*

(*c*) Πρεσβυτίδας ὅς αὐτως ἐν καταστήματι ἱεροπρεπεῖς. *Aiii* : ἱεροπρεπεῖ. *Ita Clem. Alex. Vulg Colb. 7. alii.*

(*d*) *Chrys. hîc* : Ἐν καταστήματι ἱεροπρεπεῖς Τουτέστι ἀπ' αὐτοῦ τοῦ σχήματος, καὶ τῆς καταστολῆς δεικνυμένας τὴν κοσμιότητα. *Ita & Theophyl. Theodoret.* Ἱεροπρεπῆ τὴν τῆς σεμνότητος εὐκοσμίαν ἐκάλεσε.

(*e*) Μὴ διαβόλους : *Non calumniatrices.*

(*f*) Μὴ οἴνῳ πολλῷ δεδουλωμένας.

4. *Ut prudentiam doceant adolescentulas, ut viros suos ament, filios suos diligant;*

5. *Prudentes, castas, sobrias, domûs curam habentes, benignas, subditas viris suis; ut non blasphemetur verbum Dei.*

4. En inspirant la sagesse aux jeunes personnes, & en leur apprenant à aimer leurs maris & leurs enfans;

5. A être bien réglées, chastes, sobres, attachées à leur ménage, bonnes, soumises à leurs maris; afin que la parole de Dieu ne soit point exposée au blasphéme & à la médisance.

## COMMENTAIRE.

dit Ovide. Mais rien n'est plus indécent à cet âge, & à ce sexe, que de se laisser prendre de vin, & d'en contracter l'habitude. Comment une personne avancée en âge aura-t'elle le front d'exhorter de jeunes filles à la pudeur, & à la modestie, pendant qu'elle-même est sujette au vin, qui conduit à l'intempérance, & à la perte de la pudeur? *Quomodo potest docere anus adolescentulas castitatem, cùm si ebrietatem vetulæ mulieris adolescentula fuerit imitata, pudica esse non possit* (a).

BENE DOCENTES. *Qu'elles donnent de bonnes instructions.* Plusieurs traduisent le Grec (b) par: *Qu'elles enseignent l'honnêteté*, la pudeur, la piété, la religion, la modestie. Voilà les sciences qu'il leur convient d'enseigner, autant par leur exemple, que par leur discours. S. Paul en un autre endroit (c) ne veut pas que les femmes enseignent: mais il l'entend des assemblées publiques, où il leur défend de parler, & de faire le métier d'Evangelistes. Ici il s'agit des instructions particuliéres que les matrones doivent donner dans leurs domestiques aux jeunes filles qui leur sont confiées (e). Qu'elles ne leur donnent pas des leçons de vanité, d'immodestie, de légéreté, de coquetterie; mais de sagesse, de gravité, de modestie, de pudeur.

℣. 4. UT PRUDENTIAM DOCEANT ADOLESCENTULAS. *Qu'elles inspirent la sagesse aux jeunes personnes.* Le terme Grec (e) que la Vulgate a rendu par *prudentiam*, peut signifier la prudence, la sagesse, la modestie, la tempérance, la chasteté. Ainsi on peut traduire: *Qu'elles enseignent aux jeunes personnes d'avoir une conduite réglée*; & qu'elles leur inspirent l'amour de toutes les vertus propres à leur sexe.

UT VIROS SUOS AMENT. *En leur apprenant à aimer leurs maris.* Voilà la premiere leçon qu'il veut qu'on donne aux jeunes femmes; l'amour, l'attachement, le respect, l'obéïssance envers leurs maris. Mais un amour chaste: *Vult eas amare viros suos castè; vult inter virum, & mu-*

(a) *Hieronym. hic:*
(b) Καλοδιδασκάλους.
(c) 1. *Timot.* II. 12. 1. *Cor.* XIV. 34.
(d) *Chrysost. Hieron. Theophyl. alii.*
(e) Ἵνα σωφρονίζωσι τὰς νέας.

*licrem*

Digitized by Google

*6. Juvenes similiter hortare ut sobrii sint.*

6. Exhortez aussi les jeunes hommes à être modestes, & bien réglez.

## COMMENTAIRE.

*lierem esse pudicam dilectionem*, dit S. Jérôme (*a*).

℣. 5. PRUDENTES, CASTAS, SOBRIAS. *Bien réglées, chastes, sobres.* A la lettre: *Prudentes, chastes, sobres.* Mais le premier terme Grec se peut traduire par *modestes* (*b*), tempérantes, chastes, sages, bien réglées; le second signifie *chastes*; mais il n'y a rien dans le Grec, qui réponde à *sobres.* Il y a même plusieurs Manuscrits Latins (*c*) qui ne lisent pas *sobrias*; d'autres (*d*) mettent *sobrias* immédiatement après *prudentes*; ce qui fait juger que *prudentes* & *sobrias*, sont des termes synonimes qu'on a mis pour répondre au Grec *sôphronas*, dont la signification est fort étenduë.

DOMUS CURAM HABENTES. *Attachées à leur ménage.* Le Grec (*e*): *Demeurant dans leur maison.* Il ne convient pas à une femme de courir hors de sa maison, & de se mêler des affaires d'autrui. Voyez ce qu'on a remarqué sur 1. *Timot.* v. 13. Le Psalmiste (*f*) compare une femme bien réglée, à une treille féconde attachée à côté de la maison de son mari; & la femme forte de Salomon n'est occupée que de son domestique (*g*).

SUBDITAS VIRIS SUIS, UT NON BLASPHEMETUR VERBUM DEI. *Soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit point exposée au blasphême.* Les Payens, les Juifs, les ennemis de la Religion Chrétienne ne cherchent que des prétextes pour nous rendre odieux, & pour colorer leur haine & leur jalousie contre nous. Que diront-ils s-ils voyent les femmes Chrétiennes déréglées, immodestes, altiéres, inquiétes, désobéissantes à leurs maris? Que diront-ils des maris Payens, ou Juifs, s'ils voyent leurs femmes Chrétiennes aussi peu réglées, & aussi peu soumises que les payennes? Quels blasphêmes contre la Religion, & contre la parole de Dieu! Est-ce là, dira-t-on, cette Religion si vantée, qui se flatte de réformer toutes les autres?

℣. 6. JUVENES SIMILITER HORTARE UT SOBRII SINT. *Exhortez aussi les jeunes hommes à être modestes,* ou *tempérans, sobres, mo-*

---

(*a*) *Hieronym. hic: Ut cum pudore & verecundia, & quasi necessitate sexûs, reddat potiùs debitum viro, quàm exigat ab eo; & opera liberorum ante oculos Dei, & Angelorum perpetrare se credat.*

(*b*) Σώφρονας, ἁγνὰς.

(*c*) *Clarom. Lat. S. Germ. Lat. alii apud Brug.*

(*d*) *Codd. 8. è quibus unus Malmundar. eximius, Vulgatam exhibens qualis erat ante Hieronymi Versionem. Duo alii Lovanienses optima nota apud Brug.*

(*e*) Οἰκουρούς: *Domûs custodes.*

(*f*) *Psalm.* CXXVII. 3.

(*g*) *Prov.* XXXI. 10.



Digitized by Google

7. *In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate,*

8. *Verbum sanum; irreprehensibile; ut is qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis.*

7. Rendez-vous vous-même un modéle de bonnes œuvres en toutes choſes dans la pureté de la doctrine, dans l'intégrité des mœurs, dans la gravité *de la conduite.*

8. Que vos paroles ſoient ſaines & irréprehenſibles, afin que notre adverſaire rougiſſe, n'ayant aucun mal à dire de nous.

## COMMENTAIRE.

*dérez, bien réglez.* C'eſt le même terme Grec (*a*) dont on a parlé ſur le verſet précédent, & dont la ſignification eſt ſi étendue.

℣. 7. IN OMNIBUS TEIPSUM PRÆBE EXEMPLUM. *Rendez-vous un modéle de bonnes œuvres en toutes choſes.* Il ne ſuffit pas à un Evêque d'enſeigner & de prêcher une ſaine doctrine, d'être inſtruit dans la Loi de Dieu, d'avoir le don de la parole : il faut qu'il ſoit le modéle de ſon troupeau (*b*), & cela en toutes choſes, *in omnibus*; dans ſa vie, dans ſa conduite, dans ſa modeſtie, dans ſa piété, dans ſa modération, dans ſa ſageſſe: afin que tout âge, tout état & toute condition trouve dans ſon exemple de quoi s'inſtruire & s'édifier. Si ſon diſcours n'eſt ſoutenu de ſon exemple, il ne fera jamais beaucoup de fruit dans l'eſprit de ceux qui l'écoutent (*c*). Le Grec imprimé lit (*d*): *Rendez vous en toutes choſes l'exemple des bonnes œuvres*, & ayez *dans votre doctrine, l'incorruption, la gravité, la pureté.*

℣ 8. VERBUM SANUM IRREPREHENSIBILE, UT IS QUI EX ADVERSO EST. *Qui vos paroles ſoient ſaines, & irréprehenſibles*, que votre foi, & votre doctrine ſoit pure, & telle que l'on ne puiſſe ni l'accuſer d'erreur, ou de nouveauté, ni la mépriſer, ni enfin la prendre en mauvais ſens (*e*), à moins qu'on ne veuille renoncer à l'équité & à la bonne foi: car rien n'eſt à l'épreuve de l'envie & de la mauvaiſe foi. S. Paul ajoute: *Afin que notre adverſaire rougiſſe, n'ayant rien à dire contre nous.* Quelques-uns (*f*) ſous le nom d'*adverſaire*, ont entendu ici le Démon. Mais la plupart entendent les ennemis de l'Egliſe, les Juifs, les Payens, dont toute l'attention étoit de trouver dans les mœurs, ou dans la conduite des Chrétiens, & ſur-tout des Apôtres & des Evêques, quelque choſe à reprendre, pour les accuſer & les rendre odieux aux yeux du public.

---

(*a*) Τὰς πιστικὰς σωφρονεῖν.

(*b*) *Hieron. hic: Nihil prodeſt aliquem exercitatum eſſe in loquendo, & ad loquendum triviſſe linguam, niſi plus exemplo docuerit, quàm verbo.*

(*c*) *Theodoret.* Τὸ γὰρ ἀπ' ἔργων μαρτυρούμενος ὁ λόγος ἀξιοχρέως πίπτει.

(*d*) Ἐν τῇ διδασκαλίᾳ ἀδιαφθορίαν, σεμνότητα, ἀφθαρσίαν. Mais pluſieurs Excellens Manuſcrits omettent ἀφθαρσίαν. *Clarom. S. Germ. G. L. Alex. Berner. Baroc. alii. Froben. Ald. Chryſ. Oecumen. Theophyl.*

(*e*) Λόγον ὑγιῆ, καὶ ἀκαταγνωστον.

(*f*) *Quidam apud Hieron. & Theophylact.*

Digitized by Google

*9. Servos dominis suis subditos esse, in omnibus placentes, non contradicentes;*

*10. Non fraudantes, sed in omnibus fidem bonam ostendentes; ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus.*

9. Exhortez les serviteurs à être bien soumis à leurs maîtres, à leur complaire en tout, à ne les point contredire;

10. A ne détourner rien de leur bien, mais à témoigner en tout une entiere fidelité; afin que leur conduite fasse révérer à tout le monde la doctrine de Dieu notre sauveur.

## COMMENTAIRE.

℣. 9. SERVOS DOMINIS SUIS PLACENTES ESSE. *Exhortez les serviteurs à être bien soumis à leurs maîtres, à leur complaire en tout.* On peut aussi traduire: *A être soumis en tout à leurs maîtres, & à leur complaire.* Cela revient au même. Les serviteurs doivent le respect & la soumission à leurs maîtres dans tout ce qui n'est pas contraire à la loi & à la volonté de Dieu, qui est le maître des maîtres, & le Seigneur des Seigneurs (*a*). *Non contradicentes.* Le défaut le plus ordinaire des serviteurs est de murmurer contre leurs maîtres, de témoigner de la répugnance à leur obéir, de censurer leur conduite & leur commandement. S. Paul condamne tout cela, & ne veut pas que les Chrétiens qui se trouvent dans la servitude, soient sujets à ces imperfections. Qu'ils regardent leurs maîtres, comme si c'étoit JESUS-CHRIST même (*b*). *Servi, obedite dominis carnalibus cum timore, & tremore, tamquam Christo.* Et ailleurs (*c*): *Serviteurs, obéissez en toute chose à vos maîtres selon la chair, ne servant pas seulement sous leurs yeux, comme gens qui cherchent à plaire aux hommes, mais avec un cœur simple, craignant Dieu, agissant pour le Seigneur, & non pour les hommes.*

℣. 10. NON FRAUDANTES. *Ne détournant rien de leurs biens.* (*d*) Les esclaves ont toujours été décriez par leur inclination à voler, & à friponner leur maître. Le vol étoit regardé comme un défaut propre à cette sorte de gens. On vantoit un juge devant un homme fort sage, & on disoit que ce juge étoit très-integre, & ne prenoit rien de personne. Il répondit: C'en est assez pour loüer un esclave, pourvû qu'avec cela il ne soit pas fugitif, *Respondit optimum servum faceret, si nec fugitivus esset: in tantum furti suspicio ab omni libero debet esse aliena*, dit saint Jérôme.

IN OMNIBUS FIDEM BONAM OSTENDENTES. *A témoigner en tout une entiere fidélité.* Le Grec (*e*): *Montrant toute sorte de bonne foi.* Le Syriaque, & le Texte de Théophylacte sont conformes à la Vulgate; l'Apôtre demande des esclaves Chrétiens la bonne foi, la

(*a*) *Hieronym. hic.*
(*b*) *Ephes.* VI. 5. 6.
(*c*) *Coloss.* III. 22. 23.
(*d*) Μὴ νοσφιζομένους. *Hieronym. Non furantes. Alii: Nihil intervertentes, vel, suffurantes.*
(*e*) Ἀλλὰ πίστιν πᾶσαν ἐνδεικνυμένους ἀγαθὴν



Digitized by Google

11. *Apparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus,*

12. *Erudiens nos, ut abnegantes impietatem, & sæcularia desideria, sobriè, & justè, & piè vivamus in hoc sæculo,*

11. Car la grace de Dieu notre Sauveur a paru à tous les hommes;

12. Et elle nous a appris, que renonçant à l'impiété & aux passions mondaines, nous devons vivre dans le siécle présent avec tempérance, avec justice & avec piété.

## COMMENTAIRE.

droiture, la fidélité, la piété que l'on ne trouve pas dans les personnes libres du paganisme. Rien n'étoit plus propre que cela, *pour faire révérer à tout le monde la doctrine de Dieu notre Seigneur*, comme le dit ici saint Paul. Car que ne doivent pas penser les Payens de la doctrine de JESUS-CHRIST, en voyant qu'elle causoit dans les esclaves mêmes un changement si peu attendu (*a*)?

℣. 11. APPARUIT GRATIA DOMINI SALVATORIS NOSTRI. *La grace de Dieu notre Sauveur a paru à tous les hommes.* Le Grec (*b*) : *La grace salutaire de notre Dieu a paru à tous les hommes.* Nulle condition n'en est exceptée; le libre, comme l'esclave, le Juif, comme le Gentil, ont part à ce bienfait. Le salut est pour tous les hommes, qui veulent ouvrir les yeux à la lumiére qui les environne, & qui veulent étendre les mains pour recevoir les graces qui leur sont offertes, & préparées. Prêchez, instuisez, exhortez indifféremment toutes sortes de personnes, & ne craignez point de proposer la perfection de l'Evangile même aux esclaves. Dieu est le Pere, & le Créateur de tous les hommes (*c*). Sa grace instruit, éclaire, & sanctifie tous ceux à qui Dieu ouvre le cœur, & qui ne mettent point d'obstacles à sa bonté qui les invite au salut.

℣. 12. UT ABNEGANTES IMPIETATEM, ET SÆCULARIA DESIDERIA. *Afin que renonçant à l'impieté, & aux passions mondaines.* Aux passions qui nous sont inspirées par le prince de ce monde, & qui n'ayant pas plus de solidité que le monde lui-même, passent avec lui, & disparoissent comme un nuage en la présence du soleil (*c*). Ces désirs sont ceux qui ont pour objet la gloire, les richesses, les honneurs, les plaisirs du siécle. La Religion Chrétienne nous oblige à renoncer à tout cela, & à vivre *dans ce siécle avec tempérance* (*e*), ou sobriété, modestie, sagesse, *avec justice, & avec piété.*

---

(*a*) *Vide Hieronym. Theophyl. Theodoret.* Ἔπαινος γὰρ τῇ θείᾳ κηρύγματος τὸ τοὺς οἰκέτας τοσαύτην δέξασθαι τῆς γνώμης μεταβολήν.

(*b*) Ἐπεφάνη γὰρ ἡ χάρις τοῦ Θεοῦ ἡ σωτήριος πᾶσιν ἀνθρώποις. *Alii*: τοῦ σωτῆρος. *Cyrill. Jerosol. alii*: τοῦ σωτῆρος ἡμῶν. *Ita Borner. G. L. Copht. Vulg. Calarit. Hieronymiast. Ambrosiast. alii*: *Gratia Dei salutaris. Ita Clarom. & Germ. Lat.*

(*c*) *Vide Hieronym. Est. alios.*

(*d*) *Hieronym. hic*: *Sæcularia desideria sunt, quæ à mundi hujus Principe suggeruntur; & cùm sint sæculi, cum sæculi hujus nube pertranseunt.*

(*e*) *Sobriè. Græc.* Σοφρόνος.

Digitized by Google

13. *Expectantes beatem ſpem, & adventum gloriæ magni Dei, & Salvatoris noſtri Jeſu Chriſti,*

13. Etant toujours dans l'attente de la béatitude que nous eſpérons, & de l'avénement glorieux du grand Dieu, & notre Sauveur JESUS-CHRIST,

14. *Qui dedit ſemetipſum pro nobis, ut nos redimeret ab omni iniquitate, & mundaret ſibi populum acceptabilem, ſectatorem bonorum operum.*

14. Qui s'eſt livré lui-même pour nous: afin de nous racheter de toute iniquité, & nous purifier, pour ſe faire un peuple pur & agréable, & fervent dans les bonnes œuvres.

## COMMENTAIRE.

℣. 13. EXPECTANTES BEATAM SPEM, ET ADVENTUM DOMINI. *Dans l'attente de la béatitude, & de l'avénement du grand Dieu.* Le Chriſtianiſme ne promet aucun bien dans ce monde à ceux qui en font profeſſion; toutes nos eſpérances ſont pour l'autre vie. Nous attendons le ſecond avenement de JESUS-CHRIST (*a*), qui paroîtra dans ſa gloire pour nous reſſuſciter, pour nous revêtir de l'immortalité, & pour rendre à chacun ſelon ſes œuvres. Quelques-uns (*b*) prennent ces mots, *du grand Dieu, & de notre Seigneur*, comme ſignifiant l'avénement du Pere, & du Fils, qui viendront pour juger le monde. Mais la plûpart l'expliquent du Fils, à qui l'Ecriture attribuë d'ordinaire la qualité, & la fonction de Juge (*c*). *Neque enim Pater judicat quemquam, ſed omne judicium dedit Filio.*

℣. 14. ET MUNDARET SIBI POPULUM ACCEPTABILEM. *Pour ſe faire un peuple pur, & agréable, &c.* Le Fils de Dieu en venant dans le monde, a eu principalement en vûë de former ſon Egliſe, comme une épouſe pure, & ſans tache; & de ſe faire un peuple ſaint, & de parfaits adorateurs en eſprit, & en vérité. Les termes Grecs (*d*), que l'on a traduit par *un peuple agréable*, ſignifient, *un peuple particulier*, qui ſoit à lui, conſacré à ſon ſervice, qui ſoit en quelque ſorte ſon domeſtique, ſa poſſeſſion, ſon héritage. Tel étoit avant JESUS-CHRIST le peuple Juif. Le Seigneur par une diſtinction infiniment honorable, l'avoit choiſi du milieu des nations pour en faire ſon peuple choiſi, ſon héritage (*e*): *Eritis mihi in peculium de cunctis populis, mea eſt enim omnis terra; & vos eritis mihi in regnum ſacerdotale, & gens ſancta.* Par le Baptême nous ſommes entrez dans tous les droits de cet ancien peuple, mais d'une maniére bien plus parfaite. *Vous êtes la race choiſie*, dit l'Apôtre S. Pierre (*f*), *le ſa-*

(*a*) *Ita Chryſ. Hieronym. alii Græci & Latini paſſim.*
(*b*) *Ambroſiaſt. Eraſm. Grot.*
(*c*) *Joan.* V. 22. *Joan.* III. 35. XVII. 2. *Act.* XVII. 31. I. *Petri* IV. 5.
(*d*) Καὶ καθαρίσῃ ἑαυτῷ λαὸν περιούσιον. *Vide Hieronym. hîc.*
(*e*) *Exod.* XIX. 5. 6.
(*f*) I. *Petri* II. 9.



Digitized by Google

15. *Hæc loquere, & exhoratre, & argue cum omni imperio. Nemo te contemnat.*

15. Prêchez ces véritez; exhortez, & reprenez avec une pleine autorité. *Faites en ſorte* que perſonne ne vous mépriſe.

## COMMENTAIRE.

*cerdoce royal; la nation ſainte, le peuple acquis*, ou rachetté, *afin que vous faſſiez connoître les perfections de celui qui des ténébres vous a appellez à ſon admirable lumiére.*

℣. 15. HÆC LOQUERE... CUM OMNI IMPERIO. *Prêchez avec une pleine autorité* (*a*); comme revêtu de la puiſſance de Dieu même, parlant en ſon nom, & commandant par ſon autorité. Comme Tite étoit encore jeune, il avoit beſoin de ſe donner du crédit, & de prendre de l'aſcendant ſur les peuples qui lui étoient confiez; d'où vient que S. Paul lui dit: *Que perſonne ne vous mépriſe.* Vivez en ſorte que vous ne donniez occaſion à perſonne de vous mépriſer. Conſervez tant de gravité, de ſageſſe, & de modeſtie, que tout le monde vous reſpecte, & vous obéiſſe. Quelques-uns traduiſent le Grec (*b*): Que perſonne n'oſe ſe vanter d'en ſavoir plus que vous; ou que perſonne ne s'en faſſe accroire, comme étant plus ſage que vous. Mais la premiére traduction vaut mieux. Comparez 1. *Timot.* IV. 12. *Nemo adoleſcentiam tuam contemnat.* Soyez ſaintement, & prudemment jaloux de votre autorité, & des prérogatives que Dieu a attachées à votre dignité. Celui qui vous mépriſe, mépriſe Dieu même, qui vous a établi.

---

(*a*) Μετὰ πάσης ἐπιταγῆς; *Cum omni injunctione.* Μετὰ ἐπιτομίας, *gravitate. Theophyl.*

(*b*) Μηδεὶς σε καταφρονείτω, *Camero, Scultet.*

# CHAPITRE III.

*Soumission que l'on doit aux Puissances. S'abstenir de tout mal. Eviter les disputes. Fuir les Hérétiques. Saint Paul prie Tite de le venir trouver. Il recommande les bonnes œuvres.*

℣. 1. *ADmone illos Principibus, & Potestatibus subditos esse, dicto obedire, ad omne opus bonum paratos esse,*

2. *Neminem blasphemare, non litigiosos esse, sed modestos, omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines.*

℣. 1. AVertissez-les d'être soumis aux Princes & aux Magistrats, de leur rendre obéissance, d'être prêts à faire toute sorte de bonnes œuvres ;

2. De n'outrager personne de paroles, de fuir les contentions, d'être équitables, & de témoigner toute la douceur *possible* à l'égard de tous les hommes.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. PRINCIPIBUS, ET POTESTATIBUS SUBDITOS ESSE. *D'être soumis aux Princes, & aux Magistrats.* Comme il y avoit alors parmi les Juifs plusieurs esprits mécontens, & qu'en particulier les disciples de Judas de Gaulan soutenoient que les Hébreux ne devoient obéir qu'à Dieu seul, ou à des Princes de leur nation, & non à des Princes payens, & étrangers, saint Paul suivant l'esprit, & les instructions du Sauveur (*a*), inculque souvent (*b*) aux fidéles l'obligation de se soumettre aux puissances temporelles que Dieu a mises au-dessus de nos têtes (*c*). Mais comme les Empereurs Romains qui gouvernoient alors, & les Gouverneurs des Provinces envoyez en leur nom, étoient payens, & qu'on auroit pû abuser de l'instruction qu'il vient de donner, en concluant de là que l'on doit obéir aux Princes en toutes choses, & à l'aveugle, il ajoûte par forme d'explication, ou de restriction : *Exhortez les à être prêts à faire toute bonne œuvre.* Qu'ils soient toujours disposez à obéir, tandis que la Loi de Dieu, & ses ordonnances ne seront point contraires à ce qui leur sera commandé par leurs supérieurs. Car s'ils nous commandoient d'adorer les idoles, ou de renoncer JESUS-CHRIST, on devroit alors leur répondre : Il vaut mieux obéir à Dieu, qu'aux hommes.

---

(*a*) *Matt.* XXII. 17. ... 21.
(*b*) *Rom.* XIII. 1. 2. *& seq.* 1. *Timot.* II. 1. 2. *&* 1. *Petri* II. 13. 14. 16. 17.
(*c*) *Hieronym. in hunc loc. Est. Mnl.*
(*d*) *Theodoret. hic.*

Digitized by Google

3. *Eramus enim aliquando & nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis, & voluptatibus variis, in malitia & invidia agentes, odibiles, odientes invicem.*

3. Car nous étions aussi nous-mêmes autrefois insensez, désobéissans, égarez *du chemin de la vérité*, asservis à une infinité de passions & de voluptez, menant une vie toute pleine de malignité & d'envie, dignes d'être haïs, & nous haïssans les uns les autres.

## COMMENTAIRE.

℣. 2. NEMINEM BLASPHEMARE. *De n'outrager personne de paroles.* Le terme *blasphemare* (*a*), se dit des malédictions que l'on préfere contre quelques-uns, des paroles injurieuses, & outrageuses que l'on prononce contre lui, en général des calomnies, & des médisances, sur tout de celles qui blessent la réputation. S. Jérôme (*b*) l'explique du blasphême, ou de la malédiction; qu'ils ne prononcent point de blasphême ni contre un homme, ni contre un Ange, ni contre aucune créature. S. Jude dit que S. Michel même combattant contre le Démon pour le corps de Moyse, n'osa prononcer contre lui le jugement de blasphême (*c*). Lucifer méritoit ce jugement, mais il ne devoit pas sortir de la bouche de saint Michel. La premiére explication est plus naturelle, & plus suivie.

NON LITIGIOSOS. (*d*). *De fuir les contentions*, les procés, les disputes. Vivre en paix avec tout le monde, même avec les plus difficiles, & les plus grands ennemis de la paix. Car quelle vertu y a-t'il de vivre en paix avec des gens pacifiques? *Non solùm cum modestis, sed etiam cum rixosis; quia nulla virtus est ferre mansuetos* (*e*).

℣. 3. ERAMUS ENIM ALIQUANDO, ET NOS INSIPIENTES. *Nous étions aussi nous-mêmes autrefois insensez.* S. Paul par un trait de sa modestie, & de son humilité, se confond dans la foule des pécheurs, des infidéles, des méchans. Il avoit été exempt, non-seulement de l'idolâtrie, & des autres désordres des payens, mais aussi de plusieurs abus qui regnoient dans le Judaïsme. Mais il avoit toûjours devant les yeux la persécution qu'il avoit faite contre les Saints avant sa conversion; & se confondant parmi le grand nombre de ceux qui avoient été appellez à la foi, il dit qu'ils étoient tous autrefois esclaves du peché, les uns d'une maniére, les autres d'une autre (*f*) *Insensez*, cela regarde principalement ceux qui vivoient dans le paganisme, & dans la ridicule religion

(*a*) Μηδένα βλασφημεῖν. *Theodoret.* Ἀντὶ τοῦ μηδένα ἀγορεύειν κακῶς. *Theophyl.* Μὴ λοιδορεῖν. Καθαρὸν γὰρ εἶναι δεῖ τὸ στόμα ἀπὸ λοιδορίας.

(*b*) *Hieronym. hic*: *Neminem blasphemare, non simpliciter accipitur. Nec enim ait Neminem hominem blasphemare; sed absolutè neminem; non Angelum, non aliquam creaturam Dei, &c.*

(*c*) *Juda* ℣. 9.

(*d*) Ἀμάχους; *Non pugnaces.*

(*e*) *Hieronym. hic.*

(*f*) *Vide Theodoret. hic*: *Est. alias.*

des

Digitized by Google

4. *Cùm autem benignitas, & humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei,*

4. Mais depuis que la bonté de Dieu notre Sauveur, & son amour pour les hommes a paru *dans le monde*;

5. *Non ex operibus justitiæ, quæ fecimus nos, sed secundùm suam misericordiam salvos nos fecit, per lavacrum regenerationis, & renovationis Spiritûs sancti,*

5. Il nous a sauvez, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais à cause de sa miséricorde, par l'eau de la renaissance, & par le renouvellement du Saint-Esprit,

## COMMENTAIRE.

des idoles. *Désobeissans*, comme les Juifs, qui ayant reçu la Loi de Dieu, n'y obéissoient pas. *Egarez* du chemin de la vérité, prenant les ombres, & les figures pour la réalité; substituant des traditions humaines à la Loi de Dieu; *asservis à une infinité de passions*. C'est la peinture de tous les pécheurs.

Quelques-uns (*a*) veulent que l'Apôtre en disant : *Nous étions autrefois insensez, &c.* parloit, non en sa personne, mais en celle des Payens & des Juifs convertis au Christianisme, avec lesquels il veut bien se mêler, comme étant avec eux membres du même corps de l'Eglise. C'est comme s'il disoit à Tite: Avertissez les Fidéles d'user de beaucoup de douceur & de modération envers tout le monde, & surtout envers les étrangers, & de se souvenir de ce qu'ils étoient autrefois avant leur conversion, & que la grace que JESUS-CHRIST leur a faite, ne les rende pas fiers & méprisans. Nous étions autrefois ce qu'ils sont; ils peuvent devenir ce que nous sommes. Ils sont nos ennemis, ils nous persécutent; quand il plaira à Dieu, ils seront nos amis & nos freres.

℣. 4. CUM AUTEM BENIGNITAS ET HUMANITAS APPARUIT. *Mais depuis que la bonté de Dieu, & son amour pour les hommes a paru.* Le terme *humanitas*, ne se prend pas ici comme s'il marquoit l'humanité de JESUS CHRIST, ou la nature humaine qu'il a prise dans son incarnation (*b*); mais sa bonté, sa tendresse, son amour pour les hommes (*c*), qui l'a porté à nous racheter, à nous appeller à la foi, à nous prévenir de ses dons.

℣. 5. NON EX OPERIBUS JUSTITIÆ. *Non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites.* Il ne voyoit dans toute la nature humaine en général; & dans chacun de nous en particulier, que des démérites, des péchez, des sujets de haine & de mépris. Mais par sa pure miséricorde il nous a appellez, il nous a justifiez. Il est la source non seulement des premieres graces, mais de toutes les autres (*d*); la persévérance même &

(*a*) *Quid. apud Hieronym. Grot.*

(*b*) *D. Bern. serm. 1. de Epiphan. D. Thom. alii quidam.*

(*c*) Φιλανθρωπία.

(*d*) *Chrysost.* Ὁ γὰρ τοσαύτης ἡμᾶς ἀνομίας ἀπαλλάξας, καὶ τοσούτων κακῶν, εὔδηλον ὅτι καὶ τῶν μελλόντων ἡμῖν μεταδοσεῖ πάντων, ἐπιμείνασι τῇ χάριτι. *Theophyl.* Οὔτε ἐποιήσαμεν ἔργα δικαιοσύνης, οὔτε ἐσωθημὲν ἐκ τούτων, ἀλλὰ τὸ πᾶν ἡ ἀγαθότης αὐτοῦ ἐποιήσεν.

6. *Quem effudit in nos abundè per Jesum Christum Salvatorem nostrum:*

7. *Ut justificati gratiâ ipsius, hæredes simus, secundùm spem vitæ æternæ.*

6. Qu'il a répandu sur nous avec une riche effusion, par JESUS-CHRIST notre Sauveur;

7. Afin qu'étant justifiez par sa grace, nous devinssions héritiers de la vie éternelle, selon l'espérance *que nous en avons*

## COMMENTAIRE.

la béatitude sont des effets de sa pure bonté sur nous : cependant sa miséricorde est si grande, que lorsque prévenus de son secours, nous coopérons à ses graces par notre fidélité, il veut que ses propres dons soient en même tems nos mérites. *Tanta est enim Dei bonitas, ut nostra velit esse merita, quæ sunt ipsius dona*, dit le Pape Célestin.

PER LAVACRUM REGENERATIONIS. *Par le baptême de la renaissance.* Le Baptême de JESUS-CHRIST est à notre égard comme une nouvelle naissance. Nous devenons par-là enfans de Dieu, & héritiers du Ciel, d'enfans de colére & de vengeance que nous étions auparavant. *Nul ne peut entrer dans le Royaume des Cieux, s'il ne renaît de nouveau*, dit le Sauveur (*a*). C'est là le mystére que Nicodême ne pouvoit comprendre. Nous étions tellement corrompus, dit Théophylacte (*b*), que rien n'étoit capable de nous purifier; il a fallu une nouvelle naissance, une rénovation totale : lorsqu'une maison est tellement caduque, que l'on ne peut plus ni la rétablir, ni la soutenir; on la ruine dès le fondement, & on en bâtit une autre. Ainsi il a fallu nous rétablir tout à neuf, faire de nous de nouveaux hommes.

ET RENOVATIONIS SPIRITUS SANCTI (*c*). *Par le renouvellement du Saint-Esprit.* Ou en le joignant à ce qui précéde : *Par le Baptême de la renaissance, & du renouvellement du Saint-Esprit.* En effet c'est dans le Baptême que nous sommes non seulement régénérez par la grace de justification, mais aussi renouvellez par l'effusion du Saint-Esprit dans nos cœurs; c'est Dieu qui a répandu dans nous les dons de cet Esprit saint, avec abondance & libéralité par JESUS-CHRIST notre Sauveur : *Quem effudit in nos abundè* (*d*) *per Jesum Christum.* Toute la sainte Trinité concourt à notre renouvellement & à notre sanctification; le Pere répand dans nous son Esprit; l'Esprit saint nous comble de ses dons intérieurs & extérieurs; JESUS-CHRIST nous mérite, & nous procure ces faveurs, cette effusion de l'Esprit saint.

℣. 7. UT JUSTIFICATI GRATIA IPSIUS, HÆREDES SIMUS,

(*a*) *Joan.* III. 3. *& seq.*

(*b*) *Theophyl.* Οὕτως ἡμῶν ἐν τῇ κάκιᾳ βεβαπτισμένοι, ὡς μηδὲ δύνασθαι καθαρθῆναι, ἀλλὰ ἀνὰ γεννήσεως δεηθῆναι. . . Ὥσπερ γὰρ οἰκίαν παμπάλαιον οὐχ ὑποστηρίζομεν, ἀλλὰ μέχρι τῶν θεμελίων καθαιροῦντες, ἐκ καινῆς κτίζομεν. Οὕτω καὶ ὁ Θεὸς οὐκ ἐπεσκεύασεν ἡμᾶς, ἀλλὰ ἄνωθε κατεσκεύασε.

(*c*) Διὰ λουτροῦ παλιγγενεσίας, καὶ ἀνακαινώσεως Πνεύματος ἁγίου. On peut traduire : *Per lavacrum regenerationis, & renovationem Spiritûs. Ita Hieronym. Chrys. Syr.*

(*d*) Πλουσίως. *Hieron. Opulenter. Aug. de grat. & lib. arbit. c. 5. Ditissimè.*

Digitized by Google

*8. Fidelis sermo est, & de his volo te confirmare : Ut curent bonis operibus præesse qui credunt Deo. Hæc sunt bona & utilia hominibus.*

8. C'est une vérité très-certaine, & je désire que vous y affermissiez *les Fidéles* : Ceux qui croyent en Dieu, doivent être toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres. Ce sont là des choses vraiment bonnes, & utiles aux hommes.

*9. Stultas autem quæstiones, & genealogias, & contentiones, & pugnas Legis devita; sunt enim inutiles & vanæ.*

9. Mais fuyez les questions impertinentes, les généalogies, les disputes, & les contestations de la Loi; parce qu'elles sont vaines & inutiles.

## COMMENTAIRE.

&c. *Afin qu'étant justifiez par sa grace, nous devinssions héritiers de la vie éternelle.* La grace qui nous appelle, qui nous éclaire, qui nous justifie, qui nous fait pratiquer le bien, nous rend aussi héritiers de la vie éternelle, puisque Dieu en couronnant nos mérites, & en recompensant nos bonnes œuvres, couronne aussi ses dons, & les graces (*a*).

℣. 8. FIDELIS SERMO EST. *C'est une verité très-certaine.* Tout ce que je viens de vous dire (*b*), est d'une certitude infaillible, & vous ne sauriez trop travailler à affermir les Fidéles dans ces sentimens d'humilité, de reconnoissance, & de confiance. D'autres (*c*) rapportent *fidelis sermo*, à ce qui suit. C'est une vérité indubitable, & dans laquelle je vous conjure de bien affermir les Fidéles, que ceux à qui Dieu a donné la foi, *doivent aussi être toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres.* Que la foi ne suffit point sans les bonnes œuvres, qu'ils doivent assûrer leur élection, & leur vocation par la pratique de la vertu, & par une conduite digne de JESUS-CHRIST, & de la profession du Christianisme.

Le texte Grec peut s'expliquer dans un autre sens (*d*) : Exhortez-les à exercer quelque métier honnête, & à s'appliquer dans leur domestique à quelque chose d'utile (*e*), afin qu'ils ne soient point à charge aux autres. On trouve la même expression ci-après verset 14. *Les bonnes œuvres*, ne marquent pas seulement des actions morales dignes de loüanges, mais aussi un travail honnête, & l'exercice d'une profession honorable, & utile.

℣. 6. STULTAS AUTEM QUÆSTIONES, &c. *Fuyez les questions impertinentes, les généalogies, les disputes.* L'Isle de Créte étoit pleine de Juifs, dont les uns étoient convertis, & les autres combattoient la

(*a*) *Epist. Celestini I. Concil. Trid. sess. 6. c. 16.*
(*b*) *Hieronym. Chrysost. Theodoret. Est. Sculte. alii.*
(*c*) *Ambrosiast. Theophyl Grot.*
(*d*) ἵνα φροντίζωσι καλῶν ἔργων προΐστασθαι.
(*e*) *Grot. Hamm. Sculter. Le Clerc.*



Digitized by Google

10. *Hæreticum hominem, post unam, & secundam correptionem, devita;*

10. Evitez celui qui est hérétique, après l'avoir averti une premiere & une seconde fois;

## COMMENTAIRE.

foi. Tite étoit né Gentil, & n'étoit pas versé autant que les Juifs dans les questions curieuses des généalogies, des dattes de la chronologie, des varietez de leçons, & d'autres choses qui regardent proprement la critique de l'Ecriture, & qui faisoient l'objet des études, de la vanité, & de la curiosité des Juifs (*a*). S. Paul ne veut pas que Tite s'applique à ces questions plus curieuses qu'utiles, plus brillantes que solides. Il les traite de questions vaines, inutiles, impertinentes.

En effet comparées à la solidité des instructions morales de la Loi, aux prophéties qui regardent le Messie, à la doctrine de JESUS-CHRIST contenuë dans l'Evangile, qui sont les disputes sur les mots, sur les tems, sur les généalogies, sur les dattes, sur la géographie, sur la signification grammaticale des termes, & toutes les autres curiositez de la critique? Qu'est-ce que la subtilité des explications Rabiniques, le détail de leurs traditions, les vétilles de leurs grammaires, en comparaison de la majesté des articles de notre foi, & de la doctrine de JESUS-CHRIST? Voyez ce qui a été dit sur 1. *Timot.* 1. 4. *Neque intenderent fabulis, & genealogiis interminatis, quæ quæstiones præstant, magis quàm ædificationem Dei.* Et 2. *Timot.* II. 23.

℣. 10. HÆRETICUM HOMINEM POST PRIMAM, ET SECUNDAM CORRECTIONEM (*b*) DEVITA. *Evitez celui qui est hérétique après l'avoir averti une premiere, & une seconde fois.* L'hérétique est celui qui soutient avec opiniâtreté des sentimens contraires à la saine doctrine, & qui aime mieux se séparer de l'Eglise, que de se soumettre à ses décisions, & à sa discipline. Quand une fois un homme a pris ce mauvais parti, & qu'après l'avoir repris, & averti une, ou deux fois avec charité, il ne veut point se soumettre, & demeure obstiné dans son erreur, on doit se séparer de lui, & l'abandonner comme un homme dangereux, & incorrigible. Ne vous amusez point à contester avec ces sortes de gens. Ils n'entendent plus de raison, *il est perverti, & il se condamne lui-même par son propre jugement.* Dès qu'il pense autrement que l'Eglise, & que ses Pasteurs, dès-là même il est condamné par sa

(*a*) *Hieronym. hic: Judæi ab exordio Adam, usque ad extremum Zorobabel, omnium generationes ita memoriter, velociterque percurrunt, ut eos suum putes referre nomen. Hæc nos si fortè non ita novimus, putant se in nominibus referendis, & in supputationibus annorum, & in nepotibus, & abnepotibus, avis, proavis, & atavis, doctiores. Vide Est. Grot. Men. &c*

(*b*) Μετὰ μίαν, καὶ δευτέραν νουθεσίαν. *Clarom. & S. Germ.* Μετὰ μίαν, καὶ δύο: *Post unam correptionem, & duo devita.*

Digitized by Google

11. *Sciens quia subversus est, qui ejusmodi est, & delinquit, cùm sit proprio judicio condemnatus.*

11. Sachant que quiconque est en cet état, est perverti, & qu'il péche, comme un homme qui se condamne lui-même par son propre jugement:

12. *Cùm misero ad te Artemam, aut Tychicum, festina ad me venire Nicopolim: ibi enim statui hiemare.*

12. Lorsque je vous aurai envoyé Artemas, ou Tychique, ayez soin de venir promptement me trouver à Nicopolis, parce que j'ai résolu d'y passer l'hiver.

## COMMENTAIRE.

propre bouche. Il vous croit vous-même dans l'erreur, dit S. Jérôme, & au lieu d'écouter avec docilité ce que vous lui dites, il n'a d'attention qu'à vous surprendre, & à vous engager dans ses sentimens.

Quelques anciens lisent ici: *Evitez l'homme héretique après une correction.* S. Iréne (*a*), Tertullien (*b*), S. Cyprien (*c*), S. Ambroise (*d*), S. Fulgence (*e*), Lucifer de Gagliari (*f*), & quelques anciens Exemplaires Grecs du tems de S. Jérôme, l'Ambrosiaster, ne lisent pas, *ou une seconde.* Ils croyoient qu'il suffisoit d'avertir, ou de reprendre une fois un hérétique; qu'un second, ou un troisiéme avertissement ne feroient que le rendre plus insolent, & plus entêté. Mais la leçon de la Vulgate se trouve aujourd'hui dans tous les Manuscrits, & les Imprimez Grecs, & Latins, & dans la plûpart des anciens Peres.

℣. 11. SCIENS QUIA SUBVERSUS EST. *Sachant que quiconque en cet état, est perverti.* S'il vous mépriſe après un second avertissement abandonnez-le à lui-même. Quand vous ne le convaincriez pas, & que vous ne le condamneriez pas expressément, *il se condamne assez lui-même par son propre jugement.* Ses erreurs portent témoignage contre lui; son endurcissement paroît en ce qu'il ne se rend point à vos raisons, ni à l'autorité de l'Eglise. Il ne peut plus prétexter, ni son ignorance, ni sa foiblesse, puisqu'il combat la vérité connuë, & de gayeté de cœur. Il rompt l'unité de l'Eglise; il s'y forme un parti contraire à celui des Pasteurs, & des Fidéles; ainsi il s'excommunie en quelque sorte lui-même (*g*), en se séparant des Fidéles, & il porte contre soi la plus terrible sentence que l'Eglise pourroit prononcer, si elle usoit de son droit. Et comme l'excommunication est un préjugé de la damnation éternelle, que peut-on espérer de celui qui n'est point touché d'un si terrible malheur (*h*)?

℣. 12. CUM MISERO AD TE ARTEMAM. *Lorsque je vous aurai*

(*a*) *Iren. l. 3. c. 3.*
(*b*) *Tertull. præscript. c. 6. & 16.*
(*c*) *Cyprian. Ep. 59. & l. 3. testim. §. 78.*
(*d*) *Ambros. l. 2. de Abrah. c. 6. & lib. 7. in Luc. c. 3. 4.*
(*e*) *Fulgent. l. 2. ad Monim. c. 13.*
(*f*) *Calarit. p. 2196.*
(*g*) *Hieronym. Hæretici in semetipso sententiam ferunt, suo arbitrio de Ecclesia recedentes: quæ recessio propria conscientia videtur esse damnatio.*
(*h*) *Vide Est. Homm. Gret.*



Digitized by Google

13. *Zenam Legisperitum, & Apollo sollicitè præmitte, ut nihil illis desit.*

13. Envoyez devant Zenas le Jurisconsulte, & Apollon, & ayez soin qu'il ne leur manque rien ;

## COMMENTAIRE

*envoyé Artemas, ou Tychique, ayez soin de venir promtement me trouver à Nicopolis.* S. Paul en passant par l'Isle de Créte, y avoit laissé Tite, & peut-être Zéne, & Apollon, pour gouverner, & instruire les Fidéles qui y étoient. Il alla ensuite en Judée, & revint en Asie, visitant par tout les Eglises qu'il avoit fondées. Il fit dessein de passer l'hyver à Nicopolis ville d'Epire sur le golphe d'Ambracie (*a*), ou selon d'autres (*b*), à Nicople ville de Thrace, à l'entrée de la Macédoine, sur la riviére de Nesse. S. Jérôme croit même qu'il étoit déja dans cette ville, lorsqu'il écrivit cette Lettre. Quoiqu'il en soit, il mande ici à Tite qu'il souhaite qu'il le vienne trouver à Nicopolis ; mais il l'avertit de n'y pas venir avant l'arrivée d'Artemas, qui devoit le relever, & suppléer à son absence ; car il ne convenoit pas de laisser l'Isle de Créte sans Pasteurs.

Saint Chrysostome (*c*) croit qu'il vouloit avoir Tite auprès de lui pendant tout l'hyver, pour le former de plus en plus dans la science de la Religion, dans les devoirs d'un Evêque. Artemas ne nous est point connu par d'autres endroits de l'Ecriture, ni de l'Histoire. Mais l'emploi auquel S. Paul le destinoit, en l'envoyant en Créte en l'absence de Tite, nous répond assez de son grand mérite.

℣. 13. ZENAM LEGISPERITUM, ET APOLLO. *Envoyez devant Zénas le Jurisconsulte, & Apollon.* Zéne, & Apollon devoient aussi venir trouver S. Paul à Nicople, mais il n'étoit pas nécessaire qu'ils attendissent l'arrivée d'Artémas, ou de Tychique. Ils pouvoient partir quand ils voudroient. L'Apôtre ajoûte : *Ayez soin qu'ils ne manquent de rien* pour leur voyage ; il étoit bien juste qu'ayant utilement travaillé pour l'Evangile, les Fidéles pourvûssent abondamment à tous leurs besoins pour leur départ, & pour leur voyage de Créte à Nicople. Apollon est assez connu. Nous en avons déja parlé plus d'une fois sur les Actes (*d*), & sur la premiere Epître aux Corinthiens (*e*). Pour ce qui est de *Zéne le Jurisconsulte*, l'Ecriture n'en parle que dans cette seule occasion, & nous n'en savons autre chose, sinon que c'étoit un homme Apostolique, & apparemment Juif de naissance. Le nom de *Jurisconsulte* (*f*) en cet en-

(*a*) *Hieronym. Baron. Usser. Tillemont. Erasm. Est. Ligf.*
(*b*) *Chrys. Theodoret. Theophyl. Capell.*
(*c*) *Chrys. in Tit. homil. 6.*
(*d*) *Act.* XVIII. 24 XIX. 1.
(*e*) 1. *Cor.* I. 12. III. 4. XVI. 12.
(*f*) Ζηνᾶν τὸν νομικὸν. *Vide Matt.* XXII. 35. Εἷς ἐξ αὐτῶν νομικὸς. *Luc.* VII. 30. Οἱ φαρισαῖοι, καὶ οἱ νομικοὶ. *Idem* X. 27. XI. 45. 46. 52. XIV. 3.

Digitized by Google

14. *Discant autem & nostri bonis operibus præesse ad usus necessarios, ut non sint infructuosi.*

14. Que nos freres apprennent auſſi à être toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres, lorſque le beſoin & la néceſſité le demandent, afin qu'ils ne demeurent point ſtériles, & ſans fruit.

15. *Salutant te qui mecum sunt omnes. Saluta eos qui nos amant in fide. Gratia Dei cum omnibus vobis. Amen.*

15. Tous ceux qui ſont avec moi, vous ſaluent. Saluez ceux qui nous aiment dans *l'union de* la foi. La grace de Dieu ſoit avec vous tous, Amen.

## COMMENTAIRE.

droit, eſt le même que celui de *Docteur de la Loi*, ou de *Legisperitus* de l'Evangile. Il marque un homme bien inſtruit des Loix des Juifs.

℣. 14. DISCANT AUTEM ET NOSTRIS BONIS OPERIBUS PRÆESSE. *Que nos freres apprennent à être toujours les premiers à pratiquer les bonnes œuvres.* On a déja vû au verſet 8. cette expreſſion (a) : *bonis operibus præesse.* Elle ſignifie s'y appliquer avec empreſſement, avec zéle. Pratiquer les bonnes œuvres, les actions de charité comme à l'envie l'un de l'autre ; ou en faire profeſſion publique ; s'en faire un honneur, un devoir, un plaiſir. Quelques-uns (b) l'entendent en un autre ſens : *Que les nôtres*, que les Fidéles *s'appliquent à des profeſſions honnêtes* pour gagner leur vie, & pour éviter l'oiſiveté, & le honteux reproche que l'on fait aux Crétois d'être *des ventres pareſſeux* ; qu'ils ſe mettent en état de n'être à charge à perſonne, & de ſubvenir à leurs propres beſoins par leur travail : *Ad usus necessarios, ut non sint infructuosi.* Cette explication paroît fort bonne, & fort naturelle. Les Peres (c) l'entendent comme ſi S. Paul vouloit que les Crétois fourniſſent abondamment aux beſoins de Zéne, & d'Apollon ; ils prennent le nom de *bonnes œuvres*, dans le ſens d'œuvres de charité, & de ſecours temporels.

℣. 15. SALUTA EOS QUI NOS AMANT IN FIDE. *Saluëz ceux qui nous aiment dans l'union de la foi.* Saluez les Fidéles, qui ſont vraiment Fidéles, & amis de la vérité ; ou *ceux qui nous aiment véritablement.* Nos fidéles, & nos ſincéres amis (d). Enfin on peut dire que S. Paul diſtingue ici l'amour qui eſt dans la foi, ou qui eſt produit par la foi ; de l'amour naturel, de l'amitié d'inclination, ou de ſympathie, ou de celui qui eſt entre les amis. L'amour dont parle S. Paul, eſt dans la vûë de Dieu, fondé ſur la charité, & ſur la pieté. Un Chré-

(a) καλῶν ἔργων προίστασθαι.
(b) *Grot. Prica. Hamm. LeClerc. Scultet.*
(c) *Hieron. Chryſoſt. Theodoret. Theophyl.*
(d) *Grot. Eſt. Men. Theophyl.* Η᾽ τοὺς φιλοῦντας ἀυτὸν πιστῶς, καὶ ἀδόλως, ἢ τοὺς ἀγαπῶντας ἀυτὸν πιστῶς, ἤτοι χειροτονίας.

Digitized by Google

tien aime ſes parens, ſes amis, ſes ennemis même d'un amour de foi (a). Il voit dans eux tous l'image de Dieu, ſes dons, ſon ouvrage, ſon ordre.

Les Exemplaires Grecs imprimez liſent à la fin de cette Epître cette ſouſcription: *L'Epître à Tite premier Evêque de Créte, fut écrite de la ville de Nicople en Macédoine.* Le Syriaque ajoûte, *qu'elle fut envoyée par Zéne, & par Apollon.* Pluſieurs anciens Manuſcrits liſent ſimplement (b): *L'Epître à Tite fut écrite de Nicopolis.* Ils ne marquent pas que ç'ait été Nicopole en Macédoine; ni que Tite ait été premier Evêque de l'Iſle de Créte. Mais les Grecs, & les Latins ſont fort uniformes pour la faire écrire de la ville de Nicopole. D'autres omettent entierement cette ſouſcription. Il faut voir la Préface.

---

(a) *Hieronym. Sola Sanctorum dilectio in fide diligit; in tantum ut etiam ſi ille qui diligitur, infidelis ſit, tamen Sanctus in fide eum diligat, &c*

(b) *Alex. Petit. 1. Syr. Arab. & alii quidam*

*Fin du Commentaire ſur l'Epître à Tite.*



PREFACE

Digitized by Google

# PRÉFACE
## SUR L'ÉPITRE
# DE SAINT PAUL
## A PHILEMON.

PHILEMON étoit un riche bourgeois de Coloſſes, qui avoit été converti par Epaphras Diſciple de S. Paul. Onéſime eſclave de Philémon, s'etant enfui de la maiſon de ſon maître, & lui ayant même enlevé quelque choſe (*a*), alla à Rome, où S. Paul étoit priſonnier pour la premiere fois. Comme Onéſime le connoiſſoit de réputation, il fit tant qu'il le trouva, lui conta ce qu'il avoit fait, & lui rendit tous les ſervices qu'auroit pû lui rendre Philémon lui-même, s'il eût été à Rome. S. Paul repréſenta à Onéſime la faute qu'il avoit faite; & l'ayant trouvé diſpoſé à écouter la parole de l'Evangile, il l'inſtruiſit, le baptiſa, & peu de tems après le renvoya à Philémon ſon maître avec la Lettre que nous allons expliquer, qui eſt toute entiere employée à lui demander grace pour l'eſclave fugitif, devenu fidéle, & converti par S. Paul.

C'eſt en ce genre un chef-d'œuvre d'éloquence (*b*). Rien n'eſt plus tendre, plus preſſant, plus perſuaſif, plus animé. Il y mêle les prieres avec l'autorité, les louanges avec les recommandations, les motifs de Religion avec ceux de l'honnêteté & de la reconnoiſſance: Enfin il met tout en œuvre pour réconciler Onéſime avec Philémon. Il y réuſſit comme il le ſouhaitoit. Philémon non ſeulement reçut Onéſime dans ſes bonnes graces; mais il le renvoya peu de tems après à Rome auprès de l'Apôtre, afin qu'il continuât à lui rendre toute ſorte de ſer-

(*a*) *Vide Philem. ℣. 18. Chryſoſt. prologo, alii.*

(*b*) *Scultet. hic: Si quid in genere ſuaſorio admirandum eſt, certè hoc Epiſtolion eſt. In iſta enim brevitate ſingulis fere verbis ſingula argumenta ſunt ſubjecta.*



Digitized by Google

vices dans sa prison. S. Paul employa dans la suite Onésime à porter quelques-unes de ses Lettres. Ce fut lui qui apporta celle aux Colossiens avec Tychique. Ils étoient chargez d'apprendre aux Colossiens l'état de l'Eglise de Rome, & celui de l'Apôtre en particulier. Il étoit encore dans les liens; mais il en sortit bien-tôt.

Saint Philémon, à qui saint Paul écrit cette Lettre, avoit fait de sa maison une Eglise pour la pieté de ses domestiques, qui avoient tous embrassé la foi, aussi-bien qu'Appie son épouse. S. Paul louë sa foi, la charité & la libéralité de Philémon envers tous les Saints. Il étoit la ressource & la consolation des Chrétiens de ces quartiers-là. Les Martyrologes & les Ménologes (*a*) portent qu'il fut martyrisé sous Néron à Colosses, le 22. de Novembre, avec Appie sa femme, & Aristarque son ami. Du tems de Théodoret (*b*), on montroit encore la maison de Philémon à Colosses.

Theodoret (*c*) veut que Philémon ait été instruit par Archippe: mais nous croyons bien plus probable qu'il l'avoit été par S. Epaphras Evêque de Colosses; à moins qu'il ne demeurât à Ephése, comme le veut Grotius (*d*); auquel cas il auroit pû être instruit par S. Paul lui-même. Ce qui est encore insinué ici, verset 18. où l'Apôtre lui dit: *Pour ne pas dire que vous vous devez tout à moi.* Du moins Philémon pouvoit y avoir demeuré, lorsque saint Paul y prêchoit; ou l'avoir oüi dans quelqu'autre endroit qu'à Colosses (*e*), où il ne paroît pas que saint Paul ait été avant ce tems-ci, & où il semble que Philémon étoit résident, lorsque l'Apôtre lui écrivit cette Lettre.

Quant à Onésime, depuis que Philémon l'eut comme abandonné à S. Paul, ainsi qu'une conquête qu'il avoit faite dans ses liens, l'Apôtre l'employa dans le ministére de l'Evangile. D'esclave qu'il étoit, il devint Diacre, ou Ministre de l'Eglise de Jesus-Christ (*f*). Les Constitutions des Apôtres (*g*) portent que S. Paul le fit Evêque de Bérée en Macédoine. Quelques Martyrologes veulent que ce soit Onésime, dont parle S. Ignace le Martyr, en l'an 107. de Jesus-Christ, comme de l'Evêque d'Ephése: mais ce sentiment n'a aucun fondement solide (*h*). Les Auteurs des Martyrologes lui donnent le nom d'Apôtre, & nous apprennent qu'il finit sa vie par le martyre.

Saint Jérôme (*i*) croit qu'Onésime portoit en même-tems cette Epître à Philémon, & celle aux Colossiens. Mais Théodoret (*k*), & les

---

(*a*) *Vide Canis. t. 2. p. 918. Martyrol. Rom. 22. Nov.*
(*b*) *Theodoret. in Philemon, prolog.*
(*c*) *Theodoret. ad ℣. 1.*
(*d*) *Grot. ad Philem. ℣. 1.*
(*e*) *Cajet. Est. ad ℣. 18.*
(*f*) *Hieronym. Ep. 62. c. 2.*
(*g*) *Constitut. l. 7. c. 46.*
(*h*) Voyez M. de Tillemont, note 70. sur S. Paul.
(*i*) *Hieronym. ad ℣. 1.*
(*k*) *Theodoret. ad ℣. 14.*

Digitized by Google

autres Commentateurs croyent plus vraiſemblablement que celle aux Coloſſiens ne fut apportée qu'après le ſecond voyage d'Onéſime à Rome. Les Marcionites recevoient cette Epître toute entiére, dit Tertullien, (a) pendant qu'ils tronquoient, ou corrompoient toutes les autres: *Soli huic Epiſtolæ brevitas ſua profuit, ut falſarias manus Marcionis evaderet.* S. Jérôme dit la même choſe preſqu'en mêmes termes (b). Toutefois S. Epiphane (c) ſe plaint que les Marcionites l'avoient entiérement corrompuë.

Quelques-uns (d) autrefois doutoient de l'authenticité de cette Epître. Ils prétendoient que S. Paul l'avoit écrite par ſon propre eſprit, pour une affaire particuliére, & qui ne regardoit point l'Egliſe: Que peut-être même elle n'étoit point de lui; & qu'enfin elle n'étoit d'aucune importance, ne contenant qu'une ſimple recommandation d'un eſclave fugitif à ſon maître. Mais les Peres ont ſolidement répondu à ces foibles objections, & ont fermé la bouche à ces eſprits critiques, par l'autorité de l'Egliſe, qui l'a toujours reconnuë pour un ouvrage de S. Paul, & un Ecrit inſpiré: en montrant que Marcion lui-même avoit oſé la rejetter du nombre des Epîtres de l'Apôtre: Que ce n'eſt pas la grandeur des Piéces qui fait leur authenticité; puiſque dans l'ancien Teſtament nous avons des Prophétes, dont les Ecrits ne ſont pas plus longs que cette Epître: Que l'Eſprit ſaint n'animoit pas moins S. Paul, lorſqu'il ſalüoit les Fidéles, & qu'il s'acquittoit de ce que l'honnêteté, ou la reconnoiſſance demandoient de lui, que quand il écrivoit les plus hauts myſtéres. S'il falloit rejetter toutes les Lettres; où il parle de ſes affaires particuliéres, & où il entre dans certains détails, qui ne regardent que ſa perſonne, il y en auroit peu qui fuſſent réſervées. Enfin on trouve ici pluſieurs excellentes leçons pour les maîtres, & pour les ſerviteurs. Les Evêques y voyent le ſoin qu'ils doivent avoir de tous ceux qui ſont confiez à leurs ſoins, & tous les Fidéles y rencontrent pluſieurs ſujets de conſolation, & d'édification pour eux-mêmes.

---

(a) *Tertull. l. 5. contra Marcion. c. ult.*

(b) *Hieronym. proëm. in Philem. Pauli Epiſtolam ad Philemonem, ſaltem, Marcione autore, doceantur; qui cùm cæteras Epiſtolas ejuſdem vel non ſuſceperit, vel quadam in his mutaverit, atque corroſerit, in hanc ſolam non eſt auſus manus mittere; quia ſua illam brevitas defendebat.*

(c) *Epiphan. contra hæreſ. l. 1. c. 4. n. 9.*

(d) *Quidam apud Hieronym. proëm. in Epiſt. ad Philem. Ita & alii apud Chryſoſt. & Theophyl.*



Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'EPITRE DE St. PAUL A PHILEMON

## CHAPITRE PREMIER.

*Exhortation à Philémon de recevoir Onéſime ſon eſclave, qui s'étant enfui de chez lui, étoit venu trouver l'Apôtre à Rome, & y avoit reçu le baptême.*

| | |
|---|---|
| ℣. 1. *Paulus, vinctus Jeſu Chriſti, & Timotheus frater, Philemoni dilecto, & adjutori noſtro.* | ℣. 1. Paul, priſonnier de Jesus-Christ, & Timothée ſon frere, à notre cher Philémon notre coopérateur. |

### COMMENTAIRE.

℣. 1. PAULUS VINCTUS CHRISTI JESU (a). *Paul priſonnier de* JESUS-CHRIST. S. Paul étoit à Rome priſonnier ſous l'empire de Néron, l'an 61. de Jesus-Christ, lorſqu'il écrivit cette Lettre; il fait mention de ſes liens, ou de ſa priſon, pour diſpoſer Philémon à lui accorder la grace d'Onéſime, qui étoit le principal motif de ſa Lettre.

(a) Παῦλος δέσμιος Χριστοῦ Ἰησοῦ. *Quidam:* Ἀπόστολος Χριστοῦ Ἰησοῦ. *Ita Clarom. & S. Germ. G. L. Med. alii:* Δοῦλος Χριστοῦ Ἰησοῦ. *Ita Genev. Cov. 4. apud Mill.*

Digitized by Google

2. *Et Appiæ sorori charissimæ, & Archippo commilitoni nostro, & Ecclesiæ, quæ in domo tua est.*

2. A notre très-chere sœur Appie, à Archippe le compagnon de nos combats, & à l'Eglise qui est en votre maison.

## COMMENTAIRE.

*Necessaria authoritas vinculorum*, dit S. Jérôme, *rogaturus pro Onesimo talis rogare debuit, qui possit impetrare quod posceret.* Il joint *Timothée* avec lui comme un nouvel intercesseur, qui étoit connu de Philémon, comme étant du même pays, & outre cela fort célébre dans l'Eglise, compagnon presque inséparable de saint Paul, & pour lors à Rome avec lui.

PHILEMONI DILECTO, ET ADJUTORI NOSTRO. *A nôtre cher Philémon, notre coopérateur.* On a donné l'Histoire de Philémon dans la Préface. S. Paul l'appelle son bien-aimé, son ami (*a*); non qu'il le connût personnellement, comme l'ayant vû, ou converti, mais il le connoissoit de réputation, & avoit contribué à sa conversion par le moyen d'Epaphras son disciple. Il lui donne le nom de coadjuteur, ou de coopérateur, parce qu'apparemment il avoit quelque emploi dans l'Eglise de Colosses, ou qu'il s'appliquoit à l'exemple de l'Apôtre, à la prédication de l'Evangile, & à la conversion des infidéles.

℣. 2. ET APPIÆ SORORI CHARISSIMÆ. *Et à notre chere sœur Appie*, ou *Apphie* (*b*), ou *Apphiade* (*c*), ou *Amphie* (*d*), suivant quelques Manuscrits. Le Grec Vulgaire ne lit point *notre sœur.* Les meilleurs, & les plus anciens Exemplaires Grecs, lisent simplement, *à Apphie nôtre sœur*. Mais S. Jérôme, l'Ambrosiaster, l'ancien Scoliaste sous le nom de S. Jérôme, lisent comme la Vulgate. Théodoret remarque (*e*) que quelques personnes trouvoient à redire à cette épithéte: *Apphie notre bien-aimée*; comme peu convenable à la gravité de l'Apôtre. Mais il n'y a que des gens mal disposez qui puissent y trouver un mauvais sens. Ce terme en lui-même, & originairement, n'enferme rien que de très-honnête, & de très-sérieux. Il donne à Appie le nom de bien-aimée, parce qu'elle étoit fidéle, & ornée de vertus. S. Chrysostome, & Théodoret font aussi remarquer que l'Apôtre contre son ordinaire saluë l'épouse de Philémon (*f*) à la tête de cette Lettre, pour l'adoucir en faveur de leur esclave Onésime.

ET ARCHIPPO COMMILITONI NOSTRO. *A Archippe le com-*

(*a*) *Græc.* Ἀπφίᾳ τῇ ἀγαπητῇ.

(*b*) *Apphiadi. Clar. & S. Germ. Lat. Gr.* Ἀφφίᾳ.

(*c*) *Borner. G. L. Roe.* 2.

(*d*) *Alex. Clarom. S. Germ. Borner. GG. LL. Copht. Colb.* 7. *Cov.* 2.

(*e*) *Theodoret. hic*: Μηδεὶς δὲ θαυμαζέτω εἰ καὶ προσπίπτουσι νῦν τινες τῷ προσρήματι τούτῳ. Οἱ γὰρ κακῶς κεχρημένοι τῷ πράγματι τῇ προσηγορίᾳ τὴν λοιδορίαν προσῆψαν. Πάλαι δὲ σεμνὸν τὸ ὄνομα, καὶ ἀξιέπαινον ἦν.

(*f*) *Chrysost. Theodoret. hic, Gentil. alii.*

3. *Gratia vobis, & pax à Deo Patre noſtro, & Domino Jeſu Chriſto.*

4. *Gratias ago Deo meo, ſemper memoriam tui faciens in orationibus meis,*

5. *Audiens charitatem tuam, & fidem quam habes in Domino Jeſu, & in omnes Sanctos:*

3. Que Dieu notre Pere, & JESUS-CHRIST *notre* Seigneur vous donnent la grace & la paix.

4. Me ſouvenant ſans ceſſe de vous dans mes priéres, je rends graces à mon Dieu,

5. Apprenant quelle eſt votre foi envers le Seigneur JESUS, & votre charité envers tous les Saints;

## COMMENTAIRE.

*pagnon de nos combats.* Archippe étoit ou Diacre, ou Prêtre, ou même Evêque de Coloſſes, où demeuroit Philémon (*a*). Les Conſtitutions des Apôtres (*b*), & quelques autres diſent qu'il a été Evêque de Laodicée en Phrygie. Mais il eſt bien plus croyable qu'il demeuroit à Coloſſes; non en qualité d'Evêque, car nous croyons qu'Epaphras y poſſédoit alors cette dignité (*c*), mais en qualité de Prêtre, & ayant ſoin de cette Egliſe en la place d'Epaphras, qui étoit alors à Rome auprès de S. Paul (*d*). L'Apôtre écrivant l'année ſuivante aux Coloſſiens; ordonne qu'on avertiſſe Archippe, de bien conſidérer le miniſtere qu'il avoit reçû de Dieu, afin d'en remplir tous les devoirs. Les Grecs font ſa fête le 22. de Novembre, & diſent qu'il fut martyriſé à Coloſſes ſous Néron. L'Egliſe Latine l'honore le 20. de Mars.

ET ECCLESIÆ QUÆ IN DOMO TUA EST. *Et à l'Egliſe qui eſt en votre maiſon.* Il appellé *Egliſe*, la famille, & les domeſtiques de Philémon (*e*). On ſait qu'anciennement dans les grandes maiſons le nombre des domeſtiques étoit conſiderable, & qu'il compoſoit une eſpéce de petite république. S. Paul intéreſſe le plus de monde qu'il peut dans l'affaire d'Onéſime. Il lui ménage des interceſſeurs, même parmi les ſerviteurs, & les domeſtiques de Philémon (*f*).

℣. 3. GRATIA VOBIS, ET PAX. *Que la grace, & la paix.* Que Dieu vous accorde ſa bien-veillance, & la paix; la tranquillité de l'ame; toute ſorte de bonheur, & de proſpéritez. Quelle grace puis-je vous ſouhaiter, ſi vous ne pardonnez à votre frere? Quelle paix pouvez-vous eſperer, ſi vous ne vous reconciliez avec lui (*g*)?

℣. 5. AUDIENS CHARITATEM TUAM, ET FIDEM. *Apprenant quelle eſt votre foi envers le Seigneur* JESUS, *& votre charité envers tous les*

(*a*) *Hieronym. Chryſ. Theodoret. Theophyl. alii paſſim.*
(*b*) *Conſtitut. l. 7. c. 46.*
(*c*) *Vide Coloſſ. 1. 7. & IV 12.*
(*d*) *Philemon. ℣. 23.*
(*e*) *Chryſ. Theodoret. Eſt. Grot. Confer Rom. XXI. §. 1. Cor. XVI. 19. Coloſſ. IV. 15.*
(*f*) *Theodoret.* ἵνα καὶ οἱ οἰκέται σπουδαίας ἀξιωθέντες ὑμῶν, συνεργοὶ σφᾶς ἀλλήλοις γένωνται. *Vide Chryſ. Hieron. Eſt. Tir.*
(*g*) *Vide Chryſ. Theophyl.*

Digitized by Google

*6. Ut communicatio fidei tuæ evidens fiat in agnitione omnis operis boni, quod est in vobis in Christo Jesu.*

6. Et de quelle sorte la libéralité qui naît de votre foi éclate aux yeux de tout le monde, se faisant connoître par tant de bonnes œuvres qui se pratiquent dans votre maison pour l'amour de JESUS-CHRIST.

*7. Gaudium enim magnum habui, & consolationem in charitate tua; quia viscera Sanctorum, requieverunt per te, frater.*

7. Car votre charité, mon cher frere, nous a comblez de joie & de consolation, voyant que les cœurs des Saints ont reçu tant de soulagement de votre bonté.

## COMMENTAIRE.

*Saints.* Je rends graces à Dieu d'avoir mis dans vous une foi si vive, & une charité si ardente, & c'est ce qui me donne la confiace de vous demander la grace d'Onésime, que je vous renvoye. Il est à present du nombre des Saints, & des Fidéles, pour qui vous avez une charité si compatissante.

℣. 6. UT COMMUNICATIO FIDEI TUÆ EVIDENS FIAT. *Afin que votre liberalité qui naît de votre foi, éclatte aux yeux de tout le monde.* On a deja vû en plus d'un endroit que le terme *communicatio* (a) dans le style de S. Paul, se prend pour la libéralité, & pour les aumônes que l'on fait aux pauvres. Au lieu d'*evidens fiat*, qu'elle éclatte, le Grec lit (b): *Qu'elle soit efficace*, ou agissante; qu'elle eclatte par ses effets. Mais la leçon de la Vulgate fait un plus beau sens en cet endroit; elle est plus conforme à l'intention de l'Apôtre (c), qui souhaite que la libéralité de Philémon soit connuë de tout le monde par la pratique de toute sorte de bonnes œuvres: *In agnitione omnis boni.* Car la foi sans les œuvres, est morte (d).

℣. 7. GAUDIUM, ET CONSOLATIONEM. *Comblez de joye, & de consolation.* Le Grec porte (e): *De grace, & de consolation.* Mais les plus excellens Manuscrits, & la plûpart des Peres sont conformes à la Vulgate, de même que le Syriaque, l'Arabe, & le Cophre, & cette leçon fait un meilleur sens, que celle du Grec Vulgaire. Il étoit naturel que S. Paul fut comblé de joye, & de consolation d'apprendre que Philémon exerçoit libéralement sa charité envers tous les Saints. *Quia viscera Sanctorum requieverunt per te.* Les entrailles des Saints, leur cœur affligé, leurs entrailles exténuées par la faim, ont été soulagées par vos aumô-

(a) Κοινωνία πίστεως. *Theophyl.* Ἐλεημοσύνην καλεῖ, ὡς ἀπὸ πίστεως πολλῆς γενομένην.

(b) Ὅπως ἡ κοινωνία τῆς πίστεως σου ἐνεργὴς γένηται. *Quidam:* Ἐναρὴς, *evidens. Ita Velez, & Hieronym. Clar. Lat. S. Germ. Lat. Hierouymiast. Ita Latini plerique omnes. Ambrosiast. Accepta.*

(c) *Mill. vitr. Lect. hic, Est.*

(d) *Jacob.* II. 20. 26.

(e) Χάριν γὰρ ἔχομεν πολλὴν, καὶ παράκλησιν, *Alii:* χαρὰν, ... καὶ παράκλησιν. *Ita Alex. Clarom. Vechel, altera Edit. Laud. 2. Petit. 2. Colb. 7. Barb. 1. alii apud Mill. Syr. Arab. Copht. Clarom. Lat. S. Germ. G. L. Borner. G. L. Copht. Ambros. Hieron. Chrys. &c. Theophyl.* χάριν, τουτέστι, χαρὰν.

8. *Propter quod multam fiduciam habens in Christo Jesu imperandi tibi quod ad rem pertinet;*

8. C'eſt pourquoi, encore que je puiſſe prendre en JESUS-CHRIST une entiere liberté de vous ordonner une choſe qui eſt de votre devoir,

9. *Propter charitatem magis obſecro, cùm ſis talis, ut Paulus ſenex, nunc autem & vinctus Jeſu Chriſti.*

9. Néanmoins l'amour *que j'ai pour vous*; fait que j'aime mieux vous ſupplier, quoique je ſois tel que je ſuis *à votre égard*; *c'eſt-à-dire*, Paul, & déja vieux, & de plus maintenant priſonnier de JESUS-CHRIST.

10. *Obſecro te pro meo filio, quem genui in vinculis, Oneſimo,*

10. Or la priere que je vous fais eſt pour mon fils, que j'ai engendré dans mes liens; pour Onéſime,

## COMMENTAIRE.

nes. L'eſprit abattu, & accablé de douleur, a trouvé dans votre bon cœur la conſolation à ſes peines, & le ſoulagement à ſes beſoins.

℣. 8. IMPERANDI TIBI QUOD AD REM PERTINET. *De vous ordonner une choſe qui eſt de votre devoir.* Je pourrois uſer de mon droit, & en qualité d'Apôtre de JESUS-CHRIST, vous ordonner de recevoir Onéſime dans votre maiſon, & lui rendre vos bonnes graces; je ne vous demanderois en cela rien que de juſte, & de convenable: *Quod ad rem pertinet*; ou ſelon le Grec (*a*): *Ce qui eſt bien ſéant*; ou même, *ce qui eſt de votre devoir* (*b*); c'eſt-à-dire, de recevoir un eſclave fugitif, qui revient à vous converti, & repentant.

℣. 9. PROPTER CHARITATEM MAGIS OBSECRO. *L'amour que j'ai pour vous fait que j'aime mieux vous ſupplier*, que d'employer mon autorité; *quoique je ſois tel que je ſuis, c'eſt-à-dire, Paul, & déja vieux, & de plus priſonnier de* JESUS-CHRIST, ou *pour* JESUS-CHRIST. (*c*). Trois raiſons qui pourroient m'autoriſer à exiger de vous que vous reçuſſiez Onéſime; *Paul* Apôtre de JESUS-CHRIST; *Paul déja vieux* (*d*), & par conſéquent méritant des conſidérations, des égards particuliers; enfin *Paul priſonnier pour la foi de* JESUS-CHRIST, & en cette qualité digne d'un amour, & d'un reſpect ſingulier. Mais j'oublie tout cela, pour me réduire à l'état de ſimple ſuppliant devant vous. Ce n'eſt ni l'Apôtre, ni le vieillard, ni le priſonnier qui vous demandent, c'eſt Paul tout nud qui vous prie par la même tendreſſe que vous exercez envers tous les Saints, de ne pas fermer vos entrailles ſur Onéſime, ci-devant votre eſclave, & aujourd'hui votre frere.

---

(*a*) Ἐπιτάσσειν σοι τὸ ἀνῆκον. *Chryſoſt.* Τὸ εὐλογον. *Oecumen.* Τὸ πρέπον.

(*b*) *Eraſm. Pag. Caſtal. Illyr. Tig. Mont. Grot. Gentil. Men. Tir.*

(*c*) Δέσμιος Ἰησοῦ Χριστοῦ: Le priſonnier qui appartient à J. C. L'homme de J. C. qui eſt en priſon.

(*d*) S. Paul pouvoit avoir alors 63. ans. Nous croyons que cette Lettre eſt de la 61. année de J. C.

℣. 10.

Digitized by Google

11. *Qui tibi aliquando inutilis fuit, nunc autem & mihi, & tibi utilis,*

12. *Quem remisi tibi. Tu autem illum, ut mea viscera, suscipe:*

13. *Quem ego volueram mecum detinere, ut pro te mihi ministraret in vinculis Evangelii:*

11. Qui vous a été autrefois inutile, mais qui vous sera maintenant très-utile, aussi-bien qu'à moi.

12. Je vous le renvoye, & je vous prie de le recevoir comme mes entrailles.

13. J'avois pensé de le retenir auprès de moi, afin qu'il me rendît quelque service en votre place dans les chaînes que je porte pour l'Evangile :

## COMMENTAIRE.

℣. 10 PRO MEO FILIO. *Pour mon fils, que j'ai enfanté dans mes liens.* Remarquez qu'il n'a pas encore nommé Onésime ; il a tâché d'amollir le cœur de Philémon par tous les endroits les plus sensibles, avant que de lui présenter ce nom, qui lui étoit odieux. C'est mon fils que je vous renvoye ; mon fils d'autant plus cher, que je l'ai enfanté dans mes liens ; c'est Onésime votre esclave, ci-devant fugitif, voleur, désobéissant, inutile. ℣. 11. *Qui tibi aliquando inutilis fuit.* Dans l'Ecriture, *le serviteur inutile* se met pour un mauvais serviteur (*a*). Dès qu'un esclave ne sert de rien à son maître, il est censé mauvais, puisqu'il ne l'achette que pour en tirer du service. S. Paul fait allusion au nom d'*Onésime* (*b*), qui en Grec signifie utile. Onésime a été ci-devant inutile ; contre la signification de son nom ; mais à présent il est devenu utile, & vraiment *Onésime* à vous, & à moi : à vous par sa conversion, & par la résolution où il est de vous servir fidellement, & utilement tout le reste de sa vie : & à moi par les services qu'il m'a rendu dans ma prison.

℣. 12. QUEM REMISI TIBI. *Je vous le renvoye*, quelque besoin que j'en aye en l'état où je suis ; *& je vous prie de le recevoir comme mes entrailles*, comme moi-même, comme tout ce que j'ai de plus cher & de plus tendre ; ou *comme mes entrailles*, comme mon fils que j'ai en quelque sorte enfanté, & que je regarde comme une partie de moi-même (*c*).

℣. 13. UT PRO TE MIHI MINISTRARET *Afin qu'il me rendît quelque service dans mes chaînes.* Si je n'avois consulté que mon inclination, ou mon besoin, je l'aurois retenu auprès de moi ; afin qu'il me rendît les services, que je présume que vous voudriez me rendre vous-même, si vous êtiez ici. Mais ℣. 14. *je n'ai rien voulu faire sans votre avis*, & sans vôtre agréement. Je n'ai eu garde de prendre sur votre serviteur une autorité que vous ne m'auriez point donnée ; & de me faire

(*a*) *Vide Matt.* XXV. 30. *Luc.* XVII. 10.

(*b*) Ὀνήσιμον ἢ πότε σοι ἄχρηστον, νυνὶ δὲ εὔχρηστον.

(*c*) *Est. Gentil. Menoch. Hieronymus ait. Filium nostrum carissimum. Ita & Syr.*



Digitized by Google

14. *Sine consilio autem tuo nihil volui facere, uti ne velut ex necessitate bonum tuum esset, sed voluntarium.*

15. *Forsitan enim ideò discessit ad horam à te, ut æternum illum reciperes:*

16. *Jam non ut servum, sed pro servo charissimum fratrem, maximè mihi; quantò autem magis tibi, & in carne, & in Domino?*

14. Mais je n'ai rien voulu faire sans votre avis, désirant que le bien que je vous propose n'ait rien de forcé, mais soit entierement volontaire.

15. Car peut-être qu'il a été séparé de vous pour un tems, afin que vous le recouvriez pour jamais;

16. Non plus comme un simple esclave, mais comme celui qui d'esclave est devenu l'un de nos freres bien aimez, qui m'est très-cher à moi en particulier, & qui vous le doit être encore beaucoup plus, étant à vous, & selon le monde, & selon le Seigneur.

## COMMENTAIRE.

rendre des services qui pourroient n'être pas entiérementde votre choix: *désirant que le bien que je vous propose, n'ait rien de forcé, mais soit entierement volontaire* de vôtre part. J'ai voulu ne le devoir qu'à votre bonne volonté; je n'ai pas voulu ni la prévenir, ni la saisir sans savoir auparavant vos dispositions. On doit toujours présumer favorablement de la bonne volonté d'un ami, mais on ne doit pas toujours en faire l'application à son profit, sans l'avoir consulté. Un esclave fugitif est un article sur lequel un maître a toujours de la délicatesse.

℣. 15. FORSITAN IDEO DISCESSIT AD HORAM. *Peut-être qu'il a été séparé de vous pour un tems, afin que vous le recouvriez pour jamais* (a). La Providence a permis la fuite d'Onésime, pour un plus grand bien, & pour vous, & pour lui. Il vous a quitté pour un peu de tems, afin que vous le possediez pour toujours dans l'éternité. C'est ainsi que Joseph consoloit ses freres qui l'avoient vendu à des marchands qui le menerent en Egypte (b): *Le Seigneur m'a fait venir en ce pays, afin que vous puissiez vivre sur la terre, & que vous trouvassiez des alimens pour vous sustenter. Ce n'est point par votre volonté, mais par le dessein de Dieu que je suis venu ici.*

℣. 16. JAM NON UT SERVUM. *Non plus comme un simple esclave*, mais comme un frere. En qualité de Chrétien, il doit vous être cher par deux raisons; la premiére, *parce qu'il est à vous selon le monde*, ou *selon la chair* (c); car le Christianisme ne change pas la condition de l'homme esclave, ou libre; & la seconde, *parce qu'il est à vous selon le monde*. Il vous est

(a) Ἵνα αἰώνιον αὐτὸν ἀπέχῃς: Afin que vous le receviez éternel, ou immortel.

(b) *Genes.* XLV. 7. 8.

(c) Καὶ ἐν σαρκὶ, καὶ ἐν Κυρίῳ. *Theophyl.* Τοῦτ' ἔστι, καὶ ἐν τοῖς κοσμικοῖς ὑπάρχειν, καὶ ἐν τοῖς πνευματικοῖς: Dans les services corporels & spirituels.

Digitized by Google

17. *Si ergò habes me ſocium, ſuſcipe illum ſicut me:*

17. Si donc vous me conſidérez comme étroitement uni à vous, recevez-le comme moi-même.

18. *Si autem aliquid nocuit tibi, aut debet, hoc mihi imputa.*

18. Que s'il vous a fait tort, ou s'il vous eſt redevable de quelque choſe, mettez cela ſur mon compte.

19. *Ego Paulus ſcripſi meâ manu: ego reddam, ut non dicam tibi, quod & teipſum mihi debes:*

19. C'eſt moi, Paul, qui vous écris de ma main; c'eſt moi qui vous le rendrai, pour ne pas dire que vous vous devez vous-même à moi.

## COMMENTAIRE.

lié par les liens de la Religion, & par la participation des mêmes Sacremens, & des mêmes biens ſpirituels. Comme votre eſclave, il eſt membre de votre famille, & fait une partie de votre bien. En qualité de Chrétien, il eſt comme vous membre du Corps myſtique de JESUS-CHRIST, fils adoptif du Pere, & héritier du Royaume Céleſte. Je vous le rends comme votre eſclave; ſon corps vous appartient: mais ſouvenez-vous qu'il eſt plus à Dieu, qu'à vous, & que le caractére du Chriſtianiſme, qu'il porte, doit vous le rendre reſpectable. Le Grec porte (*a*): *Non plus comme un ſerviteur, mais plus qu'un ſerviteur; un frere bien aimé.*

℣. 17. SI ERGO ME HABES SOCIUM. *Si vous me conſidérez comme étroitement uni à vous*, ſi vous me regardez comme votre ami, donnez-moi une preuve de votre amitié, en le recevant comme moi-même. Regardez-le comme un autre moi même. Le Grec (*b*): *Si vous me regardez comme votre aſſocié*, comme compagnon dans la même milice, comme héritier des mêmes promeſſes, comme lié d'intérêt, & d'amitié avec vous, ne me refuſez point la grace que je vous demande.

℣. 18. SI ALIQUID NOCUIT. *S'il vous a fait tort, mettez cela ſur mon compte.* Onéſime avoit apparemment volé ſon maître en s'enfuyant; il pouvoit auſſi être réliquataire envers Philémon de quelque choſe ſur les comptes qu'il devoit lui rendre (*c*). Saint Paul extenuë la faute d'Onéſime; il ne parle point expreſſément de vol; il parle comme en doutant de ce qu'Onéſime avoit emporté de ſa maiſon; enfin il lui dit: S'il vous doit quelque choſe, je le prends ſur mon compte; imputez-le moi, je ſuis ſa caution.

℣. 19. EGO PAULUS SCRIPSI MEA MANU. *C'eſt moi Paul qui vous l'écris de ma main.* Si ma parole ne ſuffit pas, voici ma cédule écrite, & ſignée de ma main. Oüi, je m'engage, & je reponds pour Onéſime. Il

(*a*) Οὐκέτι ὡς δοῦλον, ἀλλ' ὑπὲρ δοῦλον: ἀδελφὸν ἀγαπητόν. *Alii*: Ἀλλ' ὡς δοῦλε *Sed pro ſervo, &c. Ita Clarom. & S. Germ. Latt. Ambroſiaſt. Hieronymiaſt. Vulg.*

(*b*) Εἰ οὖν με ἔχεις κοινωνόν.

(*c*) *Vide Grot. hîc.*



Digitized by Google

20. *Ita, frater, ego te fruar in Domino. Refice viscera mea in Domino.*

20. Oüi, mon frere, que je reçoive de vous cette joie dans le Seigneur. Donnez-moi au nom du Seigneur cette sensible consolation.

21. *Confidens in obedientia tua scripsi tibi, sciens quoniam & super id quod dico facies.*

21. Je vous écris ceci dans la confiance que votre soumission me donne, sachant que vous en ferez encore plus que je ne dis.

## COMMENTAIRE.

y a beaucoup d'apparence que l'Apôtre écrivit toute cette Epitre de sa main (*a*). Un esclave ne peut rien devoir à son maître quant aux effets civils, puisqu'il est tout à lui: mais il lui doit quant au droit naturel (*b*); Onésime avoit manqué à l'obéïssance, au respect, à la fidélité qui étoient dûës à son maître; & en ce sens S. Paul pouvoit se rendre garant qu'Onésime rendroit tout ce qu'il devoit à Philémon, & qu'il repareroit tout le passé.

UT NON DICAM TIBI; QUOD ET TEIPSUM MIHI DEBES. *Pour ne pas dire que vous devez vous-même à moi.* J'aurois droit d'exiger ce que je vous demande, comme une chose que vous ne sauriez me réfuser, puisque vous me devez tout, ayant été amené par mon moyen à la connoissance de la vérité: je veux bien toutefois m'adresser à vous, comme suppliant, & me rendre votre débiteur en la place d'Onésime. Je ne parle point des obligations essentielles, que vous m'avez comme Chrétien; je vous demande ceci, comme une faveur que je veux mettre toute entiere sur mon compte. S. Paul n'avoit point été à Colosses où demeuroit Philémon; mais il y avoit envoyé Epaphras, qui avoit instruit, & converti Philémon (*c*); peut-être aussi que Philémon avoit vû, & & entendu saint Paul à Ephése, où l'Apôtre demeura assez long-tems.

℣. 20. ITA, FRATER, EGO TE FRUAR IN DOMINO. *Oüi, mon frere, que je reçoive de vous cette faveur* (*d*). Puisque vous devez tout à moi, voici une occasion où j'ai besoin de vous: rendez-vous à moi (*e*); que j'use ici de mon droit, je vous en prie: ne me refusez point la grace d'Onésime. On peut traduire le Grec (*f*) par: *Que je retire de vous ce profit.* Vous êtes à moi; que j'excerce au moins sur vous cet acte dans un besoin pressant. De quoi sert-il de vous avoir pour fils, si dans cette rencontre vous vous refusez à moi (*g*)?

℣. 21. CONFIDENS IN OBEDIENTIA TUA. *Je vous écris ceci dans*

---

(*a*) *Vide Estium, Chrysost. Theophyl.* Πρὸς ἀσφαλεῖαν πλείονα ὅτι ἀπεδώσω τὸ χρέος, ἰδιόχειρά μοι τὰ γράμματα.

(*b*) *Vide Gentil. ad* ℣. 18. *& Grot. ad* ℣. 19.

(*c*) *Vide præfat. ad Coloss. & Est. Grot. alios hic.*

(*d*) *Theophyl.* Ἀπολαύσαιμι τῶν σῶν χαρίτων, οὐκ ἐν κοσμικοῖς πράγμασι, ἀλλ' ἐν τοῖς κατὰ κύριον.

(*e*) *Vide Gentilem.*

(*f*) Ἐγώ σου Ὀ αἴμην.

(*g*) *Vide Grot. hic:* Γένοιτο σοι τέκνων ὄνησις ὥστερ, καὶ δίκαιον ἐστὶ. *Poëta Philemon.*

Digitized by Google

22. *Simul autem & para mihi hospitium : nam spero per orationes vestras donari me vobis.*

22. Je vous prie de me préparer un logement : Car j'espere que Dieu me rendra à vous par le mérite de vos prieres.

## COMMENTAIRE.

*la confiance que votre soumission me donne.* Je suis persuadé que sentant comme vous faites les obligations que vous m'avez, & l'obéïssance que vous me devez, non-seulement vous ne me refuserez point ce que je vous demande, mais que vous en ferez encore plus que je ne dis. Je ferois injure à votre vertu, si je doutois de votre reconnoissance, & de votre soumission.

℣. 22. SIMUL AUTEM ET PARA MIHI HOSPITIUM. *Je vous prie de me préparer un logement.* S. Paul étoit à Rome dans les liens : il ne doutoit pas que bien-tôt le Seigneur ne le dût mettre en liberté ; il comptoit de venir en Asie, & de prendre à Colosses son logement chez Philémon. La confiance qu'il témoigne à cet homme, & l'honneur qu'il lui fait de choisir sa maison pour y loger, étoient de nouveaux engagemens pour l'obliger à bien traiter Onésime. Avec quel front recevroit-il S. Paul, après lui avoir refusé la grace d'un esclave? Ou comment voudroit-il pour si peu de chose, se priver de l'honneur de recevoir chez lui un si grand Apôtre?

Quelques-uns s'étonnent que l'Apôtre, qui vivoit d'une maniére si simple, & si pauvre, & qui mépriſoit si fort les commoditez de la vie, prenne de si loin la précaution de se faire préparer un logement. Les uns disent que c'étoit simplement dans la vûë d'engager Philémon à ne lui pas refuser la grace qu'il lui demandoit : mais S. Jérôme semble croire qu'il falloit à S. Paul un assez grand logement lorsqu'il étoit pour quelque tems dans une ville, parce qu'il étoit obligé de recevoir chez lui, non-seulement les Fidéles, qui s'y assembloient pour les exercices de la Religion, mais aussi les infidéles, qui s'y rendoient pour l'entendre, & pour se faire instruire.

NAM SPERO PER ORATIONES VESTRAS. *J'espére que Dieu me rendra à vous par le mérite de vos priéres.* S. Paul ne se regardoit dans le monde, & n'estimoit la liberté, & la vie, que par rapport au salut, & à l'édification de ses freres. Dieu lui fit la grace de sortir de prison bien-tôt après, & nous ne doutons point qu'il ne soit venu à Colosses vers l'an 64. de JESUS-CHRIST, & qu'il n'ait logé chez Philémon, comme il le lui fait espérer ici. Ceux qui veulent que cette Epître ait été écrite de la derniere prison de S. Paul à Rome, n'avoüent pas que S. Paul ait exécuté sa promesse, mais nous suivons les plus habiles Chronologistes, qui tiennent qu'il l'écrivit pendant le tems de sa premiere prison.



Digitized by Google

23. *Salutat te Epaphras concaptivus meus in Christo Jesu*,

24. *Marcus, Aristarchus, Demas, & Lucas, adjutores mei.*

25. *Gratia Domini nostri Jesu Christi cum spiritu vestro. Amen.*

23. Epaphras, qui est comme moi prisonnier pour JESUS-CHRIST, vous saluë,

24. Avec Marc, Aristarque, Démas & Luc, qui sont mes aides, & mes compagnons.

25. Que la grace de notre Seigneur JESUS-CHRIST soit avec votre esprit. Amen.

## COMMENTAIRE.

℣. 23. SALUTAT TE EPAPHRAS CONCAPTIVUS MEUS. *Epaphras, qui est comme moi prisonnier de* JESUS-CHRIST, *vous saluë.* On a vû sur l'Epître aux Colossiens, qu'Ephaphras étoit l'Apôtre, & l'Evêque de la ville de Colosses (*a*). Il avoit le premier prêché l'Evangile dans cette ville, & y avoit converti entr'autres Philémon. Il se regardoit comme disciple de S. Paul, & peut-être que l'Apôtre l'avoit même envoyé à Colosses. Etant allé à Rome, il y fut mis dans les liens avec son maître. C'est ce qui faisoit dire ci-devant à l'Apôtre, que Philémon se devoit tout à lui; & ici qu'Epaphras est comme lui prisonnier de JESUS-CHRIST: *Concaptivus meus.*

℣. 24. MARCUS, ARISTARCHUS, &c. *Marc, Aristarque*; tous ces saints personnages, dont l'Apôtre ramasse ici les noms, étoient amis de Philémon. Ce sont comme autant d'intercesseurs qu'il employe pour obtenir de lui la grace d'Onésime (*b*). S. Jerôme croit que Marc, dont il est parlé ici, est l'Evangeliste de ce nom. D'autres (*c*) veulent que ce soit Jean-Marc, dont il est fait mention dans les Actes des Apôtres, (*d*) & qui étoit cousin de Barnabé. D'autres soutiennent que c'est un troisiéme *Marc*, surnommé *Aristarque*; en sorte que *Marc* & *Aristarque* en cet endroit ne marqueroient qu'une même personne (*e*). Il n'est pas aisé de décider cette difficulté. Nous avons parlé de *Jean-Marc* cousin de Barnabé, en plus d'un endroit sur les Actes; de *S. Marc l'Evangeliste*, dans la Préface sur son Evangile, d'*Aristarque*, sur les Actes XIX. 29. XX. 4. *Coloss.* IV. 10.

*Démas* est connu par son attachement à S. Paul, qui dura jusqu'à sa derniere prison à Rome; alors Démas l'abandonna entraîné par l'amour du monde (*f*).

S. Luc est connu par son Evangile, & par les Actes des Apôtres, & par son attachement constant, & inviolable à la personne de saint Paul, dans les adversitez, comme dans la prosperité; dans les voyages, comme dans les prisons.

℣. 25. GRATIA CUM SPIRITU VESTRO. *Que la grace soit avec*

(*a*) *Vide ad Coloss.* I. 7. & *Gentil. Est. Men. hic.*
(*b*) *Est. Gentil. hic.*
(*c*) *Grotius.*
(*d*) *Act.* XII. 12. 25. XX. 4. XXVII. 2.
(*e*) Voyez sur cela Spanhem, *Oper. t.* 2. *p.* 276.
(*f*) 2. *Timot.* V. 19.

Digitized by Google

*votre esprit*, avec vous-mêmes (*a*). Qu'il vous comble de tous les dons surnaturels de son Esprit saint, ou qu'il vous fasse trouver graces à ses yeux, selon l'homme intérieur. On voit la même façon de parler *Galat.* VI. 18.

Dans les Exemplaires Grecs on lit à la fin de cette Epître: *Elle fut écrite de Rome*, & envoyée *par l'esclave Onésime*. Le Manuscrit Alexandrin ne lit rien du tout. D'autres portent (*b*): *L'Epître à Philémon, & à Apphie maîtres d'Onésime, & à Aristarque Diacre de l'Eglise de Colosse*, a été envoyée *de Rome par l'Esclave Onésime.*

---

(*a*) *Est. Grot. alii.*
(*b*) *Cod. Beza, alius Regiæ Bibl. teste Cotelerio. Lin. Cov. 2. apud Mill. hic.*

*Fin du Commentaire sur l'Epître à Philémon.*



Digitized by Google

# PREFACE
## SUR L'EPITRE
# DE SAINT PAUL
## AUX HEBREUX.

L'EPITRE aux Hébreux eſt un des plus beaux, & des plus prétieux monumens que poſſéde l'Egliſe Chrétienne. La grandeur des choſes, & l'importance de la matiére, y ſont par tout ſoutenuës pa la nobleſſe des expreſſions, & par l'élévation du ſtyle. Nulle autre n'a donné plus d'exercice aux Interprétes, & n'a fourni plus de matiéres à la conteſtation. Nulle autre n'a été plus combattuë, & n'a été expoſée à plus de jugemens divers. On a douté de ſon autenticité, & de l'inſpiration de ſon Auteur; on l'a conteſtée à S. Paul, & on l'a attribuée à S. Clément Pape, ou à S. Luc, ou à Apollon, ou à Barnabé; on a diſputé ſur la langue dans laquelle elle a été écrite, ſi c'eſt en Grec, ou en Hébreu. Enfin on a formé des difficultez ſur le lieu d'où elle a été envoyée, ſur le tems auquel elle a été écrite, ſur le rang qu'elle doit tenir parmi les Epîtres de S. Paul, & ſur les perſonnes à qui elle eſt adreſſée. Nous allons examiner chacun de ces points, & aprés avoir rapporté les raiſons pour, & contre, nous prendrons le parti qui nous paroîtra le plus raiſonnable, ſelon notre méthode ordinaire.

ARTICLE

Digitized by Google

# ARTICLE PREMIER.

## *De l'Auteur de l'Epître aux Hébreux.*

ORigénes (*a*) aprés avoir balancé tout ce que l'on disoit de l'Auteur de cette Lettre, avoue que Dieu seul en connoît le véritable Auteur. Il dit que les uns l'attribuoient à S. Clement Pape, qui a vêcu avec les Apôtres, & d'autres à l'Evangeliste S. Luc; Pour lui il croit que le fond des pensées est de S. Paul; mais que le style, la composition, & l'arrangement, sont de quelque autre, qui étant rem-pli des sentimens de l'Apôtre, les a rédigez par écrit dans cet Ouvrage. Il soutient, & il en prend à témoin tous ceux qui ont lû les Ecrits de S. Paul, & qui sont capables d'en juger, que le style, & le tour en sont plus beaux, & plus polis, que ceux de ses autres Lettres. Les sens, & les pensées en sont admirables, & comparables à tout ce que les Apôtres ont écrit de plus grand, & de plus instructif.

Ceux qui du tems d'Origénes attribuoient cette Epître au Pape saint Clément, se fondoient premiérement sur la ressemblance du style (*b*), qui se remarque entre cette Epitre, & celle de S. Clément aux Corinthiens, & ensuite sur ce que ce saint Pape emprunte souvent, & les pensées, & les tours de phrases, & même les propres paroles de l'Epître aux Hebreux, sans toutefois la nommer. Ce qui semble insinuër qu'il la regardoit comme son propre ouvrage (*c*). *Multis de Epistola quæ sub Pauli nomine ad Hebræos fertur, non solum sensibus, sed juxta verborum quoque ordinem abutitur*, dit S. Jérôme, après Eusébe de Césarée.

Ce dernier quoiqu'il ait fort bien remarqué la conformité du style de ces deux Epîtres, & les morceaux de l'Epître aux Hébreux que S. Clément avoit inséré dans sa Lettre aux Corinthiens, n'ose pas dire toutefois qu'il ait composé celle aux Hébreux, il témoigne seulement qu'on lui imputoit de l'avoir traduite de l'Hébreu en Grec (*d*). Mais nous espérons

(*a*) *Origen. homil. in Epist. ad Hebræos apud Euseb. l. 6. c. 25. Hist. Eccle.* Τὶς ἡ ὁ γεγραφὼς τὴν ἐπιστολὴν, τὸ μὲν ἀληθὲς θεὸς οἶδεν, ἡ δὲ εἰς ἡμᾶς φήμη παρεσχε, ἰσχυρὰ μὲν λέγοντος ὅτι Κλήμης ὁ ἐπίσκοπος τῶν κατὰ Ρώμην ἔγραψε τὴν ἐπιστολὴν, ἰσχυρὰν δὲ ὅτι Λουκᾶς ὁ γεγραφὼς τὸ εὐαγγέλιον, καὶ τὰς πράξεις. Et un peu plus haut: Ἐγὼ δὲ ἀποφαινόμενος εἰπεῖν μὰν, ὅτι τὰ μὲν νοήματα τῆς ἐπιστολῆς ἐστὶν, ἡ δὲ φράσις, καὶ ἡ σύνθεσις ἀπομνημονεύσαντός τινος τὰ εἰρημένα ὑπὸ τοῦ διδασκάλου.

(*b*) *Idem ibidem*: Οἱ δὲ τὸν Κλήμεντα τοῦτον αὐτὸν ἑρμηνεῦσαι λέγουσι τὸν γεγραφότα. Ὁ καὶ μᾶλλον εἶναι ἂν ἀληθὲς, καὶ ὅμοιον τὸ φέρεσθαι χαρακτῆρα τὸν τῆς Κλήμεντος ἐπιστολὴν, καὶ τὸν σκοπὸν ὑβραϊκὸν ὑποκεῖσθαι.

(*c*) *Hieronym. in Catalogo, voce Clemens. Euseb. Hist. Eccl. l. 3. c. 38.* Ἐν τῇ φερομένῃ Κλήμεντος, τοῦ φερομένου Ἑβραίοις πολλὰ τοιαῦτα παρεφθοίς, ὥδη δὲ, καὶ αὐτολεξεὶ ῥητὰς ἔστιν ἐξ αὐτῆς χρησάμενος, σαφέστατα μαρτύρεται ὅτι μὴ νέον ὑπάρχει τὸ σύγγραμμα. *Vide Clem. Epistol. paragr.* 17. 36. 43. 58.

(*d*) *Euseb. Hist. Eccl. l. 3. c. 38.*



Digitized by Google

renverser cette opinion par son fondement, en faisant voir ci après que l'Epître aux Hébreux ne fut jamais écrite en Hébreu. A l'égard de la ressemblance du style, elle ne paroît pas assez sensible pour pouvoir en inférer que ces deux Epîtres soient du même Auteur (*a*). Il est vrai que S. Clement a copié quelques passages de l'Epître aux Hébreux, sans la citer; mais souvent il en use ainsi, de même que S. Polycarpe, & S. Ignace: ils employent les paroles des Apôtres, & de nôtre Seigneur, comme si c'étoient leurs propres discours, soit qu'ils en usent ainsi pour orner leur discours, soit pour donner du poids à leur raisonnement. De plus, toutes les circonstances qui se remarquent dans cette Epître, ne conviennent nullement à S. Clément, lequel d'ailleurs n'a jamais passé dans l'Eglise pour un Auteur inspiré, comme a fait l'Auteur de cette Epître dès le commencement du Christianisme.

Les Peres qui paroissent les plus favorables à S. Clément, n'ont pas osé la lui attribuer absolument: ils parlent avec doute; ils reconnoissent que plusieurs la donnoient à S. Luc, les uns croyant que S. Luc en étoit le véritable, & premier Ecrivain, & les autres qu'il n'en étoit que le traducteur, ou au plus que le sécrétaire, qui rendoit en Grec d'un style plus pur, & plus poli, ce que S. Paul lui dictoit à sa maniére, d'une diction moins élégante, & moins correcte. On fait aussi valoir ici la conformité du style, & on ajoûte l'attachement de S. Luc à S. Paul, & la confiance du S. Paul en S. Luc, comme des motifs propres à persuader qu'il est au moins traducteur de cette Piéce.

Mais de toutes ces raisons, celle de la ressemblance du style est la seule qui mérite qu'on s'y arrête. Or je trouve sur cela bien de la diversité. S. Clément d'Aléxandrie (*b*) y croyoit voir les mêmes caractéres, le même goût, la même couleur, comme il parle, que dans les Ecrits de S. Luc. Grotius (*c*) trouve dans l'Epître aux Hébreux plusieurs maniéres de parler qui sont familiéres à S. Luc; & quoiqu'il avouë que cette Epître est un style beaucoup plus relevé, que ni l'Evangile, ni les Actes; il remarque que S. Luc n'est pas toujours égal dans son style, & que dans les endroits où il peut donner un peu plus de liberté à son discours, comme quand il n'est pas contraint de rapporter les propres paroles de JESUS-CHRIST, & qu'il s'abandonne à son génie, il est beaucoup plus éloquent. Erasme (*d*) reconnoît aussi dans l'Epître aux Hé-

(*a*) *Spanhem de Authore Epist. ad Hebr. parte* 1. *c.* 7. *n.* 7. 8.

(*b*) *Clem. Alex. l. hypotypos. apud Euseb. Hist. Eccl. l.* 6. *c.* 14. Τὴν πρὸς ἑβραίους ἐπιστολὴν. Παῦλου μὲν εἶναι φησὶ, γεγράφθαι δ' ἑβραίοις ἑβραικῇ φωνῇ. Λουκᾶν δ' φιλοτίμως αὐτὴν μεθερμηνεύσαντα ἐκδοῦναι τοῖς ἕλλησι. Ὅθεν τὸν αὐτὸν χρῶτα εὑρίσκεσθαι κατὰ τὴν ἑρμηνείαν ταύτης τῆς ἐπιστολῆς, καὶ τῶν πράξεων.

(*c*) *Grot. in Epist. ad Hebraos, praef.*

(*d*) *Erasm. sub finem, annot. in Epist. ad Hebr.*

breux, le même ſtyle, ou un ſtyle fort approchant de celui des Actes des Apôtres. *Ne Lucas quidem ipſe in Actis Apoſtolicis parum abeſt, ab hujus Epiſtolæ eloquentia.* Malgré tout cela il n'oſe l'attribuer à S. Luc; il aime mieux la donner au Pape ſaint Clément. *Admodum probabile eſt quod ſubindicavit D. Hyeronymus, Clementem Romanum Pontificem à Petro quartum, authorem hujus Epiſtolæ fuiſſe.* Mais Grotius va plus loin; il ne ſe contente pas de dire que S. Luc l'a traduite, ou qu'il lui a donné ſon ſtyle avec l'agréement de S. Paul, il veut qu'il l'ait compoſée, & envoyée de ſon chef.

M. Spanhem prétend au contraire que cette Piéce n'eſt point l'ouvrage de S. Luc, principalement à cauſe de la difference du ſtyle; le langage de S. Luc, ſelon lui, eſt plus Grec, que celui de cette Epître (*a*). *Stilus Epiſtolæ à dictione, & phraſi Lucæ magis Græcanicâ longiſſimè diſtat.* Jacque Capelle ſoutient de même qu'il a une très-grande différence entre le ſtyle de S. Luc, & celui de l'Auteur de la Lettre aux Hébreux (*b*). *Cum hujus Epiſtolæ ſtilus ſtilo Lucæ ſit diſſimillimus.* Après des ſentimens ſi oppoſez, quel fond peut-on faire ſur les jugemens des plus habiles Critiques touchant la prétenduë conformité, ou différence des ſtyles?

Venons à ceux qui l'ont attribuée à S. Barnabé. Tertullien eſt le premier auteur de cette opinion (*c*): *Extat & Barnabæ titulus ad Hebræos.* Et ce qui eſt remarquable, il la lui attribuë ſans témoigner aucun doute, & comme ſi c'eût été le ſentiment commun de l'Egliſe d'Afrique, où il étoit, & de l'Egliſe Romaine qu'il attaquoit. S. Jérôme en plus d'un endroit (*d*), & après lui S. Philaſtre Evêque de Breſſe (*e*), rapportent la même opinion, mais ſans l'approuver. Caméron (*f*) entre les modernes, en a entrepris la défenſe, & par un goût aſſez bizarre, il la croit la plus probable de toutes.

On ne fait pas valoir ici la conformité du ſtile. On reconnoît qu'il y a bien de la différence à cet égard entre l'Epître aux Hébreux, & celle qui eſt attribuée à S. Barnabé. Mais comme on doute que cette derniere piéce ſoit de S. Barnabé, on n'en peut tirer aucun argument certain dans la queſtion dont il s'agit ici. On ne peut pas ſe prévaloir non plus de l'autorité des Anciens. Nul des Peres Grecs, qui ont vêcu avant, ou après Tertullien, ou de ſon tems, n'a donné à S. Barnabé l'Epître aux Hébreux. Il n'y a aucun fondement de cette conjecture ni dans la Lettre même; ni dans la vie de S. Barnabé, ni dans l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. On ne ſait d'où Tertullien avoit puiſé cette opinion, ſi ce n'eſt peut-être

(*a*) *Spanhem. loco citato, parte 2. c. 7. & parte 3. c. 1. n. 9. 10.*

(*b*) *Jac. Capell. præf. in Epiſt. ad Heb.*

(*c*) *Tertull. de Pudit. c. 20.*

(*d*) *Hieronym. in Catalogo, in voce Paulus: Epiſtola quæ fertur ad Hebræos, non Pauli creditur, propter ſtyli, ſermoniſque diſtantiam; ſed vel Barnabæ, juxta Tertullianum; vel Lucæ Evangeliſtæ, juxta quoſdam; vel Clementis, Romanæ poſtea Eccleſiæ Epiſcopi.*

(*e*) *Philaſtr. hæreſ. 21.*

(*f*) *Camero quæſt. 2. in Epiſt. ad Hebr.*



Digitized by Google

qu'ayant oüi parler d'une Lettre de S. Barnabé, qu'il ne connoissoit que de réputation, & voyant que quelques-uns contestoient celle-ci à S. Paul, il se sera imaginé que c'étoit celle de S. Barnabé : & ayant ensuite hazardé cette conjecture avec la confiance qui lui étoit assez ordinaire, elle a été recüeillie par d'autres, dont elle a frappé l'attention par sa singularité. Quant aux preuves dont Caméron s'efforce de l'appuyer, elles sont si peu solides, qu'on croiroit perdre le tems en les rapportant (*a*).

Le Martyr S. Hippolyte (*b*), dans son Livre contre les hérésies, & S. Irenée dans Etienne Gobar Trithéïte, cité dans Photius (*c*), disoient que Paul Auteur de l'Epître aux Hébreux, étoit un certain Paul différent de l'Apôtre. Mais on ne nous donne aucune preuve d'une opinion si singuliére. Qui étoit ce Paul ? d'où étoit-il, quand vivoit-il ? Un homme du mérite, & de la capacité de cet Ecrivain, quel qu'il soit, seroit-il demeuré enseveli dans l'oubli ?

Quelques-uns (*d*) ont attribué cette Epître à Apollon, ce Juif, converti, dont S. Luc fait une si honorable mention dans les Actes (*e*), & S. Paul dans la premiere Epître aux Corinthiens (*f*). C'étoit un homme éloquent, puissant dans les Ecritures, rempli de zéle, & en fort grande réputation dans les Eglises. Si l'on avoit dans l'antiquité Ecclésiastique de quoi appuyer la conjecture dont nous venons de parler, il n'y auroit peut-être aucun homme qui meritât mieux qu'on lui fit honneur de cette excellente Piéce. Mais les Auteurs qui la lui attribuënt, sont nouveaux, & ils n'ont pas des preuves assez solides pour oser eux-mêmes se déclarer assertivement sur ce sujet ; ils n'en parlent qu'avec doute, & en hésitant.

Ceux qui l'ont attribuée à S. Marc (*g*), sont encore moins fondez. Mais ceux qui ont voulu la donner à Tertullien (*h*), sont refutez par Tertullien même, qui veut en faire Barnabé l'Auteur, & par tous les anciens, qui ont vecu avant Tertullien, & qui citent cet Ouvrage comme un monument du tems des Apôtres, ou comme ayant été écrit par S. Paul même.

Reste à examiner le sentiment commun des Eglises Grecques, & Latines, qui croyent aujourd'hui unanimement que l'Epître aux Hébreux, est l'ouvrage de S. Paul. Tout concourt à nous faire embrasser ce sentiment. L'autorité des anciens, les caractéres mêmes de cette Epître, les circonstances de la vie de l'Apôtre, & enfin la foiblesse des raisons

(*a*) On peut les voir réfutées dans Spanhem, *tract. de Auth. Epist. ad Hebr. parte* 2. *c.* 8.

(*b*) *Hippolyt. lib. contra haeres. apud Phot. Cod.* 121. Λέγει δ' ἄλλα τέ τινα ἀκριβείας λειπόμενα, καὶ ὅτι ἡ πρὸς Ἑβραίους Ἐπιστολὴ οὐκ τοῦ Ἀποστόλου Παύλου.

(*c*) *Photius Cod.* 232. Ἱππόλυτος, καὶ Εἰρηναῖος τὴν πρὸς Ἑβραίους Ἐπιστόλην Παύλου οὐκ ἐκείνου εἶναι φασί.

(*d*) *Luther. in Genes.* XLVIII. 20. *Beza in Epist. ad Hebr.*

(*e*) *Act.* XVIII. 24.

(*f*) 1. *Cor.* 1. 12.

(*g*) *Quidam apud Spanhem, loco cit. parte* 2. *c.* 9.

(*h*) *Quid. apud Sixt Sen. Bibliot. l.* 7. *c.* 8.

Digitized by Google

que l'on apporte pour l'attribuer à d'autres. Si elle n'eſt d'aucun des Auteurs que l'on vient de dire, il y a toute ſorte d'apparence qu'elle eſt de S. Paul.

La premiere preuve que l'on apporte pour notre ſentiment, eſt l'autorité de l'Apôtre S. Pierre (*a*), qui au jugement de quelques Savans (*b*), a voulu parler de l'Epître aux Hébreux dans ces paroles de ſa ſeconde Epître, écrite peu de tems avant ſa mort, & plus d'un an après celle aux Hébreux (*c*), *Paul notre frere bien-aimé vous a écrit ſur ces choſes, ſuivant la ſageſſe qui lui a été communiquée, ainſi qu'il le fait dans toutes ſes Lettres, dans leſquelles il y a certaines choſes difficiles à entendre, auſquelles des perſonnes peu inſtruites, & peu conſtantes donnent un faux ſens, de même qu'aux autres Ecritures, pour leur propre ruine.*

Ces Ecrivains trouvent dans ces paroles quatre caractéres, qui les portent à croire que S. Pierre y parle de l'Epître aux Hébreux. 1°. Il dit que S. Paul a écrit aux mêmes perſonnes que ceux à qui il écrit lui-même, qui ſont certainement des Juifs convertis, comme il paroît par ces paroles du Chap. III. 1. *Voici la ſeconde Lettre que je vous écris*, comparées à celles ci de la premiere Lettre (*d*): *Pierre Apôtre, à ceux qui ont été choiſis, & qui ſont diſperſez hors de leurs pays, dans la Cappadoce, dans l'Aſie, dans la Bithynie, &c.*

2°. Il dit que S. Paul a fait paroître dans cette Lettre la ſageſſe dont il eſt rempli; or la ſageſſe de S. Paul, & la ſublime connoiſſance qu'il avoit des ſecrets de Dieu, & des myſtéres de notre Religion, ne paroiſſent nulle part ailleurs avec plus d'évidence, que dans ſon Epître aux Hébreux.

3°. Il y a dans cette Epître pluſieurs choſes difficiles à entendre, & dont les eſprits mal-faits peuvent abuſer, & dont ils ont abuſé en effet; comme ſont ce qu'il dit de l'impoſſibilité qu'il y a que ceux qui ont une fois été illuminez (*e*), ſoient de nouveau renouvellez à la pénitence.

4°. Enfin S. Pierre dit que S. Paul leur a écrit ſur le même ſujet que lui: *Loquens in eis (Epiſtolis) de his.* Or S. Pierre dans ſa ſeconde Lettre exhorte les Fidéles à la pureté de vie, à l'attente des jugemens de Dieu, à la pénitence. S. Paul traite le même ſujet dans l'Epître aux Hébreux. (*f*) Il n'y a aucune autre de ſes Epîtres où il traite ces choſes; nulle autre à qui tous ces caractéres conviennent; c'eſt donc l'Epître aux Hébreux dont S. Pierre a voulu parler. Car ce que quelques-uns ont voulu dire que cette Epître de S. Paul, dont parle S. Pierre, eſt perduë, ſe dit

(*a*) 2. *Petri* III. 15.

(*b*) *Baron. an.* 66. *Pearſon Oper. poſth. p.* 58. *Spanhem, alii.*

(*c*) Nous mettons l'Epître aux Hébreux en l'an 63. de J. C. & celle de S. Pierre en l'an 65.

(*d*) 1. *Petri* 1. 1.

(*e*) *Hebr.* VI. 4. 6. X. 26. 27. XII. 15. 16.

(*f*) *Hebr.* IX. 19. *& ſequ. &c.* XII. XIII. *Item* X. 25. 37. VI. 12.



Digitized by Google

en l'air, & sans aucune apparence.

L'Epître aux Hébreux a un caractére d'autorité, qui ne peut convenir qu'à un Apôtre; & toutefois elle n'est d'aucun de ceux qui ont été formez immédiatement par JESUS-CHRIST, mais d'un homme instruit par les Apôtres, & témoin des œuvres merveilleuses qu'ils avoient faites parmi les Juifs pour confirmer la vérité de leur prédication (*a*). *Ab eis qui audierunt in nos confirmata est.* Quelques-uns (*b*) ont voulu inférer de ce passage, que S. Paul n'en étoit pas Auteur, parce que par tout ailleurs (*c*) il paroît fort jaloux de l'honneur qu'il a eu d'être enseigné immédiatement par JESUS-CHRIST même, duquel il déclare qu'il a reçu sa mission, non pas de la part des hommes, ni de la part des autres Apôtres.

Mais on doit bien distinguer que S. Paul a reçû par la révélation immédiate de JESUS-CHRIST; & ce qu'il a appris par le canal des Apôtres, & des Disciples qui avoient vû, & connu le Seigneur. JESUS-CHRIST lui a révélé les principaux mystéres de la Religion, & les véritez les plus importantes du Christianisme: mais pour ce qui est du détail des actions, des maximes, des miracles de notre Seigneur, des circonstances de sa mort, & de sa résurrection, c'est des Apôtres, & des Disciples qu'il les a reçûës immédiatement.

Une autre preuve que cette Epître est de S. Paul, c'est la promesse qu'il fait aux Hébreux de les aller voir, & de mener avec lui Timothée son cher frere (*d*). Circonstances qui ont fait tant d'impression sur l'esprit de quelques savans Critiques (*e*), qu'ils ont crû qu'elles suffisoient seules pour lui assûrer cette Epître. Il y fait mention de ses liens, comme dans toutes celles qu'il a écrites d'Italie (*f*). On remarque dans cette Epître, comme dans les autres de S. Paul, la même méthode, la même maniére de citer, & d'interpréter l'Ecriture, les mêmes allusions, & applications des passages. On y voit regner le grand dessein dont il étoit rempli, & qu'il ne perd jamais de vûë, qui est de montrer l'inutilité des cérémonies légales, l'abrogation du sacerdoce d'Aaron, des sacrifices sanglans; l'abolition de l'ancienne alliance, & l'établissement de la nouvelle, la durée passagére de la premiére, & l'éternité de la seconde. La

(*a*) *Hebr.* II. 3.

(*b*) *Quid. apud Oecumen. præfat. in Ep. ad Heb.* Ἡ πρὸς Ἑβραίους Ἐπιστολὴ δοκεῖ μὲν οὐ εἶναι Παύλου δέα τε τὸν χαρακτῆρα, καὶ τὸ μὴ προγράφειν ὡς ἐν ἁπασαις ἄλλαις ταῖς Ἐπιστολαῖς, καὶ τὸ λέγειν πῶς ἡμεῖς ἐνεφυξέωσθα, *Vide Calvin. in Hebr.* II. 3. *Grot. alios ibidem.*

(*c*) *Galat.* I. II. 12. *Evangelium, quia non est secundùm hominem; neque enim ego ab homine accepi illud, neque didici, sed per revelationem. Vide & Ephes.* III. 3. & 1. *Cor.* XV. 1. 2. 3.

(*d*) *Hebr.* XIII. 22. Il lui donne aussi le nom de frere, 2. *Cor.* I. 1. *Coloss.* I. 1. 1. *Thess.* III. 2. &c.

(*e*) *Pearson, Du-Pin, Tillemont, Mill.*

(*f*) *Hebr.* X. 34. La Vulgate porte: *Nam & vinctis compassi estis*: Vous avez eu compassion des prisonniers. Mais le Grec lit: Vous avez eu compassion de mes liens: Καὶ γὰρ τοῖς δεσμοῖς μου συνεπαθήσατε.

maniére dont il conclut cette Lettre, eſt la même que celle qui ſe voit dans l'Epître aux Romains, & dans les deux aux Theſſaloniciens. Les vœux qu'il fait, les prieres qu'il demande aux Hébreux, le ſalut qu'il leur donne, & vingt autres particularitez qui ſe font ſentir à ceux qui ſont accoûtumez à ſon ſtyle, ſont auſſi des preuves capables de perſuader que cet Ouvrage eſt de lui.

L'autorité, & le conſentement des Egliſes, des Peres, & des Commentateurs qui conſpirent à donner cette Epître à l'Apôtre, ſont encore un des plus forts argumens dont on ſe ſerve pour la lui attribuer. L'Egliſe Grecque a toujours été perſuadée de cette vérité, & ſi l'Egliſe Latine a balancé quelque tems à la mettre parmi celles de S. Paul, elle s'eſt réüni ſur ce point d'aſſez bonne heure aux Peres Grecs, & depuis le quatriéme ſiécle nous voyons ſur cet article une parfaite conformité de ſentimens entre l'une, & l'autre Egliſe.

Saint Clément d'Aléxandrie la cite ſouvent ſous le nom de S. Paul, quoiqu'il ſuppoſe qu'elle a été traduite par S. Luc (*a*). Origénes dont nous avons rapporté ci-devant le témoignage, la cite aſſez ſouvent ſous le nom de S. Paul (*b*). Et quoiqu'ailleurs il témoigne quelque doute de ſon Auteur il avoüe toutefois qu'elle renferme les ſentimens de cet Apôtre; que ſi quelque Egliſe la tient ſous ſon nom, elle doit conſerver cette tradition; *car ce n'eſt pas en vain*, dit-il, *que les Anciens l'ont attribuée à S. Paul* (*c*). Euſébe de Ceſarée en plus d'un endroit ſe déclare pour le même ſentiment (*d*). La Lettre de S. Denys d'Aléxandrie, & celle du Concile d'Antioche à Paul de Samozate, celle d'Aléxandre Evêque d'Aléxandrie, S. Athanaſe, S. Cyrille de Jeruſalem, S. Baſile, S. Grégoire de Nazianze, S. Grégoire de Nyſſe, S. Amphiloque, S. Epiphane, le Concile de Laodicée, en un mot, tous les Grecs depuis ceux-là, la reconnoiſſent unanimement comme de S. Paul (*e*).

Les ſentimens des Peres Latins ne ſont pas tout-à-fait ſi uniformes. Caïus, Prêtre de l'Egliſe de Rome, qui vivoit au commencement du troiſiéme ſiécle, ne reconnoiſſoit que treize Epîtres de S. Paul, & il diſoit que la quatorziéme, qui eſt celle aux Hébreux, n'étoit point de lui: (*f*) *Epiſtolas quoque Pauli tredecim tantùm enumerans, decimam quartam, quæ fertur ad Hebræos, dicit ejus non eſſe.* S. Jérôme ajoûte qu'encore

(*a*) *Clem. Alex. hypotypoſ. apud Euſeb. Hiſtor. Eccleſ. lib. 6. cap. 14. & ſtrom. lib. 2. p. 430. & lib. 4. p. 514. & alibi.*

(*b*) *Origen. lib. 3. contra Celſ. p. 143. Philocal. c. 17. 55. Protrept. ad Mart. & lib. de orat. p. 89. 97. 99. hom. 1. 2. 3. 4. in Cant. Comm. in Joan. p. 56. 58. 416. & alibi paſſim.*

(*c*) *Idem apud Euſeb. lib. 6. Hiſtor. Eccl. cap. 25.* Et.

(*d*) *Euſeb. Hiſtor. Eccl. lib. 3. cap. 3. & 32. & alii.*

(*e*) On peut voir les témoignages ramaſſez dans Spanhem, *Tract. de Autore Ep. ad Hebr. part. 1. cap. 6.* Tillemont note 72. ſur S. Paul, *Mill. prolog. in Ep. ad Hebr.*

(*f*) *Hieronym. catal. de Caïa, & Euſeb. l. 6. cap. 14. hiſtor.*

Digitized by Google

de ſon tems les Romains doutoient qu'elle fût de cet Apôtre: *Sed & apud Romanos uſque hodie quaſi Pauli Apoſtoli non habetur.* Et lorſqu'il cite cette Epître, il temoigne ordinairement quelque doute ſur ſon ſujet, en diſant, par exemple: Si toutefois on la reçoit comme de S. Paul: (a) *Si quis tamen ad Hebræos Epiſtolam ſuſcepit*; ou bien: Quoique pluſieurs des Latins doutent qu'elle ſoit de S. Paul: *Licet de ea multi Latinorum dubitent quæ ſcribitur ad Hebræos* (b): Ou enfin: Liſez l'Epître de S. Paul aux Hébreux, où ſi vous aimez mieux l'attribuer à quelque autre: *Relege ad Hebræos Epiſtolam Pauli Apoſtoli, ſive cujuſcumque alterius eam eſſe putas* (c). Cependant le même Pere dans l'Epître à Dardanus (d), dit qu'elle eſt reçûë comme de S. Paul par toutes les Egliſes, tant de l'Orient, que de la Gréce; que ſi quelques Latins ne la reçoivent point, pour lui il déclare qu'il aime mieux la recevoir, & s'attacher en ce point aux Anciens.

Quoique S. Auguſtin reconnoiſſe (e) que de ſon tems quelques-uns nioient que cette Epître fût de S. Paul, & que d'autres craignoient (f) de l'admettre dans le Canon, parce que le nom de S. Paul ne s'y trouve pas, toutefois il dit (g) qu'il aime mieux ſuivre l'autorité des Egliſes d'Orient, qui la reçoivent comme canonique, auſſi-bien que les autres Epîtres de S. Paul. Il la cite quelquefois ſous le nom de S. Paul; mais plus ſouvent ſous le ſimple nom d'*Epître aux Hébreux.*

On ne trouve aucun Pere Latin dans les trois premiers ſiécles, qui l'ait citée expreſſément comme de S. Paul. Elle eſt alléguée dans quelques Ouvrages fauſſement attribuez à S. Cyprien, comme dans le Livre des Oeuvres Cardinales, & dans l'Expoſition du Symbole; mais jamais dans les Ouvrages inconteſtables de ce Pere. Euſébe de Céſarée (h) dit qu'encore de ſon tems l'Egliſe Romaine ne convenoit pas qu'elle fût de S. Paul. S. Philaſtre (i) dit que pluſieurs la lui conteſtoient; mais il marque cette opinion comme un ſentiment hérétique. S. Iſidore de Séville dans ſon Ouvrage des Offices Eccléſiaſtiques, & Rabban Maur dans ſon Livre de la maniére d'élever les Clercs, ſoit qu'ils copient ſimplement les Anciens, par exemple, ſaint Jérôme, ſoit qu'ils nous expriment le ſentiment de quelques Auteurs de leur ſiécle, aſſûrent que pluſieurs Latins doutoient encore que cette Epître eut été écrite par l'A-

(a) *Hieronym. in Ezech.* XXVIII.
(b) *Idem in Matth.* XXVI.
(c) *Idem in Ep. ad Tit. cap.* II.
(d) *Idem Ep.* 129. *Hanc Epiſtolam, quæ inſcribitur: Ad Hebræos, non ſolùm ab Eccleſiis Orientis, ſed ab omnibus retrò Eccleſiis, & Græci ſermonis Scriptoribus, quaſi Pauli Apoſtoli ſuſcipi.*
(e) *Aug. lib.* 16. *de civit. cap.* 22.
(f) *In Ep. ad Rom. Expoſit. inchoata, p.* 931. *n.* 11.
(g) *De peccat. merit. lib.* 1. *cap.* 27.
(h) *Euſeb. lib.* 3. *hiſt. cap.* 3. Οὗ τὴν μὲν πηγὴς ἐπιζήτησις πρὸς Ἑβραίους φέρεται, πρὸς δὲ Ῥωμαίους ἐκκλησίας, ὡς μὴ Παύλου εἶναι αὐτὴν ἀνθιστάμεναι φάσκουσι, ὑπὲρ δίκαιον ἀγνοῦσιν.
(i) *Philaſtr. hareſ.* 41.

pôtre

Digitized by Google

pôtre, à cauſe de la différence du ſtyle : *Ad Hebræos Epiſtola pleriſque Latinis ejus eſſe incerta eſt, propter diſſonantiam ſermonis.*

Voilà ce que l'on peut apporter de plus fort contre notre ſentiment. Mais on peut oppoſer à ces autoritez celle de tous les Peres Latins, depuis les quatriéme & cinquiéme ſiécles, qui l'ont citée comme de ſaint Paul (*a*): Par exemple, S. Hilaire, S. Ambroiſe, Fauſtin Prêtre Romain, S. Gaudence Evêque de Breſſe, Rufin, S. Paulin, le Pape Innocent I. dans ſon Catalogue des Livres ſacrez, Idace, Bacchiarius, Sedulius, Caſſien, Cerealis, Fauſte de Riez, Victor d'Utique, S. Grégoire le Grand, & une infinité d'autres : Car on peut dire que c'eſt le ſentiment général de tous les Peres qui ont vêcu, & des Conciles qui ſe ſont tenus depuis ce tems.

Quant aux Modernes, nous n'en connoiſſons qu'un aſſez petit nombre qui ayent là-deſſus des ſentimens particuliers. Grotius la donne à S. Luc (*b*); Eraſme à S. Clément Pape (*c*); Luther (*d*) & Beze (*e*) à Apollon; Caméron (*f*) à S. Barnabé. Calvin l'attribuë à S. Luc ou à S. Clément; Joſeph Scaliger (*g*) à un Helléniſte. Louis Vivez (*h*), le Cardinal Cajetan (*i*), Eraſme Schmit, Tanegui, Le Févre (*k*), Saumaiſe (*l*), & peut-être quelques autres ont douté qu'elle appartînt à S. Paul. Mais qu'eſt ce que ce petit nombre de Critiques, en comparaiſon d'une foule d'Ecrivains de tous les âges, de toutes les Sociétez, & de toutes les Communions, qui s'accordent à dire qu'elle eſt de S. Paul?

Il n'eſt pas mal-aiſé de ſatisfaire aux objections que l'on fait contre le ſentiment que nous venons d'établir; & on y a déja en quelque ſorte répondu dans tout ce que l'on a dit, en réfutant les opinions qui lui ſont contraires. La principale raiſon de nos Adverſaires, ſe tire de la diverſité du ſtyle de cette Epître, comparée à celles qui ſont indubitablement de S. Paul. Je ne veux pas conteſter ici cette diverſité; elle me paroît ſenſible: mais S. Paul n'a-t-il pas pû, ce qui nous arrive tous les jours, diverſifier ſon ſtyle, & écrire différemment une Lettre, un Traité, une Diſſertation? Il n'eſt pas bien certain ſi cette Piéce eſt une Lettre, ou un Livre. Elle ne commence point à la maniere des Lettres, & l'Auteur s'y excuſe ſur la bréveté de ſon Ecrit (*m*). Si c'eſt un Livre, il eſt aſſez court; mais ſi c'eſt une Lettre, elle eſt bien longue.

De plus S. Paul n'a-t-il pas pu employer la plume de S. Luc, ou de

(*a*) *Vide apud Spanhem, tract. de Auth. Epiſt. ad Hebr. parte* 1. *c.* 7.
(*b*) *Grot. in Epiſt. ad Hebr.*
(*c*) *Eraſm. in cap.* III. *ad Hebr.*
(*d*) *Luther. in Geneſ.* XLVIII. 20.
(*e*) *Beza in Ep. ad Hebr.*
(*f*) *Cameron. qu.* 2. *in Ep. ad Hebr.*
(*g*) *Joſ. Scalig. in excerpt. voce Helleniſta.*
(*h*) *Lud. Vivez in lib.* 16. *c.* 22. *D. Aug. de Civit.*
(*i*) *In Epiſt. ad Hebr.*
(*k*) *Tanaq. fab. l.* 2. *Ep.* 14.
(*l*) *Salmaſ. de Primatu Papæ, apparat. p.* 19.
(*m*) *Heb.* XIII. 22. *Etenim perpaucis ſcripſi vobis.*



Digitized by Google

S. Clément pour donner le tour à cette Piece, & pour la mettre en style (*a*), comme il arrive tous les jours que l'on fait retoucher ses ouvrages par ses amis, qui y réforment certaines maniéres de parler moins correctes, ou qui nous avertissent de certaines fautes de langage, ou d'exactitude, qui échappent aux plus attentifs. Sans faire rien perdre au sens, & aux pensées de S. Paul dans ses autres Epîtres, on pourroit sans doute leur donner beaucoup plus de clarté & d'élégance. Pourquoi ne l'auroit-on pas fait dans celle-ci? Je ne parle pas de l'opinion qui veut que l'Apôtre ayant d'abord écrit cette Lettre en Hébreu, elle ait ensuite été traduite en Grec par quelque autre. Nous allons faire voir que ce sentiment est insoutenable.

M. Spanhem qui a travaillé fort au long sur ce sujet, a montré que cette diversité de style, n'est pas si grande qu'on se l'imagine, & que l'on rencontre encore dans cette Epître un très-grand nombre d'expressions paralléles, à celles qui se voyent dans les autres Lettres de S. Paul. Qu'on y voit ses raisonnemens, sa méthode, ses tours mêmes & ses hébraïsmes, moins fréquens à la vérité, & moins rudes, mais toutefois assez sensibles pour faire comprendre qu'elle est du même Ecrivain que les autres.

## ARTICLE II.

### *En quelle langue cette Epître a-t-elle été écrite.*

IL y a sur cela deux sentimens divers : les uns soutiennent qu'elle a été écrite en Hébreu, & les autres en Grec. S. Clément d'Alexandrie (*b*), Eusébe (*c*), Théodoret (*d*), un Auteur Grec chez Oecumenius (*e*), S. Jérôme (*f*), & quelques Nouveaux (*g*), conjecturent que S Paul

(*a*) *Origen. apud Euseb. Hist. Eccl. l. 6. c. 25 Est. in Epist. ad Hebr. qu. 2. Bellarm. l. 1. de verbo Dei. c. 27. Hyperius prolegom. in Ep. ad Hebr.*

(*b*) *Clem. Alex. Hypotypos. apud Euseb. l. 6. c. 14 Hist. Eccl.* Ἡ πρὸς Ἑβραίους Ἐπιστολὴ Παύλου μὲν ἐστι. Γέγραπται δὲ Ἑβραΐοις Ἑβραϊκῇ φωνῇ. Λουκᾶς δὲ φιλοτίμως αὐτὴν μεθερμηνεύσας ἐξεδωκε τοῖς ἕλλησι.

(*c*) *Euseb. Hist. l. 3. c. 38.* Ἑβραίοις γὰρ διὰ τὴν πατρίου γλωττῆς ἐγγράφως ὡμιληκότος τοῦ Παύλου οἱ μὲν τὸν εὐαγγελιστὴν Λουκᾶν, οἱ δὲ διὰ τὴν Κλήμεντα τοῦτον αὐτὸν ἑρμηνεῦσαι λέγουσι τὴν γραφήν, Ὁ καὶ μᾶλλον εἴη ἂν ἀληθὲς, τῷ τὸν ὁμοιον τῆς φράσεως χαρακτήρα, τήν τε τοῦ Κλήμεντος Ἐπιστολὴν καὶ τὴν πρὸς Ἑβραίους ἀποσώζειν.

(*d*) *Theodoret. praef. in Ep. ad Hebr.* Γέγραφε δὲ αὐτὴν τῇ Ἑβραίων φωνῇ, ἑρμηνευθῆναι δὲ αὐτὴν φασιν ὑπὸ Κλήμεντος.

(*e*) *Anonym. apud Oecumen. praef. ad Ep. Hebr.* Πρὸς γὰρ Ἑβραίους τῇ σφῶν διαλέκτῳ γραφεῖσα, ὕστερον μεθερμηνευθῆναι λέγεται ὡς μὲν τινες ὑπὸ Λουκᾶ, ὡς οἱ πολλοὶ ὑπὸ Κλήμεντος.

(*f*) *Hieronym. catalog. in voce Paul. Agobard. Ep. ad Fredegef.*

(*g*) *Ambrosiast. Primas. Haymo. Tena praelud. 4. Riber. Baron. Albert. Vidmanstad, Guido Fabricius, Matth. Galenus, Cornel. à Lapide, quidam Codd. Graci apud Mill. ad calcem hujus Epistolae, Tossan. Zanchius, Salmas. de Hellenistica parte 1. alii plures apud Spanheim.*

Digitized by Google

écrivant à des Juifs, leur a écrit en leur propre langue, & que S. Luc, ou S. Clément traduisirent son Epître en Grec; de-là vient, selon S. Jérôme, qu'elle est plus éloquente, & mieux écrite que ses autres Lettres, parce que comme Juif, il écrivoit plus poliment en sa langue, qu'en une langue étrangere; & que S. Luc qui l'a renduë en Grec, possédoit cette derniere langue beaucoup plus parfaitement que S. Paul. Ainsi d'un ouvrage bien écrit en Hébreu, il étoit naturel qu'il fît une belle traduction en Grec. L'on ne doit donc pas s'étonner si cette Piéce se trouve d'un style assez différent des autres Lettres de l'Apôtre. *Scripsit ut Hebraus Hebraïs Hebraïcè, id est suo eloquio disertissimè, ut ea quæ eloquenter scripta fuerant in Hebræo, eloquentius verterentur in Græcum, & hanc causam esse, quod à cæteris Pauli Epistolis discrepare videatur.* C'est ce que dit S. Jérôme.

L'Original Hébreu de S. Paul est peri, dit-on, d'assez bonne heure, puisqu'aucun Ancien ne témoigne l'avoir vû, ni en avoir eu connoissance, mais cela ne doit point trop surprendre, puisque l'Evangile de S. Matthieu, si respectable par une infinité d'endroits, & connu par Origénes & par S. Jérôme, qui l'avoient vû & consulté, est toutefois absolument inconnu depuis plus de douze cens ans. Il peut en être arrivé de même à l'Epître dont nous parlons. La traduction Grecque que l'on en avoit, & qui étoit faite, à ce qu'on disoit, par S. Luc, fut cause qu'on se mit moins en peine de conserver l'Original Hébreu, d'autant que presque tous les Juifs convertis de la Palestine, & tous ceux des Provinces parloient communément Grecs,

Quelques Savans, comme Vidmanstad, & Guides Fabricius, qui les premiers ont fait imprimer le nouveau Testament en Syriaque, se sont imaginé que l'Epître aux Hébreux, que nous avons aujourd'hui en cette langue, étoit l'Original de S. Paul; ils supposent avec raison, & personne ne peut leur contester que S. Paul savoit le Syriaque, qui étoit la langue des Hébreux de Judée & de Syrie. Mais on leur conteste que ce Texte Syriaque que nous avons de l'Epître aux Hébreux, soit l'Original de S. Paul. On a diverses preuves tirées de ce Texte même, qui montrent qu'il a été pris sur le Grec, & que ce n'est qu'une Version, mais très-ancienne. La même Epître aux Hébreux se trouve aussi imprimée en Hébreu, mais on convient que c'est une Version assez nouvelle, & faite sur le Grec.

Le sentiment qui veut que S. Paul ait écrit cette Epître en Grec, est moins fort en autorité, mais il l'emporte en bonnes raisons. La plûpart des Anciens se sont laissez entraîner par l'autorité de S. Clément d'Alexandrie, d'Eusebe & de S. Jérôme, qui ont cru qu'elle avoit été d'abord écrite en Hébreu. Ce dénouement leur servoit à expliquer la diversité du style, qui a toujours été une raison embarrassante pour ceux qui l'attribuoient à S. Paul. Par-là ils sauvoient toutes les difficultez.



Digitized by Google

S. Paul, disoient-ils, a écrit aux Hébreux en leur langue, cela est naturel. Il a écrit plus éloquemment, & plus poliment en sa langue, qu'en une autre langue : cela est spécieux. On trouve de la ressemblance de style entre cette Piéce & l'Epître de S. Clément Pape, & les Actes des Apôtres. Cela n'a rien d'incompatible, S. Luc, ou S. Clément l'ayant traduite d'Hébreu en Grec.

Mais quand on examine tout cela de plus près, il n'y a rien de plus foible, ni de moins fondé. S. Clement d'Alexandrie ne parle pas de l'Original Hebreu de cette Epitre, comme l'ayant vû, & connu. Il n'en parle que par conjecture. Origénes (a) qui étoit si instruit de ces matiéres, & si curieux des vrais Originaux Hébreux, n'a eu garde d'en parler. Il reconnoît qu'elle est écrite en Grec, & pour ce qui est de la différence du style, il s'en tire en disant que S. Clément, ou S. Luc l'ont écrite sous S. Paul, & mise en leur style. Eusébe, & S. Jérôme n'ont pas examiné la chose à fond, & n'ont pas connu l'Original Hébreu de cette Epître : ce qui est un grand préjugé qu'il n'existoit point, vû leur curiosité, & leur attention à deterrer ces sortes de monumens. L'Evangile Hébreu de S. Matthieu subsistoit encore de leur tems. Ils en parlent, ils le citent : mais non pas l'Epître Hébraïque prétenduë aux Hébreux.

Croire que les Hébreux de la Syrie, & de la Palestine auſquels on prétend que cette Lettre étoit principalement adressée, ne parloient qu'Hébreu, c'est se faire volontairement illusion. Le Grec n'étoit pas moins commun dans cette province, que l'Hebreu (b). Et si l'on suppose avec Spanhem (c), qu'elle étoit adressée aux Hébreux de toutes les provinces d'Orient, il y aura encore moins de necessité de l'écrire en Hébreu, puisque dans tout l'Orient, où il y avoit des Israëlites, on parloit Grec depuis les conquêtes d'Alexandre le Grand ; & la plûpart des Juifs Helléniſtes qui demeuroient dans les provinces, ne savoient pas même le Syriaque (d). S. Pierre, S. Jacque, & S. Jean ont écrit aux Hébreux, de même que S. Paul, & toutefois ils leur ont écrit en Grec ; pourquoi donc S. Paul ne leur auroit-il pas écrit en la même langue ?

On s'imagine que S. Paul savoit beaucoup mieux l'Hébreu que le Grec. L'Hébreu, dit-on, étoit sa langue naturelle. Nous parlons toujours mieux notre langue naturelle, qu'une langue étrangére. Il y a dans cette supposition deux fausſetez. 1°. La langue naturelle de S. Paul étoit la langue Grecque, que l'on parloit à Tharse capitale de Cilicie, ville célébre,

(a) Origen. apud Euseb. l. 6. c. 26. Hist. Eccl. Ὁ μὲν χαρακτὴρ τῆς λέξεως, τὸ φάναι Ἑβραίους Ἐπιστολὴν, ἐπ' ἔχει τὸ ἐν λόγῳ ἰδιωτικὸν τῷ Ἀποστόλῳ, ἀλλ' ἐστὶν ἡ Ἐπιστολὴ συνθέσει τῆς λέξεως ἑλληνικωτέρα, ὡς παῖς ὁ γνωρίμως τὰ νοήματα ὑπηρετήσας, ὑποσημειούμενος τινὰ ἐκ τῶν δόξαν ἐμολογήσαι ἂν.

(b) Talmud. Megilla, fol. 71. col. 2. & 3. & in Sota, fol. 21. col. 2. & in Schekalim per 3. halach. 2.

(c) Spanhem. parte 1. c. 2. de Auth. Ep. ad Hebr.

(d) Hieronym. proëm. Ep. ad Galat.

Digitized by Google

& qui ſe piquoit alors de politeſſe, & de ſcience, de même qu'Athénes, & Aléxandrie (*a*). S. Paul n'étoit pas ignorant en Grec. Il avoit lû les Poëtes. L'obſcurité de ſes Epîtres ne vient point tant de l'ignorance de cette langue, que de la vivacité de ſon génie, & de l'élevation, & de la multitude de ſes penſées. Il ne paroît nullement que ce ſoit la langue Hébraïque qui lui ait gâté le ſtyle. Cette langue auroit peut-être été plus propre à le rendre clair, & ſerré; la langue Hébraïque ne ſouffrant point ces tranſpoſitions, & ces renverſemens, qui rendent ſouvent ſon Grec mal-aiſé à entendre. L'Hébreu étoit donc plûtôt ſa langue d'étude, & le Grec ſa langue naturelle. 2°. Il n'eſt pas toujours vrai que nous parlions mieux notre langue naturelle, qu'une langue appriſe par l'étude. On a une infinité d'expériences du contraire. Ainſi quand on avoüeroit que S. Paul n'a ſçu le Grec que par étude, il ne s'enſuivroit pas qu'il le ſçût, & qu'il le parlât plus mal que le Syriaque, que l'on ſuppoſeroit être ſa langue naturelle.

Mais la lecture même de cette Piéce nous fournit des preuves qu'elle a été originairement écrite en Grec. On y voit des alluſions qui ne ſubſiſtent que dans cette langue (*b*). Les expreſſions, le tour, le ſtyle ſont d'un Grec pur, & original, & nullement d'une traduction; il y a moins d'hébraïſmes ici, que dans les autres Ecrits de S. Paul; au lieu que ſi elle étoit écrite originairement en Hébreu, ou en Syriaque, il devroit y en avoir un plus grand nombre. L'Auteur y cite les Ecritures, non ſelon l'Hébreu, mais ſelon la Verſion Grecque; & il fait des raiſonnemens fondez ſur la ſignification des termes Grecs dans le ſtyle des Helléniſtes, ou des Grecs, qui ne prouveroient rien en conſervant les mots Hébreux (*c*). Par exemple, les Septante traduiſent ordinairement l'Hébreu (*d*) *bérith*, par (*e*) *diathéké*. *Bérith* ſignifie une alliance; & *diathéké*, un teſtament; en ſorte que dans le langage des Helléniſtes, *confirmer le teſtament*, ſignifie confirmer l'alliance. L'Auteur de cette Epître ſans faire attention à la ſignification hébraïque de *bérith*, prend *diathéké* dans le ſens de teſtament, & fond ſur cela un grand raiſonnement, qui n'a nul rapport à la ſignification d'*alliance*. Enfin l'Auteur donne des interprétations (*f*) des noms Hébreux qu'il rapporte, par exemple, de *Melchiſédech*, & fond ſur cela des raiſonnemens qui ſéroient inutiles, & hors de propos, ſi la Piéce étoit en Hébreu.

Ceux des Anciens qui ont crû que cette Epître avoit été traduite par S. Clément: ſentiment qui eſt devenu le plus commun depuis Euſébe

(*a*) *Strabo l.* 16.
(*b*) *Heb.* v. 8. Ἔμαθε ἀφ' ὧν ἔπαθε. xi. 37. Ἐπρίσθησαν, ἐπειράσθησαν.
(*c*) *Vide Heb.* i. 7. & ii. 7. iv. 12. & x. 6.
(*d*) ברית *Berith, fœdus*, alliance.
(*e*) Διαθήκη, *teſtamentum*.
(*f*) *Hebr.* vii. 2.



Digitized by Google

de Céſarée, n'ont pas fait attention que S. Clément n'étoit point Hébreu, & qu'on n'a aucune preuve qu'il ait ſçu la langue Hébraïque. Au moins les Anciens ſuppoſent qu'il étoit Grec, ou Romain ; ainſi il n'y a nulle apparence qu'il ait traduit l'Epître aux Hébreux, d'Hébreu en Grec. Ceux qui lui donnoient toute cette Piéce, raiſonnoient plus conſequemment ; mais ils ſuppoſoient faux, comme nous l'avons marqué dans l'article précédent. Cette Lettre eſt ſûrement de S. Paul, & elle a été écrite en Grec comme toutes les autres du même Apôtre. C'eſt le ſentiment d'Origénes, & des plus habiles Critiques d'aujourd'hui (*a*).

## ARTICLE III

### *En quel lieu, en quel tems, à qui, & à quelle occaſion a-t-elle été écrite ?*

CEtte Lettre a été écrite avant la deſtruction du Temple de Jéruſalem, comme il paroît par tout ce que l'Auteur dit des Prêtres, & des ſacrifices de la Loi. Il marque aſſez qu'il étoit en Italie lorſqu'il l'écrivit, puiſqu'à la fin de ſa Lettre, il dit (*b*) : *Les freres d'Italie vous ſaluënt*. S. Chryſoſtome (*c*), Théodoret (*d*), le Manuſcrit Aléxandrin (*e*), & quelques autres croyent qu'il l'écrivit à Rome (*f*), un peu avant, ou un peu après qu'il fut délivré de ſes liens. D'autres croyent que ce fut plûtôt dans quelques villes d'Italie. S'il eût écrit de Rome, il n'auroit pas manqué d'en dire un mot, & il ne ſe ſeroit pas contenté de dire, *les freres d'Italie vous ſaluënt* ; mais *les freres de Rome.*

Quoiqu'il en ſoit, on ne doute point qu'il ne l'ait écrite dans un tems où il avoit la liberté, ou du moins où il étoit ſûr de l'obtenir bien-tôt ; puiſqu'il promet aux Hébreux de les aller voir avec Timothée, ſi celui-ci venoit vers lui aſſez-tôt, & puiſqu'il parle de ſes liens comme d'une choſe paſſée (*g*) : *Vous avez eu*, dit-il, *compaſſion de mes liens.* Nous croyons donc avec le plus grand nombre des anciens, & des nouveaux Commentateurs, & Chronologiſtes (*h*), qu'il l'écrivit l'an 63. de JESUS-CHRIST, & le 10. de Néron, lorſqu'aprés avoir demeuré pendant deux ans à Rome

(*a*) *Eſtius prolog. in Ep. ad Hebr.* Du-Pin, *Spanhem de Auth. Ep. ad Hebr. p. 2. c. 2. Mill. Var. lect. in Ep. ad Hebr. Grot. Piſc. Jac. Capell Ligf. Hamm. Le Clerc, alii plures.*

(*b*) *Hebr.* XIII 24.

(*c*) *Chryſoſt. in Ep. ad Rom. prolog.*

(*d*) *Theodoret. prolog. in Rom.* Μετὰ τοῦτο Ἑβραίοις ἐπέστειλε, καὶ τοῦτο ἐν ἀπὸ Ῥώμης.

(*e*) *Mſ. Alex. ad calcem hujus Epiſt.* Πρὸς Ἑβραίους ἐγράφη ἀπὸ Ῥώμης.

(*f*) *Capell. append. ad hiſt. Apoſt. Spanhem parte 2. c. 4. n. 8. Baron. Blondel. Uſſer.*

(*g*) *Heb.* X. 34.

(*h*) *Chryſoſt. & Theodoret. prolog. in Epiſt. ad Rom. Theophyl. prolog. in Ep. ad Hebr. Baron. Blondel. Uſſer. Spanhem. Tilemont, alii paſſim.*

Digitized by Google

dans les liens, sous la garde d'un soldat qui le conduisoit, il fut enfin renvoyé absous par Néron. Il l'écrivit peu de tems après celles aux Philippiens (a), & à Philémon (b), dans lesquelles il fait espérer, comme dans celle-ci, qu'il ira bien-tôt voir ceux à qui il écrit.

On croit qu'il l'écrivit principalement pour consoler les Hébreux convertis dans les persécutions qu'ils souffroient de la part des Juifs incrédules qui les affligeoient par toutes sortes de mauvais traitemens (c), qui leur ravissoient impunement leurs biens (d), & les réduisoient à la derniére pauvreté. Il les exhorte à la patience, & à l'attente du Jugement de Dieu; il avoit aussi apparemment en vûë de les consoler de la mort de leur Evêque S. Jacque le Mineur, qui avoit été précipité du haut du Temple par l'ordre d'Ananus, environ un an auparavant (e). C'est peut-être à cela qu'il fait allusion par ces paroles (f): *Souvenez-vous de ceux qui vous ont gouvernez, & qui vous ont enseigné la parole de Dieu, & faisant réfléxion où leur conduite a abouti, imitez leur foi.* Comme il avoit appris aussi la part qu'ils avoient prise à ses liens, il les en remercie (g).

Le zéle dont il brûloit de répandre par tout la lumiére de la vérité, & la forte persuasion où il étoit de l'inutilité des cérémonies légales, & des sacrifices qui se faisoient dans le Temple, l'engagent à parler d'abord de la grandeur de JESUS-CHRIST au-dessus des Anges, & de Moyse; ensuite il établit la vertu de son sacrifice, & de son sacerdoce, d'où il infére l'abrogation du sacerdoce d'Aaron, & des sacrifices ordonnez par la Loi. Il montre aussi que les Prophétes ayant promis une alliance nouvelle, & un nouveau Testament, qui devoit succéder à l'ancien; cette aliance, & ce Testament ne sont autre que la Religion de JESUS-CHRIST. Il prouve que la foi est ce qui nous justifie devant Dieu, par une longue induction de la vie des Patriarches, des Prophétes, & des autres Saints de l'ancien Testament, dont il réléve le mérite, & la foi.

Mais comme il savoit que son nom étoit odieux, non-seulement parmi les Juifs qui ne croyoient point en JESUS-CHRIST; mais que plusieurs même du nombre des Fidéles de cette nation, avoient conçu de fâcheux préjugez contre lui, s'imaginant qu'il étoit l'ennemi de la Loi, & des cérémonies, il a la prudence de ne pas mettre son nom, ni sa qualité d'Apôtre à la tête, ni dans le corps de cette Epître (h), mais il propose les vé-

(a) *Philipp.* 1. 26. *Per meum adventum iterùm ad vos.*

(b) *Philemon* ℣. 22. *Para mihi hospitium; nam spero per orationes vestras donari me vobis.*

(c) *Heb.* x. 32. 33.

(d) *Heb.* x. 34.

(e) L'an 62. de J. C. à la Fête de Pâque. Voyez *Euseb. l.* 2. *c.* 23. *Hist. Eccl.*

(f) *Heb.* XIII. 7.

(g) *Heb.* x. 34.

(h) *Clem. Alex. apud Euseb. Hist. Eccl. l.* 6. *c.* 14. Οὐ προγέγραπται δὲ τὸ Παύλος Ἀπόστολος εἰκότως. Ἑβραίοις γὰρ ἐπεστέλλων προλήψιν εἰληφὰ τὴν κατ' αὐτοῦ, καὶ ὑποπτεύουσι ἂν ὃν σοντῶν πάνυ οὐκ ἐν ἀρχῇ ἀπέστρεψεν αὐτοὺς: τὸ ὄνομα θεῖς *Hieronym. Catalog. voce Paulus: Quia Paulus scribebat ad Hebraeos, propter invidiam sui apud eos nominis, titulum in principio salutationis amputavit. Idem in Epist. ad Gal.* 1. *Theodoret. Ambrosiast. Chrysost. praef. in Ep. Hebr. &c.*

Digitized by Google

ritez qu'il établit, d'une maniere si convaincante, il les appuye de tant de preuves, il les expose avec tant de discrétion, que les plus entêtez, & les plus prévenus se sentent comme forcez de s'y rendre. De plus, comme il n'étoit point proprement Apôtre des Hébreux (*a*), il jugea à propos de ne pas intituler de son nom, une Piéce qu'il leur écrivoit dans la vûë de les consoler, de les soutenir, & de les instruire. *Principium salutatorium de industria dicitur omisisse*, dit S. Augustin (*b*), *ne Judæi qui adversùs eum pugnaciter oblatrabant, nomine ejus offensi, vel inimico animo legerent, vel omninò legere non curarent, quod ad eorum salutem scripserat.* On peut ajoûter avec quelques Peres, que le respect souverain qu'il avoit pour JESUS-CHRIST, dont il devoit parler dans toute cette Epître, & principalement dans le premier Chapitre, ne lui permit pas d'y mettre ni son nom, ni sa qualité d'Apôtre (*c*).

Je sai que quelques-uns (*d*) ont prétendu inférer de ce que le nom de S. Paul ne paroît pas à la tête de cette Epître, qu'elle n'étoit pas de lui. Les Anciens se servoient de cette raison pour la lui contester (*e*). D'autres (*f*) ont crû que le titre en étoit perdu; mais sans recourir à cette exception, on peut répondre avec Primasius (*g*), en rétorquant l'argument contre nos adversaires. Si l'on conclut qu'elle n'est point de S. Paul, parce qu'elle ne porte point son nom, on en peut conclure de même, qu'elle n'est de personne, parce qu'elle ne porte le nom d'aucun Auteur, ou plûtôt qu'elle est d'un Auteur inconnu, & sans nom; mais nous avons prouvé ci-devant d'une maniére qui doit contenter les Lecteurs non prévenus que cette Epître a tous les caractéres qui peuvent la faire donner à S. Paul; qu'elle lui a été attribuée de tout tems par l'Eglise Grecque, & depuis le quatriéme siécle par l'Eglise Latine; il faut donc la lui attribuer, encore qu'elle n'en porte pas le nom.

La plûpart des anciens (*h*), & des nouveaux Cómmentateurs ont crû que cette Epître étoit écrit aux Juifs de Jérusalem, & de la Palestine. Le nom d'Hébreux leur convient particulierement. On donne aux Juifs des autres Provinces le nom d'Helléniste. Quand l'Apôtre promet de les venir voir (*i*), il y a toute sorte d'apparence qu'il l'entend de ceux

(*a*) *Clem. Alex. apud Euseb. l. 6. c. 6. hist. Eccles.* Ἤδη δ' ὡς ὁ μακάριος ἔλεγε πρεσβύτερος ἐπεὶ ὁ Κύριος ἀπόστολος ὢν τῶ παντοκράτορος ἀπόστολος πρὸς Ἑβραίους, δι' ὑπεροχὴν ὁ Παῦλος ὡς ἂν εἰς τὰ ἔθνη ἀποστελλόμενος καὶ ἐγγράφει ἑαυτὸν Ἑβραίων ἀπόστολον.

(*b*) *Aug. Expositi. inchoata ad Rom. n.* 11. *p. p.* 931.

(*c*) *Clem. Alex. loco citato. Theodoret. apud Oecumen.* Διὰ τιμὴν πρὸς τὸν Κύριον ὑμῶν καὶ ἐγγράφει ἑαυτὸν. *Hieronym. in cap.* 1. *ad Galat. Non fuit congruum ut ubi Christus Apostolus dicendus erat, ibi etiam Paulus Apostolus poneretur.*

(*d*) *Cajet. Calvin. Erasm. Grot. Camero.*

(*e*) *Vide Athanas. Dialog.* 1. *de Trinit. & Theodoret. prolog. in Ep. ad Hebr.*

(*f*) *Ita Gerhard. & Hyper. in Ep. ad ad Hebr.*

(*g*) *Primas. prafat. in Epistol. Pauli: Si propterea Pauli non erit, quia ejus non habet nomen; nec alicujus est, quia nullius nomine titulatur. Quod si absurdum est, ipsius magis credenda est, qua tanto doctrina sua fulget eloquio.*

(*h*) *Chrysost. Theophyl. Theodoret. Ambrosiast.*

(*i*) *Hebr.* XIII. 23.

de

Digitized by Google

de la Paleſtine, & en particulier de Jéruſalem: Car peut-on dire qu'il promet aux Juifs de toutes les Provinces de l'Empire, de les aller voir? Ce qu'il dit ailleurs (*a*), qu'ils ont ſouffert avec joie le raviſſement de leurs biens, les déſigne auſſi particuliérement. Les Juifs convertis eurent plus à ſouffrir de la part de leurs freres en Judée, qu'en aucun autre endroit du monde; parce que leurs ennemis y étoient plus puiſſans, plus animez, & plus intéreſſez à ſupprimer, s'ils euſſent pû, le nom de JESUS-CHRIST.

Mais s'il eſt vrai, comme on vient de le dire, que S. Paul ait écrit principalement aux Juifs de Jéruſalem, & de Paleſtine, comment ſoutenir l'opinion que nous avons propoſée ci-devant, que S. Pierre parle de l'Epître aux Hébreux dans celle qu'il écrit aux Juifs convertis, diſperſez dans les diverſes Provinces de l'Aſie; dans la ſuppoſition que l'Apôtre avoit écrit aux mêmes perſonnes auſquelles S. Pierre lui-même écrivit depuis.

Pour ſe tirer de cette difficulté, M. Spanhem (*b*) repond 1°. Que cette Epître aux Hébreux à pû être écrite aux Juifs de toutes les Provinces de l'Aſie: Ce qui ne nous paroît nullement probable, pour les raiſons que nous avons alléguées ci-devant. 2°. Il dit que l'Apôtre écrit principalement aux Hébreux de la Paleſtine, & que c'eſt auſſi à eux principalement que s'adreſſe la promeſſe qu'il leur fait de les aller voir au plûtôt; mais que cela n'empêche pas que ſon Epître ne ſe ſoit auſſi répanduë dans les Provinces auſquelles S. Pierre écrivit plus d'un an après: & de cette maniére il leur à pû dire que Paul ſon frere bien-aimé, leur avoit écrit auparavant avec ſa ſageſſe ordinaire, des choſes fort difficiles à comprendre, &c. Et c'eſt ce qu'on peut répondre de plus plauſible à cette cette objection, qui malgré tout cela, ſouffre encore aſſez de difficultez.

Il eſt remarquable que dans toute cette Epître, il ne parle qu'aux ſimples Fidéles d'entre les Hébreux. Il ne donne aucun avis aux Supérieurs (*c*). Il prie ſeulement les Hebreux de ſaluër de ſa part ceux qui étoient à leur tête, de conſerver pour eux beaucoup de reſpect, de leur rendre une parfaite obéïſſance, d'imiter leur bonne conduite, & leur foi, & de faire enſorte qu'ils s'acquittent de leur devoir avec joie. C'eſt ſans doute par un trait de ſa ſageſſe, & de ſa modeſtie, qu'il ne voulut pas s'ériger en maître envers les Chefs de l'Egliſe de Jéruſalem, qui étoient ou des Apôtres, ou des Diſciples immédiats de JESUS-CHRIST; gens ſur qui il n'avoit aucune autorité.

Il eſt bon de remarquer auſſi que pluſieurs anciens Manuſcrits (*d*), &

(*a*) *Hebr.* x. 34.
(*b*) *Spanhem de Auth. Epiſt. ad Hebr. parte* 1. *c.* 2. *n.* 8. 9.
(*c*) *Hebr.* XIII. 17... 24.
(*d*) *Alex. petit.* 3. *Roe.* 2. *Colb.* 7. *Tres Mſſ. penes Bezam, & Cod.* 29. *Bibl. Coiſlin.*



Digitized by Google

preſque tous ceux qu'avoit vû S. Epiphane (*a*), que Théodoret, l'Auteur de la Synopſe ſous le nom de S. Athanaſe, Euthalius, le Manuſcrit Aléxandrin, & un autre de la Bibliothéque de Coiſlin (*b*), qui eſt très-ancien, & que l'on croit être du cinquiéme, ou ſixiéme ſiécle, ſans parler de beaucoup d'autres, mettent cette Epître immédiatement après la ſeconde aux Theſſaloniciens. Il n'eſt pas aiſé de donner la raiſon de ce partage. Quelques-uns (*c*) ont crû que c'étoit afin de mettre tout de ſuite les Epîtres qui avoient été écrites à des Egliſes, & de les ſéparer de celles qui ont été écrites à des particuliers. Théodoret (*d*) ſemble croire que l'Egliſe l'a miſe exprès immédiatement après celles aux Theſſaloniciens, pour montrer qu'elle l'a reçoit au nombre des Canoniques, & des vrais Ouvrages de S. Paul. Il accuſe les Arriens de l'en avoir ſéparé, & de l'avoir miſe aprés celles à Tite, & à Philémon, comme pour s'autoriſer à nier ſon authenticité, & pour l'arracher à S. Paul.

## ARTICLE IV.

### *De l'authenticité & de la canonicité de l'Epître aux Hebreux.*

APrès ce que nous avons dit ci-devant de l'Auteur de cette Epître, que nous avons tâché d'aſſûrer à S. Paul, il eſt aiſé de décider la queſtion propoſée ici, ſi elle eſt inſpirée, & canonique. Perſonne n'a jamais conteſté à S. Paul la qualité d'Auteur inſpiré; & ceux qui ont voulu nier l'authenticité, & la canonicité de cette Epître, ont commencé par ſoutenir qu'elle n'étoit pas de S. Paul, comme le diſoient les Arriens (*e*), ou par prétendre qu'elle étoit corrompuë, & tronquée, comme le ſoutenoient les Marcionites (*f*). S. Clément Pape, à qui quelques-uns l'ont attribuée, n'a jamais paſſé pour un Auteur divin. L'opinion qui l'attribuë à S. Luc, ou à S. Barnabé, n'eſt fondée ſur aucune bonne preuve. Si donc cette Epître eſt de l'Apôtre, comme on l'a montré d'une maniére inconteſtable, il s'enſuit qu'elle eſt inſpirée, & d'une autorité divine.

Mais outre cette canonicité, & cette autorité, qu'on peut appeller intrinſéques, elle a auſſi de la part du témoignage, & de l'acceptation de l'Egliſe, tout ce qu'on peut déſirer d'autorité. Les Grecs l'ont toujours

(*a*) *Epiphan. hareſi* 42. *Marcionis.*

(*b*) *Cod.* 202. *Bibliot. Coiſlin.*

(*c*) *Beza, Mill.*

(*d*) *Theodoret. præfat. in Epiſt. ad Heb.* Θαυμάσαι δὲ ἔστιν ὅπως οἱ τῶν Ἀραυανικῶν αἱρεσιάρχαι τὸν νόσον, καὶ τῶν Ἀποστολικῶν λυμῆνται γραμμάτων, καὶ τῶν πρὸς Ἑβραίους Ἐπιστολὴν τῶν λοιπῶν ἀποκρίνοντες, καὶ τίτου καὶ Φιλήμονος ἀπαλλάττοντες.

(*e*) *Vide Theodoret. præfat. in Epiſt. ad Hebr.*

(*f*) *Epiphan. hareſ.* 42. *Hieronym. proëm. in Epiſt. ad Titum.*

Digitized by Google

reconnuë pour canonique, & les Latins depuis le quatriéme, & le cinquiéme ſiécle, l'ont reçûë de même. S. Clément d'Alexandrie (*a*), Origénes (*b*), Euſébe (*c*), les Lettres de Denys d'Alexandrie, & du Concile d'Antioche à Paul de Samoſate, la Lettre d'Aléxandre d'Alexandrie au Concile de Conſtantinople (*d*), S. Athanaſe (*e*), S. Cyrille de Jéruſalem (*f*), le ſoixantiéme Canon du Concile de Laodicée, S. Epiphane (*g*), S. Baſile, (*h*), S. Grégoire de Nazianze (*i*), S. Grégoire de Nyſſe (*k*), S. Amphiloque (*l*) S. Grégoire Taumaturge (*m*), Tite de Boſtres (*n*), S. Ephrem (*o*), & les autres l'ont admiſe, l'ont citée comme Ecriture divine, & ont regardé comme hérétiques ceux qui la rejettoient.

Théodoret (*p*) reproche aux Anciens de rejetter cette Epître, contre l'autorité de l'Egliſe qui l'avoit reçûë de ſon tems comme de S. Paul; & contre le témoignage d'Euſébe même, qu'ils regardoient comme le Patron de leurs dogmes, & qui l'avoit citée comme de S. Paul, & canonique. S. Jérôme (*q*), témoigne auſſi qu'elle étoit reconnuë comme canonique par toutes les Egliſes d'Orient, & par tous les Peres Grecs: *Illud noſtris dicendum eſt, hanc Epiſtolam quæ inſcribitur ad Hebræos, non ſolum ab Eccleſiis Orientalibus, ſed ab omnibus retrò Eccleſiis, & Græci ſermonis ſcriptoribus, quaſi Pauli Apoſtoli ſuſcipi.* Et dans un autre endroit (*r*), il dit nettement que tous les Grecs reçoivent l'Epître aux Hebreux: *Epiſtolam ad Hebræos omnes Græci recipiunt, & nonnulli Latinorum.*

A l'égard de l'Egliſe Latine, elle a balancé plus long-tems à la reconnoître comme etant de S. Paul, & à l'admettre dans le Canon. Nous avons cité ci-devant ce qu'Euſébe de Céſarée, S. Jérôme, S. Auguſtin, Philaſtre, Iſidore de Séville, & Raban Maur ont écrit ſur cela. Caïus Prêtre de l'Egliſe Romaine diſputant à Rome ſous Zéphirim, en 210 ne compte que treize Lettres de S. Paul, & omet celle aux Hébreux. Le Commentaire ſur l'Apocalypſe attribué à S. Victorin, ne parle pas non plus de celle aux Hébreux. Hilaire Diacre, & Pélage, dont on a des Commentaires ſur les Epîtres de S. Paul, n'en ont point fait ſur celle aux Hébreux. On ne la trouve point citée dans S. Cyprien, ni dans

(*a*) *Clem. Alex. apud Euſeb. lib. 6. ch. 14. hiſt. Eccleſ.*
(*b*) *Origen. apud Euſeb. l. 6. c. 25. hiſt. Eccleſ.*
(*c*) *Euſeb. l. 3. c. 32. hiſt. Eccl.*
(*d*) *Theodoret. l. 1. c. 4. hiſt. Eccl.*
(*e*) *Athanaſ. de Nican. Decret. de Synod. Epiſt. ad Serapion. &c.*
(*f*) *Cyrill. Jeroſol. Cathech. 4.*
(*g*) *Epiphan. hareſ. 42. & 59.*
(*h*) *Baſil. conſtit. mon. c. 22. & alibi.*
(*i*) *Nazianz. carm. 34. & orat. 21.*
(*k*) *Nyſſen. de hypoſt. t. 3. p. 35.*
(*l*) *Amphiloch. apud Greg. Naz. car. 125.*
(*m*) *Greg. Thaumat. Expoſit. fidei alterâ.*
(*n*) *Tit. Boſtr. Comment. in Luc. XXIII.*
(*o*) *Ephrem. Syr. de virtutib. & vit. p. 31. de tormentis inferni, p. 204. & alibi.*
(*p*) *Theodoret. præfat. in Epiſt. ad Hebr.*
(*q*) *Hieron. Ep. 129. ad Dardan.*
(*r*) *Idem Ep. 126. ad Evagrium.*



Digitized by Google

les Peres Latins des trois premiers siécles. Eusébe (a) dit qu'encore de son tems plusieurs Eglises ne la recevoient comme point de S. Paul.

S. Jérôme (b) reconnoît que la coutume des Eglises Latines, ne l'admettoit point au nombre des Ecritures canoniques : *Quod si eam Latinorum consuetudo non recipit inter Scripturas canonicas, &c.* Et ailleurs : (c) L'Apôtre S. Paul a écrit à sept Eglises, car la huitiéme qui est celle aux Hébreux, est mise hors du Canon par plusieurs Latins. Et dans son Commentaire sur Esaïe (d) : *Eam Latina consuetudo inter canonicas Scripturas non recipit.* Et dans un autre Commentaire (e) : *L'Apôtre parlant de Sion, & de Jérusalem, si toutefois la Latinité ne rejette point l'autorité de la Gréce, dans l'Epître aux Hébreux, &c.* Du tems de S. Augustin, (f) plusieurs feignoient de la mettre dans le Canon des Ecritures, parce que le nom de S. Paul ne paroissoit pas à sa tête : *Unde nonnulli eam in Canonem Scripturarum recipere timuerunt.* Il témoigne dans ses Livres de la Cité de Dieu, que la plûpart la recevoient comme de S. Paul, & que d'autres nioient qu'elle fût de lui (g).

Mais le même Pere dans ses Livres de la Doctrine Chrétienne (h), compte quatotze Epîtres de S. Paul, & par conséquent admet celle aux Hébreux au nombre des autres qui sont inconteſtables. Il la cite par tout comme canonique. Le Concile de Carthage (i) l'admet dans le catalogue des Livres sacrez. S. Jérôme, qui lui paroît quelquefois assez peu favorable, la cite souvent comme Ecriture sacrée, & il déclare dans sa Lettre à Dardanus, qu'il la reçoit (k), suivant en cela plûtôt l'autorité des Anciens, que celle de quelques Latins de son tems, qui ne la recevoient pas. *Nos tamen utraque (Apocalypsin, & Epistolam ad Hebraos) suscipimus, nequaquam hujus temporis consuetudinem, sed veterum Scriptorum authoritatem sequentes ; qui plerumque utriusque abutuntur testimoniis, non ut interdum de apocryphis facere solent, sed quasi canonicis, & Apostolicis.*

Depuis le quatriéme, & cinquiéme siécle, on la trouve très souvent alléguée par les Peres Latins, & comme de S. Paul, & comme Ecriture canonique. S. Hilaire (l), Lucifer de Cagliari (m), S. Ambroise (n), Rufin (o) Salvien (p), Cassien (q), le Pape Innocent I. écrivant à Exu-

(a) *Euseb. l. 6. c. 20. hist. Eccl.*
(b) *Hieronym. Ep. 129. ad Dardan.*
(c) *Idem Epist. 103. ad Paulin.*
(d) *In Isai.* VIII.
(e) *In Zachar.* VIII.
(f) *Aug. expositi. Inchoatâ in Ep. ad Rom. n.* 11.
(g) *Aug. l. 16. de civit. c. 22. Quamplures Apostoli Pauli esse dicunt ; quidam verò negant.*
(h) *Aug. de Doctr. Christ. l. 2. c. 8.*
(i) *Concil. Carth.* III. c. 27.
(k) *Hieronym. Ep. 129. ad Dardan.*
(l) *Hilar. l. 4. de Trinit. p. 21.*
(m) *Lucif. Calarit. de non conveniendo cum hæreticis.*
(n) *Ambros. de fide ad Gratian. l. 1. c. 4. &c.*
(o) *Rufin. expositi. Symboli, apud Cyprian.*
(p) *Salvian. l. 4. ad Eccles. Catholic.*
(q) *Cassian. collat. 1. c. 14.*

Digitized by Google

pére, Hilaire Diacre, ou l'Ambrosiaster sur la seconde Epître à Tite, Ch. 1. Phébade (*a*), Victorin (*b*), & les autres que l'on a déja nommé ci-devant dans la chaîne de la tradition des Peres Latins, pour prouver que cette Epître est de S. Paul. On peut ajoûter à cela les Conciles, & les Auteurs de l'Eglise Latine, & les Manuscrits qui nous ont donné des catalogues des Ecritures canoniques; tous ces Monumens, ces Conciles, & ces Ecrivains mettent tous quatorze Epîtres de S. Paul.

Mais dans les premiers siécles mêmes nous la trouvons citée comme Ecriture divine dans des Auteurs qui ont écrit dans l'Occident. Par exemple, S. Clement Pape emprunte souvent des expressions, & des passages de cette Epître, quoiqu'il n'en nomme pas l'Auteur. Saint Irenée s'en sert dans ses Livres contre les hérésies (*c*). Tertullien (*d*) la cite de même, quoiqu'en un autre endroit il l'attribuë à S. Barnabé. Novatien emprunte aussi son autorité dans son Livre de la Trinité, Ch. 15. & S. Jérôme (*e*) semble insinuër que les anciens Latins la recevoient, puisqu'il dit qu'il l'admet, sans se mettre en peine des modernes, mais en suivant l'autorité des anciens: *Nequaquam hujus temporis consuetudinem, sed veterum Scriptorum auctoritatem sequentes.* Etienne Gobare (*f*) n'excepte que S. Hippolyte, & S. Irenée du nombre de ceux qui ont admis l'Epître aux Hebreux; il met S. Clément Pape, & Eusébe au nombre de ceux qui la reconnoissent comme de S. Paul. Or on a vû que S Irénée la citoit comme Ecriture canonique. Les Arriens mêmes ne l'ont pas rejettée dans le commencement de leurs hérésies; & Marcion ne nioit pas qu'elle ne fût de S. Paul, mais il la croyoit corrompuë depuis lui.

On croit que ce qui a le plus contribué à faire hésiter pendant quelque tems l'Eglise Latine à l'admettre dans le Canon des Livres saints, est l'hérésie des Novatiens, qui commencerent à troubler l'Eglise à la fin du troisiéme siécle. Comme ces hérétiques abusoient de certains passages de cette Lettre (*g*) pour autoriser leur erreur sur la pénitence, on jugea prudemment à propos de ne pas donner trop de crédit à une piéce dont ils tiroient avantage. Les Arriens étant venus ensuite au commencement du quatriéme siécle, & se servant de quelques autres passages pour soutenir leur sentiment contre la consubstantialité, & l'éternité du Verbe (*h*), cela fut cause qu'on demeura dans la même

(*a*) *Phebad. lib. contra Arianos.*
(*b*) *Victorin. Afer adversùs Arium, l. 1. 2. & 4. & 1. de Homouf.*
(*c*) *Iren. l. 2. c. 55. & l. 4. c. 21. 24.*
(*d*) *Tertull. contra Judæos c. 2. & contra Marcion. l. 2. c. 8. & de pudicit. c. 20.*
(*e*) *Hieronym. ad Dardan. Ep. 129.*
(*f*) *Apud Phot. Cod. 232.* Καλῶς μέντοι καὶ Εὐσέβιος, καὶ πολὺς ἄλλος τῆς ἡμετέρας παρὰ πάντων ὁμολογεῖται ταῖς ἁγίαις συναριθμεῖσθαι γραφαῖς Ἐπιστολαῖς.
(*g*) Voyez *Hebr.* VI. 4. 6. X. 16. 27. XII. 15. 16. 17.
(*h*) *Heb.* I. 3. 4. & III. 2.



Digitized by Google

reſerve ſur cette Epître. M. Spanhem croit que les Marcionites qui s'étoient jettez en Italie dès le ſecond ſiécle de l'Egliſe, avoient auſſi contribué à entretenir l'indifférence où l'on paroiſſoit à l'égard de cette Lettre, dont ils conteſtoient la vérité (a). Quoiqu'il en ſoit, il eſt certain que depuis le quatriéme, & cinquiéme ſiécle, l'Egliſe Latine eſt d'accord avec la Grecque ſur la canonicité de cette Epître, & qu'il y a plus de treize ſiécles que l'Apôtre en eſt en poſſeſſion, dans laquelle il a été confirmé en dernier lieu par le Concile de Trente, qui l'a miſe dans le Canon au nombre des Epîtres de S. Paul.

(a) *Spanhem de Authore Epiſt. ad Hebr. parte* 1. *c.* 8. *art.* 11. 12. 13. 14.

Digitized by Google

# DISSERTATION.

## SUR MELCHISEDECH.

LEs caractéres que S. Paul dans l'Epître aux Hébreux (a), donne à Melchiſedech, ſont ſi ſinguliers, & ſi élevez; ils paroiſſent ſi oppoſez entr'eux, & ſi difficiles à allier, que l'Apôtre lui-même reconnoît la difficulté de traiter cette matiére (b), quoiqu'il parlât à des Juifs inſtruits dans les Ecritures, & accoûtumez aux explications figurées des Docteurs de la Synagogue. *Nous aurions*, dit-il, *bien des choſes à dire ſur le ſujet de Melchiſedech, mais elles ne peuvent guéres s'expliquer par aucun diſcours.* S. Jérôme (c) frappé de ces paroles de S. Paul, ne s'engage à traiter ce ſujet, que forcé par les priéres de ſon ami Evagre. Il s'effraye à la vûë de la grandeur, & de la difficulté de l'entrepriſe. D'autres Critiques (d) après avoir bien examiné tout ce qu'on dit ſur ce ſujet, reconnoiſſent qu'il s'en faut bien que l'on ſoit venu à bout de diſſiper toutes les ténébres qui l'environnent, enfin l'extrême variété d'opinions qu'on a eu ſur la perſonne de Melchiſédech, prouve plus que toute autre choſe, l'embarras où l'on eſt ſur ce qui le regarde.

Les Orientaux, & les Grecs feconds en fables, & en inventions, ont trouvé moyen de déterrer une généalogie de Melchiſédech, du moins ils lui en ont forgé une, ils nous donnent les noms de ſes ayeux, & de ſes peres, & meres. Mais comme le menſonge ſe trahit toujours par lui-même, les uns racontent ſa généalogie d'une maniére, les autres d'une autre. Les uns le font Egyptien, d'autres Chananéen, d'autres Aſſyrien. Pluſieurs l'ont confondu avec le Patriarche Sem, d'autres avec Cham, & d'autres avec Enoch. On en a fait un Ange, une Vertu divine, le Saint Eſprit, le Fils de Dieu même. Ceux-ci le font ſortir de Phaleg fils d'Héber; ceux-

(a) *Hebr.* VII. 1. 2. 3. *& ſeq.*

(b) *Hebr.* V. 11.

(c) *Hieronym. ad Evagr. ſeu ad Evangelum; Fateor, volui diſſimulare ſententiam, nec me periculoſo, & φιλογυλλωμονι miſcere tractatui, in quo quodcumque dixiſſem, reprehenſores habiturus forem: ſed rursùm cùm Epiſtolam relegerem, & invenißem in extrema pagella miris me obteſtationibus adjuratum ne ſpernerem peccatoram, revolvi Veterum Libros, &c. Et poſt multa: Paulus difficultatem rei proëmio exaggerat, dicens de quo multus nobis ſermo eſt, & interpretabilis. Si vas electionis ſtupet ad myſterium, & de quo diſputat ineffabile confitetur; quantò magis nos vermiculi & pulices ſolam debemus ſcientiam inſcientiæ profiteri.*

(d) *Vide Schlegell. quaſt. de perſonâ Melchiſ. initio, Spanhem de Auth. Epiſt. ad Hebr. parte I. c. 5. n. 3.*

Digitized by Google

là le font pere d'une race de Préadamites; enfin il y en a qui pour expliquer ce que dit S. Paul, que Melchiſédech étoit ſans pere, ſans mere, & ſans généalogie, ſoutiennent qu'il étoit d'une race obſcure, & honteuſe, & il s'en eſt trouvé qui l'ont voulu faire paſſer pour illégitime.

Il eſt bon de propoſer ici ces divers ſentimens, & les principales preuves dont on les apuye, & après avoir réfuté ceux qui nous paroîtront inconteſtables, de mettre dans leur jour celui qui nous paroîtra le plus vraiſemblable.

Dès le tems de S. Epiphane (*a*), on avoit inventé des noms au pere, & à la mere de Melchiſédech, on donnoit à ſon pere le nom d'*Héraclas*, ou Hercule, & à ſa mere le nom d'*Aſtaroth*, ou d'Aſtarie. La chaîne Arabique ſur le Chap. IX. de la Géneſe, donne plus d'étenduë à cette généalogie. Héraclas, ou *Héraclim*, pere de Melchiſédech, étoit dit-on, fils de *Phaleg*, fils d'*Héber*; ou plûtôt petit fils de Phaleg, & fils d'Héber, & ſa mere étoit *Salathiel* fille de *Gomer*, qui étoit fils de *Japhet*, fils de *Noé*.

Joſeph fils de Gorion (*b*) Hiſtorien Hébreu, qui vivoit à ce qu'on croit (*c*), vers le onziéme ſiécle, prétend que Melchiſédech s'appelloit autrement *Joboram*, ou Joram; que de ſon tems la ville de *Jébus*, appellée depuis *Sédech*, d'où lui vient le nom de *Melchiſédech*, ou Roi de Sédech, prit enfin le nom de *Salem*, & que l'étoile qui préſida à ſa naiſſance, s'appelloit *Sédech*. C'eſt ainſi que les Hébreux appellent la planette de Jupiter. Je ne m'arrête point à réfuter de pareilles choſes; il ſuffit de les rapporter pour en faire ſentir tout le ridicule.

Michel Glycas (*d*), & George Cédréne (*e*) & quelques autres (*f*) font venir Melchiſédech d'une race Egyptienne. Son pere s'appelloit *Sidon*, ou *Sida*, fondateur de la ville de Sidon, & fils du Roi *Ægyptus*; Melchiſédech fonda, dit-on, *Salem*, ſur le mont de Sion, & y regna treize ans, ayant vêcu dans la juſtice, & dans la virginité, ſans laiſſer d'enfans. Cédrene ajoûte qu'il eſt dit dans S. Paul, que Melchiſédech fut ſans pere, ſans mere, & ſans généalogie, parce qu'il n'étoit pas de la race choiſie, que ſes parens étoient des méchans, & que lui-même regnoit dans le pays de Canaan.

Suidas (*g*) avoit apparemment puiſé dans les mêmes ſources, que les Auteurs dont nous venons de parler, c'eſt-à-dire, dans les livres apocryphes, ce qu'il nous dit de Melchiſédech. C'étoit, dit il, un Prêtre de

(*a*) *Epiphan. hæreſ.* 55. *c.* 2. Καὶ γὰρ φασί τινες τὸ Μελχισεδὲκ ὁ πατὴρ ἦν, καὶ μήτηρ ἐμφέρεται.... Ἔστιν δ τινες Ἡρακλᾶν καλέσθαι αὐτὸ πατέρα, μητέρα δ Ἀστρωθ, τὴν καὶ Ἀστρίαν.

(*b*) *Ben Gorion l.* 6. *c.* 31.

(*c*) Voyez *Baſnage t.* 7. *c.* 7. *Edit. Pariſ.*

(*d*) *Glycas Annal. p.* 135.

(*e*) *Cedren. l.* 1. *p.* 27.

(*f*) *Simon Logothet. apud Cang. ad Chronic. Paſch. p.* 500.

(*g*) *Suidas in Melchiſedech.*

Dieu;

Digitized by Google

Dieu, & un Roi des Cananéens, qui ayant bâti une ville sur le mont de Sion, lui donna le nom de Salem, c'est-à-dire, ville de paix. Il y regna cent treize ans, & mourut sans avoir été marié. L'Ecriture ne parle point de sa généalogie, parce qu'il étoit de la race impie de Canaan.

Mais voici une Histoire, ou plutôt un Roman complet de la vie de Melchisédech (a). Elle est tirée d'un Auteur Grec inconnu, mais assez ancien, puisqu'on le trouve dans des Manuscrits qui ont plus de sept cens ans d'antiquité. L'Auteur pour concilier à son Ouvrage une plus grande autorité, l'a donné sous le nom de S. Athanase, dont il est assurément très-indigne. Une Reine nommée Salem, qui regnoit dans une ville du même nom, eut un fils nommé Salaad, qui fut pere de Melchi. Melchi épousa Salem, dont il eut deux fils; l'aîné nommé Melchi, & le second nommé Melchisédech. Le Roi Melchi étoit idolâtre. Un jour qu'il voulut sacrifier à ses Dieux, il envoya Melchisédech son fils lui chercher sept veaux, pour en faire un sacrifice. En y allant, Melchisédech fut éclairé de Dieu; & il comprit que les Idoles n'étoient rien. Il revint à son pere, & lui remontra la vanité de son culte. Melchi en colére le renvoya de nouveau chercher des victimes. Pendant qu'il y alloit, Melchi dit à la Reine Salem son épouse qu'il falloit immoler aux Dieux un de leurs fils. Ils tirérent au sort, & le sort tomba sur Melchi l'aîné de leurs enfans. Il fut mené au Temple avec cinq cens trois autres enfans offerts par leurs peres, & trois cens offerts par leurs meres, & un nombre infini d'autres victimes. Melchisédech ayant horreur de ce carnage, se retira sur le mont Thabor, où étant en priere, il demanda à Dieu que la terre s'ouvrît, & qu'elle engloutît tous ceux qui étoient dans le Temple où l'on devoit immoler son frere. Sa priere fut exaucée. Le Temple, & tout ce qui y étoit, la ville même, & tous ses habitans furent abîmez sous la terre.

Melchisédech étant de retour, & voyant le terrible effet de sa priere, fut touché de frayeur. Il remonta sur le Thabor, s'enfonça dans une épaisse forêt, y demeura nud pendant sept ans. Ses ongles crurent à la longueur d'une paûme: ses cheveux le couvrirent jusqu'à la ceinture; la peau de son dos se durcit comme l'écaille d'une tortuë; il ne mangea que quelques fruits sauvages; il ne but que l'eau de la rosée qu'il léchoit sur l'herbe. Après ce terme, Dieu dit à Abraham de monter sur le Thabor, & d'y chercher un homme sauvage, de le revêtir, & de lui demander sa bénédiction. Abraham va, & trouve Melchisédech en l'état que nous venons de le représenter. Ils descendirent ensemble de la montagne; & trois jours après, Melchisedech prit une corne pleine d'huile, en oignit Abraham, le bénir, & lui changea son nom d'Abram,

(a) *Apud Athanas. t. 2. p. 239. nov. Edit.*



Digitized by Google

en celui d'Abraham. Quelque tems après, comme Abraham revenoit de la pourſuite des quatre Rois, Melchiſédech vint au-devant de lui, & lui préſenta une coupe de vin, après y avoir jetté ſecretement un morceau de pain. Il en donna à boire à Abraham, & aux trois cens dix-huit hommes qui l'accompagnoient, & qui figuroient les trois cens dix-huit Peres du Concile de Nicée, comme le pain & le vin repréſentoient la ſainte oblation qui ſe fait ſur nos autels.

Pour détruire d'un ſeul mot toute cette fabuleuſe narration; il n'y a qu'à faire remarquer ſa nouveauté. Elle parle du Concile de Nicée comme d'un événement arrivé depuis aſſez long-tems (*a*). L'Auteur ſemble dire que Melchiſédech demeure éternellement Prêtre du Très-Haut (*b*). Nul Ancien n'a parlé des parens prétendus de Melchiſédech; & ſi l'Ecriture en avoit dit quelque choſe, le raiſonnement de S. Paul tomberoit de lui-même. Enfin le ridicule & le fabuleux de cette mauvaiſe Piéce ſe remarquent de toute part, & dans toutes ſes circonſtances.

Venons à quelque choſe de plus ſérieux. Un Auteur (*c*) dont on a encore aujourd'hui l'Ouvrage, dans l'Appendice du troiſiéme Tome de la nouvelle Edition de S. Auguſtin (*d*), avoit écrit que ce Melchiſédech qui vint au-devant d'Abraham, & qui donna ſa bénédiction à ce Patriarche, n'étoit point un homme, mais qu'il étoit d'une nature divine; enfin que c'étoit le Saint-Eſprit qui lui avoit apparu ſous une forme humaine.

*Evagrius*, ou plutôt *Evangélus* ou *Evangelius* (*e*), ayant envoyé cet Ecrit à S. Jérôme, le priant de lui en dire ſon ſentiment, le ſaint Docteur ſe mit à feuilleter les anciens Peres, qui avoient vêcu avant lui, dans le deſſein de réfuter ce téméraire Ecrivain. Il trouva d'abord qu'Origénes & Didyme, après bien des raiſonnemens, concluoient que Melchiſédech n'étoit pas un homme, mais un Ange. Mais enſuite en conſultant S. Hippolyte, S. Irénée, Euſébe de Céſarée, Euſébe d'Eméſe, Apollinaire & Euſtathe d'Antioche, il remarqua que tous s'accordoient à dire, quoiqu'en termes divers, & par des raiſonnemens différens, que Melchiſédech étoit Cananéen de naiſſance, & Roi de la ville de Salem, autrement Jébus, & enfin appellée Jéruſalem. Et c'eſt en

(*a*) Οὗτος τε, καὶ οἱ ἅγιοι πατέρες κατὰ καιροὺς ἱερίσαντο ἐν τῇ Νικαέων πόλει.

(*b*) Καὶ διὰ τὸ ἀνεπίσκεπτον αὐτὸν τῇ Θεῷ, μένει ἱερεὺς εἰς τὸ διηνεκές.

(*c*) On croit que cet Auteur eſt Hilaire, Diacre de Rome ſous Libére, & qui fut depuis ſchiſmatique Luciférien. Bellarmin *l.* 2. *de Sacram.* c. 10. & *lib. de Scriptor. Eccleſ.* Eraſme Préface ſur cet Ouvrage, Viegas ſur l'Apocal. 11. Eſt. ſur le Chap. VII. ſur l'Ep. aux Hébreux, & pluſieurs autres croyent que c'eſt cet Ouvrage qu'Evangelus communiqua à S. Jérôme. Voyez la nouvelle Edition de S. Auguſtin.

(*d*) *Quæſtiones ex utroque Teſt. mixtim*, p. 106. e. f. 107. 108. *Similis Dei Filio non poteſt eſſe, niſi ſit ejuſdem naturæ. Et quid incredibile videtur, ſi Melchiſedech ut homo appareat, cùm intelligatur tertia eſſe Perſona?.... Jam ambo ſimiles eſſe leguntur, & unius eſſe diſpenſationis, quia unius ſunt & naturæ, &c.*

(*e*) Voyez la nouvelle Edition de S. Jérôme, tome 2. pag. 570. où l'on remarque que tous les Manuſcrits liſent *Evangelus*, ou *Evangelius*, au lieu d'Evagrius.

Digitized by Google

effet le ſentiment le plus ſuivi & le plus probable. Il prouve enſuite que Melchiſédech étoit une figure très-expreſſe de notre Seigneur JESUS-CHRIST, comme Roi de Salem, ou Roi de paix; comme Prêtre, & Roi tout enſemble; Prêtre Eternel, & avant la Loi, pour déſigner le Sacerdoce de JESUS-CHRIST, ſans pere, ſans mere, & ſans généalogie; non qu'il ſoit deſcendu du Ciel, ou qu'il ait été formé immédiatement par les mains de Dieu, mais parce qu'il eſt introduit dans l'hiſtoire d'Abraham, ſans qu'on nous diſe qui il étoit, ni qui étoient ſes parens, ni le tems de ſa naiſſance, ni celui de ſa mort. Tout cela étoit myſtérieux; & c'eſt ce myſtére que l'Apôtre nous a ſi divinement expliqué dans l'Epître aux Hébreux.

Quant aux raiſons qu'apportoit cet Auteur pour prouver que Melchiſédech étoit le Saint-Eſprit, on peut les réduire à trois. La premiere, qu'il devoit être d'une nature différente d'Abraham, & au-deſſus de la nature de l'homme, puiſqu'Abraham qui étoit ſi grand en mérites, eſt toutefois ſi petit en comparaiſon de lui : *Sine dubio quod minimum eſt à meliore benedicitur*, dit l'Apôtre (*a*), en parlant de la bénédiction qu'Abraham reçoit de Melchiſédech. Les Prêtres ordinaires béniſſent quelquefois des perſonnes meilleures & plus juſtes qu'eux. Ainſi le Sacerdoce par lui-même n'éléve pas un homme aux yeux de Dieu, au-deſſus d'un autre. Il falloit donc que Melchiſédech fût plus grand qu'Abraham par ſa nature, puiſqu'il ne pouvoit l'être ni par ſon mérite, ni par ſa juſtice, ni par ſon Sacerdoce : *Per hæc apparet Melchiſedech ultra hominem eſſe, quia non erat unde melior eſſet Abraham, niſi ſolâ præcedat illum naturâ.*

2°. Melchiſédech n'a ni commencement, ni fin, ni pere, ni mere, ni généalogie; il n'eſt point né, il n'eſt point mort; il eſt donc Dieu, dit notre Auteur. 3°. Melchiſédech, ſelon l'Apôtre, eſt ſemblable au Fils de Dieu, il demeure Prêtre Eternel : *Aſſimilatus Filio Dei, manet Sacerdos in æternum.* Or il ne peut être reſſemblant au Fils de Dieu, qu'il ne ſoit de même nature. Le Fils de Dieu eſt le premier Prêtre Eternel; Melchiſédech eſt le ſecond. Le Fils eſt le Vicaire, & le Prêtre du Très-Haut; le Saint-Eſprit l'eſt de même; & quoiqu'ils ſoient tous les deux de même nature, l'ordre des perſonnes veut que le Fils ſoit avant le Saint-Eſprit.

Pour répondre à toutes ces raiſons, on peut dire, 1°. que l'Apôtre dans preſque toute l'Epître aux Hébreux, & particuliérement dans l'endroit où il parle de Melchiſédech, traite d'une maniere allégorique, ſuivant la méthode des Juifs d'alors, du Sacerdoce de JESUS-CHRIST, comparé à celui d'Aaron. Il montre que le ſacerdoce & la perſonne de Melchiſédech, étant des figures du Sacerdoce & de la Perſonne de JESUS-

(*a*) *Hebr.* VII. 7.



Digitized by Google

Christ, celui-ci l'emporte infiniment par-dessus Aaron. Il tire avantage, & des paroles, & du silence de l'Ecriture. Tout ce que les Livres saints disent d'avantageux de Melchisédech, se vérifie éminemment dans Jesus-Christ. Le silence qu'ils gardent sur sa naissance, sur sa mort, sur sa généalogie, est encore mystérieux, selon l'Apôtre. Il en tire un argument pour relever Melhisédech, & en même tems Jesus-Christ au-dessus d'Aaron.

2°. Le sujet auquel il en fait l'application, soutient admirablement l'usage qu'il fait de ces raisons, lesquelles en toute autre occasion, & à l'égard de tout autre sujet, ne prouveroient rien; car comment recevroit-on ce raisonnement? l'Ecriture ne parle ni du pere, ni de la mere, ni de la naissance, ni de la mort d'Elie de Thisbi, donc il est éternel & immortel? De plus, l'Apôtre parloit à des Chrétiens, déja persuadez de la divinité de Jesus-Christ, & de son Sacerdoce éternel, & outre cela accoutumez aux explications allégoriques & figurées, qui à l'égard d'autres personnes n'auroient pas eu la même force. Car que l'on dise à un Payen que Melchisédech est la figure du Messie, que le Messie est le Prêtre éternel, immortel, sans commencement, sans fin; en un mot, vrai Dieu & vrai homme, tout cela lui paroîtra énigme, & il vous demandera des preuves de tout ce que vous avancez. L'Apôtre supposoit ces véritez comme prouvées, & connuës aux personnes auxquelles il parloit

3°. Il est certain, quoiqu'en puisse dire l'Auteur que nous réfutons, que celui qui bénit, est toujours plus grand que celui qui reçoit la bénédiction, au moins quant à cette fonction. Ainsi on ne peut nier qu'Abraham à cet égard n'ait reconnu Melchisédech comme au-dessus de lui. Il n'est point ici question de la foi, de la justice, ni du mérite intérieur d'Abraham comparé à celui de Melchisédech; il ne s'agit que de la bénédiction qu'il a reçuë de ce Prêtre du Seigneur. Par là il le reconnut inconteſtablement comme au-dessus de lui; vouloir conclure delà que Melchisédech étoit d'une autre nature, c'est outrer le raisonnement de S. Paul. Les preuves allégoriques ne veulent point être trop poussées.

4°. La ressemblance qu'a Melchisédech avec le Fils de Dieu, ne tombe pas sur sa nature, mais sur son sacerdoce. S. Paul n'insiste que sur cela; son intention ne va pas plus loin. Le Saint-Esprit n'est jamais nommé Prêtre dans l'Ecriture; jamais il n'est dit qu'il se soit manifesté visiblement aux Patriarches, ni qu'il ait donné sa bénédiction à Abraham, ni qu'il ait reçu de lui la dîme, ni qu'il ait regné à Salem. Tout cela ne convient qu'à un homme dans le sens propre & historique. Pour entrer dans la pensée de l'Apôtre, il faut concevoir qu'il compare un homme à Jesus-Christ, & non pas qu'il lui compare une personne de la Trinité. Toute l'économie de l'ancien Testament comparé au nouveau,

Digitized by Google

eſt fondée ſur cela. On prend un perſonnage où ſe rencontrent quelques figures du Meſſie, & on en fait l'application à JESUS-CHRIST. Ici c'eſt Melchiſédech, ailleurs c'eſt Iſaac, ou Moyſe, Samſon, David, ou Salomon. Enfin S. Paul dit ici expreſſément (*a*) que Melchiſédech *a été fait ſemblable au Fils de Dieu.* Il eſt donc poſtérieur à lui. Ce n'eſt donc pas le Saint-Eſprit qui eſt éga, coéternel, & conſubſtantiel au Fils.

Théodote le changeur, diſciple de Théodote le corroyeur, forma au commencement du troiſiéme ſiécle une heréſie nommée des Melchiſédéciens (*b*); ces Hérétiques ſuivoient les erreurs de Théodote le corroyeur, d'où vient que S. Epiphane (*c*) dit que cette ſecte n'étoit qu'une branche des Theodotiens, qui ſoutenoient que JESUS-CHRIST n'étoit qu'un homme, quoiqu'il fût né de la ſainte Vierge, par l'opération du Saint-Eſprit (*d*). A l'égard de Melchiſédech, ils diſoient qu'il n'étoit pas un homme, mais une Vertu céleſte, ſupérieure à JESUS-CHRIST même (*e*), puiſque Melchiſédech étoit l'interceſſeur & le médiateur des Anges, au lieu que JESUS-CHRIST l'étoit ſeulement des hommes. Le premier étoit le modéle de JESUS-CHRIST, ſuivant cette parole du Pſeaume (*f*): *Vous êtes Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſedech.* Ils ajoutoient que Melchiſédech n'avoit eu véritablément ni pere, ni mere, & que ſon commencement & ſa fin étoient incompréhenſibles.

S. Epiphane réfute au long cette erreur. Il fait voir que Melchiſédech étoit un homme, par tout ce que Moyſe en raconte, & par ces paroles mêmes de l'Apôtre (*g*): *Celui dont la généalogie n'eſt point au nombre des leurs, &c.* Il ne prétend donc pas que ce Grand-Prêtre n'ait point eu de généalogie; mais ſimplement que ſa généalogie n'étoit point au nombre de celle des Hébreux. De plus, il montre par S. Paul (*h*) que Melchiſédech *eſt devenu ſemblable au Fils de Dieu.* Le Fils de Dieu étoit donc avant lui, & au-deſſus de lui; car on ne dit pas, par exemple, que ce ſoit une perfection à un maître de devenir ſemblable à ſon ſerviteur, ni au ſupérieur de reſſembler à celui qui eſt au-deſſous de lui.

Les Melchiſédéciens ſe ſervoient pour autoriſer leurs erreurs, de certains livres feints ou apocryphes, dont ils étoient les auteurs, & qu'ils attribuoient à des perſonnes dont l'Ecriture ne parle point (*i*). Cette héréſie n'a pas eu beaucoup de cours; elle fut renouvellée en Egypte ſur la fin du troiſiéme ſiecle par un nommé *Hiérax*, qui ſoutenoit que Melchiſédech étoit le Saint-Eſprit. Ce fut vers ce même tems qu'Hilaire Diacre écrivit ce que nous avons réfuté ci-devant, après S. Jérôme, Hierax.

(*a*) *Hebr.* VII. 3. τῷ υἱῷ τοῦ Θεοῦ ἀφωμοιωμένος.
(*b*) *Theodoret. haret. fabul. l. 2. c. 6.*
(*c*) *Epiphan. hareſ. 55*
(*d*) *Tertull. in catalog. ad finem lib. de præſcript.*
(*e*) *Tertull. loco cit. Aug. hareſ. 34.*
(*f*) *Pſalm.* CIX.
(*g*) *Hebr.* VII. 6.
(*h*) *Hebr.* VII. 3.
(*i*) *Vide Epiphan. hareſ. 55. & Philaſtr. c. 52.*

étoit Egyptien de la ville de Léonto, fut habile dans l'Ecriture, & qui faiſoit profeſſion d'une vie fort religieuſe.

Il prétendoit prouver que le Saint-Eſprit étoit *Prêtre éternel*; par ce qui eſt dit dans l'Epître aux Romains (*a*) que le *Saint-Eſprit intercéde pour nous par des ſoupirs ineffables.* Il montroit que le Saint-Eſprit, non plus que le Fils de Dieu, *n'a ni pere, ni mere*, n'ayant point de mere dans le Ciel, ni de pere ſur la terre; il confirmoit ſon ſentiment par ce paſſage du livre apocryphe de l'aſcenſion d'Iſaïe: *L'Ange qui me conduiſoit, me dit en me montrant celui qui étoit aſſis à la droite de Dieu: Qui eſt celui-là? Je lui répondis: Vous le ſavez, mon Seigneur. Il me dit: C'eſt le Fils unique, & bien-aimé de Dieu. Je lui demandai: Et qui eſt celui qui eſt à la gauche, & qui eſt ſemblable au Fils de Dieu? L'Ange répondit: C'eſt le Saint-Eſprit qui parle en vous & dans les Prophétes, & qui étoit ſemblable au Fils unique de Dieu.* Ces derniers mots ſont alluſion à ce paſſage de l'Epître aux Hébreux (*b*): *Aſſimilatus manet Sacerdos in perpetuum.*

Mais on peut dire à Hierax, 1°. qu'on ne peut pas conclure que le Saint-Eſprit ſoit Prêtre éternel de ce qu'il intercéde pour nous par des gémiſſemens ineffables. Ces gémiſſemens ineffables, il les forme dans nous, il nous fait prier, il nous inſpire de ſaints déſirs, il nous fait mériter le pardon, & nous fait obtenir ce que nous demandons au Pere: mais ce n'eſt point proprement comme Prêtre. 2°. Qu'il y a bien de la différence entre ce qui eſt dit de Melchiſédech, qu'il n'a dans l'Ecriture ni pere, ni mere, ni commencement, ni fin, pour marquer que les noms de ſes parens, & le tems de ſa naiſſance, & de ſa mort ne ſont point marquez dans Moyſe; & ce que dit Hiérax du Saint-Eſprit, qui réellement, & de fait n'a ni commencement, ni fin, ni pere, ni mere, qui eſt Dieu éternel, & infini. 3°. L'autorité de l'aſcenſion d'Iſaïe n'eſt rien à notre égard. Ce livre ayant pû être compoſé par un homme prévenu d'une erreur pareille à celle de Hiérax, & n'ayant jamais eu dans l'Egliſe aucune autorité canonique.

On connoît (*c*) une autre ſorte de Melchiſédéciens plus nouveaux, qui paroiſſent être une branche de Manichéens. Ils ont pour Melchiſédech une très-grande vénération. Ils ne reçoivent pas la circonciſion, & n'obſervent point le ſabbat; ils ne ſont proprement ni Juifs, ni Payens, ni Chrétiens; ils demeurent principalement vers la Phrygie. On leur a donné le nom d'*Atingani*, comme qui diroit gens qui n'oſent toucher les autres de peur de ſe ſoüiller. Si vous leur préſentez quelque choſe, ils ne le recevront pas de votre main; mais ſi vous le mettez à terre, ils le prendront; & tout de même, ils ne vous préſenteront rien avec la main: mais

(*a*) *Rom.* VIII. 34.
(*b*) *Heb.* VII. 3.
(*c*) *Vide Cedren. Zonar. Scaliger ad Euſeb. p.* 241. *Timoth. Presbyter C. P. de receptione hæretic. p.* 392. *t.* 3. *Monument. Græc. Cotelerii.*

Digitized by Google

le mettront à terre, afin que vous le preniez. On ne ſait pas ce qui les oblige à avoir pour Melchiſédech une ſi grande vénération.

Les Juifs au rapport de S. Jérôme (a), & les Samaritains au rapport de S. Epiphane (b), ſoutenoient que Melchiſédech étoit le même que *Sem* fils de Noé; opinion qui a trouvé grand nombre de défenſeurs parmi les modernes (c). Nous croyons que Sem eſt né l'an du monde 1558. qu'il a vêcu en tout ſix cens ans, & qu'il eſt mort l'an du monde 2158. Abraham eſt né l'an du monde 2008. il eſt entré dans la terre de Canaan âgé de ſoixante & quinze ans, l'an du monde 2083. Il reçut la bénédiction de Melchiſédech l'an du monde 2092. & par conſéquent ſoixante-ſix ans avant la mort de Sem. Ainſi la Chronologie n'a rien d'abſolument contraire à ce ſentiment. Mais il y a d'autres raiſons qui nous empêchent de croire que Sem ſoit venu dans le partage de Cham, & que l'Ecriture qui fait ſi ſouvent mention de Sem ſous nom propre, & véritable, veüille ici le déguiſer ſans aucune raiſon apparente.

De plus, l'Apôtre nous dit que Melchiſédech étoit ſans pere, ſans mere, & ſans généalogie. Or on ſait que Sem étoit fils de Noé; on connoît ſa généalogie depuis Adam, juſqu'à lui; & depuis lui, juſqu'à Abraham, & encore bien plus avant. Moyſe nous marque, & l'année de ſa naiſſance, & celle de ſa mort. Enfin ceux qui prétendent qu'il ne pouvoit y avoir alors dans le monde de Prêtre du très-haut, & de ſupérieur à Abraham, que le ſeul Sem, font pluſieurs fauſſes ſuppoſitions. Ils ſuppoſent que Sem étoit l'aîné des fils de Noé, ce qui eſt très-douteux, pour ne rien dire de plus, ils veulent que le Sacerdoce fut une prérogative attachée à la qualité de premier-né, autre ſuppoſition très-incertaine. Je ne répéte point ce que j'ai dit ci-deſſus du mérite rélatif d'Abraham, & de celui qui lui donne ſa bénédiction, en qualité de Prêtre du Très-haut. Tout Prêtre comme tel, & tout homme qui donne ſa bénédiction à un autre, eſt toûjours ſon ſupérieur, au moins en ce ſens.

C'eſt par une ſuite de la ſuppoſition qui veut que Melchiſédech ſoit le même que Sem, que pluſieurs Hébréux (d), & pluſieurs Commentateurs parmi les anciens, & les Modernes (e), ont crû que Rébecca avoit été conſulter Melchiſédech, au ſujet des deux enfans qu'elle portoit dans ſon ſein, lorſqu'il lui fut dit (f) *L'aîné ſera aſſujetti au plus jeune.*

Un Auteur nouveau (g), & fameux par la hardieſſe de ſes ſentimens, a

(b) *Hieronym. Ep. ad Evangel. & tradit. Heb. in Geneſ.*

(b) *Epiphan. hareſ.* 55.

(c) *Vide Liran. Abul. Cajet. Eugub. in Geneſ.* XIV. *Rupert. in Matt.* 1. *Galat. de Arcan. l.* 10. *c.* 6. *Genebr. in Chronic. Torniel. Annal. Moller in Pſ.* CX. *Montacut. p.* 216. *Hugo Brougton. & Job. Valleſ. Suarez, alii apud Tenam & Schlegel.*

(d) *Jonathan Jeroſol. alii Rabb. plerique.*

(e) *Aug. qu.* 72. *in Geneſ. Theodoret. qu.* 76. *in Geneſ. Coſm. Monach. l.* 3. *p.* 217.

(f) *Geneſ.* XXV. 23.

(g) Jurieu Hiſt. Critiq. des Dogmes, &c. l. 2.

Digitized by Google

prétendu prouver que Melchiſédech étoit le même que Cham; mais comment accorder les éloges que l'Ecriture donne à Melchiſédech, & les caractéres de reſſemblance que S. Paul réléve entre Melchiſédech, & le Meſſie, avec ce que Moyſe nous dit de la perſonne de Cham, (a) qui fut maudit de Noé ſon pere, en la perſonne de ſon fils Chanaan, & qui eſt bien plus propre à nous former le caractére d'un réprouvé, que celui du Meſſie, & du premier des prédeſtinez ? Ce ſentiment de M. Jurieu a été réfuté par des Auteurs qui ont écrit exprès ſur ce ſujet (b), qui n'en méritoit pas beaucoup la peine.

Un autre Auteur François (c) a prétendu dans un livre intitulé, *Melchiſedech réfuté*, que Melchiſédech n'étoit autre que le Patriarche Enoch, qui n'eſt point mort, & dont il eſt dit ici, *neque finem vitæ habent.* Mais il a été puiſſamment réfuté par le Pere Salien dans la Préface du cinquiéme tome de ſes Annales.

Le Pere Pétau (d) en réfute un autre qui avoit donné un livre ſous le titre d'*Epiphanie* (e), dans lequel il prétendoit montrer que les Mages qui ſont venus adorer JESUS-CHRIST à Bethléem, ſont Enoch, Melchiſédech, & Elie; aprés quoi il s'explique ſur la perſonne de Melchiſédech, en diſant que c'étoit un homme céleſte, dont le corps n'étoit pas comme les nôtres terreſtres, & groſſiers, mais d'une nature céleſte, & en quelque ſorte ſpirituelle: Qu'il avoit été créé avant la lumiére, & avant le monde même; & par conſéquent avant Adam. Et comme l'Apôtre dit que Melchiſédech (f) *a été fait ſemblable au Fils* de Dieu, il croit que le Fils de Dieu étoit de la même nature que Melchiſédech, & qu'il avoit été créé un peu avant lui. Il ſoutient que Dieu au commencement créa des hommes de deux ſortes; les uns céleſtes, comme le Fils de Dieu, & Melchiſédech; & les autres terreſtres, comme Adam: Et c'eſt, ſelon lui, ce que S. Paul a voulu marquer par ces paroles de la premiere Epître aux Corinthiens (g): *Le premier homme créé de la terre, fut terreſtre; & le ſecond fut créé du Ciel, & céleſte.* JESUS-CHRIST ayant donc d'abord été créé céleſte, devint enſuite terreſtre, s'étant allié avec notre nature, & ayant pris la chair humaine. Il eſt inutile de s'arrêter à réfuter un ſyſtéme auſſi ridicule, après que le P. Petau a pris la peine d'en faire voir tout le foible, & tout le danger.

Je ne parle point de la témérité de quelques Auteurs Juifs (h) qui ont

(a) *Geneſ.* IX. 22. 25. 26.

(b) *Lud. Borgeſ. hiſt. critic. Melchiſedech, c. 4. 5. Chriſtoph. Vichmanshauſ. Melchiſed. ab injuria deffenſ. Philipp. Olear. diſput. de Cham maledicto, apud Fabric. Cod pſeudepigr. v. Teſt. p. 33.*

(c) *Vide Salian. præfat. in tom. 5. Annal.*

(d) *Petavi t. 3. Dogmat. Theolog. Tract. de Opificio ſex dierum, l. 1. c. 4. art. 3.*

(e) C'eſt Auzoles de la Peire, imprimé à Paris en 1626. *in-quarto.*

(f) *Heb.* VII.

(g) 1. *Cor.* XV. 44.

(h) *Apud Selden curis ſecundis ad ſect. 1. de Decimis.*

oſé

ose avancer que Melchisédech étoit illégitime, parce qu'on ne parle ni de son pere, ni de sa mere; à peu près comme ces gens d'une naissance si obscure, qu'on ne connoît par leurs parens : *Nullis majoribus ortos*, comme parle Horace (*a*), ou comme dit Tite-Live, en parlant d'Ancus Martius Roi de Rome (*b*): *Ancus patre nullo, matre servâ.* Et Sénéque dit qu'il y a eu deux Rois des Romains, dont l'un n'avoit point de pere, & l'autre point de mere (*c*) : *Duos Romanos Reges esse, quorum alter patrem non habet, alter matrem* : *Nam de Servii matre dubitatur*; *Anci pater nullus*; *Numæ nepos dicitur.* Mais il n'y a nulle apparence que le silence que l'Ecriture a gardé à l'égard des parens de Melchisedech, soit fondé sur une semblable raison. S. Paul n'auroit eu garde de le relever, & d'en tirer un sujet d'éloge pour Melchisédech, & un de ses caractéres de ressemblance avec le Messie.

Quelques anciens hérétiques du nombre des Melchisédéciens, croyoient que Melchisédech étoit le Fils de Dieu, qui avoit apparu sous une forme humaine à Abraham (*d*). Ce sentiment a eu de tems en tems des défenseurs; & on lit que du tems de l'Empereur Théodose le jeune, un Solitaire d'Egypte, fort homme de bien, se laissa aller à cette imagination (*e*). Il communiqua sa pensée à S. Cyrille Archévêque d'Alexandrie, qui voulant le ramener doucement, & le guérir, sans lui faire de peine, lui dit de consulter Dieu sur cette affaire. Le Solitaire obéït; & après trois jours passez en oraison, il revint trouver S. Cyrille, & lui declara qu'il ne croyoit plus que Melchisédech fût le Fils de Dieu, mais un simple homme; & qu'il l'avoit vû dans la compagnie des autres saints Patriarches descendus d'Adam. On cotte aussi quelques Rabbins qui ont été dans cette pensée (*f*).

Mais personne ne s'est déclaré pour ce sentiment d'une maniére plus forte, & plus étenduë que Pierre Cunæus (*g*) dans son Livre de la République des Hébreux. Cet Auteur le soutient avec toute l'érudition, & l'élégance dont il est capable. C'est beaucoup dire; car cet Ecrivain est à la fois très-habile, & très-bien disant; il a senti qu'une opinion aussi singuliére avoit besoin de toute sa capacité, & de tout son art. Il croit donc que c'est le Messie qui apparut à Abraham au retour de

(*a*) *Horat. l. 1. sat. 6.*
(*b*) *Liv. lib. 4. c. 3.*
(*c*) *Senec. Epist. 108.*
(*d*) *Epiphan. haref. 55.*
(*e*) *Coteler. monum. Grac. t. 1. p. 423. 424.*
(*f*) *Rab. Moses Hadarsan :* ומי הוא צדיק ונושע מלך המשיח
(*g*) *Petr. Cunæus de Republ. Hebr. l. 3. c. 3. Quoniam recepta opinioni adversari ipsa ratio mihi videtur, valentior esse omni authoritate debet veritas. Ego sic existimo; Melchisedecum non hominem utique ex hominibus genitum; sed divinioris naturæ fuisse .. Profligaverat prælio Reges impios Abrahamus, & victrices reducebat copias. Fortè tunc in itinere obvium se illi tulit Filius Dei specie humanâ, habitu Sacerdotis, Regisque indutus... Statim Abrahamus esse hoc majus quiddam, celsiusque sentit. Itaque quod sub imagine latebat, mente coluit, & Messiæ summo Regi, Sacerdotique, quem mortalibus olim datum intelligebat, præsenti præsens munera, decimasque obtulit.*



Digitized by Google

ſon expédition contre les quatre Rois: Que ce ſaint Patriarche le prit d'abord pour un homme; mais qu'enſuite il y reconnut quelque choſe de plus grand, & de plus divin; qu'enfin il l'adora comme le Meſſie, qui devoit un jour paroître dans le monde pour ſauver les hommes, & qu'il lui préſenta des offrandes, & la dixme de tout ce qu'il avoit. Il croit que c'eſt le même Fils de Dieu, qui quelques années après, apparut à Abraham accompagné de deux Anges, qui entrérent dans ſa tente, & reçûrent le repas qu'il leur offrit.

La difference qu'il y a, dit-il, entre l'apparition faite à Abraham ſous le chêne de Mambré, & celle de Melchiſédech au même Abraham dans le chemin, eſt que l'Ecriture dit expreſſément, en parlant de la premiére que c'étoit le Seigneur; & dans la ſeconde, elle dit ſimplement que ce fut Melchiſédech, laiſſant à David, & à S. Paul le ſoin de développer le myſtére de cette apparition. David l'a fait dans le Pſeaume (a), en diſant: *Vous êtes le Prêtre Eternel ſelon l'ordre de Melchiſédech*, c'eſt-à-dire de la même maniére de Melchiſédech, & S. Paul l'a expliqué plus au long dans l'Epître aux Hébreux, lorſqu'il a dit par exemple, que Melchiſédech *s'étoit rendu ſemblable au Fils de Dieu*; c'eſt-à-dire, ſuivant notre Auteur, que le Fils de Dieu prit alors la forme, la taille, & le viſage qu'il eut depuis, lorſqu'il parut parmi les hommes: *Filium Dei cùm in via Abrahamo occurreret, eum vultum, eumque habitum corporis ſibi fixiſſe, quem poſtea geſſit in terris.*

Il ajoute que c'eſt ce que le Sauveur vouloit marquer dans ſaint Jean, (b) lorſqu'il diſoit aux Juifs: *Abraham votre pere eut de l'empreſſement pour voir le jour de ma venuë; il l'a vû, & en a été pénetré de joie.* C'eſt dit-il, cette apparition du Fils de Dieu, ou de Melchiſédech à Abraham, qu'il vouloit marquer.

On lit dans la Chronique Paſcale (c) une particularité touchant Melchiſédech, qui a quelque rapport à ce que prétend ici Cunæus. On y raconte qu'Abraham dit un jour à Dieu: *Seigneur, ſi vous devez envoyer votre Ange ſur la terre de mon tems, faites-moi la grace que je le voye. Mais le Seigneur lui répondit: Je ne vous ferai pas voir mon Ange; mais vous verrez la figure de ce jour. Deſcendez, paſſez le Jourdain, & vous le verrez.* Il paſſa le fleuve, & il vit Melchiſédech qui venoit au-devant de lui; il ſe proſterna, & l'adora, *parce qu'il vit le jour du Seigneur; & il fut comblé de joie.*

Mais cet Ecrivain s'éloigne de l'opinion de Cunæus, en ce qu'il croit que Melchiſédech eſt un deſcendant de Cham, lequel fut conduit de Dieu hors de ſon pays, de même qu'Abraham. Il fixa, dit-il, ſa demeure

(a) *Pſal.* CIX. 4.
(b) *Joan.* VIII. 56.
(c) *Chronic. Paſc. p.* 49. *Edit. Cang.*

Digitized by Google

au-delà, c'eſt-à-dire, à l'orient du Jourdain, de même qu'Abraham en deçà, c'eſt-à-dire, à l'occident. Mais en ce dernier point il ſe trompe aſſûrément. Aucun Auteur n'a mis la ville de Salem, où regnoit Melchiſédech, au-delà du Jourdain. Et à l'égard *du jour du Seigneur qu'a vû Abraham*, il y a bien plus d'apparence que le Sauveur a voulu par ces paroles, déſigner, ou la naiſſance d'Iſaac, ou ſa délivrance miraculeuſe lorſqu'Abraham ſe mit en devoir de l'immoler au Seigneur (*a*); ou l'apparition des trois Anges à Abraham, lorſqu'il étoit aſſis à la porte de ſa tente, & qu'il parla à l'un d'eux, comme s'il eût parlé à Dieu même (*b*).

Mais revenons à Cunæus. Il fait le commentaire de tout ce que dit l'Apôtre de Melchiſédech, & il l'adapte à ſon ſyſtême. Il fait ſur tout beaucoup de fond ſur ces paroles de S. Paul (*c*) : Dans la Loi *les Lévites qui reçoivent la dixme, ſont des hommes ſujets à la mort.* Mais dans ce paſſage du Pſeaume : Vous êtes Prêtre Eternel ſelon l'ordre de Melchiſédech, *on parle de Melchiſédech comme d'une perſonne vivante.* S'il étoit vivant du tems de David, ce n'étoit certainement pas un homme mortel. Enfin l'Auteur rejette avec beaucoup de hauteur, & de mépris les autres explications qu'on donne à ces paſſages : *Agant ſe, verſentque in omnes partes ii, quos & præſens, & prior ætas tulit, nihil niſi nubes, atque inania prenſabunt nequicquam, & ſuis ſe tenebris involvent.*

Pierre du Moulin (*d*) avoit ſoutenu le même ſentiment que Cunæus ; & depuis environ vingt-huit ans, un nommé Jacque Gaillard en a de nouveau entrepris la défenſe par un aſſez gros Traité, imprimé à Leide en 1686. Il prétend que Melchiſédech n'eſt pas un nom propre d'homme, mais un nom générique, marquant le Meſſie par ſa qualité de *Prince de juſtice* ; comme ailleurs il eſt déſigné ſous le nom de Prêtre Eternel, de Roi pacifique, d'Emmanuel, ou Dieu avec nous ; & que *Salem* n'eſt pas non plus une ville particuliére, mais un nom appellatif, qui marque que le Meſſie ſera un Roi de paix. On cite grand nombre d'autres Auteurs, qui favoriſent ce ſentiment (*e*).

Chriſtophe Schlégel (*f*) qui a écrit exprès ſur la perſonne de Melchiſédech, s'eſt appliqué fort ſérieuſement à réfuter Cunæus. Nous ne ſuivrons ni ſa méthode, ni ſa longueur, nous nous contenterons d'expliquer d'une maniére ſimple, & naturelle les Textes de Moyſe, de David, & de S. Paul. Cette ſeule expoſition ſuffira pour montrer que le parti que Cunæus a pris, n'eſt nullement ſoutenable. Il eſt aiſé de prouver premiérement que Moyſe étoit un homme. Moyſe nous donne ſon nom,

(*a*) *Geneſ.* XXII.
(*b*) *Geneſ.* XVIII.
(*c*) *Hebr.* VII. 8.
(*d*) *Petr. Molinæus.*
(*e*) *Vide Acta Eruditor. Lipſ. an.* 1686. *p.* 150.
(*f*) *Schlegel. Diſſert. de Perſona Chriſti, adcalcem Tom. in Ep. ad Hebræos.*



Digitized by Google

le lieu de sa demeure, son emploi (a). *Melchisédech Roi de Salem, Prêtre du Très-haut.* Ce Prince qui ne demeuroit pas loin de Sodome, & de Gomorrhe, dont Abraham avoit si généreusement pris la défense, charmé de la magnanimité de ce Patriarche, *vint au-devant de lui comme il retournoit de la défaite des quatre Rois* liguez, il le combla de bénédictions, & lui rendit mille graces du service important qu'il venoit de rendre à tout le pays, *& lui presenta du pain & du vin*, c'est-à-dire, toutes sortes de rafraîchissemens, à lui, & à son armée victorieuse. Abraham à son tour pénétré de respect, & de religion pour le Très-haut, dont Melchisédech étoit le Prêtre, & de reconnoissance pour la civilité de ce Prince, lui offrit la dîme de tout ce qu'il avoit pris sur l'ennemi, & qui n'appartenoit point aux Rois de Sodome, & à ses alliez. Dans tout cela on ne voit rien de surnaturel, rien qui marque que Melchisédech ait été plus qu'un homme.

Le Psalmiste qui long-tems depuis Moyse, a prédit la grandeur, & le regne du Messie, n'en donne pas une autre idée; il dit que le Seigneur dit à son Christ: *Vous êtes Prêtre Eternel selon l'ordre de Melchisédech.* L'éternité tombe sur le Messie, & non sur Melchisédech. L'ordre de Melchisédech est opposé dans cet endroit à l'Ordre d'Aaron. Vous serez Prêtre éternel, non comme les Prêtres descendus d'Aaron, mais comme l'a été Melchisédech, Prêtre du Très-haut, dont le Sacerdoce n'est point passé à ses successeurs, qui n'a pas eu comme Aaron une race qui ait possedé le Sacerdoce pendant une longue suite de générations. Pour vous, vous le posséderez seul, & éternellement.

Saint Paul voulant faire le paralèle du Sacerdoce de JESUS-CHRIST, & de celui d'Aaron, & voulant relever celui du Messie par tout ce qu'il a de plus glorieux, ramasse tout ce que dit l'Ecriture à la gloire de Melchisédech, & fait voir que JESUS-CHRIST a rempli d'une maniére infiniment relevée, tout ce que Melchisédech avoit autrefois figuré dans sa personne, dans ses actions, dans ses qualitez de Roi, & de Prêtre. Il pose pour principe que Melchisédech étoit le symbole de JESUS-CHRIST: *Assimilatus Filio Dei.* Il se sert exprès de cette expression: *Melchisédech à été rendu semblable au Fils de Dieu*, pour marquer que Dieu en nous le faisant décrire dans l'Ecriture, avoit en vûë de nous tracer dans lui une image de ce que devoit être JESUS-CHRIST conversant parmi les hommes. Il ne dit pas que JESUS-CHRIST a été fait semblable à Melchisédech, de peur qu'on ne conçût Melchisédech comme existant avant JESUS-CHRIST, & comme l'original sur lequel JESUS-CHRIST se seroit formé. JESUS-CHRIST est l'Original, Melchi-

(a) *Genes.* XVIII. 18.

Digitized by Google

sédech est la figure, ou la copie ; mais cette figure, cette copie a paru dans le monde avant le Messie, qui étoit l'Original, & l'objet premier de tout l'ancien Testament.

Saint Paul reléve la qualité de *Roi de Salem*, ou Roi de paix, que possédoit Melchisédech ; il trouve dans son nom de Roi de justice, *Melchisédech*, & dans son sacerdoce, dans les décimes qu'il reçoit d'Abraham, dans la bénédiction qu'il donne à ce Patriarche, des traits de ressemblance avec le Messie, & des preuves de sa supériorité au-dessus du sacerdoce d'Aaron. Enfin il nous découvre le mystére du silence de l'Ecriture sur les peres, & meres, & sur la généalogie de Melchisédech, pour montrer que JESUS-CHRIST étoit réellement sans pere sur la terre, & sans mere dans le Ciel, & Prêtre éternelle dans la Loi nouvelle ; c'est ainsi que les Anciens Peres de l'Eglise, & presque tous les nouveaux Commentateurs l'expliquent : c'est le sens que demande le but, & le dessein de l'Apôtre dans toute cette Epître.

Le passage que Cunæus croit décisif pour prouver que Melchisédech n'est pas un homme, mais le Fils de Dieu, mérite qu'on s'y arrête. Le voici (a) *Ici ceux qui reçoivent la dîme, sont des hommes sujets à la mort ; mais ici on parle de Melchisédech, comme d'une personne vivante.* Si l'on fait consister la différence entre Melchisédech, & les Lévites, en ce que ceux-ci sont morts, & celui-là est vivant, il est évident que Melchisédech, & les Lévites ne sont pas de même nature. Mais il faut prendre tout le raisonnement de S. Paul. Il a dit au *v.* 3. que Melchisédech étoit répréſenté dans l'Ecriture sans faire mention de son pere, ni de sa mere, ni de sa généalogie, *& dont la vie n'a ni commencement, ni fin ; & que par là il est devenu semblable au Fils de Dieu, & au Sacerdoce qui subsiste éternellement.* Voilà le principe sur lequel il a établi le Sacerdoce éternel de Melchisédech ; Eternité figurative dans sa personne, & réelle dans JESUS-CHRIST. Ainsi Melchisédech en recevant la dîme d'Abraham, & dans la personne d'Abraham la recevant des Lévites ses descendans, il reçoit réellement la dîme de la personne d'Abraham, & il la reçoit des Lévites ses fils, dans le même sens qu'il est éternel, c'est-à-dire, d'une maniére figurative. JESUS-CHRIST dont il étoit la figure, possède l'éternité réelle, & véritable, & son Sacerdoce est réellement éternel, & supérieur à celui d'Aaron. Melchisédech n'avoit au-dessus des Lévites qu'une supériorité de figure, en ce qu'il répresentoit le Sacerdoce du Fils de Dieu.

D'autres (b) soutiennent que le passage qu'on vient de citer, regarde, non-seulement Melchisédech, mais JESUS-CHRIST, lequel est vivant, &

(a) *Heb.* VII. 8.

(b) *Heinf. Exercit. in hunc loc. Ita Ambrosiast. Quis est qui vivit ? Ille etiam qui secundùm ordinem Melchisedech factus est Sacerdos in æternum. Ita Jacob. Capell. Knatchbull. in Heb.* VII 8.

immortel; mais l'explication que nous avons proposée, paroît plus conforme à la lettre, & à la suite du raisonnement de l'Apôtre.

Nous ne nous étendrons pas à réfuter ceux qui ont prétendu que Melchisédech étoit un Ange. Cette opinion demeure réfutée, dès qu'on a montré que Melchisédech étoit un homme, un Roi de la ville de Salem dans la Palestine. Or c'est ce que toute l'Ecriture, tant de l'ancien que du nouveau Testament, nous enseigne, comme nous le venons de prouver. A quoi l'on peut ajoûter ce raisonnement : Melchisédech étoit constamment une figure du Fils de Dieu : *Assimilatus Filio Dei*, dit l'Apôtre. Or le Saint-Esprit, ni le Fils de Dieu même apparoissant aux hommes, ne peuvent pas être des types, ou des figures du Messie. Donc Melchisédech n'étoit ni un Ange, ni le Fils de Dieu, ni le Saint-Esprit.

L'économie que Dieu a gardée dans l'ancien Testament pour faire prédire, & figurer son Messie, a été, de susciter des hommes comme Noé, Isaac, David, Salomon, en qui il mettoit des caractéres qui représentoient les qualitez, les perfections, & les fonctions de son Fils, ou de susciter des Prophétes, qui le dépeignissent, & qui marquassent les circonstances de sa venuë, de sa mort, de sa résurrection dans leurs discours, & quelquefois dans leurs actions. C'est-là la voye générale qu'il a suivie dans tout l'ancien Testament; c'est sur ce fondement que le Fils de Dieu lui-même, & ses Apôtres ont toujours raisonné. JESUS-CHRIST ne nous cite que des paroles, ou des actions des Prophétes, & des anciens Patriarches, lorsqu'il nous veut prouver qu'il est le Messie, & qu'en lui se rencontrent les caractéres marquez dans l'Ecriture, que dans lui se vérifient les figures de la Loi, & les promesses des Prophétes. Les Apôtres dans leurs discours, & dans leurs Epîtres, en usent de même.

Si quelques anciens Peres ont trouvé JESUS-CHRIST dans les apparitions de l'ancien Testament (*a*), nous n'avons garde de nous opposer à leur créance; nous l'y reconnoissons avec eux, & dans le sens qu'ils l'y ont reconnu; nous avoüerons que celui qui reçut les adorations d'Abraham, & à qui l'Ecriture donne le nom de *Jehovah*, & de *Tout-puissant* (*b*); que celui qui apparut à Moyse dans le buisson ardent, & qui donna la Loi sur le mont Sinaï, représentoient le Fils de Dieu, c'est-à-dire, que c'étoient des Anges, comme l'Ecriture elle-même nous l'apprend (*c*), qui représentoient la personne de Dieu, & qui parloient en son nom; mais nous soutenons que la rencontre de Mel-

(*a*) *Vide Tenam in Ep. ad Hebr. c. 1. difficult. 2. sect. 2.*

(*b*) *Genes.* XVIII. 1. 2. 14. 20. 25.

(*c*) *Act.* VII. 30. .. 35. 52. *Galat.* III. 19. *Hebr.* II. 2.

Digitized by Google

chiſédech, & d'Abraham, n'eſt nullement une apparition; toute la narration de Moyſe prouve le contraire; & quand c'en ſeroit une, ce ne pourroit être le Fils de Dieu, qui ſe repréſenteroit lui-même à Melchiſédech. La figure, & la choſe figurée doivent être réellement différente. Enfin quand nous avoüerions que c'étoit un Ange, il n'en ſeroit pas moins vrai que Dieu n'a pas choiſi les Anges pour en faire des types de JESUS-CHRIST. Ce n'étoit point aux Anges qu'il devoit s'unir par ſon incarnation (*a*), mais à la nature humaine; c'eſt donc parmi les hommes qu'il devoit produire des ſujets propres à le repréſenter, & à prédire ſa venuë.

Pour conclure cette Diſſertation, nous dirons avec le plus grand nombre des Peres (*b*), & des Interprétes, que Melchiſédech étoit un Roi de la race de Chanaan, qui adoroit le vrai Dieu, & exerçoit la juſtice; qui demeuroit, & qui regnoit à *Salem*, nommée autrement *Jébus*, & depuis *Jéruſalem*; qui ayant appris l'important ſervice qu'Abraham avoit rendu au pays, en pourſuivant les quatre Rois, qui avoient vaincus, & dépoüillez les Rois de la Pentapole, & des pays voiſins, vint au-devant de lui avec des rafraîchiſſemens, & lui donna ſa bénédiction, c'eſt-à-dire, le combla d'éloges, & fit des vœux pour ſa conſervation, au nom du Dieu très-haut, dont il étoit Prêtre. Abraham de ſon côté offrit à Dieu par les mains de Melchiſédech, la dîme des dépouilles qu'il avoit priſes ſur l'ennemi, reconnoiſſant ainſi le Seigneur comme premier Auteur de ſa victoire. Comme nous nous ſommes aſſez étendu dans le Commentaire ſur la Genéſe, à expliquer les principales circonſtances de cette hiſtoire, nous ne nous y arrêterons pas ici davantage. Quant au ſens ſpirituel, & allégorique que S. Paul nous y a fait remarquer dans ſon Epître aux Hébreux, nous l'expliquerons dans le Commentaire ſur cette Epître.

---

(*a*) *Hebr.* 11. 16. *Nuſquam enim Angelos apprehendit; ſed ſemen Abrahæ apprehendit.*

(*b*) *Hippolyt. Irenæ. Euſeb. Cæſar. Euſeb. Emiſm. Apollinar. Euſtat. apud Hieronym. Epiſt. ad Evangel. ipſe Hieronym. Joſeph. lib.* 1. *Antiq. c.* 11. *& lib.* VII. *de Bello, c.* 18. *Egeſipp. l.* 3. *c.* 9. *de Excid. Jeroſol. Philo de congreſſ. quær. Erud. Grat. p.* 438 *Theodoret. q.* 63. *in Geneſ. Oecumen. in Hebr.* VII. *Chryſoſt. in Ep. ad Hebr. homil.* 12. *Theophyl. Theodoret. alii paſſim.*

COMMENTAIRE

Digitized by Google

# COMMENTAIRE LITTERAL SUR L'EPITRE DE S^T. PAUL AUX HEBREUX.

## CHAPITRE PREMIER.

*Dieu qui a parlé aux hommes par les Prophétes ſous l'ancien Teſtament, leur a parlé par ſon Fils égal à lui, dans le nouveau,* JESUS-CHRIST *ſupérieur aux Anges par ſon origine, par ſa domination, par ſa puiſſance, par ſa gloire.*

℣. 1. *Multifariam, multiſque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis, noviſſimè diebus iſtis locutus eſt nobis in Filio,*

℣. 1. DIeu ayant parlé autrefois à nos peres en divers tems & en diverſes manieres par les Prophétes, vient enfin de nous parler en ces derniers jours par ſon propre Fils,

### COMMENTAIRE.

℣. 1. MULTIFARIAM, MULTISQUE MODIS, &c. *Dieu ayant parlé autrefois à nos peres en divers tems, & en diverſes manieres par les Prophétes.* S. Paul reléve ici la nouvelle alliance au-deſſus de l'ancienne, par deux endroits. 1°. Par la qualité des perſonnes qui en ont été les miniſtres; & 2°. Par les diverſes manieres dont Dieu nous y a révélé



Digitized by Google

2. *Quem constituit hæredem universorum, per quem fecit & sæcula.*

2. Qu'il a fait héritier de toutes choses, & par qui il a même créé les siécles.

## COMMENTAIRE

ſes volontez. Moïſe fut miniſtre de la premiere alliance; JESUS-CHRIST l'a été de la ſeconde. Le premier étoit un ſimple homme; le ſecond eſt un homme-Dieu. Le Seigneur révéla ſes volonrez aux hommes dans la premiere, par les Prophétes qu'il leur envoya en divers tems, & à qui il ſe communiqua en différentes manieres. Dans la ſeconde, il nous a parlé par ſon Fils unique, coéternel, & conſubſtantiel à lui-même, à qui il a communiqué la plénitude de ſon Eſprit, & qui ſeul nous a plus révélé de véritez & de myſtéres, que tous les Prophétes enſemble. Dieu parloit aux Prophétes en ſonges, en viſions, en apparitions, en figures, en révélations (*a*). JESUS-CHRIST la vérité éternelle, ſource de toute lumiere, ſplendeur qui brilloit dans le cœur des Prophétes, eſt venu dans le monde, nous a parlé par lui-meme, & nous a donné ſon Eſprit ſaint, qui nous enſeigne toutes véritez. Les anciens Prophétes étoient des types du Sauveur (*b*): *In manu Prophetarum aſſimilatus ſum.* Tout ce qui arrivoit aux Juifs étoit figure de ce qui a été fait par JESUS-CHRIST, & de ce qui eſt arrivé à ſon Egliſe (*c*): *Omnia in figura contingebant illis.*

C'eſt le même Dieu qui a envoyé Moïſe, & JESUS-CHRIST, & qui eſt auteur de l'ancienne & de la nouvelle alliance (*d*). Celle-ci a toujours été la premiere dans ſon intention; il lui a donné dans toute occaſion des marques de ſa prédilection & de ſa préférence. La premiere n'étoit, pour ainſi dire, que proviſionnelle, & en attendant la ſeconde. Il a d'abord envoyé à ſa vigne ſes ſerviteurs; mais enfin il y a envoyé ſon Fils (*e*). *Noviſſimè*, marque les tems de la venuë du Meſſie, déſignez dans l'Ecriture ſous le nom des derniers jours, ou de la derniere heure (*f*).

℣. 2. QUEM CONSTITUIT HÆREDEM UNIVERSORUM. *Qu'il a fait heritier de toutes choſes.* Le Fils de Dieu, ſelon ſa nature divine, a toujours été le maître abſolu de toutes choſes; mais ſelon ſa nature humaine, & comme homme Dieu, il a reçu de Dieu en héritage toutes les nations, ſelon ces paroles (*g*): *Vous êtes mon Fils; je vous ai engendré aujourd'hui: Demandez-moi, & je vous donnerai les nations pour votre héritage.* L'Apôtre inſinuë ici la vocation des Gentils à la foi. JESUS-CHRIST n'eſt pas envoyé ſeulement à Jacob; il eſt venu pour ſau-

(*a*) *Theodoret.* Πολυτρόπως, τὴν θείαν ὀπτασιῶν τὸ διάφορον σημαίνων. Ἀλλως δὲ ὤφθη τῷ Ἀβραὰμ, καὶ ἀλλως τῷ Μωϋσῆ, *&c. Eſt. Ten. alii.*

(*b*) *Oſee* XII. 10.

(*c*) 1. *Cor.* X. 11.

(*d*) *Chryſoſt. Theophyl.*

(*e*) *Matt.* XXI. 33.

(*f*) *Iſ.* II. 2. *Jerem.* XXIII. 20. XLVIII. 47. *Dan.* II. 28. X. 14. *&c. Act.* VI. 17. 1. *Timat.* IV. 1.

(*g*) *Pſalm.* II. 8.

Digitized by Google

3. *Qui cùm sit splendor gloriæ, & figura substantiæ ejus, portansque omnia verbo virtutis suæ, purgationem peccatorum faciens, sedet ad dexteram Majestatis in excelsis.*

3. Et comme il est la splendeur de sa gloire, & le caractére de sa substance, & qu'il soutient tout par la puissance de sa parole, après nous avoir purifiez de nos péchez, il est assis au plus haut du Ciel à la droite de la *souveraine* Majesté:

## COMMENTAIRE.

ver, & pour appeller toutes les nations (*a*). Il est *l'héritier*, le maître, le Seigneur de toutes choses, de tous les hommes (*b*). Dès sa naissance il a été établi héritier de toutes les nations: mais il est entré en possession de cette domination d'une maniere plus pleine & plus parfaite après sa résurrection, lorsqu'il est monté à la droite du Pere (*c*), & qu'il a formé son Eglise, composée des Juifs & des Gentils. C'est là ce que l'Ecriture appelle si souvent le regne de Dieu, ou le royaume des Cieux.

PER QUEM FECIT ET SÆCULA. *Par qui il a créé les siécles*; c'est-à-dire, tous les tems, & tout ce qui est arrivé dans la suite de tous les siécles; tout ce qui a existé dans le tems. Le nom de *siécle* se prend souvent pour le monde, & pour tout ce qu'il contient (*d*). Dieu a créé toutes choses par son Verbe, par son Fils, par sa Sagesse; non que le Fils de Dieu ait été le simple exécuteur de ses ordres, ou l'instrument dont il s'est servi pour produire tous les Etres: mais le Verbe, la Sagesse a été comme le modéle sur lequel le Créateur a créé toutes choses (*e*). De même qu'un Architecte conduit un grand bâtiment par l'idée qu'il s'en est formée; ainsi le Pere a créé le monde par la Sagesse increée, qui est son Verbe & son Fils (*f*). S. Paul s'éleve comme par degrez, en parlant de JESUS-CHRIST. Il en a parlé d'abord selon sa nature humaine; ici il en parle selon ce qu'il est par sa nature divine. Comparez *Prov.* VIII. 22... *Joan.* I. 2. 3. *Psalm.* XXXII. 6.

℣. 3. QUI CUM SIT SPLENDOR GLORIÆ. *Comme il est la splendeur de sa gloire.* Le Fils de Dieu est la splendeur, ou l'éclat de la gloire du Pere. De même que la lumiere d'un flambeau est de même nature que le flambeau; ainsi le Fils est de même nature que son Pere. Le Pere est *la gloire*; le Fils en est la splendeur (*g*), ou le réjaillissement: il est Dieu de Dieu, lumiere de lumiere. Mais ne vous imaginez point que ce soit

(*a*) *Chrysost. Theophyl.*
(*b*) *Chrysost.* Κληρονόμον, τουτέστι Κύριον. *Grot. Est. alii.*
(*c*) *Vide* I. *Cor.* XV. 25. 26. 27. *Ephes.* II. 20. 21. 22.
(*d*) *Matt.* XXVIII. 20. *Hebr.* XI. 3. *Est. Men. Grot. alii.*
(*e*) *Philo:* Περὶ φυγάδων. Γεγενῆσθαι ὁ κόσμος, καὶ πάντως ὑπ' αἰτίου τινὸς γέγονεν. Ὁ δὲ τοῦ ποιοῦντος λόγος, αὐτὸς ἐστιν ὁ σφραγὶς, ἢ πᾶν ὁτιοῦν ἕκαστον ἐμμόρφωται.
(*f*) *August. Tena, Men. Est. alii.*
(*g*) *Chrys. hic; homil.* 2. *Theophyl.*



Digitized by Google

comme une lumiere empruntée, ou un accident d'un corps lumineux; c'est une lumiere, un éclat substantiel, qui sort du Pere sans diminution, sans partage, sans affoiblissement de la part de celui qui engendre, & sans commencement, sans dépendance de la part de celui qui est engendré. L'Arche d'alliance (*a*), la colomne de nuée (*b*), qui conduisoit les Hébreux dans le Désert, sont quelquefois appellées *la gloire du Seigneur*, parce qu'elles étoient comme les symboles de sa présence. Les Prophétes, comme Moïse (*c*), Elie (*d*) & Isaïe (*e*), ont quelquefois découvert quelque rayon de la gloire du Seigneur. Les hommes inspirez ont été intérieurement éclairez comme par un éclat de la Majesté divine. Mais ici c'est la splendeur même, & l'éclat de la gloire du Pere, c'est JESUS-CHRIST, qui est cette lumiére, & cette splendeur essentielle, infinie, éternelle, consubstantielle au Pere (*f*).

ET FIGURA SUBSTANTIÆ EJUS. *Le caractére de sa substance* (*g*). L'Apôtre n'ayant pas encore assez marqué à son gré l'excellence de la nanature du Fils de Dieu, en disant qu'il est la splendeur du Pere, de peur qu'on ne s'imaginât que ce fut un simple rejaillissement de lumiére, comme celui qui nous fait appercevoir une peinture sur la toile, ou un visage dans un miroir, ou même l'éclat qui se marque dans un flambeau allumé, & qui éclaire tous les objets qui sont autour de lui; il nous avertit que c'est *le caractére de la substance* du pere; une empreinte permanente, ressemblante, substantielle (*h*). On ne peut guéres trouver dans la nature, d'exemple qui soit plus propre que celui-là à exprimer la parfaite consubstantialité du Pere, & du Fils, & la distinction de leurs personnes; quoiqu'on puisse aussi trouver dans cette similitude quelque difficulté, puisqu'enfin l'empreinte, & le cachet sont toujours d'une substance differente de la chose qui y est réprésentée. Mais on ne doit point espérer de trouver dans les choses créées, des exemples qui laissent rien à désirer sur un mystére qui est si fort au-dessus des regles de la nature.

PORTANSQUE OMNIA VERBO VIRTUTIS SUÆ. *Il soutient tout par la puissance de sa parole.* Le Fils de Dieu est le créateur, & le conservateur de tous les êtres. Il les soutient, il les gouverne, il les entretient, il les empêche par sa puissance infinie de retomber dans le néant d'où ils sont tirez (*i*). Il ne dit pas qu'il les soutient *par sa puissance*, mais *par la puissance de sa parole*, ou *par la parole de sa puissance*, pour mar-

(*a*) 1. *Reg.* IV. 22. *Psal.* LXXVII. 61.
(*b*) *Exod.* XVI. 20. XXIV. 16. *Num.* XVI. 19.
(*c*) *Exod.* XXXIII. 18. . . 22.
(*d*) 3. *Reg.* XIX. 10. 11. 12.
(*e*) *Isai.* VI. 1. 2. 3.
(*f*) *Vide Owen. Est. Grot. Tir.*
(*g*) Καὶ χαρακτὴρ τῆς ὑποστάσεως αὐτοῦ.
(*h*) *Chrysost. Aug. Theodoret. Est. Men. Grot. alii passim.*
(*i*) *Est. Tena. Menoch. Theophyl.* Ὁ υἱὸς ῥήματι φέρει τὰ πάντα, τουτέστι κυβερνᾷ, συγκρατεῖ. Μᾶλλον δὲ μεῖζον τοῦ παραγαγεῖν τὰ πάντα, τὸ διαστάζιασοντα, καὶ εἰς τὸ μὴ εἶναι μέλλοντα προχωρῆσαι, συγκρατεῖ.

4. *Tantò melior Angelis effectus, quantò differentiùs præ illis nomen hæreditavit.*

4. Etant auſſi élevé au-deſſus des Anges, que le nom qu'il a reçu eſt plus excellent que le leur.

## COMMENTAIRE.

quer l'efficace, & la toute puiſſance du commandement de Dieu, & de ſa parole, par laquelle il a fait toute choſe (*a*). *La parole* eſt ſouvent miſe pour le commandement (*b*).

PURGATIONEM PECCATORUM FACIENS. *Après nous avoir purifiez de nos pechez.* L'Apôtre après avoir parlé du Fils de Dieu comme du créateur, & du conſervateur de toutes choſes, reléve ici ſa qualité de Sauveur, & de Prêtre (*c*). C'eſt lui qui nous a purifié de toutes nos ſoüillures par le mérite de ſon Sang, & par la grace du Baptême, & de la juſtification que nous avons reçûë. Les Prêtres de la Loi, ou déclarent ſimplement, purifiez, ceux qui ont exécuté ce que la Loi ordonne, ou offrent des ſacrifices pour leur expiation. JESUS-CHRIST nous purifie *par lui-même*, comme porte le Texte Grec (*d*); par ſa mort, par ſes mérites, dont l'application nous eſt fait par la foi, & par les Sacremens. Voyez ci-après *Heb.* IX. 12. X. 12. & 1. *Petr.* 1. 22.

SEDET AD DEXTRAM MAJESTATIS. *Il eſt aſſis à la droite de la ſouveraine Majeſté.* JESUS-CHRIST après avoir accompli ſur la terre l'ouvrage que ſon Pere Céleſte lui avoit confié, après avoir opéré la rédemption du genre humain, eſt monté au Ciel, & eſt aſſis à la droite du Pere. La droite, & la ſéance marquent la gloire infinie dont il eſt environné. (*e*) La droite étoit la place d'honneur chez les Hébreux (*f*). Il n'a jamais été dit d'aucune créature qu'elle ſoit aſſiſe à la droite de la ſouveraine Majeſté. Quelques-uns (*g*) croyent que l'Apôtre veut comparer l'entrée de JESUS-CHRIST dans le Ciel, à celle du grand-Prêtre dans le Sanctuaire. Mais il eſt plus vraiſemblable qu'il ne fait attention qu'à la gloire dont il joüit depuis ſa réſurrection: non pas qu'il n'en ait joüi auparavant, mais parce que pendant le tems de ſa vie mortelle, elle ne paroiſſoit point (*h*). *Mon Pere*, diſoit-il (*i*), *glorifiez moi, & donnez-moi la gloire que j'ai eu dans vous avant que le monde ſubſiſtât.*

℣. 4. TANTO MELIOR ANGELIS. *Etant auſſi élevé au-deſſus des*

(*a*) *Eſt. Ten. Eraſm. Men. Tirin.*
(*b*) 3. *Reg.* 1. 27. *Luc.* V. 5. *Heb.* XI. 3.
(*c*) *Eſt. Men. Jun. Gem. alii.*
(*d*) Δι' ἑαυτὸ καθαρισμὸν ποιησάμενος τῶν ἁμαρτιῶν ἡμῶν. *Alii omittunt* δι' ἑαυτὸ. *Ita Alex. Petit.* 3. *Rom.* 2. *Col.* 7. *Vulg. Alii legunt: Per ipſum. Ita Clarom. & S. Germ. Lat. Æth. Cyrill. l.* 8. *contra Jul. Alii, ut Theodoret.* Δι' αὐτὸ; *non* δι' αὐτὸ.
(*e*) *Theophyl. Eſt. Tir. alii.*
(*f*) *Geneſ.* XLVIII. 17. 18. 19. 3. *Reg.* II. 19. *Pſal.* XLIV. 9. *Matt.* XX. 22. XXV. 34.
(*g*) *Owen. Gom. Junius.*
(*h*) *Theodoret. hic.*
(*i*) *Joan.* XVII. 5.



Digitized by Google

5. *Cui enim dixit aliquando Angelorum: Filius meus es tu, ego hodie genui te? Et rursùm: Ego ero illi in Patrem, & ipse erit mihi in Filium.*

5. Car qui est l'Ange à qui Dieu ait jamais dit: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui? Et ailleurs: Je serai son Pere, & il sera mon Fils.

## COMMENTAIRE.

*Anges, que le nom qu'il a reçu est plus excellent.* Il a mis ci-devant JESUS-CHRIST, au-dessus des Prophétes, des Patriarches, & des Prêtres de l'ancienne Loi: ici il le met au-dessus des Anges. Le Texte porte (*a*), *qu'il a été fait superieur aux Anges*, non qu'il ait été créé comme les Anges, quoique d'une nature plus excellente: mais parce que depuis sa résurrection, son humanité sainte unie hypostatiquement à la divinité, a été élevée à une gloire qu'elle n'avoit pas auparavant; & que celui qui en prenant la nature humaine, s'étoit revêtu de la forme de serviteur, a été après sa résurrection élevé au-dessus des Anges, & des Archanges, au-dessous desquels il avoit voulu se rabaisser selon son humanité (*b*). Pour se former une juste idée de sa gloire infinie, il ne faut que considerer son nom comparé à celui des Anges. Le nom de *Fils*, comparé à celui de serviteur, ou d'envoyé, de messager; car *Angelus*, ne signifie autre chose qu'un messager.

Saint Paul dit que JESUS-CHRIST *a hérité* ce nom de Fils, non comme une chose qu'il ait acquise de nouveau, & qu'il n'ait pas euë auparavant: (*c*) mais il *l'a hérité*, il l'a posséde de toute éternité, & il l'a possédé, comme une chose qui est à lui, qui est son patrimoine, dont il a toûjours joüi, & à laquelle il a acquis en quelque sorte un droit nouveau, quant à son humanité, par son obéïssance à son Pere, par ses souffrances, par ses humiliations (*d*). Sa filiation, & sa génération éternelle ont été connuës, & déclarées aux hommes par son incarnation, par sa prédication, & encore plus par sa glorification, & son exaltation dans le Ciel.

℣. 5. CUI ENIM ALIQUANDO ANGELORUM. *Car qui est l'Ange à qui Dieu ait jamais dit: Vous êtes mon Fils.* Dieu n'a jamais fait l'honneur à aucun Ange de lui donner le nom de son Fils, dans le même sens qu'il l'a donné à JESUS-CHRIST. Car encore que dans l'Ecriture les Anges soient quelquefois appellez (*e*) *les enfans de Dieu*, c'est toutefois d'une maniére bien différente; Dieu le Pere des hommes, & des An-

(*a*) Τοσούτῳ κρείπιτων γενόμενος.

(*b*) *Chrysost.* Τὸ γενόμενος ἐνταῦθα ἀντὶ τοῦ, ἀπεδειχθείς. *Est. Ten. alii.*

(*c*) *Theophyl.* Διὰ δὲ τὴν σάρκα εἴρηται πάντως τὸ, κεκληρονόμηκεν, ἐπείτοιγε ὡς θεὸς λόγος, τοῦτο τὸ ὄνομα. *Vide Est. Grot. Erasm. Tir.*

(*d*) *Philipp.* II. 8. 9. *Humliiavit semet ipsum, factus obediens usque ad mortem; mortem autem crucis, propter quod & Deus exaltavit illum, & donavit illi nomen, quod est super omne nomen.*

(*e*) *Job.* I. 6. *Quâdam die cùm venissent filii Dei.* Et II. 1. & XXXVIII. 7. *Cùm jubilarent omnes filii Dei.*

Digitized by Google

ges ; il les a créez, & tirez du néant ; il les a produit dans le tems : il reçoit leurs adorations, & leurs ſervices ; ils paroiſſent proſternez, ou tout au plus debout aux pieds de ſon trône. Mais le Fils unique eſt engendré de toute éternité, *ego hodie genui te* ; il eſt aſſis à la droite du Pere, il reçoit conjointement avec lui les adorations, & les reſpects des hommes, & des Anges.

Quelques Critiques (*a*) reconnoiſſent que le Pſeaume, dont ce paſſage eſt tiré : *Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui*, peut s'expliquer en partie de David, & en partie de J. C. & que ces paroles : *Je vous ai engendré aujourd'hui*, entenduës de David, ne ſignifient autre choſe, ſinon : Je vous ai fait aujourd'hui monter ſur le trône, je vous ai revêtu de l'autorité ſouveraine. Ils remarquent que le terme Hébreu *jalad*, qui ſignifie proprement *engendrer*, ſe met auſſi pour donner la ſouveraine autorité, & que l'avénement des Rois à la couronne, eſt quelquefois appellé leur *naiſſance* (*b*). Mais en l'expliquant de JESUS-CHRIST, qui en eſt l'objet le plus direct, & le plus littéral, il s'entend ou de ſa génération éternelle, ou de ſon incarnation, & de ſa naiſſance temporelles (*d*), de ſa réſurrection (*e*) ; ou plûtôt, de ſa glorification dans le Ciel ; car l'Apôtre en cet endroit parle de ce qui eſt arrivé à JESUS-CHRIST après ſon aſcenſion dans le Ciel. ℣. 3. *Il eſt aſſis au plus haut du Ciel à la droite de la Majeſté*, (℣. 4.) *étant auſſi élevé au-deſſus des Anges, que le nom qu'il a reçu eſt plus excellent que le leur ; car qui eſt l'Ange à qui Dieu ait dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.*

EGO ERO ILLI IN PATREM. *Je ſerai ſon Pere, & il ſera mon Fils.* Et non pas. *Je lui tiendrai lieu de Pere, & il me tiendra lieu de Fils*, comme il ſembleroit qu'on devroit traduire le Texte Latin, mais la phraſe hébraïque ſouffre très-bien, & demande même en quelques occaſions, comme ici, à cauſe du ſujet, que l'on traduiſe par : *Je ſerai ſon Pere* ; ce qu'ailleurs il faudroit traduire par : *Je lui tiendrai lieu de Pere.* Chaque langue à ſes proprietez (*f*).

Les Paroles que S. Paul cite, ſont tirées des Livres des Rois (*g*), & des Paralipoménes (*h*), où Dieu parlant de Salomon à David, lui dit : *Après votre mort je placerai ſur vôtre trône votre propre fils : il me bâtira un Temple, & j'affermirai ſon regne pour toujours ; je lui tiendrai lieu de pere, & je le traiterai comme mon fils.* Toute la ſuite du diſcours montre

(*a*) *Gemar. Eſt. Grot. Vide & Tenam hic, & Burg. Muis, Boſſuet in Pſ.* 11.

(*b*) Voez Céne, Projet d'une nouvelle Verſion, c. 15. art. 8.

(*c*) *Aug. in Pſal.* 11. *Caſſiodor. Eſt. Ten. hic, alii apud Theophyl.*

(*d*) *Theodoret. Fulgent. Athan. Euthym. Genebr. in Pſal.* 11. *alii in Theophyl. hic.*

(*e*) *Vide Origen. Hil. Chryſ. & alios in Pſ.* 11. *Ambroſ. l.* 3. *de Sacram. Vide Act.* XIII. 33.

(*f*) *Vide* 2. *Reg.* XIX. 23. *Iſ.* XII. 2. XLIII. 22.

(*g*) 2. *Reg.* VII. 7. 13.

(*h*) 1. *Par.* XVII. 13. XXII. 10.

Digitized by Google

*6. Et cùm iterùm introducit primogenitum in orbem terræ dicit: Et adorent eum omnes Angeli Dei.*

6. Et lorſqu'il introduit de nouveau ſon premier-né dans le monde, il dit: Que tous les Anges de Dieu l'adorent.

## COMMENTAIRE.

viſiblement qu'à la lettre il s'agit en cet endroit de Salomon, puiſque le Seigneur ajoûte: *Que s'il tombe dans quelque iniquité, je le châtierai par la verge de l'homme.* Mais cela n'empeche pas qu'on ne l'explique auſſi de JESUS-CHRIST, dont Salomon n'étoit que la figure. Et on ne peut pas dire que le ſens figuré en cet endroit, ne ſoit pas concluant; puiſque ſelon la remarque judicieuſe de Tena, le ſens myſtique, & le littéral ſon également concluans, s'il conſte qu'ils ſont également dans l'intention du Saint-Eſprit; comme en cet endroit on ne peut pas douter que ceci ne regarde JESUS-CHRIST, après l'application que lui en fait S. Paul. D'ailleurs, comme dit le même Auteur avec Eſtius, ces preuves étoient tout-à-fait du goût des Hébreux, auſquels S. Paul écrivoit. Accoûtumez de tout tems à ces ſortes d'applications, ils en ſentoient mieux la force que d'autres; enfin après les preuves néceſſaires, & inconteſtables, il eſt d'uſage dans toutes ſortes de ſciences, d'en produire de probables, & de moins fortes.

℣. 6. ET CUM ITERUM INTRODUCIT PRIMOGENITUM, &c. *Et lorſqu'il introduit de nouveau ſon premier né dans le monde: il dit: Que tous les Anges de Dieu l'adorent.* L'Ecriture dit ſouvent que l'on fait ce que l'on prédit (*a*); ainſi en cet endroit elle dit que Dieu introduit de nouveau ſon Fils dans le monde, pour ſignifier qu'il prédit ſon ſecond avénement dans le monde, lorſqu'il paroîtra dans ſa gloire pour juger tous les hommes; & que ces paroles: *Que tous ſes Anges l'adorent*, regardent le Fils de Dieu comme Juge des vivans, & des morts. S. Paul l'appelle *le premier né* du Pere, non que JESUS-CHRIST ait d'autres freres de même nature, ou que Dieu en ait engendré d'autres de ſa ſubſtance après lui. Ce terme de *primogenitus*, ne marque que ſa grandeur ſuréminente, & ſa ſuperiorité au-deſſus des Anges, & des hommes, auſquels l'Ecriture donne quelquefois le nom d'enfans de Dieu, mais dans un ſens bien différent. On prouve qu'il s'agit ici du ſecond avénement. 1°. Par les paroles du Texte: *Cum iterum introducit*, lorſqu'il l'introduit de nouveau; cela eſt rélatif à une premiere introduction qui a précédé. 2°. Le Pſeaume XCVI. 7. d'où ce paſſage eſt tiré: *Que tous ſes Anges l'adorent*, regarde tout entier le ſecond avénement. Enfin c'eſt ainſi que l'expliquent la plûpart des Commentateurs (*b*). Il y a toutefois pluſieurs Peres (*c*) qui par

(*a*) *Vide Act.* X. 13. *Iſai.* VI. 10. *&c. Glaſſ. Gramm. p.* 3. *l.* 15. *Grot. hic.*

(*b*) *Quid. apud Theophyl. in Heb.* II. 5. *Cajet. Riber. Eſt. Ten. Cornel. Camero, Gemar. alii.*

(*c*) *Chryſoſt. Theophyl. Oecum. Ambroſiaſt. hic; Cyrill. Alex. de fide ad Reginas.*

la

7. *Et ad Angelos quidem dicit: Qui facit Angelos suos Spiritus, & ministros suos flammam ignis.*

8. *Ad Filium autem: Thronus tuus, Deus, in sæculum sæculi; virga æquitatis, virga regni tui:*

7. Et en parlant des Anges, il dit : Dieu fait des Esprits, ses Anges ; & des flammes ardentes, ses ministres.

8. Mais il dit à son Fils : Votre trône, ô Dieu, sera un trône éternel ; le sceptre de votre empire sera un sceptre d'équité.

## COMMENTAIRE.

la premiere introduction du Fils de Dieu, entendent sa génération éternelle ; & par la seconde, son incarnation, ou sa naissance temporelle.

℣. 7. ET AD ANGELOS DICIT (*a*) : QUI FACIT ANGELOS SUOS SPIRITUS. *Et en parlant des Anges, il dit : Dieu fait des esprits, ses Anges, & des flammes ardentes, ses Ministres.* Ce passage est tiré du Pseaume CIII. 4. où le Psalmiste dit que Dieu employe à son service les vents, & les flammes, ou la foudre ; qu'il dispose des élémens avec un pouvoir absolu (*b*) : ou bien le Prophéte y décrit la nature des Anges ; il les a créé purement spirituels, & aussi subtils que la flamme du feu (*c*). L'Apôtre a principalement en vûë de faire voir ici que les Anges tout élevez qu'ils sont au-dessus des choses matérielles, sont toutefois des créatures, & produits dans le tems (*d*). Au lieu que le Fils de Dieu est incréé, & éternel. Qu'ils ne sont que les serviteurs, & les exécuteurs des ordres de Dieu, au lieu que JESUS-CHRIST est le Maître, qui commande même aux Anges. Plusieurs Anciens ont donné aux Anges des corps subtils aëréens, ou de nature de feu. Ce passage du Pseaume semble les favoriser. Mais nos Philosophes, & nos Théologiens aujourd'hui sont d'accord à les regarder comme des esprits absolument dégagez de la matiére. Les Juifs du tems de saint Paul étoient fort attachez au culte des Anges, comme on l'a vû sur *Coloss.* II. 18. Il s'étudie exprès à relever ici le Fils de Dieu au-dessus des Anges, dont les Juifs avoient une si haute idée.

℣. 8. AD FILIUM AUTEM (*e*) : THRONUS TUUS, DEUS. *Mais en parlant à son Fils, il dit : Vôtre trône, ô Dieu, est un trône éternel.* Le Psaume XLIV. dont ce passage est tiré, s'explique communément dans le sens historique, comme un Epithalame, ou Cantique fait à l'occasion du

(*a*) Καὶ πρὸς Ἀγγέλους λέγει. La prépositon πρὸς, est mise pour περί. Il dit aux Anges, pour, il dit en parlant des Anges. Voyez *Genes.* XX. 2. *Isai.* XLI. 7. *Rom.* X. 21. *Luc.* XX. 19. Ou bien πρὸς se met pour *quoad* : Quant aux Anges, il dit, &c. *Vide Heins. Pisc. Camerar. &c.*

(*b*) *Jans. Gand. Est. Grot. Theodoret. in Psal.* CIII.

(*c*) *Est. Men. Gem. Pisc. Tir. Jun.*

(*d*) *Theodoret. Euthym. Ten. Est. alii.*

(*e*) Πρὸς δὲ τὸν υἱόν. Pour conserver le rapport entre ce verset & le précédent, il faudroit traduire ici comme là : *De Filio autem dixit* ; comme s'il y avoit : Πρὸς δὲ τὸν υἱόν. Le Psalmiste parlant du Fils, dit : *Vôtre trône, ô Dieu, est un trône éternel.*



Digitized by Google

9. *Dilexisti justitiam, & odisti iniquitatem; propterea unxit te, Deus, Deus tuus oleo exultationis præ participibus tuis.*

9. Vous avez aimé la justice, & vous avez haï l'injustice : c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a donné l'onction de joie d'une maniere plus excellente qu'à tous ceux qui y ont part avec vous.

## COMMENTAIRE.

mariage de Salomon. Mais il y a des traits, qui ne conviennent point du tout à ce Prince, & qu'on ne peut vérifier qu'en les appliquant au Messie. Tel est ce verset qui est cité par l'Apôtre : *Vôtre trône, ô Dieu, est un trône éternel.* Les anciens Juifs eux-mêmes reconnoissent que ce Psaume regarde la personne du Messie (*a*). Et l'Ecriture n'a jamais donné à Salomon le nom de Dieu. *Elohim* qui est dans l'Hébreu, ne ne se dit pas d'un homme en particulier (*b*), quoiqu'il se donne quelquefois aux Princes, ou aux Juges. Aquila tout opposé qu'il étoit au Christianisme, a fixé le sens de ce passage d'une maniére qui exclut les vaines explications des nouveaux Rabbins (*c*) : *Vôtre trône, ô Dieu, est un trône d'équité* ; au lieu que les Juifs voudroient traduire (*d*) : *Dieu est vôtre trône* ; ou, *vous êtes assis sur le trône de Dieu.*

℣. 9. PROPTEREA UNXIT TE, DEUS, DEUS TUUS OLEO LÆTITIÆ. *Vous avez aimé la justice, c'est pourquoi, ô Dieu, votre Dieu vous a donné l'onction de joye, d'une maniére plus excellente que ceux qui y ont part avec vous.* D'autres traduisent : *C'est pourquoi Dieu, votre Dieu vous a donné l'onction.* Mais la traduction que nous avons donnée d'abord, est suivie par Symmaque même, ancien Interpréte Grec, qui n'étoit nullement favorable à la divinité de JESUS-CHRIST. Le Pere Eternel, Dieu du Fils, en tant que celui ci est revêtu de notre humanité, a donné à cette humanité *l'onction de joye*, l'effusion, & la plénitude de l'Esprit saint, & de tous ses dons. *Non enim ad mensuram dat Deus Spiritum* (*e*). Au lieu que les Saints, & les Prophétes les plus privilegiez, n'en ont reçu qu'avec mesure ; & autant qu'il lui a plû de leur en accorder de sa plénitude : *De plenitudine ejus nos omnes accepimus* (*f*).

Cette onction de la recompense de la justice, & de l'équité du Fils de Dieu : *Dilexi justitiam, ... propterea unxit te, Deus.* JESUS-CHRIST s'est humilié jusqu'au plus profond abaissement, & Dieu l'a élevé dans la gloire la plus sublime. *L'huile de joye*, est ou l'abondance des graces, & des dons du Saint-Esprit, que JESUS-CHRIST selon son humanité a reçû au mo-

(*a*) *Vide Owen. Est. Tir. Targ. in Psal.* XLIII.
(*b*) *Grot. Est. hic.*
(*c*) *Aq.* Ὁ θρόνος σου, Θεὸς, εἰς αἰῶνα, καὶ ἕτι.
(*d*) *Sym. apud Theophyl. hic* : Διὰ τοῦτο ἔχρισε σε, Θεὸς, ὁ Θεός σου ἔλαιον χαρᾶς, &c.
(*e*) *Joan.* III. 34.
(*f*) *Joan.* I. 6. *Vide Theophyl. & Chrys. hic.*

Digitized by Google

10. *Et : Tu in principio, Domine, terram fundasti; & opera manuum tuarum sunt Cœli.*

10. Et ailleurs : Seigneur, vous avez créé la terre dès le commencement du monde, & les Cieux sont l'ouvrage de vos mains.

## COMMENTAIRE.

ment de son incarnation, & de son union hypostatique avec la nature humaine ; ou celles qu'il a reçûës de son Baptême, lorsque le Ciel s'ouvrit, & que le Saint-Esprit se reposa sur lui en forme de colombe ; ou enfin la gloire dont il fut revêtu après son ascension dans le Ciel, lorsqu'il s'assit à la droite du Pere. Ce fut là son sacre, ou comme sa prise de possession du Royaume qu'il avoit mérité par son obéïssance, & par ses souffrances, de même qu'un conquérant qui est sacré de l'onction royale, & qui monte sur un trône qu'il a acquis par ses travaux, & par ses victoires, quoiqu'il lui fût déja dû par le privilége de sa naissance (*a*).

L'onction qu'il reçoit est plus excellente que celle de tous ceux qui y ont part avec lui ; soit qu'on l'entend des dons du Saint Esprit, ou de la gloire céleste. JESUS-CHRIST a été infiniment relevé au-dessus de tous les Saints ; il n'a point de concurrent qui lui dispute la primauté. Salomon qui est l'objet historique du Pseaume dont ce passage est tiré, n'étoit pas l'aîné des fils de David ; il avoit eu pour concurrent son frere Adonias. Il eut l'honneur d'être élevé au-dessus de tous ses freres, & de recevoir l'onction royale préférablement à eux tous : parce que Dieu l'avoit prévenu de ses bénédictions, & de son choix. Mais JESUS-CHRIST n'a point eu besoin d'une déclaration particuliére de la part de Dieu, ni de répandre le sang de ses concurrens ; il est entré en possession de son héritage de plein droit. Tout ce que les Saints ont de graces, & de gloire, ils le tiennent de sa faveur, & comme par un écoulement de la plénitude de ses graces, & de la gloire dont il est revêtu dans le Ciel.

℣. 10. ET TU, DOMINE, IN PRINCIPIO TERRAM FUNDASTI. *Seigneur, vous avez créé la terre dès le commencement du monde.* Ces Paroles sont tirées du Pseaume CI. 25. où le Psalmiste exprime la douleur des Juifs captifs à Babylone, leurs actions de graces pour leur délivrance prochaine, & pour le rétablissement de la ville, & du Temple de Jérusalem. On sait que la captivité de Babylone étoit le symbole de l'état où gémissoit le genre humain avant la venuë de JESUS-CHRIST, & que le retour de cette captivité est une image de la rédemption des hommes par nôtre Seigneur. L'Apôtre applique ici au Sauveur (*b*) ces paroles : *Vous avez fondé la terre dès le commencement.* Il le reconnoît comme créateur, non-seulement du monde sensible, & matériel, qu'il a créé avec son Pere, mais aussi du monde spirituel ; je veux dire, de son Eglise, dans laquelle il

(*a*) *Philipp.* II. 9. 10.

(*b*) *Ten. Est. Tir. Jun. Owen.*



Digitized by Google

11. *Ipsi peribunt; tu autem permanebis: & omnes ut vestimentum veterascent;*
12. *Et velut amictum mutabis eos, & mutabuntur: tu autem, idem ipse es, & anni tui non deficient.*

11. Ils périront; mais vous demeurerez; ils vieilliront tous comme un vêtement;
12. Et vous les changerez comme un manteau, & ils seront changez; mais pour vous, vous serez toujours le même, & vos années ne finiront point.

## COMMENTAIRE.

regnera éternellement. Le Ciel, & la terre passeront: (℣. 11.) *Ils vieilliront comme un vêtement* (℣. 12.) *Vous les changerez comme un manteau; & ils seront changez: mais pour vous, vous demeurerez éternellement.* Le Psalmiste ajoûte: *Les enfans de vos serviteurs auront* dans Jérusalem *une demeure permanente, & leur race sera stable éternellement.* Cela ne s'est jamais vérifié dans la rigueur à l'égard des Juifs. Ils sont chassez de leur pays depuis plusieurs siécles. Mais il y aura des Disciples, & des serviteurs de JESUS-CHRIST dans l'Eglise, dans la suite de tous les siécles; & après les jours de cette vie; ils joüiront d'un bonheur éternel dans le Ciel.

Dans ce passage l'Apôtre prouve trois choses. La premiere, que le Fils de Dieu est éternel, puisqu'il subsistoit avant la création du monde. La seconde, qu'il est créateur, & par conséquent coëternel, & de même nature que le Pere, à qui les Ecritures attribuënt presque toûjours l'œuvre de la création. Et la troisiéme enfin, que son Eglise subsistera autant que les siécles; en cela fort supérieure à la Synagogue, dont les derniers jours étoient marquez à la venuë du Messie.

℣. 11. IPSI PERIBUNT. *Ils périront; mais vous demeurerez.* Il y a sur ce passage trois sentimens divers. Le premier, que les Cieux seront anéantis à la fin du monde. Le second, qu'ils seront seulement changez quant à leur forme extérieure, & accidentelle. Le troisiéme, qu'ils seront changez en mieux (*a*). Ce dernier sentiment est le plus suivi, & le plus vraisemblable. Nous examinerons cela plus au long dans la Dissertation sur la fin du monde, & sur le feu qui doit consumer la terre.

℣. 12. VELUT AMICTUM MUTABIS EOS. *Vous les changerez comme un manteau.* Le Grec (*b*): *Vous les envelopperez*, ou vous les retournerez *comme un manteau*, ou comme un voile. Vous les retournerez, comme on retourne un habit vieux. Ou enfin: Vous les envelopperez, & vous les plierez comme un habit dont on ne veut plus se servir, ou comme une tente que l'on a abattuë, & que l'on veut transporter ailleurs (*c*).

---

(*a*) *Chrysost. Theophyl.* Μὴ ζῶν πρὸ δημιουργίας ἐνίζατο, τὶν μεταστοιχειώσεων τῶν πραγμάτων, &c.

(*b*) Καὶ ὡσὶ περιβόλαιον ἑλίξεις αὐτούς.

(*c*) *Vide Est. Grot.*

Digitized by Google

13. *Ad quem autem Angelorum dixit aliquando : Sede à dextris meis , quoadusque ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum ?*

13. Enfin qui eſt l'Ange à qui le Seigneur ait jamais dit : Aſſeyez-vous à ma droite, juſqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis à vous ſervir de marche-pied ?

## COMMENTAIRE.

Mais de fort anciens Manuſcrits Grecs, au lieu de : *Vous roulerez*, ou *vous envelopperez*, portent (*a*) : *Vous changerez.* C'eſt ainſi que la Vulgate, que ſaint Irénée, & Tertullien ont lû ; & cela eſt plus conforme à l'Hébreu (*b*).

℣. 13. AD QUEM ANGELORUM DIXIT ALIQUANDO : SEDE A DEXTRIS MEIS ? *Qui eſt l'Ange à qui le Seigneur ait jamais dit : aſſeyez-vous à ma droite* ? S. Paul continuë à relever la dignité du Fils de Dieu au-deſſus des Anges. Les Anges ne paroiſſent devant le trône de Dieu que proſternez, ou ſe couvrant le viſage par reſpect ; Dieu les envoye, & leur commande comme à ſes ſerviteurs, & ils mettent leur plus grande gloire à exécuter ſes ordres : Mais quant au Fils de Dieu, le Seigneur le fait aſſeoir à ſa droite, & réduit tous ſes ennemis à ſervir de marche-pied à ſon trône. Ce n'eſt pas que le Fils ne puiſſe employer ſa propre puiſſance à les terraſſer, & à les amener à ſes pieds : mais il eſt en quelque ſorte plus glorieux, & plus digne de ſa Majeſté, que le Pere Celeſte les lui améne, & les faſſe plier ſous ſon joug (*c*). Les ennemis de JESUS-CHRIST ſont les Démons, les Payens, les incrédules, les Juifs endurcis, les méchans. Ils ont toujours été aux pieds de ſa Majeſté divine : mais depuis ſon Aſcenſion, il exerce ſur le monde, le Démon, le pécheé, & la mort un empire plus ſenſible, & en un ſens plus glorieux, & plus abſolu, par la perte des uns, & la converſion des autres ; par la deſtruction de l'idolâtrie, & du regne du péché, par l'établiſſement de ſon Egliſe, & la glorification des Elûs.

Ces paroles, *juſqu'à ce que*, ne marquent pas un tems limité, après lequel les ennemis du Seigneur doivent ceſſer de lui être ſoumis. Ils le ſeront dans le tems, & dans toute l'éternité, quoique d'un maniére fort différente. Dans le tems, les perſécuteurs de l'Egliſe, les incrédules, les hérétiques, les méchans obéiſſent malgré eux à JESUS-CHRIST, & ſervent à ſes deſſeins, & au ſalut des Elûs : mais dans l'éternité, ils ſont ſoumis à des tourmens qui ne finiront jamais. Quelques nouveaux Juifs veulent expliquer de David le Pſeaume CIX. dont ce paſſage eſt tiré : mais les anciens Hébreux étoient de meilleure foi, & avoüoient qu'il devoit

(*a*) *Clarom. & S. Germ. G. L.* Ἀλλάξεις : *mutabis. Ita Tertul. & Iren. & Velez. Vide Grot. Erasm. Eſt. Ham.*

(*b*) כלבש תחליפם

(*c*) *Vide Chryſ. Theophyl.*



Digitized by Google

14. *Nonne omnes sunt administratorii spiritus, in ministerium missi propter eos qui hæreditatem capiunt salutis?*

14. Tous les Anges ne sont-ils pas des Esprits destinez pour servir, & envoyez pour exercer leur ministére en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut?

## COMMENTAIRE.

s'entendre du Messie (*a*). JESUS-CHRIST lui-même a fait convenir les Juifs de son tems qu'il falloit l'expliquer dans ce sens; & il ne faut que le lire, pour se convaincre qu'il ne peut littéralement convenir à David.

℣. 14. NONNE OMNES ADMINISTRATORII SPIRITUS SUNT? *Tous les Anges ne sont ils pas des Esprits destinez pour servir*; & par conséquent fort au-dessous de JESUS-CHRIST, qui est assis à la droite du Pere, Créateur de toutes choses, Fils éternel, & consubstantiel du Pere, & établi souverain Dominateur des Anges, des Archanges, & de toute Puissance au Ciel, & en la terre? Les Anges ne sont que des serviteurs destinez par leur état à exécuter les ordes du Pere. Si le Fils a obéï au Pere, & s'il a pris la forme de serviteur, il l'a fait parce qu'il l'a voulu. Mais les Anges sont créez, & destinez pour servir, & pour obéir, *en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut*. Ce n'est pas à dire que les Anges ne soient destinez qu'à la garde des Elûs (*b*); il est certain que les réprouvez, comme les Elûs, ont leurs Anges Gardiens; que les Royaumes mêmes, & les Etats sont sous la direction des Anges: mais le premier dessein de Dieu, & son principal objet en cela, est de procurer le salut des prédestinez, & de les conduire à la fin à laquelle il les destine (*c*). Ce n'est pas sans dessein que l'Apôtre reléve la grandeur de JESUS-CHRIST au-dessus des Anges; il écrivoit aux Juifs, qui avoient une trop haute idée de la puissance, & de l'excellence des Esprits bienheureux (*d*).

---

(*a*) *Vide Matth.* XXII. 42. *Saad Gaon ad Dan.* VII. 13. *Bereschit Rab. ad Genes.* XVIII. 1. *Midras Tehillim ad Psal.* XVIII. 35.

(*b*) *Vide Tenam difficult.* 15. *sect.* 3. *Est. Men. Owen*

(*c*) *Vide Est. hic.*

(*d*) *Coloss.* II. 18. *Vide Theophyl. hic.*

Digitized by Google

# CHAPITRE II.

*Respect qui est dû à l'Evangile.* JESUS-CHRIST *s'est rendu moindre que les Anges. Il nous a mérité le salut par son humilité. Il appelle les Fidéles ses freres. Il est devenu semblable à nous, pour apprendre à compatir à nos infirmitez.*

℣. 1. *Propterea abundantiùs oportet observare nos ea quæ audivimus, ne fortè pereffluamus.*

2. *Si enim qui per Angelos dictus est sermo, factus est firmus, & omnis prævaricatio, & inobedientia accepit justam mercedis retributionem:*

℣. 1. NOus devons donc à proportion nous attacher avec plus de soin aux choses que nous avons entenduës, pour n'être pas comme de l'eau qui s'écoule, & se perd.

2. Car si la Loi qui a été donnée par les Anges, est demeurée ferme, & si tous les violemens *de ses préceptes*, & toutes les désobéissances ont reçu la juste punition qui leur étoit duë.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. PROPTER QUOD ABUNDANTIUS. *C'est pourquoi nous devons nous attacher avec plus de soin aux choses que nous avons entenduës.* Si JESUS-CHRIST est si fort au dessus & de Moyse, & des Prophétes, & des Anges même, comme je viens de le montrer, quelle attention, quel respect ne devons-nous pas apporter à ce qu'il nous a dit? Cet avis n'étoit pas indifférent pour les Juifs prévenus d'un trop grande estime pour leur Loi, & leurs traditions. Cet attachement trop opiniâtre étoit capable de leur faire perdre tout le fruit de leurs travaux: *Ne fortè pereffluatis*, de peur que vous ne deveniez comme l'eau qui s'écoule (*a*).

℣. 2. SI ENIM QUI PER ANGELOS FACTUS EST SERMO. *Car si la Loi qui a été donnée par les Anges, est demeurée ferme.* Si la Loi de Moyse, que Dieu a donnée à ce Législateur par le moyen des Anges (*b*), *ordinata per Angelos in manu mediatoris*, comme il dit ailleurs, si cette Loi est demeurée inviolable, pendant une si longue suite de siécles, en sorte que toutes les transgressions qui en ont été faites, ont été punies; ou

(*a*) *Græc.* Μὴ ποτε παρρυῶμεν: *Ne fortè præterfluamus. Chrys.* Μὴ ποτε ὑπολισθήσωμεν, ἀπιστήσωμεν.

(*b*) *Galat.* III. 19. *Vide & Act.* VII. 53. *Qui accepistis Legem in [dispositione Angelorum, & non custodistis. Deut.* XXXIII. 2. *Chrys. Theodoret. Theophyl.*

Digitized by Google

3. *Quomodò nos effugiemus, si tantam neglexerimus salutem, quæ cùm initium accepisset enarrari per Dominum, ab eis quæ audierunt, in nos confirmata est,*

4. *Contestante Deo signis, & portentis, & variis virtutibus, & Spiritus sancti distributionibus, secundùm suam voluntatem ?*

3. Comment pourrons-nous l'éviter, si nous négligeons *l'Evangile* du véritable salut, qui ayant été premierement annoncé par le Seigneur même, a été confirmé parmi nous par ceux qui l'ont entendu,

4. Auſquels Dieu même a rendu témoignage par les miracles, par les prodiges, par les différens effets de ſa puiſſance, & par la diſtribution des graces du Saint-Eſprit, qu'il a partagées comme il lui a plû ?

## COMMENTAIRE.

par la vengeance de Dieu, ou par celle des hommes. Verſet 3. *Comment pourrons-nous éviter le châtiment, ſi nous négligeons, & ſi nous violons la parole de ſalut*, l'Evangile de JESUS-CHRIST, *annoncé premierement par le Seigneur en perſonne*, & enſuite *confirmé parmi nous*, & publié par ſes Apôtres, *qui ont été témoins de tout ce qu'ils ont prêché* (*a*), & qui l'ont ſoutenu par tout au péril même de leur vie ? On infére de ce paſſage que l'Auteur de cette Epître n'a pas été inſtruit par une révélation de JESUS-CHRIST, mais qu'il a été témoin des œuvres miraculeuſes des Apôtres. Oecumenius (*b*) & quelques autres après lui, en ont conclu que S. Paul n'étoit pas l'Auteur de cette Piéce. On peut voir la Préface, & Spanhem (*c*), dans ſon Traité ſur l'Auteur de l'Epître aux Hébreux.

℣. 4. CONTESTANTE DEO SIGNIS. *Auſquels Dieu même a rendu témoignage par les miracles* qu'ils ont faits en ſon nom, *& par la diſtribution des graces du Saint-Eſprit*, & des dons ſurnaturels, qu'il leur a fait, *& qu'il a partagez comme il lui a plû.* Ce qui réleve l'Evangile au-deſſus de la Loi, eſt premierement que la Loi a été donnée à Moyſe, par les Anges, & que l'Evangile a été donné par JESUS-CHRIST même à ſes Apôtres. 2°. Que JESUS-CHRIST a fait une infinité de miracles, & qu'il a communiqué la même vertu à ſes Apôtres, au lieu que Moyſe ſeul a eu le don de faire des prodiges. 3°. Que le Fils de Dieu a envoyé ſon Eſprit à ſes Apôtres, & leur a diſtribué des dons miraculeux, & ſurnaturels, à eux, & à ceux qui ont crû en lui (*d*), faveur que l'on n'a jamais vûë ſous la Loi. Toutes ces prérogatives prouvent admirablement la ſuperiorité de la Loi nouvelle au-deſſus de l'ancienne, & par conſéquent le ſouverain reſpect que l'on doit avoir pour l'Evangile, & pour tout ce qui nous y eſt ordonné.

---

(*a*) *Luc.* 1. 2. 3. & *Act.* 1. 8, 22. 21. 32. 2. 41. 1. *Cor.* xv. 15. 1. *Petri* v. 1.
(*b*) *Oecumen. præfat. in Epiſt. ad Hebr.*
(*c*) *Spanhem parte* 3. *c.* 5.
(*d*) *Marc.* xvi. 17. *Vide Act.* 11. *& ſeq.*

℣. 5.

Digitized by Google

*5. Non enim Angelis subjecit Deus orbem terræ futurum, de quo loquimur.*

*6. Testatus est autem in quodam loco quis, dicens: Quid est homo, quòd memor es ejus, aut Filius hominis, quoniam visitas eum?*

5. Car Dieu n'a point soumis aux Anges le monde futur dont nous parlons.

6. Or quelqu'un a dit dans un endroit de l'Ecriture : Qu'est ce que l'homme, pour mériter votre souvenir; & qu'est-ce que le Fils de l'homme, pour être honoré de votre visite ?

## COMMENTAIRE.

℣. 5. NON ENIM ANGELIS SUBJECIT DEUS ORBEM TERRÆ. *Car Dieu n'a point soumis aux Anges le monde futur.* Ce monde futur est ce que l'Evangile appelle si souvent le Royaume des Cieux, ou le regne du Messie dans les Fidéles (*a*), que les Hébreux s'étoient figurez comme un tems de pure prospérité, où la paix, & la justice devoient regner sur la terre, à l'exclusion des troubles, des guerres, de l'injustice, de l'erreur. Regne où ils s'attendoient de voir le Messie comme un Monarque, auquel toutes les nations de la terre seroient assujetties; au lieu qu'il falloit l'entendre du regne de la vérité, & de la justice intérieure dans le cœur des Fidéles, & de la paix de l'ame que JESUS-CHRIST est venu apporter dans le monde, en même tems qu'il déclare qu'il est venu y apporter l'épée (*b*), & la division entre le fidéle, & l'infidéle, le méchant, & le juste, & que ses Disciples, & ses amis seroient au milieu des hommes, comme des agneaux au milieu des loups (*c*), & que son regne étoit tout intérieur, & n'étoit nullement de ce siécle (*d*).

D'autres (*e*) croyent que ce monde futur, est le regne de JESUS-CHRIST après son second avénement, & le jugement dernier, lorsque tous les hommes étant ressuscitez, seront les uns éternellement bienheureux & les autres condamnez à des supplices éternels. Mais le premier sentiment paroît meilleur, à cause de l'opposition qu'il met entre ce monde futur, & le tems auquel tout sera assujetti à JESUS-CHRIST sans aucune exception.

℣. 7. 8. L'Apôtre dit donc ici que Dieu n'a point assujetti l'Eglise au gouvernement des Anges, mais à celui de JESUS-CHRIST même. La Loi ancienne avoit été donnée par les Anges; l'Ange saint Michel étoit le conducteur, & le protecteur des Hébreux; les apparitions faites aux patriarches, & aux Prophétes, se faisoient par les Anges; c'étoit à eux à qui Dieu confioit les mystéres qu'il leur révéloit; mais dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, c'est le Fils de Dieu qui est le Législateur, le Protecteur, le Chef, le Pere du peuple nouveau, & fidéle.

℣. 6. TESTATUS EST DICENS: QUID EST HOMO? *Le Psalmiste*

(*a*) *Vide, si placet, Chrysost. Riber. Ten. Owen. Ligf. Jac. Capell. Para, Gem. &c.* Dans Isaïe IX. 6. suivant les Septante, le Messie est nommé, *Pere du siecle futur.* Voyez l'Exempl. Alex. les Editions de Compl. & d'Alde.

(*b*) *Matt.* X. 34.

(*c*) *Luc.* X. 3.

(*d*) *Joan.* XVIII. 36.

(*e*) *Cajet. Lir. Men. Est. Camero Grot. alii. Vide Theophyl. hic.*



Digitized by Google

7. *Minuisti eum paulò minùs ab Angelis; gloriâ & honore coronasti eum, & constituisti eum super opera manuum tuarum.*

7. Vous l'avez rendu un peu inférieur aux Anges; vous l'avez couronné de gloire & d'honneur; vous lui avez donné l'empire sur les ouvrages de vos mains.

## COMMENTAIRE.

*a dit: Qu'est-ce que l'homme pour mériter votre souvenir?* Pour prouver que JESUS-CHRIST est Chef de l'Eglise suivant son humanité, saint Paul se sert d'un passage, qui dans le sens littéral s'entend de tous les hommes, ou de l'homme en général; & il en fait l'application à JESUS-CHRIST homme (*a*); de même qu'Adam reçut de Dieu le domaine sur toute la terre, & sur tous les animaux; ainsi JESUS-CHRIST a reçu de son Pere l'empire sur toute l'Eglise, & sur tous les Fidéles; mais l'autorité particuliére qu'il exerce sur son église, comme Homme-Dieu, n'exclut point l'empire absolu, & universel qu'il exerce sur tout le monde, & sur toutes les créatures, en tant que Dieu. Quelques Peres, & quelques Interprétes (*b*) soutiennent que les paroles du Psaume ne doivent s'entendre ni d'Adam, ni de l'homme en général; mais l'opinion contraire paroît plus vraisemblable. Le raisonnement de saint Paul est fondé sur la ressemblance d'Adam innocent, à JESUS-CHRIST (*c*). De même que Dieu a soumis toutes choses au premier, ainsi il soumit l'Eglise au second. Les Rabbins, & les anciens Juifs reconnoissent que les prérogatives d'Adam avant sa chûte, étoient la figure de celles de JESUS-CHRIST. Cet argument étoit tout-à-fait concluant pour les Hébreux à qui saint Paul écrivoit.

*Qu'est-ce que l'homme pour mériter votre souvenir?* Il considére la nature humaine avant l'union hypostatique avec le Verbe: en cet état quel étoit son mérite, & qu'est-ce qui put attirer sur elle les yeux de Dieu, & mériter que Dieu l'élevât au souverain comble de l'honneur? Saint Augustin (*d*) a fait voir contre les Pélagiens que l'humanité n'avoit point mérité que le Fils de Dieu s'unît à elle; mais que JESUS-CHRIST s'est incarné, & a pris la nature humaine, par un pur effet de sa miséricorde; que la prédestination du Fils de Dieu en tant qu'homme, qui est le modéle de celle de tous les prédestinez, est entiérement gratuite (*e*): *Sicut ergo prædestinatus est ille unus, ut caput nostrum esset; ita multi prædestinati sumus, ut membra ejus essemus. Humana hic merita conticescant quæ perierunt in Adam, & regnet quæ regnat Dei gratia, &c.*

℣. 7. MINUISTI EUM PAULO MINUS AB ANGELIS. *Vous l'avez rendu un peu inférieur aux Anges.* JESUS-CHRIST en tant qu'hom-

(*a*) *Vide Ten. Est. Grot. hic, Euthym. & Jans. in Psal.* VIII. 5. *Theodoret. hic.*
(*b*) *Aug. in Psalm.* VIII. *D. Thom. Vide Riber. Jun. Lud de Dieu, &c.*
(*c*) *Rom.* V. 14. 1. *Cor.* XV. 27. & 45.
(*d*) *Vide Aug. Oper. imperfecti contra Julian. l.* 1. *c.* 138. 139. 140.
(*e*) *Aug. de Prædestin. SS. c.* 15.

Digitized by Google

8. *Omnia ſubjeciſti ſub pedibus ejus. In eo enim quòd omnia ei ſubjecit, nihil dimiſit non ſubjectum ei; nunc autem necdum videmus omnia ſubjecta ei.*

8. Vous lui avez aſſujetti, & mis ſous les pieds toutes choſes. Or en *diſant* qu'il lui a aſſujetti toutes choſes, il n'a rien laiſſé qui ne lui ſoit aſſujetti; & cependant nous ne voyons pas encore que tout lui ſoit aſſujetti.

## COMMENTAIRE.

me, a été en quelque choſe inférieur aux Anges. 1°. En ce qu'il eſt revêtu d'une chair paſſible, & mortelle. 2°. En ce qu'il s'eſt réellement ſoumis à nos beſoins, à nos infirmitez, aux travaux, aux ſouffrances, aux humiliations (*a*). D'autres (*b*) traduiſent le Texte par (*c*) : *Vous l'avez rendu pour un peu de tems inférieur aux Anges.* Et c'eſt l'explication la plus ſuivie: car quoique JESUS-CHRIST ſoit en quelque maniére inférieur aux Anges, en tant qu'il eſt revêtu de notre humanité, il eſt pourtant vrai que même en ce ſens, il eſt infiniment ſupérieur aux Anges (*d*). Il ne leur a paru inférieur que dans le peu de tems de ſa paſſion, & dans le moment de ſon ſupplice, & de ſa mort; ou au plus pendant le cours de ſa vie mortelle.

GLORIA ET HONORE CORONASTI EUM, ET CONSTITUISTI EUM, &c. *Vous l'avez couronné de gloire, & d'honneur, & vous lui avez donné l'empire ſur les ouvrages de vos mains.* Adam fut créé comme le chef-d'œuvre des mains de Dieu, & revêtu de ſes dons les plus précieux: juſte, innocent, éclairé, heureux, capable de ne pas mourir, s'il vouloit obéir à ſon Créateur dans une choſe infiniment aiſée; il avoit reçu l'empire ſur tous les ouvrages du Seigneur, il étoit établi comme un petit Dieu ſur la terre (*e*): par ſa déſobéiſſance il eſt déchû de tout cela. Mais le Fils de Dieu a heureuſement réparé cette diſgrace: en ſe revêtant de la nature humaine, il l'a élevé à une dignité plus grande que celle qu'il avoit perduë. Si pendant un peu de tems, je veux dire pendant les jours de ſa vie pénible, & humiliée, & ſur tout dans ſa paſſion, & ſur la croix, il a paru inférieur aux Anges, il eſt bien-tôt rentré dans ſon état naturel de gloire, de puiſſance, & de majeſté; par ſa réſurrection, par ſon aſcenſion, & par ſa ſéance à la droite du Pere. C'eſt-là où il exerce ſon empire ſouverain, & tout-puiſſant, non ſeulement ſur ſon Egliſe, mais ſur toutes les créatures, au Ciel, ſur la terre, & dans les enfers. *Omnia ſubjeciſti ſub pedibus ejus.*

℣. 8. IN EO QUOD OMNIA EI SUBJECIT. *En diſant qu'il lui a aſſujetti toutes choſes, il n'a rien laiſſé qui ne lui ſoit aſſujetti.* Quand il dit

(*a*) *Aug. l. 2. de Symb. c. 4. Greg. homil. 8. in Ezech. Eſt. Men. alii.*

(*b*) *Origen. Athan. Chryſ. D. Thom. Eſt. Grot. alii.*

(*c*) Ἠλάττωσας αὐτὸν βραχύ τι παρ' ἀγγέλους.

(*d*) *Vide Chryſ. & Theophyl. hic.*

(*e*) *Vide Geneſ. 1. 26. Faciamus hominem ad imaginem & ſimilitudinem noſtram, ut præſit... beſtiis univerſaque terræ.*



Digitized by Google

9. *Eum autem, qui modico quàm Angeli minoratus est, videmus Jesum, propter passionem mortis, gloriâ & honore coronatum: ut gratiâ Dei, pro omnibus gustaret mortem.*

9. Mais nous voyons que Jesus, qui avoit été rendu un peu inférieur aux Anges, a été couronné de gloire & d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte; Dieu par sa bonté ayant voulu qu'il mourût pour tous.

## COMMENTAIRE.

que Dieu a assujetti toutes choses à Jesus-Christ comme Homme-Dieu, il n'a rien excepté; & par conséquent les Anges comme tout le reste, lui sont demeurez soumis; le monde présent, comme le monde futur; les êtres visibles, comme les invisibles. Mais, me direz-vous, d'où vient donc que toutes choses ne lui rendent pas une obéissance parfaite, & que nous voyons encore tant de peuples rébéles à ses ordres, & incrédules à sa parole, & à celle de ses Apôtres? Il ne répond pas directement, ni expressément à cette objection en cet endroit: mais il y a pleinement satisfait au Chapitre précédent, où il y a montré ℣. 6. que tous les Anges adorent le Fils de Dieu dans le monde futur, c'est-à-dire, dans le Ciel. Et ℣. 8. en disant que son trône est un trône éternel; & au ℣. 13. où il cite ce passage: *Asseyez vous à ma droite, jusqu'à ce que j'aye réduit vos ennemis à vous servir de marche-pied* (a). Il faut donc dire que réellement tout est soumis à Jesus-Christ dès à présent, quelques persécutions qui s'élévent contre son Eglise, & contre les Fidéles; mais qu'à la fin des siécles, & après la résurrection, son regne paroîtra plus absolu, & plus parfait.

Quelques-uns (b) l'expliquent ainsi: Pour vous prouver que ces paroles que je viens de citer, ne regardent pas Adam, ou les hommes en général, mais Jesus-Christ; c'est que nous ne voyons pas que jusqu'ici toutes choses soient soumises à l'homme; il faut donc chercher un autre sujet dans qui se vérifie cette promesse du Seigneur, qui promet que toutes choses lui seront assujetties. Ce sujet n'est autre que Jesus-Christ Dieu, & homme, à qui tout obéit dans le Ciel, & sur la terre; sur tout *depuis qu'ayant été pour un peu de tems inférieur aux Anges*, pendant sa vie mortelle, *il a été couronné de gloire, & d'honneur, à cause de la mort qu'il a soufferte*, & en récompense de son obéïssance (c).

℣. 9. UT GRATIA DEI PRO OMNIBUS GUSTARET MORTEM. *Dieu par sa bonté ayant voulu qu'il mourût pour tous.* Ou, c'est une grace

(a) Voyez *Riber. & Menoch. Jun. & S. Chrysost. Theophyl. &c.*

(b) *Grot. Bez. Camero.*

(c) *Philipp.* II 10.

Digitized by Google

toute particuliére de Dieu (*a*), que JESUS-CHRIST ſelon ſon humanité ait ſouffert la mort pour tous les hommes. Le Texte Grec eſt entiérement conforme à la Vulgate, tant dans les Imprimez, que dans les Manuſcrits qui nous reſtent (*b*). Mais autrefois il y avoit des Exemplaires Grecs, & Latins, qui au lieu de *par la bonté de Dieu*, (*gratiâ Dei*,) liſoient ſans Dieu (*c*), ou à l'exception de Dieu; comme s'ils avoient voulu éloigner le ſens qui pouvoit venir dans l'eſprit du Lecteur, en diſant que JESUS-CHRIST étoit mort, ſelon ſon humanité, & non pas ſuivant ſa divinité : *Abſque Deo*. Et ce qui fait connoître l'antiquité de cette diverſe leçon, c'eſt qu'on la remarque dans Origénes (*d*), dans ſaint Ambroiſe (*e*), dans ſaint Jérôme (*f*) dans Vigile de Tapſe (*g*), dans Théodoret (*h*), dans ſaint Fulgence (*i*), & dans Oecuménius. Ce dernier ſoupçonne les Neſtoriens d'avoir corrompu le Texte de cet endroit, pour favoriſer leur erreur, en diſant que JESUS-CHRIST avoit ſouffert ſans la nature divine.

Origénes en ſuivant cette mauvaiſe maniére de lire, avoit crû que le Fils de Dieu *étoit mort pour tous, à l'exception de Dieu*; & qu'ainſi ſa mort avoit été utile, non ſeulement aux hommes, mais auſſi aux Anges, & aux Démons. Théodoret (*k*) ſuit viſiblement ce ſens dans l'explication de cet endroit, & je ne ſai ſi c'eſt lui que veut marquer Oecuménius ſans le nommer, en rapportant ſon opinion. Il eſt à remarquer que preſque tous les ſentimens extraordinaires, & erronez que l'on trouve dans Origénes, ſont puiſez, ou de quelques écrits apocryphes auſquels il donnoit trop d'autorité, ou de quelques paſſages de l'Ecriture qu'il liſoit mal. On trouve la même leçon, *abſque Deo*, dans quelques Exemplaires Syriaques (*l*).

Saint Chryſoſtome (*m*), & quelques autres après lui, ont crû que cette maniére de parler : *Ut guſtaret mortem*, inſinuoit que JESUS-CHRIST n'étoit mort, pour ainſi dire, que pour goûter la mort, & non pas pour en éprouver les ſuites humiliantes; il n'eſt mort que pour peu de tems, & eſt reſſuſcité auſſi-tôt. Mais dans le ſtyle des Hébreux (*n*), *goûter la mort*, *voir la mort*, ſignifie promptement, & réellement mourir; comme dans un repas tous les conviez ſont obligez de boire à la ronde, & de goûter du vin qu'on leur préſente dans une coupe; ainſi tous les hommes ſont con-

(*a*) *Joan.* III. 16. *Sic Deus dilexit mundum, ut Filium ſuum unigenitum daret.*

(*b*) Ὅπως χάριτι Θεοῦ ὑπὲρ παντὸς γεύσηται θανάτου.

(*c*) Καὶ χωρὶς Θεοῦ.

(*d*) *Origen in Joan. p.* 38.

(*e*) *Ambroſ. de fide & Grat. l.* 2. *c.* 4. *& l.* 5. *c.* 4.

(*f*) *Hieronym. in Galat. l.* 2.

(*g*) *Vigil. Tapſ. l.* 2. *contra Eutych.*

(*h*) *Theodoret. plurib. locis.*

(*i*) *Fulgent. l.* 3. *c.* 20. *ad Traſimund. & l. de Incarnat. c.* 10.

(*k*) *Theodoret. hîc :* Τὸ μὲντοι πάθος ὑπὲρ ἁπάντων ὑπέμεινε, πάντα γὰρ ὅσα κτίσιν ἔχει τὸν φύσιν ταύτης ἐδέετο ὁ θεραπείας. μόνη γὰρ ἡ θεία φύσις ἀπρόσιτος. Τέθνηκε δὲ πάντα τῆς ἀνθρωπότητος ἐδέετο φαρμάκου.

(*l*) *Vide Grot. Bez. Troſtium apud Mill. hîc.*

(*m*) *Chryſ. hîc :* Ὑπὲρ παντὸς γεύσηται θανάτου. Καὶ γὰρ εἶπεν ὑπομένει. Ὥσπερ γὰρ ὁ τὸν ὄντως γευσάμενος, οὕτω μικρὸν ἐπιμείνας θανάτου, εὐθέως ἀνέστη.

(*n*) *Matt.* XVI. 28. *Marc.* IX. 1. *Luc.* IX. 27. *Joan.* VIII. 52. *Vide Eſt. Ten. Bez.*



Digitized by Google

10. *Decebat eum enim, propter quem omnia, & per quem omnia, qui multos filios in gloriam adduxerat, auctorem salutis eorum per passionem consummare.*

10. Car il étoit bien convenable que celui pour qui, & par qui sont toutes choses, & qui vouloit conduire à la gloire plusieurs enfans, consommât, & perfectionnât par les souffrances celui qui devoit être le Chef, & le Prince de leur salut.

11. *Qui enim sanctificat, & qui sanctificantur, ex uno omnes. Propter quam causam non confunditur fratres eos vocare,*

11. Aussi celui qui sanctifie, & ceux qui sont sanctifiez, viennent tous d'un même principe. C'est pourquoi il ne rougit point de les appeller ses freres,

## COMMENTAIRE.

damnez de goûter chacun à son tour la mort qui leur est inévitable.

℣. 10. DECEBAT ENIM EUM, PROPTER QUEM OMNIA. *Car il étoit bien convenable que celui pour qui, & par qui sont toutes choses,* c'est-à-dire Dieu le Pere (*a*, *qui vouloit conduire à la gloire plusieurs enfans* adoptifs par les mérites de son Fils, *qu'il consommât*, ou *qu'il consacrât par les souffrances celui qui devoit être le Chef, le Prince*, & l'Auteur *de leur salut*. Dieu Auteur de tout bien, Créateur de toutes choses, auquel toutes choses doivent se rapporter comme à leur objet, & à leur fin, a voulu par un effet de sa sagesse, & de sa justice, que JESUS-CHRIST son Fils unique, qu'il avoit destiné pour être notre Rédempteur, & notre Sauveur, achevât son sacrifice par les souffrances, & méritât ainsi le salut à ses Elûs, & à lui-même la gloire infinie dont il est revêtu (*b*). Et s'il étoit de sa sagesse que son Fils unique n'entrât dans la gloire que par la voye des souffrances (*c*), n'est-il pas juste que nous suivions la même route, puisqu'enfin il nous a montré l'exemple, afin que nous suivions ses traces (*d*)? Par là saint Paul léve le scandale de la croix, qui étoit si odieux aux Juifs, & qui leur paroissoit si fort incompatible avec la qualité du Messie.

℣. 11. QUI ENIM SANCTIFICAT, ET QUI SANCTIFICANTUR, EX UNO OMNES. *Aussi celui qui sanctifie, & ceux qui son sanctifiez, viennent tous d'un même principe.* Le même JESUS-CHRIST qui nous sanctifie, qui nous rachette, qui nous sauve, qui satisfait à son Pere pour nos péchez, & nous-mêmes qui sommes sauvez, rachettez, & purifiez, avons tous la même nature humaine (*e*). De même que sous la Loi le Prêtre, & le peuple étoient d'une même nature, afin que le Prêtre pût compatir aux infirmitez du peuple, puisqu'il les ressentoit aussi en lui-

(*a*) *Chrysost.* Περὶ τῦ πατρὸς ἐνταῦθα λέγει. *Ita Theophyl. & alii passim; Erasm. Est. Grot. Men. Ham. &c.*
(*b*) *Philipp.* II. 10.
(*c*) *Luc.* XXIV. 26. 46.
(*d*) I. *Petri* II. 21.
(*e*) *Ita Ten. Est., Riber. Owen. alii.*

Digitized by Google

12. *Dicens : Nuntiabo nomen tuum fratribus meis, in medio Ecclesia laudabo te.*

13. *Et iterùm : Ego ero fidens in eum. Et iterùm : Ecce ego, & pueri mei, quos dedit mihi Deus.*

14. *Quia ergò pueri communicaverunt carni & sanguini, & ipse similiter participavit eisdem, ut per mortem destrueret eum, qui habebat mortis imperium: id est, Diabolum ;*

12. En disant : J'annoncerai votre nom à mes freres ; je chanterai vos louanges au milieu de l'assemblée *de votre peuple.*

13. Et ailleurs : Je mettrai ma confiance en lui. Et en un autre lieu : Me voici avec les enfans que Dieu m'a donnez.

14. Comme donc les enfans sont d'une nature *mortelle*, composée de chair & de sang, c'est pour cela que lui-même a pris aussi cette même nature, afin de détruire par sa mort celui qui étoit le principe de la mort, c'est-à-dire, le Diable ;

## COMMENTAIRE

même (*a*) ; ainsi dans la Loi de grace, Dieu par sa sagesse a voulu que notre Sauveur, & notre Prêtre, notre Médiateur, & notre Répondant fût revêtu de notre nature, & ressentît nos infirmitez, afin qu'il y fût plus sensible, & qu'il s'employât avec plus de zéle à nous secourir.

*C'est pour cela qu'il ne rougit point d'appeller* ses Fidéles, ses Apôtres, *ses freres.* Voyez *Matt.* XXVIII. 10. *Dites à mes freres qu'ils aillent en Galilée. Joan.* XX. 17. *Rom.* VIII. 29. Et enfin au Psaume XXI. 23. *Je raconterai votre nom à mes freres.* Ce Psaume convient admirablement à JESUS-CHRIST dans presque toutes ses parties ; il n'y a aucune piece dans l'ancien Testament où le Sauveur soit marqué d'une maniére plus expresse.

℣. 13. ET ITERUM : EGO ERO FIDENS IN EUM. *Et ailleurs : Je mettrai ma confiance en lui.* C'est JESUS-CHRIST qui parle dans le Psaume XVII. 3. ou dans Isaie XII. 2. ou VIII. 17. Dans tous ces endroits on trouve : *Je mettrai en Dieu ma confiance*, ou quelque chose d'équivalent. Saint Paul veut prouver par là ce qu'il a dit ci-devant, que le Fils de Dieu étoit de même nature que nous (*b*), puisque comme l'un de nous il dit qu'il met en Dieu toute sa confiance.

ET ITERUM : ECCE EGO, ET PUERI MEI. *Et en un autre lieu : Me voici avec les enfans que Dieu m'a donné.* Ce passage est tiré d'Isaïe VIII. 18. Ce Prophéte y parle comme figure du Messie (*c*). Il dit que le Seigneur l'a établi lui, & ses enfans pour être un signe dans Israël ; en sorte que ce qui lui arrivoit, & ce qu'il faisoit étoit souvent une figure de ce qui devoit arriver à tout Israël. L'Apôtre fait l'application de ce passage à JESUS-CHRIST, pour montrer qu'il n'est pas d'une nature différente de ses Disciples, & de ses Fidéles ; de même qu'un pere est de même nature que ses enfans, ainsi le Fils de Dieu fait homme, est de même nature que nous, puisqu'il nous appelle ses enfans. Voyez le ℣. 14.

℣. 14. UT PER MORTEM DESTRUERET EUM, QUI HA-

(*a*) *V. de Hebr.* v. 1. *& seq.*
(*b*) *Chrysost. Theodoret. Theophylact. Vide Est Gemar. Camero alios.*
(*c*) *Ita Gemar. & Grot. hic.*

Digitized by Google

15. *Et liberaret eos qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti.*

15. Et de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenoit dans une continuelle servitude pendant leur vie.

## COMMENTAIRE.

BEBAT MORTIS IMPERIUM. *Afin de détruire par sa mort, celui qui étoit le principale de la mort.* Voilà en quoi la sagesse de Dieu a principalement éclatté. Elle a voulu que la mort fût vaincuë par la mort; que le Démon qui avoit vaincu un homme, fût aussi à son tour surmonté par un homme, & que le salut du monde s'opérât dans la chair, comme sa perte étoit venuë de la chair (*a*). *Sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem; sic & per unius justitiam in omnes homines in justificationem vitæ.* JESUS-CHRIST a voulu combattre en quelque sorte à force égale avec le Démon, afin que sa victoire en fût plus glorieuse (*b*); *Ut inventor mortis Diabolus; per ipsam quam vicerat, vinceretur; in quo conflictu pro nobis inito, magno & mirabili æquitatis jure certatum est, dum omnipotens Dominus cum sævissimo hoste, non in sua majestate, sed in nostra congreditur humilitate; objiciens ei eandem formam eandemque naturam, &c.*

℣. 15. ET LIBERARET EOS QUI TIMORE MORTIS. *Et de mettre en liberté ceux que la crainte de la mort tenoit dans une continuelle servitude.* Avant la venuë de JESUS-CHRIST, tous les hommes, même les Juifs, étoient en quelque sorte sous l'esclavage de la mort. Jusqu'à JESUS-CHRIST, la mort, & le péché ont regné dans le monde (*c*). Les plus saints personnages mouroient à la vérité dans l'espérance du salut, de l'immortalité, & de la résurrection: mais ils regardoient ces biens dans un si grand éloignement, qu'ils ne pouvoient regarder la mort, que comme un grand mal. A présent que le Messie, le Libérateur a paru, qu'il a vêcu parmi nous, qu'il a vaincu la mort par sa résurrection, qu'il a tiré des sombres cachots les ames des Saints qui y étoient renfermées, & qu'il leur a ouvert les portes du Ciel; qu'il a détruit l'empire de l'erreur, de l'idolâtrie, du péché, & du Démon, par la prédication de son Evangile, les vrais Fidéles regardent la mort comme le commencement de leur félicité éternelle (*d*).

---

(*a*) *Rom.* v. 18. 19. 1. *Cor.* xv. 21.
(*b*) *D. Leo Mag. ser.* 1. *de Nativ. Domini.*
(*c*) *Rom.* v. 12. 14. 17.
(*d*) *Rom.* vii. 2. viii. 2. 1. *Cor.* xv. 26. 54. 55. *Vide Est. Tir. his.*

℣. 16.

Digitized by Google

16. *Nusquam enim Angelos apprehendit : sed semen Abrahæ apprehendit.*

16. Car il ne s'eſt pas rendu le libérateur des Anges ; mais il s'eſt rendu le libérateur de la race d'Abraham.

17. *Undè debuit per omnia fratribus similari, ut misericors fieret, & fidelis Pontifex ad Deum, ut repropitiaret delicta populi.*

17. C'eſt pourquoi il a fallu qu'il fût en tout ſemblable à ſes freres, pour être envers Dieu un Pontife compatiſſant & fidéle en ſon miniſtére, afin d'expier les péchez du peuple.

## COMMENTAIRE.

℣. 16. NUSQUAM ENIM ANGELOS APPREHENDIT. *Il ne s'eſt pas rendu le Libérateur des Anges.* Le terme Grec (*a*) que la Vulgate a traduit par *apprehendit*, ſignifie arrêter, ſaiſir, comme quand on arrête un eſclave fugitif, ou un homme qui va ſe précipiter, ou un bête ſauvage qui s'enfuit ; ou enfin étendre la main ſur quelqu'un pour le mettre en liberté ; lui tendre la main pour lui aider, pour le tirer des liens, de la ſervitude, du danger &c. S. Paul dit donc ici que JESUS-CHRIST n'a point rachetté les Anges rebéles, qu'il ne leur a point tendu la main dans leur chûte, qu'il les a abandonnez dans leur malice, & dans leur rébellion : mais qu'il s'eſt contenté de rachetter la race d'Abraham : non pas qu'il n'ait auſſi rachetté les autres hommes, puiſqu'il eſt mort pour tout le monde, comme il le dit ailleurs (*b*) ; mais en écrivant aux Hébreux, auſquels les promeſſes de la rédemption avoient été faites préférablement aux autres, il ſuffiſoit de leur faire voir que le Fils de Dieu avoit exécuté les promeſſes faites autrefois à leurs peres (*c*). De plus, comme tous les Fidéles ſont compris ſous le nom de *race d'Abraham*, ou d'*Iſraël de Dieu*, comme S. Paul le prouve en d'autres endroits (*d*), il ſuffiſoit de marquer la race d'Abraham, pour comprendre tous ceux qui dans la ſuite des ſiécles, devoient avoir part aux promeſſes.

Les Peres Grecs, & Latins, & pluſieurs bons Commentateurs traduiſent le paſſage dont il s'agit, par : *Il n'a point pris la nature de l'Ange, mais celle de l'homme.* Il ne s'eſt point uni hypoſtatiquement à la nature angélique, mais à la nature humaine (*e*). Cette explication toute vraye qu'elle eſt, ne contente pas nos Critiques ; ils préférent la premiere que nous avons rapportée. Ils remarquent que ſi S. Paul avoit voulu déſigner l'union du Verbe à la nature angélique, il ſe ſeroit expliqué par le paſſé, au lieu que dans le Grec, il s'exprime par le préſent : *Car il ne prend pas*

(*a*) Οὐ γὰρ δήπου Ἀγγέλων ἐπιλαμβάνεται.
(*b*) *Heb.* II. 9. 2. *Cor.* V. 14. 15.
(*c*) *Eſt. Grot. Riber. Owen. alii.*
(*d*) *Rom.* IX. 6. 7. 8. *Galat.* IV. 28. *Rom.* IV. 17. 18. *Galat.* III. 6. & VI. 16.
(*e*) *Chryſoſt.* Οὐ γὰρ δήπου Ἀγγέλων ἐπιλαμβάνεται, ἀλλὰ σπέρματος Ἀβραάμ. Τί ἐστιν ὁ φησίν ; οὐ Ἀγγέλου φύσιν ἀνεδήξατο, ἀλλ' ἀνθρώπου, *Ita Theodoret. Theophyl. alii Graci. Ita Ten. Tir. & Gemar. hic. Bernard de gradib. humilit.*



Digitized by Google

18. *In eo enim in quo passus est ipse, & tentatus, potens est & eis qui tentantur, auxiliari.*

18. Car c'eſt des peines & des ſouffrances mêmes, par leſquelles il a été tenté, & éprouvé, qu'il tire la vertu & la force de ſecourir ceux qui ſont auſſi tentez.

## COMMENTAIRE.

*les Anges*, ou il ne leur offre pas ſon ſecours, il ne les retire pas de l'eſclavage. De plus cette maniére de parler eſt dure, *il ne prend pas les Anges*, pour dire, il ne s'unit pas à eux par l'union hypoſtatique.

℣. 17. UNDE DEBUIT PER OMNIA FRATRIBUS SIMILARI. *C'eſt pourquoi il a fallu qu'il fût en tout ſemblable à ſes freres.* Puiſqu'il a voulu être notre Rédempteur, & nôtre Pontife, qui nous ſanctifie, & nous tire de la ſervitude du péché, il étoit convenable qu'il fût de même nature que nous, afin *qu'il fût un Pontife compatiſſant, & fidéle* (a). Il nous eſt ſemblable *en tout*, c'eſt-à-dire, dans toutes les qualitez communes, & naturelles à l'homme, comme la mort, les ſouffrances, les beſoins ordinaires; mais non pas le péché, la concupiſcence, l'ignorance, l'erreur, la maladie, qui ſont des ſuites, non de la nature, mais du péché de l'homme.

℣ 18. IN EO IN QUO PASSUS EST IPSE TENTATUS. *Car c'eſt des ſouffrances par leſquelles il a été éprouvé, qu'il tire la vertu de ſecourir ceux qui ſont auſſi tentez.* Ou plus ſimplement (b): *Car ayant paſſé par toutes les épreuves qu'il a ſouffertes, il peut* (c) *ſe ſentir porté à compatir à ceux qui ſont tentez, & éprouvez.* Les peines qu'il a ſouffertes, ſont un motif pour l'engager à compatir à ſes freres, & à ne leur pas réfuſer ſon ſecours dans le beſoin.

*Non ignara mali miſeris ſuccurrere diſco* (d).

(a) Voyez ci aprés *Heb.* v. 1. *& ſeq.*

(b) Ἐν ᾧ γὰρ πέπονθεν αὐτὸς πειρασθείς, δύναται τοῖς πειραζομένοις βοηθῆσαι.

(c) Δύναται, *poteſt; aptus, idoneus, proclivis, redditur ad ſuccurrendum. Eſt. Men. Tir. Owen. &c.*

(d) *Virgil. Æneid.* 1. v. 634.

Digitized by Google

# CHAPITRE III.

*JESUS-CHRIST est supérieur à Moyse. Il est notre Apôtre & notre Pontife. Il faut l'écouter, de peur d'encourir l'indignation de Dieu. Ceux qui tombent dans l'endurcissement, & qui ferment l'oreille à ses paroles, seront punis comme les Israëlites dans le Désert.*

℣. 1. *UNdè, fratres sancti, vocationis cœlestis participes, considerate Apostolum, & Pontificem confessionis nostræ Jesum;*

2. *Qui fidelis est ei qui fecit illum, sicut & Moyses in omni domo ejus.*

℣. 1. VOus donc, mes saints freres, qui avez part à la vocation céleste, considérez JESUS, qui est l'Apôtre & le Pontife de la Religion que nous professons;

2. Qui est fidéle à celui qui l'a établi dans cette charge, comme Moïse lui a été fidéle en toute sa maison.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. UNDE, FRATRES SANCTI, VOCATIONIS CÆLESTIS. PARTICIPES. *Vous donc, mes saints freres, qui avez eu part à la vocation céleste, considérez* JESUS *qui est l'Apôtre, & le Pontife de notre Religion* (a). Puis donc que JESUS est notre Sauveur, & nôtre Pontife, de même nature que nous, & sensible à nos maux, comme je viens de vous le prouver, & puisque vous avez eu l'avantage d'être appellez à la foi, & de connoître le Fils de Dieu incarné, qui a vêcu parmi vous, & qui est l'Apôtre, & le Pontife de notre Religion; *l'Apôtre*, comme envoyé de son Pere (b), pour nous annoncer la bonne nouvelle de sa venuë; *le Pontife*, qui s'est offert à Dieu pour notre salut, & notre sanctification; écoutons aujourd'hui la voix de ce divin Maître, l'Apôtre de notre salut; recourons avec confiance à ce Pontife pour expier nos péchez: & si nous avons l'avantage d'être dans la justice, & dans l'innocence, conservons précieusement ce dépôt, & craignons de tomber dans l'endurcissement, & dans l'indifférence sur l'affaire de notre salut. Voilà à peu-près le dessein de tout ce Chapitre. Moyse fut l'Envoyé, le Ministre, l'Apôtre des Hébreux; Aaron son frere fut leur Pontife. JESUS-CHRIST a réüni dans lui seul ces deux qualitez avec une supériorité suréminente.

---

(a) Ἀρχιερέα & ὁμολογίας. *Chrys. Theophyl.* Τάττει & πίστως. Οὐ γὰρ & κῆ νόμου λατρείας ἀρχιερεύς, ἀλλὰ & ὁμετέρας πίστως.

(b) *Vid Theodoret. Theophyl. Est. Grot. Men. Jun. Vide Genes.* XLIX. 10. *Joan.* IX. 7.



Digitized by Google

3. *Amplioris enim gloriæ iſte præ Moyſe dignus eſt habitus, quantò ampliorem honorem habet domûs, qui fabricavit illam:*

4. *Omnis namque domus fabricatur ab aliquo. Qui autem omnia creavit, Deus eſt.*

5. *Et Moyſes quidem fidelis erat in tota domo ejus, tamquam famulus, in teſtimonium eorum quæ dicenda erant:*

3. Mais il a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moyſe, que celui qui a bâti la maiſon, eſt plus eſtimable que la maiſon même:

4. Car il n'y a point de maiſon qui n'ait été bâtie par quelqu'un. Or celui qui eſt l'architecte, & le créateur de toutes choſes, eſt Dieu.

5. Quant à Moïſe, il a été fidéle dans toute la maiſon de Dieu, comme un ſerviteur, pour annoncer au peuple tout ce qu'il lui étoit ordonné de dire:

## COMMENTAIRE.

℣. 2. QUI FIDELIS EST EI QUI FECIT ILLUM. *Qui eſt fidéle à celui qui l'a établi dans cette charge, comme Moyſe lui a été fidéle dans toute ſa maiſon.* JESUS-CHRIST, & Moyſe ont cela de commun, que l'un, & l'autre ont été établis dans la maiſon de Dieu comme des fidéles Miniſtres, & diſpenſateurs; Moyſe dans la Synagogue, & JESUS-CHRIST dans l'Egliſe. Nous avons remarqué ailleurs (*a*) que le mot de *fidéle*, en Hébreu, *néeman*, ſe prenoit quelquefois dans un ſens générique, pour un diſpenſateur, un intendant de la maiſon d'un Prince. Ainſi Moyſe étoit de *Néeman*, le fidéle de la maiſon de Dieu dans Iſraël, & JESUS-CHRIST dans l'Egliſe Chrétienne.

℣. 3. AMPLIORIS ENIM GLORIÆ ISTE PRÆ MOYSE DIGNUS EST HABITUS. *Mais* JESUS-CHRIST *a été jugé digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moyſe, que celui qui a bâti la maiſon, eſt plus eſtimable, que la maiſon même.* JESUS CHRIST étoit l'architecte, Moyſe, & tout le peuple Hébreu étoient comme l'édifice. Comme donc l'architecte eſt fort au-deſſus du bâtiment dont il eſt auteur, ainſi JESUS-CHRIST eſt fort au-deſſus de Moyſe. Les Hébreux ont toujours été fort jaloux de la gloire de Moyſe. Ils l'élevent au-deſſus de tous les autres Prophétes; ils ont bien de la peine à avoüer que le Meſſie l'emportera en tout ſens au-deſſus de lui (*b*). L'Apôtre ſans rien ôter au mérite, ni à la gloire de Moyſe, conſerve ici à JESUS-CHRIST toute la ſuperiorité qui lui eſt dûe ſur le Legiſlateur d'Iſraël. Il avance que Moyſe, tout le peuple Hébreu, toute l'Egliſe Judaïque, eſt l'édifice du Fils de Dieu. Que Moyſe lui-même n'a fait qu'exécuter ſes ordres, & bâtir ſuivant ſon plan. Cela eſt indubitable dès qu'on reconnoît JESUS-CHRIST comme Dieu, comme Fils de Dieu, comme ſageſſe, comme parole du Pere. Verſet 4. *L'Architecte, & le Créateur de toutes choſes eſt Dieu.*

℣. 5. MOYSES FIDELIS ERAT... TANQUAM FAMULUS. *Moyſe*

(*a*) *Num.* XII. 7.

(*b*) *Vide Lud de Dieu hic.*

Digitized by Google

6. *Christus verò tamquam Filius, in domo sua; quæ domus sumus nos, si fiduciam & gloriam spei usque ad finem firmam retineamus.*

6. Mais JESUS-CHRIST comme le Fils, a l'autorité sur sa maison; & c'est nous qui sommes sa maison, pourvû que nous conservions jusqu'à la fin une ferme confiance, & une attente pleine de joie des biens que nous espérons.

## COMMENTAIRE.

*a été fidéle dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur.* Dans une grande maison il y a des serviteurs de différens étages. L'intendant tout élévé qu'il soit au-dessus des autres domestiques de la maison, est toutefois serviteur (*a*). Moyse étoit le premier Ministre de la Synagogue. Mais après tout, il n'étoit que Ministre du Seigneur. JESUS-CHRIST au contraire est le Maître de la maison, l'héritier du Pere; *comme Fils il a autorité sur la maison.* Moyse étoit chargé *d'annoncer au peuple* les volontez du souverain Maître; il ne *disoit que ce qu'il lui étoit ordonné de dire.* Voici ce que dit le Seigneur: Le Seigneur m'a parlé, & m'a ordonné de vous dire. C'est ainsi qu'il parloit au peuple. Mais JESUS-CHRIST parle avec autorité (*c*), comme maître & indépendant.

℣. 6. QUÆ DOMUS SUMUS NOS. *C'est nous qui sommes sa maison.* Nous qui avons crû en lui, & qui composons son Eglise. Il insinuë que la Synagogue n'est plus à proprement parler la maison du Seigneur, & que l'Eglise a succédé à toutes ses prérogatives. Et qu'au lieu que la Synagogue avoit Moyse pour Ministre, l'Eglise a JESUS-CHRIST pour Chef, & pour Protecteur. Chacun de nous entre dans l'édifice spirituel de cet édifice, comme autant de pierres vivantes, & choisies (*c*); ayant pour fondement JESUS-CHRIST même, qui est la pierre angulaire, choisie, précieuse: *Ad quem accedentes lapidem vivum, & ipsi tamquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, &c.*

SI FIDUCIAM, ET GLORIAM SPEI. *Pourvû que nous conservions jusqu'à la fin une ferme confiance, & une attente pleine de joye des biens que nous esperons.* Il ne suffit pas au Chrétien de croire en Dieu, & d'embrasser les veritez de l'Evangile, il faut persévérer dans la foi, & dans l'espérance des biens que nous entendons. *Gloria spei* est une expression hébraïque, pour marquer l'espérance que nous avons d'être un jour glorifiez, ou l'espérance dans laquelle nous mettons toute notre gloire, & nôtre bonheur; & qui nous soutient contre toutes les adversitez, & les peines de la vie. C'est ce qui rendoit les Apôtres si fermes dans leurs travaux, & qui leur donnoit de la joye au milieu des persécutions (*d*):

(*a*) *Theophyl.* Πλὴν καὶ αὐτὸς εἷς ἦν τοῦ οἴκου. ὡς καὶ ἐν ταῖς οἰκίαις οἱ ἐπίτροποι, εἰ καὶ προέχουσι τῶν λοιπῶν, πλὴν ὁμόδουλοι τοῖς ἄλλοις.

(*b*) *Matt.* VII. 29.

(*c*) 1. *Petri* II. 4. 5.

(*d*) *Act.* V. 41.

7. *Quapropter ſicut dicit Spiritus ſanctus: Hodie ſi vocem ejus audieritis,*

8. *Nolite obdurare corda veſtra, ſicut in exacerbatione, ſecundùm diem Tentationis in deſerto,*

7. C'eſt pour cela que le Saint-Eſprit a dit: Si vous écoutez aujourd'hui ſa voix,

8. N'endurciſſez point vos cœurs, comme *il arriva* au tems que le peuple étoit au Déſert, dans le lieu appellé Contradiction, & Tentation,

## COMMENTAIRE.

*Ibant Apoſtoli gaudentes à conſpectu concilii, quoniam digni habiti ſunt pro nomine Jeſu contumeliam pati.* Et S. Paul (*a*): *Nous nous glorifions dans l'eſperance de la gloire des enfans de Dieu; & non-ſeulement cela, mais nous nous glorifions auſſi dans nos tribulations.*

℣. 7. 8. HODIE SI VOCEM EJUS AUDIERITIS, NOLITE OBDURARE CORDA VESTRA. *Si vous écoutez aujourd'hui ſa voix, n'endurciſſez point vos cœurs.* C'eſt une ſuite de l'avis qu'il vient de donner aux Hébreux. Puiſque JESUS-CHRIST eſt notre Chef, notre Apôtre, & notre Pontife, & que nous ſommes ſes freres, ſes enfans, & ſa maiſon, perſévérons juſqu'à la fin dans la confiance en ſon ſecours, & dans l'eſpérance en ſes promeſſes; ſoyons attentifs, & fidéles à écouter, & à pratiquer ſa parole, & craignons qu'endurciſſant nos cœurs par le mépris de ſa parole, par la déſobéïſſance, ou par le péché (*b*), nous ne ſoyons exclus du bonheur du Ciel, comme les Hébreux, qui après leur ſortie d'Egypte, ſe révoltérent contre Dieu, & furent exclus de l'entrée de la terre promiſe.

SICUT IN EXACERBATIONE, SECUNDUM DIEM TENTATIONIS IN DESERTO. *Comme il arriva au tems que le peuple étoit dans le déſert, dans le lieu appellé contradiction, & tentation.* Nous ne connoiſſons que le campement de Raphidim (*c*) qui ait porté le nom de *tentation*, & *contradiction*; parce que le peuple ayant manqué d'eau, s'emporta, & murmura contre Dieu, & contre Moyſe, doutant ſi Dieu pourroit lui fournir de l'eau dans ce déſert; c'eſt ce doute qui eſt proprement appellé *tentation* (*d*). D'autres croyent que le Pſalmiſte veut marquer ce qui arriva au retour des Envoyez, qui avoient parcouru tout le pays de Canaan, & qui ayant rapporté que les Cananéens étoient un peuple redoutable, & leur pays un pays preſque inacceſſible, à cauſe des villes dont il étoit muni, les Iſraëlites ſe révoltérent, & voulurent s'en retourner en Egypte (*e*). Enfin il y en a qui veulent qu'il ſoit parlé ici de ce

(*a*) *Rom.* v. 2. 3.

(*b*) *Vide Eſt. Men. Deut.* xv. 7. x. 16.

(*c*) *Exod.* xvii. 7. *Vocavit nomen loci illius Tentatio, propter jurgium filiorum Iſraël.* L'Hébreu porte: *Il appella ce lieu Maſſa, & Meriba,* ou Tentation, & Conteſtation, *à cauſe* de la conteſtation des Enfans d'Iſraël. Voyez auſſi *Deut.* vi. 19.

(*d*) *Vide Theophyl.*

(*e*) *Num.* xiv. 2. *& ſeq.*

Digitized by Google

9. *Ubi tentaverunt me patres vestri, probaverunt, & viderunt opera mea.*

10. *Quadraginta annis propter quod infensus fui generationi huic, & dixi: Semper errant corde. Ipsi autem non cognoverunt vias meas.*

11. *Sicut juravi in ira mea: Si introibunt in requiem meam.*

9. Où vos peres me tenterent, où ils voulurent éprouver ma puissance, & où ils virent les grandes choses que je fis.

10. J'ai supporté ce peuple avec peine, & avec dégoût durant quarante ans, & j'ai dit *en moi-même :* Ils se laissent toujours emporter à l'égarement de leur cœur ; ils ne connoissent point mes voies:

11. C'est pourquoi je leur ai juré dans ma colére, qu'ils n'entreront point dans le lieu de mon repos.

## COMMENTAIRE.

qui arriva aux eaux de contradiction *(a)*, lorsque Moyse, & Aaron manquérent à glorifier le Seigneur au rocher de Cadés. *Dies tentationis*, marque ce qui arriva au lieu nommé la tentation ; comme *le jour de Madian (b)*, se met pour la défaite des Madianites ; *le jour de Jérusalem*, le jour de sa prise, & de sa disgrace.

℣. 9. UBI TENTAVERUNT ME. *Où vos peres me tenterent ;* & voulurent éprouver si j'aurois assez de pouvoir pour leur fournir de l'eau dans le désert ; quoique je leur eusse donné déja tant de preuves de ma puissance, & de ma bonté, en les tirant de l'Egypte, & en leur faisant passer la mer Rouge à pied sec.

℣. 10. QUADRAGINTA ANNIS PROPTER QUOD INFENSUS FUI. *J'ai supporté ce peuple avec peine pendant quarante ans.* Quelques uns *(c)* joignent les *quarante ans* à ce qui précéde : *Ils ont éprouvé ma puissance, & ils ont vû les grandes choses que j'ai faites pendant quarante ans.* Mais l'autre opinion est plus suivie, quoiqu'au fond il importe peu laquelle on suive, puisque toutes les deux forment un fort bon sens. Dieu n'a été en colére pendant quarante ans contre son peuple, que parce qu'ils ont été rébelles, & désobéissans pendant tout ce tems. On peut voir le Commentaire sur le Psaume XCIV. 10. sur les divers sens de ce verset. Quelques Manuscrits Grecs omettent ces mots : *Propter hoc*, afin de joindre *j'ai été fâché*, à *quarante ans* : comme en effet ils y sont joints dans l'Hébreu, & dans le Grec du Psaume XCIV. d'où tout ceci est tiré.

NON COGNOVERUNT VIAS MEAS. *Ils ne connoissent point mes voyes.* Ils ne s'appliquent point à connoître, & à pratiquer mes volontez, mes ordonnances, mes desseins. Ou, ils ne s'appliquent point à connoître quelles sont les voyes que je suis, quelle est ma conduite, & combien mes vûës sont au-dessus de celles des hommes *(d)*.

℣. 11. SI INTROIBUNT IN REQUIEM MEAM. *Qu'ils n'entreront*

(a) *Num.* XX. 13. *Vide Geneb. Tanam.*
(b) *Isai.* IX. 4.
(c) *Riber. Owen. Pisc. alii.*
(d) Comparez *Isai.* LV. 8.

Digitized by Google

12. *Videte, fratres, ne fortè sit in aliquo vestrûm cor malum incredulitatis, discedendi à Deo vivo:*

12. Prenez donc garde, mes freres, que quelqu'un ne tombe dans un déréglement de cœur, & dans une incrédulité qui le sépare du Dieu vivant.

13. *Sed adhortamini vosmetipsos per singulos dies, donec Hodie cognominatur, ut non obduretur quis ex vobis fallaciâ peccati.*

13. Mais plutôt exhortez-vous chaque jour les uns les autres, pendant que dure ce tems que *l'Ecriture* appelle, Aujourd'hui; de peur que quelqu'un de vous, étant séduit par le péché, ne tombe dans l'endurcissement.

## COMMENTAIRE.

*point dans le lieu de mon repos*. A la lettre: J'ai juré; *s'ils entreront dans mon repos*. Mais c'est une maniére de parler usitée dans les juremens, où l'on sous-entend quelque chose; par exemple: Que Dieu me punisse, si je ne me vange de mes ennemis; ou que je sois menteur, s'ils entrent dans mon repos, dans le lieu de ma demeure, dans la terre de Canaan, où j'avois promis de les introduire. Dieu fit ce serment (*a*), lorsqu'après le retour des Envoyez qui avoient visité la terre de Canaan, les Israëlites tombérent dans la révolte, & voulurent s'en retourner en Egypte. Alors le Seigneur jura que de toute cette multitude d'hommes, il n'y auroit que Josué, & Caleb qui entreroient dans le pays de promission.

℣ 12. NE FORTE SIT IN ALIQUO VESTRUM COR MALUM. *Prenez garde que quelqu'un de vous ne tombe dans un déréglement de cœur*. Tout ce qui arrivoit aux Israëlites étoit figuratif. Leur sortie d'Egypte, leur passage de la mer Rouge, & leur voyage dans le désert, representoient notre conversion, nôtre baptême, nôtre vie dans la profession du Christianisme. La terre promise, le repos de Dieu, marquent le bonheur du Ciel. Si nous voulons y arriver seûrement, il faut éviter tout ce qui a fait le malheur des Hébreux; le murmure, l'infidélité, la désobéïssance, l'esprit de rébellion, & d'indépendance. C'est ce que S. Paul appelle ici *le cœur mauvais*, ou l'ingratitude, ou la malignité qui porte à interpréter les choses en mauvaise part; & *l'incrédulité*, la défiance, qui porte à tenter Dieu, & à douter de sa puissance, & de sa bonté.

℣. 13. SED ADHORTAMINI VOSMETIPSOS (*b*). *Exhortez-vous chaque jour les uns les autres,... de peur que quelqu'un ne tombe dans l'endurcissement*. Soutenez-vous les uns les autres par vos exhortations, & par vos bons exemples; exhortez-vous à la persévérance. Affermissez ceux qui sont foibles dans la foi, aidez à relever ceux qui sont tombez;

(*a*) *Num.* XIV. 28. 29.

(*b*) Παρακαλεῖτε ἑαυτοὺς. *Theophyl.* Οἰκοδομεῖτε ἀλλήλους, καὶ ὑποστηρίζετε. Ὥστε μὴ πεσεῖν. Εἰ δὲ καὶ πέσῃ τις, διορθοῦσθε αὐτὸν ἄχρις οὗ ζῇ.

afin

14. *Participes enim Christi effecti sumus; si tamen initium substantiæ ejus usque ad finem firmum retineamus.*

14. Car il est vrai que nous sommes entrez dans la participation de JESUS-CHRIST; mais à condition toutefois de conserver inviolablement jusqu'à la fin le commencement de l'être nouveau qu'il a mis en nous;

15. *Dum dicitur: Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra, quemadmodum in illa exacerbatione.*

15. Pendant que l'on nous dit : Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, comme il arriva au lieu appellé Contradiction.

## COMMENTAIRE.

afin que vous passiez les jours de cette vie, que l'Ecriture appelle aujourd'hui, *hodie*; ces jours si courts & si traversez, sans tomber dans l'endurcissement : *Ut non obduretur quis ex vobis, fallaciâ peccati*; Que la séduction du péché, les attraits de la volupté, les tromperies du Démon, ne vous jettent point dans l'endurcissement & dans l'infidélité.

℣. 14. PARTICIPES ENIM CHRISTI EFFECTI SUMUS. *Nous sommes entrez dans la participation de* JESUS-CHRIST. Nous sommes, pour ainsi dire, incorporez avec lui par le Baptême (*a*) : *Quicumque in Christo baptizati estis; Christum induistis* : Vous êtes entrez en participation de ses mérites, de ses graces, de son héritage, de ses promesses; vous êtes devenus ses freres, & les enfans adoptifs du Pere Céleste. Mais *à condition de conserver inviolablement jusqu'à la fin, le commencement de l'être nouveau qu'il a mis en nous.* Ce commencement de l'être nouveau, *initium substantiæ ejus*, n'est autre que la foi, selon les Peres (*b*), par laquelle nous subsistons, dans laquelle nous avons en quelque sorte pris une nouvelle naissance. Quelques-uns (*c*) l'expliquent des promesses que nous avons faites au commencement de notre conversion dans le Baptême; ou de la ferme espérance que nous avons euë dès le commencement (*d*); ou de cette premiere vie que nous avons goutée dans JESUS-CHRIST après avoir reçu la foi (*e*) & la justification. Ce qui revient au sentiment des Peres, dont nous avons parlé. Il ne suffit pas de croire en JESUS-CHRIST, il faut persévérer dans la foi & dans la pratique de la vie Chrétienne. C'est à la persévérance que tout est promis.

℣. 15. DUM DICITUR. *Pendant qu'on nous dit.* Ce n'est pas seulement aux anciens Hébreux qui vivoient sous David, que l'on dit : *Gardez-vous bien d'endurcir vos cœurs.* Ces paroles nous regardent comme

(*a*) *Galat.* III. 26.

(*b*) *Chrys.* Τί ἐστιν ἡ ἀρχὴ τῆς ὑποστάσεως; τοῦτο φησιν λέγει, δι' ἧς ὑπέστημεν, καὶ γεγεννήμεθα, καὶ συνεστώμεθα, ὡς ἄν τις εἴποι. *Ita Theodoret. Theophyl.*

(*c*) *Camerar. Schindl.*

(*d*) *Grot. Camero.*

(*e*) *Riber. Vat. Zeger. Est. Men. Tena, Para.* &c.



Digitized by Google

16. *Quidam enim audientes, exacerbaverunt; sed non universi qui profecti sunt ex Ægypto per Moysen.*

16. Car quelques-uns l'ayant entendu, irritérent *Dieu* par leurs contradictions : mais cela n'arriva pas à tous ceux que Moyse avoit fait sortir de l'Egypte.

## COMMENTAIRE.

eux. ℣. 16. Car quoique quelques-uns de ceux qui l'ont entendu, se soient endurcis, *cela n'arriva pas à tous ceux que Moyse avoit fait sortir de l'Egypte.* Josué & Caleb furent fidéles au Seigneur, & nous sommes leurs successeurs & leurs imitateurs : prenons garde seulement de ne pas dégénérer, & de ne pas encourir la disgrace de Dieu, en imitant les Israëlites murmurateurs & désobéissans. Vous ne devez pas être surpris du petit nombre des Fidéles, qui persévérent dans le bien, puisque d'un si grand nombre d'Hébreux sortis de l'Egypte, l'Ecriture ne nomme que Josue & Caleb, qui entrérent dans la Terre promise.

S. Chrysostome & ceux qui le suivent (*a*) croyent qu'il faut joindre le verset 15. au commencement du Chap. suivant, & que tout ce qui est contenu dans les versets 16. 17. 18. & 19. doit être mis en parenthése. 15. *Pendant qu'on nous dit, aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs*, Chap. IV. 1. *Craignons que négligeant la promesse qui nous est faite d'entrer dans le repos de Dieu, il n'y ait quelqu'un d'entre nous qui en soit exclus.* Mais d'autres (*b*) le joignent à ce qui précéde ℣. 13. & 14. *Exhortez-vous les uns les autres, pendant que dure le tems d'aujourd'hui; de peur que quelqu'un ne tombe dans l'endurcissement.* 14. (*Car nous sommes appellez, à condition de persévérer dans la foi.*) Exhortez-vous, dis-je, les uns les autres, *pendant que l'on vous dit: Aujourd'hui si vous écoutez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs.*

℣. 16. QUIDAM ENIM EXACERBAVERUNT. *Car quelques-uns irritérent Dieu.* Ceux qui sortirent d'Egypte méritérent par leur murmure, que Dieu les fist périr dans le Désert, & les exclût de la Terre promise. Mais ce malheur n'arriva pas à Caleb & à Josué, qui demeurérent fidéles. Nous pouvons choisir entre ces exemples, si nous voulons être les imitateurs du petit nombre des ames choisies, ou de la foule des mécontens.

Théodoret traduit le Grec par une interrogation (*c*) : *Car qui sont ceux qui n'ayent pas irrité le Seigneur?* Y en a-t-il quelqu'un qui lui soit demeuré fidéle? Il y en a peu à la vérité; mais enfin *tous ceux qui sortirent d'Egypte, ne tomberent pas dans le murmure.* Et nous pouvons nous ranger avec le petit nombre. Cette maniere de lire est digne de con-

(*a*) *Vide Chrys. Theophyl. Erasm. Grot. &c.*
(*b*) *Est. Camero, Riber.*
(*c*) Τίνες γὰρ ἀρέσαντες παρεπίκρανον; ἀλλ' οὐ πάντες.

Digitized by Google

17. *Quibus autem infensus est quadraginta annis? Nonne illis qui peccaverunt, quoniam cadavera prostrata sunt in deserto?*

18. *Quibus autem juravit non introire in requiem ipsius, nisi illis qui increduli fuerunt?*

19. *Et videmus quia non potuerunt introire propter incredulitatem.*

17. Or qui sont ceux que Dieu supporta avec peine, & avec dégoût durant quarante ans, sinon ceux qui avoient péché, dont les corps demeurerent étendus dans le Désert?

18. Et qui sont ceux à qui Dieu jura qu'ils n'entreroient jamais dans son repos; sinon ceux qui n'obéirent pas *à sa parole*?

19. En effet nous voyons qu'ils n'y purent entrer, à cause de leur incrédulité.

## COMMENTAIRE.

sidération. Car enfin il n'est guéres naturel de dire: *Quelques-uns ont irrité le Seigneur*, lorsque de six cens mille hommes, on n'en excepte que deux qui ne l'ayent pas irrité.

℣. 17. QUIBUS AUTEM INFENSUS EST? *Qui sont ceux que Dieu supporte avec dégoût*, sinon les murmurateurs? Dieu ne punit pas indifféremment tous les Israëlites: il ne fit éclatter sa colére que contre ceux qui l'avoient irrité. Il vous est aisé avec sa grace de ne les pas irriter, en demeurant soumis au Seigneur, & fidéles à ses paroles.



Digitized by Google

# CHAPITRE IV.

*Hébreux rebéles exclus du repos de Dieu, & de la Terre promise. Les Chrétiens doivent y entrer en leur place, à moins qu'ils ne méritent d'en être exclus par leur faute. C'est la foi qui nous y donne entrée. Efficacité de la parole de Dieu.* JESUS-CHRIST *est notre Pontife ; approchons-nous de lui avec confiance.*

℣. 1. *Timeamus ergò ne fortè relictâ pollicitatione introeundi in requiem ejus, existimetur aliquis ex vobis deesse.*

℣. 1. CRaignons donc que négligeant la promesse qui nous est faite d'entrer dans le repos de Dieu, il n'y ait quelqu'un d'entre vous qui en soit exclus.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. TIMEAMUS ERGO NE FORTE RELICTA POLLICITATIONE. *Craignons donc que négligeant la promesse qui nous est faite d'entrer dans le repos de Dieu.* C'est la conclusion de tout ce qu'il a dit dans le Chapitre précédent. Puisqu'il y a un si grand nombre d'Israëlites exclus de la terre de Canaan, craignons d'être les imitateurs de leur murmure, & de leur désobeïssance, de peur que nous ne soyons exclus (a), non de la terre de Canaan, mais de l'héritage du Ciel, dont ce pays n'étoit qu'une figure très-imparfaite ; car enfin, ℣. 12. comme on leur avoit promis ce pays, on nous a promis aussi l'héritage du Ciel ; & de même qu'il ne leur servit de rien d'entendre la parole du Seigneur, parce qu'ils ne l'accompagnérent pas de foi, & d'obéïssance, ainsi nous pouvons décheoir des promesses qui nous ont été faites.

Saint Chrysostome, & ceux qui comme nous l'avons vû, joignent le ℣. 15. du Chapitre précédent au commencement de ce Chapitre-ci, l'expliquent ainsi : *Pendant qu'on nous dit : Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs, craignons* que quelqu'un ne se rende indigne des promesses, & ne soit exclus de l'entrée de la terre promise. Le Texte porte : *Craignons donc*, mais on a ôté la particule *donc*, à cause de l'éloignement des paroles auxquelles cela se rapporte, & à cause de la longueur de la parenthése.

(a) *Existimetur ex vobis aliquis deesse :* διὰ τὴν ὑστέρησιν. *Theophyl.* τοῦτο, μήπως ὑστερήσῃς ἁμαρτόντων ἡμῶν ἀπειθείᾳ καὶ ἀπειθήσεως ἄξιον ὄντων, ὑπ' αὐτῆς, μὴ ὑστερήσῃς, ἀλλὰ μὴ διὰ τὴν ὑστέρησιν. On peut traduire : *Craignons que quelqu'un ne veuille demeurer en arriére.*

Digitized by Google

2. *Etenim & nobis nuntiatum est, quemadmodum & illis: sed non profui illis sermo auditus, non admistus fidei ex iis quæ audierunt.*

3. *Ingrediemur enim in requiem, qui credidimus, quemadmodum dixit: Sicut juravi in iramea: Si introibunt in requiem meam: & quidem operibus ab institutione mundi perfectis.*

2. Car on nous l'a annoncée aussi-bien qu'à eux: mais la parole qu'ils ouirent ne leur servit de rien, n'étant pas accompagnée de la foi dans ceux qui l'avoient entenduë.

3. Pour nous qui avons crû, nous entrerons en ce repos, dont il est dit: Comme j'ai juré dans ma colére qu'ils n'entreront point dans ce repos; quoique ses ouvrages fussent achevez dès le commencement du monde;

## COMMENTAIRE.

℣. 2. NON ADMISTUS FIDEI EX IIS QUÆ AUDIERUNT. *La parole qu'ils oüirent ne leur servit de rien, n'étant pas accompagnée de la foi dans ceux qui l'oüirent.* Tous les Hébreux oüirent la parole de Dieu, mais tous ne la reçurent pas comme il faut, & ne l'incorporerent pas dans leurs actions; ils ne la mêlérent pas, pour ainsi dire, dans le corps de leur vie, & de leur conduite. Le Grec imprimé est semblable à la Vulgate (*a*), & rapporte *admixtus*, à *sermo Dei*, qui précéde. Mais plusieurs anciens Manuscrits le rapportent aux Juifs incrédules (*b*); en sorte qu'il faudroit traduire: *Non profuit illis non admistis fidei. La parole de Dieu ne leur servit de rien parce qu'ils ne s'incorporérent pas avec la foi des choses qu'ils entendirent.* Ou selon d'autres (*c*): A la foi de ceux qui avoient entendu la parole. Saint Chrysostome l'entend de Josué, & de Caleb, qui remplis de foi, ne se mêlérent point au peuple rebéle à la parole qu'il avoit oüie. La diversité est plus dans les paroles, que dans le sens, puisque tout le monde convient que les promesses devinrent inutiles au peuple par sa faute, soit qu'il ne se soit pas incorporé à la parole qu'il oüit, soit que la parole ne soit pas passée dans le corps de ses actions.

℣. 3. INGREDIEMUR ENIM IN REQUIEM, QUI CREDIDIMUS. *Pour nous qui avons crû, nous entrerons en ce repos*; dans le repos promis à ceux qui sont fidéles au Seigneur. Et ne croyez point que je parle du repos, ou de la demeure dans la terre de Canaan. Le peuple y est entré depuis long-tems; & David, qui dans l'endroit du Pseaume que nous avons cité, promet le repos à ceux à qui il parle, ne l'entendoit pas sans doute de l'entrée dans ce pays, dont Israël étoit en possession depuis tant d'années: il ne l'entendoit pas non plus du repos du Sabbat, dont il est dit que Dieu se reposa après la création des êtres sensibles; cela étoit

(*a*) Οὐκ ὠφέλησεν ὁ λόγος τῆς ἀκοῆς ἐκείνους μὴ συγκεκραμένος τῇ πίστει τοῖς ἀκούσασι.

(*b*) Οὐκ ὠφέλησεν ἐκείνους μὴ συγκεκραμένους τῇ πίστει. *Ita Alex. Clar. & S. Germ. Steph.* α. δ. ε. ζ. ι ια. *Roe.* 2. *Pet.* 1. 2. *alii Arab. Æth. Chrys. Theodoret. Theophyl. alii.*

(*c*) Τῇ πίστει τῶν ἀκουσάντων. *Ita Claromi. G. L. Germ. Lat.*

4. *Dixit enim in quodam loco de die septima sic : Et requievit Deus die septima ab omnibus operibus suis.*

5. *Et in isto rursùm : Si introibunt in requiem meam.*

6. *Quoniam ergò superest introire quosdam in illam, & ii, quibus prioribus annuntiatum est, non introierunt propter incredulitatem ;*

7. *Iterum terminat diem quemdam Hodie, in David dicendo, post tantùm temporis, sicut suprà dictum est : Hodie si vocem ejus audieritis, nolite obdurare corda vestra.*

8. *Nam si eis Jesus requiem præstitisset, numquam de alia loqueretur posthac die.*

9. *Itaque relinquitur sabbatismus populo Dei.*

4. Car l'Ecriture dit en quelque lieu, parlant du septiéme jour ; Dieu se reposa le septiéme jour, après avoir achevé toutes ses œuvres.

5. Et il est dit encore ici : Ils n'entreront point dans mon repos.

6. Puisqu'il faut donc que quelques-uns y entrent : & que ceux à qui la parole en fut premierement portée, n'y sont point entrez à cause de leur infidélité ;

7. Dieu détermine encore un nouveau jour, *qu'il appelle* Aujourd'hui, en disant tant de tems après David, ainsi que je viens de dire : Aujourd'hui si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs.

8. Car si Josué les avoit établis dans ce repos, l'Ecriture n'auroit eu garde de parler depuis d'un autre jour.

9. Ce sabbat, & ce repos est donc réservé au peuple de Dieu.

## COMMENTAIRE.

achevé il y avoit long-tems. Il y a donc un troisiéme repos, dont il veut parler, qui est celui dont nous joüirons dans le Ciel (*a*). C'est ce que saint Paul explique dans les versets 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9.

ET QUIDEM OPERIBUS AB INSTITUTIONE MUNDI PERFECTIS. *Quoique ses ouvrages fussent achevez dès le commencement du monde.* Ce n'est donc pas du repos que Dieu prit alors, & en mémoire duquel il établit le jour du Sabbat, que le Psalmiste veut parler. Il nous parle non d'une chose passée, mais d'une chose à venir.

℣. 6. QUONIAM IGITUR SUPEREST. *Puis donc qu'il faut encore que quelques-uns entrent dans le repos dont parle le Prophéte.* On ne peut l'entendre que d'un repos futur. Or ni celui du Sabbat, ni celui de l'entrée en la terre promise, ne sont point futurs. Ce n'est donc point de ces divers repos dont parle ici le Psalmiste.

℣. 7. ITERUM TERMINAT DIEM QUAMDAM. *Dieu détermine encore un nouveau jour, en disant : Aujourd'hui, &c.* David a vécu long-tems après Josué. Il parle d'un repos futur. Ce repos n'est donc pas celui que Josué procura au peuple : (℣. 8.) *Car si Josué les avoit introduits dans ce repos*, dans le vrai repos, dans le repos après lequel il n'y en a plus d'autre à espérer, *David n'auroit eu garde de parler d'un autre jour*, ni d'une autre demeure.

℣. 9. ITAQUE RELINQUITUR SABBATISMUS POPULO

(*a*) *Vide Chrysost. Theodoret. Theophyl. Est. Ten. alios.*

Digitized by Google

10. *Qui enim ingressus est in requiem ejus, etiam ipse requievit ab operibus suis, sicut à suis Deus.*

10. Car celui qui est entré dans le repos *de Dieu*, se repose aussi lui-même, en cessant de travailler, comme Dieu *s'est reposé* après ses ouvrages.

## COMMENTAIRE.

DEI. *Ce sabbat*, ce repos, cette derniére demeure, *est donc reservée au peuple de Dieu*, aux vrais imitateurs de la foi, & de l'obéissance de Caleb, & de Josué, aux vrais fils d'Abraham, à Israël selon l'esprit, à nous qui avons crû en JESUS-CHRIST, & qui avons reçû sa parole, & son baptême, & qui espérons avec le secours de sa grace joüir un jour de l'éternité bienheureuse.

Quelques Anciens (*a*) s'autorisoient de ce passage, pour dire que le monde ne dureroit que six mille ans; après quoi les Saints demeureroient encore mille ans sur la terre, & enfin iroient joüir dans le Ciel d'un bonheur ineffable pendant toute l'éternité. Les six mille ans de durée du monde sont représentez par les six jours de la création; les mille ans de repos, par le jour du Sabbat, auquel Dieu se reposa: Et enfin les jours de l'éternité sont désignez par le huitiéme jour, dont la durée n'est pas limitée. Mais ces opinions ne sont plus suivies depuis plusieurs siécles. On est revenu de l'autorité de certains Livres, qui avoient donné cours à ces sentimens. Le passage de saint Paul que nous expliquons, ne leur est pas favorable; & celui de l'Apocalypse (*b*); dont nous parlerons en son lieu, doit s'expliquer dans un sens figuré. Le sentiment des Millénaires doit son origine aux fables Judaïques; son introduction dans le Christianisme, à la malice de Cérinthe; son établissement parmi les Chrétiens, à la crédulité de Papias; son accroissement, à la facilité de quelques Anciens, qui sans examiner les sources d'où cette opinion étoit venuë, l'ont adoptée trop légérement (*c*).

V. 10. QUI ENIM INGRESSUS EST IN REQUIEM EJUS. *Car celui qui est entré dans le repos de Dieu*, dans la béatitude éternelle, *se repose de ses travaux, comme Dieu s'est reposé après ses ouvrages.* Ainsi & le Sabbat, & l'entrée de la terre promise étoient des figures du repos qui nous est promis dans le Ciel. Quelques-uns (*d*) traduisent le Grec de cette sorte (*e*): *Car* JESUS *entrant dans son repos* par sa résurrection, ou

(*a*) *Vide Iren. l. 5. c. 28. & 29. Origen. l. 2. contra Cels. Lactant. l. 7. c. 14. Hilar. Canon. 20. in Matt. Hieronym. Ep. ad Cyprian. Vide & Aug. de civit. l. 20. c. 7. Gregor. Nyssen. Exposit. in Ps. VI. & Not. Menardi in Epist. Barnab. p. 196. 191. 202.*

(*b*) *Apoc. XX. 2. 3. 4. 5.*

(*c*) Voyez la Dissertation de M. Du-Pin sur les Millénaires.

(*d*) *Owen. Jun. Lud. de Dieu.*

(*e*) Ὁ γὰρ εἰσελθὼν εἰς τὴν κατάπαυσιν αὐτοῦ [illegible] ἀπὸ τῶν ἔργων αὐτοῦ, &c.

11. *Festinemus ergò ingredi in illam requiem; ut ne in idipsum quis incidat incredulitatis exemplum.*

11. Hâtons-nous donc d'entrer dans ce repos, de peur que quelqu'un ne tombe en une désobéissance semblable à celle de ces incrédules.

12. *Vivus est enim sermo Dei, & efficax, & penetrabilior omni gladio ancipiti; & pertingens usque ad divisionem animæ, ac spiritûs, compagum quoque ac medullarum, & discretor cogitationum, & intentionum cordis.*

12. Car la parole de Dieu est vivante, & efficace, & elle perce plus qu'une épée à deux tranchans; elle entre & pénétre jusques dans les replis de l'ame & de l'esprit, jusques dans les jointures & dans les moëlles; & elle démêle les pensées & les mouvemens du cœur.

## COMMENTAIRE.

par son ascension dans le Ciel, *s'est aussi reposé de ses travaux, de même que Dieu s'est reposé de ses ouvrages au septiéme jour.* Voilà donc deux sabbats; l'un de Dieu, & l'autre de JESUS-CHRIST. Le premier convient aux Juifs; le second aux Chrétiens. Les Juifs s'abstiennent le jour du Sabbat des travaux corporels; les Chrétiens espérent de joüir dans le Ciel du bonheur éternel, & de la récompense de leurs travaux.

℣. 11. FESTINEMUS ERGO. *Hâtons-nous donc d'entrer dans ce repos.* Travaillons avec empressement à arriver à la béatitude, & à nous rendre digne des récompenses que le Fils de Dieu nous a promises, & craignons *que quelqu'un* ne tombe dans *une désobéissance pareille à celle* des Israëlites *incrédules*, & qu'il ne soit exclus de l'entrée du Ciel. A la lettre (*a*): *Que quelqu'un ne tombe dans cet exemple d'incrédulité*, ou dans cette incrédulité, dont les mauvais Israëlites nous ont donné l'exemple (*b*).

℣. 12. VIVUS EST ENIM SERMO DEI, ET EFFICAX (*c*) *Car la parole de Dieu est vivante, & efficace, & elle perce plus qu'une épée à deux tranchans.* Plusieurs anciens Peres (*d*), & plusieurs nouveaux Commentateurs (*e*) entendent ici par la parole de Dieu, le Verbe divin, la Sagesse éternelle, la seconde personne de la sainte Trinité. JESUS-CHRIST est le Verbe divin, vif, efficace, plus pénétrant, & plus perçant qu'une épée à deux tranchans, capable de pénétrer dans les replis de l'ame, & de l'esprit, & jusques dans les jointures, & dans les moëlles. On ne peut contester aucune de ces qualitez au Fils de Dieu, au Verbe éternel. Il voit tout, il connoît tout, il pénétre tout, il peut tout. Il est le maître des cœurs, il les tourne où il veut; il éclaire les esprits, & les appelle

(*a*) Ἵνα μὴ ἐν τῷ αὐτῷ ὑποδείγματι πέσῃ τις ἀπειθείας. *Clarom.* Ἐν τῷ αὐτῷ ὑποδείγματι μὴ πέσῃ ἀπειθείας: *Cadat à veritate. S. Germ. & Latt.*

(*b*) *Est. Grotius.*

(*c*) *Hieronym. in Is.* LXVI. *Vivus & evidens;* comme s'il eût lû ἐναργὴς, au lieu de ἐνεργὴς.

(*d*) *Ambros. l. 4. de fide, c. 3. l. 2. in Luc. c. 2. l. 1. de Abel. c. 8. Cyrill. Alex. l. 2. in Joan. c. 37. Theodoret.*

(*e*) *D. Thom. Lyran. Oecum. Cajet. Gloss. ord. Cornel. Tena, Owen. Jun. Riber. alii.*

doucement,

Digitized by Google

doucement, efficacement, comme, & quand il veut. Enfin il venge avec sévérité, & avec rigueur les injures faites à son Pere, & à lui-même par les infidéles, les incrédules, & les méchans.

Mais ce sentiment est attaqué, premiérement, parce qu'il ne s'agit point ici du Verbe de Dieu. 2°. Parce que S. Paul ne se sert point ordinairement du mot *Logos*, pour désigner le Fils de Dieu. 3°. Parce que la conjonction *car*, fait voir que ce verset est une suite du précédent, où il ne s'agit que du repos éternel, & des voyes pour y parvenir. Il est donc plus naturel de l'expliquer de la parole, ou de l'ordre, & de la volonté de Dieu (*a*). Les Hébreux représentent la parole du Seigneur comme un être actif, animé, tout-puissant, vengeur, éclairé, qui voit tout, & qui pénétre tout. Ainsi il est dit (*b*) que *l'homme ne vit pas seulement de la nourriture sensible, mais aussi de toute parole de Dieu*; c'est-à-dire, de tout ce à quoi Dieu donne la vertu de nourrir, & de sustenter. Ailleurs (*c*) on dit que ce n'étoit pas les herbes, ni les médicamens qui guérissoient les Hébreux mordus des serpens; *mais la parole de Dieu, qui guérit toutes choses.* Et encore (*d*), en parlant de la mort des premiers-nez de l'Egypte: *Votre parole toute puissante descendant du haut du Ciel, vint armée d'un glaive meurtrier au milieu de la terre destinée à une perte entiére, & remplit tout de meurtres, & de carnage.* Dans Isaïe (*e*), le Seigneur envoye sa parole, elle exécute ce qu'il lui ordonne, & ne revient point qu'elle n'ait accompli ce qui lui a été commandé; & dans l'Evangile (*f*), le Centenier dit à JESUS-CHRIST: *Mon Seigneur, commandez à vôtre parole, & mon serviteur sera guéri.*

Dans tous ces passages la parole de Dieu est décrite comme un être qui entend, & qui exécute les volontez du Seigneur. Ici S. Paul après avoir rapporté le passage du Prophéte, qui exhorte les hommes à éviter l'incrédulité, & l'esprit de révolte, de peur d'être exclus de l'entrée du repos éternel, il conclut en disant: Que l'on ne doit point mépriser la parole du Saint-Esprit, que c'est une parole vive, & efficace, & plus perçante qu'une épée à deux tranchans. Que ceux qui ne voudront pas l'écouter, & s'y soumettre, seront traitez avec une souveraine vigueur; que personne ne doit se flatter d'éviter sa sévérité; qu'elle pénétre le fond des cœurs, & entre jusques dans les replis de l'ame, & de l'esprit; qu'elle punit non-seulement les désobéissances, & les infidélitez formelles, mais aussi les pensées délibérées, & les desirs contraires à l'ordre de Dieu.

PERTINGENS USQUE AD DIVISIONEM ANIMÆ AC SPIRITUS. *Elle pénetre jusques dans les replis de l'ame, & de l'esprit.* Comme

(*a*) *Chrysost. Theophyl. Theodoret. Hesel. Est. Grot. Capell. Gerard. Camero.*
(*b*) *Sap.* XVI. 26. *Matt.* IV. 4. *Deut.* VIII. 3.
(*c*) *Sap.* XVI. 12.
(*d*) *Sap.* XVIII. 15.
(*e*) *Isai.* LV. 11.
(*f*) *Luc.* VII. 7.



Digitized by Google

13. *Et non est ulla creatura invisibilis in conspectu ejus : omnia autem nuda, & aperta sunt oculis ejus ad quem nobis sermo.*

14. *Habentes autem Pontificem magnum, qui penetravit Cœlos, Jesum Filium Dei, teneamus confessionem.*

13. Nulle créature ne lui est cachée ; tout est à nud & à découvert devant les yeux de celui de qui nous parlons.

14. Ayant donc pour grand Pontife JESUS Fils de Dieu, qui est monté au plus haut des Cieux, demeurons fermes dans la foi, dont nous avons fait profession.

## COMMENTAIRE.

une épée tranchante, qui perce jusqu'au fond de l'ame, & la sépare du corps, ainsi la parole de Dieu sonde les pensées les plus secrettes, & les mouvemens les plus cachez (*a*) ; ou plûtôt, elle touche, elle ébranle, elle perce le cœur, & l'ame. *Anima*, & *spiritus* en cet endroit, ne marquent qu'une même chose. L'Apôtre reléve la force de la parole de Dieu, en comparant ses effets à ceux d'un couteau, ou d'une épée tranchante. Philon dit toute la même chose de la parole de Dieu (*b*).

℣. 13. NON EST ULLA CREATURA INVISIBILIS IN CONSPECTU EJUS. *Nulle créature ne lui est cachée.* Il parle toujours de la parole de Dieu, comme de Dieu même. Elle voit tout, elle connoît tout ; rien n'est capable de se soustraire à sa pénétration, & à ses lumiéres. *Tout est nud, & à découvert aux yeux de celui dont nous parlons.* Les termes du Texte Grec (*c*) nous rappellent encore à la métaphore d'une épée. La parole de Dieu dont nous parlons, est comme un glaive tranchant, sous les coups duquel tout tombe, tout se decouvre, & tend pour ainsi dire le coû pour être décapité ; car c'est la vraye signification du Texte original. *Ad quem nobis sermo*, est mis pour, *de quo nobis sermo* (*d*) ; de même que ci-devant chap. 1. verset 7. *Et ad Angelos quidem dicit*, au lieu de, *de Angelis dicit.*

℣. 14. HABENTES ERGO PONTIFICEM MAGNUM. *Ayant donc pour grand Prêtre* JESUS *Fils de Dieu.* Il a comparé ci-devant JESUS-CHRIST à Moyse, qui tira le peuple de l'Egypte, mais qui n'eut pas le pouvoir ni d'arrêter leur murmure dans le désert, ni de les introduire dans la terre promise, dans le repos du Seigneur. Ici il compare le même Fils de Dieu à Aaron frere de Moyse, lequel étant grand-Prêtre des Hé-

(*a*) *Prov.* XX. 27. *Lucerna Domini spiraculum hominis, quæ investigat omnia secreta ventris.*

(*b*) *Philo lib. Quis rerum divin. hæres.* Τῷ τομεῖ τῶν συμπάντων αὐτοῦ λόγῳ, ὃς εἰς τὴν ὀξυτάτην ἀκονηθεὶς ἀκμὴν διαιρῶν, οὐδέποτε λήγει τὰ αἰσθητὰ πάντα, ἐπειδὰν μέχρι τῶν ἀτόμων, καὶ λεγομένων ἀμερῶν διεξέλθῃ.

(*c*) Οὐκ ἔστι κτίσις ἀφανὴς ἐνώπιον αὐτοῦ, πάντα δὲ γύμνα, καὶ τετραχηλισμένα τοῖς ὀφθαλμοῖς αὐτοῦ, πρὸς ὃν ἡμῖν ὁ λόγος.

(*d*) *Ita Erasm. Grot. Tigur. Castal. Pisc. Bern. Jac. Capell. alii.*

15. *Non enim habemus Pontificem, qui non possit compati infirmitatibus nostris; tentatum autem per omnia pro similitudine, absque peccato.*

16. *Adeamus ergò cum fiducia ad thronum gratiæ; ut misericordiam consequamur, & gratiam inveniamus in auxilio opportuno.*

15. Car le Pontife que nous avons n'est pas tel, qu'il ne puisse compatir à nos foiblesses; mais il a éprouvé comme nous toutes sortes de tentations, hormis le péché.

16. Allons donc nous présenter avec confiance devant le trône de sa grace, afin d'y recevoir miséricorde, & d'y trouver le secours de sa grace dans nos besoins.

## COMMENTAIRE.

breux, ne put ni arrêter les effets de la colére de Dieu sur son peuple, ni lui procurer l'entrée dans la terre de Canaan. Au lieu que JESUS-CHRIST infiniment supérieur, & à Moyse, & à Aaron, nous mérite en réalité, ce que ni l'un, ni l'autre n'ont pû obtenir de Dieu, ni pour eux, ni pour le peuple dont ils étoient chargez. Ayant donc un tel grand-Prêtre, plein de tendresse, & de compassion pour nous, d'une puissance infinie, comme *étant monté au plus haut des Cieux*, & étant assis à la droite du Pere, *demeurons ferme dans la foi dont nous avons fait profession*: *Teneamus confessionem* (*a*), & espérons tout de ce souverain Pontife.

℣. 15. NON ENIM HABEMUS PONTIFICEM. *Car le Pontife que nous avons, n'est pas tel, qu'il ne puisse compatir à nos foiblesses.* Il s'est revêtu de notre nature, comme il l'a montré ci-devant (*b*), il a éprouvé nos infirmitez, il a ressenti nos peines; il aura donc compassion de nous: il nous écoutera lorsque nous l'invoquerons; *puisqu'il a éprouvé comme nous* (*c*) *toutes sortes de tentations, hormis le péché.* Il n'a point ressenti le mouvement de concupiscence, ni le désordre du péché, ni l'ignorance, ni l'erreur de la maladie, qui sont des effets du péché de l'intemperance, ou des excez, dont JESUS-CHRIST n'étoit pas capable. Mais pour tout le reste, il s'est rendu semblable à nous. Aaron avoit cela de conforme avec le Fils de Dieu, qu'il étoit soumis aux infirmitez humaines, & il y étoit soumis même quant au péché, & à la concupiscence, ce que n'étoit pas JESUS-CHRIST; mais Aaron n'avoit ni le pouvoir, ni l'autorité de conserver, de purifier, & de sauver: au lieu que le Sauveur remet par lui-même les péchez. Aaron n'avoit que la voye de remontrance, & de priére; JESUS-CHRIST commande en maître, & offre à son Pere une hostie d'un mérite infini. On verra au chapitre suivant les prééminences du Sacerdoce de JESUS-CHRIST, au-dessus de celui d'Aaron.

℣. 16. ADEAMUS ERGO... AD THRONUM GRATIÆ. *Allons*

---

(*a*) *Vide sup.* III. 1. *Riber. Est. Grot.* Quelques Exemplaires Latins lisent *confessionem spei nostræ*; ce qui est tiré du Chap. X. 23. *Est. Zeger.*

(*b*) *Hebr.* II. 17. 18.

(*c*) *Pro similitudine; id est, similiter, juxta similitudinem. Arab. Grot. Est. Ten. Castal.*



Digitized by Google

*donc nous préſenter avec confiance devant le trône de la grace*, ou devant le trône de Dieu de graces, & de bonté, au pied du Fils de Dieu notre Pontife tout plein de miſéricorde (*a*). D'autres croyent que S. Paul parle du trône du Pere des miſéricordes (*b*); le trône convient au Seigneur, & au Juge, & non pas au Pontife. Dieu a deux trônes, diſent les Hébreux; *le trône de jugement*, ou de ſévérité, & *le trône de grace*, ou de miſéricorde. C'eſt par JESUS-CHRIST, que nous avons accés au trône de grace, *afin que nous y trouvions le ſecours dans nos beſoins*: *Ut gratiam inveniamus in auxilio opportuno.* Que nous trouvions graces à ſes yeux, & que nous obtenions le ſecours de ſa grace dont nous avons beſoin dans nos preſſantes néceſſitez.

## CHAPITRE V.

*Devoirs d'un Grand-Prêtre.* JESUS-CHRIST *remplit toutes les obligations de cet emploi. Il eſt Pontife légitime, & ſelon l'ordre de Melchiſédech. Il a obtenu ce qu'il a demandé. Sublimité de cette doctrine au-deſſus de la portée de ceux à qui ſaint Paul parloit.*

℣. 1. *OMnis namque Pontifex ex hominibus aſſumptus, pro hominibus conſtituitur in iis quæ ſunt ad Deum, ut offerat dona, & ſacrificia pro peccatis:*

℣. 1. CAr tout Pontife étant pris d'entre les hommes, eſt établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu, afin qu'il offre des dons & des ſacrifices pour les péchez;

## COMMENTAIRE.

℣. 1. OMNIS PONTIFEX EX HOMINIBUS ASSUMPTUS. *Tout Pontife étant pris d'entre les hommes, eſt établi pour les hommes.* S. Paul reléve ici les qualitez du Sacerdoce de JESUS-CHRIST, & fait voir en quoi il eſt conforme à celui d'Aaron, & en quoi il en différe, montrant que les differences qui ſe rencontrent entre ces deux Sacerdoces, ſont toutes à l'avantage de celui de JESUS-CHRIST. Il a de commun avec celui d'Aaron, qu'il eſt choiſi d'entre les hommes, & qu'il eſt établi, *en ce qui regarde le culte de Dieu* (*c*), pour offrir des ſacrifices à

(*a*) *Chryſoſt. Theophyl. &c. Eſt. Ten. Riber. Men. alii.*
(*b*) *Eſt. Piſc. Owen. Grot.*
(*c*) *In iis quæ ſunt ad Deum. Græc.* Τὰ πρὸς τὸν Θεὸν : *In rebus divinis. Ut populi vice apud Deum ſit conciliator, mediator, interpres, &c.*

Digitized by Google

2. *Qui condolere possit iis qui ignorant, & errant; quoniam & ipse qui circumdatus est infirmitate:*

2. Et qu'il puisse être touché d'une juste compassion pour ceux qui péchent par ignorance & par erreur, comme étant lui-même environné de foiblesse.

## COMMENTAIRE.

Dieu pour les mortels; soit pour expier leurs péchez, ou pour reconnoître le souverain domaine de Dieu sur eux, ou pour lui rendre graces des biens qu'il leur a faits. Mais S. Paul insiste ici principalement sur les sacrifices pour le péché. *Ut offerat dona, & sacrificia pro peccatis.*

℣. 2. QUI CONDOLERE POSSIT IIS, QUI IGNORANT. *Qui puisse être touché de compassion pour ceux qui pèchent par ignorance, ou par erreur.* Le terme Grec (*a*) que l'on a traduit par, *être touché de compassion*, signifie proprement user de clémence, & de modération, ne s'emporter pas de colére contre ceux qui tombent dans quelque faute, mais les regarder avec compassion, compatir à leur infirmité, leur pardonner aisément. JESUS-CHRIST notre souverain Pontife connoît notre foiblesse, & notre ignorance; il regarde nos fautes avec un esprit tranquille, & modéré; dès que nous lui témoignons notre regret, il est disposé à nous recevoir, & à nous pardonner. L'Apôtre pour faire sentir davantage la miséricorde du Fils de Dieu, & pour prévenir l'objection que l'on pourroit lui faire sur la malice du pécheur, & sur la difformité du péché, se sert de ces expressions, *ceux qui tombent dans l'ignorance, ou dans l'erreur*, au lieu de dire, ceux qui tombent dans le crime, & dans la prévarication; voulant insinuër par là que Dieu ne cherche pas à nous traiter dans sa rigueur, mais qu'il regarde souvent nos fautes avec pitié, & comme des effets de notre foiblesse, & de nôtre ignorance.

Et en effet on peut dire qu'il n'y a point de péché qui ne soit en un sens péché (*b*) d'ignorance, *omnis malus ignorat.* Si l'homme savoit le mal qu'il se fait, & le bien dont il se prive en péchant: s'il connoissoit quelle est la grandeur, & la majesté de celui qu'il offense, s'il avoit quelque idée de la beauté de la justice qu'il viole, & de la laideur de l'injustice qu'il commet, il ne se porteroit jamais au péché. L'Apôtre ne prétend point exclure ici les péchez de malice, & les crimes volontaires, & réfléchis, & les actions commises contre ses propres lumiéres: comme si notre divin Pontife n'étoit pas venu les expier (*c*). Les Hébreux appelloient *ignorance*, même les péchez de malice. Mais il extenuë ex-

(*a*) Μετριοπαθεῖν δυνάμενος: *Qui possit clementer affici, moderatè compati, ignoscere, placabilis esse. Theophyl.* Μετριοπαθεῖν, συμπαθεῖν, συγκαταβαίνειν, συγγινώσκειν.

(*b*) *Theophyl.* Οὐδεὶς δὲ ὃς οὐκ ἁμάρτημα ἀγνοίας, καὶ πλάνης γενεᾶς. Καὶ γὰρ δοῦναί τις ἂν τοῦτο, ἀλλ' ὅτι οὐ τῆς τοῦ πονηροῦ κακίας συναιδόμενος, ἀγνοίας καὶ πλάνης γενεᾶς. *Vide Riber. Est.*

(*c*) *Riber. Est. Owen. Bez., alii.*

3. *Etpropterea debet, quemadmodum pro populo, ita etiam & pro semetipso offerre pro peccatis.*

4. *Nec quisquam sumit sibi honorem; sed qui vocatur à Deo, tamquam Aaron.*

5. *Sic & Christus non semetipsum clarificavit, ut Pontifex fieret; sed qui locutus est ad eum: Filius meus es tu, ego hodie genui te.*

3. Et c'est ce qui l'oblige à offrir le sacrifice de l'expédition des péchez, aussi-bien pour lui-même, que pour le peuple.

4. Or nul ne s'attribuë à soi-même cet honneur; mais il faut y être appellé de Dieu, comme Aaron.

5. Ainsi JESUS-CHRIST n'est point entré de lui-même dans la gloire du Sacerdoce; mais il l'a reçue de celui qui lui a dit: Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui.

## COMMENTAIRE.

près l'horreur du crime, & évite les dénominations odieuses, pour relever la clémence, & la bonté du souverain Prêtre.

QUONIAM ET IPSE CIRCUMDATUS EST INFIRMITATE. *Etant lui-même environné de foiblesse.* Les Prêtres ordinaires étant hommes, & sujets aux foiblesses humaines, & au péché (*a*), comme le peuple, doivent être plus sensibles aux infirmitez des autres, que s'ils étoient aussi purs, & aussi impeccables que les Anges. En ceci JESUS-CHRIST est différent des autres Prêtres, n'étant sujet ni à l'erreur, ni à l'ignorance du péché.

℣. 3. PROPTEREA DEBET QUEMADMODUM PRO POPULO. *Il doit offrir aussi-bien pour lui-même, que pour le peuple.* Les Prêtres offrent des victimes d'expiation pour eux, comme pour les autres (*b*), étant sujets au péché de même que les moindres du peuple. JESUS-CHRIST est en cela différent des autres Prêtres (*c*): *saint, innocent, exempt de souillures, séparé des pécheurs, & élevé au-dessus des Cieux, il n'est pas dans l'obligation d'offrir tous les jours des hosties, premierement pour ses pechez, & ensuite pour ceux du peuple.* Pour lui, il n'a jamais contracté de péché, & le sacrifice qu'il a offert pour les pécheurs, il ne l'a offert qu'une fois, parce qu'il est d'un mérite infini: *Hoc enim fecit semel seipsum offerendo.*

℣. 4. NEC QUISQUAM SUMIT SIBI HONOREM. *Nul ne s'attribuë à soi-même cet honneur.* Lorsqu'Aaron fut élevé au souverain Sacerdoce, ce fut par l'ordre, & la disposition de Dieu (*d*), qui le choisit lui-même, & fit un miracle pour confirmer son choix, en faisant fleurir la verge d'Aaron (*e*). L'Apôtre semble attaquer indirectement l'ambition de ceux qui de son tems entroient dans la souveraine Sacrificature par des voyes contraires à la premiere institution (*f*); ou en achettant cette di-

(*a*) Περίκειται τὴν ἀσθένειαν. *Oecumen.* Ἀσθένειαν, τὴν ἁμαρτίαν καλεῖ. *Riber. Camero. Est.*

(*b*) *Levit.* IV. 3. XV. 6. 11. 17.

(*c*) *Herb.* II. 26. 27.

(*d*) *Exod.* XXVII. XXVIII. XXIX.

(*e*) *Num.* XVII. 6.

(*f*) *Chrysost. Theophyl.*

Digitized by Google

gnité à prix d'argent, ou en la briguant par leurs ſervices, ou par des préſens.

℣. 5. SIC ET CHRISTUS NON SEMETIPSUM CLARIFICAVIT. JESUS-CHRIST *n'eſt point entré de lui-même dans la gloire du Sacerdoce.* Il ne s'eſt point ingéré dans cette dignité; mais il l'a reçuë de Dieu ſon Pere dans ſa génération éternelle, quoiqu'il n'en ait fait les fonctions que dans le tems. S. Paul joint ici, dans les verſets 5. & 6. le Sacerdoce de J. C. avec ſa génération; parce que l'un, & l'autre ſont éternels, & c'eſt en qualité de Fils de Dieu, qu'il eſt choiſi Prêtre ſelon l'ordre de Melchiſédech (*b*). On auroit pû lui objecter que JESUS-CHRIST étant de la tribu de Juda, ne pouvoit joüir des prérogatives de la Prêtriſe, qui ſont attachées à la famille d'Aaron. Mais il prévient cette objection, en diſant que comme avant le choix que Dieu fit de la perſonne d'Aaron, cet homme n'avoit aucun droit au Sacerdoce; ainſi JESUS-CHRIST, après le choix de Dieu, avoit tout le droit poſſible à cette éminente dignité. Il dit de plus que le Sacerdoce du Fils de Dieu eſt d'autant plus éminent que celui d'Aaron, qu'il eſt plus ancien. JESUS CHRIST eſt Prêtre dès l'éternité; & le Sacerdoce d'Aaron ne commence que dans le tems, & en ſa perſonne. JESUS-CHRIST eſt Prêtre ſelon l'ordre de Mélchiſédech: & les Prêtres Juifs ne ſont Prêtres que ſelon l'ordre d'Aaron, lequel eſt beaucoup plus jeune que Melchiſédech. C'eſt ce qu'on verra plus au long ci-après. La Prêtriſe eſt un honneur par rapport à Aaron; ç'en eſt un auſſi par rapport à l'humanité de JESUS-CHRIST: mais c'eſt une humiliation par rapport à ſa Divinité (*c*).

Quelques-uns (*d*) veulent que la génération de J. C. que l'Apôtre apporte ici, pour prouver ſon Sacerdoce, n'eſt autre que ſa réſurrection, ou ſa glorification dans le Ciel, lorſqu'après avoir conſommé ſon ſacrifice ſur la croix, il eſt entré dans le Ciel, comme dans le Sanctuaire, où le ſeul Grand-Prêtre avoit droit d'entrer une fois l'année. Il eſt certain que la réſurrection du Sauveur eſt quelquefois déſignée ſous le nom de ſa génération (*e*); comme le jour de l'avénement des Rois à la Couronne, eſt nommé leur naiſſance. D'autres (*f*) croyent que S. Paul a rapporté ici le paſſage qui prouve la génération éternelle du Sauveur, pour prouver ſon Sacerdoce: parce que ſelon le droit ancien, & naturel, le Sacerdoce eſt une prérogative de l'aîné. Or JESUS-CHRIST étant le premier-né du Pere (*g*), & coëtérnel avec lui, la ſouveraine Sacrificature lui étoit duë en cette qualité. Je préfére la premiere explication,

---

(*a*) *Ego hodie genui te; & tu es Sacerdos in aternum, &c.*
(*b*) *Chryſoſt. Theophyl. Vide Owen.*
(*c*) *Philipp.* II. 6. 7. *Hebr.* II. 10. *Vide Eſt, Jun.*
(*d*) *Vide Grot. hic, Owen.*
(*e*) *Act.* XIII. 33.
(*f*) *Cajet. Riber. Grot.*
(*g*) *Rom.* VIII. 29. *Coloſſ.* I. 15. *Hebr.* I. 6.

Digitized by Google

6. *Quemadmodum & in alio loco dicit: Tu es Sacerdos in æternum, secundùm ordinem Melchisedech.*

7. *Qui in diebus carnis suæ preces, supplicationesque ad eum qui posset illum salvum facere à morte, cum clamore valido & lacrymis offerens, exauditus est pro sua reverentia.*

6. Selon qu'il lui dit aussi dans un autre Pseaume: Vous êtes le Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech.

7. Aussi pendant le tems de sa vie mortelle & souffrante, ayant offert avec un grand cri, & avec larmes ses priéres & ses supplications à celui qui le pouvoit tirer de la mort, il a été exaucé à cause de son humble respect *pour son Pere.*

## COMMENTAIRE.

℣. 6. TU ES SACERDOS IN ÆTERNUM SECUNDUM ORDINEM MELCHISEDECH. *Vous êtes le Prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech*, ou *selon la maniere, selon le rite, selon la condition*, ou la ressemblance de Melchisédech. La Royauté, & le Sacerdoce étoient réünis dans la personne de Melchisédech, ces deux choses le sont de même dans vous. Melchisédech tenoit cette prérogative de sa naissance; vous la tenez de même de votre génération, en vertu de laquelle Dieu vous a dit: *Vous êtes le Prêtre Eternel, selon l'ordre de Melchisedech.*

℣. 7. QUI IN DIEBUS CARNIS SUÆ. *Pendant le tems de sa vie mortelle.* A la lettre: *Pendant les jours de sa chair.* Non qu'après sa résurrection, il ait abandonné la chair, & la nature humaine; mais parce qu'il n'a plus paru parmi les hommes vivant, & souffrant, passible, & mortel comme eux (*a*). Après avoir montré que JESUS-CHRIST étoit Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, il fait voir ici que le Sauveur a rempli toutes les fonctions du Sacerdoce; *ayant offert avec un grand cri, & avec larmes, ses priéres, & ses supplications à celui qui le pouvoit tirer de la mort.* Il veut parler apparemment de sa priére dans le jardin, & de celle qu'il fit sur la croix, un peu avant que de rendre son esprit à Dieu (*b*): *Il a été exaucé à cause de son humble respect pour son Pere.* Les Evangelistes ne nous apprennent point ces circonstances des larmes de JESUS-CHRIST, ni au jardin, ni sur la croix: mais S. Paul avoit appris cette particularité ou de la tradition, ou par révélation (*c*).

*Les priéres & les supplications* qu'il fit alors, étoient des fonctions solemnelles de son Sacerdoce, lesquelles précédérent, & accompagnérent le sacrifice qu'il offrit de sa vie, & de son sang sur l'autel de la croix. *Il fut exaucé à cause de son humble respect*, & de son obéïssance respectueuse *à son Pere*; obéïssance qui alla jusqu'à la mort, & la mort de la croix. Le Grec porte (*d*): *Et ayant été écouté à cause du respect*, (℣. 8.) *comme étant*

(*a*) *Theophyl. Riber. Jun. alii.*
(*b*) *Matt.* XXVII. 46.
(*c*) *Chrysost. Theophyl. Est. &c.*
(*d*) Καὶ εἰσακουσθεὶς ἀπὸ τῆς εὐλαβείας

*Fils*

Digitized by Google

8. *Et quidem cùm esset Filius Dei, didicit ex iis quæ passus est, obedientiam:*

8. Et lui qui étoit le Fils de Dieu, il n'a pas laissé d'apprendre l'obéïssance par tout ce qu'il a souffert.

## COMMENTAIRE.

*Fils, il a appris l'obéïssance par les choses qu'il a souffertes*; car il faut joindre ces deux versets. L'Auteur de la Vulgate, qui lit, *pro suâ reverentiâ*, a ajouté *suâ*, qui ne se lit pas dans l'Original; ayant crû apparemment que saint Paul vouloit dire que le Fils avoit été exaucé, à cause du respect que le Pere lui portoit, & de la haute considération qu'il avoit & pour sa personne, & pour ses priéres. Sentiment qui est assez suivi parmi les anciens, & les nouveaux Interprétes (*a*).

Mais d'autres (*b*) croyent avec plus de raison, que saint Paul parle du respect profond du Fils envers son Pere. Le respect se dit de l'inférieur à l'égard du supérieur, du fils à l'égard du pere. Quelques-uns (*c*) traduisent le Grec par: *Il fut exaucé*, & délivré *de la frayeur dont il fut saisi* au jardin des Oliviers, & sur la croix. Ce fut-là qu'il pria avec larmes, & avec un grand cri, à cause de la crainte qu'il avoit de la colére de Dieu, dont il voyoit tout le poids comme prêt à fondre sur lui. Le terme Grec que l'on traduit par *reverentia*, se met aussi quelquefois pour *la crainte*: mais je ne crois pas qu'on le trouve dans l'Ecriture, pour exprimer la frayeur, & la crainte dont on veut parler ici. Ce terme *eulabeia*, se prend ordinairement pour la crainte de Dieu, la piété, la Religion. La crainte accompagnée d'une espéce de déseſpoir, dont parlent ici Calvin, & Béze, ne convient point à la personne de JESUS-CHRIST, même dans ses plus grandes douleurs. Le Syriaque produit un sens différent de tous ceux qu'on à vûs: *Il a offert avec larmes... ses priéres à celui qui pouvoit le garantir de la mort, & il a été exaucé. Et quoiqu'il fût Fils de Dieu, il a appris l'obéïssance par la crainte, & les peines qu'il a souffertes.*

℣. 8. CUM ESSET FILIUS, DIDICIT EX IIS QUÆ PASSUS EST, OBEDIENTIAM. *Lui qui étoit le Fils de Dieu, n'a pas laissé d'apprendre l'obéïssance, par tout ce qu'il a souffert.* S'étant une fois revêtu de la qualité de nôtre Rédempteur, & de nôtre Pontife, il a, pour ainsi dire, oublié qu'il étoit Fils de Dieu, égal à son Pere, pour ne penser qu'à pratiquer l'obéïssance jusqu'au dernier soupir. *Il a appris l'obéïssance* par sa pratique; il a fait voir qu'il y étoit fort exercé, & qu'il la connoissoit parfaitement. Cette vertu a fait la principale partie de son sacrifice, & de nôtre satisfaction.

---

(*a*) *Chrysost. Theophyl. Oecumen. Anselm. Cornel. à Lap. Para.*

(*b*) *Chrysost. Phot. Rib. Est. & alii plures.*

(*c*) *Grot. Bez. Camerar. Gerhard. Jac. Capell. La Clerc.*



Digitized by Google

9. *Et consummatus, factus est omnibus obtemperantibus sibi causa salutis æternæ;*

10. *Appellatus à Deo Pontifex juxta ordinem Melchisedech.*

11. *De quo nobis grandis sermo, & ininterpretabilis ad dicendum: quoniam imbecilles facti estis ad audiendum.*

9. Et par sa consommation, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent;

10. Dieu l'ayant déclaré Pontife selon l'ordre de Melchisédech.

11. Sur qui nous aurions beaucoup de choses à dire, qui sont difficiles à expliquer à cause de votre lenteur, & de votre peu d'application pour les entendre.

## COMMENTAIRE.

℣. 9. ET CONSUMMATUS (*a*), &c. *Par sa consommation, il est devenu l'auteur du salut éternel.* Ayant consommé son sacrifice sur la croix, y ayant versé tout son sang, & y ayant rendu l'esprit, il s'écria: *Tout est consommé.* J'ai achevé, Seigneur, le sacrifice d'expiation dont je m'étois chargé; j'ai accompli vos ordres; j'ai rempli les devoirs de souverain Pontife; j'ai sauvé ceux que vous m'avez donnez (*b*).

℣. 10. APPELLATUS A DEO PONTIFEX. *Dieu l'ayant déclaré Pontife selon l'ordre de Melchisédech.* JESUS a été destiné, ou prédestiné Pontife de toute éternité, comme on l'a vû sur les versets 5. & 6. Il est entré dans l'exercice de cette fonction dès le moment de sa naissance: mais il l'a exercée principalement dans le tems de sa passion. Et lorsqu'il eut consommé ce grand ouvrage de nôtre rédemption, il fut plus particuliérement qualifié *Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech*; comme Aaron fut d'abord destiné au Sacerdoce, puis appliqué au sacré ministére; & enfin Prêtre parfait, lorsqu'il eut consommé le sacrifice, & qu'il fut entré dans le Sanctuaire.

℣. 11. GRANDIS SERMO, ET ININTERPRETABILIS (*c*). *Nous aurions beaucoup de choses à dire, qui son difficiles à expliquer*, à cause de votre peu de disposition à l'entendre. Saint Paul concevoit sur le Sacerdoce de JESUS CHRIST bien des choses qu'il n'a pû, ou plûtôt qu'il n'a pas voulu nous développer; parce que ceux à qui il parloit, n'en étoient pas capables: *Non quia Apostolus non potuerit id interpretari; sed quia illius temporis non fuerit*, dit saint Jérôme (*d*). Les Hébreux ausquels il parloit, étoient lourds, pésans, *segnes* (*e*), à entendre; ils avoient les oreilles incirconcises, comme le dit saint Etienne dans les

(*a*) Τελειωθεὶς. *Photius apud Oecum.* Τουτέστι διὰ παθημάτων, καὶ σταυροῦ, θανάτου τέλειος ἡμῖν ἐπιγνωσθεὶς, καὶ ὑπὲρ λόγον ἀγαθὸς καὶ φιλάνθρωπος. Il nous a paru d'une bonté, d'une miséricorde consommée, par ce qu'il a souffert pour nous.

(*b*) *Joan.* VI. 37. 39. XVII. 11. 12. XVIII. 9.

(*c*) Plusieurs Bibles anciennes, même celle de Sixte V. lisent *interpretabilis*. Mais la vraie leçon est *ininterpretabilis*, qu'on ne peut interpréter, ou difficile à interpréter. *Græc.* Λυσερμήνευτος λέγειν.

(*d*) *Hieronym. Ep. ad Evagr.*

(*e*) Νωθροὶ ταῖς ἀκοαῖς.

Digitized by Google

12. *Etenim cùm deberetis magistri esse propter tempus, rursùm indigetis ut vos doceamini quæ sint elementa exordii sermonum Dei; & facti estis quibus lacte opus sit, non solido cibo.*

12. Car au lieu que depuis le tems qu'on vous instruit, vous devriez déja être maîtres, vous auriez encore besoin qu'on vous apprît les premiers élémens de la parole de Dieu; & vous êtes devenus comme des personnes à qui on ne devroit donner que du lait, & non une nourriture solide.

13. *Omnis enim qui lactis est particeps, expers est sermonis justitiæ; parvulus enim est.*

13. Or quiconque n'est nourri que de lait, est incapable d'entendre les discours de la *parfaite* justice, comme étant encore enfant.

## COMMENTAIRE.

Actes (*a*). Ils étoient comme des gens vieillis sous la Loi; le sens de l'oüie pour les choses relevées au-dessus des sens, étoit amorti en eux (*b*).

℣. 12. QUÆ SINT ELEMENTA EXORDII SERMONUM DEI. *Vous auriez besoin qu'on vous apprît les premiers élémens de la parole de Dieu*; de l'Evangile (*c*), que vous n'entendez que superficiellement, & dont vous ne pénétrez point les sens cachez. Ou les élémens de la Loi ancienne (*d*), sous lesquels sont cachez, & figurez la personne de JESUS-CHRIST, ses qualitez, sa mort, son sacrifice. Ou enfin ce qui regarde l'humanité de JESUS-CHRIST, & qui est moins relevé que ce qui concerne sa Divinité (*e*).

QUIBUS LACTE OPUS SIT. *Des personnes à qui on ne devroit donner que du lait, & non pas une nourriture solide.* Vous êtes encore enfans dans la voye de Dieu, au lieu que vous devriez être des hommes parfaits. On dit que dans l'Orient les nourrices donnent le lait à leurs nourrissons pendant dix, ou douze mois, sans aucune autre nourriture; après quoi elles leur donnent tout ce qu'on peut manger, en sorte toutefois qu'elles le mâchent auparavant, & le mettent après dans la bouche de l'enfant (*f*). Saint Paul compare ici les Hébreux à qui il écrit, à ces tout-petits enfans à la mammelle.

℣. 13. EXPERS EST SERMONIS JUSTITIÆ. *Est incapable d'entendre les discours de la parfaite justice. Expers* en cet endroit, est mis pour *inexpertus* (*g*). Il n'est point instruit des discours de la justice, de ce qui regarde la justice, & la parfaite sainteté, l'excellence de la perfection

(*a*) *Act.* VII. 51.

(*b*) *Clem. Alex.* Ὡς ἂν ἐγγηράσαντες τῇ διαθήκῃ τῇ παλαιᾷ. *Vide Est.*

(*c*) *Est. Men. Tir. Grot.*

(*d*) *Owenus hic.*

(*e*) *Theophyl.* Τὰ στοιχεῖα τῆς ἀρχῆς τῶν λογίων τοῦ Θεοῦ. Τὰ περὶ τῆς ἀνθρωπότητος τοῦ Χριστοῦ φησιν.

(*f*) *Bellon. observ. l. 3. c. 11. Vide Aristophan. Equit. Act. 2. scen. 2*

(*g*) Ἄπειρος λόγου δικαιοσύνης.

14. *Perfectorum autem est solidus cibus; eorum qui pro consuetudine exercitatos habent sensus ad discretionem boni, ac mali.*

14. Mais la nourriture solide est pour les parfaits, *c'est-à-dire*, pour ceux dont l'esprit par une habitude, & un long exercice, s'est accoutumé à discerner le bien & le mal.

## COMMENTAIRE.

Chrétienne (*a*), la grandeur des véritez de notre Religion. La grande ma adie des Hébreux convertis, étoit leur attachement aux cérémonies de la Loi, & aux figures de l'ancien Testament. L'Apôtre par pur ménagement de leur foiblesse, se retient, & ne leur découvre qu'une partie de ce qu'il pense sur l'abrogation des cérémonies légales, & sur la subrogation qui lui a été faite des Sacremens de la Loi nouvelle, du Sacerdoce de JESUS-CHRIST.

℣. 14. QUI PROCONSUETUDINE (*b*) EXERCITATOS HABENT SENSUS. *Ceux dont l'esprit par un long usage, s'est accoûtumé à discerner le bien du mal.* Ceux qui par une longue, & sérieuse étude, se sont rendu les Ecritures familiéres, & qui à force de les méditer, & de les approfondir, en ont pénétré les sens cachez. Il étoit aisé aux personnes sages, & habiles, sur tout après ce que JESUS-CHRIST avoit enseigné; de comprendre que les cérémonies de la Loi n'étoient plus néceſſaires au salut, & que la doctrine, le Sacerdoce du Sauveur, & la pratique de sa divine morale, la confiance en sa grace, & en ses mérites, étoient la fin de la Loi, & la consommation de la vraye justice.

---

(*a*) *Riber. Men. Tir. Est.*

(*b*) *Grec.* Διὰ τὴν ἕξιν: *Propter habitum. Aug. l. 12. de Trinit. c. 13. Ambrosiaster. Propter assuetudinem.*

Digitized by Google

# CHAPITRE VI.

*Instructions sur les principaux points de la foi. Le baptême ne se réitere point. Ceux qui tombent dans le crime après le baptême, doivent craindre la malédiction de Dieu. Il exhorte les Hébreux à perseverer dans la charité, & la patience, à l'imitation d'Abraham.*

℣. 1. *Quapropter intermittentes inchoationis Christi sermonem, ad perfectiora feramur, non rursùm jacientes fundamentum pœnitentiæ ab operibus mortuis, & fidei ad Deum,*

℣. 1. QUittant donc les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer à croire en JESUS-CHRIST, passons à ce qu'il y a de plus parfait, sans nous arrêter à poser de nouveau pour fondement la pénitence des œuvres mortes, la foi en Dieu,

## COMMENTAIRE.

℣. 1. INTERMITTENTES INCHOATIONIS CHRISTI SERMONEM. *Quittant donc les instructions que l'on donne à ceux qui ne font que commencer.* Il a dit dans le Chapitre précédent que les Hébreux au lieu d'être des hommes parfaits, & capables d'une nourriture solide, étoient encore comme des enfans, qui ont besoin de lait. Il les exhorte ici à quitter ces sentimens bas, & cette foiblesse enfantine, & à s'élever à des connoissances plus sublimes, & à des pratiques plus saintes. Quittez les premiers élémens, & montez aux sciences plus proportionnées à votre âge. Voyez ci-devant Chap. v. ℣. 13.

NON RURSUM JACIENTES FUNDAMENTUM PŒNITENTIÆ AB OPERIBUS MORTUIS, ET FIDEI AD DEUM. *Sans nous arrêter à poser de nouveau pour fondement la pénitence des œuvres mortes; la foi en Dieu, &c.* Vous voulez bâtir l'édifice de la perfection chrétienne, il n'est plus tems d'en poser le fondement; vous devez être plus avancé que cela. Il faut à présent élever l'édifice. Le fondememt est nécessaire; & comme il y auroit de l'imprudence de commencer à bâtir, sans avoir auparavant bien assûré ce qui doit soutenir toute la masse de la maison, il y auroit aussi de la folie à vouloir toûjours fonder, sans songer à achever ce qu'on a commencé. Les Hébreux convertis qui désiroient recevoir le Baptême, travailloient sérieusement à expier leurs fautes passées par la pénitence; ils s'affermissoient de plus en plus dans la foi; ils s'instruisoient à fond sur la créance de la résurrection des morts; ils re-



Digitized by Google

2. *Baptiſmatum doctrinæ, impoſitionis quoque manuum, ac reſurrectionis mortuorum, & judicii æterni.*

2. Et ce qu'on enſeigne touchant les baptêmes, l'impoſition des mains, la réſurrection des morts, & le jugement éternel.

## COMMENTAIRE.

cherchoient avec empreſſement les dons du Saint-Eſprit, qui ſe conféroient alors par l'impoſition des mains des Apôtres. C'eſt ce qu'il marque dans le ℣. 2. de ce Chapitre. Il les exhorte enſuite à continuer, & à s'affermir de plus en plus dans la foi, & dans l'eſpérance en Dieu. Puis au Chapitre VII. il revient à une matiére plus ſublime, qu'il avoit interrompuë au Chap. v. 11. qui eſt le Sacerdoce de Melchiſédech, dont il nous dit des choſes admirables.

*La pénitence pour les œuvres mortes*, eſt celle qui précéde le Baptême (*a*), par laquelle l'homme ſe purifie de ſes fautes paſſées, afin qu'étant ainſi diſpoſé par les œuvres laborieuſes, & par les regrets de la pénitence, rien n'empêche, ni ne retarde l'effet du Sacrement. Il apelle les péchez des œuvres mortes, parce que le péché donne la mort à l'ame (*b*), & la rend impure, & abominable aux yeux de Dieu, comme un cadavre eſt impur, & en horreur aux yeux des hommes.

FIDEI AD DEUM. *La foi en Dieu.* Les premiers articles de la foi ſont les fondemens de l'édifice que nous entreprenons d'élever: croire en Dieu, croire en JESUS-CHRIST, le reconnoître pour Fils de Dieu, pour le Meſſie, pour le Sauveur du monde, &c. ce ſont là des diſpoſitions néceſſaires pour recevoir le Baptême, & pour entrer dans le Chriſtianiſme. Mais ce n'en eſt point aſſez pour conduire notre bâtiment à ſa perfection; il faut joindre les œuvres à la foi; les véritez pratiques aux ſpéculatives.

℣. 2. BAPTISMATUM DOCTRINÆ. *De ce qu'on enſeigne touchant le Baptême*, ou *touchant les Baptêmes.* Car quoique dans l'Egliſe on ne reconnoiſſe qu'un Sacrement de Baptême, qui ſe ne réitére point; toutefois il y a d'autres Baptêmes, qui ne ſont pas Sacremens de la nouvelle Loi; celui de Jean-Baptiſte, le Baptême des larmes, le Baptême du ſang, le lavement des pieds qui ſe fait aux étrangers. Peut-être auſſi que ſaint Paul a mis exprès le nom de *Baptêmes* au plurier, à cauſe du grand nombre de perſonnes qui recevoient ce Sacrement (*c*), ou à cauſe du Baptême intérieur, diſtingué de l'extérieur; ou enfin *les Baptêmes* eſt mis pour *le Baptême* (*d*). Quelques Manuſcrits (*e*) liſent le Baptême au ſingulier. Saint Auguſtin, & le Syriaque ont lû de même. Quelques-uns (*f*) liſent ſépa-

(*a*) *Eſt. Riber. Men. Jac. Capell. Vat. Piſc. Ten.*
(*b*) *Coloſſ.* II. 13. I. *Timot.* v. 6.
(*c*) *Theodoret. hic.*
(*d*) *Vide Rib. & Eſt.*
(*e*) *Mill. hic; Riber.*
(*f*) *Paraus hic.*

Digitized by Google

rément, *des Baptêmes*, *de la doctrine*, ou de l'instruction. Toûjours occupez à vous instruire, & à vous disposer au Baptême, sans faire les diligences convenables pour le recevoir réellement.

IMPOSITIONIS MANUUM. *L'imposition des mains*; ou le Sacrement de Confirmation, qui étoit confere par l'imposition des mains des Apôtres, ou des Evêques, & par lequel on recevoit le Saint-Esprit, & les dons surnaturels, qui l'accompagnoient alors. Les Juifs, comme le remarque ailleurs saint Paul (*a*): étoient fort curieux de miracles. *Judæi signa petunt.* Les dons surnaturels qui se répandoient sur ceux qui recevoient le Baptême, & la Confirmation, les frappoient. Ils souhaitoient ardemment d'avoir part à ces faveurs. Mais ce motif n'étoit pas assez relevé au gré de saint Paul. Les soixante & douze Disciples étant de retour d'une mission où JESUS-CHRIST les avoit envoyez, ils vinrent lui dire, qu'ils avoient guéri toute sorte de maladies, & que les Démons mêmes leur étoient assujettis (*b*). Mais le Sauveur leur dit de ne se point glorifier de cela; mais plûtôt de ce que leur nom étoit écrit au Livre de vie. On pourroit dire la même chose à ceux qui étoient touchez de ces miracles que faisoient les premiers Chrétiens, & qui désiroient y avoir part en recevant le Baptême, & l'imposition des mains (*c*).

RESURRECTIONIS MORTUORUM. *La résurrection des morts.* C'étoit un dogme reconnu par la Synagogue, comme par l'Eglise de JESUS-CHRIST; mais avec cette différence, que les Hébreux ne rejettoient pas absolument de leur corps ceux qui la nioient, comme les Saducéens, & que la plûpart des autres Juifs avoient sur cela des opinions fort éloignées de celles des Chrétiens. Les premiers croyoient une résurrection des Justes, après laquelle ils devoient vivre sur la terre au milieu des délices pendant une longue suite d'années. Les Chrétiens tenoient la résurrection universelle, après laquelle devoit commencer le regne éternel des Bienheureux. On voit par saint Paul que de son tems il y avoit plusieurs erreurs parmi les Juifs sur la résurrection des morts; car c'est de chez eux qu'étoient sortis tous ceux qui troubloient l'Eglise par leurs sentimens erronez sur cet article de notre foi. Il falloit donc que ceux qui vouloient faire profession du Christianisme, s'instruisissent à fond de ce qu'il falloit croire sur cela.

ET JUDICII ÆTERNI. *Et le Jugement éternel.* On avoit grand soin de bien affermir ceux qui recevoient le Baptême, dans la créance de ces deux articles; la résurrection des morts, & le Jugement éternel. Ce sont là les objets de l'espérance, & de la crainte des Chrétiens. La crainte du Jugement les retient dans l'innocence, & dans l'éloignement du crime. L'espéran-

(*a*) 1. Cor. I. 22.
(*b*) Luc. X. 17.
(*c*) *Vide Riber. Est. Men.*

Digitized by Google

3. *Et hoc faciemus, si quidem permiserit Deus.*

4. *Impossibile est enim eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum cœleste, & participes facti sunt Spiritûs Sancti:*

3. Et c'est aussi ce que nous ferons; si Dieu le permet.

4. Car il est impossible que ceux qui ont une fois été éclairez; qui ont goûté le don du Ciel; qui ont été rendus participans du Saint-Esprit;

## COMMENTAIRE.

ce de la résurrection les soutient au milieu des dangers, des persécutions, & des souffrances (*a*).

℣. 3. ET HOC FACIEMUS. *C'est aussi ce que nous ferons.* Nous traiterons quelque jour ces choses, si Dieu nous en donne le loisir. Il espéroit peut-être écrire d'autres Lettres aux Hébreux, si Dieu lui en eût fait naître l'occasion. Il dit ceci pour montrer qu'il ne regardoit point les choses, dont il vient de parler, comme indifférentes: mais il croyoit devoir les entretenir de sujets plus relevez. Le Grec (*b*) dans quelques Manuscrits, porte: *Nous ferions cela*, nous traiterions ces matiéres, si nous en avions le tems, ou si vous en aviez besoin, si Dieu demandoit cela de nous. Il parle dans tout ce Chapitre de quelques-uns de ces points: mais il revient à son sujet, au Chapitre VII.

℣. 4. IMPOSSIBILE EST ENIM EOS, QUI SEMEL SUNT ILLUMINATI. *Il est impossible que ceux qui ont été une fois éclairez, qui ont goûté le don du Ciel, &c. & qui après cela sont tombez, se renouvellent par la pénitence.* Je reconnois avec vous l'importance de s'affermir dans les véritez fondamentales de la Religion, dans les pratiques de la pénitence, dans la crainte des jugemens de Dieu, dans l'espérance de la résurrection. Ce sont-là des barriéres contre les chûtes dans le crime, & contre le relâchement. Car enfin quand on a été une fois baptisé, & qu'on a reçu la rémission de ses péchez, il n'y a pas un second Baptême d'eau (*c*); il est absolument impossible d'expier de nouveau ses péchez avec la même facilité qu'on a fait la premiére fois, par le Sacrement qui nous donne entrée dans le Christianisme.

Saint Paul n'exclut pas le Baptême des larmes, ni la pénitence pour expier les crimes commis après la régénération, puisque lui-même la recommande en plus d'un endroit, & qu'il a reçu dans l'Eglise l'Incestueux de Corinthe, après le crime qui lui avoit mérité la peine de l'excommu-

(*a*) *Riber. Grot. Jac. Capell.*

(*b*) Καὶ τοῦτο ποιήσομεν. *Alii plures:* ποιήσωμεν. *Ita Alex. Ald. Erasm. Edit.* 1. *alii apud Mill. hic.*

(*c*) *Chrysost.* Τί ἐν; ἀμβάλλεται ἡ μετάνοια; οὐκ ἔστι μετάνοια, μὴ γένοιτο, ἀλλὰ δάκρυα πάλιν ἀναλαμβάνουσα. *Theodoret.* Τὸ ἅπαξ ἀδύνατον... ἐπὶ τῶν προσπταισάντων, καὶ πηγὴν ἐπὶ τῷ βαπτίσματος. *Ita Theophyl. Oecum. Ita & Ambros. l. 2. de pœnit. c. 2. Aug. expos. inchoatâ in Ep. ad Rom. Damasc. l. 4. de fide, c. 10. Hieron. l. 2. contra Jovin. Haimo. Sedul. Primas. alii plures.*

nication.

Digitized by Google

nication. Le Sauveur en donnant à S. Pierre, & aux Apôtres le pouvoir de lier, & de délier, n'a excepté aucun peché : *Tout ce que vous aurez lié ſur la terre, ſera lié dans le Ciel; & tout ce que vous aurez délié ſur la terre, ſera auſſi délié dans le Ciel* (a). Ce ne peut donc être du Baptême de la pénitence, comme le prétendoient les Novatiens, & Tertullien, c'eſt donc le Baptême de l'eau, dont parle ici S. Paul, & & qu'il oppoſe aux Baptêmes, ou aux luſtrations des Juifs, leſquelles ſe réïteroient auſſi ſouvent que l'on tomboit dans de nouvelles ſoüillures. Ce ſentiment eſt celui de preſque tous les Peres, leſquels entendent le mot, *impoſſible*, dans toute ſa rigueur.

D'autres (b) l'expliquent de cette ſorte : Il eſt impoſſible que les Chrétiens qui ſont morts dans le crime, & dans l'impénitence, reçoivent dans l'autre vie le pardon de leurs péchez ; il n'y a ni Baptême, ni Sacrement de Pénitence, ni aucun autre moyen d'expier des pechez mortels.

Quelques-uns croyent que le terme d'*impoſſible*, ſignifie ici ſimplement ce qui eſt difficile. S. Grégoire de Nazianze (c) remarque dans la maniére ordinaire de parler, cinq ſens du nom *impoſſible*. Il y a une impoſſibilité fondée ſur la nature, une autre fondée ſur ce qui arrive d'ordinaire, une troiſiéme fondée ſur la bienſéance, & ſur la juſtice, & une quatriéme fondée ſur la diſpoſition de notre volonté, & enfin une cinquiéme qui eſt l'impoſſibilité abſoluë, & réelle. On dit, par exemple, qu'un enfant ne peut lutter, ni un chien qui ne fait que de naître, voir les objets. Mais l'un pourra lutter quand il ſera grand, & l'autre verra clair quand il aura vêcu quelques jours. 2°. On dit auſſi qu'une ville qui eſt ſituée ſur une montagne, ne peut être cachée ; cela eſt vrai communément. La choſe n'eſt pas toutefois abſolument impoſſible, parce qu'elle ſera cachée derriére une autre montagne encore plus haute. 3°. On dit que les enfans de la nôce ne peuvent jeûner tandis que l'époux eſt avec eux; c'eſt-à-dire, que cela n'eſt ni juſte, ni convenable. 4°. Il eſt dit dans l'Evangile que JESUS-CHRIST ne pouvoit faire beaucoup de miracles à Nazareth, à cauſe de l'incrédulité des citoyens (d) ; c'eſt-à-dire, qu'il ne voulut pas leur faire voir des preuves de ſa puiſſance, en laquelle ils n'avoient point de créance. Enfin il eſt abſolument impoſſible que le tout ſoit plus grand que ſa partie, & que Dieu ſoit injuſte.

Dans le paſſage dont il s'agit ici, pluſieurs Nouveaux (e) croyent que S. Paul veut marquer l'extrême difficulté qu'il y a que ceux qui ſont tombez dans de grands crimes, ſur tout dans le renoncement à la foi, re-

(a) *Matt.* XVI. 19.
(b) *Lombard. & Hugo Victor. qu.* 61. *in hanc Epiſt.*
(c) *Gregor. Nazianz. orat.* 36. *p.* 582.
(d) *Matt.* XIII. 58.
(e) *Liran. Zeger. Rib. Grot. hic*, Céne, Projet d'une nouvelle Verſion, p. 503. 504.



Digitized by Google

çoivent le pardon de leur faute. Ils confirment leur opinion par la pratique ancienne de l'Eglise, qui ne recevoit point à la pénitence les trois crimes capitaux, l'adultére, l'homicide, & l'idolâtrie; non qu'ils les crussent absolument irrémissibles, mais ils se contentoient de recommander à Dieu par leurs priéres particuliéres, ceux qui y étoient tombez, les abandonnant pour le reste à sa miséricorde. Tertullien témoigne même que l'on ne recevoit ordinairement qu'une fois à la pénitence ceux qui étoient tombez dans d'autres crimes différens des trois dont on vient de parler (a): *Collocavit Deus in vestibulo pœnitentiam secundam, quæ pulsantibus patefaciat: sed jam semel, quia jam secundò, sed amplius numquam, quia proximè frustra. Nonne enim & hoc semel satis est?* S. Ambroise (b) témoigne la même chose; on n'accorde, dit il, qu'une fois la pénitence aux grands crimes, de peur qu'un si excellent reméde, ne devienne méprisable, en devenant trop commun: *Sicut unum baptisma, ita una pœnitentia, quæ tamen publicè agitur; nam quotidiani nos debet pœnitere peccati.*

Toutefois on s'est souvent relâché de cette rigueur, même dans les premiers siécles, sur tout dans l'Occident, & dans l'Eglise Romaine. Cette indulgence déplut à Novat, à Novatien, & à Tertullien: mais elle fut approuvée, & même adoptée dans plusieurs articles, par les Peres du Concile de Nicée. Ce n'est point ici le lieu de s'étendre sur cette discipline: il nous suffit d'avoir montré que suivant l'esprit de l'Eglise, & le sentiment de plusieurs habiles Interprétes (c), on peut fort bien en cet endroit, entendre sous le nom d'impossible, ce qui est fort difficile; & qu'encore qu'il n'y ait aucun péché absolument irrémissible, il y en a toutefois qui sont si opposez à l'esprit, & à la perfection du Christianisme, que l'Eglise a paru désespérer du retour de ceux qui avoient eu la malice, ou la foiblesse de s'y abandonner, & qu'elle a toujours eu beaucoup de défiance de la sincérité de ceux qu'on voyoit revenir après de tels égaremens.

SEMEL ILLUMINATI. *Qui ont été une fois éclairez.* Le Baptême étoit autrefois appellé *l'illumination*, ou le Sacrement de l'illumination. Soit que par là l'on voulût marquer que dans ce Sacrement nous sommes intérieurement éclairez, soit qu'on fist allusion à ce qui se passa aux eaux de la piscine de Siloé, où l'aveugle-né recouvra la vûë (d), ou qu'enfin on voulût désigner le feu invisible du Saint-Esprit, dont parloit Jean-Baptiste, en disant que le Sauveur nous baptizeroit (e) par le feu, & par le

(a) *Tertull. de pœnitent.*

(b) *Ambros. l. 2. de pœnitent. c. x. n. 95. & de pœnitent. l. 2. cap. xi. n. 104. Quæ pœnitentia si semel fuerit usurpata, nec ritè celebrata, nec prioris fructum obtinet, & auferet usum posterioris.*

(c) *Clem. Alex. Pædagogi lib. 1. Nazianz. orat. de sanctis luminib. &c. Syr. hic, & ad Heb.* [illegible] *, &c.*

x. 7. *Theodoret.* Παναγῷ προσελευθέτας.

(d) *Joan. ix. 7. & seq.*

(e) *Luc. iii. 16.*

5. *Gustaverunt nihilominùs bonum Dei verbum, virtutesque sæculi venturi,*

5. Qui se sont nourris de la sainte parole de Dieu, & *de l'espérance* des grandeurs du siécle à venir,

## COMMENTAIRE.

Saint-Esprit. L'Apôtre S. Pierre (*a*) dit que par le Baptême nous sommes transportez des ténébres dans la lumiére, & S. Paul ci-aprés (*b*) se sert encore de la même expression, *étant éclairez, illuminati*, pour dire ayant reçu le Baptême; c'est l'explication commune des Peres, & des Interprétes Catholiques (*c*).

Mais quelques Nouveaux (*d*) l'entendent de l'instruction, que les Fidéles recevoient avant le Baptême, & de celles qu'on reçoit dans l'Eglise. Ceux qui ont une fois été imbus de la doctrine de JESUS-CHRIST, & qui l'ont ensuite abandonnée par l'apostasie, ne peuvent point du tout, ou ne peuvent que très-difficilement obtenir le pardon de leur infidélité. Glassius veut que *semel* en cet endroit, signifie parfaitement; & Ouvenus croit que le nom d'*illuminatio*, n'a été employé que depuis le second, ou le troisiéme siécle de JESUS-CHRIST, pour désigner le Baptême. Mais si le consentement des Peres depuis le deuxiéme, & troisiéme siécle de l'Eglise, n'est pas capable de fixer la signification du terme dont s'est servi l'Apôtre en cet endroit, je ne sai quelle autorité on demandera pour nous arrêter dans l'explication de l'Ecriture, sur tout n'y ayant rien dans tout ce passage qui ne revienne parfaitement à ce sens.

GUSTAVERUNT ETIAM DONUM DEI. *Qui ont goûté le don du Ciel.* On l'explique fort diversement, mais toutes les explications reviennent à peu près au même (*e*). *Le don de Dieu* peut marquer, ou les dons du Saint Esprit, ou la grace justifiante, ou la paix intérieure, ou la charité; ou la grace de la foi, ou la sainte Eucharistie (*f*). Je préférerois l'explication qui l'entend des dons surnaturels, & extérieurs du Saint-Esprit, que l'on recevoit alors dans le Sacrement de Confirmation.

ET PARTICIPES FACTI SUNT SPIRITUS SANCTI. *Et ont été rendus participans du Saint-Esprit.* On l'entend, ou des dons miraculeux, & extérieurs du Saint-Esprit, dont on vient de parler; ou de la grace intérieure, & justifiante; de cette lumiére, & de cette douceur surnaturelle, que Dieu répand dans nos cœurs, & par le moyen desquelles nous connoissons, & nous aimons Dieu, & tout ce qui lui plaît: *Inspiratio flagrantissimæ, & luminosissimæ charitatis*, comme l'appelle S. Augustin (*g*).

(*a*) 1 *Petri.* II. 9.
(*b*) *Heb.* X. 32.
(*c*) *Est. Ten. Riber. alii.*
(*d*) *Owen. Grot. Jun. Para. Pisc. Calv. Gemar. &c.*
(*e*) *Chrysost. Theophyl. Oecum. Rib. Tena, alii.*
(*f*) *Haimo. Primas. Est.*
(*g*) *Aug. de gratia Christi. contra Pelag. c.* 35. *n.* 38.



Digitized by Google

*6. Et prolapsi sunt ; rursùs renovari ad pœnitentiam, rursùm crucifigentes sibimetipsis Filium Dei, & ostentui habentes.*

6. Et qui après cela sont tombez ; *il est impossible, dis-je*, qu'ils se renouvellent par la pénitence, en crucifiant de nouveau le Fils de Dieu, & l'exposant à l'ignominie.

## COMMENTAIRE.

ou *inspiratio dilectionis, ut cognita sancto amore faciamus* ; comme dit le même Pere (*a*).

℣. 5. GUSTAVERUNT NIHILOMINUS BONUM DEI VERBUM. *Qui se sont nourris de la sainte parole de Dieu* ; de la doctrine de l'Evangile (*b*), des instructions des Apôtres, & des Ministres envoyez de Dieu ; en un mot, qui ont eu part aux promesses, & à l'alliance sainte établie par JESUS-CHRIST. Dans l'Ecriture, *une bonne parole*, est une parole de consolation : *Verba bona, verba consolatoria* (*c*) ; ou une promesse d'un meilleur état. *Suscitabo verbum bonum* (*d*).

VIRTUTES SÆCULI VENTURI. *Les grandeurs du siecle à venir* (*e*) ; le bonheur de l'éternité (*f*), le Royaume du Ciel, la joüissance de la gloire. Ceux qui ont eu un avant-gout de cette félicité ineffable, dans la joye intérieure dont ils ont été comblez au Baptême, ou simplement dans les promesses qui leur en sont faites dans l'Evangile. D'autres (*g*) l'entendent du don des miracles qui éclattoit dans l'Eglise, & qui étoit donné aux Fidéles par l'imposition des mains. L'Eglise est appellée *le siecle futur*, le Royaume des Cieux, le regne du Messie, le monde nouveau, par une maniére de parler assez commune dans les Livres sacrez ; où le tems du nouveau Testament est appellé ce siécle nouveau, & les derniers jours : *Novissimi dies*, ou *novissimum tempus*. Cette explication nous paroît fort naturelle.

℣. 6. ET PROLAPSI SUNT. *Et qui après cela sont tombez*, dans l'apostasie, dans l'infidélité (*h*), dans des crimes énormes, comme l'homicide, l'idolâtrie, l'adultére, & cela volontairement, & de propos délibéré. Ceux qui tombent dans l'endurcissement, & dans l'impénitence, il est moralement impossible, il est très-difficile que ces sortes de personnes se renouvellent par la pénitence : *Rursùs renovari ad pœnitentiam*. Il y a de leur part des obstacles presque insurmontables à leur conversion, & à leur retour à Dieu, quoiqu'en rigueur il n'y ait rien d'absolument impossible ni à Dieu, qui peut convertir les cœurs les plus endurcis (*i*), ni

(*a*) *Aug. l. 2. de peccat. meritis, l. 2. c. 19.*
(*b*) *Theophyl.* Περὶ πάσης πνευματικῆς διδασκαλίας τοῦτο φησι.
(*c*) *Zach. 1. 13.*
(*d*) *Jerem. XXIX. 10. & XXXIII. 14.*
(*e*) Δυνάμεσι μέλλοντες αἰῶνος.
(*f*) *Est. Men. Ribera Jac. Capell.*
(*g*) *Chrysost. Theophyl. Para. Ham. Owen.*
(*h*) *Est. Men. Grot. Bez. Gemar. Owen. Hamm. Vat. alii.*
(*i*) *Aug. de grat. & lib. arbit. c. 21.*

Digitized by Google

de la part du pécheur, dont l'endurciſſement n'eſt jamais tel, que Dieu par ſa grace ne puiſſe l'amollir. *Gratia quæ occultè humanis cordibus divinâ largitate tribuitur, à nullo duro corde reſpuitur; ideo quippe tribuitur, ut cordis duritia primitùs auferatur* (a).

Les Peres, & les Interprétes qui entendent par ces mots: *Rursùs renovari ad pœnitentiam*, un ſecond Baptême d'eau, pareil au premier, prennent, comme on l'a vû ſur le verſet 4. le mot impoſſible dans ſa rigueur. Si une fois nous avons le malheur de tomber dans l'infidélité, dans l'apoſtaſie, ou dans de ces crimes que S. Jean (b) appelle: *Peccatum ad mortem*, nous ne devons plus eſpérer de nous en purifier par le Sacrement de Baptême; il ne nous reſte que la pénitence, que les Peres (c) appellent, une ſeconde planche après le naufrage.

RURSUM CRUCIFIGENTES SIBIMETIPSIS FILIUM DEI. *En crucifiant de nouveau le Fils de Dieu, & l'expoſant à l'ignominie.* Ils ne doivent point ſe flatter de recourir à un ſecond Baptême, ni eſperer que JESUS-CHRIST deſcende une ſeconde fois du Ciel pour ſouffrir de nouveau la mort, & reſſuſciter pour eux. Car comme il n'a ſouffert, qu'il n'eſt mort, & qu'il n'eſt reſſuſcité qu'une fois, ainſi nous ne pouvons qu'une fois mourir avec lui par le renoncement que nous faiſons au monde, & au Démon, nous ne pouvons être enſevelis qu'une fois avec lui dans l'eau du Baptême, & nous ne pouvons reſſuſciter qu'une fois en ſortant purifiez du bain ſalutaire. Vouloir recevoir un ſecond Baptême; c'eſt en quelque ſorte vouloir expoſer de nouveau JESUS-CHRIST à la mort de la croix, & aux ignominies de ſa paſſion. C'eſt ainſi que l'Apôtre en un autre endroit (d) dit que, demander qui pourra monter au Ciel? c'eſt en faire deſcendre JESUS-CHRIST; c'eſt comme ſi vous doutiez que JESUS-CHRIST en fût deſcendu, & que vous vouluſſiez qu'il en deſcendît de nouveau, pour vous convaincre de la vérité de ſon incarnation. Dans cet endroit-ci, le Chrétien qui viole la ſainteté du Baptême, veut en quelque façon que JESUS-CHRIST vienne de nouveau verſer ſon ſang ſur la croix, afin que le pécheur puiſſe participer à un ſecond Baptême. C'eſt la maniére dont pluſieurs Peres ont expliqué ce paſſage (e).

Ceux qui croyent que l'Apôtre ne parle ici que de la difficulté qu'il y a, que ceux qui ſont tombez dans le crime après leur Baptême, reçoivent de nouveau la grace de la juſtification, par la voye de la penitence (f), expliquent ces paroles: *Rurſum crucifigentes ſibimetipſis Filium Dei*, de l'outrage que ces ſortes de gens font au Sauveur par leurs crimes; ils ſemblent

(a) *Aug. de prædeſt. SS. c. 8.*
(b) *1. Joan. v. 16.*
(c) *Hieronym. ad Demetriad. Concil. Trid. ſeſſ. 6. c. 14. &c.*
(d) *Rom. x. 6.*
(e) *Vide Chryſ. Theophyl. Theodoret. Aug. Epiphan. Athanaſ. Ambroſ. alios.*
(f) *Grot. Hamm. Owen.*



Digitized by Google

7. *Terra enim ſæpè venientem ſuper ſe bibens imbrem, & generans herbam opportunam illis à quibus colitur, accipit benedictionem à Deo.*

8. *Proferens autem ſpinas, ac tribulos, reproba eſt, & maledicto proxima; cujus conſummatio in combuſtionem.*

7. Car lorſqu'une terre étant ſouvent abreuvée des eaux de la pluie qui y tombe, produit des herbages propres à ceux qui la cultivent, elle reçoit la bénédiction de Dieu.

8. Mais quand une terre ne produit *que* des ronces & des épines, elle eſt en averſion, *à ſon maître*, elle eſt menacée de malédiction & à la fin il y met le feu.

## COMMENTAIRE.

inſulter à ſa croix, & fouler aux pieds le merite de ſon ſang, en renonçant à ſon alliance, & en abandonnant l'Evangile, & les veritez qu'ils y ont appriſes, comme s'ils vouloient marquer tacitement que tout cela n'eſt qu'impoſture, & que JESUS-CHRIST lui-même eſt un trompeur. Ou bien, ils lui donnent de nouveaux ſujets de ſouffrir la mort, & de répandre ſon ſang pour eux, en rendant par leur faute tout ce qu'il a fait, & ſouffert, inutile à leur ſalut (*a*). Enfin ils ſe joignent en quelque ſorte à ceux qui ont crucifié JESUS CHRIST, & qui lui ont inſulté ſur la croix, en l'offençant avec inſolence, & en s'élevant contre lui. Je préférerois l'explication de S. Chryſoſtome, de Théodoret, & des autres Peres, que nous avons rapportée dans l'article précédent.

℣. 7. TERRA ENIM SÆPE VENIENTEM. *Lorſqu'un terre étant ſouvent abreuvée des eaux de la pluye*, produit les fruits qu'on en attend, *elle reçoit la bénediction de Dieu.* Les hommes lui donnent une ample bénediction, une bénediction toute divine, & toute extraordinaire; ou, Dieu lui donne une nouvelle bénediction plus abondante que la premiere; il augmente ſa fertilité. Ce qui ne ſe rencontre pas toûjours dans les champs matériels, où la fertilité d'une année n'eſt pas toujours récompenſée par une plus grande fertilité de l'année ſuivante, ſe vérifie toujours dans le moral, où Dieu récompenſe la fidélité qu'on a euë pour les premieres graces, par d'autres graces plus abondantes (*b*).

℣. 8. PROFERENS AUTEM SPINAS. *Mais quand une terre ne produit que des ronces, elle eſt en averſion, & eſt menacée de la malédiction.* De même qu'un laboureur ne regarde qu'avec peine au champ ingrat, & ſtérile, qui ne rend rien à tous ſes travaux. Il l'abandonne comme une terre maudite, ou il y met le feu, pour tâcher d'en faire mourir les mauvaiſes herbes, & pour lui faire trouver dans ſes cendres mêmes, un amendement propre à la faire fructifier. On ſait que dans les terrains ſtériles, on laiſſe ordinairement les champs pendant quelques années produire des

(*a*) *Eſt. Men. alii.*
(*b*) *Aug. de gratiâ Chriſti, contra Pelag.* c. 22. n. 24. & alibi.

Digitized by Google

9. *Confidimus autem de vobis, dilectissimi, meliora, & viciniora salvti, tametsi ita loquimur.*

10. *Non enim injustus Deus, ut obliviscatur operis vestri, & dilectionis quam ostendistis in nomine ipsius, qui ministrastis Sanctis, & ministratis.*

9. Or nous avons une meilleure opinion de vous, & de votre salut, mes chers freres, quoique nous parlions de cette sorte.

10. Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres, & la charité que vous avez témoignée par les assistances que vous avez renduës en son nom, & que vous rendez encore aux Saints.

## COMMENTAIRE.

halliers, & de mauvais arbustes, après quoi on les brûle, & la cendre de ces mauvaises plantes rend à ces terres une fécondité qui dure quelques années (*a*), jusqu'à ce qu'étant épuisées, on les brûle de nouveau (*b*).

*Sæpe etiam steriles incendere profuit agros*
*Atque levem stipulam crepitantibus urere flammis.*

Et Pline louë le même usage (*c*); c'est à quoi S. Paul fait allusion en cet endroit.

Dans le moral, une ame qui ayant été souvent arrosée des graces du Ciel, nourrie de la parole de Dieu, engraissée par les dons du Saint-Esprit, ne produit point de fruits, ou n'en produit que de mauvais, est en horreur à son Dieu, & menacée de la malédiction; enfin si elle continuë à ne rien produire, elle est condamnée au feu éternel.

℣. 9. CONFIDIMUS DE VOBIS MELIORA. *Nous avons une meilleure opinion de vous, & de votre salut.* Ne croyez point que je veüille vous faire l'application de ce que je viens de dire; j'espere que Dieu achévera en vous l'ouvrage qu'il y a commencé, & que vous vous rendrez dignes de la continuation de ses graces, par votre fidélité à lui rendre les fruits des bonnes œuvres qu'il attend de vous. Ce que je viens d'écrire, c'est uniquement par tendresse, & par la frayeur que j'ai que vous ne vous relâchiez, & que vous ne déchéïez de l'état où Dieu vous a établi.

℣. 10. NON ENIM INJUSTUS DEUS. *Car Dieu n'est pas injuste, pour oublier vos bonnes œuvres* passées; puisqu'il a eu pour agréable de vous choisir entre tant d'autres pour vous appeller à la foi, & de vous prévenir de ses graces, de vous justifier dans les eaux du Baptême, & de vous donner les prémices de son Esprit, puisque vous avez reçû la parole de son Evangile, & que vous avez pratiqué jusqu'ici les œuvres de la justice, il est impossible que Dieu vous abandonne, que vous ne l'abandonniez

(*a*) *Pallad. de Re rust. l. 1. tit. 6. Loca steriliа sylvis tecta esse patiaris, quia hæc beneficio latant ur incendia Sed sic urenda distingues, ut ad incensum agrum post quinquennium revertaris, &c.*

(*b*) *Virgil. l. 1. Georgic.*

(*c*) *Plin. l. 18. c. 23. Sunt qui accendunt in arvo, magno Virgilii præconio... ut herbarum semen exuratur, & ita amplius fructificent.*

Digitized by Google

11. *Cupimus autem unumquemque vestrûm eamdem ostentare sollicitudinem ad expletionem spei usque in finem;*

12. *Ut non segnes efficiamini, verùm imitatores eorum, qui fide & patientiâ hæreditabunt promissiones.*

11. Or nous souhaitons que chacun de vous fasse paroître jusqu'à la fin le même zéle, afin que votre espérance soit accomplie;

12. Et que vous ne soyez pas lents, & paresseux, mais que vous vous rendiez les imitateurs de ceux qui par leur foi & par leur patience sont devenus les heritiers des promesses.

## COMMENTAIRE.

les premiers (*a*); & est-il vraisemblable que vous dûssiez l'abandonner, après tant de preuves de votre attachement, & de votre fidélité dans son service? C'est un raisonnement de pure probabilité. Car les plus justes peuvent décheoir de la grace; & s'ils tombent dans le crime, & dans l'infidélité, Dieu oubliera toutes leurs justices passées (*b*). *Si averterit se justus à justitia sua, & fecerit iniquitatem secundum omnes abominationes quas operari solet impius, numquid vivet? Omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur, &c.*

UT OBLIVISCATUR VESTRI, ET DILECTIONIS. *Pour oublier vos bonnes œuvres, & la charité, &c.* Le Grec (*c*): *Vos bonnes œuvres, & le travail de votre charité.* Mais les plus anciens, & les meilleurs Manuscrits Grecs (*d*), le Syriaque, & l'Ethiopien sont conformes à la Vulgate, & ne lisent point *le travail*, qui est apparemment tiré de la premiére Epître aux Thessaloniciens, chap. 1. ℣. 3. La charité que vous avez exercée, & que vous exercez encore envers les Saints de la Palestine vos freres, me confirment dans la bonne opinion, & dans la ferme espérance que j'ai que Dieu vous accordera la grace de la persévérance; car il nous dit dans l'Evangile (*e*), qu'on donnera à celui qui a déja: *Habenti dabitur.*

℣. 11. EANDEM OSTENTARE SOLLICITUDINEM AD EXPLETIONEM SPEI. *Que vous fassiez paroître jusqu'à la fin le même zéle, afin que votre esperance soit accomplie.* Au nom de Dieu ne vous relâchez point dans la pratique des bonnes œuvres, & sur tout dans l'exercice de la charité; renouvellez vôtre zéle, & votre ardeur, afin que Dieu accompliſſe vos espérances, & les nôtres, & que vous puissiez un jour recevoir la couronne que vous attendez (*f*). Ou plûtôt: afin que vivant ainsi dans l'exercice continuel des bonnes œuvres, vôtre espérance s'affermisse de plus en plus, & avec plus de fondement (*g*).

---

(*a*) *Concil. Trid. sess. 6. c. 11.*

(*b*) *Ezech. XVIII. 21. 24.*

(*c*) Ἐπιλαθέσθαι τὸ ἔργον ὑμῶν, καὶ τὸν κόπον τῆς ἀγάπης εἰς ἐνδείξασθε, *&c.*

(*d*) *Non legunt* τὸ κόπου, *Alex. Steph. 1. Clarom. & S. Germ. G. L. &c.*

(*e*) *Matt. XIII. 12.*

(*f*) *Vide Est. Men. Tir. alios.*

(*g*) Περὶ τῆς πληροφορίας τῆς ἐλπίδος.

℣. 12.

13. *Abrahæ namque promittens Deus, quoniam neminem habuit per quem juraret, majorem, juravit per semetipsum,*

13. Car Dieu dans la promesse qu'il fit à Abraham, n'ayant point de plus grand que lui par qui il pût jurer, jura par lui-même.

## COMMENTAIRE.

℣. 12. UT NON SEGNES EFFICIAMINI, VERUM IMITATORES, &c. *Afin que vous ne soyez pas lents, & paresseux*, sans zéle, & sans ferveur pour pratiquer la justice, & la charité. Mais ayez toûjours devant les yeux vos anciens Patriarches, & tous les Saints, *qui par leur foi, & leur patience sont devenus les héritiers des promesses.* Les Patriarches Abraham, Isaac & Jacob, n'ont point hérité les promesses temporelles, ni la joüissance de la terre promise; Moyse & Aaron eux-mêmes n'en ont jamais possédé un pied de terre; on ne peut pas dire toutefois qu'ils ayent été privez du fruit de leur espérance. Ils ont trouvé dans la vraye terre des vivans, dans l'éternité, de quoi se dédommager avec un avantage infini, de tout ce qui n'a point été accompli en leur faveur dans cette vie. Ils ne comptoient pour vrais biens, & pour vraye partie, que celle qu'ils salüoient de loin, & qui ne pouvoit leur manquer, en vivant comme ils faisoient, dans la crainte, & dans l'amour de Dieu (*a*).

℣. 13. ABRAHÆ NAMQUE PROMITTENS DEUS, *Dieu dans la promesse qu'il fit à Abraham.* A l'occasion des promesses faites aux Patriarches, & dont ils ne joüirent pas dans ce monde, l'Apôtre nous marque ici sur quoi sont fondées ces promesses, & combien elles sont infaillibles; afin que les Hébreux auxquels il écrit, ne conçussent aucune défiance de l'exécution de ce que Dieu leur promettoit, quelque peu d'apparence qu'ils y visſent dans cette vie, toute environnée de croix, & de dangers. Les promesses faites à Abraham, vous appartiennent comme à ses légitimes héritiers. Abraham n'en a point vû l'exécution dans ce monde, il en a donc reçu la récompense dans l'autre. Vous ne devez donc pas douter qu'à son imitation, vous ne voïyez dans l'autre vie la parfaite exécution de ses promesses. La parole, le serment de Dieu même y sont engagez (*b*).

QUONIAM NEMINEM HABUIT PER QUEM JURARET MAJOREM. *N'ayant point de plus grand que lui, par qui il pût jurer, il jura par lui-même.* On ne jure jamais par ce qui est au-dessous de soi; notre serment est un acte de religion, par lequel nous prenons Dieu à témoin de notre parole, & nous nous soumettons à encourir sa disgrace, si nous manquons à exécuter nos promesses. En ce sens, & dans la rigueur, le serment ne convient nullement à Dieu. Toutes ses paroles, & ses pro-

(*a*) *Heb.* XI. 13. *Defuncti sunt omnes isti non acceptis repromissionibus, sed à longè eas aspicientes & salutantes.*

(*b*) *Vide Riber. Est. Men. Jun. Theodoret.*



Digitized by Google

14. *Dicens : Nisi benedicens benedicam te, & multiplicans multiplicabo te.*

15. *Et sic longanimiter ferens, adeptus est repromissionem.*

16. *Homines enim per majorem sui jurant ; & omnis controversiæ eorum finis, ad confirmationem, & juramentum.*

14. Et lui dit ensuite : Assurez-vous que je vous comblerai de bénédictions, & que je multiplierai votre race à l'infini.

15. Et ainsi ayant attendu avec patience, il a obtenu *l'effet de ses* promesses.

16. Car comme les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux, & que le serment est la plus grande assurance qu'ils puissent donner pour terminer tous leurs différends ;

## COMMENTAIRE.

messes sont autant de sermens, qui sont de nécessité suivis de l'exécution (*a*). Comme il n'a aucun être au-dessus de lui, & qu'il est absolument infaillible, & incapable de tromper, il ne peut ni prendre à témoin un autre plus grand que lui, & l'homme ne doit jamais exiger des assûrances de sa vérité, & de sa fidélité. Toutefois l'Ecriture nous apprend qu'il a promis avec serment de bénir, & de protéger Abraham, & de lui donner une postérité nombreuse (*b*) ; & qu'il a juré par lui-même, n'ayant personne par qui il pût jurer au-dessus de lui (*c*). Ce serment est donc comme une assûrance surabondante que Dieu donne aux vrais héritiers d'Abraham, qu'il exécutera infailliblement envers eux, tout ce qu'il a promis à leur pere.

℣. 15. LONGANIMITER FERENS, ADEPTUS EST REPROMISSIONEM. *Ayant attendu avec patience, il a obtenu l'effet de ses promesses.* Imitez la patience, & la ferme espérance d'Abraham, qui a crû contre toute apparence, & qui a vû l'effet des promesses du Seigneur. JESUS-CHRIST vous a promis en ce monde sa protection, & sa grace au milieu des persécutions, & des souffrances, & dans l'autre il vous a promis un bonheur éternel. Ne doutez point de la fidélité de ses promesses. Attendez-en l'exécution dans la foi, & dans l'espérance. Considérez Abraham cassé de vieillesse, & Sara stérile, devenus malgré ces obstacles la souche de plusieurs nations nombreuses. Rien n'est impossible à Dieu tout-puissant. Abraham est mort dans la ferme confiance que sa postérité posséderoit la terre que Dieu lui avoit promise, & que pour lui, il joüiroit de la récompense de sa foi. Il n'a point été trompé dans son attente. Il a vû JESUS-CHRIST en esprit, & il en a été comblé de joye (*b*) : *Abraham Pa-*

(*a*) *Philo de allegor. Legis, p.* 98. 99. Πάντες οἱ τοῦ Θεοῦ λόγοι εἰσὶν ὅρκοι βεβαιούμενοι ἔργων ἀποτελέσματα.

(*b*) *Genes.* XXII. 16. 17. *Per memetipsum juravi, dicit Dominus : Benedicam tibi, & multiplicabo semen tuum sicut stellas, ... & benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ, &c.*

(*c*) *Philo de Allegor.* Ὅρᾳς ὅτι οὐ καθ' ἑτέρου ὀμνύει Θεός. Οὐδὲν γὰρ αὐτοῦ κρεῖττον, ἀλλὰ καθ' ἑαυτοῦ, ὅς ἐστι πάντων ἄριστος.

(*d*) *Joan.* VIII. 56.

17. *In quo abundantiùs volens Deus ostendere pollicitationis hæredibus immobilitatem consilii sui, interposuit jusjurandum;*

18. *Ut per duas res immobiles, quibus impossibile est mentiri Deum, fortissimum solatium habeamus, qui confugimus ad tenendam propositam spem,*

17. C'est pourquoi Dieu voulant faire voir avec plus de certitude aux héritiers de la promesse, la fermeté immuable de sa résolution, a ajouté le serment *à sa parole* :

18. Afin qu'étant appuyez sur ces deux choses inébranlables, par lesquelles il est impossible que Dieu nous trompe, nous ayons une puissante consolation, nous qui avons mis notre refuge dans la recherche, & l'acquisition des biens qui nous sont proposez par l'espérance,

## COMMENTAIRE.

*ter vester exultavit ut videret diem meum, vidit & gavisus est.*

℣. 16. OMNIS CONTROVERSIÆ EORUM FINIS EST JURAMENTUM. *Le serment est ce qui termine tous les différens parmi les hommes.* Le serment tout saint, & tout sacré qu'il soit, ne doit s'employer que dans la nécessité, & pour terminer les différens qui naissent parmi les hommes. Il y a plusieurs cas où le serment est la seule voye de finir les disputes, & les procez : par exemple, lorsque l'on manque de preuve, ou de témoignage pour prouver quelque chose, on recourt au serment (*a*). Dans les promesses, & les engagemens, on n'a rien parmi les hommes de plus sûr, ni de plus sacré, que le jurement. Les Egyptiens appelloient le serment, la plus grande assûrance des promesses des hommes entre eux (*b*).

℣. 16. IN QUO (*c*) ABUNDANTIUS VOLENS DEUS OSTENDERE. *C'est pourquoi Dieu voulant faire voir avec plus de certitude la vérité de sa parole.* Puisque le serment est la plus grande assûrance que l'on puisse donner de ses promesses, Dieu par une condescendance digne de sa bonté, a voulu faire un serment à Abraham, & confirmer ainsi les promesses qu'il lui faisoit. Ce fut moins pour ce Patriarche, dont la foi est si hautement loüée dans l'Ecriture, que pour nous, qu'il lui donna cette assûrance de la fermeté immuable de sa résolution : *Immobilitatem consilii sui.* Il y a des promesses qui ne sont que conditionnelles ; celles que Dieu fit à Abraham étoient absoluës : c'est un décret irrévocable, que tous les imitateurs de la foi, & de l'obéïssance d'Abraham, soient les héritiers de ses promesses, & du bonheur qui leur est promis dans l'autre vie.

℣. 18. UT PER DUAS RES IMMOBILES. *Afin qu'étant appuyez*

(*a*) *Vide Exod.* XX. 9. 10. 11. *Philo de Allegor. Legis : p.* 99. Ὁρκός μα ρτυρία Θεοῦ περὶ πράγματος ἀμφισβητουμένου.

(*b*) *Diodor. Sicul. l.* 1. Μεγίστη παρ' ἀνθρώποις πίστις.

(*c*) Ἐν ᾧ περισσότερον βουλόμενος : *Quapropter volens Deus, &c. Ita Syr. Est. Riber. Men. Theophyl.* Ἐν ᾧ, τούτεστι, διὰ ἐπειδὴ, διὰ τοῦτο, &c.



Digitized by Google

19. *Quam sicut anchoram habemus animæ tutam, ac firmam, & incedentem usque ad interiora velaminis.*

19. Laquelle sert à notre ame comme d'une ancre ferme & assurée, & qui pénétre jusqu'au *sanctuaire qui est au*-dedans du voile.

## COMMENTAIRE.

*sur ces deux choses inébranlables*, sur la promesse, & sur le serment de Dieu même (*a*), *nous ayons une puissante consolation*, & une ferme espérance d'obtenir les biens qui nous sont promis : *Qui confugimus ad tenendam propositam spem.* Nous autres Chrétiens, & vrais fils d'Abraham, qui avons généreusement méprisé les biens de cette vie, & les promesses trompeuses du monde, pour mettre toute notre espérance dans la joüissance des biens du Ciel. On sait par les Actes (*b*), que les premiers fidéles de Jérusalem mirent leurs biens en commun, & se dépoüillérent de la propriété de tout ce qu'ils avoient, pour les apporter aux pieds des Apôtres. Ce qui les réduisit bien-tôt dans une extrême pauvreté. C'est à eux principalement que l'Apôtre écrit cette Epître, & à qui il donne ces éloges. Nous apprenons du même Apôtre (*c*) qu'ils avoient souffert avec joye la perte de leurs biens, que les Juifs infidéles leur avoient enlevez par force, apparemment pendant la persécution qui suivit la mort de saint Etienne.

℣. 19. QUAM SICUT ANCHORAM HABEMUS ANIMÆ. *Laquelle espérance sert à nôtre ame comme d'un ancre ferme.* De même que l'ancre affermit un vaisseau contre l'agitation des flots, & contre la violence de la tempête, ainsi l'espérance que nous avons au secours de Dieu, & en ses promesses, nous soutient, & nous affermit au milieu des tentations, des traverses, & des persécutions ausquelles nous sommes exposez en cette vie.

INCIDENTEM USQUE AD INTERIORA VELAMINIS. *Elle pénétre jusqu'au dedans du voile.* L'espérance que nous avons aux promesses de Dieu, est à notre égard comme un encens d'excellente odeur, qui est porté par le Grand-Prêtre jusques dans le sanctuaire, & au-delà du voile précieux, qui est tendu devant la porte du Saint des Saints, & qui sépare le Saint, du Sanctuaire. L'Apôtre revient au Sacerdoce de JESUS-CHRIST qu'il avoit quitté à la fin du Chap. v. 10. 11. 12. & suiv. Comme le Sanctuaire représentoit le Ciel, ainsi qu'il le dit ci-après (*d*), l'espérance qui pénétre jusqu'au dedans du Sanctuaire, est celle des Chrétiens, qui s'éléve jusqu'au Ciel, & qui a pour objet les biens éternels, & invisibles (*e*).

(*a*) *Est. Riber. Grot. Men. alii.*

(*b*) *Act.* IV. 32.

(*c*) *Hebr.* X. 34. *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis, cognoscentes vos habere meliorem, & manentem substantiam.*

(*d*) *Hebr.* IX. 12. *&c.*

(*e*) *Theophyl. hîc :* Ὥσπερ γὰρ ἐν τῇ παλαιᾷ διαθήκῃ τὸ καταπέτασμα διεῖργε τὸ ἅγιον ἀπὸ τῆς λοιπῆς σκηνῆς, οὕτω καὶ ὁ οὐρανὸς ἡμῖν καταπέτασμα διεῖργον τὸ κάτω ἀπὸ τῶν θεοτέρων, καὶ ὑπερουρανίων. *Vide & Theodoret.*

Digitized by Google

20. *Ubi præcursor pro nobis introivit Jesus, secundùm ordinem Melchisedech Pontifex factus in æternum.*

20. Or JESUS comme précurseur est entré pour nous, ayant été établi Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech.

## COMMENTAIRE.

℣. 20. UBI PRÆCURSOR PRO NOBIS INTROIVIT JESUS. *Où* JESUS *comme Précurseur est entré pour nous.* Il n'est pas entré dans le Sanctuaire du Temple de Jérusalem, n'étant pas de la race d'Aaron, auquel seul cela étoit réservé; mais il est entré dans le Sanctuaire du Ciel, & nous en a ouvert la porte; en sorte que nous le possédons déja par notre espérance, & dans la personne de notre Sauveur, de notre Précurseur, & de notre souverain Prêtre. Quand on a pris possession d'un bien par procureur, on a déja des assûrances bien fondées de le posseder; on a droit de le regarder comme sien. JESUS-CHRIST est monté au Ciel, & il en a pris possession en quelque sorte en nôtre nom. Il a été nous y préparer la place, comme il le dit lui-même (*a*). Il y est entré comme le grand-Prêtre entroit dans le Sanctuaire, pour y obtenir le pardon de la multitude (*b*). Il n'y a point de précurseur qui ne soit suivi de quelqu'un, & il n'y a d'ordinaire que peu d'intervalle entre celui qui va devant pour annoncer la venuë d'un autre, & l'arrivée de celui-ci (*c*). L'execution des promesses de Dieu suivra de près à notre égard, l'arrivée de JESUS-CHRIST dans le Ciel.

(*a*) *Joan.* XIV. 3.
(*b*) *Est. Grot. Men. Tirin. Vide Levit.* XVI. 31. & 26.

(*c*) *Theophyl.* Ὁ γὰρ πρόδρομος, πάντως ἐστὶν ἀκολουθούντων πρόδρομος. Καὶ διὰ παυτὸς πολὺ τὸ μέσον τοῦ προδρόμου, καὶ τοῦ ἐπομένου.

# CHAPITRE VII.

*Prérogatives du Sacerdoce de Melchiſédech, & à plus forte raiſon de celui de* JESUS-CHRIST, *par-deſſus celui d'Aaron. Abraham, & Lévi ont reçu la bénédiction de Melchiſédech, & lui ont payé la dixme. Changement & abrogation du Sacerdoce d'Aaron. Différences entre le Sacerdoce de Melchiſédech, & celui d'Aaron. Qualitez de* JESUS-CHRIST *Pontife éternel. Surémineence de ſon Sacerdoce.*

℣. 1. *Hic enim Melchiſedech, Rex Salem, Sacerdos Dei ſummi, qui obviavit Abrahæ regreſſo à cæde Regum, & benedixit ei:*

℣. 1. CAr ce Melchiſédech Roi de Salem, & Prêtre du Dieu très-haut, qui vint au-devant d'Abraham, lorſqu'il retournoit de la défaite des Rois, & qui le bénit;

## COMMENTAIRE.

℣. 1. HIC ENIM MELCHISEDECH. *Car ce Melchiſédech Roi de Salem.* Comme nous avons parlé au long de la perſonne de Melchiſédech, dans une Diſſertation particuliére à la tête de cette Epître, nous ſerons plus courts dans le Commentaire. L'Apôtre découvre ici aux Hébreux les myſtéres, & les véritez relevées, qui ſont cachées ſous la figure de Melchiſédech. Il y montre JESUS-CHRIST, ſa génération éternelle, ſa Divinité, ſon Sacerdoce, ſa qualité de Roi de juſtice, de Prince de paix, & de Fils de Dieu. Ce ſont là ces véritez relevées, cette viande ſolide, dont il leur a parlé au Chap. v. 12. 13. 14. & au Chap. vi. 1. 2. ces grandes difficultez, & ces diſcours inexplicables, dont il leur a dit un mot ci-devant, Ch. v. 11.

Quelques-uns (*a*) ont douté que *Salem*, dont Melchiſédech étoit Roi, ait été la ville de Jéruſalem. Nous avons réfuté ce ſentiment ſur la Genéſe, Chap. XIV. 19.

Melchiſédech étoit *Prêtre du Dieu très-haut* (*b*); du Dieu *Elion.* Ce nom ſe trouve dans les Auteurs profanes (*c*), pour marquer le premier des Dieux, le grand Dieu des Phéniciens, & des Carthaginois. Je penſe

(*a*) *Hieronym. Ep. ad Evagrium, Tena, Jac. Capell. alii. Vide ad Geneſ.* XIV. 18. 19.

(*b*) *Geneſ.* XIV. 18. כהן לאל עליון *Grec.* ἱερεὺς Θεοῦ τοῦ ὑψίστου,

(*c*) *Plaut. in Panulo Siſenna.*

Digitized by Google

2. *Cui & decimas omnium divisit Abraham; primùm quidem qui interpretatur Rex justitiæ, deindè autem & Rex Salem, quod est, Rex pacis:*

2. Auquel aussi Abraham donna la dixme de tout ce qu'il avoit pris; qui s'appelle, selon l'interprétation de son nom, premiérement Roi de justice, puis Roi de Salem, c'est-à-dire Roi de paix;

## COMMENTAIRE.

que le serment par *Anchialon*, que l'on trouve dans Martial (*a*), & sur lequel on a tant écrit, n'est autre chose qu'*Hacchai-Elion*, vive le Très-haut. Melchisédech étoit du nombre de ceux qui dans la terre de Canaan, & aux environs, craignoient, & connoissoient le Seigneur. Il étoit distingué par sa piété, par sa justice, & par sa qualité de Roi de Salem, & de Prêtre du Très-haut. Les Rois anciennement étoient ordinairement Prêtres, & Rois tout ensemble; & le mot Hebreu *Cohen*, se prend pour un Prince, & pour un Prêtre. Ce fut au retour de la poursuite des quatre Rois liguez, & vainqueurs de ceux de Sodome, & de Gomorrhe, que Melchisédech vint au-devant d'Abraham, qu'il le combla de bénédictions, qu'il lui présenta des rafraîchissemens, à lui, & à ses troupes (*b*).

℣. 2. CUI ET DECIMAS OMNIUM DIVISIT. *Abraham lui donna la dîme de tout ce qu'il avoit pris sur les Rois qu'il avoit vaincus.* La coûtume de consacrer à Dieu une partie des dépoüilles prises sur l'ennemi, est très-ancienne, & se remarque dans les Profanes, comme dans l'Ecriture. Moyse porte expressément dans la Génése (*c*); que ce fut Abraham qui donna la dîme du butin à Melchisédech; contre l'opinion des Rabbins, qui veulent que ce soit Melchisédech, qui l'ait offerte à Abraham. Ce Patriarche reconnoissoit donc dans la personne de Melchisédech un caractére de supériorité, qui le mettoit au-dessus de lui; & ce ne pouvoit être qu'en qualité de Prêtre du Seigneur, qu'il étoit au-dessus de lui. Abraham use du droit de la victoire en s'appropriant ce qu'il avoit pris sur les ennemis de ses alliez, & il en dispose en maître: en donnant la dîme des dépoüilles à Melchisédech.

INTERPRETATUR REX JUSTITIÆ. *Il s'appelle Roi de justice.* Saint Paul après avoir exposé le fait historique, vient à l'explication figurée, & prophétique. *Melchisédech* (*d*), selon l'étymologie de son nom, signifie *Roi de justice.* En cela il est le type de JESUS-CHRIST vrai Roi de justice (*e*): *Dominus justus noster*, source de nôtre justice, & de nôtre sainteté (*f*) *Factus est nobis sapientia à Deo, & justitia.*

---

(*a*) *Martial. l. 2. Epig. 95.*
*Ecce negas, juraque mihi per Templa Tonantis.*
*Non credo Jura, Verpe, per Anchialum.*
חחי עליון

(*b*) *Vide Genes.* XIV. 18. 19. 20. *Joseph Antiq. l. 1. c. 11.*

(*c*) *Genes.* XIV. 22. 23.

(*d*) מלכי .. צדק *Rex justitiæ.*

(*e*) *Jerem.* XXIII. 6.

(*f*) 1. *Cor.* 1. 30.

Digitized by Google

3. *Sine patre, sine matre, sine genealogia, neque initium dierum, neque finem vitæ habens, assimilatus autem Filio Dei, manet Sacerdos in perpetuum.*

3. Qui est sans pere & sans mere, sans généalogie; qui n'a ni commencement, ni fin de sa vie, étant ainsi l'image du Fils de Dieu, qui demeure Prêtre pour toujours.

## COMMENTAIRE.

REX SALEM QUOD EST REX PACIS. *Roi de Salem, c'est-à-dire, Roi de paix.* Melchisédech étoit Roi de Jérusalem, ou de Salem. *Salem* signifie la paix. Ce Prince figuroit JESUS-CHRIST Roi pacifique, Prince de paix (*a*), qui nous réconcilie à Dieu son Pere, & réünit le peuple Juif avec le Gentil, qui est notre paix, & notre consolation (*b*).

℣. 3. SINE PATRE, SINE MATRE, SINE GENEALOGIA. *Qui est sans pere, sans mere, & sans généalogie.* Melchisédech étoit sans doute un homme comme nous, ayant ses peres, & meres, & sa généalogie sur la terre. Mais l'Auteur sacré inspiré par le Saint-Esprit, ne nous a pas dit ni d'où il étoit, ni qui étoient ses parens, ou ses ancêtres (*c*); ce silence n'est pas sans mystére. Il a voulu marquer par là que JESUS-CHRIST, dont il étoit le symbole, seroit sur la terre sans pere, quant à sa nature humaine; sans mere, quant à sa nature divine; sans généalogie, sans ayeux de qui il tirât sa naissance, comme le fils la tire de son pere; que son origine est toute divine, toute céleste, toute ineffable (*d*): *Generationem ejus quis enarrabit?*

On lit de quelques anciens qu'ils étoient sans peres, & sans ancêtres; par exemple, Sénéque (*e*) dit que le Roi Ancus n'avoit point de pere; *de Servii matre dubitatur; Anci pater nullus dicitur;* parce qu'on ne le connoissoit point. Tite-Live (*f*) dit de même que Servius nâquit de *Cornicularia*, qui étoit captive, & d'un pere inconnu, *& patre nullo.* Et Horace (*g*):

*Ante potestatem Tulli, atque ignobile regnum;*
*Multos sæpe viros nullis majoribus ortos,*
*Et vixisse probos, magnis & honoribus auctos.*

Mais ici la chose est fort différente. Moyse en supprimant les noms des peres, & meres, & des ayeux de Melchisédech, n'a pas prétendu insinüer qu'il fût d'une naissance obscure, & beaucoup moins saint Paul a-t'il eu ce dessein, en relevant le silence de Moyse. Pour en faire une juste application à la personne de JESUS-CHRIST, il falloit au contraire qu'il fût d'un

(*a*) *Isai.* IX. *Princeps pacis, &c.*
(*b*) *Ephes.* II. 14. *Ipse enim est pax nostra.*
(*c*) *Ita Syr. Arab. Est. Grot. Thophyl. Theodoret. Chrysost. Epiphan.* Οὐ διὰ τὸ μὴ ἔχειν αὐτὸν πατέρα, ἢ μητέρα, ἀλλὰ διὰ τὸ μὴ ἐν τῇ θείᾳ γραφῇ κεῖσθαι τὸ φανερώτατον ἐπώνυμον αὐτῶν, *&c.*
(*d*) *Isai.* LIII. 8.
(*e*) *Senec. Ep.* 108.
(*f*) *Livius. l.* 4. *c.* 3.
(*g*) *Horat. l.* 1. *serm. satyr.* 6.

rang

Digitized by Google

4. *Intuemini autem quantus sit hic, cui & decimas dedit de præcipuis Abraham Patriarcha.*

4. Considérez donc combien grand il devoit être, puisque le Patriarche même Abraham lui donne la dixme de ce qu'il y avoit de meilleur.

## COMMENTAIRE.

rang fort élevé, & d'une naissance fort auguste, mais inconnuë aux hommes.

De plus, le Sacerdoce de Melchisédech est le symbole de celui de JESUS-CHRIST, en tant que celui-là n'est point une prérogative attachée à la naissance, comme étoit celui d'Aaron, mais qu'il est donné à sa personne seule; & que comme il ne vient point de ses peres, il ne passe point aussi à ses enfans. Ainsi JESUS-CHRIST n'entre point dans le Sacerdoce par la voye de la succession; & il ne laisse point de fils selon la chair, qui héritent de sa dignité. Son Sacerdoce est éternel, & ne finit point en sa personne; ses héritiers ne sont que ses vicegérens. Il est le Prêtre des Prêtres; & ceux qu'il employe au saint Ministére, ne font qu'exercer une petite partie de la puissance, dont la plénitude réside en sa personne.

NEQUE INITIUM DIERUM, NEQUE FINEM VITÆ HABENS. *Qui n'a ni commencement, ni fin de sa vie.* Melchisédech est né, & est mort comme un autre homme, mais Moyse n'a marqué ni sa naissance, ni le tems de sa mort (*a*), pour nous tracer dans sa personne une image de JESUS-CHRIST, qui selon sa divinité, n'a ni commencement, ni fin; & dont le Sacerdoce a été avant tous les siécles, & subsistera durant toute l'éternité. *Manet sacerdos in æternum.* Cela doit s'entendre de Melchisédech dans la figure, & de JESUS-CHRIST, dans la réalité (*b*).

℣. 4. INTUEMINI QUANTUS SIT HIC. *Considerez combien grand devoit être* Melchisédech, *puisqu'Abraham lui donne la dîme* des dépoüilles qu'il a prises sur l'ennemi. Plus vous avez d'estime, & de vénération pour Abraham, & certes vous n'en sauriez trop avoir pour un si grand Patriarche, si favorisé de Dieu, & à qui votre race doit toute sa gloire, & toutes ses prérogatives, plus vous aurez de respect pour Melchisédech, puisqu'Abraham lui-même, lui a donné la dîme de ce qu'il avoit pris sur l'ennemi; & par-là il s'est reconnu son inférieur; comme l'Apôtre le montrera ci après. Le Texte porte (*c*) qu'il lui donna la dixme de ce qu'il y avoit de meilleur. Mais on peut simplement l'entendre de la dîme des dépoüilles, car le terme qui signifie ce qu'il y a de meilleur, & de plus excellent, se prend aussi pour la dîme que l'on offroit aux Dieux après la victoire (*d*).

(*a*) *Vide Est. Grot. Menoch. &c.*
(*b*) *Vide Knatchull. hic.*
(*c*) Δεκάτην ἔδωκε ἀπὸ τῶν ἀκροθινίων: *Decimas dedit de præcipuis.*
(*d*) *Hesychius*: Ἀκροθίνια, λαφύρων ἀπαρχαί. *Vide Hamm. hic, & Autores ab eo citatos.*



Digitized by Google

5. *Et quidem de filiis Levi Sacerdotium accipientes, mandatum habent decimas sumere à populo, secundùm Legem, id est, à fratribus suis; quamquam & ipsi exierint de lumbis Abrahæ.*

6. *Cujus autem generatio non annumeratur in eis; decimas sumpsit ab Abraham, & hunc qui habebat repromissiones, benedixit.*

5. Aussi ceux qui étant de la race de Lévi, entrent dans le Sacerdoce, ont droit, selon la Loi, de prendre la dixme du peuple, c'est-à-dire, de leurs freres, quoique ceux-ci soient sortis d'Abraham, aussi-bien qu'eux.

6. Mais celui qui n'a point de place dans leur généalogie, a pris la dixme d'Abraham, & a béni celui à qui les promesses ont été faites.

## COMMENTAIRE.

℣. 5. ET QUIDEM DE FILIIS LEVI SACERDOTIUM ACCIPIENTES. *Ceux qui étant de la race de Lévi, entrent dans le Sacerdoce*; c'est-à dire, les Prêtres Hébreux de la tribu de Lévi, & de la race d'Aaron, recevoient la dîme des autres Israëlites leurs freres, quoiqu'ils soient tous de la race d'Abraham. En sorte que la race de Lévi, & la famille d'Aaron, comme Ministres, & Prêtres du Seigneur, ont au-dessus de leurs freres une superiorité qui les distingue. Mais Melchisédech a reçu la dîme, non des Hébreux, mais de leur Patriarche; non des Lévites, mais du pere des Prêtres, & des Lévites, qui étoit alors renfermé dans son pere Abraham. Vous voyez par là quelle est la prééminence du Sacerdoce de Melchisédech, au-dessus de celui d'Aaron, & de ses successeurs.

Il est bon de faire remarquer ici, que la famille de Lévi étoit composée de trois branches principales; celle de Gerson, celle de Caath, & celle de Mérari. Toutes ces trois branches étoient consacrées au service du Seigneur; mais la famille d'Aaron, qui étoit de la branche de Caath, étoit consacrée au Sacerdoce. Les Levites recevoient les dîmes de tous les autres Israëlites; ils avoient droit de l'exiger (*a*), comme n'ayant point d'autre partage dans Israël; d'où vient que S. Paul dit ici que le Seigneur leur a commandé de prendre la dîme du peuple: *Mandatum habent decimas sumere à populo*; au lieu de dire que le peuple a ordre de les leur donner. Les Lévites étoient donc chargez de percevoir ces dîmes, & d'en donner ensuite la dîme aux Prêtres. Les prémices étoient toutes aux Prêtres seuls; & non aux Lévites (*b*). Comme l'Apôtre parloit aux Juifs fort instruits de toutes ces particularitez, il n'a pas jugé à propos d'entrer dans un plus grand détail, & dans une explication plus exacte.

℣. 6. CUJUS GENERATIO NON ANNUMERATUR IN EIS.

(*a*) *Num.* XVIII. 21. *Filiis Levi dedi omnes decimas Israëlis in possessionem, pro ministerio quo serviunt mihi in Tabernaculo fœderis.* 26. *Cùm acceperitis à filiis Israël decimas, primitias earum offerte Domino, id est, decimam partem decimæ.*

(*b*) *Num.* XVIII. 8. *& seq.*

Digitized by Google

7. *Sine ulla autem contradictione, quod minus est, à meliore benedicitur,*

7. Or il est sans doute que celui qui reçoit la bénédiction, est inférieur à celui qui la lui donne.

8. *Et hîc quidem, decimas morientes homines accipiunt; ibi autem contestatur, quia vivit.*

8. En effet, dans la Loi ceux qui reçoivent la dixme, sont des hommes mortels; au lieu que celui qui la reçoit ici, *n'est représenté que* comme vivant.

## COMMENTAIRE.

*Celui qui n'a point place dans leur génealogie*, Melchisédech, dont nous venons de parler, qui n'a aucun rapport à la race de Lévi, ni à la famille d'Aaron, *a reçu la dîme d'Abraham*; il a béni ce grand Patriarche, *à qui les promesses ont été faites*, & par le mérite duquel vous êtes les enfans des promesses, & de l'alliance. ℣. 7. *Or il est sans doute que celui qui reçoit la bénédiction, est inférieur à celui qui la donne.* Abraham étoit donc inférieur à Melchisédech. Je parle de la bénédiction qui se fait avec autorité, de la bénédiction sacerdotale, de celle qui se donne d'office, & de supérieur à inférieur *(a)*. Car on sait bien que la créature bénit son Créateur, le sujet son Prince, le pauvre celui qui lui fait l'aumône. Mais ce n'est pas de cette sorte de bénédiction dont l'Apôtre parle ici après Moyse. Abraham a reconnu dans Melchisédech un dégré d'autorité, & de sacerdoce supérieur au sien, car Abraham lui-même étoit Prêtre du Très-haut; Melchisédech étoit apparemment plus âgé, plus puissant qu'Abraham, & il faisoit les fonctions publiques du Sacerdoce dans tout le pays; au lieu qu'Abraham se bornoit à offrir des sacrifices pour sa famille.

℣. 8. ET HIC (*b*) QUIDEM DECIMAS MORIENTES HOMINES ACCIPIUNT. *Dans la Loi, ceux qui reçoivent les décimes sont des hommes mortels.* Les Lévites, & les Prêtres n'ont aucun privilége contre la mort, mais Melchisédech, dont le Sacerdoce répresente celui de JESUS-CHRIST, est regardé comme encore vivant, puisque l'Ecriture ne fait nulle mention de sa mort (*c*) Quant à sa personne, on ne doute pas qu'il ne soit mort: mais quant à celui dont il étoit le type, nous savons qu'il est éternel: *Ibi autem contestatur quia vivit.* D'autres (*d*) soutiennent que S. Paul ne parle pas ici de Melchisédech, mais de JESUS-CHRIST, dont il est dit dans le Pseaume (*e*): *Vous êtes Prêtre Eternel, selon l'ordre de Melchisédech.* Et de même qu'on ne peut pas conclure qu'Aaron soit vivant, de ce qu'on dit qu'Eléazar son fils est vivant, & Prêtre selon l'ordre d'Aaron; ainsi on ne peut pas inférer que Melchisédech soit

(*a*) *Vide Est. Riber. Grot. &c.*
(*b*) Ὧδε. Τουτέστι ἐν νόμῳ.
(*c*) *Est. Riber. Mon. Grot. Drus. Lud. de Dieu, alii. Ita & Patres.*
(*d*) *Vide Ambrosiast. Heins. Jac. Capell. &c.*
(*e*) *Psal.* CIX. 4.

9. *Et (ut ita dictum sit) per Abraham, & Levi, qui decimas accepit, decimatus est :*

10. *Adhuc enim in lumbis patris erat, quando obviavit ei Melchisedech.*

9. Et *de plus* Lévi, qui reçoit la dixme des autres, l'a payée lui-même, pour ainsi dire, en la personne d'Abraham ;

10. Puisqu'il étoit encore dans Abraham son ayeul, lorsque Melchisédech vint au-devant de ce Patriarche.

## COMMENTAIRE.

en vie, parce que JESUS-CHRIST, dont Melchisédech est la figure, est Prêtre vivant, & éternel selon l'ordre de Melchisédech.

Cunæus, & ceux qui soutiennent que ce passage doit s'entendre à la lettre de Melchisédech, en tirent une preuve qui leur paroît décisive pour son immortalité. L'Ecriture, disent-ils, fait ici le paralléle des enfans d'Aaron, & de Melchisédech ; elle les distingue en ce que l'un est vivant, & les autres sont mortels. On ne peut donc nier que Melchisédech ne soit immortel. On répond à cela que S. Paul n'a voulu dire ici autre chose, sinon que Melchisédech étoit représenté dans la Genèse, comme n'ayant ni commencement, ni fin, pour figurer l'éternité réelle, & l'immortalité effective de JESUS-CHRIST. Que Melchisédech étoit immortel en un sens figuratif, & que JESUS-CHRIST l'étoit réellement, & de fait.

℣. 9. PER ABRAHAM... ET LEVI DECIMATUS EST. *Lévi a pour ainsi dire, payé la dîme dans la personne d'Abraham.* Lévi qui reçoit la dîme des autres Israëlites, l'a payée lui-même à Melchisédech ; il est donc moindre que ce grand Prêtre. Et comment l'a-t'il payée ? Dans la personne d'Abraham son ayeul, qui le renfermoit en quelque sorte en lui-même (*a*), puisque Lévi devoit naître de Jacob son petit fils (*b*). Les biens, & les prérogatives du pere, & de l'ayeul passent aux enfans, & leur appartiennent, selon le droit. Si donc Abraham a donné la dîme à Melchisédech, Levi son petit-fils est censé l'avoir aussi donnée ; & si Abraham s'est reconnu inférieur à Melchisédech, Lévi ne doit point tenir à deshonneur de se mettre, au moins dans le même sens, au-dessous de lui (*c*). Comme ce raisonnement est un peu hardi, S. Paul l'adoucit par ces mots : *Pour ainsi dire*, comme pour marquer que ce n'étoit point un raisonnement à prendre dans toute la rigueur.

℣. 10. ADHUC ENIM IN LUMBIS PATRIS ERAT. *Puisque Lévi étoit encore dans Abraham*, comme le fils est dans le pere, & la plante dans la graine, lorsqu'Abraham paya la dixme à Melchisédech. On a pû remarquer en plusieurs endroits de l'Ecriture, que les Hébreux met-

(*a*) ℣. 4. *Adhuc enim in lumbis patris erat, quando decimatus est.*

(*b*) *Chrysost. Theodoret. Est. Men. alii.*

(*c*) *Theophyl.* Ἐπειδὴ ἡ τολμηρὰ ἐδόκει τὸ εἰπεῖν ὅτι ὁ Λευὶ, μυπω ὢν ἐν τῇ γενέσει τῶν ἐπιγαμιῶν, ἐδεκάτωσε τὸν Μελχισεδὲκ, ἐκόλασε τοῦτο. *Grot, Est.*

Digitized by Google

11. *Si ergò consummatio per Sacerdotium Leviticum erat, (populus enim sub ipso Legem accepit) quid adhuc necessarium fuit secundùm ordinem Melchisedech alium surgere Sacerdotem, & non secundùm ordinem Aaron dici?*

11. Que si le Sacerdoce de Lévi, sous lequel le peuple a reçu la Loi, avoit pû rendre les hommes justes, & parfaits, qu'auroit-il été besoin qu'il se levât un autre Prêtre, qui fût appellé Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, & non pas selon l'ordre d'Aaron?

## COMMENTAIRE.

toient la source de la génération dans les lombes (*a*). Mais, dira quelqu'un, JESUS-CHRIST lui-même étoit dans les lombes d'Abraham, de même que Lévi, puisqu'il est né comme lui de la race d'Abraham. Il est vrai que JESUS-CHRIST, selon sa nature humaine, est né d'Abraham: mais ce n'est pas selon son humanité qu'il est Prêtre éternel, & supérieur à Melchisédech; c'est par sa Divinité unie hypostatiquement à la nature humaine (*b*).

De plus comme la dixme qu'Abraham donnoit à Melchisédech, étoit une figure du besoin qu'il avoit du Libérateur, & du souverain Médecin, pour guérir la playe que le péché d'Adam a fait à toute la nature humaine, JESUS-CHRIST en ce sens n'étoit pas dans Abraham (*c*); puisque n'ayant pas souffert la playe du péché originel, il n'avoit aucune part ni à la figure, ni à la réalité de ce péché. Il vient d'Abraham; mais d'une maniére bien différente de Lévi, & des autres hommes: il y étoit selon la chair; mais non pas selon la concupiscence, qui accompagne la génération, & la naissance des autres hommes: *Levi in lumbis fuit Abrahæ secundùm concupiscentiam carnalem; Christus autem secundùm substantiam corporalem*, dit S. Augustin (*d*).

℣. 11. SI CONSUMMATIO PER SACERDOTIUM LEVITICUM ERAT. *Si le Sacerdoce de Lévi avoit pû rendre les hommes parfaits*, qu'étoit-il besoin d'un autre Sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech? Qu'étoit-il besoin que le Messie vînt au monde, & qu'il abrogeât cet ancien Sacerdoce, pour en introduire un nouveau? L'Apôtre vient par dégrez à montrer aux Hébreux la nécessité d'un nouveau Sacerdoce, & l'abrogation de l'ancien, & par conséquent de la Loi, qui ne peut subsister sans Sacerdoce. Les Hébreux avoient un attachement prodigieux à leurs anciennes cérémonies, & ils ne pouvoient se mettre dans l'esprit que le Sacerdoce de Lévi, que les sacrifices, que la Loi, que la circoncision dûssent

(*a*) *Genes.* XXXV. 11. *Reges de lumbis ejus egredientur.* 2. *Par.* VI. *Qui egredietur de lumbis tuis.* *Psal.* XXXVII. 8. *Lumbi mei impleti sunt illusionibus.* *Act.* II. 30. *De fructu lumbi ejus sedere, &c.*

(*b*) *Riber. Est. Gemar.*

(*c*) *Aug. l.* X. *de Genesi ad litt. c.* 20. *Nam cùm ipsa decimatio ad præfigurandam medicinam pertineat, illud in Abrahæ carne decimabatur, quod curabatur; non illud undè curabatur.*

(*d*) *Aug. loco citato. Hugo Victor. l.* 2. *de Sacram. c.* 5. *Lombard. l.* 2. *sent. dist.* 3. *Est. hic.*

12. *Translato enim Sacerdotio, necesse est ut & Legis translatio fiat.*

13. *In quo enim hæc dicuntur, de alia tribu est, de qua nullus Altari præstò fuit.*

12. Or le Sacerdoce étant changé, il faut nécessairement que la Loi soit aussi changée.

13. En effet celui dont ces choses ont été prédites, est d'une autre tribu, dont nul n'a jamais servi à l'Autel :

## COMMENTAIRE.

être abrogées, & que JESUS-CHRIST étoit venu pour perfectionner tout cela, en substituant une alliance, & une Loi nouvelle, & un Sacerdoce nouveau, à la Loi ancienne, & au Sacerdoce d'Aaron.

Il ne leur dit pas tout d'un coup cruëment que la Loi ne perfectionne rien, qu'elle ne conduit pas les hommes à la fin où Dieu les destine ; que le Sacerdoce d'Aaron n'est pas capable de purifier les péchez, de nettoyer les soüillures de l'ame, ni de vous reconcilier à Dieu. Il se contente de leur faire entrevoir cette vérité : *Si le Sacerdoce de Lévi avoit pû rendre les Juifs* justes, saints, & *parfaits, qu'auroit-il été besoin d'un nouveau Sacerdoce ?* Or je viens de vous démontrer qu'il y a un Sacercerdoce différent de celui d'Aaron, Sacerdoce éternel, subsistant avant Abraham, & avant la Loi, & qui doit subsister éternellement. Le Sacerdoce de Lévi ne suffit donc pas pour nous conduire à la perfection..

℣. 12. TRANSLATO ENIM SACERDOTIO. *Le Sacerdoce étant changé, il faut que la Loi soit aussi changée.* Nulle Loi, nulle Religion ne peut subsister sans Sacerdoce, & sans cérémonies (*a*). Or le Sacerdoce d'Aaron doit être changé, abrogé, transféré. Il faut donc que la Loi de Moyse éprouve ces mêmes changemens, & ces mêmes vicissitudes. Il a prouvé ci-devant que le Sacerdoce de Lévi devoit être changé. Le Grec, & le Latin portent à la lettre (*b*) : *Que le Sacerdoce d'Aaron doit être transferé* : Ce qui est entendu par quelques-uns du transport du Sacerdoce de la tribu de Lévi, dans celle de Juda, d'où JESUS-CHRIST étoit sorti. Mais le verbe *transférer*, se met souvent pour *changer* ; & il vaut mieux dire que le Sacerdoce de la Loi a été abrogé, que de dire qu'il a été simplement transféré dans la tribu de Juda.

℣. 13. IN QUO ENIM HÆC DICUNTUR. *Celui dont ces choses ont été prédites, est d'une autre tribu.* JESUS-CHRIST, qui est le vrai Prêtre éternel selon l'ordre de Melchisédech, est de la tribu de Juda, & non de celle de Lévi. Ainsi il faut nécessairement reconnoître en sa personne un Sacerdoce tout nouveau, & tout différent de celui d'Aaron. Et

(*a*) *Aug. l. 19. c. 11. contra Faust. In nullum Religionis nomen seu verum, seu falsum congulari homines possunt, nisi aliquo signaculorum, vel sacramentorum visibilium consortio colligentur.*

(*b*) Μετατιθεμένης γὰρ τῆς ἱερωσύνης. Le verbe μετατίθεσθαι, se met souvent pour changer. Voyez *Grot. Jac. Capell. Hebr.* XI. 5. *Galat.* I. 6. *Jud.* 4.

Digitized by Google

14. *Manifestum est enim quòd ex Juda ortus sit Dominus noster; in qua tribu nihil de Sacerdotibus Moyses locutus est.*

15. *Et ampliùs adhuc manifestum est, si secundùm similitudinem Melchisedech exsurgat alius Sacerdos,*

14. Puisqu'il est manifeste que notre Seigneur est sorti de Juda, qui est une tribu à laquelle Moyse n'a jamais attribué le Sacerdoce.

15. Et ceci paroît encore plus clairement, en ce qu'il se léve un autre Prêtre selon l'ordre de Melchisédech,

## COMMENTAIRE.

comme il ne peut y avoir dans le monde plus d'un vraie Religion, & plus d'un vrai Sacerdoce, il s'ensuit que celui d'Aaron doit être abrogé, pour faire place à celui de JESUS-CHRIST.

℣. 14. MANIFESTUM EST ENIM QUOD EX JUDA. *Il est manifeste que notre Seigneur est sorti de Juda.* C'étoit un fait avoüé de tous les Juifs. On le voit par les généalogies qui nous ont été données par S. Matthieu, & par S. Luc. Celui ci nous donne la généalogie de Marie Mere de JESUS (*c*); & S. Matthieu nous donne celle de Joseph époux de Marie. Les Prophétes avoient distinctement marqué que le Messie sortiroit de Juda (*b*). On n'a jamais formé de difficulté à JESUS-CHRIST sur cela. S'il eût été douteux qu'il fût sorti de cette tribu, personne ne l'auroit suivi, ni ne l'auroit reconnu pour le Messie. Or il est constant que le Sacerdoce légal n'appartenoit en aucune sorte à la tribu de Juda. Le Psalmiste parle donc d'un autre Sacerdoce, qui doit être possédé par le Messie.

℣. 15. AMPLIUS ADHUC MANIFESTUM EST. *Ceci paroît encore plus manifestement.* Le transport, ou le changement, & l'abrogation de la Loi de Moyse, & du Sacerdoce d'Aaron (*c*) paroissent encore plus manifestement par ce que je vais dire: Le Sacerdoce d'Aaron est établi, ℣. 16. *suivant la succession charnelle*; (*d*); il a commencé à Aaron, & a continué de pere en fils jusqu'à la ruine du Temple. Mais le Sacerdoce de JESUS-CHRIST, dont nous parlons (*e*), est établi selon l'ordre de Melchisédech, & sans aucune succession charnelle, parce qu'il a toujours subsisté, & qu'il subsistera toujours, ℣. 16. *étant fondé sur la puissance de la vie immortelle du Messie*; c'est-à-dire, sur son éternité,

(*a*) Voyez à la tête de S. Luc notre Dissertation sur cette matiere.

(*b*) *Isai.* IV. 2. 4. IX. 6. 7. XI. 1. *Jerem.* XXII. 5. XXXIII. 14. 15. *Zach.* III. 8. VI. 12. *&c.*

(*c*) *Vat. Est. Men. Grot. Zeger.*

(*d*) *Est. hîc, Theodoret.* Σαρκικὴν γὰρ ἐντολὴν τοῦτο κέκληκεν, ὡς τοῦ νόμου διὰ τὸ θνητὸν τῶν ἀνθρώπων κελεύοντος μετὰ τὴν τοῦ ἀρχιερέως τελευτὴν, τὸν ἐκείνου παῖδα τὴν ἱεροσύνην λαμβάνειν. *Vide & Theophyl.* Τὸ πρόσκαιρον ἐδήλωσε διὰ τοῦ σαρκικοῦ.

(*c*) *Est. Riber. alii, Theodoret.* Καθάπερ ἐκεῖνος ὁ Μελχισεδὲκ τῆς ἱεροσύνης διαδόχους οὐκ ἔσχεν. Οὕτως οὐδὲ οὗτος ὁ Ἰησοῦς ταύτην εἰς ἕτερον παραπέμψει, *&c.*

16. *Qui non ſecundùm Legem mandati carnalis factus eſt, ſed ſecundùm virtutem vitæ inſolubilis.*

16. Qui n'eſt point établi ſelon la diſpoſition d'une Loi charnelle, mais par la puiſſance de ſa vie immortelle;

17. *Conteſtatur enim: Quoniam tu es Sacerdos in æternum, ſecundùm ordinem Melchiſedech.*

17. Ainſi que l'Ecriture le déclare par ces mots: Vous êtes le Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſédech.

## COMMENTAIRE.

& ſon immortalité. Il eſt tout différent de celui d'Aaron. Celui-ci a un commencement, & peut avoir une fin; l'autre n'a ni commencement, ni fin. Lors donc que JESUS-CHRIST commencera à exercer ſon Sacerdoce, celui d'Aaron ſera néceſſairement ſans exercice, puiſque, comme on l'a montré, il ne peut y avoir qu'un ſeul vrai Sacerdoce, non plus qu'une ſeule vraye Religion.

Avant Aaron, le Sacerdoce de J. C. ſubſiſtoit, il a auſſi ſubſiſté de ſon tems; mais celui à qui il appartenoit, n'en faiſoit point d'exercice; parce qu'il ne s'étoit point encore uni à la nature humaine, & qu'il ne devoit proprement entrer en poſſeſſion de ſon emploi, que depuis ce tems. Les Prêtres qui ont légitimement ſacrifié au Tout-puiſſant, tant avant la Loi, que ſous la Loi, n'ont été que les Vicaires de JESUS-CHRIST. Leur Sacerdoce étoit une dignité empruntée, & en quelque ſorte étrangere à leur égard. Encore aujourd'hui les Prêtres qui offrent dans l'Egliſe le ſacrifice non ſanglant, tiennent la place du ſouverain Prêtre, & exercent ſon Sacerdoce, ou plûtôt il l'exerce lui-même par leurs mains.

℣. 16. NON SECUNDUM LEGEM MANDATI CARNALIS FACTUS EST. *Il n'eſt point établi ſuivant la diſpoſition d'une loi charnelle, mais par la puiſſance de ſa vie immortelle.* Aaron fut établi Prêtre par l'ordre de Dieu, mais les regles de ſon Sacerdoce, les rites de ſa conſecration, & l'hiſtoire de ſon établiſſement ſe liſent dans la Loi de Moyſe, qui eſt une Loi en quelque ſorte charnelle, en ce qu'elle eſt preſque toute entiére occupée à préſcrire des cérémonies ſenſibles, & des obſervances corporelles (*a*). Au lieu que JESUS-CHRIST a été établi Prêtre de toute éternité en vertu de ſa génération éternelle. D'autres l'expliquent dans le ſens que nous avons ſuivi ſur le verſet précedent: Aaron a été établi Prêtre *ſuivant un loi charnelle*, c'eſt-à-dire, ſelon l'ordre de la ſucceſſion de pere en fils; en ſorte qu'après ſa mort, il devoit laiſſer ſa dignité à ſes héritiers: au lieu que JESUS-CHRIST étant immortel, & éternel, n'a ni héritiers, ni ſucceſſeurs dans cette ſouveraine dignité. Cette derniere explication paroît plus conforme au deſſein de l'Apôtre, que la premiere.

(*a*) *Chryſoſt. Tena, Riber. alii.*

℣. 18.

Digitized by Google

18. *Reprobatio quidem fit præcedentis mandati, propter infirmitatem ejus, & inutilitatem:*

18. Car la premiére Loi est abolie comme impuissante, & inutile;

19. *Nihil enim ad perfectum adduxit Lex: introductio verò melioris spei, per quam proximamus ad Deum.*

19. Parce que la Loi n'a rien conduit à la perfection: mais une meilleure espérance, par laquelle nous nous approchons de Dieu, a été substituée en sa place.

## COMMENTAIRE.

℣. 18. REPROBATIO QUIDEM FIT PRÆCEDENTIS MANDATI (*a*). *La premiére Loi est abolie, comme inutile.* Voilà où l'Apôtre en vouloit venir par tous les raisonnemens que l'on a vû. Il vouloit montrer aux Hébreux que le sacerdoce, & les cérémonies légales étoient abrogées par le Sacerdoce de JESUS-CHRIST, & par son Evangile. La Loi est abrogée, non comme mauvaise, ou comme dangereuse, mais comme inutile, ou insuffisante, incapable de guérir nos blessures, & de satisfaire à nos besoins (*b*). Elle savoit commander, & montrer le bien, mais elle ne donnoit pas la force pour le pratiquer; ce que fait la Loi de grace par le Saint Esprit qui habite en nous (*c*).

℣. 19. NIHIL ENIM AD PERFECTUM ADDUCIT LEX. *Car la Loi n'a rien conduit à la perfection.* Elle n'a jamais par elle même, & par sa propre vertu conduit personne à la vraye justice, à la sainteté parfaite; elle n'a ni purifié l'homme de ses péchez, ni de ses soüillures intérieures. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait eu personne de sauvé, ni de justifié sous la Loi. Il est indubitable qu'il y a eu plusieurs Saints, & plusieurs Justes dans Israël depuis Moyse: mais ce n'est ni la Loi seule, ni le Sacerdoce légal, ni l'observation sensible des cérémonies extérieures, qui les a rendus tels, & agréables à Dieu; ç'a été la grace du Sauveur, sa charité, la foi en lui, l'esperance aux promesses. Les Justes de l'ancien Testament appartenoient tous à la nouvelle alliance par la disposition de leur cœur (*d*). Comparez ce qu'on a dit sur *Rom.* VIII. 3. *Galat.* III. 2. 21. 24.

INTRODUCTIO VERO MELIORIS SPEI. *Une meilleure espérance a été substituée en sa place.* La Loi ancienne, & le Sacerdoce d'Aa-

(*a*) *Græc.* Ἀθέτησις μὲν γὰρ γίνεται: *Reprobatio enim certè fit, &c.* Mais les anciens Manuscrits Latins omettent *enim. Clarom. & S. Germ. & Syr.* Voyez *Est.*

(*b*) *Theodoret. hic:* Παύεται ἐκεῖνος ὁ νόμος, οὐχ ὡς πονηρὸς ἀλλ' ὡς ἀσθενὴς, καὶ τὴν τελείαν οὐ δυνάμενος προσφέρειν ὠφέλειαν, *&c.*

(*c*) *Theophyl.* Πῶς δὲ ἦν ἀσθενής; διότι γράμματα ἦν μόνα διαγορεύοντα, τὸ δὲ πρᾶττε, τὸ δὲ μὴ. Δύναμιν δὲ οὐδεμίαν ἐνετίθει πρὸς τὸ τὰς ἐντολὰς κατεργάζεσθαι, ὁ νῦν γίνεται ἡμῖν διὰ τοῦ Πνεύματος. *Vide Est. Riber. Tir.*

(*d*) *Aug. de Cathech. Rudibus, c. 3. n. 6. Neque enim ob aliud ante adventum Domini scripta sunt omnia quæ in Scripturis sanctis legimus, nisi ut futura præsignaretur Ecclesia... adjunctis, atque annumeratis omnibus Sanctis, qui etiam ante adventum ejus in hoc sæculo vixerunt; ita eum venturum esse credentes, sicut nos venisse.*

20. *Et quantum est, non sine jurejurando.*

21. *Alii quidem sine jurejurando Sacerdotes facti sunt; hic autem cum jurejurando, per eum qui dixit ad illum: Juravit Dominus, & non pœnitebit eum: Tu es Sacerdos in æternum.*

20. De plus, ce Sacerdoce n'a pas été établi sans ſerment.

21. Car au lieu que les autres Prêtres ont été établis ſans ſerment, celui-ci l'a été avec ſerment, Dieu lui ayant dit : Le Seigneur a juré, & ſon ſerment demeurera immuable, que vous ſerez le Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſédech.

## COMMENTAIRE.

ron n'avoient pour objet que des choſes ſenſibles, & corporelles. Les biens qu'ils promettoient, les ſoüillures dont ils purifioient, les fautes qu'ils expioient, n'étoient qu'extérieures. Mais la nouvelle alliance, le Sacerdoce nouveau ſelon l'ordre de Melchiſédech, exercé par JESUS-CHRIST, nous promet d'autres biens, nous propoſe des récompenſes éternelles, nous donne la grace, & la juſtice intérieure, nous purifie de nos péchez les plus ſecrets, & nous conduit à Dieu (*a*). Quelques-uns (*b*) l'expliquent ainſi : Le Sacerdoce d'Aaron, & la Loi de Moyſe ne conduiſoient par eux mêmes rien à la perfection : mais ils étoient une maniére d'introduction à de meilleures eſpérances. Ils promettoient, ils figuroient, ils montroient de loin ce que nous devions eſpérer ſous la nouvelle alliance. Mais le premier ſens paroît plus naturel.

℣. 20. ET QUANTUM EST NON SINE JUREJURANDO. *Le Sacerdoce de* JESUS CHRIST *n'a pas été établi ſans ſerment.* Puiſqu'il eſt écrit : *Le Seigneur a juré, & il ne s'en repentira point : Vous êtes le Prêtre éternel ſelon l'ordre de Melchiſédech.* Autre circonſtance remarquable, qui diſtingue le Sacerdoce de JESUS-CHRIST, de celui d'Aron ; ce dernier ayant été établi ſans ſerment. Le ſerment qui intervient dans celui de JESUS-CHRIST, marque l'immutabilité, & l'éternité de ce Sacerdoce ; au lieu que le défaut de cette formalité dans celui d'Aaron, figuroit en quelque ſorte ſon tranſport, ſon changement, ſon abrogation, & ſon inſuffiſance. Ces mots (*c*) : *Et quantum eſt*, ſe traduiſent diverſement : *Quel avantage n'eſt-ce pas*, qu'il n'ait pas été établi ſans ſerment ? Ou bien : Nôtre eſpérance eſt *d'autant mieux* fondée, *que* JESUS-CHRIST n'a pas été établi Prêtre ſans ſerment. Ou enfin, nous avons de meilleures eſpérances, *en ce que* JESUS-CHRIST n'a pas été établi Prêtre ſans ſerment. Cette circonſtance eſt une nouvelle preuve de la prééminence de ſon Sacerdoce, & une nouvelle aſſûrance de ſon éternité.

---

(*a*) *Theodoret. Eſt. Men. Riber. alii.*
(*b*) *Vat. Jac. Capell. Bez. &c.*
(*c*) Καὶ καθ' ὅσον ἐ χωρὶς ὁρκωμοσίας. *Chryſoſt.* Τί ἐστι καὶ ὅσον ἐ χωρὶς ὁρκωμοσίας ; τελείων, ἐ χωρὶς ὁρκου, ἰδοὺ καὶ ἄλλη διαφορά.

Digitized by Google

22. *In tantum melioris teſtamenti ſponſor factus eſt Jeſus.*

22. Tant il eſt vrai que l'alliance dont JESUS eſt le médiateur, eſt plus parfaite que la premiere.

23. *Et alii quidem plures facti ſunt Sacerdotes, idcircò quòd morte prohiberentur permanere.*

23. Auſſi y a-t-il eu autrefois ſucceſſivement pluſieurs Prêtres, parce que la mort les empêchoit de l'être toujours.

## COMMENTAIRE.

℣. 22. IN TANTUM MELIORIS TESTAMENTI SPONSOR. *Tant il eſt vrai que l'alliance dont* JESUS *eſt le Médiateur, eſt plus parfaite que la premiére.* Tout ce que nous venons de dire prouve invinciblement que la nouvelle alliance, dont JESUS-CHRIST eſt le Médiateur, eſt infiment plus excellente, plus parfaite, & plus durable que l'ancienne, dont Moyſe fut le Miniſtre. Le Grec à la lettre (*a*): JESUS *a été le garant*, le répondant *de la nouvelle alliance*. Il s'eſt engagé au nom de ſon Pere de nous donner les récompenſes éternelles; comme Moyſe s'étoit obligé au nom de Dieu, de donner aux Hébreux la terre de Canaan, & de les combler de ſes bénédictions. Mais JESUS a fait plus que le ſimple répondant; il a été le Médiateur de notre réconciliation avec Dieu ſon Pere, il a ſatisfait pour nos péchez à ſa juſtice, il nous a mérité par ſa mort les biens éternels. La Loi de Moyſe ne formoit par elle-même que des eſclaves, des enfans d'Agar (*b*); la nouvelle alliance forme des fils adoptifs du Pere. Les Sacremens, & les cérémonies de la Loi ancienne étoient en grand nombre, difficiles à pratiquer, de peu, ou de nul effet réel quant à l'ame; ſimples figures de ce qui devoit arriver dans la Loi Evangélique.

Ceux de la nouvelle ſont en petit nombre, aiſez à pratiquer, auguſtes dans leurs ſignifications, puiſſans dans leurs effets, ſacrez dans leur obſervation, opérant dans la réalité, ce que les anciens ne faiſoient que promettre, ou que figurer. *Sacramentis numero pauciſſimis, obſervatione facillimis, ſignificatione præſtantiſſimis, ſocietatem novi populi colligavit*, dit ſaint Auguſtin (*c*). Et ailleurs (*d*) il dit que depuis la réſurrection du Sauveur, nous ſommes entrez dans l'heureuſe liberté des enfans de Dieu, & que nous ne ſommes plus accablez par la multitude des ſignes, & des Sacremens: *Sed quædam pauca pro multis, eademque factu facillima, & intellectu auguſtiſſima, & obſervatione caſtiſſima, ipſe Dominus, & apoſtolica tradidit diſciplina.*

℣. 23. ET ALII QUIDAM PLURES FACTI SUNT SACERDOTES. *Il y a eu autrefois pluſieurs Prêtres*, parce qu'étant mortels, ils ne pou-

(*a*) Γέγονεν ἔγγυος Ἰησοῦς. *Theophyl.* Ἐγγυητὴς, μεσίτης, *ſponſor, fidejuſſor, mediator.*

(*b*) *Galat.* IV. 24.
(*c*) *Aug. Ep.* 54. *nov. Edit. olim* 118.
(*d*) *Idem l.* 3. *c.* 9. *de Doctrina Chriſtiana.*



Digitized by Google

24. *Hic autem eò quòd maneat in æternum, sempiternum habet Sacerdotium.*

25. *Undè & salvare in perpetuum potest accedentes per semetipsum ad Deum, semper vivens ad interpellandum pro nobis.*

24. Mais comme celui-ci demeure éternellement, il posséde un Sacerdoce qui est éternel.

25. C'est pourquoi il est toujours en état de sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise, étant toujours vivant pour intercéder pour nous.

## COMMENTAIRE.

voient subsister toûjours. Aaron a eu pour successeurs ses fils Eléazar, Phinées, & ainsi des autres: mais JESUS étant immortel, & éternel, possede aussi un Sacerdoce qui n'a point de fin, & qui ne subsiste pas par la succession du pere au fils dans la suite des générations. *Sempiternum habet Sacerdotium.* Le Grec à la lettre (a): *Un Sacerdoce qui ne passe point à un autre.*

℣. 25. UNDE ET SALVARE IN PERPETUUM POTEST. *C'est pourquoi il est toujours en état de sauver ceux qui s'approchent de Dieu par son entremise* (b). JESUS-CHRIST vivant toujours, peut aussi toujours recevoir nos priéres, & les adresser à son Pere. C'est un Médiateur, & un Intercesseur qui ne meurt point, & dont le crédit, & le pouvoir n'est point sujet à diminution. Son Sacerdoce n'est borné ni par le tems, ni resserré par les lieux. Il est éternel, & infini. Il peut sauver à présent qu'il est dans le Ciel, comme il sauvoit pendant qu'il étoit sur la terre. Il prie, & intercede pour nous auprès de son Pere, en lui représentant nos besoins, en lui offrant ses mérites, en lui témoignant le désir qu'il a toujours eu, & qu'il aura toujours de notre salut, tandis que nous serons dans cet état de voyageur. *Semper vivens ad interpellandum pro nobis.* Le Grec, (c) & plusieurs excellens Exemplaires Latins lisent: *Pro ipsis.*

Les Commentateurs, & les Peres ne sont pas d'accord sur la maniére dont JESUS-CHRIST dans le Ciel prie son Pere, & intercéde pour nous, en qualité de Prêtre éternel. On trouve une espéce d'incompatibilité entre cette qualité de suppliant, & la gloire d'un Roi glorieux, & dominant sur toutes les créatures. Quelques-uns (d) croyent qu'il ne prie point: d'autres (e) soutiennent le contraire. Mais peut-être n'est-ce qu'une difficulté de nom. Ceux qui veulent qu'il ne prie pas, admettent quant

---

(a) Ἀπαράβατον ἔχει τὴν ἱερωσύνην. *Theophyl.* Ἀδιάδοχον, ἀδιάδεκτον.

(b) Τοὺς προσερχομένους δι' αὐτοῦ τῷ Θεῷ. *Quidam Latini Codd. mss. & impressi*: Accedens per semetipsum. *Ita Sixti V. Edit. & alia non pauca. Vide Brug. & Bukentop.*

(c) Εἰς τὸ ἐντυγχάνειν ὑπὲρ αὐτῶν. *Quid.* Ὑπερεντυγχάνειν αὐτοῖς: *Pro ipsis. Clarom. & S. Germ. & alii plures. Vide Mill.*

(d) *Vide Gregor. l. 22. Moral. c. 22. Rupert l. 9. de Divin. Officiis. D. Thom. hic.*

(e) *Nazianz. orat. 4. de Theologia, Greg. in Psal. v. Pœnitential. Aug. in Psal. XXIX. alii, ut Liber. Est. Cornel. à Lapide, Tena, &c.*

Digitized by Google

*26. Talis enim decebat ut nobis esset Pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segregatus à peccatoribus, & excelsior Cœlis factus:*

*27. Qui non habet necessitatem quotidie, quemadmodum Sacerdotes, prius pro suis delictis hostias offerre, deindè pro populi; hoc enim fecit semel, seipsum offerendo.*

26. Car il étoit convenable que nous eussions un Pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, & plus élevé que les Cieux;

27. Qui ne fût point obligé comme les autres Pontifes à offrir tous les jours des victimes, premiérement pour ses propres péchez, & ensuite pour ceux du peuple; ce qu'il a fait une fois, en s'offrant lui-même.

## COMMENTAIRE.

au fond l'effet de sa médiation, de quelque maniére qu'elle se fasse, soit que ce soit une priere formelle, & prise à la rigueur, ou seulement une priére interprétative, comme de représenter au Pere Céleste ses playes, le mérite de son sang, de sa passion, de ses travaux, objets capables de fléchir la miséricorde, & de désarmer la colére de Dieu. Ceux qui prétendent qu'il prie réellement, ont pour eux divers Textes de l'Ecriture, qui portent que JESUS-CHRIST prie son Pere dans le Ciel, selon son humanité, de même à proportion qu'il le prioit sur la terre, quoique, & dans le Ciel, & sur la terre, il ait toujours été, & soit toujours également tout-puissant (*a*).

℣. 26. TALIS DECEBAT UT NOBIS ESSET PONTIFEX. *Il étoit convenable que nous eussions un Pontife comme celui-ci*, comme JESUS-CHRIST, éternel, innocent, compatissant, tout-puissant, &c. Le Sacerdoce d'Aaron ne nous suffisoit point pour nous sauver, & pour nous procurer le bonheur du Ciel. Il n'avoit ni assez de vertu, ni assez de mérite pour cela. Les grands-Prêtres Hébreux étoient hommes, & sujets comme nous aux foiblesses de notre nature; leur pouvoir auprès de Dieu étoit fort borné; l'efficace de leur sacrifice étoit petite; elle se terminoit à expier des soüillûres légales, & extérieures. JESUS-CHRIST n'a aucun de ces défauts; il possede toutes les qualitez contraires dans un dégré surémінent. Tel devoit être le souverain Pontife de la nouvelle alliance.

℣. 27. QUI NON HABET NECESSITATEM. *Qui ne fût point obligé, comme les autres Pontifes, à offrir tous les jours premierement des victimes pour ses péchez, & ensuite pour ceux du peuple.* La Loi qui oblige les Israëlites à certains sacrifices pour leurs péchez, est pour les Prêtres comme pour tous les autres. Aaron, & ses fils pouvoient tomber dans toutes les mêmes soüillûres, que les simples Laïques, & étoient tenus aux mêmes observances pour les expier (*b*). De plus, au jour de l'expia-

(*a*) *Joan.* XIV. 13. *Rom.* VIII. 34. *Qui etiam interpellat pro nobis.*

(*b*) *Levit.* IX. 3. 7.



Digitized by Google

tion solemnelle (a), le grand-Prêtre offroit des sacrifices pour ses péchez, & pour ceux de sa famille : & quoiqu'il fût soumis, & au péché, & aux expiations légales, comme les autres Israëlites, il pouvoit toutefois purifier le peuple des mêmes soüillures, après qu'il s'en étoit purifié lui-même.

Mais JESUS-CHRIST l'emporte infiniment par-dessus lui en plusieurs maniéres : premiérement, parce qu'il ne fut jamais soüillé d'aucun péché, & n'eût par conséquent jamais besoin d'aucune expiation 2°. Aaron ne pouvoit se procurer, ni à lui, ni aux autres, par la seule force des sacrifices de la Loi, qu'une pureté extérieure ; & JESUS-CHRIST, sans avoir besoin pour lui d'aucune expiation, nous a réconcilié à son Pere par le mérite de son sang, & nous a mérité le salut éternel. *Hoc enim fecit semel seipsum offerendo.* 3°. Aaron étoit obligé de réïterer souvent ses sacrifices, & ses expiations, parce que leur mérite étoit fort limité, & que leur effet ne s'étendoit que sur les actions passées ; au lieu que le sacrifice de JESUS-CHRIST est d'une valeur infinie, & que son prix se répand sur tous les péchez du monde, tant passez, que présens, & à venir.

Quand l'Apôtre, après avoir raconté *qu'Aaron offroit tous les jours*, ou aussi souvent que la nécessité le demandoit, *des sacrifices premierement pour ses péchez, & ensuite pour ceux des autres*, ajoûte que JESUS-CHRIST *l'a fait une fois en souffrant lui-même*, gardez-vous bien de croire qu'il entende que JESUS-CHRIST a souffert la mort premierement pour ses pechez, & ensuite pour ceux des autres ; ce qui est l'erreur de Socin, dont Grotius sur cet endroit-ci, ne s'est point assez éloigné. Nous savons que JESUS-CHRIST n'a jamais commis aucun péché (b) : *Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus in ore ejus.* Mais il s'est offert une fois pour l'expiation de nos péchez, dont il avoit bien voulu prendre sur lui la peine, pour satisfaire à la justice de son Pere.

Enfin quand on dit qu'il s'est offert *une seule fois*, cela n'exclut pas le Sacrifice de l'Eglise Chrétienne ; non plus que le Sacerdoce de JESUS-CHRIST n'exclut pas le Sacerdoce des Chrétiens. Nos Prêtres ne sont que les vicegerents du souverain Prêtre, duquel ils empruntent tout leur pouvoir, & dont ils exercent les fonctions. Notre sacrifice est le même qui s'est offert sur la croix ; & il s'offre tous les jours sur nos Autels d'une maniére non sanglante. Dans le Sacrifice de l'Autel, JESUS-CHRIST se trouve réellement, & substantiellement caché sous les apparences du pain, & du vin ; au lieu que sur la croix il étoit réellement, & sensiblement immolé pour les pechez de tous les hommes. Ici les mérites de la mort de JESUS-CHRIST nous sont appliquez ; sur la croix,

(a) *Levit.* XVI. 6. 17.

(b) 1. *Petri* II. 22. *Isai.* LIII. 9.

Digitized by Google

28. *Lex enim homines constituit Sacerdotes infirmitatem habentes : sermo autem jurisjurandi, qui post Legem est, Filium in æternum perfectum.*

28. Car la Loi établit pour Pontifes des hommes foibles ; mais la parole *de Dieu* confirmée par le serment qu'il a fait depuis la Loi, établit pour Pontife le Fils, qui est saint, & parfait pour jamais.

## COMMENTAIRE.

ils nous ont été acquis. Dans l'un, & dans l'autre, c'est le même sacrifice ; exécuté sur le Calvaire, & réellement représenté sur l'Autel (*a*) : *Christus reliquit nobis sacrificium, quo cruentum illud semel in cruce peragendum repræsentaretur, ejusque memoria in finem usque sæculi permaneret.*

℣. 28. LEX ENIM HOMINES CONSTITUIT SACERDOTES. *La Loi établit pour Pontifes des hommes foibles, &c.* La Loi de Moyse, établit le Sacerdoce d'Aaron dans la personne d'hommes foibles, & mortels. La parole de Dieu prononcée par David dans le Pseaume CIX. long-tems après la publication de la Loi, a établi avec serment un Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech ; & ce Pontife n'est autre que JESUS-CHRIST, Fils de Dieu, saint, *parfait* (*b*), éternel, immortel. S. Paul remarque comme une circonstance importante, que ce Pontife a été prédit *depuis la Loi*, pour en tirer une conséquence nécessaire de l'abrogation du sacrifice légal : Car si celui-ci ne devoit point être abrogé, la prophétie de David deviendroit fausse, & inutile. Il dit que la parole de Dieu *établit le Fils Prêtre éternel* ; c'est-à-dire, qu'elle prédit qu'il sera établi dans le Sacerdoce. Souvent l'Ecriture dit que les Prophétes font, & exécutent, ce qu'ils annoncent simplement, ou ce dont ils ménacent. Ainsi le Seigneur dit à Isaïe (*c*) d'endurcir le cœur, de boucher les oreilles, & de fermer les yeux des Israëlites ; c'est-à-dire, de prédire qu'ils endurciront leurs cœurs, & qu'ils fermeront volontairement leurs yeux, & leurs oreilles aux paroles du Seigneur.

---

(*a*) *Concil. Trident. sess.* 22. *cap.* 1. *Theodoret ad cap.* VIII. ℣. 4. *Ep. ad Hebr.* Δήλον τοῖς τὰ θεῖα πεπαιδευμένοις, ὡς καὶ ἄλλην τινὰ θυσίαν προσφέρομεν, ἀλλὰ τῆς μίας ἐκείνης, καὶ σωτηρίου τὴν μνήμην ἐπιτελοῦμεν.

(*b*) Τετελειωμένον. *Grot. Ita perfectus, ut nec morti, nec ullis adversis subjaceat. Men. Non infirmitatem habentem ut Levitici Sacerdotes. Pag. Pis. Jun. Jac. Capell. Sanctificatum, & Sacerdotio legitimè perfunctum. Theodoret.* Τέλειον δὲ ἐνταῦθα τὸν ἀθάνατον λέγει.

(*c*) *Isai.* VI. 10.

# CHAPITRE VIII.

*Excellence du Sacerdoce de* JESUS-CHRIST *par-dessus celui d'Aaron; parce que* JESUS-CHRIST *est Prêtre dans le Ciel. Il est Ministre d'une alliance plus parfaite que l'ancienne. Prophétie qui promet une nouvelle alliance; d'où s'ensuit l'abrogation de l'ancienne.*

℣. 1. *Capitulum autem super ea quæ dicuntur : Talem habemus Pontificem, qui consedit in dextera sedis Magnitudinis in Cœlis.*

2. *Sanctorum Minister, & Tabernaculi veri, quod fixit Dominus, & non homo.*

℣. 1. TOut ce que nous venons de dire se réduit à ceci : Que le Pontife que nous avons est si grand, qu'il est assis dans le Ciel à la droite du trône de la *souveraine* Majesté.

2. Etant le Ministre du Sanctuaire, & de ce véritable Tabernacle que Dieu a dressé, & non pas un homme.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. CAPITULUM AUTEM SUPER EA QUÆ DICUNTUR (*a*). *Tout ce que nous venons de dire, se réduit à ceci.* Voici le précis, l'abrégé de ce que nous venons de dire: Le Sacerdoce d'Aaron s'exerce sur la terre; celui de JESUS-CHRIST s'exerce dans le Ciel. Autrement (*b*): Mais voici le comble, le couronnement de tout ce qui a été dit jusqu'ici. De toutes les prérogatives du Sacerdoce de la nouvelle alliance, voici celle qui est la plus relevée : C'est que JESUS-CHRIST exerce dans le Ciel même son Sacerdoce Le Ciel est à son égard, ce qu'est le sanctuaire à l'égard du Grand-Prêtre de la Loi. Le Sauveur est entré dans le Ciel, pour nous en mériter l'entrée, & pour obtenir du Pere Céleste les graces qui nous sont nécessaires. Voyez ci-devant le chap. VII. verset 25. & *Rom.* VIII. 34. 35.

℣. 2. SANCTORUM MINISTER (*c*), ET TABERNACULI VERI. *Etant le Ministre du Sanctuaire, & du véritable Tabernacle.* Aaron étoit Ministre du Sanctuaire, & du Tabernacle érigé par Moyse; ses suc-

(*a*) Κεφάλαιον δὲ ἐπὶ τοῖς λεγομένοις : *In summa. Summatim dicere, recapitulare.*

(*b*) *Chrys. hic, homil.* 13. Κεφάλαιον δὲ ἐπὶ τοῖς λεγομένοις. Κεφάλαιον δὲι τὸ μέγιστον λέγεται. *Theodoret.* Τὸν μεγίστῳ τιμὴν τελευταίαν κατέλιπε. *Grot. Riber. Jun. Pisc. Quot caput est, & præcipuum.*

(*c*) Τῶν ἁγίων λειτουργὸς : *Sacrificus Sanctorum; id est, Templi, vel Sanctuarii, quæ dicuntur Sancta, Ps.* CI. 19. CL. 1. *Eccli.* IV. 13 *Heb.* IX. 12. *Ita Theophyl. & alii plerique.*

cesseurs

Digitized by Google

3. *Omnis enim Pontifex ad offerendum munera, & hostias constituitur: undè necesse est & hunc habere aliquid quod offerat.*

4. *Si ergò esset super terram, nec esset Sacerdos; cùm essent qui offerrent secundùm Legem munera,*

3. Car tout Pontife est établi pour offrir à Dieu des dons & des victimes. C'est pourquoi il est nécessaire que celui-ci ait aussi quelque chose qu'il puisse offrir.

4. Si donc il n'avoit dû être Prêtre que sur la terre, il ne l'auroit point été du tout, y en ayant déja pour offrir des dons selon la Loi.

## COMMENTAIRE.

cesseurs ont servi dans le Temple de Salomon; & le Tabernacle, & le Temple étoient des ouvrages de la main des hommes; ouvrages périssables, & de peu de durée. JESUS-CHRIST notre souverain Prêtre, exerce son sacré ministére dans le Ciel même, *qui est le véritable Tabernacle, que Dieu même a dressé, & non pas un homme.* Quelques-uns (*a*) par *Ministet Sanctorum*, entendent, *le Ministre des Saints*, des Fidéles; & d'autres (*b*) par *le vrai Tabernacle*, entendent l'humanité de JESUS-CHRIST, dans laquelle la Divinité réside comme dans son Temple, & avec laquelle elle est entrée dans le Ciel, pour y exercer son Sacerdoce éternel. Mais la premiere explication est la véritable. L'Apôtre oppose le Tabernacle du Ciel, à celui de Moyse; il appelle le premier *vrai Tabernacle*, par opposition au second, qui n'étoit que figuratif.

℣. 3. OMNIS ENIM PONTIFEX AD OFFERENDUM MUNERA, ET HOSTIAS. *Car tout Pontife est établi pour offrir à Dieu des offrandes, & des victimes.* Cela est commun à toute sorte de Pontifes, même à ceux des fausses Religions. Moyse nous apprend quelles étoient à cet égard les fonctions d'Aaron, & de ses fils, & S. Paul dira ci-après chap. IX. ℣. 12. quelles sont les offrandes, & les victimes que J. C. offre: c'est sa propre personne, sa propre vie, son propre sang. Pour mériter donc véritablement le nom de Prêtre, il falloit qu'il se mît en état de pouvoir offrir quelque chose au Très-haut; il étoit donc nécessaire qu'il s'incarnât, pour pouvoir lui offrir, & sa vie, & son sang, & pour perpétuer son Sacerdoce, ou plûtôt l'offrande de ce sacrifice, il a établi dans l'Eglise le sacrifice de son Corps, & de son Sang, (*c*) qu'il offre à Dieu sur la terre par la main des Prêtres, en même-tems qu'il l'offre lui-même continuellement dans le Ciel pour la satisfaction, & le salut de tous les hommes.

℣. 4. SI ERGO ESSET SUPER TERRAM, NEC ESSET SACERDOS. *S'il n'avoit dû être Prêtre que sur la terre, il ne l'auroit point été*

(*a*) *Chrys. Quidam apud Theophyl.* Τινὲς δὲ τὸ λειτουργὸς τῶν ἁγίων, ἤτοι ἀποστόλους, ἀντὶ τοῦ, τῶν ἡγιασμένων ὑπ' αὐτοῦ ἀνθρώπων.

(*b*) *Jun. Para. Piscat. Gemar.*

(*c*) *Est. Men. Tir.*



Digitized by Google

5. *Qui exemplari, & umbræ deserviunt cœlestium; sicut responsum est Moysi, cùm consummaret Tabernaculum: Vide (inquit) omnia facito secundùm exemplar quod tibi ostensum est in monte.*

5. Dont le ministére a pour objet les figures & les ombres des choses du Ciel, ainsi que Dieu dit à Moyse, lorsqu'il devoit dresser le Tabernacle: Ayez soin de faire tout selon le modéle qui vous en a été montré sur la montagne.

## COMMENTAIRE.

*du tout (a)*, puisqu'il y avoit d'autres Prêtres, qui offroient à Dieu les offrandes, & les sacrifices convenables. Il falloit donc qu'il montât au Ciel, & qu'il entrât dans ce Sanctuaire qui n'est pas fait de la main des hommes, pour y faire les fonctions d'un Sacerdoce nouveau, & éternel. Nous avions assez de Prêtres sur la terre, il nous en manquoit un dans le Ciel. (b) Il ne peut y avoir sur la terre deux Sacerdoces: si JESUS-CHRIST y étoit demeuré, il n'auroit pû y faire l'exercice de Prêtre, les enfans d'Aaron étant en possession d'exercer leur Sacerdoce dans le Temple de Jérusalem. Il devoit donc mourir, & monter au Ciel, afin que le Sacerdoce légal cessant, le sien prît sa place, & lui succédât (c). Il commença sur la terre l'exercice de son Sacerdoce, par le sacrifice qu'il consomma sur la croix; il continuë de l'offrir dans le Ciel, & dans l'Eglise Chrétienne, où la réalité a pris la place de la figure, où le Corps, & le Sang d'un Homme Dieu, s'immolent en la place des agneaux, des boucs, & des taureaux.

℣. 5. QUI EXEMPLARI, ET UMBRÆ DESERVIUNT COELESTIUM. *Dont le ministére a pour objet les figures, & les ombres des choses du Ciel.* Les Prêtres de la race d'Aaron servent dans le Tabernacle, ou dans le Temple de Jérusalem, lequel étoit la figure du Temple du Ciel. Joseph, & Philon ont reconnu ce que dit ici S. Paul, & il paroît que de leur tems on expliquoit ainsi allégoriquement les parties du Tabernacle. Il étoit partagé en trois parties, dit Joseph (d); le vestibule, le saint, & le sanctuaire; les deux premiers signifioient la terre, & la mer, que Dieu a, pour ainsi dire, abandonné aux hommes. Le sanctuaire étoit le symbole du Ciel, qui est inaccessible aux mortels. Les douze pains arrangez sur la table d'or, marquoient les douze mois de l'année. Les sept branches, ou les sept lampes du chandelier, designoient les sept planettes; & les quatre couleurs qui se remarquoient dans les voiles du Ta-

(a) *Theophyl.* Διὰ αὐτὸ τοῦτο ἱερεὺς ἐστι, διότι δεῖ γῆς τόπον καὶ ἔχειν, εἰ μὲν γὰρ ἦν ἐπὶ γῆς, οὐκ ἂν ἦν ἱερεύς.

(b) *Grot. Biber. Zeger. Men. Tirin.*

(c) *Oecumen.* Εἰ μὴ ἐτελεύτα, μηδὲ ἐγίνετο ἀρχιερεὺς ἀληθῶς, οὐκ ἂν ἦν ἱερεύς.

(d) *Joseph. Antiq. l. 3. c. 9.* Ἕκαστα γὰρ τούτων ὡς ἀπεμιμήσατο, καὶ διεπύστησεν ἡμῖν ὁ λόγος... τὴν γὰρ σκηνὴν τριῶν εἰς τρία, καὶ δύο μέρη ἐποίησεν ἀνὴς τῶν ἱερέων, ὥσπερ βίβλον τινὰ κοινὸν τόπον, τῆς γῆς, καὶ τῆς θαλάσσης ἀπονεμήσας. Τὸν δὲ πρῶτον μοῖραν, μένον ἀφῆκε τοῦ Θεοῦ, διότι καὶ ἡ θάλασσα καὶ ἡ γῆ πᾶσιν ἀνθρώποις ἐστὶν ἀνεπίβατος. *Vide Philon. plurib. locis, & Buxtorf. Exercit. de Arca, c. 6. & Hebr. IX. 6. 7. & seq. & X. 11. &c.*

Digitized by Google

*6. Nunc autem melius sortitus est ministerium, quanto & melioris testamenti mediator est, quod in melioribus repromissionibus sancitum est.*

6. Au lieu que JESUS a reçu une sacrificature d'autant plus excellente, qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance, & qui est établie sur de meilleures promesses.

## COMMENTAIRE.

bernacle, désignoient les quatre élemens, l'air, la terre, l'eau, & le feu. Philon est plein de semblables allégories.

Saint Paul parloit donc ici aux Hébreux un langage fort intelligible, & auquel ils étoient tout accoûtumez, en leur disant que le tabernacle matériel, & les sacrifices étoient des figures du Tabernacle éternel, & que le Sacerdoce d'ici-bas, n'étoit qu'une peinture de celui qui s'exerce dans le Ciel; & comme il parloit à des Juifs convertis, ils concevoient aisément que JESUS-CHRIST étoit dans le Ciel le grand Prêtre de la nouvelle alliance jurée à Sinaï. La seule difficulté consistoit à faire voir que le Sacerdoce que JESUS-CHRIST exerce dans le Ciel, étant incompatible avec celui qu'Aaron exerce sur la terre, ce dernier devoit être abrogé, & supprimé pour faire place au premier.

OMNIA FACITO SECUNDUM EXEMPLAR. *Faites tout selon le modéle, qui vous en a été montré sur la montagne.* Il y a donc un modéle, un original du Tabernacle, dont celui de Moyse n'étoit que la copie. Or l'original est le véritable, c'est celui dont JESUS-CHRIST est le Prêtre; Aaron ne l'est que de celui qui a été copié. Philon (*a*) a fort bien remarqué que le Législateur sur la montagne avoit vû des idées spirituelles du bâtiment qu'il devoit construire, ou du tabernacle qu'il devoit dresser, comme une image des choses futures, & spirituelles. Voyez *Exod.* xxv 40. Dieu voulut dans l'image qu'il présenta à Moyse sur le mont Sinai, lui tracer un modéle de l'Eglise, qui devoit un jour être construite spirituellement, & éminemment par le Messie (*b*). Cette Eglise, son Sacerdoce, son sacrifice, subsistent en Dieu dès le commencement du monde. Moyse en vit un échantillon, & comme une ombre sur la montagne. Les Hébreux en virent une figure dans le Tabernacle, mais JESUS-CHRIST, nous l'a manifesté à sa venuë dans le monde, & sur tout après son Ascension, par l'abolition des cérémonies, du Temple, & du sacerdoce des Juifs.

℣. 6. NUNC AUTEM MELIUS SORTITUS EST MINISTE-

(*a*) *Philo de Vita Moſis* : Σκιὰν ἔργον ἱερώτατον δημιουργεῖν ἐδόξεν, ἧς τὴν κατασκευὴν ἀσωμάτοις λόγοις ὑπ' αὐτῆς ὄρους Μουσῆς ἀναδιδάσκετο, ὧν μελλόντων ἀποτελεῖσθαι σωμάτων ἀσωμάτοις ἰδέαις τῇ ψυχῇ διαγράφων, ὡσεὶ ἀς ἐν σκιᾷ καθαφὴ ἐπ' ἀρχετύπου γεγραφῆναι καὶ τοιαῦτα αἰσθητὰ μιμήματα ἀπεικονίζεται.

(*b*) *Vide Bedam, Anſelm. Men. Tir. Eſt. &c.*



Digitized by Google

7. *Nam si illud prius culpâ vacasset, non utique secundi locus inquireretur.*

8. *Vituperans enim eos, dicit: Ecce dies venient, dicit Dominus, & consummabo super domum Israël, & super domum Judæ, testamentum novum:*

7. Car s'il n'y avoit eu rien de défectueux à la premiere alliance, il n'y auroit pas eu lieu d'y en substituer une seconde.

8. Et cependant Dieu parle ainsi, en blâmant ceux qui l'avoient reçue: Il viendra un tems, dit le Seigneur, où je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël, & avec la maison de Juda;

## COMMENTAIRE.

RIUM. *Au lieu que* JESUS *a reçu une sacrificature*, un sacerdoce, un ministére, *d'autant plus excellent, qu'il est le Médiateur d'une meilleure alliance.* La dignité du sacerdoce, & du ministére, se prend de l'excellence de son objet. Or le Sacerdoce, & la médiation de JESUS-CHRIST, regardent un Sacerdoce éternel, & d'un mérite infini, une alliance nouvelle, qui doit durer toujours, & qui unit les hommes à la divinité par les liens, les plus indissolubles. Le Sacerdoce de JESUS-CHRIST, & son office de Médiateur sont donc infiniment supérieurs à ceux de Moyse, & d'Aaron, puisque le Sacerdoce d'Aaron n'avoit pour objet qu'un ministére de peu de durée, & de très-peu d'effet, & que l'office de médiateur qu'avoit exercé Moyse, se terminoit à la Loi donnée aux Juifs, laquelle devoit être abrogée, quant à ses cérémonies, pour faire place à l'Evangile.

℣. 7. NAM SI ILLUD PRIUS CULPA VACAVIT. *Car s'il n'y avoit rien eu de défectueux dans la premiere alliance.* Si l'alliance faite avec Israël au mont Sinaï, & en conséquence de laquelle la Loi a été donnée, si cette alliance eût été parfaite en tout sens, & que par elle-même elle eût conduit les hommes à la sainteté (*a*), en sorte qu'il n'eût rien fallu au-delà, *il n'y auroit pas eu lieu de lui substituer une nouvelle alliance*, plus sainte, & plus excellente.

℣. 8. VITUPERANS (*b*) ENIM EOS. *Dieu parle ainsi, en blâmant ceux qui avoient reçu* la Loi de Moyse, & qui étoient entrez dans la premiére alliance: *Il viendra un tems où je ferai avec Israël une nouvelle alliance*, différente de celle que je fis avec leurs peres dans le désert. Ils ont été infidéles à ce à quoi ils s'étoient engagez, *c'est pourquoi je les ai méprisez* (*c*): rejettez, négligez, abandonnez, dit le Seigneur. J'ai rompu, & abrogé cette ancienne alliance, & lui en ai substitué une nouvelle. Ce passage

(*a*) *Chrysost.* Εἰ γὰρ ἡ πρώτη ἐκείνη ἦν ἄμεμπτος. Τοῦτέστι εἰ οὐδὲν εἶχε ἐνιπὲς, εἰ ἀμέμπτους ἐποίει. *Theodoret.* Τὸ ἄμεμπτος, ἀντὶ τοῦ τελεία τέθεικε, τουτέστι ἀπέχρωσα πρὸς τελειότητα, ἀμέμπτους τοὺς χρωμένους ἐργαζομένη. *Vide Est. Riber. &c.*

(*b*) Μεμφόμενος γὰρ αὐτοὺς: *Incusans, vituperans, reprehendens.*

(*c*) Καγὼ ἠμέλησα αὐτῶν. *Heb.* ואנכי בעלתי בם Et je les ai épousez, ou je les ai dominez, ou j'ai eu du dégoût pour eux.

Digitized by Google

9. *Non secundùm testamentum quod feci cum patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem illos de terra Ægypti; quoniam ipsi non permanserunt in testamento meo: & ego neglexi eos, dicit Dominus.*

10. *Quia hoc est testamentum, quod disponam domui Israël post dies illos, dicit Dominus: Dando Leges meas in mentem eorum, & in corde eorum superscribam eas; & ero eis in Deum, & ipsi erunt mihi in populum:*

9. Non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs peres au jour que je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte; car ils ne sont point demeurez dans cette alliance que j'avois faite avec eux: & c'est pourquoi je les ai mépriſez, dit le Seigneur.

10. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maiſon d'Iſraël, après que ce tems-là ſera venu, dit le Seigneur: J'imprimerai mes Loix dans leur eſprit, & je les écrirai dans leur cœur: & je ſerai leur Dieu, & ils ſeront mon peuple;

## COMMENTAIRE.

de Jérémie (*a*) que S. Paul cite ici, marque ſi diſtinctement l'abolition des cérémonies, & du ſacerdoce légal, qu'on n'y peut rien ajoûter. Voilà deux loix, & deux alliances bien marquées, & bien diſtinguées l'une de l'autre, qui ne ſubſiſtent pas enſemble, mais qui ſe ſuccedent l'une à l'autre. La premiere particuliére aux Hébreux, la ſeconde générale à tous les hommes; la premiere imparfaite, & donnée pour un tems, la ſeconde parfaite, & éternelle (*b*).

℣. 10. HOC EST TESTAMENTUM QUOD DISPONAM DOMUI ISRAEL. *Voici l'alliance que je ferai avec la maiſon d'Iſraël.* Avec Juda, & Iſraël réünis, c'eſt-à-dire, avec tout mon peuple; Iſraël peut auſſi marquer les Gentils, & Juda les Juifs (*c*); & de cette ſorte la prophétie regardera la nouvelle alliance priſe dans toute ſon étenduë. Le ſalut, & la bonne nouvelle de la venuë du Meſſie fût d'abord annoncée aux Juifs; ce fut au milieu d'eux que fût jurée, confirmée, & ſcellée par le ſang du Sauveur, la nouvelle alliance. Les premiers ſujets qui y ſont entrez, & les premiers Miniſtres qui l'ont prêchée, étoient Juifs: mais dans l'intention de Dieu Auteur de cette nouvelle alliance, elle devoit être commune à tous les peuples du monde. *Allez*, dit le Sauveur (*d*), *prêchez l'Evangile à toutes les nations, & baptiſez-les au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.*

POST DIES ILLOS... DANDO LEGES MEAS IN MENTEM EORUM. *Après que ce tems-là ſera venu, j'imprimerai mes Loix dans leur cœur.* Il y en a qui croyent que Jérémie avoit en vûë premierement l'al-

(*a*) *Jerem.* XXXI. 31. *juxta* 70.

(*b*) *Juſtin. Dialog. cum Tryphone*: Παλαιὸς ἦν νόμος, ὁ γραπτὸς μόνον. Ὁ δὲ, πάντων ἁπλῶς Νόμος ὁ κατὰ τὸν πάντα χρόνον πρὸς τὸν θεὸν αἰτίαν ἔχοντα. Καὶ διαθήκη μετὰ ταῦτα λέγεται, τὴν ποτὲ μὲν ὁμοίως ἔσεσθαι. Ἀΐδιος δὲ ἡμῖν νόμος καὶ παγκαίριος ὁ Χριστὸς ἐδόθη, & ἡ διαθήκη αὕτη, μετὰ τὴν νόμος, ὁ προφῆται, &c.

(*c*) *Vide Eraſm. Eſt. Riber. hic, Hieronym. in Jerem.* XXXI.

(*d*) *Matt.* XXVIII.

11. *Et non docebit unusquisque proximum suum, & unusquisque fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum ; quoniam omnes scient me à minore usque ad majorem eorum :*

11. Et chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain, & son frere, en disant : Connoissez le Seigneur ; parce que tous me connoîtront, depuis le plus petit jusqu'au plus grand.

## COMMENTAIRE.

liance qu'Esdras, & Néhemie renouvellerent au nom du Seigneur avec le peuple nouvellement de retour de la captivité (*a*) ; mais on ne peut nier que dans un sens plus relevé, & plus direct, il n'ait voulu marquer l'alliance que le Messie devoit faire avec toutes les nations. On n'a vû que dans l'Eglise Chrétienne le parfait accomplissement de ce que dit ici ce Prophéte (*b*) : *J'imprimerai ma Loi dans leur esprit, & je la graverai dans leur cœur ; chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain, & son frere : en disant : Connoissez le Seigneur ; parce que tous me connoîtront, depuis le plus petit, jusqu'au plus grand &c.* Jesus-Christ n'a rien laissé par écrit (*c*) ; ses Apôtres ont reçu les instructions de sa bouche, il leur a envoyé son Esprit qui leur a imprimé sa Loi dans le cœur (*d*) ; cet Esprit s'est répandu non-seulement sur les Apôtres, mais aussi sur tous les Fidéles, de tout âge, & de toute condition (*e*), par les dons intérieurs, & extérieurs dont il les a remplis. Les Juifs ne peuvent dans leur nation nous montrer rien de pareil en aucun tems depuis Jérémie. Il faut donc rapporter à l'établissement de la Religion Chrétienne, tout ce que le Prophéte promet ici de la part du Seigneur à Israël, & à Juda.

℣. 11. Non docebit unusquisque proximum suum. *Chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain* (*f*). Les fanatiques inférent de là que dans la Loi nouvelle chacun doit suivre la lumiére intérieure qui l'éclaire, sans se mettre en peine d'attendre les instructions des ministres, & des supérieurs Ecclésiastiques, dont le gouvernement est absolument inutile. Quelques Peres (*g*) ont crû que cette prophétie n'aura son parfait accomplissement que dans le Ciel, où chacun sera pénétré de la lumiere surnaturelle, & joüira de la claire vision de Dieu. D'autres croyent que ceci doit s'entendre des premiers Fidéles, qui furent convertis si aisément, & qui reçûrent une si grande abondance de lumié-

(*a*) *Grot. & alii apud Est. hic.*
(*b*) 2 *Esdr.* IX. 37. 38. X. 1. *& seq.*
(*c*) *Chrysost. Theophyl.*
(*d*) 2. *Cor.* III. 3. *Non in tabulis lapideis, sed in tabulis cordis carnalibus.*
(*e*) *Vide Joan.* XIV. 2. 17. 26. XV. 26. XVI. 13. 1. *Joan.* II. 27. *Ezech.* XXXVI. 26. *Joël.* II. 28. *Act.* II. 1. 2. 3. *&c.*
(*f*) Τὸν πλησίον αὐτοῦ. *Alii :* Τὸν πολίτην : *Civem suum. Ita Alex. & Clar. G. L. Germ. G. L. alii plures.*
(*g*) *Aug. de spiritu & litt. c.* 24. 25. *Primas. Anselm. Cajet. D. Thom. Theodoret.* Τοῦτο δὲ οὐ τῷ παρόντι βίῳ γίγνεται, ἀλλὰ κατ' ἐκεῖνον γενήσεται.

Digitized by Google

res, & de graces dans le commencement du Christianisme, qu'il étoit aisé de connoître que c'étoit Dieu même qui les éclairoit intérieurement, & qui les attiroit par le puissant attrait de sa grace. En sorte que l'Apôtre disoit par exemple aux Corinthiens (a) : *Vous êtes riches en toutes choses dans* JESUS-CHRIST, *en sorte qu'il ne vous manque rien, ni en ce qui regarde la parole, ni en ce qui regarde la science.* Et S. Jean (b) : *Vous avez reçu l'onction du Saint-Esprit, & vous connoissez toutes choses ; je ne vous ai point écrit comme si vous ignoriez la vérité, car vous n'avez pas besoin que personne vous enseigne, parce que l'onction vous instruit de tout.* Et S. Paul aux Thessaloniciens (c) : *Je n'ai pas besoin de vous écrire sur la charité fraternelle ; car Dieu même vous a appris à vous aimer les uns les autres.*

D'autres (d) l'expliquent ainsi : Avant le Messie, & sous la Loi de Moyse, la connoissance du vrai Dieu, & du fond de la Religion étoit bornée aux seuls Juifs, & encore parmi eux il y en avoit très-peu qui eussent une connoissance étenduë, parfaite, & pratique de la Loi du Seigneur. Cette connoissance étoit renfermée dans quelques Prêtres, & quelques Prophétes. Mais sous la Loi nouvelle, la connoissance du Seigneur est répanduë par toutes les nations, une infinité de personnes ont reçu la lumiére de l'Evangile : les moindres Fidéles sont plus éclairez sur les mystéres de la Religion, sur l'accomplissement des prophéties, sur les caractéres du Messie : sur la voye du salut, que ne l'étoient souvent ceux qui sous la Loi passoient pour les plus savans. Il y a eu dans l'Eglise Chrétienne, depuis son commencement ; jusqu'aujourd'hui, dans la suite de tous les siécles, plus de sainteté, plus de vertu, plus de véritable connoissance de la Loi du Seigneur, & de la pratique de ses commandemens, qu'il n'y en a jamais eu dans la Synagogue.

En voilà plus qu'il n'en faut pour vérifier la prédiction du Prophéte. On ne doit pas prendre ses paroles à la rigueur ; elles enferment quelque espece d'hyperbole (e) ; il ne parle de la Loi nouvelle, que comme comparée, & opposée à l'ancienne. Il ne parle pas de tous ceux qui portent le nom de Chrétiens. Il y en a beaucoup qui sont séparez de l'Eglise par le schisme, & par l'héréſie, & d'autres qui n'y demeurent attachez que par une communion purement extérieure, comme des membres morts, & pourris ; ce n'est pas de ces sortes de gens dont il dit qu'ils porteront la Loi de Dieu imprimée dans leur esprit, & gravée dans leur cœur, & que chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain ; il doit s'entendre des vrais Chrétiens, & ceux qui sont remplis de l'Esprit de Dieu, des enfans des promesses, & de la nouvelle alliance (f). C'est dans ce

(a) 1. Cor. 1. 5.
(b) 1. Joan. 11. 21. 27.
(c) 1. Thessal. IV. 6.
(d) Vide Riber. Est. Jun. &c.
(e) Vide Riber. Grot. aliosc.
(f) Vide Est. hic.

Digitized by Google

12. *Quia propitius ero iniquitatibus eorum, & peccatorum eorum jam non memorabor.*

13. *Dicendo autem novum, veteravit prius. Quod autem antiquatur, & senescit, propè interitum est.*

12. Car je leur pardonnerai leurs iniquitez, & je ne me souviendrai plus de leurs péchez.

13. Or en appellant *cette alliance* une alliance nouvelle, il a mis la premiere au rang des choses passées & vieillies. Or ce qui se passe & vieillit, est proche de sa fin.

## COMMENTAIRE.

même sens qu'on doit expliquer ces paroles d'Isaïe (*a*) : *Je rendrai tous vos enfans instruits de Dieu même.* Et ailleurs (*b*) : *Toute la terre est remplie de la connoissance du Seigneur, comme les eaux de la mer qui s'élevent sur ses bords.*

℣. 12. QUIA PROPITIUS ERO. *Je leur pardonnerai leur iniquité.* C'est dans la Loi nouvelle que l'on trouve la parfaite rémission des péchez, par la vertu des Sacremens que le Fils de Dieu nous a donnez pour notre sanctification. La Loi ancienne par elle-même ne purifioit que les soüillures légales. Si elle donnoit le pardon, c'étoit en vertu des dispositions de ceux qui pratiquoient les cérémonies, & qui offroient leurs sacrifices : dans la nouvelle alliance ce sont les Sacremens qui opérent le salut, & la sanctification. Nos bonnes dispositions y concourent, non comme causes principales, mais comme éloignans les obstacles qui peuvent s'opposer de notre part à leur efficacité.

℣. 13. DICENDO NOVUM VETERAVIT PRIUS. *Or en appellant cette alliance une nouvelle alliance, il a mis la premiere au rang des choses passées, & vieillies.* A la lettre (*c*) : *il a fait vieillir la premiere.* Nous avons déja remarqué que les Hébreux disent assez souvent que les Prophétes font ce qu'ils prédisent. Jérémie en prédisant que la Loi de Moyse vieilliroit, & seroit abrogée, l'a en quelque sorte abolie, décréditée, fait vieillir. Cela marque la certitude infaillible des prophéties. Si la Loi étoit éternelle, elle ne vieilliroit pas ; & si elle étoit incorruptible, elle ne finiroit pas.

(*a*) *Isai.* LIV. 13. *Joan.* VI. 45.
(*b*) *Isai.* XI. 9.
(*c*) Πεπαλαίωκε.

CHAPITRE

Digitized by Google

# CHAPITRE IX.

*Cérémonies de la Loi ancienne, comparées à celle de la nouvelle. Foiblesse de l'une, perfection de l'autre. Ce que signifioient le Sanctuaire & le Saint des Saints.* JESUS-CHRIST *est entré dans le Sanctuaire du Ciel. Il est lui-même la victime, dont le sang est porté dans ce Sanctuaire. Il viendra dans son second avénement, sans être chargé de nos péchez.*

℣. 1. *HAbuit quidem & prius justificationes culturæ, & Sanctum sæculare.*

℣. 1. CEtte premiere *alliance* a eu des loix & des réglemens touchant le culte de Dieu, & un Sanctuaire terrestre.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. HABUIT ET PRIUS JUSTIFICATIONES CULTURÆ. (a). *La premiere alliance a eu des loix touchant le culte de Dieu.* Après avoir montré que le sacerdoce d'Aaron, & que l'ancienne alliance devoient être abrogez, il montre que le Tabernacle devoit aussi avoir une fin; que les cérémonies qui se pratiquoient dans le Temple, ne devoient pas toûjours durer. *La premiere alliance* (b) avoit ses loix touchant le culte de Dieu; on ne lui conteste point cela. Mais ces loix, & ces cérémonies n'étoient que des symboles de ce que l'on devoit voir dans la nouvelle alliance.

ET SANCTUM SÆCULARE. *Et un sanctuaire terrestre.* A la lettre: (c) *Un sanctuaire mondain*, c'est-à-dire, selon Théodoret, un sanctuaire qui répresentoit tout le monde. Il ne prend pas le nom de *sanctuaire*, dans sa signification stricte, pour le Saint des Saints, mais pour le Temple, en tant qu'il comprend le Saint, & le Sanctuaire. Le Saint marquoit, dit cet Auteur, la vie que nous menons en ce monde, & le Saint

(a) Δικαιώματα λατρείας. *Theophyl.* Τουτέστι σύμβολα, ἢ θέσμους, καὶ νομοθεσίας: *Symbola, instituta, legislationes. Theodoret.* Δικαιώματα λατρείας. Τὰς ἐντολὰς οὕτως ἐκάλεσε, καθὼς τὴν θείαν ἐποιοῦντο λατρείαν.

(b) Εἶχε μὲν οὖν, καὶ ἡ πρώτη σκηνὴ: *Le premier Tabernacle.* Mais plusieurs anciens Manuscrits portent simplement: Ἡ πρώτη, sans σκηνὴ. *Alex. Clarom. G. L. S. Germ. G. L. alii plures.* D'autres lisent: Ἡ πρώτη διαθήκη. *Ita Arab. Æthiop. Barb.* 1. *Ita explicant Phot. & Chrys. hîc:* Ἡ πρώτη τις; ἡ διαθήκη.

(c) Τοῦτο ἅγιον κοσμικόν. *Theodoret.* Τὴν σκηνὴν οὕτως ἐκάλεσε τύπον ἐτέχουσαν τοῦ κόσμου πάντος. *Ita Grot. Riber.*

2. *Tabernaculum enim factum est primum, in quo erant candelabra, & mensa, & propositio panum, quæ dicitur Sancta.*

2. Car dans le Tabernacle qui fut dressé, il y avoit une premiere partie, où étoit le chandelier, la table, & les pains de proposition; & cette partie s'appelloit, Le Saint.

## COMMENTAIRE.

des Saints, celle que nous devons mener dans le Ciel. S. Chrysostome, & Théophylacte (*a*), par *sanctum sæculare*, ou *mundanum*, entendent cette partie du Temple, où le peuple, & même les étrangers avoient entrée; c'est-à-dire, le parvis du peuple, & le parvis des Gentils. D'autres (*b*) enfin l'expliquent d'une maniére qui paroît plus juste, & plus conforme au dessein de l'Apôtre, du Saint, ou du Sanctuaire du Tabernacle, ou du Temple de Jérusalem, qui sont appellez *mondains*, ou parce qu'ils ne devoient subsister que pour un tems en ce monde, ou parce qu'ils n'étoient que des figures, ou des symboles du Tabernacle céleste, & éternel, dont JESUS-CHRIST est le grand-Prêtre. C'est en ce même sens que dans l'Epître aux Galates il appelle la Loi de Moyse (*c*): *les élémens de ce monde.* Et dans l'Epître à Tite (*d*), il appelle les désirs des choses de la terre, *les désirs du monde*, *sæcularia desideria*, par opposition aux désirs des choses du Ciel.

℣. 2. TABERNACULUM ENIM FACTUM EST PRIMUM. *Car dans le Tabernacle il y avoit une premiere partie qui étoit le saint.* Pour entendre ce que dit ici l'Apôtre, il faut se faire une idée distincte du Tabernacle dressé par Moyse dans le désert; ce Tabernacle étoit le racourci du Temple qui fut bâti ensuite à Jérusalem; il comprenoit le parvis où le peuple pouvoit entrer, à moins qu'il n'en fut exclus pour quelque souillure. Dans ce parvis étoit l'autel des holocaustes, sur lequel on offroit les victimes, & les offrandes de pain, de vin, & d'autres choses. S. Paul ne parle pas de ce parvis dans ce chapitre; ce que je remarque contre plusieurs Interprétes, qui ont entendu ce parvis, par, *sanctum sæculare.* Au fond de ce parvis étoit la tente de l'alliance, ou le Tabernacle composé de deux parties principales. *Le Saint, & le Sanctuaire*, ou *le Saint des Saints.* Il y avoit dans le Temple de Salomon un parvis pour les Lévites, différent de celui du peuple, & à l'entrée du Saint vestibule; mais dans le Tabernacle dressé par Moyse, on ne voyoit point ces deux parties; aussi l'Apôtre n'en fait point ici mention.

Dans le Saint il y avoit comme dit ici saint Paul, 1°. le chandelier d'or

(*a*) *Chrysost. Theophyl.* Κοσμικὸν εἶπεν ἐπειδὴ πᾶσιν ἀφεῖτο ἐπιβαίνειν, καὶ δῆλος ἦν τόπος ἐν τῷ αὐτῷ οἴκῳ, ἔνθα οἱ Ἰουδαῖοι, οἱ Ναζαραῖοι, οἱ προσήλυτοι, οἱ Ἕλληνες, &c.

(*b*) *Est. Jac. Capell. Bez. Jun. Gemar.*

(*c*) *Galat.* IV. 3.

(*d*) *Tit.* II. 12.

Digitized by Google

3. *Post velamentum autem secundum, Tabernaculum, quod dicitur Sancta Sanctorum,*

3. Après le second voile, étoit le Tabernacle appellé, Le Saint des Saints,

## COMMENTAIRE.

à sept branches rangé du côté du midi; 2°. L'autel d'or, ou l'autel des parfums, qui étoit au nord; & 3°. l'Autel où l'on mettoit les pains devant la face du Seigneur. Le chandelier d'or avoit sept branches, & autant de lampes, que l'on allumoit tous les soirs, & qu'on éteignoit tous le matins. L'Autel des parfums étoit d'or, & un des Prêtres en semaine choisi par le sort, entroit deux fois chaque jour dans le Saint, & y offroit le soir, & le matin le parfum dans un brasier, ou encensoit qu'il laissoit sur l'Autel; enfin la table des pains de proposition étoit aussi couverte de lames d'or. On mettoit sur cette table tous les jours de sabbat douze pains rangez en deux piles, que l'on y laissoit toute la semaine, & qu'on en ôtoit le jour du sabbat, en y en mettant de nouveaux. On peut voir tout cela dans un plus grand détail dans le Livre de l'Exode.

℣. 3. POST VELAMENTUM AUTEM SECUNDUM. *Après le second voile*, car le premier voile, dont il n'a rien dit ci-devant, sachant que les Hébreux à qui il parloit, suppléoient aisément à ce qu'il pouvoit omettre dans ces choses connuës de tout le monde; ce premier voile étoit à l'entrée du Saint; il séparoit le Temple du parvis, & déroboit au peuple, & même aux Prêtres, & aux Lévites, la vûë de ce qui étoit au-dedans du Saint. Il y avoit un autre voile, qui séparoit le Saint du Sanctuaire; c'est ce second voile dont parle ici S. Paul.

Au-delà de ce second voile, *étoit le Tabernacle*, ou cette partie du Tabernacle *appellé le Saint des Saints*, ou le Sanctuaire, dans lequel (℣. 4.) *il y avoit un encensoir, l'Arche d'Alliance toute couverte d'or, l'urne pleine de manne, la verge d'Aaron, & les deux tables de l'Alliance.* On doit bien remarquer que S. Paul parle ici du Tabernacle dressé par Moyse, & dans l'état où il étoit dans le désert du vivant de ce Législateur; car depuis ce tems les choses changérent; & dans le Temple qui fut bâti depuis, on ajoûta bien des choses qui n'étoient point dans le Tabernacle, & & on en ôta d'autres qui y étoient. L'Arche d'Alliance, & les Tables de la Loi ne furent plus retrouvées, ni placées dans le Temple, depuis le retour de la captivité (*a*). On n'a aucune preuve que du tems de Salomon l'urne de manne, & la verge d'Aaron fussent encore dans l'Arche, ou auprès d'elle (*b*). Dans le Temple de Salomon, le Saint étoit séparé du Sanctuaire par un mur solide, & par de bonnes portes de bois (*c*). Dans

(*a*) Voyez notre Dissertation sur ce sujet, à la tête des Maccabées.

(*b*) Voyez ce qu'on a dit sur 3. *Reg.* 8. 9.

(*c*) 3. *Reg.* VI. 31. 32. 33.



Digitized by Google

4. *Aureum habens thuribulum, & Arcam teſtamenti circumtectam ex omni parte auro, in qua urna aurea habens manna, & virga Aaron, quæ fronduerat, & tabula teſtamenti :*

4. Où il y avoit un encenſoir d'or, & l'Arche de l'alliance toute couverte d'or, dans laquelle étoit une urne pleine de manne, la verge d'Aaron, qui avoit fleuri, & les deux tables de l'alliance.

## COMMENTAIRE.

ce même Temple il y avoit un veſtibule aſſez grand devant le Saint. Rien de tout cela n'étoit dans le Tabernacle de Moyſe. Dans le Temple de Salomon il y avoit tout au tour du Saint, & du Sanctuaire un grand nombre de chambres, à trois étages l'un ſur l'autre (*a*) Rien de pareil dans le Tabernacle. Ainſi on ne doit pas ſe mettre en peine de concilier ici les différens paſſages de l'Ecriture, dont les uns parlent du Tabernacle, les autres du Temple bâti par Salomon, & les autres du ſecond Temple bâti par Zorobabel. Ce ſont des choſes qui n'ont qu'aſſez peu de rapport enſemble.

℣. AUREUM HABENS THURIBULUM. *Où il y avoit un encenſoir d'or.* Voici un des endroits qui fait le plus de difficulté dans cette Epitre, & peut-être celui qui a le plus contribué à rendre ſon autorité douteuſe parmi les Anciens. Moyſe ne dit nulle part que dans le Sanctuaire il y ait eu un encenſoir d'or. Il eſt vrai ; mais il dit (*b*) que le grand-Prêtre tous les ans au jour de l'expiation ſolemnelle entroit dans le Sanctuaire avec un encenſoir d'or, & des parfums qu'il jettoit ſur le feu, & il ne dit pas qu'il rapportât l'encenſoir du ſaint lieu ; il y a donc toute apparence qu'il y demeuroit toute l'année, & que le grand-Prêtre ne l'ôtoit de devant l'Arche, que lorſqu'il y en portoit un nouveau, à pareil jour l'année ſuivante. Cet encenſoir, ou ce braſier que le grand-Prêtre portoit dans le Sanctuaire, étoit fort différent de l'Autel des parfums qui étoit dans le Saint, & dont il a déja parlé au ℣. précédent, ſous le nom d'*Autel d'or.* Quoiqu'en puiſſent penſer de très habiles Commentateurs (*c*), il faut faire trop de violence au Texte de S. Paul pour lui faire dire que l'Autel des parfums appartenoit au Sanctuaire: *Aureum habens thuribulum.*

ARCAM TESTAMENTI IN QUA URNA AUREA. *L'Arche d'Alliance dans laquelle étoit une urne pleine de manne.* L'Arche d'Alliance étoit un coffre de bois précieux, tout couvert de lames d'or, dans lequel on avoit mis en dépôt les deux Tables de la Loi, & où l'on ſerra encore une urne pleine de la manne dont les Hébreux s'étoient nourris

(*a*) 3. *Reg.* VI. 5. 6.

(*b*) *Levit.* XVI. 12. *Aſſumptoque thuribulo quod de prunis Altaris impleverit, .. ultrà velum intrabit in Sancta.* Les Septante traduiſent ordinairement l'Hébreu מחתה par θυμιατήριον. *Joſeph* ἐσχάρα. Le Grec θυμιατήριον, ſe prend auſſi pour un encenſoir. Voyez 70. *Ezech.* VIII. 11. 2. *Par.* XXVI. 19. *Heb.* מקטרת

(*c*) *Jac. Capell. Grot. Eſt. Riber.*

Digitized by Google

5. *Superque eam erant Cherubim gloriæ, obumbrantia propitiatorium. De quibus non est modo dicendum per singula.*

5. Au-dessus de l'Arche il y avoit des Chérubins *pleins* de gloire, qui couvroient la propitiatoire *de leurs aîles*. Mais ce n'est pas ici le lieu de parler de tout ceci en détail.

## COMMENTAIRE.

dans le désert. On peut voir *Exod.* XVI. 33. où il est dit que Moyse fit mettre un gomor de manne dans un vase, afin qu'on le conservât en présence du Seigneur, pour témoignage aux races futures: *Reponam coram Domino ad servandum in generationes vestras.* Comme l'Arche n'étoit pas encore faite, ni le Tabernacle érigé, il n'est pas dit expressément qu'on le mit dans l'Arche; mais S. Paul avoit apparemment appris ces particularitez de la tradition de ses peres (*a*).

On y voyoit aussi, selon l'Apôtre, *la verge d'Aaron qui fleurit*, lorsque Coré, & ses conjurez voulurent contester le Sacerdoce à la famille d'Aaron (*b*), Moyse prit cette verge miraculeuse par ordre du Seigneur, & la mit dans la tente de l'assemblée, pour servir de monument à la révolte des Israëlites contre Aaron: *Refer virgam Aaron in Tabernaculum testimonii, ut servetur ibi in signum rebellium filiorum Israël.*

Il y a beaucoup d'apparence que l'urne d'or, & la verge d'Aaron que Moyse fit mettre dans l'Arche, n'y demeurerent que pendant le tems du voyage du désert, ou tout au plus jusqu'au tems du transport de l'Arche dans le Temple, & qu'alors on les tira de dedans l'Arche, & qu'on les mit dans le trésor du Temple; ou dans quelque autre lieu décent, & convenable (*c*); car dans le troisiéme Livre des Rois (*d*), & dans le second des Paralipoménes (*e*), il est dit que lorsqu'on plaça l'Arche dans le Sanctuaire du Temple, il n'y avoit dans de coffre que les deux Tables de la Loi. *In arca autem non erat aliud, nisi duæ tabulæ lapideæ, &c.*

Plusieurs bons Interprétes prétendent que le Texte de S. Paul (*g*) se peut traduire par: *Auprès de l'Arche*, au lieu de, *dans l'Arche*, & que l'urne pleine de manne, & la verge d'Aaron, qui avoit fleuri, furent mises non au-dedans, mais à côté de l'Arche. Je ne disconviens pas que dans les Auteurs sacrez l'on ne trouve des endroits, où la prépositon *in*, se prend pour *juxta*, auprès: mais en ce passage, je ne vois nulle nécessité de recourir à cette solution. De plus l'Apôtre employant les mêmes termes pour dire que les tables de la Loi étoient dans l'Arche, & pour marquer que l'urne, & la verge y étoient aussi, il est naturel d'entendre l'un, & l'autre dans le même sens.

℣. 5. SUPER EAM ERANT CHERUBIM GLORIÆ. *Au dessus*

(*a*) *Theophyl. Est. alii.*
(*b*) *Num.* XVII. 2. 8. *& seq.*
(*c*) *Vide Grot. hic.*
(*d*) 3. *Reg.* VIII. 9.
(*e*) 2. *Par.* v. 10.
(*f*) *Lud. de Dieu, Jac. Capell. Buxtorf. Bochart. Druf. Gemar. Gerhard. Est. Ribera. Mem. Tir. Anselm. &c.*
(*g*) Ἐν ᾗ στάμνος χρυσῆ ἔχουσα τὸ μάννα, καὶ ἡ ῥάβδος Ἀαρὼν ἡ βλαστήσασα, καὶ αἱ πλάκες τῆς διαθήκης.



Digitized by Google

*6. His verò ita compositis, in priori quidem Tabernaculo semper introibunt Sacerdotes, sacrificiorum officia consummantes :*

6. Or ces choſes étant ainſi diſpoſées, les Prêtres entroient en tout tems dans le premier Tabernacle, pendant qu'ils étoient dans l'exercice des fonctions ſacerdotales.

## COMMENTAIRE.

*de l'Arche, étoient les Chérubins de gloire &c.* (a) L'Arche, comme on l'a dit, étoit un coffre précieux, dans lequel on avoit enfermé les tables de la Loi, qui étoient comme le contrat de l'alliance que le Seigneur avoit daigné faire avec Iſraël. Ce coffre avoit par-deſſus un couvercle amovible, à la maniere des Anciens, & comme on en voit encore beaucoup dans tout l'Orient. Ces coffres ne ferment point à clefs, & le couvercle n'y eſt point attaché par des ferrures : mais quand on veut fermer le coffre, ou la caſſette, on les lie avec des cordons, & on y imprime le cachet.

Le couvercle de l'Arche eſt appellé dans l'Ecriture, *Propitiatoire.* Aux deux extrêmitez Moyſe y avoit fait faire deux Chérubins, qui étoient des figures compoſées, & hyérolyphiques, avec les aîles, qui s'étendant l'une vers l'autre, formoient une eſpece de trône à la Majeſté de Dieu, que l'on concevoit comme aſſiſe ſur les aîles des Chérubins (b). Tout cela étoit ſignificatif. Mais l'Apôtre n'entre point *ici* dans le détail de toutes les explications allégoriques, qu'on pourroit donner à ces diverſes parties du Tabernacle ; il ne s'attache qu'à ce qui peut prouver la ſuréminence du Sacerdoce de JESUS-CHRIST, l'abrogation de l'ancienne alliance, & l'excellence de la nouvelle.

℣. 6. IN PRIORI QUIDEM TABERNACULO. *Les Prêtres entroient en tout tems dans le premier Tabernacle* ; ou plûtôt, dans la premiere partie du Tabernacle, qui étoit le Saint. Ils y entroient chaque jour deux fois, le ſoir, & le matin ; pour y offrir le parfum ſur l'Autel d'or. C'étoit le même Prêtre qui faiſoit cette fonction pendant toute la ſemaine. On le tiroit au ſort tous les Samedis, & il laiſſoit la place à un autre pour la ſemaine ſuivante ; car les Prêtres ne ſervoient que par ſemaines, & tout le tems de leur ſervice, ils demeuroient dans le Temple, ſans retourner dans leur maiſon. On peut voir ce que nous avons remarqué ſur ſaint Luc (c), à l'occaſion de Zacharie pere de ſaint Jean-Baptiſte.

SACRIFICIORUM OFFICIA CONSUMMANTES. *Pendant qu'ils*

---

(a) *Chérubins de gloire* ; c'eſt-à-dire, brillans, magnifiques, à cauſe de l'or dont ils étoient compoſez, & parce qu'ils étoient regardez comme le trône de Dieu.

(b) *Vide Exod.* XXV. 18. *Num.* VII. 89. & 1. *Reg.* IV. 4. & 2. *Reg.* VI. 2. & 4. *Reg.* XX. 15. *Pſal.* LXXIX. 1. XCVIII. 1 *Iſai.* XXXVII. 16.

(c) *Luc.* I. 8. 9.

Digitized by Google

7. *In secundo autem semel in anno solus Pontifex, non sine sanguine, quem offert pro sua, & populi ignorantia.*

7. Mais il n'y avoit que le seul Pontife qui entrât dans le second, & seulement une fois l'année, non sans y porter du sang qu'il offroit pour ses propres ignorances, & pour celles du peuple.

## COMMENTAIRE.

*étoient dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales.* C'est le sens du Grec (*a*). On sait qu'on n'offroit point de sacrifice dans le Saint, mais seulement dans le parvis, & à découvert, sur l'Autel d'airain, qui étoit devant la porte du Saint. C'étoit un des Prêtres de semaine, actuellement dans l'exercice des fonctions de son ministére, qui entroit tous les jours dans le Saint, pour y porter l'encens sur l'Autel d'or.

℣. 7. IN SECUNDO AUTEM, SEMEL IN ANNO SOLUS PONTIFEX. *Il n'y avoit que le seul Pontife*, le Grand-Prêtre, *qui entrât dans le second* Tabernacle, ou dans le Saint des Saints, *& seulement une fois l'année*, au jour de l'expiation solemnelle, le dixiéme jour de Tizri. Il y portoit d'abord des parfums, qu'il jettoit sur l'encensoir d'or (*b*), dont on a parlé sur le ℣. 4. & ensuite il y portoit du sang du veau immolé, dont il jettoit quelques gouttes avec son doigt par aspersion sept fois entre l'Arche, & le voile de séparation qui étoit entre le Saint, & le Sanctuaire (*c*). Il en sortoit ensuite; & prenant du sang du bouc immolé, il le portoit encore dans le Sanctuaire, & en jettoit avec les mêmes cérémonies entre le voile, & l'Arche d'alliance (*d*).

Quand donc il est dit qu'il n'y entroit qu'*une fois*, cela veut dire qu'il n'y entroit que dans une seule occasion, & en seul jour de l'année: Mais ce jour-là il y entroit trois fois, comme nous le venons de dire, & comme on le voit *Levit.* XVI. Moyse de Kotzi, & Grotius après lui, croyent même qu'il y entroit quatre fois ce jour-là; & on le doit dire, si l'on suppose que le Grand-Prêtre y alloit d'abord prendre l'encensoir d'or, pour le remplir de feu, & après cela le rapporter dans le Sanctuaire. Mais nous croyons plus vraisemblablement qu'il y portoit un nouvel encensoir, & en rapportoit celui qui y avoit été laissé l'année d'auparavant. Ainsi il n'y entroit que trois fois.

QUEM OFFERT PRO SEIPSO. *Il y portoit du sang, qu'il offroit pour ses propres ignorances, & pour celles du peuple.* Sous le nom d'*ignorance*, l'Ecriture comprend d'ordinaire toutes sortes de péchez (*e*). Dans

(*a*) Οἱ ἱερεῖς τῆς λατρείας ἐπιτελοῦντες.
(*b*) *Levit.* XVI. 12.
(*c*) *Levit.* XVI. 14.
(*d*) *Ibidem* ℣. 15.
(*e*) *Vide Tob.* III. 3. *Judit.* V. 20. *Eccli.* II. 26. I. *Macc.* XIII. 39. *Riber. Est. Bez. Grot. alios.*

Digitized by Google

8. *Hoc significante Spiritu Sancto nondum propalatam esse Sanctorum viam, adhuc priore Tabernaculo habente statum.*

9. *Quæ parabola est temporis instantis, juxta quam munera, & hostiæ offeruntur, quæ non possunt juxta conscientiam perfectum facere servientem;*

8. Le Saint-Esprit nous montrant par-là que la voie du *vrai* Sanctuaire n'étoit point encore découverte, pendant que le premier Tabernacle subsistoit.

9. Et cela même étoit l'image de ce qui se passoit en ce tems-là, pendant lequel on offroit des dons & des victimes, qui ne pouvoient purifier la conscience de ceux qui rendoient à Dieu ce culte;

## COMMENTAIRE.

le Lévitique (*a*), où Moyse rapporte tout cela dans un plus grand détail, il dit que c'étoit *pour ses pechez*, & pour ceux du peuple, qu'on offroit le veau, & le bouc. Tout pécheur est ignorant, & insensé lorsqu'il péche. S'il savoit bien ce qu'il perd, le danger auquel il s'expose, qui est celui qu'il offense, quelle est la laideur, & la difformité du péché, il ne pécheroit jamais.

℣. 8. HOC SIGNIFICANTE SPIRITU SANCTO. *Le Saint-Esprit* auteur de ces cérémonies, & des saintes Ecritures qui nous en instruisent; Dieu même qui inspiroit Moyse, & qui éclairoit l'esprit de S. Paul, (*b*) *vouloit marquer par-là que la voie du vrai Sanctuaire n'étoit pas encore ouverte*, puisqu'il n'y avoit que le Grand-Prêtre qui osât entrer dans le Sanctuaire. Avant JESUS-CHRIST, la porte du Ciel étoit fermée; nul n'y est entré qu'après sa résurrection: & c'est peut être ce que désignoit la rupture du voile qui fermoit le Sanctuaire, & qui se rompit depuis le haut jusqu'en bas, au moment de la mort du Sauveur (*c*). Depuis ce tems, le vrai Sanctuaire du Ciel fut ouvert. JESUS-CHRIST y étant monté, en a ouvert l'entrée à tous ses Elûs. Quelques-uns (*d*) croyent qu'en cet endroit, *la voie du Ciel* est la prédication de l'Evangile. Avant JESUS-CHRIST, cette voie n'étoit ni ouverte, ni connuë. Les Saints sous l'ancien Testament, connoissoient cette voie par une lumiére surnaturelle, & particuliere; parce qu'ils appartenoient déja à la nouvelle alliance: Mais la Loi par elle même ne découvroit pas cette voie, & ne donnoit pas les graces nécessaires pour y marcher. Enfin d'autres (*e*) l'expliquent ainsi: Par la structure du Tabernacle Judaïque, Dieu vouloit nous montrer que comme l'on ne pouvoit entrer dans le Sanctuaire, tandis que le Saint n'étoit pas ouvert, ainsi JESUS-CHRIST ne pouvoit entrer dans le Ciel pour y exercer son Sacerdoce, & nous ne pouvions pas l'y suivre,

(*a*) *Levit.* XVI. 3. 4. 5. 21. 22. 30. *&c.*
(*b*) *Theodoret. Grot.*
(*c*) *Matt.* XXVII. 51.
(*d*) *Vide Est. Grot.*
(*e*) *Vide Est. & Lud. de Dieu. Theodoret.* Ἀβατα ἦν τοῖς πολλοῖς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων ὡς ἔτι κρατούσης τῆς κατὰ νόμον λατρείας.

tandis

Digitized by Google

tandis que le Sacerdoce légal, & que les cérémonies ne seroient point abrogées.

℣. 9. QUÆ PARABOLA (a) EST TEMPORIS INSTANTIS. *Et cela même étoit l'image de ce qui se passoit en ce tems-là*; ou *de ce qui se passe aujourd'hui. Tempus instans*, marque le tems present: mais comme le Temple, la Loi, les cérémonies, le Sacerdoce légal subsistoit encore parmi les Juifs, lorsque l'Apôtre écrivoit cette Epître, & qu'en même-tems l'Evangile se prêchoit, & que JESUS-CHRIST regnoit, & exerçoit son Sacerdoce dans le Ciel; *ce tems présent*, peut se rapporter, ou à la Loi, ou à la grace; à l'Eglise, ou à la Synagogue; & c'est sur quoi les Interprétes sont partagez.

Les uns (b) croyent que l'Apôtre veut marquer que la structure même du Tabernacle étoit un symbole de ce qui se pratiquoit sous la Loi, & de ce qui se devoit pratiquer jusqu'à son abrogation. En effet le Tabernacle servit de modéle au Temple de Salomon, & à celui de Zorobabel; & ce qui se pratiquoit dans le Tabernacle sous Moyse, se pratiqua dans Israël tout le tems que le Temple subsista. La suite du verset est très-favorable à cette explication. *Pendant tout ce tems on offroit des dons, & des victimes, qui ne pouvoient purifier la conscience de ceux qui rendoient le culte au Seigneur.*

Les autres (c) croyent que S. Paul compare le tems de Moyse, à celui auquel il vivoit. Lorsque Moyse dressa le Tabernacle du Seigneur, le Saint-Esprit avoit intention de nous y tracer un symbole de ce qui se passe aujourd'hui, que JESUS-CHRIST est monté au Ciel, dans le vrai Sanctuaire, que le Temple subsiste encore, & que les Prêtres y font leurs fonctions. De même que le grand-Prêtre ne pouvoit entrer dans le Sanctuaire, sans lever le rideau qui le séparoit du Saint, ainsi JESUS-CHRIST ne peut pleinement, & parfaitement exercer son souverain Sacerdoce, que le Saint, qui marque la Synagogue, ne soit renversé, & que les cérémonies ne soient abolies. Le Saint marque la Synagogue, & le Sanctuaire, l'Eglise. Le premier désigne le Sacerdoce d'Aaron, & le second celui de JESUS-CHRIST. L'Apôtre parlant aux Juifs convertis, qui étoient fortement attachez aux cérémonies légales, & qui ne pouvoient se persuader que le Temple dût être ruiné pour toujours, ni que les cérémonies de la Religion Juive dûssent être absolument abrogées, devoit leur découvrir ces véritez avec beaucoup de prudence, pour ne pas irriter, & ne pas rendre inutiles les instructions qu'il leur donnoit. Mais il insinuoit assez que bien-tôt le Temple seroit ruiné

(a) Ἥτις παραβολή. *Chrys.* τύπος, *typus, representatio. Vat. Men. Tirin.*

(b) *Riber. Est. Jun. Tena, Grot. Græc. Complut.* Εἰς τὸν καιρὸν τοῦτον ἐστήκασι. *Alii:* Εἰς τὸν καιρὸν τὸν ἐνεστῶτα. *Ita Græc. impress. Chrys.* τὸν πρὸ τοῦ Χριστοῦ παρεστῶτας λέγει.

(c) *Vide Jacob. Capell. Grot.*



Digitized by Google

10. *Solummodò in cibis, & in potibus, & variis baptiſmatibus, & juſtitiis carnis, uſque ad tempus correctionis impoſitis.*

10. Puiſqu'il ne conſiſtoit qu'en des viandes, en des breuvages, en diverſes ablutions, & en des cérémonies charnelles ; & qu'ils n'avoient été impoſez que juſqu'au tems que cette Loi ſeroit corrigée.

## COMMENTAIRE.

& que JESUS-CHRIST n'entreroit dans le plein, & parfait exercice de ſon Sacerdoce dans le Sanctuaire du Ciel, qu'après l'abolition du Sacerdoce, & des cérémonies légales. Ce ſens me paroît le plus littéral, & le plus conforme au deſſein de cette Epître.

QUÆ NON POSSUNT JUXTA CONSCIENTIAM. *Qui ne pouvoient* par eux-mêmes, & par leur propre vertu, *purifier la conſcience*, ni des Prêtres qui les offroient, ni des Hébreux pour qui on les offroit. Les ſacrifices ne laiſſoient pas de mériter aux gens de bien le pardon de leurs péchez, mais c'étoit par la vertu de la foi, & de la charité de ceux qui les offroient pour eux-mêmes, ou de ceux qui les faiſoient offrir. C'étoit la foi au Libérateur futur, & la charité qui accompagnoient ces offrandes, qui faiſoient tout leur mérite (*a*).

℣. 10. SOLUMMODO IN CIBIS, ET POTIBUS. *Ce culte ne conſiſtoit qu'en des viandes, ou des breuvages, &c.* Il prouve l'inutilité des cérémonies, & du culte légal par un dénombrement des pratiques que la Loi ordonnoit. Ce dénombrement n'eſt pas général ; mais il parloit à demi mot à des gens qui ſavoient ce dont il s'agiſſoit. Il dit donc que tout ce culte conſiſtoit en offrandes, en ſacrifices, en purifications, en abſtinences de certaines viandes, & de certaines boiſſons. On ſait ce que Moyſe a ordonné touchant l'abſtinence des viandes (*b*). Les eaux où il étoit tombé quelque animal impur, ou quelques autres ſoüillures, étoient cenſées ſoüillées, & l'on ne pouvoit les employer à aucun uſage. Le vin, & les autres liqueurs faites par des étrangers, leur étoient auſſi interdites. Les Prêtres pendant le tems de leur ſervice dans le Temple (*c*), & les Nazaréens pendant tout leur nazaréat (*d*), n'uſoient point de vin. Il y avoit diverſes lotions, ou purifications ordonnées pour ſe nettoyer des ſoüillures volontaires, ou involontaires, contractées par l'attouchement de quelque choſe d'impur, ou par d'autres accidens naturels qui arrivent aux hommes, & aux femmes (*e*).

Tout cela ne devoit ſubſiſter que *juſqu'au tems que cette Loi ſeroit corri-*

(*a*) *Galat.* III. 21. *Vide Et. hic.*
(*b*) *Levit.* XI.
(*c*) *Levit.* X. 9.
(*d*) *Num.* VI. 2. 3. *& ſeq.*
(*e*) *Levit.* XII. XIII. XIV. XV. XVII. XXII. *Num.* XIX.

Digitized by Google

11. *Christus autem assistens Pontifex futurorum bonorum, per amplius, & perfectius tabernaculum, non manu factum; id est, non hujus creationis:*

11. Mais JESUS-CHRIST, le Pontife des biens futurs, étant venu dans le monde, est entré une seule fois dans le sanctuaire par un tabernacle plus grand, & plus excellent, qui n'a point été fait de main d'homme, c'est-à-dire, qui n'a point été formé par la voie commune, & ordinaire;

12. *Neque per sanguinem hircorum, aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in Sancta, æternâ redemptione inventâ.*

12. Et il y est entré, non avec le sang des boucs & des veaux, mais avec son propre sang, *nous* ayant acquis une rédemption éternelle.

## COMMENTAIRE.

*gée*; jusqu'au tems de la venuë du Messie, & de l'établissement de la nouvelle alliance. Remarquez qu'il ne dit pas absolument que la Loi devoit être détruite, mais seulement corrigée, *usque ad tempus correctionis*. Aussi JESUS-CHRIST a déclaré (*a*) qu'il n'étoit pas venu pour détruire la Loi, mais pour la perfectionner. Il a corrigé les abus qui s'y étoient glissez, il a abrogé ce qu'il y avoit d'inutile, il a ajoûté ce qu'il y manquoit; il a substitué au culte charnel, un culte spirituel (*b*).

℣. 11. CHRISTUS ASSISTENS PONTIFEX (*c*) FUTURORUM BONORUM. JESUS *le Pontife des biens futurs, étant venu dans le monde.* Après avoir parlé du Tabernacle, & du Sacerdoce légal, il vient à JESUS-CHRIST Prêtre éternel, dont il va relever les fonctions au-dessus de celles d'Aaron. Il appelle JESUS-CHRIST *Pontife des biens futurs*, des biens éternels, spirituels, & célestes, qu'il nous a procurez, & méritez par sa mort, & par le sacrifice de son sang. *Il est entré une seule fois dans le Sanctuaire, par un Tabernacle plus grand, & plus excellent.* Le Sanctuaire est le Ciel, le Tabernacle par lequel, ou avec lequel il est monté au Ciel, pour nous préparer la place, & pour y intercéder pour nous (*d*). *Ce Tabernacle n'a pas été fait de la main des hommes.* JESUS-CHRIST n'est pas né, & n'a pas été conçû à la maniere ordinaire. Le Saint-Esprit l'a formé d'une maniére surnaturelle dans le sein de la très-sainte Vierge. Il n'est point d'une formation commune, *non hujus creationis.* Ce n'est point l'homme qui l'a formé, mais l'opération du Saint-Esprit.

℣. 12. SED PER PROPRIUM SANGUINEM. *Il est entré dans le Sanctuaire*, dans le Ciel, *non avec le sang des boucs, & des veaux, mais*

(*a*) *Matt.* v. 17.
(*b*) *Joan.* IV. 23.
(*c*) Παραγενόμενος ἱερεὺς : *Adveniens*, ou, *postquam advenit.*
(*d*) *Chrysost. Theophyl. Theodoret.* Τὴν ἀνθρωπείαν φύσιν ἀναλαβὼν, ἣν ἀνέλαβεν ὁ δεσπότης Χριστός. *Riber. alii.*



Digitized by Google

13. *Si enim sanguis hircorum, & taurorum, & cinis vitulæ aspersus, inquinatos sanctificat ad emundationem carnis;*

13. Car si le sang des boucs & des taureaux, & l'aspersion de *l'eau mêlée avec la* cendre d'une geniſſe, sanctifie ceux qui ont été soüillez, en leur donnant une pureté extérieure, & charnelle;

## COMMENTAIRE.

*avec son propre sang*, versé sur l'autel de la croix, ce sang de la nouvelle alliance; qui a été répandu pour tous les hommes (*a*). Il y est entré, non une fois chaque année, comme le grand-Prêtre des Juifs, mais *une seule fois* pour toujours, *nous ayant acquis une rédemption éternelle.* Son sacrifice n'est pas de la nature de ceux qu'on offre dans le Temple, qui par eux-mêmes ne purifient point l'ame, & qu'il faut réïterer aussi souvent qu'on retombe dans de nouveaux péchez. L'expiation qu'il nous applique, produit son effet dans l'éternité même, dont il nous ouvre l'entrée; il nous nous purifie de toutes nos soüillures intérieures, il nous donne la grace, la justice, & l'innocence, & nous délivre de la mort éternelle.

Il est vrai que nous pouvons déchoir de la grace que nous avons reçuë, & que le Baptême n'efface pas les péchez futurs: mais la mort de Jesus Christ étant d'un mérite infini, toutes les fois que nous nous relevons par la pénitence, c'est toujours la même mort, & le même sacrifice, dont les mérites nous sont appliquez. L'action ne s'en réïtere point, mais l'application du prix s'en réïtere tous les jours.

℣. 13. SI ENIM SANGUIS HIRCORUM, ET VITULORUM. *Car si le sang des boucs, & des taureaux* offerts en sacrifice, *& si l'aspersion de l'eau* dans laquelle on a fait tremper de la cendre *de la géniſſe* rousse (*b*), qui avoit été immolée, brûlée, & la cendre distribuée au peuple, pour leur servir à se purifier des soüillures contractées dans les funérailles; si, dis-je, ces choses avoient la vertu de purifier ceux qui avoient contracté quelque soüillure extérieure, & charnelle, *ad emundationem carnis.* ℣. 14. *Combien plus le sang de* J. C. *purifiera-t'il notre conscience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant.* Les œuvres mortes, sont les péchez (*c*). De même que le corps d'un homme, ou d'un animal mort de lui-même, imprimoit de la soüillure à celui qui le touchoit, ainsi le péché soüille nos ames & les rend abominables aux yeux de Dieu. Un cadavre se corrompt aisément, & répand un puanteur insupportable; le péché nous infecte, & nous rend odieux aux yeux de Dieu. Si donc le sang, ou la cendre des animaux dénuez de raison, répandus sans que leur volonté y ait eu aucu-

(*a*) *Matt.* XXVI. 28. 1. *Cor.* X. 16. & XI. 25.
(*b*) *Num.* XIX. 2. 3. 4. *& seq.*
(*c*) *Theodoret.* Νεκρὰ γὰρ ἔργα τὰ ἀνθρώπ... ἢ, τὰ σαρκικὰ καλοῦνται. *Vide Heb.* VI. 2. *Chrysost. Riber. Grot. &c.*

Digitized by Google

14. *Quantò magis ſanguis Chriſti, qui per Spiritum ſanctum ſemetipſum obtulit immaculatum Deo, emundabit conſcientiam noſtram ab operibus mortuis, ad ſerviendum Deo vivenți?*

14. Combien plus le ſang de JESUS-CHRIST, qui par le Saint-Eſprit s'eſt offert lui-même à Dieu comme une victime ſans tache, purifiera-t-il notre conſcience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un *vrai* culte au Dieu vivant?

## COMMENTAIRE.

ne part, mis à mort ſans jugement, ſans connoiſſance de leur part, ſont capables de purifier des ſoüillures extérieures, combien plus le ſang de JESUS-CHRIST Dieu & homme, répandu par un effet de ſon choix, de ſon amour, de ſa volonté pour nous rachetter, nous nettoyera-t'il de nos ſoüillures intérieures, & de nos péchez, dont l'impureté que l'on contractoit en touchant un mort, n'étoit que le ſymbole, & la figure? Et ſi la purification extérieure produite par ce ſang, & par cette cendre, rendoit les Prêtres, & les autres Juifs capables d'approcher des choſes ſaintes, & de participer au culte du Seigneur, combien plus le ſang de JESUS-CHRIST nous purifiera-t'il, pour nous rendre dignes de ſervir le Dieu vivant en eſprit, & en vérité?

℣. 14. QUI PER SPIRITUM SANCTUM SEMETIPSUM OBTULIT. *Qui par le Saint-Eſprit s'eſt offert lui-même à Dieu comme une victime ſans tache.* Quelques-uns (*a*) par *le Saint-Eſprit*, qui a porté le Sauveur à s'offrir à Dieu en ſacrifice, entendent ſa volonté, qui s'eſt déterminée à cela pour un choix libre, & réfléchi, mais l'opinion la plus commune, & la plus vraiſemblable (*b*) eſt que c'eſt le Saint-Eſprit, troiſiéme perſonne de la ſainte Trinité, à qui l'Ecriture a accoûtumé d'attribuer les œuvres de la bonté de Dieu ſur nous, & de notre ſanctification; comme auſſi pluſieurs autres actions de JESUS-CHRIST au-dehors comme lorſqu'il fut mené par l'Eſprit dans le déſert (*c*); lorſqu'il chaſſoit les Démons par le Saint-Eſprit (*d*), qu'il donna ſes ordres à ſes Apôtres par le Saint-Eſprit (*e*); qu'il a été oint du Saint-Eſprit (*f*) &c. D'autres (*g*) enfin entendent par *l'Eſprit Eternel*; car c'eſt ainſi qu'on lit dans le Grec (*h*), la Divinité unie hypoſtatiquement à l'humanité; & par le mouvement, & l'impreſſion de laquelle JESUS-CHRIST Dieu, & homme, a voulu ſouffrir la mort pour le ſalut de tout le monde.

(*a*) *Vide Grot. & Piſc.*
(*b*) *Ribera, Eſt. alii plerique.*
(*c*) *Matt.* IV. 1.
(*d*) *Matt.* XII. 27. 28.
(*e*) *Act.* I. 2.
(*f*) *Act.* X. 38.
(*g*) *Jun. Gemar. Beza &c.*

(*h*) Διὰ πνεύματος αἰωνίου. Pluſieurs Manuſcrits fort conformes à la Vulgate; comme *Clarom. G. L. S. Germ. G. L. Lind. Baroc. Velez. Coph. Idac. Chryſoſt. alii.* Διὰ πνεύματος ἁγίου.



Digitized by Google

15. *Et ideò novi teſtamenti mediator eſt; ut morte intercedente, in redemptionem earum prevaricationum quæ erant ſub priori teſtamento, repromiſſionem accipiant qui vocati ſunt, æternæ hæreditatis.*

16. *Ubi enim teſtamentum eſt, mors neceſſe eſt intercedat teſtatoris:*

15. C'eſt pourquoi il eſt le médiateur du teſtament nouveau; afin que par la mort qu'il a ſoufferte pour expier les iniquitez qui ſe commettoient ſous le premier teſtament, ceux qui ſont appellez *de Dieu*, reçoivent l'héritage éternel qu'il leur a promis.

16. Car où il y a un teſtament, il eſt néceſſaire que la mort du teſtateur intervienne;

## COMMENTAIRE.

℣. 15. ET IDEO NOVI TESTAMENTI MEDIATOR EST. *C'eſt pourquoi il eſt le Médiateur du Teſtament nouveau.* JESUS-CHRIST a merité le titre de Médiateur de la nouvelle alliance, par le ſang qu'il a répandu pour la cimenter, & par la réconciliation qu'il a opérée entre Dieu, & nous. Moyſe a été le médiateur, & l'entremetteur, le miniſtre de l'ancienne alliance entre le Seigneur, & les Iſraëlites, laquelle fut confirmée par le ſang des victimes immolées au pied du mont Sinaï (*a*) JESUS-CHRIST a été le Médiateur de la nouvelle, par ſon propre ſang, qu'il a verſé pour expier nos péchez, & pour mériter la qualité d'enfans de Dieu; *afin que purifiez des iniquitez qui ſe commettoient ſous la premiere alliance, nous autres qui ſommes appellez à la foi, recevions l'héritage éternel qui nous eſt promis.* Les ſacrifices qui s'offroient ſous la Loi, ne ſuffiſoient pas pour nous purifier des pechez qui excluënt du Royaume du Ciel; il falloit donc un autre ſacrifice, qui nous meritât le pardon.

℣. 16. UBI ENIM TESTAMENTUM EST, MORS NECESSE EST INTERCEDAT TESTATORIS. *Car là où il y a un teſtament, il eſt néceſſaire que la mort du teſtateur intervienne.* Le nom de *teſtament* dans l'Ecriture, appellé en Hébreu *bérith*, & en Grec *diathéké*, ſe prend d'ordinaire pour une alliance (*b*). Dans le verſet précédent même S. Paul le prend en ce ſens, lorſqu'il dit que JESUS-CHRIST eſt *le médiateur du nouveau Teſtament*; mais comme il a accoûtumé de tirer des alluſions des morts dont il ſe ſert, il paſſe ici de l'acception de *teſtamentum*, pris pour une alliance, à la ſignification de *teſtament* proprement dit. Pour parvenir à l'execution du teſtament, dont on vient de parler, il faut que comme dans les teſtamens ordinaires, la mort du teſtateur intervienne: ſans quoi le teſtament demeure ſans force, & ſans effet. J. C. devoit donc mourir avant que nous autres qui ſommes ſes héritiers, & en faveur de qui ſon teſtament a été fait, pûſſions entrer dans le partage de ſes biens, & avoir part à ſes promeſſes.

(*a*) *Exod.* XXIV. 4. 5. *& ſeq.*

(*b*) ברית διαθηκη : *Teſtamentum.*

Digitized by Google

17. *Teſtamentum enim in mortuis confirmatum eſt; alioquin nondum valet, dum vivit qui teſtatus eſt.*

18. *Undè nec primum quidem ſine ſanguine dedicatum eſt.*

17. Parce que le teſtament n'a lieu que par la mort, n'ayant point de force tant que le teſtateur eſt encore en vie.

18. C'eſt pourquoi le premier même ne fut confirmé qu'avec le ſang.

## COMMENTAIRE.

Comme le nom de *teſtament*, ou d'*allianee*, ſe prend quelquefois dans un ſens impropre, pour les promeſſes que Dieu fait à ſon peuple, à condition qu'il demeurera fidéle à ſes engagemens. S. Paul a pû dire en cet endroit, qu'il faut que la mort du teſtateur intervienne, avant que l'alliance, ou le teſtament ait lieu, & qu'on en voye l'exécution; parce que les promeſſes qu'il nous avoit faites étoient toutes fondées ſur le mérite de ſa mort, & qu'elles ne devoient avoir leur accompliſſement, qu'après qu'il ſeroit monté au Ciel: de ſorte qu'il ne faudroit pas s'éloigner de l'acception ordinaire du nom de *teſtamentum*, pris pour une alliance; ni de celui de *teſtator*, pris pour celui qui s'engage envers un autre, & qui eſt la principale partie du contrat. Ainſi l'on pourroit aiſément concilier les opinions de quelques Savans qui ſe ſont exercé ſur cette matiére par de longs écrits pour, & contre (*a*); mais les verſets. 15. 16. 17. prouvent, ce me ſemble, d'une maniére demonſtrative que S. Paul a paſſé exprès du terme *teſtamentum*, mis pour *alliance*, à *teſtamentum*, pris pour *teſtament*.

℣. 17. TESTAMENTUM ENIM IN MORTUIS CONFIRMATUM EST. *Le teſtament n'a lieu que par la mort.* Cela eſt connu pour les teſtamens ordinaires. Il n'a pû avoir lieu dans le teſtament de Dieu envers ſon peuple, puiſque Dieu ne meurt point. Mais JESUS-CHRIST ayant pris la nature humaine, & s'étant rendu mortel, ſon teſtament n'a pû avoir lieu qu'après ſa mort. Il falloit donc qu'il mourut, afin que nous puiſſions entrer dans l'héritage qu'il nous avoit promis.

℣. 18. UNDE NEC PRIMUM QUIDEM SINE SANGUINE DEDICATUM EST (*b*). *Le premier même ne fut confirmé qu'avec le ſang.* Le premier teſtament, ou l'alliance que Dieu fit avec les Iſraëlites au mont Sinaï (*c*) ne fut elle-même confirmée que par le ſang des victimes (*d*), leſquelles repreſentoient en quelque ſorte la mort du teſtateur. Dieu par un effet de ſa condeſcendance à la foibleſſe du peuple, ayant permis qu'on immolât des hoſties, pour faire entendre d'une maniére ſenſible, que celui des contractans qui manqueroit à ſa promeſſe, mé-

(*a*) *Vide Codurci Diſſert. in hunc loc. in Critic. Londin. & Vindicias teſtamentarias Guicardi, ad calcem Comment. Lud. Tena, & Eſt. ad* ℣. 17.

(*b*) Ἐγκεκαίνισται. *Chryſ.* Βεβαία γέγονεν, ἐτελειώθη: *Conſecratum, initiatum, dedicatum.*

(*c*) *Eſt. Men. Riber. alii.*

(*d*) *Exod.* XXIV. 6. 8. *&c.*

19. *Lecto enim omni mandato Legis à Moyſe univerſo populo, accipiens ſanguinem vitulorum, & hircorum cum aqua, & lana coccinea, & hyſſopo, ipſum quoque librum, & omnem populum aſperſit,*

20. *Dicens: Hic ſanguis teſtamenti quod mandavit ad vos Deus.*

19. Car Moyſe ayant récité devant tout le peuple toutes les ordonnances de la Loi, prit du ſang des veaux & des boucs avec de l'eau, de la laine teinte en écarlate, & de l'hyſſope, & en jetta ſur le livre même, & ſur tout le peuple,

20. En diſant: C'eſt le ſang du teſtament, *& de l'alliance* que Dieu a faite en votre faveur.

## COMMENTAIRE.

ritoit la mort. Ainſi Dieu tout immortel qu'il eſt, s'aſſujettiſſoit en quelque ſorte à cette peine, ou plûtôt il faiſoit répreſenter par cette cérémonie, la mort de JESUS-CHRIST, qui devoit dans la ſuite achever l'alliance ébauchée à Sinaï, & mettre les parfaits imitateurs de la foi d'Abraham, en poſſeſſion de la vraye terre promiſe, qui eſt le Ciel, dont le pays de Canaan n'étoit qu'une ombre.

℣. 19. LECTO ENIM OMNI MANDATO LEGIS. *Moyſe ayant récité devant tout le peuple toutes les ordonnances de la Loi.* Moyſe lût ce qui eſt contenu dans les Chapitres 20. 21. 22. & 23. de l'Exode *(a)*, qui renferment les principaux points de l'alliance du Seigneur avec Iſraël; & ayant fait offrir des ſacrifices, *Il prit du ſang des veaux, & des boucs mêlé avec de l'eau*, il y trempa *de la laine teinte en écarlatte, & de l'hyſſope*, dont il fit une eſpece de bouquet, ou d'aſperſoir, *& en jetta ſur le Livre* de la Loi, qui contenoit les conditions de l'alliance, *& ſur tout le peuple*, & ainſi fut confirmée l'alliance que Dieu fit alors avec Iſraël.

Moyſe dans l'Exode, où cette cérémonie eſt racontée, ne parle pas expreſſément ni des boucs immolez, ni de l'eau mêlée avec le ſang, ni du bouquet de laine teinte en écarlatte, ni de l'hyſſope. S. Paul a ſuppléé cela qu'il avoit appris par la tradition, ou par la révélation particuliére. Il dit dans l'endroit cité de l'Exode, que Moyſe immola *des veaux, & des holocauſtes (b)*. Les veaux en ſacrifices pacifiques; & pour les holocauſtes il prit apparemment des boucs. A l'égard de l'eau mêlée avec le ſang pour faire les aſperſions; cela ſe pratiquoit ordinairement (c) pour empêcher que le ſang ne ſe figeât. Enfin il étoit ordinaire de faire un aſperſoir avec une branche d'hyſſope que l'on enveloppoit de laine rouge, ou teinte en écarlatte *(d)*. Ainſi S. Paul n'a rien mis ici qui ne ſoit très-aſſuré.

℣. 20. HIC SANGUIS TESTAMENTI. *C'eſt le ſang de l'alliance,*

(a) *Grot. Eſt. Jac. Capell. &c.*
(b) *Exod.* XXIV. 5.
(c) *Levit.* XIV. 49. 50. *Riber. Eſt. Gemar.*
(d) *Levit.* XIV. 49. 50. *Exod.* XII. 22. & XXV. 4.

ou

Digitized by Google

21. *Etiam Tabernaculum, & omnia vasa ministerii sanguine similiter aspersit.*

22. *Et omnia penè in sanguine, secundùm Legem, mundantur, & sine sanguinis effusione non fit remissio.*

23. *Necesse est ergò exemplaria quidem cœlestium his mundari; ipsa autem cœlestia melioribus hostiis quàm istis.*

21. Il jetta encore du sang sur le Tabernacle, & sur tous les vases qui servoient au culte *de Dieu.*

22. Et selon la Loi, presque tout se purifie avec le sang, & les péchez ne sont point remis sans effusion de sang.

33. Il étoit donc nécessaire que ce qui n'étoit que figure des choses célestes, fût purifié par le sang des animaux; mais que les célestes mêmes le fussent par des victimes plus excellentes que n'ont été les premieres.

## COMMENTAIRE.

ou *du testament que Dieu a fait en votre faveur.* Ce sang est le sceau, & la confirmation de l'alliance que Dieu a faite avec vous. A la lettre: (*a*) *L'alliance qu'il a ordonnée avec vous*, dans laquelle, & pour laquelle il vous a donné les Commandemens qui sont contenus dans ce livre, & que vous vous êtes engagez d'observer.

℣. 21. ETIAM TABERNACULUM, ET OMNIA VASA. *Il jetta encore du sang sur le Tabernacle, & sur les vases qui y devoient servir.* Cela se fit dans une autre occasion, & environ six mois après la confirmation de l'alliance dont on vient de parler. Lorsqu'il s'agit d'ériger, & de dédier le Tabernacle, & tous les vases destinez au sacré ministére, on offrit de nouveau des sacrifices, on arrosa toutes choses avec le sang, & on les oignit d'huile (*b*); Aaron lui-même, & ses fils, & leurs habits sacrez furent oints de l'huile sacrée, & arrosez du sang des victimes.

℣. 22. ET OMNIA PÆNE SANGUINE. *Et selon la Loi presque tout se purifie avec le sang.* Il se sert du mot *presque*, parce qu'il n'avoit pas dessein de donner un dénombrement parfait, & exact; il est certain que presque tout se purifie avec le sang; les péchez du peuple, les péchez des Prêtres, les péchez des particuliers. Mais il est vrai aussi que les soüillures contractées par l'attouchement du mort, s'expioient en s'arrosant avec de l'eau où l'on avoit trempé de la cendre de la génisse rousse; & que quelques autres impuretez se purifioient en se lavant simplement dans l'eau. Mais la plûpart des autres soüillures plus importantes, demandoient des sacrifices sanglans d'un bouc, d'un chévreau, ou d'un agneau, ou d'une tourterelle, ou d'un petit oiseau.

℣. 23. NECESSE EST ERGO EXEMPLARIA. *Il étoit donc neces-*

(*a*) Ἥτις ἐνετείλατο πρὸς ὑμᾶς.

(*b*) *Exod.* XL. *Totum. Levit.* VIII. 30. 11. *& sequ. Joseph. antiq. l.* 3. *c.* 9. Ἐπὶ μὲν ἡμέρας ἑπτὰ τὸν Ἀαρῶνα σὺν τοῖς παισὶ, καὶ τὰς στολὰς ἐθεράπευε, τήν τε σκηνὴν, καὶ τὰ περὶ αὐτὴν σκεύη ἐλαίῳ τε προσθυμιωμένῳ, καὶ τῷ αἵματι τῶν ταύρων, καὶ κρίων σφαγέντων, καθ' ἑκάστην ἡμέραν ἑνὸς κατὰ γένος.

24. *Non enim in manufacta sancta Jesus introivit, exemplaria veterum; sed in ipsum Cœlum, ut appareat nunc vultui Dei pro nobis.*

24. Car JESUS-CHRIST n'est point entré dans ce sanctuaire fait de main d'homme, qui n'étoit que la figure du véritable; mais il est entré dans le Ciel même, afin de se présenter maintenant pour nous devant la face de Dieu.

## COMMENTAIRE.

*saire que ce qui n'étoit que figure des choses célestes*, c'est-à dire le Tabernacle, & tous ses vases, *fût purifié par le sang des animaux*. Dieu ayant voulu que le Tabernacle, & tout ce qui lui appartenoit, fût purifié par le sang des animaux, comme appartenant en quelque sorte à l'alliance de Dieu avec Israël, il étoit convenable que le Tabernacle céleste, dont le terrestre n'étoit que la figure, fût aussi purifié par le sang du Fils de Dieu. Mais quel est ce Tabernacle céleste qui doit être purifié? C'est, selon les uns (*a*), le Ciel, qui à la vérité en lui-même n'a pas besoin de purification; mais lorsque les hommes qui devoient y entrer, & qui n'y peuvent entrer impurs, sont purifiez, on peut dire en quelque sorte que les Cieux mêmes sont nettoyez. D'autres (*b*) croyent que c'est le Corps de JESUS-CHRIST, lequel est quelquefois nommé (*c*) *le Tabernacle veritable*, & *Céleste*. Et quoiqu'il n'ait aucun besoin de purification pour ses péchez, puisqu'il est d'une pureté infinie, on peut dire toutefois qu'il s'est purifié des nôtres, dont il s'étoit chargé, en répandant son sang pour nous réconcilier à son Pere. Enfin plusieurs (*d*) croyent avec plus de raison, que le Tabernacle céleste dont il s'agit ici, n'est autre que l'Eglise Chrétienne, que JESUS-CHRIST a lavée dans son sang, & qu'il a renduë une épouse sainte, pure, & sans tache.

L'Apôtre parle de l'immolation de JESUS-CHRIST comme de plusieurs victimes, *melioribus hostiis* (*e*), soit à cause de la suréminente dignité de cette Hostie, soit parce qu'il la propose seule comme plus excellente que toutes celles de l'ancien Testament, ou simplement par une figure de discours assez ordinaire, par laquelle on met le plurier pour le singulier, sur tout lorsque la construction du discours y invite, comme en cet endroit la rencontre du plurier dans le membre précédent.

℣. 24. NON ENIM IN MANUFACTA SANCTA JESUS INTROIVIT. JESUS-CHRIST *n'est point entré dans ce sanctuaire fait de main d'homme*. Il n'est point entré dans le Tabernacle dressé par Moyse, ni dans le Sanctuaire du Temple bâti par Salomon; ces choses n'étoient que

(*a*) *D. Thom. apud Riber.*
(*b*) *Gemarus.*
(*c*) *Heb.* VIII. 2. IX. 11.
(*d*) *Est. Men. Zeger. Tir. alii.*
(*e*) Κρείττοσι θυσίαις. *Theophyl.* Τῇ λογικῇ, καὶ ἀμείρῳ, καὶ ἁγίᾳ λυσίᾳ.

25. *Neque ut sæpè offerat semetipsum, quemadmodum Pontifex intrat in Sancta per singulos annos in sanguine alieno.*

26. *Alioquin oportebat eum frequenter pati ab origine mundi; nunc autem semel in consummatione sæculorum, ad destitutionem peccati, per hostiam suam apparuit.*

25. Et il n'y est pas aussi entré pour s'offrir soi-même plusieurs fois, comme le Grand-Prêtre entre tous les ans dans le sanctuaire, en portant le sang *d'une victime*, & non le sien propre.

26. Car autrement il auroit fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde; au lieu qu'il n'a souffert qu'une fois vers la fin des siécles, pour abolir le péché, en s'offrant lui-même pour victime.

## COMMENTAIRE.

des figures, ou des copies du Tabernacle céleste, que Moyse vit sur la montagne de Sinaï, & que le Seigneur lui dit d'imiter dans celui qu'il devoit ériger (*a*). Le grand-Prêtre, selon la Loi, entroit une fois l'année dans le Sanctuaire du Temple, pour se présenter devant la Majesté de celui qui est assis sur les Chérubins: mais JESUS est entré pour toujours dans le vrai Tabernacle du Ciel, pour demeurer éternellement avec Dieu, & pour y intercéder pour nous (*b*).

℣. 25. NEQUE UT SÆPE OFFERAT SEMETIPSUM. *Il n'y est pas entré pour s'offrir plusieurs fois.* Le grand Prêtre des Juifs n'entroit qu'un jour de l'année dans le Sanctuaire: mais il y entroit tous les ans avec les mêmes cérémonies, & toujours avec le sang de differentes victimes. JESUS-CHRIST est entré une fois dans le Sanctuaire du Ciel, il s'y est présenté au trône de Dieu, il y est tojours présent, & n'en sort jamais; son sang crie toujours, & son sacrifice est toujours efficace, sans qu'il soit besoin de le réïtérer, ni de sortir de ce Sanctuaire, pour y rentrer une seconde, & une troisiéme fois.

℣. 26. ALIOQUIN OPORTEBAT EUM FREQUENTER PATI. *Car autrement il auroit fallu qu'il eût souffert plusieurs fois.* S'il falloit que JESUS-CHRIST entrât tous les ans dans ce Sanctuaire Céleste avec un sang nouveau, comme le grand-Prêtre des Hébreux entroit dans le Sanctuaire du Temple, il faudroit aussi qu'il souffrît plusieurs fois la mort, & qu'il répandît plusieurs fois son sang. Mais sa mort étant d'un prix infini, a suffi pour l'expiation de tous les péchez du monde, & le mérite s'en est répandu sur toutes les générations passées, présentes, & à venir. L'application de ces mérites qui se fait dans le sacrifice de l'Autel, & dans les autres Sacremens, suffit pour sauver ceux qui ne mettent point d'obstacles à leur efficace.

(*a*) *Exod.* XXVI. 27. *Heb.* VIII. 5.

(*b*) *Rom.* VIII. 34. *Hebr.* VI. 17.



Digitized by Google

27. *Et quemadmodum statutum est hominibus semel mori, post hoc autem judicium:*

27. Et comme il eſt arrêté que les hommes meurent une fois, & qu'enſuite ils ſoient jugez;

## COMMENTAIRE.

L'Apôtre ajoûte: *Il n'a ſouffert qu'une fois à la fin des ſiécles, pour abolir le péché, en s'offrant lui-même pour victime.* Dans le ſtyle de l'Ecriture, *la fin des ſiécles, la plénitude des tems, les derniers jours, la conſommation du monde*, marquent aſſez ſouvent le tems de la venuë du Meſſie, & quelquefois auſſi ſon ſecond avénement. Expreſſions qui viennent de ce que les Juifs regardoient la venuë du Meſſie, & ſon regne ſur la terre, comme la fin des tems, & un renouvellement général de toute la nature. Ils l'entendoient d'une maniére, & elle eſt arrivée d'une autre. Ils croyoient que le regne du Meſſie ſeroit temporel, que le changement ſeroit ſenſible, & extérieur par rapport à leur état politique, & à leur liberté; au lieu que ſon regne eſt tout ſpirituel, & que le changement n'eſt tombé que ſur les cœurs, ſur les eſprits, ſur les mœurs.

℣. 27. ET QUEMADMODUM STATUTUM EST HOMINIBUS SEMEL MORI. *Et comme il eſt arrêté que tous les hommes meurent une fois, & qu'enſuite ils ſoient jugez.* Tout le ſort de l'homme eſt renfermé dans ces trois mots, vivre, mourir, être jugé. C'eſt-là une loi fixe, & invariable pour tous les hommes. Nous naiſſons pour mourir, & nous mourons pour être jugez. Le jugement que Dieu porte ſur nos perſonnes, décide de notre bonheur, ou de notre malheur éternel. Le Jugement univerſel, auquel nous devons tous paroître, ne ſera que la promulgation ſolemnelle de la ſentence particuliére, qui a été prononcée contre nous au moment de notre mort.

Voici le raiſonnement de S. Paul. De même que nous ne naiſſons, & ne mourons qu'une fois; ainſi JESUS-CHRIST ne devoit naître, & mourir qu'une fois. Et comme après la mort nous paroiſſons tous devant le tribunal de Dieu, pour y recevoir la ſentence qui fixe notre état pour toute l'éternité, ainſi JESUS-CHRIST viendra une ſeconde fois pour aſſiſter à ce jugement comme Juge, pour condamner, ou pour récompenſer les hommes ſuivant leurs mérites, ou leurs crimes. Verſet 28: *Il a été offert une fois* comme une hoſtie vivante ſur l'autel, *pour effacer les péchez de pluſieurs* (a). Non que le mérite de ſa paſſion n'ait été

(a) *Ad multorum exhaurienda peccata.* Grec. εἰς τὸ πολλῶν ἀνενεγκεῖν ἁμαρτίας. Chryſ. τί δήποτε ἀνενεγκεῖν ἁμαρτίας; ἀντὶ τοῦ λαβεῖν καὶ ἀφελέσθαι τὰ ἁμαρτήματα, λίτανεύσας συγχώρησιν. οὕτω καὶ ὁ Χριστὸς: JESUS-CHRIST a préſenté nos péchez à ſon Pere, pour lui en demander pardon. *Theophyl. Oecumen.*

Digitized by Google

28. *Sic & Christus semel oblatus est, ad multorum exhaurienda peccata; secundò sine peccato apparebit expectantibus se, in salutem.*

28. Ainsi JESUS-CHRIST a été offert une fois, pour effacer les péchez de plusieurs; & la seconde fois il apparoîtra, non pour expier le péché, mais pour le salut de ceux qui l'attendent.

## COMMENTAIRE.

suffisant pour sauver tous les hommes, mais parce que plusieurs n'ont pas eu le bonheur d'y participer. Il est mort pour tous (a), mais tous n'ont pas profité du merite de sa passion. *Et la seconde fois*, dans son second avénement à la fin du monde. *Il paroîtra, non pour expier le péché, mais pour le salut de ceux qui l'attendent.* Au jour du Jugement dernier, il ne sera plus question d'expier les péchez des hommes, mais de mettre en possession du Royaume des Cieux ceux qui s'en seront rendus dignes par l'exercice de la foi, de l'espérance, & de la charité, & pour envoyer au supplice éternel ceux qui l'auront mérité par leur incrédulité, & leur malice.

---

(a) 1. *Timot.* II. 6. *Rom.* V. 10. *Chrysost.* Διὰ τί δὲ πολλῶν εἶπε, καὶ μὴ πάντων; ἐπειδὴ μὴ πάντες ἐπίστευσαν. Ὑπὲρ ἁπάντων μὲν γὰρ ἀπέθανε, εἰς τὸ σῶται πάντας, τὸ αὐτοῦ μέρος... Οὐ πάντων δὲ τῶν ἁμαρτίας ἀνήνεγκεν διὰ τὸ μὴ θελῆσαι αὐτοὺς. *Ita Theodoret Theophyl. &c.*

# CHAPITRE X.

*Sacrifices de la Loi reïtérez plusieurs fois à cause de leur insuffisance. Le sacrifice de* JESUS-CHRIST *ne se réïtére point. Il nous a ouvert le sanctuaire du Ciel par sa Passion. Morale que saint Paul tire des principes qu'il a établis dans cette Epître. Il n'y a point de second baptême. Rigueur du jugement de Dieu contre ceux qui méprisent la grace qu'ils ont reçuë. Exhortation à la patience, à la foi, & aux bonnes œuvres.*

℣. 1. *UMbram enim habens Lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum, per singulos annos eisdem ipsis hostiis quas offerunt indesinenter, numquam potest accedentes perfectos facere:*

℣. 1. CAr la Loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, & non la vérité même des choses, ne peut jamais par l'oblation des mêmes hosties qui s'offrent toujours chaque année, rendre justes, & parfaits ceux qui s'approchent de *l'Autel.*

## COMMENTAIRE.

℣. 1. UMBRAM HABENS LEX FUTURORUM BONORUM, NON IPSAM IMAGINEM. *La Loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, & non la verité même des choses.* Le nom d'image est quelque fois opposé à la vérité, & à la réalité des choses; ici elle est opposée à l'ombre, & marque la réalité (*a*). De même que dans la peinture il y a une très-grande différence entre le crayon, ou le dessein, & le tableau, ou la répresentation de la chose, ainsi entre les sacrifices des Hébreux; & ceux de JESUS-CHRIST, & de la Loi nouvelle, il y a une distance infinie (*b*). S. Paul continuë ici de répresenter les differences qu'il y a entre l'ancienne, & la nouvelle alliance. La Loi figuroit les biens futurs; l'Evangile les promet, & les montre, JESUS-CHRIST les donne. *Ces biens futurs* sont ceux du Ciel, dont JESUS-CHRIST est le Pontife, comme il est dit au chap. IX. Verset 11. C'est la grace de la

(*a*) *Chrysost. hîc, homil.* 17. *Theophyl.* Οὐκ αὐτὴν τὴν εἰκόνα. Τοῦτεστι, οὐκ αὐτὴν τὴν ἀληθείαν. . σκιαγραφίᾳ γὰρ ἐῴκεισαν τὰ παλαιὰ, ἄμυδρα ὄντα. Τὰ δὲ νέα εἰκόνι, τοῦτεστι ἀληθείᾳ, ὡς λαμπρῶς ἐφεστῶτα τὰ τελεσιουργηθέντα.

(*b*) *Theodoret. hîc:* Πράγματα καλεῖ τὰ μέλλοντα βίον. Εἰκόνα δὲ τῶν πραγμάτων τὴν εὐαγγελικὴν πολιτείαν. Σκίαν δὲ τῆς τῶν πραγμάτων εἰκόνος, τὴν παλαιὰν διαθήκην. Η γὰρ εἰκὼν εὐαργότερον δείκνυσι τὰ ἀρχέτυπα. Η δὲ σκιαγραφία τῆς εἰκόνος ἀμυδρότερον ταῦτα παραδηλοῖ.

Digitized by Google

2. *Alioquin cessassent offerri ; ideò quòd, nullam haberent ultrà conscientiam peccati, cultores semel mundati :*

2. Autrement on auroit cessé de les offrir, parce que ceux qui lui rendent ce culte, n'auroient plus senti leur conscience chargée de péché, en ayant été une fois purifiez.

## COMMENTAIRE.

justification, la rémission des péchez, que nous recevons dans l'Eglise, & que l'on ne recevoit point dans la Synagogue. Les anciens sacrifices nous purifioient des soüillures légales, le sacrifice de JESUS CHRIST nous nettoye de nos fautes intérieures.

Saint Grégoire de Nazianze (*a*), & quelques autres Interprétes croyent que l'Apôtre en cet endroit veut marquer que la Loi est comme l'ombre, l'Evangile comme l'image, où la représentation, le Ciel, ou les biens futurs, la vérité, ou la réalité. Les sacrifices de la Loi étoient un ombre sans corps, sans réalité, sans effets. Les Sacremens de l'Eglise sont une image vraye, & réelle, produisant des effets solides ; mais toutefois ne donnant pas la réalité des biens futurs, dont nous ne joüirons que dans le Ciel. Les Sacremens de l'Eglise sont donc au-dessus de ceux de l'ancienne Loi, & fort au-dessous de la réalité des biens futurs, qui nous sont promis dans le Ciel.

℣. 2. ALIOQUI CESSASSENT OFFERRI. (*b*) *Autrement on auroit cessé de les offrir.* Si les sacrifices qui s'offroient dans le Temple de Jérusalem, avoient été capables de purifier de leurs soüillures intérieures ceux qui les offroient, & ceux pour qui on les offroit, on n'auroit pas continué si long-tems l'usage de ces sacrifices. Ceux qui auroient une fois reçu la rémission de leurs crimes, ne seroient plus venus en offrir de nouveaux. Quand on est guéri, on laisse là le remède.

Mais, diront les Juifs, si on les réitére ces sacrifices, c'est qu'on retombe souvent dans les mêmes fautes. Si les hommes ne retomboient point, on n'offriroit jamais deux fois pour la même personne ; de même que dans l'Eglise Chrétienne, si l'on n'étoit plus exposé à tomber dans le péché après le Baptême, il ne faudroit plus recourir au remède de la pénitence, ni au sacrifice du Corps, & du Sang de JESUS-CHRIST, pour se fortifier, pour se soutenir, pour se relever.

On repond à cela : 1°. Que la Loi de Moyse, sans avoir égard au péché

(*a*) *Gregor. Nazianz. Orat. de Pasch. apud Theophyl. Tenam. &c.*

(*b*) *Grac.* Ἐπεὶ οὐκ ἂν ἐπαύσαντο προσφερόμεναι, προσφέρονται. Autrement n'auroit-on pas cessé de les offrir ? Mais plusieurs Manuscrits Grecs sont conformes à la Vulgate : Ἐπεὶ ἂν ἐπαύσαντο προσφερόμεναι : Autrement on auroit cessé de les offrir. *Vulg. Syr. Æth. Photius, Steph. a. Alii :* Ἐπεὶ οὐκ ἂν

3. *Sed in ipsis commemoratio peccatorum per singulos annos fit.*

3. Et cependant on y parle de nouveau tous les ans de péchez.

## COMMENTAIRE.

commis, ou non commis, ordonnoit la réiteration du sacrifice en certains cas; comme au jour de l'expiation solemnelle, qui revenoit tous les ans: ce n'étoit donc pas précisément pour obtenir la remission des péchez, mais aussi pour confesser sa foiblesse, & son ignorance, & pour reconnoître le souverain domaine, & la sainteté infinie de Dieu (*a*). 2°. La marque assûrée qu'un remède ne guérit point une playe, c'est lorsqu'on est obligé d'y appliquer toujours le même remède: & au contraire un médicament est puissant, & efficace lorsqu'étant une fois appliqué sur la blessûre, il la guérit parfaitement (*b*). Il en est ainsi des sacrifices, ou des Sacremens de la Loi nouvelle, comparez à ceux de l'ancienne. Ceux de l'ancienne se réiteroient souvent, parce qu'ils ne fermoient point la playe. C'étoit un appareil impuissant qui laissoit la blessûre au même état. Le Sacremens de la Loi nouvelle ne demandent point d'être répétez, parce qu'ils guérissent pour toujours, & parfaitement.

Il est vrai qu'ils n'empêchent point les rechûtes, & qu'on peut se blesser de nouveau après avoir été guéri. Mais aussi S. Paul ne dit pas que les Chrétiens ne pêchent jamais. Il soutient seulement que les sacrifices que les Hébreux offroient si souvent, les laissoient aussi malades qu'ils les avoient trouvez: d'où vient qu'il faut les réiterer souvent, pour au moins couvrir la playe, & pour empêcher qu'on ne la croye guérie. Au lieu que le sacrifice de Jesus-Christ, & les sacremens de son Eglise emportent tout d'un coup la maladie, & ne demandent point d'être reïterez, à moins que par la faute du sujet l'efficace du Sacrement ne soit empêchée, ou qu'il ne survienne une nouvelle blessûre, qui demande un nouveau remède.

Et encore le sacrifice de Jesus-Christ ne se réïtére-t'il point; seulement on en renouvelle la mémoire, & on en fait une application nouvelle à celui qui en a besoin. C'est toujours réellement la même Hostie le même Sang, le même Corps, qui a été immolé sur la croix, qui se représente, & se réproduit miraculeusement en une infinité d'endroits, pour le salut de ses Fidéles (*c*). Ce ne sont point plusieurs corps, mais un mê-

(*a*) *Vide Cajet. Est.*

(*b*) *Chrysost. homil.* 17. Ὥσαρ γὰρ φάρμακον ὅταν ᾖ ἰσχυρὸν, καὶ ὑγιείας ποιητικὸν, καὶ δυνατὸν πᾶσαν ἀπαλλάξαι τὴν νόσον, ἅπαξ δίδοται τὸ πᾶν ποιεῖ... Ἐὰν δὲ καὶ δὶς τιθῶνται δῆλον ὅτι τὸ μηδὲν ἰσχυρὸν ἔχει σημεῖον, φαρμάκου γὰρ δυνατὸν τὸ ἅπαξ δίδοσθαι, καὶ οὐ πολλάκις. Οὕτω δὴ καὶ ἐπὶ τούτου. *Ita Theophyl. Tena, &c.*

(*c*) *Chrysost. hic:* Τί οὖν; ἡμεῖς καθ' ἑκάστην ἡμέραν προσφέρομεν; προσεφέραμεν μὲν, ἀλλὰ ἀνάμνησιν ποιούμενοι τοῦ θανάτου αὐτοῦ. Καὶ μία ἐστὶν αὕτη, καὶ οὐ πολλαί... τί γὰρ αὐτὸν καὶ προσφέρομεν. Οὐ νῦν μὲν ἕτερον, αὔριον δὲ ἕτερον, ἀλλ' ἀεὶ τὸ αὐτό, ὥστε μία ἐστὶν ἡ θυσία... ὡς πανταχοῦ Χριστὸς, καὶ ἐνταῦθα πλήρης ὢν, καὶ ἐκεῖ πλήρης, ἓν σῶμα, *Ita Theophyl. Est.*

me

4. *Impossibile enim est sanguine taurorum & hircorum auferri peccata.*

5. *Ideò ingrediens mundum, dicit: Hostiam, & oblationem noluisti; corpus autem aptasti mihi.*

4. Car il est impossible que le sang des taureaux & des boucs ôte les péchez.

5. C'est pourquoi le Fils de Dieu entrant dans le monde, dit: Vous n'avez point voulu d'hostie, ni d'oblation; mais vous m'avez formé un corps.

## COMMENTAIRE.

me corps, ni plusieurs JESUS-CHRISTS, mais un seul qui est par tout.

℣. 3. SED IN IPSIS COMMEMORATIO PECCATORUM. *Cependant dans ces sacrifices* des Juifs, *on y parle de nouveau tous les ans de péchez.* Ce n'est point un reméde, mais un renouvellement, & une accusation réïtérée des péchez (*a*); tant de ceux des années passées il y a longtems, que de ceux de l'année présente. En effet, le grand-Prêtre dans la priere qu'il fait dans cette cérémonie, parle des péchez en général, & sans limitation. Or si les sacrifices précédens avoient effacé les péchez passez, il ne faudroit pas en faire une nouvelle mémoire (*b*).

℣. 4. IMPOSSIBILE ENIM EST SANGUINE TAURORUM... AUFERRI PECCATA. *Il est impossible que le sang des taureaux ôte les péchez.* Les sacrifices sanglans précisement comme tels, & en qualité de cérémonies sensibles, & corporelles, ne peuvent jamais par eux-mêmes, remettre les péchez. Ils n'ont nulle proportion, nul rapport naturel, & direct ni au crime qui est intérieur, ni à la personne qui l'a commis, qui est toute différente de l'animal qui est immolé. Il faudroit donc, ou que Dieu eût donné à ces sacrifices une efficace surnaturelle pour expier les péchez, ce que nous ne lisons pas qu'il ait fait; ou que la personne coupable satisfît à Dieu par soi-même; ce qu'elle ne peut faire qu'en s'unissant à JESUS CHRIST, & en s'approchant des Sacremens, qui sont les canaux par lesquels il a voulu nous rendre participans de ses mérites.

℣. 5. IDEO INGREDIENS MUNDUM, DICIT. *C'est pourquoi le Fils de Dieu entrant dans le monde, dit: Vous n'avez point voulu d'hostie.* David parlant en la personne du Messie, qui vient au monde, & qui se revêt de notre nature dans son incarnation (*c*), dit: Seigneur, *vous n'avez point voulu d'hostie, mais vous m'avez formé un corps.* Dès avant l'incarnation du Messie, les hosties déplaisoient à Dieu, comme il l'avoit souvent déclaré par ses Prophétes (*d*). Pour satisfaire donc à sa justice, & pour lui offrir une oblation agréable, le Sauveur dit: *Vous n'avez point*

(*a*) *Theodoret.* Περιελεῖν μὲν τὰς ἁμαρτίας οὐ δύναται. Κατηγορεῖ δὲ τούτων, καὶ δέος ἐντίθησι, καὶ προσρέχειν ἀναγκάζει τῇ χάριτι. *Theophyl.* Οὐδὲν ἄλλο, εἰ μὴ ἀνάμνησιν ἁμαρτίων, τουτέστιν ἔλεγχον.

(*b*) *Grot. Est. Men. Jac. Capell.*

(*c*) *Est. Men. Tir. Zeger. ex Chrysost. Theophyl. &c.*

(*d*) *Isai.* I. 11. *Jerem.* VI. 29. *Amos* V. 22. *Psal.* L. 18. *&c.*

6. *Holocautomata pro peccato non tibi placuerunt.*

6. Vous n'avez point agréé les holocaustes, ni les sacrifices pour le péché:

## COMMENTAIRE.

*agréé, ni les holocaustes, ni les hosties pour le péché; alors j'ai dit: Me voici pour faire votre volonté.* Jusques-là il n'y avoit rien dans le monde qui fût digne de la Majesté divine. Ainsi, Hébreux, ne vous appuyez point sur vos cérémonies légales, ni sur vos sacrifices. Dieu ne les a jamais fort désirez, & ç'a été par pure condescendance pour vôtre foiblesse, qu'il les a tolerez (*a*). Il vouloit par là mettre un frein à votre penchant à l'idolâtrie, fixer vos esprits par des cérémonies, de de peur que vous ne vous laissassiez aller à quelque autre chose de pis.

CORPUS AUTEM APTASTI MIHI. *Vous m'avez formé un corps*, dans mon incarnation, afin que je vous l'offrisse par le sacrifice de ma mort. Les Septante, dont S. Paul a emprunté la version dans tous les passages qu'il a citez dans cette Epître, portent au Pseaume XXXIX. 9. conformément à la Vulgate, & au Grec en cet endroit-ci (*b*): *Vous m'avez formé*, ou préparé *un corps*. Mais dans le Pseautier l'Hébreu, & la Vulgate, & même quelques Manuscrits Grecs, & quelques scolies du même Pseaume, portent (*c*): *Vous m'avez percé les oreilles.* Le Psalmiste fait allusion à la coûtume des Hébreux, qui perçoient l'oreille à leurs esclaves, lorsqu'en l'année Sabbatique ceux-ci ne vouloient pas profiter du privilege de la Loi, qui les mettoit en liberté (*d*). De quelque maniére qu'on lise, il est aisé d'en faire l'application à JESUS-CHRIST. Voyant que vous ne vouliez ni holocaustes, ni victimes pour le péché, je me suis offert à vous pour exécuter vos volontez, & pour que vous fassiez de moi tout ce qu'il vous plaira. Je me suis rendu votre serviteur, & votre serviteur pour toujours: *Vous m'avez percé l'oreille*, pour marque d'une servitude éternelle; ou, *vous m'avez revêtu d'un corps*, tel qu'il vous a plû me le donner, afin que je le consacrasse tout entier à votre service, & à procurer votre gloire.

En effet, le Sauveur s'est humilié jusqu'à se rendre semblable à un serviteur; il a été obéïssant jusqu'à la mort, & la mort de la croix (*e*); il a abandonné son Corps aux outrages, aux coups, aux tourmens; il a été rassasié d'opprobres, il a répandu son sang, il a donné sa vie pour reparer l'injure faite à son Pere, & pour lui acquérir un peuple saint, pur, & digne de sa Majesté.

℣. 6. HOLOCAUTOMATA, ET PRO PECCATO. *Vous n'avez*

---

(*a*) *Jerem.* VII. 22. *Non præcepi patribus vestris in die quâ eduxi eos de terra Ægypti, de verbo holocautomatum, & victimarum, &c.*

(*b*) Σῶμα δὲ κατηρτίσω μοι.

(*c*) אזנים כרית לי Ὠτία δὲ κατηρτίσω μοι; ou, ἔσκαψας μοι; ou, κατεσκεύασας μοι.

(*d*) *Exod.* XXI. 5. 6. *Deut.* XV. 17.

(*e*) *Philipp.* II. 7. 8.

7. *Tunc dixi : Ecce venio ; in capite libri ſcriptum eſt de me : Ut faciam, Deus, voluntatem tuam.*

8. *Superiùs dicens : Quia hoſtias, & oblationes, & holocautomata pro peccato noluiſti ; nec placita ſunt tibi quæ ſecundùm Legem offeruntur ;*

7. Alors j'ai dit : Me voici ; il eſt écrit de moi à la tête du Livre : Je viens, mon Dieu, pour faire votre volonté.

8. Après avoir dit : Vous n'avez point voulu, & vous n'avez point agréé les hoſties, les oblations, les holocauſtes, & les ſacrifices pour le péché, qui ſont toutes choſes qui s'offrent ſelon la Loi ;

## COMMENTAIRE.

*point agréé les holocauſtes, & les ſacrifices pour le péché.* L'Hébreu & les Septante (*a*) : *Vous ne les avez point demandé*, comme quelque choſe que vous déſiraſſiez ; ce n'a été que comme un acceſſoire aux loix morales que vous avez données aux Hébreux, que vous y avez joint les ſacrifices. *Joignez vos holocauſtes à vos autres victimes, & mangez-en les chairs*, dit le Seigneur dans Jérémie (*b*) ; *je n'ai point exigé de vos peres, lorſque je les ai tiré de l'Egypte, qu'ils m'offriſſent ni des holocauſtes, ni des victimes, mais je leur ai dit : Ecoutez ma parole, & je ſerai votre Dieu, & vous ſerez mon peuple, & marchez dans la voye que je vous ai marquée.*

℣. 7. TUNC DIXI : ECCE VENIO. *Alors j'ai dit : Me voici.* Voyant que rien de tout ce que l'on vous offroit ſous la Loi, ne vous ſatisfaiſoit, je me ſuis offert à tout ce qu'il vous a plû. *Tunc*, alors ; dès avant les ſiécles le décret de l'incarnation étoit formé ; le Fils de Dieu commença à l'exécuter en s'incarnant ; il l'accomplit entiérement lorſqu'il mourut ſur la croix.

IN CAPITE LIBRI SCRIPTUM EST DE ME. *Il eſt écrit de moi à la tête du livre : Je viens, mon Dieu, pour faire votre volonté.* On ne voit pas diſtinctement ſi ces mots : *Pour faire, ô mon Dieu, votre volonté*, ſont ce qui eſt écrit à la tête du livre, ou ſimplement s'il y eſt écrit, que le Fils de Dieu doit venir : Je viens, comme il eſt écrit à la tête du livre, pour exécuter vos ordres. De plus, on ne ſait point à la tête de quel livre il eſt écrit, que le Fils de Dieu vient pour faire la volonté de Dieu.

On donne à cela pluſieurs ſens, dont nous donnerons ici le précis, parce que nous nous ſommes plus étendu dans le Commentaire ſur les Pſeaumes. 1°. Le premier article de mon engagement, & la premiére condition de ma ſervitude, eſt, Seigneur, d'exécuter en tout vos ſaintes volontez (*c*). 2°. A la tête du livre de la Généſe, il eſt fait mention de

(*a*) *Hebr.* לא שאלת 70. οὐκ ἠτήσας.
(*b*) *Jerem.* VII. 22.
(*c*) *Grotius in hunc loc.*



Digitized by Google

9. *Tunc dixi : Ecce venio, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. Aufert primum, ut sequens statuat.*

9. Il ajoûte ensuite : Me voici ; je viens pour faire, ô Dieu, votre volonté. Il abolit ces premiers sacrifices, pour établir le second.

10. *In qua voluntate sanctificati sumus, per oblationem Corporis Jesu Christi semel.*

10. Et c'est cette volonté *de Dieu* qui nous a sanctifiez par l'oblation du Corps de JESUS-CHRIST, qui a été faite une seule fois.

11. *Et omnis quidem Sacerdos præstò est quotidie ministrans, & easdem sæpè offerens hostias, quæ numquam possunt aufferre peccata;*

11. Aussi, au lieu que tous les Prêtres se présentent tous les jours à Dieu, sacrifiant, & offrant plusieurs fois les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchez;

## COMMENTAIRE.

moi, par ces termes : *Au commencement Dieu créa le Ciel, & la terre*; ce commencement, selon quelques Peres (*a*), est le Fils de Dieu. 3°. L'Hébreu porte (*b*) : *Il est écrit de moi dans le volume du livre* ; & c'est apparemment ce que les Septante (*c*) ont voulu marquer : car ce que l'on a traduit par *caput*, peut aussi marquer le rouleau autour duquel on enveloppoit le Livre de la Loi. Ainsi il faudroit l'entendre des saintes Ecritures en général, dans lesquelles il est à tout moment parlé de l'obéïssance que le Fils de Dieu revêtu de notre chair, doit rendre à son Pere. Ce dernier sens est suivi par presque tous les Interprêtes.

℣. 9. AUFERT PRIMUM, UT SEQUENS STATUAT. *Il abolit ces premiers sacrifices, pour établir le second.* Il dit que les anciennes hosties, les sacrifices d'animaux qui s'offrent dans le Temple, seront abolis, & que le seul sacrifice de JESUS-CHRIST sera conservé (*d*). Puisque les anciens sacrifices ne sont point agréables à Dieu, & que le Messie vient en établir un autre, il est manifeste que les premiers cesseront, & que le second subsistera. C'est la conclusion de tout le raisonnement de saint Paul, depuis le verset 5.

℣. 10. IN QUA VOLUNTATE SANCTIFICATI SUMUS. *C'est cette volonté de Dieu qui nous a sanctifiez.* C'est à cette volonté de Dieu que JESUS-CHRIST est venu exécuter sur la terre, que nous avons l'obligation de notre sanctification, & de notre salut. Si Dieu nous avoit laissez sous le joug de l'ancienne Loi, & qu'il se fût contenté des anciens sacrifices, nous serions encore dans nos péchez, & nous n'aurions aucune espérance d'arriver au salut. Ces moyens sont trop foibles, & trop impuissans ; ils ne peuvent nettoyer que les soüillures extérieures.

℣. 11. OMNIS SACERDOS PRÆSTO EST QUOTIDIE. *Les Pré-*

(*a*) *Tertull. contra Praxeam. Hieronym. & Ambros. in Psalm.* XXXIX, 11. *Hilar. in Psal.* 2.

(*b*) במגלת ספר כתוב עלי

(*c*) 70. Ἐν κεφαλίδι βιβλίου γέγραπται περὶ ἐμοῦ. *Aquila* : Ἐν εἰλήματι : *In volumine. Sym.* Ἐν τεύχει. *Alius* : Ἐν τόμῳ. *Origen. in Joan. p.* 90. Πάσας τὰς γραφὰς τὰς ἀπαγγελλούσας περὶ αὐτοῦ ἐν τοῖς ψαλμοῖς κεφαλίδα ὀνομάζει βιβλίου ὁ σωτήρ. *Ita Interpretes plerique. Vide Grot. hîc.*

(*d*) *Theodoret.* Πρῶτον εἶπε τὴν τῶν ἀλόγων θυσίαν, δεύτερον δὲ τὴν λογικὴν, τὴν ὑπ' αὐτοῦ προσηνεχθεῖσαν.

12. *Hic autem unam pro peccatis offerens hostiam, in sempiternum sedet in dextera Dei,*

13. *De cætero expectans, donec ponantur inimici ejus scabellum pedum ejus.*

14. *Unâ enim oblatione, consummavit in sempiternum sanctificatos.*

15. *Contestatur autem nos & Spiritus Sanctus: postquam enim dixit:*

12. Celui-ci ayant offert une seule hostie pour les péchez, il est assis pour toujours à la droite de Dieu,

13. Où il attend ce qui reste *à accomplir:* Que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied.

14. Car par une seule oblation il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiez.

15. Et c'est ce que le Saint-Esprit nous a déclaré lui-même: car après avoir dit:

## COMMENTAIRE.

*tres de la Loi se présentent tous les jours à Dieu*, pour offrir dans le Temple *les mêmes hosties, parce qu'elles ne peuvent jamais ôter les péchez.* Voyez ci-devant les versets 2. 3. de ce chap. Mais, verset 12. JESUS-CHRIST *ayant offert une seule hostie pour le péché*; s'étant offert une fois à Dieu son Pere; pour l'expiation de nos fautes, il ne réïtére plus ce sacrifice, il ne revient plus sur la terre pour y mourir de nouveau: mais il demeure dans le Ciel *assis pour toûjours à la droite de son Pere.*

℣. 13. DE CÆTERO EXPECTANS. *Où il attend que ses ennemis soient réduits à lui servir de marche-pied.* Après avoir accompli sur la la terre la volonté de son Pere, & après avoir satisfait à sa justice pour les péchez des hommes, que reste-t'il, sinon que le Pere exécute à son tour ce qu'il a promis au Fils; c'est-à-dire, de réduire tous ses ennemis sous ses pieds (*a*)? *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* L'Apôtre semble insinuër que ces ennemis qui doivent bien-tôt être réduits à servir de marche-pied au trône du Seigneur, sont les Juifs incrédules (*b*), toujours contraires à JESUS-CHRIST, à sa doctrine & à ses Apôtres, & trop opiniâtrement attachez à des cérémonies, qui ne devoient durer que jusqu'à la venuë du Messie.

℣. 14. UNA ENIM OBLATIONE CONSUMMAVIT. (*c*). *Car par une seule oblation il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiez.* Il les a purifiez si parfaitement de toutes leurs soüillures, qu'il n'est pas besoin d'offrir de nouveau pour eux son sacrifice à son Pere, ni d'appliquer une seconde fois le reméde du Baptême, qui les a rendus participans des mérites de JESUS-CHRIST. Voyez les versets 2. 3. Saint Paul inculque beaucoup cette vérité, parce qu'elle est d'une très-grande importance pour le sujet dont il traite. Il falloit bien convaincre les Juifs de l'inutilité des sacrifices de la Loi pour le salut éternel, & de l'efficacité infinie du sacrifice de JESUS-CHRIST.

---

(*a*) *Psal.* CIX. 1.
(*b*) *Chrysost. Theodoret.*
(*c*) Μίᾳ γὰρ προσφορᾷ τετελείωκεν. *Oecumen.* Τελείους ἀπειργάσατο, τελείως ἀπήλλαξε τῶν ἁμαρτίων.

16. *Hoc autem teſtamentum, quod teſtabor ad illos poſt dies illos, dicit Dominus: Dando Leges meas in cordibus eorum, & in mentibus eorum ſuperſcribam eas:*

17. *Et peccatorum, & iniquitatum eorum jam non recordabor amplius.*

18. *Ubi autem horum remiſſio, jam non eſt oblatio pro peccato.*

19. *Habentes itaque, fratres, fiduciam in introitu ſanctorum in ſanguine Chriſti,*

16. Voici l'alliance que je ferai avec eux; après que ce tems-là ſera arrivé, dit le Seigneur, j'imprimerai mes Loix dans leur cœur, & je les écrirai dans leur eſprit:

17. *Il ajoute:* Et je ne me ſouviendrai plus de leurs péchez, ni de leurs iniquitez.

18. Or quand les péchez ſont remis, il n'y a plus d'oblation à faire pour les péchez.

19. C'eſt pourquoi, mes freres, puiſque nous avons la liberté d'entrer avec confiance dans le ſanctuaire par le ſang de JESUS,

## COMMENTAIRE.

℣. 15. CONTESTATUR AUTEM NOS (*a*) SPIRITUS SANCTUS. *C'eſt ce que le Saint-Eſprit nous a déclaré lui-même.* Il nous confirme les véritez que je viens de vous propoſer; ſavoir que les anciens ſacrifices ne nettoyent point les ſoüillures de l'ame, & que JESUS-CHRIST par la ſeule oblation qu'il a faite à ſon Pere, nous a ſi parfaitement purifiez de nos offenſes, qu'il n'a nulle néceſſité de réïtérer ſon unique ſacrifice; car voici ce que dit le Saint-Eſprit par la bouche de Jérémie (*b*), dont il a déja rapporté une grande partie du paſſage, ci-devant chap. VIII. 8. 9. 10. 11. 12. Le Prophéte après avoir dit: *En ce tems-là*, au tems de la venuë du Meſſie, & de la nouvelle alliance, *j'imprimerai mes loix dans leurs cœurs, & je les graverai dans leur eſprit*, il ajoûte (*c*): *Et je ne me ſouviendrai plus de leurs iniquitez.* Par ces derniers mots, il montre qu'après l'oblation de JESUS-CHRIST, & l'application qui nous eſt faite de ſes mérites par le Baptême, il n'y a plus en nous de péchez, & par conſéquent plus beſoin d'offrir de nouveau une hoſtie pour les expier. Verſet 18. *Car quand les péchez ſont remis, il n'y a plus d'oblation à faire pour les péchez.* (*d*). Ce ſeroit appliquer des remedes à une maladie déja guérie.

℣. 19. HABENTES ITAQUE FIDUCIAM IN INTROITU SANCTORUM. *Puis donc que nous avons la liberté d'entrer avec confiance dans le Sanctuaire* du Ciel, qui nous a été ouvert *par le ſang de* JESUS-CHRIST, *approchons-nous de lui dans la pureté*, & dans une ferme

---

(*a*) *Grec.* Μαρτυρεῖ ἡμῖν, καὶ τὸ Πνεῦμα: Le Saint-Eſprit nous en rend témoignage: *Conteſtatur nobis.*

(*b*) *Jerem.* XXXI. 33. 34.

(*c*) ℣. 15..... Μετὰ γὰρ τὸ προειρηκέναι. ℣. 16. Λύτη ἡ διαθήκη, &c. 17. Pluſieurs Manuſcrits portent: Ὑστερον λέγει. Καὶ τῶν ἁμαρτιῶν αὐτῶν... Οὐ μὴ μνησθῶ ἔτι. D'autres: Ὑσθερον λέγω. D'autres: Ὑστερον λέγει κύριος. D'autres, Τον εἰρηκαν. Mais les meilleurs Manuſcrits, & les Imprimez ne liſent rien du tout, & ſont ſemblables à la Vulgate; ce qui fait juger que ces mots ſont une addition des Copiſtes.

(*d*) Οπου δὲ ἄφεσις τούτων, οὐκ ἔτι προσφορὰ περὶ ἁμαρτίας.

Digitized by Google

20. *Quam initiavit nobis viam novam, & viventem, per velamen, id est, carnem suam;*

21. *Et Sacerdotem magnum super domum Dei:*

20. *En suivant* cette voie nouvelle qui méne à la vie, & qu'il nous a le premier tracée par *l'ouverture du* voile de sa chair;

21. Et que nous avons un Grand-Prêtre, qui est établi sur la maison de Dieu;

## COMMENTAIRE.

foi. Après avoir donné aux Hébreux les instructions nécessaires pour leur prouver la superiorité de la nouvelle alliance au-dessus de l'ancienne, l'inutilité des anciens sacrifices, & les effets admirables du nouveau, l'Apôtre entre ici dans sa morale; il tire de ses instructions précédentes des consequences solides pour l'édification de ceux à qui il écrit. Voici la seconde partie de cette Epître. Il y exhorte les Hébreux a la foi, à la pieté, à la patience, à la persévérance.

Puisque par la grace de notre Sauveur, & par les mérites de sa passion, nous espérons entrer un jour dans le Tabernacle éternel, & dans le Sanctuaire du Ciel, où JESUS-CHRIST notre grand-Prêtre est entré avant nous; & dont il nous a ouvert la porte par son sang. ℣. 20. *Suivons-le dans cette route nouvelle qui méne à la vie, & qu'il nous a tracée, par l'ouverture du voile de sa chair.* Il appelle cette route, *nouvelle, & vivante*, ou qui méne à la vie, *viam novam & viventem* (*a*); parce qu'avant J. C. elle n'avoit été suivie de personne: ni Aaron, ni Moyse, ni les Patriarches ne l'avoient point connuë, ou s'ils l'avoient connuë, & prédite, ils n'avoient point été en état de la suivre, & de l'ouvrir aux autres. JESUS-CHRIST seul nous a montré le chemin du Ciel, en y entrant le premier (*b*); il l'appelle *une voye vivante*, par opposion à la voye ancienne, qui est celle des cérémonies de la Loi. Celle-ci ne conduisoit point à la vie, & ne délivroit point de la mort; au lieu que celle de l'Evangile, qui nous a été montrée par JESUS-CHRIST, nous a conduit au Ciel, & à la béatitude (*c*).

Il ajoute qu'il nous a montré le chemin de la vie, *par l'ouverture du voile, qui est sa chair* (*d*). Il fait allusion au voile, qui séparoit le Saint, du Saint des Saints, & que le Grand-Prêtre levoit, ou détournoit pour entrer dans le Sanctuaire. De même donc le Grand-Prêtre entroit une fois l'année dans le Saint des Saints, & qu'il n'y entroit qu'en séparant les parties du voile qui en fermoient l'ouverture; ainsi le Fils

(*a*) Ὁδὸν προσφατον, καὶ ζῶσαν.

(*b*) *Chrysost.* Τί φησιν ἐκείνην ἐκαίνισε; τὴν ἔξοδον, καὶ τὴν πρόοδον τὴν εἰς τὰ ἀνθρώπινα, ἣν ἐκαίνισεν ἡμῖν. Τυπῶν, ἃ κατεκόμισε, καὶ ἧς ἤρξατο.

(*c*) *Idem ibidem:* Καὶ καινὴν ὁδὸν προσφατον φησὶ, καὶ ζῶσαν. Ἡ γὰρ πρώτη ὁδὸς, ἐκείνη τὸν νόμον, ἣν ἡ ἄδη ἄγουσα, αὕτη ἡ ζωῆς. Καὶ διὰ τοῦτο, ζῶσαν, ἀλλὰ ζῶσαν αὐτὴν ἐκάλεσεν, ἵνα μάθωμεν ὅτι νῦν ζῶμεν.

(*d*) Διὰ τοῦ καταπετάσματος, τουτέστι, τῆς σαρκὸς αὐτοῦ.

Digitized by Google

22. *Accedamus cum vero corde in plenitudine fidei, aspersi corda à conscientia mala,*

22. Approchons-nous de lui avec un cœur vraiment sincére, & avec une pleine foi, ayant le cœur purifié des souillures de la mauvaise conscience.

## COMMENTAIRE.

de Dieu n'est entré dans le sanctuaire du Ciel, qu'après s'être fait ouverture au travers de sa propre Chair, qui a été ouverte, & séparée dans sa passion (*a*); par les cloux, par la lance, par la couronne d'épines, par les coups de foüets. La rupture du voile du Temple, qui arriva à la mort du Sauveur (*b*), étoit une figure de cette nouvelle voie que JESUS-CHRIST nous a ouvert par sa mort, pour arriver au Ciel.

Saint Chrysostome, & Théophylacte l'epxriment ainsi: Il nous a ouvert le Ciel par le voile de sa Chair: après que sa Chair a été élevée sur la croix, & qu'elle est montée au Ciel, nous avons découvert les choses célestes; car ce n'est que quand le voile est ôté, que l'on commence à découvrir ce qui étoit caché derriére. Théodoret (*c*): De même que le Grand-Prêtre ne pouvoit entrer dans le Sanctuaire qu'en levant les rideaux qui en fermoient l'entrée, ainsi les Fidéles n'entrent dans le Ciel qu'après avoir participé à la Chair du Sauveur, & qu'après avoir mangé son sacré Corps.

℣. 22. ACCEDAMUS CUM VERO CORDE. *Approchons-nous de lui avec un cœur vraiment sincére*; sans déguisement, sans malice, sans fiel, sans défiance; ayant dans l'ame des sentimens de piété conformes à ce que demande de nous la profession du Christianisme (*d*); avec une foi pleine (*e*), *in plenitudine fidei*; avec une ferme assurance aux promesses de JESUS-CHRIST; bien persuadez qu'encore que ce Tabernacle, & ce Sanctuaire invisible ne se découvre par des yeux du corps, il subsiste réellement, & que JESUS-CHRIST nous y introduira infailliblement, si nous sommes fidéles à suivre la route qu'il nous a tracée.

ASPERSI CORDA A CONSCIENTIA MALA. *Ayant le cœur purifié des soüillures de la mauvaise conscience, après que notre corps a été lavé dans l'eau pure* du baptême (*f*). Les lustrations ordonnées par la Loi ne nettoyoient que le corps, & n'expioient que les soüillures légales. Le Christianisme demande de nous une pureté beaucoup plus parfaite. Depuis qu'une fois nous avons été purifiez de nos pechez par les eaux du

(*a*) *Vide Grot. Gemar.*

(*b*) *Matt.* XXVII. 51.

(*c*) *Theodoret.* Ὥσπερ γὰρ ὁ κατὰ νόμον ἀρχιερεὺς διὰ τοῦ καταπετάσματος εἰς τὰ ἅγια τῶν ἁγίων εἰσῆ... Οὕτως οἱ εἰς τὸν χρίστον πεπιστευκότες διὰ τῆς τοῦ παναγίου σώματος μεταλήψεως τῆς ἐν οὐρανοῖς ἀπολαύσουσι πολιτείας.

(*d*) *Theophyl.* Μετὰ ἀληθινῆς καρδίας, ἀδόλου ἀνυποκρίτου πρὸς τοὺς ἀδελφοὺς ἢ ἀδεῖς αὐτοῦ, μηδὲν ἀμφιβαλλούσης, μηδὲν ἐνδοιαζούσης περὶ τῶν μελλόντων, καὶ διὰ τοῦτο μικροψυχούσης.

(*e*) Ἐν πληροφορίᾳ πίστεως. *Vide Theodoret.*

(*f*) *Vide Chrys. & Theophyl.* Λελουμένοι τὸ σῶμα ὕδατι καθαρῷ τῷ τοῦ βαπτίσματος, καθαρῷ δὲ ἢ τῷ καθαρὸς ποιοῦντι, ἢ τῷ μὴ ἔχοντι αἷμα μεμιγμένον εἰς τὸ παλαιὸν τὸ τῆς σποδοῦ.

baptême,

23. *Et abluti corpus aquâ mundâ, teneamus ſpei noſtræ confeſſionem indeclinabilem; (fidelis enim eſt qui repromiſit.)*

23. Après que notre corps a été lavé dans l'eau pure, demeurons fermes & inébranlables dans la profeſſion que nous avons faite d'eſpérer *ce qui nous a été promis*; puiſque celui qui nous l'a promis, eſt très-fidéle dans ſes promeſſes.

24. *Et conſideremus invicem in provocationem charitatis, & bonorum operum:*

24. Et ayons les yeux les uns ſur les autres, afin de nous entr'exciter à la charité & aux bonnes œuvres;

25. *Non deſerentes collectionem noſtram, ſicut conſuetudinis eſt quibuſdam, ſed conſolantes, & tantò magis quantò videritis appropinquantem diem.*

25. Ne nous retirant point des aſſemblées des Fidéles, comme quelques-uns ont accoutumé de faire, mais nous exhortant les uns les autres, d'autant plus que vous voyez que le jour s'approche.

## COMMENTAIRE.

baptême, conſervons avec ſoin cette pureté, & craignons de rétomber dans nos anciennes ſoüillures.

℣. 23. TENEAMUS SPEI NOSTRÆ CONFESSIONEM INDECLINABILEM (*a*). *Demeurons fermes, & inébranlables dans la profeſſion que nous avons faite d'eſpérer.* Ou, ſelon d'autres Exemplaires. *Demeurons fermes dans l'eſpérance que nous avons profeſſée*, ou *dans la promeſſe de notre eſpérance.* Que rien ne ſoit capable d'ébranler votre eſpérance, ni de vous faire abandonner la foi dont vous avez fait profeſſion. Vous ſavez à quelle condition vous êtes entrez dans le Chriſtianiſme, ce que le Fils de Dieu vous a promis, & quel exemple il vous a montré. Il n'eſt plus queſtion que d'exécuter ce que vous lui avez promis, ſi vous voulez qu'il tienne les promeſſes qu'il vous a faites; car ſes promeſſes ſont corrélatives à vos engagemens.

℣. 24. CONSIDEREMUS INVICEM IN PROVOCATIONEM CHARITATIS. *Ayons les yeux les uns ſur les autres, afin de nous entre-exciter à la charité.* Que chacun de nous ſoit attentif à conſiderer les vertus, & les bonnes qualitez de ſon prochain, afin qu'il l'imite, & qu'il profite de ſon exemple (*b*). Si quelqu'un tombe dans quelque relâchement, animez-le par l'exemple de votre ferveur, & par vos exhortations.

℣. 25. NON DESERENTES COLLECTIONEM NOSTRAM. *Ne nous retirant point des aſſemblées des Fidéles, comme quelques-uns ont accoutumé de faire.* Si quelqu'un vous a donné quelque ſujet de mécon-

(*a*) Κατέχωμεν τὴν ὁμολογίαν τῆς ἐλπίδος ἀκλινῆ. *Alii:* Τὴν ἐλπίδα τῆς ὁμολογίας. *Alii:* Τὴν ἐπαγγελίαν τῆς ἐλπίδος. *Alii:* Τὴν ὁμολογίαν τῆς πίστεως. *Vide Mill. hîc.*

(*b*) *Theophylact. Chryſoſt. Grot. Riber. Men. Eſt.*



Digitized by Google

tentement, ou même quelque ſujet de ſcandale, n'abandonnez pas pour cela l'aſſemblée des Fidéles (*a*); ne vous ſéparez pas de la communion des priéres de vos freres, comme quelques-uns ont accoutumé de le faire, prenant pour prétexte de leur ſéparation de l'Egliſe, les foibleſſes, & les imperfections de leurs freres; au lieu qu'ils devroient les ſouffrir avec patience, & les ramener avec douceur. On a déja pû remarquer dans les Epîtres aux Romains (*b*), & aux Corinthiens (*c*), que dans les commencemens de l'Egliſe, il y avoit ſouvent de grandes conteſtations, à l'occaſion des obſervances de la Loi, & de la diſtinction des viandes: les uns plus forts, & plus éclairez ne ſe faiſant nul ſcrupule de manger toute ſorte de nourriture, ſans ſe mettre en peine de la défenſe de la Loi; & les autres plus timides, & moins éclairez, ſe croyant obligez de ſuivre la Loi cérémonielle dans toute ſon étenduë. Ces diverſitez de ſentimens alloient quelquefois juſqu'à ſe ſéparer des aſſemblées, & à ne vouloir pas communiquer avec ceux qui vouloient joüir de la liberté que donne l'Evangile. C'eſt apparemment à cet abus que l'Apôtre veut ici apporter du reméde.

QUANDO VIDERITIS APPROPINQUANTEM DIEM. *D'autant plus que vous voyez que le jour s'approche*; le jour du jugement (*d*); dont il parle dans la ſuite de ce Chapitre; ou peut-être le jour de la mort, qui n'eſt jamais beaucoup éloigné, & qui eſt le jour du Jugement de chacun de nous en particulier. Enfin on peut l'entendre de la juſtice que Dieu devoit bien-tôt exercer contre les Juifs de Jéruſalem, incrédules à ſa parole, & perſécuteurs de ſon Egliſe. Ce dernier ſens paroît le plus naturel. La ruine de Jéruſalem arriva environ ſept ans après cette Epître. Les Auteurs ſacrez du nouveau Teſtament nous repréſentent d'ordinaire cet événement ſous l'idée du ſecond avénement de JESUS-CHRIST. Ce devoit être aux vrais Fidéles un grand ſujet de frayeur, que la ruine de cette malheureuſe ville, où il devoit y avoir tant d'innocens enveloppez avec les coupables; & quand ils auroient tous été également criminels; leur malheur n'en étoit que plus déplorable. La vûë de la perte des méchans eſt toujours un grand motif d'humiliation, & de crainte aux gens de bien, puiſqu'il n'y a point de juſte qui ne puiſſe décheoir de ſa juſtice (*e*), & qu'il n'y a point de déſordres dont nous ne fuſſions capables, ſi nous n'étions ſoutenus par la grace du Sauveur (*f*).

---

(*a*) *Chryſoſt. Eſt. Grot. Men. Zeger. Tir.*
(*b*) *Rom.* XIV. 1. 2. *& ſeq.* XV. 1. *& ſeq.*
(*c*) 1. *Cor.* VIII. 8. 9. *& ſeq.*
(*d*) *Vide Heb.* IX. 26. 27. 28. *Ita Eſt. Men. &c.*
(*e*) 1. *Cor.* X. 12. *Qui ſtat videat ne cadat.*
(*f*) *Aug. Confeſſ. l.* 4. *c.* 1. *Quid enim ſum ego mihi ſine te, niſi dux in præceps? Et ſerm.* 99. *c.* 6. *nov. Edit. p.* 523. *Nullum eſt peccatum quod facit homo, quod non poſſit facere & alter homo, ſi deſit rector à quo factus eſt homo.*

Digitized by Google

26. *Voluntairè enim peccantibus nobis poſt acceptam notitiam veritatis, jam non relinquitur pro peccatis hoſtia;*

26. Car ſi nous péchons volontairement après avoir reçu la connoiſſance de la vérité, il n'y a plus déſormais d'hoſtie pour les péchez;

## COMMENTAIRE.

V. 26. VOLUNTARIE ENIM PECCANTIBUS, &c. *Car ſi nous péchons volontairement après avoir reçu la connoiſſance de la vérité, il n'y a plus déſormais d'hoſtie pour les péchez.* Nous ne devons plus nous attendre que JESUS-CHRIST vienne de nouveau mourir pour nous. Son ſacrifice eſt unique, & ne ſe réitére point, comme l'Apôtre l'a montré au long ci-devant (*a*). *Depuis qu'il eſt reſſuſcité des morts, il ne meurt plus, la mort ne le dominera plus: il eſt mort pour le péché, & il n'eſt mort qu'une fois* (*b*). C'eſt à peu-près la même choſe qu'il a dite au chap. VI. (*c*) *Il eſt impoſſible que ceux qui ont été une fois éclairez, & qui ont auſſi goûté le don du Ciel, & qui ont été faits participans de l'Eſprit ſaint, qui ont goûté quelle eſt l'excellence de la parole de Dieu, & quelles ſont les merveilles du ſiécle à venir, & qui n'ont pas laiſſé de tomber, que ces gens-là ſe renouvellent en faiſant pénitence.* Comme JESUS-CHRIST ne peut mourir deux fois, auſſi vous ne pouvez recevoir deux fois le Baptême, qui eſt le ſymbole de ſa mort; puiſque vous êtes enſeveli avec lui dans ces eaux ſalutaires, & que vous êtes reſſuſcitez en quelque ſorte avec lui en ſortant de ce ſacré bain (*d*).

Quelques hérétiques, comme les Novatiens, abuſoient de ces paſſages, pour réfuſer la pénitence à ceux qui étoient tombez dans le crime après leur Baptême, & c'eſt peut-être ce qui a empêché quelques Egliſes pendant aſſez long-tems, de recevoir cette Epître dans leur Canon des Ecritures. Mais on doit reconnoître avec S. Paul ſix véritez inconteſtables, & qui n'ont rien de contradictoires entre elles. 1°. Que le Baptême ne ſe réitére point. 2°. Que JESUS-CHRIST ne peut mourir deux fois. 3°. Que les grands crimes commis après le Baptême, ne ſe remettent que difficilement. 4°. Que nul crime n'eſt abſolument irrémiſſible, ſi ce n'eſt le déſeſpoir, & l'impénitence finale. 5°. Que dans la Loi de Moyſe, il n'y a point d'hoſties capables d'expier les péchez. 6°. Enfin que la ſeule voye pour obtenir le pardon des crimes commis après le Baptême, eſt le Sacrement de pénitence; dont l'Egliſe n'a jamais fermé la porte à perſonne, quoique dans les premiers ſiécles, quelques Egliſes particuliéres ayent laiſſé à la miſericorde de Dieu certains grands crimes, ne croyant pas devoir recevoir dans ſon ſein par la réconciliation exté-

(*a*) *Hebr.* IX. 25. 26. 27. 28. X. 10. 11. 12. 18.
(*b*) *Rom.* VI. 9.
(*c*) *Hebr.* VI. 4. 5. 6.
(*d*) *Rom.* VI. 4. *& ſeq. Coloſſ.* II. 12.



Digitized by Google

27. *Terribilis autem quædam expectatio judicii, & ignis æmulatio, quæ consumptura est adversarios.*

28. *Irritam quis faciens Legem Moysi, sine ulla miseratione duobus, vel tribus testibus moritur:*

27. Mais *il ne reste qu'*une attente effroyable du jugement, & l'ardeur du feu qui doit dévorer les ennemis *de Dieu.*

28. Celui qui a violé la Loi de Moyse, est condamné à mort sans miséricorde, sur la déposition de deux, ou trois témoins.

## COMMENTAIRE.

rieure, ceux qui avoient si indignement prophané le sang de l'alliance, & fait outrage à l'esprit de grace qu'ils avoient reçu.

Plusieurs Commentateurs (*a*) croyent que le crime dont l'Apôtre veut parler ici, est l'apostasie, & le renoncement à la foi, & à la Religion Chrétienne, lorsque volontairement, malicieusement, & contre sa propre conscience, on se sépare du corps de l'Eglise, dont on attaque la doctrine, & dont on décrie les mœurs, & la discipline par la calomnie, & la médisance. D'autres (*b*) veulent que ce soit le péché contre le Saint-Esprit, dont il est parlé dans l'Evangile (*c*). Nous aimons mieux l'entendre en général de tous les grands crimes, mais sur tout de ceux qui ont le plus d'opposition à la verité de la Religion, comme l'idolâtrie, l'apostasie, l'hérésie. Ces crimes répondent à ceux que l'on appelle dans l'ancien Testament, *peccata elatâ manu*; pécher la main élevée, hautement, insolemment.

℣. 27. TERRIBILIS AUTEM QUÆDAM EXPECTATIO. *Mais il ne reste qu'une attente effroyable du jugement, & l'ardeur du feu*; à la lettre (*d*): La jalousie du feu, comme pour marquer que cet élement s'arme de colére, & de jalousie contre ceux qui ont manqué de fidélité à leur Dieu, & qu'il satisfait en quelque sorte sa passion à les dévorer, & à venger l'honneur de son créateur. De tels pécheurs n'ont point à attendre de nouvelle hostie pour le péché, mais un terrible jugement de Dieu, & un feu violent qui les dévorera sans les consumer durant toute l'éternité. L'Apôtre semble faire allusion à ces paroles de Moyse (*e*); *Votre Dieu est un feu consumant, un Dieu jaloux.*

℣. 28. IRRITAM (*f*) QUIS FACIENS LEGEM MOYSI. *Celui qui a violé la Loi de Moyse* dans quelqu'un des points qui sont défendus sous peine de la vie, *est condamné à la mort sans rémission, sur le*

---

(*a*) *Hasset. Men. Est. Riber. Cathar. Titelm. Ham. Erasm. Vat.*

(*b*) *Bez. Gerhard. Gomar.*

(*c*) *Matt.* XII. 31.

(*d*) Καὶ πυρὸς ζῆλος. *Theophyl.* Ὅσα φῶς ἐστιν ἐνέχουσι τὸ πῦρ καθαῖρον δὲ ἅπλοον παροξυνόμενον εἰς φλόγα, ἵνας ἐκ λάβῃ πᾶν, καὶ κατα-εαγὸν κοίλον. *Syndr.* Comparez *Ezech.* XXXVI. 5. *In igne zeli mei. Sophon.* I. 18. *In igne zeli ejus devorabitur omnis terra, &c. Riber. Est.*

(*e*) *Deut.* IV. 14.

(*f*) Ἀθετήσας: *Qui contempsit, abjecit, violavit, abrogavit, &c.*

Digitized by Google

29. *Quantò magis putatis deteriora mereri ſupplicia, qui Filium Dei conculcaverit, & ſanguinem teſtamenti pollutum duxerit, in quo ſanctificatus eſt, & ſpiritui gratiæ contumeliam fecerit?*

30. *Scimus enim qui dixit: Mihi vindicta, & ego retribuam. Et iterùm: Quia judicabit Dominus populum ſuum.*

29. Combien donc croyez-vous que méritera de plus grands ſupplices, celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu; qui aura tenu pour une choſe vile, & profane le ſang de l'alliance, par lequel il avoit été ſanctifié; & qui aura fait outrage à l'eſprit de la grace.

30. Car nous ſavons qui eſt celui qui a dit: La vengeance m'eſt réſervée, & je la ſaurai bien faire, dit le Seigneur. Et encore: Le Seigneur jugera ſon peuple.

## COMMENTAIRE.

*témoignage de deux, ou trois témoins.* A plus forte raiſon ceux qui ont violé la Loi Evangélique par des crimes ſcandaleux, & publics; ou plûtôt: Si ceux qui veulent ſéduire les peuples ſous prétexte de prophéties, ou de révélations, ou qui veulent les engager dans l'idolâtrie, ou dans l'apoſtaſie (*a*), ou enfin qui abandonnent publiquement la Loi du Seigneur, & ſe livrent à l'idolâtrie, & à une Religion étrangere (*b*): ſi ces ſortes de gens étant accuſez en juſtice, ſont irrémiſſiblement condamnez à mort ſur la dépoſition de deux, ou trois témoins, pourquoi ceux qui auront rénoncé à la Religion Chrétienne, & qui auront foulé au pied le ſang de l'alliance, ne ſeront-ils pas punis par des ſupplices proportionnez à la grandeur de leurs crimes?

℣. 29. QUANTO MAGIS PUTATIS DETERIORA MERERI. *Combien croyez-vous que méritera de plus grands ſupplices celui qui aura foulé aux pieds le Fils de Dieu, qui aura tenu pour une choſe vile (c) le ſang de l'alliance?* S. Paul fait ici une peinture affreuſe de ceux qui abandonnent la Religion Chrétienne. Ils foulent aux pieds le Fils de Dieu, profanent le ſang de l'alliance, ils font outrage à l'Eſprit ſaint; on ne peut entendre ces paroles ſans frémir. Il eſt pourtant vrai qu'elles n'ont rien d'exagéré, dès qu'il s'agit de donner une juſte idée du crime d'un apoſtat, & d'un homme qui rétombe dans l'idolâtrie, ou dans l'infidélité, après avoir reçu le Sacrement de Baptême, après avoir participé au Corps, & au Sang de JESUS-CHRIST, après avoir goûté la douceur de ſa grace, & le don de ſon Eſprit.

℣. 30. SCIMUS ENIM QUI DIXIT: MIHI VINDICTA. *Nous ſavons qui eſt celui qui a dit: La vengeance m'eſt réſervée.* Ces paroles ſont tirées du Deutéronome (*d*). Le Seigneur y parle contre l'ingratitude,

(*a*) *Deut.* XIII. 1. 2. 3. *& ſeq.*
(*b*) *Deut.* XVII. 2. 3. *& ſeq.*
(*c*) Τὸ αἷμα τῆς διαθήκης κοινὸν ἡγησάμενος. *Oecum.* Τὸ μιανθὲν τῶν ἄλλων διαφέρον. *Commune, pollutum, profanum, immundum.*
(*d*) *Deut.* XXXII. 35.

31. *Horrendum est incidere in manus Dei viventis.*

32. *Rememoramini autem pristinos dies, in quibus illuminati, magnum certamen sustinuistis passionum;*

31. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.

32. Or rappellez en votre mémoire ce premier tems, où après avoir été illuminez *par le baptême*, vous avez soutenu de grands combats dans les diverses afflictions;

## COMMENTAIRE.

l'infidélité, & l'idolâtrie de son peuple. Saint Paul en fait une juste application aux Chrétiens tombez dans l'apostasie, dans l'idolâtrie, dans l'héresie. Nous savons vous, & moi quelle est la puissance, & la juste sévérité de celui qui s'est réservé la vengeance de ses propres injures, & qui a dit au même endroit (*a*). *Le Seigneur jugera son peuple.* Il exercera contre lui la rigueur de ses jugemens; il ne laissera pas de pareilles impiétez impunies. Ou: *Il jugera son peuple*, il le gouvernera, il le protégera, il vengera les torts, & les outrages qu'on lui aura faits (*b*). Il semble que c'est le sens le plus littéral du passage de Moyse, dont l'Apôtre fait l'application à l'Eglise outragée, déchirée, par les mauvais Chrétiens, & par les apostats.

℣. 31. HORRENDUM EST INCIDERE IN MANUS DEI VIVENTIS. *C'est une chose terrible que de tomber entre les mains d'un Dieu vivant*, & d'essuyer pendant toute l'éternité les effets de sa colére, & de son indignation (*c*). Un ennemi mortel ne peut nous faire de la peine que jusqu'à sa mort, ou jusqu'à la nôtre; souvent sa colére s'appaise. Mais Dieu vît éternellement, & ne change jamais; & c'est principalement après la mort, qu'il fait sentir à ses ennemis la pésanteur de son bras.

℣. 32. REMEMORAMINI PRISTINOS DIES. *Rappellez en votre mémoire ces premiers tems*, où vous avez embrassé la foi de JESUS-CHRIST, *& où vous avez été illuminez* par le Baptême, qui est nommé par les Peres, le Sacrement de l'illumination. (*d*). D'autres (*e*) l'entendent plus simplement, des instructions qu'ils avoient reçuës lorsqu'on les initia aux mystéres, & qu'on leur découvrit ce que la Religion Chrétienne a de plus secret. Alors vous commençâtes avec une ferveur extraordinaire, *& vous soutîntes de grands combats dans les diverses afflictions*, dont vous fûtes attaquez de la part de vos freres. L'Eglise naissante de JESUS-CHRIST eut d'abord à soutenir tous les efforts de la haine des Juifs incrédules. Nous voyons par les Actes des Apôtres quelle fut leur animosité contre les Disciples, & contre les premiers Fidéles.

---

(*a*) *Deut.* XXXII. 36.

(*b*) *Grot. Est.*

(*c*) Comparez 2. *Reg.* XXIV. 14. *Melius est ut incidam in manus Domini. Eccli.* II. 18. *Dan.* XIII 23.

(*d*) Voyez ce qu'on a dit sur *Heb.* VI. 4. *Theodoret. Est. Riber. Druf Men. alii passim.*

(*e*) *Chrysost. Theophyl. Riber. Grot. Jun. Jac. Capell. &c.*

Digitized by Google

33. *Et in altero quidem opprobriis & tribulationibus ſpectaculum facti ; in altero autem , ſocii taliter converſantium effecti.*

33. Ayant été d'une part expoſez devant tout le monde aux injures , & aux mauvais traitemens ; & de l'autre , ayant été compagnons de ceux qui ont ſouffert de pareilles indignitez.

34. *Nam & vinctis compaſſi eſtis , & rapinam bonorum veſtrorum cum gaudio ſuſcepiſtis , cognoſcentes vos habere meliorem , & manentem ſubſtantiam.*

34. Car vous avez compati à ceux qui étoient dans les chaînes , & vous avez vû avec joie tous vos biens pillez , ſachant que vous aviez d'autres biens plus excellens , & qui ne périront jamais.

## COMMENTAIRE.

℣. 33. ET IN ALTERO QUIDEM OPPROBRIIS. *Ayant été d'une part expoſez devant tout le monde (a) aux injures , & de l'autre ayant été compagnons de ceux qui ſouffroient.* Attaquez directement dans vos perſonnes , & dans vos biens , & indirectement dans vos freres ; ou bien : Perſécutez dans vos perſonnes , & affligez dans celles de vos amis , dont les peines , & les afflictions ſont retombées ſur vous par la part que vous y avez priſe , & par les ſecours effectifs que vous leur avez donné.

℣. 34. NAM ET VINCTIS COMPASSI ESTIS. *Vous avez compati à ceux qui étoient dans les chaînes.* Pluſieurs Chrétiens furent arrêtez , & mis dans les liens , à l'occaſion de la mort de S. Etienne. *La perſécution fut grande* , dit S. Luc , *contre ceux qui habitoient à Jéruſalem* (b) , & tous ceux qui purent échapper , furent obligez de ſe diſperſer dans toute la Judée , & la Samarie. Ce fut alors apparemment que les biens des Fidéles furent pillez , comme dans une émotion populaire , & confiſquez par l'autorité des Juges , & des Magiſtrats. *Et rapinam bonorum veſtrorum cum gaudio ſuſcepiſtis.* Cela ne vous a pas rendu plus foibles dans la foi , ni plus timides. Vous avez reçu cette diſgrace comme une faveur du Ciel. La plûpart des Fidéles de Jéruſalem avoient mis leurs biens en commun (c) ; d'autres les avoient reſervez pour les employer à des œuvres de charité. Mais & les uns , & les autres ayant été pillez , & dépoüillez , ils ſe virent réduits dans une extrême indigence ; ce qui obligea les Apôtres de les recommander à la charité des Fidéles des Provinces éloignées (d) ; & l'on a vû dans les Epîtres précédentes avec quel zéle , & quelle attention S. Paul s'appliqua à leur procurer du ſecours de la part des Egliſes de Gréce , d'Aſie , & de Macédoine.

---

(a) Θεατριζόμενοι : *In theatrum producti , ſpectaculo expoſiti :* Vous avez été en quelque ſorte expoſez ſur un théatre , pour ſervir d'exemple aux autres , par les maux qu'on vous a fait ſouffrir.

(b) *Act.* VIII. 1.

(c) *Act.* IV. 35.

(d) *Galat.* II. 10.

Digitized by Google

35. *Nolite itaque amittere confidentiam vestram, quæ magnam habet remunerationem.*

36. *Patientia enim vobis necessaria est; ut voluntatem Dei facientes, reportetis promissionem.*

35. Ne perdez donc pas la confiance que vous avez, qui doit être récompensée d'un grand prix.

36. Car la patience vous est nécessaire, afin que faisant la volonté de Dieu, vous puissiez obtenir les biens qui vous sont promis.

## COMMENTAIRE.

Au lieu de ces mots: *Vous avez compati à ceux qui étoient dans les liens*, le Grec imprimé porte (*a*): *Vous avez compati à mes liens.* D'autres (*b*): *Vous avez compati aux liens.* D'autres (*c*): *A leurs liens.* Mais le Manuscrit Alexandrin (*d*), celui de Clermont, plusieurs autres, le Syriaque, le Cophte, saint Chrysostome, &c. sont tout semblables à la Vulgate.

COGNOSCENTES VOS HABERE MELIOREM, ET MANENTEM SUBSTANTIAM. *Sachant que vous avez bien d'autres biens, & qui ne périront jamais.* Le Grec (*e*): *Sachant que vous avez dans vous-mêmes d'autres biens plus durables dans le Ciel.* Mais plusieurs excellens Exemplaires sont conformes à la Vulgate. La consolation des Chrétiens est d'avoir leur trésor dans le Ciel, où ni la malice, ni la violence des hommes, ne peuvent arriver (*f*), & où nul ne peut leur ravir l'objet de leur espérance.

℣. 35. NOLITE AMITTERE CONFIDENTIAM VESTRAM. *Ne perdez point la confiance que vous avez.* Après avoir tant souffert pour la justice, & pour la vérité, ne vous abandonnez point au découragement; gardez-vous de retourner en arriére, & de succomber à l'effort de vos ennemis; conservez votre foi avec courage, & ne perdez point par votre lâcheté les biens que vous espérez dans le Ciel (*g*), & qui sont l'objet de votre confiance. Ou, ne perdez point votre confiance, & la hardiesse avec laquelle vous avez jusqu'ici confessé JESUS-CHRIST.

℣. 36. PATIENTIA ENIM VOBIS NECESSARIA EST. *Car la patience vous est nécessaire.* Ce n'est point assez d'avoir bien commencé, si vous ne persévérez jusqu'à la fin (*h*). Ou: Il faut que la récompense que vous attendez, vous soutienne dans tous les maux que vous avez à souf-

(*a*) Καὶ γὰρ τοῖς δεσμοῖς μου συνεπαθήσατε.

(*b*) Τοῖς δεσμοῖς συνεπαθήσατε. *Ita Origen. protreptic.*

(*c*) *Clarom. & S. Germ. Latini.*

(*d*) Τοῖς δεσμοις συνεπαθήσατε. *Ita Steph. 1. 2. &c.*

(*e*) Γινώσκοντες ἔχειν ἐν ἑαυτοῖς κρείττονα ὕπαρξιν ἐν οὐρανοῖς, καὶ μένουσαν. *Alii*: Γινώσκοντες ἔχειν ἑαυτοὺς. *Ita Syr. Arab. Æth. Alex. Clem. Alex. Germ. Lat. Clarom. Lat. &c. Alii*: Ἔχειν ἑαυτοῖς. *Ita Steph. 4. & alii plures tam Editi, quàm Mss. apud Mill.* Ἐν οὐρανοῖς *deest in Alex. Clarom. & S. Germ. G. L. Colb. 7. Copht. Æth. Vulg. Clem. Alex.*

(*f*) *Matt.* VI. 20.

(*g*) *Est. Men. Tirin.*

(*h*) *Vide Matt.* X. 22. XXIV. 13. *Grot. hic.*

frir

Digitized by Google

37. *Adhuc enim modicum aliquantulum, qui venturus est veniet, & non tardabit.*

38. *Justus autem meus ex fide vivit. Quod si subtraxerit se, non placebit anima mea.*

37. Encore un peu de tems, & celui qui doit venir viendra, & ne tardera pas.

38. Or le juste qui m'appartient, vivra de la foi. Que s'il se retire, il ne me sera pas agréable.

## COMMENTAIRE.

frir (*a*). Souvenez-vous que c'est une condition sans laquelle on ne peut entrer dans le Royaume des Cieux. *Souvenez vous que c'est par beaucoup de tribulations qu'il nous faut entrer dans le Royaume des Cieux* (*b*). C'est la voye que JESUS-CHRIST nous a montrée, & par laquelle il a marché le premier.

℣. 37. ADHUC ENIM MODICUM ALIQUANTULUM. *Encore un peu de tems, & celui qui doit venir, viendra.* Il semble que l'Apôtre dans ce verset, & dans le suivant, avoit en vûë Habacuc II. 3. 4. Dieu va venir pour rendre à chacun selon ses œuvres. Si vous persévérez jusqu'à la mort, vous recevrez le salaire de vos travaux. Et ceux qui auront abandonné la vérité, seront condamnez à des supplices éternels. La mort est pour ainsi dire à la porte. Ce moment décidera de tout. Quelques-uns (*c*) l'entendent de la vengeance que Dieu devoit exercer dans sept, ou huit ans de là, contre Jérusalem meurtriére des Prophétes, & des serviteurs de Dieu. Bien-tôt vous verrez le jour du Seigneur, & vos persécuteurs seront accablez sous le poids de la justice de Dieu On sait que dans les Livres sacrez, le second avénement du Fils de Dieu, & le jugement dernier, sont très-souvent mêlez avec la prédiction de la ruine de Jérusalem, qui fut un des plus terribles exemples de la colére de Dieu, & une des plus vives images du Jugement dernier, & universel.

℣. 38. JUSTUS AUTEM MEUS EX FIDE VIVIT; QUOD SI SUBTRAXERIT SE, NON PLACEBIT ANIMÆ MEÆ. *Or le Juste qui m'appartient, vivra de la foi; que s'il se retire, il ne me sera pas agréable.* Le Prophéte Habacuc (*d*), d'où ce passage est tiré, porte suivant l'Hébreu: *L'ame de celui qui est incrédule n'sera point droite à ses propres yeux*, ou aux yeux de Dieu; *mais le Juste vivra de la foi.* L'Apôtre a renversé l'ordre des paroles, qu'il a citées selon les Septante (*e*): *S'il differe, mon*

(*a*) *Erasm. Est.*
(*b*) *Act.* XIV. 21
(*c*) *Vide Grot. Med. alios ad* ℣. 25.
(*d*) *Habac.* II. 4. חוה עאלח לו ושרה נפשו בו וצדיק באמונתו יחיה
(*e*) Ἐαν ὑποστείληται, οὐκ εὐδοκεῖ ἡ ψυχή μου ἐν αὐτῷ. ὁ δὲ δίκαιος ἐκ πίστεως μου ζήσεται. *Paul. hic:* ὁ δὲ δίκαιος ἐκ πίστεως ζήσεται. *Alii:* ὁ δὲ δίκαιος μου. *Et ita Alex. & Edit. Ald. in Habac.* II. *& Alex. hic. Theodoret. Ep.* 22. *Vulg. Clem. Alex. Alii item:* ἐκ πίστεως μου. *Clarom. & S. Germ. G. L. Syr. Copht. Theodoret. in Habac. Cyprian. ad Quirin. l.* 1. §. 5. *& l.* 3. §. 42. *Euseb. Demonst. Evang. l.* 6. *c.* 14.



Digitized by Google

39. *Nos autem, non sumus subtractionis filii in perditionem : sed fidei in acquisitionem animæ.*

39. Mais quant à nous, nous ne sommes point des enfans de la révolte, pour perdre courage, ce qui seroit notre ruine ; mais nous demeurons fermes dans la foi pour le salut de nos ames.

## COMMENTAIRE.

*ame ne l'a point pour agréable. Mais le Juste vivra de ma foi.* En le joignant à ce qui précéde, il semble qu'on peut lui donner ce sens : La vision que vous voyez doit s'accomplir bien-tôt, & elle ne manquera point ; si Dieu en différe l'exécution, attendez-le, car il viendra certainement, & ne tardera pas. *S'ils disent : La chose est encore bien éloignée, Dieu ne l'aura pas pour agréable ; mais le Juste vivra par sa foi.* Dieu conservera, & garantira le Juste du danger, dont il est menacé, en récompense de sa foi, & de sa justice.

Dans cet endroit-ci S. Paul applique aux incredules, aux impies, aux apostats du Christianisme, ce qu'Habacuc disoit des incrédules de son tems. Ceux qui abandonneront la foi qu'ils ont embrassée, ou qui regarderont tout ceci comme de vaines ménaces, éprouveront toute la violence de la colére de Dieu : mais les Justes, les Fidéles, les gens de bien qui craindront le Seigneur, & qui persévéreront dans la foi, vivront dans l'éternité, & joüiront des récompenses qui leur sont préparées.

℣. 39. NOS AUTEM, NON SUMUS SUBTRACTIONIS FILII. (a), *Pour nous, nous ne sommes point des enfans de révolte*, d'incrédulité ; nous ne sommes pas de ces gens qui retournent en arriére, qui abandonnent par une lâche apostasie, le parti de la vérité, & de la justice ; Dieu nous garde d'imiter ces personnes, dont je viens de parler, qui tombent dans le découragement, ou dans l'infidélité : *Nous demeurons*, avec le secours de Dieu, *fermes dans la foi, pour le salut de nos ames.*

(a) Οὐκ ἐσμὲν ὑποστολῆς εἰς ἀπώλειαν : *Non sumus subtractionis ad perditionem : amisso, filii.*

# CHAPITRE XI.

*Nature, éloge, effets de la foi. C'est par elle que les Patriarches, & les Prophétes ont fait tant de merveilles. Ils ne recevront pas sans nous les récompenses qui leur sont promises.*

℣. 1. *Est autem fides sperandarum substantia rerum, argumentum non apparentium.*

℣. 1. OR la foi est le fondement des choses que l'on doit espérer, & une pleine conviction de celles qu'on ne voit point.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. EST AUTEM FIDES SPERANDARUM SUBSTANTIA RERUM. *Or la foi est le fondement des choses que l'on doit esperer, & une pleine conviction de celles qu'on ne voit pas* (a). Dans le chapitre précédent S. Paul a exhorté les Hébreux à la patience, & à la persévérance, & il leur a dit qu'il n'y a que leur foi animée de la charité, & agissante par les bonnes œuvres, qui puisse les mettre à couvert de la colére de Dieu (b), qui doit tomber sur les méchans, & les incrédules. Ici il leur montre en quoi consiste cette foi, & il leur en propose d'excellens modéles dans la personne, & dans la pratique de leurs ancêtres, des Patriarches, & des Prophétes.

La foi que je vous recommande: *est le fondement des choses que vous devez espérer*; la foi vous les répresente, elle leur donne en quelque sorte la réalité, & vous en met en possession; elle est même la réalité des choses qui font l'objet de votre espérance (c), dit S. Chrysostome; elle est comme l'œil de votre ame, dit Théodoret (d), pour nous faire voir les choses que l'on ne voit point, & que l'on espere. Elle produit en quelque maniére, ce qui n'est point encore. Par elle nous voyons les corps réduits en cendre dans les tombeaux, comme s'ils étoient déja ressuscitez à nos yeux. La foi a pour objet, non-seulement les choses que l'on espére, mais aussi celles que l'on croit:

(a) Ἐστι δὲ πίστις ἐλπιζομένων ὑπόστασις, πραγμάτων ἔλεγχος οὐ βλεπομένων. *Aug. Tract. 79. & 95. in Joan. Est autem fides sperantium, substantia, &c.*

(b) *Justus autem meus ex fide vivit.*

(c) *Chrysost.* Ἐπειδὰν τὰ ἐν ἐλπίδι ἀνυπόστατα εἶναι δοκῇ, ἡ πίστις ὑπόστησιν αὐτοῖς χαρίζεται μᾶλλον δὲ οὐ χαρίζεται, ἀλλὰ αὐτὸ ἐστιν οὐσία αὐτῶν.

(d) *Theophyl.* Τὰ γὰρ οὐκ ὡρώμενα, διὰ ταύτης ὁρῶμεν, καὶ πρὸς τὴν τῶν ἐλπιζομένων θεωρίαν, ὀφθαλμὸς ἡμῖν γίνεται. Καὶ δείκνυσι ὡς ὑφεστῶτα, τὰ μηδέπω γεγενημένα, &c.

2. *In hac enim teſtimonium conſecuti ſunt ſenes.*

3. *Fide intelligimus aptata eſſe ſæcula verbo Dei, ut ex inviſibilibus viſibilia fierent.*

2. C'eſt par la foi que les anciens Peres ont reçu *de Dieu* un témoignage ſi avantageux.

3. C'eſt par la foi que nous ſavons que le monde a été fait par la parole de Dieu, & que tout ce qui eſt viſible a été formé, n'y ayant rien auparavant que d'inviſible.

## COMMENTAIRE

auſſi l'Apôtre dans les deux membres de ſa définition, ou plûtôt de ſa deſcription de la foi, marque qu'elle eſt *le fondement*, la ſubſtance, la réalité, l'eſſence des choſes que nous eſpérons, *& la ferme conviction*, la demonſtration, la preuve certaine *des choſes que nous ne voyons pas*, mais que nous croyons. Ce n'eſt point ici une définition rigoureuſe, ſuivant les regles de la Logique, mais un éloge, & une deſcription de la foi par ſes effets. Il ne parle point du principal motif, ou de la cauſe de notre foi, qui eſt l'autorité de Dieu, ſous laquelle nous captivons notre eſprit, & lorſqu'il nous révéle ce que nous devons croire.

℣. 2. IN HAC TESTIMONIUM CONSECUTI SUNT SENES. *C'eſt par la foi que les anciens Peres ont reçu de Dieu un témoignage ſi avantageux.* L'Ecriture leur donnant le nom d'amis, & de ſerviteurs de Dieu: & le Seigneur même ayant rendu témoignage à leur ſainteté, & à leur merite par les merveilles qu'il a opérées par eux, & en leur faveur; les Hébreux, à qui S. Paul écrit cette Epître, ne pouvoient que recevoir avec plaiſir ce qu'il avoit à leur dire de leurs ancêtres, & ces exemples domeſtiques devoient faire ſur eux une impreſſion toute particuliére.

℣. 3. FIDE INTELLIGIMUS APTATA ESSE SÆCULA (*a*) VERBO DEI. *C'eſt par la foi que nous ſavons que le monde a été fait par la parole de Dieu.* En effet, par quelle autre voye l'aurions-nous pû ſavoir? Adam n'étoit pas encore créé; il ne le fut que le dernier des êtres ſenſibles, & à la fin du ſixiéme jour. Il a donc fallu que Dieu lui ait révélé la création, ou à Moyſe, qui nous en a donné l'hiſtoire. Iſaïe (*b*) fait remarquer aux Juifs l'avantage qu'ils avoient par-deſſus les autres peuples, en ce qu'ils connoiſſoient ce que Dieu avoit fait dès le commencement; au lieu que les autres nations n'avoient rien de pareil dans leur hiſtoire. *Je ſuis le premier, & je ſuis le dernier*, dit le Seigneur, *& il n'y a point d'autre Dieu que moi. Qui eſt ſemblable à moi? Qu'il appelle, & qu'il annonce les choſes* paſſées; *qu'il rapporte par ordre ce que j'ai fait en établiſſant les peuples anciens; qu'il annonce les choſes à venir.*

La Philoſophie a fait quelques efforts pour découvrir la cauſe, la ma-

(a) Πίστει νοοῦμεν κατηρτίσθαι τοὺς αἰῶνας. Theophyl. Καὶ χρόνος, καὶ πάντων τὰ ἐγχείρια.

(b) Iſai. XLIV. 7. 8.

Digitized by Google

4. *Fide plurimam hostiam Abel quàm Caïn, obtulit Deo, per quam testimonium consecutus est esse justus, testimonium perhibente muneribus ejus Deo; & per illam defunctus adhuc loquitur.*

4. C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu une plus excellente hostie que Caïn, & qu'il est déclaré juste, Dieu lui-même rendant témoignage *qu'il a accepté* ses dons; & c'est à cause de sa foi qu'il parle encore après sa mort.

## COMMENTAIRE.

niére, le tems de la création des êtres; mais inutilement. Le passage du non-être, à l'être, est un mystére inconnu à l'esprit humain, & supérieur à tous nos raisonnemens *(a)*. L'éternité des êtres est une chimére insoutenable. La nouveauté du monde se prouve par cent endroits. La force toute-puissante de la parole de Dieu, & la sagesse infinie du Créateur qui nous sont découvertes dans les Livres sacrez, sont le seul dénoüement à ces difficultez. Dieu a dit, & tout a été fait: (*b*) *Ipse dixit, & facta sunt; ipse mandavit, & creata sunt.* Voilà qui termine toutes les questions des Philosophes, & qui fixe tous les doutes de l'esprit humain, lorsqu'il veut consulter la lumiére de la foi.

UT EX INVISIBILIBUS VISIBILIA FIERENT. *(c). Et que tout ce qui est visible a été formé, n'y ayant rien auparavant que d'invisible.* Ne croyez point que Dieu ait créé le monde d'une matiére préexistante, mais invisible. Il a tiré le cahos même du néant, & il a tiré du cahos tous les êtres, pour les mettre en l'état, & en l'ordre où ils sont. Ou comme le dit l'Auteur du second Livre des Maccabées (*d*): Il les a tiré du non être, pour les conduire à l'être. Quand donc l'Apôtre dit que Dieu a fait que *les choses devinrent visibles, d'invisibles qu'elles étoient*, il faut l'entendre ainsi: Il tira du cahos, qui étoit une matiére informe, confuse, & invisible (*e*), *Rudis indigestaque moles*; tous les êtres visibles, & sensibles Ou bien, *invisible* sera mis pour *non existant.* Nous voyons que les hommes sont produits par des hommes, & que les arbres viennent des arbres. Un statuaire trouve dans le monde la matiére de sa statuë; mais au commencement il n'y avoit aucun être qui pût produire son semblable, ni aucune matiére dont Dieu pût tirer les êtres matériels (*f*).

℣. 4. FIDE PLURIMAM HOSTIAM ABEL. *C'est par la foi qu'A-*

(*a*) *Vide Chrysost. hic, homil.* 22.

(*b*) *Psam.* XXXII. 9.

(*c*) Εἰς τὸ μὴ ὁκ φαινομένων τὰ βλεπόμενα γενέσθαι.

(*d*) 2. *Macc.* VII. 28. Οὐκ ἐξ ὄντων ἐποίησεν αὐτά.

(*e*) *Genes.* I. 2. והארץ היתה תהו ובהו ἡ δὲ γῆ ἦν ἀόρατος, καὶ ἀκατασκεύαστος. *Vide Sap.* XI. 18. *Ex materia invisa.*

(*f*) *Theodoret.* Ἐξ ὄντων δὲ δημιουργῶν οἱ ἄνθρωποι, ὁ δὲ θεὸς ὅλων θεὸς ὢν μὴ ὄντων καὶ ὄντα παράγει. *Chrysost. homil.* 22. *hîc*: Ἐξ οὐκ ὄντων τὰ ὄντα ἐποίησεν ὁ θεός, καὶ οὐ τῶν μὴ φαινομένων φανόμενα, καὶ οὐ τῶν ἀοράτων ὁρατὰ καὶ ὑφεστῶτα. *Vide Grot. &c.*



Digitized by Google

5. *Fide Enoch translatus est, ne videret mortem; & non inveniebatur, quia transtulit illum Deus: Ante translationem enim testimonium habuit placuisse Deo.*

5. C'est par la foi qu'Enoch a été enlevé du monde, afin qu'il ne mourût pas; & on ne l'y a plus vû, parce que Dieu l'avoit transporté *ailleurs*: Car l'Ecriture lui rend ce témoignage, qu'avant que d'avoir été ainsi enlevé, il plaisoit à Dieu.

## COMMENTAIRE.

*bel offroit à Dieu une plus excellente hostie, que Caïn.* A la lettre (*a*): *Une plus abondante hostie.* Mais les interprétes conviennent que le mérite de son hostie consistoit moins dans son abondance, ou dans sa quantité, que dans les dispositions du cœur de celui qui l'offroit. C'est la foi d'Abel qui lui donna la préférence au-dessus de Caïn. C'est par là qu'il a mérité *d'être declaré juste, & que Dieu même a rendu témoignage à ses dons.* Et comment a-t'il rendu ce témoignage? C'est, disent les Peres, (*b*), qu'il envoya un feu du Ciel qui consuma ce qu'il avoit offert sur son autel; faveur qu'il ne fit point à Caïn son frere. C'est ce qu'on a examiné plus au long sur la Génése IV. 4.

PER ILLAM DEFUNCTUS ADHUC LOQUITUR. *C'est à cause de sa foi qu'il parle encore après sa mort.* Il est dit dans la Génése que le sang d'Abel crioit vers Dieu de la terre où il avoit été versé: *Vox sanguinis fratris tui clamat ad me de terra* (*c*). C'est a cela que S. Paul fait ici allusion (*d*). Le sang d'Abel qui crie vengeance, & dont Dieu exauce la voix, prouve la foi de ce saint Patriarche, & fait voir combien il est agréable à Dieu. Abel parle, & est vivant aux yeux de Dieu, même après le meurtre de son corps (*e*).

Quelques-uns traduisent le Grec par (*f*): *Abel tout mort qu'il est, est loüé encore aujourd'hui.* Ou bien, il parle par la bouche de tous ceux qui loüent sa justice, & son innocence; sa foi parle encore aujourd'hui; il crie d'une voix puissante aux mortels: Apprenez à craindre, & à servir le Créateur. Il invite tous les Fidéles à imiter sa foi, & sa constance jusqu'à la mort.

℣. 5. FIDE ENOCH TRANSLATUS EST. *C'est par la foi qu'Enoch a été enlevé du monde.* C'est en vertu de sa foi que Dieu lui fit la grace

(*a*) Πλείονα θυσίαν. *Chrys.* Ἐνπιμοτέραν, λαμπροτέραν. *Theodoret.* Πλείονα τὴν πιμωτέραν ἐκάλεσι.

(*b*) *Ita Chrys. Theophyl. alii. Vide ad Genes.* IV. 4. 5. *Grot. Est. Riber. Men. Jun. Pisc. alii*

(*c*) *Genes.* IV. 10.

(*d*) *D. Thom. Est. Grot. Riber.*

(*e*) *Philo lib. Quòd pejor insidiatur meliori:* Ζῇ γὰρ ὁ τεθνῆναι δοκῶ, εἰγὲ καὶ ἱκέτης τῶν Θεοῦ, καὶ φωνῇ χρώμενος εὑρίσκεται.

(*f*) Καὶ δι' αὐτῆς ἀπθανὼν ἔτι λαλεῖται. *Sed plerique legunt:* Ἔτι λαλεῖ. *Ita Cod. Alex. Steph.* ε. θ. *Froben. Ald. Vulg. Syr. Clem. Alex. Epiphan. Theodoret. Theophyl. Chr.* Πῶς οὖν ἔτι γὰρ λαλεῖ; τοῦτο καὶ τοῦ ζῆν σημεῖον ἐστι, καὶ τοῦ παρὰ πάντων ᾄδεσθαι θαυμάζεσθαι, καὶ μακαρίζεσθαι: *Ita & Theodoret.* Ἔτι λαλεῖ ἀντὶ τοῦ ἀοίδιμος ἐστι μέχρι τοῦ παρόντος, καὶ πολυθρύλλητος, καὶ παρὰ πάντων εὐφημεῖται τῶν εὐσεβῶν.

Digitized by Google

*6. Sine fide autem impossibile est placere Deo: credere enim oportet accedentem ad Deum, quia est, & inquirentibus se remunerator sit.*

6. Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi; car pour s'approcher de Dieu, il faut croire premiérement qu'il y a un Dieu, & qu'il récompensera ceux qui le cherchent.

*7. Fide Noë, responso accepto de iis quæ adhuc non videbantur, metuens aptavit arcam in salutem domûs suæ, per quam damnavit mundum, & justitiæ, quæ per fidem est, hæres est institutus.*

7. C'est par la foi que Noé ayant été divinement averti *de ce qui devoit arriver*, & appréhendant ce qu'on ne voyoit point encore, bâtit l'arche pour sauver sa famille, & en la bâtissant, condamna le monde, & devint héritier de la justice qui naît de la foi.

## COMMENTAIRE.

de le tirer du monde, sans goûter la mort. Il reçut dans une autre vie la récompense de sa grande foi; & Dieu voulut nous donner en sa personne une preuve de l'immortalité, & de la félicité éternelle. On ne décide point ici en quel lieu il a été transferé; on l'a examiné sur la Génése (*a*). On verra sur l'Apocalypse (*b*), qu'Enoch doit revenir dans le monde avec Elie avant le Jugement dernier, pour préparer les hommes à la venuë du souverain Juge.

℣. 6. SINE FIDE AUTEM IMPOSSIBILE EST PLACERE DEO. (*c*) *Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi.* Il le faut joindre à ce qui précéde. L'Ecriture rend témoignage à Enoch qu'avant qu'il fut enlevé du monde, il plaisoit à Dieu: *Ambulavit Enoch cum Deo*, dit Moyse: (*d*) Il marcha devant Dieu, il lui plut, il fut agréable à ses yeux. *Or il est impossible de plaire à Dieu sans la foi*, qui est la base de toute la vertu. Enoch a donc été rempli de foi: Ce que S. Paul avoit à prouver. Il montre ensuite que sans la foi il est impossible de plaire à Dieu; car il faut que celui qui veut servir Dieu, *croye premierement qu'il y a un Dieu, & qu'il recompensera ceux qui le cherchent.* On ne s'engage pas à servir celui qui n'est point, & qui n'est pas capable de reconnoître nos services. Ces véritez sont claires, & les Payens mêmes les ont reconnuës. Si les Dieux ne se mêlent point des choses humaines, il n'y a point de Religion, dit Cicéron (*e*). Il ne suffit pas de croire que Dieu est bienheureux, & immortel, dit Plutarque (*f*; il faut encore être persuadé qu'il aime les hommes, qu'il pense à eux, & qu'il est attentif à leurs intérêts. On ne

(*a*) *Genes.* v. 24.
(*b*) *Apocal.* xi. 3.
(*c*) Χωρὶς δὲ πίστεως ἀδύνατον εὐαρεστῆσαι. *Non legit Deo; nec antiquissimi Codd. Latini. Vide Est.*
(*d*) *Genes.* 22. 24.
(*e*) *Cicero de nat. Deor. l.* 2.
(*f*) *Plutarch. lib. de communib. notitiis:* Οὐ γὰρ ἀθάνατον, καὶ μακάριον μόνον, ἀλλὰ καὶ φιλάνθρωπον, καὶ κηδεμονικὸν, καὶ ὠφέλιμον προσλαμβάνεσθαι, καὶ νοεῖσθαι τὸ Θεῖον. *Vide Grot. hic, & l.* 2. *c.* 20. *art.* 46. *de Jure belli & pac.*

Digitized by Google

8. *Fide qui vocatur Abraham, obedivit in locum exire quem accepturus erat in hæreditatem; & exiit, nesciens quò iret.*

9. *Fide demoratus est in terra repromissionis, tamquam in aliena, in casulis habitando cum Isaac, & Jacob cohæredibus repromissionis ejusdem.*

8. C'eſt par la foi que celui qui reçut depuis le nom d'Abraham, obéit, en s'en allant dans la terre qu'il devoit recevoir pour héritage, & qu'il partit ſans ſavoir où il alloit.

9. C'eſt par la foi qu'il demeura dans la terre qui lui avoit été promiſe, comme dans une terre étrangére, habitant ſous des tentes avec Iſaac, & Jacob, qui devoient être héritiers avec lui de cette promeſſe.

## COMMENTAIRE.

doit ni honorer Dieu, s'il ne donne rien à celui que l'honore, ni le craindre, s'il ne ſe fâche point contre celui qui ne le craint pas: *Neque honor ullus deberi poteſt Deo, ſi nihil præſtat colenti, nec ullus metus, ſi non iraſcitur non colenti*, dit Lactance.

℣. 7. FIDE NOE RESPONSO ACCEPTO. *C'eſt par la foi que Noé ayant été divinement averti* du déluge qui devoit arriver, crut tout ce que Dieu lui dit, & quoiqu'alors il n'y eut nulle apparence à ce qui n'arriva que cent vingt ans après (*a*), il commença à bâtir l'arche, & à annonces par ſes actions encore plus que par ſes paroles, que la colére de Dieu étoit prête d'éclatter contre tout le genre humain (*b*): ainſi il *condamna* publiquement *le monde*, plongé dans l'oubli de Dieu, & dans toutes ſortes de déréglemens. *Ainſi il devint héritier de la juſtice qui naît de la foi.* Il fut trouvé juſte aux yeux de Dieu; à cauſe de ſa foi (*c*): *Noe vir juſtus, atque perfectus fuit in generationibus ſuis; cum Deo ambulavit*, dit Moyſe. C'eſt pourquoi Dieu le conſerva avec toute ſa famille, & lui donna le monde entier pour héritage, en récompenſe de ſa foi, & de ſa vertu: *Juſtitia quæ per fidem eſt, hæres inſtitutus.*

℣. 8. FIDE QUI VOCATUR ABRAHAM, OBEDIVIT. *C'eſt par la foi que celui* qui s'appelloit d'abord Abram; & *qui reçut enſuite le nom d'Abraham* (*d*), ſortit de la Caldée, quitta la ville d'Ur, où il étoit né, & enſuite celle de Charan, où il étoit établi, pour venir dans la terre de Canaan, où il n'avoit jamais été, qu'il ne connoiſſoit point, & qui étoit alors poſſédée par un peuple nombreux, & fort corrompu. Malgré tout cela, il crut à la promeſſe que Dieu lui fit de lui donner un jour ce pays; il y vêcut comme étranger lui, & ſes enfans; il n'y poſſéda pas un pied de terre (*e*); il n'y bâtit ni ville, ni maiſon; il ſortit de ce monde ſans avoir aucune apparence de l'accompliſſement de ce que Dieu lui avoit promis. Mais rien de tout cela ne fut capable d'ébranler ſa foi, & ſa ferme confiance en Dieu.

(*a*) *Chryſoſt. Theophyl. Vide Matt.* XXIV. 37. 38.
(*b*) 1. *Petri* III. 20. 21. 2. *Petri* II. 5.
(*c*) *Geneſ.* VI. 9.
(*d*) *Geneſ.* XVII. 5.
(*e*) *Act.* VIII 5.

℣. 9.

Digitized by Google

10. *Expectabat enim fundamenta habentem civitatem, cujus artifex, & conditor Deus.*

11. *Fide & ipsa Sara sterilis virtutem in conceptionem seminis accepit, etiam præter tempus ætatis; quoniam fidelem credidit esse eum qui repromiserat.*

10. Car il attendoit cette cité bâtie sur un *ferme* fondement, de laquelle Dieu même est le fondateur, & l'architecte.

11. C'est aussi par la foi que Sara étant stérile, reçut la vertu de concevoir un enfant, lorsqu'elle n'étoit plus en âge d'en avoir; parce qu'elle crut fidéle, & véritable celui qui le lui avoit promis.

## COMMENTAIRE.

℣. 9. IN CASULIS HABITANDO CUM ISAAC, ET JACOB. *Habitant sous des tentes avec Isaac, & Jacob.* Abraham vêcut soixante & quinze ans avec Isaac, & quinze ans avec Jacob. Isaac, & Jacob imitérent la maniére de vivre d'Abraham, vivant comme lui sous des tentes, comme les Nomades.

℣. 10. EXPECTABAT FUNDAMENTA HABENTEM CIVITATEM. *Il attendoit cette cité bâtie sur un solide fondement*; la Jérusalem céleste, la demeure éternelle des vivans (*a*), *dont Dieu lui-même est le fondateur, & l'architecte.* Rempli de l'espérance du bonheur céleste, il négligea de s'établir sur la terre, & d'y bâtir des maisons.

℣. 11. FIDE ET IPSA SARA STERILIS (*b*). *C'est par la foi que Sara étant stérile, reçut la vertu de concevoir.* L'on sait que Sara & Abraham étoient parvenus jusqu'à la vieillesse, sans avoir d'enfans. Abraham avoit cent ans, & Sara en avoit quatre-vingt-dix, & étoit naturellement stérile, lorsque Dieu leur promit la naissance d'un fils (*c*). Sara qui étoit cachée derriere la porte de la tente, rit entendant cette promesse. L'Ange qui parloit à Abraham, reprit Sara de son ris, que quelques-uns croyent avoir été une marque d'incrédulité; & il est assez croyable que d'abord elle prit cette promesse comme une chose impossible. Mais ensuite s'etant apperçue de la qualité, & du mérite de celui qui le lui promettoit, & s'appuyant sur la toute-puissance de Dieu, elle crut fermement aux promesses du Seigneur (*d*), & en conséquence elle mérita la grace de concevoir (*e*).

---

(*a*) *Vide Est. Men. Riber. Jun. Zeger. Capell. Ham. alios. Ita Patres.*

(*b*) Le Grec imprimé ne lit point *sterilis*, στεῖρα: mais on le voit dans les plus anciens Manuscrits Grecs, dans le Cophte, le Syriaque, l'Ethiopien, &c.

(*c*) *Genes.* XVIII. 10. 11. 12. *&c.*

(*d*) *Vide Theodoret. Riber. Paræ. alios.*

(*e*) Δύναμιν εἰς καταβολὴν σπερματος ἔλαβε: *Virtutem ad dejectionem, emissionem, ejaculationem seminis; vel ad recipiendum, seu concipiendum semen viri. Chrysost. homil.* 23. Τί ἐστι εἰς καταβολὴν σπερματος; εἰς τὸ κατασχεῖν τὸ σπέρμα. Εἰς ὑποδοχὴν δυναμιν ἔλαβεν, *&c. Theophyl.* Ενεδυναμώτη εἰς τὸ ὑποδέξασθαι, καὶ κρατῆσαι τὸ ὑποβληθὲν εἰς αὐτὴν σπέρμα τοῦ Αβραάμ. Ἢ ἐπειδὴ φασὶ οἱ ταῦτα ἀκριβωσάμενοι, καὶ τὴν γυναῖκα οἷόν τι σπέρμα ἀφ' ἑαυτῆς συνεσσάγειν, μήποτε οὕτως ἐκλήπτεον τὸ, εἰς καταβολὴν σπερματος, αὐτὶ τοῦ, εἰς τὸ καταβολεῖν καὶ αὐτὴ σπέρμα. *Ita sentiunt Grot. Drus. Jun. Gemar. P. sc. Alii negant mulierem emittere semen, ut Est. Bez. Capell. Aristot. l. 1. c. 20. l. 2. c 4. de gener. animal. Averroes, Vicena, alii non pauci è recentioribus.*

12. *Propter quod & ab uno orti sunt, (& hoc emortuo) tamquam sidera Cœli in multitudinem, & sicut arena, quæ est ad oram maris, innumerabilis.*

12. C'eſt pourquoi il eſt ſorti d'un homme ſeul, & qui étoit déja comme mort, *une poſtérité auſſi nombreuſe* que les étoiles du Ciel, & & que le ſable innombrable qui eſt ſur le bord de la mer.

13. *Juxta fidem defuncti sunt omnes isti, non acceptis repromissionibus, sed à longè eas aspicientes, & salutantes, & confitentes quia peregrini, & hospites sunt super terram.*

13. Tous ces *Saints* ſont morts dans la foi, n'ayant point reçu les biens que Dieu leur avoit promis mais les voyant, & comme les ſaluant *de* loin, & confeſſant qu'ils étoient étrangers, & voyageurs ſur la terre.

## COMMENTAIRE.

℣. 12. AB UNO ORTI SUNT, ET HOC EMORTUO. *Il eſt ſorti d'un homme ſeul, & qui étoit déja comme mort*, une poſtérité nombreuſe. C'eſt la juſte récompenſe de la foi de Sara, & d'Abraham, dont l'une étoit fort âgée, & avec cela ſtérile, & l'autre encore plus agé, & *déja comme mort*, c'eſt à-dire, accablé de vieilleſſe, & hors d'etat d'avoir des enfans: *Nec conſideravit corpus ſuum emortuum*, comme dit l'Apôtre aux Romains (*a*). Dieu donna donc miraculeuſement à Sara la vertu de concevoir, & à Abraham celle d'engendrer, comme le croyent les Docteurs Juifs, ſuivis de pluſieurs Commentateurs. Quoique S. Auguſtin (*b*) croye avec aſſez de vraiſemblance qu'il ſuffit que Dieu ait donné à Sara la vertu de concevoir, & qu'Abraham nonobſtant ſon âge, étoit encore en état d'engendrer, comme il parut par le mariage qu'il avoit contracté quelque-tems auparavant avec Agar, & par celui qu'il contracta depuis avec Céthura, de laquelle il eut pluſieurs enfans (*c*). Il eſt dit que ſon corps étoit comme mort, non en lui-même, mais par rapport à Sara déja âgée, & ſtérile.

℣. 13. JUXTA FIDEM DEFUNCTI SUNT OMNES ISTI. *Tous ces Saints ſont morts dans la foi*, ſans avoir vû l'effet des promeſſes de Dieu. Abraham mourut ſans avoir poſſedé un pied de terre dans le pays de Canaan qui lui étoit promis. Sara mourut avant que ſon fils Iſaac fût marié. Abraham vit naître Jacob, & Eſaü. Mais que cela repondoit peu aux grandes promeſſes qu'il avoit reçuës de Dieu ſur l'étenduë, la puiſſance, le nombre de ſes deſcendans? Abel, Enoch, Noé, n'ont jamais reçu dans cette vie des récompenſes proportionnées à leur vertu, & à leur mérite. Iſaac, & Jacob n'ont pas été plus privilégiez que leurs peres, ils n'ont rien poſſedé ſur la terre. C'eſt la foi qui les a ſoutenus dans toutes les traverſes de la vie, *voyant, & comme ſaluant de loin* (*d*) leur patrie

(*a*) *Rom.* IV. 19.

(*b*) *Aug. l.* 16. *de civit. c.* 8. *& qu.* 35. *in Geneſ. Vide Perer. in Rom.* IV. 19.

(*c*) *Geneſ.* XXV. 1.

(*d*) Ἀλλὰ πόρρωθεν αὐτὰς ἰδόντες, καὶ πεισθέντες, καὶ ἀσπασάμενοι: *Eas à longè videntes, & perſuaſi, & ſalutantes eas à longè.* Mais πεισθέντες, *perſuaſi*, ne ſe lit point dans les meilleurs Manuſcrits. *G. & L. Clarom. S. Germ. Alex. Colb.* 7. *Cant.* 2. 3. *alii plures, Syr. Arab. Æth. S. Chryſoſt. &c.*

Digitized by Google

14. *Qui enim hæc dicunt, significant se patriam inquirere.*

15. *Et si quidem ipsius meminissent de qua exierunt, habebant utique tempus revertendi:*

16. *Nunc autem meliorem appetunt, id est, cœlestem. Ideò non confunditur Deus vocari Deus eorum; præparavit enim illis civitatem.*

17. *Fide obtulit Abraham Isaac, cùm tentaretur, & unigenitum offerebat, qui susceperat repromissiones;*

14. Car ceux qui parlent de la sorte, font bien voir qu'ils cherchent leur patrie.

15. Que s'ils avoient eu dans l'esprit celle dont ils étoient sortis, ils avoient assez de tems pour y retourner:

16. Mais ils en désiroient une meilleure; qui est la patrie céleste. Aussi Dieu ne rougit point d'être appellé leur Dieu, parce qu'il leur a préparé une cité.

17. C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsque Dieu le voulut tenter; car c'étoit son fils unique qu'il offroit, lui qui avoit reçu les promesses *de Dieu*,

## COMMENTAIRE.

Céleste, ainsi que des gens qui sont sur la mer, & qui au retour d'un long voyage, arrivant près du port, & voyant leur patrie, la saluënt de loin. Ils se regardoient sur la terre comme des étrangers, & quittoient sans peine un pays qui tout beau, & tout délicieux qu'il étoit, ne leur présentoit toutefois qu'un légére image, ou un ombre de leur véritable patrie, qui est la Céleste, où tendoient tous les desirs de leur cœur.

CONFITENTES QUIA PEREGRINI SUNT. 14. QUI ENIM TALIA DICUNT, &c. *Confessant qu'ils étoient étrangers*; comme lorsqu'Abraham dit aux fils de Loth (*a*): *Advena sum, & peregrinus apud vos.* Et Isaac demeura comme étranger à Gérare (*b*), & dans la Palestine. Jacob déclare au Roi d'Egypte (*c*) *que les jours de son pélerinage sont de cent trente ans.* (14.) *Des personnes qui parloient ainsi, faisoient bien voir* qu'ils n'avoient point de patrie, ni de demeure fixe sur la terre, mais qu'ils en cherchoient une dans le Ciel. S'ils s'étoient regardez comme citoyens d'Ur, ou de Haran, il leur étoit aisé d'y retourner, dit Théodoret.

℣. 16. IDEO NON CONFUNDITUR DEUS, VOCARI DEUS EORUM. *Aussi Dieu ne rougit point d'être appellé leur Dieu.* Les Rois de la terre prennent le nom de leur domaine, & des peuples qui leur obéïssent, & qui habitent dans leurs Etats. Dieu parlant à Moyse dans le buisson, (*d*), se déclare le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob, marquant par là que ces Saints étoient ses sujets propres, & les héritiers de son Royaume Céleste, de la Jérusalem spirituelle, & invisible (*e*).

℣. 17. FIDE OBTULIT ISAAC, CUM TENTARETUR. *C'est par*

(*a*) *Genes.* XXIII. 4.
(*b*) *Genes.* XXVI. 1. 2. 3. *& seq.*
(*c*) *Genes.* XLVII. 9.
(*d*) *Exod.* III. 6.
(*e*) *Vide Theodoret. Est. Grot. Jun.*



Digitized by Google

18. *Ad quem dictum est : Quia in Isaac vocabitur tibi semen :*

19. *Arbitrans quia & à mortuis suscitare potens est Deus ; undè eum & in parabolam accepit.*

20. *Fide & de futuris benedixit Isaac Jacob, & Esaü.*

18. Et à qui il avoit été dit : La race qui portera votre nom, est celle qui naîtra d'Isaac.

19. *Mais* il pensoit en lui-même que Dieu le pourroit bien ressusciter après sa mort ; & ainsi il lui fut rendu comme une figure de ce qui devoit arriver.

20. C'est par la foi qu'Isaac donna à Jacob & à Esaü une bénédiction qui regardoit l'avenir.

## COMMENTAIRE.

*la foi qu'Abraham offrit Isaac, lorsque Dieu voulut le tenter,* & lui procurer une occasion d'exercer sa vertu, & son obéïssance, & à nous une exemple d'une foi parfaite, & d'une entiére soumission aux ordres de Dieu (*a*). L'Apôtre dit qu'il offrit Isaac, c'est-à-dire, qu'il se mit en devoir de le faire, & qu'il ne tint pas à lui qu'il ne le fît (*b*). *Immolari sibi Deus filium jussit : Pater obtulit, & quantum ad defunctionem cordis pertinet, immolavit.*

℣. 18. AD QUEM DICTUM EST. *A qui il avoit été dit.* Le Seigneur dit à Abraham : *La race qui portera votre nom, sortira d'Isaac.* Ou bien : Abraham offrit à Dieu son premier-né, *dont il lui avoit été dit, &c. Ad quem* est mis pour *de quo* ; de même que ci-devant. chap. IV. 13. *ad quem nobis sermo.* Et *Heb.* I. 7. *Et ad Angelos*, pour, *& de Angelis, &c.*

℣. 19. QUIA ET A MORTUIS SUSCITARE POTENS EST. *Il pensoit en lui-même que Dieu pourroit bien le ressusciter après la mort.* Pour accorder l'obéïssance qu'il rendoit à Dieu en immolant Isaac, avec la promesse que Dieu lui avoit faite de lui donner par Isaac une postérité nombreuse, il comprit qu'apparemment Dieu ressusciteroit Isaac après sa mort. Sans cela, il auroit paru de la contradiction entre les promesses, & les ordres de Dieu.

UNDE EUM, ET IN PARABOLAM ACCEPIT. *Aussi il lui fut rendu comme une figure de ce qui devoit arriver.* Comme une figure de la résurrection qu'il s'imaginoit que Dieu feroit en sa faveur. Il crut que le Seigneur le ressusciteroit, & en effet il le ressuscita en quelque sorte en le lui rendant. Abraham le reçut des mains de Dieu, comme s'il l'eût tiré des bras de la mort (*c*) ; ou bien il le reçut comme un type de la résurrection de JESUS-CHRIST (*d*). Isaac sur le bucher, représentoit le Fils de Dieu sur la croix ; Isaac rendu à son pere, figuroit JESUS-CHRIST ressuscité.

℣. 20. FIDE ET DE FUTURIS BENEDIXIT ISAAC. *C'est par la*

(*a*) *Vide Theodoret. Est.*
(*b*) *Salvian. de Gubern. Dei, l.* I. *p.* 26.
(*c*) *Grot. Cajet. Le Clerc. alii.*
(*d*) *Theophyl.* Ἐν παραβολῇ, ἀντὶ τοῦ, ὡς τύπῳ, εἰς ἔνδειξιν μυστηρίου τοῦ Χριστοῦ. *Ita & Theodoret. & alii quàm plurimi.*

Digitized by Google

21. *Fide Jacob moriens, singulos filiorum Joseph benedixit, & adoravit fastigium virgæ ejus.*

21. C'est par la foi que Jacob mourant bénit chacun des enfans de Joseph, & qu'il s'inclina profondément devant le bâton *de commandement que portoit son fils.*

## COMMENTAIRE.

*foi qu'Isaac donna à Jacob, & à Esaü une benediction, qui regardoit l'avenir.* Dieu lui ouvrit les yeux de l'esprit, & l'éleva au-dessus de ce qui se passoit en sa présence, pour prédire à Jacob, & à Esaü ce qui arriveroit, non-seulement à leur personne, mais aussi à leur posterité (*a*). Jacob qui n'étoit que le cadet, est préféré à Esaü qui étoit l'aîné; & quoique ni Abraham, ni Isaac n'eussent rien possédé dans la terre de Canaan, Isaac donne à Jacob son fils l'héritage de ce pays, comme une chose dont il avoit droit de disposer en vertu des promesses faites à son pere. Jacob, & Esaü étoient la figure des deux peuples, du Juif, & du Gentil (*b*); l'un élû, & l'autre réprouvé. Isaac portoit apparemment ses vûës jusques-là, dans la bénédiction qu'il donne à Jacob au préjudice d'Esaü.

℣. 21. FIDE JACOB MORIENS. *C'est par la foi que Jacob mourant, bénit chacun des enfans de Joseph.* Il bénit Manassé, & Ephraim, comme l'on sait, & par une lumiére supérieure, il préfera Ephraïm à Manassé, contre l'ordre de la naissance, & contre l'intention de Joseph leur pere. (*c*). Il prevoyoit que la tribu d'Ephraïm seroit la plus puissante, & qu'elle posséderoit le Royaume des dix Tribus pendant un long-tems.

ET ADORAVIT FASTIGIUM VIRGÆ EJUS. *Et il s'inclina profondement devant le bâton que portoit son fils.* C'est ainsi que plusieurs bons Interprétes (*d*) entendent le Texte des Septante en cet endroit, & dans la Genése (*e*) Jacob rempli de foi s'inclina profondement devant le bâton de commandant, ou le sceptre que portoit Joseph, reconnoissant dans cette marque l'autorité divine de JESUS-CHRIST, dont Joseph étoit la figure, ou l'autorité royale qui devoit résider dans la tribu d'Ephraïm.

D'autres traduisent le Grec par (*f*): *Il adora Dieu*, appuyé *sur l'extrêmité de son bâton.* On suppose que Jacob s'étoit levé sur son séant pour parler à Joseph, & pour exiger de lui le serment qu'il devoit faire de rapporter son corps dans le sépulcre de ses peres; & qu'après cela, il pancha la tête sur son bâton, pour adorer Dieu, & pour lui rendre graces d'avoir pleine-

(*a*) *Genes.* XXVII. 28. *&c.*
(*b*) *Rom.* IX. 10. 11. 12. *& seq.*
(*c*) *Genes.* XLVIII. 13.
(*d*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. Est. Men. Tir. alii.*
(*e*) *Genes.* XLVII. 31. Καὶ προσεκύνησεν ὁ Ἰσραὴλ ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς ῥάβδου αὐτοῦ.
(*f*) *Aug. qu.* 162. *in Genes. Diodor. & Gennad. ad Genes.* XLVII. *Hieron. Quæst. Hebr. Grot. hic, Erasm. Jun. Jac. Capell. &c.*



Digitized by Google

22. *Fide Joseph moriens, de profectione filiorum Israël memoratus est, & de ossibus suis mandavit.*

23. *Fide Moyses natus, occultatus est mensibus tribus à parentibus suis, eò quòd vidissent elegantem infantem; & non timuerunt Regis Edictum.*

22. C'est par la foi que Joseph mourant, parla de la sortie des enfans d'Israël *hors de l'Egypte*, & qu'il ordonna qu'on en transportât ses os.

23. C'est par la foi qu'après que Moyse fut né, son pere & sa mere le tinrent cachédurant trois mois, ayant vû dans cet enfant une beauté *extraordinaire*, & qu'ils n'appréhendérent point l'Edit du Roi.

## COMMENTAIRE.

ment rempli tous ses souhaits. Le Grec peut très-bien recevoir ce sens.

Enfin saint Jérôme, Aquila, Symmaque, & les Interprétes attachez à l'Hébreu, le traduisent ainsi (a) *Jacob adora* Dieu *tourné vers le chevet de son lit.* D'autres plus simplément: *Il se recoutcha sur le chevet de son lit.* Il s'étoit lévé sur son séant, comme on l'a dit, & après avoir conjuré Joseph de lui promettre avec serment qu'il ne laisseroit pas son corps dans l'Egypte, mais qu'il le reporteroit dans la terre de Canaan, Jacob à qui l'âge, & la foiblesse ne permettoient pas de demeurer assis plus long-tems, se recoucha sur son chevet. Et ce sens est peut-être le plus naturel, & le plus conforme à l'Hébreu. Mais saint Paul dans toute cette Epître suit toujours la Version des Septante.

℣. 22. FIDE JOSEPH MORIENS, DE PROFECTIONE FILIORUM ISRAEL. *C'est par la foi que Joseph mourant, parla de la sortie des enfans d'Israël.* Joseph rempli de l'esprit de foi, & de prophétie, prédit à ses freres que le Seigneur les visitera (b), & il les prie de transporter avec eux ses os lorsqu'ils retourneront dans la terre de Canaan. Cette attention sur ses os semble insinuër l'espérance de la résurrection.

℣. 23. FIDE MOYSES NATUS, OCCULTATUS EST. *C'est par la foi qu'après que Moyse fut né, son pere, & sa mere le tinrent caché pendant trois mois.* Amram, & Jacobed, pere, & mere de Moyse, savoient les ordres de Pharaon, & le danger auquel ils s'exposoient en voulant cacher leur enfant. Mais comme ils savoient les promesses que Dieu avoit faites à leur pere Abraham de multiplier sa race, comme les étoiles du Ciel, & les assûrances qu'il lui avoit données de les tirer un jour de l'Egypte, ils s'exposérent volontiers au danger d'encourir la disgrace du Roi, pour entrer dans les desseins de Dieu, en conservant un fils qu'il leur avoit donné, & dont la beauté toute extraordinaire, leur parut un marque de

(a) וישתחו ישראל על ראש חמטה *Aqu.* Προσεκύνησεν Ἰσραὴλ ἐπὶ τὸ κεφαλαίον τῆς κλίνης. *Sym.* Ἐπὶ τὸ ἄκρον τῆς κλίνης. *Vulg.* *Genes.* XLVII. 31. *Adoravit Israël Deum conversus ad lectuli caput. Alii: Reclinavit se ad caput lectuli. Jun. Jac. Capell. Le Clerc, &c.*

(b) *Genes.* L. 25.

Digitized by Google

24. *Fide Moyses grandis factus, negavit se esse filium filiæ Pharaonis :*

24. C'eſt par la foi que lorſque Moyſe fut devenu grand, il renonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon ;

## COMMENTAIRE.

la prédilection de Dieu pour lui, & peut-être des deſſeins qu'il avoit ſur lui (*a*). Car Joſeph raconte (*b*) qu'Amram pere de Moyſe s'étant adreſſé à Dieu pendant la groſſeſſe de Jocabed, pour ſavoir ce qu'il auroit à faire ſi elle lui donnoit un garçon : Dieu lui déclara que le fils qui lui naîtroit, étoit celui qui devoit délivrer les Iſraëlites de l'Egypte, & accabler les Egyptiens de tous les maux qu'ils vouloient éviter en faiſant mourir les enfans des Hébreux. Il communiqua ſon ſonge à Jocabed, & ils réſolurent enſemble de conſerver l'enfant qui devoit naître. Les couches de Jocabed furent faciles, & heureuſes, & elle accoucha ſans que les gardes s'en apperçuſſent (*c*). C'eſt ce que raconte Joſeph, ſur l'ancienne tradition de ſes peres.

Quelques anciens Exemplaires Grecs, & Latins (*d*) liſent à la fin de ce verſet ces mots : *C'eſt par la foi que Moyſe étant devenu grand, tua l'Egyptien, étant touché de l'humiliation de ſes freres.* Ce qui paroît pris des Actes. Voyez *Act.* VII. 24. Zeger ſemble croire que ce paſſage étoit dans les premiers Exemplaires de cette Epître, & qu'il en a été ôté depuis long-tems par la négligence des Copiſtes, à cauſe des mots, *fide Moyſes grandis factus*, qui ſe rencontroient dans les verſets 23. & 24.

℣. 24. FIDE MOYSES GRANDIS FACTUS, NEGAVIT SE ESSE FILIUM FILIÆ PHARAONIS. *C'eſt par la foi que lorſque Moyſe fut devenu grand* (*e*), *il renonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon.* Dieu éclaira de bonne heure l'eſprit de Moyſe ; ſoit qu'il ait appris de ſes parens ce que Dieu leur avoit révélé avant ſa naiſſance, & ce qui étoit arrivé enſuite, ſoit qu'il l'ait connu immédiatement par une lumiére ſurnaturelle, & intérieure, il renonça à tous les avantages qu'il pouvoit eſpérer de l'adoption de la fille du Roi (*f*), & aima mieux vivre parmi ſes freres dans l'humiliation, & dans les travaux, que de demeurer plus long-tems à la Cour. Il fit plus de cas des promeſſes que Dieu

(*a*) *Vide Grot. Eſt. Men. Tir. &c.*

(*b*) *Joſeph. Antiq. l. 2. c. 5.* Ὁ παῖς γὰρ ὅλως ὃ τινα γεννήσειν αἰνίττεται διὸ τες κατεσκευασε κτεῖναι τὰ ἐξ Ἑβραίων τεκνόμενα, καὶ ἕως ἔτι, *&c.*

(*c*) *Ibidem* : Τῶν μὲν τοι σωματοφυλάκων, ὑπὸ τὸ θεῖον πίστιν ὁ τοκετὸς γυναικὸς παρέσχε, λαθόντας τὰς φύλακας, δι' ἣν ἦν αὐτὸν ὑπόκρισιν, καὶ τὸ μὲν βιαίας αὐτῇ περιστῆναι τὰς ἀλγηδόνας.

(*d*) *Cod. Clarom.* Πίστει μέγας γενόμενος Μωϋσῆς ἀνεῖλεν τ' αἰγυπτίον, κατανοῶν τὴν ταπείνωσιν τῆ ἀδελφῆ αὐτ. *Clar. & S. Germ. Lat. Fide magnus factus Moyſes, occidit Ægyptium, conſiderans dolorem fratrum ſuorum. Ita & alii quid. apud Eraſm. & Zeger.*

(*e*) Il avoit quarante ans, dit S. Etienne. *Act.* VII. 23.

(*f*) *Exod.* II. 10. *Act.* VII. 21.

Digitized by Google

25. *Magis eligens affligi cum populo Dei, quàm temporalis peccati habere jucunditatem,*

26. *Majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum, improperium Christi; aspiciebat enim in remunerationem.*

25. Et qu'il aima mieux être affligé avec le peuple de Dieu, que de jouir du plaisir si court qui se trouve dans le péché;

26. Jugeant que l'ignominie de JESUS-CHRIST étoit un plus grand trésor que toutes les richesses de l'Egypte, parce qu'il envisageoit la récompense.

## COMMENTAIRE.

avoit faites à ses ayeux, que de celles que lui faisoit la Princesse qui l'avoit adopté, il préfera la qualité de serviteur du Seigneur, à celle de Prince de l'Egypte. Car Joseph (*a*) dit que la Princhesse Thermuthis pensoit à le faire déclarer héritier du Royaume, parce qu'elle n'avoit point d'enfant.

℣. 25. MAGIS ELIGENS AFFLIGI. *Il aima mieux être affligé avec le peuple de Dieu*, avec les Hébreux ses freres, dont il savoit que Dieu s'étoit déclaré le protecteur, *que de joüir du plaisir si court qui se trouve dans le peché.* Il préfera la vie laborieuse des Hébreux, aux délices de la Cour, qu'il ne pouvoit goûter, sans tomber dans le peché; il auroit crû pécher, si sans se mettre en peine de ses freres, il s'étoit livré aux plaisirs (*b*). Dès que Dieu lui eut fait connoître qu'il le destinoit à être le Libérateur des Hebreux, il ne songea plus qu'à exécuter ce grand dessein.

℣. 26. IMPROPERIUM CHRISTI. *Jugeant que l'ignominie de* JESUS-CHRIST *étoit un plus grand trésor, que toutes les richesses de l'Eglise.* L'ignominie de JESUS-CHRIST est, ou celle que l'on souffre à son occasion, & pour l'amour de lui, ou une ignominie pareille à celle qu'il a soufferte (*c*). Comme Moyse étoit une figure de JESUS-CHRIST, il répresentoit dans les outrages qu'il souffroit, ceux que JESUS-CHRIST devoit souffrir (*d*). *L'opprobre de* JESUS-CHRIST en cet endroit, est une maniére de parler à peu-près pareille à celle qu'on lit ailleurs dans S. Paul (*e*) : *Vinctus Christi*, prisonnier de JESUS-CHRIST, au lieu de, prisonnier pour la cause de JESUS-CHRIST (*f*) *Afflictiones Christi*; les afflictions de JESUS-CHRIST, au lieu des afflictions ausquelles on est exposé pour son service. L'Apôtre se sert exprès de cette expression en cet endroit, pour

(*a*) *Joseph. Antiq. l. 2. c. 5.* Ὄντα δὲ τοιοῦτον (Μωϋσῆν,) ἡ θερμουθὶς παιδοποιεῖται, γονῆς γνησίας οὐ μεμοιραμένη. Καὶ ποτε κομίσασα Μωϋσῆν πρὸς τὸν πατέρα, ἐπεδείκνυετο τοῦτον, καὶ ὡς φροντίσειε διαδοχῆς, εἰ καὶ βουλήσει Θεοῦ μὴ τύχοι παιδὸς γνησίου.

(*b*) *Chrysost.* Ἁμαρτίαν εἶπε τὸ μὴ θελῆσαι τοῖς ἄλλοις συγκακουχεῖσθαι, *Theophyl.* Εἰ δὲ οἱ μὴ συγκακουχύμενοι ἑκόντες τοῖς κακοπαθοῦσι, ἁμαρτάνουσι, τί λογιστέον περὶ τῶν κακουχούντων, καὶ κακοποιούντων; *Oecumen. Riber.*

(*c*) *Chrys.* Ἀλλά τι, τὸν ὀνειδισμὸν τοῦ Χριστοῦ; τὸ γὰρ διὰ Χριστὸν ὀνειδίζεσθαι, βέλτιον ἡγήσατο τοῦ ἀνίεσθαι. *Et post pauca*, Ὀνειδίζεσθαι ὀνειδισμὸν, ὃν ὁ Χριστὸς ὑπέμεινεν : *Alii plures.*

(*d*) *Theodoret. D. Thom. Grot. Est.*

(*e*) *Philem.* ℣. 1. & ℣. 9. & *Ephes.* III. 1.

(*f*) *Coloss.* I. 24.

consoler

27. *Fide reliquit Ægyptum, non veritus animositatem Regis; invisibilem enim tamquam videns sustinuit.*

27. C'eſt par la foi qu'il quitta l'Egypte, ſans craindre la fureur du Roi; car il demeura ferme, & conſtant, comme s'il eût vû l'Inviſible.

## COMMENTAIRE.

conſoler les Hébreux auſquels il écrivoit, & qui étoient expoſez à divers opprobres pour le nom de JESUS-CHRIST.

℣. 27. FIDE RELIQUIT ÆGYPTUM, NON VERITUS ANIMOSITATEM REGIS. *C'eſt par la foi qu'il quitta l'Egypte, ſans craindre la fureur du Roi,* Un des plus preſſans motifs qui engageaſſent Pharaon à opprimer les Iſraëlites, étoit de les empêcher de quitter l'Egypte (*a*), & de ſe retirer dans un autre pays. Comme le Roi, & les peuples d'Egypte tiroient d'eux tous les ſervices que l'on tire des eſclaves, il étoit de leur intérêt de ne pas ſouffrir qu'ils ſortiſſent de leur pays. Moyſe étant auſſi connu qu'il l'étoit à la Cour, comprit bien qu'en ſe retirant du pays, il irriteroit étrangement le Roi, & que l'on ne manqueroit pas de le faire chercher par tout où il ſeroit, pour le livrer à Pharaon. Mais ſa grande foi lui fit mépriſer les dangers; il ſe retira dans le pays de Madian, à la vuë de l'Egypte; car Madian n'en étoit ſéparé que par la largeur de la Mer Rouge, qui n'eſt nullement large en cet endroit-là. Il n'y demeura pas caché; il y épouſa la fille de Jétro Prêtre, ou Prince de Madian. Il s'aſſura que Dieu qui lui avoit révélé qu'il le deſtinoit à délivrer ſon peuple (*b*) de la ſervitude d'Egypte, lui feroit naître des occaſions d'exécuter ſes deſſeins, malgré toute l'animoſité du Roi.

Mais, dira-t'on, comment accorder ce que dit ici S. Paul, que Moyſe s'enfuit, ſans craindre la colére du Roi, avec ce qui eſt dit dans l'Exode (*c*), qu'il s'enfuit craignant le reſſentiment de Pharaon, qui ayant appris qu'il avoit tué un Egyptien, cherchoit à le faire mourir? On répond à cela, 1°. Que Moyſe craignit le danger, comme tout homme de bon ſens le doit craindre; mais qu'il ne le craignit pas juſqu'à abandonner ſon devoir, & la confiance qu'il avoit en Dieu. 2°. Il craignit le danger qui le menaçoit, & il prit les moyens que la Providence lui ouvroit pour s'en garantir, mais il ne le craignit pas juſqu'à tenter Dieu. & à lui demander des miracles avant le tems. Il ne douta point que le Seigneur ne le tirât du danger, & qu'il n'exécutât les deſſeins qu'il avoit ſur lui. Il y a une crainte prudente, ſage, & circonſpecte, qui n'eſt point op-

(*a*) *Exod.* I. 10. *Venite ſapienter opprimamus eum, ne fortè multiplicetur, .. & expugnatis nobis, egrediatur de terra.*

(*b*) *Act.* VII. 25. *Exiſtimabat autem intelligere fratres, quoniam Deus per manum illius daret ſalutem illis.*

(*c*) *Exod* II. 14. *Timuit Moyſes, & ait; Quomodo factum eſt palam verbum iſtud? Audivitque Pharao ſermonem hunc, & quærebat occidere Moyſen; qui fugiens de conſpectu ejus, &c.*



Digitized by Google

28. *Fide celebravit Pascha, & sanguinis effusionem; ne qui vastabat primitiva, tangeret eos.*

29. *Fide transierunt mare rubrum tamquam per aridam terram: quod experti Ægyptii, devorati sunt.*

28. C'est par la foi qu'il célébra la Pâque; & qu'il fit l'aspersion du sang *de l'agneau*, afin que l'Ange, qui tuoit tous les premiers-nez, ne touchât point aux Israëlites.

29. C'est par la foi qu'ils passérent à pied sec la mer Rouge; au lieu que les Egyptiens ayant voulu tenter le même passage, furent engloutis par les eaux.

## COMMENTAIRE.

qosée à la grandeur d'ame, & au grand courage, mais elle l'est à la témérité, & à l'imprudence.

S. Chrysostome (*a*) & Théophylacte concilient ainsi la crainte & la fuite de Moyse marquée dans l'Exode, avec son courage, & son intrépidité marquée ici, en disant qu'il craignit la colére du Roi, en fuyant, & en se retirant dans le pays de Madian: mais il témoigna son courage, & sa grandeur d'ame, en retournant en Egypte, lorsque Dieu le lui ordonna, sans craindre la colére du Roi, à qui il alloit porter des ordres de Dieu, qui ne pouvoient que lui être très-désagréables. Théodoret (*b*) croit qu'il fit paroître son intrépidité en attaquant, & en tuant l'Egyptien, & sa prudence en quittant l'Egypte: *Fide reliquit Ægyptum, non veritus indignationem Regis*; c'est-à-dire, c'est par la foi que sans craindre l'indignation du Roi, il tua un Egyptien, & se vit par-là dans la nécessité de se sauver.

℣. 28. FIDE CELEBRAVIT PASCHA. *C'est par la foi qu'il célébra la Pâque.* Moyse dix jours avant la sortie d'Egypte (*c*), avoit par l'ordre de Dieu fait préparer dans chaque maison des Israëlites, un agneau, ou un chevreau, qui devoit être immolé la nuit même auquel arriva la mort de tous les premiers-nez de l'Egypte, mis à mort par l'Ange exterminateur (*d*), & qui fut celle de la sortie de l'Egypte. Dans toute cette cérémonie la foi de Moyse éclatta, premierement en faisant préparer l'agneau dix jours auparavant. 2°. En disant aux Hébreux d'emprunter auprès des Egyptiens des vases d'or & d'argent, qu'ils ne devoient leur rendre jamais. 3°. En faisant immoler l'agneau pascal, comme une victime pour se préparer au voyage, & à leur sortie d'Egypte, quoiqu'alors le Roi ne fût nullement disposé à leur en accorder la permission. 4°. Enfin en faisant oindre les poteaux des portes des Hébreux (*e*), afin que l'Ange

(*a*) *Chrysost. Theophyl.* Φοβουμένου μὲν γὰρ ἦν τὸ μηδόλως ὑποστρέψαι μηδὲ ἐγχειρίται ὅτις καὶ πρώην. Ἐπεὶ δὲ πάλιν ὑπόστρεψεν, ἔδειξεν ὅτι πιστεύει τῷ Θεῷ.

(*b*) *Theodoret.* Τὴν μὲν Αἴγυπτον φοβηθεὶς κατέλιπε, θαρσαλέως δὲ τὸν αἰγύπτιον κατεκύνισε. Τὴν φυγὴν τοίνυν ἀντὶ τῆς αἰτίας τέθεικε τῆς φυγῆς.

(*c*) *Exod.* XII. 3. 4.

(*d*) *Exod.* XI. 4. 5. XII. 23. 29. *Sap.* XVIII. 5. &c.

(*e*) Πίστει πεποίηκε τὸ πάσχα, καὶ τὴν πρόσχυσιν τοῦ αἵματος.

30. *Fide muri Jericho corruerunt, circuitu dierum ſeptem.*

31. *Fide Rahab meretrix non periit cum incredulis, excipiens exploratores cum pace.*

32. *Et quid adhuc dicam? Deficiet enim me tempus enarrantem de Gedeon, Barac, Samſon, Jephte, David, Samuël, & Prophetis;*

30. C'eſt par la foi que les murailles de Jéricho tombérent par terre, après qu'on en eut fait le tour ſept jours durant.

31. C'eſt par la foi que Rahab, qui étoit une femme débauchée, ayant ſauvé les eſpions de Joſué, qu'elle avoit reçûs chez elle, ne fut point enveloppée dans la ruine des incrédules.

32. Que dirai-je davantage? Le tems me manquera, ſi je veux parler encore de Gédéon, de Barac, de Samſon, de Jephté, de David, de Samuël, & des Prophétes,

## COMMENTAIRE.

exterminateur n'y entrât point, & n'y fit mourir perſonnne.

℣. 29. FIDE TRANSIERUNT MARE RUBRUM. *C'eſt par la foi qu'ils paſſerent à pied la mer Rouge.* Et Moyſe, & tout Iſraël donnérent dans cette occaſion une grande preuve de leur foi, étant entrez dans le ſein de la mer Rouge, ouverte pour leur donner paſſage, ſans craindre que les flots ne retombaſſent ſur eux, & ne les enveloppaſſent, lorſqu'ils ſeroient au milieu de ſon lit. On peut voir notre Diſſertation ſur le paſſage de la mer Rouge, à la tête de l'Exode.

℣. 30. FIDE MURI JERICHO CORRUERUNT. *C'eſt par la foi* des Iſraëlites, & principalement de Joſué, & des Prêtres, qui firent le tour de la ville de Jéricho ſept jours de ſuite, avec l'Arche d'Alliance *que les murs de cette ville ſe renverſerent* d'eux-mêmes, le ſeptiéme jour, lorſque toute l'armée eut jetté un grand cri. Tout cela s'exécuta en vertu de la promeſſe du Seigneur, annoncée au peuple par Joſué (*a*).

℣. 31. FIDE RAHAB MERETRIX. *C'eſt par la foi, que Rahab ne fut point enveloppée dans la ruine des incrédules.* Rahab femme Cananéenne, idolâtre, & avec cela d'un métier infâme, étant éclairée d'une lumiére ſurnaturelle, reçut les eſpions envoyez par Joſué, crut que le Seigneur livreroit à ſon peuple tout le pays de Canaan, conformément à ce qui avoit été prédit aux Patriarches; elle douta ſi peu de la priſe de Jéricho, qu'elle exigea le ſerment des eſpions, qui lui promirent au nom de Joſué, qu'elle y auroit la vie ſauve, avec ceux de ſa famille qui ſe trouveroient dans ſa maiſon.

℣. 32. DE GEDEON, BARAC, SAMSON, &c. *Que dirai-je de Gedéon, de Barac, de Samſon,* & des autres? Comme il parloit aux Hébreux qui ſavoient parfaitement l'hiſtoire de la Bible, il ne touche qu'en

(*a*) *Joſue* VI. 3. 4. 5.



Digitized by Google

33. *Qui per fidem vicerunt Regna; operati sunt justitiam, adepti sunt repromissiones, obturaverunt ora leonum,*

33. Qui par la foi ont conquis les Royaumes, ont accompli les devoirs de la justice; ont reçu l'effet des promesses, ont fermé la gueule des lions,

## COMMENTAIRE.

passant ces grands noms, dont la vie étoit si célébre dans la nation. Il étoit aisé de montrer que chacun de ces grands hommes ne s'étoit si fort distingué, que par leur foi. Il dit un mot de chacun d'eux, & de plusieurs autres dans les versets suivans, mais sans les nommer (a).

℣. 33. QUI PER FIDEM VICERUNT REGNA. *Qui par la foi ont conquis les Royaumes.* Josué a vaincu plusieurs Rois dans la terre de Canaan (b). Barac remporta une grande victoire contre Sisara Général de l'armée de Jabin Roi d'Asor (c). Gédéon battit les Madianites (d); Jephté les Ammonites, & les Moabites (e): Samson les Philistins en plusieurs rencontres (f) Samuël par ses priéres obtint de Dieu une victoire signalée contre les mêmes Philistins (g); David obtint par le mérite de sa foi le Royaume de Juda, que le Seigneur lui avoit promis par la bouche de Samuël: & animé de cette foi, il subjugua un très-grand nombre de peuples, & les réünit à sa domination.

OPERATI SUNT JUSTITIAM. *Ils ont accompli les devoirs de la justice.* Barac, Gédéon, Jephté, Samson, Samuël ont été Juges d'Israël; & le Seigneur les ayant choisis, ils ont rempli les devoirs de leur charge d'une maniére qui est loüée même dans l'Ecriture. On ne prétend pas canoniser toutes leurs actions. On trouve dans la vie de Samson bien des défauts; Jephté n'en a pas été exemt; quand ce ne seroit que dans le sacrifice qu'il fit de sa fille. Aussi les Auteurs sacrez qui nous apprennent leurs bonnes, & leurs mauvaises actions, n'ont garde de loüer les mauvaises, tandis qu'ils donnent aux bonnes les loüanges qu'elles méritent.

ADEPTI SUNT REPROMISSIONES. *Ils ont reçu l'effet des promesses.* Barac, & Gédéon ont remporté des victoires, comme le Seigneur le leur avoit promis. Samson fut la terreur des Philistins, suivant les promesses de l'Ange à ses parens. David après avoir essuyé de longues persécutions, vit enfin l'accomplissement des promesses que le Seigneur lui avoit faites, de lui donner le Royaume de son peuple.

OBTURAVERUNT ORA LEONUM. *Ils ont fermé la gueule des lions.* Ceci regarde principalement Samson, qui tua un jeune lion qui l'at-

(a) *Theodoret. hic.*
(b) *Josue per totum.*
(c) *Judic.* IV. V.
(d) *Judic.* VI. VII. VIII.
(e) *Judic.* XI.
(f) *Judic.* XIII. XIV. XV. XVI.
(g) I. *Reg.* VII. 9. 10. *& seq.*

Digitized by Google

34. *Extinxerunt impetum ignis, effugerunt aciem gladii, convaluerunt de infirmitate, fortes facti sunt in bello, castra verterunt exterorum.*

34. Ont arrêté la violence du feu, ont évité le tranchant des épées, ont été guéris de leurs maladies, ont été remplis de force, & de courage dans les combats, ont mis en fuite les armées des étrangers.

35. *Acceperunt mulieres de resurrectione mortuos suos. Alii autem distenti sunt, non suscipientes redemptionem, ut meliorem invenirent resurrectionem.*

35. Les femmes ont recouvré par la résurrection leurs enfans morts. Les uns ont été cruellement étendus, ne voulant point racheter leur vie présente, afin d'en trouver une meilleure dans la résurrection.

## COMMENTAIRE.

taqua dans des vignes (*a*); & David qui disoit à Saül qu'il se battoit contre les ours, & contre les lions (*b*). Et enfin Daniel, qui ayant été jetté dans la fosse aux lions, en sortit sain, & sauf (*c*).

℣. 34. EXTINXERUNT IMPETUM IGNIS. *Ont arrêté la violence du feu.* Daniel, & ses Compagnons furent jettez dans la fournaise ardente, sans en être endommagez (*d*).

EFFUGERUNT (*e*) ACIEM GLADII. *Ont évité le tranchant de l'épée.* Elie évita le glaive de Jézabel, David celui de Saül, Michée celui d'Achab, Elisée celui de Joram, &c.

CONVALUERUNT DE INFIRMITATE. *Ils ont été guéris de leur maladie.* Job, & Ezéchias furent guéris d'une maniére miraculeuse, & en récompense de leur foi. S. Chrysostome (*f*); & les Auteurs qui ont accoûtumé de le suivre, entendent ceci de la captivité de Babylone, que l'Ecriture répréſente souvent comme un état de mort, & de langueur. Dieu a tiré les Hébreux, les a remplis de force, & de courage; ensorte que sous les Maccabées ils ont mis en fuite des armées entiéres. *Fortes facti sunt in bello, castra verterunt exterorum.* Cela peut s'appliquer à tous les guerriers dont on a déja parlé; mais il semble qu'il regarde principalement les Maccabées. On ve vit jamais plus de foi, plus de zéle, plus de Religion, que dans ces Guerriers; & jamais la toute-puissante protection de Dieu ne parut avec plus d'éclat, que dans les guerres qu'ils firent contre les Généraux des Rois de Syrie.

℣. 35. ACCEPERUNT MULIERES DE RESURRECTIONE MORTUOS SUOS. *Les femmes ont recouvré par la résurrection leurs en-*

(*a*) *Judic.* XIV. 5.
(*b*) 1. *Reg.* XVII. 34. 35.
(*c*) *Dan.* VII. 22.
(*d*) *Dan.* III. 49. 50. 52.
(*e*) *Grec.* Ἔξεφυγον: *Effugerunt.* *Sed plures Vulg. Libri: Effugaverunt. Et ita Edit. Sixti V.* 1590.

(*f*) Ἐνεδυναμώθησαν ἐξ ἀσθενείας. *Chrys.* Τὰ κατὰ τὴν ἐπάνοδον τὴν ἀπὸ βαβυλῶνος, ἐνταῦθα αἰνίττεται. Ἀπὸ ἀσθενείας φησί, τουτέστι, ἀπὸ τῆς αἰχμαλωσίας. Ὅτε ἤδη ἀπέγνωστο τὰ ἰουδαϊκά, ὅτε ὁστῶν νεκρῶν οὐδὲν διενενόχεσαν, &c.

36. *Alii verò ludibria, & verbera experti, insuper & vincula, & carceres.*

36. Les autres ont souffert les moqueries; & les foüets, les chaînes & les prisons.

## COMMENTAIRE.

*fans morts.* La femme de Sunam, hôtesse d'Elisée (*a*), & la veuve de Sarepta hôtesse d Elie (*b*), ont reçu leurs enfans morts ressuscitez par les priéres de ces Prophétes. Ces résurrections sont autant la récompense de leur propre foi, que celle du mérite, de la foi, & des priéres de ces hommes de Dieu.

ALII AUTEM DISTENTI SUNT. *Les uns ont été cruellement étendus.* Plusieurs (*c*) croyent que l'Apôtre veut parler du tourment du chevalet, où l'on étendoit les criminels avec une violence extraordinaire, & jusqu'à leur débouetter les os, Les autres (*d*) du supplice de la rouë, où un malheureux étoit étendu dans une posture très-douloureuse. D'autres (*e*) de la décollation; d'autres (*f*) des tourmens en général. Mais le vrai sens est celui que Théophylacte rapporte, & qu'Oecumenius, & plusieurs autres ont suivi (*g*), en traduisant: *Les uns ont été mis à mort à coups de bâtons.* Pour exercer ce supplice, qui est encore aujourd hui fort en usage dans l'Orient, on couche le coupable par terre le dos en bas, & on le frappe sur la plante des pieds, qu'on lui tient élevez en haut, quelquefois jusqu'à la mort, & quelquefois on lui donne simplement un certain nombre de coups. C'étoit la maniére ordinaire de donner la question. L'Auteur de la Vulgate qui a traduit le Grec par, *distenti sunt*, a voulu marquer la posture où l'on mettoit ceux à qui l'on devoit faire souffrir ce supplice. On ne doute pas (*h*) que l'Apôtre en cet endroit ne fasse allusion aux souffrances du vieillard Eléazar, rapportées dans les Livres des Maccabées (*i*); il se sert des mêmes termes que l'Auteur de ces Livres. Voyez notre Dissertation sur les supplices des Hébreux, à la tête du Deutéronome.

℣. 36. ALII LUDIBRIA, ET VERBERA EXPERTI. *Les autres ont souffert les moqueries, & les foüets.* Elisée a été exposé à la raillerie

(*a*) 4. Reg. IV. 24. 35.

(*b*) 3. Reg. XXII. 21.

(*c*) D. Thom. Cajet. Grot. Vide Gataker advers. c. 46.

(*d*) Vide Hmam.

(*e*) Chrys. hîc: Ἀποτυμπανισμὸς γὰρ λέγεται ὁ ἀπὸ ἐφαπισμός. Ita & Theophyl. & Oecum. Strigel. Cast. Camer.

(*f*) Vide Gataker, Syr. Tremel. Jun.

(*g*) Ἐτυμπανισθησαν. Oecumen. Διὰ ῥοπάλων ἀπέθανον. Theophyl. Τινὲς δὲ τὸ τυμπανισθῆναι, ῥοπάλους τυφθέναι εἶπον. Ita Suid. Τυμπωνᾶ, ξύλα οἷς τύπτονται ἐν τοῖς δικαστηρίοις οἱ τιμορούμενοι. Hesych. Phavorin. Erasm. Drus. Pisc. Gataker. Est. Le Clerc.

(*h*) Grot. Est. Men. Ham. Le Clerc, alii.

(*i*) 2. Macc. VI. 19. Ὁ δὲ αὐθαιρετως ἐπὶ τὸ τύμπανον προσηγε. 29. Τοσαῦθα δὲ εἰπων, ἐπὶ τὸ τυμπανον εὐθεως ἦλθες 30. Μέλλων δὲ ταῖς πληγαῖς τελευτᾶν, ἀποστενάξας εἶπε,... σκληρας ὑποφερω κατὰ σῶμα ἀλγηδόνας μαστιγούμενος. Voyez aussi Joseph *De Imperio Rationis.*

Digitized by Google

37. *Lapidati sunt, secti sunt, tentati sunt, in occisione gladii mortui sunt: circuierunt in melotis, impellibus caprinis, egentes, angustiati, afflicti:*

37. Ils ont été lapidez; ils ont été sciez; ils ont été éprouvez *en toute maniére*; ils sont morts par le tranchant de l'épée. Ils étoient vagabonds, couverts de peaux de brebis, & de peaux de chévres, étant abandonnez, affligez, persécutez;

## COMMENTAIRE.

même des enfans (*a*). Les autres Prophétes ont souvent été traitez de séducteurs, & de faux Prophétes. Jérémie a été frappé par Phassur, & envoyé en prison (*b*). Michée fils de Jemla fut frappé au visage par le faux Prophéte Sédécias fils de Chanaana (*c*). Les Maccabées ont souffert tous ces tourmens, & plusieurs autres (*d*).

℣. 37. LAPIDATI SUNT. *Ils ont été lapidez.* Comme Naboth (*e*), & Zacharie qui fut mis à mort entre le Temple, & l'Autel, par les ordres de Joas (*f*).

SECTI SUNT. *Ils ont été sciez.* On a montré ailleurs (*g*) que le supplice de la scie étoit autrefois commun dans l'Orient (*h*). Les Hébreux tiennent par tradition que le Prophéte Isaïe fut scié en deux par l'ordre de Manasse Roi de Juda; c'est ce qu'on lisoit dans un ancien Livre apocryphe du tems d'Origénes (*i*), & ce qui est suivi par plusieurs Peres (*k*).

TENTATI SUNT. *Ils ont été éprouvez en toute maniere.* Tentations intérieures, & extérieures; par caresses, & par rigueurs; par les tourmens, & par les ignominies. Ou en le joignant à ce qui suit (*l*): *Ils ont été tentez*, & éprouvez *par le tranchant de l'épée*; *ils ont souffert la mort.* Quelques-uns (*m*) omettent *tentati sunt*, & d'autres croyent avec assez de vraisemblance, qu'il a été mis dans le Texte à la place de *secti sunt*; (*epeirasthêçan*, au lieu de *epristhêçan.*) Comme on n'entendoit pas bien ce que vouloit dire, *ils ont été sciez*, les Copistes y ont substitué, *ils ont été tentez.*

---

(*a*) 4. *Reg.* II. 23.
(*b*) *Jerem.* XX. 2. & XXXVII. 15.
(*c*) 3. *Reg.* XXII. 24.
(*d*) 1. *Macc.* II. 34. & 2. *Macc.* V. 24.
(*e*) 3. *Reg.* XXI. 13.
(*f*) 2. *Par.* XXIV. 21.
(*g*) Dissertation sur les Supplices, à la tête du Deutéronome.
(*h*) Voyez 2. *Reg.* XII. 31. 1. *Par.* XX. 3. *Amos* I. 3. *Matt.* XXIV. 51.
(*i*) *Origen. Epist. ad African.* Διότι αἱ παραδόσεις λέγουσι πεπρίσθαι Ἡσαΐαν τὸν Προφήτην, καὶ ἐν τινι ἀποκρύφῳ τοῦτο φέρεται, &c. *Idem in cap.* 23. *Matt.* & *in Isai. præfat.*
(*k*) *Ita Tertull. l. de Patientia, c.* 14. & *Scorpiac. c.* 8. *Justin. contra Tryphonem. Hieronym. lib.* 15. *in Isai. Aug. l.* 18. *de Civit. c.* 24. &c.
(*l*) Ἐπειράσθησαν ἐν φόνῳ μαχαίρας, ἀπέθανον. *Vulg. legit:* Ἐπειράσθησαν, ἐν φόνῳ μαχαίρας ἀπέθανον.
(*m*) Ἐπειράθησαν *deest apud Origen. Ep. ad African. Euseb. Præpar. l.* 12. *c.* 10. *Chrysost. Theophyl. Syr. Æth. alios quosdam apud Mill. hîc. Erasm. Grot Bez. adjectitium putant Junius legendum conjicit:* Ἐπυράσθησαν: *Combusti sunt. Gatak.* Ἐπρήσθησαν. *Tanaq. Fab.* Ἐπηρώθησαν: *Obcœcati sunt.*

Digitized by Google

38. *Quibus dignus non erat mundus: in solitudinibus errantes, in montibus, & speluncis, & in cavernis terræ.*

39. *Et hi omnes testimonio fidei probati, non acceperunt repromissionem,*

38. Eux dont le monde n'étoit pas digne; *& ils ont passé leur vie* errant dans les déserts, & dans les montagnes, & se retirant dans les antres, & dans les cavernes de la terre.

39. Cependant toutes ces personnes, à qui l'Ecriture rend un témoignage si avantageux à cause de leur foi, n'ont point reçu la récompense promise;

## COMMENTAIRE.

IN OCCISIONE GLADII MORTUI SUNT. *Ils sont morts par le tranchant de l'épée.* Comme Michée, Zacharie, S. Jean-Baptiste, S. Jacque frere de S. Jean, & quelques autres, & plusieurs du tems des Maccabées. 1. *Macc.* 1. 32. 52. 61. 2. *Macc.* v. 13. vi. 9.

CIRCUIERUNT IN MELOTIS. *Ils étoient vagabonds, couverts de peaux de brebis.* Ils alloient couverts de peaux du brébis, & de chévres, c'est-à-dire, vêtus des habits les plus pauvres, & les plus simples: obligez de se sauver de ville en ville pour éviter les persécutions des princes, & des puissances, & la haine des peuples, qui ne les laissoient nulle part en repos. L'habit d'Elie étoit un habit de poil, comme le remarque l'Ecriture, 4. *Reg.* 1. 8. aussi-bien que celui de S. Jean-Baptiste. *Matt.* III. 4.

℣. 38. QUIBUS DIGNUS NON ERAT MUNDUS. *Dont le monde n'étoit pas digne.* Le monde corrompu comme il est, ne méritoit pas de jouir long-tems de ces grandes lumiéres. Dieu n'a pas permis qu'on connût tout leur mérite, & qu'on tirât tout l'avantage que l'on pouvoit de leur présence. Le monde les a rejettez de sa compagnie, & les a méconnu; & eux mépriſant le monde, l'ont quitté sans le regretter, & sans se plaindre.

IN SOLITUDINIBUS ERRANTES. *Errant dans les déserts.* C'est ce qu'on a vû dans la personne d'Elie (*a*), obligé de se sauver devant la face de Jézabel; dans celle d'Elisée son disciple, qui demeuroit ordinairement à la campagne avec les enfans des Prophétes (*b*). Les Juifs fidéles au Seigneur sous la persécution d'Antiochus Epiphanes, furent obligez de se sauver dans des cavernes (*c*), où plusieurs périrent, n'ayant pas voulu prendre les armes le jour du sabbat.

℣. 39. HI OMNES TESTIMONIO FIDEI PROBATI SUNT. *Toutes ces personnes, à qui l'Ecriture a donné un témoignage si avantageux, à cause de leur foi, n'ont point reçu la récompense promise.* Qu'espéroient-

(*a*) 3. *Reg.* XVII. 3. & XVIII. 13.
(*b*) 4. *Reg.* VI. 1.
(*c*) *Vide* 1. *Macc.* I. 53. II. 28. 29. 30. & 2. *Macc.* V. 27. V. 6.

ils

40. *Deo pro nobis melius aliquid providente, ut non sine nobis consummarentur.*

40. Dieu ayant voulu par une faveur particuliére qu'il nous a faite, qu'ils ne reçuſſent qu'avec nous l'accompliſſement de leur bonheur.

## COMMENTAIRE.

ils tous ces grands hommes? Que Dieu les protégeroit contre leurs ennemis, & qu'il ne permettroit point qu'ils ſuccombaſſent à leur violence & à leurs efforts. Toutefois il a permis qu'ils ayent paſſé leur vie dans la douleur & dans l'affliction, & qu'enfin ils ſoient morts dans les tourmens, ou dans l'oppreſſion. En effet, connoit-on aucuns Prophétes, qui ayent fait une fin digne de leur mérite & de leur vertu, ſi l'on eſtime les choſes ſelon les idées & les ſentimens ordinaires?

Mais cette premiere eſpérance qu'ils avoient dans la protection & dans le ſecours de Dieu en cette vie, qui paroit avoir été vaine ſelon le monde, étoit ſubordonnée à une autre eſpérance plus relevée, qui eſt celle de la béatitude éternelle, laquelle leur étoit d'autant plus certaine, que tout le reſte leur manquoit du côté du monde, & des commoditez de la vie. C'eſt cette récompenſe qui faiſoit leur premier & principal objet, & qui a été la récompenſe de leur foi & de leurs travaux dans l'autre vie.

℣. 40. DEO PRO NOBIS MELIUS ALIQUID PROVIDENTE, UT NON SINE NOBIS CONSUMMARENTUR. *Dieu ayant voulu par une faveur particuliere qu'il nous a faite, qu'ils ne reçuſſent qu'avec nous l'accompliſſement de leur bonheur.* Je penſe que S. Paul a voulu marquer ici à peu près la même choſe, que ce que dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile (*a*), dans la parabole des ouvriers envoyez à la vigne du pere de famille, leſquels quoiqu'envoyez à diverſes heures, reçoivent leur ſalaire tous enſemble à la même heure, à la fin du jour. Les Patriarches, les Prophétes, les Juſtes de tous les ſiécles qui ont précédé la venuë de JESUS-CHRIST, ont ſur nous l'avantage de l'âge, & la prérogative d'avoir été les premiers appellez au ſervice du Seigneur; mais nous avons ſur eux un autre avantage, qui eſt d'avoir connu plus diſtinctement les véritez du ſalut, d'avoir reçu plus clairement les promeſſes de la béatitude éternelle, & enfin d'avoir la ferme eſpérance de reſſuſciter auſſitôt que les plus anciens des Juſtes, & de jouir tous enſemble de la gloire, après la réſurrection, dans un état parfait, je veux dire avec nos corps & nos ames (*b*). Selon S. Chryſoſtome & Théophylacte, c'eſt comme dans une grande famille, où un pere dit à ſes enfans qu'ils ne ſe mettront

(*a*) *Matt.* xx. 1. 2. *& ſeq.*

(*b*) *Chryſoſt. Theodoret. Theophyl. Aug. Ep. olim* 99. *nunc* 164. *& Tract.* 124. *in Joan. Ribet. Eſt. Ten Primaſius, Haymo, Men. Tirin. Vide Joan.* v. 28. 29.



Digitized by Google

point à table que leurs freres qui ſont au champ, ne ſoient arrivez; afin que tous enſemble ils puiſſent manger, & ſe réjouir; ceux qui attendent, attendent ſans impatience; & ceux qui ſont attendus, tiennent à honneur l'attention de leur pere & de leurs freres. Ils reſſuſciteront tous à la fois, & entreront enſemble au feſtin qui leur eſt préparé dès le commencement du monde.

D'autres en grand nombre ſuppoſent, & c'eſt la foi de l'Egliſe, qu'avant la réſurrection du Sauveur, les portes du Ciel n'étoient point ouvertes (a), & que les Juſtes vivoient dans les Limbes, dans un état heureux à la vérité, mais non pas encore glorieux, attendant la venuë du commun Libérateur, qui devoit les placer dans la gloire après ſa réſurrection. C'étoit donc pour les Hébreux convertis une faveur très-ſinguliére de la bonté de Dieu, que leur bonheur, & leur glorification ne ſouffrît aucun délai, & qu'ils entraſſent dans le Ciel auſſi tôt après leur mort, & pour ainſi dire, dans le même tems que les anciens Patriarches, qui n'y étoient entrez que peu auparavant. Les Hébreux convertis à qui S. Paul écrivoit, pour la plûpart avoient pû voir JESUS-CHRIST, & ne pouvant vivre fort long-tems, ils eſpéroient d'entrer dans le Ciel, à peu près dans le même tems que les Patriarches, qui n'y étoient entrez qu'avec JESUS-CHRIST ſi peu d'années auparavant. Le privilége dont parle S. Paul, eſt commun à tous les Chrétiens qui ſont venus depuis, puiſqu'ils ſont conſidérez comme ne faiſant qu'un ſeul peuple, & une ſeule république avec tous ceux qui les ont précédez, & avec ceux qui viendront après.

Quelques anciens Peres, comme Tertullien (b), Lactance (c), Victorin (d), & quelques Nouveaux, comme Calvin, & les Grecs ſchiſmatiques, veulent que les ames des Bienheureux ne jouiſſent pas de la béatitude, & de la viſion de Dieu, avant le jour du Jugement de Dieu: en ſorte que les premiers, comme les derniers des Elûs, recevront tous enſemble, & en même tems la récompenſe de leurs travaux. Mais l'Egliſe n'approuve point la premiere partie de ce ſentiment, qui veut que les ames des Elûs ne joüiſſent de la béatitude qu'au jour du Jugement, non plus que l'opinion de ceux (e) qui ſoutiennent que les Saints depuis le commencement du monde, juſqu'à la réſurrection de JESUS-CHRIST, ont poſſédé dans le Ciel le bonheur, & la gloire qui leur ſont deſtinez pour toute l'éternité. Elle n'approuve que les deux premieres explications que nous avons propoſées ſur ce paſſage.

---

(a) *Vide Cornel. à Lapide in hunc loc. & in Heb.* IX. 8. *& Fromond. hic.*
(b) *Tertull. de anima, c. ult.*
(c) *Lactant. lib.* 7. *c.* 21.
(d) *Victorin in Apocal.* VI.
(e) *Beza hic. Vide & Grot. Gomar. Hamm.*

Digitized by Google

# CHAPITRE XII.

*Patience néceſſaire, à l'exemple de celle des Saints, & de* JESUS-CHRIST. *Tout enfant eſt corrigé par ſon pere. Fuir la pareſſe, l'animoſité, la vie profane. Eloge & avantage de la nouvelle alliance.*

℣. 1. *Deoque & nos tantam habentes impoſitam nubem teſtium, deponentes omne pondus, & circumſtans nos peccatum, per patientiam curramus ad propoſitum nobis certamen:*

℣. 1. PUis donc que nous ſommes comme accablez d'une ſi grande nuée de témoins, dégageons-nous de tout ce qui nous appeſantit, & *des piéges* du péché dont nous ſommes environnez, & courons par la patience dans cette carriere qui nous eſt ouverte;

## COMMENTAIRE.

℣. 1. IDEOQUE ET NOS TANTAM HABENTES IMPOSITAM NUBEM TESTIUM. *Puis donc que nous ſommes comme accablez d'une ſi grande nuée de témoins.* Tous ces Patriarches, ces Prophétes, ces Martyrs, ces grands hommes de l'ancien Teſtament, dont je viens de vous citer les exemples, & dont j'ai rélevé la foi, & la patience, ſont comme une nuée de témoins qui nous environnent de toutes parts, & qui doivent nous ſoutenir dans le combat, & dans la confeſſion que nous avons à faire au nom de JESUS-CHRIST. Il répréſente ici les Fidéles comme des perſonnes qui comparoiſſent devant le Juge, & qui ayant à s'y défendre, ont autour d'eux un grand nombre de témoins qui dépoſent en leur faveur. Hammond croit que S. Paul fait alluſion à ce qui ſe pratiquoit dans la diſtribution des prix dans les jeux publics. Outre le Juge qui aſſignoit le prix au vainqueur, il y avoit des témoins, qui ſe tenoient près de la borne qui marquoit la fin de la courſe, pour voir ceux qui y arriveroient les premiers, & ſi ceux qui couroient, obſervoient les régles préſcrites. C'eſt ſur leur rapport, & ſur les applaudiſſemens de l'aſſemblée; que le Juge prononçoit, & déclaroit vainqueur celui qui avoit le mieux fourni ſa carriére ſuivant les loix du jeu. D'autres (*a*) veulent qu'il faſſe alluſion à la colomne de nuée, qui environnoit les

(*a*) *Illyr. & Parker. in Gataker.*



Digitized by Google

2. *Aspicientes in autorem fidei, & consummatorem Jesum, qui proposito sibi gaudio sustinuit crucem, confusione contemptâ, atque in dextera sedis Dei sedere.*

2. Jettant les yeux sur JESUS, comme sur l'auteur & le consommateur de la foi; qui au lieu de la vie tranquille & heureuse dont il pouvoit jouir, a souffert la croix, en méprisant la honte & l'ignominie, & maintenant il est assis à la droite du trône de Dieu.

## COMMENTAIRE.

Hébreux dans le désert. L'explication de Hammond paroît la plus probable. L'Apôtre aime à prendre ses similitudes des jeux publics (*a*). Dans ce même verset il en parle expressément. *Per patientiam curramus ad propositum nobis certamen.*

DEPONENTES OMNE PONDUS, ET CIRCUMSTANS (*b*) NOS PECCATUM. *Dégageons nous de ce qui nous appesantit, & des piéges du péché, dont nous sommes environnez.* Ceux qui entrent dans la lice pour courir, quittent tout ce qui peut les charger, & les embarasser dans leur course, leurs habits, leurs chaussures, & généralement tout ce qui peut empêcher l'usage libre, & aisé de leurs membres. *Circumstans nos peccatum*, marque les occasions de péchez, dont nous sommes environnez de toute part, ou le péché qui peut si aisément nous envelopper, nous embarasser, & nous faire tomber. Quelques-uns traduisent le Grec par (*c*): *Rejettant toute présomption, c'est-à-dire, le péché, qui nous engage si facilement dans le péril.* Mais la premiere traduction revient mieux à la similitude d'un homme qui court dans la carriére, & qui rejette tout ce qui l'embarasse, & qui l'appésantit.

PER PATIENTIAM CURRAMUS AD PROPOSITUM NOBIS CERTAMEN (*d*) *Courons par la patience dans cette carriére qui nous est ouverte.* Nous avons entrepris une course pour remporter un prix d'une valeur infinie; & cette course n'est autre que la patience dans les adversitez, & la persévérance dans la pratique de la vertu. Courons donc avec zéle, & fournissons généreusement la carriére où nous sommes entrez.

℣. 2. ASPICIENTES IN AUTHOREM FIDEI. *Jettant les yeux sur* JESUS *comme sur l'auteur, & le consommateur de la foi.* JESUS-CHRIST est notre Juge, & le distributeur du prix & des couronnes. C'est lui qui nous a imposé les loix de la course; & afin que nous n'ayons pas

(*a*) 1. *Cor.* IX. 24. 25. 26.

(*b*) Καὶ τὴν εὐπερίστατον ἁμαρτίαν. *Alii*: Ἀπερίστατον. *Steph.* α. *Theophyl.* Εὐπερίστατον ἁμαρτίαν, ἢ τὴν εὐκόλως περιεσταμένην ἡμᾶς, ἢ τὴν εὐκόλως περίστασιν παθεῖν δυναμένην.

(*c*) Ὄγκον ἀποθέμενοι πάντα: *Omnem præsumptionem. Jac. Capell. Lud. de Dieu, Schmid.*

(*d*) Δι' ὑπομονῆς τρέχωμεν τὸν προκείμενον ὑμῖν ἀγῶνα. Plusieurs anciens Exemplaires ne lisent pas *ad*; & il est superflu en cet endroit. Il faut lire: *Per patientiam curramus propositum nobis agonem*, ou *certamen.*

Digitized by Google

3. *Recogitate enim eum qui talem sustinuit à peccatoribus adversùm semetipsum contradictionem; ut ne fatigemini, animis vestris deficientes.*

3. Pensez donc en vous-mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs *qui se sont élevez* contre lui; afin que vous ne vous découragiez point, & que vous ne tombiez pas dans l'abattement.

## COMMENTAIRE.

à nous plaindre, il y a couru le premier, & en a remporté le prix (*a*). Ainsi il est tout à la fois nôtre Juge, & notre modéle. Il est *l'auteur de notre foi*; c'est lui qui nous éclaire, qui nous appelle par sa grace, & qui donne le don de la foi. Il en est *le consommateur*, puisqu'il nous accorde le don de persévérance, & la récompense de notre foi dans la béatitude éternelle.

QUI PROPOSITO SIBI GAUDIO. *Qui au lieu de la vie tranquille dont il pouvoit joüir, a souffert la croix.* JESUS-CHRIST auroit pû ne pas souffrir la mort. Ses humiliations, & ses souffrances ont été de sa part toute volontaires. Les Juifs avoient voulu le prendre pour le faire leur Roi, & il s'enfuit (*b*); & aima mieux souffrir la mort de la croix, que vivre dans la paix, & dans un bonheur temporel. Autrement (*c*): JESUS-CHRIST étant venu dans ce monde pour obéïr à la volonté, & pour remplir les décrets de son Pere, ne s'est proposé que la joye, & la gloire céleste, *proposito sibi gaudio*; & pour y parvenir, il a choisi la mort la plus douloureuse, & la plus ignominieuse; d'où vient que Dieu l'a éleve, & lui a donné un nom au-dessus de tout nom (*d*), *& qu'il est maintenant assis à la droite du trône de Dieu.* La premiére xplication est plus conforme à la signification de la phrase Grecque (*e*). Quelques Exemplaires Latins lisent (*f*): *Pro proposito sibi gaudio*, au lieu de, *proposito sibi gaudio*. La premiére leçon est la bonne, selon Estius, & Ribéra.

℣. 3. RECOGITATE EUM QUI TALEM SUSTINUIT A PECCATORIBUS ADVERSUM SEMETIPSUM (*g*) CONTRADICTIONEM. *Pensez à celui qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs contre lui.* Pour vous animer à souffrir, jettez les yeux sur JESUS-CHRIST, qui a souffert pendant tout le tems de sa prédication tant de calomnies, d'insultes, de contradictions, de mauvais traitemens de la part des Pha-

(*a*) *Chrys. hic*: Ἐξῆν αὐτῷ μηδὲν παθεῖν, εἴσω ἐβούλετο. *Ita & Theodoret. & Theophyl. Oecumen. Riber. Bukentop. l. 1. Lux de luce, p.* 120.

(*b*) *Joan.* VI. 15.

(*c*) *Vide Est. D. Thom. Men. Tir. Jun. Pisc. Grot. & Latinos plerosque.*

(*d*) *Philipp.* II. 9. *Vide & Joan.* XII. 28. XVII. 1. 3. 4. *Luc.* XXIV. 26.

(*e*) Ὅς ἀντὶ τῆς προκειμένης αὐτῷ χαρᾶς, &c.

(*f*) *Clarom. & S. Germ. Lat. & Edit. Bibl. Antuerp.*

(*g*) *Græc.* Τὸν τοιαύτην ὑπομεμενηκότα ὑπὸ τῶν ἁμαρτωλῶν εἰς αὐτὸν ἀντιλογίαν. *Syr. & S. Ger. Græc.* Εἰς ἑαυτούς. *Theodoret.* Εἰς αὐτούς; *id est*, ἀντὶ τοῦ εἰς ἑαυτούς. *Clarom. & S. Germ. Lat.* *In vobis*: Considérez en vous-même quelle contradiction il a soufte de la part des pécheurs.

4. *Nondum enim usque ad sanguinem restitistis, adversùs peccatum repugnantes:*

5. *Et obliti estis consolationis, quæ vobis tamquam filiis loquitur, dicens: Fili mi, noli negligere disciplinam Domini; neque fatigeris, dum ab eo argueris;*

6. *Quem enim diligit Dominus, castigat: flagellat autem omnem filium, quem recipit.*

4. Car vous n'avez pas encore résisté jusqu'à répandre votre sang, en combattant contre le péché:

5. Et vous avez oublié cette exhortation; qui s'adresse à vous, comme aux enfans *de Dieu*: Mon fils ne négligez pas le châtiment dont le Seigneur vous corrige, & ne vous laissez pas abattre lorsqu'il vous reprend;

6. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime; & il frappe de verges tous ceux qu'il reçoit au nombre de ses enfans.

## COMMENTAIRE.

risiens, & des Juifs endurcis, & incrédules (*a*). Vous n'êtes ni plus justes; ni de meilleure condition que votre Sauveur.

℣. 4. NONDUM USQUE AD SANGUINEM RESTITISTIS. *Vous n'avez pas encore résisté jusqu'à à répandre votre sang.* JESUS-CHRIST a souffert jusqu'à la mort, jusqu'à répandre la derniére goutte de son sang, & vous vous lasseriez de souffrir quelques légéres traverses, & quelques contradictions de la part de vos ennemis? Ce n'est point ici un combat à mort; il n'est point question de répandre son sang en combattant contre le péché; il ne s'agit que de patience, & de persevérance. La calomnie, les insultes, la perte de vos biens: voilà vos ennemis.

℣. 5. ET OBLITI ESTIS CONSOLATIONIS, &c. *Et vous avez oublié cette parole consolante*, ou *cette exhortation*; car le Grec (*b*) peut marquer la consolation, ou l'exhortation. Avez-vous oublié ces paroles de la Sagesse (*c*), qui vous anime à combattre généreusement? Il continuë dans l'allégorie d'un combat public. Dans ces occasions, les combattans étoient animez, non-seulemenr par la vûë des couronnes, & des récompenses, mais aussi par les acclamations, & les applaudissemens des spectateurs. C'est la Sagesse même qui vous dit au milieu de vos souffrances; *Mon fils, ne negligez point*, ou ne méprisez point, ne rejettez point comme une chose fâcheuse, ou odieuse *le châtiment dont le Seigneur vous corrige*. C'est un Pere qui ne cherche que votre avantage, & votre bonheur.

℣. 6. QUEM ENIM DILIGIT DOMINUS, CASTIGAT. *Car le Seigneur châtie celui qu'il aime.* Tous ceux que Dieu châtie, ne sont pas pour cela ses amis, ou ses enfans. Mais il ne laisse aucun de ses enfans sans instruction, ou sans correction (*d*). S'il les laissoit à eux-mêmes, ce seroit la

(*a*) *Chrys. Theodoret. Theophyl. Erasm. Riber. Est. &c.*

(*b*) Καὶ ἐκλέλησθε τῆς παρακλήσεως.

(*c*) *Prov.* III. 11.

(*d*) *Chrysost. homil.* 29. Οὐκ εἶπε πᾶς ὁ μαστιζόμενος υἱὸς, ἀλλὰ πᾶς ὁ υἱὸς μαστιγοῦνται. Εἰσὶ μὲν γὰρ μαστιζόμενοι πολλοὶ καὶ πονηροί. Ἀλλ' ἐκεῖνοι οὐκ ὡς υἱοὶ μαστιγοῦνται, ἀλλ' ὡς κακοὶ κολάζονται.

7. *In disciplina perseverate. Tamquam filiis vobis offert se Deus : Quis enim filius, quem non corripit pater?*

7. Ne vous lassez donc point de souffrir ; Dieu vous traite en cela comme ses enfans : Car qui est l'enfant qui ne soit point châtié par son pere ?

8. *Quòd si extra disciplinam estis, cujus participes facti sunt omnes, ergò adulteri, & non filii estis.*

8. Et si vous n'êtes point châtiez, tous les autres l'ayant été, vous n'êtes donc pas du nombre des enfans, mais des bâtards.

## COMMENTAIRE.

plus grande marque de son indignation, ou de son indifférence (*a*). On doit bien distinguer entre les châtimens de Dieu irrité contre le pécheur, & les corrections de Dieu qui veut rendre ses enfans plus sages, ou meilleurs, ou plus parfaits, ou plus forts, ou plus glorieux. Si Dieu nous châtie pour nos pêchez, nous devons lui en rendre graces. Il nous fait expier dans ce monde des fautes, qui mériteroient peut-être les peines éternelles. S'il nous corrige pour nous rendre meilleurs, nous devons l'en aimer davantage, c'est un Pere qui est attentif aux intérêts de son fils, & qui veut le rendre parfait, & digne de lui.

℣. 7. IN DISCIPLINA PERSEVERATE. TAMQUAM FILIIS VOBIS OFFERT SE DEUS. *Ne vous lassez point de souffrir ; Dieu vous traite en cela comme ses enfans.* Si les souffrances sont des marques de la bonté de Dieu envers vous, que n'en faites-vous toute l'estime qu'elles méritent ? Le Grec (*b*) : *Si vous souffrez la correction, Dieu vous traite comme ses enfans* ; ou, il se conduit envers vous comme un pere envers ses enfans. D'autres Exemplaires sont semblables à la Vulgate. Le Grec paroît faire un meilleur sens.

℣. 8. QUOD SI EXTRA DISCIPLINAM ESTIS, &c. *Si vous n'êtes point châtiez, tous les autres l'ayant été, vous n'êtes donc pas du nombre des enfans, mais des bâtards.* Un pere traite-t'il ses bâtards comme ses enfans légitimes ? Abraham traita-t'il Ismaël, comme Isaac ? Si donc Dieu ne vous traite pas comme ses enfans légitimes, comment pouvez-vous croire qu'il vous reconnoisse comme siens ? Le raisonnement de S. Paul est, que sans exception Dieu traite en ce monde avec rigueur tous ses vrais enfans ; & cela doit faire trembler ceux dont la vie est toute dans les plaisirs, dans les divertissemens, & dans la prospérité.

---

(*a*) *Isai.* LIV. 9. *Juravi ut non irascar tibi, ut non increpem te. Ezech.* XVI. 42. *Quiescam, nec irascar ampliùs. Chrys. hic, homil.* 29. Ἐπειδὴ τοσαῦτα ἐπάθετε κακά, νομίζετε ὅτι ἀφῆκεν ὑμᾶς ὁ Θεὸς, καὶ μισεῖ ; οἱ μὴ ἐπάθετε τότε ἔδει τοῦτο ὑποπτεύειν.

(*b*) Εἰ παιδείαν ὑπομένετε, ὡς υἱοὺς ἡμῖν προσφέρεται ὁ Θεός. *Alii plures :* Εἰς παιδείαν ὑπομένετε. *Ita Vulg. Æth. Syr. Arab. Copht. Alex. Clarom. S. Germ. G. Lat.* Εἰς παιδείαν : *In disciplinam. Aug. seu alius, Tract. de tempore Barbarico, c.* 6. *alii plures Mss. apud Mill. Quidam hic interpungunt :* Μαστιγοὶ δὲ πάντα υἱὸν ὃν παραδέχεται εἰς παιδείαν. Ὑπομένετε. Ὡς υἱοῖς ὑμῖν, *&c. Castigat omnem filium quem recipit in disciplinam. Sustinete. Quasi erga filios agit circa vos Deus.*

Digitized by Google

9. *Deinde patres quidem carnis noſtræ eruditores habuimus, & reverabamur eos : non multò magis obtemperabimus Patri ſpirituum, & vivemus ?*

9. Que ſi nous avons eu du reſpect pour les peres de notre corps, lorſqu'ils nous ont châtiez, combien plus devons-nous être ſoumis à celui qui eſt le Pere des eſprits, afin de jouir de la vie ?

10. *Et illi quidem in tempore paucorum dierum, ſecundùm voluntatem ſuam erudiebant nos ; hic autem ad id quod utile eſt, in recipiendo ſanctificationem ejus.*

10. Car quant à nos peres, ils nous châtioient comme il leur plaiſoit, par rapport à une vie qui dure peu : mais Dieu nous châtie autant qu'il eſt utile, pour nous rendre capables de participer à ſa ſainteté.

## COMMENTAIRE.

℣. 9. NON MULTO MAGIS OBTEMPERABIMUS PATRI SPIRITUUM? *Combien plus devons-nous être ſoumis à celui qui eſt le Pere des eſprits* ? Il oppoſe le Pere des eſprits, *aux peres de notre chair*. Si nos peres ne qui nous ont donné que la naiſſance temporelle, méritent nos reſpects, & ſi nous devons recevoir leurs inſtructions, & leurs corrections comme des preuves de leur bonté, & de l'attention qu'ils ont à nos véritables intérêts, combien plus devons-nous nous ſoumettre aux épreuves qui nous viennent de la part de nôtre Pere Céleſte, auteur de notre vie, de nôtre ame, de notre eſprit (*a*), & qui doit nous donner l'héritage éternel ? Quelques-uns (*b*) prennent ces mots, *le Pere des eſprits*, pour l'Auteur des dons ſpirituels, des graces ſurnaturelles du Saint-Eſprit ; ou pour l'Auteur de notre génération ſpirituelle, par laquelle nous ſommes enfans adoptifs de Dieu, & freres de JESUS-CHRIST.

℣. 10. ET ILLI QUIDEM IN TEMPORE PAUCORUM DIERUM. *Nos peres nous châtioient comme il leur plaiſoit par rapport à une vie qui dure peu.* Dans les corrections de nos peres charnels, & de nos maîtres, il y a ſouvent de la paſſion, du caprice, des vûës d'intérêt (*c*). Un pere veut rendre ſon fils habile, & capable de remplir de grandes dignitez, ou de faire une haute fortune. Notre Pere Céleſte n'agit que par tendreſſe, & par la vûë de nôtre propre intérêt ; il veut nous rendre, non riches, & puiſſans pour le peu de jours que dure cette vie, mais heureux pour l'éternité. Il ne cherche pas à nous remplir l'eſprit de vaines connoiſſances, *il veut nous rendre capables de participer à ſa ſainteté* ; il veut nous rendre purs, ſaints, juſtes, irrépréhenſibles, & dignes de la béatitude à laquelle il nous deſtine.

---

(*a*) *Riber. Eſt. Chryſoſt. Gem. Piſc. Druſ. Mena. Beza, &c.*

(*b*) *Chryſoſt. homil.* 29. Τῷ πατρὶ τῶν πνευμάτων ἤτοι τῶν χαρισμάτων λέγει, ἤτοι τῶν ἐυχῶν, ἤτοι τῶν ἀσωμάτων δυνάμεων. *Theodoret.* Πατέρα τῶν πνευμάτων τ πνευματικὸν πατέρα κέκληκεν, ὡς τῶν πνευματικῶν χαρισμάτων πηγὴν.

(*c*) *Idem ibidem :* Ἡδονὴν πληρῶντες πολλάκις, καὶ ἐ πανταχῆ τὸ συμφέρον ὁρῶντες.

℣. 11.

Digitized by Google

11. *Omnis autem disciplina in præsenti quidem videtur non esse gaudii, sed mœroris: postea autem fructum pacatissimum exercitatis per eam reddet justitiæ.*

11. Or tout châtiment, lorsqu'on le reçoit, semble être un sujet de tristesse, & non de joie : mais ensuite il fait recueillir en paix les fruits de la justice à ceux qui auront été ainsi exercez.

12. *Propter quod remissas manus, & soluta genua erigite,*

12. Relevez donc vos mains, qui sont languissantes, & *fortifiez* vos genoux, qui sont affoiblis.

13. *Et gressus rectos facite pedibus vestris; ut non claudicans quis erret, magis autem sanetur.*

13. Conduisez vos pas par des voies droites ; afin que s'il y en a quelqu'un qui soit chancelant, il ne s'égare pas du chemin, mais plutôt qu'il se redresse.

14. *Pacem sequimini cum omnibus, & sanctimoniam, sine qua nemo videbit Deum,*

14. Tâchez d'avoir la paix avec tout le monde, & *de vivre dans* la sainteté, sans laquelle nul ne verra Dieu,

## COMMENTAIRE.

℣. 11. FRUCTUM PACATISSIMUM EXERCITATIS PER EAM. *Il fait recueillir en paix les fruits de la justice, à ceux qui auront ainsi été exercez.* Tandis qu'un Athléte est dans ses exercices, il vit dans le travail, dans la continence, & dans l'abstinence des plaisirs : lorsqu'il est actuellement dans la carriére, & qu'il court pour gagner le prix, il redouble ses efforts & son courage ; enfin lorsqu'il est arrivé au bout de sa course, il recueille avec plaisir la douce récompense, qui le met en repos. Il goûte les fruits des travaux qu'il a soufferts. Ainsi dans la milice spirituelle de la vie Chrétienne, ceux qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la patience, recevront dans le Ciel la couronne de gloire & de paix, & la récompense de leur patience & de leur justice ; *Fructum pacatissimum justitiæ.*

℣. 12. PROPTER QUOD REMISSAS MANUS, &c. *Relevez donc vos mains qui sont languissantes.* Ce verset & le suivant sont la conclusion de tout ce que l'Apôtre vient de dire. Il emprunte de l'Ecriture des expressions propres à encourager les fidéles d'entre les Hébreux, qui étoient exposez à la persécution de leurs faux freres, & des Juifs incrédules.

℣. 13. UT NON CLAUDICANS QUIS ERRET. *Afin que s'il y en a quelqu'un qui soit chancellant, il ne s'égare pas du chemin.* Si quelqu'un chancelle dans la foi, ou dans la pratique de ses devoirs, ou dans la patience au milieu de ses maux, qu'il se soutienne par les motifs que j'ai proposez ci-devant. Le Grec (a) : *De peur que ce qui cloche, ne se gâte,* ou ne se renverse entiérement, *mais plûtôt qu'il se guérisse.* Que ceux qui sont foibles, ne succombent pas aux afflictions, mais plûtôt qu'ils se soutiennent, & qu'ils prennent de nouvelles forces.

℣. 14. PACEM SEQUIMINI CUM OMNIBUS. *Tâchez d'avoir la*

(a) Ἵνα μὴ τὸ χωλὸν ἐκλεγῇ, ἰαθῇ δὲ μᾶλλον.



Digitized by Google

15. *Contemplantes ne quis deſit gratiæ Dei; ne qua radix amaritudinis ſurſùm germinans, impediat; & per illam inquinentur multi;*

15. En prenant garde que quelqu'un ne manque à la grace de Dieu; que quelque racine amére pouſſan t en haut ſes rejettons, n'empêche *la bonne ſemence*, & ne ſouille l'ame de pluſieurs;

## COMMENTAIRE

*paix avec tout le monde.* Vivez d'une maniére qui ne vous attire point de reproches; n'irritez perſonne par une injuſte réſiſtance; cédez à ceux qui vous perſécutent; en un mot (*a*), *vivez en paix avec tout le monde, ſi cela eſt poſſible, & autant qu'il eſt en vous* (*b*). *Cherchez tout ce qui peut contribuer à la paix*, autant que la foi, la Religion, & la volonté de Dieu le peuvent ſouffrir.

ET SANCTIMONIAM, SINE QUA NEMO VIDEBIT DEUM. *Vivez dans la ſainteté, ſans laquelle nul ne verra Dieu.* La ſainteté eſt une vertu générale qui comprend la pureté de l'ame, celle du corps, & celle de la vie. Elle embraſſe la pratique de toutes les vertus, & en ce ſens il eſt indubitable que ſans elle, nul ne verra Dieu, puiſque c'eſt une ſentence infaillible (*c*), que rien de ſoüillé n'entrera dans le Royaume des Cieux. Le terme Grec (*d*) ſe prend plûtôt pour *la chaſteté*, ſoit celle qu'on obſerve dans le mariage, ſoit celle qu'on obſerve hors du mariage, & qui eſt jointe à la continence. L'Apôtre dit que *ſans elle, nulle ne verra Dieu*; en effet l'Apôtre dans un autre endroit, après avoir fait le dénombrement des péchez contraires à la pudeur, & à l'honnêteté, déclare que tous ceux qui font ces choſes, ne poſſéde ront point le Royaume de Dieu. (*e*). La plûpart des péchez contraires à la chaſteté, ſont mortels de leur nature.

℣. 15. CONTEMPLANTES NE QUIS DESIT GRATIÆ DEI. *En prenant garde que quelqu'un ne manque à la grace de Dieu.* Que chacun de vous veille ſur le ſalut de ſes freres, & prenne garde qu'il ne s'éloigne du chemin de la foi, & de la vérité; qu'il n'abandonne la Religion à laquelle Dieu l'a appellé, & qu'il ne retourne en arriére après avoir mis la main à la charuë; qu'il ne manque de fidélité à ſa vocation, & à la grace que Dieu lui a faite. Ou en continuant dans la métaphore des jeux publics: Animez vos freres, & par votre exemple, & par vos bons diſcours, à courir ſans rélâche, pour arriver heureuſe-

(*a*) *Rom.* XII. 18.
(*b*) *Rom.* XIV. 19.
(*c*) *Apocal.* XXI. 27.
(*d*) Καὶ τὸν ἁγιασμόν. *Chryſoſt.* Τὸν ἁγιασμὸν τί φησι; τὴν σωφροσύνην, καὶ τὴν κοσμιότητα τὴν ἐν γάμῳ. *Theophyl.* ἁγιασμὸν, σωφροσύνην καθαρότητα, εἰ μὲν ἄγαμός ἐστιν, φύλαττων τὴν παρθενίαν. Εἰ δὲ ἐν γάμῳ τὴν σωφροσύνην. *Vide & Theodoret. Eſt. Jac. Capell. &c.*
(*e*) 1. *Cor.* VI. 9. 10. 1. *Cor.* XV. 50. 1. *Timot.* I. 10.

Digitized by Google

16. *Ne quis fornicator, aut profanus ut Esaü, qui propter unam escam vendidit primitiva sua.*

16. Qu'il ne se trouve quelque fornicateur, ou quelque profane, comme Esaü, qui vendit son droit d'aînesse pour un repas.

## COMMENTAIRE.

ment à la fin, & à la borne de la carriére. Il n'en est point ici comme dans les jeux publics, où il n'y a qu'un vainqueur. Tous ceux qui combattent avec courage, & qui courent avec persévérance, sont assûrez d'être couronnez, & d'avoir part à la récompense immortelle. *Prenez donc garde que personne ne manque à la grace de Dieu* (*a*), ou que personne ne soit privé de la gloire qui lui est préparée, en répondant mal aux graces qu'il a reçuës, & en ne faisant pas profit du talent qui lui a été confié; ou enfin, que personne ne tombe dans la disgrace de Dieu.

NE QUA RADIX AMARITUDINIS SURSUM GERMINANS IMPEDIAT. *Que quelque racine amére poussant en haut ses rejettons, n'empêche la bonne semence.* Ce passage est une allusion à celui-ci du Deutéronome (*b*): De peur qu'il n'y ait parmi vous quelque personne dont le cœur s'éloigne du Seigneur, *& qu'il ne se trouve entre vous quelque racine qui pousse des rejettons de fiel, & d'amertume.* Moyse en cet endroit parle de ceux qui quittoient la Religion de leur pere, pour s'abandonner à l'infidélité, & à l'idolâtrie. S. Paul parloit aux Hébreux qui savoient les Ecritures, & qui entendoient à demi-mot ce qu'il vouloit dire: Que personne de vous ne retourne en arriére, & n'abandonne l'Eglise, pour retourner à la Synagogue. C'est principalement l'hérésie, & l'apostasie qu'il entendoit par ces termes (*c*). S. Ignace le Martyr en plus d'un endroit (*d*) appelle les hérétiques, des plantes du Diable, des rejettons dangereux, qui produisent des fruits mortels, qui empoisonnent ceux qui les goûtent: des plantes que le Sauveur JESUS n'a point plantées, &c.

℣. 16. NE QUIS FORNICATOR, AUT PROPHANUS, UT ESAU. *Qu'il ne se trouve quelque fornicateur, ou quelque prophane, comme Esaü.* Quelques-uns veulent que *fornicateur*, & *prophane*, se rapportent à Esaü (*e*): ils expliquent le premier terme dans un sens figuré, & le se-

(*a*) Μὴ τις ὑστερῶν ἀπὸ τῆς χάριτος τοῦ Θεοῦ: *Ne quis excidat, destituatur, expers sit gratiâ, vel favore Dei,*

(*b*) *Deut.* XXIX. 18.

(*c*) Μήτις ῥίζα πικρίαι ἄνω φύουσα ἐνοχλῇ. Grotius & M. Mille conjecturent qu'il faut lire ἐν χολῇ, au lieu de ἐνοχλῇ, comme on lit *Deut.* XXIX. 18. Ainsi il faudroit traduire: *Ne qua radix amaritudinis sursùm germinans, sit in felle.* L'amertume est mise pour le poison.

(*d*) *Ignat. Martyr. Ep. ad Ephes. c.* 10. Τοῦ Διαβόλου βοτάνους. *Idem Epist. ad Philadelph. c.* 3. Κακὰς βοτάνας ἃς τίνας οὐ γεωργεῖ Ἰησοῦς Χριστός. *Idem Ep. ad Trallian. c.* 11. Κάκας παραφύαδας γεννώσας καρπὸν θανατηφόρον, οὗ ἐὰν γεύσηται τις, αὐτίκα ἀποθνήσκει.

(*e*) *Theodoret.* Πορνείαν τοῦ Ἡσαῦ τὴν γαστριμαργίαν ἐκάλεσε,



Digitized by Google

17. *Scitote enim quoniam & postea cupiens hæreditare benedictionem, reprobatus est; non enim invenit pœnitentiæ locum, quamquam cum lacrymis inquisisset eam.*

17. Car vous savez qu'ayant depuis désiré d'avoir, comme *premier* héritier, la bénédiction de son pere, il fut rejetté, & il ne lui put faire changer de résolution, quoiqu'il l'en eût conjuré avec larmes.

## COMMENTAIRE.

cond dans un sens propre (*a*), pour un homme qui a vendu une chose sacrée, un gourmand, un prophane, un homme qui n'a que de l'indifférence, ou du mépris pour les choses les plus saintes, comme étoit la bénédiction de son pere, & les autres droits attachez à sa qualité de premier-né. Théodoret (*b*) croit qu'on peut l'appeller *fornicateur*, à cause de ses mariages avec des femmes prophanes, & étrangéres; mais S. Chrysostome, Théophylacte, & la plûpart des Commentateurs, séparent *fornicateur*, de *prophane*, & n'appliquent que ce dernier à Esaü. Les Hébreux à qui S. Paul écrivoit, pouvoient avoir besoin de ces avis. Parmi eux, plusieurs n'avoient pas assez d'éloignement de la fornication, sur tout avec des femmes qui n'étoient pas Juives (*c*). Les Juifs convertis au Christianisme, étoient tentez de toutes parts de retourner au Judaïsme, de quitter les prérogatives des premiers-nez, pour se ranger au nombre des imitateurs d'Esaü. Nous avons examiné sur la Génése (*d*) quels étoient les droits des premiers-nez, & si Esaü a commis une simonie en les vendant, comme le prétendent plusieurs Auteurs (*e*), qui croyent que le Sacerdoce étoit la premiére de ces prérogatives (*f*).

℣. 17. REPROBATUS EST. *Il fut rejetté.* Il ne faut pas l'entendre de la réprobation éternelle (*g*), qui exclut du bonheur du Ciel, mais de la réprobation temporelle, qui fit qu'il ne put obtenir que son pere révoquât la bénédiction qu'il avoit donnée à Jacob, *quoiqu'Esaü l'en priât avec larmes.* Circonstances que nous ne lisons point dans la Génése: seulement il est dit (*h*) qu'Esaü ayant appris que Jacob avoit surpris la bénédiction de son pere, il jetta un grand cri, *irrugiit clamore magno*; & que tout affligé, il lui dit: Mon pere, donnez-moi aussi votre bénédiction. Mais Isaac lui dit: Je l'ai établi votre maître, & votre seigneur: tous ses freres lui seront assujettis. Je lui ai souhaité une abondance de fro-

(*a*) *Theophyl.* Βέβηλος ὡς Ἠσαῦ, τουτέστι γαστρίμαργος, κοσμικὸς, τὰ πνευματικὰ βεβηλῶν, καὶ καταπατῶν.

(*b*) *Theodoret. hic, Chrys. seu alius, homil. 2. de Patientia Job. Gloss. Ordin. D. Thom.*

(*c*) *Vide Grot. hic, & Comment. nostr. ad Exod.* XX. 14.

(*d*) *Vide Comment. in Gen. c.* XXV. 35. *Vide etiam Exod.* XIX. 22.

(*e*) *Vide Gloss. Ordin. Primas. D. Th. Cajet. hic.*

(*f*) *Vide Grot. Hamm. Riber. Men. Jac. Capell. alios.*

(*g*) *Aug. l.* 16. *de civit. c.* 27. *Tostat. Perer. in Genes.* XXVII.

(*h*) *Genes.* XXVII. 34.

Digitized by Google

18. *Non enim accessistis ad tractabilem montem, & accensibilem ignem, & turbinem, & caliginem, & procellam,*

18. Considérez donc que vous ne vous êtes pas maintenant approchez d'une montagne sensible, d'un feu brûlant, d'un nuage obscur, & ténébreux, des tempêtes, & des éclairs;

## COMMENTAIRE.

ment, & de vin, & après cela, mon fils, que puis-je faire pour vous?

NON INVENIT POENITENTIÆ LOCUM. *Il ne put faire changer de résolution* à son pere Isaac, quoique ce bon vieillard se fût très-bien apperçu de la surprise qu'on lui avoit faite. Il ne crut pas pouvoir résister à l'Esprit, dont il avoit senti l'inspiration en bénissant Jacob. Le Texte à la lettre (*a*) : *Il ne trouva pas place à la pénitence*. Ses regrets, ses cris, ses priéres furent inutiles. Plusieurs (*b*) l'entendent de la pénitence qui nous obtient le pardon des péchez commis. Sa penitence ne fut pas agréable à Dieu, parce qu'elle n'étoit point accompagnée des circonstances convenables. Ce n'étoit point une douleur sincére d'avoir offensé sa Majesté, en prophanant ses dons par une vente intéressée, c'étoit la rage, la colére, la haine contre son frere, qui faisoient couler ses larmes. Mais le sens qui l'explique de l'inutilité de ses efforts, pour faire changer la résolution de son pere, & pour faire révoquer la bénédiction donnée à Jacob, ce sens est plus littéral.

℣. 18. NON ENIM ACCESSISTIS AD TRACTABILEM MONTEM, ET ACCENSIBILEM (*c*) IGNEM. *Vous ne vous êtes pas approchez d'une montagne sensible, & d'un feu brûlant*. Que chacun de vous vive dans une sainteté, & une pureté dignes de la vocation à laquelle Dieu vous a appellez. Concevez des sentimens plus parfaits que ceux que vous aviez sous la Loi. Dieu exige de vous une perfectiom bien plus grande, puisque vous n'avez point reçu l'Evangile, comme autrefois vos Peres reçûrent la Loi sur le mont Sinai. Ce fut une Loi de rigueur, & de crainte; Dieu y jetta l'effroi dans l'ame de vos Peres par ses tonnerres, & ses foudres. La Loi de JESUS-CHRIST est une Loi de douceur, & d'amour, &c. On verra dans les versets suivans le paralléle des deux Loix, & de la maniére dont elles ont été données. Le Seigneur parut à Sinaï au milieu des feux, des foudres, & de la tempête (*d*), dans un appareil propre à effrayer les Hébreux: JESUS-CHRIST est venu dans le monde sans bruit, sans éclat, sans pompe, pour nous donner une Loi d'hu-

(*a*) Μετανοίας γὰρ τόπον οὐκ εὗρε.

(*b*) *Chrysost.* Μετανοίας τόπον οὐχ εὗρε. Τί δήποτε; ὅτι οὐ μετενόησεν ὃν ἔδει τρόπον. (Τοῦτο γὰρ ἐστι μετανοία,) οὐ μετενόησεν ὡς ἐχρῆν. *Vide. & Theodoret. Theophyl. Est. &c.*

(*c*) Plusieurs Exemplaires lisent *accessibilem*, mais la vraie leçon est, *accensibilem*.

(*d*) *Exod.* XIX. 16.

19. *Et tuba ſonum, & vocem verborum, quam qui audierunt, excuſaverunt ſe, ne eis fieret verbum.*

20. *Non enim portabant quod dicebatur: Et ſi beſtia tetigerit montem, lapidabitur.*

19. Du ſon d'une trompette, & du bruit d'une voix, qui étoit telle, que ceux qui l'ouirent, ſuppliérent qu'on ne leur parlât plus.

20. Car ils ne pouvoient porter la rigueur de cette menace: Que ſi une bête même touchoit la montagne, elle ſeroit lapidée.

## COMMENTAIRE.

milité, & de charité. Pluſieurs anciens Exemplaires Grecs (*a*) ne liſent pas ici le nom de *montagne*, mais ſeulement: *Vous ne vous êtes point approchez d'un feu ſenſible*, ou maniable, *& enflammé.*

℣. 19. ET VOCEM VERBORUM. *Et du bruit d'une voix*, ou *du bruit du tonnerre*; car, comme on l'a remarqué pluſieurs fois, les Hébreux appelloient le tonnerre *la voix de Dieu.* On croit que pendant que toute la montagne paroiſſoit en feu, & que tout le peuple étoit ſaiſi de frayeur, Dieu fit entendre comme une voix de tonnerre, qui prononça d'une maniére intelligible les dix Commandemens de la Loi (*b*). Mais l'effroi fut ſi grand parmi les Hébreux, qu'ils priérent Moyſe que le Seigneur ne leur parlât plus, & que Moyſe leur parlât lui-même (*c*): *Loquere tu nobis, & audiemus; non loquatur nobis Dominus, ne fortè moriamur.* Dans la Loi nouvelle, la choſe eſt toute différente. JESUS-CHRIST nous a parlé bouche à bouche; il s'eſt revêtu de notre nature; il s'eſt proportionné à notre foibleſſe; il nous a donné ſes inſtructions, comme un pere les donne à ſes enfans.

℣. 20. NON ENIM PORTABANT QUOD DICEBATUR. *Car ils ne pouvoient porter la rigueur de cette ménace*, ou plûtôt, *de cet Edit*: (*d*) *Que ſi une bête même touche la montagne, qu'elle ſoit lapidée.* Dans l'Exode (*e*); l'ordonnance porte à la lettre: *Quiconque touchera la montagne, ſera mis à mort. On ne le touchera point avec la main; mais on l'accablera de pierres, ou on le percera de fléches. Soit que ce ſoit un homme, ou une bête, il ne vivra point.* Les Exemplaires Grecs imprimez portent en cet endroit (*f*): *Il ſera lapidé, ou il ſera percé de fléches.* Mais pluſieurs anciens Manuſcrits Grecs (*g*) ne liſent pas ces derniers mots: *Il ſera percé de fléches*, non plus que la Vulgate, & les Exemplaires Latins. On les a ſuppléez de l'endroit cité de l'Exode, XIX. 13.

---

(*a*) Οὐ γὰρ προσηλύσατε ψηλαφωμένῳ ὄρει, καὶ κεκαυμένῳ πυρί. *Plures omittunt* ὄρει. *Ita Alex. Syr. Æth. Copht. Clarom. & S. Germ. Latt. Codd. multi Latini, teſte Eraſmo. Nec attingunt Chryſ. & Theophyl. in Comment.*

(*b*) *Exod.* XIX. 19.

(*c*) *Exod.* XX. 19.

(*d*) Τὸ διαστελλόμενον.

(*e*) *Exod.* XIX. 13.

(*f*) Λιθοβολισθήσεται, ἢ βολίδι κατατοξευθήσεται.

(*g*) *Deſunt in Alex. Clarom. G. L. Germ. Lat. Copht. Syr. Arab. Æth. Chryſoſt. Theodoret. Theophyl. aliis pluribus apud Mill. hic.*

Digitized by Google

21. *Et ita terribile erat quod videbatur : Moyses dixit : Exterritus sum, & tremebundus.*

22. *Sed accessistis ad Sion montem, & civitatem Dei viventis, Jerusalem cœlestem, & multorum millium Angelorum frequentiam ;*

21. Et Moyse dit lui-même : Je suis tout tremblant, & tout effrayé ; tant ce qui paroissoit étoit terrible.

22. Mais vous vous êtes approchez de la montagne de Sion ; de la ville du Dieu vivant ; de la Jérusalem céleste ; d'une troupe innombrable d'Anges ;

## COMMENTAIRE.

℣. 21. MOYSES DIXIT : EXTERRITUS SUM. *Moyse lui-même dit : Je suis tout tremblant.* On ne lit pas ces paroles dans l'Exode à l'endroit où Moyse raconte ce qui arriva lorsque Dieu donna sa Loi à son peuple, ni dans aucun autre endroit qui y ait rapport. Ainsi on croit que l'Apôtre avoit appris cette particularité de la tradition de ses peres (*a*) L. P. Matianay traduit ainsi : *Et ce que l'on voyoit, étoit si terrible, selon le témoignage de Moyse, que j'en suis moi-même tout saisi de crainte, & de frayeur, en vous en parlant.* On peut dans la rigueur donner ce sens au Grec (*b*).

℣. 22. SED ACCESSISTIS AD SION. *Mais vous vous êtes approchez de la montagne de Sion.* Voici ce qui est arrivé aux Chrétiens, opposé à ce qui se passa lorsque Dieu donna sa Loi aux Juifs. Ce n'est point au pied de la montagne de Sinaï toute en feu, & toute enveloppée de nuages, que vous avez fait alliance avec le Seigneur ; c'est *dans Sion, dans la ville du Dieu vivant, dans la Jérusalem céleste, au milieu des troupes des Anges.* Mais comment peut-on dire que les Juifs convertis ayent reçû la Loi nouvelle, & ayent fait alliance avec le Seigneur dans la Jérusalem céleste, ou dans le Ciel ? On répond 1°. que les Chrétiens sont les citoyens de la céleste Jérusalem (*c*), qu'ils lui appartiennent, & que vivant dans l'espérance des biens célestes, ils sont déja en quelque sorte dans le Ciel (*d*). 2°. Que l'Eglise de JESUS-CHRIST (*e*) est justement appellée Sion, Jérusalem céleste, ville du Dieu vivant, assemblée des saints Anges ; puisqu'elle est le Royaume de JESUS-CHRIST, son siége, son Epouse ; qu'elle est gouvernée, & protégée par les saints Anges, & qu'elle ne fait qu'une république, & une cité avec l'Eglise triomphante, laquelle est proprement, & dans la rigueur appellée la Jérusalem céleste, & la cité du Dieu vivant. Dans l'Apocalypse (*f*) on nous dépeint l'Eglise de JESUS-CHRIST sous la figure d'une ville toute d'or, & de pierreries, qui descend du Ciel sur

(*a*) *Est. Tir. Gerhard.*

(*b*) Καὶ οὕτω φοβερὸν ἦν τὸ φανταζόμενον (Μωσῆς εἶπεν,) ἐκφοβὸς εἰμι, καὶ ἔντρομος.

(*c*) *Ephes.* II. 19.

(*d*) *Theophyl. Oecum. Grot. Vide & Chrys. & Theodoret.*

(*e*) *Riber. Est. Men. Tir.*

(*f*) *Apoc.* III. 12. XXI. 2... 10.

Digitized by Google

23. *Et Ecclesiam primitivorum, qui conscripti sunt in Cœlis; & Judicem omnium Deum, & spiritûs justorum perfectorum;*

23. De l'assemblée & de l'Eglise des premiers-nez, qui sont écrits dans le Ciel; de Dieu; qui est le Juge de tous; des esprits des justes qui sont dans la gloire;

## COMMENTAIRE.

la terre, comme une Epouse toute parée, qui vient trouver son Epoux.

℣. 23. ECCLESIAM PRIMITIVORUM. *De l'Eglise des premiers-nez, qui sont écrits dans le Ciel.* L'alliance que vous avez faite dans l'Eglise a été ratifiée dans le Ciel, où sont écrits, & où jouissent de la béatitude *les premiers-nez*, c'est-à-dire, les anciens Justes, & les Patriarches, qui ont vêcu avant la Loi, & même ceux qui vivant sous la Loi, appartenoient à la nouvelle alliance, par leur foi, leur charité, & les dispositions de leur cœur. D'autres (*a*) l'expliquent des Apôtres, qui sont les premiers-nez de l'Eglise, puisque JESUS-CHRIST les a les premiers appellez, & engendrez à la foi, & qu'ils sont les premiers qui ont fondé l'Eglise; leurs noms étoient écrits dans le Livre de vie. *Ne vous réjoüissez point*, dit le Sauveur (*b*) *de ce que les Démons vous sont assujettis; mais réjoüissez-vous de ce que vos noms sont écrits dans le Ciel.* Les noms des Hébreux qui reçurent la Loi à Sinaï, furent écrits dans le rôle des vivans, & mis au nombre des serviteurs, & du peuple du Seigneur. Mais les noms des Chrétiens sont écrits dans le Ciel. On écrit les noms des bourgeois de chaque ville, dans son rôle particulier. Les habitans de la Jérusalem terrestre, sont inscrits dans le rôle de cette ville (*c*). Ceux de la Jérusalem Céleste sont de même dans les registres de cette Jérusalem (*d*). *Vos estis cives Sanctorum, & domestici Dei.* Enfin on l'explique de tous les Fidéles, & des Elûs (*e*), qui sont nommez *les premiers-nez de Dieu*, parce qu'ils sont les prémices de ses serviteurs, & qu'ils ont été appellez avec distinction à la foi, & qu'ils ont reçu les prémices de l'esprit, & de l'adoption. On sait que selon le style de l'Ecriture (*f*), les noms des Elûs sont écrits dans le Ciel.

ET JUDICEM OMNIUM DEUM. *Vous vous êtes approchez de Dieu, qui est le Juge de tous.* Au lieu que le Seigneur en donnant la Loi aux anciens Hébreux, fit des défenses expresses, & sous peine de la vie d'approcher de la montagne, où il donna des marques de sa présence, vous autres vous vous êtes approchez sans crainte du Seigneur, qui est le

(*a*) *Grot. Hamm.*
(*b*) *Luc.* x. 20.
(*c*) *Psalm.* LXXXVI. 1. 2. 3. *& seq.*
(*d*) *Ephes.* II. 19.
(*e*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. Oecum. Est. Jac. Capell. &c.*
(*f*) *Luc.* X. 20. *Philipp.* IV. 3. *Apoc.* XIII. 8. XVII. 8.

Juge

Digitized by Google

24. *Et teſtamenti novi mediatorem Jeſum, & ſanguinis aſperſionem meliùs loquentem quàm Abel.*

25. *Videte ne recuſetis loquentem. Si enim illi non effugerunt, recuſantes eum qui ſuper terram loquebatur, multò magis nos, qui de Cœlis loquentem nobis avertimus.*

24. De JESUS qui eſt le médiateur de la nouvelle alliance, & de ce ſang dont on a fait l'aſperſion, qui parle plus avantageuſement que celui d'Abel.

25. Prenez garde de ne pas mépriſer celui qui vous parle. Car ſi ceux qui ont mépriſé celui qui leur parloit ſur la terre n'ont pû échapper *la punition*, nous pourrons bien moins l'éviter, ſi nous rejettons celui qui nous parle du Ciel.

## COMMENTAIRE.

Juge de tous les hommes, vous vous en êtes approchez par la foi, par la charité, par la profeſſion de la vie Chrétienne; vous avez eu la confiance de l'appeller votre Pere (*a*).

ET SPIRITUS JUSTORUM PERFECTORUM. *Et des eſprits des Juſtes qui ſont dans la gloire.* A la lettre (*b*): *Qui ſont parfaits*; qui ſont conſommez en ſainteté, qui ſont arrivez à la fin de leur carriére, qui ont heureuſement remporté le prix de leur combat, & qui ſont couronnez dans la gloire (*c*). Les Fidéles ſe ſont approchez d'eux par leur foi & par leur charité; ils ſont devenus leurs freres & leurs amis; citoyens de la même ville; enfans d'un même pere, héritiers de la même ſucceſſion.

℣. 24. TESTAMENTI NOVI MEDIATOREM JESUM. *De* JESUS *qui eſt le médiateur de la nouvelle alliance.* Vos peres, dans le tems qu'ils reçurent la Loi à Sinaï, s'adreſſérent à Moyſe (*d*), qui étoit l'entremetteur de cette alliance. Ce n'étoit qu'un homme qui vous propoſoit de la part du Seigneur une alliance, dont la durée ne devoit durer qu'un certain tems. Pour vous, vous vous êtes approchez de JESUS-CHRIST Dieu, & homme, & Auteur d'une alliance éternelle. Au lieu du ſang des victimes, dont on fit alors l'aſperſion ſur tout le peuple, vous avez été arroſez du ſang de JESUS-CHRIST, *qui parle plus avantageuſement que celui d'Abel.* Le ſang d'Abel crioit vengeance contre Caïn ſon meurtrier (*e*); celui de JESUS-CHRIST crie miſéricorde pour vous, ayant été répandu pour votre ſalut. Knatchbulle traduit ainſi le Grec (*f*): *L'aſperſion du ſang de* JESUS-CHRIST *crie plus avantageuſement que celui des ſacrifices offerts par Abel.* Les ſacrifices d'Abel ont été très-agréables à Dieu, ſuivant l'Ecriture (*g*): mais celui de JESUS CHRIST l'a infiniment emporté ſur eux par ſon mérite & par ſon efficace.

℣. 25. VIDETE NE RECUSETIS LOQUENTEM. *Prenez garde de*

(*a*) *Matt.* VI. 26. *Joan.* XVI. 27. *Rom.* VIII. 15. *Galat.* IV. 6.

(*b*) Και πνεύμασι δικαίων τετελειωμένων.

(*c*) *Ita Chryſoſt. Theodoret. Theophyl. Grot. Eſt. Riber.*

(*d*) *Exod.* XXIV. 7. 8.

(*e*) *Geneſ.* IV. 10. *Vide Chryſoſt. Eſt. Men. Zeger. Eraſm. &c.*

(*f*) Αἵματι ῥαντισμοῦ κρεῖττονα λαλοῦντι παρὰ τὸν Ἄβελ. *Plures legunt*: Παρὰ τὸ Ἄβελ.

(*g*) *Geneſ.* IV. 4.



Digitized by Google

26. *Cujus vox movit terram tunc; nunc autem repromittit, dicens: Adhuc semel, & ego movebo non solùm terram, sed & Cœlum.*

26. C'eſt lui dont la voix alors ébranla la terre, & qui cependant fait pour le tems où nous ſommes une nouvelle promeſſe, en diſant: J'ébranlerai encore une fois, non ſeulement la terre; mais auſſi le Ciel.

## COMMENTAIRE.

*ne pas mépriſer celui qui vous parle.* Si vos peres ont écouté Moyſe, & ont reçu avec tant de reſpect la Loi qu'il leur a donnée, ſi Dieu a puni ſi rigoureuſement ceux d'entre eux qui l'ont mépriſée, & qui lui ont déſobéï, que ne devez-vous point craindre en rejettant ce que JESUS-CHRIST lui-même vous a enſeigné, & dont il vous a montré l'exemple? Moyſe n'étoit qu'un homme, JESUS-CHRIST eſt Dieu. Moyſe parloit de la terre, JESUS-CHRIST parle du Ciel. La Loi de Moyſe étoit toute charnelle, celle de JESUS-CHRIST eſt toute céleſte. D'autres (*a*) l'entendent ainſi: Si les Iſraëlites qui ont mépriſé Dieu, ou l'Ange qui leur parloit au nom de Dieu ſur la terre, n'ont pas évité la punition, beaucoup moins pourrons-nous l'éviter, ſi nous mépriſons JESUS-CHRIST qui nous parle du Ciel.

℣. 26. CUJUS VOX (*b*) MOVIT TERRAM TUNC. *C'eſt lui dont la voix alors ébranla la terre*, & qui promet en notre faveur *d'ébranler de nouveau, non ſeulement la terre, mais auſſi le Ciel.* Lorſque Dieu, ou un Ange en ſon nom, parla à Moyſe ſur le mont Sinaï, la terre trembla, & les montagnes furent ſaiſies de frayeur. A plus forte raiſon lorſqu'il nous parle en ce tems par JESUS-CHRIST notre Légiſlateur, ébranlera-t'il, s'il eſt néceſſaire, le Ciel, & la terre, pour nous châtier, ou pour imprimer plus fortement dans nous-mêmes la frayeur de ſon nom, & le reſpect pour ſes Loix. On ne lit pas d'une maniére expreſſe dans Moyſe, que la terre ait été ébranlée lorſque le Seigneur parla à Moyſe à Sinaï, mais on le lit en d'autres endroits de l'Ecriture; par exemple dans le Pſeaume (*c*): *La terre fut ébranlée, & les Cieux fondirent devant le Dieu de Sinaï, devant le Dieu d'Iſraël.* Et Débora dans ſon Cantique (*d*): *Seigneur, lorſque vous ſortiez de Séïr, & que vous marchiez dans les montagnes d'E-*

(*a*) *Theodoret. Theophylact. Eſt. Men. Grot. Pagn. &c.*

(*b*) *Cujus vox; nempè Dei, vel Angeli, movit terram; vel etiam vox Moſis; id eſt, Dei ad Moſen. Theophyl.* Τὸν Μωσέως λόγον ἐσείσθη ἡ γῆ τότε, ἀπ' ἐκείνου μὲν καταβάντος, ὅτε γῆς ὅλως χρηματίζοντος διὰ Μωσέως.

(*c*) *Pſal.* LXVII. 9.

(*d*) *Judic.* V. 4. 5.

Digitized by Google

27. *Quid autem : Adhuc semel dixit, declarat mobilium translationem, tamquam factorum ; ut maneant ea quæ sunt immobilia.*

28. *Itaque Regnum immobile suscipientes, habemus gratiam ; per quam serviamus placentes Deo, cum metu & reverentia.*

27. Or en disant : Encore une fois, il déclare qu'il fera cesser les choses muables, comme étant faites *pour un tems* ; afin qu'il ne demeure que celles qui sont pour toujours.

28. C'est pourquoi entrant déja en possession de ce Royaume, qui n'est sujet à aucun changement, nous possédons la grace, pour rendre à Dieu un culte qui lui soit agréable, étant accompagné de respect, & d'une *sainte* frayeur.

## COMMENTAIRE.

*dom, la terre fut ébranlée, & les Cieux répandirent des torrens de pluyes.* Habacuc (*a*) dit à peu-près la même chose.

℣. 27. QUOD AUTEM ADHUC SEMEL DICIT. *Or en disant, encore une fois, il déclare qu'il fera cesser les choses muables* Le Seigneur dans Aggée (*b*), dit : *Je vais ébranler encore une fois le Ciel & la terre, & le désiré des nations viendra, & je remplirai de gloire cette maison*, ou ce nouveau Temple. Il parle du Temple qui fut bâti après le retour de la captivité de Babylone. Il avoit déja ébranlé le Ciel, & la terre lorsqu'il descendit sur le mont de Sinaï pour donner la Loi aux Israëlites. Il promet de l'ébranler encore une fois en donnant la seconde Loi, & en affermissant la nouvelle alliance ; dont le retour de la captivité, & le rétablissement du second Temple, étoient la figure. En disant qu'il va ébranler *une seconde fois le Ciel, & la terre*, il insinuë que c'est pour la derniére fois, & qu'après cela tout demeurera stable, & inébranlable. Donc après la nouvelle alliance scêllée par le Sang de JESUS-CHRIST, & établie dans l'Eglise Chrétienne, il n'y a plus ni loi, ni alliance à attendre. Plus de mouvement, plus de changement, plus de renversement.

Le Ciel, & la terre, & toute la nature furent émûs, & ébranlez en un sens figuré, & moral dans l'établissement de la Loi nouvelle. JESUS-CHRIST ne pût établir sa Religion que sur les débris de celle des Juifs, & de l'idolâtrie. Quel fracas, quelle agitation, quelles persécutions l'Eglise naissante vit-elle s'élever contre soi, tant de la part des Juifs, que de la part des Payens ? Quel mouvement ne causa pas la chûte de la République, & de la Religion des Juifs, dans la ruine de Jérusalem, & de son Temple ? Quels efforts ne fit pas le Démon pour s'opposer à l'établissement de la doctrine, & de la morale de l'Evangile, qui ruinoit son empire sans ressource. Voilà le second ébranlement dont vouloit parler Aggée (*c*) ; mouvement dont celui qui se fit sentir à Sinaï, n'étoit que l'ombre, & le symbole.

℣. 28. ITAQUE REGNUM IMMOBILE SUSCIPIENTES, HABE-

(*a*) *Habac.* III. 10.

(*b*) *Agg.* II. 7. עד אחד מאת הוא 70. Ἔτι ἅπαξ ἐγὼ σείω, &c.

(*c*) *Ita Est. Tena Riber. Men. Pisc. Jun. alii plerique.*



Digitized by Google

29. *Etenim Deus noſter ignis conſumens eſt.*

29. Car notre Dieu eſt un feu dévorant.

## COMMENTAIRE.

MUS GRATIAM (a). *C'eſt pourquoi entrant déja en poſſeſſion de ce Royaume, qui n'eſt ſujet à aucun changement, nous poſſédons la grace, pour rendre à Dieu un culte qui lui ſoit agréable.* Puis donc que par la miſéricorde de Dieu, nous ſommes les citoyens du Royaume de JESUS-CHRIST, qui ne doit jamais être aboli; puiſque nous ſommes entrez dans la nouvelle alliance, qui doit être immobile, & éternelle, & qui a ſuccédé à la Loy de Moyſe, qui devoit être détruite, & abrogée, nous devons conſerver précieuſement une ſi grande faveur, & demeurer fortement attachez à l'alliance que nous avons jurée en embraſſant le Chriſtianiſme. Ou bien: Nous devons conſerver avec ſoin le dépôt de la foi, & de la grace du Saint-Eſprit que nous avons reçûë dans le Baptême; nous devons la faire fructifier par les bonnes œuvres, & prendre garde qu'on ne nous accuſe d'avoir reçu en vain les dons de Dieu, ou ce qui eſt encore plus criminel, de les avoir mépriſez, & prophanez par notre mauvaiſe vie.

CUM METU, ET REVERENTIA. *Avec reſpect, & une ſainte frayeur.* Le Grec (b): *Avec pudeur, & révérence*; ou, *avec honnêteté, & religion*; paroiſſant devant la Majeſté de Dieu, & nous conduiſant en ſa préſence avec le reſpect, & la religion convenables; ou bien: Vivant au milieu du monde avec pudeur, modeſtie, & honnêteté, & devant Dieu dans les ſentimens d'un reſpect profond, & d'une crainte vraiment religieuſe.

℣. 29. ETENIM DEUS NOSTER IGNIS CONSUMENS EST. *Car notre Dieu eſt un feu dévorant.* Ces paroles ſont empruntées de Moyſe (c). Servez Dieu avec frayeur, & ne l'irritez point par vos mépris, & par vos infidélitez; car c'eſt un feu dévorant. C'eſt un Dieu jaloux, & terrible dans ſa colére. Le feu avec toute ſon ardeur, & ſon activité, n'exprime que très-imparfaitement la rigueur, la promptitude, la violence des châtimens qu'il exerce contre ceux qui ont irrité ſa clémence.

---

(a) *Græc. impreſſ.* Ἔσχομεν χάριν. *Alii:* Ἔχομεν χάριν. *Ita Clarom. & S. Germ. Ital. Steph. ſ. 1. Laud. 2. Arab. alii.*

(b) Μετ' αἰδοῦς, καὶ εὐλαβείας.

(c) *Deut.* IV. 24.

Digitized by Google

# CHAPITRE XIII.

*Exhortation à la charité, à l'hoſpitalité, à l'honnêteté, & à la pratique des autres vertus. Imiter les Apôtres, éviter les Doctrines étrangeres, & les nouveautez. Soumiſſion aux Paſteurs. Il demande les prieres des Hébreux. Il finit par des ſalutations.*

℣. 1. *CHaritas fraternitatis maneat in vobis,*

2. *Et hoſpitalitatem nolite obliviſci; per hanc enim latuerunt quidam, Angelis hoſpitio receptis.*

℣. 1. COnſervez toujours la charité envers vos freres.

2. Ne négligez pas d'exercer l'hoſpitalité, car c'eſt en la pratiquant que quelques-uns ont reçu pour hôtes des Anges, ſans le ſavoir.

## COMMENTAIRE.

℣. 1. CHARITAS FRATERNITATIS MANEAT IN VOBIS. (a) *Conſervez toujours la charité envers vos freres.* La charité fraternelle a toujours été le caractére des vrais enfans de l'Egliſe de JESUS-CHRIST, & les Apôtres n'ont rien tant recommandé que l'exercice de cette vertu, qui en renferme pluſieurs autres. Les Hébreux, à qui S. Paul écrivoit, ne voyoient pas volontiers que les Gentils qui ſe convertiſſoient au Chriſtianiſme, abandonnaſſent les pratiques cérémonielles de la Loi. L'Apôtre les exhorte à conſerver la charité principalement envers ces étrangers qui embraſſoient la foi, & à ne les point condamner, ni ceux qui leur permettoient d'uſer de la liberté que JESUS-CHRIST nous a acquiſe à cet égard.

℣. 2. HOSPITALITATEM NOLITE OBLIVISCI. *Ne négligez point d'exciter l'hoſpitalité.* Sous prétexte de pauvreté (b) n'abandonnez pas l'exercice de cette vertu, qui eſt une ſuite de la charité fraternelle; & ne choiſiſſez pas trop ceux à qui vous donnez l'hoſpitalité, de peur qu'en voulant choiſir les meilleurs, vous ne perdiez le mérite de votre action (c). Souvenez-vous d'Abraham, & de Loth, qui croyant d'a-

(a) Ἡ φιλαδελφία μενέτω. *Non legit in vobis, ſicut nec antiquiſſima Latina; Clarom. S. Germ. Donati. Leodi. Malmundar. Vida Brug. hic.*

(b) *Chryſ. Theophyl. Eſt.*

(c) *Vide Ambroſ. l. de Abrah. c. 5. & de Offic. l. 2. c. 21. l. 3. c. 7. & Aug. Ep. 38. nov. Edit. n. 2. p. 82. olim Ep. 149.*



Digitized by Google

3. *Mementote vinctorum, tamquam simul vincti; & laborantium, tamquam & ipsi in corpore morantes.*

3. Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous étiez vous-mêmes enchaînez avec eux; & de ceux qui sont affligez, comme étant vous-mêmes dans un corps *mortel.*

## COMMENTAIRE.

bord ne recevoir que des hommes, reçurent des Anges, & même le Dieu des Anges (*a*). Souvenez-vous de l'honneur qu'ils reçurent, & des avantages, qui leur revinrent de leur hospitalite (*b*).

Quelques Exemplaires Latins (*c*), au lieu de *propter hanc enim latuerunt quidam, Angelis hospitio receptis*, portent: *Placuerunt quidam*: Quelques-uns ont plû à Dieu, pour avoir reçu des Anges. Ou plûtôt: Ont plû aux Anges qu'ils avoient reçu dans leurs maisons. D'autres (*d*) en suivant la Vulgate, l'ont expliqué ainsi: *C'est par le mérite de l'hospitalité que quelques-uns*, comme Loth, & sa famille, *ont été cachez*, (*latuerunt*,) lorsque ceux de Sodome ne purent trouver la porte de la maison de Loth, (*e*), *après qu'il eut donné l'hospitalité aux Anges.* Mais ce sens est très-éloigné du véritable qu'on a proposé plus haut, après les Peres Grecs, & les meilleurs Commentateurs (*f*). S. Augustin lisoit (*g*): *Nescientes, hospitio receperunt Angelos*; ce qui exprime parfaitement le sens de ce passage. Quelques Peres (*h*), & l'Eglise même dans son office, semblent supposer que les trois Anges qui apparurent à Abraham, représentoient l'unité des trois personnes divines: *Tres vidit, & unum adoravit.* Mais encore qu'Abraham ait reconnu dans la suite que ses hôtes étoient des Anges, & qu'il ait adoré Dieu en leur présence, il est certain que d'abord il ne les prit que pour des hommes.

℣. 3. MEMENTOTE VINCTORUM, TAMQUAM SIMUL VINCTI. *Souvenez-vous de ceux qui sont dans les chaînes, comme si vous êtiez vous-mêmes enchaînez avec eux.* Il leur a rendu témoignage ci-devant (*i*), qu'ils avoient eu beaucoup de compassion pour ceux qui étoient dans les chaînes pour la foi de JESUS-CHRIST. S. Paul étoit sorti depuis peu de prison, & on croit que les Hébreux avoient beaucoup pris de part à ses souffrances (*k*). Il les exhorte à continuer dans l'exercice de leur

(*a*) Διὰ ταύτης γὰρ ἐλαθόν τινες ξενίσαντες Ἀγγέλους. *Chrys.* Οὐκ ἤδεισαν ἐξένισαν. *Ita Theod. Theophyl. alii. Grot. hîc:* Ἐλαθον ξενίσαντες; *locutio benè Graca; nam sic loquuntur Aristoph. Plato, Xenophon, subaudito* ἑαυτὸς, *quod interdùm exprimitur.*

(*b*) *Vide, si lubet, Philon. de Abraham, pag.* 366.

(*c*) *Ita Sixti V. & Lovanienſ. & plerique ante Correctionem Clementinam. Velez:* Ἤρεσαν.

(*d*) *Faber Stapul. & Ambroſ. Catharin.*

(*e*) *Geneſ.* XIX. 11. *Sap.* XIX. 16.

(*f*) *Vide Riber. Eſt. Grot. Syr. alios.*

(*g*) *Aug. l.* 2. *de Trinit. c.* 2. *l.* 3. *contra Maxim. c.* 26. *l.* 16. *de Civit. c.* 29. *Queſt.* 33. 34 41. *in Geneſ. &c.*

(*h*) *Hilar. de Trinit. l.* 4. *& Aug. de Trinitate l.* 2. *c.* 11. 12. *Ambroſ. de Abrah. l.* 1. *c.* 5. *n.* 35. 36. 38.

(*i*) *Heb.* X. 34.

(*k*) Voyez *Heb.* X. 34. Quelques Exemplaires Grecs y lisent: *Vous avez compati à mes liens.*

Digitized by Google

4. *Honorabile connubium in omnibus, & thorus immaculatus; fornicatores enim, & adulteros judicabit Deus.*

4. Que le mariage soit traité de tous avec honnêteté, & que le lit nuptial soit sans tache; car Dieu condamnera les fornicateurs & les adultéres.

## COMMENTAIRE.

charité, & de leur compassion envers ceux qui souffroient pour la défense de la vérité; un homme qui est dans le péril, dans les chaînes, dans les souffrances, ou qui a été, est d'ordinaire plus sensible aux maux de ceux qui souffrent, que celui qui n'a jamais éprouvé ces maux. Mais celui qui est lié à la même chaîne qu'un autre, ne sauroit ne pas penser au compagnon de sa disgrace. C'est ainsi que nous devons compatir à nos freres qui sont dans les liens, comme si nous étions attachez aux mêmes liens avec eux (*a*); & à ceux qui sont dans la maladie, comme étant les membres du même corps, ou plûtôt, comme étant sujets aux mêmes infirmitez: *Tamquam & ipsi in corpore.*

℣. 4. HONORABILE CONNUBIUM IN OMNIBUS. *Que le mariage soit traité de tous avec honnêteté.* De quelque âge, & de quelque condition que vous soyez, conduisez-vous dans le mariage avec toute sorte de pudeur, & d honnêteté. Conservez la chasteté conjugale, & les régles de la modestie dans l'usage du mariage (*b*). Autrement: Que personne ne condamne le mariage, comme si c'étoit une chose mauvaises, ou dangereuse; le mariage est honorable dans son institution, puisque c'est Dieu qui l'a établi; il est nécessaire au monde, puisque c'est la voye naturelle par où Dieu a voulu que le genre humain se perpétuât; il est utile, puisque c'est un reméde contre l'incontinence. Ainsi il est honorable en toute maniére (*c*).

ET THORUS IMMACULATUS. *Que le lit nuptial soit sans tache.* Que les personnes mariées, non-seulement se conservent mutuellement une fidélité inviolable, mais que dans l'usage même du mariage ils exigent, & ne rendent le devoir conjugal, que pour parvenir à la fin du mariage, qui est d'avoir des enfans (*d*). *Conjugalis concubitus generandi gratiâ, non habet culpam; concupiscentiæ verò satiandæ, sed tamen cum conjuge, propter thori fidem, venialem habet culpam; adulterium verò, sive fornicatio lethalem habet culpam.* Ou bien en prenant les paroles de l'Apôtre

(*a*) *Theophyl.* Ὁ γὰρ συνδεδεμένος τινὶ, κἂν θέλῃ ἐπιλαθέσθαι, οὐ δύναται.

(*b*) *Vide Aug. l. de Bono conjugali, c. 6. 7. Idem ibid. c. 11. Decus ergò conjugale est castitas procreandi, & reddendi carnalis debiti fides. Hoc est opus nuptiarum... Exigendi autem debiti ab alterutro sexu immoderatior progressio conjugibus secundùm veniam conceditur. Vide eundem de Nuptiis & concupisc. l. 1. c. 15. & contra Julian. Pelag. l. 5. c. 12. &c.*

(*c*) *Vide Theodoret. Theophyl. Est. Grot. &c.*

(*d*) *Aug. de Bono conjug. c. 6.*

5. *Sint mores sine avaritia, contenti præsentibus; ipse enim dixit: Non te deseram, neque derelinquam.*

5. Que vos mœurs soient exemtes d'avarice: Soyez contens de ce que vous avez, puisque *Dieu* dit lui-même: Je ne vous laisserai point, & ne vous abandonnerai point.

## COMMENTAIRE.

comme une sentence, & non comme un conseil, ou une exhortation: Ne blamez point l'usage du mariage. Le lit nuptial est pur, & honorable; Dieu ne condamne que l'abus, l'excés, l'intempérance (*a*) *Concubitus enim necessarius causâ generandi, inculpabilis, & solus ipse nuptialis est. Ille autem qui ultra istam necessitatem progreditur, jam non rationi, sed libidini obsequitur.* Il y eut dès le commencement de l'Eglise des hérétiques qui condamnoient le mariage, comme les Carpocratiens, les Marcionites, les disciples de Saturnin, Tatien, les Gnostiques. Saint Chrysostome (*b*) croit qu'il y en avoit parmi les Hébreux qui étoient dans ces principes-là.

℣. 5. SINT MORES SINE AVARITIA (*c*). *Que vos œuvres soient exemptes d'avarice.* La Religion Chrétienne loüe, & conseille la pauvreté: elle ne ne condamne pas les richesses dont on fait un bon usage: mais elle déteste l'avarice, comme un des plus grands désordres de l'esprit, & du cœur humain. S. Paul n'ignoroit pas que les Hébreux convertis à JESUS-CHRIST, ne fussent dans une fort grande pauvreté, mais aussi il savoit que l'avarice se rencontre dans les pauvres comme dans les riches, & que ce qui rend l'avarice odieuse à Dieu, n'est pas la possession des biens temporels, mais l'attache qu'on y a, le désir déreglé d'en avoir; & d'en acquérir, & la crainte d'en manquer, & de les perdre (*d*)

Il ajoûte: *Contenti præsentibus.* Soyez contens de ce que vous avez. Ne cherchez point avec empressement à devenir plus riches (*e*). Dieu n'exige point de nous que nous vivions dans l'indolence, & dans la paresse, comme si sa Providence étoit obligée de ne nous laisser manquer de rien. Il veut que nous travaillions, & que nous employions les moyens raisonnables pour nous sustenter. Agir autrement, ce seroit tenter Dieu, & irriter sa bonté. Mais aussi il condamne nos vaines inquiétudes, & nos trop grands empressemens. Travaillez, mais sans négliger vos devoirs essentiels, & mettez votre confiance dans le secours de Dieu, plûtôt que dans votre industrie (*f*).

---

(*a*) *Aug. de Bono conjug. c.* 10.

(*b*) *Chrys. hic*: Ἀνίπτεται δὲ τοὺς Ἰουδαίους, ὅτι βδελυρὰν ἡγοῦντο τὴν κοίτην.

(*c*) Ἀφιλαργυρος ὁ τρόπος.

(*d*) *Vide Chrys. & Theophyl. & Est.*

(*e*) *Theophyl.* Ἐὰν ἀρκούμεθα τοῖς παροῦσι. Ἐὰν μηδὲν πλέον ζητῶμεν τῆς χρείας, καὶ τῶν ἀνσκαίων. Ὁ γὰρ πλέον ὧν ἔχει ζητῶν, πρόδηλον ὡς φιλάργυρος.

(*f*) *Vide Matt.* VI. 34. *Theodoret. Theophyl. Est. Grot. &c.*

℣. 6.

6. *Ita ut confidenter dicamus : Dominus mihi adjutor; non timebo quid faciat mihi homo.*

6. C'eſt pourquoi nous diſons avec confiance : Le Seigneur eſt mon ſecours : je ne craindrai point ce que les hommes me pourront faire.

7. *Mementote præpoſitorum veſtrorum, qui vobis locuti ſunt verbum Dei, quorum intuentes exitum converſationis, imitamini fidem.*

7. Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont prêché la parole de Dieu; & conſidérant quelle a été la fin de leur vie; imitez leur foi.

8. *Jeſus Chriſtus heri, & hodie : ipſe & in ſæcula.*

8. JESUS-CHRIST étoit hier, il eſt aujourd'hui, & il ſera le même dans tous les ſiécles.

## COMMENTAIRE.

℣. 6. UT CONFIDENTES DICAMUS: DOMINUS MIHI ADJUTOR. *C'eſt pourquoi nous diſons avec confiance : Le Seigneur eſt mon ſecours.* Puiſque Dieu nous a dit : *Je ne vous laiſſerai point*, nous devons avoir en lui une entiére confiance, & recourir à lui dans nos beſoins, en lui diſant : *Le Seigneur eſt mon ſecours ; je ne craindrai point ce que les hommes me pourront faire.* Qu'ils me perſécutent, qu'ils me calomnient, qu'ils me dépouillent de mes biens, Dieu eſt mon appui & ma reſſource; il ne permettra pas que mes eſpérances ſoient vaines.

℣. 7. MEMENTOTE PRÆPOSITORUM VESTRORUM. *Souvenez-vous de vos conducteurs*, des Apôtres de JESUS-CHRIST, & de leurs Diſciples, de qui vous avez reçu la parole de vie. Ayez pour eux le reſpect & la juſte reconnoiſſance que vous devez ; *& conſidérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi.* La plûpart ont ſouffert le martyre pour la défenſe des véritez qu'ils vous ont prêchées; imitez leur zéle & leur conſtance ; que leur exemple vous affermiſſe dans la foi que vous avez reçuë par leur moyen. S. Etienne, S. Jacque frere de Jean, & ſurnommé le Mineur, & S. Jacque Evêque de Jéruſalem, ſurnommé le frere du Seigneur, avoient déja ſouffert le martyre. S. Pierre avoit ſouffert la priſon; pluſieurs Chrétiens des principaux de l'Egliſe avoient été mis à mort, ou perſécutez (*a*). C'eſt à leur exemple qu'il invite les Hébreux à ſouffrir avec conſtance, & la pauvreté, & tout ce qui pourroit arriver. S. Chryſoſtome & Théophylacte entendent tout ceci des paſteurs vivans; & le Grec le peut traduire ainſi (*b*) : *Souvenez-vous de vos Paſteurs, qui vous ont annoncé la parole de Dieu, & conſidérant leur maniére de vie, imitez leur foi.* Imitez leur vie, comme vous ſuivez leur foi.

℣. 8. JESUS CHRISTUS HERI, ET HODIE, IPSE ET IN

(*a*) *Theodoret. Eſt. alii plerique.*

(*b*) Μνημονεύετε τῶν ἡγουμένων ὑμῶν, οἵτινες ἐλάλησαν ὑμῖν τὸν λόγον τοῦ Θεοῦ, ὧν ἀναθεωροῦντες τὴν ἔκβασιν τῆς ἀναστροφῆς, μιμεῖσθε τὴν πίστιν. *Chryſ.* Θεωροῦντες ἀνωθεν τὸν ἀναστροφὸν, τοῦτέστι τὸ βίον, μιμεῖσθε τὴν πίστιν. Ἀπὸ γὰρ βίου καθαροῦ ἡ πίστις.



Digitized by Google

*9. Doctrinis variis, & peregrinis nolite abduci. Optimum est enim gratiâ stabilire cor, non escis, quæ non profuerunt ambulantibus in eis.*

9. Ne vous laissez point emporter à une diversité d'opinions, & à des doctrines étrangéres. Car il est bon d'affermir son cœur par la grace, au lieu *de s'appuyer* sur des *discernemens de* viandes, qui n'ont point servi à ceux qui les ont observez.

## COMMENTAIRE.

SÆCULA. JESUS-CHRIST *étoit hier, il est aujourd'hui, il sera le même dans tous les siécles.* Ne vous laissez point aller à la nouveauté; demeurez fortement attachez à JESUS-CHRIST. Comme il est éternel, & immuable, sa foi, & sa doctrine le sont aussi; il est le même aujourd'hui, qu'il étoit hier, & il sera le même dans tous les siécles (*a*). Autrement: Ne vous laissez point séduire par ceux qui vous parlent d'un autre Messie (*b*). JESUS-CHRIST étoit hier, il est aujourd'hui, il sera éternellement votre Messie, & votre Christ. Enfin d'autres le rapportent à ce qui précéde: Imitez vos Apôtres, & vos supérieurs; celui qui les a suscitez, instruits, protégez, continuera à le faire dans toute la suite des tems. Il en usera de même envers vous, si vous êtes fideles à suivre leur exemple.

℣. 9. DOCTRINIS VARIIS, ET PEREGRINIS NOLITE ABDUCI. *Ne vous laissez point emporter à une diversité d'opinions, & à des doctrines étrangéres.* Il y avoit parmi les Juifs une grande diversité de sentimens dans les différentes sectes qui les partageoient alors; plusieurs Juifs convertis au Christianisme, y vouloient introduire, non-seulement la pratique de la circoncision, & des autres cérémonies, mais aussi les fables Rabiniques, & les diverses traditions des Pharisiens. D'autres avoient des sentimens dangereux sur la résurrection des morts, & sur la Divinité de JESUS-CHRIST. Certains d'entre les Gentils, vouloient mêler à la doctrine du Sauveur, les opinions de la Philosophie. On a vû dans les Epîtres précédentes les combats que l'Apôtre a soutenu pour défendre la vérité contre tous ses ennemis qui cherchoient à la corrompre; c'est contre eux qu'il prémunit ici les Hébreux à qui il écrit. Ne vous laissez ni ébloüir par leur éloquence; ni séduire par leur subtilité. Demeurez constamment attachez à la doctrine immuable de JESUS-CHRIST, & à ce qui vous a été enseigné par les Apôtres.

OPTIMUM EST ENIM GRATIA STABILIRE COR, NON ESCIS. *Il est bon d'affermir son cœur par la grace, plûtôt que de l'appuyer sur des discernemens de viandes* (*c*), & sur d'autres cérémonies, & purifications,

---

(*a*) *Est. Castal. alii.*
(*b*) *Chrys. Theophyl.*
(*c*) *Theophyl.* Ἀντίθετα τὰς τὴν Ἰουδαϊκὴν βδελυρίαν, καὶ βρωμάτων εἰσάγοντας. *Ita Est. Men. Bez. &c.*

Digitized by Google

10. *Habemus Altare, de quo edere non habent poteſtatem qui Tabernaculo deſerviunt.*

11. *Quorum enim animalium infertur ſanguis pro peccato in Sancta per Pontificem, horum corpora cremantur extra caſtra.*

10. Nous avons un Autel, dont les miniſtres du Tabernacle n'ont pas pouvoir de manger.

11. Car les corps des animaux, dont le ſang eſt porté par le Pontife dans le Sanctuaire, pour l'expiation du péché, ſont brûlez hors du camp.

## COMMENTAIRE.

ſur des ſacrifices ſanglans, & des victimes dans le péché, *qui n'ont ſervi de rien à ceux qui les ont obſervez.* La grace de Dieu, la connoiſſance des véritez de l'Evangile ſont une nourriture ſpirituelle, bien plus ſolide, & bien plus propre à ſoutenir le cœur, & à nous ſuſtenter, ſelon l'homme intérieur, que les viandes corporelles ne le ſont pour ſoutenir le corps, & pour entretenir la ſanté, & la vie. Ceux qui n'ont cherché que la viande corporelle, par exemple, les Hébreux dans le déſert, qui ont ſi ſouvent murmuré contre Dieu, pour avoir de la viande, & de l'eau, n'ont pas évité la mort. Il ne leur a de rien ſervi de s'être raſſaſié des mets les plus exquis. Ils avoient encore les cailles entre les dents, lorſque la colére de Dieu éclatta contre eux (*a*). Je crois que c'eſt-là le vrai ſens de ce paſſage. On ſait que les faux Apôtres, qui troubloient l'Egliſe par la nouveauté de leurs doctrines, étoient gens de bonne chére, & trop attachez à leur ventre (*b*). On peut auſſi l'expliquer des viandes immolées, & des victimes qu'on offroit dans le Temple. Le verſet ſuivant eſt très-favorable à cette explication.

℣. 10. HABEMUS ALTARE. *Nous avons un Autel, dont les Miniſtres du Tabernacle n'ont pas droit de manger.* A l'occaſion de la nourriture ſpirituelle, de la foi, de la vérité évangelique, & de la grace de JESUS-CHRIST, dont il vient de traiter, il parle ici d'une autre ſorte de nourriture qui n'étoit connuë que des Fidéles, & qui étoit infiniment plus relevée, plus efficace, plus propre à nous ſuſtenter, à nous purifier, à nous ſanctifier, que tout ce qu'il y avoit de plus ſaint dans le Temple de Jéruſalem, qui ſubſiſtoit encore. Ne me vantez point la chair des victimes d'actions de graces, dont chacun peut uſer, pourvû qu'il ne ſoit point ſoüillé; ni des hoſties pour le péché, dont les Prêtres ſeuls ont droit de manger dans le Temple (*c*). La nourriture dont je vous parle, eſt infiniment plus eſtimable. Nous nous nourriſſons du Corps, & du Sang d'un Homme Dieu, & lorſque corporellement nous prenons cette ſacrée viande, nos ames ſont nourries, engraiſſées, fortifiées, ſanctifiées (*d*).

℣. 11. QUORUM ENIM ANIMALIUM INFERTUR SANGUIS

(*a*) *Pſalm.* LXXVII. 30.

(*b*) *Rom.* XVI. 18. *Domino non ſerviunt, ſed ſuo ventri. Philippp.* III. 19. *Quorum Deus venter eſt, &c.*

(*c*) *Levit.* VII. 6. 7.

(*d*) *Vide Aug. Tract.* 27. *in Joan.*



Digitized by Google

12. *Propter quod & Jesus, ut sanctificaret per suum sanguinem, populum, extra portam passus est.*

12. Et c'eſt pour cette raiſon que JESUS devant ſanctifier le peuple par ſon propre ſang, a ſouffert hors la porte de la ville.

## COMMENTAIRE.

PRO PECCATO IN SANCTA. *Car les corps des animaux dont le ſang eſt porté par le Pontife dans le Sanctuaire, ſont brûlez hors du camp.* Le jour de l'expiation ſolemnelle (*a*) on immoloit premiérement un jeune taureau, pour les péchez des Prêtres ; puis un bouc pour le péché du peuple. Dans d'autres rencontres, lorſque le grand-Prêtre étoit tombé dans quelques fautes d'ignorance, il immoloit auſſi un jeune taureau pour ſon péché, (*b*) ; & dans toutes ces occaſions il offroit ſur l'autel des holocauſtes les graiſſes de l'animal, après quoi il faiſoit porter hors du camp tout le reſte de la victime, où l'on la brûloit ; & celui qui l'avoit brûlée, ne rentroit dans le camp qu'après s'être lavé dans l'eau (*c*). Et c'eſt apparemment ce que S. Paul veut dire en cet endroit. On immoloit auſſi hors du camp (*d*) pendant la ſolemnité de l'expiation ſolemnelle, la géniſſe rouſſe, dont la cendre ſervoit à faire les luſtrations pour ſe purifier après avoir touché un mort, comme on l'a vû ci-devant Chapitre IX. 13.

Ces victimes repréſentoient le ſacrifice que JESUS-CHRIST a offert de ſon ſang, & de ſa propre vie ſur l'autel de la croix, hors la ville de Jéruſalem, ſur le mont de Calvaire. Car ce que la Loi dit du camp dans le déſert, ſe doit entendre à proportion, ſelon les Rabbins, de la ville de Jéruſalem depuis que le Temple y fût bâti (*e*). Le camp d'Iſraël répondoit à toute la ville de Jéruſalem. Le camp des Lévites étoit toute la montagne du Temple depuis le pied de cette montagne, juſqu'à la porte appellée de Nicanor. Enfin le camp du Seigneur, étoit toute l'étenduë du Temple.

Dans les ſacrifices ordinaires d'expiation, les Prêtres mangeoient la plus grande partie de la victime pour le péché (*f*) ; mais pour celles-ci, nul n'avoit droit d'en goûter ; pour marquer que ni les Prêtres, ni les autres Juifs attachez opiniâtrement aux cérémonies de la Loi, n'ont aucune part à JESUS CHRIST, ni à ſes mérites. Son ſacrifice a été conſommé hors du camp, c'eſt-à-dire, hors de Jéruſalem, comme pour déſigner qu'il abandonnoit la Synagogue, & qu'il alloit porter la lumiére du ſalut, & le pardon des péchez aux Gentils, qui étoient hors de l'alliance de la Loi, & qui devoient entrer dans celle de l'Evangile.

℣. 12. EXTRA PORTAM PASSUS EST. *Il a ſouffert hors la porte*

(*a*) *Levit.* XVI. 3. 15.
(*b*) *Levit.* IV. 3. 4. 5. & *ſeq.*
(*b*) *Levit.* XVI. 27. 28. & *Levit.* IV. 2. 3. 4. & *ſeq.*
(*d*) *Num.* XIX.
(*e*) *Grot. ex Maimonide.*
(*f*) *Levit.* VII. 6. 7.

Digitized by Google

13. *Exeamus igitur ad eum extra castra, improperium ejus portantes.*

14. *Non enim habemus hîc manentem civitatem, sed futuram inquirimus.*

15. *Per ipsum ergò offeramus hostiam laudis semper Deo; id est, fructum labiorum confitentium nomini ejus.*

13. Sortons donc aussi hors le camp, & allons à lui, en portant l'ignominie de sa croix.

14. Car nous n'avons point ici de ville permanente; mais nous cherchons celle où nous devons habiter un jour.

15. Offrons donc par lui sans cesse à Dieu une hostie de loüange; c'est-à-dire, le fruit des lévres, qui rendent gloire à son nom,

## COMMENTAIRE.

*de la ville.* Outre la raison mystique, dont on vient de parler, il y en a une autre, qui est que la Loi ordonnoit que les exécutions des criminels se fissent hors de la ville (*a*), soit par un principe d'horreur pour le péché, & pour les pécheurs, soit pour éviter les soüillures qui naissoient de l'attouchement, & de l'approche d'un mort (*b*).

℣. 13. EXEAMUS IGITUR AD EUM EXTRA CASTRA. *Sortons donc aussi avec lui hors le camp.* Fallut-il aller avec lui à la croix, & supporter toutes les ignominies, & les opprobres dont il a été rassasié, ne feignons pas d'y aller à la suite de notre Maître; sortons du camp, abandonnons les cérémonies inutiles de la Loi (*c*), laissons les Juifs endurcis dans leur infidélité, mettons notre gloire à être chassez de leur Synagogue, & à être excommuniez de leur Eglise (*d*); estimons nous heureux d'avoir part aux souffrances, & aux humiliations de notre Sauveur (*e*).

℣. 14. NON ENIM HABEMUS HIC MANENTEM CIVITATEM. *Car nous n'avons point ici une ville permanente.* Ne craignons point d'être chassez de notre patrie terrestre, & de la compagnie des Juifs nos compatriotes, à l'imitation de JESUS-CHRIST qui a été conduit hors de Jérusalem, pour être mené au supplice. Un Chrétien n'a plus de patrie ici-bas, sa véritable demeure est dans le Ciel. Un philosophe disoit arrogamment que le Sage n'avoit point de patrie en ce monde, parce que tout le monde étoit sa patrie (*f*). Le Chrétien doit dire avec beaucoup plus de raison, qu'il n'a point de demeure ici, & que sa véritable patrie est le Ciel; que la terre ne lui est rien, que les maux, & les biens de cette vie ne le touchent qu'autant qu'ils lui servent pour arriver au Ciel,

(*a*) *Levit.* XXIV. 14. *Num.* XV. 35. *Deut.* XVII. 5. *Josue* VII. 24. 25. *Act.* VII. 58.

(*b*) *Deut.* XXI. 23. *Non permanebit cadaver ejus in ligno, sed in eadem die sepelietur; quia maledictus à Deo est qui pendet in ligno; & nequaquam contaminabis terram tuam, &c.*

(*c*) *Theodoret. Zeger. Tirin. &c.*

(*d*) *Joan.* IX. 22. XVI. 2.

(*e*) *Act.* V. 41. *Matt.* V. 11.

(*f*) *Laërt. de Diogene:* Ἐρωτηθεὶς πόθεν εἴη κοσμοπολίτης, ἔφη. *Lucian. de eodem, in Vitarum Auctione:* Ποδαπός; παντοδαπός. Τῷ κόσμῳ πολίτης ὁρᾷς.



Digitized by Google

16. *Beneficentiæ autem, & communionis nolite oblivisci; talibus enim hostiis promeretur Deus.*

16. Souvenez-vous d'exercer la charité, & de faire part de vos biens aux autres; car c'est par de semblables hosties qu'on se rend Dieu favorable.

## COMMENTAIRE.

où il est déja par inclination, & où il a mis son trésor. *Ubi enim thesaurus vester est, ibi & cor vestrum erit* (a).

℣. 15. PER IPSUM OFFERAMUS HOSTIAM LAUDIS DEO. *Offrons donc par lui sans cesse à Dieu une hostie de loüange.* Au lieu des sacrifices sanglans que vous offriez autrefois en certains jours par les mains des Prêtres, offrez aujourd'hui des victimes de loüanges au Tout-puissant par la médiation de JESUS-CHRIST notre Sauveur, & notre Pontife éternel (b). Et quels sont ces sacrifices de loüanges? L'action de graces, le sacrifice de l'Autel, où JESUS-CHRIST est immolé sous les apparences du pain, & du vin, les hymnes, & les cantiques à sa gloire, un culte saint, pur, religieux, & spirituel. *Le fruit des lévres*: au lieu des offrandes de fruits, & de prémices de ce que la terre produit, que l'on présentoit au Temple, offrez-lui vos loüanges, vos chants d'allégresses, vos actions de graces. Cette expression, *le fruit de levres*, est tirée d'Osée (c), où on lit dans l'Hébreu d'une maniére encore plus dure, *les veaux des lévres*; c'est-à-dire, les sacrifices que nous avons vouez, ou l'aveu sincére de notre foiblesse, la reconnoissance que nous tenons tout de sa main, & que nous lui devons tout, que nous voulons lui rapporter tout ce que nous avons reçu de lui.

℣. 16. BENEFICENTIÆ, ET COMMUNIONIS (d) NOLITE OBLIVISCI. *Souvenez vous d'exercer la charité, & de faire part de vos biens aux autres.* Les Hébreux convertis n'étoient nullement riches, comme on l'a vû ci-devant (e), toutefois l'Apôtre les exhorte à exercer la charité, & à faire part de leurs biens aux pauvres. La charité ne consiste pas tant à donner beaucoup, qu'à donner de bon cœur, & dans la vûë de JESUS-CHRIST, qui s'est donné à nous, & pour nous, afin de nous réconcilier à Dieu son Pere, & de nous offrir à lui comme une hostie d'agréable odeur (f). L'Apôtre ajoûte: *Car c'est par de telles hosties qu'on se rend Dieu favorable* (g). C'est par les œuvres de charité, par l'hospi-

(a) *Matt.* VI. 20. 21.

(b) *Sup. Hebr.* IV. V. VII. VIII.

(c) *Osee* XIV. 3. נשלמה פרים שפתינו 70. Ἀντιποδώσομεν καρπὸν χειλέων ἡμῶν.

(d) Τῆς δὲ εὐποιΐας, καὶ κοινωνίας: *Beneficentiæ, & eleemosynarum. Vide Rom.* XV. 26. 2. *Cor.* VIII. 4. *&c.*

(e) *Hebr.* X. 34. *Rapinam bonorum vestrorum cum gaudio suscepistis.*

(f) 1. *Petri* III. 18.

(g) Τοιαύταις γὰρ θυσίαις εὐαρεστεῖται ὁ Θεός. *Promeretur Deus, sensu passivo, ut Plin. l. 7. c. 28. Quæ Cannis corona mèrita? Vide Grot. hic: Promeretur, placatur, conciliatur, &c.*

Digitized by Google

17. *Obedite præpositis vestris, & subjacete eis; ipsi enim pervigilant, quasi rationem pro animabus vestris reddituri; ut cum gaudio hoc faciant, & non gementes; hoc enim non expedit vobis.*

17. Obéïssez à vos conducteurs, & soyez soumis à leur autorité; car ce sont eux qui veillent pour le bien de vos ames, comme en devant rendre compte; afin qu'ils s'acquittent de ce devoir avec joie, & non en gémissant; ce qui ne vous seroit pas avantageux.

## COMMENTAIRE.

talité, par l'aumône qu'on expie ses péchez, & que l'on mérite de nouvelles graces de Dieu, en unissant ces bonnes œuvres aux mérites de JESUS-CHRIST, & en les offrant par lui au Pere Céleste. *Per quem habemus accessum per fidem in gratiam istam* (a).

℣. 17. OBEDITE PRÆPOSITIS VESTRIS. *Obéïssez à vos conducteurs.* Il est remarquable que S. Paul écrit cette Epître, non aux Apôtres, ou à l'Evêque de Jérusalem, ou aux Prêtres de cette Eglise, mais aux simples Fidéles; en sorte que ci-après ℣. 24. l'Apôtre prie ceux à qui il écrit, de saluër ceux qui sont à leurs têtes. Ici il les exhorte à l'obéïssance, & à la soumission envers leurs supérieurs Ecclésiastiques. Saint Jacque, dit le frere du Seigneur, étoit mort l'année précédente, il avoit eu pour successeur dans l'Evêché de Jérusalem, Simon fils de Cléophas, qui étoit alors dans cette ville. Il pouvoit y avoir aussi quelques-uns des Apôtres, & quelques Disciples du Sauveur. Il y avoit des Prêtres, & des Diacres. Il les comprend tous sous le nom de *præpositi*; vos chefs, vos conducteurs, vos supérieurs. Mais il entend principalement les Evêques (b), qui sont les successeurs immédiats des Apôtres, & dans qui réside la plenitude du pouvoir que JESUS-CHRIST a donné à ses Ministres.

IPSI ENIM PERVIGILANT. *Ils veillent pour le bien de vos ames, comme en devant rendre compte.* Ces motifs doivent vous engager à leur rendre le respect, & l'obéïssance que la justice, & la reconnoissance demandent de vous. Que ne devriez-vous pas faire pour un médecin, dont toute l'attention ne regarderoit que votre santé, ou d'un guide qui se chargeroit de vous conduire au peril de sa vie? Les Evêques, & les Prélats Ecclésiastiques font quelque chose de plus, puisqu'ils se chargent de vous guider dans la voye du salut au péril de leur ame, & de leur salut éternel. Obéïssez-donc à vos chefs dans tout ce qui n'est point contraire à la Loi de Dieu; obéïssez-leur, & leur soyez assujettis, quand même leur vie ne répondroit pas à leur caractére. *Faites ce qu'ils vous disent, mais ne faites point ce qu'ils font* (c). Un troupeau sans pasteur est exposé à la rage des loups; mais un troupeau qui n'obéït point à son pasteur, est

(a) *Rom.* v. 2.
(b) *Vide Theophyl. hic. Iren. l.* 4. *c.* 43. *Ignat. Epist. ad Trall.*
(c) *Matt.* XXIII. 3.

Digitized by Google

18. *Orate pro nobis; confidimus enim quia bonam conscientiam habemus, in omnibus benè volentes conversari.*

19. *Amplius autem deprecor vos hoc facere, quò celerius restituar vobis.*

18. Priez pour nous; car nous osons dire que notre conscience ne nous reproche rien, n'ayant point d'autre désir que de nous conduire saintement en toutes choses.

19. Et je vous conjure avec une nouvelle instance de le faire, afin que Dieu me rende plûtôt à vous.

## COMMENTAIRE.

exposé au même danger. Dans quels sentimens de frayeur ne devroit-on pas s'engager dans la Prélature, si l'on faisoit bien attention à ce que dit ici l'Apôtre? Si l'on avoit de la foi, oseroit-on se charger d'un emploi si dangereux? Quoi vous allez vous rendre responsable du salut de tout ce grand nombre de personnes qui sont sous votre conduite, & cela au danger de votre propre salut, & vous ne tremblez pas? Je ne sai dit S. Chrysostome (*a*), s'il y a un seul de sauvé de ces téméraires, qui se jettent tête baissée dans le gouvernement des ames, sans examiner le danger auquel ils s'exposent.

UT CUM GAUDIO HOC FACIANT *Afin qu'ils s'aquittent de ce devoir avec joye, & non en gémissant.* Leur charge est assez pésante sans en augmenter le poids, par votre indocilité, & votre désobéissance. Dieu ne punira-t'il pas votre ingratitude, & votre dureté envers votre pasteur? Ses gémissemens, & les pleurs qu'il répand devant Dieu sur votre sujet, sont des cris qui s'élevent contre vous, & qui irritent sa colére. Donnez-lui la satisfaction de se rejoüir de votre progrès, & de votre sanctification, au lieu de s'affliger de votre relâchement, & de vos chûtes. Un bon pasteur ne voit jamais une de ses brébis se perdre, quand même il n'y auroit point de sa faute, sans en ressentir une vive douleur. L'Apotre ajoûte, que si vous faites gémir votre conducteur, *cela ne vous sera pas avantageux.* Dieu écoutera son gémissement, & punira votre malice, & votre ingratitude. Quelques-uns (*b*) au lieu de, *cela ne vous sera pas avantageux*, lisent au contraire, *cela vous sera avantageux*, si vous leur obéissez, & qu'ils s'acquittent de leur emploi avec joye, & tranquillité d'esprit.

℣. 18. ORATE PRO NOBIS: CONFIDIMUS ENIM QUIA BONAM CONSCIENTIAM HABEMUS. *Priez pour nous; car nous osons dire que notre conscience ne nous reproche rien.* S. Paul étoit un peu suspect aux Hébreux (*c*); comme étant soupçonné d'enseigner qu'il fal-

(*a*) *Chrysost. hîc, homil.* 34. Θαυμάζω εἴ τινα ἴσι τῶν ἀρχόντων σωθῆναι ποτε ἀρὸς τῇ τοσαύτῃ ἀπωλῇ, ἢ τῇ ἀαρόσῃ εὐθυμίᾳ, ὁρῶν ἔτι καὶ ὑπερεχοντας τινας, καὶ ὑπερβαλλοντας ἑαυτὸς τῷ τοσούτῳ ὄγκῳ ἢ ἀρχῆς.

(*b*) Λυσιτελεῖ γὰρ ὑμῖν τοῦτο. *Copht. & Prosper. l. 2. de Vita Contempl. c. 3. Hoc enim expedit vobis.*

(*c*) *Chrysost. Theodoret. Theophyl. &c.*

loit

Digitized by Google

20. *Deus autem pacis, qui eduxit de mortuis Pastorem magnum ovium, in sanguine Testamenti æterni, Dominum nostrum Jesum Christum,*

20. Que le Dieu de paix, qui a ressuscité d'entre les morts JESUS-CHRIST notre Seigneur, qui par le sang du Testament éternel, est devenu le grand Pasteur des brebis,

## COMMENTAIRE.

loit entiérement abandonner la Loi de Moyse, & négliger toutes ses cérémonies. Mais l'Apôtre n'empêchoit pas que les Juifs qui se convertissoient, ne continuassent dans l'exercice des cérémonies légales; seulement il soutenoit qu'elles n'étoient plus nécessaires au salut, & que les Gentils qui entroient dans l'Eglise, ne devoient pas être contraints de judaïzer. Il éloigne donc ici le soupçon qu'on avoit conçu contre lui: Vous venez d'entendre quelle est ma doctrine sur la Loi, sur les sacrifices, sur les cérémonies; je vous en ai démontré l'inutilité & l'abrogation; ma conscience ne me reproche rien; je n'ai rien enseigné que suivant l'ordre de Dieu, & conformément à la vérité; ma conduite a été pure & irréprochable en toutes choses.

℣. 19. QUO CELERIUS RESTITUAR VOBIS. *Afin que Dieu me rende plutôt à vous.* S. Paul étoit alors sorti de prison; mais il avoit encore bien des choses à faire en Italie, dans la Gréce, & en Asie, avant qu'il pût aller en Judée. Il prie donc les Hébreux de redoubler pour lui leurs vœux & leurs priéres, afin que Dieu lui ouvre un chemin aisé pour aller en Judée, & que ses affaires se finissent aisément, & promtement.

℣. 20. DEUS PACIS, QUI EDUXIT DE MORTUIS (*a*) PASTOREM VERUM. *Que le Dieu de paix*, Dieu le Pere, qui nous a reçu dans sa miséricorde, & qui a reçu le Sang de son Fils pour notre réconciliation & notre salut; *qui a ressuscité d'entre les morts* JESUS-CHRIST *notre grand Pasteur*, qui nous nourrit de sa Chair & de son sang: qui nous conduit par ses instructions & par ses exemples; qui nous soutient & nous conserve par sa grace. JESUS-CHRIST s'est donné le nom & les qualitez de Pasteur dans l'Evangile, en plus d'une occasion (*b*). Il est *le grand Pasteur*; tous les hommes sont son troupeau: mais ceux qui sont dans l'Eglise, qui portent son caractére, qui ont reçu le don de la foi, & de son Esprit saint dans le Baptême, sont plus particuliérement ses ouailles. Enfin les Elûs, ses amis, ceux qu'il destine à sa gloire, jouissent encore de cette prérogative d'une maniére plus singuliére.

IN SANGUINE TESTAMENTI ÆTERNI. *Par le Sang du testament éternel*; ou, par son propre sang, qui a scellé l'alliance éternelle en-

(*a*) Ὁ ἀναγαγὼν ἐκ νεκρῶν τὸν ποιμένα, &c. *Quidam*: Ὁ ἀναγαγὼν ἐκ τῆς γῆς: *Ex terra. Ita Didym. l. 3. de Spiritu sancto, Chrys. hic. Cyrill. Catech. 14. Rufin. Expos. symboli.*

(*b*) *Joan. x. 2. XI. 14. 15. & seq. Matt. XXVI. 31. XII. 11. 12. XVIII. 12. & seq.*



Digitized by Google

21. *Aptet vos in omni bono : ut faciatis ejus voluntatem, faciens in vobis quod placeat coram se per Jesum Christum, cui est gloria in sæcula sæculorum. Amen.*

22. *Rogo autem vos, fratres, ut sufferatis verbum solatii : etenim per paucis scripsi vobis.*

21. Vous rende propres à tout bien : afin que vous faſſiez ſa volonté ; lui-même faiſant en vous ce qui lui eſt agréable par Jesus-Christ, auquel ſoit gloire dans les ſiécles des ſiécles. Amen.

22. Je vous ſupplie, mes freres, d'agréer ce que je vous ai dit pour vous conſoler, ne vous ayant écrit qu'en peu de mots.

## COMMENTAIRE.

tre Dieu & les hommes. La premiere alliance, dont Moyſe fut le médiateur, étoit paſſagére, & ne devoit durer qu'un certain tems ; les Prophétes en avoient annoncé une autre, qui devoit être plus ſtable & plus durable, c'eſt celle que Jesus-Christ a faite, dont il eſt le médiateur, le garant, le miniſtre, la victime (*a*) ; car toute l'alliance eſt confirmée par le ſang.

℣. 21. Aptet vos in omni bono. *Que Dieu vous rende propres à tout bien* ; ou, *qu'il vous diſpoſe à toute bonne action.* Ou ſelon d'autres (*b*), *qu'il vous rende parfaits en toute bonne œuvre.* Qu'il répande ſes lumiéres dans vos eſprits, & ſa grace dans vos cœurs, afin que vous connoiſſiez, & que vous pratiquiez tout le bien qui convient à votre état & à votre vocation. *Afin que vous faſſiez ſa volonté, lui même opérant en vous ce qui lui eſt agréable par* Jesus-Christ. On voit ici combien il donne à la grace, qui nous previent, qui nous éclaire, qui nous fait faire le bien, par notre Seigneur Jesus-Christ Auteur de tout bien, & de tout don parfait ; & qui opére en nous le vouloir & le faire, ſelon ſa volonté (*c*).

℣. 22. Ut sufferatis verbum solatii. *Agréez ce que je vous ai dit pour vous conſoler*, ou *pour vous exhorter.* Car, comme on l'a déja dit plus d'une fois, le mot Grec qui ſignifie conſoler, ſe met auſſi pour exhorter (*d*). Il les exhorte dans cette Epître, à la patience & à la perſévérance dans la foi & dans la pratique du bien.

Perpaucis scripsi vobis. *Ne vous ayant écrit qu'en peu de mots.* La Lettre n'eſt pas extrémement courte, mais elle auroit pû être bien plus longue, ſi l'Apôtre eût voulu s'étendre ſur tout ce qui ſe préſentoit à lui ; par exemple ; ſur tout ce qui regarde le Tabernacle & les

(*a*) Theodoret. Διὰτοῦτο τὸν καινὴν κέκληκε διαθήκην, ὡς ἰσότιμος μὴ ταύτην καὶ ἐσομένης.

(*b*) Καταρτίσαι ὑμᾶς ἐν παντὶ ἔργῳ ἀγαθῷ. Alii : Ἐν παντὶ ἀγαθῷ. Ita Vulg. Clarom. & S. Germ. Lat. Ἐν παντὶ ἔργῳ καὶ λόγῳ. Ita Alex. exc. Theſſal. II. 17. ut videtur.

(*c*) Philipp. II. 13. Vide D. Thom. & Eſt. hic.

(*d*) Chryſoſt. Οὐ λύπῃ παρακαλῶ ὑμᾶς, ἀνέχεσθε τοῦ λόγου τῆς παρηγορίας, ἀλλὰ τοῦ λόγου τῆς παραινέσεως, τοῦτ' ἔστι, τῆς παραμυθίας καὶ παρορμῆς.

23. *Cognoscite fratrem nostrum Timotheum dimissum : cum quo (si celerius venerit) videbo vos.*

24. *Salutate omnes præpositos vestros, & omnes Sanctos. Salutant vos de Italia fratres.*

23. Sachez que notre frere Timothée est en liberté : & s'il vient bien-tôt, je vous irai voir avec lui.

24. Saluez de ma part tous ceux qui vous conduisent, & tous les Saints. Nos freres d'Italie vous saluent.

## COMMENTAIRE.

cérémonies qui se pratiquoient dans les sacrifices, dont il nous dit lui-même dans le corps de cette Lettre, qu'il ne veut pas parler avec étendue (*a*) : *De quibus non est modò dicendum per singula.*

℣. 23. COGNOSCITE TIMOTHEUM DIMISSUM. *Sachez que notre frere Timothée est en liberté.* S. Paul écrivoit d'Italie à Jérusalem, ou aux Juifs de Palestine, qui ne pouvoient que difficilement savoir des nouvelles de ce qui se passoit si loin d'eux au-delà de la mer. Ils affectionnoient S. Timothée, comme un homme de Dieu, qui avoit beaucoup travaillé pour l'Evangile, & qui avoit bien voulu recevoir la circoncision, pour se conformer à eux (*b*). S. Timothée étoit à Rome avec S. Paul pendant sa premiere prison, puisqu'écrivant à Philémon, aux Philippiens, & aux Colossiens, il nomme Timothée conjointement avec lui dans le titre de ces trois Lettres. Mais ce qui fait voir qu'il n'étoit point alors en prison, comme S. Paul, c'est que l'Apôtre dit aux Philippiens qu'il espére de le leur envoyer bien-tôt (*c*).

On ne sait si ce fut à Rome sur la fin de la derniere année que S. Paul y demeura, ou dans le voyage vers les Philippiens, dont nous venons de parler, que Timothée fut mis dans les liens : mais il est certain que lorsque S. Paul écrivit cette Epître, Timothée étoit absent, & qu'il avoit été délivré de prison (*d*) assez peu de tems auparavant. L'Apôtre mande aux Hébreux la délivrance de ce cher Disciple, comme une nouvelle à laquelle ils s'intéressoient, à cause de l'estime & de l'amitié qu'ils avoient pour Timothée. Il ajoute : *S'il vient bien-tôt, je vous irai voir avec lui.* Timothée vint assez tôt pour le joindre, & pour l'accompagner en Orient ; & il y a assez d'apparence qu'ils firent ensemble le voyage de Judée (*e*), quoique nous n'ayons aucun monument certain qui nous en assure. Nous savons seulement que l'Apôtre étant venu en Asie, laissa

(*a*) Heb. IX. 5.
(*b*) Chrysost. hic, Theophyl. Est.
(*c*) Philipp. II. 19. 23.
(*d*) Chrysost. præfat. in Ep. ad Heb. p. 696. Tillemont. alii quidam.
(*e*) Ἀπολελυμένον : *A vinculis solutum. Ita Patres & Interpretes passim : Vel, absolutum à criminatione. Jun. Vel dimissum, fortè Athenis, ubi erat. Theophyl. Jac. Capell. melius : A carcere dimissum. Cov.* 2. Ἀπολελυμένον πρὸς ὑμᾶς. *Vide subscriptionem Epistolæ.*



Digitized by Google

25. *Gratia cum omnibus vobis. Amen.* | 25. Que la grace ſoit avec vous tous. Amen.

## COMMENTAIRE.

Timothée à Ephéſe, pour gouverner cette Egliſe (*a*); de-là il vint en Macédoine, & enfin retourna à Rome, où il ſouffrit le martyre.

℣. 24. SALUTATE OMNES PRÆPOSITOS VESTROS. *Saluez de ma part tous ceux qui vous conduiſent*; vos Evêques, vos Prêtres; principalement ceux de l'Egliſe de Jéruſalem, & des autres Egliſes de la Paleſtine, & de la Syrie, qui étoient pour la plûpart compoſées de Juifs convertis, & judaïzans, c'eſt-à-dire, obſervans les cérémonies de la Loi. Saint Paul n'écrit point aux Chefs de ces Egliſes, peut-être pour ne point cauſer de la jalouſie entr'eux.

SALUTANT VOS DE ITALIA FRATRES. (*b*). *Nos freres d'Italie vous ſaluent*; les Juifs convertis du Chriſtianiſme, qui étoient non-ſeulement à Rome, mais dans toutes les autres villes d'Italie, étoient fort liez aux Egliſes de la mer, de Jéruſalem, & de la Paleſtine, qu'ils regardoient toujours comme leur patrie commune; & comme la ſource d'où la lumiére de l'Evangile s'étoit repanduë par tout le monde (*c*): *De Sion exibit lex, & verbum Domini de Jeruſalem.*

℣. 25. GRATIA CUM OMNIBUS VOBIS. AMEN. *Que la grace ſoit avec vous tous.* Que Dieu vous comble de ſes faveurs, & de ſes bénédictions; que la grace de Dieu demeure toujours avec vous, qu'elle s'augmente continuellement dans vous-mêmes, qu'elle y perſévére juſqu'à la fin. S. Paul a coûtume de commencer, & de finir ſes Lettres, par le ſouhait de la grace de Dieu; c'eſt le plus grand bien dont l'homme puiſſe joüir en ce monde. C'eſt par la grace qu'il parvient à la gloire.

Dans les Exemplaires Grecs, on lit communément ces mots à la fin de cette Epître (*d*): *Elle a été écrite d'Italie, & envoyée par Timothée.* Mais cette ſouſcription ne ſe lit pas dans pluſieurs Manuſcrits, ni dans pluſieurs Imprimez. Le Manuſcrit Aléxandrin porte qu'elle a été écrite de Rome. Mais il le dit ſans aucune preuve. Si ſaint Paul l'eût écrite de Rome, il n'auroit pas dit d'une maniére vague: *Les freres d'Italie*, mais, *les freres de Rome vous ſaluënt.* Ce qui eſt dit de Timothée comme porteur de la Lettre, eſt encore moins ſoutenable, puiſque ſaint Paul dit ici ℣. 23. *Si Timothée vient bien-tôt, je vous irai voir avec lui.* Timothée étoit donc abſent. Il faut que ceux qui ont mis ces mots,

(*a*) 1. *Timot.* 1. 3. 4.

(*b*) *Græc. omittit, fratres*: Ἀσπάζονται ὑμᾶς οἱ ἐξ Ἰταλίας. *Ita MSS. Latini plures.*

(*c*) *Iſai.* 11. 3.

(*d*) Πρὸς Ἑβραίους ἐγράφη ἀπὸ Ἰταλίας διὰ Τιμοθέου.

Digitized by Google

*envoyée par Timothée*, ayent pris ce qui eſt dit au ℣. 23. *Sachez que Timothée eſt en liberté*, de cette ſorte; *Connoiſſez*, & témoignez toute ſorte de reſpect *à Timothée qui eſt envoyé* vers vous (*a*); & c'eſt le ſens que quelques-uns ont donné au Grec, contre le ſentiment de la plûpart des Peres, & des Commentateurs. On a examiné tout cela plus au long dans la Préface.

(*a*) Voyez la note ſur le verſet 23.

*Fin du Commentaire ſur l'Epître aux Hébreux.*



Digitized by Google

# TABLE DES MATIERES
## PAR ORDRE ALPHABETIQUE.

*Contenuës dans le ſecond Tome des Epîtres de ſaint Paul. Le chiffre Romain déſigne la Préface & les Diſſertations. Le chiffre ordinaire eſt pour le Texte & le Commentaire.*


A

*Aaron.* Appellé de Dieu même au ſacré miniſtére, 637

*Abel.* Sa foi, ſon ſacrifice, ſon ſang parle après ſa mort, 734

*Abraham.* Sa foi au Seigneur, lui fut imputée à juſtice, 30. Ceux qui imitent ſa foi, ſont ſes vrais enfans, *là-même.* Alliance que Dieu fait avec lui, 35. Sa race ſelon la chair, & ſa race ſelon l'eſprit, 36. Les promeſſes ne regardent proprement que ſes enfans imitateurs de ſa foi, *là même.* La Loi n'a pas rendu nulle cette alliance, 37. Il a eu deux fils, l'un de la ſervante, & l'autre de la femme libre. Les Juifs charnels ne ſont proprement que les enfans de la ſervante, mais les Chrétiens ſont les vrais enfans de Sara, les héritiers des promeſſes de Dieu, 53. *& ſuiv.* Ces deux enfans marquent les deux alliances, 55. 54. Sa foi lui fait quitter ſon pays, 736. 737. Lui fait avoir Iſaac, 737. 738. Il meurt dans la foi, 738. 739. Elle lui fait ſacrifier ſon fils Iſaac, 739. 740.

*Abſtinences*, macérations de la chair, pratique de Religion eſtimable chez les Chrétiens; chez les Juifs, & chez les Payens mêmes, 253. 254

*Acception de perſonnes.* Dieu ne fait point d'acception de perſonnes dans la vocation des hommes à la foi, 258

*Action de graces*, recommandée par ſaint Paul, 242. On doit rendre graces à Dieu en toutes choſes, 149. Même dans l'adverſité, *là-même.* Les Chrétiens doivent toujours vivre dans l'action de graces envers Dieu, 317

*Adam.* Premier homme ſéduit par la femme, 393

*Afflictions*, ne doivent pas nous troubler, 295. nous ſommes tous deſtinez à ſouffrir, 296

*Age de la plénitude de J. C.* L'âge parfait du Chriſtianiſme, ce que c'eſt, 132

*Air*, rempli de Démons, ſuivant pluſieurs Anciens, 100

*Alexandre*, excommunié par ſaint Paul, 367. 382. 494

*Alliance* que Dieu a faite en faveur d'Abraham, & ſa race ſelon l'eſprit, 35. Ce ſont proprement les Chrétiens qui ſont les héritiers de cette alliance, 35. 36. Prérogatives de la nouvelle alliance au-deſſus de l'ancienne, 593. 594 675. 684. L'une ſubſtituée à l'autre, 684 685. Comment Jesus Christ eſt devenu l'Auteur de la nouvelle alliance, 770. Comment J. C. l'a faite avec nous, & ſon excellence ſur l'ancienne, 776

*Alphabet.* Lettres de l'alphabet employées pour ſignifier une certaine valeur, xxxv

*Ame.* Quand ſe fera ſa réunion au corps, xcvj. Immortalité de l'ame cruë par quelques Philoſophes, 505

*Amour de J. C envers nous.* S. Paul ſouhaite que les Ephéſiens en ayent une parfaite connoiſſance, 123

*Amour déreglé*, paſſions de l'ame. Les Payens ne s'en faiſoient point de ſcrupule, 301

*Anathema.* Signification de ce terme, 6

*Ange.* Si un Ange du Ciel nous annonçoit un autre Evangile, il faudroit lui dire anathême, 5. Les Anges encore aujourd'hui peuvent-ils ſe pervertir? 6. La Loi a été donnée par les Anges, 39. Rang qu'ils tiennent entr'eux dans la Hiérarchie n'eſt pas bien connu, 231. J. C. eſt le Chef de toutes les puiſſances céleſtes, & terreſtres, *là-même.* Culte ſuperſtitieux des Anges, introduit par les faux Apôtres, 249. Le culte des Anges eſt-il inconnu chez les anciens Juifs, *là-même.* Les Juifs plus curieux de connoître les Anges depuis le retour de la captivité, 249. La Loi a été donnée par les Anges. Prieres adreſſées aux Anges. Noms des Anges conſervez curieuſement par les Eſſéniens. Les Chrétiens accuſez d'adorer les An-


Digitized by Google

ges, 250. Les Juifs juroient par les Anges. Défenses aux Chrétiens de Phrygie, & de Pisidie de rendre aux Anges un culte superstitieux, *la même* J. C. paroîtra avec les saints Anges au Jugement dernier, 299. Dieu viendra au jour du Jugement au milieu des Anges, 331. Comment ils ont connu le mystére de l'Incarnation, 409. Pourquoi saint Paul appelle Elûs, les bons Anges, 432. Que Melchisédech n'étoit point un Ange, 590. 591. Quelle est leur nature, & leur ministére, 601. 606. J. C. n'est point mort pour les Anges rébelles, 617

*Animaux, purs & impurs.* Antiquité de cette distinction. Inutilité de ces loix cérémonielles, 253.

*Anne*, fille de Phanuël, beau modéle des veuves, 425

S. *Anselme.* Commentaire qu'on lui attribuë, & qui n'est point de lui, xvij

*Ante-Christ.* Définition de ce terme. Plusieurs sortes d'Ante-Christ, xxvj. Quand il a commencé à paroître, *là-même.* Fausse histoire de l'Ante-Christ, xxvij. Différens sentimens, *là-même*, & xxix. Description de ses différentes qualitez, *là-même*, & *suivant.* Plusieurs passages de l'Ecriture qui lui sont appliquez, *là-même*, & *suivant.* Particulierement de l'Apocalypse, xxxiij. & de Daniel, xxxiv. Son nom, son caractére, *là-même*, & *suivantes.* Quand il viendra, xxxviij. & *suiv.* Ce que les saints Peres en ont dit, xxxix. & *suivant.* Plusieurs Modernes, xl. Son origine, sa naissance, son éducation, xliij. & *suivant.* Son pere, xlv. Sa mere, xlvj. xlvij. Son hypocrysie, xlviij. Son empire, ses guerres, sa fin, xlix. & *suivant.* Ceux qui composeront son armée, l. Qui lui résisteront, lj. Sa Religion, *là-même.* Ses miracles, lij. liv. La durée de son pere, liij. liv. Quelle sera sa mort? lvj. Il doit paroître avant le Jugement dernier, 325. Il a dû avoir plusieurs avant-coureurs, & plusieurs figures, *là-même.* Caïus Caligula, & Simon le Magicien étoient de ce nombre, *là-même.* Homme de péché, enfant de perdition, 340. Il s'élévera au dessus de tout ce qui est appellé Dieu; il se fera adorer, & s'asséyera dans le Temple de Dieu, 341. Sera reconnu pour le Messie, 342. A quoi tient-il qu'il ne vienne? 343. Est-ce à l'apostasie des peuples, ou aux décrets de Dieu? 344. J. C. le détruira par le souffle de sa bouche, 347. Moyens séduisans qu'il employera pour tromper, 350.

*Antropophages*, mangeurs, d'hommes, cvij

*Anti-Mahomet*, xxvj. Son histoire, xxviij

*Antiochus Epiphanes*, figure de l'Ante-Christ, xxx.

*Apocalypse de Moyse*, d'où S. Paul a tiré une sentence, 78

*Apollon.* A-t'il porté la lettre de S. Paul à Tite? 500. Très-connu d'ailleurs, 534

*Apollone de Thyanes*, a reçu des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu, 343

*Apostasie.* Ce que l'Apôtre entend par ce terme? 412. Celle qui doit précéder la venuë de J. C. Est-ce la revolte des peuples contre l'Empire Romain, ou le renoncement à la foi, procuré par l'Ante-Christ? 337. 338. Ou la révolte des hérétiques contre l'Eglise? 338. 339.

*Apostolus*, ne signifie pas toujours un Apôtre, mais souvent un Envoye, 195. 196

*Apôtres.* Leur autorité, leurs fonctions, 236. Destinez de Dieu pour gouverner l'Eglise, 129. Ce qu'ils étoient avant leur conversion, 17. Ils sont les fondemens sur lesquels l'édifice de l'Eglise est fondé, 110. Ils prennent quelquefois le nom de Prêtres, 170. Faux Apôtres peu exacts à observer la Loi qu'*ils* vouloient imposer aux autres, 58. Ils se contentoient de faire prendre la circoncision aux Fidéles, pour éviter les persécutions, 59. Les faux Apôtres mépriſoient la doctrine de l'Evangile, comme trop simple, 238. Ils affectoient des discours mysterieux, sublimes, étudiez, &c. 239. 240. Invectives de l'Apôtre contre eux, 199. Il les appelle des chiens enragez, *là-même*, & de mauvais ouvriers, 220. Ils prêchoient par jalousie, pour causer de l'affliction à saint Paul, 177. Faux Apôtres caracterisez par saint Paul, 374. Faux Apôtres qui décrient saint Paul, 289. Portrait que S. Paul en fait. Ce sont des ennemis de la Croix de J. C. 207. Ils n'ont d'autre Dieu que leur ventre, ils mettent leur gloire dans leur propre honte; ils auront pour fin la damnation, 208. Ils veulent se glorifier en la chair des Galates, 75. Ces faux Apôtres n'étoient proprement ni Juifs, ni Chrétiens. Ils ne cherchoient qu'à éviter les persécutions, 75. 76.

*Apparition de J. C.* à S. Pierre après sa Résurrection, xxiij

*Apparitions de l'ancien Testament.* Ont-elles été faites par les Anges? 39. 40

*Appie*, femme de Philémon, a souffert le martyre avec lui, 538. S. Paul l'appelle sa sœur bien-aimée, 541.

*Aquilas*, mari de Prisque, 446.

*Archippe*, étoit-il Evêque de Colosses? Avis que S. Paul lui donne de bien considerer le ministére qu'il avoit reçu, 276. Quelques-uns croyent qu'il a instruit Philémon, 538. Ce qu'il a été; son martyre, & sa fête, 542

*Aristarque*, Juif converti, prisonnier à Rome avec S. Paul, 268. Précis de sa vie, *là-même.* Ami intime de Philémon; il souffrit avec lui pour la foi, 538. 550.

*Aristobule.* Son ouvrage; 478.

*Armes de Dieu.* Se revêtir des armes de Dieu, 158. 160.

*Armillus.* Faux nom de l'Ante-Christ, xxvij

Digitized by Google

Son hiſtoire, *là-même*
*Arnobe*, Beau paſſage cité de cet Ecrivain Eccléſiaſtique, 387
*Arrhes*. Le Saint Eſprit eſt comme les arrhes de notre bonheur éternel, 94. 95
*Artapan*, Ecrivain, 478
*Artemas*, peu connu, 534
*Aſſiſtance* que l'on doit à ceux qui nous inſtruiſent. Juſtice de ce devoir, 70
*Avarice*. Défenduë aux Chrétiens, 776. Elle ſe met quelquefois pour l'amour déréglé du plaiſir, 142. C'eſt une eſpéce d'idolâtrie, 257. Le nom d'*avarice* dans ſaint Paul, ſe met quelquefois dans le ſens de la paſſion déréglée des plaiſirs ſenſuels, *là-même*
*Avenement*. Ce que S. Paul entend par Avénement de J. C. 443. 444. Avénement de J. C. au dernier jour. Il eſt superflu de vouloir en rechercher le moment, 311. Ce jour eſt inconnu aux hommes. Ils doivent veiller en l'attendant, 311. 312. Le dernier jour nous ſurprendra lorſque nous penſerons le moins, 312. Avénement glorieux du Sauveur, incertain quant au tems, 336. Quelquefois on parle de la ruine des Juifs, comme du jour de l'avénement de J. C. 337
*S. Auguſtin*. Quelle étoit la diſpute avec ſaint Jérôme au ſujet de la réprimande que S. Paul fit à S. Pierre: & ce qu'il lui en écrivit, vij Son ſentiment adopté par les Interprétes Latins, & même par S. Jérôme, viij
*Autorité Apoſtolique*. Pourquoi S. Paul relève la ſienne écrivant à Timothée ſon Diſciple, 369

B

*Baiſer de paix*, uſité entre les Chrétiens, 219
*Baptême*. Par le Baptême nous nous ſommes revêtus de J. C. 43. Le Baptême eſt comme un tombeau où nous ſommes enſevelis, & d'où nous ſortons comme reſſuſcitez, 244. Pluſieurs ſortes de Baptêmes, 646. Appellé illumination. Pourquoi? 650. 651. Ses effets, 530
*Barbares*, mis par oppoſition aux Grecs pour le langage, 259
*Barac*, remporte une grande victoire, 748
*Bâtons*. Supplice de coups de bâtons, 750
*Bénédiction Sacerdotale*, très-ancienne, 667
*Bénédictions d'Abraham*, paſſées comme en proverbe, 31. Les Chrétiens imitateurs de l'obéïſſance, & de la foi d'Abraham, en ſont les héritiers, *là même*
*Bête de l'Apocalypſe*. figure de l'Ante-Chriſt, xxxvij
*Bienheureux*. Ils joüiſſent dès à préſent de la vûë de Dieu, 754
*Bigame*. Il y a pluſieurs ſortes de bigames, 396
*Bigamie*. Quelle ſorte de bigamie excluë de l'Epiſcopat, 397. 398
*Blaſphême*, veut dire erreur, ou héréſie dans le ſens de l'Apôtre, 382. 383
*Blaſphémer*. Ce que c'eſt que le blaſphémer dans le langage de l'Apôtre, 528
*Boileau*, Chanoine, combat le ſentiment du Pere Hardoüin, qui diſtingue Céphas de S. Pierre, viij. A écrit, *de re veſtiaria hominis ſacri*, 493
*Bonne-foi* qui doit regner entre les Chrétiens, & qu'ils doivent obſerver envers tous les hommes, 302
*M. Bracmas*, a fait une Diſſertation ſur le *Penula* de S. Paul, 493

C

*Caïniſtes*, hérétiques. Quand ils ont ceſſé, 480
*Caïus Caligula*, précurſeur de l'Ante-Chriſt, 340
*Callimaque*. Qui il étoit, 514. 515
*Calomniateurs*. Ne donner point de lieu aux Calomniateurs, 137
*Caméron*. Son ſentiment ſur l'Epître au Hébreux, refuté, 555. 556
*Cancer*. Deſcription du cancer, appliquée à la mauvaiſe doctrine, 468
*Cantiques ſpirituels*, pour entretenir la joye des Fidéles, 149
*Captivité de Babylone*, exprimée ſous un langage figuré, 749
*Carpe*. Habitant de Troade. S. Paul loge chez lui, 448. Divers ſentimens à ſon ſujet, 492
*Cauteriſer*. Différentes ſignifications de ce terme, & ce que c'eſt qu'une conſcience cauteriſée dans le langage de l'Apôtre, 413 414
*Cédule* qui nous étoit contraire, & que J. C. a effacée dans notre Bapteme, 146. Il l'a attachée à ſa croix, & l'a anéantie, *là-même*
*Célibat*. Celui de Miniſtres plus en uſage dans l'Egliſe, que le mariage. Ils ſont indiſpenſablement obligez de le garder depuis le Concile de Trente, 511. 512
*Céphas*. Si c'eſt le même que S. Pierre repris par S. Paul, v. viij. *& ſuiv.* & 19. 20. Ou un des Diſciples qui allérent à Emmaüs, xiij. La queſtion de fait ſur ce point, v. Différens ſentimens des Interprétes touchant la perſonne de Céphas, & de Pierre, vj. D'où eſt venu le ſentiment particulier de S. Jérôme ſur la reprimande que S. Paul fit à S. Pierre, vj. Quel étoit ce ſentiment, viij
*Céremonies de la Loi ancienne*, figuratives, abrogées pour faire place aux cérémonies de la Loi nouvelle, 689. 696. Ne juſtifioient pas par elles-mêmes, 698 Leur dénombrement, *la-même* & 699.
*Cérinthiens*, Hérétiques. Quand ils ont ceſſé, 480



Digitized by Google

*Cesar*, prétendu S. Cesar; n'est autre que l'Empereur Néron, 219
*Chair.* La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit. Sens de ces paroles, 65. Quels sont les œuvres de la chair? 66. Ceux qui sont à J. C. ont crucifié leur chair avec ses passions, 67. Nul n'a jamais haï sa chair, 152. 153
*Changement* qui doit arriver à ceux qui se trouveront en vie au dernier jour, 307. 308
*Charité.* Ses fonctions, ses travaux, 281. Charité qui nous assujettit les uns aux autres, est une parfaite liberté, 63. Charité envers nos freres, fondée sur l'amour que J. C. nous a porté, & qu'il leur a porté, 140
*Charité fraternelle.* Regles que l'Apôtre donne sur ce sujet, 303. Le Saint Esprit enseigne à ses serviteurs ce qu'ils doivent pratiquer à cet égard, *là-même.* Combien nécessaire aux Chrétiens, 773. 782. Les belles qualitez de celle que l'Apôtre S. Paul recommande aux Chrétiens, 373. 374. Il y a quelquefois de la charité à refuser son secours à certaines personnes, & à les charger de confusion, 175. Charité, condescendance fraternelle, 68. Elle doit animer notre foi pour la rendre utile au salut, 60. Se revêtir de la charité, qui est le lien de la perfection, 259
*Chasanim*, ortes d'Officiers dans les Synagogues des Juifs. 171
*Châtiment.* Dieu châtie differemment les bons, & les méchans: 758. 759. Il châtie autrement que les peres charnels. 760
*Chevalet.* Suplice du chevalet, 750
*Chiens.* Saint Paul donne ce nom aux faux Apôtres, 199
*Chiffre.* Le chiffre de 666. expliqué, & appliqué au nom de l'Ante-Christ, xxxv. xxxvj *& suiv.*
*Chretiens.* Ils sont déja en quelque sorte ressuscitez en J. C. & assis avec lui dans le Ciel, par la grace, & par l'esperance, 104 Ils ne sont plus voyageurs, & étrangers, mais citoyens de la cité des Saints, & domestiques de la Maison de Dieu, 109. Ils sont bâtis sur le fondement des Apôtres, & des Prophetes, 110. Motif de leur union. Ils ne sont qu'un meme corps, & ne doivent être animez que du même esprit, 125. Ils sont fils du même Pere, héritiers des mêmes promesses, ayant part à la même grace, 126. Ils doivent se rendre les imitateurs du Pere Celeste, 140. Le propre du Chrétien est de rendre graces à Dieu même dans les choses qui lui sont désavantageuses, 149. Les Chrétiens sont les membres du corps de J. C. 153. Leur vie est déja en quelque sorte dans le Ciel, 209. Ils sont comme des voyageurs dans ce monde. Ils attendent la venuë de J. C. qui les revêtira de l'immortalité, *là même.* Les Chrétiens doivent tirer de J. C. l'influence; & la vie, & non des Anges qui ne sont que ses Ministres, 251. Ils doivent être morts aux premiers élemens du monde, 252. Les faux Apôtres veulent mal-à-propos les réduire sous l'esclavage de la Loi, *là-même.* Ils doivent vivre d'une vie nouvelle, comme étant ressuscitez en J. C, 255. 256. Ils ne doivent pas s'abandonner à la douleur à la mort de leurs proches, 305. Ils doivent éviter non-seulement le mal, mais aussi l'apparance du mal, 319. Patience admirable des premiers Chrétiens, 335. Gloire que les Chrétiens procurent à Dieu, & gloire qu'ils en reçoivent, 335
*Christianisme*, nous met en liberté à l'égard de la Loi, 25. La perfection du Christianisme consiste, non à se croire arrivé au terme de la perfection, mais à y tendre avec ardeur, 206
*Circoncision.* J. C. ne sert de rien à ceux qui se font circoncire, 57. 58. La circoncision ne sert de rien, 58. 59. 60. On peut bien la recevoir, pourvû qu'on ne la regarde pas comme necessaire au salut, 58. Circoncision indifferente pour le salut, 77. Circoncision spirituelle, 243. Circoncision charnelle des Juifs, 244
*Claudie.* Qui elle étoit, 498
*Clement*, dont parle S. Paul aux Philippiens. Est-ce celui qui succeda à S. Pierre dans le siege de Rome 212. Ou étoit-ce un simple Prêtre de l'Eglise de Philippes, 213
S. *Clement d'Alexandrie*, est le premier qui a distingué Cephas de S. Pierre, viij
*Cléopatre*, Reine, Question qu'elle fait sur la résurrection, xcvi
*Colere.* S. Paul ne permet pas de se mettre en colere; mais si cela arrive, il veut que l'on reprime les mouvemens de cette passion, 136
*Colere de Dieu*, combien terrible, 756
*Colosses*, ville de Phrygie, 221. Faut-il écrire Colosses ou Colasses? Erreur de ceux qui ont crû que les Colossiens étoient ceux de Rhodes, *là-même.* S. Paul avoit-il prêché à Colosses? *là-même.* Eloge des Fideles de Colosses. Epaphras étoit leur Apôtre, 222. Les faux Apôtres essayérent de les pervertir, ou de les engager dans la superstition envers les Anges, *là-même.* S. Paul leur écrit pour les détromper, 223. 224. *& suiv.*
*Colossiens.* Eloge de leur foi & de leur charité, 225 Ils sont ébranlez dans la foi par les faux Apôtres, qui vouloient les engager dans le culte des Anges, & dans l'observation des cérémonies légales, 233. Ils n'avoient point vû S. Paul, 237
*Combat.* Pourquoi saint Paul se sert souvent de similitudes tirées de la guerre, & des combats? 442. 461. 462. 488. 489
*Combat spirituel*, entre l'homme, la chair, & le Démon, 159. Maniere dont nous devons nous y conduire, *là-même.*

*Communication.* Ce que signifie ce terme dans saint Paul, 543. Se met pour les aumônes, 172
*Compassion* qu'il faut avoir pour ceux qui souffrent, 775
*Concile de Jerusalem.* En quelle année il s'est tenu, xix. Ce qui s'y est passé, *là même.* &c. xx.
*Concubine.* Saint Paul convertit celle de Neron, 448
*Concupiscence.* Elle ne nous impose aucune necessité, nous pouvons toûjours lui résister, 65. Ceux qui se livrent à leur concupiscence, seront exclus de la béatitude, 66
*Continence.* Celle des Ministres mariez, très-ancienne dans l'Eglise, 509. 510. 511
*Conversion d'un pecheur*, c'est le plus grand miracle de la puissance de Dieu, 97. Les Peres la comparent à la résurrection d'un mort, *là-même.* Comparée à la création, 105. Qu'il ne faut désesperer de la conversion de personne, 773
*Corps mystique de J. C.* s'avance toûjours en vertu, & en perfection, 130
*Corps*, corporellement mis pour la verité, la réalité, la substance, 241. 242. Chacun doit user de son corps saintement, & honnêtement, 300. Nous devons le regarder comme le Temple de Dieu, & la demeure du S. Esprit, *là-même.* Nos corps sont à J. C. C'est une profanation punissable que de les soüiller par la fornication, 301
*Correction.* Comment elle se doit faire pour la rendre utile, 422. 423. 485
*Course.* La vie chrétienne comparée à une course, où l'on gagne le prix. Que personne ne vous fraude, & ne vous ravisse votre prix, 248. 249
*Crainte.* L'Apôtre ne veut point un esprit de crainte dans les Fideles, 454
*Création.* Parallele de la création du monde, avec sa réformation, selon les Hebreux, lxxxiij. *& suiv.* Notre conversion est comparée à la création, pour montrer combien elle est gratuite, 105
*Crescens.* Disciple de saint Paul. Divers sentimens sur son Episcopat, 490. 491. Sa mort, *là-même.*
*Créte*, Isle de Candie, a eu saint Tite pour Evêque, 503.
*Crétois.* Saint Paul fait leur caractere, 513 515
*Croix de J. C.* Nous sommes tous attachez à la Croix de J. C. & détachez de la Loi, 25 Scandale de la Croix de J. C. anéanti par ceux qui préchoient la necessité de la circoncision, 62. Sa hauteur, sa longueur, sa profondeur, 122. J. C. a preferé la honte de la Croix, à la gloire du monde, & à la joye qu'on y goûte, 757. Ce qui doit nous engager à la porter avec lui, 781
*Crucifié.* S. Paul étoit crucifié au monde, 77
*Crucifier de nouveau J. C.* C'est un crime énorme, 653. 654
*Cunæus.* Son éloge, & son sentiment sur Melchisédech, 585. 586. 587. Réfuté, 588. 589. 668
*Curiosité*, inutilité, oisiveté. Saint Paul les condamne comme de grands maux, 358. Condamnée par S. Paul. 303
*Cyniques.* Leurs principes abominables sur les actions impudiques, 143
S. *Cyprien*, cité par saint Augustin pour établir son sentiment touchant la reprimande faite à saint Pierre par saint Paul, viij

## D

*Damnez.* Quel sera leur malheur dans l'enfer? 332. 333. La vûë du bonheur des Elûs sera une grande partie de leur supplice, 333
*David.* La force de sa foi, 748
*Dejal*, veut dire imposteur, xxviij
*Demeure.* Veritable demeure des Chrétiens, 781
*Démas*, Disciple de saint Paul; il lui demeura attaché pendant quelque tems, puis il le quitta pour suivre le siecle, 270. Il l'abandonne, 489. Divers sentimens sur cette désertion, *là-même*, & 990. 550
*Démon.* S'il peut engendrer? xlv. Il ne peut nous engager dans le crime, que par voie de suggestion. Il peut causer des maladies, & la mort même. Il exerce principalement son empire sur les enfans d'incrédulité, 102. 103
*Démons.* Jesus-Christ les a vaincus, & comme menez en triomphe, 247. Peuvent-ils faire de vrais miracles? 349. Reconnoissent, & adorent J. C. malgré eux, 189. Démons répandus dans l'air, où ils exercent leur empire, 100. 101. Ils tentent les hommes par la permission de Dieu, 102
*Dépôt*, qui s'entend de la foi, & de la doctrine, confié aux évêques, 445. Ce sont aussi leurs fonctions, & les ames, 446. 457
*Deserts.* Les Saints s'y sont retirez pour éviter la persécution, 752
*Desintéressement* de saint Paul, 288. 289
*Desirs de la chair.* Ne pas accomplir les desirs de la chair, 64
*Diable.* Ne donner point de lieu au Diable. Ne consentir point à ses mauvaises suggestions, 137
*Diabolus.* Le Démon, veut dire quelquefois calomniateur, 402
*Diaconesses.* Quelles étoient leurs fonctions, 404. Celles qu'on y admettoit, & qui en étoient exclues, 426. 427. 428. 429
*Diacres des Eglises* Leur rapport avec les Chasanims, ou Inspecteurs des Juifs, 171. Leurs fonctions, *là-même.* Qualitez, qu'ils doivent avoir pour exercer saintement leur ministere, 402. 403. Comment on les ordonnoit, 404. 405.

Digitized by Google

*Dieu*, n'aime rien qui ne ſoit aimable, ſou qu'il ne rende aimable, 140. Dieu opere en nous le vouloir, & le faire, 190. Confiance en Dieu accompagnée d'humilité, *là même*. Dieu qui opere en nous le vouloir, & le faire, achévera en nous par ſa grace la bonne œuvre qu'il y a commencée, 172. La volonté de Dieu eſt que nous ſoyons ſaints, 300. Il nous appelle à la ſaintete, à la pureté du cœur, & du corps, *là même*. Dieu eſt fidéle, & il accomplira en nous ſon ouvrage, 321. Dieu ne peut commettre aucune injuſtice envers ſa créature, 330. Il eſt juſte qu'il conſole ceux qui ſont à lui, & qui ſont dans l'affliction, *là même*. Dieu pour punir les hommes, permet ſouvent qu'ils tombent dans l'erreur, l'illuſion, le péché, 352. Comment il eſt un feu dévorant, 772

*Dignitez Eccleſiaſtiques*. Danger où s'expoſent ceux qui les recherchent, 784

*Diſcours des Chrétiens*, doit être aſſaiſonné du ſel de la ſageſſe, 267. Diſcours poli, gratieux, agréable, loüé par S. Paul; 142

*Diſcrétion*, dont les Chrétiens doivent uſer, pour ne pas aigrir leurs ennemis, & ne pas attirer mal à propos des perſécutions à l'Egliſe, 148

*Dîme*. En uſage depuis long-tems, 663. 666

*Diſtinctions* des viandes pures, ou impures, ſont vaines, & inutiles dans le Chriſtianiſme, 252. 253. Dans quel eſprit on peut les pratiquer 254

*Divinité* Elle eſt unie à J. C. réellement, véritablement; elle réſide en lui corporellement. Sens de ces paroles, 241. 242

*Diviſions*. Elles ne viennent que de l'orgueïl, de l'ambition, &c. 184. 185

*Docteur*. Pourquoi l'Apôtre prend-il la qualité de Docteur des Nations? 389

*Docteurs*, ou *Catéchiſtes* des grandes Egliſes, 129. Faux Docteurs qui vouloient engager les Galates dans l'obſervance de la Loi, ne les aimoient pas comme il faut, 451. Docteurs pernicieux, & judaïſans que S. Paul combat dans ſes Epîtres, 371. 374. La colére de Dieu tombera ſur eux, 143 Faux Docteurs qui décrioient S. Paul, 289

*Doctrine*. Saine doctrine. Sa véritable ſignification, ſelon S. Paul, 376

*Doctrines étrangeres*. Elles ſont ſéduiſantes, & dangereuſes, 778

*Dominations*, vertus, puiſſances céleſtes, termes empruntez de ce qui ſe voit dans la Cour des Princes du monde, 98

*Dominations*, ſignifient ou les Rois de la terre, ou une ſorte d'eſprits bienheureux d'un certain rang dans la Hierarchie Céleſte, 130

*Don*. Goûter le don de Dieu, 651

*Dormir*, mis pour mourir, 305

*Dorothée de Tyr*, diſtingue Céphas de S. Pierre, viij

*Dumoulin*, Pierre: ſon ſentiment ſur Melchiſédech, 587

E

*Ebionites*, Hérétiques. Quand ils ont ceſſé, 480

*Ecriture ſainte*. Combien utile, & quels Livres la compoſoient du tems de l'Apôtre S. Paul, 483 484

*Edifice de la perfection chrétienne*. Ce qu'il faut faire pour le conſtruire, 645. 646

*Edifier*, ou *Edification*. Ce que ſignifie ce terme employé par S. Paul, 373

*Education*. La bonne éducation des enfans, moyen du ſalut pour les meres, 394

*Egliſe*. Elle eſt le Corps, & J. C. eſt le Chef. Il lui communique une très-grande gloire, 99 Elle eſt bâtie ſur l'édifice des Prophétes, & des Apôtres, 100. Sageſſe admirable avec laquelle Dieu l'a établie, 116. 117. 118 Elle eſt l'Epouſe de J. C 150. Amour qu'il a eu pour elle, 151. Ses ſaintes, & véritables qualitez, qui la diſtinguent de la Synagogue, & de l'Egliſe P. R 417. La voix, le tribunal, & la ſeule dépoſitaire de la vérité, 469. Elle a ſuccedé à la Synagogue. Ceux qui la compoſent, 621. 622. Montrée en figure à Moyſe, 683

*Egliſe des premiers-nez*. Ce que cela ſignifie, 768

*Egliſes*. Ce qu'elles étoient du tems des Apôtres, 542

*Eléazar*. Ce qu'il a ſouffert, 750

*Election*. Nous ſommes choiſis par le ſort en J. C. Notre élection eſt toute gratuite, 92. 93. Election gratuite de la part de Dieu. 105. 106

*Elemens de la parole de Dieu*, 643

*Elemens du monde*, c'eſt-à-dire, principes d'une ſcience humaine. C'eſt de quoi ſe paroient les faux Docteurs, 241. Autres explications de ces termes, *là même* Elémens du monde ſous leſquels nous étions aſſujettis, 451. Ce qu'ils ſeront après la réſurrection, lxxix

*Elie*, & *Enoch* ſe ſouléveront contre l'Ante-Chriſt, ij Ancienne prophétie d'Elie, d'où S. Paul a pris un paſſage, 145

*Elion*, pour dire Très-Haut, 662

*Eliſée*, moqué par des enfans, 751

*Elûs*. En quel ſens ce terme eſt pris dans l'Ecriture, 465. Reſſuſciteront-ils avant les réprouvez? 309. N'y aura-t'il que les Elûs qui doivent aller au-devant de J. C. *là même*

*Empire Romain*, ſubſiſte dans l'empire d'Allemagne, 338. Il doit être détruit avant la venuë de l'Ante-Chriſt, 346

*Energetites*, Hérétiques des premiers ſiécles, 486

*Enfance ſpirituelle*. Deux défauts que J. C. veut qu'on y évite, 131

*Enfant*, tandis qu'il eſt petit, ne differe point du ſerviteur, mais il eſt ſous la puiſſance des tuteurs, 44. Tel eſt le genre humain, ou la



Digitized by Google

nation Juive, jusqu'à la venuë de J. C. 44
*Enfant de perdition*, pour dire l'Ante-Christ, xxx. xxxj
*Enfans*, doivent obéïr à leurs peres, & à leurs meres en vûë du Seigneur, 155. Ils doivent leur rendre le respect, l'honneur, l'assistance, *là-même*. Obéïssance qu'ils doivent à leurs parens, 262. S. Paul ne veut pas que les Ephésiens soient comme des enfans, legers, ignorans, inconstans, &c. 131. Enfans de lumiére, enfans du jour, 313. 314. Enfans de colére. Tous les hommes par le péché originel, sont enfans de colére, 104
*Enoch*. Sa foi, 735
*Entrailles des Saints*. Ce que cela veut dire, 543 544
*Eones*. Ce que signifioit ce terme inventé par certains Hérétiques, 372
*Epaphras*, Apôtre des Colossiens, 222. Son histoire. Ce qu'on sait de lui, 226. Disciple de S. Paul, convertit Philémon, 537. 538. Evêque de Colosses, & captif avec l'Apôtre, 550. Eloge que S. Paul en fait. C'étoit un vrai serviteur de J. C. & fort zélé pour les Colossiens, dont il étoit Evêque. 269
*Epaphrodite*, Evêque de Philippes, porteur de la Lettre aux Philippiens, 170. Est nommé leur Apôtre, *là-même*. Il est envoyé à Rome par les Philippiens. Il y tombe malade. Saint Paul le renvoye en Macédoine, 195. Etoit-il Evêque de Philippes? *là-même*. Sa maladie dangereuse, 196. Son zéle pour le service de l'Apôtre. Son éloge, 197. 198. Il porta des secours d'argent à saint Paul de la part des Philippiens, 218
*Epée*. Plusieurs Saints ont évité le tranchant de l'épée par la grandeur de leur foi, 749. D'autres l'ont souffert, 752
*Epée spirituelle*, est la parole de Dieu, 162
*Ephése*, Métropole de l'Asie Mineure. Désordres qui regnoient dans cette ville, 80. Quand est-ce que S. Paul vint à Ephése? Divers voyages qu'il fit en cette ville, 80. 81
*Ephésiens*, lumiéres, & connoissances que saint Paul leur souhaite, 96. S. Paul les conjure de vivre d'une maniére qui étoit digne de leur vocation, 124. Epître de S. Paul aux Ephésiens. Quand l'écrivit-il? & d'où l'écrivit-il? 81. 82. Avoit-il déja été à Ephése lorsqu'il l'écrivit? 82. L'Epître aux Ephésiens, étoit-elle adressée aux Laodicéens? 83. A-t'il écrit deux Lettres aux Ephésiens? 84. 85. Stile, & difficulté de l'Epître aux Ephésiens. Dessein de S. Paul en l'écrivant, 84. Il l'écrivit à Rome, étant dans les liens, 81. Les Ephésiens avoient été fort attachez à la magie, 102. Ce qu'ils étoient avant leur vocation, 105. 106
*Epiménides*, Prophéte de Créte, 513. 514
*Episcopat*. Comment il est permis de le désirer, 395. Beaux passages de saint Augustin, & de saint Jérôme sur ce sujet, *là-même*. Si on peut y élever des personnes nouvellement converties, 402
*Epitre aux Thessaloniciens*, est la premiere de toutes celles de S Paul, 278. Elle a été écrite à Corinthe vers l'an 62. de J. C. 278. Occasion de cette Epître, *là même*
*Epitre aux Colossiens*, envoyée par Tychique, & par Onésime, 223. S. Paul l'écrivit de Rome, où il étoit dans les liens, *là-même*. De toutes les Epîtres de saint Paul les plus belles, & les plus touchantes, sont celles qu'il a écrites de sa prison, *là-même*. Mise avant celle aux Philippiens dans quelques Manuscrits, 227
*Epître aux Philippiens*, d'où a-t'elle été écrite? 220
*Epître aux Ephésiens*, étoit-elle circulaire pour toutes les Eglises d'Asie? 87. Etoit-elle adressée à l'Eglise de Laodicée? 83. Est ce celle là que S. Paul veut qu'on lise aux Laodicéens? 274. 275
*Epître prétenduë de S. Paul aux Laodicéens* Jugement sur cette Lettre. Quelques-uns l'ont crûë véritable, 271. 272. *&c.*
*Epître aux Galates*, adressée à toutes les églises de Galatie, 3. Elle est plus austere que les autres Lettres de S. Paul, parce que les Galates étoient plus grossiers, 4
*Eprouver toutes choses*; approuver ce qui est bon, 319
*Eraste*. Qui il étoit, 496
*Esaïe*, mis dans un sens figuré, 763. 764
*Espérance*. Comparée à un ancre, 660. A l'encens, *là-même*. Celle des saints les a soutenus dans les souffrances, 753. Espérance de saint Paul dans les prières des Philippiens, 179
*Esprit*. Marcher selon l'esprit, 64. Si nous vivons par l'esprit, conduisons-nous par l'esprit, 67
*S. Esprit*. N'attristez point le Saint-Esprit. Sens de ces paroles, 138. Nous l'attristons par nos mauvaises actions, par des discours sales, & impurs, 138 Le Saint-Esprit nous a imprimé son sceau, il nous a donné sa grace, &c. 139. N'éteignez point l'Esprit. Sens de ces paroles, 318. Divinité du Saint Esprit prouvée par les Peres, par le passage, *Philipp.* 111. 3. 291. Fruits, ou œuvres de l'esprit saint, 66
*Evangile*, a été donné par J. C. aux hommes, sans médiateur, 40. Les quatre Evangiles, à proprement parler, n'en font qu'un, 4. 5. Evangile prêché aux Gentils, majesté, & gloire de ce mystére, 235. L'Evangile est la seule Loi qui subsiste à présent, & que saint Paul a substituée à toutes les autres, 376. Ce qu'il entend par l'Evangile de gloire 377. L'Evangile doit être preché dans tout le monde avant la venuë de l'Ante-Christ, 346. Ce que saint

Digitized by Google

Paul appelle ſon Evangile, 464
*Evangeliſtes.* Ce qu'ils étoient du tems de l'Apôtre S Paul, 486. 487. Inférieurs aux Apôtres. Ce que c'étoit que les Evangéliſtes, ou Prédicateurs, 129
*Eubule*, un des premiers Chrétiens de Rome, 497
*Euchariſtie.* Véritable nourriture de l'ame, préférable aux autres viandes du corps, 779
*Eve*, premiére des femmes, ſéduite par le ſerpent, 393
*Evellius*, martyr Chrétien ſous Néron, 220
*Evêque.* Les vertus qui ſont l'ornement, & le ſoutient de ſa dignité, 522. Le nom d'Evêque, & celui de Prêtre, étoit commun autrefois aux uns, & aux autres, 170. Signification de ce terme, 394. Qualitez d'un Evêque, 396. 398. 399. 400. 401. 402. Modéle des Chrétiens, 419. & 443. 506. 507. 508. Evêque Juge des Prêtres, & des Laïques: comment il doit exercer ſa juriſdiction ſur les uns, & ſur les autres quand on les accuſe de quelque crime, 431 432
*Eunice*, mere de Timothée, & ſa grande piété, 453
*Evodie*, femme Chrétienne de Philippes. S. Paul l'exhorte à conſerver la paix avec Syntyque, 210
*Excommunication de deux ſortes*; excommunication majeure, & mineure, ſur tout dans les Régles Monaſtiques, 358. Excommunication mineure, qui ne ſépare que du commerce de la vie, a pour principal objet de donner la confuſion au coupable pour le convertir, 362 363
*Exemple des Saints*, qu'il faut ſe mettre devant les yeux, 777
*Exercices*, corporels, & ſpirituels; leur différente utilité, 417. 418
*Expers.* Ce que ſignifie ce terme, 644

F

*FAinéans & inquiets.* On doit les éviter, 316
*Fanatiques.* Erreur des Fanatiques, réfutée, 686
*Fardeau.* Porter les fardeaux les uns des autres, 69. Chacun portera ſon propre fardeau, 70
*Félicité.* Opinion des Juifs ſur la félicité, réfutée, xcvij
*Femmes.* Si elles reſſuſciteront dans leur propre ſexe, civ. Doivent être ſoumiſes à leurs maris, comme au Seigneur, 150. Comme l'Egliſe à J. C. 150. 262. Comment elles doivent prier, & quels ſont leurs plus beaux ornemens? 390. 391. Leur ſilence dans l'Egliſe, *là même.* Elles ont eu beaucoup de part aux premieres erreurs, 477
*Femmes Chrétiennes*, qui alloient inſtruire les perſonnes de leur ſéxe dans l'intérieur des maiſons, 211. Femmes avancées en âge, quels ſont leurs devoirs, 519. 520. Ce quelles doivent enſeigner aux jeunes femmes, 521
*Fêtes des Juifs.* Les faux Apôtres vouloient que les Chrétiens les obſervaſſent, 248. Elles ne ſont que des ombres de ce qui devoit arriver, 248
*Feu*, qui doit précéder, & accompagner le dernier Jugement, 331
*Feu éternel*, preuve de ſa réalité: 724
*Fidéle.* Dieu toujours fidéle; comment? 466. 467. En quel ſens l'Apôtre dit qu'il a été fidéle à ſon Dieu, & comment on le peut dire avec lui, 377. 378
*Fidéles.* Faire du bien aux Fidéles préferablement aux autres, 72. On connoîtra particuliérement en l'autre vie ceux qui ſont vraiment Fidéles, 334
*Flammes.* Dieu viendra au milieu des flammes juger les vivans, & les morts 311
*Fluentius*, Evêque, condamné dans un Concile; pourquoi? xl
*Foibles.* On doit les ſoutenir, & les ſouffrir, 316
*Fondemens de l'Egliſe*, c'eſt Jeſus-Chriſt; ce ſont les Prophétes, & les Apôtres, chacun à ſa maniére, & à ſon rang, 110. 111
*Fournaiſe ardente.* Les trois jeunes Hébreux en ſortent ſans aucun mal; 745
*Foy*, don de Dieu. Il la met dans nos cœurs, 297. S. Paul ſouhaite affermir la foi des Theſſaloniciens, 298. Vrai principe de nôtre juſtification, 22. La foi eſt neceſſaire avec les œuvres pour la juſtification. 32. C'eſt la foi animée de la charité, qui nous juſtifie, 60. Celle de l'Egliſe inébranlable, comment? 470. Elle eſt le bouclier avec lequel nous nous mettons à couvert contre les traits du Démon, 161. La foi n'eſt pas donnée à tous, 356. La foi a pluſieurs adverſaires qui s'oppoſent à elle, *là-même.* Sa nature, ſon éloge, ſes effets, ſon objet, 731. *&c.* C'eſt par elle qu'on croit la création, 732. Elle l'emporte ſur la philoſophie, *là-même.* Celle des anciens Patriarches, 733. &c. Sans elle on ne peut plaire à Dieu, 735. Combien a été grande celle de quelques ſaintes femmes, 750
*Freres*, faux Prêtres, auſquels S. Paul ne céda pas un moment; 16. 17
*Fruits de juſtice*, dont S. Paul ſouhaite que les Philippiens ſoient remplis, 175. Nos œuvres ſont nos fruits. J. C. eſt l'arbre, nous ſommes les branches, 175
*Fruits du S. Eſprit*, quels ils ſont? 66. 67

G

*GAge.* Le Saint Eſprit que nous avons reçu, eſt le gage de notre bonheur éternel, 24



Digitized by Google

*Gaillard*, Jacques, ſon ſentiment ſur Melchiſédech, 587

*Galates*. Préface ſur l'Epître aux Galates. Leur origine, j. Ce qui a donné occaſion à S. Paul d'écrire cette Epître ij. Quels étoient les ſentimens des Galates Juifs convertis à la foi, & pourquoi ils préféroient S. Pierre à S. Paul? *là-même*. De quel endroit S. Paul a écrit cette Epître aux Galates, *là-même*. Le caractére, & l'abrégé de l'Epître aux Galates, ij. iij. Les importantes inſtructions que l'Apôtre y donne pour la morale, iij. Si les Galates étoient Juifs, ou Gentils? *là même*. En quel tems, & de quel lieu l'Epître aux Galates a été écrite? iv. Différens ſentimens des Peres, & des Interprétes ſur ce ſujet, *là-même*. Celui qui paroît le mieux établi, *là-même*. C'étoit un peuple groſſier, & volage. S Paul leur écrit d'une maniere plus rude, & plus auſtére, qu'aux autres Fidéles à qui il a écrit, 4. Ils vouloient s'aſſujettir de nouveau aux élémens du ſiécle, & aux obſervations de la Loi, 48. Maniére dont S. Paul a prêché parmi eux. Son affection pour les Galates, 48. 49. Il étoit à leur égard comme une mere qui forme ſon enfant dans ſon ſein, 31. Il y avoit parmi eux quelque méſintelligence, 64. S. Paul les traite avec dureté, à cauſe de leur péſanteur, & de leur peu de génie, 27. Ils ſe laiſſérent ſéduire par les faux Apôtres, 28

*Galatie*. D'où vient le nom des Galates. S. Paul y prêche, & y établit une Egliſe. Comment il y eſt reçu. Il y annonce le premier l'Evangile aux Gentils, après que S. Pierre l'eut déja annoncé aux Juifs dans ce même lieu, j. xxiv

*Généalogies*. Ce que ſignifie ce terme dans la bouche de S. Paul, 371. 372

*Gentils*. S. Paul deſtiné de Dieu pour prêcher aux Gentils, 10. 11

*Gentils convertis*. Ils n'obſervoient pas les cérémonies de la Loi, 21. Vocation des Gentils. Myſtére inconnu aux Juifs, 113. 114. Vocation des Gentils à la foi, 594. 595

*Genoux*. Prier à genoux, uſité dans l'Egliſe, 120

*Germain*. S. Paul parle-t'il à un homme de ce nom, en diſant: *Germane compar?* ou ces termes marquent-ils mon cher époux, ou ma chere épouſe? 212

*Germane compar*, marque-t'il l'épouſe de ſaint Paul, ou l'époux de Syntique, ou d'Evodie, ou Silas, ou Barnabé, ou Epaphrodite, &c. 212

*Gnoſtiques*. Pourquoi certains Hérétiques ſe ſont ainſi appellez? 372. Quand ils ont ceſſé, 480

*Gobarre*, Etienne. Son ſentiment ſur la reſurrection, lxxxix

*Grace*. Affermir ſon cœur par la grace, 779. C'eſt par la grace que Dieu exécute le décret de notre prédeſtination, 88. Dieu veut qu'on attribuë toute ſa gloire à ſa grace, 89. Nous rend enfans de Dieu, 105. La maniére dont elle agit en nous. Elle nous fait vouloir, mais ſans contraindre nos volontez, elle nous découvre le bien, & nous le fait aimer, 190. 191. Bel éloge que l'Apôtre fait de l'efficacité de la grace en lui même, 378. 379. Source de tout bien ſans laquelle on n'en peut faire aucun, 786 S. Paul la ſouhaite toujours aux Chrétiens, 780 Elle eſt comparée à un feu qui embraſe, & conſume tout. Pourquoi? 453. 454. Entiérement gratuite, 455

*Grace de l'ordination*. En quoi elle conſiſte? 421

*Le Grec*, eſt mis par oppoſition au Juif, 259

*S. Gregoire le grand*, a ſuivi le ſentiment de ſaint Auguſtin ſur la réprimande faite à S. Pierre par S. Paul, viij

*Grotius*. Sentiment particulier de Grotius touchant les faux Apôtres, contre leſquels S. Paul écrit, réfuté, iv Il croit que S. Paul a été perſuadé que le jour du Jugement arriveroit de ſon tems, & que Simon le Magicien étoit l'Ante-Chriſt, 324. Son ſentiment ſur les Epîtres aux Theſſaloniciens, expoſé, & réfuté, 324. 325. L'application ſinguliere qu'il donne au terme de genéalogies employé par S. Paul dans ſa premiere Epître à Timothée, 371. Il eſt réfuté, 443. N'eſt pas aſſez éloigné de quelques ſentimens de Socin, 678

*Guerre*. Dans quelle vûë les princes peuvent la faire, 385. 386

*Guere ſpirituelle*, entre l'homme, & le Démon, 158

H

*Haine*, médiſance, condamnée, 64

*Hammond*. Explication ſinguliére qu'il donne à ces paroles de l'Apôtre: *Regi ſæculorum, &c.* 380

*Hardoüin* Le Pere Hardoüin diſtingue Céphas de S. Pierre, viij. Expoſition de ſon ſentiment, ix. x. xj. xij. xiij. Réfuté, xiij. xiv. xv. xvj. xvij. xviij.

*Hebreux*. Préface ſur l'Epître aux Hébreux. Son excellence, & differentes opinions qu'on en a portées, 552. Son Auteur, 553. Si c'eſt ſaint Luc, ou S. Clément Pape, 554. 555. Si c'eſt S. Barnabé, 555. 556. Si c'eſt un autre Paul different de l'Apôtre, 566. Si c'eſt Apollon, ou S. Marc, *là-même*. Ce n'eſt point Tertullien, *là-même*, Mais ſaint Paul lui-même, 556. 557. 558. 559. 560. 561. Il l'a fait retoucher par un autre, 562. En quelle langue elle a été écrite, 562. 563. 564. Plûtôt en Grec qu'en Hébreu, 565. 566. En quel lieu, en quel tems, & à quelle occaſion elle a été écrite, 566. 567. 568. Abrégé de cette Epître, 567. 568. 569. Son autenticité, & ſa canonicité, 570. 571. 572. 573.

*Hébreux ſelon la chair*. Leurs prérogatives en

Digitized by Google

ce sens,
*Béléne.* Femme célebre parmi les Simoniens, 392. 477.
*Héréſies.* Par qui elles ont été prédites, & que cette prédiction commence à s'accomplir, 410
*Hérétique.* Son caractere, 532. Comment & combien de fois il faut le reprendre, 533
*Hérétiques.* Leur caractere, 474. 475. 476. Ils sont les précurseurs de l'Ante-Christ, 345 Leur révolte, & leurs calomnies contre l'Empire Romain, 338 339
*Hermogéne.* Abandonne S. Paul, & different de celui que Tertullien attaque dans ses Ecrits, 458
*Hiéraple.* Epaphras s'intereſſe pour les Fideles de Hiéraple, 237. 238
*Hiérarchie Celeſte.* L'ordre que les Anges y tiennent, n'est pas bien connu, 231. Cela se dit dans l'Ecriture à l'imitation de ce que nous voyons dans les Etats. *là-même.*
*Hiérax.* Son origine, son erreur, 581. On la réfute, *là-même.*
*Hilaire*, Diacre. Est de même sentiment que saint Auguſtin sur la reprimande faite à S. Pierre par saint Paul, viij
*Himenée.* Excommunié par Saint Paul; pourquoi? 367. 382
*Hipocriſie.* C'est le voile dont les héretiques se servent pour se cacher, 413
*Homme de Dieu.* Epithéte donnée dans l'Ecriture à ceux qui étoient d'une saintеté reconnuë, 441
*Homme nouveau*; nouvelle créature, 77. Se revêtir de l'homme nouveau; 259
*Homme intérieur*, est l'ame, ou l'esprit, 121
*Home de peché*, pour dire l'Ante-Christ, xxix. xxxj. 340
*Honnêteté*, recommandée par S. Paul, 304
*Honoraire.* Ce que signifie ce terme, 430
*Hoſpitalité.* Recommandée aux Chrétiens, 773. 774
*Humanité.* Ce terme signifie deux choſes en parlant de J. C. 529
*Humilité*, qui nous fait croire que les autres valent mieux que nous. Motifs de cette humilité, 184. Comment un Saint peut-il s'eſtimer inferieur à un méchant? *là-même.* Excellence de cette vertu, 124. Humilité profonde de saint Pierre, xxv. Combien a été grande celle de l'Apôtre saint Paul, avoüant la grandeur de ses fautes, afin d'attribuer à la grace tout le bien qui étoit en lui, 378

I

*Jacob.* Sa grande foi en mourant, 741. 742
*Jacque*, frere du Seigneur. C'est le seul des Apôtres que S. Paul ait vû à Jeruſalem, 12
*Jannés.* Faux Magicien d'Egypte, qui reſiſte à Moyſe, 478.
*Idolâtrie*, souvent appellée fornication, 257
*Idoles.* Désignées sous le nom de morts. 412
*S. Jean l'Evangeliſte*, étoit-il à Epheſe lorſque S. Paul y alla? 81
*Jeremie.* Livre apocryphe de ce Prophete, d'où S. Paul a pris un paſſage, 145. Explication d'une de ses propheties, 686. 687
*Jericho.* Ses murs renverſez; comment? 747
*Jeruſalem Celeſte.* Jeruſalem d'en-haut est la patrie des hommes libres, des enfans de Sara, des heritiers des promeſſes, 55
*Jeſus-Chriſt.* Son égalité au Pere, & sa Divinité prouvée par S. Paul, 2. Il s'est reſſuſcité lui-lui-même, & a été reſſuſcité par le Pere, *là-même.* J. C. nous a en quelque sorte engagé dans le peché, si l'obſervance de la Loi ceremonielle est encore néceſſaire, 23. 24. Il s'est en quelque sorte rendu l'objet de la malédiction pour nous délivrer de la malédiction, 34. Il est venu pour racheter tous les hommes, & pour les mettre en liberté, 46. Et en particulier pour affranchir les Juifs du joug de la Loi, & de la tutelle des ceremonies, 46. Ceux qui sont à Jeſus Chriſt, ont crucifié leur chair avec leurs paſſions, 67. Stigmates de J.C. que S. Paul portoit, 78. 79. Nous sommes choiſis en J. C. par le Pere avant la création du monde, 88. 89. C'est par le merite de sa mort, & de son sang que nous avons reçu la rédemption, 89. 90. Dans lui tous les myſtéres, toutes les figures, tous les symboles de la Loi ancienne se réüniſſent, 91. 92. Dans lui les Anges, & les hommes, le Ciel, & la terre se réüniſſent, 92. Il est le chef des Anges, & des chrétiens, *là-même.* Il nous a rachetez du peché, de la mort, & de la corruption, 95. Il nous a rendu la vie de l'ame, 100. Il est aſſis à la droite du Pere, est placé au-deſſus de toutes les Puiſſances Celeſtes, 98. Il est le Chef de l'Egliſe, & la ſource de sa gloire, 99. J. C. est notre paix. C'est lui qui nous reconcilie avec le Pere Celeſte, 107. Il a rompu par sa mort le mur de diviſion qui nous ſéparoit de Dieu, 107. Il a abrogé la Loi ceremonielle; il a formé des deux peuples, de Juif, & du Gentil, un ſeul homme: une ſeule Egliſe, 108. J. C. est le centre dans lequel nous nous réüniſſons, *là-même.* Il a annoncé la paix, tant aux Juifs, qu'aux Gentils, 109. Il est le fondement eſſentiel de son Egliſe, 110. 111. Tout ce qui n'est pas fondé ſur J. C. ne ſubſiſtera point, 111. Il est Pere de toute la famille Celeſte, & terreſtre. des Anges, & des hommes, de l'Egliſe triomphante, & de la militante, 120. Montant au Ciel a fait des largeſſes aux hommes. Le Pſalmiſte dit qu'il a reçu des préſens des hommes. Sens de ces paroles, 127. Il est deſcendu dans le ſein de la Vierge, & est monté au plus haut des Cieux, 128. Il est comme le Chef de tous les Chrétiens. Il

Digitized by Google

communique l'esprit & la vie à tous ses membres, 132. Il est l'homme nouveau dont nous devons nous revêtir, 135. Il a aimé l'Eglise comme son Epouse ; il l'a comblée de gloire, 151. 152

*Jesus-Christ* est le modéle des Chrétiens, 185. Nous devons sur tout imiter son humilité incompréhensible, *là-même*. Il n'a pas la simple forme, la simple image de la Divinité, il en a la vérité & la réalité, *là-même*. Il n'a pas cessé d'être Dieu en se revêtant de l'humanité, *là-même*. N'a point crû que ce fût pour lui une usurpation d'etre égal à Dieu, 186. Il l'est par son essence, par sa nature, 186. 187. Ses humiliations, son anéantissement aux yeux des hommes, 187. Il n'a pas cessé d'être Dieu en prenant la forme de serviteur, *là même*. Son obéissance jusqu'à la mort de la croix, 188. La gloire dont il a été revêtu en récompense de ses humiliations, *là-même*. Comment sa gloire a-t'elle pû s'augmenter? *là-même*. Il nous a communiqué sa gloire de son élévation, *là-même*. Au nom de Jesus tout genoû fléchit au Ciel, & en la terre, 189. Toute langue confesse que J. C. est dans la gloire du Pere, *là-même*. Il est l'image du Dieu invisible, engendré de toute éternité, 229. Premier né de toutes les créatures : en quel sens cela se peut-il entendre? *là-même*. Tout a été créé par lui, 230. Il est au-dessus de tous les ordres des Anges, 231. Il est le Chef de l'Eglise, qui est son Corps mystique, *là-même*. Il est le premier né d'entre les morts : la cause de notre résurrection, 231. 232. Toute la plénitude des graces réside en lui, 232. Il a réconcilié toutes choses à son Pere, il a réuni les hommes aux Anges, 232. 233. Tous les trésors de la sagesse & de la science sont renfermez en lui, 238. C'est par lui que nous recevons la plénitude des graces, de la justice, de la science, 243. Il a effacé la cédule qui nous étoit contraire, l'arrêt de notre condamnation, 245. Il est l'homme nouveau, & le modele sur lequel nous devons nous former, 258. Se revêtir de J. C. 259. Il est tout en tous, *là-même*. En vain cherchons-nous hors de lui la vie, la justice, la sainteté, *&c.* 259. Faire toutes choses au nom de J C. 261. Toute la plénitude de la divinité réside en lui corporellement, c'est-à-dire, vraiment, réellement, pleinement, 291. Sa Résurrection nous assure de la nôtre, 306. Nous devons vivre pour lui en quelque état de la vie que nous soyons, 314. Son nom est glorifié par la bonne vie des Chrétiens, 335. Ses grandeurs & ses perfections, 594. 595. 596. 597. Qu'il est au-dessus des Anges, 598. Fils de Dieu, 598. 599. Adoré par les Anges, 600 Il est le Messie & l'Oint du Seigneur par excellence, 601 602. Le premier, & le plus grand de tous les Saints, 603. Le Créateur, & le conservateur de toutes choses, 603. 604. Assis à la droite de son Pere, 605. Qui sont ses ennemis, 605. Respect que nous devons à sa parole, 607. Fidélité à sa Loi, 608. Il est Chef de l'Eglise, 610. Comment inférieur aux Anges, 611. Comment toutes choses lui sont soumises dès-à-présent, 612. Mort pour tous, 613. En quel sens nous sommes ses freres, 615. Ses enfans, 616. Fruits de sa mort & de sa Résurrection, *là-même*. Pourquoi il nous est semblable, 618 L'Apôtre & le Pontife de notre Religion, 619. Beaucoup au-dessus de Moyse, 620. Comment nous lui sommes incorporez, 625. Il est au-dessus d'Aaron par sa dignité Sacerdotale, 634. 635. Exemt de tout péché, 635. Eminence de son sacerdoce, 636 637. Touché de compassion pour nous, 637. A reçu le sacerdoce de Dieu son Pere, 639. Il en a rempli toutes les fonctions, 640. Sa crainte respectueuse pour son Pere, 641. Son obéissance, *là même*. Son sacrifice, 642. Son sacerdoce ineffable, *là-même*. Il nous a précédé dans la gloire, 661. J. C. figuré par Melchisédech, 662. 663. 664. 667. Comment il est né d'Abraham, 669. Il est notre Médiateur, & comment il prie son Pere pour nous, 676. 677. Son sacrifice n'exclut pas celui de l'Eglise, ni son sacerdoce celui des Chrétiens, 678. Pourquoi il est monté au Ciel, 682. Il est Pontife des biens futurs, 699. A accompli toutes les cérémonies de la Loi ancienne, 700. 701. Sa grande obéissance, 714. 715. 716. Lui seul nous soutient dans le bien, 722. Auteur & consommateur de notre foi, 756. 757

*Jesus le Juste*, salue les Colossiens. Il est la consolation de saint Paul dans ses liens, 269

*Jeuneſſe*. En quel sens l'Apôtre employe ce terme, 419

*Jeux publics*. Similitude prise des jeux publics, 756

*Ignorance*. Que tout péché vient d'ignorance, 636

*Immortalité*. Ne convient qu'à Dieu, 444

*Impoſition des mains*. Par qui elle se faisoit dans l'ordination, 420. Celle qui se faisoit sur les pécheurs pénitens, 433. Ce que c'étoit, 647

*Impoſſibilité*. Plusieurs sortes d'impossibilitez, 649

*Impoſteurs*, qui disoient que le jour du Jugement étoit proche, 336. Quel intérêt avoient-ils à feindre cela? 337

*Impudicité*, fornication, exclue du Royaume des Cieux, 142

*Incarnation* Mystére de l'Incarnation expliqué par S. Paul; 408. 409. Les fruits qu'il doit produire, 524. 525

*Incrédules*. Enfans incrédules, ou enfans d'incrédulité, sont les méchans qui ont vécu avant & après le déluge, 257

*Ingratitude*.

Digitized by Google

*Ingratitude.* Que c'eſt un grand crime. 475
*Inquiétude.* S. Paul ne veut pas que les Fidéles ayent aucune inquiétude ſur leurs propres beſoins, 214
*Inſtruction* En quel ſens il eſt défendu aux femmes d'inſtruire, & en quelles occaſions elles le peuvent faire, 392. 394. En quel ſens il eſt dit, que chacun n'aura plus beſoin d'enſeigner ſon prochain, 666. 687
*Inviſible.* Comment Dieu eſt inviſible en cette vie, & ne ſera viſible qu'en l'autre, 444
*Joachim*, abbé; ſon ſentiment ſur l'Ante-Chriſt, x.
*Job*, Evangéliſte de la Réſurrection, xcj
*Jocabed.* Pline en parle, 478
*Joſeph.* Sa foi lui fait predire l'avenir, 742. Parallele de ce Patriarche avec Onéſime, 546
*Joſué*, Victorieux par ſa foi, 748
*Jour du Seigneur*, jour du Jugement, 307. Saint Paul a-t'il crû qu'il arriveroit de ſon tems? *là même.*
*Joye chrétienne*, recommandée parmi les Chrétiens, 317
*Iſaac.* Sa grande foi en béniſſant Jacob, 741
*Iſaie.* A été ſcié en deux, 751
*Iſmaël*, qui perſécute Iſaac, eſt la figure des Juifs charnels qui perſécutent les Chrétiens, 56
*Judaïzans.* Leur ſcrupule ſur certaines viandes, 247
*Judaïſme*, ſouffert par les Loix Romaines. Les faux Apôtres en faiſoient profeſſion pour ſe mettre à couvert des perſécutions, 59
*Juge.* Comment Dieu eſt le Juge des eſprits, 769
*Juges d'Iſraël*, loüez dans l'Ecriture pour leurs bonnes actions, & non pas pour ce qu'ils ont fait de mauvais, 748
*Jugement.* Qu'il faut ſe juger ſoi même dans toute la rigueur, afin que Dieu nous juge ſelon ſa miſéricorde, 379
*Jugement dernier*, toujours proche, 729. Au Jugement ceux qui ſeront encore en vie, paſſeront ſubitement de la vie à la mort, ou ſans paſſer de la vie à la mort, ils paſſeront tout d'un coup d'une vie mortelle, à une vie immortelle, 310. Il eſt inutile de ſe fatiguer pour ſavoir le jour du Jugement, 311. Quelques impoſteurs publioient qu'il étoit proche, 336 S. Paul montre que le jour du Jugement eſt incertain, *là-même.* Dans quelle diſpoſition nous devons l'attendre, 338
*Juif.* Le Juif n'a aucun avantage ſur le Gentil converti à J. C. 43
*Juifs*, oppoſez aux pécheurs, c'eſt à-dire, aux Gentils, 21
*Juifs convertis.* Ils obſervoient la Loi de Moyſe, 20. 21. Ils obligent ceux qui ſont en différend, de ſe réconcilier avant le coucher du ſoleil, 236
*Juifs ſelon la chair.* Leurs prérogatives, 201. 202. Les Juifs déchus de leurs droits & de leurs priviléges par leur incrédulité, 227. Les Juifs ne plaiſent ni à Dieu, ni aux hommes, 291. Haine déclarée des peuples contr'eux. Ils envoyent par tout le monde pour décrier J. C. & ſes Diſciples. Ils accuſent les Chrétiens d'athéïſme, 291. Ils commençoient dès le tems de S. Paul à combler la meſure de leur iniquité, & la colére de Dieu étoit prête de tomber ſur eux, *là même.* Leurs crimes forcérent en quelque ſorte la colere du Ciel à prévenir le tems deſtiné à leur deſtruction, 292. La colere demeurera ſur eux juſqu'à la fin, *là-même.* Leur révolte contre les Romains, figure de la révolte générale qui doit arriver à la fin du monde, 346. Se livroient à la douleur à la mort de leurs proches, tout perſuadez qu'ils étoient de l'immortalité de l'ame, & de la réſurrection, 305
*Jurieu.* Refuté touchant Melchiſédech, 581
*Juſtes.* Dieu permet qu'ils ſoient affligez en cette vie? pourquoi? 329. Les peines qu'ils ſouffrent les rendent dignes du Royaume de Dieu, *là-même.*
*Juſtice*, eſt la cuiraſſe du ſalut, 161

L

*Lactance.* Ce qu'il dit de l'Ante-Chriſt, lv. De l'état de la terre après la réſurrection, lxxxij
*Lait*, pris dans un ſens ſpirituel, 643
*Laodicéens.* S. Paul leur a-t'il écrit une Lettre? ou la Lettre aux Coloſſiens étoit-elle auſſi pour eux? 271. 272. L'Epître aux Laodicéens que nous avons, eſt-elle la même que les Anciens ont connuë? 272. Lettre aux Laodicéens en Latin & en François, avec des différentes leçons, 273. Jugement qu'on en doit porter, 274. Quelle eſt l'Epître que S. Paul veut qu'on liſe aux Laodicéens? 275. Ont-ils écrit une Lettre à S. Paul? *là-même.* L'Epître aux Coloſſiens eſt-elle auſſi pour les Laodicéens? 275. 276. Ils ne connoiſſoient pas S Paul de viſage, 237
*Larmes.* Timothée en verſe abondamment ſur les maux que ſouffre S. Paul, & cet Apôtre s'en ſouvient, 453
*Lecture* des Livres ſaints, combien néceſſaire aux Evêques & aux Miniſtres, 410
*Lettres.* S. Paul ne formoit pas de belles lettres, ſelon S. Chryſoſtome, 73 74. Quelques-uns contrefaiſoient ſes Lettres, *là-même.* Lettres fauſſes que l'on ſuppoſoit à l'Apôtre pour effrayer les Thaſſaloniciens, 337
*Levain.* Un peu de levain corrompt toute la maſſe; proverbe parmi les Hébreux. Sens de ce paſſage, 61
*Libation*, qu'on répandoit ſur la tête des victi-



Digitized by Google

mes, 192. S. Paul dit qu'il eſt comme une hoſtie qui a été arroſée de la libation, *là-même.*

*Liberté du Chriſtianiſme.* Il ne faut pas qu'elle dégénére en licence, 63

*Liberté que J. C. nous a acquiſe.* Les Galates vouloient renoncer à cette liberté, en ſe ſoumettant à la circonciſion, 57. 63. Liberté que l'Evangile nous a procurée, 24. 25. Dieu ne détruit point notre liberté par l'opération de ſa grace; il la perfectionne, il la guérit, 191. Celle que J. C nous a acquiſe. Nous étions les eſclaves du Démon, 247

*Liens de S. Paul*, devenus célébres dans la Cour de l'Empereur, 116. Courage héroïque de S. Paul dans ſes liens, 452. 453. 464. 488. Il s'en glorifie, 540. 544. Il enfante ſpirituellement Onéſime, 545

*Limbes*, où étoient les ames des Juſtes avant la réſurrection de J. C. 754

*S. Lin.* Divers ſentimens ſur ſon ſujet, 497. 478

*Lion.* Epithéte donnée aux Princes cruels. 495

*Lions.* Des hommes plus forts que les lions, 748. 749

*Liqueur*, qu'on répandoit ſur la tête des hoſties avant de les immoler, 193

*Livre de vie.* Etre écrit au Livre de vie, ſignifie, être prédeſtiné, 213

*Loïde*, ayeule de Timothée, & ſa grande pieté, 453

*Longueur*, largeur, profondeur du myſtére de la vocation des Gentils, 122

*Loi.* Obſervation de la Loi. Les Juifs convertis l'obſervoient encore, 21. Les œuvres de la Loi ne juſtifient pas l'homme ſans la foi, 22. S'attacher à la Loi; c'eſt en quelque ſorte renoncer à la grace & à la liberté que J. C. nous a procurée, 26. La Loi ſeule ne juſtifie perſonne, 32. Loi bien obſervée peut juſtifier; mais non pas ſans la foi, 33. A quoi elle ſert? Elle ne donne pas la vraie juſtice; mais elle fait remarquer les tranſgreſſions, & force les Hébreux à reconnoître le beſoin qu'ils ont de la grace du Meſſie, 38. La Loi donnée par les Anges, & par la médiation de Moyſe; 39. La Loi eſt en quelque ſorte une marque de la colére de Dieu contre les Hébreux, 41. Mais il eſt plus juſte de la conſidérer comme une marque de la protection de Dieu ſur ſon peuple, *là-même.* La Loi a fait voir que tous les hommes étoient pécheurs. Elle a convaincu les Juifs de prévarication, *là-même.* L'eſprit de la Loi étoit un eſprit de crainte, 42. Elle nous a ſervi comme de conducteur & de pédagogue pour nous conduire à J. C. *là-même.* Elle ne conſiſte qu'à aimer Dieu & notre prochain, 63. 64. Ceux qui ſont conduits par l'eſprit, ne ſont point ſous la Loi, 65. La Loi ne donnoit point la grace pour faire le bien, *là-même.* La Loi ne peut rien contre ceux qui ſuivent les mouvemens du Saint-Eſprit, 67. La Loi ne nous a pas rachetée, mais l'Evangile, 228. Les faux Apôtres vouloient réduire les Coloſſiens ſous le joug de la Loi, 227. 228. Différence de la Loi morale, & des Loix cérémonielles. En quel ſens la Loi n'eſt pas pour le juſte, mais pour les méchans, 375. 376. Prééminence de la Loi nouvelle au-deſſus de l'ancienne, 607. 608. 609. Celle-ci abrogée, & l'autre ſubſtituée en ſa place, 673. 686. Qu'elle ne juſtifioit pas par elle-même, *là-même*, & 688

*Loi ancienne*, l'ombre, & non pas la vérité des biens futurs, 710. 711

*Loi ancienne & nouvelle.* Paralléle de l'une avec l'autre, 765. 766. 767. 768. 771. A quoi cela nous engage, 772

*Luc le Médecin.* S. Luc l'Evangéliſte ſaluë les Coloſſiens, 270. Il étoit à Rome avec S. Paul, *là-même.* Inſéparable de S. Paul juſqu'à la mort, 491. & 550. On l'a crû Auteur de l'Epître aux Hébreux, 553 554

*Lucain.* A-t'il connu S. Paul? Etoit-il Chrétien? 219

## M

*Macaire*, Egyptien, viſite les tombeaux de Jannés & Mambrés, 579

*Macédoine.* C'eſt de ce pays que S. Paul a écrit ſa premiere Lettre a Timothée, 447

*Maccabées.* Grandeur de leur foi, de leur zéle, de leur conſtance, 749. Combien ils ont ſouffert, 751

*Mages.* Que Melchiſédech n'eſt point un des Mages qui vinrent adorer J. C. 584

*Magiciens.* Peuvent-ils faire de vrais miracles? 349

*Magie.* Les Ephéſiens y avoient été fort attachez, 102

*Magiſtrats.* Combien S. Paul veut qu'on leur ſoit ſoumis, quand la Loi de Dieu n'y eſt pas intereſſée, 527

*Mahamed.* Qui il eſt, xxviij

*Mains languiſſantes*, 762

*Maîtres.* Leurs devoirs envers leurs ſerviteurs, 157. Ils doivent traiter leurs ſerviteurs, comme ils voudroient être traitez eux-memes, 157 158. Ils doivent rendre à leurs ſerviteurs ce que la juſtice demande, 264. Anciennement les Maîtres étoient les juges de leurs eſclaves, ils avoient droit de vie & de mort ſur eux, *là-même.* Le Chriſtianiſme veut qu'ils conſidérent qu'ils ont dans le Ciel un Maître qui les jugera, 265

*Maladies.* Pluſieurs en ont été guéris en récompenſe de leur foi, 749

*Malediction*, prononcée contre celui qui s'appuye ſur les œuvres de la Loi, & qui ne les pratique pas, 31. En quel ſens J. C. s'eſt rendu malédiction pour nous? 34

Digitized by Google

*Mambrés*, faux Magicien d'Egypte, qui réſiſta à Moyſe, 478
*Mandians*, qui vivent dans la fainéantiſe, indignes de compaſſion, 361
*Manichéns*. Hérétiques des premiers ſiécles, 486
*Marc*. Quel eſt celui dont parle S. Paul dans ſa ſeconde Epître à Timothée, 491. Pluſieurs; 550
*Marc*, couſin de Barnabé, ou *Jean-Marc*, ſervit utilement S. Paul dans ſa priſon à Rome, 269
*Marc-Aurele*, eſt un de ceux qui ont le plus cruellement perſécuté l'Egliſe, xxxiij *& ſuiv.*
*Marcher* dans la voie de Dieu, 299. Marcher d'une maniere digne de Dieu, comprend tous les devoirs du Chriſtianiſme, 289
*Marcionites*, Hérétiques, 477. Ils corrompent l'Epître à Philémon, 539. Quelle étoit leur principale erreur, 415. Ils altérérent les deux Epîtres aux Theſſaloniciens, 279. Ils ne ſuivoient, & ne recevoient que l'Evangile de S. Luc, 5
*Marcoſiens*, Hérétiques. Leurs erreurs, 477
*Mariage*. Certains Hérétiques ne le défendoient que par eſprit de libertinage, 413. 414. Regles pour le rendre ſaint, 775. 776. C'eſt un grand myſtére qui eſt repréſenté par l'union de J. C. avec ſon Egliſe, 53
*Maris*, doivent aimer leurs femmes, comme J. C. a aimé l'Egliſe, 151. Ils doivent les aimer comme leur propre corps, 152. Soumiſſion que les femmes doivent à leurs maris, 50. Maris doivent aimer leurs femmes, & ne les point traiter avec rudeſſe, 262
*M. Maſius*, a fait un Livre de l'interêt des Princes à l'egard de la Religion, 493
*Mauvais diſcours*. Danger des mauvais diſcours, 137
*Méchans*. Dieu leur laiſſe combler la meſure de leurs crimes, 329
*Médiateur*. En quel ſens l'Apôtre dit qu'il n'y a qu'un ſeul Médiateur, qui eſt J. C. Dieu, & homme; que les Saints ſont auſſi Médiateurs, mais avec ſubordination, 387. 388
*Melchiſédech*. Diſſertation ſur ce que S. Paul en a dit, 575. 576. *&c.* Différentes généalogies qu'on en a faites, 575. Elles ſont réfutées, 576. Roman de ſa vie, 577. Refuté, 578. Qu'il n'étoit pas Sem fils de Noé, 583. ni Cham, 584. ni le Fils de Dieu, 588. Figure de J. C. 662. Qui il étoit, 663. 664. S'il eſt mort, 667
*Melchiſédéciens*, Hérétiques. Leur Auteur, leurs erreurs, 581. Elles ſont réfutées, *là-même*. Quand ils ont diſparu, *là-même* Autres, 582
*Mépris* qu'on a des Apôtres & des ſerviteurs de Dieu, retombe ſur Dieu même, 302
*Mer*. Paſſage de la mer Rouge; une marque de la foi des Iſraëlites, 747
*Meres*. Comment elles ſe ſauvent en mettant des enfans au monde, 394
*Meſſie*. Son adverſaire dépeint par Zacharie, xxxj. Faux Meſſies, *là-même*.
*Meſure* de l'âge & de la plénitude de J. C. Sens de ces paroles, 130
*Métaphraſte*, ſuſpect dans ce qu'il écrit, 458
*Métempſycoſe des Juifs*, réfutée, xcvij
*Michée* maltraité, 751
*Millénaires*. Leurs erreurs ſur l'état de la terre après la réſurrection, lxxxj
*Miniſtére*. Le crime de ceux qui y entrent ſans y être appellez de Dieu, 698
*Miniſtre*. Juſte idée d'un Miniſtre de la parole, 467
*Miracles*. Dons des miracles. Subſiſtoit-il parmi les Galates? 29. Miracles que fit S. Paul à Theſſalonique, 282. 283
*Miracles*. Faux miracles de l'Ante-Chriſt, 348. Les Démons & les Magiciens peuvent-ils faire de vrais miracles? 349. Dieu retirera-t'il de ſon Egliſe le don des miracles à la fin du monde? 350. Ils ne ſont pas toujours une marque certaine de ſainteté dans ceux qui les font, 647
*Miſéricorde*. L'Apôtre rapporte à la pure miſéricorde de Dieu tout ce qu'il fait de bien, & tous les travaux de ſon Apoſtolat, 377
*Miſéricorde de Dieu*, toute gratuite, 529. 530
*Monde*, pris pour ce que nous voyous, & phyſiquement. Quelle eſt ſa nature? lviij Quelle ſera ſa fin? Paſſages de l'Ecriture qui prouvent qu'il finira par le feu, lix. Les Ecrivains Prophanes l'ont cru, lx. Si ce ſera avant le Jugement dernier, lxj. Si ce ſera après, lxij. lxiij. lxiv. Différens effets de ce feu ſur les bons & ſur les méchans, lxiv. lxv. Quand le monde finira, lxv. lxvj. *& ſuiv.* S'il y aura pluſieurs mondes, lxvj. Diverſes opinions ſur ſa durée, lxvij *& ſuiv* S'il finira la nuit, lxx. lxxj. S'il finira tout d'un coup, lxxj. Si ſon changement ſera ſubſtantiel, ou accidentel, lxxij Divers ſentimens ſur ce ſujet, lxxiij. *& ſuiv.* S'il ſera anéanti, ou ſeulement renouvellé, lxxiv. lxxv. *& ſuiv.* Sentimens des Peres ſur ce ſujet, lxxvj. *& ſuiv.* La fin du monde eſt certaine, mais le tems en eſt incertain. Avantages de cette incertitude à notre égard, 311. 312. Le monde eſt nommé ténébres dans l'Ecriture, 159. Il n'eſt pas digne d'avoir des Saints, 752
*Monde futur*. Quel eſt ce monde? 609
*Monſtres*. En quel état ils reſſuſciteront, cij
*Montagne de Sinaï*, où la Loi ancienne a été donnée, & comment, 765. 766. De Sion priſe dans un ſens ſpirituel, 767
*Montaniſtes*, Hérétiques, 477
*Mort*. On ne meurt qu'une fois, & enſuite on eſt jugé, 708. Comment la mort a vaincu la mort, 626. La mort eſt comme le départ d'un



Digitized by Google

voyageur, ou la délivrance d'un prisonnier, 180. 181
*Mort*, nommée sommeil, à cause de la résurrection que nous attendons, 305. S. Paul ne veut pas que les Fidéles s'abandonnent à la douleur comme les Infidéles, 305. Goûter la mort; ce que cela signifie, 613. 614
*Mortification*, nécessaire pour vivre de la vie de J. C. & pour ressusciter avec lui, 256
*Morts*. Ce que c'est qu'honorer les morts, & manger les sacrifices des morts, 412. Ceux qui sont morts en J. C. dans sa Religion pour la défense de sa foi, ressusciteront les premiers; non selon l'ordre du tems, mais suivant le rang & la dignité, 309. Ceux qui sont morts avant nous, ressusciteront les premiers. Et ceux qui ne seront pas morts au jour du second avénement du Sauveur, ne préviendront pas ceux qui sont morts, 306. 307
*Mourir*. Ce que c'est que mourir avec J. C. 466. Mourir en ce monde en J. C. pour vivre, & ressusciter avec lui, 256
*Moyse*. La foi de ses parens lui sauve la vie, 743. Il renonce à la qualité de fils adoptif de la fille de Pharaon, 743. 744. Il aime mieux les ignominies de la croix, que les riantes prospéritez de la Cour, 744. 745. Conciliation de deux sentimens opposez, touchant sa fuite en Egypte. 745. 746. Il a été le Médiateur de la Loi. Ministre de l'ancienne alliance, 39. Combien inférieur à J. C. 620. 621
*Mur de division*. J. C. l'a renversé par sa mort, 107. Il nous a réünis; & nous a réconciliez avec Dieu, 108
*Murmure*. Combien on se rend coupable en murmurant contre Dieu, 626. 627. 628
*Mystére de l'Eglise de J. C.* Mystére de la vocation de Dieu, 90. 91. Dieu révéle ses mystéres dans les tems préordonnez, 91. Tous les mystéres révélez aux Prophétes, & aux Patriarches, se voyent en racourci dans J. C. *là-même*. Mystere de la vocation des Gentils à la foi, 114. Longueur, largeur, profondeur du Mystére Explication de ces paroles, 121. 122 123. Ce que l'Apôtre entend par le Mystere de la foi, 403. Mystéres de J. C. cachez dans tous les siécles, 235. Quels sont ces Mystéres cachez? Dieu les a voulu découvrir aux Saints, aux Fidéles dans les tems préordonnez, 235
*Mystére d'iniquité*. xlj. Explication, *là-même*. Accompli, xlij. Il s'opére dans les hérésies, & dans les persécuteurs de l'église. Quelques-uns ont cru qu'il s'opéroit dans Néron, 345. Caïus Caligula est la figure du méchant qui opére le mystére d'iniquité, 325

## N

*Naboth*. A été lapidé, 751
*Nazaréens*, Hérétiques. Quand ils ont cessé, 480
*Néophyte*. Signification de ce terme, 405
*Néron*. A été regardé comme l'Ante-Christ, xxxj. xxxij. Plusieurs ont cru qu'il n'est pas mort, *là-même*, *& suiv.* Quelques-uns même ont cru qu'il étoit réellement l'Ante-Christ, 340. Pourquoi il fit mourir S. Paul? 449. Il y avoit des Chrétiens parmi ses domestiques, 219. Est-il mort? Doit-il reparoître avant le Jugement dernier? Est-il l'Ante-Christ, ou son ministre, & son précurseur? 341. Sentiment de plusieurs Peres, sur cela, *là même.*
*Nicolaïtes* Très-déréglez dans leurs mœurs, 143. Quand leur secte a cessé, 480
*Nicople*. Deux villes de ce nom, 448
*Noé*. Sa foi le sauve du deluge universel, 736
*Novatiens*, Hérétiques. Leur erreur touchant la pénitence, réfutée, 723. 724
*Numénius*: Pythagoricien, 478
*Nymphas*, Chrétien de Colosses, ou de Laodicée; il prêtoit sa maison pour y faire les assemblées Eccléſiastiques, 271

## O

*Obéïssance*. Celle des Chrétiens envers ceux qui les conduisent, 783. Motifs de leur obéissance; *là même.*
*Oeuvres de la Loi*. Malédictions contre ceux qui ne les observent pas, 31. 32
*Oeuvres de la chair*. Quelles elles sont? 66
*Oeuvres de ténébres*, opposées aux œuvres de lumieres, 144. Les désordres honteux aiment les ténébres, *là même.*
*Oeuvres mortes*. Ce sont les péchez, 646, Dieu se souvient de nos bonnes œuvres, 656
*Oisiveté*, condamnée par S. Paul, 303. S. Paul veut qu'on se sépare de ceux qui vivent dans l'oisiveté, 358. Elle est odieuse parmi tous les peuples, 360. On condamnoit à l'amende ceux qui demeuroient oisifs, 361. Que quiconque ne veut pas travailler, ne mange pas, *là-même.* Défauts qui suivent l'oisiveté, *là-même.*
*Onésime*. Esclave de Philémon, qu'il quitte: va à Rome trouver S. Paul, lui avouë sa faute. L'Apôtre l'instruit, & lui donne une Lettre pour Philémon, qui lui accorde sa grace, 537. Il est renvoyé à S. Paul, & porte ses Lettres. Il prêche l'Evangile; est fait Diacre, ou Ministre, & peut-être Evêque. Il souffre le martyre. Ce n'est pas celui dont parle S. Igaace, 538 Porteur de la Lettre aux Colossiens; étoit peut être de Colosses, 268
*Onésiphore*. Sert S. Paul dans ses liens, 458. Sa fête, & sa mort, 459
*Oreille percée*. Marque ancienne d'esclavage, 714
*Origenes*, Son sentiment sur la dispute de saint

Digitized by Google

Paul avec S. Pierre, vj. Sur Timothée; le croit parent de S. Paul, 365

P

*Païens*, vivent dans les ténébres. Quelles ſont ces ténébres? 133. Ils ne ſe faiſoient point de ſcrupule de pluſieurs actions honteuſes, 301. Leur douleur immodérée à la mort de leurs proches, 305

*Paix.* Sous le nom de *paix*, les Hébreux entendent toutes ſortes de biens, 87. La paix de Dieu, eſt le partage des Saints, 214. 215. Que la paix de J. C. triomphe dans nos cœurs, 260. Avec quelle ardeur on doit la demander à Dieu, 384. 385. Et pourquoi? *là même.* Saint Paul la joint avec la grace au commencement de ſes Epîtres, 542

*Pape.* Son autorité attaquée mal-à-propos par les Hérétiques, 338

*Parabole.* Application de la parabole des ouvriers envoyez à la vigne, 753

*Pardon des injures*, recommandé aux Ephéſiens, 139

*Pareſſe*, fainéantiſe, condamnée par S. Paul. Suites fâcheuſes de l'oiſiveté, 361

*Parole de Dieu*, eſt comme un flambeau qui nous éclaire en cette vie, 192. La conſerver, la méditer, l'étudier, &c. 261. C'eſt Dieu qui ouvre les cœurs, & qui diſpoſe les eſprits pour écouter la parole de Dieu, 265. Un Evêque, & tout Miniſtre doit en faire ſa nourriture, afin d'en nourrir les autres, 416. 417. Combien il importe de l'écouter, & d'en être touché, 622. 629. Ses effets, 632, Ce qui doit nous engager à écouter attentivement la parole de Dieu, 770. Combien elle a de force, *là-même.*

*Paroles deshonnêtes*, folles, bouſonnes, bannies par S. Paul du milieu des Chrétiens, 141

*Parures affectées*, défenduës aux femmes chrétiennes, 391

*Pâque ancienne*, comment elle ſe célébroit, 746

*Paſſions déréglées*, 133. 134. Quelles ſont celles des jeunes gens? 471

*Paſteur.* Jeſus-Chriſt eſt notre véritable & légitime Paſteur, 785

*Paſteurs.* Reconnoiſſance qui leur eſt dûë, 315. Paix & union que nous devons avoir avec eux, *là-même.*

*Patience.* Celle des premiers Fidéles à ſouffrir le dépouillement de leurs biens, 727. Combien elle eſt néceſſaire, 728

S. *Paul*, deſtiné à être l'Apôtre des Gentils, 11. Il ne conſulte ni la chair, ni le ſang. Il ne ſuit que l'inſpiration du Saint-Eſprit. Il ne va point conſulter les autres Apôtres ſur ſa miſſion, 11. Il va de Damas en Arabie, 12 Il vient voir S. Jacque frere du Seigneur, *là-même.* Il va dans la Syrie & dans la Cilicie. Second voyage de S. Paul à Jéruſalem depuis ſa converſion, 13. Il y conſulta les Apôtres ſur les cérémonies légales, 14. Il aſſiſte au Concile de Jéruſalem, 14. 15. Il n'a pas cherché à plaire aux hommes dans la prédication de l'Evangile, 7. 8. On l'accuſoit de s'éloigner des ſentimens, & de la pratique des autres Apôtres qui étoient plus anciens que lui, 9. Il ne reconnoît aucun homme pour maître, & n'a reçu ſa miſſion que de Dieu meme, *là-même.* Conduite qu'il a tenuë dans le Judaïſme contre l'Egliſe, *là-même.* Il a été prédeſtiné pour être Apôtre, 10. A-t'il eu raiſon de reprendre S. Pierre à Antioche? Etoit-ce une vraye répréhenſion, ou une colluſion, dont ces deux Apôtres étoient convenus, 19. 20. Il ſe propoſe pour modéle, 215. Il loüe l'attachement des Philippiens pour ſa perſonne, & leur zéle pour ſon ſervice, 216. Son déſintereſſement. Il ſait ſe contenter de peu, & vivre dans l'abondance, 217. Il peut tout en celui qui le fortifie, *là-même.* Ecrivit-il de ſa main toute l'Epître aux Galates? 73. 74. Avoit-il accoutumé d'écrire ſes Lettres de ſa main? Ecrivoit-il bien? Les faux Docteurs contrefaiſoient quelquefois ſes Lettres, 73. A-t'il crû que la fin du monde arriveroit de ſon tems? Il fut priſonnier de J. C. ou pour J. C. 112. 124. Deſtiné par les Egliſes, & par J. C. même pour être Apôtre des Gentils, 113. Myſtéres qui lui furent révélez, *là-même.* Zélé pour le Judaïſme avant ſa converſion, 202. Sa maniére de vie; il a perſécuté l'Egliſe, *là-même.* A mépriſé tous ſes avantages ſelon la chair, pour la foi en J. C. *là-même.* Tout lui ſemble une perte au prix de la connoiſſance de J. C. 203. En quoi conſiſte cette connoiſſance, *là-même.* Il ſe glorifioit de la foi & de la patience des Fidéles de Theſſalonique, 328. Se propoſe comme un modéle à ſes Diſciples, 207. Il a quelquefois cité des choſes qui ne ſont pas dans les Livres ſacrez de l'ancien Teſtament, 145. 146. Il reconnoît qu'il a une grande intelligence des myſtéres de J. C. Motif qui lui fait faire cet aveu, 113. 114. Son humilité. Il dit qu'il eſt le moindre des Fidéles, 115. Il a écrit de ſa main la ſouſcription de la Lettre aux Theſſaloniciens. Il avoit apparemment un paraphe & un ſeing particulier, 363. La concluſion ordinaire de ſes Lettres, étoit: Que la grace de notre Seigneur Jeſus-Chriſt ſoit avec vous, 364. Il reléve la dignité de ſon Apoſtolat en écrivant aux Galates, parce que ſes ennemis cherchoient à l'abaiſſer, 1. 2. Ses travaux, ſa prédication à Theſſalonique, 283. Il a été le modéle des Fidéles de Theſſalonique dans ſes ſouffrances, 284. Succès de ſa prédication dans la Macédoine, 285. Quelle a été ſa prédication? 286. Ceux de Lyſtres voulurent lui



Digitized by Google

offrir des sacrifices comme à un Dieu, 343. Il n'auroit rien écrit sur la fin du monde, & sur l'Ante Christ, sans les faux Prophétes, 343
S. *Paul* court avec ardeur à la fin qui lui est proposée; il oublie tout ce qui est derriere lui, pour atteindre au but de sa carriere, 205. Il se considére comme un athléte dans sa course, 205. 206. Quoiqu'arrêté à Rome dans les liens, présent en esprit, au milieu des Colossiens, 239. Il n'avoit point preché à Colosses. Il insiste sur sa qualité d'Apôtre des Gentils, par la vocation de J. C. pour établir son autorité dans l'esprit des Colossiens, 224. Il signe de sa main la Lettre aux Colossiens, le reste étoit de la main de son Secretaire, 276. 277. Il s'applique à prouver sa qualité d'Apôtre, que ses ennemis lui contestoient, 86. 87. Il souhaite la mort pour être réuni à J. C. & désire la vie pour procurer sa gloire, 179. 180. Il demande aux Fidéles leurs priéres. Son extrême humilité, 265. Il étoit crucifié au monde, comme le monde étoit crucifié pour lui, 77. Il portoit les marques de J. C. sur lui-même, 78. Il écrit aux Ephésiens. Il va à Ephése. S. Jean l'Evangéliste y étoit-il alors? 80. 81. Il se propose pour modéle aux Thessaloniciens de la vie sérieuse & occupée, 359 Il ne se glorifie que dans la Croix du Sauveur, 76. Ses liens, sa prison, ont beaucoup contribué au progrès de l'Evangile, 176. Il ne veut être à charge à personne, 287. Il ne prend pas des airs d'autorité sur ses Disciples, *là même*. Il se compare à une nourrice, 288. Il se réjouit de ce qu'il souffre pour l'Evangile, 233. Il accomplit dans sa chair ce qui manque aux souffrances de J. C. c'est-à dire, aux souffrances que J. C. a voulu qu'on endurât pour son nom, 234. Il est chargé du ministére de l'Apostolat par J C. même, 235. Dans ses liens, il prie Dieu que les Ephésiens ne soient pas scandalisez de ce qu'il souffre, 119. Sa complaisance pour les Juifs, 17. Constitué Apôtre des Gentils. 17. 18. Son affection pour les Galates; 48. 49. Il étoit comme une mere qui les formoit dans son sein, 51. Il auroit voulu changer le ton de sa voix pour les ramener à leur devoir, 52. Son affection, son soin pour les Eglises mêmes qu'il n'avoit point fondées, 237. Sa tendresse, ses inquiétudes pour les Fidéles de Thessalonique, 293. 294. 296. Il se compare à une hostie qui est sur le point d'etre immolée, 192. Il se réjoüit de ses persécutions, 193. Renvoyé de Rome absous après deux ans de prison, 181. Il se réjoüit que l'Evangile soit prêché, de quelque maniére qu'il le soit, 178 La vie & la mort lui sont un gain, 179. Il alla à Philippes après sa prison, 194. 195. Dans quel esprit, & par quels motifs il a repris S. Pierre, xxij. xxiij. Différens noms qu'il prend, 503
*Pauvres*. Aider les vrais pauvres, exercer envers eux la charité, 362. On recommande à saint Paul d'avoir soin des pauvres, 19
*Pauvreté involontaire*, est un grand piége, 204. Bonheur de la pauvreté volontaire, danger de la pauvreté involontaire, *là-même*.
*Peau de brebis*. Sorte d'habit dont quelques Saints se sont couverts, 752
*Péché originel*, qui nous rend enfans de colére, 103. 104
*Pecheurs*. Les Juifs appelloient pécheurs tous ceux qui n'étoient pas Juifs, 21. Combien les pécheurs doivent espérer de la miséricorde de Dieu, s'ils se convertissent sincérement à lui comme S. Paul, 380
*Pédagogue*, différent du maître qui instruit, 42.
*Pénitence*. Combien il est difficile de se relever par une solide Pénitence, de ses chûtes après le Bapteme, 648. 649. 650. 652
*Pénula*, ou *Phénobé*. Signification de ce terme, & pourquoi S. Paul les demandoit avant que de mourir, 492. 493. 494
*Peres* doivent traiter doucement leurs enfans, 262. Ne doivent point irriter leurs enfans, 1, 6
*Pere de gloire*, Pere Céleste, Pere de notre Seigneur J. C. 96
*Pere des Esprits*. Ce que cela signifie, 760
*Pere de famille*. Le soin qu'il doit avoir de l'éducation de ses enfans, 425. 426
*Perfection*. Les Chrétiens doivent toujours tendre à la perfection, 130. Une grande partie de la perfection chrétienne, est de se croire fort éloigné de la perfection, & à faire des efforts continuels pour y parvenir, 206. 207
*Persécuteurs de l'Eglise*, suppôts de l'Ante-Christ 345
*Persécutions*, ne sont point toujours le caractére certain de la vérité; mais il est rare qu'un séducteur s'expose à la persécution, 285. 286
*Persévérance dans le bien*, nécessaire à tous les Fideles. 106
*Pharisiens*. Leur attachemenut aux traditions des Anciens, 10
*Philémon*. Préface sur l'Epître à Philémon. Son origine. Caractére de cette Epître, & son abrégé, 537. 538. Il fait de sa maison une Eglise. Sa piété éminente, son martyre. 538. Autenticité de cette Epître, 539. S. Paul appelle Philémon son bien-aimé, son ami, 541. Il a écrit lui-même toute l'Epître, 548
*Philéte*, s'écarte de la vérité, 468. 469
*Philippes*. Etoit elle métropole de la Macédoine, lorsque S. Paul écrivit aux Philippiens? 170
*Philippiens*. Epître de S. Paul aux Philippiens, 165. Tendresse de l'Apôtre pour les Philippiens. Leur charité pour S. Paul, 165. 166. Ils lui envoyerent Epaphrodite leur Evêque.

Digitized by Google

pour le ſoulager dans ſes liens, 166. Stile de cette Epître plus coulant que celui des autres de S. Paul, *là-même*. Sujet de cette Epître. Leur éloge par S. Paul, 172. 173. Leur libéralité. Fondement de l'éloge que S. Paul fait de leur vertu, *là-même*. S. Paul les regarde comme des prédeſtinez. Bons ſentimens que S. Paul avoit de leur vertu, 173. Ils prirent part aux liens & à la défenſe de S. Paul devant Néron, 174. Biens qu'il leur ſouhaite, *là-même*. Sont la couronne & la joie de ſaint Paul, 210. S. Paul les exhorte à perſévérer dans l'union & dans la charité, *là-même*. Secours qu'ils donnérent à S. Paul, 217. 218. Ils envoyent Epaphrodite à Rome, 195. 196. Leur inquiétude lorſqu'ils apprennent ſa maladie, 196. S. Paul les conſole, & les exhorte à la joie, 198. Leur a-t'il écrit une ſeconde Lettre? 199

*Philoſophes anciens*, trop relâchez ſur le crime de pédéraſtie, 143. Peu ont crû ſérieuſement l'immortalité de l'ame, 305

*Philoſophie*. Les faux Apôtres employoient beaucoup les raiſonnemens des Philoſophes, ſurtout ceux de Platon, 240. Eſt-il vrai que les Juifs ayent défendu d'étudier la Philoſophie des Grecs? 240

*Phygelle*, abandonne S. Paul dans ſes liens, 458

*Pierre*, Apôtre. Si c'eſt le même que Céphas repris par S. Paul? Peut-on dire qu'il eſt tombé dans l'héréſie? xj. xxj. Et cette reprimande étoit-elle ſelon les régles canoniques? xij. Il a eu pluſieurs noms, xxij. Il joignoit les obſervances légales aux pratiques de l'Evangile, 61. 62. Eſt-ce lui qui eſt l'occaſion du trouble cauſé parmi les Galates ſur les obſervances légales, 62. Etabli Apôtre des Juifs, 18. Repris par S. Paul, 19. Etoit-il vraiment répréhenſible lorſque S. Paul le reprit? Son péché étoit-il une faute vénielle? Jugement de S. Auguſtin ſur cela, 20. Il précipite par ſes prieres Simon le Magicien, qui vouloit s'élever au Ciel, 348

*Pieté*. Elle a de tout tems attiré la perſécution à ceux qui la pratiquent, 481. Odieuſe au monde, *là-même*. Elle ne doit pas ſervir à s'enrichir, 439

*Platon*. Sa Philoſophie eſtimée, & cultivée par les Juifs, 240

*Plagiaires*. En quel ſens on doit prendre ce terme employé par S. Paul, 376

*Plérôma*. Ce que ſignifioit ce mot dans la bouche des Hérétiques du tems de S. Paul, 438. 472

*Porphyre*, Philoſophe mal-intentionné contre la Religion Chrétienne, à cauſe de la diſpute de S. Paul avec S. Pierre, vj

*Prédeſtination & Réprobation*, ne ſe font que pour procurer la gloire de Dieu, 93. Prédeſtination toute gratuite des Ephéſiens, 105. Leur état avant leur vocation, 106. Toute gratuite de la part de Dieu, *la même*.

*Prédicateur de l'Evangile*. Ce qui doit lui ſuffire, 440

*Prédicateurs*, jaloux de la gloire de S. Paul, 177. L'Apôtre ſe réjouit que l'Evangile ſoit prêché, de quelque maniére qu'il le ſoit, 177. 178. S. Paul vrai modéle des Prédicateurs, 456. 460

*Prédication*. Quelle a été la prédication de S. Paul? Fort différente de celle des faux Apôtres, 286. 287

*Préface* ſur ſa ſeconde Epître à Timothée, 448. Abregée, 449. 450

*Premier-né*. En quel ſens J. C. eſt-il le premier-né de toutes les créatures? 229

*Prêtre*. Fonctions du Grand-Prêtre de la Loi ancienne, 695. Ce nom ſe donnoit auſſi aux Evêques, 170. Et même aux Apôtres, *la-même*.

*Prêtres*. Pourquoi S. Paul ne les marque point, en parlant des Evêques & des Diacres, 402. 403. 420. 506. Sujet aux mêmes foibleſſes que les autres hommes. 638

*Pratorium*. Signification de ce terme, 176

*Prier*. Pourquoi, & comment les Chrétiens doivent prier en tous lieux, au lieu que les Juifs ne prioient que dans le Temple? 389. 390

*Priere*. Elle ſanctifie, & bénit tout ce que l'on mange, quand elle précéde, & accompagne nos repas, 415. 416

*Priere continuelle*, ſouvent recommandée dans les Ecritures, 317. Par S. Paul, 163. Il demande aux Ephéſiens le ſecours de leurs prieres, 163. Aſſiduité, perſévérance dans la priere, 265

*Priere pour les morts*, en uſage du tems même de S. Paul, 459

*Prieres* Pluſieurs ſortes ordonnées par l'Apôtre S. Paul, 383. Que les Chrétiens prient même pour les Juifs, au lieu que les Juifs maudiſſent les Chrétiens, 384

*Prieres de nos freres*. Leur utilité; ſont ſouvent cauſe de notre progrès dans la vertu, 355

*Prince des puiſſances de l'air*, eſt le Démon. Les Anciens ont crû que l'air étoit rempli de Démons; 100. 101

*Princes de ce monde*, ſont les Démons, 159

*Princes du monde*, puiſſances ſéculieres, contre leſquelles nous avons à combattre, 160

*Princes des tenebres*? ſont les Démons, 159

*Principautez*, puiſſances, vertus. Termes empruntez des dignitez qui ſe voyoient dans la Cour des Rois de Perſe, 98. S. Jérôme croit que S. Paul avoit appris ces noms de la tradition des Hébreux, 98

*Principautez, & puiſſances celeſtes*, admirent la ſageſſe de Dieu dans l'économie de ſon Egliſe, 115. Se prend, ou pour des Anges d'un certain rang dans la Hiérarchie céleſte, ou pour des Gouverneurs de Province, 230

Digitized by Google

*Prisque*, Epouse d'Aquilas. Pourquoi nommée avant son mari ? 456
*Procez*; viennent de l'ambition, de l'orgueil, de l'amour propre, 185
*Prodiges trompeurs*, que fera l'Ante-Christ, 348. 349
*Profondeur*, longueur, largeur du mystére. Sens de ces paroles ; 122
*Promesses*. Plusieurs sortes de promesses que Dieu nous a faites, 504. Infaillibles, 657. 660
*Prophetes*. Plusieurs sortes de Prophétes dans l'Eglise au commencement, 129. Les saints Prophétes passent pour des séducteurs, 751
*Propheties*, don de prophétie. On en doit faire un grand cas, 318. 319
*Propheties*, toujours enveloppées de quelque nuage, 114
*Protestans*. Leurs calomnies contre l'Eglise, 342
*Pudens*. Ce qu'on dit de lui, 497
*Puissance*, ne convient proprement qu'à Dieu, 444
*Puissances*, se met, ou pour les Magistrats, ou pour les Anges qui presidents aux Royaumes; 230
*Puissances de l'air*, sont les Démons. Les Anciens ont cru qu'l'air étoit tout rempli de Démons, 100
*Puissances seculieres*, qui ont été témoins de la sagesse de Dieu dans l'établissement & dans la conduite de son Eglise, 116
*Pythagoriciens*, se reconcilioient avant le coucher du soleil, 136

## Q

*Questions*. Celles qu'il faut éviter, selon l'Apôtre S. Paul, 372. 373. 467

## R

*Raban Maur*. Son sentiment sur l'Ante-Christ xlviij
*Rabbin Méir*. Réponse qu'il a fait à la Reine Cléopatre sur une question, xcvij
*Rabbins*. Se font habiller proprement après leur mort; pourquoi? xcvij. Leurs livres remplis de fables, 516. 532
*Racheter le tems*. Sens de cette expression. Elle marque qu'il faut acheter la paix par la patience. Autres explications de ce passage, 147. Marque le silence que l'on doit garder avec les Infidéles, de peur de s'attirer des persécutions, 266
*Racine amere*. Langage figuré : ce qu'il signifie, 763
*Rahab*. Se sauve de la ruine de son peuple, 747
*Raillerie*, quelquefois, mais rarement permise. Danger des railleries, 441
*Récompense* de ceux qui souffrent avec patience, 761
*Reconciliation*, Celle des pécheurs pénitens se faisoit par l'imposition des mains ; 433
*Regles*, pour la réconciliation, 136
*Rédemption*. Ce que signifie ce terme en l'appliquant à J. C, 338
*Religion Chrétienne*. Le crime de ceux qui l'abandonnent, ou qui la deshonorent par une conduite déréglée, 725
*Renouvellement*, presque impossible, 653. Renouvellement intérieur que S. Paul demande dans les Ephesiens, 135
*Repos*. Le Repos de Dieu, 624. 629. Exprimé sous le nom de sabbat, 631. 632. 633. 634
*Réprobation* éternelle & temporelle, 764 765
*Reprouvez*. Ressusciteront-ils seulement après les Elûs? Iront-ils au devant de Jesus-Christ? 309
*Résurrection*. Dissertation sur la résurrection des morts, lxxxvj. Diverses opinions sur ce sujet, *là-même*. Celle des anciens Philosophes, lxxxvij. *& suiv*. Deux résurrections, *là-même*. Ce qu'on en trouve dans l'ancien Testament, lxxxix. xc. *& suiv*. Etablie & prêchée plus clairement dans le nouveau, xcij. Si elle sera pour tous, xcij. xciij. En quel lieu, & quand elle se fera, *là-même*. Dans quel ordre, xciv. Questions curieuses sur la résurrection, xcviij. *&* c. cj. Ce que J. C. en dit, *là-même*. Differentes opinions sur ce sujet que S. Augustin réfute solidement, *là-même*. Passages de l'Ecriture sur la résurrection, xcix. Comment nous ressusciterons, selon S. Augustin, *là-même*. Sentiment des Hébreux, c. Ce que le Prophéte Isaïe en a dit, *là-même*. Passage de S. Paul expliqué, cij. Ce qu'il faut répondre aux difficultez que les impies & les incrédules font sur la résurrection, cvj. Combien c'est un mystére impénétrable, cvij. Que la résurrection des Justes sera différente de celle des impies, ciij
*Résurrection de J. C*. Merveille de la puissance de Dieu. Elle est la preuve & l'assurance de notre résurrection, 97. La cause & le gage de la nôtre, 306
*Résurrection morale des Chrétiens*, qui renaissent en J. Cs par le Baptême, 253. Plusieurs opinions sur la résurrection, 647. Les hommes à la résurrection seront-ils tous à l'âge où J. C. est ressuscité? 130
*Retranchement de l'excommunication*, ou mutilation entiere que S. Paul souhaite aux faux Apôtres 62. 63
*Révolte* des peuples contre l'Empire, & contre l'Eglise avant le dernier jour, 338. 339. Figure de l'apostasie des peuples sous l'Ante-Christ, 344
*Riches*. Ce qu'ils doivent faire pour se sauver au milieu des richesses. 445
*Richesses*. Contre ceux qui les désirent avec trop d'avidité, 440. Leurs funestes effets dans les riches avares, 441



Digitized by Google

*Roiauté.* Ne convient proprement qu'à Dieu seul, 444
*Rois.* Pourquoi l'Apôtre ordonne de prier pour les Rois, 384. Combien cette pratique est ancienne, 385
*Rome.* Chrétiens de Rome, & sur-tout ceux de la maison de Néron, saluënt ceux de Philippes, 219. C'est de cette ville que S. Paul a écrit sa seconde Epître à Timothée, 449. 450
*Rouë.* Supplice de la rouë, 750
*Rougir.* Qu'il ne faut point rougir de J. C. 454

S

*Sabbat*, pour dire repos, 631
*Sacerdoce.* Prérogatives du nouveau sur l'ancien, 669. 670. 674. 677. 678. 679. 680. 681. 684
*Sacrifice.* Quel est celui de J. C. dans le Ciel, 681. Il n'exclut point celui de l'Eglise, 678. Son sacrifice sur la terre, 701. établi, 716
*Sacrifices.* Ceux de la Loi ancienne différens des sacrifices de la Loi nouvelle, 711. Différens effets des uns & des autres, 712. 713. 714. Inutilité de ceux de l'ancienne Loi; utilité de ceux de la nouvelle Loi, 717. 718. 719. Dispositions qu'il faut apporter à ceux-ci, 719. 720. 721. Ceux de l'ancienne Loi étoient des figures du sacrifice de la Loi nouvelle, 780
*Sagesse de Dieu*, qui se diversifie en tant de manieres diverses pour procurer le salut des Elûs. 117. 118. Se conduire avec sagesse envers ceux qui sont hors de l'Eglise, pour ne les point aigrir, ni ne les scandaliser, 266. La Religion Chrétienne nous comble de la vraie sagesse, 90. En quoi consiste la sagesse des vrais Chrétiens? 90
*Sainteté.* Sa définition, & à quoi elle engage ceux qui en ont fait profession, 762
*Saints.* C'est le nom que les premiers Chrétiens se donnoient, 170. La gloire des Saints augmentera de beaucoup le malheur des damnez, 333. La volonté de Dieu est que nous soyons Saints, 300. Saints qui paroîtront au Jugement dernier avec J. C. 299
*Salaire.* Ceux qui méritent de le recevoir, 431
*Salem.* La même ville que Jérusalem, 662
*Salut.* Qu'on doit travailler au salut de ses freres, 762. 763
*Samson.* Sa grande force, 748. 749
*Samuël*, obtient une victoire par ses prieres, 748
*Sanctuaire.* Ce que c'étoit dans l'ancienne Loi, 689. 690
*Sara*, étoit la figure de l'Eglise de J. C. qui est formée des peuples Gentils convertis, 55
*Satan*, empêche S. Paul d'aller voir les Thessaloniciens, 292. 293. Ce que veut dire, être livré à Satan, & comment cela se faisoit dans la premiere Eglise, 382
*Sauveur.* En quel sens Dieu veut que tous les hommes soient sauvez, 386. 387
*Sauveur.* Que cette épithéte est donnée à Dieu le Pere, 370. Pourquoi? 418. 419
*Scandale de la Croix de J. C.* anéanti par la circonciſion, 62
*Schammai*, Rabbin. Son sentiment touchant la résurrection, xc
*Scie.* Supplice de la scie, 751
*Scot.* Son sentiment particulier sur la génération de la femme, civ
*Scrupuleux*, marquez sous le nom de foibles dans S. Paul, 316
*Seigneur.* Explication de ces paroles: Le Seigneur a dit au Seigneur, 459
*Sel de la sagesse*, qui doit assaisonner les discours des Fidéles, 267
*Semer.* Chacun moissonnera ce qu'il aura semé, 71
*Seneque.* A-t-il été Chrétien? Ses Lettres prétenduës à S. Paul, & de S. Paul à lui, 372
*Séphiroth.* Ce que signifie ce terme, 372
*Serment* que Dieu fait par lui-même, inviolable, 658. Celui des hommes, 659. 674
*Serviteurs.* Leurs devoirs envers les Maîtres qu'ils servent, 436. 437. 523. 524. Comme Chrétiens ils sont respectables, 547. Ils doivent obéir à leurs Maîtres dans la crainte de Dieu, 263. Ils doivent regarder J. C. dans la personne de leurs Maîtres, 263. Comme à Dieu même, 156. Ils ne doivent pas les servir seulement lorsqu'ils ont l'œil sur eux, mais les servir de bon cœur, 157
*Sexe.* La distinction des deux sexes subsistera même après la résurrection, cv
*Siécle.* Différentes significations de ce terme dans l'Ecriture, 595.
*Siécle futur.* Ce que c'est. 652.
*Silas* ou *Silvain*, nommé avec S. Paul à la tête de l'Epître aux Thessaloniciens, 280. Il est laissé en Macédoine par S. Paul, 278. 279. 281.
*Simon le Magicien* voulut se faire adorer comme un Dieu, 342. 343. Ses caracteres de ressemblance avec l'Ante-Christ, 347. 351. Sa mort. Il est tué par le souffle du Seigneur, 348. Ses miracles, 350. En quel tems il vivoit, & ce qu'il enseignoit, 372. Quand est-il mort? Disciples qu'il a laissez, 475. Sa vie, 476. 477. Ses erreurs, ses abominations, ses faux miracles, 351. Vraie figure de l'Ante-Christ 325. 340.
*Simoniens.* Quand leur secte a-cessé, 479. S. Paul les attaque particuliérement. 482.
*Simplicité*, candeur. des Fidéles, 191
*Sina.* Le mont Sina est la figure des Juifs charnels. Cette montagne représente les enfans d'Agar, 54
*Socin.* Erreur de Socin, qui a cru que J. C. avoit souffert pour ses propres péchez, 678.



Digitized by Google

*Soleil.* Ce qu'il ſera après la réſurrection, lxxx
*Sommeil*, mis pour la mort, 305
*Sommeil des enfans du ſiécle*, des enfans de ténébres, 313
*Soudiacres.* Ordre au-deſſous des Diacres, 171
*Souffrance.* Néceſſité indiſpenſable à tout Chrétien de ſouffrir, 614. Ce qui doit nous y animer, 758. Ce qu'on a à ſouffrir, *la même.*
*Souffrances.* Les ſouffrances ſont des faveurs de la main de Dieu, 182. Souffrances des gens de bien en cette vie, ſont les marques ſenſibles du jugement que Dieu exercera contre les méchans, 328
*Souffrir.* Quelle récompenſe eſt promiſe à ceux qui ſouffrent avec J. C. 466
*Soumiſſion* envers ſes ſupérieurs, 191
*Souſcriptions.* Celles qui ſe liſent à la fin des Exemplaires Grecs, trop nouvelles pour avoir quelque autorité, 367
*Stigmates*, ou marques de J. C. que S. Paul portoit ſur ſon corps, 78. 79
*Subordination*, dans laquelle les Chrétiens doivent demeurer, 150
*Sulpice Sévére* a un ſentiment particulier ſur l'Ante-Chriſt. xxxij
*Supérieurs Eccléſiaſtiques.* Soin, reſpect, amour, reconnoiſſances qui leur ſont dûes, 315. Union qu'on doit avoir avec eux, *la même.*
*Supplice* éternel des méchans dans l'autre vie, 332
*Syntique*, femme Chrétienne de Philippes. L'Apôtre l'exhorte à la paix avec Evodie, 210. 211. Syntique étoit-il un homme? *la même.*
*Syzique.* Y a-t-il une perſonne de ce nom à qui S. Paul parle dans l'Epître aux Ephéſiens? 212

## T

*Tabernacle.* Ses différentes parties, & ce qu'elles figuroient, 682. 683. Sa deſcription, 690 691. 692. 693. 694
*Tabernacle* céleſte. Ce que c'eſt, 706. 707
*Tatien*, Chef des Encratites, 501
*Témoignage.* Celui que J. C. a rendu par ſa Paſſion, 443. Comment J. C. a rendu témoignage dans le tems, 388. Celui que les Chrétiens doivent rendre à J. C. 455
*Témoins.* Nuée de témoins, langage figuré. Son explication, 755. 756
*Temple de Dieu*, où l'Ante-Chriſt s'aſſeyra. Eſt-ce le Temple de Jeruſalem, ou les Egliſes Chrétiennes? 342
*Temples.* Qu'ils ne ſont plus abſolument néceſſaires pour prier Dieu, qui eſt par-tout, 390
*Tems preſent.* Ce que cela ſignifie ſelon l'Apôtre, 697. Ce que ſignifie dans l'Ecriture cette expreſſion, *les derniers tems*, 211
*Tentations.* Pluſieurs ſortes de tentations, 751, Tentations que Dieu permet qui arrivent aux hommes, ſont ſouvent la peine de leurs péchés, 358
*Tenter.* Ce que c'eſt que tenter Dieu, 623
*Terre.* Ce qu'elle ſera après la réſurrection, lxxix. lxxx. *& ſuiv.*
*Terre ſtérile, & fertile*, image d'une ame ſainte, & criminelle, 654. 655
*Tertullien*, eſt de même ſentiment que S. Auguſtin ſur la réprimande faite à S. Pierre par S. Paul, viij
*Teſtament* que Dieu a fait en faveur d'Abraham, & des imitateurs de ſa foi, 35. Celui que ſaint Paul a fait avant ſa mort, 457. 488. Teſtament de l'ancienne alliance. Comment il s'eſt fait, 703. 704. 705. De la nouvelle alliance. 702. 703
*Théodoret.* Son ſentiment ſur le lieu d'où S. Paul a écrit ſa premiere Epître à Timothée, 368
*Theſſaloniciens*, ſont les premiers à qui S. Paul ait écrit, 278. Inquiétudes de S. Paul ſur leur ſujet, 279. Leur conſtance dans la foi, leur patience dans les maux, *la même.* Occaſion de la lettre que S. Paul leur écrivit, *la même.* Les Marcionites altérerent les deux Epîtres aux Theſſaloniciens, *la même.* Eloges aux Theſſaloniciens. 281. 284. Seconde Epître aux Theſſaloniciens, écrite peu de tems après la premiere, en l'an 52 ou 53. de J. C. 323. Ecrite de Corinthe, & envoyée peut-être par Tychique, 324. Sentiment de Grotius ſur cette Epître. Il veut qu'elle ait été écrite avant la premiere, & adreſſée à Jaſon parent de Silas. Que c'eſt la premiere de toutes les Epîtres de l'Apôtre. Réfutation des ſentimens de cet Auteur, 324. 325. Sujet de cette Epître, 326. Theſſaloniciens devenus les imitateurs des Egliſes de Judée dans les perſecutions qu'ils ont ſouffertes, 290. La couronne, la joye de S. Paul, 293. S. Paul releve leur foi, leur charité, 296. Fort pauvres, 360. Eloge de leur foi, de leur patience, &c. 328
S. *Thomas* eſt de même ſentiment que S. Auguſtin ſur la réprimande faite à S. Pierre par S. Paul, viij
*Trône de grace*, oppoſé au thrône de juſtice, 636
*Thrônes*, ordre de la Hiérarchie Céleſte, 230. Ce nom de Thrônes, ne ſignifie-t-il pas les Rois de la terre? *la même.*
*Timothée.* Son éducation, Témoignage avantageux que les Fidéles lui rendoient. S. Paul le prend pour Compagnon de ſes voyages, & le circoncit. Il reçoit l'ordination Epiſcopale des mains de S. Paul, qui le laiſſe en Macédoine, & le rappelle à Corinthe, 365. 366, Différens voyages qu'il fait par les ordres de l'Apôtre. Il eſt mis en priſon & delivré. De quel endroit S. Paul lui a écrit, *la même*, & 367. Abrégé de cette premiere Epître à Timothée, 366. 367. Il ne bûvoit que de l'eau. L'Apôtre lui ordonne de boire du vin. Les

Digitized by Google

préceptes qu'il lui donne pour bien gouverner son peuple, 367. En quel sens S. Paul l'appelle son fils, 370. & son fils légitime, *la même*. Qu'il n'étoit pas seulement Evêque d'Ephése, mais aussi de quelques Egliſes d'Aſie, 371. En quel ſens l'Apôtre lui ordonne d'accomplir les prophéties faites de lui, 380. Parfait modéle des Evêques, 416. 417

*Timothée*. Fut-il envoyé par S. Paul aux Philippiens? 193. Il étoit un même eſprit, & un même cœur avec l'Apôtre, *la même*. Il ne cherchoit pas ſes propres intérêts, 194. Attachement qu'il avoit pour S. Paul, *la même*. Il eut ſoin de la perſonne & des affaires de ſaint Paul pendant la priſon de celui-ci, 194. Envoyé par S. Paul à Theſſalonique, pour ſavoir l'état de l'Egliſe de cette ville, 294. Eloge de Timothée, 294. 295. Il vient à Corinthe, 296. Servit-il de Sécretaire à S. Paul dans l'Epître aux Theſſaloniciens? 281. Préface ſur l'Epître premiere à Timothée, 365. D'où étoit-il originaire? *la même*. Chéri & connu des Philippiens; eſt aſſocié par S. Paul dans la Lettre qu'il leur écrit, 169. S. Paul le joint avec lui pour interceſſeur auprès de Philémon, 541. Délivré de priſon; en quel tems, 787. Son martyre, & ſa fête, 449

*Tite*. Préface ſur l'Epître à Tite, 499. Son origine. Différent de Tite le Juſte, dont il eſt parlé dans les Actes. Combien il fut aimé de S. Paul, *la même*. Il l'ordonne Evêque. Il lui écrit. Par qui? 500. Ce qu'on ſait de ſa mort. Lieu où il eſt enterré, 501. Abregé de l'Epître, *la même*. Tite ne fut point obligé de ſe circoncire, quoiqu'il vêcût au milieu des Juifs avec S. Paul, 15

*Torpes*, domeſtique de Néron, martyriſé ſous ſon regne, 420

*Traditions*. Demeurez fermes dans les Traditions que vous avez reçues, 353. Les Apôtres enſeignoient pluſieurs choſes de vive voix, 354. Les véritez contenuës dans la Tradition, ne ſont pas moins de foi que les autres, 354

*Traditions humaines*, ajoûtées à la Loi par les Phariſiens, 241

*Traits* enflammez du Démon, 161

*Tranſgreſſions*. La Loi eſt donnée pour arrêter les tranſgreſſions, 38. 39

*Travail des mains*, recommandé par S. Paul, 137 304. Utilité de cet exercice, 359

*Tribu de Dan*. On croit que l'Ante-Chriſt en doit ſortir, xliv

*Trompette*, qui ſe fera entendre au dernier jour du Jugement, 308. Sera-ce une trompette réelle, ou la voix de l'Ange, qui appellera les morts au Jugement de Dieu? 308. La trompette ſonnera-t-elle pluſieurs fois? *la même*, & xcv.

*Trophime*, Diſciple de S. Paul, 497

*Tychique*, Diſciple de S. Paul. 491. 492. 501. Porteur de pluſieurs de ſes Lettres, 163. 267. 268

## V

*Vaine gloire*. Eviter la vaine gloire, 67

*Vaſes* d'honneur & d'ignominie, Ce que cela ſignifie, 471

*Vengeance*, condamnée par S. Paul, 317

*Vérité*. La vérité eſt la ceinture ſpirituelle, dont nous nous ceignons dans la guerre contre le Démon, 160. L'Apôtre l'employe ſouvent pour affirmer ce qu'il enſeigne. C'eſt un mot conſacré dans ſa bouche, 395. 418. 466. 531. Pluſieurs ſortes de véritez, 504

*Veuves*. Celles que S. Paul commande d'honorer. Comment il veut qu'elles vivent, 423. 424. 425. Quel âge il veut qu'elles ayent pour ſe conſacrer à Dieu, 426. Quelles qualitez, 427

*Viandes*. Quels Hérétiques ont condamné certaines viandes comme impures, & pourquoi? 414. 415

*Victime*. Comment S. Paul dit qu'il étoit une victime prête à être immolée avec la libation, ſelon l'uſage des Anciens, 487. 488

*Victimes*. Celles de la Loi nouvelle, 782

*Vie nouvelle* que les Chrétiens doivent mener en ce monde, 256

*Vieil homme*, vieil Adam, vieilles habitudes, 135. Se dépouiller du vieil homme avec ſes actions, 258

*Vieillards*. Ils doivent être ſobres & tempérans, 518. Quelle doit être leur foi, 519. Comment on doit les reprendre, 422

*Vin*. L'excès du vin méne à l'impudicité, 148. Les mauvais effets qu'il produit dans ceux qui y ſont adonnez, 399. 400. Contribuë à la ſanté, quand on en uſe modérément, 434

*Vocation*. Grace de la vocation à la foi, purement gratuite, 455. Comment manifeſtée, 456 Elle eſt pour tous les hommes, 524. Dieu ne fait point acception de perſonnes dans la vocation à la foi, 258. Elle nous eſt échuë comme par le ſort, 92. J. C. eſt le motif & la cauſe méritoire de notre vocation, *la même*.

*Vocation des Gentils à la foi*. Myſtere que Dieu a révélé à S. Paul, 113

*Voies*. Les voies de Dieu, 623

*Voile*. Il y en avoit deux dans le Temple, 691. Ce qu'il figuroit, 719

*Vol*, Se met pour toutes les manieres injuſtes de s'enrichir, 137

*Volonté*. Dieu la prévient, Dieu la fortifie, Dieu la produit, mais ſans lui ôter le mérite de la coopération, 191

*Union*, charité, condeſcendance fraternelle, 68. Que chacun conſidére ſa foibleſſe, & compatiſſe à celle des autres, 69. Union & charité des Fidéles, faiſoit la conſolation de ſaint Paul, 183. Motifs qu'il employe pour engager



Digitized by Google

les Philippiens à l'union fraternelle, 183
*Unité des Chrétiens.* Ils doivent être unis dans un même corps & un même esprit, 125. Motifs de l'union que les Chrétiens doivent avoir entr'eux, *la même.*

Y

*Yvresse.* S. Paul condamne l'yvresse, 148
*Yvresse du Saint-Esprit*, qui nous porte à chanter des Cantiques spirituels, 149

Z

*Zacharie* fut lapidé, 551
*Zele* admirable de S. Paul, 229
*Zene.* Un de ceux qui ont porté la lettre de S. Paul à Tite, 500. Qui il étoit ? 535

*Fin de la Table des Matieres.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Digitized by Google


Digitized by Google

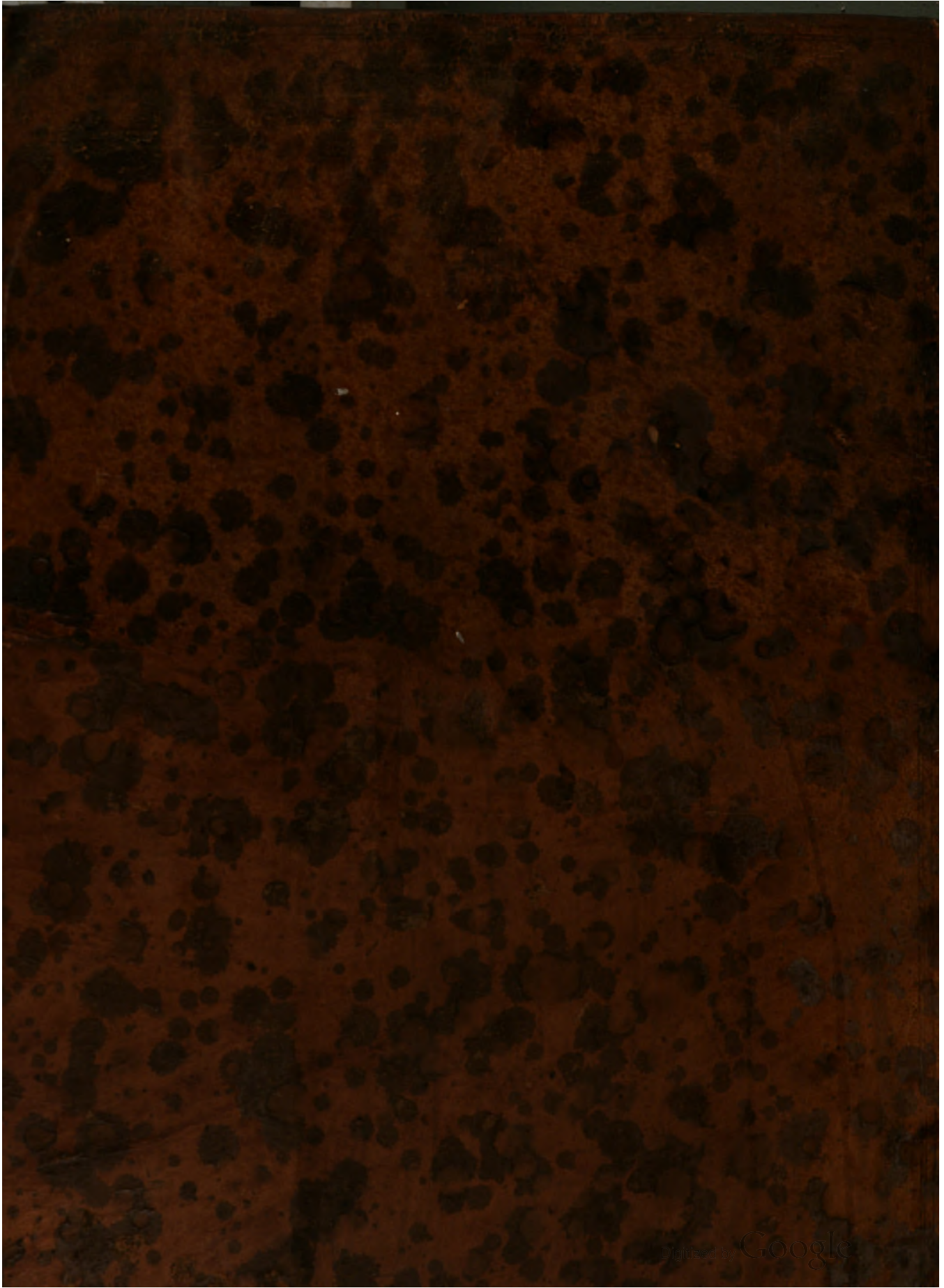
Digitized by Google